John Adams Library,

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

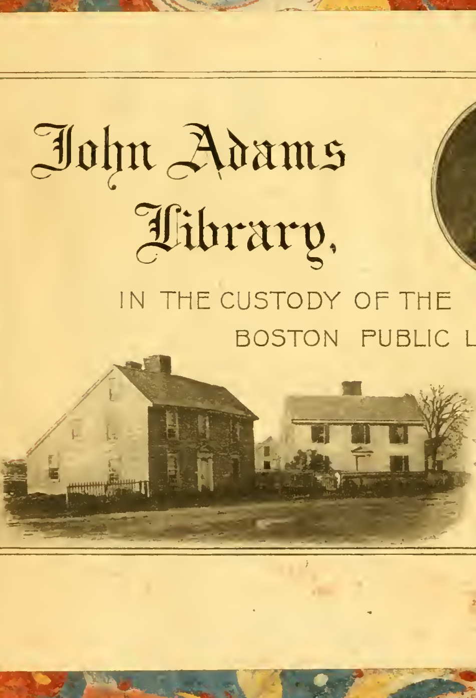

SHELF No
ADAMS
144.4
v.1

B, 2 5, 7, 1,

MANUEL LEXIQUE,

OU

DICTIONNAIRE PORTATIF

DES MOTS FRANÇOIS

DONT LA SIGNIFICATION N'EST PAS FAMILIERE A TOUT LE MONDE.

Ouvrage fort utile à ceux qui ne sont pas versés dans les Langues anciennes & modernes, & dans toutes les connoissances qui s'acquerent par l'étude & le travail,

Pour donner aux Mots leur sens juste & exact, dans la lecture, dans le langage & dans le style.

On y a joint les Noms & les Propriétés de la plûpart des Animaux & des Plantes.

NOUVELLE EDITION CONSIDERABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez DIDOT, Libraire & Imprimeur, Quai des Augustins, à la Bible d'or.

M. DCC. LV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Adams
144.4
v.1

AVERTISSEMENT.

CE petit Dictionnaire doit le jour à l'opinion qu'on a de son utilité. Ce n'étoit, dans son origine, que le Répertoire d'un Homme de Lettres (*), qui se trouvant engagé, par le cours de ses études, à traiter quantité de matieres différentes, jettoit par écrit les mots obscurs ou douteux, à mesure qu'il avoit occasion de les éclaircir, & ne se proposoit que la facilité de les retrouver au besoin, pour son propre usage. Ce soin, continué long-tems avec quelque méthode, n'avoit pu manquer de grossir son Recueil, lorsque le hasard fit tomber entre ses mains le Dictionnaire Anglois de *Thomas Dyche*. Il fut surpris d'y reconnoître comme l'image du sien, & d'apprendre en même-tems que cet Ouvrage avoit tant de succès à Londres, qu'il s'en étoit déja fait sept Editions. Les Libraires, dont le zele est toujours ardent pour la publication des Livres qui se vendent bien, prirent ce moment pour lui proposer de donner *Dyche* en François. Il s'y engagea d'autant plus volontiers, qu'il se trouvoit en état de l'enrichir par des Additions considérables, & de le perfectionner par de nouveaux soins.

Mais il conçut aussi que pour le rendre véritablement utile, il falloit le réduire à de justes bornes, qui en fissent un Livre commode & *portatif*. Le succès extraordinaire du *petit Dictionnaire Géographique* le confirma dans cette idée. C'est pour la remplir, en donnant-à-peu près la même forme & la même grosseur au sien, qu'il a retranché de l'Ouvrage de *Dyche* les mots dont le sens n'est véritablement ignoré de personne; & qu'au lieu de s'étendre sur les étymologies des autres mots, la plûpart fort incertaines, il s'est réduit à marquer de quelle Langue ils sont tirés. Ce soin, de supprimer les choses qui n'appartiennent pas à son objet, lui a facilité le moïen de suppléer aux omissions de *Dyche*, par quantité de mots qu'il a recueillis d'ailleurs, & qui occupent avantageusement la place de ceux qu'il a supprimés.

En un mot, il s'est proposé de donner un Livre dont l'utilité soit toujours présente : 1°. Par sa forme, qui le rend facile à transporter : 2°. Par son usage, qui est de tous les lieux & de toutes les occasions; puisqu'en y prenant la véritable idée des mots, dont la signification n'est pas familiere à tout le monde, on y apprend à penser, à entendre, à écrire, & à parler juste, dans les parties du moins que ces expressions regardent, & qui

(*) *M. l'Abbé PRÉVOST.*

s'étendent beaucoup plus loin qu'on ne penſe : 3°. Par ſon agrément ; car, ſans aucun rapport même aux beſoins mutuels de la Société, n'eſt-il pas agréable de pouvoir ſe tendre compte à ſoi-même, de cequ'on voit, de cequ'on lit, & de cequ'on entend ? Ceux, à qui l'inſtruction manque, y apprendront des choſes nouvelles. Ceux, qui ſont mieux inſtruits, y trouveront le moïen toujours prêt de rafraîchir, de confirmer & d'augmenter leurs lumieres. Le titre de *Manuel Lexique*, qui ſignifie un Vocabulaire qu'on peut avoir ſouvent à la main, a moins été choiſi parcequ'il réunit aſſez toutes ces idées, que pour diſtinguer l'Ouvrage par un nom qui lui ſoit propre.

L'Auteur Anglois, comprenant qu'une partie des Lecteurs n'a pas eu les principes d'éducation qu'on reçoit au Collége, ou ne les a pas toujours aſſez préſens pour ſe rapeller la ſignification de certains termes, qui regnent dans tout le cours d'un Dictionnaire, & qui ſervent à exprimer la nature ou la qualité des mots, tels que *ſubſtantif*, *adjectif*, *pronom*, *prépoſition*, *conjonction*, *verbe*, *verbe actif*, *verbe neutre*, *verbe paſſif*, *adverbe*, *&c.* a jugé à propos de commencer par une eſpece d'introduction, qui contient les Elémens de la Grammaire. Mais comme ce détail n'ajoûte rien aux explications de chacun de ces termes, qui ſe trouvent diſtribuées dans le corps de l'Ouvrage, on ne l'a cru propre qu'à groſſir inutilement un Livre, qu'on s'eſt efforçé au contraire de reſſerrer, pour la commodité du Public. L'excellente Grammaire de *M. Reſtaut*, qui eſt entre les mains de tout le monde, eſt un guide qu'on peut toujours conſulter.

Il ſuffira d'expliquer ici les abbréviations de l'Imprimeur.

TABLE DES ABBRÉVIATIONS.

Adj. *ou* adject.	Adjectif.
adv.	adverbe.
Angl.	Anglois.
Eſp.	Eſpagnol.
g. *ou* gr.	Grec.
Ital.	Italien.
l. *ou* lat.	Latin.
prép.	prépoſition.
ſub. maſc. *ou* ſ. m.	ſubſtantif maſculin.
ſſ. mm.	ſubſtantifs maſculins.
ſ. f.	ſubſtantif feminin.
ſſ. ff.	ſubſtantifs feminins.
ſubſt. & adject.	ſubſtantif & adjectif.
v. (v. a. *ou* v. act.)	verbe. (verbe actif.)
v n.	verbe neutre.

MANUEL,

OU

DICTIONNAIRE

PORTATIF

DES MOTS FRANÇOIS DONT LA SIGNIFICATION n'eſt pas familiere à tout le monde.

A

A Eſt la premiere lettre de l'alphabet dans preſque toutes les langues connues, & la premiere des cinq voyelles. On eſt porté à croire que c'eſt la plus ſimple expreſſion de la nature, non-ſeulement parce qu'il ſe prononce par la ſimple ouverture des levres, mais encore parce que c'eſt le premier ſon qui ſort de la bouche des enfans, & le premier qui échappe à tous les hommes dans les mouvemens ſoudains de la douleur, de la joie, de la ſurpriſe, de l'admiration, &c. C'étoit parmi les anciens Romains une lettre numerale, qui ſignifioit 500. Surmontée d'une ligne de cette forme, $\bar{A}$, elle ſignifioit 5000. Outre ſes uſages grammaticaux dans toutes les langues, elle en a d'autres en Europe, tels que de ſervir pour abreger *Anno Domini*, A. D. pour *Artium Magiſter*, A. M. &c. Les Médecins Anglois ſe ſervent du mot *Ana*, abregé dans cette forme, $\bar{A}$ ou $\overline{AA}$, pour ſignifier que les drogues qu'ils preſcrivent doivent être employées en égales quantités.

Dans le Commerce, A, ſeul, après avoir parlé d'une lettre de change, ſignifie *accepté*. A. S. P., *accepté ſous proteſt*. A. S. P. C., *accepté ſous proteſt pour mettre à compte*. A. P., *à proteſter*. Le double AA eſt la marque & le caractere de la Monnoye de la Ville de Metz.

AAM, *ou* HAAM, ſ. m. Nom d'une meſure des liquides, en uſage à Amſterdam, & qui contient 128 mingles.

AAVORA, ſ. m. Fruit des Indes Occidentales & d'Afrique, qui eſt de la groſſeur d'un œuf de poule, & qui croît avec pluſieurs autres, en forme de bouquets, dans une grande gouſſe, ſur une eſpece de Palmier fort haut & fort épineux. La chair renferme un noyau fort dur, oſſeux, de la groſſeur d'un noyau de pêche, avec trois trous, aux côtés, & deux plus petits l'un proche de l'autre. Il contient une belle amande, blanche, aſtringente, & qu'on mange utilement pour arrêter le cours-de-ventre.

AB, ſ. Neuviéme mois de l'année civile, ſuivant le calcul des Hebreux, & le cinquiéme de leur année Eccléſiaſtique, qui commence par *Niſan*. Le mois AB répond à noſtre mois de Juillet. Il eſt compoſé de trente jours.

AB, au commencement des noms Anglois-Saxons, eſt toujours une contraction d'*Abbot* ou d'*Abbey*, deux mots, dont l'un ſignifie *Abbé*, & l'autre, *Abbaie*; d'où l'on conclud qu'il y avoit anciennement un Monaſtere dans les lieux qui commencent par cette ſyllabe, tels qu'*Abington*, *Abergaveny*, *Abardeca*, &c.

ABAB, ſ. m. Nom que les Relations du Levant donnent à une ſorte

de Milice Turque, qui ſe leve dans les villages de quelques Provinces de l'Empire Ottoman, pour ſuppléer aux Eſclaves qui manquent ſur mer. On prend un Abab ſur vingt Maiſons, & les autres dix-neuf fourniſſent ſa paye pour le voyage.

ABACA, ſ. f. Eſpece de lin, ou de chanvre, qui croît & que l'on recueille dans quelques-unes des Iſles Philippines. Cette Plante eſt une ſorte de platane des Indes. On diſtingue la blanche & la griſe.

ABACOT, ſ. m. Nom de l'ancienne parure de tête des Rois d'Angleterre, qui avoit la forme de deux couronnes.

ABACUS, ſ. m. Mot purement Latin. Les anciens Mathématiciens donnoient ce nom à une certaine table couverte de quelque enduit, ſur laquelle ils traçoient leurs figures. ABACUS ſignifie quelquefois la table de multiplication, qu'on appelle Pythagorique, du nom de ſon Inventeur. Les Romains donnoient auſſi ce nom à leurs buffets.

ABADA, ſ. m. Animal du Royaume de Benguela, ſur la Côte méridionale d'Afrique, armé de deux cornes, l'une ſur le front, l'autre ſur la nuque du col. Sa groſſeur eſt celle d'un poulain de deux ans. Il a la queue d'un bœuf, quoique moins longue, & le crin d'un cheval, mais plus épais & plus rude. Il lui reſſemble auſſi par la tête, qui eſt ſeulement plus plate & plus courte. Ses pieds ſont fendus comme ceux du cerf & beaucoup plus gros. De ſes deux cornes, celle du front eſt longue de trois ou quatre pieds, mince, de l'épaiſſeur de la jambe humaine vers la racine, aigue par la pointe, & droite dans la jeuneſſe de l'animal; mais à meſure qu'il croît, elle ſe recourbe en devant. Celle de la nuque eſt plus courte & plus plate. Les Negres tuent l'ABADA pour lui enlever ſes cornes, dont on vante la vertu contre pluſieurs maladies.

ABADDON, ſ. m. Nom que St Jean donne dans le Livre de l'Apocalypſe au Roi des Sauterelles, Eſprit infernal qu'il appelle Deſtructeur. Ainſi c'eſt un des noms de Satan ou du Diable.

ABADIR, ſ. m. Nom d'une pierre qui fut préſentée à Saturne enveloppée dans des langes, & qu'il avalla dans l'opinion que c'étoit un fils dont Ops, ſa femme, venoit d'accoucher, réſolu de ne point élever d'enfans, parce que le Deſtin lui avoit annoncé qu'il ſeroit détrôné par un de ſes fils. Cette pierre ſe conſervoit à Delphes dans le Temple d'Apollon. Quelques Anciens ont cru que cette pierre étoit le Dieu *Terme*; & d'autres prétendent qu'*Abadir* ſignifioit autrefois *Dieu*.

ABAISSE, ſ. f. Nom de la pâte dont on fait le fond des pieces de pâtiſſerie.

ABAISSEMENT, ſ. m. En termes d'Aſtronomie, on nomme l'*Abaiſſement* d'une étoile ſous l'horizon, l'arc du cercle vertical, qui ſe trouve compris contre cette étoile & l'horizon.

ABANDONNER, v. act. Terme de Fauconnerie. *Abandonner un oiſeau* ſignifie le lâcher en campagne.

ABAQUE, ſ. f. Nom formé du Latin. Les Architectes donnent ce nom à la table quarrée qui fait le couronnement du chapiteau des colomnes. *Voyez ci-deſſus* ABACUS.

ABAS, ſ. m. Nom d'un poids, qui ſert, en Perſe, pour peſer les perles, & qui eſt moins fort d'un huitiéme que le carat d'Europe. Les Eſpagnols le nomment *Quitale*. Ce poids eſt diviſé en quatre grains, dont chacun ſe diviſe en demi quitale, en huitiéme de quitale, en ſeiziéme; & c'eſt avec ces diviſions qu'on donne leur juſte valeur aux perles & aux pierres précieuſes.

ABASOURDIR, verbe actif, d'origine obſcure, qui ſignifie étourdir, juſqu'à cauſer une ſorte d'abbattement & de conſternation. Il ſe ſoutient, malgré ſa vieilleſſe.

ABASSI, ſ. m. Monnoie orientale, de la valeur d'environ deux réales d'Eſpagne.

ABAT-CHAUVE'E, ſ. f. Nom qu'on donne en Poitou, & dans quelques autres Provinces de Fran-

ce, à une laine grossiere ou de moindre qualité.

ABATELLEMENT, s. m. Les François, dans les Echelles du Levant, donnent ce nom à une Sentence du Consul, par laquelle le Commerce est interdit aux Négocians de la Nation qui desavouent leurs marchés, ou qui refusent de payer ce qu'ils doivent.

ABAT-JOUR, s. m. Sorte de fenêtre, qui communique un jour d'enhaut, pour éclairer des lieux bas, où l'on ne peut faire de croisées ordinaires. Les Marchands ont aussi des *Abat-jours* dans leurs Magasins, pour y faire entrer un faux-jour qui est favorable au débit de leurs marchandises.

ABAT-VENT, s. m. Charpente ordinairement couverte de plomb ou d'ardoise, qui garantit de la pluie & du vent les ouvertures des édifices, sur-tout des clochers, dans lesquels elle sert aussi à faire descendre le son des cloches, pour empêcher qu'il ne se dissipe en l'air.

ABAVE, s. m. Nom d'un grand arbre d'Ethiopie, qui porte un fruit semblable à la citroüille.

ABAZE'E, s. f. Fête payenne, dont on attribue l'institution à *Denys*, fils de *Caprio*, Roi d'Asie. Elle se nomme aussi SABAZIE. On la célébroit en silence, suivant la signification de ce nom, avec de grandes apparences de mélancolie.

ABBA, s. f. Mot Syrien, qui signifie *pere*, dans l'Ecriture. *Ab* signifie la même chose en Hebreu.

ABBAIE, s. f. Maison de retraite pour la vie religieuse, gouvernée sous une certaine Regle par un Abbé ou une Abbesse, suivant le sexe de ses Habitans. La plûpart ont de grands priviléges, & jouissent d'un revenu considérable, dont elles ont l'obligation à la piété de leurs Fondateurs. En Angleterre, où elles sont abolies depuis la réformation, elles étoient exemptes de la Jurisdiction & de la visite des Evêques Diocésains, libres d'impôts & d'autres charges publiques, impénétrables à la justice séculiere, & le Roi Henri VIII. en détruisit 190, dont le revenu annuel montoit à 2653000 liv. sterl. Elles n'étoient pas moins favorisées en France; mais il y est arrivé de grands changemens depuis le Concordat du Pape Leon X & de François I, en vertu duquel le Roi y nomme en Commande; c'est à-dire, qu'au lieu des anciennes Elections, qui appartenoient aux Religieux de chaque Abbaie, il donne la qualité d'Abbé à des Ecclésiastiques séculiers, qui sans aucune autorité spirituelle, jouissent d'un tiers du revenu, dont les deux autres tiers doivent être partagés entre la Communauté & les réparations des terres ou des édifices. Le gouvernement intérieur demeure aux Religieux, suivant les Constitutions de leur Ordre; avec cette différence, que les Abbaies qui se sont réunies en Congrégation, dépendent d'un Supérieur général du même Ordre, qui doit résider en France, & que celles qui se sont conservées dans leur ancien état, dépendent de l'Evêque Diocésain. Il s'en trouve néanmoins quelques-unes de cette derniere espéce, qui ne dépendent que du Saint-Siége, & qui sont distinguées par le titre d'Exemptions. On compte en France environ 800 Abbaies.

ABBAISSER, v. Terme de Fauconnerie & de Jardinage. Dans le premier sens, on dit *abbaisser l'oiseau*, pour signifier le faire jeûner, ou retrancher quelque chose de sa nourriture lorsqu'il devient trop gras. Dans le sens du Jardinage, *abbaisser une branche* signifie la couper proche du tronc.

ABBAISE', ad. Terme de Blazon. On dit *Vol abbaissé* lorsque la pointe des aîles d'un aigle ou de tout autre oiseau descend vers la pointe de l'écu, au lieu qu'elle doit tendre naturellement vers le chef ou les angles. On se sert du même terme, lorsque les aîles sont pliées. *Pal abbaissé*, *Chevron abbaissé*, *Bande abbaissée*, se disent aussi lorsque la pointe finit au centre, ou au-dessous de sa situation naturelle.

ABBAISSEUR, adj. Terme de Médecine. On appelle *Abbaisseur* le second muscle des yeux, qui les fait mouvoir en bas.

ABBATE'E, f. f. Terme de Marine, qui signifie le mouvement d'un vaisseau en pane, lorsqu'il va de lui-même jusqu'à un certain point, avant que de revenir au vent.

ABBATIS, f. m. Mot formé d'abbattre. Outre sa signification ordinaire, ce mot signifie en terme de chasse, les sentiers que font les jeunes loups en traversant souvent l'herbe pour aller aux lieux où ils trouvent leur nourriture. On appelle aussi *Abbatis* les issues & petits membres des animaux qu'on tue pour les manger. *Un abbatis d'agneau. Un abbatis d'oie*, ou *de poulet-d'inde* On dit encore d'un chasseur qu'il a fait *un grand abbatis de gibier*, pour dire qu'il a fait une chasse abondante.

ABBATRE, v. act. Ce mot a plusieurs significations différentes. En terme de Marine, *abbatre* signifie *dériver*, ou se trouver écarté de sa route par la force des courans ou par celle du vent. On dit, dans ce sens, *le vaisseau abbat.* On emploie la même expression pour signifier qu'il arrive au vent, après que l'ancre a quitté le fond. Les Pilotes *abbatent un vaisseau d'un quart de rumb*, lorsqu'ils veulent changer de course; c'est-à-dire, qu'ils se gouvernent sous un nouveau rumb. Enfin, *abbatre un vaisseau*, c'est le mettre sur le côté pour le radouber.

ABBATRE un cheval. C'est le couper. *Abbatre un cochon*, c'est le languyer ou le saigner. *Abbatre le cuir d'un animal*, c'est l'écorcher.

ABBATURES, f. f. Terme de Venerie, qui signifie les desordres ou les foulures qu'un cerf laisse dans les broussailles après y avoir passé. *Les abbatures d'un cerf.*

ABBE', f. m. Chef ou Supérieur d'une Abbaie d'hommes. Dans les premiers temps de l'Ordre monastique, les Abbés étoient des laïques, soumis à l'Evêque ou aux Pasteurs ordinaires. Les Monasteres étant bâtis dans des lieux déserts, & souvent fort écartés, avoient un Prêtre séculier pour l'administration des sacremens. Mais par degrés on leur accorda des Prêtres de leur propre Corps, qui étoient ordinairement les Abbés. Ensuite quelques-uns firent tant de progrès dans les sciences, qu'ayant rendu de grands services à l'Eglise contre les hérésies naissantes, ils furent invités à s'établir près des Villes ou dans l'interieur des murs, sous prétexte d'avoir plus de facilité à les consulter. On leur donna des biens, des titres, & jusques aux ornemens épiscopaux, tels que la mitre, la crosse, &c. L'ancienne simplicité disparut bientôt, & fit place à la soif de l'autorité & des honneurs.

ABDAL, ou ABDALLAS, f. m. Nom général que les Persans donnent aux Religieux, comme les Turcs leur donnent celui de *Dervis*, ou *Dervi-ches*, & les Chrétiens celui de *Moines.* Il signifie *consacré à Dieu.* Les *Cadristes*, les *Calenders*, & les *Bretachistes*, sont différentes sortes d'ABDALS.

ABDELAVI, f. m. Plante d'Egypte, qui porte un fruit oblong, assez semblable au melon, mais plus aigu aux deux extrêmités.

ABDEST, f. m. Nom que les Mahometans, Turcs & Persans, donnent à leurs Ablutions légales. Les Turcs se purifient en versant de l'eau sur leur tête, & se lavant les mains, les bras, le front, le visage & les pieds; les Persans se bornent à passer deux fois leur main mouillée sur leur tête & leurs pieds. AB, en Persan, signifie *Eau*, & EST, *la Main.* ABDAR est le nom de l'Officier qui sert de l'eau au *Sophi* de Perse, & qui en garde, pour cet usage, dans une cruche cachetée.

ABDICATION, f. f. lat. Acte par lequel on renonce à la possession d'un office, pour soi-même & pour ses héritiers. On confond ordinairement ce terme avec celui de Résignation. Mais à parler exactement, l'abdication est un renoncement simple & absolu; au lieu que la résignation se fait en faveur d'un autre.

ABDOMEN, f. m. En termes d'Anatomie, ce mot, qui est latin, signifie la Partie basse du ventre, entre le nombril & les parties naturelles. Les Médecins s'en servent pour signifier la partie interieure du bas-ven-

tre, qui eſt depuis les cuiſſes juſqu'au diaphragme.

ABDUCTEURS, adj. C'eſt un nom commun à tous les muſcles dont l'office eſt de tirer, d'ouvrir & de reſſerrer les parties auxquelles ils appartiennent. On appelle particuliérement *abducteur* le quatriéme muſcle des yeux, qui les fait mouvoir en dehors pour regarder de côté.

ABECEDAIRE, adj. Ce nom, qui eſt formé des quatre premieres lettres de l'alphabet, ſignifioit anciennement les compoſitions dont chaque ſtrophe, & quelquefois chaque vers d'une Piéce, commençoit dans l'ordre alphabetique. De ce genre ſont le Pſeaume 118 & les Lamentations de Jérémie. On croit que les Juifs inventerent cette ſorte de poëſie pour aider la mémoire.

ABE'E, ſ. f. Ouverture, par où coule l'eau qui fait moudre un moulin, & qui peut ſe fermer avec une palle. L'origine de ce mot eſt incertaine; quelques-uns le font venir de *Beant*.

ABEILLE, ſ. f. Nom d'un inſecte aîlé qui produit la cire & le miel. Les Latins l'ont nommé *Apis*, parce qu'il naît ſans pieds. Ceux qui ont écrit ſur les opérations & le gouvernement des abeilles, prétendent qu'elles ont un roi femelle, ou ſi l'on veut, une reine, qui jette environ 6000 œufs par an, qui a les jambes coutes, les aîles droites, & qui eſt deux fois plus groſſe que les autres. On diſtingue des Abeilles de diverſes eſpéces & de différentes couleurs. Celles d'Ethiopie & des Antilles n'ont pas d'aiguillon; ce qui fait qu'étant comme déſarmées, elles s'obſtinent à faire leur miel dans des lieux déſerts, ſans qu'il ſoit poſſible de les apprivoiſer.

ABELICE'O, ſ. m. Nom d'un grand arbre de l'Iſle de Crête. C'eſt une eſpéce de *Sandal*, qui ſe nomme auſſi *Faux-ſandal*, ou *Sandal-bâtard*.

ABELMELUCH, ſ. m. Arbre qui croît dans le païs de la Mecque, & qui eſt une eſpéce de *Ricin*, ou de *Palme-Chriſt*. Sa ſemence eſt un purgatif violent.

ABEL-MOSC, ſ. m. Eſpéce de muſc, qui eſt la ſemence d'une plante d'Egypte & des Iſles Antilles, dont la feuille, aſſez ſemblable à celle de la guimauve, lui a fait donner le nom de *Guimauve veloutée des Indes*. Cette graine que les François nomment Ambrette, & qui a la forme d'un petit oignon, ſans être plus groſſe qu'une tête d'épingle, entre dans la compoſition de quelques parfums, ſur-tout en Italie; en France, on en fait des Chapelets. Les Arabes en mêlent dans leur caffé.

ABENEVIS, ſ. m., dont on a fait le verbe *Abeneviſer*. Dans le Lyonnois, & les Provinces voiſines, on nomme *Abenevis* la Conceſſion d'un Seigneur Haut-Juſticier, qui permet de prendre les eaux des ruiſſeaux ou des chemins, pour arroſer les fonds voiſins, ou pour faire tourner des moulins. Il paroît que c'eſt une corruption de *Bénéfice*.

ABER, ſ. m. Mot de l'ancien Breton, qui ſignifie la chûte d'un ruiſſeau dans une riviere; d'où ſont venus les noms de quantité de Confluens de cette nature, & ceux de pluſieurs Villes qui y ont été bâties, telles, qu'*Aberconvvay*, *Aberdeen*, *Abergavenny*, &c.

ABERRATION, ſ. f. latin. Terme d'Atronomie, qui ſignifie quelque changement de ſituation dans un corps céleſte. L'aberration d'une étoile fixe.

ABETIR, v. a. & n. Il ſignifie également rendre quelqu'un bête, c'eſt-à-dire, ſtupide, & le devenir; mais il n'eſt en uſage que dans le ſtyle familier.

ABHAL, ſ. m. Fruit d'une eſpéce de Cyprès oriental, & de la groſſeur de celui de notre Cyprès, qui paſſe pour un excellent Emmenagogue, & qu'on employe auſſi pour faire ſortir, du ſein des femmes, les fœtus morts.

AB HOC, & Ab hac. Expreſſion latine, adoptée pour ſignifier, *à tort & à travers*, *ſans ordre*, *ſans raiſon*.

ABHORRER, v. a. latin, qui ſignifie, haïr beaucoup, avoir beaucoup d'averſion.

ABIB, ſ. m. Ce mot, qui ſignifie en Hébreu des épis de bled verd ou des

fruits frais, étoit le nom du premier mois de l'année ecclésiastique des Juifs, & répondoit à une partie de notre mois de Mars & d'Avril. C'étoit dans ce mois que le bled meurissoit en Judée. On lui donnoit quelquesfois aussi le nom de *Nisan*, qui avoit été le septiéme mois de l'année avant que les Israëlites fussent sortis de l'Egypte, mais qui fut ensuite compté le premier par un ordre exprès de Dieu, du moins dans le calcul eclésiastique, car le premier mois de l'année civile se nommoit *Tizri*.

ABJECT, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *vil*, bas, méprisable.

ABJECTION, s. f. Vivre dans l'abjection, c'est-à-dire, dans la pauvreté, l'abbaissement & la misere.

ABIENA, s. f. Nom d'une Déesse, qui présidoit parmi les Romains à la bonne ou à la mauvaise fortune.

ABIGEAT, s. m. lat. Ancien termes de Jurisprudence, qui signifioit le larcin d'un troupeau de bétail.

AB-INTESTAT. Terme de Jurisprudence. On appelle *héritier ab-intestat*, l'héritier naturel d'un homme qui est mort sans avoir pourvû à sa succession par un testament.

ABJURATION, s. f. lat. Renoncement solemnel à quelqu'opinion ou à quelque parti. On applique particuliérement ce mot à ceux qui quittent une religion pour en embrasser une autre. *Il a fait son abjuration.* Dans les anciens usages d'Angleterre, *abjuration* signifioit le bannissement volontaire d'un homme qui sortoit de l'Isle à perpétuité; ce que la loi permettoit expressément aux criminels, lorsqu'ils s'étoient retirés dans une Eglise, ou un cimetiere, après un crime qui méritoit la mort. Cette loi dura dans toute sa force depuis le regne d'Edouard le Confesseur jusqu'à la réformation, c'est-à-dire, l'espace d'environ cinq cens ans. Le coupable, qui avoit ainsi recours aux aziles ecclésiastiques, en étoit quitte pour confesser son crime aux Juges & pour *abjurer* le Royaume. On lui donnoit ensuite une croix, qu'il étoit obligé de porter à la main pour se rendre au port par lequel il devoit sortir des Etats du Roi. Cet abus fut encore porté plus loin; car l'abjuration du Royaume fut restrainte par degrés à l'abjuration civile, qui consistoit à promettre de demeurer perpétuellement dans le lieu eclésiastique où l'on s'étoit retiré. Quantité de criminels, jouissant des privileges de leur azile, en sortoient pour voler & piller, & vivoient en sûreté lorsqu'ils y pouvoient rentrer avec leur proie.

ABJURER, v. act. C''est-à-dire, *désavouer* solemnellement quelque chose, y renoncer par un serment. Ce mot vient du latin.

ABLAB, s. m. Arbrisseau d'Egypte, dont les rameaux s'étendent comme la vigne. Il porte, deux fois l'année, une espéce de feves d'un noir rougeâtre, dont les Egyptiens se nourrissent, & dont on vante les propriétés contre la toux & la rétention d'urine. On prétend qu'il subsiste un siécle, & que ses feuilles, qui ressemblent à celles de nos feves de Turquie, sont toujours vertes.

ABLAIS, s. m. Mot en usage dans quelques Provinces de France, pour signifier la dépouille des bleds. Il paroît venir d'*Ablata*, mot latin qui signifie *choses emportées*.

ABLAQUE. Nom adjectif, que les François donnent à la soie Ardassine, qu'on tire de Perse par la voie de Smyrne. Soies Ablaques. On ne trouve nulle part l'origine de ce nom. *Voyez* ARDASSINE.

ABLATIF, s. m. Sixiéme cas de la Déclinaison des Noms, dans les Méthodes de Grammaire.

ABLATIF ABSOLU, se dit, à l'exemple des Latins, d'une locution détachée & indépendante qui n'est régie de rien, telle que *tout bien considéré*, *vu l'état des choses*, &c.

ABLE, s. m. Poisson de riviere qui s'appelle aussi *Ablette*, dont l'écaille sert à la composition d'un vernis blanc, avec lequel on contrefait les perles. Il a le ventre blanc & le dos vert. Sa grandeur est d'environ celle du doigt.

ABLEGAT, s. m. lat. Nom qu'on donne en quelques endroits, au Sub-

ſtitut ou au Vicaire d'un Légat Apoſtolique.

ABLERAT, ſ. m. Filet de pêche, qui ſert à prendre de petits poiſſons, ſur-tout des ables. On l'attache au bout d'une perche, & ſa forme eſt quarrée.

ABLUER, v. a. lat. Terme d'Ecriture. On dit abluer un parchemin, abluer des caractères écrits, lorſqu'en paſſant legérement, ſur le parchemin ou ſur le papier, de la noix-de-galle broïée dans du vin blanc & diſtillée au feu, on fait revivre l'écriture à demi effacée.

ABLUTION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'action de laver, de nettoyer ou de purifier quelque choſe. Les Juifs & les Mahometans ſe purifient le corps par des *Ablutions*. On appelle Ablution l'eau & le vin que les Prêtres prennent à la Meſſe, pour ſe nettoyer les doigts après la Communion. Autrefois, dans les grandes cérémonies, le Prélat officiant nommoit des perſonnes de la premiere dignité pour lui préſenter les Ablutions de la Meſſe. En termes de Pharmacie, on appelle Ablution la préparation qui ſe fait d'un médicament en le lavant dans l'eau ou dans quelque autre fluide, pour le purger de ſes impuretés naturelles.

ABNEGATION, ſ. f. Mot en uſage dans la vie ſpirituelle, pour ſignifier le renoncement à quelque choſe de cher. *Abnegation de ſoi-même & des biens ſenſibles*. Il vient du latin.

ABNOUS, ſ. m. Nom d'un poiſſon vorace, dont l'écaille eſt d'un beau jaune doré, & qui fait la guerre à l'Aquador.

ABOLIR, v. act. ABOLITION. Mots tirés du latin, qui ſignifient la ceſſation de quelque choſe, ſoit par une deſtruction violente, ſoit par l'effet du temps, ou le défaut d'uſage. *L'abolition des loix. Un Temple, un Culte aboli. Abolir une Coutume.*

ABOMINATION, ABOMINABLE. Mots qui appartiennent proprement à la Religion, ſuivant leur origine latine, pour exprimer quelque choſe de fort criminel ou de fort impur, c'eſt-à-dire, extrêmement déteſtable.

ABONDANCE, ſ. f. Terme qui ſignifie, dans les Colleges, du vin mêlé de beaucoup d'eau, tel qu'on le donne aux Penſionnaires.

ABONDER, v. n. latin. Abonder en ſon ſens, eſt une expreſſion tirée de St Paul, qui s'en eſt ſervi en bonne part; au lieu que dans notre langue, elle ſignifie, être trop rempli de ſoi-même, ou faire trop de fond ſur ſes propres lumieres.

ABONDER, v. n. lat. Avoir en quantité, en abondance. *Abonder*, en ſon ſens, c'eſt être trop attaché à ſon propre ſentiment.

ABONNER, v. act. S'abonner avec un Marchand pour le prix d'une choſe, c'eſt convenir d'un prix conſtant & indépendant des événemens caſuels. Le Marchand y trouve ſon compte par la durée, & l'acheteur par la qualité du prix qui eſt ordinairement médiocre. On *s'abonne* aux Spectacles, & pour toute dépenſe qui ſe renouvelle ſouvent.

ABORDER, v. act. Terme de Marine & de Fauconnerie. Dans le premier ſens, on dit *aborder un vaiſſeau de bout au corps*, pour ſignifier mettre l'éperon dans le flanc d'un vaiſſeau. *Deux vaiſſeaux s'abordent de franc étable*, c'eſt-à-dire, que s'approchant en droite ligne ils s'enferrent par leurs éperons. *Aller à l'abordage*, ſignifie s'approcher d'un vaiſſeau ennemi, le heurter, y jetter le grapin pour ſe donner le moyen d'y entrer & de l'enlever. En Fauconnerie, on dit *aborder la remiſe ſous le vent*, lorſqu'on s'approche d'une haie où l'oiſeau a forcé une perdrix de ſe réfugier.

ABORIGENES, ſ. m. Terme venu du latin, qui ſignifie les premiers habitans, les habitans naturels d'un pays, par oppoſition aux colonies & aux nouvelles races qui viennent s'y établir. Ce titre étoit fort reſpecté parmi les Anciens. C'étoit auſſi le nom particulier de certains peuples de l'Italie, dont l'origine étoit inconnue, & qui ſe prétendoient immédiatement deſcendus des Dieux.

ABORTIF, adj., tiré du latin, qui ſe dit, non-ſeulement de ce qui

naît avec quelque violence, soit avant le temps, soit contre l'ordre de la nature, ou qui manque par conséquent, ou de vie, ou de force, en naissant; mais encore de ce qui a la vertu de causer l'avortement. Un enfant est abortif lorsqu'il naît avant le septiéme mois.

ABOUCHER, v. a., formé de bouche. *Aboucher* deux personnes, c'est les mettre en état de se parler en particulier. On dit aussi s'aboucher avec quelqu'un. *Abouchement* est le substantif. En langage d'art, on dit de deux tuyaux qui se rencontrent, pour l'écoulement ou la communication de quelque liqueur, qu'ils sont abouchés l'un à l'autre.

ABOUCHOUCHOU, s. m. Nom d'une sorte de drap de laine, qui se fabrique particuliérement dans les trois Provinces de Languedoc, de Provence & de Dauphiné, & de l'espéce de ceux qui se transportent au Levant par la voie de Marseille.

ABOUGRI, *ou* RABOUGRI, adj. On appelle ainsi ce qui n'a pas une forme heureuse dans son espéce. On dit *un petit Rabougri*, en parlant d'un petit homme mal fait, *un arbre*, ou *du bois abougri.*

ABOUMENT, s. m. Terme de Menuiserie. *L'assemblage d'aboument* est celui dont la plus grande partie est quarrée, & le reste à *onglet.*

ABOUNA, s. m. Titre, ou nom, que les Relations donnent à l'Evêque Jacobite d'Ethiopie.

ABOUQUEMENT, s. m. ABOUQUER. Termes qu'on employe dans les Salines, & qui signifient une addition de nouveau sel sur le vieux.

ABOUT, s. m. Les Charpentiers donnent le nom d'About à l'extrêmité de toutes les piéces qu'ils ont employées.

ABOUTE', adj. Terme de Blazon. On dit *aboutées en cœur*, de quatre hermines, dont les bouts se répondent & se joignent en croix.

ABOUTIR, v. act. Ce verbe, outre sa signification commune, est employé par les Plombiers dans ce sens: *aboutir une corniche*, ou quelque autre saillie de sculpture, c'est la revêtir de tables minces de plomb. Quelques-uns disent *amboutir.* Les Chirurgiens se servent d'*aboutir*, pour signifier qu'un aposthume ou un abscès approche de la suppuration. *Il est prêt d'aboutir.*

ABOYEUR, adj. Terme de Chasse. On appelle *Aboyeurs* une espece de chiens qui aboyent à la vûe du sanglier, mais qui n'en approchent point.

ABRA, s. m. Monnoie d'argent Polonoise, de la valeur d'environ treize sols & demi de France. Elle a cours dans tous les Etats du Grand-Seigneur, sur le pied d'un quart d'Asselani, ou Aslani, qui n'est que le Daller ou Piastre de Hollande.

ABRACADABRA, adj. Caractere ou charme auquel on attribuoit anciennement des vertus magiques pour guerir diverses maladies, & particulierement la fievre, en les portant, autour du cou écrit, dans cette forme.

ABRACADABRA
ABRACADABR
ABRACADAB
ABRACADA
ABRACAD
ABRACA
ABRAC
ABRA
ABR
AB
A

ABRAHAM, s. m. Nom d'homme, qui signifie *Pere d'une multitude*, & nom d'un Patriarche qui s'étoit d'abord nommé *Abram*, c'est-à-dire, *glorieux.* L'Historien Joseph prétend qu'il apprit aux Egyptiens l'arithmétique & l'astronomie.

ABRAXAS, s. m. Basilides, qui vivoit au second siecle, du temps de l'Empereur Adrien, prétendoit que ce mot renfermoit de grands mysteres, parce que les sept lettres dont il est composé, formoient en grec le nombre de trois cens soixante-cinq, qui est celui des jours de l'année. Il appelloit Dieu de ce nom, & lui attribuoit autant de vertus qu'il y a de jours dans l'an. C'est apparemment de-là qu'est venu le mot d'Abracadabra, & l'idée que la superstition y

faisoit attacher. Les Basilidiens étoient d'ailleurs des hérétiques, qui croïoient que Jesus-Christ n'avoit été qu'un fantôme envoyé sur terre par *Abraxas.*

ABREGE', s. m. Terme d'Organiste. C'est une certaine réduction des touches du clavier, qui fait que chaque touche se rapporte à chaque soupape des sommiers; quoique la longueur des touches & des sommiers soit fort inégale. Il arrive delà qu'une marche du clavier fait souvent parler un tuyau fort éloigné. C'est une des grandes perfections de l'orgue, que les Abregés soient bien faits.

ABREGER, v. a. lat. En langage Feodal, abreger un Fief, c'est le diminuer, en éteindre, en amortir une partie. On abrege un Fief, en le démembrant de quelque maniere que ce soit.

ABREVIATION, ABREVIATEUR, lat. L'écriture par abreviation se fait communément en retranchant de chaque mot quelques lettres, dont on se fait une habitude de reconnoître la supression. Les Romains avoient un art particulier d'abreviation, par des caracteres propres, dont Gruter a publié une grande partie. Les Anglois ont aussi des caracteres particuliers pour le même art. *Abreviateur* signifie, en termes de Banque, un Officier du second Banc de la Chancellerie de Rome, qui dresse avec des mots abregés la minute des Bulles, &c.

ABREUVER, v. act. On a transporté l'usage de ce mot, qui signifie proprement faire boire, à tout ce qui se remplit de quelque fluide; ainsi la terre s'abreuve d'eau par la pluie, le papier s'abreuve d'encre, le bois s'abreuve de vernis, &c.

ABREUVOIR, s. m. Outre les lieux où l'on fait boire les bestiaux, on donne ce nom à certaines ouvertures que les Maçons laissent entre les joints des grosses pierres, pour y faire entrer du mortier.

ABRI, s. m. Terme de Marine, qui signifie A couvert du vent. On dit aussi, A l'abri du soleil, & de toutes sortes d'incommodités physiques & morales. Il vient du latin.

ABRICOT, s. m. Outre le fruit commun de ce nom, il s'en trouve un autre, en Amerique, que les Espagnols nomment Mammet, & les François *Abricot*, quoique ce nom ne lui convienne que par la couleur de sa chair. L'arbre qui le porte, & qui se nomme Abricotier, est d'une grandeur & d'une beauté singuliere. On en distingue deux sortes; l'un mâle, & qui fleurit sans rapporter, & l'autre femelle, qui rapporte deux fois l'année, comme la plûpart des arbres de l'Amerique. Le fruit est presque rond, de differentes grosseurs, depuis trois pouces jusqu'à sept de diametre. Il a deux ou trois noïaux fort durs. On le mange par tranches avec du vin & du sucre, & l'on en fait aussi des pâtes & des marmelades. Celui qui n'a qu'un noïau, produit sûrement un arbre femelle.

ABRITE', adj., dont l'usage est borné aux jardins. Des fruits bien abrités, c'est-à-dire, à l'abri du vent & du froid.

ABRIVENT, s. m. Terme de guerre, formé de vent & d'abri. On donne ce nom à des paillasses qu'on employe quelquefois pour mettre les soldats à l'abri du mauvais temps dans le chemin couvert.

ABROGATION, s. f. ABROGER, v. act. Ces termes, qui sont latins dans leur origine, s'employent particuliérement pour les loix & les usages. Abroger une loi, c'est la casser, lui ôter sa force.

ABROHANI, s. m. Nom d'une espece de mousseline blanche des Indes Orientales, qu'on appelle aussi Mallemolle, & dont la piece a seize aunes de long sur sept ou huit de large.

ABROTANOIDE, s. f. gr. Plante maritime & pierreuse, qui croît sur les rochers, & qui tire son nom de sa ressemblance avec l'Aurone femelle.

ABROTONNE, *ou* AURONE, s. f. Plante fibreuse & odoriferante, qui craint le froid, & qui aime une terre maigre & seche. On distingue l'Abrotonne mâle & l'Abrotonne femelle.

ABROUTI, adj., formé de *brou-*

ter, qui se prend en termes d'eaux & forêts, à peu près dans le même sens qu'abougri ou rabougri, pour des arbres mal-faits, dont on suppose que les bourgeons ont été broutés par les bestiaux.

ABRUPTO, (*ab Abrupto.*) Expression latine qui s'est introduite dans la langue françoise, pour signifier quelque chose qui commence brusquement & sans préparation.

ABRUTIR, v. a. lat. Rendre stupide, comme l'est une bête brute. *Abrutissement* est le substantif, & signifie stupidité causée par quelque accident, tel que certains excès, qui appesantissent le corps ou qui épuisent les forces.

ABSCEDER, ABSCEDE', latin. Termes de Chirurgie, formés d'abscès, pour signifier ce qui tourne ou ce qui est déja tourné en abscès & en pourriture.

ABSCISSE, adj. lat. Ligne géométrique qui est relative à la ligne *ordonnée.* Elle fait la partie du diametre d'une courbe, qui est comprise entre l'extrêmité où ce diamétre coupe la courbe, & une ordonnée à ce même diametre.

ABSIDE, Terme de Géometrie, qui est le nom d'une ligne tirée dans une ellipse.

ABSIDES, s. m. Terme d'Astronomie qui signifie ensemble l'apogée & le perigée d'une planete, c'est-à-dire son lieu le plus éloigné & le plus proche de la terre.

ABSINTHE, s. m. Plante médicinale, si amere, comme son nom l'exprime en grec, qu'on lui compare tout ce qui est capable de jetter de l'amertume dans la vie, c'est-à-dire, de la rendre triste & fâcheuse. Il y a quatre sortes d'Absinthes, le santonique, le marin ou le *scriphium*, le grand & le petit pontique. L'absinthe a d'excellentes propriétés contre plusieurs maladies.

ABSOLU, adj. lat. Ce mot a diverses significations. Proprement il signifie ce qui est libre & indépendant de tout pouvoir & de tout être. Dans cette acception il ne convient qu'à Dieu. Mais il est restraint à plusieurs autres sens. Une *idée absolue* est celle qui peut être considérée sans aucune relation, comme celle de l'homme en général; au lieu que celle de créature, de pere, de fils, &c. sont des idées relatives. Un Roi exerce le pouvoir absolu, lorsqu'il gouverne par sa seule volonté, & qu'il n'a pas pour frein la Constitution de l'Etat. *Absolu*, en matiere de prédestination, est opposé à *conditionel.* En Mathématiques, un nombre *absolu* est la quantité connue qui occupe le côté d'une equation, & qui est le rectangle ou le solide dont il faut trouver la racine. En Astronomie, une équation absolue est la somme des équations optiques & excentriques. En Grammaire, l'ablatif absolu est une partie de la phrase qui ne gouverne rien & qui n'est pas gouvernée, quoiqu'elle soit nécessaire pour l'intelligence du sens. On comprendra mieux la force du mot *absolu* par son origine: le mot latin signifie ce qui est délié & séparé; de-là vient *absolution*, qui signifie l'acte de pardonner, de délier, de dispenser d'une peine ou d'une loi.

ABSOLUTION, s. f. Outre la signification commune, qui est la rémission des péchés par les Prêtres, ce mot signifie, dans le Breviaire, une certaine priere que l'Officiant récite à Matines, & quelques prieres qui ne sont en usage que pendant le Carême. On donne le même nom aux cérémonies que l'on fait sur le corps des Princes à leur enterrement, telles que les aspersions d'eau-benite, les encensemens, &c. On appelle *Absoute* une Absolution générale, & le discours qui se fait pour y préparer le peuple.

ABSORBE', se dit d'un homme profondément appliqué à quelque chose. *Absorption* est l'action d'absorber, d'engloutir.

ABSORBENT, s. m. Certains remedes qui par leur douceur & leur porosité, émoussent la pointe des humeurs aigues & piquantes. Tels sont la poudre de corne de cerf, de pattes d'écrevisse, de corail, &c. On appelle aussi absorbens, certains vaisseaux

par lesquels se fait la pénétration des liquides au travers de quelque partie solide.

ABSOUTE, s. f. Terme Ecclésiastique, qui se dit d'une cérémonie du Jeudi-Saint, où l'Evêque donne l'Absolution au peuple.

ABSTEME, s. m. purement latin, qui signifie celui qui s'abstient, mais qu'on applique particulierement à ceux qui s'abstiennent de vin & d'autres liqueurs fortes.

ABSTEME, s. m. lat. Terme d'Histoire Ecclésiastique, qui se disoit de ceux qui en communiant ne pouvoient boire de Vin, & que l'Eglise dispensoit de la participation au Calice en leur distribuant l'Eucharistie sous la seule espece du Pain.

ABSTENIR. En termes d'Acte & de Greffe, on dit, d'un héritier naturel, qu'il s'*abstient*, pour dire qu'il ne prend point la qualité d'héritier.

ABSTERGER, v. ABSTERSIF, adj. lat. Les Médecins nomment abstersive, une purgation qui nettoye les intestins, & les Chirurgiens disent absterger une plaie, pour dire la nettoyer. L'*Abstersion* est l'effet des remedes abstergens.

ABSTINENCE, s. f. En termes Ecclésiastiques, c'est la privation de quelque chose d'agréable, par des vûes de religion. En Médecine, c'est l'usage modéré de quelque liqueur ou de quelque aliment.

ABSTINENS, s. m. Espece d'Hérétiques, rejettons des Gnostiques & des Manichéens, qui furent ainsi nommés parce qu'ils renonçoient au mariage & à l'usage des viandes, qu'ils regardoient comme l'ouvrage du diable.

ABSTRACT, s. m. Ce mot, qui est opposé à *Concret*, signifie quelque qualité ou quelque mode qu'on détache de son sujet par la pensée. Ainsi la figure d'un corps est un abstract, quand on la considere en elle-même sans aucune attention au corps; les nombres, lorsqu'on recherche leurs propriétés, sans application à l'argent, aux hommes, aux marchandises, &c.

ABSTRACTION, s. f. Est un mot qui vient de la même source, & qui s'employe dans un sens plus étendu pour signifier l'action de l'esprit qui s'attache fortement à une chose, comme si elle n'avoit de rapport à rien. De-là vient aussi *abstrait*, qui se dit également des choses & des personnes. Un homme *abstrait* est celui dont l'attention se fixe sur un objet, avec une espece d'oubli pour tout le reste; ce qui le rend peu propre au commerce de la société. Des matieres *abstraites* sont des sujets de méditation qui demandent toute l'attention de l'esprit, parce que les sens n'y ont aucune part.

ABSTRUS, adj. Difficile, obscur, qui ne se comprend point aisément.

ABSURDE, adj. Contraire au sens commun, directement opposé à la vérité. Ce terme est fort en usage dans les Mathématiques, où la démonstration se fait quelquefois en montrant l'absurdité de la proposition contraire à celle qu'on veut établir.

ABSUS, s. m. Herbe d'Egypte, dont les fleurs sont blanches & d'un jaune pâle. Sa hauteur est d'environ quatre doigts, & ses feuilles ressemblent à celles du triolet.

ABUCEO, s. m. Poids du Royaume de Pegu, & qui contient douze Teccalis & demi. Deux Abuceos font le Gire. Deux Gires font une demi Brize, & la Brize pese cent Teccalis, c'est-à-dire, deux livres cinq onces, poids fort, ou trois livres neuf onces, poids leger de Venise.

ABUS, s. m. C'est le mauvais emploi d'une bonne chose, ou un emploi contraire à son usage naturel. *L'appel comme d'abus* est un droit établi en France d'appeller des sentences Ecclésiastiques au Tribunal séculier, sous prétexte de l'abus que les Supérieurs Ecclésiastiques ont pû faire de leur autorité.

ABUTILLON, s. m. Nom d'une plante, dont on croit la graine fort bonne contre la gravelle.

ABYSME, ABIME, s. m. Profondeur qui ne peut être mesurée. L'Ecriture - Sainte donne ce nom à l'enfer, à la mer, & au cahos, qui au commencement du monde étoit

couvert de tenébres ſur leſquelles l'Eſprit-Saint ſe promenoit. En terme de blazon l'*Abyſme* eſt le centre de l'écu ; mais c'eſt ſeulement lorſque l'écu eſt rempli de pluſieurs pieces ou figures qu'on ſuppoſe en relief, & au milieu deſquelles une plus petite eſt abimée , comme le bâton alezé de Bourbon. *Aby'me* eſt auſſi en uſage parmi les Chandeliers, pour ſignifier un vaiſſeau en forme de priſme renverſé, dans lequel ils fondent leur ſuif & trempent leur mêche.

ACABIT , ſ. m. Bonne ou mauvaiſe nature d'une choſe.

ACACALIS, ſ. m. Fruit d'Egypte qui reſſemble à la graine du *Tamaris* ; il croît ſur un arbriſſeau. Entr'autres propriétés, on lui attribue celle d'éclaircir la vue.

ACACIA , ſ. m. Arbre dont on fait de belles allées dans les jardins. Il eſt épineux, ſa feuille eſt menue, & ſes fleurs, qui ſont blanches, rendent une odeur fort agréable. On diſtingue un autre Acacia , de la ſemence duquel on tire un ſuc, qui porte le nom de ſuc d'Acacia, & qui entre dans la compoſition de la Thériaque.

ACADEMIE , ſ. f. gr. Nom du lieu où Platon enſeignoit la Philoſophie dans un fauxbourg d'Athenes. On l'a donné depuis à tous les lieux où les gens de Lettres & les Artiſtes s'aſſemblent pour leurs exercices. Il s'eſt formé quantité d'Académies en Europe, ſur-tout en France & en Italie. Celles d'Italie ſont diſtinguées par différens noms.

ACADEMISTE, ſ. m. Eleve d'une Académie où l'on apprend à monter à cheval, à danſer, & d'autres exercices du corps. On appelle *Académiciens* ceux qui compoſent les Académies inſtituées pour le progrès des Sciences & des Arts.

ACAJOU , ſ. m. Arbre de l'Amérique , dont la feuille reſſemble à celle du frêne , & l'écorce à celle du chêne. Il devient ſi haut & ſi gros , que de ſon tronc on compoſe des canots tout d'une piéce, longs de quarante pieds ſur cinq ou ſix de largeur. Il pourrit difficilement dans l'eau, & jamais les vers ne s'y attachent. Au milieu de ſes fleurs, qui forment de grands bouquets, il porte une eſpece de gland, dont les perroquets ſe nourriſſent, & qui donne le goût de l'ail à leur chair. Il y a différentes eſpeces d'Acajous, les unes qui portent du fruit, d'autres ſteriles.

ACANACE' , adj. grec. Toute plante épineuſe, eſt du genre Acanacé.

ACANTHABOLE, ſ. m. , grec. Nom d'un inſtrument de Chirurgie, qui reſſemble à des pincettes, & dont on ſe ſert pour enlever les eſquilles d'os caſſés, les épines, & tout ce qui ſe trouve d'étranger dans une plaie. On nomme auſſi Acanthabole les petites pincettes qu'on employe pour arracher le poil.

ACANTHE, ſ. f. Plante, à laquelle on donne auſſi le nom de *Branche urſine*. La hauteur de ſa tige eſt d'environ deux coudées, ſa tête ſe forme en houpe , & ſes feuilles qui ſont plus larges & plus longues que celles des laitues , diminuent vers ſa cime. Elles ſervent à divers uſages de la Médecine. En Architecture , on nomme Acanthe, un ornement de la figure de cette plante, qui appartient à l'ordre Corinthien. *Un chapiteau taillé à feuilles d'Acanthe.*

ACAPALTI, *ou* ACAPATHI , ſ. m. Plante qui produit le poivre long dans la nouvelle Eſpagne. Ses feuilles reſſemblent à celle du poivre blanc , mais ſont plus longues & plus aigues ; l'odeur en eſt forte, & le goût âcre & piquant.

ACARE , ſ. m., grec. Nom d'un très-petit animal , qui a huit pieds , & qui eſt engendré de l'œuf d'une mouche commune, en laquelle il ſe change , conſervant toujours tant de petiteſſe qu'on peut à peine l'appercevoir.

ACARER , v. a. Ancien terme de Palais, tiré de l'Eſpagnol, qui ſignifie confronter. On *Acare* les témoins à un criminel. *Acariation* étoit le ſubſtantif.

ACARIATRE, adj. Ce mot, qui ſignifie fantaſque, revêche, bizarre,

s'est formé, suivant quelques-uns, du nom de St Acaire, auquel on fait des Neuvaines pour être guéri de cette fâcheuse humeur. D'autres le font venir d'un mot grec, qui signifie désagréable.

ACARNAN, *ou* ACARNE, s. m. Poisson de mer, à peu près de la figure & de la grandeur du Rouget, mais blanc & couvert d'écailles. On lui attribue la vertu de purifier le sang, & d'exciter l'urine.

ACATALEPTIQUE, s., grec. Nom d'une ancienne Secte de Philosophes qui doutoient absolument de tout, jusqu'à prétendre qu'il est impossible d'acquerir aucune connoissance certaine; plus outrés par conséquent que les Sceptiques & les Pyrrhoniens, qui admettoient la certitude sur certaines choses.

ACATISTE, s. f., grec. Nom d'une fameuse Fête de Constantinople, qui se célébroit les Samedis à l'honneur de la Vierge, & pendant l'Office de laquelle on se tenoit debout, suivant la signification du mot. L'Hymne qu'on chantoit se nommoit aussi Acatiste.

ACCAPARER, v. a. Mot d'origine obscure, qui signifie amasser, mettre en réserve, & qui ne s'employe qu'en mauvaise part, pour ceux qui enlevent tout ce qu'ils trouvent d'une espece particuliere de marchandises, dans le dessein de la vendre plus cher après l'avoir rendue plus rare. *Acaparement* est le substantif, & se prend dans le même sens.

ACCASTILLAGE, s. m. Terme de Marine, pour signifier les châteaux qui sont sur l'avant ou sur l'arriere des vaisseaux. On appelle un vaisseau accastillé, celui qui a un château sur son avant & un autre sur son arriere.

ACCEDER, v. n. lat. Terme de négociation. Accéder à un traité, c'est y entrer, s'y joindre par quelque engagement.

ACCELERATEUR, s. m. latin. Terme d'Anatomie, qui se dit de quelques muscles, dont l'office est d'accélerer la sortie de l'urine. On dit, en Physique, force, vertu, *Acceleratrice.*

ACCELERATION, s. f. ACCELERER. Termes de Physique qui signifient des augmentations de vitesse. Ces deux mots ont été reçus dans le langage ordinaire.

ACCENT, s. m. lat. Un ton, une maniere de parler ou de rire, qui est propre à chaque nation, & même à chaque province du même pays. *L'accent Normand, l'accent Provençal.* En Rhétorique, l'accent, ou le ton, signifie une certaine maniere de prononcer, qui donne à l'expression un sens tout opposé à celui qu'elle présente; ainsi la maniere dont on prononcera, *cet homme est fort savant*, fera comprendre qu'il est d'une ignorance extrême, & formera la figure qui s'appelle *ironie.* Les Grammairiens employent des accens dans l'écriture, c'est-à-dire, de petites marques sur les voyelles, qui servent à faire connoître leur nature. L'accent aigu signifie qu'il faut lever la voix, & se marque ainsi (´). L'accent grave marque qu'il faut baisser la voix, & sa figure est (`). Le circonflexe les réunit tous deux sous cette forme (^). On l'appelle aussi chevron brisé. L'accent long & le bref, appartiennent proprement à la Poësie, dans les langues où la distinction des voyelles longues ou breves, établie pour chaque mot, sert à la mesure des pieds. La marque du premier est (-), & celle du second (˘). L'apostrophe (') est aussi une espece d'accent qui marque le retranchement d'une voyelle lorsqu'elle en précéde une autre. Ainsi l'on écrit *l'oiseau*, au lieu de *le oiseau*, pour signifier que la voyelle *e* est retranchée dans l'article *le. Accentuer* & *accentuation* expriment l'emploi des accens.

ACCEPTION & ACCEPTATION, s. f. lat., sont deux mots dont le sens est différent, quoiqu'ils viennent de la même source. *Acception de personne*, signifie grace, faveur, préférence, accordée à quelqu'un sans qu'il l'ait méritée par ses actions. *Dieu ne fait point d'acception de personne.* Acceptation signifie simplement l'action de celui qui accepte quelque chose. *L'acceptation d'un présent.*

ACCE'S, ſ. m. lat. Liberté ou permiſſion d'approcher d'une perſonne ou d'un lieu. *Un accès libre. Un accès difficile.* Accès ſe dit auſſi de l'arrivée de quelque maladie ſimple ou périodique. *Un accès de fiévre*, de frénéſie, &c. Dans les Conclaves, Accès ſe dit de la jonction d'une ou de pluſieurs nouvelles voix à celles qui ont été déja données à quelqu'un.

ACCESSION, ſ. f. lat. Ce qui ſurvient de plus, ce qui augmente quelque choſe. *Acceſſion de droit. Acceſſion de richeſſe, d'héritage*, &c. Acceſſion ſe dit auſſi ſimplement pour arrivée : *L'acceſſion au trône.*

ACCESSIT. Terme d'Académie & de Collége, pour exprimer ce qui approche du premier degré de la gloire ou de la récompenſe. C'eſt un mot latin qui ſignifie, *il s'eſt approché*. On dit de quelqu'un, il a obtenu le premier, le ſecond *acceſſit*.

ACCESSOIRE, ſ. m. Ce qu'on ajoûte ou qu'on joint à quelque choſe, mais qui n'appartient point au fond. On diſtingue *le principal & l'acceſſoire.*

ACCIDENT, ſ. m. Outre la ſignification commune de *hazard*, ou *d'événement fâcheux*, ce mot ſignifie en Médecine, *ſymptôme*, c'eſt-à-dire, ce qui ſurvient de nouveau à l'état d'un malade. En Philoſophie, il ſignifie les qualités d'un corps qui ne lui ſont point eſſentielles, & qui peuvent changer ſucceſſivement, telles que la forme, la couleur, la ſaveur, &c. *Accidentel* eſt l'adjectif.

ACCISE, ſ. f. Taxe qu'on leve dans les Provinces-Unies, ſur le vin, la biere, & d'autres proviſions.

ACCISME, ſ. m. Terme proverbial, auquel on fait ſignifier un refus diſſimulé des choſes qu'on deſire le plus. On le fait venir d'une ancienne femme, nommée *Aco*, qui n'exprimoit ſes deſirs que par des refus.

ACCLAMATION, ſ. f. lat. Témoignage public de joie ou d'applaudiſſement, par des cris & d'autres marques.

ACCLAMPER, v. act. Terme de Marine. *Acclamper un mât*, c'eſt le ortifier par diverſes piéces de bois.

ACCOINTANCE, ſ. f. Mot ancien qui ſignifie *liaiſon familiere*, & qui eſt encore en uſage dans le ſtyle badin.

ACCOISEMENT, ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit calme, & qui ne s'eſt conſervé qu'en Médecine. *L'Accoiſement des humeurs.* On a dit auſſi *Accoiſer* & *Accoiſé*, dans le même ſens.

ACCOLADE, ſ. f. Ancien terme de Chevalerie. Le Prince qui créoit des Chevaliers, leur *donnoit l'Accolade*; c'eſt-à-dire, qu'en leur mettant le baudrier & la ceinture dorée, il les baiſoit à la joue gauche, & prononçoit cette bénédiction : Au nom du Pere, & du Fils, & du ſaint Eſprit. Enſuite il leur donnoit un petit coup du plat de l'épée ſur l'épaule.

ACCOLE', adj. Terme de Blazon, qui a divers ſens. 1°. On dit *deux écus accolés*, pour ſignifier qu'ils ſont joints ſous une même couronne, comme les écus de France & de Navarre; *des macles, des lozanges accolées*, lorſqu'elles ſe touchent du flanc ou de la pointe. 2°. *Des animaux accolés*, lorſqu'ils ont des couronnes paſſées par le cou. 3°. Des clés, des maſſes, des bannieres *accolées*, lorſqu'elles ſont paſſées en ſautoire derriere l'écu. 4°. On appelle auſſi accolé ce qui eſt entortilé à quelque choſe, comme un ſerpent à une colomne, ou un ſep de vigne à ſon échalas.

ACCOLER, v. act. On dit en termes de charpente, *accoler* deux piéces de bois; en termes de Vigneron & de Jardinier, *accoler la vigne à l'échalas*, & des branches d'arbres aux eſpaliers. *Accolure* ſe dit dans le même ſens. En termes de Pratique, *accoler des articles*, c'eſt les marquer d'un même trait de plume, lorſqu'on veut faire connoître qu'ils ont rapport au même ſujet.

ACCOMPAGNEMENT, ſ. m. ACCOMPAGNE'. Outre les ſignifications communes, ces mots tiennent rang entre les termes de Blazon. Les *accompagnemens* ſont des ornemens de l'écu, tels que le pavillon, le cimier, les ſupports, &c. Accompagné ſe dit

de quelque piéce honorable, comme la croix, la fasce, &c. qui a d'autres piéces en partitions. On dit aussi d'une perruque, qu'elle accompagne bien le visage; d'un pendant, qu'il accompagne bien ou mal; d'un instrument, qu'il accompagne la voix, &c.

ACCOMPLI, adj. Fini, exécuté, parfait. *Mes volontés sont accomplies. Des prédictions accomplies. Un ouvrage, un mérite accompli.* Remarquez qu'il y a quelque différence entre toutes ces idées.

ACCON, s. m. Nom d'une espece de bâteau plat, dont on se sert pour aller sur les vases, lorsque la mer s'est retirée.

ACCOQUINER, v. a., formé de *coquin*, pour signifier, accoûtumer à quelque chose de libre, qui blesse la sévérité des loix ou de la vertu.

ACCORDE, s. m. Terme de commandement, qui s'employe pour avertir l'équipage d'une chaloupe de nager ensemble.

ACCORDOIR, s. m. Petit marteau dont on se sert pour accorder un claveſſin.

ACCORDS, s. m. En Musique, c'est le rapport des sons dans l'ordre d'une juste harmonie. En termes de Marine, ce sont deux piéces de bois qui soutiennent un vaisseau dans le chantier.

ACCORNE', adj. Terme de Blazon, qui signifie, dans un animal de l'écu, que ses cornes sont d'une autre couleur que lui. Têtes de sable, accornées d'argent. En termes de Fortifications, *Accorné* signifie défendu par un ouvrage à cornes en tenailles.

ACCOSTE', adj. Dans le Blazon, toutes les piéces de longueur, mises en pal ou en bande, s'appellent accostées lorsqu'elles ont d'autres piéces à leurs côtés. En termes de Mer, *accoster* signifie approcher une chose d'une autre. *Accoste à bord*, est un terme de commandement pour obliger un petit vaisseau de s'approcher d'un plus grand.

ACCOTOIR & ACCOUDOIR, s. m. Bord de quelque chose sur lequel on peut appuyer les coudes. S'il est de côté, comme dans un carosse, une chaise à porteurs, un confessional, c'est un *accôtoir*. S'il est par-devant, comme la partie inférieure d'une fenêrre, c'est un *accoudoir*. On donne aussi le nom d'*accoudoirs* aux murs des terrasses & des ponts, sur lesquels on peut s'appuyer. On taille des haies en *accoudoir*. Les Architectes employent ce mot pour signifier tout ce qui peut servir ainsi d'appui.

ACCOUCHEURS, s. m. On appelle *vers Accoucheurs* de petits vers rougeâtres, dont les huitres sont remplies dans la saison où elles sont laiteuses & mal saines, & où elles font leurs œufs. On croit que ces vers facilitent la naissance des petites huitres. Chaque œuf n'est, au microscope, qu'une petite huitre dans sa coquille.

ACCOUER, v. a. Terme de chasse, qui se dit de l'action du Veneur, lorsqu'il joint le cerf pour lui donner le coup au défaut de l'épaule, ou lui couper le jarret. Le Veneur vient d'Accouer le cerf. Le cerf est Accoué.

ACCOUPLER, v. act. Ce mot s'applique à la plûpart des choses qui se joignent ou qu'on joint ensemble, lorsqu'elles ne sont qu'au nombre de deux. Non-seulement on dit *accoupler des chiens, des chevaux, &c. les perdrix s'accouplent, &c.* mais en termes d'Architecture on appelle *colomnes accouplées*, celles qui étant deux à deux s'entre-touchent par leurs bases & leurs chapiteaux.

ACCOUTREMENT, s. m. Vieux mot, qui signifie parure, ajûstement, & qui se dit encore dans le style badin ou familier.

ACCOUVER, v. n. Mot formé de couver. Il est passé en usage de dire d'une poule qu'elle s'accouve, lorsqu'elle commence à couver ses œufs.

ACCRAVANTER, v. a., formé du latin, qui signifie peser trop sur quelque chose, accabler quelqu'un par quelque poids. On disoit autrefois *Aggravanter*, qui touche plus à l'origine du mot.

ACCROCHER, v. act. Terme de mer. On accroche un vaisseau lors-

qu'on y jette le grapin pour aller à l'abordage.

ACCRUES, f. f. Terme de Coûtumes, qui se dit des terrains sur lesquels les branches des arbres d'une forêt s'étendent, & qui, devenant infertiles, font insensiblement partie de la forêt.

ACCULER, v. act. ACCULE', adj. On dit, en termes de Blazon, un *cheval acculé*, pour signifier qu'il est cabré en arriere & sur le cul. En termes d'Artillerie, deux canons sont acculés lorsque leurs culasses sont opposées l'une à l'autre. En termes de Manége, un cheval s'accule lorsque maniant sur les voltes il n'avance point assez dans chacun de ses mouvemens. En termes de Chasse, on dit *acculer un renard*, pour signifier qu'on le pousse à l'extrêmité; & l'on appelle *acculs* les bouts des forêts & des grands bois.

ACCURBITAIRE, adj. lat. Nom de certains vers du corps humain. Quelques-uns nomment ver Accurbitaire, celui qu'on appelle ordinairement *Tænia*, ou le Solitaire.

ACELDAMA, f. m. ou plutôt CHAKELDAM; mot hébreu, qui signifie *héritage ou portion de sang.* Ce mot est devenu commun à toutes les langues du Christianisme depuis le récit d'un Evangéliste, qui nous apprend qu'après que Judas se fût pendu, les Prêtres Juifs acheterent, des trente piéces d'argent qu'ils lui avoient données pour trahir Notre-Seigneur, un champ qui fut destiné à la sépulture des étrangers, & qui porta le nom d'Aceldama. On montre encore ce champ aux Voyageurs. Il est petit & couvert d'une voute, sous laquelle on prétend que les corps qu'on y dépose sont consumés dans l'espace de trois ou quatre heures.

ACEPHALES, f. m. Nom d'une Secte d'Hérétiques qui s'éleverent vers la fin du cinquieme siécle. Ils furent ainsi nommés, parce que, suivant la signification de ce mot grec, ils n'avoient point de Chefs.

ACERABULUM, f. m. Plante qui s'appelle aussi *Umbilicus Veneris*. On attribue à sa graine les mêmes propriétés qu'à la Joubarbe. Cette Plante a les feuilles larges, grosses, épaisses & creuses, à peu près comme une navette d'Eglise, qui sert à renfermer l'encens. De-là vient apparemment son nom. On en distingue deux sortes. Les Médecins appellent *Acerabulum* ou *Acerabule*, la cavité d'un os où s'emboîte la tête d'un autre os.

ACERBE, adj. Terme de Physique, qui signifie quelque chose de plus qu'*acide*, parce qu'outre les parties longues, roides & pointues qui font les acides, il exprime encore que ces parties sont engagées dans un souffre mal développé. Un fruit qui n'est pas mur est *acerbe*.

ACERER, v. act. C'est revêtir le fer d'acier. On dit *acerer un burin*, pour dire, mettre de l'acier à la pointe. *Une flèche acerée. Un couteau aceré.*

ACHE, f. f. Herbe médicinale qui ressemble au persil, ou qui en est une espece. Sa semence est une des quatre semences chaudes mineures, & sa racine une des cinq aperitives majeures. L'Ache royale est une plante, qui pousse une fleur jaune ou blanche.

ACHE'E, f. f., *ou* AICHE. Nom qu'on donne aux vers qu'on employe pour nourrir des oiseaux, ou pour servir d'amorce aux hameçons de pêche.

ACHEMENS, f. m. Ce sont, en termes de Blazon, des lambrequins ou des chaperons d'étoffe découpés, qui enveloppent le casque ou l'écu.

ACHEMINE', adj. On dit, en termes de Manége, qu'*un cheval est acheminé*, pour signifier qu'on a commencé à le dresser; comme on dit qu'il est *achevé*, lorsqu'il est parvenu à bien faire un certain manége.

ACHERON, f. m. Nom d'une Riviere d'Epire, qui se prend poëtiquement pour l'Enfer, parce qu'on suppose, dans la Mythologie païenne, que c'est un des quatre fleuves infernaux; les trois autres étant le Stix, le Cocyte & le Phlegeton. Cette fable est fondée sur ce que l'Epire ayant beaucoup de mines, les ouvriers passoient

l'Acheron

l'Acheron pour se rendre au lieu de leur travail, & qu'il en revenoit peu d'un exercice si pénible. D'ailleurs l'eau, qui est impregnée de vitriol, paroît bleuâtre & jette des vapeurs fort malsaines.

ACHIA, f. f. Canne des Indes Orientales, qui se confit verte, au vinaigre, avec du poivre & diverses épiceries.

ACHILLE'E, f. f. Plante qui est une espece de mille-feuilles, & qu'on prétend souveraine contre les pertes de sang.

ACHIOTI, f. m. Arbre de la nouvelle Espagne, dont la forme ressemble à celle d'un oranger. Ses fleurs ont celle d'une étoile, & leur couleur est un blanc pourprin. Son fruit est de la grandeur d'une petite amande verte, & contient des grains à peu près semblables à ceux du raisin. On tire du feu de son bois comme d'un caillou, & l'on fait de très bonnes cordes de son écorce. Sa semence est utile aux Peintres, qui en forment un beau cramoisi, & aux Médecins par ses qualités froides. Cet arbre est verd toute l'année.

ACHITH, f. m. Espece de vigne de l'Isle Madagascar. Elle donne un fruit, nommé *Voachit*, de la grosseur du raisin verd, qui meurit aux mois de Décembre, Janvier & Février.

ACHORES, f. f. grec. C'est le nom que les Médecins donnent aux croutes de lait, maladie des femmes & des enfans.

ACHOUROU, f. m. Nom d'une espece de laurier d'Amérique, qui s'appelle aussi bois d'Inde. Son bois est rouge & d'une extrême solidité; ses feuilles & son fruit sont aromatiques. On employe les feuilles en décoction, pour fortifier les nerfs & contre l'hydropisie.

ACHTELING, f. m. Mesure allemande de liqueurs. Trente-deux Achtelings font un Heemer, & quatre Sciltems font un Achteling. Les Hollandois ont une mesure des grains, du même nom.

ACICOCA, f. f. Nom d'une herbe du Perou, qu'on fait quelquefois passer pour la fameuse herbe du Paraguay, dont elle a la plûpart des propriétés.

ACIDE, f. m. Terme de Chimie & de Physique, opposé à *alkali*. Dans son origine il signifie proprement une saveur aigre & piquante; mais comme on suppose que la saveur acide est causée par de petites parties longues, roides & pointues, on donne le nom d'acide à tous les sels auxquels on attribue la même figure, par opposition aux sels poreux qu'on nomme *alkali*. C'est l'union de ces deux sels, qui passe pour le principe de toutes les fermentations.

ACIER, f. m. Fer affiné naturellement, ou par diverses opérations du feu & par d'autres ingrédiens qui resserrent ses pores & le rendent plus dur. L'acier de Damas en Syrie, est si fin qu'il coupe le fer sans avoir été trempé. On distingue cinq autres sortes d'acier. L'acier commun, qui se nomme *Soret*, ou *Clameci*, ou *Lamosin*. L'acier de Piémont. L'acier d'Allemagne. L'acier Carme, ou à la Rose, qui vient aussi d'Allemagne & de Hongrie. L'acier de Grain, nommé autrement acier de Motte ou de *Mondragon*, qui vient d'Espagne. *L'acier Carme*, ou *à la Rose*, est le plus fin & le meilleur. On appelle *Acier tiré*, une verge d'acier passée par une Filiere canelée, qui la rend propre à faire des pignons de différens membres, suivant la grandeur de la Filiere.

ACŒMETES, f. m. Nom d'un Ordre Religieux, qui prit naissance à Constantinople en 499. Suivant la signification de ce mot grec, ils passoient la nuit *sans dormir*; parce qu'ils l'employoient à chanter les louanges divines. Ils embrasserent l'hérésie de Nestorius au sixiéme siécle.

ACOLALAN, f. m. Punaise de l'Isle Madagascar, qui devient de la grosseur du pouce, & qui prend alors des aîles. Elle ronge tout ce qu'elle rencontre, sur-tout les étoffes.

ACOLITE, f. m. grec. Terme d'Eglise. L'Ordre d'Acolite est le plus haut des Ordres Mineurs, & donne

droit de servir l'Evêque à l'Autel. La fonction ordinaire des Acolites est de porter les cierges, l'encensoir, &c.

ACOMAS, s. m. Grand & gros arbre de l'Amérique, excellent pour la construction des navires. Son bois, quoique dur & pesant, ne coule jamais à fond. Ses feuilles sont longues & larges; & son fruit, qui a la forme de l'olive, est du plus beau jaune, mais d'un goût fort amer. On fait des poutres d'Acomas, qui ont dix-huit pouces de large & soixante pieds de longueur.

ACONIT, s. m. Plante venimeuse, dont la racine ressemble à la queue du scorpion. C'est sa semence qui est un poison. On en distingue de plusieurs sortes, entre lesquelles il y en a une fort salutaire, qui se nomme *Anthora*, parce qu'elle passe pour l'antidote du *Thora*, autre plante venimeuse.

ACONTIAS, s. m. Serpent fort commun en Calabre & en Sicile, qui s'entortillant sur un arbre, s'élance sur les passans avec l'impétuosité d'une fléche, suivant la signification grecque de son nom, qui veut dire *javelot*. Sa longueur est d'environ trois pieds, & sa grosseur d'un peu plus d'un pouce. Il a la tête grosse & cendrée. La couleur de son corps est obscure, & s'éclaircit un peu sous le ventre.

ACORUS, s. m. Racine médecinale, qui fortifie l'estomac, le foie & la rate, & qui rompt la pierre. Sa couleur est un blanc rougeâtre, son goût un peu âcre, & son odeur agréable. Elle rampe sur la terre & prend sa nourriture par divers filamens. On l'apporte de Lithuanie & de Tartarie. Il y a un faux Acorus, qui n'est que le Glaieul aquatique, & qu'il faut se garder de prendre pour l'autre.

ACOUSMATE, s. m. Terme nouvellement formé du grec, pour exprimer un phénomène qui fait entendre un grand bruit dans l'air, comparable, dit-on, à celui de plusieurs voix humaines & de divers instrumens. Les Mercure de 1730 & 1731, donnent la description d'un événement de cette nature, arrivé près de Clermont en Beauvoisis.

ACOUSTIQUE, s. f. & adj. gr. Nom de la Science qui traite de l'Ouie & des Sons. On donne le nom d'*Acoustique* à tout ce qui appartient à la faculté d'entendre par les oreilles. Le nerf Acoustique. Le conduit Acoustique.

ACOUTI, s. m. Animal de l'Amérique, qui se retire dans le creux des arbres & se nourrit de racines. On dresse de petits chiens à chasser les Acoutis; & lorsqu'on peut les prendre vivans, on les apprivoise. Ils s'accoutument à marcher sur les pattes de derriere, & à prendre leur nourriture avec celles de devant. Leur figure est à peu près celle d'un lievre, avec cette différence qu'ils ont la queue pelée & plus courte, la tête d'un rat, les oreilles courtes & arrondies, & le poil roux & rude, comme le cochon.

ACQUIT, s. m. Terme de Change. On dit *payer pour acquit*. C'est aussi un terme du jeu de billard : celui qui joue le premier donne son acquit.

ACRATOPHORE, adj. gr. Surnom du Dieu Bacchus, qui signifie celui qui donne le vin pur & sans mêlange.

ACRE, s. f. Terme de mesure, qui signifie, dans quelques Provinces de France, une certaine étendue de terre ou de bois. Il est passé de France en Angleterre; & par une ordonnance d'Edouard I. il y signifie quarante perches de long sur quatre de large, c'est-à-dire, cent soixante perches, qui contiennent 4840 verges, ou 43560 pieds quarrés. L'Angleterre contient, dans toute son étendue, 39038500 acres quarrées. *Acre* est aussi le nom d'une monnoie de compte de quelques endroits de l'Orient, & celui d'un poids des Echelles du Levant, qui se nomme autrement Rotte.

ACREMENT, s. m. Nom qu'on donne, au Levant, à des peaux de Bœufs & de Vaches, qui viennent de la Mer noire. Les Acremens ap-

prochent beaucoup des peaux qu'on appelle premiers Couteaux, & ne se vendent qu'environ un quart de piastre moins.

ACRIDOPHAGES, s. m. gr. Ce nom, qui signifie *mangeurs de sauterelles*, étoit celui d'une nation d'Ethiopie, qui ne se nourrissoit que de ces insectes. Les Acridophages étoient d'une legereté surprenante à la course.

ACRIMONIE, s. f. latin. Qualité corrosive d'un corps qui le rend capable d'en détruire un autre.

ACROATIQUE, adj. gr., qui signifie *secret*, *réservé*. On donnoit ce nom aux Leçons qu'Aristote faisoit dans le Lycée, à ses véritables Ecoliers, comme celui d'*Exoteriques* à celles qu'il faisoit indifféremment à tout le Monde.

ACROBATES, s. m. gr. Anciens Danseurs de corde, dont on distinguoit quatre sortes; les uns, qui voltigeoient autour d'une corde, suspendus par le col ou le pied; les seconds, qui voloient de haut en bas sur une corde, appuyés seulement sur l'estomac; les troisiémes, qui couroient sur une corde obliquement tendue; & les derniers, qui faisoient toutes sortes d'exercices sur une corde tendue horizontalement.

ACRONIQUE, adj. grec. Terme d'Astronomie opposé à *Cosmique*. Il signifie ce qui arrive au moment que le soleil se couche, comme cosmique signifie ce qui se passe à son lever. Le lever, le coucher d'un astre, est acronique ou cosmique. L'astre dont le lever ou le coucher est acronique, a l'un ou l'autre cosmique, & réciproquement. Les Anciens distinguoient trois sortes de lever & de coucher des astres, le Cosmique, l'Acronique, & l'Heliaque.

ACROSTICHE, s. m. gr. Terme de Poësie, pour signifier un certain nombre de vers dont chacun commence par une lettre du nom de la personne ou de la chose qui en fait le sujet. On donne aussi le nom d'Acrostiches à d'autres vers, où certaines lettres & certains mots se présentent dans un ordre reglé; mais il convient proprement à la méthode précédente. Acrostiche est un vieux mot, qui a signifié autrefois *cens*.

ACROTERES, s. m. Piédestaux sur lesquels on place des vases, des globes & d'autres figures, au milieu & aux extrêmités d'un frontispice. Quelquefois on donne ce nom aux figures d'ornement, qui sont placées au sommet des Temples ou d'autres Edifices; quelquefois à celles qui terminent les toits mosaïques à balustrades. En général le mot grec *Acroteres*, signifiant toute extrêmité, peut être appliqué dans les Edifices aux amortissemens des toits. On donne même ce nom aux Promontoires & aux Caps, qui se découvrent de loin sur mer.

ACTE, s. m. latin. Ce terme, qui signifie l'exécution de quelque chose, a plusieurs usages différens. En Philosophie, c'est l'exercice de quelque pouvoir ou de quelque faculté; un acte de la volonté, de l'entendement. Dans une assemblée d'Etat ou d'Eglise, les résolutions portent le nom d'actes. *Actes d'un Concile. Actes du Parlement*. Dans les Universités, on appelle *actes* les exercices publics par lesquels un Ecolier prouve sa capacité. En Poësie, on nomme *actes* les divisions du Poëme dramatique. Dans les pays d'Inquisition, on nomme *acte de foi* un châtiment pompeux que ce redoutable Tribunal fait subir à ceux qu'il a condamnés par sa sentence. On dit aussi, en langage spirituel, un *acte* de contrition, un *acte* de foi, &c.

ACTEUR, s. m. C'est en général celui qui fait quelque chose; mais l'usage de ce mot & de celui d'*Actrice* est resserré particuliérement à ceux & celles qui exécutent les rolles du Théâtre.

ACTIF, adj. Les Chimistes appellent *principes actifs*, les esprits, les huiles, les sels, parce que leurs parties ne peuvent être dans une vive agitation sans exciter du mouvement dans les autres corps. Le verbe qui exprime l'action d'une chose, se nomme, en terme de Grammaire, *Verbe actif*, par opposition à *passif*.

ACTION, f. f. lat. En termes de Manége, *l'action de bouche*, est le mouvement de la langue & de la mâchoire d'un cheval, qui mâche le mord; ce qui lui tient la bouche fraîche. En termes de Palais, c'est une procédure dans les formes. En termes de Théâtre, c'est la partie du sujet qui est représentée, par opposition à récit, qui regarde ce qui se passe hors de la scène. En Rhétorique, ce sont les ornemens extérieurs de la prononciation, tels que le geste, la contenance, le son de la voix, la force ou la tendresse des mouvemens. En termes de Guerre, on appelle une *action* tout combat qui n'est point une bataille générale entre deux grandes armées. Depuis l'établissement des Compagnies de Commerce, *action* se dit pour une dette active sur quelque Compagnie. Nourir des actions, c'est payer les diverses sommes pour lesquelles on a fait sa soumission à la caisse de la Compagnie. Fondre une action, c'est la vendre ou s'en défaire, pour employer l'argent à quelque autre usage. On distingue les actions simples, qui donnent part à tous les profits de la Compagnie, mais qui obligent aussi d'en soutenir les pertes; les actions rentieres, qui ont un profit sûr & reglé, mais qui n'ont point de part aux dividendes; & les actions interessées, qui tiennent le milieu entre les deux. L'Actionaire est celui qui a une ou plusieurs actions sur quelque Compagnie.

ACTIVITE', f. f. lat. *Capacité* ou *pouvoir d'agir*. En Philosophie, tout l'espace dans lequel une chose peut agir, c'est-à-dire, exercer sa vertu & son pouvoir, se nomme *sa sphère d'activité*.

ACTUEL, adj. lat. Ce qui se fait ou ce qui se passe au moment présent.

ACUDIA, f. m. Animal de l'Amérique, qui jette une grande lumiere par quatre étoiles qu'il a reçues de la nature, deux près des yeux & deux sous les aîles. Si l'on se frotte la main ou le visage de l'humidité qui est dans ces étoiles, on paroît brillant tandis qu'elle dure. Cette humidité servoit de chandelle aux Amériquains avant l'arrivée des Espagnols. L'*Acudia* est de la grosseur d'un moineau, & de la forme d'un escargot.

ACUITZEHUARIRA, f. m. Plante célébre de Mechoakan, province de l'Amérique. Sa racine est ronde, blanche intérieurement, & jaune audehors. L'eau qu'on en tire est un antidote excellent, ce qui lui a fait donner, par les Espagnols, le nom d'*Ennemie des venins*. On appelle aussi cette plante *Zozotaquam* & *Chipahuarzil*.

ACUT, adj. lat. Terme d'Imprimerie pour *aigu*. Les Imprimeurs appellent *e acut* l'e ouvert, qui est marqué d'un accent aigu, comme dans *charmé*.

ACUTI, f. m. lat. On donne ce nom à des bouts de Forêts & de grands Bois, terminés en pointe, suivant la signification du mot.

ADAD, f. m. Le Soleil, que les Assyriens adoroient sous ce nom. Ils appelloient la Terre sa femme, & l'adoroient aussi sous le nom d'*Adargytes*.

ADAGE, f. m. lat. Ancien mot, qui signifie *Proverbe*, mais qui n'est plus en usage que pour le Recueil qu'Erasme a fait des Proverbes anciens. *Les Adages d'Erasme*.

ADAGIO, adv. Terme de Musique, emprunté des Italiens, pour signifier qu'on doit jouer ou chanter fort lentement.

ADAMITES, f. m. Sectes d'Hérétiques, qui se prétendoient obligés d'imiter la nudité d'Adam avant le péché, parce que depuis la Rédemption, par la mort de Jesus-Christ, les hommes devoient être rétablis dans l'état d'innocence. Ils s'assembloient nuds dans les Temples & s'y permettoient toutes sortes de libertés. Cette Secte fut renouvellée à Anvers dans le treiziéme siécle, par un nommé *Taurdeme*, qui suivi de trois mille soldats enlevoit les filles & les femmes, & donnoit des noms spirituels à ses infamies. Un Flamand nommé *Pikard*, la porta en Bohême dans le quinziéme siécle. Elle passa de-là en

Pologne, où l'on prétend qu'elle subsiste encore.

ADAPTER, v. a. lat. Appliquer, ajuster une chose à une autre, de sorte qu'elle paroisse lui convenir. *Adaptation* est le substantif.

ADAR, s. m. Douziéme mois de l'année ecclésiastique parmi les Juifs, & le sixiéme de leur année civile. Il contient vingt-neuf jours & répond à notre Février. Ce fut le 3. de ce mois que le Temple fut achevé & dédié solemnellement. Le 7. les Juifs célébrent un jeûne pour la mort de Moïse. Le 13. ils en observent un en mémoire de celui de Mardochée & d'Esther. Le 14. ils solemnisent leur délivrance de la cruauté d'Aman : & comme l'année Lunaire, à laquelle les Juifs s'attachent, est plus courte d'onze jours que l'année Solaire, ce qui fait un mois dans l'espace de trois ans, ils insérent alors un treiziéme mois, qu'ils appellent *Veadar*, ou *second Adar*.

ADARCA, s. f. Mousse ou espece d'écume salée, qui s'attache, dans les temps secs, aux herbes & aux roseaux des marais. Sa chaleur & sa séchéresse lui donnent une vertu qui a les mêmes propriétés que la graine de moutarde.

ADARME, s. m. Petit poids d'Espagne, d'environ la seiziéme partie de l'once Parisienne. C'est la même chose que le demi gros. On s'en sert à Buenosaïres & dans toute l'Amérique Espagnole. La proportion de l'once de Madrid à celle de Paris, est celle de cent à quatre-vingt-seize, c'est-à-dire, un septiéme de moins pour cent.

ADATIS, s. m. Nom d'une Mousseline des Indes Orientales. La plus belle est celle de Bengale, qui est très fine & très claire ; chaque piece à dix aunes de longueur, sur trois quarts de large.

ADDITION, s. f. lat. L'action d'ajouter ou de joindre plusieurs choses ensemble pour en augmenter la quantité. En Arithmétique, c'est la premiere regle, qui conduit à trouver la somme totale de plusieurs nombres assemblés. S'il est question de choses d'une même espece, elle est *simple*. Si les choses ne sont pas de la même espece, elle est *composée*. On dit également *additionner* ou *faire une addition*.

ADDONNER, v. act. On dit en terme de Marine, que *le vent addonne*, pour signifier qu'il commence à devenir favorable après avoir été contraire.

ADDOSSE', adj. Ce mot se dit en général de deux choses appuyées par le dos l'une contre l'autre. En termes de Blazon, il se dit non-seulement de tout ce qui a un dos, mais encore de tout ce qui est de quelque longueur & qui a deux faces différentes. Ainsi l'on dit *clés addossées*, &c. comme *lions addossés*. Les Architectes appellent *colomne addossée*, celle qui tient au mur par quelque partie de son diamétre.

ADDUCTEUR, adj. lat. On appelle muscle *adducteur* le troisiéme muscle des yeux, qui fait tourner les regards du côté du nez.

ADENOLOGIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie discours sur les glandes ; c'est le nom d'une partie de l'Anatomie, qui en traite.

ADENOS, s. m. Nom d'une espece de coton, qui vient d'Alep.

ADENT, s. m. Terme de Menuiserie, qui signifie des entailles en forme de dents, pour l'assemblage des piéces de bois.

ADEPHAGE, s. f. Déesse de la Gourmandise, qui avoit des Temples en Sicile. Son nom, composé du grec, exprime le plaisir qu'on prend à manger.

ADEPTE, s. m. lat. Terme de Sciences secretes, qui signifie celui qui est parvenu à la parfaite connoissance du mystére qui en fait l'objet.

ADEQUATE, adj. lat. Terme de Philosophie, qui signifie *entier*, plein, parfait. L'*Idée adequate d'une chose*.

ADES, s. m. Dieu de l'Enfer, & quelquefois l'Enfer même. Ce nom vient d'un Roi d'Epire, qui faisant travailler aux mines une infinité de personnes, qui mouroient dans ce travail, fut surnommé *Ades*, c'est-à-

dire, Dieu de l'Enfer & des Richesses.

ADEXTRE', adj. lat. Terme de Blazon, qui se dit des Pieces qu'on met au côté droit de l'écu, par opposition à *Senestré*, qui se dit de celles qu'on met au côté gauche.

ADHATRADA, s. m. Noyer de la Côte de Malabar, dont les feuilles croissent opposées les unes aux autres. Sa fleur forme un calice oblong, d'une seule piece.

ADHE'RER, ADHE'SION, ADHE'RENT. Ces mots, qui viennent du latin, ont la même signification que *s'attacher*, *attachement* & *attaché*; mais ils renferment l'idée d'un attachement fort & constant.

AD HONORES. Expression latine, qui s'est introduite, dans notre Langue, pour signifier, ce qui ne se fait que par bienséance, ou ce qui n'a point d'autre avantage qu'un vain titre.

ADJACENT, adj. lat. Ce qui est situé fort près. Un lieu qui en borde un autre.

ADIANTE, s. m. Plante qui est un des cinq Capillaires. On en distingue deux sortes, le blanc & le noir. Le premier se nomme aussi *Salvia vita*, ou *Ruta muraria.* Le noir, qui est le meilleur, porte aussi le nom de *Capillus veneris officinorum.* On lui attribue une petite vertu purgative.

ADIAPHORISTE, s. m. Ce nom, qui dans son origine grecque signifie *indifférent*, fut donné dans les deux derniers siécles à certains Protestans, qui approuvoient la doctrine de Luther sans cesser de reconnoître l'autorité de l'Eglise.

ADJECTIF, s. m. lat. Terme de Grammaire, par lequel on entend un mot qui se joint à un substantif, & qui marque sa qualité. Il y a des adjectifs qui ont un régime & d'autres qui n'en ont point. Il y en a qui doivent être mis devant le substantif, d'autres qui doivent être mis après, & d'autres qui se mettent indifféremment. L'adjectif doit toujours s'accorder avec le substantif, en genre & en nombre. Un adjectif joint à deux substantifs de différens genres doit suivre le genre masculin. En géneral, Adjectif signifie tout ce qui ajoûte, ou qui est capable d'ajoûter; mais il est réduit à designer les mots qui expriment les qualités des personnes ou des choses, & qui n'ont qu'une signification vague, lorsqu'elle n'est pas déterminée par le nom substantif auquel on les applique. Quelquefois un adjectif devient lui-même substantif, comme le Grand, le Noble, le Pathétique, &c.

ADIEU-VA. Terme de Mer, pour avertir l'équipage que le vaisseau est prêt à virer pour changer de route.

ADIMMAIN, s. m. Animal privé d'Afrique, de la grandeur d'un veau & de la forme d'un mouton.

ADJOINT, s. m. Titre d'Office, en usage dans plusieurs Corps. Le Syndic de la Librairie a ses Adjoints.

ADJOURNEMENT, s. m. Terme de Palais, qui signifie la sommation de comparoître devant le Tribunal de Justice. *Decret d'adjournement personnel.*

ADJOUTAGE, s. m. Terme de Fontainier, qui ne signifie qu'adjonction. On fait des adjoutages à une conduite de plomb.

ADIPEUX, adj. lat. Terme de Médecine, qui signifie gras. La membrane adipeuse.

ADIPSOS, s. m. gr. Espece de grand Palmier d'Egypte, qui a l'odeur du Coignassier, le fruit du Caprier, & la feuille du Myrthe. Son fruit a l'odeur agréable; & quoiqu'il ne soit pas bon à manger, on lui attribue, avant sa maturité, la vertu d'appaiser la soif.

ADITION, s. f. latin. Terme de Jurisprudence, qui signifie l'acceptation d'un héritage. L'*adition d'hérédité.*

ADJUDANT, s. m. Terme qui signifie *celui qui aide*, & qui est en usage dans les Troupes des Pays-Bas. L'*Adjudant* d'un Régiment est l'*Aide-Major. Adjudant général.*

ADJUDICATAIRE, s. lat. Terme de Palais, qui se dit de celui ou de celle à qui l'on adjuge quelque bien

dans les formes de Justice. On appelle Adjudicataire général des Fermes, un Particulier qui prête son nom pour le bail des Fermiers généraux avec le Roi.

ADIVE, s. f. Renard d'Afrique, qui heurle comme le chien, & qui épouvante les lions.

ADJUGER, v. act. Terme de Vente. *On adjuge au plus offrant & dernier encherisseur*; c'est-à-dire, que la chose lui est absolument abandonnée au prix qu'il offre. On dit dans le même sens *adjudication*.

ADJURATION, s. f. lat. Terme Ecclésiastique, qui se dit du commandement qu'on fait au Démon, dans les Exorcismes, de sortir du corps des Possédés. *Adjurer* se dit dans le même sens.

ADMINICULE, s. m. lat. Terme de Pratique, qui signifie soutien, & qui se dit de ce qui aide à faire preuve en Justice, sans mériter le nom de preuve formelle.

ADMINISTRATEUR, s. m. lat. Celui qui est chargé de la conduite de quelques affaires publiques ou particulieres. L'*Administrateur d'un Hôpital*. On dit de même administrer les affaires de l'Etat. L'*Administration* du Gouvernement.

ADMINISTRERESSE, s. f. Dans le Parlement de Bordeaux, on donne ce nom, au lieu de celui d'Administratrice, à une Mere qui a l'administration du bien de ses Enfans, Mineurs, ou Pupiles.

ADMISSION, s. f. lat. C'est l'action de recevoir celui qui se présente dans quelque lieu ou pour quelque degré. L'*admission aux Ordres sacrés*. On dit dans le même sens *admettre*, *admis*.

ADMITTATUR, s. m. Terme purement latin, qui se dit d'un Billet donné à ceux qui aspirent aux Ordres, pour marquer qu'ils sont capables d'être reçus.

ADMONETER, v. act. Terme de Justice, qui signifie donner un avis par sentence à quelque coupable, qui ne mérite pas une plus rude punition. On prononce *Amonêter*.

ADMONITEUR, s. m. lat. Celui, qui avertit, qui donne un avis. Au Noviciat des Jésuites, *Admoniteur* est un titre d'office. C'est un des plus fervens Novices, qui est chargé d'avertir les autres de ce qu'ils ont à faire. Le Général, du même Ordre, a son Admoniteur, qui est une espece de Surveillant, nommé par la Congrégation générale, pour l'avertir, en secret, de ses fautes. Quelques Congrégations de Filles, ont aussi des Officieres, qui portent le nom d'*Admonitrices*.

ADMONITION, s. f. lat. Terme Ecclésiastique, qui signifie avertissement.

ADNOTATIONS, s. f. lat. Terme de Chancellerie Romaine, qui signifie des Requêtes, ou des Suppliques, répondues par la seule signature du Pape.

ADOLESCENCE, s. f. lat. Partie de l'âge humain, qui suit l'enfance, & où le jugement commence à se former. Le temps de l'adolescence est ordinairement depuis quatorze ans jusqu'à vingt.

ADONEA, s. f. Nom d'une Divinité Payenne, qui présidoit aux Voyages, comme Alcone. Les Arabes nommoient le Soleil, Adonée, & lui offroient, sous ce nom, de l'encens & d'autres parfums. On a donné le même nom à Bacchus.

ADONIEN, s. & adj. Nom grec & latin, d'un vers composé de deux seuls pieds, un Dactile & un Spondée. Dans les Odes en Vers saphiques, c'est le quatriéme de chaque Strophe.

ADONIQUE, s. & adj. Nom d'un petit vers latin, composé d'un Dactile & d'un Spondée, & qui se met à la fin de chaque Strophe des vers Saphiques.

ADONISER, v. act. Mot, formé, comme les précédens, du nom d'Adonis: s'adoniser, c'est se parer, s'embellir, pour être aussi capable de plaire qu'Adonis, Favori de Venus.

ADOPTER, s. f. lat. Ce mot signifie proprement choisir pour héritier quelqu'un qui ne l'est pas naturellement. L'*Adoption* est en usage dans les pays de Droit écrit. On dit *fils d'adoption*,

fils adoptif, pour signifier celui qui est appellé de cette maniere au droit des enfans. *Adopter* s'employe aussi pour signifier, Prendre à son usage, ou s'approprier quelque chose. Ainsi l'on dit Adopter les pensées d'autrui, les loix, les manieres, &c.

ADORER, v. act. lat. ADORATION, s. f. Espece de respect & de culte, qui ne se rend qu'au souverain Etre. On employe néanmoins ce mot dans le langage ordinaire, pour signifier un vif sentiment de respect, d'estime & d'affection. *J'adore son caractere. Je l'aime à l'adoration.*

ADOUAR. Nom qu'on donne, en Afrique, à des Villages ambulans, comme les hordes des Tartares.

ADOUBER, v. act. Terme de Trictrac & d'Eschecs, pour avertir qu'on touche une piéce sans la jouer. *J'adoube.*

ADOUCIR, v. act. Outre les significations morales, telles qu'*adoucir l'humeur*, *ses manieres s'adoucissent*, &c. ce terme exprime, en Peinture, le mêlange des couleurs avec un pinceau sans pointe, composé de poil de porc, de chien, ou de blereau. On dit, dans le même langage, *adoucir un dessein*, pour *en affoiblir la teinte. Un trait trop rude*, qui demande *d'être adouci.* Adoucissement se prend dans le même sens, parmi les Peintres & les amateurs de la Peinture.

ADOUE', adj. Terme de Chasse, qui signifie *accouplé.* Les *perdrix sont adouées* quand elles ont commencé à s'accoupler.

ADOUX, s. m. Terme de Teinturier, qui se dit du Pastel, lorsqu'ayant été mis dans la cuve, il commence à jetter une fleur bleue.

AD PATRES. Expression latine, qui s'est introduite dans notre langue. Aller *ad Patres*, envoyer quelqu'un *ad Patres*, c'est aller ou envoyer quelqu'un dans l'autre Monde; vers *ses Peres*, qui est le sens propre du latin.

ADRAGANTH, ou TRAGAGANTH. Nom d'une Gomme.

AD REM. Expression empruntée du latin, pour rappeller quelqu'un au fait, à l'état de la question, lorsqu'il s'en écarte par des raisonnemens, qui n'y ont pas de rapport.

ADRESSE, s. f. Outre ses significations communes, ce mot, en termes de Chancellerie, se dit des Edits & des Déclarations du Roi, qui sont adressées aux Cours Souveraines, & par elles aux Jurisdictions inférieures. En Angleterre, il se dit des Placets, qui se présentent au Roi, & de tout ce que les deux Chambres du Parlement lui communiquent ou lui demandent par écrit. Il est aussi devenu françois dans ce sens.

ADVENT, s. m. lat. Terme Ecclésiastique, qui signifie un certain espace de temps prescrit par l'Eglise avant la Fête de Noel, pour se préparer à l'*arrivée* du Sauveur, c'est-à-dire, au jour où l'on célébre la mémoire de sa naissance.

ADVENTIF, adj. lat. Terme de Jurisprudence, qui signifie les biens dont une femme hérite pendant son mariage, & qui ne sont pas compris dans sa dot. *Biens adventifs.*

ADVERBE, s. m. Terme de Grammaire. C'est un mot indéclinable, qui se joint au verbe ou à l'adjectif, pour exprimer la maniere, la force, le temps, la nature, &c. de la chose ou de la qualité. *Sagement* est un adverbe.

ADVERBIALITE', s. f. Qualité d'un mot, qui est adverbe, ou pris comme adverbe. Elle le rend indéclinable.

ADVERSAIRE, s. lat. Ennemi, ou celui qui s'oppose à quelqu'un par ses actions, ses discours ou ses sentimens.

ADVERSATIVE, s. f. lat. Terme de Grammaire. On donne ce nom aux conjonctions, qui marquent qu'on va dire quelque chose d'opposé à ce qu'on a dit, ou qui annoncent du moins quelque restriction; telles que *mais*, *cependant*, *au lieu que*, &c.

ADVERSITE', s. f. lat. Disgrace de la fortune, privation, perte fâcheuse, perte physique ou morale, sujet de douleur & d'affliction.

ADULATION, f. f. lat. Flaterie, careſſes ou louanges fauſſes & intéreſſées. On dit dans le même ſens *adulateur.*

ADULT, f. m. lat. Terme de Droit & d'Egliſe, qui ſignifie celui qui eſt dans l'âge requis par les loix pour certaines actions.

ADULTERE, adj. & ſubſt. lat. *Un homme, une femme adultere. Commettre un adultere.* Le crime de l'adultere eſt proprement l'acte d'incontinence d'un homme marié, avec toute autre femme que la ſienne, ou d'une femme avec tout autre homme que ſon mari. Si les deux coupables ſont mariés, l'adultere eſt double. Suivant la loi de Moïſe, ce crime étoit puni de mort. Les Romains n'eurent point de loi formelle contre l'adultere juſqu'au regne d'Auguſte. Sous l'Empereur Théodoſe, une femme convaincue d'adultere étoit punie par une *conſtupration* publique. Lycurgue puniſſoit l'adultere comme le parricide. Les Locriens arrachoient les yeux aux coupables. Les anciens Saxons brûloient la femme, & dreſſoient ſur ſes cendres un gibet où l'homme étoit pendu. Edmond, Roi d'Angleterre, puniſſoit l'adultere comme l'homicide; mais le Roi Canut ſe contentoit de bannir l'homme, & de faire couper le nez & les oreilles à la femme. En Eſpagne, on faiſoit autrefois couper à l'homme la partie qui avoit péché. En Pologne, on le clouoit publiquement par la même partie, & lui mettant un raſoir à la main, on lui laiſſoit la liberté ou de ſe rendre eunuque, ou de périr dans cette ſituation. Aujourd'hui les loix, plus favorables à l'adultere, n'impoſent guéres d'autre châtiment que la ſéparation.

ADUSTE, ADURENT. Termes latins de Phyſique & de Chirurgie, qui ſignifient, le premier *brûlé*, endommagé par la chaleur; l'autre *brûlant, cauſtique.*

ADY, f. m. Nom d'une eſpece de Palmier de l'Iſle Saint Thomas, qui excede le Pin en hauteur, & dont les Inſulaires tirent, par inciſion, une liqueur qui leur ſert de vin.

ÆGIDE, f. f. lat. Fameux Bouclier de Pallas, ſur lequel la tête de Gorgone étoit dépeinte, & dont la ſeule vûe changeoit les perſonnes en pierre.

ÆGILOPS, f. m. gr. En termes d'Oculiſte, c'eſt le nom de la Maladie des yeux, qui ſe nomme autrement Fiſtule lacrimale.

ÆGIPTIAC, f. m. Drogue qui tire ce nom de ſa couleur noire, excellente pour nettoyer les vieux ulceres.

ÆM, ou AM. Meſure des liquides, dont le nom eſt commun à toute l'Allemagne & la Hollande, mais qui n'eſt pas partout la même en grandeur. Communément, elle eſt de vingt fertels, ou quatre-vingt maſſes. Mais, à Heydelberg, elle n'eſt que de douze fertels; & le fertel de quatre maſſes; ce qui la réduit à quarante-huit maſſes. Dans le Wirtemberg, elle eſt de ſeize yunes, & l'yune de dix maſſes; ce qui fait monter l'Am, à cent ſoixante maſſes. Elle eſt de quatre ankers; l'anker eſt de deux ſtekans, ou de trente-deux mingles; & le mingle, de deux pintes, meſure de Paris. Ainſi, l'Am ou l'Æm, revient à deux cens cinquante ou deux cens ſoixante pintes de Paris.

ÆMERE, adj. gr., qui ſignifie *ſans jour* certain. On ſe ſert de ce mot, dans la vie des Saints, pour exprimer ceux dont on ne ſçait pas certainement le jour de la mort & le nom. Les Saints Æmeres.

ÆOLIPILE, f. m. Inſtrument pour diſſiper la fumée. C'eſt une boule creuſe de quelque métal, qui n'a qu'une petite ouverture par laquelle on fait entrer de l'eau, après avoir fait chauffer la boule pour raréfier l'air qu'elle contient. Si on la tient enſuite près du feu, elle pouſſe, ſuivant la ſignification grecque de ſon nom, un vent impétueux qui chaſſe la fumée.

ÆRER, v. act. lat. Mettre quelque choſe à l'air. Aërien, qui vient de la même ſource, ſignifie ce qui tient de l'air, ce qui en a la nature & les propriétés. On nomme *Aërole*

une petite vessie pleine d'eau, qui se forme sur les corps. L'*Aëromancie* est l'art de deviner par le moyen de l'air.

ÆRIENNE, s. f. & adj. lat. Nom d'une petite espece de Guepes, qui font leurs nids, comme en l'air, suivant la signification du mot, c'est-à-dire, à quelque branche d'arbre, ou à une paille de chaume, qui est encore sur pied, ou dans un buisson, &c.

ÆROGRAPHIE, s. f. gr. Mot composé, qui signifie Traité, ou description de l'air.

ÆRUGINEUX, adj. lat., qui se dit de ce qui commence à se rouiller, & de ce qui sent la rouille, ou qui en a la couleur. Il y a une bile verte, que les Médecins nomment Ærugineuse & Poracée.

ÆTHER. *Voyez* ETHER.

ÆS-USTUM, s. m. Terme latin que les Chimistes ont introduit dans notre langue, pour signifier du *cuivre brûlé*, c'est-à-dire calciné, qui sert à plusieurs opérations de Médecine.

ÆTIOLOGIE, s. f. gr. Mot composé, qui signifie Discours sur les causes d'une chose physique ou morale.

ÆTHIOPIS, s. f. Plante du Mont Ida, à laquelle on attribue de la vertu, pour les crachemens de sang, les sciatiques & la pleurésie. Ses feuilles ressemblent à celles du bouillon, & sa graine croît toujours double dans une même cosse.

ÆTHIOPS MINERAL. Terme de Chimie, qui est le nom d'un mélange de quatre parties de vif argent, & de trois de fleur de souffre, broyées dans un Mortier de verre, jusqu'à réduction en poudre très fine.

ÆTITE, s. f. Espece de pierre, qu'on nomme aussi pierre d'Aigle, suivant la signification de ce mot grec, parce qu'on prétend qu'elle se trouve dans les nids d'aigle. On lui attribue la propriété de faciliter l'accouchement, lorsqu'elle est attachée à la cuisse d'une femme; ou de le retarder, si on la lui met sur le sein. Il y en a de plusieurs sortes, suivant la différence des climats.

AFFABILITE', s. f. lat. Qualité de caractere, qui rend un homme doux & gracieux quand on lui parle. On dit dans le même sens un *homme affable*.

AFFAIRE, s. f. Toute entreprise ou toute occupation qui demande de l'attention & des soins.

AFFAITAGE, s. m. Terme de Fauconnerie. Soin qu'on apporte à dresser un oiseau de proie pour le vol. On dit dans le même sens, *affaiter un oiseau*. Affaiter se dit aussi pour *apprivoiser*.

AFFALER. Terme de Mer, qui signifie baisser quelque chose. *Affaler une manœuvre*, c'est la faire baisser. Le terme de commandement est *affale*. *Un vaisseau s'affale à la côte*, lorsqu'il est forcé de s'approcher de la terre.

AFFEAGER, v. act. ou donner à Feage. Terme de Fiefs, qui signifie, aliener une portion de terres nobles d'un Fief, pour être tenue en rôture, à la charge d'une certaine redevance.

AFFECTE', adj. Terme opposé à simple & à naturel. *Air affecté*. *Manieres affectées*. Affecter quelque chose, c'est y apporter de la contention & de l'art, dans quelque vûe qui s'écarte de la vérité. *Affecté*, en Médecine, signifie attaqué, pris, saisi. *Affecté d'une fievre maligne*.

AFFECTIF, adj. Ce mot, qui étoit en usage autrefois pour affectueux, ne l'est plus que dans la vie spirituelle, pour signifier, accompagné de tendresse sensible. Il est opposé, dans ce sens, à effectif, qui signifie, accompagné d'effets & d'actions. L'amour affectif ou effectif.

AFFECTION, s. f. lat. Outre la signification commune d'attachement de cœur & d'amitié, ce mot se prend au pluriel, pour tous les penchans de l'ame, & quelquefois pour les qualités physiques du corps.

AFFE'RENTE, adj. lat. On appelle, en termes de Palais, *part afférente*, chaque partie d'un héritage, qui est divisée en plusieurs portions.

AFFETERIE, s. f. Mollesse re-

cherchée, dans l'air, dans les manieres, dans les regards, ou même dans les termes & dans le son de la voix, dont le but est de plaire, & qui est ordinairement un art des Coquettes. On croit ce mot venu de l'Italien, où il signifie de l'art & des soins affectés, mais il ne se dit guéres, en françois, que des femmes coquettes.

AFFETTO, AFFETUOSO, adj. Mots empruntés de la Musique Italienne, pour signifier qu'un air ou un chant doit être exécuté avec beaucoup de tendresse & de grace.

AFFICHE, s. f. Nom qu'on donne aux avis publics qui s'attachent aux coins des rues, & à la porte des Eglises & des tribunaux de Justice. On dit de même *afficher* un Mandement, un titre de Livre. Par allusion à cet usage, on dit d'une personne qui s'expose aux discours du public, qu'elle s'*affiche*, qu'elle prend plaisir à s'*afficher*.

AFFICHER, est aussi un terme de Cordonnier, qui signifie couper les extrêmités d'un cuir lorsqu'il est sur la forme. *Afficher une paire de semelles.*

AFFIDE', adj. Emprunté de l'Italien, qui se dit pour *fidelle*, à qui l'on croit avoir raison de prendre confiance.

AFFIER, v. act. Terme de Jardinage. C'est planter des arbres en sion ou en bouture.

AFFILIATION, s. f. lat. Terme Monastique, qui se prend dans un double sens. Il signifie le droit qu'un Séculier obtient, par certaines formalités, ou par des lettres, de participer aux prieres d'un Ordre Religieux. Il signifie aussi le lien qu'un Religieux contracte, dans plusieurs Ordres, avec la Maison ou l'Abbaïe dans laquelle il fait profession. Quoiqu'il puisse cesser d'y faire sa demeure habituelle, il est toujours libre d'y retourner.

AFFINER, v. act. Terme d'Art. Les Relieurs de Livres disent *affiner* le carton, pour dire *le renforcer*. Les Cordiers, *affiner le chanvre*, pour *le passer par l'affinoir*, qui le rend plus fin. Les gens de Mer disent *le tems affine*, pour dire qu'il s'éclaircit.

AFFINITE', s. f. lat. Ressemblance ou rapport d'une chose avec une autre. Ce mot signifie d'ailleurs, sinon parenté, du moins les especes d'alliances qui en approchent le plus.

AFFIQUET, s. m. Petit bâton creux que les femmes portent à la ceinture, pour soutenir leurs aiguilles, lorsqu'elles travaillent à faire des bas.

AFFIRMATIVE, s. f. lat. On a fait, dans le langage commun, un substantif de ce mot, pour l'opposer à *négative*. Ainsi l'on dit, *je me détermine pour l'affirmative*. Il est clair qu'on sous-entend *proposition*.

AFFIRMER, v. act. lat. C'est proprement un terme de Palais, qui signifie assurer quelque chose avec les formalités établies par les loix. On dit, dans le même sens, *Affirmation*. En Angleterre, on donne le nom particulier d'affirmation au témoignage que les Quakers rendent en Justice, parce qu'étant dispensés de la forme ordinaire du serment, qui est contraire à leurs principes de Religion, ils en sont crus sur leur simple déclaration, à laquelle on suppose une force équivalente.

AFFLEURER, v. n., qui se dit, en termes d'art, pour toucher ou joindre de fort près. Il vient, comme *effleurer*, de *fleur*, pris dans le sens qu'il a dans l'expression *à fleur d'eau*.

AFFLICTIF, adj. lat. Terme de Justice, qui n'est guéres en usage, que pour *peine afflictive*, c'est-à-dire, où *le mal* est joint à l'infâmie.

AFFLUENCE, s. f. lat. Ce mot emporte la double idée d'abondance & d'augmentation. C'est ce qui est plus que suffisant.

AFFOLE', adj. Terme de Mer. La boussole ou l'aiguille est affolée, lorsque manquant de vertu, pour avoir été touchée d'une mauvaise pierre d'aiman, elle indique mal le Nord dans une latitude où l'on est sûr qu'il n'y a point de variation.

AFFORAGE, s. m. Ce mot signi-

fie le droit qui se paie au Seigneur, pour vendre du vin ou d'autres liqueurs dans sa terre.

AFFOUAGEMENT, f. m. C'est l'état ou la répartition des impôts dans les pays de taille réelle, reglé sur le nombre des maisons & des habitans.

AFFOURAGER ou AFFOURER, v. act. Donner du fourage aux bestiaux pour leur nourriture.

AFFOURCHER, v. act. Terme de Marine & de Menuiserie. Dans le premier sens, c'est disposer tellement une ancre, en la jettant à la mer, qu'elle forme comme une fourche avec une autre ancre qu'on y a déja jettée. La seconde se nomme ancre d'*affourche*. Les Menuisiers se servent du même mot pour exprimer l'assemblage de deux piéces de bois dans la même forme.

AFFRETEMENT, f. m. Prix dont on convient pour le louage d'un vaisseau. On dit aussi *affreter* & *affreteur*.

AFFRIANDER, v. act. En termes de Fauconnerie, c'est encourager un oiseau en lui offrant une nourriture qu'il aime.

AFFRITER, v. act., formé de frire. On dit, en terme de Cuisine, *affriter* une poële neuve, c'est-à-dire, la rendre propre à faire une bonne friture, en l'essayant par divers moyens.

AFFRONTER, v. act. Emprunté de l'Espagnol, pour signifier aller au-devant de quelque chose de redoutable, en braver le péril. Le zèle de Religion fait affronter la mort & les supplices. *Affronteur* & *Affronteuse*, ont un autre sens. C'est celui & celle qui trompent sans honte, avec beaucoup d'adresse & de malignité.

AFFRONTE'S, adj. En termes de Blazon, ce sont deux animaux opposés de front.

AFFULER, v. act. Mettre, sur la tête, quelque voile ou quelque coëffure.

AFFUT, f. m. Instrument militaire sur lequel on pointe le canon pour le tirer, ou qui sert à le transporter. C'est une espece de chariot composé de deux solives, qui n'a que deux roues lorsque le canon est en batterie, & qui en a quatre lorsqu'on le transporte. L'affut d'un canon de mer se nomme *affut de bord*. En termes de Chasse, on appelle *affut* une place où l'on se cache, pour tirer sans être apperçu du gibier. Le travail des canoniers pour disposer les affuts, se nomme *affutage*. *Affuter* un canon, c'est le disposer sur son affut.

AFIOUME, f. m. Nom d'une sorte de Lin, qui nous vient du Levant par Marseille.

AFRICAINE, f. f. Espece d'œillet d'Inde, qui vient apparemment d'Afrique, & dont on distingue plusieurs especes.

AGA, f. m. Nom Turc de Dignité, qui signifie, en général, Commandant. L'Aga des Janissaires est leur Colonel. Le *Capi-Aga* est le Gouverneur des Portes du Serrail. Il y a quatre principaux Eunuques, qui portent la qualité d'Agas, & qui sont toujours près de la personne du Grand-Seigneur.

AGACER, v. act. Il se dit proprement de l'effet que produit sur les gencives un fruit qui n'est pas mur, en y répandant une humeur âcre, qui les relâche. Un bruit trop aigu agace aussi les dents en y produisant le même effet, par la communication des nerfs acoustiques. Dans le figuré, *agacer* se dit pour exciter, piquer, irriter. *Agacerie*, substantif, ne se dit que dans ce dernier sens.

AGALLOCHIUM, f. m. Bois des Indes, qu'on appelle aussi *bois d'Aloes*. Il est tacheté de plusieurs couleurs. Le suc qui en sort abondamment, lorsqu'on le brûle, sert dans la Médecine pour les maladies de cœur.

AGAPE, f. f. Mot grec, qui signie proprement amitié. On donnoit anciennement le nom d'*Agapes* aux festins que les Chrétiens faisoient ensemble pour célébrer la mémoire de l'institution de l'Eucharistie. Ils se faisoient, dans les Eglises, après le ser-

vice Divin; mais il s'y glissa des abus qui les firent interdire.

AGAPETES, s. f. gr. Nom qu'on donnoit, dans l'Eglise primitive, à des Vierges, qui vivoient en Communauté, sans aucun vœu.

AGARIC, s. m. Purgatif estimé, qui naît en forme de champignon sur le tronc de divers arbres. Le meilleur est celui qui vient d'une province de Sarmatie, nommée Agarie, d'où il tire son nom. Les montagnes de Trente & du bas Dauphiné en fournissent aussi d'assez bon.

AGATE, s. f. Pierre précieuse du bas ordre, dont on fait divers bijoux. On en distingue de plusieurs sortes, telles que l'*Agate Onyx*, l'*Agate de Calcedoine*, l'*Agate Romaine*, l'*Agate d'Allemagne*, &c. On prétend qu'elle tire son nom du fleuve *Achates* en Sicile, sur les bords duquel on a, dit-on, trouvé la premiere. Les Tireurs d'or nomment *Agate* un instrument qui leur sert à rebrunir l'or, parce qu'il contient une Agate.

AGATHY, s. m. Nom d'un grand arbre du Malabar, dont on tire, par incision, une liqueur claire, qui s'épaissit bien-tôt en gomme. Le bois en est fort tendre, surtout vers le cœur.

AGE, s. m. Espace de la vie pour tous les animaux. On donne aussi le nom d'âge à certains périodes entre lesquels on divise le tems depuis la création, & qui sont au nombre de six. Le premier, qui comprend mille six cens cinquante-six ans, depuis le commencement du monde jusqu'au déluge. Le second, quatre cens vingt-six, depuis le déluge jusqu'à l'arrivée d'Abraham dans la terre promise en 2082. Le troisiéme, quatre cens trente ans, jusqu'à la sortie de l'Egypte en 2523. Le quatriéme, quatre cens soixante-dix-neuf ans, jusqu'à la fondation du temple de Salomon en 2992. Le cinquiéme, quatre cens vingt-quatre ans, jusqu'à la captivité de Babylone en 3416. Le sixiéme, cinq cens quatre-vingt-quatre ans, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, en 4000, c'est-à-dire, quatre ans avant l'Ere vulgaire.

AGENCEMENT, s. m. Maniere dont certaines choses sont arrangées. C'est particuliérement un terme de Peinture.

AGENDA, s. m. Mot purement latin, qui signifie, choses à faire. On en a fait le nom des Tablettes, ou de tout autre Papier, où l'on écrit les choses qu'on veut faire, pour s'en rappeller le souvenir. En géneral, c'est un recueil des choses qu'on a dessein de faire, mis par écrit, pour ne rien oublier.

AGENT, s. m. lat. Celui qui est chargé de quelque affaire pour un autre. On donne ce nom aux Ministres inférieurs des Princes dans les Cours étrangeres. L'*Agent de France*. *Agent de Change*. En Philosophie, on appelle *Agent*, ce qui produit quelque chose ou quelque effet.

AGGRAVANTE, adj. lat. *Terme Ecclésiastique*. On appelle *aggravantes* certaines circonstances, qui augmentent le péché, qui rendent la faute plus grave. On dit, dans le même sens, en Méchaniques, *forces aggravantes*. *Aggrave*, *Aggravation*, sont des termes de Droit canonnique, & se disent d'une Censure Ecclésiastique, qui est une espece d'excommunication, ou du moins une menace.

AGGREGER, v. act. lat. Joindre, associer, mettre au nombre.

AGIAHALID, s. m. Nom d'un arbre d'Egypte & d'Ethiopie, qui porte un petit fruit, tirant sur le goût de l'anis, & dont les feuilles sont bonnes pour faire mourir les vers du corps.

AGIAMOGLANS, s. m. Nom célébre dans les Relations, qu'on donne, en Turquie, aux jeunes Esclaves qu'on enleve à la guerre ou autrement, & dont les mieux faits sont employés dans le Serrail du Grand-Seigneur.

AGILE, adj. lat. Celui qui a de l'adresse & de la legereté pour agir. On le dit aussi des choses. *Un mouvement agile*. *Agilité* renferme les idées d'adresse, de legereté & de vîtesse.

AGIO, s. m. Terme de Commerce, qui est particuliérement en usage dans

les Banques où l'on fait circuler des billets étrangers. C'est la différence qui est entre la monnoie courante & ces billets. En Hollande, à Venise & dans d'autres lieux, elle est quelquefois de deux, trois, quatre, ou cinq pour cent. *Agioter*, c'est tirer du profit de ces différences. *Les Agioteurs s'enrichissent.* Agiotage ne se dit guéres qu'en mauvaise part, pour un Commerce illicite & usuraire.

AGIOSIMANDRE, s. m. Mot grec composé, qui signifie ce qui indique les Saints. C'est le nom d'un Instrument de bois dont les Chrétiens grecs se servent au lieu de cloches. Elles leur sont défendues par les Turcs, qui n'en ont point eux-mêmes, de peur qu'elles ne servent de signal pour la révolte.

AGITE ou GITE. Petit poids du Pegu. Deux agites font une demie bise, & la bise fait cent reccalis, qui pesent deux livres cinq onces, poids fort.

AGLAIS, s. f. ou AGLAE'. Nom de la premiere des trois Graces, & Sœur d'Euphrosine & de Thalie. Elle préside aux yeux, qu'elle rend vifs & brillans. On la représentoit autrefois avec un bouton de rose à la main.

AGLUTINATION, s. f. Formé du mot latin, qui signifie *Colle*, pour exprimer l'action de se coller. Il y a des sucs qui ne sont pas capables d'Aglutination. Aglutiner & Aglutinement s'employent aussi, surtout dans les arts.

AGNACAT, s. m. Nom d'une espece de poire, molle & grasse, qui croît sur un bel arbre du pays voisin de l'Isthme de Darien, & qui passe pour avoir la vertu d'exciter à l'amour.

AGNANTE, s. m. Plante, dont les fleurs ressemblent beaucoup à celles de l'Agnus Castus, & sont placées à l'extrêmité des tiges en forme de grapes.

AGNAT, AGNATION. Termes du droit Romain, qui signifient parent & parenté, en ligne masculine. *Agnatique* se dit aussi pour Lineal.

AGNELINS, s. m. On donne ce nom aux peaux d'Agneaux, passées par les Megissiers. Leur laine se nomme aussi Laine Agneline, lorsqu'elle n'a point encore été tondue.

AGNUS-CASTUS, s. m. Arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles de l'ozier. Ses feuilles, sa semence & ses fleurs, servent aux usages de la Médecine. On prétend qu'elles servent aussi à la conservation de la chasteté, & telle est l'origine du nom.

AGNUS DEI ou AGNEAU DE DIEU. Nom d'un Ordre de Chevalerie Suedoise, institué par le Roi Jean III, en 1569. En termes de Blazon, on appelle *Agneau Pascal*, un Agneau qui tient une banderolle.

AGNUS SCYTHICUS ou BORAMETS, s. m. Plante célébre de Tartarie, qui a passé pour un Zoophyte, c'est-à-dire, une Plante-animal, à laquelle on faisoit brouter l'herbe, qui est autour d'elle, jusqu'à ce que n'en trouvant plus, elle desséchoit manque d'alimens. Mais on a vérifié que c'est une simple plante, autour de laquelle l'herbe se desséche, parce qu'elle en tire le suc.

AGONALES, s. f. Fêtes Romaines qui se célébroient au mois de Janvier, par des combats & des exercices violens, suivant la signification grecque de leur nom. L'*Agonistique* est l'art des Athletes, qui avoit autrefois ses regles & ses loix.

AGONIE, s. f. gr. Situation violente où l'on se trouve à l'approche de la mort, par les douleurs de la maladie, & par la crainte de l'état futur. On a nommé *Agoniclytes* des Hérétiques du huitiéme siécle, qui ne vouloient point qu'on se mît à genoux pour prier Dieu. C'est ce que leur nom signifie en grec.

AGRAIRE, adj. lat. Nom de plusieurs loix Romaines, qui regardoient le partage des terres conquises, & qui causerent de grands mouvemens dans la République.

AGRE'ER, v. act. Terme de Marine, qui signifie équiper un vaisseau, le mettre en état de faire un vogage de mer. L'*Agréeur* est celui qui se charge de ce détail. Les *agretz* sont les voiles, les cordages & tout ce qui

ſert à l'équipement d'un vaiſſeau.

AGRE'MENT, ſ. m. Ce mot a deux ſignifications. Il ſignifie des choſes agréables, capables de plaire; les *agrémens de la campagne*, les *agrémens de l'eſprit & du corps*; mais dans ce ſens, il s'emploie ordinairement au pluriel. Il ſignifie auſſi *conſentement*, *permiſſion*; *obtenir l'agrément du Prince*; & dans ce ſens, il ne s'emploie jamais qu'au ſingulier. *Agréage* ſe dit à Bordeaux, pour *Courtage*.

AGRESSION, ſ. f. lat. Action de l'agreſſeur, c'eſt-à-dire, de celui qui attaque quelqu'un, pour lui nuire ou l'offenſer.

AGRESTE, adj. lat. Ce qui eſt déſagréable, fâcheux, groſſier, faute de culture. Un fruit eſt agreſte, c'eſt-à-dire, d'un goût âcre, lorſqu'il n'a pas été cultivé. *Des manieres agreſtes*, ſont celles d'un homme ſans éducation.

AGRICULTURE, ſ. f. lat. L'art de cultiver la terre, pour lui faire produire toutes ſortes de plantes & de fruits.

AGRIE, ſ. f. gr. Eſpece de puſtule maligne, ou plutôt de dartre, qui corrode la peau & fait tomber le poil. On en diſtingue une petite, qui eſt moins maligne.

AGRIERE, ſ. f. C'eſt, dans le langage de quelques provinces, le droit des Seigneurs ſur les terres labourables, qui ſe nomme en d'autres lieux, *droit de Champart*.

AGRIMENSATION, ſ. f. Compoſé du latin, qui s'employe pour arpentement & meſurage des terres.

AGRIOTE, ſ. f. Eſpece de ceriſe aigre.

AGRIPAUME, ſ. f. Plante fort amere, qui ſert à divers uſages de la Médecine. Elle reſſemble à l'ortie, & n'eſt gueres moins commune; mais ſes feuilles ſont plus déchiquetées, & ſes fleurs plus petites.

AGROPILE ou AGAGROPILE, ſ. m. Nom d'une eſpece de Bezoard, qui ſe trouve, en Allemagne, dans le corps des Chamois & des Chevres. Velſcaius en a fait un Traité.

AGUAPA, ſ. m. Arbre des Indes Orientales, dont on prétend que l'ombre eſt venimeuſe. Un homme vêtu, qui s'endort deſſous, enfle prodigieuſement: un homme nud creve ſans reſſource.

AGUARA-PONDA, ſ. f. Belle plante du Bréſil, dont les fleurs ſont d'un bleu violet & tirent ſur l'odeur de la violette. Sa hauteur eſt d'environ un pied & demi, & ſes feuilles ſont étroites, cannelées & pointues.

AGUERRIR, v. act., formé de guerre, & qui ſignifie, accoutumer, rendre propre à la guerre.

AGUILLES, ſ. f. Nom de certaines toiles de cotton, qui nous viennent d'Alep.

AGUTIGUEPA, ſ. f. Belle plante du Bréſil, qui produit une fleur ſemblable au lys, mais couleur de feu. Ses feuilles ſont longues d'un pied juſqu'à deux, & larges de quatre doigts. Sa racine eſt d'un rouge foncé, & bonne à manger.

AHATE DE PAUNCHO REQUI. Nom d'un arbre, dont on trouve une longue deſcription dans le Dictionnaire de James.

AHEURTE', adj. Mot, qui n'eſt point encore hors d'uſage, quoiqu'il paſſe pour vieux. On dit un homme aheurté à ſon opinion, pour dire opiniâtre, obſtiné.

AHIAC-DIVAN, ſ. m. Terme commun dans les Relations du Divan, qui ſe dit des entretiens que les Viſirs ont avec le Grand-Seigneur, dans ſes promenades, lorſqu'il n'a point ſes femmes avec lui.

AHOUAL, ſ. m. Arbre du Bréſil, qui jette une odeur preſqu'inſupportable lorſqu'il eſt ouvert par la coignée. Il porte un fruit triangulaire, de la groſſeur d'une châtaigne, dont les Sauvages ſe font un ornement. Ses feuilles ſont toujours vertes.

AHURI, adj. Mot ancien, qui ſignifie étonné, & qui eſt encore d'uſage dans le langage familier. *L'air ahuri. Vous voilà* bien *ahuri*.

AHUSAL. Nom du ſouffre d'Arſenic, que les Chimiſtes appellent auſſi *Aquila alba*.

AIABUTIPITA, ſ. m. Arbriſſeau dont les Sauvages du Bréſil écraſent le fruit pour en tirer une huile noire

dont ils se frottent les membres. Ce fruit a la forme de l'amande.

AIDE, s. m. Ce mot, joint avec quelque nom d'emploi, signifie celui qui soulage un Officier supérieur dans ses fonctions. C'est ainsi qu'on dit, *Aide de Camp*, *Aide-Major*, *&c.*

AIDES, s. f. Terme de Manége. On donne ce nom aux secours que le Cavalier tire de son expérience, pour animer un cheval. *Les aides de la main & de la voix.* On dit d'un cheval, qu'*il répond* ou qu'*il obéit aux aides*, qu'*il a les aides fines*; & d'un Cavalier, qu'*il donne bien les aides*, ou qu'*il donne les aides fines*.

AIDES, en termes d'Impôts, est une taxe sur certaines commodités. *Le Bureau des Aides.* Il y a douze Cours des Aides, en France, comme douze Parlemens.

AIDER, est encore un terme de Manége, pour signifier divers encouragemens qu'on donne aux chevaux. *On aide un cheval* du talon, de la rêne droite ou gauche, &c.

AIE. Cri naturel de la douleur ou de la crainte.

AIEUL, s. m. Pere du Pere ou de la Mere, comme *Aieule* signifie Mere du Pere ou de la Mere. Mais Aieux, au pluriel, se dit de tous les Parens qui nous ont précédés & qui sont morts.

AIGLANTIER. *Voy.* EGLANTIER.

AIGLE, s. m. & f. Le plus gros, le plus fort & le plus leger de tous les oiseaux de proie. L'Aigle a le bec long & crochu, noir par le bout, bleuâtre ou quelquefois jaune par le milieu. Son plumage est ordinairement châtein brun, roux & blanc. Il a la queue courte, les jambes écaillées, & les ongles fort grands. On prétend que l'Aigle vit très long-tems, & qu'il meurt de faim lorsque la vieillesse ne lui permet plus de chercher sa proie. On assure aussi qu'il a les yeux si forts, qu'il regarde fixement le soleil. On appelle Aiglons les petits de l'Aigle. La figure de l'Aigle a servi d'étendard à diverses nations. La plus célébre est l'Aigle Romaine, qui étoit portée, non sur une toile ou une enseigne, mais en relief d'or ou d'argent, au sommet d'une pique, quelquefois avec un foudre dans ses griffes.

AIGLE CELESTE, Aigle de Vénus, Aigle noir, sont des noms de différentes compositions Chimiques; la premiere, de Mercure, réduit en essence, qui passe pour un reméde universel; la seconde, de verd de gris & de sel armoniac, qui forment un saffran; la troisiéme, de cette Cadmie Veneneuse, qui se nomme Cobalt, & que quelques-uns donnent pour la matiere du Mercure philosophique.

L'AIGLE, en Architecture, étoit une représentation de cet oiseau, que les anciens gravoient sur les chapiteaux & les frises des colomnes, dans les Temples dédiés à Jupiter.

En Astronomie, c'est une constellation de l'hémisphere du Nord, dont l'aîle droite touche à l'Equinoctial, & qui se joint à *Antinoüs*. *Ptolemée* les faisoit consister toutes deux en quinze étoiles, *Tychobrahé* en dix-sept, & *Flamstead*, célébre Anglois, en soixante-dix.

L'AIGLE-BLANC, est un Ordre de Chevalerie institué en 1325, par *Uladislas V.* Roi de Pologne, au mariage de *Casimir* son fils, avec *Anne*, fille du Grand Duc de Lithuanie. Les Chevaliers portoient sur l'estomac une chaîne d'or, d'où pendoit une Aigle couronnée d'argent.

L'AIGLE-NOIR, est un autre Ordre, qui fut institué, en 1701, par Fréderic III, Electeur de Brandebourg, à l'occasion de son couronnement en qualité de Roi de Prusse.

Pierre d'AIGLE. *Voyez, ci-dessus*, ÆTITE.

AIGLETTES, s. f. Ancien terme de Blazon, qui signifie plusieurs Aigles dans un écu. Elles y sont avec bec & jambes, souvent membrées & becquées d'un autre métal que le corps. On dit aujourd'hui *Aiglons*.

AIGLURE, s. f. En Fauconnerie, on appelle *aiglure* les taches rousses du plumage, dans un oiseau.

AIGOCEROS, s. m. gr. Nom d'une plante, qui se nomme aussi Corne de Bœuf, & Fœnugrec. On la cultive,

cultive, en quelques endroits, aux environs de Paris.

AIGREMOINE, f. m. Plante abſterſive, dont on fait beaucoup d'uſage en Médecine. Elle ſe nomme auſſi *Eupatoria*, du nom d'*Eupator* ſon inventeur.

AIGREMORE, f. m. d'origine obſcure. On donne ce nom au charbon de bois tendre, tel que celui de Saule, de Tilleul, &c., lorſqu'il eſt écraſé & tamiſé, pour ſervir à la compoſition des feux d'artifice.

AIGRETTE, f. f. Oiſeau blanc, de la forme du heron, mais plus petit, qui aime le bord des rivieres. Il a ſur le dos & à côté des aîles, des plumes blanches fort fines, qui ſe vendent à grand prix, & dont on fait les belles aigrettes.

AIGRIS, f. m. Pierre qui ſe trouve dans pluſieurs endroits de la côte méridionale d'Afrique, & dont les Négres ſe font une précieuſe parure.

AIGU, adj. En Géométrie, l'angle aigu eſt celui qui a moins du quart de cercle. En Médecine, les maladies aigues ſont oppoſées aux maladies *chroniques*, c'eſt-à-dire, qui traînent en longueur.

AIGUADE, f. f. *Faire aiguade*. Terme de Marine, qui ſignifie prendre de l'eau dans un voyage de long cours. On dit plus ordinairement *faire de l'eau*. Le lieu où l'on fait de l'eau, s'appelle auſſi *aiguade*.

AIGUAIER, v. act. Aiguaier un cheval, c'eſt le promener dans l'eau pour le rafraîchir. On aiguaie du linge, en le remuant dans l'eau, avant que de le tordre.

AIGUAIL, f. m. Terme de Chaſſe, qui ſignifie la roſée du matin.

AIGUE-MARINE, f. f. Eſpece de pierre précieuſe, d'un verd de mer, qui tire, dit-on, cette couleur du flux & du reflux. Elle ſe trouve le long des côtes.

AIGUILLE, f. f. En y joignant aimantée, c'eſt le nom de l'inſtrument de mer, qui ſert à diriger la courſe des vaiſſeaux, parce qu'il eſt compoſé d'une aiguille, ou d'une petite verge de fer, touchée par une bonne pierre d'aimant, qui lui donne la propriété de ſe tourner toujours au Midi & au Nord. Etant placé ſur une pointe de cuivre au milieu d'un cercle gradué, il marque ainſi le degré compris entre le cercle méridien & la route du vaiſſeau. Le mot d'*aiguille* a pluſieurs autres uſages dans la Marine : c'eſt la partie de l'éperon, qui s'avance en mer ; c'eſt une longue poutre, qui ſert à ſoutenir le mât quand on carene un vaiſſeau ; ſans compter qu'il y a trois ſortes d'aiguilles, qui ſervent à coudre les voiles ; les aiguilles de couture, les aiguilles d'œillets, & les aiguilles de ralingues. Ces dernieres ſont moins des aiguilles que les cordes qu'on emploie pour ourler les voiles.

On appelle auſſi AIGUILLES, en termes de Fauconnerie, de petits vers qui s'engendrent dans la chair du faucon, & un petit poiſſon de mer qui a quelque reſſemblance avec l'anguille. *Aiguille* eſt encore le nom d'un coquillage de mer, & d'un petit bateau, dont on ſe ſert ſur la garonne & la dordogne.

AIGUILLETTE, f. f. *Courir l'aiguillette. Nouer l'aiguillette*. Expreſſions triviales. La premiere ſignifie *fréquenter les lieux de débauche*, parce qu'autrefois les femmes publiques étoient obligées de porter une aiguillette ſur l'épaule. La ſeconde exprime l'effet d'un charme prétendu, par lequel le peuple s'imagine qu'on peut ſuſpendre la vertu virile d'un mari.

AIGUILLONS, f. m. Terme de Venerie. On donne ce nom aux fientes & aux fumées des bêtes fauves, qui ont une pointe au bout, & qui font reconnoître leur paſſage.

AIGUISE', adj. Terme de Blazon, qui s'applique à toutes les piéces dont les bouts ſont aigus. *Pals aiguiſés*, *croix aiguiſée*.

AIL, f. m. Eſpece d'oignon, dont le goût & l'odeur ſont très forts. On en diſtingue deux ſortes, le ſauvage & le domeſtique. On appelle *Aillade* une ſauce à l'ail.

AILE, f. f. Partie des oiſeaux qui leur ſert à voler. Comme la nature leur a placé les aîles aux deux côtés du corps, on donne le même nom à

quantité de choses qui sont dans la même position, à l'égard d'une partie principale. C'est ainsi qu'on dit, les aîles d'un bâtiment, les aîles d'une armée, les aîles d'une fléche, les aîles d'une lance, les aîles de lucarne, &c.

AILE. *Voyez* ALE, qui se prononce AILE

AILE', se dit, en termes de Blason, des animaux auxquels on donne des aîles contre leur nature, & des animaux naturellement aîlés auxquels on donne des aîles d'une autre couleur que celle du corps. *Aîlé d'argent. Aîlé d'or.*

AILERON, s. m. En termes de Cuisine, c'est la substance des aîles d'un oiseau, dépouillées de leurs plumes, dont on fait un mets très friand. En Architecture, on appelle *aîlerons de portail*, *ailerons de lucarne*, une sorte de consoles, qui sont aux côtés de ces ouvrages.

AILURES, s. f. Terme de Mer, pour signifier deux grosses solives, qui ont leur usage particulier dans la charpente d'un vaisseau.

AIMANT, s. m. Pierre minerale, ou plutôt fer imparfait en poids & en couleur, qui a la merveilleuse propriété de se tourner toujours du côté du Nord, & d'attirer le fer, auquel elle communique aussi toutes ses vertus par le simple frottement. On distingue l'aimant mâle & l'aimant femelle. Le premier est de couleur bleuâtre, & le meilleur vient de la Chine & du Bengale. L'aimant femelle est d'un roux noirâtre. Il s'en trouve en Allemagne & dans quelques endroits d'Italie. On emploie l'aimant à plusieurs usages dans la Médecine.

AINE, s. f. Partie glanduleuse du corps humain, qui joint la cuisse au ventre.

AJOURE', adj. Terme de Blason, formé de jour, qui signifie une ouverture entre quelques piéces.

AJOURNEMENT, s. m. Terme de Palais, qui signifie une sommation juridique de comparoître un certain jour.

AIR, s. m. C'est proprement le fluide dans lequel nous nous remuons & nous respirons, & qui est nécessaire à la vie; mais ce mot a plusieurs autres significations. En Musique, c'est une composition resserrée dans des bornes, qui peut se chanter ou se jouer sans aucun accompagnement. En termes de Manége, c'est un mouvement libre & mesuré, qui fait manier avec autant de grace que de justesse. On appelle *airs relevés*, dans un cheval, les mouvemens extraordinaires, tels que les courbettes, les croupades, &c. *Air*, en termes de Peinture, se prend en deux sens différens. On dit, qu'*il y a de l'air* dans un tableau, pour signifier que la diminution des couleurs est bien proportionnée aux degrés d'éloignement. On dit aussi qu'un Peintre *donne de beaux airs* de tête à ses figures, lorsqu'il fait des visages gracieux. L'*air*, en parlant des hommes & des femmes, est le résultat de toute la figure. *L'air martial. L'air tendre. L'air galant*

AIRAIN, s. m. lat. Cuivre mêlangé, mais solide & malléable. On appelle siécle d'*Airain*, le troisiéme âge du Monde, où la corruption devint dominante parmi les hommes. Il suivit le siécle d'argent, qui avoit succedé au siécle d'or.

AIRE, s. m. Espace ou superficie, de quelque figure qu'elle soit. En Géometrie, l'égalité des aires fait celle des figures, quoique leurs circuits ne soient pas égaux. On appelle *aires* les nids de faucons & d'autours. Les faucons *font leurs aires*, ou *airent*, dans les rochers. On dit aussi, en termes de Marine, *aire de vent*, pour signifier une des trente-deux divisions des vents marquées sur la boussole ou le compas de mer. *Aire de vent* est la même chose que *rhumb*. Les Médecins appellent *petite aire* du teton, le petit cercle noirâtre, qui est autour du bouton de la mammelle.

AIRE'E, s. f. Nom qu'on donne à une certaine quantité de gerbes, qu'on met à la fois dans l'aire. C'est de-là qu'on fait venir, dans le Poitou & l'Anjou, la terminaison en

tere, de la plûpart des noms.

AISSADE, f. f. Terme de Marine. L'aissade de la poupe est l'endroit où elle commence à se retrécir.

AIS-SCY, f. m. Mot corrompu, pour *Ais ici*. C'est ce qu'on nomme aussi bardeau. Petites planches minces, à peu près de la grandeur d'une tuile, qui servent, dans quelques lieux, a couvrir les maisons. Il y a différentes sortes d'ais, ou de planches, dont l'usage est designé par quelque autre mot qu'on y joint, surtout dans l'Imprimerie. Ais à tremper, ou à ramettes, ais à desserrer, ais à presser, &c.

AISSELIER, f. m. En Menuiserie, c'est un piéce de bois qu'on assemble dans un chevron & dans la rainure, pour cintrer des quartiers.

AISSELLE, f. f. Creux qui est sous le bras, dans l'endroit où il se joint au corps. En termes de Botanique, c'est la petite fourche que forme une feuille dans l'endroit où elle se joint à sa branche, ou celle d'une petite branche qui se joint à une plus grosse. L'*aisselle* d'un four, est le tour de la voute, dans l'espace d'environ les deux tiers.

AIT ACTE. Terme de Palais. C'est une Ordonnance qui se met au bas des Requêtes, lorsqu'on demande. Acte de l'emploi qu'on en fait pour quelques Ecritures. *Ait acte & soit signifié.*

AITIOLOGIE, f. f. Nom grec que les Médecins donnent à la partie de leur science, qui traite de la cause des maladies.

AJURATIBA, f. m. Arbrisseau du Brésil, dont les Sauvages tirent une huile rouge qui leur sert à s'oindre le corps. Le fruit est de la même couleur.

AJUSTER, v. act. Terme de Manége, qui signifie faire exécuter à un cheval tout ce qu'on lui a fait apprendre. *Ajuster un cheval sur les voltes à toutes sortes d'airs.*

AJUSTOIR, f. m. Petite balance dont les ouvriers de la Monnoie se servent pour peser & ajuster les piéces, avant qu'elles aient reçu la marque.

AJUTAGE ou AJOUTOIR, f. m. Tuyau de métal qu'on ajoute à l'extrêmité d'un jet d'eau ou d'une fontaine, pour en faire sortir l'eau sous la forme qu'on desire.

AIZOON, f. m. gr., qui signifie *toujours vif*, & nom d'une Plante aquatique, qui ressemble à l'aloes commun. Elle croît dans les Marais, & se nomme aussi *Semper vive.*

AKALAKAS, f. m. Nom d'une espece de Fourmi d'Amérique, qui se glisse dans les caisses & qui ronge tout. Elle croît jusqu'à la grosseur d'un Escarbot. Les Hollandois l'ont nommé *Kakailakie.*

AL, Particule Arabe, qui précéde quantité de mots venus de cette langue, tels qu'*Alchimie*, *Algébre*, & qui en augmente la force. Elle signifie noble, digne, puissant.

ALAIS, f. m. Oiseau de proie qu'on nous apporte des Indes Orientales & du Pérou. Il est excellent pour le vol des perdrix.

ALAISE, f. f. On donne ce nom aux coussins & aux oreillers qui servent à soulager un malade. En termes de Menuiserie, c'est la planche la plus étroite dont on remplit un panneau d'assemblage.

ALAMATOU, f. m. Prune de l'Isle de Madagascar. On en distingue deux sortes, dont la seconde se nomme *Alamatou Issaie*, & ressemble à la figue par le goût. L'excès en est dangereux. L'autre a le goût de nos prunes. Toutes deux ont de petits pepins au lieu de noyau.

ALAN, f. m. Chien de l'espece qu'on nomme *dogue*. Les Alans sont de trois sortes: l'*Alan gentil*, qui tire sur le levrier: l'*Alan de boucherie*, dont les Bouchers se servenr pour conduire leurs bœufs; & l'*Alan vautre*, qui est une race de mâtins, propre à la chasse de l'ours & du sanglier.

ALANA, f. f. Nom propre de l'espece de craie, qu'on nomme vulgairement *Tripoli.*

ALARGUER, v. act. Terme de Mer, pour signifier *prendre le large*, s'éloigner de la terre.

ALATERNE, f. m. Arbuste toujours verd, dont on fait des haies ou des palissades de jardin. C'est une espece de *Filleria*.

ALBATRE, f. m. Pierre blanche, qui a quelque ressemblance avec le marbre, mais qui n'est pas veinée, ni si dure, ni cassante, & qui se taille avec beaucoup moins de peine. On lui attribue plusieurs vertus dans la Médecine. L'albâtre servoit autrefois si généralement à faire des vases pour les liqueurs & les parfums, que tous les vases destinés à cet usage s'apelloient Vases d'albâtre. Quelques-uns croient néanmoins que ce nom signifioit moins la matiere, qu'une certaine forme des vases. Il y a, près de Marseille, une carriere d'albâtre.

ALBAZARIN ou ALBERZARIN, f. m. Nom d'une laine d'Espagne.

ALBERGE, f. m. Espece de pêche, de couleur jaune, qui est fort commune en Touraine. Son arbre se nomme Albergier.

ALBERNUS, f. m. Nom d'une espece de Camelot, ou Bouracan, qui nous vient du Levant par Marseille.

ALBICORE, f. m. Poisson de l'Océan, qui se trouve vers les latitudes méridionales, où il fait la guerre aux poissons volans. Il tire sur le maquereau pour la figure & le goût, mais il est plus grand.

ALBIGEOIS, f. m. Hérétiques du douziéme siécle, qui tirent leur nom d'une partie du Languedoc où ils s'étoient réfugiés, après être sortis des montagnes de la Savoye & du Dauphiné. On les accusa de renouveller la doctrine des Manichéens. Le Pape & le Roi Louis VIII. s'étant unis contr'eux dans une croisade, ils essuierent une longue guerre, qui finit par la conversion de leur Chef *Raimond X.* Comte de Toulouse.

ALBIQUE, f. f. lat. Terre blanchâtre, ou espece de craie, qui a quelque ressemblance avec la terre sigillée. Il s'en trouve en plusieurs endroits de France.

ALBORNEZ, f. m. Nom Espagnol d'une sorte de manteau à capuce, & tout d'une piece, qui est en usage parmi les Maures, dans le mauvais temps.

ALBRAN, f. m. Jeune canard sauvage. De-là vient le mot d'*albrener*, qui signifie *chasser aux canards*.

ALBUGINÉ, adj. lat., qui signifie blanchâtre. La tunique albuginée est ce qu'on nomme vulgairement le blanc de l'œil. *Albugo*, qui signifie *blancheur*, est le nom d'une maladie des yeux, qui consiste dans une tache blanchâtre de la cornée transparente. *Albugineux* signifie ce qui tire sur le blanc, ce qui est blanchâtre : tous termes de Physique & d'Anatomie.

ALBUGUES, f. f. Instrument Morisque de cuivre, en forme de chandeliers, dont on frappe deux l'un contre l'autre par l'endroit vuide, pour en tirer un son assez agréable, qui s'accorde avec le tambourin.

ALBUM, f. m. Mot latin, adopté dans notre langue, pour signifier un petit livre en blanc, où l'on peut écrire ce qu'on juge à propos, comme sur des tablettes. Les Etrangers, qui voyagent, ont ordinairement un *Album amicorum*, sur lequel ils prient les personnes distinguées qu'ils visitent, d'écrire leur nom, avec une Sentence.

ALCANA, f. f. Drogue du Levant, qui sert à la teinture jaune, ou rouge, suivant sa préparation, & qu'on tire d'une Plante nommée Troësne d'Egypte.

ALCANCALI, f. m. Fameux antidote d'Italie, dont on vante la vertu contre toutes sortes de fiévres.

ALCANTARA, f. m. Ordre militaire d'Espagne, qui tire ce nom d'une ville de l'Estremadure. Les Chevaliers, qui composent cet Ordre, se nommoient anciennement *Chevaliers du Poirier*, de l'institution de *Gomez Fernand*, en 1170, sous le Pontificat d'Alexandre III. Mais ayant été mis en possession d'Alcantara, pour la garde de cette ville, à la place des Chevaliers de Calatrava, ils en prirent le nom avec la *croix verte fleurdelisée*. Leur Maîtrise fut unie à la Couronne sous le régne de Ferdinand

& d'Isabelle ; & la permission de se marier leur fut accordée en 1540, quoique, par leur institution, ils fussent soumis à la Régle de S. Benoît.

ALCE'E, s. f. Espece de Mauve sauvage, dont les feuilles ne différent de la Mauve commune, que parce qu'elles sont plus grandes & plus découpées.

ALCHIMELCH, s. m. Melilot d'Egypte, qui serpente toujours, & dont les feuilles ressemblent à celles du trefle, & sont de la couleur du saffran. L'odeur en est fort douce. Sa semence est astringente.

ALCHIMIE, s. f. Nom qu'on donne à l'art de purifier les métaux, de changer les moins parfaits en or & en argent, & d'extraire les esprits des minéraux & des plantes. Les Partisans de cet art prétendent qu'*Adam* l'apprit à *Enoch*, duquel il descendit à Moïse, & par d'autres degrés à Salomon. Pline prétend que l'Empereur Caligula fut le premier qui entreprit de faire de l'or avec une préparation d'arsenic, & qu'il abandonna son projet parce que la dépense l'emportoit sur le profit. D'autres veulent que les Egyptiens aient possédé la connoissance de ce mystere : mais comment l'auroient-ils perdue? Il y a plus d'apparence que cet art mystérieux est une invention des Arabes, qui ont eu depuis un grand nombre de Sectateurs, dans les fournaux desquels il ne s'est jamais trouvé que de la cendre. La Quadrature du cercle, le Mouvement perpétuel, la Lampe inextinguible & la Pierre philosophale, ont donné, jusqu'à présent, des tortures inutiles aux Philosophes & aux Mathématiciens.

ALCHIMILLE, s. f. Plante qui ressemble à la mauve, mais dont les feuilles présentent la figure d'une étoile ; aussi la nomme-t-on, en latin, *Stellaria*. Elle est plus connue, en françois, sous le nom vulgaire de *Pied de lion*. On lui attribue la propriété d'arrêter le sang. Elle croît également dans les prairies & les montagnes.

ALCHOLLE'E, s. f. Espece d'aliment, composée de bœuf & de mouton, ou de chameau, qu'on sale & qu'on fait mariner pendant vingt-quatre heures. C'est la nourriture ordinaire des Maures.

ALCOLISER, v. act. Terme de Chymie, qui signifie *pulveriser*, réduire en poudre impalbable.

ALCONA. Nom de l'ancienne Divinité des Voyageurs.

ALCORAN, s. m. Mot Arabe, qui signifie *Recueil des préceptes*. C'est le nom du livre qui contient la loi Mahométane. Mahomet composa cet ouvrage avec le secours de *Batiras*, Jacobite, de *Sergius*, Moine Nestorien, & de quelques Juifs. Il est divisé en quatre parties, & chaque partie en plusieurs livres, qui sont distingués par des titres, tels que celui de la Mouche, de l'Araignée, de la Vache, &c. Quoiqu'il soit en vers Arabes d'un fort bon style, on y trouve aussi peu de méthode que de clarté. La plûpart des principes sont ceux d'Arius, de Nestorius, de Sabellius, & d'autres Hérésiarques. L'Ecriture sainte y est quelquefois employée, mais avec un mêlange de fables, qui regardent les Patriarches, Jesus-Christ, & Saint Jean-Baptiste. Il est si respecté des Mahométans, qu'un Juif ou un Chrétien qui y porteroit la main, n'éviteroit la mort qu'en embrassant leur créance ; & qu'un Musulman même, nom qui signifie le Vrai-croyant, seroit traité avec la même rigueur s'il y touchoit sans s'être lavé les mains. Peu après la mort de Mahomet, on publia plus de deux cens Commentaires sur ce Livre. Monavia, Caliphe de Babylone, fit une assemblée à Damas pour concilier tant d'opinions différentes ; mais n'y pouvant réussir, il choisit dans l'assemblée six des plus habiles Mahométans, qu'il chargea d'écrire ce qu'ils jugeroient de plus raisonnable. Leurs six ouvrages furent compilés avec soin ; & tous les autres ayant été détruits par l'eau & par le feu, on défendit, sous de rigoureuses peines, d'écrire contre l'autorité de cette compilation. Cependant, il

s'est formé différentes Sectes dans la Religion de Mahomet. *Voyez*, ci-dessous, *Mahométisme*.

ALCORE, s. f. Nom d'une espece de pierre naturelle, parsemée de petites taches qui ressemblent à de l'argent.

ALCOVE, s. f. Mot arabe d'origine, qui signifie dormir, & qui est, au Levant, le nom des lieux où l'on dort. Nous le donnons aussi à un réduit, fermé de Planches, où l'on place un lit à l'écart, dans quelque partie d'une grande chambre.

ALCYON, s. m. Oiseau de mer, dont le plumage est bleu, verd & rouge, les jambes & les pieds quarrés, & le bec tranchant. Il est de la grosseur d'une caille. Les anciens le regardoient comme le précurseur du beau temps, & croyoient qu'il faisoit son nid sur les flots; mais il le fait dans les roseaux des marécages voisins de la mer. On nomme *Alcyons* certaines plantes marines, qui ont quelque rapport aux éponges.

ALCYONIUM, s. m. On a donné ce nom à l'écume de mer, dans l'opinion qu'elle se formoit du nid des Alcyons. On distingue plusieurs sortes d'*Alcyonium*, auxquelles la Médecine attribue différentes vertus absterſives & résolutives.

ALDE'E, s. f. Nom qu'on donne aux villages dans plusieurs grands Royaumes de l'Orient, tel que celui de Siam, du Tunquin, &c., & qu'on employe dans les Relations.

ALDERMAN, s. m. Second degré de la noblesse parmi les *Anglo-Saxons*. Ce titre, qui signifioit *vieillard*, s'est conservé, en Angleterre, pour signifier les Magistrats des villes municipales, qui ont le Maire pour Chef. L'ancien mot Saxon étoit *Ealdorman*, qui fut ensuite donné particuliérement aux Gouverneurs des provinces & des villes, parce qu'ils étoient ordinairement du second ordre de la noblesse, c'est-à-dire, du premier après la famille Royale. Delà est venu le mot Anglois *Earl*, pour signifier *Comte*. Du temps des Saxons, c'étoient les *Ealdormans*, avec l'Evêque, qui rendoient la justice. Aujourd'hui les Aldermans des villes, qui répondent à nos Echevins, sont inégaux en nombre, suivant les différens usages des villes. On en compte vingt-six à Londres, qui président sur les vingt-six quartiers de cette grande ville. Lorsqu'il en meurt un, le quartier présente deux Sujets au Lord Maire, qui choisit un des deux. Tous les Aldermans qui ont été Maires, & les trois plus anciens de ceux qui ne sont pas parvenus à cette dignité, ont droit d'exercer l'office de *Juge de paix*, qui revient à l'office François de Commissaire de quartier.

ALDIN, adj. Terme d'Imprimerie, formé du nom d'Alde Manuce. On appelle lettres aldines, ou caractere Aldin, les lettres Italiques, inventées par ce célebre Imprimeur, mais qu'on a pris le parti d'abandonner parce qu'elles fatiguent la vûe. On estime néanmoins les Editions de Sébastien Griffe en lettres Aldines.

ALE, s. f. Espece de bierre, fort en usage parmi les Anglois. Elle est plus douce que la bierre forte, & d'une couleur jaunâtre. Elle se fait sans houblon. *Ale* se prononce comme *Aile*.

ALECTORIENE, s. f. Pierre qui a la vertu de résister aux *poisons*. On prétend qu'elle se trouve dans le gesier des vieux cocqs, d'où elle tire son nom, qui est en grec celui de cet animal.

ALEMBIC, s. m. Vase de Chimie, qui sert pour les distillations. On en voit de différentes formes. L'*Alembic à bec*, est celui qui a l'embouchure étroite & proportionnée au matras qui le porte. L'*Alembic aveugle*, ou sans bec, est celui qui a le bec tortueux, en forme de serpent, ce qui lui fait donner le nom de *Retorte* ou *Serpentin*. On se sert de vases droits pour distiller les racines, les semences, les fleurs, & les choses qui s'élevent facilement; comme on emploie les vases courbés pour la distillation des gommes, des résines, des graisses, & de tout ce qui s'éleve avec peine.

ALEMBIQUER. On croit ce mot

Arabe. *Alambiquer* ne se dit que dans le figuré. S'alambiquer l'esprit, c'est s'embarrasser dans ses propres réflexions, s'épuiser à force d'en faire. Une pensée *alambiquée* est une pensée contrainte, peu naturelle, où la recherche & l'étude se font trop sentir.

ALENOIS, *Voyez* CRESSON.

ALEPIN, s. m. Nom d'une sorte de Religieux Maronites, établis à Alep, vers la fin du dernier siécle, par un Prêtre nommé Abdalla, qui en fut le premier Supérieur, & qui prit conseil d'un Missionnaire Jésuite, nommé le Pere Bazire, pour leur donner une forme de vie. C'est une espece de Chartreux. Mais ceux qui se dégoutent de leur vocation reçoivent dispense de leurs vœux, & peuvent se retirer.

ALERION, s. m. C'est, en terme de Blason, une aiglette qui n'a ni bec ni ongles.

ALERTE, adv. C'est un cri de guerre, pour appeller les Soldats à leur devoir.

ALESE', adj. Terme de Blason, qui s'emploie pour toutes les piéces qui ne touchent pas les deux bords de l'écu. *Alesé de gueules. Piéces alesées.*

ALETHE, s. m. Oiseau propre à voler la perdrix, qui vient des Indes & qui est très cher.

ALETTE, s. f. Bords d'un trumeau, qui n'est pas tout-à-fait couvert de sa glace ou de son pilastre.

ALEU. *Voyez* FRANC.

ALEVIN. *Voyez* ALVIN.

ALEUROMANCIE, s. f. Espece de Divination, que les Anciens faisoient avec de la farine, suivant la signification du mot grec. Elle se nommoit aussi *Alphitomancie.*

ALEXANDRE, s. m. Saint Alexandre de Neofki est le nom d'un Ordre militaire, institué, en 1725, par la Czarine, en faveur des Officiers d'un rang distingué. La marque d'honneur est un cordon rouge & une croix, sur laquelle ce saint est représenté à cheval, avec cette devise, pour le travail & la Patrie.

ALEXANDRIN, adj. Nom des grands Vers françois de douze à treize syllabes. On prétend qu'il vient d'un Poëte nommé *Alexandre Paris*, qui employa le premier cette mesure. On appelle *Ligne Alexandrine*, & ligne de Demarcation, la fameuse division qu'Alexandre VI. fit du nouveau Monde entre le Portugal & l'Espagne, en accordant au Roi Catholique toutes les Isles & les Terres trouvées & à trouver du côté de l'Occident & du Midi, par une ligne tirée du Pôle arctique au Pôle Antarctique, qui passeroit à cent lieues à l'Occident des Açores & du Cap-Verd.

ALEXIEN, s. m. Nom d'un Ordre de Religieux, nommés autrement Cellites, dont l'origine & le Fondateur sont incertains. Ils embrasserent, au quinziéme siécle, la régle de saint Augustin. On les nomme *Nollards*, à Liege, & *Cellebroeders*, en Flandres. Ils ont soin des malades, & leur Patron est saint Alexis. Le nom de Cellites, leur vient des Cellules où ils pensent les Malades.

ALEXIPHARMAQUE, s. m. gr. Nom qu'on donne aux médicamens contre les venins, soit internes, soit externes. Cependant les externes s'appellent proprement *Alexiteres.*

ALEZAN, s. m. Couleur rougeâtre du poil d'un cheval. On distingue *alezan clair* & *alezan brulé*; & la seconde de ces deux couleurs fait juger plus avantageusement que l'autre de la bonté d'un cheval. Ce mot nous vient d'Espagne, & paroît emprunté de l'Arabe.

ALFAQUI, s. m. Nom des Docteurs de la Religion Mahométane, qui ont le droit d'expliquer l'Alcoran par des commentaires & diverses sortes d'interprétations.

ALFIERE, s. m. Nom Espagnol, qui signifie Porte-enseigne, & qui est passé dans notre langue à l'occasion des Flamands, qui servent dans les troupes d'Espagne.

ALGALIE, s. f. gr. Terme de Chirurgie. C'est une sonde creuse, qui sert à ceux qui souffrent d'une retention d'urine, ou qui ont essuyé la ponction dans une hydropisie.

ALGAROT, s. m. Espece d'émetique, composé avec le beurre d'antimoine.

ALGATRANE, s. f. Epece de poix, qui sert à calfater les vaisseaux, & qui se trouve en plusieurs endroits de l'Afrique & de l'Amérique.

ALGE'BRE, s. f. Science de la quantité universelle, qui sert à résoudre les questions difficiles d'Arithmétique & de Géometrie. Elle emploie des lettres, au lieu de figures & de nombres, pour exprimer les grandeurs. Sa méthode est double : l'*Analitique*, qui agit sur ce qu'on cherche, comme s'il étoit deja connu, & qui remonte par degrés jusqu'à ce qu'il se trouve égal à quelque chose qui est connu réellement ; au contraire la *Synthetique* prend ce qui est connu, & procéde par des conséquences jusqu'à la découverte de ce qu'on cherche & qui est inconnu. L'avantage de l'expression par lettres, est de mettre aisément sous les yeux toutes les quantités d'une opération, & d'en former à la fin une régle simple, qui sert à résoudre non-seulement la question proposée, mais encore toutes celles de la même nature. *Algébraïque*, est ce qui appartient à l'Algébre ; *Algébriste*, celui qui exerce cette science.

ALGORITHME, s. m. C'est la pratique, l'exercice même de la science des quantités & de la grandeur, soit par l'Algébre, soit par l'Arithmétique.

ALGOUAZIL, s. m. Nom que nous avons emprunté des Espagnols, comme ils l'ont pris des Arabes, pour signifier les Sergens, les Archers, & tous ceux qui sont chargés de l'exécution des ordres de justice.

ALGUE, s. f. Herbe de mer, qui porte divers autres noms dans nos différentes provinces maritimes. On l'appelle *Varec* en Normandie.

ALHIDADE, s. f. Nom d'une Regle qui est placée sur le centre de l'Astrolabe, avec deux pinules à l'extrêmité & deux *dioptres*, c'est-à-dire, deux petits trous, sur la ligne qui se nomme *Fiducielle*, pour l'observation des astres. On garnit à présent l'Alhidade d'une lunette, dont l'expérience a fait connoître qu'il y a plus d'utilité à tirer que des dioptres. Cette lunette a deux brins de soie plate, en croix, au foyer du verre objectif, pour faire découvrir avec plus de précision le point de l'objet, qui tombe sur l'endroit où les deux brins de soie se croisent.

ALIBANIE. Espece de mousseline, ou de toile de coton, que la Compagnie de Hollande apporte des Indes Orientales.

ALIBI, s. m. Mot purement latin, qui signifie ailleurs, & qui est devenu françois, en langue de Palais. Prouver l'*Alibi*, c'est faire voir qu'on n'étoit pas dans le lieu où l'on est accusé d'avoir commis un crime. *Aliborain* est un autre mot à demi latin, qui signifie, en langage familier, *tergiversation*, mauvaise raison, conte en l'air.

ALICA, s. f. Espece de pain, composé d'espeautre double, d'autres disent de toutes sortes de blés, auquel on donnoit une couleur blanche avec de la craie & du plâtre, & dont les anciens faisoient beaucoup de cas.

ALICONDE, s. m. Arbre d'une extrême grosseur, & fort commun sur la côte méridionale d'Afrique. Son fruit ressemble aux noix de Coco, quoiqu'un peu plus ovale, & sert de nourriture aux Négres lorsqu'ils manquent de leurs alimens ordinaires. Ils battent l'écorce & la filent, pour en faire une sorte d'étoffe.

ALIENE', adj. lat. Terme de Jurisprudence, qui exprime le transport de la propriété à quelque personne qui n'y avoit point un droit naturel. *Biens aliénés*, c'est-à-dire, sortis de l'ordre naturel de la succession. On dit aussi *aliéner*, *aliénation*. Dans le sens moral, le même mot se prend pour un changement de disposition, qui fait passer à des sentimens moins favorables pour quelqu'un. *Esprits*, *cœurs aliénés*. On dit aussi, dans le sens physique, *il a l'esprit aliéné*, pour signifier que quelqu'un est devenu fou, ou

commence à le devenir. *Aliénation* d'esprit.

ALIGNER, v. act. Dresser en ligne droite. On dit, en Venerie, *un loup aligne une louve*; c'est-à-dire, qu'il la couvre. *Alinea* est une expression empruntée du latin, qui signifie à la ligne. Ecrire à linea, c'est commencer une nouvelle ligne.

ALIMENTAIRE, adj. lat. Ce mot s'applique ordinairement aux pensions qu'on accorde à titre de nécessité; c'est-à-dire, pour le simple entretien de la vie. Ainsi une femme séparée de son mari, pour de justes causes, obtient une pension alimentaire.

ALIMUS, s. m. Nom d'un arbrisseau dont la fleur ressemble à celle du muguet, & dont les feuilles sont d'un beau verd.

ALIPTIQUE, s. f. gr. Ancien art d'oindre le corps, après l'avoir frotté, pour le rendre plus souple & plus vigoureux.

ALIQUANTE, adj. lat. Terme de Mathématique. Les parties aliquantes sont celles qui ne sont pas contenues précisément un certain nombre de fois dans un tout. Quatre, par exemple, est une partie aliquante de quinze, parce qu'étant redoublé plusieurs fois, il produit plus ou moins que ce nombre.

ALIQUOTE, adj. Terme opposé à *Aliquante*. Les parties aliquotes d'un tout, sont celles qui y sont contenues exactement un certain nombre de fois. Ainsi cinq est une partie aliquote de quinze, parce qu'il y est contenu trois fois; & trois en est une aussi, parce qu'elle y est cinq fois. Il s'ensuit que l'unité est une partie aliquote de tous les nombres.

ALISE'S, adj. Certains vents de mer, qui sont fixes & réglés, c'est-à-dire, qui soufflent réguliérement sur les grandes mers. Les Anglois les appellent *Vents de commerce*, parce que leur régularité est très favorable au commerce. Tel est le vent d'Est entre les deux Tropiques, & dans plusieurs autres parties de la mer Atlantique, Ethiopique, Indienne & Pacifique. Ces vents n'ont cette régularité que sur les grandes mers, parce que près des terres ils reçoivent des variations de différentes causes.

ALISIER, s. m. Grand arbre, qui produit un fruit de la grosseur d'une féve, auquel on attribue différentes propriétés. Son bois est de la couleur du cerisier. Il est dur & pesant. C'est l'arbre que les anciens nommoient *Lotus*, & dont ils faisoient beaucoup de cas. On tire, de son fruit, un jus qui tire sur le vin miellé.

ALISMA, s. m. Plante dont les feuilles ressemblent au plantain, mais sont plus étroites. Elle croît dans les lieux aquatiques. Sa racine est employée, par les Médecins, à plusieurs usages, particuliérement en décoction pour la gravelle & les pierres des reins. On distingue un autre Alisma qui croît dans les forêts, & dont les feuilles sont plus grandes.

ALIZON, s. f. Petit nom de femme, qui est un diminutif d'Alix, comme Alix en paroît un d'Adelais. Alise, Lise, Lisette & Lison viennent apparemment de la même source.

ALKAHEST, s. f. Fameux dissolvant universel, inventé par *Vanhelmont*.

ALKALI, s. m. Nom qu'on a donné à tous les sels absorbens, & qui est opposé à *Acide*, comme on l'a déja remarqué sur ce mot. Originairement *Alkali* ne signifioit qu'un sel vuide & poreux, qu'on tire d'une plante, nommée *Kali* par les Arabes, & qui recevant les acides, dont la figure est longue & pointue, émousse leur action; c'est ce qu'on nomme *les absorber*. Ensuite ce nom a passé à tous les sels de même nature, qui sont capables de produire une fermentation par le mêlange des acides. Il y a des *alkalis fixes* & des *alkalis volatiles*. *Alkaliser*, c'est tirer le sel des végétaux ou des minéraux.

ALKEKENGI, s. m. Plante qui passe pour une espece de *Solanum*, parce qu'elle produit des fleurs blanches, assez semblables à celles du Solanum des jardins. Ses feuilles ressembleroient à celles de la Morelle, si elles n'étoient plus larges & moins

noirâtres. Il reste de ses fleurs des especes de petites vessies, qui contiennent, dans leur maturité, des pepins où l'on trouve une graine blanche à laquelle on attribue beaucoup de vertu pour la retention d'urine, & généralement pour purger les reins.

ALKERMES, s. m. Confection restaurative, qui est composée de la graine d'un arbrisseau nommé *Kermes*, avec un mêlange de feuilles d'or, qui lui donne une couleur rouge & brillante.

ALKOL, s. m. C'est un esprit de vin bien rectifié, qui sert aux usages de la Médecine. En termes de Pharmacie, *Alkoliser* signifie réduire des matieres solides en poudre très subtile, & purifier les esprits de leur flegme ou de leurs impuretés.

ALLANTOIDE, s. f. gr. Les Anatomistes donnent ce nom à la membrane qui renferme une *partie* du *Fœtus* des animaux, comme une espece de ceinture, depuis le cartilage Xiphoïde jusqu'au dessous des flancs. Elle ne se trouve point au fœtus humain. Telle est l'idée qu'un de nos plus habiles Chirurgiens-Accoucheurs a donnée de l'*Allantoide*. Les Anglois s'expliquent fort différemment. C'est, disent-ils, une des tuniques ou des membranes qui enveloppent le *Fœtus*, placée entre l'*Amnion* & le *Chorion*, & qui est un receptacle pour l'urine qui vient de la vessie par le nombril & l'urachus.

ALLARME, s. f. Bruit militaire, ou avertissement donné par la trompette, le tambour ou la voix, pour faire prendre les armes à l'approche de quelque danger. *Donner l'allarme*. Ce mot est passé dans l'usage ordinaire pour signifier *crainte*, *défiance*, *attente de quelque chose de fâcheux*.

ALLE'E, s. f. Lieu de passage pour les gens de pied. Mais ce mot s'applique particuliérement aux routes qui servent à la promenade dans les jardins. Une *contr'allée* est une petite route, à côté d'une grande.

ALLE'GATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie ce qu'on déclare lorsqu'il est question de preuves & de témoignage. *Alléguez vos preuves. On juge sur les preuves & les allégations.*

ALLEGE, s. f. Les Maçons appellent *Allege*, dans les croisées, la partie de Maçonnerie qui leur est contigue, & qui est moins épaisse que le reste du mur. En terme de Marine, *Allege*, est un petit bateau vuide qu'on attache à la queue des grands, pour les soulager d'une partie de leur charge dans le besoin. *Alleger* se dit aussi sur mer, dans le sens de préparer, d'aider, de rendre plus leger. *Alleger un cable*, *alleger les carguefonds*. En termes de Manége, *alleger* ou *allegir* un cheval, c'est lui donner plus de légereté du devant que du derriere. Les bateaux dont on se sert sur les canaux d'Amsterdam, se nomment *Alleges*

ALLE'GEANCE, s. f. Ancien mot françois, qui est passé en Angleterre, pour signifier la fidélité, l'obéissance que les Sujets doivent à leur Prince naturel. *Le serment d'allégeance.*

ALLEGEAS, s. f. Nom d'une étoffe des Indes Orientales. On en distingue deux sortes; l'une de coton, & l'autre de diverses herbes qui se filent comme le lin.

ALLE'GORIE, s. f. gr. Maniere figurée de parler, par laquelle on exprime, sous quelque espece de voile, un sens différent de l'expression littérale. On distingue ainsi le sens propre & le sens allégorique.

ALLEGRO, adj. Terme de Musique, emprunté de l'Italien, pour marquer les endroits où l'exécution de la voix & des instrumens doit être gaie & vive.

ALLELUIA, s. m. Mot hebreu, à l'usage de l'Eglise dans le tems de Pâques, qui signifie *réjouissez-vous*, ou, selon d'autres, *louez le Seigneur*. On a donné ce nom à une sorte de Treflé qui fleurit vers le tems de Pâques, & dont les fleurs sont blanchâtres, en forme d'étoile. Cette plante passe pour un excellent refrigeratif.

ALLEMANDE, s. f. Air de danse ou de simphonie, dans le goût de la composition Allemande.

ALLEVURE. Petite monnoie Suedoise de cuivre, qui ne vaut pas

tout-à-fait le denier de France. Deux allevures font une roultique. Huit roultiques font le marc de cuivre, & vingt-quatre marcs font la risdale commune, qui est, au prix de l'écu de France, de soixante sous.

ALLEZER, v. act. Terme d'artillerie. Allezer un canon, c'est en nettoier l'ame, l'aggrandir, & lui donner le calibre qui lui convient. L'*Allezoir* est un chassis de charpente, suspendu en l'air avec des cordages, où l'on place la piece pour l'allezer. On appelle *Allezure* le métal qui tombe en l'allezant.

ALLIAIRE, s. f. Herbe qui a le goût & l'odeur de l'ail, dont elle tire son nom. Ses feuilles, qui sont rondes en naissant, deviennent ensuite dentelées. Elle porte des feuilles blanches; & l'on prétend que sa graine, appliquée en cataplasme, est bonne pour les maux de mere.

ALLIANCE, s. f. Nom d'une sorte de bague, composée d'un fil d'or & d'un fil d'argent. Quantité de gens donnent aussi ce nom à l'anneau nuptial.

ALLIE'S, s. m. Ce mot, pris seul, signifie plusieurs Puissances unies par un Traité. Dans la derniere guerre, *les Alliés* ont fait des efforts inutiles contre la France.

ALLIGATOR, s. m. Espece de Crocodile des Indes Occidentales. C'est un animal amphibie, qui ne cesse de croître jusqu'à sa mort. Il s'en trouve de dix-huit pieds de long, & d'une grosseur proportionnée. L'*Alligator* jette une forte odeur de musc, dont l'air & l'eau se ressentent de fort loin.

ALLOBROGES, s. m. Anciens Habitans des Montagnes de Savoye & de Dauphiné, qui devoient avoir quelque chose de dur & de grossier, puisqu'on a toujours donné leur nom à ceux qui ont ces défauts. C'est un franc Allobroge.

ALLOCUTION, s. f. Terme purement latin, qui ne se dit qu'en style d'antiquaire, des harangues militaires, que les anciens Généraux Romains faisoient à la tête de leurs troupes. On a des suites chronologiques de Médailles, qui représentent les Généraux dans l'action de haranguer; & ces Médailles se nomment aussi *Allocutions*.

ALLODIAL, adj. Des biens allodiaux sont des biens libres, c'est-à-dire, exempts de tout service & de rentes.

ALLOI, s. m. Mêlange de deux métaux, l'un plus pur & plus fin, l'autre plus grossier & de moindre prix. C'est ainsi qu'on mêle du cuivre, ou quelqu'autre métal, avec l'or ou l'argent, soit pour les rendre plus durs & plus propres à être travaillés, soit pour les réduire à la valeur établie dans les Monnoies de chaque pays. En Angleterre, par exemple, on mêle, pour les piéces d'or, dans vingt-deux parties ou carats d'or pur, deux parties de cuivre; & pour les piéces d'argent, trois parties de cuivre dans trente-sept parties d'argent pur.

ALLONGE, s. f. Tout ce qui est ajoûté à quelque chose pour lui donner plus de longueur. Mais ce terme reçoit divers sens, dans la Marine, de quelque autre mot dont il est accompagné. Ainsi, l'*allonge du revers* est celle qui acheve la hauteur du côté d'un vaisseau. Les *allonges d'escubiers* sont des piéces de bois percées de trous, par lesquels on fait passer les cables. L'*allonge de porque* est particuliérement celle qui allonge une grosse piéce de bois nommée *porque*. Les *allonges de treport* sont au-dessus des *estains*. L'*allonge de poupe* forme le haut de la poupe, dans son assemblage avec le bout de l'*étan-bord*. On dit aussi, en termes de Marine, Allonger la terre, pour dire, la suivre, la côtoyer. En termes de Chasse, *un chien alongé*, est celui qui a les doigts du pied trop étendus, soit naturellement, soit par quelque incommodité survenue aux nerfs. *Un oiseau est allongé*, lorsque ses plumes ont toute la longueur qui leur convient.

ALLOUE', s. m. Terme d'Artisan. C'est celui qui après son apprentissage demeure, pour un certain tems, au service du maître. Dans plusieurs villes de Bretagne, le Lieutenant d'un Siége Royal porte le titre d'*Alloué*.

ALLUCHON, f. m. Pointe, ou dent, qui fert au mouvement des machines qu'on fait mouvoir par des roues.

ALLUME', adj. C'eft un terme de Blafon, qui s'applique aux yeux d'un animal, lorfqu'ils ne font pas de la même couleur ou du même émail que le corps. Il fe dit auffi d'un flambeau dont la flamme n'eft pas de la même couleur. D'*azur*, *à trois flambeaux d'or allumés de gueules.*

ALLURE, f. f. Terme de Manége, qui fignifie la façon de marcher d'un cheval. On dit *de belles allures*, *l'allure froide*, *l'allure noble*, &c.

ALLUSION, f. f. Rapport d'une chofe à une autre, dans le langage ou dans la compofition par écrit.

ALMADIE, f. f. Efpece de canot ou de petite barque d'écorce d'arbre, en ufage fur la côte d'Afrique, d'environ quatre braffes de longueur. On donne le même nom, fur la côte de Malabar, à des bâtimens de mer, qui n'ont pas moins de quatre-vingt pieds de longueur, & dont le derriere eft quarré.

ALMAGESTE, f. m. Nom du célébre Traité de la Sphere, écrit par *Ptolemée*. Quoiqu'on l'ait ainfi nommé par excellence, d'autres, tels que Riccioli, ont donné le même titre à leurs ouvrages d'Aftronomie.

ALMANACK, f. m. Ce qu'on appelle aujourd'hui de ce nom eft le Livre ou le Recueil qui contient les jours de la femaine, du mois & de l'année, avec la diftinction des fêtes & des jeûnes, marqués par des fignes qui leur font propres. On y joint ordinairement les éclipfes de foleil & de lune, & d'autres explications qui conviennent à toutes fortes d'états. Comme toutes ces chofes différent dans chaque pays, les Almanacks des différentes nations ne fe reffemblent point.

ALMANDINE, f. f. Efpece de rubis, qui tire plus fur la couleur du grenat que fur celle du vrai rubis oriental, & qui eft auffi plus tendre & plus leger.

ALMICANTHERES ou ALMUCANTARAS, f. m. Cercles paralleles à l'horizon, qu'on s'imagine paffans par tous les degrés du méridien. Leur ufage eft de faire connoître la hauteur du foleil ou des étoiles. Sur les quadrans, on les nomme Paralleles de hauteur.

ALMUDE ou ALMONDE, f. f. Nom d'une mefure Portugaife, qui fert à mefurer les chofes liquides, & qui paroît venir du mot latin *modius*. L'*Almude* contient deux Alquiers, & douze Canadors, dont chacun vaut la mingle ou la bouteille d'Amfterdam.

ALOES, f. m. Arbre des Indes, de huit ou dix pieds de hauteur, dont la tête eft couronnée d'une groffe touffe de feuilles épaiffes & dentelées, affez larges par le bas, mais qui fe retréciffent vers la pointe, & longues d'environ quatre pieds. Sa fleur eft rouge & mêlée de jaune. Son fruit eft rond comme un gros pois. Il eft blanc & rouge. On tire le jus des feuilles en les coupant. Le bois de l'arbre eft fort odoriférant, furtout lorfqu'il eft brûlé. Mais d'autres prétendent que le véritable Aloes eft la plante qui porte auffi ce nom, dont les feuilles font courtes, épaiffes d'environ deux pouces, la fleur blanche, & qui porte une graine de la même couleur. Toute cette plante eft fort amere. On en tire un jus qui a d'excellens ufages dans la Médecine. Les tablettes qu'on en fait fe nomment Sucotrines, parce que le meilleur Aloes vient de l'Ifle de *Sucotra* ou *Sucotora*. On appelle Aloëtiques les Médecines dont l'Aloes eft l'ingrédient principal.

ALOIGNE, f. f. Terme de Marine. C'eft une marque qu'on laiffe flotter fur l'eau, pour faire connoître l'endroit où l'on a jetté l'ancre. Elle eft de bois ou de liége.

ALOPECIE, f. f. Maladie, qu'on nomme autrement la *Pelade*. Elle confifte dans la chute des cheveux, & quelquefois de tous les poils du corps. *Alopecie* vient d'un mot grec, qui fignifie *Renard*. Auffi prétend-on que cet animal eft fujet à l'incommodité qu'on vient de repréfenter.

ALOSE, f. f. Poifon de mer, qui entre dans les rivieres au Printems &

en Eté, & qui y devient plus gras & de meilleur goût que dans la mer. Il a la forme d'une Sardine, mais il est beaucoup plus gros. Sa longueur ordinaire est entre un & deux pieds.

ALOUCHI, s. m. Nom que les Droguistes François donnent à une gomme odoriférante, qui coule du tronc des caneliers blancs, & dont le nom propre est Litemanghitz.

ALOUETTE, s. f. Oiseau qui chante, & dont la chair est fort délicate lorsqu'il est gras. Il fait trois pontes dans le cours du Printems & de l'Eté. On distingue deux sortes d'Alouettes; l'une de terre, qui est celle dont on vient de parler; l'autre de mer, qui est un peu plus grosse, & plus brune par-dessus le corps.

ALPAGNE, s. m. Nom d'un animal laineux du Pérou, qui ressemble beaucoup aux Vigognes, mais qui a les jambes plus courtes, & le musle plus ramassé. On fait des étoffes de sa laine, des instrumens de ses os, & du feu de sa fiente.

ALPAM. Plante, dont les branches sont partagées par nœuds, & contiennent une moële verte, à laquelle on attribue plusieurs vertus. Ses feuilles sont oblongues, étroites & pointues, d'une odeur assez agréable, mais ameres au goût.

ALPHA, s. m. Nom de la premiere lettre de l'alphabet grec. Elle répond à notre *A*. On emploie quelquefois ce mot pour signifier ce qui est à la tête de quelque chose.

ALPHABET, s. m. Nom qu'on donne à la collection de toutes les lettres d'une langue, suivant l'ordre particulier à chaque Nation. Ce mot est composé d'*Alpha* & *Beta*, les deux premieres lettres grecques. Les Relieurs nomment *Alphabet* certains petits fers qui leur servent à écrire les titres de livres en lettres d'or.

ALPHANET, s. m. Oiseau de proie, qui se nomme aussi *Tunisien*, parce qu'il vient de Tunis en Barbarie. Il sert au vol de la perdrix.

ALPHŒNIX, s. m. Nom que les Pharmaciens donnent au sucre d'orge blanc, ou sucre tors, suivant la méthode qu'ils ont de déguiser les choses les plus simples, pour les faire valoir.

ALPHITOMANCIE, s. f. gr. *Voyez* Aleuromancie.

ALPHONSINE, adj. *Tables Alphonsines*. On donne ce nom à certains calculs astronomiques, composés sous la direction d'Alphonse, Roi de Castille, qui employa quatre cens mille écus à perfectionner cet ouvrage, & qui l'honora d'une préface écrite de sa propre main.

ALPHOS, s. m. gr. Nom de certaines taches de la peau, dont on distingue plusieurs especes; les noires, les blanches, les roussâtres. Elles n'occupent que la superficie de la peau.

ALPISTE, s. f. Graine pâle, de figure ovale.

ALQUIFOUX, s. m. Nom que les Ouvriers donnent au plomb minéral, ou à la mine de plomb. L'Alquifoux vient d'Angleterre, en paquets de différentes grosseur. Les Potiers de terre l'employent pour vernir leurs ouvrages en verd.

ALRUNES, s. m. Poupées, ou petites figures de bois, que les anciens Germains regardoient comme leurs Dieux Penates, qu'ils habilloient proprement, qu'ils couchoient dans de petits coffres, & auxquelles ils servoient à boire & à manger.

ALSINASTRE, s. m. Plante aquatique, dont la tige est divisée en cellules, formées par de petites feuilles membraneuses, qui vont du centre à la circonférence. Elle est canelée dans toute sa longueur, & divisée par des nœuds dont partent les feuilles, qui sont blanches, étroites & disposées en rond. L'Alsinastre fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

ALSINE, s. f. Plante, qui est une espece de Morgeline, & qui croît abondamment le long du chemin, entre Orléans & Bourges.

ALTE, s. f. Mot Allemand d'origine, qui signifie un repos que les troupes prennent pendant leur marche. C'est aussi un commandement militaire, par lequel on ordonne aux Soldats d'arrêter. Il paroît qu'il doit s'écrire avec une *h* aspirée, car on

ne diroit pas l'alte fut longue.

ALTERATION, f. f. lat. Ce mot signifie toutes sortes de changemens, physique ou moral; mais il ne se prend qu'en mauvaise part, de même qu'*altérer*, qui est son verbe. *Altérant* se dit, en Médecine, de tout ce qui cause de l'altération. On dit aussi altératif. L'eau de chaux est un remede altératif.

ALTERCATION, f. f. lat. Querelle, dispute contentieuse, de bouche ou par écrit.

ALTERNATIVE, f. f. lat. Ce qui se fait tour à tour, ou indifféremment l'un après l'autre. On dit, je vous laisse *le choix de l'alternative*, pour dire que de deux choses on accorde la liberté de faire celle qui plaît le plus. *Alternatif* est l'adjectif. En terme de Blason, le mot *Alterné* signifie la situation de deux choses qui se répondent *à l'alternative*. En Géométrie, on appelle *angles alternes*, deux angles, l'un au haut, l'autre au bas d'une ligne droite comprise entre deux paralleles. Dans la doctrine des Quantités proportionnelles, la *proportion alterne* est lorsque l'*antécédent* d'une raison est à son *conséquent*, ce que l'*antécédent* d'une autre raison est aussi à son *conséquent*; la raison étant *alternativement* la même en changeant les antécédens en conséquens; comme 2. 4. 6. 12. & 2. 6. 4. 12.

ALTIER, adj., qui signifie hautain, fier, est un mot emprunté de l'Italien.

ALTIMETRIE, f. f. lat. & gr. Nom d'une Géométrie pratique, qui enseigne à mesurer les hauteurs, soit perpendiculaires, soit obliques, accessibles ou inaccessibles.

ALTIN, f. m. Monnoie de compte de Moscovie. Elle vaut trois copecks, dont chacun revient à quinze deniers de France.

ALTINCAR. Nom d'une espece de sel, qu'on employe pour purifier les métaux & les séparer de leur mine.

ALUDE, f. f. Bazane colorée, dont on couvre les Livres.

ALUDEL, f. m. Nom Chimique de certains pots ou verres sans fond, qu'on met l'un sur l'autre en forme de tuyau, pour les opérations qui se font avec le feu.

ALVEOLE, f. m. lat. Ce mot a quatre significations particulieres. On nomme ainsi, 1°. Les petites cases qui se trouvent dans les gâteaux des mouches à miel. 2°. Les trous des gencives où les dents sont plantées. 3°. L'intérieur de l'oreille. 4°. Le creux des petites coupes où le gland, les noisettes & quelques fleurs sont placées par la nature. *Alveolaire* se dit de ce qui appartient à quelque Aveole.

ALVIN, f. m. Fray nouveau, ou petit poisson, qu'on jette dans les Etangs, pour peupler. *Alviner* un Etang, c'est le remplir de ce petit poisson. On dit aussi *Alvinage*.

ALUINE, f. f. Nom que les Botanistes donnent à l'Absinthe. *Voyez*, ci-dessus, *Absinthe*.

ALUN, f. m. Espece de sel minéral astringent. Sa couleur est blanche. Outre l'Alun naturel, qui demeure tel qu'on le trouve dans la mine, & dont on distingue trois sortes, *le rond*, *le liquide* & *le frêle*, qui se nomme aussi *Alun de grenaille* ou *de plume*, on en fait artificiellement plusieurs sortes, telles que l'*Alun de roche*, qui est celui qu'on entend ordinairement par le simple mot d'Alun; l'*Alun de kali*, qui s'appelle autrement *Catinum*; l'*Alun sucrin* ou *saccarin*; l'Alun de lie de vin desséchée & brûlée; l'Alun écaillée, qui se fait de la pierre spéculaire écaillée, &c. Outre ses usages, en Médecine, l'Alun sert beaucoup aux Teinturiers pour la préparation des couleurs. Ils emploient le mot *Aluner*, pour dire, Faire tremper une étoffe dans l'eau d'alun. On appelle *Alunieres* les lieux où l'on travaille l'alun.

ALYPE, f. f. Herbe qui croît en abondance au long de la mer Lybique & dans d'autres lieux. Elle est rougeâtre. On prétend que sa graine dissipe la mélancolie, suivant la signification grecque de son nom, & qu'elle procure des songes agréables, en y mêlant une égale quantité de celle d'*Epithymum*, avec un peu de sel & de vinaigre. Quelques-uns croient que l'Alype est le Turbit

blanc, qui nous vient du Levant.

ALYSSE, f. f. Herbe qui croît dans les montagnes & dans les lieux raboteux, & qu'on croît bonne contre la morsure des chiens enragés. Elle a les feuilles rondes. Son fruit, qui contient une graine un peu élargie dans sa forme, représente un double écusson.

AMADES, f. m. Terme de Blason. Ce sont trois listes paralleles, qui traversent l'écu sans toucher aux bords, chacune large comme le tiers de la fasce.

AMADIS, f. m. Nom d'un Héros fabuleux, dont les avantures font la matiere d'un fameux Roman. On a donné ce nom, en France, à certaines manches de femmes.

AMADOTE, f. f. Espece de poire jaune, dont l'arbre porte le même nom.

AMADOU, f. m. Espece de méche noire, qui vient d'Allemagne, & qui se fait avec les excrescences fongueuses des vieux arbres. On fait aussi de l'Amadou avec le vieux linge à demi brûlé.

AMADOUER, v. a. Ancien mot, qui subsiste encore dans l'usage familier, pour signifier *gagner*, *adoucir*, *rendre traitable. Amadouer quelqu'un par des caresses & des présens.*

AMADOURI, f. m. Nom d'une espece de coton, qui nous vient d'Alexandrie par Marseille.

AMAIGRIR, v. a. Les Sculpteurs & les Charpentiers se sont rendu ce mot propre : les premiers, pour signifier qu'une figure de terre se resserre en séchant, disent qu'*elle s'amaigrit.* Les seconds l'emploient, dans le sens d'*aiguiser*; ils disent *amaigrir* l'arrête d'une piéce de bois, pour la rendre plus aigue.

AMAKOZICK, f. m. Arbre de la Nouvelle Espagne, qui se nomme aussi *Texcalamalt* & *Teplamalt.* Il est grand. Ses feuilles ressemblent à celles du lierre; & son fruit, qui est de couleur pourprée, a l'apparence d'une petite figue.

AMALGAME, f. m. Ce mot, qui signifie *Paste*, en Arabe, exprime parmi nous, l'incorporation de quelque métal avec le mercure ou le vif argent. On dit aussi *Amalgamer*; c'est-à-dire, calciner par le moyen du mercure, l'or ou l'argent, ou quelque autre métal, à l'exception du fer & du cuivre, dont les parties sont trop grossieres pour cette opération.

AMANBLUCE'E, f. f. Toile de coton, qui vient d'Alep, ou du Levant, par cette voie.

AMANDE, f. f. Espece de noix, renfermée dans un noyau, sous une écorce ou une peau assez épaisse, qui s'ouvre d'elle-même dans la maturité de ce fruit. On distingue deux sortes d'amandes, les douces & les ameres, qui ont toutes deux différentes vertus pour les usages de la Médecine. On donne le nom d'*Amande* à la semence de tous les arbres à noyaux, qui est enfermée dans une écorce. On appelle aussi *amandes* les petits morceaux de cristal qui servent à la composition des lustres, parce qu'ils sont taillés dans cette forme. L'arbre qui produit l'amande porte le nom d'*Amandier.* Il ressemble beaucoup au Pêcher par les feuilles, mais il est beaucoup plus haut, & n'a souvent qu'une seule racine. Les femmes nomment *Amandé* une composition d'amandes sans écorce, avec de l'orge-mondé & de l'eau de veau ou de poulet, qui sert à l'entretien du teint.

AMARA-DULCIS, f. f. lat. Nom d'une Plante, dont les sarmens, qui sont de deux ou trois pieds de long, rampent par terre ou embrassent les arbrisseaux voisins. Ses feuilles sont rangées alternativement le long des branches; & ses fleurs, qui sont d'un bleu purpurin, ont la forme d'une rosette découpée en cinq parties, du milieu desquelles s'élevent des étamines jaunes. Les baies, qui succédent aux fleurs, sont molles, rouges, & leur suc est d'une fadeur amere, suivant la signification du nom.

AMARANTHE, f. f. Fleur d'un rouge très vif, qui a donné son nom à l'espece de rouge qui fait sa couleur. On l'appelle aussi *Passe-velours* & *Fleur-d'amour.* Il y a une autre Amaranthe, qui est une espece de *Tricolor*; mais qui n'est qu'une sim-

ple plante sans fleur, dont les feuilles sont fort belles. On la distingue par le nom d'*Amaranthe-Tricolor.*

AMARANTINE, s. f. Espece d'Anemone à grandes feuilles, dont la couleur tire sur l'Amaranthe.

AMARGUE, s. f. Terme de mer, qui signifie les indices qu'on place en mer sur un rocher ou sur un banc, pour avertir que la route est dangereuse. On en voit plusieurs, qui sont un tonneau vuide ou un mât, entre l'Angleterre & la côte de Flandres. On les appelle aussi *Balises* ou *Bouées.*

AMARRER, v. act. Terme de Marine. C'est tirer ou attacher quelque chose avec des cordages. On appelle *amarre*, la corde qui sert à cet usage. Un vaisseau qui a mouillé ses trois ancres, *a ses trois amarres.* Amarrage se prend aussi pour ancrage ou mouillage. *Amariner* est un autre mot, qui signifie mettre dans un vaisseau ce qu'il faut d'hommes & de munitions pour le défendre. Terme d'Armateur.

Les Charpentiers emploient le mot d'*Amarre* pour signifier deux morceaux de bois appliqués quarrément contre une plus grande piéce.

AMASEMENS, s. m. Terme de quelques Coutumes, qui signifie des maisons & des édifices. *Manoirs amasés*, c'est-à-dire, *terres accompagnées de bâtimens.*

AMATELOTER, v. act. Terme de Mer. C'est joindre les Matelots deux à deux, afin que chacun servant à son tour, ils puissent se soulager en se succédant l'un à l'autre dans le travail.

AMATEUR, s. m. lat. Ce mot s'est mis en usage pour signifier celui qui a le goût des beaux arts, qui les aime, qui les protege, sans les exercer.

AMATIR, v. act. Terme d'Orfevrie. C'est ôter le poli à l'or ou à l'argent; quoique, pour l'argent, *Blanchir* soit plus en usage.

AMATZQUIL, s. m. Plante des pays chauds, dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles du citronier, & dont le fruit est une espece de figue. Elle vient du Bresil. L'écorce de sa racine, en décoction, passe pour un excellent febrifuge.

AMAUROSIS ou AMAUROSE, s. f. gr. Maladie des yeux, qu'on appelle autrement *Goutte serene.* On est privé de la vûe sans qu'il paroisse aux yeux la moindre trace de mal.

AMAZONES, s. f. Nation guerriere venue de la Sarmatie, sur le fleuve Thermodon en Cappadoce, uniquement composée de femmes, qui ne recevoient parmi elles aucun homme; mais qui se rendant une fois l'an sur leur frontiere, pour y recevoir les caresses de leurs voisins, gardoient les filles dont elles devenoient enceintes, & rendoient les enfans mâles aux peres. Elles se brûloient une mammelle pour tirer mieux de l'arc, & conservoient l'autre pour la nourriture de leur fruit. On prétend qu'elles étendirent leur domination jusqu'à Ephése, en Asie, mais qu'ayant voulu repasser en Europe, elles furent défaites par les Athéniens sous Thésée. Quelques critiques traitent ce récit de fable, & la croient fondée sur l'usage que ces femmes avoient de suivre leurs maris à la guerre. Leur nom s'emploie pour signifier une femme courageuse.

AMBAGE, s. m. Vieux mot tiré du latin, qui n'est point encore tout-à-fait hors d'usage dans le style familier. Il signifie des circonlocutions, des voies obscures & mystérieuses, par lesquelles on veut cacher sa pensée.

AMBAIBA, s. m. Arbre de l'Amérique, dont les feuilles sont si dures qu'elles servent à polir le bois. Il ressemble au Figuier, sans avoir tant de hauteur. On vante la poudre de son bois comme un excellent Vulneraire.

AMBAITINGA, s. m. Arbre du Brésil, fort droit & fort haut, qui porte certaines vessies dont il découle un Baume vulneraire, que les Indiens recueillent soigneusement.

AMBALAM, s. m. Grand arbre des Indes, dont un homme peut à peine embrasser le tronc. Ses branches sont de couleur verte, & couvertes d'une poudre bleue. On remarque, comme une singularité, que lorsque ses boutons de fleur viennent

à pousser, il se dépouille de ses feuilles, & qu'il les reprend lorsque le fruit paroît.

AMBARVALES, s. f. Anciennes fêtes Romaines, qui se célébroient avant la moisson à l'honneur de Cérès. On conduisoit trois fois une Truie autour du champ, tandis qu'un des Laboureurs, couronné de feuilles de chêne, chantoit les louanges de cette Déesse. La cérémonie se terminoit par le sacrifice de la Truie, & par des libations de lait & de vin.

AMBASSADEUR, s. m. Ministre public d'un Roi ou d'une République, qui est envoyé d'une Cour pour négocier des affaires d'Etat dans une autre. Sa fonction se nomme *Ambassade.*

AMBELA. Nom d'un arbre du Levant, dont on distingue deux especes; l'un, dont le fruit approche de la noisette & a le goût du verjus. Il se confit & se mange avec du sel. L'autre a les feuilles plus grandes, & porte un fruit plus gros. La décoction de son bois, avec du sandal, passe pour un febrifuge.

AMBI, s. m. Instrument de Chirurgie, composé de deux pieces de bois jointes ensemble par une charniere. Il sert à réduire la luxation du bras, dans laquelle la tête de l'humerus est tombée sous l'aisselle.

AMBIDEXTRE, lat. adj. Celui qui se sert de ses deux mains avec la même facilité. Métaphoriquement, c'est un homme qui trompe deux partis opposés, en feignant de les favoriser également, ou qui se fait payer de l'un & de l'autre.

AMBIGUITE', s. f. lat. Tout ce qui laisse quelque doute à l'esprit sur la manière de se déterminer. *Une ambiguité. Un terme ambigu.* On appelle *Ambigu*, un repas irrégulier, composé de divers mets peu assortis, qui n'est ni un dîner, ni un soûper.

AMBLE, s. m. Marche ou allûre d'un cheval, qui consiste dans le mouvement alternatif des deux jambes de chaque côté. On prétend que c'est le pas naturel des chevaux, & qu'étant jeunes ils le quittent pour prendre d'autres habitudes. En termes de Manége, on dit *un cheval est franc d'amble*, lorsqu'en le conduisant de la main avec le licou, il prend naturellement cette allûre.

AMBLIGONE, s. m. gr. Terme de Géométrie. C'est un angle obtus, plus large qu'un angle droit; c'est-à-dire, qu'il contient plus de nonante degrés.

AMBLIOPIE, s. f. gr. Terme de Chirurgie, qui signifie des éblouissemens continuels de la vûe, sans aucune marque d'altération dans les yeux.

AMBOUTIR, v. act. Terme d'Art, qui signifie rendre une chose concave d'un côté & convexe de l'autre. L'instrument qui sert à cette opération, se nomme *Amboutissoir.* On dit, *une planche amboutie.*

AMBRE, s. m. Substance jaune, transparente & gommeuse, d'un goût résineux, & d'une odeur qui tire sur l'huile de Terebentine. Elle se trouve au bord de la mer & surnage sur les eaux. Les uns croient que c'est le suc de quelque arbre, qui devient solide par congélation. D'autres prétendent que c'est un simple bitume formé d'exhalaisons aériennes, qui se condensent par la fraîcheur de l'eau. On attribue à l'*Ambre* deux vertus opposées; l'une astringente, qui est dans son huile; l'autre apéritive, qui est dans son sel volatil. On appelle *Ambreade* de l'ambre faux ou factice, dont on se sert pour la traite avec les Négres.

AMBRE-GRIS, s. m. Drogue odoriférante, de couleur cendrée, qui se fond comme la cire, & qui est tout à la fois un parfum & un excellent cordial. On croit que c'est un mêlange de cire & de miel, qui tombant dans la mer, des rochers ou des arbres dont les abeilles font leur retraite, y acquiert la perfection qui lui convient. Ce qui confirme cette opinion, c'est qu'on tire, du miel & de la cire, une essence fort semblable; sans compter qu'ayant ouvert des piéces d'Ambre-gris avant leur parfaite maturité, on y a trouvé au centre, de la cire & du miel. Quoique les mers du Nord fournissent de

l'Ambre-gris, il est en plus grande abondance & meilleur dans celles d'Orient. On en distingue de plusieurs sortes, c'est-à-dire, de différens degrés de bonté. L'*Ambre renardé*, qui est le pire, est celui que les poissons vomissent après l'avoir avallé. Sa couleur est noire.

AMBRETTE, s. f. Nom d'une petite Poire, dont le goût tire sur celui de l'Ambre-gris. C'est aussi le nom d'une Plante qui sert à parfumer, & qu'on appelle autrement *Fleur du grand Seigneur*.

AMBROSIE, s. f. Liqueur que les Païens regardoient comme la boisson des Dieux. Les Médecins donnent aujourd'hui ce nom à certaines préparations d'un goût agréable. Dans son origine grecque, il signifie *Immortel*. Il y a une herbe nommée Ambrosie, qui porte de petits boutons sans fleurs, en forme de grappes de raisin, & dont l'odeur approche de celle du vin.

AMBULANT, s. m. lat. Nom qu'on donne aux Commis subalternes des Aides & des Domaines, qui vont visiter les Bureaux, ou faire d'autres observations. On appelle *Ambulance* l'emploi d'un Ambulant.

AME, s. f. C'est un Etre simple, indivisible, capable d'idées & de sentimens, qui fait la partie la plus noble & la plus essentielle de l'homme, & qui le dirige dans toutes ses actions. Les Philosophes attribuent aux animaux & aux plantes une Ame végétative, c'est-à-dire, un principe qui les fait croître ou diminuer. En termes de Sculpture, on appelle *Ame* les figures de plâtre ou de terre, qui servent à former celles qu'on jette en métal. En Musique, l'*Ame* est un petit appui de bois qu'on met sous le chevalet, dans l'intérieur d'un instrument. En termes d'Artillerie, l'*Ame* est le creux du canon, où se met la poudre. Dans le langage figuré, on appelle l'*Ame* d'une chose, ce qui sert à lui donner de la chaleur, de la force & de la vivacité. L'Eloquence, la Poësie, la Peinture, l'Art en un mot, donne de l'ame aux choses les plus insensibles.

AMEBE'E, adj. m. gr. On donne le nom de Poëme Amebée aux Piéces de Poësie, où l'on introduit deux Interlocuteurs, qui se disputent quelque préférence, comme dans la troisiéme Eglogue de Virgile. Ce mot signifie ce qui est mutuel.

AMEN. Mot Hebreu, que l'Eglise place à la fin de toutes ses priéres, & qui signifie *Ainsi soit-il*. C'est un souhait pour l'exécution de ce qu'on demande.

AMENDE, s. f. Peine ou réparation imposée pour quelque faute. *Amende pecuniaire. Amende honorable*. De-là vient *amender* une terre, pour réparer ses forces en l'engraissant. Un malade qui *n'amende point*. *L'amendement* des mœurs.

AMENER, v. act. Terme de Marine, qui se prend en deux sens. 1°. *Amener* les voiles, *Amener* le pavillon, signifie les *abbaisser*. 2°. *Amener une terre*, signifie s'en approcher.

AMENITE', s. f. Ce mot latin est devenu françois, pour signifier de l'agrément.

AMETHYSTE, s. f. gr. Pierre précieuse d'un violet foncé. C'étoit la neuviéme, en ordre, sur le Pectoral du grand Prêtre Juif, & le nom d'Issachar étoit gravé dessus. On prétend que l'Amethyste garantit de l'yvresse, & résiste aux poisons. Celles qui viennent du Levant sont plus dures & plus estimées que celles des Indes occidentales.

AMIANTE, s. m. gr. Espece de pierre, semblable à l'Alun, qui étant mise au feu ne paroît pas se consumer. Les opinions sont différentes sur la nature de cette pierre, & n'ont jamais été bien éclaircies.

AMICALEMENT, adv. formé d'Ami, pour signifier, en ami, avec un air d'amitié. *Amical* se dit aussi pour ce qui marque de l'amitié, ce qui en a l'apparence.

AMIDON, s. m. gr. Pâte composée de froment ou d'autres grains, en les amolissant avec de l'eau sans les moudre. Elle sert à blanchir le linge fin, à faire de la poudre pour les cheveux, & à d'autres usages. L'Amidon de froment est le meilleur. On fait

aussi de fort bon Amidon d'une Plante nommée *Arum* ou *Epilette*, qui croît dans les lieux sombres & les terres incultes.

AMIERTES, s. f. Nom de certaines toiles de coton, qui viennent des Indes.

AMINEUR, s. m. On donne ce nom aux Mesureurs, dans les greniers à sel. Ils sont choisis aussi pour Experts, lorsqu'il faut juger de la qualité des sels de capture.

AMINTAS. Fossé d'Amintas. C'est ainsi qu'on nomme, après Galien, un Bandage, qui se fait pour le nez, du nom de son ancien Auteur. Il ressemble à celui qu'on nomme *Œil double*, excepté qu'il ne couvre pas les yeux.

AMIRAL, s. m. Le Chef des forces maritimes d'un Etat. On croit que ce mot vient d'*Amir* ou *Emir*, qui signifie Prince ou Seigneur, en Arabe. *Vice-Amiral* & *Contre-Amiral* sont d'autres titres de dignités inférieures dans la Marine. Dans chaque Nation, les Amiraux ont de grands priviléges. En France, l'Amiral porte à ses armes deux ancres d'or passées en sautoir derriere l'écu. Le vaisseau qu'il monte arbore le pavillon quarré blanc au grand mât, & porte quatre fanaux. Il a le dixiéme de toutes les prises de mer, sous pavillon de France, & le dixiéme des rançons. La Jurisdiction de l'Amirauté est aussi fort étendue, soit aux Tables de marbre, soit dans d'autres Siéges particuliers. Le premier Amiral de France fut *Florent de Varenne*, en 1270. L'Amiral de Malte est la quatriéme dignité de l'Ordre, après le Grand-Maître. Il est Chef de la langue d'Italie, dont il est toujours tiré.

AMISSIBLE, adj. lat. Ce mot, qui signifie, ce qui peut être perdu, ne se dit guéres qu'en style Théologique, de la Grace & de la Justice. *Innamissible* signifie le contraire. *Amissibilité* est le substantif.

AMIT, s. m. lat. Nom d'un linge dont le Prêtre se couvre les épaules pour dire la Messe.

AMMAN, s. m. Titre de Dignité en Suisse. On donne ce nom, dans les cantons Catholiques, au Chef de chaque canton. Il occupe ce rang, pendant deux ans, avec une Régence ou un Conseil, pour les affaires communes.

AMMEISTRE, s. m. Nom qu'on donne aux Echevins de Strasbourg, comme on nomme Capitouls ceux de Toulouse, & Jurats ceux de Bordeaux.

AMMI, s. m. Graine du Levant, qui vient d'une plante assez haute, dont les fleurs sont blanches. On s'en sert pour la composition de la Thériaque. Elle porte, chez les Apoticaires, le nom de *Cumin d'Ethiopie* & d'*Ammioselinum*.

AMMOCHOSIE, s. f. gr. Pratique, ou remède, qui sert à dessécher le corps, & qui consiste à l'enterrer dans du sable de Mer extrêmement chaud. *Voyez* INSOLATION.

AMMOCHRYSE, s. f. gr. ou Poudre d'or. C'est le nom d'une Pierre friable, rouge ou jaune, qui est mêlée de paillettes d'or, & qu'on pulvérise pour la mettre sur l'écriture. Elle se trouve en Bohême & dans quelques autres lieux.

AMMODITE, s. m. gr. Serpent qui ressemble à la vipere, mais qui a la tête plus longue, & la queue fendue par-dessus. Sa morsure cause la mort. Il est couleur de sable, moucheté de noir, & long d'environ deux pieds.

AMMON, s. m. Surnom de Jupiter, adoré en Lybie sous la forme d'un Belier. C'est aussi le nom d'un des fils de *Loth* dans l'Ecriture sainte. Cet Ammon, né d'une des filles de Loth, devint la source des *Ammonites*, Nation qui habita une partie de la Syrie, & qui après de longues guerres, avec le peuple de Dieu, fut enfin détruite par Judas Machabée. *Voyez* CORNE D'AMMON.

AMMONIAC, s. m. Gomme d'un arbre d'Afrique, qui porte le même nom; d'autres disent d'une plante. On attribue beaucoup de vertus à son sel & à son huile. Suivant quelques-uns, le nom d'*Ammoniac* vient du Temple de Jupiter Ammon, qui étoit environné d'arbres d'où distilloit cette gomme.

AMMONITE, f. m. Nom d'une pierre, ou d'une espece de grais, dont les parties sont composées de sable, ou de grains qui lui ressemblent.

AMNION ou AMNIOS, f. m. gr. Membrane déliée, qui enveloppe immédiatement le *Fœtus*

AMNISTIE, f. f. gr. Pardon général, ou acte d'oubli, accordé par un Prince à ses Sujets, après quelque faute qui blesse le pouvoir suprême.

AMOISE, f. f. Terme de Charpentage. Les Amoises sont des piéces de bois qui embrassent les assemblages, & qui étant liées l'une à l'autre par des chevilles de bois, servent à les affermir.

AMOLETTES, f. f. Terme de Mer. C'est le nom des trous par lesquels on fait passer les barres du cabestan.

AMOME, f. m. Arbre odoriférant des Indes orientales, dont le bois est rougeâtre, & qui porte des gousses rondes de la grosseur des grains de raisin. Elles sont remplies de petits grains couleur de pourpre, qui ont le goût âcre, & qui répandent beaucoup d'odeur. Ils entrent dans la composition de la Thériaque.

AMONCELLER, v. act. Mettre en tas, en monceau; d'où vient qu'en terme de Manége on dit, qu'un cheval *s'amoncelle*, pour signifier que l'ensemble de toutes ses parties est resserré dans une proportion fort réguliere.

AMONT, f. m. Terme de Bateliers sur plusieurs Rivieres, pour signifier la partie qui est du côté de la source d'une riviere.

AMORCE, f. f. Ce qui est capable d'engager, de gagner les sens ou la raison. L'amorce pour la pêche, est ce qui attire le poisson & qui sert à le faire prendre. Pour les armes à feu, c'est la poudre qui est près de la lumiere, & qu'on enflamme pour faire partir le coup. On appelle aussi *amorce* les méches souffrées qui servent à mettre le feu aux grenades & aux mines. En terme de Serrurier, *amorcer le fer* signifie en ôter quelque chose avant que de le percer. *L'Amorçoir* est un ciseau ou une petite tariere; dont on se sert pour commencer à percer le bois.

AMORTIR, v. act. Terme de Droit Civil & Canon, qui signifie assurer quelque terre à l'Eglise d'une maniere irrévocable. C'est un privilége de l'Etat Ecclésiastique, dans la plûpart des pays de la Communion Romaine. En France, le droit d'Amortissement se paie assez cher. Les biens amortis ne peuvent jamais changer de nature. *Amortissement* est aussi un terme d'Architecture: c'est ce qui termine un ouvrage. On dit dans le style figuré, *amortir les passions*, pour signifier les refroidir & les éteindre: *L'amortissement des desirs*. On dit aussi *des chairs amorties*, c'est-à-dire, où l'interruption du sang & des esprits ne laisse plus de sentiment. *Fruit amorti. Douleur amortie. Couleur amortie.*

AMOVIBLE, adj. lat. Ce qui peut être ôté. Un office amovible. Amovibilité est le Substantif. En terme de droit canon, *amovible* se dit pour *révocable*, de certaines prérogatives, qui peuvent être révoquées.

AMPELITE, adj. *Terre Ampelite.* C'est une terre noire, qui étant pilée se fond dans l'huile. Elle sert à teindre en noir les cheveux & les sourcils, & à divers usages de Médecine.

AMPHIBIE, adj. & f. m. gr. Ce mot, qui signifie proprement *double-vie*, s'applique particuliérement aux animaux qui vivent indifféremment dans l'eau ou sur terre, tels que la Grenouille, le Castor, la Tortue, le Cheval marin, le Crocodile, &c. mais on s'en sert aussi pour tout ce qui est d'une nature douteuse à cause de ses différentes propriétés.

AMPHIBOLOGIE, f. f. gr. Maniere obscure de parler ou d'écrire, qui fait qu'une expression peut être prise en deux sens opposés. Les langues modernes ne sont pas si sujettes à cet abus que le latin. *Amphibologique* signifie ce qui est douteux, indéterminé.

AMPHICTIONS, f. m. gr. Nom qu'on donnoit, dans l'ancienne Grece, aux Députés qui formoient l'as-

ſemblée générale des villes confédérées.

AMPHIDROMIE, ſ. f. gr. Fête payenne, qui ſe célébroit le cinquiéme jour après la naiſſance d'un enfant. Les femmes, qui ſe trouvoient dans la maiſon, couroient en rond dans la chambre, ſuivant la ſignification du mot, en portant l'enfant dans leurs bras; & enſuite l'ayant remis entre les mains de la nourrice, elles ſe mettoient à table, où le feſtin étoit accompagné de petits préſens.

AMPHIGOURIE, ſ. f. gr. Ce mot, composé d'un adverbe grec, qui ſignifie *autour*, & d'un ſubſtantif, qui ſignifie *cercle*, eſt devenu depuis peu fort à la mode, pour ſervir de nom à de petites parodies lyriques, qui tiennent du burleſque, & qui roulant ſur des mots & des idées ſans ordre & ſans aucun ſens déterminé, n'ont pour objet que de faire rire par ce bizarre aſſemblage.

AMPHION, ſ. m. Nom qu'on donne, dans les Indes orientales, au ſuc que nous nommons Opium.

AMPHIPOLES, ſ. f. gr. Magiſtrats de Syracuſe, qui adminiſtroient le gouvernement & la police. Ils devoient leur établiſſement à Timoléon, lorſqu'il eut chaſſé Denis le Tyran.

AMPHIPROSTILE, ſ. m. Ce mot, dans ſa compoſition grecque, ſignifie un édifice qui a des colomnes devant & derriere. Les Anciens avoient des temples de cette forme, auxquels ils donnoient ce nom.

AMPHISBENE, ſ. m. gr. Serpent de Lybie, auquel on attribue deux têtes, par leſquelles il mord également. Sa groſſeur eſt égale des deux côtés, & il s'avance auſſi facilement en avant qu'en arriere.

AMPHISCIENS, ſ. m. gr. Nom des Nations qui habitent entre les Tropiques. On les nomme ainſi parce que, ſuivant la ſignification de ce mot, leur ombre méridienne change par leur différente poſition à l'égard du ſoleil. Elle eſt tantôt au midi, tantôt au ſeptentrion.

AMPHISTERE, ſ. m. Nom que les Grecs donnoient aux ſerpens aîlés, & qui ſignifie, dans leur langue, cette propriété naturelle. C'eſt aujourd'hui un terme de Blaſon. L'étimologie grecque demanderoit qu'on écrivit Amphiptere.

AMPHITHE'ATRE, ſ. m. gr. Grand édifice, ordinairement de forme ronde ou ovale, avec des rangs de ſiéges ou de bancs, pour la commodité de ceux qui aſſiſtent à quelque ſpectacle. Les anciens Romains ſe diſtinguerent par la magnificence de leurs Amphithéâtres.

AMPHORE, ſ. f. Mot latin, qui s'eſt conſervé, à Veniſe, pour le nom d'une grande meſure des liquides. Elle contient quatre bigots, & le bigot quatre cartes.

AMPLEUR, ſ. f. lat. Mot formé d'ample, que les Couturieres ont mis en uſage, pour ſignifier la large étendue des robbes, & des paniers de femme.

AMPLIATION, ſ. f. lat. Terme de Pratique. On appelle Ampliations de contrats, des copies de contrats, dont les groſſes ſont dépoſées entre les mains des Notaires. En Termes de matieres béneficiales, *Ampliation* ſignifie extenſion, augmentation. *Ampliatif* ſe dit auſſi de ce qui a le pouvoir d'étendre, d'augmenter. En termes de Chambre des Comptes, une *Ampliation* eſt la copie d'une quittance, qu'un Comptable rapporte ſur la recette de ſon compte. En termes de Palais, *amplier* ſe dit pour différer.

AMPLIFICATION, ſ. f. lat. Terme de Rhétorique. C'eſt la maniere d'étendre un ſujet, ou une ſimple penſée, par des figures conformes aux régles de l'art. Dans le ſtyle ordinaire, *amplifier* ſignifie augmenter, étendre, aggrandir.

AMPLITUDE, ſ. f. lat. Terme d'Aſtronomie. C'eſt la diſtance priſe ſur l'horizon du point où un Aſtre ſe leve ou ſe couche, au point du lever ou du coucher Equinoxial. L'Orient du Soleil s'appelle auſſi ſon Amplitude orientale; & l'Occident, Amplitude occidentale.

AMPOULLES, ſ. f. lat. Petites enflu-

res qui se forment sur la peau, ou sur l'eau agitée. Comme Ampoulle signifie bouteille, dans son origine latine, on a donné ce nom à la petite phiole qui contient l'huile dont on sacre nos Rois à Reims. On prétend qu'elle fut apportée du ciel, par une colombe, au baptême de Clovis; & pour célébrer cet événement, il y avoit autrefois un Ordre de Chevalerie, qui se nommoit l'Ordre de la sainte Ampoulle.

AMPOULLETTE, s. f. Terme de Marine, qui signifie un horloge à sable, qu'on tient dans le même lieu que la boussole.

AMPUTATION, s. f. lat. Terme de Chirurgie, qui signifie l'action de couper un membre avec les instrumens de cette profession. On dit de même *amputer*, pour *couper*.

AMULETE, s. m. Charme, ou médicament. Dans le premier de ces deux sens, les Amuletes consistent en caractères, en figures, ou en paroles, auxquelles on attribue des vertus imaginaires. En Médecine, c'est un composé de simples, ou de sels minéraux, &c. qui attaché à quelque partie du corps, guérit ou préserve d'une maladie.

AMURCA, s. f. C'est le nom que les Apotiquaires donnent à la lie des olives; ce qu'il signifie dans son origine grecque.

AMURE, s. f. Terme de Mer. Les Amures sont des trous, dont l'usage est d'arrêter les cordages qui servent à bander les voiles. *Amurer* signifie faire la manœuvre de cette opération. *Amure*, prononcé simplement, est un ordre de Marine.

AMYGDALES, s. f. gr. Certaines glandes du corps humain, ainsi nommées parce qu'elles ont la forme d'une amande. *Amygdaloïde* est le nom d'une Pierre figurée, qui a la même forme.

AN. Terminaison de plusieurs noms traduits du latin. C'est une régle assez générale qu'anus, dans les noms propres latins, où il est précédé d'une voielle, comme dans *Julianus*, *Cyprianus*, &c. se rend en françois par *en*; Julien, Cyprien. Au contraire, si c'est une consonne qui précéde *anus*, il se rend par *an*, *Trajanus*, Trajan.

ANA. Terme en usage parmi les Médecins de plusieurs Nations, pour signifier que dans une purgation qu'ils ordonnent, les ingrédiens prescrits doivent entrer en égale quantité.

ANABAPTISTES, s. m. gr. Secte d'Hérétiques, qui ne croient pas que les enfans puissent être baptisés, & qui les rebaptisent dans l'âge de raison. Leur origine est du même tems que celle du Luthéranisme, sans qu'on connoisse exactement leur Auteur. Mais *Jean de Leyden*, *Muntzer*, *Kniperdolling*, & d'autres Enthousiastes Allemans à la tête de ces Sectaires, joignirent quantité d'opinions monstrueuses à celle qui regarde le baptême. Cette Secte subsiste encore, quoiqu'il paroisse par la confession de Foi des Anabaptistes Anglois, publiée en 1689, qu'ils ne différent guéres des autres Protestans qu'à l'égard du baptême des enfans.

ANABROKISME, s. m. gr. Opération qui se fait, avec un nœud coulant, suivant la signification du mot, sur le poil des paupieres qui nuit aux yeux, par sa longueur ou son abondance.

ANACALIPE, s. m. Petite bête de l'Isle Madagascar, qui croît entre l'écorce des vieux arbres. C'est une espece de *Polypede*, dont les piquûres sont aussi dangereuses que celles du Scorpion.

ANACALYPTERIE, s. f. Ancienne Fête payenne, qui suivoit immédiatement les nôces, & dont la cérémonie consistoit à faire voir l'Epouse à tout le monde, en lui ôtant son voile. C'est ce que signifie ce mot grec.

ANACANDEF, s. m. Serpent d'une petitesse extrême, qui se glisse dans le fondement, d'où il n'est pas aisé de le faire sortir. Il y cause de grandes douleurs, qui ne manquent guéres de devenir mortelles. On ne connoît l'*Anacandef* que par les Relations de l'Isle Madagascar.

ANACARDE, s. m. gr. Fruit des Indes orientales, qui, suivant la

ſignification de ce mot, a quelque reſſemblance avec le cœur par ſa couleur & par ſa forme. C'eſt un poiſon; mais pris avec circonſpection & dans une juſte meſure, il fortifie les nerfs. C'eſt auſſi le nom d'un Antidote, dont on vante l'excellence. Voyez-en la préparation dans le Dictionnaire de James.

ANACHORETTE, ſ. m. gr. Celui qui ſe retire du tumulte, pour mener une vie tranquille dans la ſolitude. *Un Hermite.*

ANACHRONISME, ſ. m. gr. C'eſt une faute contre l'ordre des tems, lorſqu'on place un événement plus tard ou plutôt qu'il n'eſt arrivé. Ainſi Virgile eſt tombé dans un Anachroniſme en faiſant vivre Didon du tems d'Enée, quoiqu'elle fût poſtérieure d'environ 300 ans au ſiége de Troye.

ANACOLLEMATES, ſ. m. gr. Nom d'un remede qu'on applique ſur le front, pour arrêter les fluxions qui tombent ſur les yeux.

ANACOLUPA, ſ. f. Nom d'une Plante du Malabar, dont le ſuc, avec un peu de poivre, paſſe pour un ſpécifique admirable contre l'Epilepſie, & pour le ſeul Antidote connu contre la morſure du ſerpent à chapeau.

ANACONS, ſ. m. Arbre de l'Iſle Madagaſcar, dont le fruit, qui eſt à peu près de la longueur du doigt, contient un ſuc qui fait cailler le lait. Ses feuilles reſſemblent à celles du poirier.

ANACOSTE, ſ. f. Nom d'une étoffe de laine croiſée, très raſe, qui ſe fabrique particuliérement en Hollande & en Flandres. On en fait auſſi à Beauvais.

ANACRE'ONTIQUE, adj. Ce qui eſt compoſé en vers dans le goût d'*Anacréon*, Poëte célébre, qui floriſſoit environ quatre cens ans avant Jesus-Chriſt, & qui a réuni, dans ſes petites Piéces, toutes les graces de la tendreſſe & de la gaieté.

ANACTE, ſ. m. gr., formé du mot qui ſignifie Roi. On donnoit anciennement ce nom aux Rois qui avoient mérité, par leurs belles actions, d'être comptés au nombre des Dieux. La Grece avoit des Fêtes qui ſe nommoient Anactées, à l'honneur de Caſtor & Pollux.

ANÆMASE, ſ. f. gr. Nom d'une maladie dangereuſe, qui vient, ſuivant la ſignification du mot, d'un manque de ſang.

ANAGALLIS, ſ. f. gr. Petite herbe rampante, dont les feuilles reſſemblent à celles de la Parietaire. On en diſtingue deux ſortes, la *terreſtre* & l'*aquatique*, qui ſe nomme autrement *Berle*. Celle de terre eſt un remede pour la morſure des chiens enragés. Son ſuc, tiré par le nez, purge le cerveau, & guérit les yeux de la cataracte.

ANAGNOSTE, ſ. m. gr., qui ſignifie Lecteur. Les Romains donnoient ce nom à un Eſclave, qui faiſoit la lecture pendant leurs repas.

ANAGOGIE, ſ. f. gr. Raviſſement de l'ame dans la contemplation des choſes divines, ou efforts qu'elle fait pour découvrir le ſens myſtique de quelques paſſages de l'Ecriture. *Anagogique* eſt l'adjectif.

ANAGRAMME, ſ. f. gr. Tranſpoſition ou changement d'un nom propre, pour y trouver, dans ce renverſement d'ordre, quelque ſens qui exprime les bonnes ou les mauvaiſes qualités de la perſonne.

ANAGYRIS, ſ. f. gr. Plante ſinguliere. Elle s'éleve comme un arbre. Elle eſt puante. Sa ſubſtance eſt ſi dure qu'on en fait des échallas pour les vignes. Ses feuilles broyées ſont un repercuſſif admirable pour toutes ſortes d'humeurs, par la ſeule application; & priſes en poudre, au poids d'une dragme, avec du vin cuit, elles facilitent, dit-on, l'accouchement. On diſtingue une autre eſpece d'*Anagyris*, dont les fleurs ſont jaunes, au lieu que celles de l'autre ſont blanches. Elle ſe nomme *Eghelo*, & paſſe pour un puiſſant vomitif.

ANALECTES, ſ. f. gr. Fragmens ou paſſages choiſis d'un Auteur.

ANALEMME, ſ. f. gr. Les Mathématiciens donnent ce nom à la repréſentation de tous les cercles de la Sphere, ſur une ſurface plate.

ANALEPTIQUES, f. m. gr. Médicamens propres à fortifier les nerfs, & à rétablir la vigueur naturelle.

ANALOGIE, f. f. gr. Rapport ou proportion d'une chose avec une autre. *Analogique* est l'adjectif.

ANALYSE, f. f. gr. L'art de résoudre des questions difficiles en les réduisant aux parties dont elles sont composées, ou à leurs premiers principes, pour en montrer la possibilité ou l'impossibilité. Cette méthode est opposée à la Synthese, qui est toute contraire. Les Chimistes appellent aussi *Analyse*, la réduction des corps mixtes à leurs premiers principes, tels que les sels, l'huile, le souffre, &c. *Analytique* est l'adjectif.

ANAMNETIQUES, f. m. gr. Médicamens propres à réparer la mémoire ou à la fortifier.

ANANAS, f. m. Fruit des Indes, qui ressemble à la pomme de pin. Il croît sur une tige ronde, grosse d'environ deux pouces, haute d'un pied & demi, & revêtue de quinze ou seize feuilles de la figure de celles de l'Aloes. On distingue plusieurs sortes d'Ananas, qui passent toutes pour un fruit très agréable. Outre ceux qui se mangent, comme il croît en abondance, on fait, du suc des autres, une espece de Malvoisie, qui est délicieuse à boire, mais qui ne peut être conservée plus de trois semaines. Les Ananas sont aujourd'hui fort communs dans les jardins d'Angleterre.

ANAPESTE, f. m. gr. Terme de prosodie grecque & latine. C'est un pied de vers, composé de deux breves & une longue. On appelle *Anapestiques* les vers composés d'Anapestes.

ANAPHORE, f. f. gr. Figure de Rhetorique, qui consiste à répéter plusieurs fois le même mot, à la tête de plusieurs phrases consécutives; comme dans cet exemple : L'amour est soupçonneux, l'amour est cruel, l'amour est perfide, l'amour est capable de tous les excès.

ANAPLEROSE, f. f. gr. Supplément à quelque chose qui manque. En Chirurgie, c'est l'art de rendre au corps quelque partie enlevée par accident, ou que la nature a refusée; telle qu'un œil ou un bras postiche.

ANARCHIE, f. f. gr. Défaut de chef & de gouvernement dans une Nation. L'Anarchie est dangereuse, parce que tout le monde s'attribuant une égale autorité, le trouble & la confusion suivent nécessairement.

ANASARQUE, f. f. gr. Nom d'une espece d'hydropisie, dans laquelle l'eau est répandue dans toutes les chairs. On la nomme aussi *Leucophlegmatie*.

ANASTOMOTIQUES, f. m. gr. Médicamens qui dilatent l'orifice des vaisseaux du corps, & qui rendent la circulation du sang plus libre.

ANATE, ou ATTOLE, f. f. Teinture rouge des Indes orientales, tirée d'une fleur de même couleur, qui croît sur des arbrisseaux de sept ou huit pieds de haut.

ANATHEME, f. m. gr. Dans sa signification ordinaire, c'est une imprécation solemnelle contre quelqu'un. Tel est le sens dans lequel ce mot est employé par l'Eglise. Mais il paroît par divers endroits de l'Ecriture, que c'étoit quelquefois une offrande consacrée à Dieu, & quelquefois un objet dévoué à la destruction & à l'horreur publique.

ANATIFERE, f. m. Composé du latin, pour exprimer, suivant la signification, une coquille curieuse, qui porte un canard. Quelques-uns la nomment *Conque anatifere*.

ANATOCISME, f. m. gr. C'est l'intérêt ou l'augmentation d'argent, que le débiteur ou l'emprunteur s'oblige de payer à son créancier.

ANATOMIE, f. f. gr. L'art de disséquer ou de couper en piéces le corps d'un animal, pour découvrir la structure de ses parties. On dit aussi *Anatomique*, *Anatomiste* & *Anatomiser*.

ANATRON, f. m. gr. Espece de nitre, ou suc nitreux, qui se condense sur les murs des lieux souterains, & qui n'est que le suc des pierres dissous par l'eau & congelé par le froid. Il différe de l'écume de nitre, qui se nomme *Aphronitrum*.

ANAVINGA, f. m. Arbre du Malabar, qui est toujours verd, &

dont la graine rend un ſuc qui excite la ſueur. On le prend dans les maladies qui ont de la malignité ; & de la décoction des feuilles on fait un bain, pour les douleurs des articulations.

ANAZE, ſ. m. Arbre de Madagaſcar, qui diminue en groſſeur à meſure qu'il s'éleve, & qui ſe termine en pyramide. Son fruit eſt rempli d'une moelle blanche, qui a le goût du Tartre.

ANBATUM, ſ. m. Plante d'Angleterre, qui fleurit dans les haies, aux mois d'Avril & de Mai.

ANBOUTOU, ſ. m. Herbe de Madagaſcar, dont les habitans ſe nourriſſent dans le tems de famine. Elle reſſemble au lin ; mais quoique favorable à l'eſtomac, elle noircit les dents, les gencives & les lévres.

ANCETRES, ſ. m. Premiers auteurs d'une famille, Ayeuls, ceux dont on eſt deſcendu par les lignes du ſang.

ANCETTE, ſ. f. Terme de Mer. C'eſt le bout de certaines cordes qui appartiennent aux voiles, & dont on ſe ſert pour y paſſer d'autres cordes. *Ancettes de bouline.*

ANCHE, ſ. f. Languette de canne, qui ſert à faire paſſer le ſouffle dans quelques inſtrumens à vent ; tels que le hautbois & la muſette. Les Vignerons nomment *Anche*, un tuyau de bois par lequel ils font couler le vin du preſſoir. De-là vient, *vendre du vin à l'anche*, c'eſt-à-dire, *en mout*. L'*anche* d'un moulin eſt le conduit par lequel la farine tombe dans la huche.

ANCHE', adj. En termes de Blaſon, ce mot ſignifie *courbé*.

ANCHOIS, ſ. m. Petit poiſſon de mer, qui ſe conſerve long-tems par le moyen d'une préparation qui le rend fort agréable au goût.

ANCHOLIE, ſ. f. gr. Plante qui croît dans les montagnes, & dont la graine eſt un ſpécifique pour la jauniſſe. Quelques-uns la confondent mal-à-propos avec la grande Chelidoine. Ses feuilles ſont chiquetées à l'entour, à peu près comme celles de Coriandre.

ANCHUE, ſ. f. Terme de Manufacture, qui ſignifie ce qu'on nomme autrement la trame d'une étoffe.

ANCHYLOPIE, ſ. f. gr. Tumeur, ou abſcès, ſituée, ſuivant la ſignification du mot, près de l'œil. Quelques-uns diſent Anchylops, qui dénote plutôt celui qui eſt attaqué de la maladie. Lorſque cet abſcès, qui eſt au grand angle de l'œil, vient à s'ouvrir, il prend le nom d'Ægilopie, ou d'Ægilops ; & ſouvent il ſe change en fiſtule lacrimale.

ANCHYLOSE, *Voyez* ANKYLOGLOSSE.

ANCRE, ſ. f. Inſtrument de navigation, qui étant jetté en mer au bout d'un cable, ſe précipite au fond par ſon poids, & ſert à retenir un vaiſſeau dans le même lieu. Les ancres ſont de fer. Elles ſont compoſées de pluſieurs parties, qui ſont les pattes, ou deux pointes en arc à chaque bout, la verge, la croiſée, & l'arganeau. Ordinairement un vaiſſeau a pluſieurs ancres, d'un poids proportionné à ſa groſſeur. La plus grande ſe nomme *maîtreſſe ancre* ; & la plus petite, *ancre à roüet*. On les déſigne par d'autres noms, ſuivant leur uſage actuel. Ainſi une ancre prête à être mouillée, ſe nomme *ancre à la veille*. De deux ancres mouillées, l'une vers la terre, l'autre vers la mer ; la premiere s'appelle *ancre de large* ; & l'autre *ancre de terre*. On dit auſſi *ancre d'affourche*, *ancre de juſſant*, *ancre de flot*. *Brider l'ancre*, *gouverner ſur l'ancre*, *faire venir l'ancre à pic*, &c. ſont d'autres termes marins. En termes d'Architecture, on appelle *Ancre* une piéce de fer qui a la forme d'une ancre par le bout ſupérieur, & qui ſert à tenir les murs plus fermes aux endroits où les groſſes poutres portent deſſus. Dans le Blaſon, *ancré* ſe dit *des croix* & *des ſautoirs*, qui, ſe diviſant en deux, ont quelque reſſemblance avec une ancre.

ANCROISINAL, adj. On appelle, en Chirurgie, *Bandage ancroiſinal*, un bandage pour les plaies, qui eſt une eſpece de Brayer.

ANCRURE, ſ. f. Nom d'un petit pli qui ſe fait aux étoffes que l'on

tond, lorſqu'elles n'ont pas été bien tendues avec les crochets, par les liſieres, ſur la table qui ſert à tondre.

ANCYCOMELE, ſ. m. gr. Nom d'un inſtrument Chirurgique, qui eſt une ſonde courbe, ou avec un crochet.

ANCYLOBLOPHARON, ſ. m. Nom purement grec d'une maladie des yeux, dans laquelle les paupieres ſont jointes enſemble, ou adhérentes à la cornée, ſans qu'elles ayent la liberté de ſe mouvoir ni de découvrir le globe de l'œil.

ANCYLOTOME, ſ. m. gr. Nom de tout inſtrument courbe, qui ſert à couper, ſuivant la ſignification du mot. On le donne particuliérement à une eſpece de biſtouri courbe, qui ſert à couper le ligament de la langue.

ANDA, ſ. m. Grand arbre du Bréſil, dont on prétend que l'écorce trempée dans l'eau, lui donne la vertu d'endormir tous les animaux. On tire de ſon fruit une huile dont les Indiens s'oignent le corps.

ANDABATES, ſ. m. Gladiateurs de l'ancienne Rome, qui combattoient les yeux couverts.

ANDAILLOTS, ſ. m. Terme de Mer. Anneaux qui ſervent dans le beau tems à tenir la voile amarrée.

ANDAIN, ſ. m. Eſpace qu'un Faucheur peut faucher d'un ſeul coup de faulx, à chaque pas qu'il avance.

ANDALOUS, adj., formé d'Andalouſie, nom d'une Province d'Eſpagne. Les chevaux *andalous* ſont fort eſtimés.

ANDANTE, adj. Terme de Muſique, emprunté de l'Italien, pour ſignifier que chaque note doit être jouée diſtinctement avec beaucoup d'attention à la meſure, & qui s'applique particuliérement à la partie de la Baſſe continue.

ANDOUILLERS, ſ. m. Petites branches qui ſortent des cornes d'un cerf. Les premiers Andouillers ſont les plus proches de la tête.

ANDRE'. (Saint André.) Ordre de Chevalerie d'Ecoſſe, nommé autrement *du Chardon*, dont on attribue l'origine à Jacques IV. Roi d'Ecoſſe; quoïque pluſieurs la faſſent remonter à *Achaius* du tems de Charlemagne. L'ancienne marque de l'Ordre étoit un collier d'or, formé de fleurs de Chardon & de feuilles de Rue, avec cette deviſe: *Nemo me impunè laceſſet.* La Ruſſie a auſſi un Ordre militaire de Saint André, inſtitué par le Czar Pierre le Grand, au retour de ſes Voyages.

ANDRIENNE, ſ. f. Robbe de femme, abbatue, avec des paremens, qui a pris ſon nom de celui d'une Comédie françoiſe, repréſentée pour la premiere fois en 1701, où Mademoiſelle Dancour parut vêtue d'une robbe de cette forme. Toutes les Dames en prirent à ſon exemple.

ANDROGINE, ſ. m. gr., qui ſignifie homme-femme. C'eſt le nom qu'on donne, comme celui d'Hermaphrodite, à ceux qui ont les deux natures de mâle & de femelle.

ANDROIDE, ſ. m. gr. Nom qu'on donne à certaines figures d'Hommes, qu'on fait parler & marcher par divers reſſorts. Naudé en rapporte pluſieurs exemples.

ANDROSACES, ſ. f. Herbe maritime, ou plutôt eſpece de joncs qui portent leur graine dans de petites gouſſes, & qui ſont un ſpécifique pour l'hydropiſie.

ANDROSÆUM, ſ. m. gr. Plante dont les feuilles preſſées entre les doigts rendent un ſuc qui reſſemble au ſang. On prétend qu'elle purge la bile, qu'elle guérit la ſciatique, & qu'elle étanche le ſang.

ANECDOTES, ſ. f. gr. Nom qu'on donne aux mémoires, ou aux récits, de certains faits qui n'ont point encore paru dans les livres imprimés. Ce mot, en lui-même, ſignifie *choſes qui n'ont point encore été publiées.*

ANEMONE, ſ. f. Fleur qui fut produite, ſuivant les Poëtes, du ſang d'Adonis. Quoique ſa couleur la plus commune ſoit le rouge, il ſe trouve des Anemones de toutes ſortes de couleurs. Il y a des Anemones ſauvages, comme il y en a de jardin. Les ſauvages ſervent aux uſages de la Médecine.

ANEMOSCOPE ou ANEMOMETRE, f. m. gr. Machine qui fait connoître les changemens du vent. Elle eft compofée d'une aiguille qui tourne fur un cadran, par le moyen d'une girouette qui lui donne le mouvement.

ANEPIGRAPHE, adj. gr. Ce qui eft fans infcription, fans titre. Il y a des médailles, des bas-reliefs antiques, des Pfeaumes anepigraphes.

ANERIE, f. f., formé d'Ane, pour fignifier bêtife, ignorance, ftupidité.

ANETH, f. m. Plante odoriférante, à laquelle on attribue diverfes vertus, telles que de provoquer les urines, d'appaifer les maux de ventre, de rompre la pierre, de faire mourir les vers, &c. On diftingue l'Aneth de jardin & l'Aneth fauvage.

ANEURISME, f. m. gr. Tumeur molle qui fe forme d'un fang extravafé, & répandu fous la chair, par la rupture ou la dilatation de quelque artere.

ANGE, f. m. gr. Subftance purement fpirituelle, qui tient le premier rang entre les Etres créés. On a donné à ces Efprits le nom d'Anges, qui fignifie Meffager, parce qu'ils ont été fouvent employés par Dieu à la manifeftation de fes volontés. On dit *les bons & les mauvais Anges*, pour fignifier ceux du ciel & ceux de l'enfer. Il y a un poiffon de mer qui fe nomme *Ange*, dont la figure reffemble à celle de la Raie, mais qui eft beaucoup plus gros. On donne auffi le nom d'*Ange* à un boulet de canon fendu en deux, dont chaque moitié tient à l'autre par une chaîne de fer, & qui fert fur mer à rompre les mâts & les cordages de l'Ennemi.

ANGEIOGRAPHIE, f. f. gr. Mot compofé, qui fignifie defcription des poids, des vafes, des mefures, & des inftrumens pour l'agriculture. Nous avons plufieurs Traités fous ce nom.

ANGELINE, f. f. Arbre du Malabare, dont le tronc a jufqu'à feize pieds d'épaiffeur, quoiqu'il croiffe entre les rochers & dans des lieux fablonneux. On attribue diverfes vertus à fes feuilles, furtout contre les douleurs de jointures & contre l'hydrocele.

ANGE'LIQUE, f. f. Plante à laquelle fes excellentes propriétés ont fait donner ce nom. Elle a l'odeur agréable & le goût aromatique. C'eft un puiffant contre-poifon. Ses feuilles font grandes & dentelées. Sa fleur jaune. L'*Angélique* fauvage, l'*Angélique* d'Acadie, l'*Angélique* impériale, font différentes efpeces du même genre, auxquelles on attribue auffi plufieurs vertus.

ANGELOT, f. m. Monnoie Françoife, du regne de faint Louis, qui portoit l'image de faint Michel avec un ferpent fous fes pieds. Elle valoit un écu d'or; mais il y en eut enfuite de moindre prix. Les Anglois fabriquerent des *Angelots*, fous le regne de Henri V. & de Jacques I. où l'on voyoit les écus de France & d'Angleterre : ils ne valoient que quinze fols. *Angelot* eft auffi le nom d'un petit fromage, en forme de cœur, qui fe fait en Normandie, dans le pays de Bray.

ANGEMME, f. m. Fleur imaginaire & de fimple ornement, qui eft en ufage dans le Blafon. Elle eft ordinairement compofée de fix feuilles arrondies. Le mot d'*Angemme* vient apparemment d'*Ingemmare*, qui fignifie, en Italien, Orner de pierreries.

ANGHIVE, f. m. Arbre de Madagafcar, qui produit un fruit rouge d'excellent goût, auquel on attribue de grandes vertus contre l'ardeur d'urine & la gravelle.

ANGIOLOGIE, f. f. gr. Nom d'une partie de l'Anatomie, qui traite des vaiffeaux du corps humain. Il fignifie proprement difcours fur les vaiffeaux. On appelle *Angiotomie* la diffection des vaiffeaux.

ANGIOSPERME, f. m. gr. On donne ce nom aux Plantes dont la graine eft enveloppée de deux membranes, pour les diftinguer de celles qui fe nomment Gymnofpermes, & dont la graine eft entourée de trois tegumens.

ANGLE, f. m. Efpace formé par

deux lignes qui se rencontrent en un point. Le mot d'Angle a quantité d'usages, surtout dans les Fortifications. *Angle saillant*, *angle rentrant*, *angle du centre*, *angle flanqué*, &c. Dans les Armées, on appelle *angle* la pointe des bataillons, c'est-à-dire, les hommes qui terminent les rangs & les files. En Architecture, les *angles de défense* sont les éperons des piles d'un pont de pierre. Dans le Blason, on dit *anglé*, pour signifier des figures longues, qui sont mouvantes des angles de la croix & du sautoir, telles par exemple que des rayons. *Angulaire* signifie ce qui est en angle, ou ce qui forme un angle.

ANGLICAN, adj., qui se dit au lieu d'Anglois, de ce qui appartient à la Religion, en Angleterre. Il ne se dit ordinairement qu'au feminin, avec les mots d'Eglise, ou de Libertés, comme on dit l'Eglise Gallicane, les libertés Gallicanes. *Anglicisme*, s. m., signifie une locution Angloise, qui devient un défaut dans plusieurs autres langues.

ANGOLAM, s. m. Nom d'un arbre du Malabar. Sa hauteur, qui est d'environ cent pieds, sa grosseur proportionnée, & surtout la disposition de ses fleurs, qui sont attachées aux branches en forme de diadême, le font regarder, dans le pays, comme le symbole de la Royauté. On tire, de sa racine, un suc qui tue les vers, & qui est bon pour l'hydropisie.

ANGOURA DE LIN, vulgairement CUSCUTE, s. f. Nom d'une espece d'Epithym, qui croît sur la plante dont on fait le lin.

ANGSANA, s. m. Arbre des Indes orientales, d'où l'on tire, par incision, une liqueur rouge, qui se condense en gomme, & que sa vertu astringente fait employer dans la médecine.

ANGUILLE, s. f. Poisson d'eau douce qui n'a point d'écaille, & dans lequel on ne trouve ni lait ni œuf. On prétend qu'au mois de Mars les petites anguilles se trouvent toutes formées dans le ventre des goujons.

ANGUILLE DE SABLE, s. f. Nom d'un petit poisson de mer, de couleur bleue sur le dos & blanche au ventre, qui se trouve dans le sable sur les rivages d'Angleterre, & qui se mange. Il ressemble beaucoup à l'anguille. Les Anglois le nomment *Sadhil*, qui signifie la même chose. On appelle *Anguilles*, dans les Manufactures d'étoffes de laine, des bourlets ou de faux plis qui se forment aux draps, par la négligence des foulons.

ANGUSTIER, v. act., formé du latin, qui signifie resserrer, mettre trop à l'étroit. Il n'est guères d'usage qu'en termes de conduite d'eau. Des jets d'eau trop angustiés.

ANICERON, s. m. gr. Nom d'une emplatre qu'on regarde comme infaillible pour les Achores ; d'où lui vient son nom, qui signifie *invincible*.

ANIL, s. m. Plante d'où l'on tire l'Indigo, & qui est bonne en poudre, pour mondifier les plaies. Les Espagnols & d'autres Nations donnent aussi ce nom à l'Indigo même.

ANIMADVERSION, s. f. lat. Terme dogmatique, qui signifie correction, ou notes, & observations critiques.

ANIMAL, s. m. Tout corps organisé qui a de la vie & du mouvement. De-là vient que dans l'homme & dans toute autre créature, le pouvoir de se remuer, de sentir, &c. se nomme *faculté animale*. *Animalcule* est un diminutif d'animal, qui signifie des animaux d'une extrême petitesse, tels que le microscope en fait découvrir dans la plûpart des liqueurs. *Animation* signifie, en termes de Médecine, le tems où l'ame est infuse dans le *Fœtus* ; ce qui arrive quarante jours après sa formation. Dans le Blason, *animé* se dit d'un animal dont l'attitude exprime quelque action. *Animosité* signifie haine, colere, aversion qui porte à nuire.

ANIME, (Gomme anime.) Espece de gomme qui ressemble à l'encens, & dont on distingue deux sortes : l'une qui vient de la nouvelle Espagne, & l'autre des Indes orientales. On nomme aussi *Anime* une es-

pece de myrrhe, qui porte le nom d'*Anymea* dans quelques Naturalistes. Ces trois gommes ont leurs usages en Médecine.

ANIS, s. m. Plante dont la semence est fort agréable & fort utile. Sa hauteur est d'une coudée. Elle porte un bouquet blanc, d'où sort cette semence ou cette graine, qui n'a point d'autre nom que sa Plante. On en tire de l'huile, qui conserve la même odeur & le même goût. L'anis de la Chine est la semence d'un arbre, qui a les mêmes propriétés, aussi-bien que le bois de son arbre.

ANKYLOGLOSSE, s. m. gr. Nom d'un vice de la langue qu'on apporte quelquefois en naissant, & qu'on appelle vulgairement le filet, c'est le ligament, qui, étant trop court, ôte la liberté de parler.

ANNA, s. m. Petit animal du Pérou, si puant qu'à plus de cent pas il exhale une odeur insupportable.

ANNABASSE, s. f. Nom d'une espece de Couvertures, qui se font en Hollande & à Rouen.

ANNALES, s. f. lat. Récit historique, réduit suivant l'ordre successif des années. On appelle *Annaliste* celui qui écrit des Annales.

ANNATE, s. f. Ancien droit du Pape sur les Bénéfices Consistoriaux, dont le revenu monte au moins à vingt-quatre ducats. Ce droit consistoit ordinairement dans une année du revenu; mais Charles VII, Roi de France, modéra le droit d'Annates au Concile de Bourges. Le grand Maître de Malte retire une Annate de toutes les Commanderies de Grace.

ANNEAU, s. m. Outre la signification commune, les Astronomes se servent de ce mot pour signifier une sorte de cercle d'apparence réglée, qui environne la Planéte de Saturne, indépendamment de ses cinq Satellites. L'*anneau de Saturne*. On appelle *Anneau astronomique* un petit cercle de métal divisé en degrés, avec une Alhidade, pour diverses opérations d'Astronomie.

ANNE'E, s. f. Espace de trois cens soixante-cinq jours, cinq heures, & quarante-neuf minutes, divisé en douze mois & cinquante-deux semaines, pendant lequel le Soleil parcourt les douze signes du Zodiaque. Cet excédent de cinq heures quarante-neuf minutes cause beaucoup d'embarras dans le Calendrier : de-là vient l'usage d'en former, tous les quatre ans, un jour qu'on insere entre le 23 & le 24 de Février, & qu'on suppose composé de cette fraction multipliée par quatre. Mais comme il y manque chaque année onze minutes, il a fallu recourir à d'autres expédiens, qui n'empêchent point le désordre à la longue. L'année n'a pas toujours commencé dans le même-tems : elle commençoit, pour les uns, au premier de Mars, pour d'autres au 25 de Décembre, pour d'autres au premier de Janvier, pour d'autres au 25 de Mars, & pour d'autres à la fête de Pâques, qui étant mobile, arrive entre le 22 de Mars & le 25 d'Avril. Ces différences déterminerent en 1564, le Roi Charles IX. à régler par un Edit, que désormais l'année commenceroit en France, au premier de Janvier. Jusqu'au regne de Guillaume le Conquerant, les Anglois commençoient l'année au 25 de Décembre : aujourd'hui leur année Civile & Ecclésiastique commence au 25 de Mars.

ANNE'E LUNAIRE, s. f. C'est l'espace de tems qui comprend douze mois lunaires, ou douze révolutions de la Lune autour de la terre. Elle est composée de trois cens cinquante-quatre jours, & quelque excédent : mais prise sans fractions, elle a onze jours moins que l'année solaire prise de même; & cette différence forme ce qu'on appelle l'Epacte.

ANNE'E SABBATIQUE, s. f. C'étoit, parmi les Juifs, chaque septiéme année, pendant laquelle la Loi obligeoit de laisser reposer les terres, de rendre la liberté aux Esclaves, annulloit les dettes, &c.

ANNE'E PLATONIQUE, s. f. Espace de tems à la fin duquel tous les corps célestes doivent se retrouver au même point, avec les mêmes apparences & les mêmes aspects mutuels. Les uns comptent quinze mille ans pour cette révolution; d'autres trente-six mille.

On croyoit anciennement qu'à la fin de ce période le monde feroit renouvellé, & que les ames rentreroient dans leurs corps pour commencer une nouvelle vie.

ANNE'E SAINTE. *Voyez* JUBILE'.

ANNELET, f. m. Petit anneau. Ce terme eft borné au Blafon, dans ce fens; mais les Architectes donnent le nom d'Annelets a de petites piéces quarrées qui fe placent au chapiteau de l'ordre dorique, & qu'on nomme auffi *filets* ou *liftaux*.

ANNEXER, v. act. Mot formé du latin, qui fignifie Joindre, ajouter. On en a formé le fubftantif *Annexe*, qui fignifie ce qui eft joint ou ajouté à quelque chofe, ou même ce qui en eft voifin.

ANNIHILER, v. act., Formé du mot latin *nihil*, *rien*, qui fignifie la même chofe qu'anéantir. On dit auffi *annihilation*.

ANNILLE, f. f. Terme de Blafon, qui fignifie certaines croix ancrées. On appelle auffi *annilles* les fers qu'on met autour des moyeux de moulin pour les fortifier.

ANNIVERSAIRE, f. m. lat. Retour annuel d'un jour ou d'un tems fixé pour quelque fête, foit de deuil ou de réjouiffance. L'*Anniverfaire* de la mort, de la naiffance, d'une victoire, &c. Ce mot eft auffi adjectif. *Fête anniverfaire*.

ANNONAIRE, adj. lat. Nom qu'on donne aux Provinces & aux Villes qui étoient obligés anciennement de fournir, chaque année, une certaine quantité de vivres à la ville de Rome.

ANNONCE, f. f. lat. Terme ufité parmi les Proteftans, qui fignifie Ban de mariage ou publication. *Annonceur* fe dit aux Theâtres François, de l'Acteur qui annonce, ou qui fait les annonces.

ANNONCIADE, f. f. Ordre religieux, fondé en 1232, par Philippe *Benizi* ou *Beniti*, à Florence. La Reine Jeanne, après avoir été répudiée par Louis XII, fonda un fecond Ordre du même nom, à l'honneur de douze vertus de la fainte Vierge. On en vit naître enfuite un troifiéme à Genes, dont il s'eft établi plufieurs Couvens en France, & qui s'appelle autrement *les Céleftes*, fondé par une veuve nommée *Marie Victoire Fornari*. Les Religieufes font vêtues de bleu, avec un fcapulaire rouge.

L'ancien Ordre des Chevaliers du *Lac d'amour*, inftituée en 1355, par Amé V. de Savoye, a reçu le nom d'*Ordre de l'Annonciade*, fous *Charles* dit *le Bon*, à l'honneur du myftere de l'Incarnation. La marque de cet Ordre eft une image de l'*Annonciade*, c'eft-à-dire, de l'Annonciation de la fainte Vierge, pendante au bas du collier, qui eft environné de quatre Lacs d'amour.

ANNONE, f. m. Arbre de l'Amérique méridionale, qui fe nomme auffi *Quanbizopoli*. Il porte un fruit tacheté de rouge & de verd, auffi gros que les melons du même pays, & d'un goût très délicat. L'arbre eft fort grand, & fa graine eft un fpécifique pour la diarrhée.

ANNOTATIONS, f. f. Terme tiré du latin, qui a la même fignification que *Remarques*, & qui n'eft guéres employé que dans les matieres de doctrine.

ANNUITE', f. f. Mot d'origine Angloife, qui ne fignifie qu'une rente annuelle fur quelque Compagnie de commerce, où l'on a placé fon fond. *Les Annuités de la Compagnie du Sud*. *Annuel* fignifie ce qui fe fait ou ce qui revient tous les ans.

ANNULAIRE, adj. On appelle Annulaire le quatriéme doigt de la main, du mot latin, qui fignifie *Anneau*, parce que c'eft ordinairement celui qu'on orne d'une bague ou d'un anneau. Une Eclypfe eft annulaire lorfque l'ombre de la terre ne couvrant pas tout le difque du Soleil, il refte un anneau de lumiere à l'entour.

ANNULLER, v. act. Caffer, révoquer, déclarer une chofe fans effet & comme nulle. *Annuller* un acte, une fentence.

ANNUS, f. m. Racine du Pérou, qu'on croit capable d'ôter aux hommes & aux femmes la vertu prolifique. Son goût eft amer, & fa grof-

ſeur à peu près de celle du pouce.

ANODIN, ſ. m. gr. Médicament qui appaiſe les douleurs, ou qui les adoucit par une chaleur modérée. Les Anodins renferment trois claſſes; les Paregoriques, les Hypnotiques, & les Narcotiques.

ANOLI, ſ. m. Lezard des Antilles, qui a plus d'un pied de longueur, & trois ou quatre pouces de diametre. Il a le ventre gris-cendré & le dos rougeâtre, avec quelques raies bleues. Sa tête eſt tachetée de bleu, de verd & de gris. La nature lui a donné une ſorte de chant aigu, qu'il exerce pendant toute la nuit.

ANOMAL, adj. gr. Terme de Grammaire, qui ſignifie un Irrégulier. On donne ce nom aux verbes qui ne ſe conjuguent point comme les autres, c'eſt-à-dire, ſuivant les regles générales de la Grammaire.

ANOMALIE, ſ. f. gr. Terme d'Aſtronomie. C'eſt l'arc du Zodiaque compris entre l'apogée de l'excentrique d'une Planéte & le lieu de cette Planéte; ou la diſtance d'une Planéte à l'apogée de ſon Epicycle.

ANOMALISTIQUE, adject. gr. On donne ce nom à l'eſpace de tems que la terre emploie dans ſon mouvement périodique. Le tems du période de la terre, ou de l'année Anomaliſtique, eſt de trois cens ſoixante-cinq jours, ſix heures, neuf minutes & quatre ſecondes.

ANONIME, adj. gr. Qui n'a point de nom.

ANORDIE, ſ. f. Terme de Mer, qui eſt propre à quelques parties de l'Amérique, où l'on donne ce nom à certains vents périodiques du Nord.

ANOREXIE, ſ. f. gr. Déſordre de l'eſtomac, qui le rend incapable de digeſtion, & qui ôte l'appétit.

ANQUILLEUSE, ſ. f. Terme d'origine obſcure, employé dans les arrêts de la Tournelle, pour ſignifier une femme qui vole adroitement ce qu'elle trouve, à l'aide des poches qu'elle a ſous ſon tablier.

ANRAMATIQUE, ſ. m. Plante ſinguliere de l'Iſle Madagaſcar. Sa ſingularité conſiſte en ce qu'au bout de ſes feuilles il croît une fleur creuſe, & un fruit en forme de vaſe, avec un couvercle par-deſſus. Les fleurs ſe trouvent remplies d'eau après la pluie.

ANSE, ſ. f. En termes de Mer, c'eſt une petite Baye, ou un petit enfoncement de la mer dans les terres. On dit auſſi *Crique*. Les Architectes nomment *anſes de panier*, les voutes en arc.

ANSPESSADE, ſ. m. Nom d'un Bas-Officier d'Infanterie, qui eſt au-deſſous du Caporal. Chaque compagnie a pluſieurs Anſpeſſades, qui ſuppléent aux fonctions du Caporal.

ANTAGONISTE, ſ. m. gr. Ce mot a la même ſignification qu'*adverſaire*, dans toute oppoſition de ſentimens ou de pretentions. En Anatomie, on donne ce nom aux muſcles qui ſont contraires à d'autres, par leur ſituation & par leur office.

ANTAMBA, ſ. m. Bête vorace de l'Iſle Madagaſcar, qui a la forme d'un Léopard, mais qui n'eſt pas plus grande qu'un gros chien, & qui habite les montagnes déſertes.

ANTALIUM, ſ. m. Petite coquille marine, en forme de tuyau canelé en dehors, qui renferme un petit poiſſon. On l'appelle auſſi *Dactyle*. Elle entre, en qualité de drogue, dans quelques opérations de Médecine.

ANTANAIRE, adj. Ce mot, qui n'appartient qu'à la Fauconnerie, ſignifie un oiſeau qui n'ayant pas mué, a ſon plumage de l'année précédente, ſuivant la ſignification latine du terme.

ANTAPHRODITIQUES, ſ. m. Mot tiré du grec, qui ſignifie *Antivenerien*, ou remedes pour les maux qui ont leur ſource dans l'incontinence.

ANTARCTIQUE, adj. gr. Nom du Pole du Sud, qui eſt oppoſé au Pole Arctique ou du Nord. Le cercle Antarctique eſt un des plus petits cercles de la Sphere: il eſt parallele à l'Equateur, & éloigné du Pole du Sud de 23 degrés 30 minutes. Dans la poſition du Globe où nous ſommes, nous ne pouvons voir le Pole Antarctique.

ANTE'CEDENT, ſ. m. lat. Terme de Grammaire & de Logique. En Grammaire, il ſignifie le ſubſtantif qui précéde un mot qui lui eſt relatif. En Logique, c'eſt une propoſition dont on tire une conſéquence ſyllogiſtique.

ANTEDILUVIENS, ſ. m. lat. Quelques Ecrivains ont donné ce nom aux hommes qui vivoient avant le déluge univerſel.

ANTENNE, ſ. f. lat. Piéce de bois qui ſoutient la voile d'un vaiſſeau, & qui eſt attachée de travers à une poulie au ſommet du mât. On nomme *Antenne*, des eſpeces de cornes que quelques Inſectes portent ſur la tête, tels que les papillons.

ANTEPENULTIE'ME, adj. lat. Terme de Grammaire & de Poëſie, qui ſignifie la ſyllabe qui précéde l'avant-derniere d'un mot. On s'en ſert auſſi pour ſignifier ce qui précéde immédiatement l'avant-dernier de quelque nombre : c'eſt le troiſiéme en remontant.

ANTEPHIALTIQUES, ſ. m. gr. Nom qu'on donne aux remedes, qui guériſſent du Cauchemar, ſuivant la ſignification du mot.

ANTE'RIEUR, adj. lat. Toute choſe qui eſt avant une autre, en ordre de tems ou de lieu.

ANTES, ſ. f. Jambages qui ſortent hors du mur, pour le ſoutien d'un bâtiment. On donne auſſi ce nom à une piéce de bois qui tient aux volans d'un moulin à vent.

ANTESTATURE, ſ. f. C'eſt un terme de Fortification, qui ſignifie un retranchement fait à la hâte avec des paliſſades & des facs à terre, pour défendre quelque reſte de terrain dont on a perdu une partie.

ANTHELIX, ſ. m. gr. L'élévation de l'oreille, qui eſt formée par ſon premier cercle intérieur.

ANTHELMINTIQUES, ſ. m. gr. Médicamens qui détruiſent les vers dans le corps humain.

ANTHERA, ſ. f. gr. Ancienne compoſition pour la guériſon des ulceres de la bouche. Les Médecins donnent aujourd'hui ce nom à la ſubſtance jaune qui eſt au milieu de la roſe, & qu'ils employent dans certains médicamens.

ANTHESPHORES, ſ. f. Nom d'une ancienne fête Grecque, qui ſe célébroit à l'honneur de Proſerpine. On ornoit ſes temples de toutes ſortes de fleurs, parce qu'on prétend qu'elle en cueilloit ſur le Mont Etna, lorſqu'elle fut enlevée par Pluton.

ANTHESTERES, ſ. f. gr. Fête des anciens Athéniens, pendant laquelle ils traitoient leurs eſclaves, comme les Romains pendant les Saturnales.

ANTHIRRINUM, ſ. m. Plante ſur la forme de laquelle les Naturaliſtes s'accordent peu, mais à laquelle ils attribuent la vertu d'embellir le viſage lorſqu'on s'en frotte avec de l'huile de lys, & qu'ils regardent comme un préſervatif contre le poiſon & les ſortileges. Ils diſent que ſa graine reſſemble au mufle d'un veau.

ANTHOLOGIE, ſ. f. Traité ou Recueil des Fleurs, pour apprendre l'art de connoître leurs différences, leur génération, leurs progrès, &c. On a donné ce nom à un Recueil ancien d'Epigrammes grecques, qui ſont comme autant de fleurs Poëtiques. Quoiqu'*Anthos* ſoit un mot grec, qui ſignifie *Fleur* en général, ce nom, dans la Pharmacie, eſt appliqué particuliérement au Romarin.

ANTHRACOSE, ſ. f. gr. Maladie des yeux, qui vient d'un ulcere corroſif ſous la peau.

ANTHRAX, ſ. m. gr. Eſpece de charbon vif, accompagné d'enflure, & de douleurs aigües, qui reſſemblent à celles de la brûlure.

ANTRHOPOLOGIE, ſ. f. gr. Nom qu'on donne aux expreſſions figurées, que l'Ecriture Sainte emploie pour s'accommoder à l'eſprit des hommes, & qui font quelquefois tenir, à Dieu, un langage fort humain.

ANTHROPOMANCIE, ſ. f. gr. Eſpece de divination, qui ſe fait par l'inſpection des entrailles d'un homme mort.

ANTHROPOMETRIE, ſ. f. gr. Eſpece d'Anatomie, ou conſidération des Parties qui compoſent l'homme, à la maniere des Anatomiſtes.

ANTHROPOPHAGES, f. m. gr. Hommes qui mangent les créatures de leur efpece ; barbarie qu'on attribue à quelques Nations d'Afrique & d'Amérique. On leur donne auffi le nom de *Cannibales*.

ANTHYLLIS, f. m. Plante vulnéraire, dont la vertu eft de confolider les plaies & les ulceres. Elle croît dans les terroirs falés. On en diftingue une autre forte, qui eft un fpécifique pour le haut mal.

ANTHYPNOTIQUES, f. m. gr. Médicamens pour empêcher de dormir.

ANTICIPER, v. act. lat. On dit, *Anticiper* fur les droits de quelqu'un, pour dire, les ufurper en partie, fe les attribuer ou les exercer mal-à-propos. *Anticipé* fe dit pour fait, pris, commencé, exercé avant le tems, ou fans droit. *Anticipation* eft le fubftantif.

ANTIDATE, f. f. lat. Date antérieure à la vraye datte d'un acte, & par conféquent falfifiée. On dit auffi *antidater*.

ANTIDOSAIRE, f. m. lat. Recueil de remedes contre les Maladies.

ANTIDOTE, f. m. gr. Tout remede contre le poifon. Il y a des Antidotes extérieurs & intérieurs. Les premiers fe nomment *Alexiteres*, & les autres *Alexipharmaques*. Ajoutons, pour l'intelligence des mots grecs, qui commencent par *Anti*, que c'eft un adverbe qui fignifie *contre*.

ANTIENNE, f. f. Terme d'Eglife, qui fignifie quelques paroles de l'Ecriture qui fe récitent ou qui fe chantent avant d'autres chants ou d'autres prieres.

ANTILOGIE, ANTINOMIE, ANTIPHRASE. Trois fubftantifs, ff. gr. dont le premier fignifie contradiction de langage, & fe dit auffi des contradictions de fens dans le difcours. Le fecond eft un terme de Jurifprudence, qui fignifie contradiction entre deux loix. Le troifiéme fe dit pour *ironie*, contre *vérité*

ANTIMOINE, f. m. Subftance minérale de nature métallique, qui a tous les caracteres du métal, excepté qu'il n'eft pas *malleable*. On le trouve dans les mines de toutes fortes de métaux, fur-tout dans celles d'argent & de plomb. Quelques-uns l'ont appellé Marcaffite de plomb. Il fe fond au feu, mais avec quelque difficulté. Il fe diffout dans l'eau. La Hongrie & l'Allemagne font les principaux lieux qui le produifent. On en diftingue de deux fortes ; le mâle & le femelle : le dernier eft le meilleur. L'Antimoine eft employé à quantité d'ufages : on s'en fert pour donner un poli admirable aux verres ardens concaves : mêlé au cuivre, il rend le fon des cloches plus fin : il entre dans les caracteres d'Imprimerie, & dans l'étain, pour le rendre plus dur & plus blanc. Ses préparations font innombrables pour les ufages de la Médecine. On attribue la premiere découverte de fes propriétés à un Moine Allemand, qui ayant vû des pourceaux violemment purgés après en avoir avallé, en fit prendre à toute fa Communauté, pour lui rendre le même fervice, mais la fit périr ainfi jufqu'au dernier Moine ; & de-là vient, dit-on, le nom d'Antimoine.

ANTIPAPE, f. m. Nom qu'on donne à ceux qui prétendent paffer pour Papes au préjudice de ceux qui ont été choifis légitimement, & qui caufent, par cette prétention, un fchifme dans l'Eglife.

ANTIPASTE, f. m. gr. Pied des vers grecs & latins, compofé d'un iambe & d'un chorée ; ce qui produit, dans un même mot, deux longues entre deux breves.

ANTIPATHE, f. m. gr. Efpece de corail qui eft noir, mais de la même forme que l'autre, & qui a les mêmes propriétés.

ANTIPATHIE, f. f. gr. Averfion qui naît pour quelqu'un ou pour quelque chofe, par des caufes fecrétes qu'on ne peut aifément s'expliquer à foi-même. Ce terme eft oppofé à *fympathie*.

ANTIPERISTASE, f. f. gr. Action de deux qualités oppofées, dont l'une fert à rendre l'autre plus vive & plus puiffante.

ANTIPHONAIRE, f. m. gr. Terme d'Eglife, qui eft le nom d'un Li-

vre où sont contenues les antiennes qui se chantent à l'office.

ANTIPODE, s. m. gr. Nom qu'on donne aux habitans des deux parties opposées du Globe terrestre, qui sont sous le même Méridien, qui ont la même élévation de leurs différens Poles, parce qu'ils vivent dans différens Hémispheres. Les uns ont le jour quand les autres ont la nuit, & toutes les saisons à rebours les uns des autres. On croyoit autrefois cette situation si impossible, que la supposition de l'existence des Antipodes fut condamnée comme une erreur; mais les Mathématiciens & les Voyageurs sont parvenus là-dessus à l'évidence.

ANTIQUE, adj. lat. Ce mot, quoique venu de la même source qu'*ancien*, emporte une idée différente. Il exprime aussi l'éloignement des tems, mais avec un rapport particulier aux mœurs, aux manieres & au goût des arts. Ainsi un cachet antique signifie non-seulement un ancien cachet, mais encore un cachet gravé dans le goût des anciens. On dit, dans le même sens, *l'air antique*, *des manieres antiques*, *à l'antique*. L'*Antiquité* signifie un tems fort ancien, où les mœurs, les manieres, &c. étoient différentes des nôtres. On appelle *Antiquaires* ceux qui s'appliquent à l'étude de l'Antiquité, en expliquant les anciennes médailles, les inscriptions, l'usage & la forme des vases & des instrumens antiques, en restituant les vieux manuscrits, & cherchant d'autres lumieres qui puissent jetter du jour sur l'histoire & les usages des anciens tems.

ANTISCORBUTIQUES, s. m. Remedes contraires au scorbut, tels que le cresson, le cochlearia, la cardamine, &c. En général, le mot grec *anti*, qui signifie contre, marque une action, ou une vertu, opposée à quelque chose.

ANTISPASE, s. f. gr. Révulsion, retour d'humeur, par un cours vers les parties opposées à celles qu'elles menaçoient. *Antispatiques* se dit de tous les remedes qui opérent par révulsion ou par Antispase.

ANTISPODE, s. m. Médicament factice pour suppléer au véritable *Spode*, qui est une espece de cendre qu'on trouve sur les fournaises d'airain, & à laquelle on attribue diverses vertus, mais qui est fort rare. On fait des *Antispodes* de cendre de myrrhus, de noix de galle, &c.

ANTITHESE, s. f. gr. Opposition d'une idée ou d'une expression à une autre. C'est une figure de langage & de style. *Antithetique*, adjectif, se dit de ce qui tient de l'Antithese.

ANTITORE, s. f. Plante qui croît avec le *Nappellus* sur les montagnes de Genes & de Piémont, & qui passe pour un souverain préservatif contre toutes sortes de poisons. On croit que c'est le *Zedoaria* d'Avicenne.

ANTITRINITAIRES, s. m. Nom qu'on donne généralement à tous les Hérétiques qui rejettent le mystere de la Trinité divine, mais particuliérement aux *Sociniens*, qu'on appelle aussi *Unitaires* par la même raison.

ANTŒCIENS, s. m. gr. On donne ce nom aux peuples qui habitent sous le même Méridien, mais dans différens paralleles, également éloignés de l'Equateur, les uns dans l'Hémisphere du Nord, les autres dans celui du Sud. Ils ont midi & minuit dans le même-tems; mais leurs saisons différent, car tandis que les uns ont l'Eté & les plus longs jours, les autres ont l'Hyver.

ANTOIT, s. m. Terme de Mer. C'est un fer courbé, qui sert, dans la construction des vaisseaux, à faire approcher les piéces l'une de l'autre.

ANTOLFLE DE GIROFLE, s. m. Nom que nos Droguistes donnent à des girofles beaucoup plus gros que les autres, qui acquierent cette grosseur en restant par hazard sur l'arbre, après la récolte. On y trouve une gomme dure & noire, fort aromatique.

ANTONINS, s. m. Nom d'un Ordre Religieux, fondé dans l'onziéme siécle sous la régle de Saint Au-

gustin, par un Prieur Viennois, nommé *Antoine*, pour prendre soin des malades, surtout des impotens. De-là vient la figure du T. qu'ils portent sur leurs habits. Elle représente une potence pour marcher.

ANXIETE', s. f. lat. Terme de vie dévote, qui signifie, *inquiétude*, trouble d'esprit & de conscience, causé par ce qu'on nomme des scrupules.

AORISTE, s. m. gr. Nom d'un préterit indétermine dans la conjugaison des verbes. Les Grecs ont deux Aoristes. Nous en avons un en François; *j'aimai*, pour *j'ai aimé*.

AORTE, s. f. gr. Nom de la grande artere qui sort du ventricule gauche du cœur, pour répandre le sang dans toutes les parties du corps.

AOUARA, s. m. Nom d'un fruit d'Afrique & d'Amérique, qui est de la grosseur d'un œuf de Poule, & qui croît sur une espece de Palmier, avec plusieurs autres, en forme de bouquet, enfermé dans une grosse gousse. Il contient un noyau, dans lequel est une amande, d'où l'on tire une huile épaisse, qui s'appelle huile de Palme, & qui est de très bon goût.

AOUST, s. m. Nom d'un des mois de l'année. C'est une corruption d'*Auguste*, nom d'un Empereur Romain, que la flatterie fit donner à ce mois. Il s'appelloit auparavant *Sextilis*, parce qu'il étoit le sixiéme de l'année, lorsqu'elle commençoit au mois de Mars. Les anciens représentoient le mois d'Août par un jeune homme de contenance fiere, vêtu d'un habit couleur de flamme, la tête couronnée d'une guirlande d'épis, un panier de fruits d'Eté sur le bras, une faucille à la ceinture, avec une victime qu'il conduisoit pour le sacrifice.

APANAGE, s. m. Terres ou certaines portions du domaine Royal, qu'on donne aux Princes pour leur subsistance, mais qui reviennent à la couronne après l'extinction de leurs descendans mâles. Ce mot, d'origine obscure, signifie la portion qu'on donne à un Enfant, pour patrimoine. Il se prend, en langage figuré, pour tout avantage particulier auquel on se borne, ou qu'on préfére aux autres.

APAGOGIE, s. f. gr. Sorte de démonstration, par laquelle on fait voir la vérité d'une chose en prouvant l'impossibilité ou l'absurdité du contraire.

APANTHROPIE, s. f. gr. Aversion pour la société. C'est une espèce de Misanthropie, mais qui est l'effet de la mélancolie; au lieu que l'autre paroît plus morale que physique, & vient moins de maladie, que de haine contre les hommes, ou plutôt contre leurs vices.

A-PARTE, s. m. Terme de Théâtre, emprunté du latin, qui signifie ce qui se dit par un Acteur, ou entre plusieurs Acteurs, sans liaison avec le principal sujet de la Scéne, & comme à l'écart, pour n'être point entendu.

APATHIE, s. f. Etat d'insensibilité, dans lequel, suivant la signification grecque de ce mot, on n'est agité par aucun désir & l'on ne sent ni plaisir ni peine.

APATURIES, s. f. Nom de certaines fêtes Atheniennes, qui se célébroient à l'honneur de Bacchus, ou, suivant d'autres, à l'honneur de Jupiter & de Pallas.

APEDEUTISME, s. m. gr., composé, qui signifie *ignorance*, par défaut d'instruction. *Apedeute* se dit aussi, pour ignorant, mal instruit.

APERCHER, v. act. Terme d'Oiseleur. Apercher un oiseau, c'est remarquer l'endroit où il se retire, où il se perche pour y passer la nuit.

APERITIF, adj. lat. Terme de Médecine, pour signifier ce qui est capable d'ouvrir les orifices des vaisseaux & de faciliter le passage des liquides. *Les Apéritifs* sont des médicamens qui produisent cet effet.

APHELIE, s. m. gr. Terme d'Astronomie, qui signifie le point de l'orbe d'une Planéte le plus éloigné du Soleil. L'Aphelie est pour les Planétes, ce que l'Apogée est pour la terre.

APHONIE, f. f. gr., qui fignifie extinction de voix.

APHORISME, f. m. gr. Sentence courte & moëlleufe, qui comprend beaucoup de doctrine en peu de mots. On a donné ce nom par excellence aux Principes d'Hypocrates. *Aphorif-tique* fe dit d'un ftyle fentencieux, coupé, &c.

APHRODILLE, f. f. gr. Plante à laquelle on attribue des qualités chaudes qui excitent la vertu prolifique, & qui provoquent le flux périodique des femmes. On ne connoît point de Plante qui jette un fi grand nombre de racines.

APHRODISIES, f. f. gr. Anciennes fêtes, établies à l'honneur de Venus, dans la plûpart des Villes grecques, par Cinyras, dans la famille duquel on choififfoit les Prêtres de la Déeffe, qui en portoient le nom de Cinyrades.

APHRONITRE, f. m. gr. Fleur de nitre, qui fe formoit autrefois dans les Nitrieres, lorfque la rofée y tomboit, ou par d'autres moyens que l'art faifoit employer. On n'en a plus, depuis que l'ufage des Nitrieres s'eft perdu, & l'on y fupplée, dans les recettes de Médecine, par une efpece de nitre fort blanc & fort leger, qui s'appelle *Fleur de muraille*.

APINEL, f. m. Herbe de l'Amérique, que les fauvages nomment Yabacani, & dont la vertu eft furprenante pour faire mourir les Serpens. On lui en attribue beaucoup auffi pour aider à la génération. On la nomme *Apinel*, du nom de celui qui l'apporta le premier en Europe.

APIOS, f. m. Plante purgative de l'Ifle de Candie, dont les feuilles reffemblent à celles de la Rue, & dont la racine a la forme d'une poire. Ses tiges jettent une efpece de lait. La Bohême produit un *Apios* bâtard.

APIS, f. m. Bœuf ou Taureau, que les Egyptiens adoroient fous ce nom. Ils adoroient deux taureaux; l'un confacré au Soleil dans la ville d'Heliopolis, fous le nom de *Mnevis*; l'autre confacré à la Lune, fous le nom d'*Apis*, dans la ville de Memphis. Leur Dieu Ofiris eut auffi fon culte fous la forme de cet animal, dont tout le corps devoit être noir, à la réferve d'une tache blanche & quarrée au milieu du front. Lorfqu'on trouvoit un veau de cette forme, c'étoit le fujet d'une grande fête en Egypte, & l'on nourriffoit foigneufement l'animal, pour être élevé quelque jour à la divinité.

APLANEUR, f. m. Terme de Cardeur, ou plutôt des Ouvriers qui font les couvertures de lit. C'eft le nom d'un Ouvrier qui fe fert de chardons pour rendre la couverture moëlleufe en frottant la laine. On dit, dans le même fens, *aplaner une couverture*.

APLANOS. Mot grec, qui fignifie *égal à foi-même*, *conftant*. C'eft une ancienne devife des Montmorencis.

APLESTER, v. act. Terme de Mer, qui fignifie *Déployer* les voiles pour partir avec le vent.

A-PLOMB, adv. Mot en ufage pour fignifier ce qui eft parfaitement perpendiculaire. Il vient du plomb des niveaux, qui fert à mettre les chofes en cet état. L'ufage a fait auffi un fubftantif d'*A-plomb*.

APNE'E, f. f. gr., qui fignifie, perte ou extrême difficulté de refpiration.

APOBATERION, f. m. Mot grec, dont quelques-uns de nos Ecrivains eccléfiaftiques fe font fervis. C'eft un Difcours en profe ou en vers fur le départ d'une perfonne qui quitte fon pays, ou quelque lieu qui lui a fervi long-temps de demeure.

APOBOMIES, f. f. gr. Anciennes fêtes grecques, où fuivant la fignification du mot, on ne facrifioit point fur l'autel, mais à terre fur le pavé du temple.

APOCALYPSE, f. f. gr. Découverte ou révélation de quelque chofe. On a donné particuliérement ce nom aux révélations de faint Jean, qui après avoir paffé pour un ouvrage de l'hérétique Cerinthus, & avoir été rejetté par quelques Eglifes pendant les quatre premiers fiécles, furent enfin reçues généralement au nombre des Livres Canoniques.

APOCINUM, f. m. Arbriffeau

dont la feuille a quelque ressemblance avec celle du Lierre, & qui produit une petite graine noire dans des gousses en forme de vessie. On prétend que ses feuilles sont un poison pour les chiens, les loups & les renards.

APOCO. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie de peu de valeur. On dit traiter quelqu'un d'Apoco, pour dire le traiter avec mépris.

APOCOPE, s. f. gr., qui signifie *coupure*, ou l'action de couper. Il se dit des fractures, ou des coupures, dans lesquelles la piece d'un os est tout-à-fait emportée. C'est aussi une figure de Grammaire, qui signifie retranchement. Elle consiste à couper quelque chose à la fin d'un mot.

APOCRISIAIRE, s. m. gr. Nom d'une ancienne fonction Ecclésiastique. C'étoit un Député qu'une Eglise envoyoit pour quelque commission: ensuite les Monasteres eurent des Apocrisiaires, qui étoient chargés du soin des affaires temporelles. C'est encore un titre d'office à Cluny.

APOCROUSTIQUES, s. m. Médicamens qui, suivant la signification grecque du nom, repoussent ou détournent les humeurs.

APOCRYPHE, adj. gr. Ce qui est douteux, ce qui n'est pas bien décidé & bien éclairci. On a donné le nom d'Apocryphes à certains Livres anciens, dont les Auteurs n'ont point été connus avec assez de certitude pour leur faire trouver place entre les Livres Canoniques.

APOCYN, s. m. gr. Nom d'un arbrisseau dont les feuilles ressemblent au Lierre, & sont remplies d'un suc qui approche du miel. Elles sont mortelles pour les chiens & d'autres animaux. La semence, prise dans du vin, guérit la pleurésie. L'Apocyn se nomme aussi Apocrambe.

APODES, s. m. gr. Nom de certains oiseaux, qui ont les pieds fort courts, ou qui n'en ayant pas du tout, suivant la signification du mot, ne se posent jamais à terre ni sur les arbres, volent presque sans cesse, & font leurs nids dans des rochers. C'est ce qu'on rapporte de l'oiseau de Paradis.

APODICTIQUE, adj. En termes d'Ecole, un argument *Apodictique* est un raisonnement démonstratif, suivant la signification grecque du mot.

APOGÉE, s. m. gr. Ce mot est opposé à *Perigée*. C'est le point le plus excentrique de l'orbe d'une Planéte.

APOGRAPHES, s. m. gr. Nom qu'on donne aux Ecrits qui ne sont pas originaux, aux simples copies, par opposition à celui d'Autographe, qui signifie un Ecrit original, c'est-à-dire, de la main de l'Auteur.

APOLLON, s. m. Un des douze grands Dieux du Paganisme, fils de Jupiter & de Latone, & frere de Diane. On lui attribuoit la divination dans ses temples. On le faisoit présider à l'Eloquence & à la Poësie, comme chef des neuf Muses. On lui donnoit la conduite du Soleil, &c. Le laurier lui étoit consacré. On le représentoit avec de longs cheveux blonds, jeune & d'une beauté charmante. La Fable lui donne aussi le nom de Phœbus, en qualité de conducteur du Soleil; & quelquefois on le prenoit pour le Soleil même, qui faisoit sa course dans un char traîné par des chevaux immortels. On a donné le nom d'Apollon à de petites robbes de chambre ou de lit, courtes & legeres.

APOLLYON, s. m. Nom grec, qui dans l'Apocalypse, signifie Destructeur. Saint Jean le donne pour synonime d'*Abaddon*, qui a la même signification en hebreu.

APOLOGIE, s. f. gr. Excuse, défense, justification. On a formé de ce mot *Apologetique* & *Apologiste*; le premier signifie ce qui sert à la défense; le second signifie le défenseur même.

APOLOGUE, s. m. gr. C'est la morale ou l'application d'une fable, ou de tout récit d'une histoire feinte, pour l'instruction de la vie & pour la correction des mœurs.

APOLYSE, s. f. gr. Nom que les Grecs donnent à la partie de leur Messe qui répond à notre *Ite missa est*.

APOMECOMETRIE, s. f. gr. L'art de mesurer les choses éloignées,

pour connoître à quelle distance elles sont de nous.

APOMELI, s. m. Nom d'une liqueur qui se fait avec des rayons de miel bouilli dans l'eau. C'est une espece d'Hydromel.

APONEUROSE, s. f. gr. Maladie d'un nerf ou d'un tendon, qui consiste dans une extinction qui l'affoiblit.

APOPHTEGME, s. m. gr. Pensée grave & judicieuse d'un homme respectable, exprimée en peu de mots. *Les apophtegmes des anciens Sages.*

APOPHYGE, s. f. gr. Terme d'Architecture. C'est l'endroit où la colomne, sortant de sa base, commence à s'élever.

APOPHYSE, s. f. gr. Petites excrescences qui sont sur l'os cribreux des narines, & qui paroissent être les organes de l'odorat. On appelle aussi *Apophyse*, les excrescences osseuses qui sortent quelquefois de la surface des os.

APOPLEXIE, s. f. gr. Mal violent, qui prive tout d'un coup le patient de l'usage de tous ses sens, & qui arrête le mouvement dans toutes les parties de son corps, excepté au cœur & aux poumons. On le suppose occasionné par une interruption du passage du sang au cerveau, ou par toute autre cause qui est capable d'empêcher l'infusion des esprits animaux, dans les organes des sens. Quantité d'Auteurs ont écrit différemment sur la source & la nature de ce désordre. L'attaque est ordinairement précédée d'un violent mal de tête, d'une sorte de surdité & d'affoiblissement de la vûe, d'une perte de mémoire & d'autres symptômes. La sobriété & l'exercice du corps sont les meilleurs préservatifs.

APORE, s. m. gr. Terme de Mathématique. C'est un problême que sa difficulté fait croire impossible à résoudre, tel que la Duplication du cube & la Quadrature du cercle.

APOSIOPESE, s. f. Ce mot grec est d'usage en Rhetorique; il signifie *Reticence*. C'est une figure, par laquelle on explique une chose en feignant de n'en vouloir pas parler.

APOSTASIE, s. f. gr. Désertion d'un parti ou d'un principe auquel on étoit attaché. Ce mot s'applique ordinairement à l'abandon volontaire de la Religion dans laquelle on est né, ou à la fuite d'un Religieux qui quitte son Ordre, sans aucune raison qui justifie cette démarche. Le déserteur se nomme *Apostat*; & l'action même, *Apostasier*.

APOSTILLE, s. f. lat. Petite note qu'on ajoûte à quelque Ecrit. On a nommé *Apostillateurs* ceux qui ont fait des Notes sur les anciens Jurisconsultes.

APOSTIS, s. m. Terme de Mer. Les Apostis sont deux piéces de bois aux deux côtés d'une galere, qui servent à porter toutes les rames, avec le secours d'une grosse corde.

APOSTOLIQUES, s. m. Hérétiques du troisiéme siécle, dont l'erreur consistoit à prétendre que tout le monde devoit renoncer au mariage & aux biens du monde, comme les Apôtres. Cette Secte se renouvella dans le douziéme siécle, avec l'addition de quantité d'autres faux principes.

APOSTRE, s. m. gr. Nom des douze Disciples du Sauveur, qui étant revêtus de dons surnaturels, tels que celui des langues, de l'infaillibilité & des miracles, reçurent aussi de lui la commission de voyager par tout le monde, pour y répandre le Christianisme. Parmi les Juifs, les *Apôtres* étoient des Officiers nommés pour recueillir les taxes dûes aux Empereurs Romains, & les sommes qui devoient servir aux réparations du Temple. Ils étoient chargés de veiller aussi à l'observation de la loi de Moïse. L'*Apostolat* est l'office d'Apôtre. *Apostolique*, est ce qui appartient aux Apôtres, ce qui leur convient, ce qui est digne de leur ministere. Les Hongrois donnent le nom d'Apostolique à leur Royaume, & celui d'Angélique à leur couronne. On appelloit Apostolins les Religieux d'un ancien Ordre, qui se prétendoit institué par Saint Barnabé. Sixte-Quint les unit aux Ambrosiens.

APOSTROPHE, s. f. gr. En Gram-

maire, c'eſt une virgule qui ſe place au-deſſus d'un mot, entre deux lettres, pour marquer le retranchement d'une voyelle. En Rhétorique, c'eſt une figure qui ſe fait lorſqu'un Orateur tourne ſon diſcours de l'Aſſemblée, à quelque perſonne particuliere, où même à quelque choſe d'inanimé.

APOSTUME, ſ. f. gr. Tumeur formée par des humeurs raſſemblées & corrompues.

APOTHEOSE, ſ. f. gr. Déification; c'eſt-à-dire, cérémonie par laquelle des hommes croyoient mettre, au rang des Dieux, d'autres hommes auxquels ils attribuoient des qualités ſupérieures à la nature. Telle fut ſans doute l'origine de l'idolâtrie. Mais enſuite la flatterie porta les Romains à faire l'Apotheoſe de leurs Empereurs. Au ſommet du bucher où leur corps devoit être conſumé, on mettoit, dans une cache ſecrete, une aigle qu'on lâchoit à propos; c'étoit leur ame qui alloit prendre place entre les Dieux; après quoi on rendoit des honneurs divins à leur mémoire, tels que de leur offrir des ſacrifices, de jurer par leur nom, &c.

APOTHICAIRE, ſ. m. gr. Nom d'une profeſſion qui conſiſte, ſuivant l'origine grecque du mot, à *tenir boutique* de drogues & de médicamens pour la guériſon des maladies. On en a formé le mot d'*Apothicairerie*, qui ſignifie la boutique ou le magaſin d'un Apothicaire.

APOTOME, ſ. m. gr. Terme d'Algébre. C'eſt le reſte de deux grandeurs incommenſurables, dont l'une eſt retranchée de l'autre. *Voyez* Binome.

APOYOMATLI, ſ. m. Plante de l'Amérique, dont la racine eſt remplie de petits grains, qui, endurcis au ſoleil, ſervent à faire des grains de chapelets. Sa feuille eſt aromatique; auſſi les Sauvages la broïent-ils pour s'en frotter le corps. Les Eſpagnols la prennent en poudre, comme un puiſſant apéritif.

APOZEME, ſ. m. gr. Décoction de racines, de plantes, de fleurs, de ſemences, de fruits & de feuilles, adoucie & clarifiée. L'Apozeme n'eſt pas ſi épais ni ſi viſqueux que le ſirop; mais il l'eſt plus que le *julep*, qui eſt compoſé d'eaux diſtillées.

APPARAT, ſ. m. lat. Titre qu'on a donné à pluſieurs Dictionnaires grecs & latins, pour ſignifier que tous les mots y ſont diſpoſés & préparés ſuivant l'ordre & la vûe qu'on ſe propoſe.

APPARAUX, ſ. m. Terme de Marine, qui a la même ſignification que les *agrets*; c'eſt-à-dire, qu'il embraſſe tout ce qui eſt néceſſaire à l'équipement d'un vaiſſeau.

APPAREIL, ſ. m. Terme de Chirurgie, qui ſignifie les onguens & les bandages qu'on emploie pour le panſement d'une bleſſure, mais qui eſt encore plus particulier à cette partie qu'on nomme *Lithotomie*, ou l'opération de la taille. On diſtingue le grand & le petit appareil. Dans le premier, inventé par *Franco*, l'inciſion ſe faiſoit au-deſſus de l'aîne, au long de la ligne blanche: enſuite vers l'an 1520, *Jean de Romanis* trouva le moyen de la faire au perinée. Dans le ſecond, qui ſe nomme petit, parce qu'il demande moins d'inſtrumens, & qui eſt de l'invention de *Celſus*, on infere deux doigts par le fondement, juſqu'à ce qu'ils arrivent près de la pierre, qu'on attire au col de la veſſie, d'où on la fait ſortir par une inciſion dans le ſcrotum.

Les Maçons nomment *appareil*, l'épaiſſeur d'une pierre. *De grand appareil*, c'eſt-à-dire, fort épaiſſe. En Mer, l'*appareil de la pompe* ſignifie *le pilon*. Les Meuniers donnent auſſi le nom d'*appareil* à de petites planches dont ils ſe ſervent pour retenir l'eau. En général, *appareil* ſignifie tout ce qui eſt diſpoſé pour quelque opération. *Appareil de Sage-femme. Appareil de guerre, de muſique*, &c. On dit en Mer, dans le même ſens, *appareiller*, pour diſpoſer tout ce qui eſt néceſſaire à la navigation. *La voile eſt appareillée.* Les Tailleurs de pierres donnent le nom d'*Appareilleur*, à celui qui tra-

ce les pierres pour le travail. *Appareilleur* & *Appareilleuse* sont aussi en usage, pour signifier modestement les hommes & les femmes qui exercent un infame métier.

APPARENCE, s. f. lat. En Astronomie, ce mot a la même signification que Phènoméne. On appelle *Apparences du ciel*, les mouvemens du ciel & des astres que les observations font découvrir. En perspective, l'*apparence* d'un objet, est le point par lequel on suppose qu'il passe une ligne, qui vient directement à l'œil. Dans l'usage ordinaire, la *réalité* & l'*apparence* sont opposées.

APPARENTÉ, adj., formé de Parent. On dit qu'un homme est bien ou mal apparenté, c'est-à-dire, qu'il tient par le sang à des gens qui lui font honneur ou qui ne lui en font point.

APPARITEUR, s. m. lat. Titre d'office, dans les Cours Ecclésiastiques. C'est une espece de Sergent. *Apparitor* ou l'*Appariteur*, dans l'ancienne Rome, étoit un Officier qui citoit les accusés devant les Tribunaux.

APPARITION, s. f. lat. Ce mot ne s'applique proprement qu'aux Esprits, lorsqu'ils se montrent aux hommes sous une forme corporelle, & à tout ce que le peuple appelle *Revenans*. *L'apparition* d'un Ange, d'une ame du Purgatoire.

APPARTEMENT, s. m. Partie d'une Maison, composée de plusieurs piéces. Tenir appartement, c'est recevoir compagnie chez soi, avec les formalités établies par l'usage.

APPAUMÉ, adj. Terme de Blason, qui signifie une main ouverte, dont on voit la paume ou le dedans.

APPAUVRIR, v. act. Rendre pauvre. On dit, dans un sens figuré, qu'une langue s'appauvrit, pour dire qu'elle devient moins abondante en expressions; que le sang s'appauvrit, pour dire qu'il perd beaucoup de ses qualités essentielles.

APPEAU, s. m. Petit instrument de Chasse, avec lequel on contrefait le cri ou le chant d'un oiseau, pour l'attirer ou le surprendre plus facilement. *Appeau* est aussi le nom d'une sorte d'Etaim en feuilles, qui vient de Hollande.

APPEL, APPELLATION. Termes de Jurisprudence, qui signifient l'action par laquelle on demande qu'une affaire soit portée d'un Tribunal à un autre, & dont le sens varie suivant l'objet & la forme. On nomme *Appel de deni de renvoi*, un appel qui s'interjette d'une sentence rendue par un Juge incompétent, au préjudice du renvoi qui lui avoit été demandé. *Appellé rapporté* se dit d'une cause où l'Avocat de la Partie adverse ne paroissant pas, l'Avocat présent demande défaut, s'il est appellant, ou congé, s'il est intimé. Le Président dit alors : *Faites appeller & rapporter*. *Appel* se dit militairement d'une visite que le Sergent fait des chambrées, & où il appelle chaque Soldat par son nom, pour s'assurer qu'il n'y a personne d'absent. *Faire un appel*, c'est proposer un rendez-vous pour un combat particulier.

APPENDIX, s. m. Mot latin, qui est passé dans notre langue, pour signifier une chose qui est dépendante d'une autre, & qui lui appartient par quelque endroit, quoiqu'elle en soit détachée. On l'applique particuliérement à certains Traités qu'on ajoûte en forme de supplément à la fin des Livres. Les Médecins en ont fait le mot d'*Appendice*, par lequel ils entendent les parties du corps qui en sont comme détachées, telles que les cheveux, les ongles, le bout de l'oreille, &c.

APPETIT, s. m. lat. Ce mot signifie proprement le desir ou le besoin de manger; ce qui arrive, dans les personnes saines, lorsque l'estomac étant vuide, l'action des acides commence à se faire sentir par des picotemens; mais on l'applique aussi aux desirs qui naissent des sens, & que la Religion oblige de réprimer. *Les appetits sensuels. Les appetits déréglés. Appetibilité* se dit, en Philosophie, d'un desir purement naturel, auquel la raison n'a point de part. *Appetence* se dit aussi dans le même sens.

APPLAUDIR, v. act. Ce mot signifie en françois, comme en latin d'où il tire son origine, *approuver* avec des louanges & des marques d'estime. *Applaudissement* est l'action d'applaudir.

APPLIQUE, s. f. Terme d'Art. On appelle *Piece d'applique*, surtout en *Orfévrerie*, toute piéce qui s'assemble ou qui s'enchasse avec une autre.

APPLIQUE'ES, adj. Certaines lignes géométriques, qui s'appellent aussi *Ordonnées* *Voyez* ORDONNE'ES.

APPOINTER, v. act. Terme de Palais. *Appointer* une affaire, c'est ordonner que les piéces soient produites, pour être examinées par les Juges. *Appointé*, en termes de Blason, se dit de certaines choses qui se touchent par les pointes. *Appointé* est aussi un ancien terme militaire, qui a subsisté jusqu'en 1670, dans le Régiment des Gardes Françoises. Il signifioit un Soldat qui avoit la haute-paie, ou qui conservoit la paie, quoique dispensé du service. De-là vient le mot d'*appointement*, pour signifier la paie habituelle ou les gages d'une personne employée. *Appoint* est un terme de Banque. C'est le reste d'une somme, en petite monnoie. On me doit cent francs, qu'on me paie avec quatre louis & un petit écu, faisant quatre-vingt-dix-neuf livres; il reste à payer vingt sols pour *appoint*.

APPORT, s. m., qui se dit pour concours de Marchands & de Peuple, tel qu'on le voit dans les Foires. C'est dans ce sens qu'on appelle le marché du grand Châtelet l'*apport de Paris*, & non *la Porte*, qui est le terme vulgaire.

APPOSER, v. act. lat. Apposer une clause à un contrat, c'est y mettre, y insérer une condition.

APPRECIER, v. act. lat. Mettre le prix à une chose, l'estimer ce qu'elle vaut. Appréciation est le substantif. En termes Théologiques, l'amour *appréciatif* de Dieu est un amour de préférence, qui fait mettre Dieu au-dessus de tout ce qui n'est pas lui.

APPRE'HENSION, s. f. Ce mot, qui signifie crainte, est employé aussi en Métaphysique, pour signifier la *perception*, ou l'idée d'une chose; ce qui le rapproche de son origine latine, dans laquelle il ne signifie que *saisir*, *arrêter*. *Appréhender*, en termes de Palais, signifie prendre, arrêter. *Appréhender* une succession, c'est la recueillir, la prendre.

APPRET, s. m. Terme d'Art. On dit qu'une toile ou un chapeau sont sans apprêt, lorsqu'on n'a point fait entrer de gomme ni d'autres drogues dans leur composition. L'art de peindre le verre, se nomme l'*apprêt* des couleurs. L'*apprêt* des Tonneliers, est un petit coin de bois qui leur sert à serrer les piéces d'un tonneau. On appelle *Apprêteur*, celui qui fait peindre le verre.

APPROBATION, s. f. lat. Consentement qu'on donne avec connoissance, & par estime ou par goût. On permet souvent des choses qu'on n'approuve point. En termes de Littérature, c'est le témoignage des Censeurs Royaux en faveur d'un Livre.

APPROCHER, v. act. Terme de Sculpture. *Approcher à la pointe* ou *au cizeau*, c'est employer des outils plus fins pour former la figure, lorsque le bloc est dégrossi. C'est aussi un terme de Monnoie. *Approcher les flancs*, c'est les ajuster pour leur donner leur juste poids.

APPROCHES, s. f. Outre ses significations communes, ce mot signifie, en termes de Fortifications, des chemins qu'on creuse en forme de fossé, pour s'approcher d'une Place sans être apperçu. Les Assiégés en creusent aussi pour couper ceux des Assiégeans, & ceux-ci se nomment *Contr'approches*. En général, les tranchées, les sappes, les logemens, les batteries, &c. sont les *approches* d'un siége.

APPROVISIONNEMENT, s. m., formé de Provision, pour signifier une fourniture de choses nécessaires. L'Approvisionnement d'une Flotte, d'une Place de guerre, d'un Hôpital. Approvisionner est le verbe.

APPROXIMATION, s. f. lat. Terme d'Arithmétique & d'Algébre.

C'est la maniere de trouver la valeur d'une Racine sourde, par des nombres qui en approchent toujours en dessus ou en dessous, mais qui ne peuvent jamais y arriver.

APPUI, s. m. Outre ses significations communes, ce mot a plusieurs acceptions en termes de Manége. L'*appui de main* est une sorte d'*aide* qu'on donne au cheval par la bride. On dit qu'il a l'*appui fin*, lorsqu'il a la bouche délicate. *Il n'a point d'appui*, lorsqu'il n'a point de bouche, &c.

Appui-main, est un terme de Peintres, qui signifie la baguette dont ils soutiennent leur main, dans le travail.

APRE, s. m. Petite monnoie Turque. Quinze Apres valent environ dix sous de France. *Apre*, ou *Aprore*, est aussi le nom d'un petit poisson rougeâtre du Rhône. Il lui vient de l'apreté de ses écailles ; ce qui n'empêche point que la chair n'en soit bonne.

APRISE, s. f. Terme de Palais, qui est une corruption d'*apprécié* ou de *prisé*. *Une sommaire aprise*, est l'estimation d'un fond, pour en connoître l'état & la valeur.

APSIDES ou ABSIDES, s. f. Ce sont les deux points de l'excentrique d'une Planéte, qu'on appelle autrement Apogée & Perigée. La ligne diamétrale de l'un à l'autre, s'appelle *Ligne des absides*.

APTITUDE, s. f. Mot emprunté du latin, pour signifier *disposition convenable à quelque chose*. Il sert de substantif à l'adjectif *propre*, qui n'en a point dans ce sens.

APYREXIE, s. f. gr., qui signifie l'état de celui qui cesse d'avoir la fievre, soit qu'il en soit tout-à-fait délivré, ou qu'il ne soit que dans un intervalle tranquille entre les accès.

AQUACATE, s. m. Arbre de la nouvelle Espagne, dont les feuilles ont beaucoup de ressemblance avec celles de l'oranger, & le fruit avec la figure d'un œuf. Le goût du fruit est agréable, & sa couleur noire ou verdatre.

AQUADOR, s. m. Nom que les Portugais donnent au Poisson volans.

AQUATIQUE, adj. Mot emprunté du latin, qui signifie ce qui appartient à l'eau, comme *les animaux aquatiques* ; ou ce qui se ressent de l'eau, comme *un terrain aquatique*.

AQUEDUC, s. m. lat. Conduit pour amener, d'un lieu à l'autre, l'eau d'une fontaine ou d'une riviere. Les Romains, de qui nous vient ce mot, avoient des Aqueducs fort somptueux.

AQUETTE, s. f. Diminutif du mot latin, qui signifie Eau. C'est le nom d'une liqueur d'Italie, composée de vin, d'un tiers d'eau, & de diverses sortes d'Aromates.

AQUILA-ALBA, s. f. Nom emprunté du latin, qui convient à tous les sublimés blancs, mais qui ne se donne qu'au sublimé doux. Il signifie Aîgle blanc, comme pour exprimer la sublimation par le vol de l'aîgle.

AQUILICES, s. m. Fète ou sacrifice des Romains à l'honneur de Jupiter, pour obtenir de la pluie. Les Ministres ou les Prêtres se nommoient *Aquiliciens*.

AQUILON, s. m. Terme poëtique, qui signifie le vent du Nord.

AQUIQUIS, s. m. Singes du Bresil, beaucoup plus grands que les especes communes. Ils ont le poil noir & la barbe fort longue. On prétend qu'ils ont un Roi, qui monte quelquefois sur un arbre pour haranguer ses Sujets, & qu'en parlant à haute voix il lui sort de la bouche une sorte d'écume, qu'un autre Singe prend soin d'essuyer.

ARABIQUE, adj. Gomme Arabique. *Voyez* Gomme. On appelle aussi *Arabiques* certains hérétiques d'Arabie, qui enseignoient, au troisiéme siécle, que les ames mouroient avec les corps & ressuscitoient avec eux. La pierre Arabique est une pierre qui ressemble à de l'ivoire marqueté, & qu'on broie pour l'appliquer utilement sur les Hémorroïdes.

ARABESQUE, adj., qui est à la maniere des Arabes. Des caracteres *Arabesques*. *Arabesque*, s. f., se

dit d'une peinture & des ornemens où il n'y a point de figures humaines.

ARACA, f. f. Petite poire du Brésil, d'un goût aigre, mais fort agréable. Il y en a de jaunes, de rouges & de vertes. L'arbre qui les produit porte tous les mois.

ARACADEP, f. m. Poisson plat, des Côtes du Brésil, dont la chair est de fort bon goût. Sa graisse, qui est jaunâtre, fond en le cuisant & lui tient lieu de sauce.

ARACAMIRI, f. m. Nom d'un arbrisseau du Brésil, qui porte un fruit agréable, dont on fait de bonnes conserves.

ARACHNIDE, f. f. gr. Nom d'une Plante, du genre de celles qui ont des fruits des deux côtés, & qu'on appelle Amphicortes.

ARACK ou ARRACK, f. m. Liqueur spiritueuse, qui vient des Indes orientales, & dont les Anglois font beaucoup d'usage pour la composition de leur *Pounch*. Le nom est Indien : il signifie tout ce qui est fort ou distillé ; de sorte que les Indiens donnent le nom d'*Arrack* à l'eau de vie. Mais nous ne l'appliquons proprement qu'à leur liqueur, qui est une distillation de jus de Cocotier, qu'on fait couler par incision. Ce jus, qui s'appelle *Toddy*, est de lui-même une liqueur assez agréable : dans sa fraîcheur, elle purge ceux qui en usent; vieille, elle monte à la tête, & fait d'assez bon vinaigre. Les Anglois de Madras s'en servent pour levain, ou ferment, dans leur pain. L'Arrack de Goa passe pour le meilleur, quoique celui de Batavia soit plus fort. Le premier se tire dans des vaisseaux de terre, & l'autre dans des alembics de cuivre, qui le rendent plus dur & moins agréable. Quelques-uns donnent aussi le nom d'*Arrack* à une distillation de Riz.

ARÆOMETRE, f. m. gr. Machine qui sert à peser les liqueurs. C'est un vaisseau de verre listé de Mercure, dont le col est divisé en parties égales. On plonge cet instrument dans les liqueurs, & celle où il s'enfonce le plus, est la plus legere.

ARÆOSTILE, f. m. gr. Nom d'un Edifice dont les colomnes sont fort éloignées, par opposition au Picnostile, dont les colomnes sont trop pressées.

ARAIGNE'E, f. f. lat. Insecte qui tend, avec beaucoup d'art, une espece de toile qu'il tire de sa propre substance, & qui se place au centre pour y faire sa demeure & pour y prendre des mouches, dont il fait sa nourriture. L'Araignée a six yeux : quelques-uns disent huit. Elle a quantité de jambes, des cornes, des pinces, des ongles, &c. On distingue des Araignées de plusieurs especes, les unes qu'on croit venimeuses, d'autres qui passent pour ne l'être pas. L'Afrique & l'Amérique produisent des Araignées monstrueuses. On nomme *Araignée de mer* une sorte d'écrevisse, qui a beaucoup de ressemblance avec la crabbe, mais dont la queue est plus longue que tout le corps. En termes de Guerre, une *Araignée* est une mine à branches ou à rameaux, à laquelle on est obligé de donner cette forme, lorsque le Mineur trouve quelque obstacle qui l'empêche de la pousser directement. Sur Mer, on nomme aussi *Araignée* un amas de poulies, où viennent passer quantité de cordages qui forment comme une toile d'araignée. La même raison a fait nommer *Araignée*, par les Astronomes, une partie de l'Astrolabe, qui est découpée & partagée en petites portions de cercle. Enfin, l'on appelle *Araignées* certains crochets de fer à plusieurs branches, qui servent à tirer hors de l'eau ce qu'on y a laissé tomber, & une sorte de filet qui sert à prendre les oiseaux de proie, avec le duc.

ARAIN, f. m. Espece d'Armoisin, ou de taffetas raié & à carreaux, qui vient des Indes orientales.

ARALIE, f. f. Plante, qui est une espece d'Angélique, dont les fleurs sont composées de plusieurs petales. Ses feuilles sont disposées en forme de Roses. Elle porte un petit fruit, doux & plein de suc. L'*Araliastre* est une autre Plante, dont la fleur est de celles qu'on nomme Hermaphrodites.

ARAMBER, v. act. C'est un terme de Mer, qui signifie *aller à l'abordage.*

ARANATA, s. m. Animal des Indes orientales, qui monte sur les arbres, & qui se nourrit de leur fruit. Sa grandeur est celle d'un chien ordinaire, & son cri est horrible. Il a de la barbe, comme le bouc.

ARANE'E, s. f. Nom d'un minéral d'argent, qui ne se trouve que dans les mines du Potosi, & dans une seule de ces mines, nommée *Catamito.* Ce nom lui vient de sa ressemblance avec la toile de l'araignée, par les fils dont il est composé, & qui lui donnent l'apparence d'un galon d'argent. Il passe pour le plus riche des Minéraux.

ARANTELES, s. f. Terme de Venerie. Ce sont des filandres, en forme de toile d'araignée, qui se trouvent ordinairement au pied du cerf.

ARASE', adj. Terme de Menuiserie & de Maçonnerie, qui se dit des piéces égales en hauteur, unies & sans saillie. On dit *araser*, pour dire, mettre les piéces en égale hauteur. L'arasement d'un mur, est l'extrêmité qui touche au couronnement. Les *arases* sont des pierres plus hautes ou plus basses que celles dont le mur est formé, pour mettre l'arasement de niveau.

ARATICUPANA, s. m. Arbre du Brésil, dont le fruit est d'une odeur & d'un goût fort agréables, & le bois si leger qu'il sert aux mêmes usages que le liége.

ARBALESTE, s. f. Instrument de guerre, qui étoit en usage avant l'invention des armes à feu. En termes de Mer, c'est un instrument gradué, qui se nomme aussi *Arbalestrille*, & dont on se sert pour trouver la hauteur du soleil & des autres astres. *Arbalétriere* est un terme de Marine. Le lieu d'une galere, d'où les Soldats combattent, le long des apostis, se nomme *Arbalétriere.* Les Charpentiers appellent *Arbalêtiers* ou *Arbalétriers*, les piéces de bois qui servent à soutenir le toît d'un bâtiment. *Arbalêter* un édifice, c'est l'appuyer avec des *arbalêtiers*, ou des piéces de force.

ARBALETRILLE, s. f. Nom d'un instrument, qu'on emploie, sur mer, pour les observations de la latitude.

ARBITRE, s. m. Ce mot, qui est purement latin, signifie celui qui juge de quelque chose à son gré, qui regle & qui appaise un différend. En termes de Théologie, *Libre arbitre* signifie le pouvoir de se déterminer volontairement. *Arbitraire* se dit de ce qui est libre & indépendant. *Une autorité arbitraire. Un choix arbitraire.* On a formé aussi du mot d'*Arbitre*, *Arbitrage.* Terminer une affaire par arbitrage, c'est prendre des Arbitres auxquels on abandonne le pouvoir d'en juger.

ARBOUSIER, s. m. lat. Arbre fruitier, dont les feuilles forment un bouquet sur une seule queue, comme le raisin. Il est couvert de verdure pendant toute l'année; mais il ne fleurit qu'au mois de Juillet. Son fruit, qui se nomme Arbouse, est de la grosseur d'une prune & n'a point de noyau.

ARBRE, s. m. lat. Quoique ce nom soit générique & convienne à cette variété infinie de grands végétaux qui poussent des racines & des branches, & qui sont distingués entr'eux par la différence de leurs noms propres, de leurs qualités, & de leur forme; il s'en trouve néanmoins plusieurs qui portent particuliérement le nom d'*Arbre*, avec la seule addition de quelqu'une de leurs propriétés pour les faire connoître. Ainsi l'on appelle *Arbre de baume* un certain arbrisseau de l'Amérique, dont les feuilles différent peu de celles de la sauge, & qui distille une liqueur visqueuse, qu'on n'estime pas moins, pour les plaies, que le Baume du Pérou. L'*Arbre* ou *le Bois de chandelle*, est un autre arbrisseau de la Guadeloupe, rempli d'une gomme grasse, qui brûle comme de l'huile, & qui répand une odeur fort agréable. L'*Arbre laiteux* croît dans les Isles de l'Amérique. Ses feuilles ressemblent à celles du Jasmin, quoique beaucoup plus grandes, & sont odoriférantes. Les incisions qu'on fait dans le tronc, en font sortir beaucoup de lait; mais d'un lait caustique

& dangereux. L'*Arbre aux savonettes* croît aux Antilles. Il tire ce nom de la qualité de son fruit, dont les habitans se servent, au lieu de savon, pour blanchir le linge. La couleur de ce fruit est jaune. Il est de la grosseur d'une cerise, & croît en grappes. Sa substance, qui est une sorte de gomme claire & gluante, fait écumer l'eau comme le savon; mais elle est fort amere au goût. Le bois de l'arbre a la dureté du fer. L'*Arbre des soudures* croît dans la province de Nicaragua. On attribue à ses feuilles, pilées & appliquées en forme d'emplâtre, la vertu de consolider promptement les os cassés. L'*Arbre triste* croît aux Indes, & porte ce nom parce qu'il ne fleurit que pendant la nuit. L'odeur de ses fleurs est très agréable; mais après être nées fort promptement au coucher du soleil, cet astre les fait disparoître à son lever. On voit quantité de ces arbres autour des maisons Indiennes, surtout dans l'Isle de Sumatra. L'*Arbre au suif*, l'*Arbre au vernis*, &c. sont des arbres de la Chine. L'*Arbre à enivrer* est le nom qu'on donne, dans le Pérou, à l'arbre qui produit le Quinquina, parce qu'avec sa vertu fébrifuge, son écorce a celle d'enivrer les poissons.

En termes d'Art, l'*Arbre de meule* est un fer ou une piéce de bois, qui passant au travers de quelque machine, sert à la faire tourner. Dans le Blason, on appelle *Arbre fusté*, un arbre dont le tronc & les branches ne sont pas du même émail; & *Arbre englanté*, celui dont l'émail du fruit est aussi différent. Dans les Maîtrises des Eaux & Forêts, on nomme *Arbres de liziere* ceux qu'on laisse dans une coupe, pour en borner l'étendue. L'*arbre de vie*, suivant le langage de l'Ecriture, étoit celui qui portoit le fruit défendu, dans le Paradis terrestre, &c.

ARC, s. m. I. Instrument de guerre, qui étoit en usage avant l'invention des armes à feu, & qui ne sert plus qu'à l'amusement des enfans, & à quelques Sociétés qui portent le nom de *Compagnies de l'arc*. Comme la figure de cet instrument est courbe, on donne son nom à tout ce qui a la même forme. Ainsi les Mathématiciens appellent *Arc* une partie de la circonférence d'un cercle, & varient ce nom en mille manieres. Les Architectes nomment le ceintre d'une voute, Arc ou Arceau, &c. De-là vient *Arcade* & *Arche*, qui signifient une ouverture ceintrée, entre les piliers d'un pont, ou de tout autre édifice. L'*Arc-en-Ciel* est un météore qui paroît au Ciel, en forme d'arc. Il est formé par les rayons du soleil, dans une nuée, qui produit le même effet qu'un Prisme, pour former cette variété de couleurs qu'on y admire. *Arcué* signifie, courbé en arc.

ARCANE'E, s. f. Craie rouge minérale, qui sert, dans plusieurs Professions, à marquer ce qui demande de l'être.

ARCASSE, s. f. C'est le nom des deux piéces de bois qui enferment la roue d'une poulie. On donne aussi ce nom, dans un Vaisseau, à ce qui est entre deux piéces de bois qu'on nomme *Estains*, & qui forment le cercle de la poupe ou de l'arriere.

ARC-BOUTANT, s. m. Principal appui d'un édifice, dont la forme est ordinairement celle d'un arc ou d'un demi-arc. On étend ce nom à tout ce qui sert d'appui principal, indépendamment de la forme.

ARCHAISME, s. m. Mot formé du mot grec qui signifie ancien, pour signifier une expression ancienne, surannée.

ARCHANGE'LIQUE, s. f. Plante dont on compte jusqu'à dix-sept espéces. On distingue, en général, la blanche & la rouge. La semence en est triangulaire; le calice divisé en cinq segmens, & oblong comme un tube.

ARCHE DE NOE', s. f. Grand édifice de bois que le Patriarche Noé construisit, par l'ordre de Dieu, pour s'y retirer avec sa famille & des animaux de chaque espece, pendant le déluge universel.

ARCHE'E, s. m. Terme de Chimistes, pour signifier un feu central qu'ils regardent, suivant la signification grecque de ce mot, comme le *principe* de la vie, dans tous les végétaux.

ARCHERS, f. m. Soldats armés d'arcs, qui composoient autrefois une partie de nos armées. Ce nom s'est conservé en France pour les Troupes à pied & à cheval, qui servent au maintien du bon ordre & à l'exécution de la justice. *Archers de la Maréchaussée. Archers du Guet.*

ARCHET, f. m. Petit instrument courbé en demi-arc, au long duquel on tend des crins de cheval, pour jouer du violon & de quelques autres instrumens à cordes. Les Serruriers ont leur Archet, qui est un morceau de fer courbé par une corde, pour divers usages de leur métier. On appelle aussi *Archet* une petite scie de fil de laiton, qui sert à couper les pierres précieuses.

ARCHETYPE, f. m. Ce mot grec signifie *Modèle*, *Original*, ce qui sert de régle ou de patron pour l'exécution d'une chose.

ARCHEVESQUE, f. m. gr. Chef de plusieurs Evêques, ou Evêque Métropolitain, qui a sous lui plusieurs Suffragans. Ce titre fut introduit en Orient vers l'année 340; mais n'étant alors qu'honoraire, on le donnoit à tous les Evêques des grandes villes. L'Archevêque est distingué non-seulement par son autorité, comme Chef d'une jurisdiction Ecclésiastique, mais encore par des marques particulieres de dignité, telles que la double croix, le Pallium, &c. Il y en a dix-huit en France, deux desquels prennent le titre de Primat des Gaules; celui de Lyon & celui de Sens. Le nom d'*Archevêque* signifie *Premier surveillant*. En général, le mot grec *Archi* dénote primauté ou prééminence. Ainsi l'*Archidiacre*, signifioit autrefois le premier des Diacres, quoique ce ne soit plus aujourd'hui qu'un Officier Ecclésiastique, qui est chargé de la visite des Paroisses, dans un certain district du Diocèse, & de quelques autres fonctions. L'*Archi-Prêtre* étoit aussi le premier des Prêtres, & n'est plus qu'un Officier Diocésain. *Archi-Chambellan*, *Archi-Chancelier*, *Archi-Bouteiller* de l'Empire, &c. sont d'anciens titres qui sont devenus héréditaires en Allemagne entre les Electeurs.

ARCHIPEL, f. m. Nom qu'on donne, en Géographie, à quelques parties de mer qui contiennent un grand nombre de petites Isles. Les principaux Archipels sont celui qui est entre l'Asie, la Macédoine & la Grece; l'Archipel de *Malabar*, qui contient, dit-on, six cens Isles; celui du Mexique, nommé autrement le Golfe du Mexique, qui en contient douze mille; celui de *Saint Lazare*, qu'on nomme aussi *Archipelague*, & qui en contient onze mille, &c.

ARCHITECTE, f. m. gr. Homme instruit des principes & des regles de l'Architecture, qui fait des desseins & des plans d'édifices, qui calcule les frais de l'entreprise, & qui dirige les ouvriers.

ARCHITECTURE, f. f. lat. & gr. Science de l'Architecte. On appelle aussi *Architecture* l'ordonnance actuelle d'un bâtiment. Quoique l'art de bâtir soit aussi ancien que la foiblesse humaine, qui a mis de tous temps les hommes dans la nécessité de se garantir des intemperies de l'air & des saisons, un goût plus étendu de commodité & d'élégance a fait naître des régles pour la proportion & l'ornement des édifices. On distingue ordinairement cinq méthodes, qui s'appellent ordres d'Architecture : le *Toscan*, le *Dorique*, l'*Ionique*, le *Corinthien* & le *Composite*.

ARCHITRAVE, f. f. gr. Les Architectes font ce mot masculin. L'Architrave est la partie d'une colomne qui est au-dessus du chapiteau & au-dessous de la frise. Chaque ordre a la sienne, de différente forme & plus ou moins ornée.

ARCHI-TRICLIN, f. m. gr. Mot de l'Ecriture. Il signifie celui qui est chargé de l'ordonnance d'un festin, & revient à l'office de nos *Maîtres d'Hôtels*.

ARCHIVES, f. f. gr. Vieux Registres, anciens Mémoires, Manuscrits, Actes, Patentes, qui contiennent les titres des biens, des droits & des prétentions d'un Etat, d'une Communauté ou d'une Famille.

ARCHIVIOLE, f. f. Claveçin d'une espece particuliere, qui est ag-

compagné d'un jeu de vielle, par le moyen d'une roue & d'une manivelle, qui sert à la faire tourner.

ARCHIVOLTE, s. f. C'est un terme d'Architecture, qui signifie une bande ornée de moulures, regnant sur les vousseaux du ceintre d'une Arcade. Chaque ordre a son Archivolte qui lui est propre.

ARCHONTES, s. m. gr. Magistrats qui gouvernoient la ville d'Athenes, établis après la mort de Codrus. Ils furent d'abord perpétuels; mais dans la suite leur autorité fut bornée à l'espace d'un an. On donna, dans le second siécle, le nom d'*Archontes* & d'*Archontiques* à certains Hérétiques qui rejettoient les Sacremens, qui nioient la résurrection des morts, & qui prétendoient que le monde avoit été créé par les Archanges, d'où ils tiroient apparemment leur nom plutôt que des Magistrats d'Athenes.

ARCHURE, s. f. Nom de plusieurs piéces de menuiserie, qui sont placées devant les meules d'un moulin.

ARÇON, s. m. Partie d'une selle de cheval, composée de deux piéces de bois ceintrées, qui servent à soutenir sa forme. De-là vient *désarçonner*, pour faire tomber quelqu'un de cheval, ou le faire chanceller sur la selle. *Ferme sur les arçons.* Les Chapeliers appellent *Arçon* un instrument en forme d'archet, qui sert à leur métier, & *Arçonneur* l'ouvrier qui l'emploie.

ARCOT, s. m. Mêlange de cuivre rouge & de calamine, auquel on allie le plomb pour en faire du *Potin*.

ARCOTECTONIQUE, s. f. gr. Partie de la science Militaire, qui a pour objet les attaques & les combats.

ARCOTIQUE, s. m. gr. Médicamens Anodins, qui ouvrent les pores & qui facilitent la transpiration.

ARCTIQUE, adj. Mot formé du nom grec de l'*Ourse*, & qu'on emploie pour exprimer le côté du Nord, parce que c'est de ce côté-là qu'est la constellation de l'Ourse. Ainsi le Pole *Arctique* signifie le Pole du Nord.

ARCTITUDE, s. f. lat. Qualité étroite d'une chose, & terme d'Anatomie, pour signifier une disposition naturelle qui empêche une femme de consommer le mariage, avec un homme trop puissant.

ARCTIUM, s. m. Plante dont la graine ressemble à celle du Cumin, & les feuilles à celles du Bouillon. Elle sert à divers usages de Médecine, surtout pour la brûlure & la rétention d'urine.

ARCTURUS, s. m. gr. Etoile de la constellation d'*Artophylax* ou du *Bouvier*. Ce mot signifie queue de l'Ourse, parce qu'*Arcturus* est proche de cette constellation. Dans l'opinion vulgaire, il amene de la grêle & des tempêtes.

ARDASSES, s. f. Soies de Perse, les plus grossieres, & comme le rebut de chaque espece. Celles, au contraire, qu'on nomme Ardassines, sont les plus belles de la même Contrée, & ne le cédent guéres en finesse qu'aux Sourbastis.

ARDENT, adj. lat. Terme de Blason, qui s'applique aux charbons allumés; par exemple, *des charbons de sable, ardens de gueule.* On appelle aussi *Verre ardent*, un verre convexe dans le foyer duquel les rayons du soleil se réunissent, & passant au travers, brûlent ce qui se présente à quelque distance. En termes de Mer, un *vaisseau ardent* est celui que sa construction incline toujours vers le vent. Enfin, l'on a donné le nom d'*Ardens* à certains méteores formés d'exhalaisons sulphureuses, qui s'élevent dans des lieux marécageux & s'enflamment par leur agitation. A Paris, sainte Geneviéve *des Ardens*, étoit une Eglise fort ancienne, que la reconnoissance fit élever à l'occasion d'une maladie épidemique de ce nom, dont on attribua la fin à l'intercession de cette Sainte.

ARDOISE, s. f. Pierre d'un bleu foncé, qui se coupe facilement en feuilles, & qui sert pour couvrir le toît des édifices. On distingue plusieurs sortes d'ardoises. Les meilleures Ardoises sont celles d'Anjou. Les especes les plus durables sont la noire & la rousse. L'*Ardoise* est fort

commune en Angleterre, surtout dans le Comté de Northampton. L'Ardoise d'Irlande est un fossile médical, d'un usage admirable pour tous les flux de sang.

ARECA, s. m. Fruit d'une espece de Palmier des Indes orientales, de la grosseur d'une noix, qui renferme, dans un noyau de la grosseur d'une muscade, une substance amere, que les Indiens mâchent avec la feuille de Bétel & un peu de chaux de coquillage artificiellement rougie. L'effet de cette drogue est de fortifier l'estomac; mais elle rougit les dents & les levres jusqu'à les rendre noires lorsque cette teinture commence à s'épaissir. Les Indiens ne laissent pas d'en faire leurs délices; & pour éviter l'air de mal-propreté, les personnes de distinction se noircissent tout-à-fait les dents.

ARENE, s. f. lat. Nom que les anciens Romains donnoient au lieu où ils faisoient combattre les Gladiateurs. Il signifie sable, parce que ce lieu étoit soigneusement couvert d'un beau sable. On appelle encore *Arene*, en termes Poëtiques, le champ d'une dispute ou d'un combat.

ARENER, v. Terme d'Art. Un plancher s'*arene*, lorsqu'étant trop chargé il s'affaisse.

ARE'OPAGE, s. m. gr. Lieu où s'assembloit le Sénat d'Athenes, qui se nommoit aussi Aréopage, comme les Membres dont il étoit composé se nommoient Aréopagites. Ce Sénat ne jugeoit que de nuit, pour se défendre de la faveur & de la haine, en évitant de voir ce qui pouvoit lui inspirer l'une ou l'autre. Les Voyageurs assurent qu'il subsiste encore des restes de l'édifice, & nous en ont donné la description.

ARER, v. Ce mot, formé du mot latin, qui signifie labourer, s'applique, en mer, à l'ancre d'un vaisseau, lorsque le fond étant mauvais elle n'y tient point, & laboure en quelque sorte la terre.

ARETE, s. f. Os de poissons. Mais ce mot a d'autres sens. En termes de Manége, on appelle *arête* la queue d'un cheval, lorsqu'elle est mal garnie de poil. Il signifie aussi l'angle continué de quelque corps, comme l'élévation angulaire, qui régne au long d'une lame d'épée, & le fil qui est elevé sur le manche d'une cuilliere. Les Maçons disent, *une poutre à vive arete*, pour signifier qu'elle est bien équarie. Les *aretiers* sont des piéces de bois qui partent des angles d'un édifice, pour donner au toît la forme d'un pavillon. L'*arêtier* est un supplément de mortier ou de plâtre, qui sert, au lieu de tuile, à couvrir la partie où sont les aretiers.

ARGANEAU, s. m. Anneau de fer, où l'on attache les cordages, dans diverses parties d'un vaisseau.

ARGEMONE, s. f. Plante dont les feuilles s'employent avec succès contre toutes sortes d'inflammations, & qui, suivant la signification grecque de son nom, sert aussi à dissiper les taches blanches qui viennent aux yeux.

ARGENT, s. m. lat. Métal blanc, le plus pur & le plus précieux après l'or. On observe qu'une masse d'argent pur, laissée pendant deux mois au feu le plus ardent, ne diminue que d'environ un douziéme. Il est plus ductile & plus malleable que tout autre métal, excepté l'or. Toutes ces qualités l'ont fait choisir, par la plupart des Nations, pour en faire la monnoie courante. Les Chimistes donnent le nom de Lune à l'argent, & l'expriment par cette figure ☽. En terme de Blason, *argent* signifie *blanc*. On nomme *argent trait*, ou *trait d'argent*, le fil ou le cordon d'argent passé par la filiere. L'*argent mat* est celui qui n'est pas poli; & *argent bas*, celui qui n'est pas au véritable titre.

ARGENTINE, s. f. lat. Plante dont les feuilles sont vertes par-dessus & argentées au-dessous. Ses fleurs sont jaunes. Les Médecins emploient l'Argentine à plusieurs usages.

ARGOT, s. m. Nom que les Soldats & les Mandians ont donné à une sorte de langue ou de jargon, dont ils font usage entr'eux. On a publié un Dictionaire de l'Argot. En termes de Jardinage, on appelle *Argot* le bois qui est au-dessus de l'œil, dans les

branchées d'arbres, & qui meurt lorsqu'il n'est pas recouvert par sa pousse.

ARGOUDAN, s. m. Nom d'une sorte de cotton, qui vient de la Chine.

ARGOULET, s. m. Nom d'une cavalerie françoise, armée de toutes pieces, qui a subsisté depuis le regne de Louis XI, jusqu'à celui de Henri II. Elle fit place aux Arquebusiers à cheval, auxquels les Dragons ont succédé.

ARGOUSIN, s. m. Officier de Galeres qui veille sur les Forçats, & qui a pour aide un *Sous-Argousin*

ARGUE, s. f. Machine de bois dont les Tireurs d'or se servent pour affermir la filiere. Tirer à l'argue, c'est passer l'or par la filiere. C'est aussi le nom d'une sorte de Bâtiment, large par le bas & se retrécissant par le haut, sur lequel on apporte en Hollande les vins du Rhin & de Moselle.

ARGUMENT, s. m. lat. Dispositions de raisons & de preuves, par lesquelles on établit la vérité d'une chose. L'*argumentation* est l'art d'*argumenter* ou de faire des argumens.

ARGUS, s. m. Coquillage de Mer, qui est parsemé de figures d'yeux, & qu'on nomme ainsi par allusion à l'Argus de la Fable.

ARGYRITE, s. m. gr., formé du mot qui signifie argent. C'est le nom général de toutes les Marcassites d'argent, c'est-à-dire, des Pierres minérales où il se trouve des parties d'argent. On appelloit anciennement *Combats argyrites*, ceux dont les Acteurs étoient payés, pour les distinguer des combats, ou des jeux sacrés, où l'on combattoit pour la gloire.

ARIDAS, s. f. Nom d'une célébre espece de Taffetas des Indes orientales, composé d'une espece de soie qu'on tire de diverses sortes d'herbes.

ARIDE, ARIDITE'. Mots tirés du latin, dont le premier signifie sec, & l'autre sécheresse. Les Médecins nomment Aridure ce qu'on nomme aussi *atrophie*. C'est une sécheresse, une maigreur particuliere de tout le corps, ou de quelque membre.

ARIES, s. m. Mot latin, qui signifie *Belier*, & qui est le nom d'un des douze signes du Zodiaque. Ptolomée ne mettoit que dix-huit étoiles dans cette constellation; Tychobrahé lui en donne vingt-une, & les Astronomes Anglois soixante-cinq.

ARIETTE. Diminutif d'ARIA, mot Italien, qui signifie *Air*. On appelle Ariette, dans les Operas Italiens, de petits traits de Chants, vifs, ou tendres, qui sont placés entre le récitatif.

ARINDRATO, s. m. Arbre de Madagascar, dont le bois rend une odeur fort agréable au feu, lorsqu'il est pourri.

ARISARUM, s. m. Petite plante d'Egypte, dont la racine a d'excellentes propriétés pour les ulceres & les fistules.

ARISTARQUE, s. m. gr. Ce mot, qui signifie proprement bon Prince, est employé pour *Critique*, depuis un fameux Grammairien, nommé Aristarque, qui fit une bonne critique des Poëmes d'Homere.

ARISTOCRATIE, s. f. gr. Forme politique d'un Gouvernement, où le pouvoir suprême est entre les mains des personnes les plus distinguées par la naissance, qu'on suppose accompagnée des richesses & de la probité. Le Gouvernement de Venise est *Aristocratique*.

ARISTOLOCHE, s. f. Plante dont on distingue quatre espéces; *la Clematite*, *la Longue*, *la Ronde* & *la Pistoloche*. C'est à la derniere qu'on attribue le plus de vertu. Elle entre dans la Thériaque: on prétend qu'elle étoit inconnue aux anciens. Les trois autres ont aussi leurs propriétés, comme le marque la premiere partie de leur nom, qui signifie Très-bon, en grec.

ARISTOPHANEION, s. m. gr. Nom d'une bonne emplâtre émolliente, composée, suivant James, de quatre livres de pois, de deux livres d'apochyme, d'une livre de cire, d'une once d'oppoponax, & d'une pinte de vinaigre.

ARITHMETIQUE, s. f. gr. Partie des Mathématiques, qui a pour objet le calcul & les propriétés des

nombres, & toutes les quantités numériques. Elle prend divers noms, suivant ses applications & ses méthodes; tels que Théorique, Pratique, Instrumentale, Logarithmique, Tabulaire, Spécieuse, &c. L'Arithmétique binaire, inventée par Leibnitz, consiste à employer la progression de deux en deux, au lieu de la progression de dix en dix. Elle n'a point d'autres caracteres que 1 & 0.

ARMADILLE, f. f. Nom tiré de l'Espagnol, pour signifier une petite armée navale, ou une petite flotte. *Armada* est une grande flotte.

ARMAND, f. m. Potion composée de diverses drogues, qu'on fait avaller, dans les Manéges & les Haras, aux chevaux qui manquent d'appétit.

ARMATEUR, f. m. Celui qui arme, ou qui commande par commission un vaisseau armé en guerre, pour faire des prises particulieres sur l'Ennemi.

ARMATURE, f. f. lat. Terme d'Architecte, qui signifie les instrumens de fer qu'on employe pour contenir une grande charpente.

ARMÉ, adj. Terme de Blason, qui s'employe pour les ongles, les cornes, les dents, les griffes, &c. des bêtes & des oiseaux de proie.

ARMEMENT, f. m. C'est la préparation d'une flotte de guerre, ou d'un certain nombre de vaisseaux, avec les provisions, les armes, l'équipage, &c. *L'état d'armement* est le détail des ordres de la Cour, concernant les vaisseaux, les Officiers, les Soldats & les Matelots. *Armement* se dit aussi d'une flotte toute équipée pour la guerre. *L'armement est parti.*

ARMENIENNE, f. f. Pierre, qu'on nomme aussi *Lapis Armenus*. Elle sert à divers ouvrages, & à quelques opérations de Médecine. Sa couleur est un bleu mêlé de verd; ce qui lui a fait donner encore le nom de *Verd d'azur*.

ARMER, v. act. Ce mot s'applique à tout ce qui se fait pour défendre quelque chose, pour la conserver, ou pour fortifier son action. *Armer* une pierre d'aimant, c'est la revêtir de fer, ou la mettre dans de la limaille, ce qui soutient & augmente sa vertu. En termes de Manége, *un cheval s'arme*, lorsqu'il baisse la tête vers son poitrail, pour résister à la bride. Il *arme ses levres*, c'est-à-dire, qu'il couvre les barres avec ses levres, ce qui rend l'appui du mord trop ferme. En termes de Mer, *armer les avirons*, c'est les mettre sur le bord de la chaloupe, prêts pour leur usage. En termes d'Artillerie, *armer un canon*, c'est y mettre le boulet.

ARMES ou ARMOIRIES, f. f. Distinctif de la Noblesse, consistant en certaines figures renfermées dans un écu propre à chaque Maison, qui ont rapport à quelque chose de noble & de glorieux pour son origine. Quelques-uns font remonter l'usage des armoiries jusqu'au tems d'Alexandre le Grand. On en a fait un Art, qui se nomme le Blason, ou l'*Art Heraldique*, & qui a ses principes, ses regles & son langage. Chacun se fait connoître en mettant ses *armes* sur ce qui lui appartient. Les Etats, les Villes, les Sociétés, ont leurs *armes*.

ARMILLAIRE, adj. Ce mot, formé d'un mot latin qui signifie *Bracelet*, n'est employé que pour la *Sphere Armillaire*, instrument d'Astronomie, composé de plusieurs cercles qui sont entrelacés les uns dans les autres, avec un globe au milieu. Ce globe représente la terre, & les cercles servent à représenter les mouvemens des corps célestes, pour faire connoître la constitution du ciel. *Armille*, qui vient de la même source, signifie, en termes d'Architecture, les *astragales* des colomnes, parce que représentant des anneaux & des cercles, elles ont quelque ressemblance avec des bracelets.

ARMINIANISME, f. m. Doctrine des Arminiens, Sectateurs d'Arminius, qui enseignoit, dans l'Université de Leyde, vers la fin du seiziéme siécle, une doctrine opposée à celle de Calvin sur la prédestination. Elle fut condamnée au Synode de Dordrecht, ou *Doort*, & proscrite par les supplices; mais elle a conservé quan-

tité de Partisans, qui sont libres aujourd'hui en Hollande, excepté dans les villes de Leyde & de Harlem.

ARMISTICE, s. m. Suspension d'armes pendant la guerre. Ce mot est composé du latin.

ARMOGAN, s. m. Terme de Pilote, pour signifier un temps propre à la navigation.

ARMOISE, s. f. Plante à laquelle on attribue une vertu aperitive & résolutive. On en distingue deux sortes, la grande & la petite. La fleur de l'une est d'un rouge pourpre; & celle de l'autre, d'un verd pâle.

ARMOISIN DES INDES, s. m. Espece de Taffetas fabriqué aux Indes orientales, plus foible & de moindre lustre que l'armoisin d'Europe.

ARMON, s. m. Partie d'un carosse, consistant en deux piéces de bois qui aboutissent au timon, & qui soutiennent la cheville.

ARMONIAC, s. m. Sel volatile, qui se fait avec de l'urine, du sel de mer & de la suie. Il rafraîchit l'eau. Mêlé avec de l'eau-forte, il forme l'eau-régale, qui dissout l'or. Il se sublime au feu, & rend une odeur piquante d'urine. On prétend qu'il y a un sel Armoniac naturel, qui n'est que l'urine congelée des chameaux, qu'on trouve dans les sables d'Afrique. On parle d'un autre sel Armoniac du Levant, qui passe pour une écume de la terre, & qu'on fait cuire comme le salpêtre.

ARMORIAL, s. & adj. Mot formé d'*Armes*, & nom qu'on donne à un Recueil d'armoiries. Nous avons des Armoriaux de plusieurs Nations.

ARMURE, s. f. C'est une garniture complette d'armes pour un homme de guerre. Mais ce mot ne s'applique guéres qu'aux armes de l'ancien temps, où les guerriers étoient armés de toutes piéces. On appelle aussi *armure* une sorte de carelet pour la pêche, composé de la perche & de gaules *en larmes*, qui se tiennent tendus. *Armurier* est le nom d'un Artisan qui fait des fusils, des épées & d'autres armes offensives ou défensives. *Armature* se dit, pour les pierres figurées, d'une croute métallique & luisante qui les couvre.

ARNALTE, s. m. Arbre des Indes orientales, qui a l'odeur du citron, & les feuilles assez semblables à celles du saule; mais qui ne porte point de fruit. Il sert à la composition des onguens aromatiques.

ARNIQUE, s. f. Plante des montagnes & des prés, qu'on nomme aussi Plantain de montagne, parce que ses feuilles ressemblent à celles du Plantain, & dont la fleur est jaune, à peu près de la forme de celle du souci. On lui attribue des effets merveilleux, surtout contre la fluxion de poitrine. Elle se prend en infusion comme le Thé.

ARNODE, s. m. Terme grec, qui signifie *agneau* & *chant*. C'étoit le nom qu'on donnoit, en grec, à ceux qui portant à la main une branche de laurier, alloient réciter dans les festins certains beaux endroits des Poëmes d'Homere. Pour récompense on leur faisoit présent d'un agneau.

AROMATE, s. m. gr. Nom générique de tous les parfums & de toutes les épiceries. On les divise en simples & en composés. Les Apotiquaires ont deux sortes de poudres composées d'Aromates, qu'ils appellent *Aromaticum Caryophillatum* & *Aromaticum Rosatum*. Dans la premiere, c'est le girofle qui domine; dans la seconde, c'est la rose : mais il y entre quantité d'autres ingrédiens, & ces poudres ont de grandes vertus. On appelle *Aromatite* une pierre précieuse, de substance bitumineuse, qui a la couleur & l'odeur de la Myrrhe. Elle se trouve en Egypte & dans l'Arabie.

ARONDE, s. f. Ce mot est en usage pour exprimer un ouvrage de charpente, qui sert à la jonction des parties, & qui a la forme d'une queue d'hirondelle, parce qu'anciennement *aronde* signifioit, en françois, une hirondelle. On dit *queue d'aronde*. La science des Fortifications a aussi sa *queue d'aronde*, qui est une sorte d'ouvrage à corne. En termes de Marine, on appelle les bâtimens legers, des *arondelles de Mer*.

AROUGHUM, ſ. m. Animal de la Virginie, qui reſſemble au Caſtor, mais qui cherche ſa nourriture ſur les arbres.

ARPAGER, v. act. Mot formé de l'Italien *arpaggio*, qui ſignifie un roulement mélodieux de l'archet ſur un inſtrument à cordes, en montant de bas en haut.

ARPAILLEUR, ſ. m. C'eſt ainſi que ſe nomment ceux qui s'emploient à la recherche des mines, ou à découvrir de la poudre d'or dans le ſable des rivieres & dans d'autres lieux.

ARQUE', adj. Terme d'Art, pour ſignifier ce qui étant courbé forme une ſorte d'arc. Les Charpentiers diſent, *une poutre arquée*. En Mer, la quille d'un vaiſſeau eſt *arquée*, lorſqu'elle perd ſa figure par quelque accident. Dans le Manége, un cheval a *les jambes arquées*, lorſqu'à force de travail ſes jambes s'affoibliſſent & ſe courbent.

ARQUEBUSE, ſ. f. Eſpece de fuſil plus grand que les fuſils ordinaires. C'eſt le premier nom qu'on ait donné à l'eſpece d'arme à feu qui ne ſe nomme plus que *fuſil*. Cette invention n'ayant point été perfectionnée tout d'un coup, on ſe ſervoit d'une mêche pour y mettre le feu, & la batterie étoit une eſpece de rouet qui conduiſoit cette mêche ſur le baſſinet. Pour diſtinguer ces vieilles armes, on dit encore *des arquebuſes à rouet*.

ARQUERAGE, ſ. m. Ancien droit qui obligeoit les Vaſſaux à faire un Soldat pour leur Seigneur. Ce mot ſe diſoit apparemment pour *Archerage*, qui venoit d'Archer.

ARRACHE', adj. Terme de Blaſon, qui s'applique non-ſeulement aux arbres & aux plantes dont les racines ſont découvertes, mais encore à tout ce qui paroît en lambeaux & qui ſemble avoir ſouffert quelque violence, comme s'il avoit été arraché.

ARRAMER, v. act. Terme qui ſignifie tirer ſur le rouleau une piéce de drap ou de ſerge, pour l'allonger avec excès; ce qui eſt un artifice défendu aux Drapiers & aux Foulons.

ARRAS, ſ. m. Eſpece de tapiſſerie, qui tire ce nom de la Ville où elle ſe fabrique. On appelle auſſi *Arras* une ſorte de grands perroquets des Antilles, qui vivent fort long-temps. Ils ſont couleur de feu, à la réſerve des aîles, qui ſont mêlées de jaune, de bleu & de cramoiſi.

ARRASES, ſ. f. lat. Terme d'Entrepreneur, & nom des pierres plus hautes ou plus baſſes que les autres cours d'aſſiſe, pour parvenir à une certaine hauteur; telles que celle d'un cours de plinthe, ou celle des cimaiſes d'un entablement.

ARRATEL. Poids Portugais de ſeize onces.

ARRERAGES ou ARRIERAGES, ſ. m. Mot formé d'*arriere*, qui ſignifie ce qui reſte à payer d'une ſomme pour laquelle on n'a point entiérement ſatisfait au terme. On dit qu'un homme eſt *arriéré*, lorſqu'il a mangé ſes rentes avant que de les avoir reçues. On dit auſſi *arriérager*.

ARREST, ſ. m. Tout ce qui ſert à interrompre un mouvement qui devoit ſe faire dans les piéces de reſſort; mais c'eſt le nom particulier d'un petit morceau de fer qui retient le chien d'un fuſil. L'*arrêt* eſt auſſi une action particuliere à certaines eſpeces de chiens, par laquelle ils arrêtent devant eux le gibier, pour donner le tems au Chaſſeur de le tirer, ou de le prendre au filet. Les *Arrêts* d'une Cour ſouveraine de juſtice, ſont ſes ordres, ou ſes déciſions, exprimés dans la forme établie. Mettre un Officier aux *arrêts*, c'eſt lui défendre de ſortir d'un certain lieu.

ARRESTE-BŒUF, ſ. f. Plante dont les racines ſont ſi fortes, qu'elles retardent le travail des bœufs à la charrue. On prétend qu'elles ſont apéritives, & qu'une décoction de leur écorce appaiſe le mal de dents. Les feuilles reſſemblent à celles de la Rue. Il y a une ſorte d'Arrête-bœuf qui a des épines. D'autres l'appellent *Bugrane*.

ARRESTE', adj. En termes de Blaſon, ce mot s'applique aux animaux qui ſont ſans mouvement ſur leurs pieds. *Une affaire arrêtée, un deſſein*

arrêté, se dit lorsqu'on a pris un parti auquel on ne veut plus rien changer. Les Peintres appellent *des ouvrages arrêtés*, ceux auxquels il n'y a plus rien à retoucher.

ARRESTES, s. f. Tumeurs en forme de gales, qui naissent sur les nerfs d'un cheval, aux jambes de derriere.

ARRHES, s. f. lat. Ce qu'on donne pour engagement & pour assurance de quelque chose. Ce mot se prononce comme il s'écrit, sur-tout dans le style noble. Mais dans quelques occasions, l'usage l'emporte pour *aire*. Par exemple, on dit, *les aires* qu'on donne au Coche.

ARRIERE, s. m. Partie d'un vaisseau, qui se nomme autrement la Poupe. Avoir le vent arriere, c'est l'avoir en poupe, ou très favorable. L'*arriere-corps* d'un bâtiment, est celui qui a le moins de saillie, par opposition à l'*avant-corps*. *Arriere-main* est un terme de jeu de paume, qui signifie un coup de revers. *Arriere pensée* est une réflexion qui suit quelque déclaration qu'on a faite, & qui en est quelquefois une rétractation intérieure. Les *arrieres-pensées* blessent souvent la bonne-foi. *Arriere-panage* est un terme d'Eaux & Forêts, qui signifie le temps où les bestiaux peuvent demeurer dans les bois après le *panage*. *Arriere-ban*. Voyez *Ban*. *Arriere-garde*, c'est la troisiéme ligne d'une armée, qui, lorsqu'elle est la plus foible, se nomme Corps de réserve.

ARRIMAGE, s. m. Terme de Marine. C'est l'ordre & la situation des tonneaux qui sont placés à fond de calle pour l'eau ou pour d'autres liqueurs. *Arrimer* se dit aussi pour *arranger*.

ARRISSER, v. act. On dit, en Mer, *arrisser les voiles*, pour *abbaisser* ou *amener*.

ARRIVER, v. En termes de Mer, c'est *obéir au vent*. *Arrive*, *n'arrive pas*, *arrive tout*, sont divers commandemens qui regardent le Timonier, & qui signifient différentes manieres de gouverner vers le vent.

ARROBE ou ARATE, s. f. Mot emprunté de l'Espagnol, qui signifie, en termes de Mer, le poids de trente & une livre.

ARROCHE, s. f. Plante dont on distingue deux especes, celle des champs & celle des jardins. Ses feuilles & sa graine servent dans la Médecine. Ses tiges sont rouges, ses fleurs jaunes, & ses feuilles d'un verd jaunâtre.

ARROGANCE, s. f. Mot entiérement latin, qui signifie des manieres hautaines fondées sur un excès d'orgueil. *S'arroger* quelque droit, c'est se l'attribuer avec un air d'arrogance.

ARROI, s. m. Vieux mot, qui signifie, train, équipage, & qui se dit encore dans le style familier. En bon, en mauvais *arroi*.

ARRONDIR, v. act. Outre sa signification commune, ce mot s'emploie, en termes de Manége, pour tous les mouvemens qu'un cheval fait en rond. C'est ce qu'on appelle l'*arrondir*. Les Peintres appellent une figure bien *arrondie*, celle qui a tous les reliefs nécessaires par un heureux emploi des jours & des ombres. En termes de Blason, *arrondi* s'applique à tout ce qui étant rond par sa nature, est présenté en relief par le moyen de certains traits.

ARROSOIR, s. m. Nom d'un coquillage fort rare, qui s'appelle autrement Brandon d'Amour. On n'en connoît qu'un, qui vient de l'Isle d'Amboine, & qui est dans le Cabinet du Grand Duc. L'*Arrosoir*, ou le Pinceau de Mer, est un autre coquillage de l'espece la plus distinguée parmi les Tuiaux. Sa forme l'a fait nommer aussi *Priape*.

ARRUGIE, s. f. lat. Canal, ou conduit souterrain, qu'on pratique dans les Minieres, pour l'écoulement des eaux.

ARRUMEUR, s. m. Officier des Ports de mer, dont l'emploi consiste à ranger la cargaison d'un vaisseau, aux frais du Capitaine ou des Marchands. On dit *arrumer*. C'est vraisemblablement le même mot qu'*arrimer*, l'un ou l'autre corrompu par l'usage.

ARS, s. m. Les quatre veines où l'on saigne ordinairement les chevaux; une au bas de chaque épaule,

& une à chaque cuisse. *Saigner un cheval des quatre ars.*

ARSE'E, s. f., formé du verbe latin, qui signifie brûler, être en feu, pour signifier un violent accès de passion, & l'effet le plus naturel de celle de l'amour.

ARSENAL, s. m. Magasin public d'armes & de munitions, pour la sûreté d'un Etat ou d'une Ville. Un *Arsenal de Marine* est le Port où l'on tient des vaisseaux & tout ce qui est nécessaire pour les équiper & les armer.

ARSENIC, s. m. Substance minerale, pesante, & si corrosive qu'elle est un poison dangereux. On met l'Arsenic au rang des souffres. Il y en a trois sortes; le jaune, qui n'est que l'Orpiment; le rouge, qui se nomme *Sandaraque*; & le blanc-rougeâtre, qu'on appelle *Reagal*. On trouve l'arsenic dans les mines de cuivre, & même dans les mines d'or & d'argent. Une de ses propriétés est que mêlé avec quelque métal, il le rend cassant & le fait cesser d'être malleable. C'est l'ennemi des Fondeurs & des Affineurs.

ARSINS, adj. lat. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle *Bois arsins*, ceux où le feu a pris, de quelque maniere qu'il y ait été mis.

ARSIS, s. m. On appelle *Arsis* un vin trop ardent, & qui a le goût rôti, lorsque cette qualité lui vient d'une année extrêmement chaude & séche.

ART, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie la maniere & la capacité de faire quelque chose avec des instrumens, suivant les régles d'une juste méthode. L'*Art* differe de la Science, qui est proprement une Théorie raisonnée, ou une connoissance des choses par leurs causes & leurs effets. On distingue les Arts libéraux & les méchaniques; mais entre les Arts libéraux, on donne particuliérement le nom de *Beaux arts* à l'Eloquence, à la Poësie, à la Musique, à la Peinture & à la Sculpture. Dans l'usage ordinaire, on confond souvent *art* avec *science*. *Artiste* se dit de ceux qui exercent les Arts libéraux; & *Artisan*, de ceux qui exercent les Arts méchaniques. On appelle le grand Art, par excellence, celui de transformer les métaux & de faire de l'or.

ARTEMON, s. m. Nom du troisiéme mouffle qui est au bas d'une machine, nommée *Polyspaste*, qui sert à élever de gros fardeaux par des mouffles & des poulies.

ARTERE, s. f. Vaisseau du corps humain, ou canal naturel, dont l'usage est de recevoir le sang spiritueux des ventricules du cœur, & de le disperser dans toutes les parties du corps, pour la conservation de la vie & de la chaleur. Il est composé de trois tuniques : la premiere est nerveuse; c'est un filament de petits vaisseaux sanguins pour la nourriture des deux autres : la seconde est musculaire, & consiste en fibres spirales qui ont une forte élasticité : la troisiéme, & la plus intérieure, est une membrane fine & transparente, mais assez dense pour contenir le sang dans ses canaux. Il y a trois arteres principales : la *trachée artere*, qui est le conduit de la respiration; l'*artere veineuse*, qui sort des ventricules gauches du cœur; & la *grande artere*, ou l'*aorte*, qui sortant aussi du ventricule gauche du cœur, se divise en *ascendante* & *descendante*. On appelle *arteriole* une petite artere. Arteriel se dit de ce qui appartient aux arteres.

ARTEUNE, s. f. Nom d'un Oiseau aquatique, dont les pieds ressemblent à ceux du canard.

ARTHRITIQUES, s. m. gr. Les *maladies arthritiques* sont toutes celles qui attaquent les jointures, comme la goûte, &c. Les *médicamens arthritiques* sont ceux qui remédient aux maux des jointures. On nomme particuliérement *Arthritique* une plante assez commune, qui est bonne contre la goûte.

ARTHROIDE, s. f. gr. Terme d'Anatomie. C'est une articulation d'os qui ont la surface platte, quoiqu'emboîtés l'un dans l'autre & mobiles.

ARTICHAUT, s. m. Plante des jardins, qui s'éleve par une tige droi-

te, au bout de laquelle il vient une sorte de pomme composée de quantité de feuilles. On prétend que la racine d'Artichaut cuite dans le vin, chasse, par les urines, toutes les mauvaises odeurs du corps.

ARTICLE, s. m. Ce mot, qui est entiérement latin, signifie *Jointure* dans cette langue, & n'est qu'un diminutif d'un autre mot, qui signifie *Membre*; ses diverses significations en françois viennent de ces deux sources. Dans un Livre, c'est un membre ou une portion du sujet. Dans un contract ou un traité, c'est une des conditions. Dans une confession de Foi, c'est un point de la doctrine d'une Eglise. En Anatomie, c'est la jointure de deux os. En Arithmétique, c'est le nombre 10, ou tout nombre qui se divise en dix parties. En Grammaire, c'est un mot qu'on joint au nom en le déclinant, pour marquer son genre. On appelle *Maladie articulaire*, celle qui attaque les articles ou les jointures. *Articulation* signifie la composition de deux os dont les bouts se joignent. On l'emploie aussi pour *prononciation* nette & distincte de la parole, comme *articuler* s'emploie pour *prononcer*. En termes de Palais, on dit *articuler sa demande*, pour dire, la mettre par articles. En Médecine, on dit qu'un os s'articule avec un autre, c'est-à-dire, qu'il se joint. Enfin, l'on dit en Peinture, que les parties d'une figure sont bien *articulées*, c'est-à-dire, bien marquées.

ARTIFICE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie, dans notre langue, ruse, subtilité qui tend à tromper; quoiqu'en latin il n'ait pas d'autre signification que celle que nous lui donnons dans *Feu d'artifice*, où il signifie seulement Ouvrage de l'art; c'est dans ce dernier sens que nous disons aussi *artificiel*, c'est-à-dire, ce qui est l'ouvrage de l'art: mais *artificieux* se dit pour rusé, trompeur.

ARTILLERIE, s. f. Toutes sortes de grosses armes à feu, telles que les canons, les mortiers, &c. *Artilleur* est le titre d'une charge unique, établie dans le Duché d'Orléans, & qui tombe dans le casuel du Grand-Maître d'artillerie. Les *Artilliers* sont ceux qui travaillent à l'artillerie, tels que les Fondeurs & les Canoniers.

ARTIMON, s. m. gr. Nom d'un des mâts d'un vaisseau. C'est celui qui est placé le plus près de l'arriere ou de la poupe. Sa différence est qu'il ne porte point de perroquets, que sa vergue le traverse de biais, & que sa voile est en tiers point, au lieu que les autres sont à trait quarré.

ARTISON, s. m. Petit ver qui s'engendre dans le bois, & qui perce fort bien les planches.

ARUM, s. m. Plante qui croît au long des haies & des fossés, & qui a les mêmes propriétés que la Serpentine, comme elle lui ressemble beaucoup par ses feuilles & sa racine.

ARUSPICES, s. m. Prêtres de l'ancienne Rome, auxquels on attribuoit l'art de connoître l'avenir, par l'inspection des entrailles & des autres apparences des animaux. Leur Collége devoit son origine à Romulus, fondateur de Rome.

ARYTENOIDE, adj. gr. Nom d'un cartilage du Larynx, qui forme une anche comme celle des fluttes, pour les diverses modifications de la voix.

ARYTME, s. m. gr. Affoiblissement ou cessation du poulx, qui rend son mouvement presqu'insensible.

ARZEGAGE, s. m. Nom d'un bâton ferré par les deux bouts, que portoient les Stradiots, Cavaliers Albanois, qui servoient en France sous les régnes de Charles VIII & de Louis XII.

ARZEL, adj. On nomme *Arzel* un cheval dont le pied droit de derriere est marqué d'une tache blanche.

AS, s. m. lat. L'*As Romain* étoit tout à la fois un poids & une monnoie. En qualité de poids, il signifioit une livre. Comme monnoie, il changea plusieurs fois de poids, mais il eut toujours la même valeur. Dans l'origine, l'As pesoit une livre ou douze onces. Dans la premiere guerre Punique, l'an de Rome 513, une

livre faisoit six As. Elle en fit douze dans la seconde. L'an 563, sous le Dictateur Papirius, elle en faisoit vingt-quatre; ce qui continua pendant toute la durée de la République. As est encore, à Amsterdam, une des divisions de la livre, poids de marc: trente-deux As font un Engel. Dix Engels font un Loot, & trente-deux Loots font la livre. Le nom d'*as* n'est employé, dans notre langue, qu'aux jeux des cartes & de dez, pour signifier l'unité, c'est-à-dire, une carte, ou un dé, qui n'a qu'une seule marque.

ASAPHAT, f. m. Espece de gratelle, entre cuir & chair, venant de certains vers qui s'engendrent dans les pores, & qu'on fait sortir en pressant la peau.

ASAPHIE, f. f. gr. Enrouement ou changement de voix, causé par le froid ou par d'autres causes.

ASARINE, f. f. Plante aperitive & purgative, qui tire son nom de sa ressemblance avec l'*asarum*.

ASARUM, f. m. Petite plante, nommée vulgairement *Cabaret*, qui est excellente pour les maladies de la ratte, & pour les rétentions d'urine. Sa fleur est odoriférante, & en forme de petite cloche. L'*asarum* croît auprès des noisetiers, & se conserve toujours verd.

ASBESTE, f. m. Pierre qui ressemble au Talc Vénitien, & dont on fait une espece de papier ou de toile, qui au lieu de brûler dans le feu, ne fait que se nettoyer & se purifier. On en trouve dans quelques montagnes de France. C'étoit dans la toile d'Asbeste qu'on brûloit les corps des anciens Romains, pour empêcher que leur cendre ne se mêlât avec celle du bucher. Quelques-uns confondent l'*asbeste* avec l'*amiante*.

ASCARIDES, f. f. gr. Petits vers qui s'engendrent dans le boyau du fondement, & que leurs mouvemens continuels rendent fort incommodes. Les chevaux y sont sujets aussi.

ASCENDANT, f. m. En termes d'Astrologie, l'*ascendant* est le signe du Zodiaque qui monte sur l'horizon au premier instant de la naissance d'un homme ou d'une femme. Les Astrologues lui attribuent beaucoup d'influence sur tous les événemens de la vie. C'est de-là qu'est venu l'usage de ce mot, pour signifier la supériorité & l'espece d'empire qu'on prend sur quelqu'un, ou sur quelque chose.

ASCENSION, f. f. Fête instituée dans l'Eglise, pour célébrer le jour où le Sauveur monta au Ciel, après sa résurrection. Comme ce mot, tiré du latin, signifie l'action de monter, on en a fait aussi un terme d'Astronomie. On distingue l'Ascension droite & l'Ascension oblique. La droite, est le point ou le degré d'un Astre dans l'Equinoctial, en comptant depuis le signe d'Aries ou du Belier, qui dans une sphere droite, s'éleve au méridien avec lui. L'Ascension oblique, est la même dans une sphere oblique. Elle se compte de l'Ouest à l'Est, & change suivant la latitude du lieu. La différence entre l'Ascension droite & l'Ascension oblique, se nomme *Différence ascensionelle*. Ascension se dit, en termes de Physique, du mouvement par lequel un corps s'éleve.

ASCETIQUE, f. m. gr. Nom qu'on donnoit anciennement à ceux qui se retiroient dans la solitude, pour s'y livrer aux exercices de la dévotion & de la pénitence. On donne encore le nom d'*Ascetiques* aux Livres de dévotion.

ASCIENS, f. m. gr. Nom géographique, qu'on donne aux habitans de la Zone torride, qui, suivant la signification grecque du mot, n'ont pas d'ombre dans quelques saisons de l'année où le soleil est directement sur leur tête.

ASCITE, f. f. gr. Espece d'hydropisie, qui affecte particuliérement l'abdomen & le bas-ventre.

ASCLEPIAS, f. m. Plante montagneuse, dont les feuilles ressemblent à celles du lierre, & dont la fleur est puante. La poudre de ses racines est un contre-poison, & se prend dans du vin pour les foulures d'une chûte.

ASCYRUM, f. m. Plante dont les feuilles sont menues & les fleurs jaunes. Elle ressemble au mille-pertuis,

dont elle est une espece. Sa graine a un goût de resine, & jette un jus rouge. On en vante la vertu pour les sciatiques.

ASEITE', s. f. lat. Terme composé, qui signifie proprement l'indépendance d'une chose qui existe par soi-même, & qui ne peut être dit par conséquent que de Dieu seul.

ASIATIQUES, s. m. Habitans de l'Asie, une des quatre Parties du monde connu.

ASJOGAM, s. m. Nom d'un arbre du Malabar, dont les feuilles rendent un jus, qui, mêlé avec de la poudre de Cumin, est un reméde excellent pour la colique.

ASNE ou ANE, s. m. Bête de charge, d'autant plus utile pour le service de l'homme, qu'étant propre à quantité de travaux, elle est très-facile à nourrir. On assure qu'il vit environ trente ans. L'ânesse porte douze mois. L'Afrique produit des ânes sauvages, qui sont d'une vîtesse extrême à la course. Les Isles du Cap Verd font un grand commerce d'ânes, pour les Colonies de l'Amérique. Les Relieurs de livres appellent *âne*, un coffre dans lequel tombent les rognures du papier. On appelle *âne* une sorte d'*Etau*, qui sert aux Artisans, pour tenir la matiere de leur travail. En termes de Palais, l'âne s'appelle *Bête asine*.

ASPALATH, s. m. Bois qui ressemble beaucoup à celui d'Aloes, & dont la décoction est bonne pour le flux de sang. L'arbre, qui est petit, épineux & pesant, a toutes les qualités de l'Aloes, excepté la couleur, qui tire sur le pourpre. Le vin dans lequel on l'a fait bouillir, guérit les ulceres.

ASPECT, s. m. Ce mot, tiré du latin, signifie proprement la contenance ou l'apparence du visage: mais on l'applique aussi à tout ce qui frappe la vûe, comme dans cet exemple: L'*aspect du danger*. Les Astrologues l'emploient pour signifier la ligne, ou l'angle, que deux Planétes forment dans le ciel. Ils comptent cinq Aspects, qu'ils nomment *Conjonction*, *Sextil*, *Quartil*, *Trin* & *Opposition*.

ASPERGE, s. f. Plante apéritive qu'on cultive dans les jardins, & qui étant cuite, est d'un goût fort agréable. Il y a des asperges rougeâtres & des asperges blanches; mais les plus communes en France, sont les vertes. Il y en a aussi de sauvages, qui croissent dans les champs & les marais.

ASPERITE', s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie dureté, rudesse. On prononce l'*s*, quoique l'usage l'ait fait retrancher dans *âpre*, qui vient du même mot, & qui a pour substantif *âpreté*.

ASPERSOIR, s. m. Nom formé du verbe latin, qui signifie *répandre*. On le donne à tout ce qui sert à répandre des choses liquides, mais particuliérement à un petit bâton, dont le bout est garni de poil, pour prendre & jetter de l'eau benite. *Aspersion* signifie l'action de répandre avec l'aspersoir. Suivant la doctrine de l'Eglise, le Baptême peut être donné par *aspersion*, comme par *immersion* & par *infusion*.

ASPERULE, s. f. Plante dont les feuilles ressemblent assez à celles du Grateron, & qui est un bon diuretique. Elle croît dans les bois & les lieux montagneux.

ASPHALTE, s. m. Espece de bitume ou de poix, qui étoit autrefois fort abondante en Palestine, & qui a donné son nom au Lac Asphaltite. On l'appelloit aussi *Bitume Juif* ou *Judaïque*.

ASPHODELE ou APHRODILLE, s. f. Plante qui ressemble, par les feuilles, au grand Poreau, & dont les racines sont employées à divers usages de Médecine. Comme leur substance est assez semblable à celle du gland, on s'en est quelquefois servi, pour en faire du pain dans les temps de cherté.

ASPIC, s. m. Serpent venimeux, dont le poison est extrêmement subtil. Sa longueur est d'environ quatre coudées. On distingue plusieurs sortes d'Aspics, dont le plus dangereux est celui qu'on nomme *Aspic sourd*. Il a quatre pieds comme le lézard, & la peau grise, marquetée de jaune. L'*aspic* est aussi une plante, dont

on compte plusieurs especes. La Lavande en est une. On tire de sa fleur, une huile qui se nomme *huile d'aspic*, ou plutôt *de Spic*, s'il est vrai que son nom vienne de *Spica*, & ne soit qu'une corruption.

ASPIRATION, s. f. lat. Maniere de prononcer en retirant son haleine. Ainsi, dans *Heros*, la lettre *h* se prononce par aspiration. *Aspirer à quelque chose*, est une expression figurée, qui signifie la desirer beaucoup, & s'efforcer de l'obtenir.

ASPRESLE, s. f. Plante aquatique, dont la tige est si rude qu'on s'en sert pour polir le bois & nettoyer la vaisselle. Ses feuilles sont rudes aussi, & minces comme le jonc. On la nomme aussi Presle, & queue de cheval.

ASSA-FŒTIDA, s. f. Ce nom latin est passé dans notre langue. C'est le suc ou le jus d'un arbre nommé *Laser* ou *Sylphium*, qui croît dans quelques parties de l'Asie & de l'Afrique. On le tire par incision. Il forme une gomme chaude & d'une odeur extrêmement forte. On s'en sert pour certaines maladies des femmes. Le *Benjoin* s'appelle *Assa dulcis*.

ASSAHUAIE, s. f. Nom d'une Plante du Royaume d'Issini, dont le fruit, qui est une espece de Prunes, est un Alcali si fort, qu'après en avoir mangé, les citrons les plus aigres, & le vinaigre le plus âpre, paroissent d'un goût délicieux.

ASSAILLANT, s. m. Mot formé du verbe latin, qui signifie *sauter*. Il signifie celui qui attaque, celui qui commence une querelle ou une bataille.

ASSAILLIR, v. act. lat., qui a la même signification qu'attaquer.

ASSAKI, s. f. Nom que les Relations donnent à la Maîtresse, ou la Sultane favorite, du Grand Seigneur.

ASSAPANIC, s. m. Espece d'écureuil de la Virginie, qui sans aîles, en élargissant les jambes & faisant des efforts pour étendre sa peau, peut voler, dit-on, l'espace d'un demi-mille.

ASSARABACCA, s. m. Plante dont les feuilles n'étoient connues autrefois qu'en qualité de vomitif & de purgatif. C'est aujourd'hui ce qu'on appelle du Tabac.

ASSASSINER, v. act. Oter la vie à quelqu'un d'une maniere violente & par surprise. Les mots *assassiner*, *assassin* & *assassinat*, viennent du nom de quelques peuples, qui s'appelloient *Assassins* ou *Assassiniens*, & qui habitoient, au treiziéme siécle, un canton de la Phénicie, sous un Chef nommé *le Vieil de la Montagne*. Leur zele, pour le Mahométisme, les portoit à tuer, par son ordre, & souvent fort loin de leur pays, ceux qu'ils regardoient comme ennemis de cette Religion. Ils furent détruits par les Tartares, dans le cours du même siécle.

ASSATION, s. f. Ce mot, qui est latin, & qui signifie l'action de rôtir, n'est employé qu'en Pharmacie, pour signifier une certaine préparation de médicamens, qui se fait sur quelque matiere ardente, telle qu'une toile échauffée, &c.

ASSAULT, s. m. Mot qui vient de la même source qu'*assaillir*, & qui signifie *attaque*; mais qui s'applique particuliérement à la derniere attaque d'une ville assiégée, lorsqu'après avoir ruiné quelque partie des murs avec l'artillerie, on entreprend de forcer la place par la brêche.

ASSAZOE, s. f. Herbe de l'Abissinie, qui passe pour un préservatif admirable contre les serpens. Sa seule ombre, dit-on, a la vertu de les engourdir; & s'ils y touchent, ils tombent comme morts. On croit que les *Psylles*, ancienne nation qui ne craignoit pas la morsure des serpens, avoient la connoissance de cette herbe.

ASSECHER, v. neutre, qui signifie sécher, mais qui ne se dit qu'en termes de Mer. Une Baye qui asséche en basse Mer.

ASSEIAL, ASSIS, s. m. Noms que les Voyageurs donnent à une composition d'opium & d'autres ingrédiens, que les Turcs prennent pour se procurer une sorte d'ivresse, qui les rend plus gais, plus hardis, & qui leur donne des idées, ou des songes, agréables.

ASSEIEUR, s. m. Officier d'un village, qui s'employe avec le *Collecteur* à faire le rôle des tailles & à lever les deniers.

ASSEMBLAGE, s. m. Total, ou collection de plusieurs choses. Ce mot est employé particuliérement pour les ouvrages de charpente & de menuiserie. On distingue plusieurs sortes d'assemblages, tels que le *quarré*, l'*assemblage à onglets*, l'*assemblage à queue d'aronde*, *à queue percée*, *à queue perdue*, l'*assemblage d'aboûment*, &c.

ASSEOIR, v. act. Outre ses significations communes, ce mot, en termes de Manége, signifie faire plier les jambes à un cheval. On dit, *asseoir un cheval sur ses hanches.*

ASSERTEUR, s. m. ASSERTION, s. f. Ces deux mots sont latins, & viennent d'un verbe qui signifie, *assurer*, *soutenir*. Le premier ne s'emploie guéres que dans le sens d'*asserteur de la liberté*. Le second signifie une proposition dont on entreprend de soutenir la vérité.

ASSESSEURS, s. m. lat. Officiers des Cours de justice, qui servent de Conseil au premier Juge, & qui assistent au jugement des Causes.

ASSETTE ou HACHETTE, s. f. Marteau de Couvreur, à tête platte d'une côté, & tranchant de l'autre, pour attacher les lattes du toît.

ASSIDUITE', s. f. lat. Forte & continuelle application, lorsqu'il est question de travail. Constance, répétition fréquente, lorsqu'il s'agit de soins, de prieres, ou de visites. *Assidu* est l'adjectif, & se prend dans les mêmes sens.

ASSIENTE, s. m. ou plutôt ASSIEUTE ; mot Espagnol, qui signifie une Ferme, & dont on a fait le nom d'un Traité, par lequel, autrefois les François, & depuis la Paix d'Utrecht, les Anglois, étoient engagés à fournir, aux Colonies Espagnoles de l'Amérique, une certaine quantité de Négres d'Afrique, à certaines conditions avantageuses. On appelle *Assientistes* ceux qui ont des actions dans la Compagnie de l'Assiente.

ASSIETE, s. f. Vaisseau de métal, ou de terre, dont on se sert à table pour y placer les alimens qu'on a tirés du plat. Mais ce mot a d'autres usages, dont le sens se rapporte à celui de son origine, qui est d'exprimer ce qui est ferme dans sa situation. On dit donner de l'*assiete* à une chose, pour dire, la situer d'une maniere qui la rende ferme. Un piedestal n'a point assez d'assiete, s'il n'a pas la largeur convenable à la figure. L'*assiete des tailles*, c'est le réglement de ce que chacun doit payer. L'*assiete* d'une Place, est sa situation. En termes de Manége, *donner l'assiete*, signifie bien placer sur la selle. Un bon Cavalier ne perd jamais son assiete. Faire l'*assiete des ventes*, en termes d'Eaux & Forêts, c'est marquer aux Marchands les bois dont ils ont acheté la coupe. On dit même, dans le moral, je ne suis point *dans mon assiete naturelle*, pour signifier qu'on est ému, qu'on n'est pas dans sa disposition ordinaire.

ASSIGNATION, s. f. lat. Terme de Finance & de Justice. Dans le premier sens, c'est une ordonnance pour faire payer une somme sur un certain fond. En Justice, c'est un ordre de comparoître, dans un certain temps, pour déposer ou pour répondre. On appelle *assignat* une rente constituée sur un bien qui demeure dans la possession du Propriétaire, comme l'*assignat* d'une dot ou d'un douaire.

ASSIMILATION, s. f. lat. Terme de Physique. C'est un changement qui rend les parties d'une chose semblables à celles d'un autre.

ASSIS, adj. En termes de Blason, ce mot s'applique à tous les animaux domestiques qui sont représentés sur leur cul.

ASSISES, s. f. On donne ce nom aux Séances des Juges qui s'assemblent pour le jugement des causes. *Telle Cour tient ses assises.* Anciennement les grandes Assises étoient la Séance de certains Juges supérieurs, qui étoient envoyés dans les Provinces, pour examiner si les Juges des Tribunaux subalternes remplissoient leur

devoir. Cet uſage ſubſiſte encore en Angleterre.

ASSISTANT, ſ. m. lat. Terme en uſage, dans pluſieurs Sociétés Eccléſiaſtiques, pour ſignifier ceux qui aident le Supérieur général dans ſes fonctions, & qui lui ſervent de conſeil. A l'Egliſe, l'Aſſiſtant eſt celui qui aide au Célébrant, dans les grandes Meſſes, ou dans les autres cérémonies, tel que le Diacre, le Sous-Diacre, &c.

ASSO, ſ. m., ou Pierre Aſſienne. Nom d'une Pierre qui ſe trouve aux environs d'Aſſos, ville de la Troade, & qui a la vertu de conſumer, ſans mordacité, les chairs molles & ſpongieuſes. Elle eſt legere, friable, & couverte d'une poudre farineuſe, ſemblable à celle qui s'attache aux parois des meules de moulins, à laquelle on donne, par cette raiſon, le nom de fleur de pierre d'Aſſo.

ASSOCIE', ſ. m. Ce mot, qui vient du latin, ſignifie celui qui prend part à quelque choſe, ou qui ſe lie à d'autres, pour un intérêt commun. On dit, dans le même ſens, *aſſociation*. S'aſſocier, ou aſſocier quelqu'un. Les Religieux donnent, à leurs dévotes, des lettres d'aſſociation. En Logique, des idées aſſociées ſont celles qui ſe ſuivent conſtamment l'une l'autre, ou dont l'une réveille l'autre dans l'eſprit.

ASSOGUE, ſ. f. Nom qu'on donne, depuis peu, aux Galions Eſpagnols, c'eſt-à-dire, aux Vaiſſeaux qui portent les marchandiſes de l'Europe dans l'Amérique méridionale, & qui rapportent l'or & l'argent de l'Amérique en Eſpagne.

ASSOITE DE MARIE. Eſpece de Baume verd, ſec ou liquide, qui eſt fort renommé en Eſpagne, pour la guériſon des plaies.

ASSOMMER, v. act. Tuer ou faire perdre la connoiſſance à quelqu'un d'un coup à la tête. Ce mot vient de *ſommeil*, & ſignifioit autrefois *endormir*. *Aſſommoir* eſt le nom d'une petite machine, qu'on tend pour prendre des rats.

ASSOMPTION, ſ. f. lat. Fête inſtituée dans l'Egliſe pour célébrer l'entrée triomphante de la ſainte Vierge au Ciel. En termes de Logique, c'eſt la ſeconde propoſition d'un ſyllogiſme, qu'on appelle auſſi la mineure. Quelquefois c'eſt la conſéquence des prémiſſes, c'eſt-à-dire, des propoſitions dont l'argument eſt compoſé.

ASSORATH, ſ. m. Nom d'un Livre Mahométan, qui renferme les Traditions de cette Loi, & qui tient rang immédiatement après l'alcoran.

ASSORTIMENT, ſ. m. Rapprochement de pluſieurs choſes qui ſe conviennent entr'elles, par quelque rapport mutuel. Des couleurs, des humeurs aſſorties. Une couleur aſſortiſſante à une autre. En termes de Librairie, on appelle *Livres d'aſſortiment* ceux qu'un Libraire tire, par achat ou par échange, des autres Libraires, François ou Etrangers. Ceux qu'il imprime lui-même ſe nomment *Livres de ſortes*.

ASSOUPLIR, v. act. Ce mot n'eſt connu qu'au Manége. *Aſſouplir* un cheval, c'eſt lui faire plier différentes parties du corps, pour les rendre plus ſouples.

ASSUJETTIR, v. act. Outre ſa ſignification commune, ce mot ſignifie, en termes de Marine, rendre une choſe ferme & immobile. *Aſſujettir* une piéce de bois, un mât, &c.

ASSURANCE, ſ. f. Promeſſe poſitive, certitude, confiance. Mais en termes de Commerce, ce mot ſignifie un contract par lequel un particulier répond de tous les dommages qui peuvent arriver à un vaiſſeau, ſous la condition d'une certaine ſomme qui lui eſt payée d'avance, & que cette raiſon a fait nommer Prime. L'Angleterre a des compagnies d'Aſſurance non-ſeulement pour les vaiſſeaux, mais encore pour les édifices, contre les dangers du feu, & même pour la vie des hommes & des animaux. Ainſi *aſſurer*, dans ce ſens, ſignifie *répondre des événemens ſous la condition d'une certaine ſomme*. Coup *d'aſſurance*, Pavillon *d'aſſurance*, ſe dit, en Mer, d'un coup de canon qu'on tire, & d'un Pavillon qu'on arbore, pour *aſſurer* une Nation qu'on n'eſt point en guerre, ou

qu'on n'en veut point avec elle.

L'*assure*, dans une Tapisserie de haute-lice, est le fil d'or, d'argent, de soie ou de laine, dont on couvre la chaîne de la Tapisserie; ce qu'on appelle trame dans les étoffes & les toiles.

ASSUTINAT, s. m. Graine d'une qualité fort chaude, qui vient de Surate, & qu'on emploie dans les ragoûts & dans la Médecine.

ASTELLE, s. f. Terme de Chirurgie. Appuis de bois, de carton, ou d'autres matieres, dont les Chirurgiens se servent, pour lier, avec les bandages, les fractures des os.

ASTERIC, s. f. gr., formé du mot latin, qui signifie Etoile. C'est le nom d'une Pierre, qui porte naturellement cette figure, & qui a des vertus fort alcalines. Elle est ronde, de couleur cendrée, & se trouve particuliérement dans le Tirol. *Asteroïde* est le nom d'une Plante, qui pousse une fleur radiée en maniere d'Etoile. L'*Astrance* est une autre Plante, dont les sommités sont disposées en Etoile, & dont la racine est purgative. Elle croît dans les lieux montagneux. Le mot d'Astre, en termes de Chimie, signifie quintessence, ou la plus haute vertu qu'une chose puisse acquérir par des préparations. L'*astre* du Mercure, c'est la sublimation.

On appelle *Asterisque* une petite figure d'Etoile, qu'on met dans les Livres, pour marquer l'omission d'un mot, ou pour renvoyer le Lecteur aux notes. En Astronomie, on donne ce nom à l'assemblage de plusieurs Etoiles fixes, qui forment une constellation. D'autres l'appellent *Asterisme*; mais ces deux mots viennent de la même source.

ASTHME, s. f. gr. Maladie qui rend la respiration fort difficile, par quelque désordre arrivé dans les poumons. L'*Asthmatique* est celui qui est attaqué de cette maladie. Mais, en termes de Fauconnerie, on appelle *asthmé* un oiseau qui, ayant le poumon enflé, ne peut respirer librement. On donne le nom d'*asthme nocturne* au Cauchemar.

ASTIC, s. m. Instrument des Cordonniers, dans lequel ils mettent de la graisse, pour y tremper leurs alênes.

ASTRAGALE, s. f. gr. En Architecture, les Astragales sont de petits membres ronds, en forme de talon, comme le signifie ce mot grec, qui se mettent au sommet ou au pied des colomnes. Ils divisent quelquefois le cordon de l'Architrave. On leur donne alors le nom de *Chapelet*. En termes de Médecine, l'*Astragale* est le premier os du *Torse*, ou de la premiere partie du petit pied. En Botanique, *Astragale* est une plante dont la fleur est rouge & porte une espece de poix sauvages. Le Canada en produit une dont les feuilles sont vertes. En termes d'Artillerie, l'*Astragale* est une petite moulure qui régne autour d'une piéce de canon, à demi-pied de l'embouchure.

ASTRE'E, s. f. Nom poëtique de la Justice. Les Poëtes en ont fait la fille de Jupiter & de Themis. Ils racontent qu'elle étoit descendue du ciel dans l'âge d'or, mais qu'effrayée de la méchanceté des hommes dans le siécle de fer, elle remonta au ciel, où elle fut placée dans le Zodiaque.

ASTRINGENS, s. m. lat. Médicamens, qui, suivant la signification du mot latin, resserrent les parties, & arrêtent les évacuations. On les appelle aussi *Styptiques*, d'un mot grec qui a la même signification. Il y a des Astringens simples & naturels: d'autres sont composés par l'art. La qualité d'une chose astringente se nomme *Astriction*.

ASTROLABE, s. m. gr. Instrument d'Astronomie, garni d'une Alhidade & de deux Pinnules, qui sert à prendre la hauteur du Soleil ou des Etoiles. On distingue l'*horizontal* & l'*universel*. Le premier, où pour plan de projection, l'on prend l'horizon d'un lieu; l'autre, où l'on prend celui d'un méridien. L'usage du premier est borné à un certain lieu. On nommoit autrefois *astrolabe* un assemblage de différens cercles de la sphere, tel que nos spheres armillaires.

ASTROLOGIE, s. f. gr. Art qui tire son origine de l'Astronomie, & qui prétend découvrir le futur & le passé, par l'observation des aspects des Planétes, & par la connoissance de leurs influences. Ceux qui s'appliquent à cette étude, se nomment Astrologues. On l'appelle aussi l'*Astrologie judiciaire*, parce qu'elle consiste en jugemens sur les personnes & sur les choses.

ASTRONOMIE, s. f. gr. Science qui embrasse la connoissance des mouvemens, des distances, des grandeurs, des périodes & des éclipses des corps célestes. On en attribue l'invention aux Chaldéens, qui la cultivoient deux mille ans avant la prise de Babylone par Alexandre le Grand, & qui étoient invités, par la sérénité de leur ciel, à faire des observations.

ASYLE, s. m. gr. Lieu de refuge pour ceux qui, par accident, ont commis quelque action qui les expose à la rigueur des loix. Dieu avoit commandé aux Juifs de bâtir quelques villes dans cette vûe. On en trouve aussi des exemples dans l'histoire prophane, tels que l'Asyle de Thebes, institué par Cadmus, & celui du Mont Palatin, par Romulus. La vénération pour les Eglises & les Monasteres en a fait aussi des Asyles, dans plusieurs Etats Chrétiens; sur-tout dans ceux où l'autorité du Pape est le mieux établie.

ASYMPTOTE, s. f. gr. Certaines lignes, dans cette partie des Mathématiques qu'on nomme les *Sections coniques*, qui s'approchent sans cesse, sans pouvoir jamais se rencontrer, quand elles seroient prolongées à l'infini.

ATABALE, s. m. Tambour dont on trouve le nom dans les Voyageurs, & qui est en usage parmi les Maures.

ATABULE, s. m. Nom d'un vent qui régne dans quelques parties du Royaume de Naples, sur-tout dans la Pouille, & dont le souffle est dangereux pour les plantes.

ATAMADOULET, s. m. Titre du premier Ministre de la Cour de Perse.

ATANAIRE, s. m. On dit d'un oiseau de proie qu'il est *atanaire*, pour signifier qu'il n'a point mué, & qu'il a son pennage de l'année d'auparavant, du vieux mot *antan*, qui signifioit *année précédente*

ATAXIE, s. f. gr., qui signifie désordre, irrégularité, & qui se dit d'un dérangement, d'une irrégularité dans les crises & les paroxismes des fiévres.

ATERRAGE, s. m. Terme de Marine. C'est le lieu où l'on va reconnoître la terre, en arrivant de la haute mer.

ATERRISSEMENT, s. m. Augmentation de terre, qui se fait, dans un héritage, par le changement du cours d'une riviere, ou par de nouvelles terres qu'elle apporte à la longue dans son cours.

ATHANASIE, s. f. gr. Nom d'un fameux antidote des Anciens. Ce mot signifie immortalité.

ATHANOR, s. m. Grand fourneau de Chymie, où mettant le charbon au centre, la chaleur du feu se communique, par des canaux, à divers vaisseaux tout à la fois, & produit un effet modéré. Ce mot paroit venu de l'Arabe.

ATHEISME, s. m. gr. Persuasion impie qu'il n'y a point de Cause premiere, intelligente & immaterielle, c'est-à-dire, qu'il n'y a point de Dieu. Les *Athées* doivent être en horreur dans toutes les sociétés, parce qu'ils en détruisent le fondement.

ATHEROME, s. m. gr. Maladie des yeux. C'est une tumeur enkistée, qui vient aux paupieres, & dont on distingue plusieurs sortes, mais peu dangereuses.

ATHLETES, s. m. gr. Nom que les Anciens donnoient à ceux qui combattoient, par divers exercices de force, dans les jeux Publics. Leur profession avoit des regles, qui en faisoient un art, nommé Gymnastique ou Agonistique. On donne encore le nom d'Athletes aux hommes robustes, qui sont adroits aux exercices du corps.

ATLANTES, s. f. gr. On donne ce nom, dans l'Architecture, aux

figures qui sont chargées de quelque fardeau, du nom d'*Atlas*, qui soutient, suivant les Poëtes, le monde sur ses épaules.

ATLAS, s. m. Nom qu'on donne aux grands Recueils de Cartes géographiques, qui sont reliées en plusieurs volumes. *Atlas* étoit un Roi de Mauritanie, célèbre par ses connoissances astronomiques, à qui l'on attribue l'invention de l'instrument nommé Sphere; ce qui donna lieu à la fable de raconter qu'il portoit le monde sur ses épaules, après avoir été métamorphosé en haute montagne, qui conserve son nom. Les Anatomistes appellent *Atlas* la premiere vertebere du col. Un satin de soie des Indes porte le même nom.

ATLE, s. m. Nom d'un arbre qui produit pour fruit des noix vertes, à peu près semblables aux gales de chêne. Dans l'Egypte & l'Arabie, on fait du charbon de son bois. Ses feuilles servent à divers usages de la Médecine. Il croît aussi dans quelques endroits de l'Europe.

ATMEIDAN, s. m. Fameuse place de Constantinople, qui sert encore à exercer les chevaux, comme du temps des Grecs, qui la nommoient *Hippodrome*, par cette raison. On y voit encore cinq colomnes des anciens Empereurs.

ATMOSPHERE, s. f. gr. On donne ce nom à l'espace qui environne le globe de la terre jusqu'à une certaine hauteur, & qui contient l'air, les nuées, la pluie, &c. Quoiqu'il y ait différentes opinions sur son étendue, fondées sur la variété des Phénomènes, la plûpart lui donnent environ quarante-cinq milles de hauteur. Tous les corps, célestes ou terrestres, ont leur propre Atmosphere, c'est-à-dire, suivant la signification grecque de ce mot, un espace dans lequel il se fait une certaine émission des parties du corps même, jusqu'à une certaine distance.

ATOLE, s. m. Farine de Maïs, que les Indiens font bouillir à l'eau, & qu'ils regardent comme un aliment fort sain.

ATOME, s. m. gr. Les plus petites parties de matiere dont on puisse supposer que les corps sont composés. Quelques Philosophes les croioient indivisibles. Epicure, qui étoit de ce sentiment, prétendoit que le monde ne s'étoit formé que du concours fortuit & de l'assemblage des atomes; mais on prouve géométriquement que la matiere est divisible à l'infini, & par conséquent que ces atomes sont des chimeres. On appelle aussi *Atome* un animal d'une extrême petitesse, qui ne peut être découvert qu'avec les meilleurs microscopes.

ATONIE, s. f. gr. Desordre, affoiblissement qui arrive aux nerfs & aux vaisseaux du corps, par quelque violence faite au mouvement tonique & régulier.

ATOUR, s. m. Vieux mot, qui se dit encore pour signifier parure, habillement recherché.

ATRABILAIRE, adj. lat. Celui qui est dominé par la bile noire, qui est dans une mélancolie habituelle.

ATRE, s. m. lat. Le foyer d'une cheminée, c'est-à-dire, l'espace ordinairement pavé, où le feu & les charbons peuvent s'étendre.

ATRICES, s. f. Petits tubercules, qui se forment autour de l'anus, & qui se dissipent d'eux-mêmes.

ATROCE, adj. Ce mot, qui est latin, signifie cruel, barbare, odieux. Une injure *atroce*. On dit aussi l'*atrocité* d'une injure, ou d'un crime.

ATROPHIE, s. f. gr. Dépérissement du corps ou de quelqu'un de ses membres, qui vient, suivant la signification grecque du mot, de ce qu'il ne prend plus de nourriture.

ATROPOS, s. f. gr. Dans la Mythologie payenne, c'est une des trois sœurs qu'on appelle les *Parques*. Son office est de couper le fil de la vie humaine, c'est-à-dire, de la finir.

ATTACHE, s. f. Grosse piéce de bois qui fait le centre des moulins à vent, & autour de laquelle ils peuvent tourner. Ce mot est d'ailleurs en usage pour signifier tout petit lien qui joint une chose à une autre. On dit figurément, par civilité, *prendre l'attache* de quelqu'un, pour prendre

ses ordres, par une espece de respect & de dépendance.

ATTAQUE, s. f. En termes de Guerre, les attaques d'une Place sont tous les travaux des Assiégeans pour l'emporter. Une *fausse attaque* est une attaque feinte. Les *attaques droites* sont les travaux réguliers.

ATTEINTE, s. m. Outre sa signification commune, ce mot signifie, en termes de Manége, une blessure qu'un cheval reçoit aux pieds de derriere, du pied d'un autre cheval qui le suit de trop près, ou qu'il se fait à lui-même en donnant d'un pied sur l'autre. En termes de Justice, *atteint d'un crime* signifie *coupable*, ou jugé tel sur de fortes preuves.

ATTELABE, s. m. Insecte aquatique, de couleur cendrée, qui tient de l'araignée & de la sauterelle. Il nage dans l'eau & rampe sur terre.

ATTELAGE, s. m. Un certain nombre de chevaux, ou d'autres animaux, qui peuvent être joints ensemble pour tirer. Un bel *attelage*. Un cheval propre pour l'*attelage*.

ATTELLE, s. f. Terme de Chirurgie. *Voyez* ASTELLE. On nomme aussi *Attelles* certaines piéces de bois qu'on met devant le collier des chevaux pour tirer les voitures des champs. Les Potiers donnent le même nom à un instrument de bois, qui leur sert à lever la poterie sur la roue.

ATTENTAT, s. m. Ce mot, qui vient du latin, signifie une entreprise hardie & criminelle. Un *attentat* contre la Religion. Un *attentat* contre les droits de quelqu'un. En termes de Palais, on appelle *Sentence attentatoire*, celle qui est rendue sans droit, ou malgré la défense d'un Tribunal supérieur.

ATTENTES, ou FLECHES, s. f. Noms des filamens rougeâtres, accompagnés de petites languettes couleur d'or, qui sortent du milieu du calice de la fleur du saffran, & dont on fait la drogue, qui s'appelle saffran.

ATTENUE', adj. Mot tiré du latin, qui signifie diminué en grosseur. Les Médecins nomment *attenuatifs*, ou *attenuans*, certains remédes qui ont la vertu de diviser & de dissoudre les humeurs. En termes de Palais, on appelle *Défenses par attenuation*, ce que l'Accusé allégue pour diminuer, ou pour excuser son crime.

ATTESTER, v. act. Mot emprunté du latin, qui signifie rendre témoignage de la vérité d'une chose. Il signie aussi prendre quelqu'un à témoin. *J'atteste* les Dieux & les hommes. *Attestation* est l'acte par lequel on rend témoignage.

ATTICISME, s. m. Elégance de maniéres & de langage, qui étoit particuliere aux habitans de l'ancienne Athenes & du pays Attique. L'*Atticisme* se dit comme l'*Urbanité Romaine*. Le *Sel attique* est aussi un mot consacré pour exprimer une élégance fine & piquante, qu'on attribuoit aux Athéniens, dans les idées & dans le style.

ATTITUDE, s. f. Posture où les figures paroissent, en Peinture & en Sculpture, & qui doit servir à exprimer les passions qu'on leur suppose.

ATTOLLON, s. m. Nom que les habitans des Isles Maldives donnent à l'amas d'Isles, qui composent leur Archipel. Ces Isles, qui sont au nombre de plus de douze mille, forment treize parties principales, qui se nomment *Attollons*.

ATTOMBISSEUR, s. m. Terme de Fauconnerie. On nomme ainsi l'Oiseau qui attaque le premier un héron.

ATTRACTIFS, s. m. lat. Médicamens qui attirent, de l'intérieur du corps, les humeurs superflues; tels que les Cantharides, &c.

ATTRACTION, s. f. lat. Dans la Philosophie naturelle, c'est le pouvoir ou la propriété qu'un corps a d'agir sur un autre, & de l'amener vers lui par cette action. Ce pouvoir est appellé *Suction* par quelques Philosophes; & par d'autres, *Gravitation*. Le célébre Newton enseigne que c'est par ce pouvoir, ou ce principe, que tous les corps tendent mutuellement l'un vers l'autre. On dit aussi *Pouvoir attractif*, *Faculté attractive*.

ATTRACTYLIS, s. m. Plante que

que les Botaniſtes appellent de ce nom, & qui n'eſt autre choſe que le *Chardon benit*, eſpece de *Carthame*, qui differe des autres.

ATTRAPE-MOUCHE, ſ. f. Nom vulgaire d'une Plante, dont le fruit eſt en forme de petite poire renverſée, & dont on tire une huile qui rend la peau douce & unie. Elle ſe nomme autrement *Myagre* ou *Almerie*. Il y a un petit oiſeau, qui s'appelle *Attrape-mouche*, ou *Moucherolle*.

ATTREMPE', adj. Terme de Fauconnerie. *Un oiſeau attrempé* eſt celui qui n'eſt ni trop gras, ni trop maigre. *Attremper* eſt un terme d'Artiſan, qui ſignifie donner la trempe au fer.

ATTRIBUT, ſ. m. lat. Propriété particuliere à une perſonne, ou à une choſe, qui la rend capable d'une certaine action. Ainſi la faculté de raiſonner eſt un *attribut* de l'homme. Dans la Peinture & la Sculpture, on appelle *attributs* les diſtinctifs qu'on joint à la principale figure. L'Aigle, par exemple, eſt l'attribut de Jupiter, le Paon celui de Junon, la Maſſüe celui d'Hercule, &c.

ATTRITION, ſ. f. lat. Terme de Théologie. On appelle *attrition* un regret d'avoir offenſé Dieu, qui n'eſt cauſé que par la crainte des peines éternelles; différent de la *contrition*, dont l'amour divin & l'eſpoir de la béatitude ſont les motifs.

AVAGE, ſ. m. C'eſt le nom qu'on donne aux droits du Bourreau ſur diverſes ſortes de marchandiſes. *Droit d'avage*.

AVAL, ſ. m. Terme de Négoce. Mettre ſon *aval* à une lettre de change, c'eſt la ſigner, & s'engager par conſéquent à l'acquitter, ſi celui ſur lequel elle eſt tirée la refuſe. On ſe ſert, dans le même ſens, du mot *avaler*, c'eſt-à-dire, ſe rendre caution d'une lettre de change.

AVALURE, ſ. f. Terme de Manége, qui ſignifie les défauts d'une nouvelle corne de cheval, qui eſt quelquefois molle & raboteuſe. C'eſt auſſi le nom d'une maladie des Serins, dans laquelle leur ventre groſſit & devient fort dur.

AVANCE'E, ſ. f. Terme de Guerre. Poſte qui eſt à la derniere barriere d'une ville. *Avancée* ſe dit auſſi pour travail avancé.

AVANCEMENT D'HOIRIE, ſ. m. Terme de Juriſprudence. C'eſt ce qui eſt donné d'avance à un héritier. *Voyez* HOIR.

AVANIE, ſ. f. Mot venu du Levant, où il ſignifie querelle injuſte, & ſe dit des Turcs qui exigent de l'argent des Chrétiens, ſous de mauvais prétextes. On l'employe pour affront, traitement injurieux.

AVANT, ſ. m. Terme de Marine, pour ſignifier le devant d'un vaiſſeau. On dit auſſi, dans le même langage, un vent d'avant; c'eſt-à-dire, un vent qui vient du lieu où l'on fait voile. En termes de Manége, on dit qu'un cheval *eſt beau de l'avant*, pour ſignifier qu'il a la tête plus belle que la croupe.

AVANTAGE, ſ. m. Terme de jeu de Paume. Lorſque deux Joueurs ont chacun trente, celui qui gagne enſuite le premier coup a quarante-cinq; ce qui s'appelle *avantage*. *Avantageux* s'eſt mis en uſage, pour ſignifier vain, haut, préſomptueux.

AVANT-BEC, ſ. m. Nom qu'on donne aux angles des piles d'un pont de pierre. On les appelle auſſi *Eperons*.

AVANT-CŒUR, ſ. m. Tumeur ronde, qui ſe forme à la poitrine d'un cheval, vis-à-vis du cœur, & qui eſt une maladie dangereuſe. D'autres l'appellent *Anticœur*.

AVANT-CORPS, ſ. m. Terme d'Architecture, oppoſé à celui d'*arriere-corps*. C'eſt la partie d'un édifice qui a le plus de ſaillie ſur la face.

AVANT-DUC, ſ. m. Nom d'une eſpece de Pont, qui ſe fait avec des pilotis enfoncés & couverts de groſſes planches ou de doſſes, pour rétrecir l'entrée d'une Riviere, ou pour terminer, des deux côtés, un Pont de Batteaux.

AVANT-FOSSE', ſ. m. En termes de Fortifications, c'eſt le foſſé qui environne la contreſcarpe, du côté oppoſé à la ville.

AVANT-GARDE, ſ. f. Premiere

partie d'une Armée, lorsqu'elle est en marche, ou sa premiere ligne, lorsqu'elle est rangée en bataille.

AVANT-TRAIN, s. m. Nom qu'on donne aux deux roues de devant d'un carosse ou d'une chaise.

AVANTURINE, s. f. Espece de pierre précieuse, qui est remplie de petits points d'or sur un fond jaunâtre. On contrefait l'Avanturine avec du verre & de la limaille de cuivre.

AVARIE, s. f. Terme de Mer. C'est la perte, ou le dommage, qu'un vaisseau essuie dans un voyage de long cours. Ce mot signifie aussi le droit qu'on paie dans un Port, pour le mouillage.

AVASTE, v. Terme, ou commandement de mer, qui signifie *Cessez, finissez*.

AVAU L'EAU. Expression vulgaire, qui signifie, suivant le cours de l'eau.

AUBE, s. f. lat. L'aube du jour est le premier point où la lumiere paroît. De-là vient *aubade*, qui est un concert de musique donné vers l'aube du jour. En mer, c'est un intervalle de temps qui suit le souper de l'Equipage.

AUBEINE ou AUBAINE, s. f. Droit du Roi sur la succession des biens qu'un étranger posséde en France, lorsqu'il n'est pas naturalisé. On étend ce mot, dans l'usage, à tout droit casuel qui arrive à quelqu'un. En termes de Palais, *aubain* signifie étranger.

AUBERE, adj. Un cheval aubere, est un cheval dont le poil est couleur de fleur de pêcher; c'est-à-dire, blanc, mêlé d'alezan & de bai.

AUBERGE, s. f. A Malte, l'Hôtel de chaque Langue porte le nom d'Auberge, parce que les Chevaliers s'y assemblent & y mangent ordinairement. Il y a des réglemens pour les Auberges de Malte.

AUBERGES ou ALBERGES, s. f. Espece de Pêches, qui est fort commune, & très bonne, en Touraine.

AUBERON, s. m. Petit morceau de fer, au travers duquel passe le pêne d'une serrure.

AUBESPINE, s. f. lat. Espece d'épine, qui se trouve dans les haies, & qui porte des fleurs blanches d'une odeur agréable. Il en vient un petit fruit rouge, qui est purgatif. Plusieurs disent *Aubepin*. L'*Aubessin* est une autre sorte d'Epine, qui sert à faire des haies vives.

AUBIER, s. m. Arbre qui a beaucoup de ressemblance avec le Cornouiller, mais qui porte son fruit en grappes, & dont le bois est fort dur. On appelle aussi *Aubier* ou *Aubour*, une substance blanche & molle, qui est entre l'écorce d'un arbre & son bois. Les arbres qui en ont beaucoup sont sujets aux vers, ce qui les rend peu propres à bâtir.

AUBIFOIN, s. m. Plante qui s'appelle vulgairement *Bleuet*, parce qu'elle porte une fleur bleue; ou *Blevelle*, parce qu'elle croît dans les bleds. L'Aubifoin du Levant, qui croît aussi dans les bleds, est une espece d'œillet jaune, sans odeur.

AUBIN, s. m. Allure d'un cheval, entre l'amble & le galop. *Ce cheval va l'aubin*. C'est aussi le nom du blanc de l'œuf.

AUBINET, s. m. Les Matelots appellent *Saint Aubinet* un pont de cordes, à l'avant, sous lequel on est à couvert, dans les vaisseaux Marchands.

AUBOURS, s. m. Nom d'un arbre de médiocre grandeur, dont les feuilles, qui sont disposées trois à trois, grandes & pointues, passent pour digestives, & pour un spécifique contre l'asthme. Ses fleurs font place à des gousses, qui contiennent une espece de lentilles.

AUBRIER, s. m. Oiseau de proie qui vole fort haut. Il tire ce nom de sa couleur, qui ressemble à celle du *cheval aubere*.

AUDACE, s. f. Gance de chapeau.

AUDIENCE, s. f. lat. Nom que les Espagnols donnent à leurs Cours souveraines de Justice, dans les Indes occidentales. La division géographique d'une partie de ces pays, se fait par *audiences*.

AUDIENCIER, s. m. Titre d'un Huissier, qui ouvre les portes à l'au-

dience de Juſtice, & qui fait faire ſilence. *Grand Audiencier* eſt un office conſidérable de Chancellerie, dont les fonctions conſiſtent à r. pporter au Chancelier les lettres d'importance, telles que celles de la nobleſſe, &c. Il y a quatre *Grands Audienciers*.

AUDITEUR, ſ. m. lat. Nom commun à pluſieurs Officiers, dans certaines Cours de Juſtice. Les *Auditeurs* des Comptes arrêtent les comptes de Finance, pour en faire leur rapport à la Chambre. Les *Auditeurs* du Châtelet ſont des Juges ſubalternes, qui jugent les cauſes au-deſſous de vingt-cinq livres. A Rome, les *Auditeurs de Rote* ſont des Juges de différentes nations, dont chacun eſt nommé par ſon Prince, pour compoſer le Tribunal, qui s'appelle *de la Rote*. L'*Auditeur de la Chambre* eſt un Juge de la Cour Romaine, dont l'autorité a beaucoup d'étendue, dans les affaires ſpirituelles.

AUDITIF, adj. lat. On appelle conduit auditif, le canal par lequel paſſent les ſons, pour aller au fond de l'oreille.

AVELINE, ſ. f. Eſpece de noiſette, mais plus ronde, & contenue dans une coque plus dure. Ses qualités approchent beaucoup de celles de l'amande.

AVENANT, ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit prix, mérite, valeur, & dont il n'eſt reſté qu'*à l'avenant*, terme vulgaire, pour ſignifier *à proportion*, ou en meſure, en quantité, en maniere qui répond à quelque choſe.

AVENTIERS, adj. lat. Biens aventiers. C'eſt un terme de Juriſprudence, qui ſignifie des biens procédant de ſucceſſion différente de celle des aſcendans, & qui arrivent comme d'avanture.

AVENTURIERS, ſ. m. *Voyez* FLIBUSTIERS. C'étoit auſſi le nom d'une ſorte d'Infanterie Françoiſe, brave, mais mal diſciplinée, ſous les régnes de Louis XII & de François I. En général, on donne ce nom à ceux qui entreprennent quelque choſe comme au hazard, ou avec plus de réſolution que de prudence. Aventureux ſe dit auſſi de ce qui eſt téméraire, ou de ceux qui ont trop de confiance à la fortune.

AVENUE, ſ. f. Route pratiquée, ou embellie, pour arriver & pour entrer dans quelque lieu. Il ſe dit auſſi pour *arrivée*.

AVERE', adj. Ce qui eſt certain, par le ſoin qu'on a pris de le vérifier.

AVERNE, ſ. m. Nom poëtique de l'Enfer. L'*Averne* étoit un lac de Campanie, d'où il ſortoit des vapeurs ſi malignes, que, ſuivant la ſignification grecque de ſon nom, les oiſeaux n'en pouvoient approcher. Les Poëtes l'ont pris pour une entrée de l'Enfer.

AVERTI, adj. Terme de Manége. *Un pas averti* eſt celui d'un cheval qui marche un pas réglé & méthodique, ſuivant les leçons qu'il a reçues.

AVERTIN, ſ. m. Mal dont on prétend que ſaint Avertin délivre ceux qui en ſont attaqués, & qui ſe nomment vulgairement *Avertineux*. C'eſt une eſpece de vertige, ou de mal de tête.

AVERTISSEUR, ſ. m. Titre d'un Office de la Maiſon du Roi, dont la fonction eſt d'avertir quand le Roi vient dîner.

AVEUER, v. act. Terme de Fauconnerie. Il ſe dit de l'oiſeau qui diſcerne bien la perdrix lorſqu'elle part.

AVEUGLES, ſubſt. ou TAPIS AVEUGLES. Nom qu'on donne aux tapis de Smyrne, qui ſe vendent au Pic, lorſqu'ils ſont manqués, & que le travail ne rend pas bien le deſſein. On appelloit autrefois *Aveugles de Châlons* (Sur marne) ou *Aveuglas*, une eſpece de Moines mariés, qui quêtoient par la ville avec une ſonnette à la main, & qui étoient obligés de ſe remarier ſix ſemaines après la mort de leurs femmes, ſous peines d'être chaſſés de la Maiſon. Les derniers, qui furent ſupprimés en 1641, n'étoient pas réellement aveugles; mais il eſt à préſumer qu'ils devoient l'être, ſuivant l'inſtitution, dont le temps & l'auteur ne ſont pas connus.

AUGET DE MINE, f. m. Diminutif d'Auge, & nom d'un petit canal de planche, d'environ trois pouces de diamétre, où l'on enferme le saucisson rempli de poudre, pour faire jouer la mine.

AUGMENTATION, f. f. Nom d'une célébre Cour d'Angleterre, établie par Henri VIII, lorsqu'il supprima les Monasteres. L'office de la *Cour d'Augmentation* consistoit à augmenter les revenus du Roi, en y joignant les biens de l'Eglise.

AUGURE, f. m. lat. Nom d'une sorte d'anciens Prêtres Romains, qui observoient le chant & le vol des oiseaux, les apparences du ciel, & d'autres circonstances, pour en tirer de bons ou de mauvais présages. Rome avoit reçu cet art des Toscans. Le Collége des Augures, qui n'avoit d'abord été composé que de trois personnes, le fut ensuite de neuf; quatre Patriciens & cinq Plebeïens. Ils arrêtoient quelquefois les plus grandes affaires & les délibérations mêmes du Sénat, par leurs observations. Dans le langage ordinaire, on dit qu'une chose est de *bon augure*, pour signifier qu'elle annonce d'heureux succès.

AUGUSTE, adj. lat. Grand, majestueux, respectable. Le Sénat Romain donna ce surnom à *Octave*, neveu de *Jules-César*, en lui confirmant l'autorité suprême. Les Empereurs Romains continuerent de le prendre, & les Impératrices prirent celui d'*Augusta*.

AUGUSTIN, f. m. Religieux qui fait profession de la Regle de saint Augustin. On compte, dans l'Eglise, jusqu'à soixante Ordres, soit de Chanoines Réguliers, soit de Moines & de Mandians, qui suivent cette Régle, sans parler des Religieuses Augustines.

En termes d'Imprimerie, on a nommé *Saint-Augustin* un caractere qui tient le milieu entre le *Cicero* & le *Gros-Romain*.

AUGUSTINIENS, f. m. Hérétiques qui prêchoient, en Bohême, après un certain Augustin, leur Chef, que Jesus-Christ n'étoit pas encore monté au ciel, & qu'avant le jugement dernier le Paradis & l'Enfer ne sont ouverts pour personne.

AVICTUAILLEMENT ou AVITAILLEMENT, f. m. lat. Provision de vivres qu'on fait sur Mer, ou sur Terre.

AVILA, f. f. Nom d'une espece de pomme de l'Amérique Espagnole, plus grosse qu'une orange, qui contient, dans huit ou dix noyaux, des amandes blanches & ameres, dont on vante la vertu contre les humeurs malignes. La dose est d'une, ou deux au plus.

AVILIR, v. act. lat. Rendre méprisable. *Vil* signifie bas, digne de mépris. On dit aussi *vil prix*, pour *bas prix*; mais on ne dit pas qu'une marchandises s'avilit, pour dire que son prix tombe, diminue.

AVILLONS, f. m. Ce sont les serres de derriere d'un oiseau de proie. Il *avillone*, lorsqu'il s'en sert.

AVIS, f. m. Ordre de Chevalerie Portugaise, créé en 1147, sous le nom de *Sainte Marie d'Evora*, & confirmé soixante ans après par le Pape Innocent IV. Il prit alors le nom d'*Avis*, d'une Place qui leur fut donnée par Sanche I. Sa Régle étoit celle de Citaux, avec l'habit blanc, & une croix d'or fleurdelisée, accompagnée de deux oiseaux, par allusion au mot d'*Avis*, qui signifie *Oiseau* en latin.

AVISER, v. act. Terme de Chasseur. On dit *aviser un lievre au gîte*, *aviser une perdrix*, pour l'*appercevoir*.

AVITIN, adj. lat. Terme de Jurisprudence, qui signifie ce qui vient des Ayeux. Biens, héritages *avitins*.

AVIVER, v. act. Terme d'art. *Aviver* une figure de bronze, c'est la nettoyer, la frotter, pour la rendre plus propre à la dorure. *Aviver* l'or, en termes de Doreur, c'est l'étendre, après qu'il a été amalgamé avec le vif argent. L'instrument qu'on emploie s'appelle *avivoir*.

AVIVES, f. f. Maladie des chevaux. Ce sont des glandes qui s'enflent au gosier, & qui leur coupent la respiration. On prétend que ce mot est une corruption d'*eaux vives*,

parce qu'un cheval échauffé gagne les Avives en bûvant.

AULIQUE, adj. *Conseil aulique.* Nom d'une Cour souveraine de l'Empire d'Allemagne, à laquelle tous les Sujets de l'Empire peuvent appeller en dernier ressort. L'Empereur en nomme tous les Officiers, excepté l'Electeur de Mayence qui en est Visiteur né. Le pouvoir de cette Cour finit à la mort de l'Empereur. Elle est composée d'un Président Catholique, d'un Vice-Chancelier, & de dix-huit Assesseurs ou Juges, dont neuf sont Catholiques & neuf Protestans. En France, on appelle *aulique* l'acte qu'un jeune Théologien soutient à l'Archevêché de Paris, pour prendre le bonnet de Docteur. *Aulique* vient d'un mot latin qui signifie *Salle*.

AULNE, s. m. lat. Arbre fort commun, qui se plaît dans les lieux humides, & dont l'écorce, qui est d'un brun rougeâtre, sert aux Tanneurs & aux Teinturiers. On appelle *Aulnaye*, un lieu planté d'Aulnes.

AULNE'E, s. f. Plante qui porte des fleurs jaunes, & dont la racine a d'excellentes propriétés pour nettoyer l'estomac. L'Aulnée croît dans les lieux secs & montagneux.

AUMONERIE, s. f. Office Ecclésiastique, dont le Possesseur se nomme Aumônier. La grande Aumônerie de France est la charge de grand Aumônier.

AUMOSNES FIEFFE'ES. Terme ancien, qui signifie les fondations que nos Rois ont faites, en faveur des Eglises.

AUMUCE, s. f., formé d'un verbe latin, qui signifie vêtir. Ce n'étoit anciennement qu'un bonnet de peau d'agneau avec le poil, & la chappe se portoit par-dessus. Ensuite on fit descendre ce bonnet sur les épaules, & par degrés jusques sur les reins. La commodité devint enfin l'unique régle, & de-là vient la variéte qu'on voit dans cet habillement des Chanoines, qui n'est plus même qu'un ornement pour ceux qui le portent sur le bras gauche, suivant l'usage le plus commun.

AVOCAT, s. m. lat. Nom d'une profession fort honorable, qui consiste à prendre, en Justice, la défense de ceux qui plaident. Les Ordonnances de nos Rois obligent les Avocats de se charger de la cause du pauvre comme de celle du riche (1364); d'avoir en mains, lorsqu'ils plaident, les piéces qui établissent leur droit (1539); de ne pas donner conseil aux deux Parties (1539); & de ne pas se charger des mauvaises causes (1560). L'*Avocat général* est celui qui est chargé des interêts du Roi & du Public. Les *Avocats du Roi* sont les Substituts de l'Avocat général, dans les Tribunaux inférieurs. Les *Avocats Consistoriaux* sont des Officiers de la Cour de Rome, qui plaident sur les oppositions qu'on forme aux provisions des Bénéfices. *Avocat* est aussi le nom d'un grand arbre de l'Amérique, & de son fruit, qui est assez semblable à une poire de Bon chrêtien, mais dont la chair n'a point de consistence & ressemble à de la marmelade. Sa couleur est verte, & son goût approche de celui d'une tourte de moëlle de bœuf.

AVOCATOIRES, adj. lat. On nomme *lettres avocatoires*, celles par lesquelles un Prince revendique quelqu'un de ses sujets, qui est allé s'établir dans un autre Etat. Tout le monde ne convient pas que la conscience oblige le sujet d'obéir.

AVOINE, s. f. lat. Espece de graine, fort commune en Europe, qui fait partie de la nourriture des chevaux. L'avoine du Canada est aussi bonne que le riz. Quand l'avoine est encore sur terre, on dit, au pluriel, les *avoines* sont belles.

AVOIR. Terme de Commerce. L'usage des Marchands est de mettre le mot *avoir*, en gros caracteres, au commencement de chaque page, à main droite, de leur grand livre de compte. Ce côté est celui du crédit, ou des dettes actives, par opposition aux pages à gauche, qui sont le côté du debet, ou des dettes passives, qu'on distingue par le mot *doit*, écrit aussi en grosses lettres.

AVOISINEMENT, s. m., formé

de voisin, pour signifier l'action de s'approcher de quelque chose. On a donné ce nom aux projets par lesquels on se flattoit de reunir les diverses croyances des Catholiques & des Protestans.

AVORTER, v. n. Outre la signification propre de ce mot, on dit fort bien, dans le figuré, qu'un dessein, qu'une entreprise avortera, pour dire qu'elle n'aura pas de succès. *Avorton* se dit aussi dans le figuré comme dans le propre.

AVOUE', s. m. On donnoit autrefois ce nom à tout homme qui prenoit la défense d'un autre; mais c'étoit particuliérement un nom d'Office, qui consistoit à défendre les droits des Eglises & des Abbaïes. Les *Avoués* étoient ordinairement des Nobles.

AURA, s. m. Oiseau d'Amérique, qui se nomme *Cosquauth* dans la nouvelle Espagne. Le fond de sa couleur est noir, avec quelque mêlange de rouge au col, à la poitrine & aux aîles. Il a les ongles & le bec recourbés, les paupieres rouges, & du poil au front. On prétend qu'il vole presque toujours, & qu'il se nourrit de serpens.

AURATE, s. f. Nom d'une poire d'été, aussi hative & aussi délicate que le petit muscat, mais sept ou huit fois plus grosse. Son nom lui vient du mot latin, qui signifie *Dorée*.

AURE'E-ALEXANDRINE, s. f. Espece d'antidote, qui est une composition dans laquelle il entre de l'or & de l'opium. On lui attribue beaucoup de vertu pour toutes les maladies des parties nobles. C'est un préservatif contre l'apoplexie & la colique. Il tire son nom, de l'or qui entre dans sa composition, & de son inventeur, nommé *Alexandre*.

AURELIE, s. f. En termes d'Histoire naturelle, on appelle *aurelie*, ou Chrysalide, une espece de féve en laquelle se change un ver, qui doit ensuite prendre des aîles & voler.

AURICULAIRE, adj. lat. Ce qui appartient à l'oreille. En termes Ecclésiastiques, la *Confession auriculaire* est celle qui se fait secrétement au Prêtre, pour la distinguer de la Confession publique, qui se faisoit anciennement devant l'assemblée des Fidéles.

AURIFIQUE, adj. lat. Ce qui a la puissance de produire de l'or, ou de changer quelque chose en or; vertu que les Alchimistes attribuent à leur poudre de projection.

AURIGA, s. m. Ce mot latin, qui signifie *Cocher*, est le nom d'une constellation du Nord, composée de quatorze étoiles, dans le Catalogue de *Ptolomée*, de vingt-trois dans celui de *Tycho*, & de soixante-huit dans celui de *Flamstead* & des Anglois. On appelle aussi *auriga* une espece de Bandage pour les côtes.

AURILLAS, s. m. Terme de Manége, qui signifie les chevaux, qui ont de grandes oreilles, & qui les remuent souvent.

AURISLAGE, s. m. Droit qui se leve sur les Ruches des mouches à miel.

AURONNE, s. f. Plante dont on distingue deux sortes, le mâle & la femelle. Les Médecins s'en servent utilement, pour la rétention d'urine, pour la pierre, les vers, les sciatiques, &c. C'est aussi un antidote.

AURORE, s. f. lat. Premiere lumiere du soleil, ou lumiere qui le précéde avant qu'il soit monté sur l'horizon. Les Poëtes en ont fait une Déesse, à laquelle ils donnent un char & des doigts de rose. On a donné le nom d'*aurore boreale*, à certaines apparences de lumiere, qui se montrent après le coucher du soleil, & qui s'élevent, par des vibrations fort impétueuses, de l'horizon vers le Zenith. M. *de Mairan* a composé un ouvrage curieux sur ce Phénoméne.

AUSERON, s. m. Nom d'une drogue qui vient de Perse, mais que les Européens tirent des Indes Orientales, par Surate.

AUSPICES, s. m. lat. Espece d'anciens Prêtres Romains, qui jugeoient de l'avenir, par le vol des oiseaux, par leur chant, & par d'autres signes. Le Prêtre se nommoit *Auspex*, & son jugement *Auspicium*. Nous avons

donné le nom d'Auspices à toutes sortes de présages. De-là l'expression, *entreprendre une chose sous d'heureux auspices*, *sous les auspices de quelqu'un*, c'est-à-dire, sous sa protection, dont on se promet du succès.

AUSSIERE, f. f. ou HANSIERE. Nom d'une grosse corde de vaisseau.

AUSTERE, adj. lat. Ce mot, dans le sens moral, est opposé à doux, caressant, sociable. On dit qu'un homme a l'*humeur austere*. Une vie austere, signifie une vie mortifiée, qui se passe dans la privation des plaisirs, & dans la pratique de la pénitence. *Austérités* se prend pour mortifications de la chair. Dans le sens physique, *austere* signifie *âpre* & *rude*, & différe peu d'*acerbe*.

AUSTRAL, adj. lat., formé du mot qui signifie, vent du Midi. On nomme australes toutes les parties du Globe qui sont au Midi de la Ligne; & *Terres australes* de vastes Pays, qui sont encore peu connus, vers le Pole antarctique.

AUTAN, f. m. lat. Terme poëtique, pour exprimer le vent de Sud-Est.

AUTEUR, f. m. gr. Celui qui est la premiere cause, ou l'inventeur, d'un chose. *Auteur*, pris simplement, est celui qui compose des livres, ou quelque ouvrage d'esprit. Ce mot n'a point de feminin. Il en a produit plusieurs autres, qui ont des sens différens. *Autorité* signifie pouvoir, ascendant, crédit, influence. *Autorités* signifie quelquefois des citations, des passages de l'Ecriture, ou de quelques Ecrits respectés, pour appuyer une opinion. *Autoriser* quelqu'un, c'est lui donner le droit ou le pouvoir de faire quelque chose. *Autoriser* une chose, c'est la permettre, y consentir, la justifier même par son consentement, ou par son exemple. On dit d'une pratique, qu'elle est autorisée par l'usage. *Autorisation*; c'est, en termes de Palais, un pouvoir que le mari donne à sa femme de passer quelque acte. Auteur, en termes de Droit, est opposé à Procureur; c'est-à-dire, que celui, au nom duquel le Procureur agit, se nomme Auteur.

AUTHEMERON, adj. gr., qui signifie ce qui est du même jour. On donne ce nom à un remede qui produit son effet le jour qu'on l'a pris.

AUTHENTIQUE, adj. Mot d'origine grecque, qui signifie ce qui est revêtu d'une autorité suffisante, soit pour persuader, soit pour agir. *Preuve authentique. Déclaration authentique.* En termes de Palais, *authentiquer une femme*, c'est la déclarer convaincue d'adultere, & soumise à certaines peines, telles que d'être rasée & mise au Couvent. Dans ce dernier sens, ce mot vient d'une Loi du Code nommé *authentique*.

AUTOGRAPHE, f. m. Mot emprunté du grec, qui signifie ce qu'on a écrit de sa propre main.

AUTOMATE, f. m. gr. Instrument, ou machine, qui a le principe de son mouvement dans soi-même, tel que les horloges, les montres, &c. Les animaux sont des Automates plus nobles.

AUTOMNE, f. m. lat. Troisiéme saison de l'année, dans laquelle on recueille les grains & les fruits. Dans l'Alchimie, c'est le temps où l'opération de l'œuf Philosophique est portée à sa perfection. Quelques anciennes nations comptoient leurs années par les Automnes, comme les Saxons Anglois, par les Printems. On appelle l'Equinoxe d'Automne, le point de la Ligne Equinoctiale où le Soleil commence à descendre vers le Pole du Sud.

AUTOPSIE, f. f. gr. Mot composé, qui signifie *Evidence oculaire*. C'étoit aussi le nom d'un état, dans lequel les anciens Payens croyoient qu'on avoit un commerce intime avec les dieux, & une sorte de participation à leur toute-puissance.

AUTOUR, f. m. Oiseau de chasse, le plus grand après le Gerfaut. Sa couleur est un fond fauve, semé de taches jaunes. Les nids des Autours s'appellent *aires*. L'*Autour* est la femelle, & le Tiercelet est son mâle. On distingue plusieurs especes d'Autours. L'*Autourserie* est l'art de les

dresser, & l'*Autoursier* celui qui les dresse.

AUTRUCHE, s. f. Oiseau d'une grandeur extraordinaire, qui est fort commun en Afrique & au Perou, & qui ne se sert de ses aîles que pour rendre sa course plus prompte; aussi la chasse ne peut-elle s'en faire qu'à cheval. L'Autruche a le bec court & pointu, les cuisses sans plumes, les jambes armées d'écailles, & deux doigts seulement aux pieds. Ses plumes sont molles & effilées : celles du corps sont noires, blanches & grises; celles de la queue sont ordinairement blanches, & servent à faire des plumets & des aigrettes. L'Autruche avalle le fer, parce qu'elle est fort vorace; mais il n'est pas vrai qu'elle le digere.

AUVERNAT, s. m. Vin de l'Orléanois, dont les premiers plans sont venus d'Auvergne. Il est très rouge & très fumeux. Il tire ce nom du raisin dont on le fait. On distingue l'Auvernat de Mûnier.

AVUSTER, v. act. Terme de Mer. C'est nouer deux cordes l'une au bout de l'autre. *Avuste* est le nœud qui les joint.

AUXILIAIRE, adj. Mot emprunté du latin, qui signifie ce qui aide, ce qui assiste. En Grammaire, on appelle *Verbes auxiliaires* ceux qui sont nécessaires aux autres, pour la formation de leurs temps, tels que *être* & *avoir*. En Guerre, les *Troupes auxiliaires* sont celles qu'on reçoit d'un Allié, en vertu de quelque Traité.

AUZUBA, s. m. Grand arbre de l'Isle Hispaniola, qui porte un fruit si doux, que sa fadeur est désagréable, lorsqu'il n'a point été trempé dans l'eau.

AXE, s. m. lat. Ligne qui passe par un centre, & autour de laquelle le corps, ou la figure, qu'elle traverse, est supposé tourner. Les deux Poles sont les extrêmités de l'axe de la terre. Dans une voiture, l'axe & l'essieu sont synonimes. *Axe* est aussi un terme d'Architecture, qui signifie, dans la volute Ionique, le filet du côté. L'*axe spiral*, dans la colomne torse, est l'axe tourné en vis, pour les circonvolutions extérieures.

AXILLAIRE, adj. Ce mot vient du latin, & signifie ce qui appartient aux aisselles. On donne le nom de rameau axillaire, au rameau d'une veine soûclaviere qui va aux aisselles.

AXIOME, s. m. gr. Terme de Mathématique. On appelle ainsi une vérité claire par elle-même, ou une proposition qui n'a besoin que d'être exprimée, pour paroître vraie. Ce mot a passé en usage pour signifier toute maxime d'une vérité bien établie.

AXOLOTI, s. m. Poisson du lac de Merique, qui a quatre pieds comme le lézard, & qui est sans écailles. On prétend qu'il a une matrice comme les femmes, & qu'il est sujet au flux menstruel. Sa chair a le goût de celle de l'anguille, & sa longueur est de neuf ou dix pouces.

AXONES, s. f. gr. Nom qu'on donne aux anciennes Loix de *Solon* pour les Athéniens, parce qu'elles étoient écrites sur des tables de bois faites en triangle. L'original se gardoit dans l'Acropolis, qui étoit la Forteresse d'Athenes.

AXONGE, s. f. Mot emprunté du grec, qui signifie cette sorte de graisse d'animaux, qu'on appelle autrement de l'Oing. Mais dans la Médecine, c'est la graisse humaine, qui, préparée avec des herbes & des aromates, est utile pour quantité de maladies, surtout pour les humeurs froides.

AYRI, s. m. Arbre qui ressemble au Palmier, par ses feuilles, mais dont le tronc est fort épineux. Son bois est dur & noir comme l'ébene, & sert aux Bresiliens, pour armer leurs fléches & leurs massues.

AZAMOGLANS, s. m. Nom qu'on donne, en Turquie, aux Enfans de Tribut, ou enlevés, qui, n'ayant pas les qualités propres au service du Serrail, sont employés à des offices plus vils. Les Chrétiens leur donnent le nom de Janisserots. Leur condition est une servitude fort laborieuse, & leur paye fort modique.

AZAZIMIT, s. m. Espece de terre sigillée, mais beaucoup plus dure, qui vient de la côte de Malabar, &

qui passe pour un spécifique contre la fievre & le flux de sang.

AZEBOUCQ, s. m. Drogue médecinale, qui vient de Batavia.

AZEROLIER, s. m. Arbre épineux, qui porte un fruit aigre de la grosseur d'une cerise, nommé *azerolle*, & qui se greffe avec succès sur l'épine blanche & le coignassier.

AZI, s. m. Espece de presure, composée de petit lait & de vinaigre, dont on se sert, à Gruyere & dans d'autres lieux, pour faire un second Fromage, qui se tire du lait du premier.

AZIME, s. m. gr. Pain sans levain, tel qu'on le fait pour servir à l'autel. Les Grecs nous nomment *Azimites*, parce qu'à l'exemple du Sauveur, qui institua le Sacrement de l'Eucharistie, dans le tems de la Pâque, avec le pain azime ordonné aux Juifs, nous n'en employons point d'autre pour ce saint Mystere.

AZIMUTH, s. m. Terme d'Astronomie. Les Azimuthales sont des cercles tirés par tous les points de l'horizon, qui se coupent aux Poles de l'horizon, c'est-à-dire, au Zenith & au Nadir. L'élévation des astres, sur l'horizon, & leur distance du Zenith, se prennent sur des Azimuths. Les Azimuths sont représentés par des rhumbs, sur les Cartes marines.

AZONVALALA, s. m. Espece de groseille de l'Isle de Madagascar, rouge & d'un excellent goût.

AZORES, s. f. Nom que les Portugais ont donné à neuf Isles de l'Océan Atlantique, parce qu'il s'y trouvoit beaucoup de *Faucons*; ce qu'Azores signifie en Portugais.

AZOTH, s. m. Terme de Chymie. C'est le mercure de toute substance métallique, ou la matiere premiere des métaux.

AZOUFA, s. m. Animal qu'on prend pour l'*Hyene* des anciens, parce qu'il aime la chair des cadavres humains, jusqu'à les tirer de leurs fosses dans les cimetieres. Il est assez commun dans plusieurs parties de l'Afrique.

AZUR, s. m. Couleur bleue, soit factice ou naturelle. L'azur naturel des Peintres, vient d'une pierre minerale, nommée *Lazuli*, ou *Lapis Lazuli*, qui est commune à la Chine, & aux Indes orientales. Quelques-uns la confondent mal-à-propos avec le *Lapis Armenus*, ou la Pierre Armenienne, qui lui est fort inférieure, & qui est d'ailleurs marquetée de verd & de noir, au lieu que l'autre est toute parsemée d'or. L'azur se nomme aussi *Outre-mer*, apparemment parce que le *Lapis Lazuli* nous vient par mer. On compose de l'azur, par des opérations chymiques, avec du safre, du sable blanc, de la mine de plomb & du salpêtre. Dans le Blason, l'*azur*, qui est une de ses quatre couleurs, se représente par des traits horizontaux.

AZYGOS, s. m. Nom d'une veine qui est le troisiéme rameau du tronc ascendant de la veine cave, & qui se trouve seulement du côté droit, suivant la signification grecque du nom.

B

B Est la seconde lettre de la plûpart des alphabets. Comme elle exprime, dans la prononciation, le cri de la brebis, les Egyptiens la représentoient, dans leurs hieroglyfiques, sous la figure de cet animal. Les Grammairiens du Levant la nomment *Lettre labrale*, parce que les levres servent beaucoup à sa formation. Elle se change souvent, dans notre langue, en P & en V. Parmi les anciens Romains, elle étoit employée pour signifier 300; & surmontée d'une barre, dans cette forme B̄, elle signifioit 3000; avec un accent au-dessous, elle ne signifioit que 200. Parmi les Hebreux & les Grecs, elle ne signifioit que 2. C'est le caractere par lequel on distingue les monnoies frappées à Rouen. Le double BB, désigne celles de Strasbourg.

BAAL, s. m. Nom Hebreu ou Chaldaïque, qui signifie *Seigneur*, *Homme puissant*, ou *Mari*. C'étoit le nom général de l'Idole des Babyloniens, des Assyriens, des Moabites, des Pheniciens & autres peuples voisins des Juifs. On croit que c'étoit

Belus, à qui *Ninus*, son fils, avoit fait rendre les honneurs divins, & qui reçut d'autres noms, tels que celui de *Baalath*, *Baalatheer*, *Belphégor*, *Belzebut*, *Baalzephon*, suivant les différens lieux où il étoit adoré. Quelques Rois même d'Israel, lui éleverent des temples.

BAARAS, s. m. Plante à laquelle on attribue des propriétés merveilleuses, telles que d'étinceller pendant la nuit; de fuir sous terre, lorsqu'on la veut prendre; d'être mortelle, pour ceux qui la touchent sans précaution, &c. Elle se trouve, dit on, en Judée, dans la vallée de Macheron.

BABAU, s. m. Nom d'un prétendu fantôme, dont on effraye les enfans dans nos Provinces méridionales. *Babet* est un petit nom de fille, pour Elisabeth, & le nom d'une danse figurée.

BABEL, s. m. Nom de la fameuse Tour qui fut élevée par *Nemrod*, fils de *Chus*, dans la plaine de Chenar en Mésopotamie. Sa vûe étoit de se mettre à couvert d'un second déluge; mais les ouvriers cessant tout d'un coup de s'entendre & parlant différens langages, l'ouvrage fut abandonné, & cette confusion devint la source de la diversité des langues. On assure que les ruines de cette Tour se voyent encore à un quart de lieue de l'Euphrate, vers l'Orient.

BABOUCHE, s. f. Sorte de mule, ou pantoufle orientale, qui a un quartier de derriere, & dont l'usage nous est venu du Levant.

BABOUS ou BABOUINS, s. m. Espece de gros singes, qui se trouvent en grand nombre en Afrique & dans d'autres lieux.

BACCALAS, s. m. Nom de certaines piéces de bois d'un vaisseau, qui sont longues d'environ quatre pieds & demi.

BACCALAUREAT, s. m. Terme d'Université, qui signifie la qualité de Bachelier.

BACCHANALES, s. f. Fêtes qui se celébroient à l'honneur de Bacchus, avec toutes sortes d'excès & d'emportemens. Les femmes, qui en étoient les Prêtresses, se nommoient *Bacchantes*. Elles couroient pendant la nuit, échevelées & poussant d'horribles cris, les unes portant des flambeaux, d'autres un bâton entouré de feuilles de vignes, qui se nommoit *Thyrse*; d'autres des tymbales, des tambours, des clairons, vêtues de peaux de tigres, couronnées de pampre & de lierre, &c.

BACCHARIS, s. m. Herbe qui se nomme vulgairement *Gands de Notre-Dame*, & qui porte une fleur d'un rouge blanchâtre, dont l'odeur est agréable. Sa vertu astringente la rend bonne pour les fluxions.

BACCHAS, s. m. Nom de la lie qui se trouve au fond des tonneaux où l'on a mis reposer le suc, ou jus, de citron.

BACCIFERE, adj. lat. Epithete qu'on donne aux arbres & aux plantes qui portent des Baies, comme au Chevre-feuille, au Lys des vallées, à la Brioine, à l'Asperge, &c.

BACHA, s. m. Titre de dignité, en Turquie, qui se donne aux Gouverneurs des provinces & à d'autres grands Officiers, avec le privilége de porter un certain nombre de queues de cheval. *Bacha à trois queues*. Le Bacha de la mer, est le Chef des troupes maritimes ou l'Amiral de Turquie. Les Turcs disent *Pacha*.

BACHE, ou BANNE, s. f. Nom d'une grande couverture de grosse toile, que les Voituriers mettent par-dessus leurs Charettes, pour la conservation de ce qu'ils transportent *Bacher* ou *Débacher* une Charette, c'est mettre, ou ôter, la *Bache*.

BACHELIER, s. m. Ce mot est ancien dans notre langue. Il signifioit autrefois un jeune homme à marier, comme une jeune fille se nommoit *Bachelette*. On le donnoit aussi aux jeunes Gentilshommes, qui n'étant point en état de lever une compagnie de Gens-d'armes, servoient sous la banniere d'autrui, & tenoient rang entre le Chevalier & l'Ecuyer. Leur Terre, s'ils en avoient, portoit le nom de *Bachele*. A présent le titre de Bachelier est relegué en Sorbonne, & à l'Université. C'est le degré qui suit celui de *Maître ès Arts*, & d'où

l'on passe à celui de *Licentié*.

BACHOTEUR, s. m. Batelier qui conduit un petit bateau, qu'on nomme Bachot. Le Bachotage signifie cette profession.

BACHOUE, s. f. Nom d'un vaisseau de bois, qui est large par le haut, & qui s'étrecit vers le fond.

BACINET, s. m. Ancienne armure Françoise, qu'on croit avoir été un chapeau de fer assez leger. On nommoit *Bacinets*, les Soldats qui la portoient.

BACLER, v. act. Terme de Bateliers. Bacler un Bateau, c'est le placer dans un lieu commode, pour la charge & la décharge des marchandises, & l'y fixer avec des cables & des anneaux de fer. Baclage se dit de cet arrangement, & du droit qui se paie pour cela. De-là vient Bacler pour lier, dans l'usage vulgaire.

BACUL, s. m. Large croupiere des bêtes de voiture, qui leur *bat* sur les cuisses; & de-là vient apparemment ce nom.

BADELAIRE, s. m. Terme de Blason. C'est un vieux mot, qui signifie une épée large & recourbée, en forme de sabre.

BADIGEON, s. m. Terme d'Art. C'est un mêlange de plâtre & de recoupes de pierre détrempées, qui sert aux Sculpteurs & aux Maçons.

BADUCKE, s. m. Nom d'une plante, dont le suc, mêlé avec de la graisse de sanglier, est vanté pour la goutte. On prétend que le fruit, pris dans du lait, cause l'impuissance.

BAFFETAS, s. m. Grosses toiles de coton blanc, qui viennent des Indes, & dont les meilleures sont celles de Surate.

BAGACE, s. f. Nom qu'on donne, dans les Antilles, au marc des cannes de sucre, qui ont été brisées dans le moulin, & dont on a tiré le sucre. On en fait des flambeaux, pour éclairer la nuit.

BAGNO, s. m. Mot Italien, qui est en usage dans la plûpart des pays de l'Europe, pour signifier *Bain*, c'est-à-dire, les maisons des *Baigneurs* particuliers, où l'on va pour les propretés du corps.

BAGNOLETTE, s. f. Sorte de coëffe à l'usage des femmes. Celles d'hyver sont de velours, de peluches, de chenilles, & de satin sans envers, avec une dentelle de soie noire autour. Celles d'été sont ordinairement de gaze blanche, unie ou mouchetée, avec une dentelle de fil, ou blonde de soie.

BAGUENAUDIER, s. m. Arbre dont le fruit, nommé *Baguenaude*, n'est qu'une gousse qui se remplit de vent. On attribue, à ses feuilles, les mêmes vertus qu'au sené. Du fruit de cet arbre vient le mot de *Baguenauder*, qui signifie s'occuper de choses vaines & frivoles.

BAGUETTE, s. f. Nom des grandes tulipes de Flandres, qui leur vient de leur force & de leur hauteur. La plûpart sont d'abord d'une seule couleur; mais elles changent quelquefois, & les Curieux y gagnent les plus belles fleurs du monde.

BAHAR, s. m. Nom d'un poids oriental, que les Portugais appellent Barre, par corruption, comme nous le faisons après eux, surtout dans nos Comptoirs d'Afrique.

BAHEL SCHULLI, s. m. Arbrisseau épineux des Indes, dont la racine, en décoction, est un excellent diuretique. On en distingue deux sortes; l'une qui croît dans les lieux aqueux, & l'autre dans les sables. C'est la premiere dont on vante la vertu.

BAHUT, s. m. Espece de coffre arrondi par le couvercle. De-là vient qu'on dit, d'une pierre un peu arrondie par le dessus, qu'elle est taillée *en bahut*.

BAI, adj. Couleur particuliere du poil d'un cheval. Le bai est un rouge tirant sur la couleur de châtaigne, qui ne différe point de l'alezan, par le fond; mais la différence entre un cheval bai & un cheval alezan, c'est que le premier a le crin noir, & l'autre roux ou blanc. On distingue le bai brun & le bai clair, suivant que la couleur est plus ou moins chargée.

BAIANISME, s. m. Doctrine de Michel Baius, Théologien Flamand du seiziéme siécle, & nom d'une Secte qu'elle a formée. Elle regarde particuliérement la grace & la liberté. Pie V. & Grégoire XIII. l'ont condamnée par leurs Bulles.

BAIE, s. f. Enfoncement des eaux de la mer dans un certain espace de terre. Les petites Baies se nomment des *Anses* ou des *Criques.*

BAIE, s. f. Sorte d'étoffe de laine qui se fabrique en Angleterre, & dont les Anglois font un grand commerce. On appelle *Baies*, en termes de Drogues, les gousses & les fruits de divers arbres.

BAIGU ou BEGU, adj. Terme de Manége, qui signifie un cheval dont les dents marquent jusqu'à sa vieillesse, au lieu que les autres chevaux cessent de marquer à sept ou huit ans; ce qui fait qu'on se trompe facilement sur son âge : mais, en vieillissant, ses dents deviennent longues, jaunes & décharnées.

BAIL, s. m. Vieux substantif du verbe *bailler.* Il signifie *don*, & s'est conservé dans notre langue, pour signifier un contract par lequel on donne quelque chose en rente ou en loyer. Il y a diverses sortes de Baux. Le *Bail judiciaire* est celui qui se fait par l'autorité de la Justice, dans quelque Tribunal. Le *Bail amphitéotique* est un bail au-delà des bornes établies, qui sont trois, six, ou neuf ans. Il peut être poussé jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf ans. En termes de Palais, celui qui donne *à bail*, s'appelle le *Bailleur.*

BAILE, s. m. Titre qu'on donne aux Ambassadeurs de Venise, qui résident à la Porte Ottomane. On prétend qu'il vient de *Bajulare*, qui signifioit, dans la basse latinité, *Exercer un Office.*

BAILLE, s. f. Espece d'écuelles, ou de petites cuves, dont les Matelots se servent, en mer, pour leur breuvage ou leurs alimens.

BAILLEMENT, s. m. Nom qu'on donne, en Poësie françoise, à la rencontre vicieuse de deux voïelles, qui est bannie par les régles. On la nomme aussi *Hiatus*, mot emprunté du latin, qui signifie à peu près la même chose.

BAILLI, s. m. Chef d'un Bailliage, Siége royal de Justice. On nommoit autrefois *Bailli du Palais*, le Gouverneur ou le Concierge du Palais de nos Rois. Il avoit une jurisdiction civile & criminelle dans l'enceinte du Palais. Ce titre avoit passé en Angleterre, avec Guillaume le Conquérant; mais s'y étant annéanti par degrés, il n'est resté qu'à certains bas-Officiers de la Justice, qui ne valent pas mieux que nos Archers; à l'exception néanmoins de Westminster, où le Chef de la Justice se nomme encore *High Bailif*, ou *grand Bailli.* Il est en usage aussi dans toutes les parties de l'Ecosse.

BAILLONNE', adj. Terme de Blason, qui est l'adjectif de *Baillon.* Il se dit de tout animal qui est représenté avec un bâton entre les dents.

BAILLOQUE, s. f. Plumes d'Autruche, qui sont naturellement mêlées de brun obscur & de blanc.

BAIN, s. m. Outre sa signification, ce mot a plusieurs sens dans les Arts. Les Chymistes appellent *Bain*, différentes manieres de faire leurs distillations & leurs décoctions. Le *Bain Marie* consiste à mettre le vaisseau sur l'eau chaude; le Bain de sable ou de limailles, à le mettre sur du sable ou des limailles de fer; le Bain de cendres, sur de la cendre : bien entendu qu'il y a du feu dessous. En termes de Monnoie, l'argent, ou l'or *en bain*, est celui qui est entiérement fondu. Les Maçons disent qu'une cour est *pavée à bain de mortier*, pour signifier qu'il y a du mortier en abondance.

L'Ordre du *Bain* ou de *Bath*, qui signifie la même chose en Anglois, est un Ordre d'Angleterre, institué par Richard II, & renouvellé après quelque décadence, par le Roi d'aujourd'hui. L'ancienne marque est un écu de soie bleu-céleste en broderie, chargé de trois couronnes, avec ces mots : *Trois en un.* Les Chevaliers portent aujourd'hui le cordon bleu de gauche à droite : ils sont au nom-

bre de trente-six. Le nom de l'Ordre vient de l'usage qui étoit établi de se baigner avant que de recevoir les éperons d'or. Les Bains des anciens Romains se nommoient *Thermes*. Ils étoient accompagnés d'étuves séches, pour faire suer. Les orientaux ont de très beaux édifices pour les Bains.

BAJOIRE, s. f. Ancienne monnoie, dont le nom corrompu de Baisoire, venoit de l'empreinte de deux têtes, dont les joues, jointes l'une à l'autre, sembloient se baiser.

BAIOQUE, s. f. Petite monnoie d'Italie. Le Jule Romain contient dix Baïoques.

BAJOUE, s. f. On donne ce nom à la partie charnue qui tient lieu de joue dans les têtes des animaux.

BAIRAM, s. m. Fête que les Turcs célébrent à la fin de leur Ramadam ou de leur Jeûne. Elle dure trois jours, avec de grands témoignages de joie.

BAISE-MAIN, s. m. Nom qu'on donne encore à l'audience que le grand Seigneur accorde aux Ambassadeurs, parce qu'autrefois ils baisoient effectivement sa main. Mais, depuis que sous ce prétexte, un Croate eut tué Amurat, cet usage fut réduit à baiser le bout d'une longue manche de la veste, que ces Monarques portoient exprès; & par degrés, à ne leur faire la révérence que de loin; & de-là vient même que les Tchaoux tiennent l'Ambassadeur par le bras.

BAL, s. m. Danse, entre plusieurs personnes assemblées dans cette vûe. Ce mot vient d'un verbe Italien, qui signifie danser. On dit *Bal masqué*, *Bal paré*.

BALAI, s. m. En termes de Venerie, la queue des chiens se nomme *Balai*; comme celle des oiseaux, en termes de Fauconnerie. On appelle *Rubis balais*, un rubis dont la couleur est naturellement rougeâtre.

BALAIER, v. act., se dit, dans le figuré, pour vuider un lieu, en chassant ceux qui l'occupent. *Balaier la tranchée*, c'est chasser ceux qui la défendent.

BALANCE, s. f. Nom d'un des douze signes du Zodiaque, où le soleil entre, vers le 21 de Septembre, à l'Equinoxe d'Automne. Cette constellation est composée de quatorze étoiles de différentes grandeurs. Outre la signification ordinaire de *Balance*, pour toute machine qui sert à faire connoître la différence du poids dans les corps, on employe ce mot dans quelques autres sens. Ainsi la *Balance de l'air* est la pesanteur par laquelle l'air presse dans les endroits où il trouve le moins de résistance, jusqu'à ce qu'il parvienne de tous côtés à l'équilibre. La *Balance politique* entre les Etats, consiste dans des alliances capables de fortifier les uns & d'affoiblir les autres, pour établir une sorte d'équilibre dans les forces. La *Balance du commerce* est une proportion établie entre deux nations, dans la valeur & la quantité des marchandises qu'elles se communiquent mutuellement, & dans la valeur des monnoies. On appelle *Balancier*, dans les machines, une verge ou une roue qui en regle, ou qui en modere, le mouvement. Le *Balancier* de la Monnoie, est une machine particuliere à laquelle les coins, ou les quarrés à monnoyer, sont attachés, & qui sert, par divers mouvemens, à marquer d'un seul coup les empreintes des deux faces. La *Balancine* est une machine de mer, qui sert à tenir la vergue en balance, haute ou basse, suivant le besoin. *Balant* est un autre terme de mer, pour signifier une manœuvre qui n'est point employée. Le *Balancé* est un pas de danse, composé de deux demi coupés, l'un en avant & l'autre en arriere.

BALANCONS, s. m. Pieces d'une sorte de bois de sapin, debité en petit, dont on fait un grand commerce en Languedoc.

BALAOU, s. m. Poisson fort commun à la Martinique, qui se prend à la lueur des flambeaux. Il est de la grandeur d'une sardine, & d'excellent goût.

BALASSOR, s. m. Nom d'une étoffe d'écorce d'arbre, qui vient des Indes orientales.

BALAST, f. m. C'eſt ce qu'on nomme autrement *Leſt* ou *Quintilla-ge*, dans un vaiſſeau. Ce mot ſignifie tout ce qu'on met à fond de cale, pour donner, aux vaiſſeaux, un poids qui les contienne dans leur aſſiete. C'eſt ordinairement du ſable, des cailloux, du charbon, &c.

BALASTRI, ſ. m. Nom qu'on donne, dans les Echelles du Levant, à de beaux draps d'or qu'on y porte de Veniſe, où ils ſe fabriquent.

BALATAS, ſ. m. Grand arbre d'Amérique, propre à la charpente, mais qui étant ſec & de gros grain, s'équarrit plus facilement qu'il ne ſe ſcie. Il s'en trouve qui ont juſqu'à cinq pieds d'équarriſſage & plus de quarante pieds de tige.

BALAUSTES, ſ. f. Nom des fleurs du grenadier ſauvage. On leur attribue une vertu aſtringente qui les rend bonnes pour toutes ſortes de flux.

BALAZE'ES, ſ. f. Toiles blanches de coton, qui ſe fabriquent à Surate, & qui ſe nomment auſſi *Sauvageguzées de Surate*.

BALBUTIER, v. act. Ce mot eſt latin dans ſon origine. Il ſignifie Prononcer peu diſtinctement, ſans fermeté, & ſans netteté dans l'articulation, comme les Begues.

BALCON, ſ. m. Petit eſpace qui s'avance hors des fenêtres d'un bâtiment, pour faciliter la vûe au dehors, & qui eſt ordinairement environné d'une grille de fer. En mer, les Balcons ſont des galeries, couvertes ou découvertes, qui regnent aux côtés & au derriere de certains vaiſſeaux.

BALD. Mot tiré du latin, qui ſignifie *chauve*, & qui ne s'emploie jamais ſeul en françois, mais, qui ſe trouvant joint à quantité d'anciens noms propres, fait juger que, ſuivant ſa ſignification, ceux dans le nom deſquels cette jonction ſe trouve, étoient chauves. Les exemples ſont en grand nombre. *Ethelbald*, *Winbald*, *Eadbald*, *Theobald*, *Baudouin* ou *Balduin*, &c.

BALDAQUIN, ſ. m. Ornement, de bois, de métal, ou de carton, en forme de dais. Il ſert ordinairement à couronner un lit, ou quelque lieu de parade. Ce nom vient de l'Italien & ſignifie *Dais*. Nos Architectes le donnent auſſi à une eſpece de Dais ſoutenu ſur des colomnes au-deſſus d'un autel.

BALEINE, ſ. f. lat. Poiſſon marin d'une grandeur monſtrueuſe, dont l'huile & les côtes ſont utiles à quantité d'uſages, & d'un fort grand commerce. On en tire auſſi ce qu'on nomme *Sperma Ceti*, ou ſemence de Baleine, qui n'eſt que le cerveau de cet animal, qu'on puiſe effectivement dans ſon crane. *Baleine* eſt auſſi le nom d'une des quinze conſtellations du Sud.

BALEVRE, ſ. f. Partie excédente d'une pierre, qui s'avance plus qu'une autre dans un mur.

BALI, ſ. m. Nom d'une Langue ſçavante de l'Orient, dans laquelle ſont écrits les principaux Livres de la Religion des Bramines, & qui n'eſt entendue que d'un petit nombre de Pêtres. On fait venir ce nom d'un mot Chaldéen, qui ſignifie vieux, ou ce qui a vieilli.

BALIN, ſ. m. Nom d'une grande piece de toile, au-deſſus de laquelle on vanne & l'on crible le grain, pour le recevoir dans ſa chute. On nomme *Balline* une groſſe eſpece d'étoffe de laine, qui ſert à faire des emballages.

BALISE, ſ. f. Marques, telles que des tonneaux vuides ou des mâts, qu'on attache près des rochers ou des bancs de ſable, pour en faire connoître le danger aux Navigateurs.

BALISTE, ſ. f. Nom d'une ancienne machine de guerre, qui ſervoit à lancer de groſſes pierres, & qu'on employoit à l'attaque des villes.

BALIVEAU, ſ. m. Arbre d'un certain âge, que l'ordonnance oblige de laiſſer ſur ſouche, dans les coupes de bois. Il doit reſter dans chaque arpent de taillis, ſeize baliveaux de l'âge du bois. Le *Balivage* eſt l'action de marquer les baliveaux qui doivent être conſervés.

BALLADE, s. f. Espece de chanson, en stances de la même mesure, qui contient ordinairement quelque récit historique, & dont l'usage est propre à l'Espagne. On appelle *Ballet*, d'après les Italiens, une suite d'airs de plusieurs mouvemens, dont les danses représentent quelque sujet; & par extension, de petits Poëmes lyriques, accompagnés de danses, dont le sujet est pris ordinairement dans la Fable.

BALLE, s. f. Enveloppe de l'avoine, qui se nomme, dans quelques Provinces, *Borde* & *Barroule*. C'est la capsule où l'avoine est renfermée. Il se dit aussi de la premiere écorce des autres grains. L'orge mondé n'a plus de *balle*.

BALLES A FEU, s. m. Invention de guerre, composée de grosse toile remplie de poudre, & d'autres matieres capables de mettre le feu aux travaux de l'Ennemi. On en fait aussi, pour éclairer pendant la nuit, qui se nomment *Balles luisantes*. Les Ballons, en termes d'artillerie, sont des especes de Bombes, dont on distingue différentes sortes: Ballons à cailloux, Ballons à grenades, Ballons à bombes, &c.

BALNEABLE, adj. lat. Epithete qu'on donne aux eaux qui sont propres pour les bains.

BALOCHES, s. m. Nom qu'on donne, dans plusieurs Ordres Religieux, à ceux qui ne rendant aucun service, tel que de prêcher, de confesser, &c., sont regardés comme des bouches inutiles.

BALOIRE, s. f. Terme de Marine. Les baloires sont de grandes piéces de bois qui donnent sa forme à un vaisseau.

BALON, s. m. Petit bâtiment de mer, dans le Royaume de Siam. Il est composé du tronc d'un seul arbre, mais fort long, bien orné de sculpture, & conduit par un grand nombre de Rameurs. *Balon*, est aussi une mesure pour le fer, qui contient seize tables de fer. Chaque table est d'un pied & demi, large de trois quarts de pied, & épaisse d'un grain d'orge. Le *Baloné* est un pas de danse.

BALOTADE, s. f. En langage de Manége, c'est le saut qu'on fait faire aux chevaux entre deux piliers, en jettant les quatre pieds en l'air & montrant les fers de derriere, sans ruade. *Balote* est une petite bale, qui sert à tirer au sort, dans les Elections qu'on remet comme au hazard. On appelle aussi *Balotes* des vaisseaux de bois dans lesquels on porte la vendange.

BALOURD, s. & adj. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie ignorant, stupide. C'est le caractere d'Arlequin, au Théâtre Italien. De-là Balourdise, pour signifier faute grossiere & stupidité.

BALSAMINE, s. f. Plante dont on distingue plusieurs especes. L'une, qui s'appelle aussi *Bec de grue*, parce qu'elle jette des petits boutons qui représentent la tête de cet animal avec le bec, est renommée, par les vertus de sa racine, pour les plaies & les fistules intérieures.

BALSAMIQUE, adj. Ce qui est doux, sain, rafraîchissant, d'une odeur agréable, & qui a les qualités du Baume dont ce mot est formé.

BALSE, s. f. Espece de Radeau composé de troncs d'arbres, ou de mats liés ensemble, dont les Indiens se servent sur la Côte du Pérou.

BALUSTRE, s. m. Petites colomnes à hauteur d'appui, jointes par leur sommet, pour enfermer quelque espace. L'usage en est commun pour le sanctuaire des Eglises, pour les alcoves, &c. La Balustrade est une ou plusieurs rangées de ces colomnes.

BALUX, s. m. Nom qu'on donne au sable des rivieres dans lequel il se trouve de l'or mêlé.

BALZANE, s. f. On donne ce nom aux taches blanches que les chevaux noirs, ou bais, ont quelquefois aux pieds. Le cheval se nomme Balzan.

BAMBIAYA, s. m. Oiseau de l'Isle de Cuba, qui s'élevant peu dans l'air, est pris fort aisément. Sa chair a le goût du Faisan.

BAMBIN, s. m. Mot emprunté de l'Italien, qui se dit pour en-

fant, dans l'âge de l'innocence.

BAMBOCHADE, f. f. Nom qu'on donne à certains tableaux, qui représentent des sujets grotesques & champêtres. On les appelle ainsi de leur Auteur, Peintre Flamand, que la singularité de sa taille fit nommer Bambocio, ou Bamboche, par les Italiens. Son véritable nom étoit Pierre de Laer.

BAMBOU, s. m. Espece de canne des Indes, qui croît en plusieurs tiges sur une même souche, & qui est assez grosse & assez forte pour servir à quantité d'usages au lieu de bois. On appelle *Bamboches* de petites cannes de *Bambou* pleines de nœuds.

BAN, s. m. Proclamation solemnelle, ou publication d'une chose. Delà *Bannir*, & de-là aussi l'ancienne convocation de la Noblesse, qui se nommoit *Ban* & *Arriere-Ban*. *Banal* se dit de ce qui est public, commun à tout le monde. Toutes les différentes acceptions de ce mot, & ses dérivations, reviennent à cette idée. Un Crieur public s'appelloit autrefois *Bannier*. *Bannir*, au Parlement de Toulouse, signifie *Saisir*.

BANAL, adj., formé de Ban, qui se dit pour commun, vulgaire, public. En termes de Coutume, *Banal* signifie ce qui est dans l'étendue d'un lieu où les Vassaux doivent payer au Seigneur quelque droit, & ce qui leur est commun à cette condition, tel qu'un Moulin, un Pressoir, &c. Ce droit du Seigneur s'appelle droit de Banalité. Le district de la Banalité est nommée *Banlieue*.

BANANE, s. f. Fruit d'une grande & grosse plante, qui se nomme *Bananier*, & qui est fort commune aux Indes. Les bananes sont de la grosseur d'un œuf, & viennent en grappes. On vante beaucoup la beauté & la délicatesse de ce fruit.

BANC, s. m. Outre sa signification commune, ce mot en a plusieurs autres dans les arts. Le Banc à dégrossir des Tireurs d'or est une espece de petite argue, qu'on fait tourner, pour réduire les lingots à la grosseur d'un petit fer de lacet. Leur Banc à tirer est la machine dont ils se servent pour tirer le fil d'or à travers une petite filiere, nommée *Bregaton*, &c. Un banc de sable est un amas de sable qui s'éleve dans la mer, vers la surface de l'eau. On appelle le *Grand Banc*, un Banc, ou une Montagne de sable, d'environ cent cinquante lieues de long, & cinquante de large, qui n'a, au-dessus d'elle, dans sa plus grande hauteur, qu'environ vingt brasses d'eau, & où l'on fait la pêche de la Morüe, à vingt-cinq lieues de l'Isle de Terre neuve, que les Anglois, qui la possédent aujourd'hui, nomment *Nevvfound-land*.

BANDEGE, s. m. Nom d'une espece de petite table, à petits rebords & sans pieds, sur laquelle on met, ou l'on sert, des tasses de caffé, de chocolat, &c, & qu'on appelle vulgairement *Cabaret*, ou *Plateau*.

BANDE, s. f. Outre ses significations communes, ce mot étoit le nom d'un ancien Ordre d'Espagne, qui ne subsiste plus, institué au quatorziéme siécle, par Alphonse XI, Roi de Castille. Il tiroit son nom d'une écharpe rouge, que les Chevaliers de la Bande portoient nouée sur le bras gauche. Il falloit avoir servi le Roi, pendant dix ans, pour être en droit d'aspirer à cet honneur. En termes de Blason, *Bande* est une piece qui traverse diagonalement le tiers de l'écu, de droite à gauche. *Bandé* se dit de tout l'écu, lorsqu'il est couvert de bandes, ou d'une piéce bandée.

BANDEAU, s. m. En termes d'Architecture, c'est l'architrave qui regne autour d'une ouverture en arc, telle qu'une porte ou une fenêtre. *Bandelette* est un autre ornement d'Architecture, qui se nomme aussi *Regle*, tel que la Moulure qui couronne l'Architecture dorique. *Banderolle* étoit une petit bande, ou un ruban, qu'on portoit autrefois aux Lances, & qui faisoit une espece de petite Enseigne. *Bandereau* est le nom du cordon dont un Trompette se sert pour se suspendre son instrument au cou. *Bandin* est un terme de Marine, qui signifie, dans les vaisseaux, un

un lieu d'une toise en saillie, où l'on s'appuie à l'extrêmité de la poupe.

BANDE DU NORD, BANDE DU SUD, s. f. Termes de Marine, qui signifient côté du Nord & côté du Sud, c'est-à-dire, les deux hemisphe-res qui sont entre la ligne équinoxiale & les deux pôles.

BANDIT, s. m. Nom emprunté de l'Italien, pour signifier des scélérats, *bannis* de leur pays, qui font métier de voler & de tuer sur les grands chemins. On donne le nom de *Bandouliers* aux mêmes voleurs, dans les provinces voisines de l'Espagne; & c'est de-là vraisemblablement que vient *Bandouliere*.

BANDURE, s. f. Plante, qui ressemble à la Gentiane, par sa semence & son fruit, mais plus remarquable par une espece de graine qu'elle produit sur sa feuille, & qui est à moitié remplie d'une liqueur assez agréable.

BANGE, s. f. On appelle Bange de Bourgogne une étoffe qui se fabrique dans cette Province, & dont il se fait un assez grand commerce à Lyon.

BANGNIER, s. m. Nom d'un camelot façonné, qui se fabriquoit autrefois à Amiens.

BANIANS ou BANIANES, s. m. Idolâtres des Indes orientales, qui croient la métempsycose, & qui ne tuent, par cette raison, aucun animal. Ils respectent particuliérement la vache. Quoiqu'ils reconnoissent un Dieu, ils adorent le diable, afin qu'il ne leur nuise point. Ils portent des cheveux courts, mais ils ne se rasent jamais la tête. Leurs principales cérémonies consistent en purifications; & leurs pratiques de religion, en jeûnes & en privations fort austeres. L'innocence de leur vie leur attire beaucoup de respect de la part des autres Indiens.

BANISTERE, s. f. Plante, qui tire son nom d'un célébre Botaniste, & dont la fleur, qui est en papillon, est remplacée par une semence unie, dont la membrane extérieure forme une feuille aîlée, à peu près comme la semence de l'Erable.

BANNE, s. f. Nom d'une grande Manne. On appelle Charbon *en banne* celui qu'on apporte par charroi. La *Bannette* est une espece de Panier, qui sert au transport des marchandises. La *Banse* est un autre grand Panier.

BANNERET, s. m. Ancien titre des Seigneurs qui avoient droit de lever banniere, pour composer une Compagnie militaire de leurs Vassaux. Ce titre, qui étoit d'abord personnel, & qui ne s'obtenoit que par la valeur, fut attaché aux Fiefs & devint ensuite héréditaire. Les Chevaliers Bannerets étoient de la haute noblesse & portoient des éperons dorés, au lieu que les Ecuyers Bannerets ne portoient que des éperons blancs. En termes de Blason, on appelle *vol Banneret* celui qui se met sur le cimier, & qui est fait en banniere, le dessus quarré, comme l'écu des anciens Chevaliers.

BANQUE, s. f. Mot tiré de l'Italien, & si simple dans son origine, qu'il ne signifioit que les bancs où s'asséioient ceux qui se chargeoient de faire des remises d'argent pour le public. On donne aujourd'hui le nom de *Banque* à tous les fonds pécuniaires qui augmentent par le commerce & par l'industrie, & particuliérement à certains établissemens de cette nature, dont le crédit est le mieux fondé, tels que la Banque de Venise, d'Amsterdam, de Lyon, &c. On nomme *Banque* les lieux mêmes où se traitent ces sortes d'affaires. Le nom de *Banquier* s'applique proprement aux Négocians qui font passer de l'argent d'un lieu à l'autre, par des lettres de change. Les *Banquiers en Cour de Rome*, sont ceux qui, par le moyen de l'argent qu'ils font passer dans cette Cour, emploient leurs Correspondans à sollicitet les Bulles, les Dispenses & les autres expéditions de la Datterie Romaine. *Banqueroute* est un mot qui vient de la même source, & qui signifie, en Italien, *Banque rompue*. On l'applique à la ruine d'un Négociant, qui cesse de satisfaire à ses engagemens pécuniaires. Les loix imposent la peine de

mort aux Banqueroutiers de mauvaise foi.

BANQUET, s. m. Ancien mot, qui signifie festin, ou repas, qui se fait dans une Fête. On dit encore, le *Banquet spirituel*, pour signifier l'*Eucharistie*. Le *Banquet* des sept Sages, est aussi une expression consacrée par l'usage.

BAPTISER *une Cloche, un Vaisseau*, v. act. C'est employer certaines cérémonies Ecclésiastiques pour les benir & les mettre sous la protection du Ciel. Le *Baptême de mer*, est un usage des Matelots, à l'égard de tous ceux qui passent, pour la premiere fois, le Tropique ou la Ligne. Il consiste à les arroser d'eau avec des circonstances burlesques, s'ils n'achetent point leur repos par quelques libéralités pécuniaires.

BAR ou BARD, s. m. Espece de civiere, qui sert aux ouvriers pour le transport de leurs matériaux. En termes de Blason, *Bar* est un Barbeau. S'il y en a deux, ils doivent être couchés & addossés.

BARAQUER, v. act. Terme militaire. Les Soldats se baraquent, lorsqu'au défaut des tentes, ou pour passer une partie de l'hyver en campagne, ils se font des baraques.

BARATERIE, s. f. Terme qui nous est commun avec les Anglois. Ils écrivent *Baratry*. C'est la malversation d'un Capitaine, ou d'un Patron de navire, dans ce qui a rapport à la qualité ou à la quantité des marchandises. *Barater* signifioit anciennement Tromper ; & *Barat*, tromperie.

BARBACANE, s. f. Ouverture qu'on laisse dans un mur, pour l'écoulement des eaux, & qui s'appelle aussi *Ventouse*. En termes de Fortifications, c'étoit autrefois un petit Fort qui étoit à l'entrée du pont d'une ville, & qui la commandoit. Aujourd'hui ce n'est plus que certaines ouvertures qu'on fait dans les murs d'une Forteresse, pour tirer à couvert.

BARBARESQUES, s. m. Habitans de la Barbarie, sur la Côte Septentrionale d'Afrique. On dit aussi *Barbaresque*, pour signifier ce qui tient des usages & du génie des Peuples Barbares, c'est-à-dire grossiers, sans lumieres, sans aucune regle de bienséance & de goût.

BARBARICAIRE, s. m. Nom qu'on donne aux Peintres en Tapisseries, qui emploient des soies de différentes couleurs dans les représentations d'hommes & d'animaux.

BARBE, s. m. lat. Nom qu'on donne aux chevaux qui viennent de Barbarie. Ils sont célébres par leur vîtesse, & par la vigueur qu'ils conservent jusqu'à l'extrêmité. Leur taille est menue & leurs jambes déchargées. On appelle *Echappés de Barbe*, les poulains qui naissent d'un Etalon *Barbe*. Les Afriquains conservent la généalogie de ces chevaux avec autant de soin que celle des familles nobles. Un beau *Barbe* se vend quelquefois, parmi eux, jusqu'à mille ducats.

Le mot de *Barbe* a d'ailleurs quantité d'usages. Les *barbes* des poissons plats, sont leurs nageoires. La *barbe* d'un cheval, est le dessous de sa mâchoire inférieure. La *barbe* d'un coq, est la chair rouge qui est au-dessous du bec. La *barbe* d'une Cométe, ce sont les rayons qu'elle lance devant elle. En termes de Monnoie, on appelle *barbes* les filets qui restent aux pieces avant qu'elles aient été polies. En termes de Mer, les *barbes* d'un vaisseau, sont certaines parties du bordage de l'avant. La *sainte Barbe* est la chambre des poudres, parce que les Canoniers ont choisi cette Sainte pour leur Patronne. En termes d'Artillerie, *Tirer en barbe*, c'est tirer le canon par-dessus la hauteur du parapet, sans le pointer par les embrasures. Dans le Blason, *Barbé* se dit de quelques animaux à barbe, lorsqu'elle est d'un autre émail ; *Barbue* d'une Cométe, lorsque sa barbe est du même émail, & *barbée* lorsque l'émail est différent. On appelle *Barbe-bouc* une Plante, qui a le même nom en latin, parce que de la cime de ses boutons, qui s'épanouissent en fleurs jaunes, on voit pendre une sorte de barbe : cette plante est une espece de Pissenlis. Les fléches qui ont des pointes ou des barbes

dans leur armure, s'appellent *barbelées.*

BARBEAU, f. m. Poiſſon de riviere, qu'on appelle auſſi *Bar*, & qui porte ce dernier nom dans le Blaſon. On prétend que ſes œufs ſont venimeux. Sa chair eſt blanche & mollaſſe.

BARBETTE, f. f. Terme de Fortification. Il ſignifie une eſpece de Platte-forme, ou de petite élévation de terre, qui ſe fait ordinairement dans les angles d'un baſtion, pour y placer du canon, qui tire par-deſſus le Parapet. Ainſi, il a quelque rapport au Cavalier. Tirer le canon à barbette, c'eſt le tirer à découvert, ſans épaulement de terre pour ſe cacher.

BARBEYER, v. act. Terme de Marine. Le vent *barbeye*, lorſqu'il ne fait que raſer la voile, ſans la remplir.

BARBONNE, f. f. Nom d'un Poiſſon de mer, qui reſſemble à la Perche, & qui en a le goût.

BARBOTINE, f. f. Poudre compoſée de graine d'Abſinthe & d'autres ingrédiens amers, qu'on fait prendre aux enfans, pour les guérir des vers, ou les en préſerver.

BARBOTTE, f. f. Poiſſon d'eau douce, qui a le bec & la queue pointue. Il eſt excellent dans la riviere de Lys en Artois.

BARBUE, f. f. Poiſſon de mer fort eſtimé, qui eſt large & plat, aſſez ſemblable au Turbot, mais ſans aiguillon.

BARCALAN, f. m. Titre du premier Miniſtre de la Cour de Siam.

BARCE, f. m. Eſpece de petits canons, autrefois plus en uſage, ſur mer, qu'ils ne ſont aujourd'hui. Ils ſont plus courts, plus renfoncés de métal, & de plus grand calibre que les Fauconneaux.

BARDANE, f. f. Plante, nommée autrement *Glouteron*, dont la graine s'attache fortement aux habits. On en diſtingue deux ſortes, la grande & la petite. La premiere eſt vulneraire. On attribue, aux feuilles de l'autre, de grandes vertus pour les cancers & les hémorroïdes.

BARDE', adj. Ancien mot qui n'eſt plus en uſage que dans le Blaſon & parmi les Rôtiſſeurs. *Barde* ſignifioit l'armure d'un cheval, avant l'invention des armes à feu. Auſſi *Bardé* ſe dit-il, dans le Blaſon, d'un cheval caparaçonné; &, pour le rôti, d'une piéce de volaille ou de gibier enveloppée de lard, au lieu d'être piquée. Ce lard ſe nomme *barde.*

BARDEAU, f. m. Piéces de bois taillées en forme de tuiles ou d'ardoiſes, qui ſervent, dans pluſieurs pays, à couvrir les maiſons.

BARDES, f. m. Anciens Poëtes des Gaulois & des Bretons, qui mettoient en vers, & récitoient, les grandes actions de leurs Princes & de leurs Héros. Dans les montagnes d'Ecoſſe, les Chefs des *Clans* entretiennent encore, ſous ce nom, des gens lettrés, pour conſerver la généalogie&les événemens mémorables de leurs familles.

BARDEUR, f. m. Ouvrier qu'on emploie dans les atteliers de Maçonnerie, ſurtout pour les Bâtimens de pierre de taille. Ce nom vient de *Bard*, eſpece de civiere à bras, dont ils ſe ſervent pour tranſporter les pierres.

BARDOT, f. m. Nom des petits mulets de travail, ou qui ſervent à porter le bagage.

BARET, f. m. Nom que les Voyageurs & les Naturaliſtes donnent au cri de l'Eléphant & du Rhinoceros.

BARETTE, f. f. Nom qu'on donne, par excellence, à la calotte rouge des Cardinaux. Il vient d'un mot latin, qui ſignifie toutes ſortes de coëffures d'hommes, & dont les Jéſuites conſervent mieux l'origine, en donnant, à la toque de leurs Novices, le nom de *Birette.* Le bonnet du grand Maître de Malte ſe nomme *Baretone.* Il eſt de velours noir.

BARETTE, f. f. Nom d'une piece d'Horlogerie, qu'on place dans dans un Barillet, près du crochet du reſſort, pour le maintenir contre la virole; ou qu'on attache aux platines, pour nettoyer les rou s.

BARFOUL, f. m. Etoffe dont on fait des pagnes aux Négres, ſur la Côte occidentale d'Afrique.

BARGE, s. f. Grande Barque armée, dont on se sert pour les descentes & pour d'autres usages. On appelle aussi *Barge*, dans quelques Provinces, une pile de foin entassé, qui se nomme *Meule* ou *Meulon* dans d'autres.

BARGE, s. f. Nom d'un poisson de mer, qui ne seroit pas différent du Carlet, s'il n'avoit le bec un peu moins long.

BARIGA DE MORE, s. m. Espece de soies des Indes orientales, qui viennent sur les vaisseaux de la Compagnie de Hollande.

BARIGEL, s. m. Titre du Chef ou du Capitaine des Sbirres, qui sont des Archers de Rome, établis pour la sûreté publique.

BARIL A FEU, s. m. Machine de guerre, qu'on remplit de grenades & de toutes sortes de matieres combustibles, pour la faire rouler, dans un siége, sur les travaux des Assiégeans. Sur les Galeres, on appelle *Barillard* l'Officier qui a soin du vin & de l'eau. En termes d'Art, on nomme *Barillet* un ressort, ou un tambour, qui sert à faire jouer une machine. Dans une montre, c'est la piéce qui contient le grand ressort.

BARLERIA, s. f. Plante, que les Anglois nomment *Snap - Dragon*, dont la fleur est composée d'une seule feuille. Le pistile se change en un fruit oblong & quadrangulaire, qui contient des semences rondes & plattes. Son nom lui vient de Barlepier, Botaniste de Paris.

BARNABITES, s. m. Religieux d'un Ordre institué à Milan, dans le seiziéme siécle, sous le titre de Clercs réguliers de saint Paul. Ils ont divers Colléges, où ils enseignent les Sciences, dans quelques Etats Catholiques. Le nom de *Barnabites* leur vient d'une Eglise dédiée à saint Barnabé, dans laquelle leurs Fondateurs s'assembloient.

BARNACLE, s. f. Oiseau de mer, dont la nature n'est point encore décidée. Il est fort commun dans les Isles occidentales d'Ecosse, où l'on prétend que, dans son origine, ce n'est qu'un petit coquillage, qui s'attache aux vieilles planches des navires, & qui prend la forme d'oiseau par degrés. Les uns le croyent chair, d'autres poisson. Quelques-uns le confondent avec la Macreuse, qui lui ressemble beaucoup.

BAROMETRE, s. m. gr. comp. Instrument mathématique, qui sert à faire connoître la pesanteur de l'air. C'est un tuyau de verre appliqué sur une planche, dans lequel est, d'un côté, une colomne de mercure, & de l'autre une colomne d'air. Ces deux poids étant en équilibre, pour peu qu'on retranche de l'un, ou qu'on y ajoute, l'autre monte ou descend; ainsi le Barometre est une espece de balance. Une expérience constante fait connoître que l'air est plus pesant, lorsqu'il est serein; & plus leger, lorsqu'il est nubileux & pluvieux, ou agité par de grands vents. Le Barometre, inventé par *Torricelli*, a été perfectionné par *Huygens*.

BARON, s. m. Ancien titre de la Noblesse, dont l'origine n'est pas bien éclaircie. Mais il est constant que dans la plûpart des pays de l'Europe, *Baron* signifioit un degré de noblesse au-dessus des simples Chevaliers Bannerets, & des Ecuyers: soit, comme le pensent quelques-uns, qu'il ait été long tems commun à toute la haute noblesse, c'est-à-dire, aux Ducs, Marquis, Comtes & Vicomtes; soit qu'il fût un degré à part, immédiatement au dessous des Vicomtes. Dans les premiers tems de notre Monarchie, on appelloit *hauts Barons* ceux qui possédoient les grands Fiefs, parmi lesquels on met en particulier *Couci*, *Craon*, *Sully* & *Beaujeu*. En Angleterre, les Barons sont de la Chambre-haute. Le titre de *Baronet* est le premier de la petite noblesse Angloise; & quoique cet Ordre n'ait été créé qu'en 1611, par Jacques I, on trouve, dans un Statut de Richard I, que *Baronet* & *Banneret* avoient la même signification. Le terme de *Baron* n'est pas moins ancien dans toutes les parties de l'Allemagne & du Nord; il paroît même que le terme de *Boyars* ou de *Boya-*

rons, chez les Moscovites, revient à la même chose.

BAROQUE, adj., formé de Barocco, terme de Logique, qui est le nom d'un Sillogisme de la seconde figure. Il se dit vulgairement, pour inégal, bizarre, irrégulier.

BAROSANEME, s. m. gr., qui signifie *Pese-vent*. C'est le nom d'une machine inventée pour connoître la pesanteur du vent.

BARQUE, s. f. Bâtiment de mer à mât & à voiles, dont les plus grands sont d'environ deux cens tonneaux. Il y a différentes sortes de barques. La *Barquerole* est un petit bâtiment sans mât, qui ne va jamais en haute mer. On appelle *Barque en fagots* tout le bois qui sert à la construction d'une Barque, & qu'on porte dans un vaisseau, pour s'en servir au besoin.

BARRAGE, s. m. Droit qui se paie à certaines barres, ou barrieres, pour la réparation des ponts & des chemins. Les *Barragers* sont ceux qui reçoivent ce droit. On nomme aussi *Barrage* une sorte de toile ouvrée, qui se fabrique en Basse-Normandie.

BARRE, s. f. Outre plusieurs significations communes, ce mot signifie, à l'entrée des rivieres, des bancs de sable qui la bouchent, ou certains flots dangereux pour la navigation, sur-tout dans le tems de la marée. *Barre*, en termes de Blason, se prend dans le même sens que *bande*. Les *barres*, dans la bouche d'un cheval, sont des parties extérieures qui forment une espece de gencives sans aucunes dents, & où se fait l'appui du mord. En termes de Palais, la *Barre* est le lieu qui fait la séparation des Juges & de l'Auditoire, parce qu'il y a ordinairement une barre de fer. De-là vient aussi le terme de *Barre du Chapitre*, pour signifier la Jurisdiction du Chapitre de Notre-Dame de Paris. L'os *barré*, en termes d'Anatomie, est celui qui s'ouvre dans les femmes lorsqu'elles accouchent. *Barrer*, en termes de Manége, est une opération qu'on fait aux chevaux, en leur coupant une veine, pour arrêter le cours de quelque humeur maligne. *Barre* est aussi le nom d'une mesure de longueur, ou d'une sorte d'aune d'Espagne & de Portugal.

BARRE'S, s. m. Nom qu'on donnoit autrefois aux Carmes, parce qu'ils portoient des manteaux divisés par quartiers blancs & noirs.

BARRICADES, s. f. Chaîne qu'on tend à Paris, dans les troubles publics, à l'entrée des principales rues. On donne le même nom à des arbres taillés à six faces, traversés de batons, ferrés au bout, qu'on met dans les passages, ou les bréches, pour retarder la cavalerie & l'infanterie.

BARRIERE, s. f. Terme de Traités. On nomme ainsi, depuis la paix d'Utrecht, quelques villes des Pays-bas Autrichiens, telles que Tournai, Ypres, &c.; où les Hollandois tiennent garnison, pour servir de boulevard contre les François.

BARROIR, s. m. Espece de tarriere, dont la méche est fort étroite.

BARROLEMENT, s. m., qui signifie, en termes de Pratique, un delai de Procédures.

BARROT, s. m. Terme de Mer. Les *barrots* sont des piéces de bois qui servent à soutenir les ponts d'un vaisseau. On dit, dans le même langage, qu'un vaisseau est *barroté*, pour signifier que le fond de calle est rempli jusqu'aux *barrots*.

BARSE, s. f. Grandes boëtes d'étaim, dans lesquelles on apporte le thé de la Chine.

BARTAVELLE, s. f. Nom d'une espece de grosse Perdrix rouge, dont on vante la délicatesse, & qui est commune dans le Dauphiné.

BAS, adj. L'usage de cet adjectif est fort étendu, dans ses jonctions avec quantité d'autres mots. Le *basbord* d'un navire, par opposition à *stribord*, est le côté gauche, en regardant de la poupe, ou de l'arriere. Un vaisseau de *bas-bord*, est celui qui n'a qu'un pont. Une chienne a mis *bas*, lorsqu'elle a fait ses petits. Un cerf a mis *bas*, lorsque son bois est tombé. Une place *basse*, en termes de guerre, est la casemate, ou le flanc retiré, qui

sert à la défense du fossé. La *basse-cour*, est la cour d'une maison de campagne, où sont les bestiaux & tout ce qui sert au ménage, &c.

BASAAL, s. m. Arbre des Indes, qui ne porte des fleurs & des fruits que pendant quinze ans, & dont les feuilles, en décoction, sont vantées pour les maux de gorge.

BASANE, s. f. Nom qu'on donne à la peau de mouton, lorsqu'étant bien préparée, elle peut servir, au lieu de peau de veau, à relier des livres.

BASARUQUE, s. m. Nom d'une petite monnoie d'étaim des Indes.

BASCULE, s. f. Toute machine dont le jeu consiste dans l'élévation d'un de ses bouts, lorsqu'on pese sur l'autre.

BASE, s. f. Ce mot, qui est emprunté du grec, signifie la partie d'une chose qui étant la plus basse, lui sert comme de fondement.

BAS-FOND, s. m. ou Pays Somme. Terme de Mer. C'est un fond où il y a peu d'eau, & où la crainte d'échouer oblige à prendre des Pilotes du Pays pour servir de guides.

BASILAIRE, adj. gr. On appelle glande *basilaire*, celle qui fait couler, dans le nez, la pituite du cerveau.

BASILE, s. m. Ordre de saint Basile. C'est le nom du plus ancien de tous les Ordres religieux, fondé au quatriéme siécle, par saint Basile le Grand, dans les déserts du Pont. Cet Ordre subsiste encore dans l'Orient. Il en passa quelques Colonies en Occident, vers le milieu de l'onziéme siécle.

BASILIC, s. m. Plante odoriférante, dont l'odeur approche de celle du citron. Il y a plusieurs sortes de Basilics; les uns à petites feuilles, d'autres à feuilles larges. On prétend que le Basilic pris intérieurement, est dangereux, quoiqu'il ait quelques vertus, telles que de dissiper les vents & de provoquer les urines. *Basilic* est aussi le nom d'un serpent, dont la forme, dit-on, approche de celle d'un coq, & qui cause la mort par son seul regard. Mais tout ce qu'on en raconte est si mal prouvé, qu'il paroît permis de douter même de son existence.

BASILIQUE, s. f. gr. Ancien nom grec des Maisons *royales* & des grandes Salles où les Rois rendoient la justice, & qui devint, dans l'Orient, celui des grandes Eglises Chrétiennes. Dans la Pharmacie, on nomme *Basilique* ou *Basilicum*, un onguent composé de poix, de résine, d'huile & de cire, qui sert à consolider les plaies. Dans l'Anatomie, on donne le nom de *Veine basilique* à celle qui naissant du rameau axillaire, va au milieu du pli du coude, d'où elle s'étend, par d'autres rameaux, jusqu'aux doigts de la main.

BASIN, s. m. Nom d'une bordure, ordinairement de bois uni, qui sert pour enquadrer les Estampes. Elle le tire de son Inventeur.

BASOCHE, s. f. Nom d'une Cour badine de justice, établie fort anciennement entre les Clercs du Parlement de Paris, pour juger les différends qui s'élevent entr'eux. On ne s'accorde point sur le tems de son origine, ni sur la signification de son nom; mais elle jouit de quelques priviléges, qui lui ont été accordés, pour entretenir l'émulation parmi les Clercs, & ses armes sont trois écritoirs d'or en champ d'azur. Elle jouoit autrefois des farces; ce qui lui fut défendu en 1540.

BAS-RELIEF, s. m. Sorte de gravure qui donne de la saillie aux figures, en les faisant sortir du fond, sans cesser d'y être attachées. Elle étoit fort exercée par les anciens. La différence des bas-reliefs consiste dans le plus ou moins de saillie. *Voyez* RELIEF.

BASSE, s. f. On donne, en général, le nom de *Basse* aux plus bas tons, ou à la partie la plus basse, de la Musique. C'est sur la Basse, que les autres parties sont composées comme sur leur fondement. On distingue la *basse-continue*, qui regne dans une piéce entiere; & dont l'usage, en France, n'a été introduit que vers 1680, par un Musicien, nommé *du Mont*; la *basse-concertante*, qui est

celle des petits chœurs ; & la *basse-pleine*, ou celle des grands chœurs. Des *Basses*, en termes de Marine, sont des endroits où il n'y a pas assez d'eau pour naviger, & qui sont remplis de bancs & de rochers.

BASSE-LISSE, s. f. Tapisserie de soie & de laine, relevée quelquefois d'or & d'argent. Ce n'est que la position du métier, qui fait la différence de la Basse-lisse & de la Haute-lisse. L'ouvrier se nomme *Basse-lissier*.

BASSETTE, s. f. Jeu de cartes, autrefois très commun, mais défendu aujourd'hui par les loix.

BASSILLE, s. f. Herbe, qui se nomme autrement *Crête-marine*. Elle croît dans les lieux pierreux & voisins de la mer. On la marine au vinaigre, pour la manger en salade.

BASSIN, s. m. Outre ses significations ordinaires, les Anatomistes emploient ce mot pour signifier différentes cavités du corps, telles que celle qui contient la vessie, la matrice, & les intestins. Les piéces d'eau, dans les jardins, & la partie d'un port de mer, où se tiennent les vaisseaux, se nomment aussi *bassins*. La *bassine*, en langage d'Apotiquaire, est un grand bassin qui sert à faire leurs décoctions.

BASSINET, s. m. Fleur jaune, qui est fort commune dans les prairies. On distingue le simple & le double.

BASSON, s. m. Instrument de musique à vent, avec une anche comme le hautbois. Il tire son nom de son usage, qui est de servir de basse dans les concerts.

BASTIDE, s. f. Nom Provençal des maisons de plaisance, qui sont en fort grand nombre autour de Marseille.

BASTILLE', adj. Terme de Blason, qui se dit des piéces qui ont des creneaux renversés vers la pointe de l'écu.

BASTINGUE, s. f. Nom qu'on donne, sur les vaisseaux de guerre, à des piéces d'étoffe ou de toile qu'on tend au long des bords, pendant un combat, pour cacher aux Ennemis ce qui se fait sur le pont.

BASTION, s. m. Dans les Fortifications modernes, c'est un gros amas de terre, revêtu de brique, ou de pierre, ou de terre, ou de gazon, qui s'avance d'un rempart, dont il fait partie, & qui a deux faces ou deux flancs. Il y a plusieurs sortes de bastions, tels que les pleins, les vuides, les plats, les coupés, &c.

BAT, s. m. Terme de Pêche, qui n'est d'usage que pour mesurer la grandeur d'un poisson. On dit qu'il a tant de pouces *entre œil & bat*, c'est-à-dire, entre la tête & la queue.

BATAILLE', adj. Terme de Blason, qui se dit d'une cloche dont le battant est d'un autre émail que la cloche même. On disoit autrefois *Batail* pour *Battant*.

BATARDE, s. f. Nom de la plus grande voile d'une galere. C'est aussi celui d'une sorte de canon qui est propre pour la platte campagne, & qui peut être chargé facilement à cartouche. On appelle *Bâtardiere* un plan d'arbres greffés, qu'on éleve en particulier dans les Pepinieres, pour les transplanter dans les jardins. Un *Bâtardeau* est un *terre plein*, revêtu de briques ou de pierres, pour contenir les eaux d'une riviere ou d'un étang.

BATI, s. m. On appelle le *bati* d'un habit, le gros fil qui a servi à joindre les parties ensemble, surtout l'étoffe & la doublure. Les Horlogers donnent le même nom au chassis d'une machine à fendre les roues.

BATISTE, s. f. Toile de lin, très fine & très claire. Les *Batistes hollandées* sont celles qui approchent de la qualité des toiles d'Hollande.

BATON, s. m. Outre ses significations communes, ce mot, en Architecture, signifie une moulure en saillie, ou un gros anneau, qui s'appelle aussi *Tore* & qui est un ornement de la base des colomnes. En termes de Blason, c'est le tiers d'une bande en brisure. En Géometrie, on appelle *Bâton de Jacob* un instrument composé de deux regles mobiles, avec des pinules à l'extrêmité, qui sert à prendre les hauteurs, ou les distances, par la méthode des angles.

Bâtonner, en termes de Chancellerie, signifie raier, biffer. Dans *Battonner*, qui signifie donner des coups de bâton, on prononce l'*s*.

BATONIER, s. m. C'est le nom qu'on donne aux Chef de la Communauté des Avocats. Il en est ordinairement le plus ancien, & ses fonctions sont annoblies par plusieurs priviléges.

BATTOLOGIE, s. f. Ce mot, qui est composé du grec, signifie l'ennuyeuse répétition de plusieurs discours vains & frivoles, qui ont peu de rapport au sujet.

BATRACHYTE, s. f. gr. Pierre, qui suivant la signification de son nom, se trouve dans les grenouilles, & qui a, dit-on, de grandes vertus contre toutes sortes de venins.

BATTANT-L'ŒIL, s. m. Coëffure négligée de femmes, dont les côtés avancent beaucoup sur le visage, sur-tout vers les temples & les yeux, que la moindre agitation de l'air lui fait battre.

BATTEMENT, s. m. Terme de Danse & de Musique. Dans le premier sens, les battemens sont des mouvemens en l'air, qui se font d'une jambe, tandis que le corps est posé sur l'autre. En Musique, c'est une sorte de consonnance, formée de la réunion de deux vibrations, qui se rejoignent après avoir été séparées.

BATTITURE, s. f. Ecaille des métaux, qui se sépare de la Masse, lorsqu'elle est fortement battue à coups de marteau.

BATTUE, s. f. Terme de Chasse. Faire une battue, c'est battre les buissons, ou les taillis d'un bois, pour en faire sortir les lapins & d'autre gibier. De l'argent battu, ou simplement du battu, ce sont des lames, c'est-à dire, du fil d'argent écrasé & applati entre deux roues d'acier.

BATTURE, s. f. Espece de dorure, dont l'assiéte se fait avec du miel détrempé dans de l'eau de colle & du vinaigre. Elle tient lieu de ce qu'on appelle *Or-couleur*, dans les Peintures à l'huile. On l'appelle autrement dorure à miel, & quelquefois colle à miel.

BAU, s. m. Nom de diverses piéces de bois, qui soutiennent les ponts d'un vaisseau, & qui affermissent la charpente. Le dernier *bau*, du côté de l'avant, s'appelle *Bau de lef*; & le dernier de l'arriere, *Bau de dalle*.

BAVAROISE, s. f. Nom qu'on donne à une liqueur chaude, composée de thé & de syrop de capillaire. On en fait à l'eau & au lait.

BAUBIS ou BOBIS, s. m. Chiens de race Angloise, qui se plaisent naturellement à la chasse des bêtes puantes. C'est une espece de Barbets.

BAUD, s. m. Nom d'une race de chiens courans, qui vient de Barbarie. Ils sont propres à la chasse du cerf. La plûpart sont blancs & d'une seule couleur. On les appelle aussi *chiens muets*, parce qu'ils cessent d'aboyer lorsque le cerf vient au change. *Baudir* les chiens, en termes de Chasse, c'est les exciter. *Baudes* signifie, en termes de Mer, des pierres qu'on attache aux filets des Madragues. On appelle *Baudet* le treteau sur lequel on met le bois pour le scier, & l'on donne le même nom aux lits de sangle.

BAVETTE, s. f. En termes d'Architecture, c'est une bande de plomb, dont les bords des chênaux sont couverts.

BAVEUSE, s. f. Nom d'un poisson plat de mer, qui jette tant de bave, qu'il donne du dégoût à ceux qui le prennent. Sa couleur, sur le dos, est un brun moucheté.

BAUGE, s. f. Nom d'une sorte de Droguet de gros fil & de laine grossiere, qui se fabrique en Bourgogne.

BAUME, s. m. Espece de gomme, qui se liquefie par l'esprit de vin, & qui est regardé comme un remede excellent, pour les blessures, & pour diverses sortes de maladies. Celui du Levant & celui du Pérou passent pour les meilleurs. Les Chymistes donnent le nom de Baume à l'esprit de sel commun, bien extrait par l'art. On en tire une liqueur onctueuse, qui est capable de conserver, sans fin, les choses les plus corruptibles; & bien des gens sont persuadés

que c'étoit avec cette préparation qu'on préservoit anciennement les cadavres de pourriture. Le *Baumier*, ou l'arbrisseau dont on tire le Baume du Levant, est à présent si commun en Arabie, qu'on en forme des vergers. On nomme aussi *Baume* une herbe odoriférante, qui croît partout en France, & qui entre dans les salades.

BAVOCHE', s. m. Terme de Peinture. C'est le contour d'un tableau qui n'est pas couché nettement.

BAVOCHURE, s. f. Terme de Graveur, qui se dit des traits qui ne sont pas nets. Les Graveurs à l'eau forte sont obligés d'ébarber les Bavochures avec le burin. *Bavochure* se dit aussi de l'impression d'un Livre, qui est tachée.

BAVOIS, s. m. Nom qu'on donne, en termes de Monnoie, au mémoire ou au tableau qui contient l'évaluation des droits de Seigneuriage, &c. suivant le prix courant de l'or & de l'argent.

BAUQUIN, s. m. On donne ce nom au bout de la canne que les Verriers se mettent sur les levres, pour souffler le verre.

BAXANE, s. f. Plante des Indes, dont le fruit est suffoquant, jusqu'à causer la mort. On attribue aussi des vertus fort dangereuses à l'ombre de l'arbre. Il y a une autre Baxane, qui passe, au contraire, pour un excellent contre-poison.

BAYE, s. f. On donne ce nom à la graine de quelques arbres, tels que l'if, le laurier, le lierre, le houx, &c.

BAYETTE, s. f. Etoffe de laine, d'un tissu fort lâche, rase d'un côté & cotonnée de l'autre. Les Anglois la nomment *Baie. Baie d'Angleterre.*

BAYONNETTE, s. f. Sorte d'épée courte, ou de dague, avec un manche creux, qui se met au bout du mousquet, dans l'Infanterie. Elle a été inventée à Bayonne, d'où elle tire son nom.

BAZAC, s. m. Nom d'un coton très fin & filé, qu'on appelle aussi coton de Jérusalem ; parce qu'il vient de cette ville & des environs.

BAZAR, s. m. Mot adopté dans notre langue, pour signifier les marchés de l'Orient & les lieux où l'on renferme les Esclaves. Ce sont de longues salles bien voutées.

BAZGENDGE, s. f. Noix de Galle rouge, qui sert, en Turquie, à teindre en écarlate.

BDELLIUM, s. m. Gomme, dont on trouve le nom dans l'Ecriture sainte. (*Genes.* 2. 12.) On distingue trois sortes de *Bdellium* : le *Saracenic*, qui vient de l'Arabie, le *Schythique* & l'*Indique* Le premier entre dans la composition du Mithridate. On vante d'ailleurs ses vertus contre la pierre des reins, lorsqu'il est pris en breuvage. Il se nomme, à Lyon, *Bendeleon.*

BE'ATIFICATION, s. f. lat. Cérémonie Ecclésiastique, dans laquelle le Pape, assisté du Collége des Cardinaux, déclare, après des informations juridiques, qu'une personne de l'un ou de l'autre sexe, a mérité, par ses vertus, d'être proposé au culte religieux & à l'invocation des Fidéles. C'est un degré pour parvenir à la canonisation. Celui qui obtient les honneurs de la béatification porte le titre de *Bienheureux.*

BE'ATITUDES, s. f. lat. On donne, par excellence, le nom des *huit béatitudes*, à huit perfections de vertu que Notre-Seigneur a relevées par ses éloges, en nommant heureux ceux qui les possedent.

BEAUGE, s. f. Nom qu'on donne à de la paille, mêlée avec de la terre délaiée, pour l'emploier à construire des Bâtimens.

BEAUPRE', s. m. Nom d'un des mâts d'un grand vaisseau. C'est celui qui est le plus avancé sur la proue & couché sur l'éperon. Le *petit Beaupré* est le perroquet du Beaupré.

BEC, s. m. Ce mot, joint à d'autres, en forme un grand nombre qui ont leurs significations différentes. *Bec de corbin* signifie ce qui a la forme *du bec d'un corbeau* ; *Corbin* étant un vieux mot, qui étoit autrefois le nom de cet animal. *Bec de lievre* se dit de ceux qui ont la levre d'enhaut

fendue. L'*avant-bec* & l'*arriere-bec* sont les angles d'une pile de pont, le premier opposé au fil de l'eau, le second de l'autre côté. *Bec*, en termes de Blason, signifie les pendans du *Lambel*, &c. *Bec de grue* est le nom d'une plante. *Voyez* BALSAMINE. *Becqué* est un terme de Blason, qui se dit des oiseaux dont le bec est d'un autre émail.

BECCABUNGA, s. f. Plante aquatique, qui est une espece de Veronique, & qui a de grandes vertus, en décoction Elle est déterfive, vulnéraire, apéritive. Ses feuilles font assez larges, crenelées & d'un verd noirâtre. Ses fleurs font en forme d'épis, & disposées en rosettes à quatre quartiers. Elle fleurit aux mois de Mai & de Juin.

BECCAFIGUE ou BEC-FIGUE, s. f. Nom d'un petit oiseau qui se nourrit de figues & de raisin. C'est une espece d'ortolan. Son chant est agréable, & sa chair excellente.

BECCARD, s. m. Nom qu'on donne au brochet, à la truite & au saumon, lorsqu'ils sont d'une certaine grandeur. Quelques-uns prétendent que c'est seulement le nom des femelles, & qu'elles ont le bec plus crochu que les mâles.

BECCASSE, s. f. Nom d'un oiseau de passage, marqueté de gris, qui a le bec fort long, & qui fréquente les bois. Le tems de son passage est l'hyver. On appelle *Beccasse de mer* un autre oiseau, plus gros du double, qui a la tête & la queue noire, le dessus du corps brun, & le dessous blanc, avec une tache blanche au milieu de la queue & des aîles. *Beccasse* est aussi le nom d'un poisson de mer, qui a le bec long & pointu en forme d'aiguille, & dont les mâchoires coupent comme une scie. On l'appelle autrement *Becune*. Le *Beccasseau* est le petit de la Beccasse.

BECCASSINE, s. f. Oiseau, qui est de passage comme la beccasse, & qui a, comme elle, le bec fort long; mais qui n'a que la moitié de sa grosseur. Il se plaît dans les marais & les lieux aquatiques. Les petits se nomment *Becaux*.

BECHARU, s. m. Oiseau aquatique de passage, que les Latins nommoient *Phennoptere*, & dont ils regardoient la langue comme un mets délicieux. Il a le plumage rouge & la voix très forte.

BECHE, s. f. Nom d'un Insecte, qui est une espece de petit Scarabée, revêtu d'une écaille verte & dorée. Il fait la guerre au raisin & aux feuilles tendres. On le nomme aussi Liset, Vercoquin, Urebec, &c.

BECHEN ou BEHEN, s. m. Racine médecinale, qui vient du Mont Liban, & qui entre dans les compositions alexiferes. On distingue le blanc & le rouge.

BECUNE, s. f. Poisson de mer, nommé aussi *Beccasse*, qui ressemble beaucoup au brochet, & dont la chair a le même goût. Il est très vorace, & quelquefois long de huit ou neuf pieds, avec une grosseur proportionnée. Sa chair est dangereuse, lorsqu'il s'est nourri de *Manzanilles*, petites pommes venimeuses qui tombent dans la mer.

BEDEGAR, s. m. Plante qu'on nomme vulgairement *Artichaut sauvage*, à cause de sa forme, ou *Epine blanche*. Sa racine est bonne pour les douleurs intérieures & les crachemens de sang. On vante sa graine en breuvage, pour les convulsions des enfans.

BEDLAM, s. m. Nom d'un fameux Hôpital de Londres, où l'on renferme les fous. C'est une corruption de *Bethléem*, qui est le véritable nom de cet Hôpital.

BEDOUINS ou BADOUINS, s. m. Nom d'un Peuple d'Abissinie, qui mene une vie errante comme les Tartares.

BEFROI, s. m. Nom qu'on donne aux clochers des Hôtels de ville, où l'on sonne l'allarme dans les cas de danger. C'est aussi un terme de Blason, pour les écus *vairés*.

BEGAYER, v. n. Outre sa signification commune, ce mot est un terme de Manége. *Un cheval begaye*, ou *bat à la main*, lorsqu'il secoue la bride, en branlant la tête.

BEGLIERBEY, s. m. Titre de di-

gnité, en Turquie. C'eſt le Gouverneur d'une province, qui a ſous lui pluſieurs Sangiacs ou Sous-Gouverneurs. On en compte vingt-huit dans l'Empire Ottoman.

BEGUARDS ou BEGUINS, ſ. m. Hérétiques Allemands, du treiziéme ſiécle, qui ſe prétendant arrivés à la même perfection qui eſt le partage des Saints dans le ciel, en prenoient droit de refuſer l'obéiſſance aux Princes, & de ſe diſpenſer de toutes les pratiques de Religion.

BEGUINES, ſ. f. Religieuſes des Pays-Bas, qui ſans être engagées par des vœux, menent une vie fort réguliere, dans des lieux enclos par des murs, où chacune a ſa petite maiſon, avec une Egliſe commune. On en compte juſqu'à douze ou quinze cens, dans quelques villes de Flandres. C'eſt de-là que ſortent la plûpart des belles dentelles de ce pays. Les Beguines reconnoiſſent, pour fondatrice de leur genre de vie, ſainte Begue, ſœur, dit-on, de ſainte Gertrude. Leur demeure ſe nomme Beguinage. Les *Begards* ſont auſſi des Religieux de Flandres, qui reconnoiſſent la même Sainte pour Patrone, & dont l'inſtitut reſſemble à celui des Beguines.

BEGUM, ſ. f. Titre d'honneur des Princeſſes & des Femmes de qualité de l'Indouſtan.

BEHEMOTH, ſ. m. Nom d'une monſtrueuſe créature, dont il eſt parlé au livre de *Job*. Quelques Commentateurs ont cru que c'étoit la Baleine.

BEJAUNE, ſ. m. Pour *Bec-jaune*. On donne ce nom aux oiſeaux de Fauconnerie, qui n'ont point encore été exercés. On le donne auſſi aux Ecoliers qui commencent leurs études; & comme on les oblige de payer quelque choſe à leur arrivée, on nommoit autrefois ce droit *Jus Bejauni*.

BEID-EL-OSSAR, ſ. m. Nom Arabe d'une plante d'Egypte, qui s'éleve d'environ quatre ou cinq pieds, & dont les feuilles rendent un lait, qui eſt excellent pour les maladies de la peau. Elles ſont bonnes auſſi pour les tumeurs froides. Cette plante croît fort bien en Europe, mais ſans y porter de fruit.

BEIGE, adj. Serge *beige*. Nom d'une Serge noire, griſe ou tannée, dont la laine n'a reçu aucune teinture, & qui ſe fabrique en Poitou.

BELANDRE, ſ. f. Petit bâtiment de tranſport, à mâts & à voiles, dont les plus grands ne ſont que de quatre-vingt tonneaux.

BELEMNITE, ſ. f. Pierre, qui ſe nomme autrement *Pierre de Lynx*, blanche, griſe, ou brune, de la groſſeur & de la longueur du doigt, à laquelle on attribue des vertus contre la pierre, & pour deſſécher les plaies. Elle eſt commune en Allemagne, & l'on en trouve auſſi aux environs de Paris & de Caën.

BELETTE, ſ. f. Petit animal qui a le muzeau long & étroit comme la fouine, dont on le croit une eſpece. Il fait la guerre, comme elle, à la volaille, & paſſe pour l'ennemi des ſerpens, contre leſquels il s'arme, dit-on, en mangeant de la Rue. Quelques-uns croient que la Belette fait ſes petits par la gueule, parce qu'elle les porte entre les dents, comme les chats. On prétend que ſa cendre eſt bonne pour les maux de tête, & pour les cataractes.

BELIER, ſ. m. Ancienne machine de guerre, qui n'étoit qu'une groſſe poutre de bois, armée de fer, & ſuſpendue par deux chaînes. On s'en ſervoit, en la mettant en branle, pour abbattre les murs d'une ville.

BELILLI, ſ. m. Médicamment, qu'on apporte des Indes dans des cannes de Bambou, & qui a l'apparence d'un ſuc épaiſſi. Il eſt excellent pour la pleuréſie & les hémorrhogies.

BELLE, ſ. f. Partie d'un vaiſſeau. C'eſt un côté du pont, bas & découvert, par lequel on vient ordinairement à l'abordage.

BELLE-DAME, ſ. f. Plante, dont les feuilles ont la figure de celles du Solanum, mais qui ſont plus grandes, & dont les fleurs ont celle d'une cloche. Elle eſt rafraîchiſſante & narcotique. Son ſuc embellit la peau.

BELLE-DE-NUIT, ſ. f. Fleur qui ne s'ouvre que la nuit. Sa couleur eſt un mêlange de violet & de jaune.

BELLIGERANT, adj. Mot composé du latin, qui ſignifie celui qui combat, qui fait actuellement la guerre. Les Gazettiers ont mis ce terme en uſage. Puiſſances, Parties *belligerantes*.

BELLON, ſ. m. Nom d'une maladie commune en Angleterre, ſurtout dans les lieux voiſins des mines de Plomb. Elle attaque les animaux comme les hommes. On nomme auſſi *Bellon* un grand cuvier, qui ſert aux preſſoirs de vin & de cidre.

BELOER, ſ. f. Plante des Indes, toujours verte, dont les feuilles, en poudre, ſont un très violent purgatif, mais dont la graine purge modérement.

BELVEDER, ſ. m. Mot Italien, qui ſignifie *belle vûe*. Nous donnons ce nom aux lieux d'où la vûe eſt agréable. Il y a une plante du même nom, dont les feuilles reſſemblent à celles du lin.

BEN, ſ. m. Nom de certaines noiſettes d'Arabie, dont les noyaux pilés rendent une ſorte d'huile à laquelle on attribue de grandes propriétés. Elle entre dans quantité d'onguens, & s'emploie ſur-tout pour fortifier les nerfs. Il y a une autre ſorte de *Ben*, qui eſt une petite racine odoriférante, & qui vient d'Armenie. On diſtingue auſſi le *Ben bâtard*.

BENEDICTE, ſ. m. lat. Electuaire purgatif, qu'on nomme ainſi, parce qu'il purge fort doucement les humeurs.

BENEDICTINS, ſ. m. Nom des Religieux de l'Ordre de ſaint Benoît, qui fut fondé au Mont-Caſſin dans le ſixiéme ſiécle. Il s'en eſt fait pluſieurs réformes, dont les plus célébres ſont celles des Bernardins, des Feuillans, des Céleſtins, de Cluny, de ſaint Maur, de ſaint Vanne, de ſainte Juſtine, en Italie, &c. Celle de ſaint Maur eſt de l'année 1621. Les *Benedictines* ſont des Religieuſes qui ſuivent auſſi la Regle de ſaint Benoît.

BENEFICE, ſ. m. lat. Terme Eccléſiaſtique, qui ſignifie un revenu en terres ou autrement, avec quelque charge ſpirituelle & un titre qui le diſtingue. Les Evêchés, les Abbayes, les Prieurés, les Chapelles, &c. ſont des Bénéfices. *Bénéfice d'inventaire* eſt un terme de Droit. C'eſt la faveur accordée à l'héritier, par les loix, de n'être chargé des dettes du mort, qu'à proportion de ce qu'il hérite ; ce qui ſe vérifie par l'inventaire. *Bénéfice de ceſſion* eſt une autre grace qu'on accorde aux débiteurs inſolvables, par laquelle ils demeurent libres, en cédant tout ce qui leur reſte de biens à leurs créanciers. *Bénéfice d'âge* eſt une diſpenſe qui s'obtient pour poſſéder un Office, ou pour régir ſon bien, avant l'âge marqué par les loix. *Bénéfice du Clergé* eſt un ancien uſage d'Angleterre, établi pour encourager les Sciences, ſuivant lequel un meurtrier, dans les cas graciables, eſt ſauvé du dernier ſupplice, lorſqu'il peut lire quelques lignes de vieux caracteres Saxons. Un Juge prononce alors, *Legit Clericus* ; ſur quoi le coupable obtient grace de la vie. Il en eſt quitte pour une marque qu'on lui fait à la main avec un fer chaud. On appelle *Bénéficiatures* les Bénéfices des Chantres, des Chapelains, &c, qui ſont plutôt des offices à gages, que de véritables bénéfices. *Beneficier*, verbe actif eſt un termes de Mines, qui ſignifie travailler facilement une Mine. Un métal difficile *à bénéficier*. Une Mine qui ſe *bénéficie* aiſément.

BENEVOLE, adj. lat., qui ſe dit, dans le ſtyle badin, pour favorable ou favorablement diſpoſé. On appelle *Benevole*, en langage Monaſtique, une Place qu'on obtient dans une Abbaye, avec un Bref de tranſlation d'un ordre à un autre.

BENJOIN, ſ. m. Réſine jaune, odoriférante, qui vient de pluſieurs parties des Indes orientales, & qui entre dans un grand nombre de médicamens. Elle eſt bonne pour tous les maux de tête, & paſſe pour un excellent antidote. Il y a deux autres eſpeces de Benjoin, qui ſont noires, & moins eſtimées que la précédente.

BEORI, f. m. Animal du pays de *Verapaz*, en Amérique, qui a la forme d'un veau, mais les jambes plus courtes. Il a reçu des Espagnols, le nom de *Danta*. On lui attribue l'Instinct de s'ouvrir la veine en se frottant contre une pierre, lorsqu'il a trop de sang.

BERAM, f. m. Grosse toile de fil de coton, qui vient particuliérement de Surate. Il y a des Berams blancs, d'unis, & de raiés.

BERBERIS, f. m. Arbrisseau, nommé vulgairement *Epine vinette*, qui produit un petit fruit rouge en grappes, dont on fait une confiture fort agréable.

BERCELLES, f. f. Petites pincettes de laiton, à l'usage des Orfévres & des Lapidaires.

BERCHE, f. m. Petit canon de mer, qui est de fonte verte; au lieu que les Barces, dont on a parlé, sont de fer fondu.

BERGAMOTTE, f. f. Espece de petite poire, ronde & verte, qui a tiré son nom de Bergame, en Italie, & qui est fort estimée. L'essence de Bergamotte se tire d'un citron, produit par une branche de citronier entée dans le tronc d'un arbre de Bergamotte.

BERGE, f. f. On donne ce nom aux lieux élevés qui sont sur le bord de l'eau, tels que les grands rochers en mer, & les bords escarpés d'une riviere.

BERGERETTE, f. f. Nom d'une liqueur composée de vin & de miel, qui se nomme aussi *Œnomeli*.

BERGERONETE, f. f. Petit oiseau qui se nomme aussi *Hochequeue*. Il est blanc & noir, & se plaît aux bords de l'eau.

BERLE, f. f. Plante, qui croît sur le bord des ruisseaux, & dont les fleurs sont blanches. Leur graine vient dans de petites gousses cornues. Cette plante est diuretique.

BERLINE, f. f. Voiture ou carosse de voyage, à quatre roues, que sa commodité a rendue fort commune dans les villes, & qui tire son nom de *Berlin*, d'où l'usage en est venu. Le *Berlingot* est une Berline coupée.

BERME, f. f. On appelle *Berme*, en termes de Fortifications, un espace environné de palissades, qu'on laisse entre le rempart & l'escarpe du fossé, pour recevoir les terres qui peuvent s'ébouler.

BERNARDINS, f. m. Religieux qui tirent leur origine de l'Ordre de saint Benoît, & leur nom de saint Bernard qui leur fit embrasser la réformation, dans le douziéme siécle. Leur habit est blanc, avec un scapulaire noir. On nomme leur Ordre, l'*Ordre de Citeaux*, du nom de leur principale Abbaïe. Les *Bernardines* sont des Religieuses qui suivent la même Regle.

BERNARD L'HERMITE, ou L'HERMITE, ou le Pauvre homme. Nom d'un petit poisson, fait à peu près comme l'Ecrevete ou la Salicoque, qui se loge dans une écaille vuide, & qui en change, suivant sa grosseur, jusqu'à ce qu'il cesse de croître.

BERNAVI, f. m. Plante d'Amérique, dont les Amériquains prennent, lorsqu'ils veulent se rendre gais; comme les Orientaux se servent de l'*Opium*, & les Egyptiens de l'Electuaire qu'ils nomment *Bers*.

BERNE, f. f. Terme de Marine. *Mettre le pavillon en berne*, c'est l'arborer, pour donner ordre aux vaisseaux inférieurs de venir à bord. *Berner* quelqu'un, c'est le faire sauter en l'air & le recevoir sur une couverture dont on tient les quatre coins. De-là *Berner*, dans le figuré, pour dire railler quelqu'un, s'en faire un jouet. La *Berne* de Maroc est un supplice cruel, qui consiste à faire prendre le Patient par trois ou quatre Négres, qui, le tenant aux jarrets, le lancent en l'air de toute leur force. L'action simple de *Berner* se nomme *Bernement*.

BERNIESQUE, f. & adj. Espece de style burlesque, noble, fin, & moins négligé que le burlesque ordinaire. Il tire son nom de *Berni*, ou *Bernia*, Poëte Italien du seiziéme Siécle, qui mit l'Orlando de l'Arioste dans ce style.

BERYL, f. m. Pierre précieuse

qui tenoit le huitiéme rang sur le Pectoral du grand Prêtre Juif. Sa couleur est un verd pâle. Elle est assez commune dans plusieurs parties des Indes orientales.

BESAIGRE, adj. Mot en usage pour signifier ce qui s'aigrit, ce qui commence à tourner à l'aigre.

BESAIGUE, s. f. Instrument de fer à deux taillans, avec une poignée de fer au milieu, qui sert aux usages des Charpentiers. Les Vitriers ont aussi une espece de marteau, qu'ils appellent *Besaigüe*.

BESANT, s. m. Terme de Blason, qui se dit d'une piéce d'or, ou d'argent, sans marque. Les François en mettoient autrefois sur les écus, pour faire connoître qu'ils avoient fait le voyage de la Terre sainte. Le Besant étoit d'ailleurs une monnoie d'or, qui devoit valoir cinquante sols du tems de saint Louis, puisque, suivant Joinville, deux cens mille Besans qu'on demanda pour sa rançon, faisoient cinq cens mille livres. Ce mot vient, dit-on, d'une ancienne monnoie battue à Bizance. *Besanté* se dit, dans le Blason, d'une piéce chargée de *Besans*.

BESID'HERI, s. m. Nom d'une espece de poires, qui viennent, dans leur origine, de la forêt de *Heri*, en Bretagne, où *Besi* signifie Poire.

BESNARDES ou BENARDES. Espece particuliere de Serrures. Les portes, qui en ont, se nomment aussi *Benardes*.

BESSON, s. m. Terme de Marine, qui signifie *rondeur*, & qui se dit de tout ce qui est relevé hors d'œuvre.

BESTE, s. f. Ce mot, en termes de Chasse, s'emploie pour le gros gibier. Ainsi, l'on appelle *Bêtes-fauves* ou *Bêtes de brout*, les cerfs, les chevreuils, les daims, &c. *Bêtes noires*, les sangliers; *Bêtes mordantes*, l'ours, le loup, le blereau, le loutre, &c. *Bêtes puantes*, les renards, les fouines, &c. On dit *Lancer la bête*, pour dire, *Mettre les chiens après elle & commencer la chasse*. La *Bête* est aussi le nom d'un jeu de cartes.

BESTIAIRES, s. m. Nom qu'on donne, dans l'Histoire Romaine, à ceux qui combattoient, sur le théâtre, contre les bêtes féroces, pour l'amusement du peuple. C'étoient ordinairement des prisonniers de guerre, ou des esclaves.

BESTION, s. m. Terme de Mer. C'est la pointe, ou le bec de l'éperon, qu'on nomme ainsi, parce qu'elle porte ordinairement la figure de quelque bête.

BETE, s. f. Plante des jardins potagers, qu'on nomme vulgairement *Porée*. La *Bete-rave* est une autre plante dont la racine est rouge, & se mange communément fricassée.

BETEL, s. m. Plante des Indes, qui ne peut se soutenir sans appui, & dont les Indiens mâchent continuellement les feuilles, avec la noix d'Areca. On prétend que le Betel, pris seul, avec excès, produit une sorte d'yvresse qui altere les sens. *Voyez* ARECA.

BETHLEMITES, s. m. Anciens Moines d'Angleterre, qui prirent naissance à Cambridge, dans le treiziéme siécle, & qui portoient, sur la poitrine, une étoile rouge, en mémoire de celle qui servit de guide aux trois Mages.

BETOINE, s. f. Plante fort commune, à laquelle on attribue beaucoup de vertus. Ses feuilles, réduites en poudre, nettoyent & fortifient le cerveau. Sa racine excite le vomissement. On applique ses feuilles, avec succès, pour la morsure de toutes sortes de bêtes. Elles dissipent aussi les restes d'humeurs, qui ont causé la goutte & les fluxions, &c.

BETUSE, s. f. Tonneau ouvert sur le côté, avec une fermeture à charniere, qui sert à conserver l'avoine dans les Ecuries, & qu'on emploie aussi pour transporter du poisson d'un Etang à l'autre.

BEVEAU, s. m. Instrument de mathématique, qui sert pour transporter les angles *mixtilignes*. Il est composé de deux regles courbes en dedans ou en dehors.

BEURRE, s. m. Sans parler du beurre composé de la crême du lait, on appelle, en Chymie, *Beurre d'An-*

timoine un mêlange des esprits acides du sublimé corrosif avec le régule d'antimoine. On appelle *Beurre d'étaim* le mêlange d'un quart d'étaim avec trois quarts de sublimé corrosif, qui a la propriété d'exhaler une espece de fumée continuelle. Le *Beurre d'or* est une sorte de minéral métallique.

BEYUPURA, s. m. Poisson marin, qui ressemble à l'esturgeon, & qui est d'un fort bon goût. Il se prend à l'hameçon, dans la mer du Brésil. Sa longueur est de deux ou trois pieds.

BEZIER, s. m. Poirier sauvage dont on peut tirer de fort bon fruit, en l'entant avec soin, quoique ses poires naturelles soient fort âcres.

BEZOARD, s. m. Pierre qui se trouve dans les intestins du *Pazan*, espece d'animal fort semblable au Bouc, & qui n'est connu qu'aux Indes orientales. Il se trouve aussi du Bezoard, en Amérique, dans différens animaux, tels que le *Guanaco*, le *Jacho*, le *Vicuna*, le *Tarague*, &c. mais inférieur à celui de l'Orient. Le Bezoard passe pour un merveilleux antidote, & pour un puissant cardiaque. On le contrefait diversement; ce qui oblige ceux qui l'achetent, ou qui en veulent user, à de grandes précautions. Les Chymistes donnent aussi le nom de *Bezoard* à quelques-unes de leurs compositions.

BIASSE, s. f. Nom d'une Soie crüe qui vient du Levant.

BIBLE, s. f. Mot grec, qui signifie *Livre*, & qui se donne, par excellence, au Livre des saintes Ecritures, contenant l'ancien & le nouveau Testament.

BIBLIOGRAPHE, s. m. gr. Nom qu'on donne à ceux qui sont versés dans la connoissance des Livres, c'est-à-dire, des Titres, des Editions, des Prix, &c. C'est proprement la science d'un bon Bibliothéquaire & d'un bon Libraire. *Bibliomane*, s. gr., se dit de celui dont le goût, pour les Livres, va jusqu'à la passion; *Bibliophile*, grec, de celui qui les aime avec un goût raisonnable; *Bibliotaphe*, grec, de celui qui, ayant quelque Livre rare & curieux, en est si jaloux qu'il ne le fait voir à personne, & que, suivant la signification du mot, il en est comme le tombeau.

BIBLIOTHEQUE, s. f. Ce nom, composé de deux mots grecs, signifie le lieu où l'on conserve un amas de Livres. On en a fait *Bibliothéquaire*, pour signifier celui qui a la garde des Livres. A Paris, la Bibliothéque du Roi, qui a reçu des augmentations & des embellissemens considérables, sous le regne présent, s'appelle, par excellence, la *Bibliothéque*.

BICHE, s. f. Nom de la femelle d'un cerf. Elle est moins grande que son mâle, & n'a point de bois sur la tête. Sa couleur tire sur le bai-rouge. Les biches portent huit mois, & sont en rut aux mois d'Août & de Septembre.

BICHO, s. m. Nom qu'on donne, au Brésil, & dans d'autres lieux de l'Amérique, aux Vers, qui s'insinuent dans les membres du corps, & qui causent des maux cruels. Les Maladies, qui en sont l'effet, portent le même nom.

BICHON, s. m. Espece de petits chiens qui ont le nez camus & le poil long. On en voit de toutes sortes de couleurs.

BICOQ, s. m. Piéce de bois, qui sert à soutenir une machine, qu'on appelle *Chevre*, en Méchanique. Le Bicoq se nomme aussi *Pied de chevre*. On donne le nom de Bicoque aux villes foibles & aux maisons mal en ordre, par allusion à une petite ville de Lombardie, de ce nom, que François I. prit facilement.

BIDANET, s. m. Nom de la suie de cheminée, lorsqu'elle est employée, dans la teinture, pour les couleurs brunes.

BIDON, s. m. Balle allongée qui porte plus loin & plus droit, que la balle ronde. C'est aussi un vaisseau de bois, où l'on met, sur mer, la boisson des Matelots.

BIENNAL, adj. Mot latin composé, qui signifie ce qui dure l'espace de deux ans, & qui se renouvelle pour avoir la même durée.

BIERRE, s. f. Boisson commune dans la plûpart des pays de l'Europe,

où l'on manque de vin. Elle est composée d'orge & d'autres grains, avec du houblon, qu'on fait cuire ensemble dans des chaudieres. On croit que c'est le *Zythum* des anciens.

BIEVRE, f. m. Nom d'un animal amphibie, dont la tête ressemble à celle d'un rat, le muzau à celui d'un barbet, les pieds de devant à ceux d'un singe, & ceux de derriere à ceux d'une oie. On tire, de ses parties naturelles, ou plûtôt de deux tumeurs qui y sont, une liqueur qui a ses usages dans la Médecine. Il y a un oiseau de riviere du même nom, qui est de la grosseur d'une oie sauvage, & de couleur fauve. Son bec est long, dentelé, & crochu par le bout.

BIFURCATION, f. f. lat. Terme d'Anatomie, qui signifie la disposition d'une partie qui fourche, ou qui se divise en deux. On donne le même nom, dans les arbres, à l'endroit où une branche se sépare en deux & devient fourchue. Les Dentistes disent que les racines de certaines dents se bifurquent, c'est-à-dire, se divisent en deux fourchons.

BIGAILLE, f. f. Terme générique, qui comprend tous les Insectes volatils, tels que les Mouches, Moucherons, Vercurs, Moustiques, Cousins, Ravers, Maringouins, &c.

BIGAMIE, f. f. Nom tiré du grec, qui signifie double mariage, ou le crime de ceux qui sont mariés à deux femmes. Dans l'ancienne Rome, les Bigames étoient notés d'infamie; en France, ils sont punis de mort.

BIGARRADE, f. f. Espece d'orange fort aigre, dont la peau est raboteuse, & qui sert pour les sauces.

BIGARREAU, f. m. Cerise douce, dont la chair est plus ferme que celle de la cerise ordinaire, & qui tire apparemment son nom de la bigarrure de ses couleurs.

BIGLE, f. m. Chien de race Angloise, qui sert à la chasse du lievre & du lapin.

BIGORNE, f. f. Terme d'Art. C'est la partie pointue d'une sorte d'enclume, qui sert à tourner les grosses piéces en rond, comme le *Bigorneau* sert à tourner les petites; mais celui-ci a un bout quarré & l'autre rond. *Bigorner*, c'est tourner en rond, ou arrondir, un morceau de fer, tel que l'anneau d'une clef.

BIGOT & BIGUE. Termes de mer, qui sont les noms de différentes piéces de bois appartenant à la construction d'un navire.

BIGOTELLE ou BIGOTERE, f. f. Ce mot, emprunté de l'Espagnol, étoit, avant notre siécle, le nom d'une petite brosse dont on se servoit pour la propreté de la moustache qui étoit alors en usage.

BIJON, f. m. Espece de résine de la Meleze, qui s'employe aux mêmes usages que la Terebentine.

BILAN, f. m. Nom d'un compte, ou d'un mémoire, dans lequel un Marchand expose ses dettes actives & passives. Les Banqueroutiers, qui veulent justifier la ruine de leurs affaires, présentent le *Bilan* à leurs Créanciers.

BILLER, v. act. Biller la pâte, c'est l'applatir avec un rouleau, qui se nomme *Bille*.

BILLETTE, f. f. Mot qui signifioit autrefois des piéces de quelque étoffe précieuse, cousues sur les habits, pour leur servir d'ornement. Il s'est conservé, dans le Blason, pour signifier une piéce solide, en forme de quarré-long, dont on couvre l'écu.

BILLON, f. m. Nom qu'on donne à l'or, ou à l'argent, lorsque l'alliage est au-dessous du Carat prescrit par les ordonnances. Mettre une monnoie au *billon*, c'est déclarer qu'elle n'a plus de cours, & qu'elle doit être refondue pour avoir une juste valeur. *Billonner* est un crime d'Etat, qui consiste à substituer de mauvaises especes à la place des bonnes. Il y avoit autrefois peine de mort contre les *Billonneurs*. Des ordonnances plus douces l'ont réduite à la confiscation de corps & de biens. *Billion*, en termes d'Arithmétique, a la même signification que Milliard, c'est-à-dire, dix fois cent millions. On disoit autrefois *Bimillion*.

BIMAUVE, f. f. Mauve sauvage, qui a les mêmes propriétés que la Mauve. Sa fleur ressemble à la rose.

BIMBELOTIER, f. m. Nom d'une

forte d'Artifans, dont le mêtier confifte à faire & à vendre toutes fortes de *Bimbelots*, c'eft-à-dire, de petites machines pour l'amufement des enfans.

BINAIRE, adj. Mot tiré du latin, qui fignifie tout ce qui eft compofé de deux unités. On appelle *Mufique binaire*, les compofitions à deux tems. *Voyez* ARITHMÉTIQUE.

BINOCLE, f. m. Telefcope à deux tubes, qui fert à voir l'objet avec les deux yeux.

BINOME, f. m. Terme d'Algébre. On appelle *Binome* une grandeur compofée de deux grandeurs incommenfurables.

BIOGRAPHIE, f. f. Mot grec compofé, qui fignifie Hiftoire de la vie des particuliers, comme *Biographe* fignifie l'Hiftorien qui l'écrit.

BIPEDAL, adj. lat., qui a la mefure de deux pieds. *Bipede* ne fe dit que des animaux qui marchent à deux pieds, tels que l'homme & le finge. On demande fi c'eft naturellement, ou par éducation, que l'homme eft *Bipede* ?

BIREME, f. f. lat. Vaiffeau ancien, qui avoit deux rangs de rames de chaque côté. On en voit des figures fur la colomne Trajane.

BIRIBY, f. m. Nom d'un jeu fort à la mode, dont les inftrumens font un grand tableau, qui contient foixante-dix cafes, avec leurs numeros, & un fac dans lequel font foixante-quatre petites boules qui contiennent autant de billets numerotés. Chaque joueur tire, à fon tour, une boule du fac ; & fi le numero du billet répond à celui de la cafe du tableau, fur laquelle il a mis fon argent, un Banquier lui paye foixante-quatre fois fa mife. On conçoit que l'avantage du Banquier eft toujours de fix fur foixante-dix ; fans compter qu'il a fix cafes nulles à chaque coup. Le *Cavagnol* ne differe du Biribi, qu'en ce que chacun a fon tableau particulier.

BIRLOIR, f. m. Nom d'une petite machine de bois tournante, qui fert à retenir un chaffis de fenêtre, lorfqu'il eft levé.

BIROTINE, f. f. Efpece de foie levantine, dont il fe fait un commerce affez confidérable à Amfterdam.

BISAGE, f. m. Seconde teinture d'une étoffe, ou nouvelle couleur que les Teinturiers donnent à une étoffe qui a déja été teinte. On nomme *Etoffe lifée* celle qui a été reteinte & repaffée.

BISCACHO, f. m. Animal du Pérou, dont la chair reffemble à celle du lapin, & la queue à celle de l'Ecureuil.

BISCUIT, f. m. Pain de mer, qu'on fait cuire plufieurs fois, pour empêcher qu'il ne fe corrompe par l'humidité.

BISE, f. f. Vent d'hyver, qui fouffle entre l'Eft & le Nord, & qui n'eft pas moins dangereux pour la fanté, que pour la navigation, furtout dans la Méditerranée. C'eft auffi le nom d'un poiffon de mer, qui reffemble au Ton.

BISEAU, f. m. Terme d'Art, qui eft commun à plufieurs mêtiers, quoiqu'en divers fens. Les Lapidaires appellent *Bifeau* ce qui retient, dans le châton, la pierre d'une bague. Les *Bifeaux* d'Imprimerie, font des quadres de bois qui entourent les pages, &c.

BISET, f. m. Pigeon fauvage, qui tire ce nom de fon plumage, ou de fa chair, plus bife que celle des Pigeons de voliere.

BISLINGUE, f. f. Plante fort commune dans les montagnes de Genes, qui a de grandes vertus pour les maladies hyfteriques. Elle tire fon nom des petites langues qui croiffent entre fes feuilles.

BISMUTH, f. m. Subftance minérale, demi-métallique, compofée d'étaim imparfait, ou de la premiere matiere de l'étaim, pefante, dure, aigre & caffante. On l'appelle *Etaim de glace* & *Marcaffite*. Elle contient un fel arfenical, qui n'empêche point qu'on n'en faffe entrer dans le fard des femmes. Il y a auffi quelques préparations chymiques qui portent le nom de Bifmuth.

BISON, f. m. Nom qu'on donne aux bœufs fauvages des Indes. Ils ont la tête courte, le front large, les cornes crochues, pointues, noi-

res & luisantes, les yeux grands, le regard affreux, & la langue si rude, qu'en léchant ils enlevent la peau. Les crins de leur cou ont une odeur de musc, & l'on prétend que la poudre de leurs cornes résiste au venin. *Bison* est employé dans le même sens que *Busfle*, en termes de Blason.

BISQUAINS, s. m. Peaux de mouton, en laine, dont les Bourreliers se servent pour couvrir les colliers des chevaux de harnois.

BISSE, s. f. Serpent de couleur gris-cendrée, moins connu en France qu'en Italie.

BISSEXTILE, adj. lat. Nom qu'on donne à l'année où se fait l'intercalation d'un jour, pour le réglement du Calendrier, c'est-à-dire, pour l'ajuster au cours du Soleil; ce qui rend cette année de trois cens soixante-six jours.

BISTORTE, s. f. Plante dont la racine est entortillée comme on représente les serpens; d'où elle a tiré le nom latin de *Bistorte*. Ses feuilles sont un peu rouges par-dessus, & bleuâtres par-dessous. Sa fleur est une sorte d'épi, tirant sur le pourpre. La Bistorte est astringente & vulneraire. Sa racine passe aussi pour un antidote.

BISTOURNE', adj. Un cheval est *bistourné* lorsque pour le rendre incapable de génération, sans lui couper les testicules, on est parvenu à lui en ôter l'usage à force de les tordre.

BISTRE, s. f. Couleur que les Peintres composent avec de la suie bien détrempée, pour s'en servir dans leurs desseins, au lieu d'encre de la Chine.

BISULQUE, adj. lat., qui signifie *fendu* ou *fourchu*. Entre les diverses classes d'animaux, on distingue les Bisulques, c'est-à-dire, ceux qui ont le pied fourchu, tels que les Chameaux, les Bœufs, &c. Les Hebreux n'osoient manger des animaux Bisulques.

BITCHEMAR, s. m. Poisson de la Mer des Indes Orientales, qu'on sale & qu'on fait sécher, comme la Morue.

BITTERU, s. m. C'est le nom qu'on donne, dans les salines, à la liqueur, qui coule du sel, après sa cristallisation, & qu'on reçoit dans des vaisseaux. On la nomme aussi *Eau mere*.

BITTES, s. f. Certaines piéces de bois, qui servent, dans un vaisseau, à soutenir les cables lorsqu'on jette l'ancre ou qu'on amarre. Les *bittons* sont de petites *bittes*. Les *Bittonieres* sont les égouts du fond de calle, qui regnent depuis la proue jusqu'à la poupe.

BITUME, s. m. Matiere grasse, huileuse & combustile, qui se trouve en divers pays, sur-tout vers l'ancienne Babylone, & en Judée, dans le Lac Asphaltite ou la Mer morte. On s'en servoit autrefois, comme de mortier, pour bâtir. Quelques-uns regardent le jayet, le charbon de terre, la terre ampelite, & même l'ambre-gris & jaune, comme des especes de bitume. *Bitumineux* se dit de tout ce qui a la nature du bitume.

BIVAC, que d'autres écrivent & prononcent *Bivrac*, *Bivouac*, *Biouac*, & *Bihouac*. Mot tiré de l'Allemand, qui se dit d'une garde de nuit, & même d'une faction de l'armée entiére, lorsque dans un siege, ou se trouvant en présence de l'Ennemi, elle sort de ses Tentes pour passer la nuit au bord des lignes, ou à la tête du Camp.

BIVALVE, s. f. lat. Coquillage qui a deux parties, jointes par une sorte de charniere, qui leur sert à s'ouvrir & à se fermer. Telles sont les huitres, les moules, &c. La division des poissons testacés, c'est-à-dire, à coquilles, est en Univalves & en Bivalves.

BLAIREAU ou BLEREAU, s. m. Animal qui se terre dans les Bois, comme le Renard & le Lapin. On connoît son âge par le nombre des petits trous qu'il a sous la queue, parce que chaque année lui en apporte un.

BLAIRIE, s. f. Droit qui se paye au Seigneur d'une Terre, pour la permission qu'il accorde de faire pâturer les bestiaux sur les terres dépouillées, dans les bois qui n'ont pas de clôture

BLAISE, f. m. Saint Blaife étoit le nom d'un ancien Ordre Militaire d'Arménie, dont les Chevaliers étoient vêtus de bleu, & portoient une croix d'or.

BLANC, adjectif, qui signifie la couleur opposée à *noir*; mais on en fait un substantif, qui, joint avec un autre mot, devient le nom de quantité de choses. Ainsi l'on dit du *blanc* d'œuf, du *blanc* de ceruse, du *blanc* de craie, du *blanc* de plomb, du *blanc* rhasis, &c. Les Peintres ont une maniere de peindre à Fresque, qu'ils appellent *Peindre de blanc & noir*, & que les Italiens nomment *Sgraffio*, c'est-à-dire, *égratigné*; parce que cette peinture est fort legere & ressemble à un dessein fait à la plume ou avec du noir. Le mot de *six-blancs*, qui signifie deux sols six deniers, vient d'une ancienne monnoie nommée *blanc*, qui valoit cinq deniers. Les *grands-blancs*, sous Louis XI & Charles VIII, valoient treize deniers. En termes de Musique, une *blanche* est une note, qui vaut deux noires pour la mesure. *Blancs-manteaux* est le nom d'une Congrégation Religieuse, instituée à Marseille, & confirmée par le Pape, en 1225. On le donna aussi aux Religieux Guillemites, qui habitoient à Paris; & l'usage l'a conservé à leur Couvent, quoiqu'il soit passé aux Benedictins de saint Maur. Les Anglois appellent *Vers blancs*, *Blanks verses*, les vers qui n'ont point de rime. Quantité de femmes mettent du blanc & du rouge, pour s'embellir le visage par des couleurs que la nature leur a refusées. On demande si le blanc est une couleur? C'en est une du moins pour les Peintres. Faire une coupe de bois à *blanc-être*, c'est n'y réserver, ni taillis, ni balivaux. Cornette *blanche* est, en France, le nom du premier Régiment de Cavalerie. *Blanchir* de la viande, c'est la mettre dans de l'eau tiede, pour la faire revenir.

BLANQUE. Terme vulgaire, qui se dit dans les jeux où l'on tire au sort, lorsqu'on n'amene rien. C'est apparemment une corruption de *Blanche*, qui peut venir de l'usage ancien de tirer dans un livre, dont une partie des pages est chiffrée, & l'autre blanche, c'est-à-dire, sans chiffres. Ainsi *Blanque* signifie feuille blanche, & par conséquent celle qui n'amene point de lot.

BLASER. Terme commun, dans plusieurs Provinces de France, pour signifier *braier*, *dessécher*, lorsque cet effet est produit par l'usage excessif des liqueurs fortes. L'eau-de-vie *blase*. Un homme *blasé*.

BLASON, f. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois la description d'une chose, soit pour la louer, soit pour en médire; mais qui ne s'est conservé que pour signifier l'Art des armoiries & de tout ce qui leur appartient. On en a fait un corps régulier, qui a ses principes & ses termes.

BLASONNER, v. act. & n. C'est expliquer des armoiries. On commence toujours par le champ; puis on specifie les figures ou pieces honorables, s'il y en a, & l'on descend ensuite aux autres figures. Les armes de France sont trois Fleurs-de-lys en champ d'azur, deux en chef & une en pointe.

BLED, f. m. Nom géneral de plusieurs sortes de grains qui servent à faire du pain, tels que le Meteil, le Bled de Turquie, le Sarrasin, &c. mais il se donne, par excellence, au *Froment* pur, qui est le meilleur de tous les Bleds.

BLEIME, f. f. Maladie des chevaux. Elle consiste dans une inflammation, qui vient de quelque meurtrissure à la partie antérieure du sabot.

BLETTE, f. f. Plante potagere, dont on distingue la blanche & la rouge. On nomme *grande blette* une autre sorte de blette rouge, qui s'éleve, comme un arbrisseau, sur une tige ferme & de la grosseur du bras.

BLEU, adj. & f. m. On en distingue différentes nuances. *Bleu* blanc, *bleu* mourant, *bleu* céleste, *bleu* turquin, ou foncé, *bleu* pers, qui est entre verd & bleu, *bleu* d'enfer, ou noirâtre, &c. On fait, avec la graine de Tournesol, un *bleu* qui porte le nom de cette Plante. Les différentes Trou-

pes de la Maison du Roi sont distinguées par le nom général de *Bleus* & *Rouges*, qui est pris de la couleur de leurs habits. *Bleu*, en termes de Cuisine, est une maniere de préparer le poisson, pour le servir sans sauce, & le manger à l'huile. On mange, *au bleu*, les carpes, les brochets, &c.

BLIN, s. m. Machine de mer, qui facilite diverses sortes de travaux. C'est une grande piéce de bois quarrée, traversée par des barres, à angles droits.

BLINDE, s. f. Terme de Fortification. Les Blindes sont des piéces de bois placées en travers dans une tranchée, ou des arbres entrelacés, qui soutiennent des fascines & des sacs-à-terre, pour couvrir les Travailleurs. On dit *Blinder une tranchée*

BLOCQUER, v. act. Ce mot a diverses significations dans les Arts. En termes de Guerre, blocquer une Place, c'est fermer tous les chemins, de maniere qu'il n'en puisse rien sortir. Cette opération s'appelle *blocus*. En termes de Maçonnerie, blocquer c'est remplir les vuides d'un ouvrage, de mortier & de moëlon sans ordre; ce qui s'appelle *blocage*. En termes d'Imprimerie, c'est mettre à la place d'une lettre qui manque pour la composition, une autre lettre renversée, en attendant celle qui manque. En termes de Fauconnerie, l'oiseau *se blocque*, lorsqu'il demeure comme suspendu en l'air, sans battre de l'aîle.

BLONDE, s. f. Espece de Dentelle de soie, qui s'est mise fort à la mode. Une coëffure de *Blonde*.

BLOT, s. m. Instrument de mer, qui sert à mesurer le chemin que fait un vaisseau. En termes de Fauconnerie, c'est un petit chevalet de bois où se repose l'oiseau.

BLOUSSE, s. f. Laine courte, qui ne peut être employée dans les Manufactures, & qu'on renvoye à la Carde. *Blouette du Rhin* est le nom d'une sorte de laine d'Allemagne.

BLUET ou BLEUET, s. m. Plante qui croît dans les Bleds, & qui porte une fleur bleue, sans odeur, mais d'une forme agréable.

BOBECHE, s. f. Petit vaisseau de quelque métal, qui se met dans un chandelier, auquel il sert comme de doublure, pour affermir la chandelle ou la bougie.

BOBELIN, s. m. Ancienne chaussure Françoise, à l'usage du Peuple. Les Savetiers de Paris en ont conservé, parmi leurs titres, la qualité de *Bobelineurs*, auxquels on prétend qu'ils ont succédé. Elle les distinguoit alors des Cordonniers.

BOBINE, s. f. Petit cylindre de bois à deux rebords, autour duquel on dévide toutes sortes de fils, pour empêcher qu'ils ne s'entremêlent.

BOCAGE, s. m. Nom général de toutes les especes de Linge ouvré, qui se font en Basse-Normandie. On ne nous en apprend pas l'origine.

BOCAL, s. m. gr. Tout vase qui sert à boire; mais on donne particuliérement ce nom aux grands vases sans anses. On appelle aussi *Bocal*, dans un instrument de bouche, la petite partie qui sert à l'emboucher; &, par la même raison, les instrumens qui s'embouchent, se nomment *Instrumens à bocal*.

BOCHET, s. m. Seconde décoction des Bois & des Plantes sudorifiques, qu'on fait boire dans certaines maladies, où la transpiration doit être augmentée.

BODRUCHE, s. f. Espece de parchemin fort délié, composé de la premiere peau qui se leve sur les boyaux d'un bœuf.

BOESSE, s. f. Instrument de plusieurs fils de laiton joints ensemble, qui sert aux Monnoyeurs, aux Sculpteurs, aux Cizeleurs, pour ébarber les lames, ou pour nettoyer les ouvrages de métal.

BOETE, *Voyez* BOITE.

BŒUF, s. m. Taureau châtré. On ne laisse pas de donner le nom de *Bœufs sauvages* aux taureaux & aux vaches qui se trouvent en grand nombre dans les montagnes d'Afrique & d'Amérique. On appelle *Bœuf violé* le Bœuf qu'on promene au Carnaval, parce qu'il est ordinairement accompagné de violons & d'autres

inſtrumens. Quelques-uns diſent *villé* & d'autres *vielé*

BOIS, ſ. m. Outre ſes ſignifications communes, ce mot, joint quelquefois avec un autre, ſignifie diverſes ſortes de bois qui n'ont pas de noms propres. Les Antilles produiſent pluſieurs eſpeces de *Bois épineux*, c'eſt-à-dire, d'arbres dont l'écorce eſt armée d'épines. On en diſtingue un qui s'appelle *Fromage de Hollande*, parce que ſon bois eſt extrêmement tendre. Le *Bois de roſe*, qui porte le nom de *Bois de Cypre*, à la Martinique, rend une odeur plus agréable que celle de la roſe. L'arbre croît fort haut & fort droit. Il reſſemble au noyer, lorſqu'il eſt mis en œuvre. Le *Bois verd* des Antilles, eſt effectivement d'un verd foncé, mêlé de quelques veines jaunes. On s'en ſert pour les teintures en verd naiſſant. Il ſe polit d'ailleurs comme l'ébene. L'arbre eſt rarement plus gros que la cuiſſe, & ſes feuilles reſſemblent à celles du bouis. Le *Bois à petites feuilles* eſt un arbre des mêmes Iſles. Quoique ſes feuilles ſoient auſſi petites que celle du bouis, il eſt gros, droit, haut, & très bon pour bâtir.

Les *Bois rouges* de l'Afrique & de l'Amérique, ſont en grand nombre. Pluſieurs ſervent à la teinture, & quelques-uns ſont ſi beaux qu'on en pourroit faire de très agréables ouvrages de menuiſerie & de marqueterie. Il y en a même d'incorruptibles. Le *Bois de fer*, ainſi nommé de ſon extrême dureté, eſt de la groſſeur d'un homme, & ne croît qu'à la hauteur d'une pique & demie. Le meilleur fer s'émouſſe en le frappant : cette qualité ne le rend pas plus utile, parce qu'il eſt fort ſujet aux vers. Le *Bois de corail* porte une petite graine rouge comme le corail. Elle ſert à faire des bracelets. Le *Bois de couleuvre* eſt une plante de la groſſeur d'un ou deux pouces, qui s'attache aux arbres & qui ſerpente autour du tronc. On prétend qu'elle eſt mortelle pour les ſerpens, lorſqu'ils y touchent. Le *Bois nephretique* eſt un arbriſſeau de la nouvelle Eſpagne, qui donne à l'eau, dans laquelle il eſt trempé, la vertu de nettoyer les reins & la veſſie. Ses fleurs ſont en forme d'épi. *Faire du bois*, en termes de mer, ſignifie couper la proviſion de bois pour un vaiſſeau. Le *bois* d'un cerf étant ſa corne, on dit, en Venerie, qu'*un cerf a touché au bois*, pour ſignifier qu'il s'eſt endommagé la tête, en ſe frottant contre quelque arbre. En termes de Marine, on appelle *Boiſiliers* ceux qu'on envoye couper du bois pour les uſages du vaiſſeau.

BOISSELIER, ſ. m. Nom d'une eſpece d'Artiſans, qui font des boiſſeaux, des ſeaux, &c. Le boiſſeau, pris pour terme de meſure, contient quatre picotins, ou la huitiéme partie d'un quartier de bled. On dit une *boiſſelée*, pour ſignifier la quantité de grain que contient un boiſſeau. Dans quelques provinces, une *boiſſelée* de terre eſt la huitiéme partie d'un arpent, qui peut être enſemencée avec un boiſſeau de bled.

BOITE ou BOETE, ſ. f. Outre quantité de ſignifications communes, ce mot, en termes d'Artillerie, ſignifie un petit mortier de fer, haut de ſept ou huit pouces, qu'on tire dans les fêtes publiques. La *Boîte à pierrier* eſt un cylindre concave, de cuivre ou de fer, avec une anſe & une lumiere. On la met dans un pierrier, remplie de poudre, derriere la charge, qu'elle chaſſe lorſqu'on y a mis le feu.

BOITEUX, adj. En termes de Manége, un cheval eſt *boiteux* de la tête, de l'oreille, de la bride, &c. lorſque, boitant d'une jambe, le mouvement d'une de ces parties répond à celui de la jambe dont il boite.

BOL, ſ. m. Nom d'une forme que les Apotiquaires donnent à certains médicamens purgatifs en conſiſtance de miel, qu'ils font avaller, par morceaux, à ceux qui ont trop de dégout pour les purgatifs liquides. On appelle *Bol d'Arménie* une eſpece de terre jaunâtre, qui vient de cette contrée, & qui tient de la nature de la pierre, ſans en avoir la dureté. Elle a ſes uſages dans la

Médecine ; mais elle ſert particuliérement aux Doreurs, pour faire l'aſſiete de l'or.

BOLETITE, ſ. f. Nom d'une pierre argilleuſe, de couleur cendrée, ſemée de lignes argentées, qui repréſente une Morille avec ſon enveloppe.

BOLLANDISTES, ſ. m. Société de ſçavans Jéſuites, qui continuent le Recueil critique des Actes des Saints, commencé, à Anvers, par le Pere *Bolland*, du même Ordre.

BOLZAS, ſ. m. Coutil de coton, qui vient des Indes, blanc ou rayé de jaune. Ses raies ſont de coton cru.

BOMBARDE, ſ. f. Nom d'un des jeux de l'Orgue, mais qui s'employe rarement. Les jeux en pedale ont auſſi des Bombardes.

BOMBASIN, ſ. m. Eſpece de baſin double, qui ſe fabrique à Lyon, & qui eſt d'un bon uſage.

BOMBE, ſ. f. Boulet creux, de fer ou d'autre métal, qu'on remplit de poudre & de feux d'artifices, & qu'on met, dans un mortier, pour le tirer ſur une Place aſſiégée. La bombe a ſa lumiere, ſur laquelle on place une fuſée. Le Canonnier met d'abord le feu à la fuſée de la bombe, & le met enſuite à l'amorce du mortier. On prétend que l'expérience de la premiere bombe ſe fit à Wachtendonc, ville de Gueldres, en 1588 ; d'autres diſent à *Venlo*. La *Bombarde* étoit une piéce d'artillerie ancienne, qui reſſembloit aux mortiers d'aujourd'hui, & qui ſervoit à lancer de gros boulets de pierre. *Bombé* eſt un terme d'Architecture, qui s'employe pour les figures circulaires, qui décrivent à peu près la même ligne que celle d'une bombe ſortie du mortier. On dit, dans le même ſens, *Bomber* & *Bombement*.

BOMERIE, ſ. f. Terme de Commerce maritime. C'eſt l'intérêt de l'argent qui ſe prête entre Marchands, ſur les marchandiſes d'un vaiſſeau, lorſque le Créancier ſe ſoumet à tous les riſques. C'eſt ce qu'on appelle auſſi, Prêter à la groſſe avanture. Ce mot eſt formé du Flamand.

BOMPOURNICKLE, ſ. m. Eſpece de pain fort noir, & fort peſant, dont l'uſage eſt particulier à la Weſtphalie.

BONBANC, ſ. m. Pierre blanche des carrieres de Paris, qui ſert aux façades intérieures des édifices, & à tous les ouvrages qui ne ſont pas expoſés à l'humidité, ou à l'air extérieur. Le *Bonbanc* a depuis quinze pouces juſqu'à vingt-quatre de hauteur, ce qui le rend propre à faire des colomnes.

BON-CHRE'TIEN, ſ. m. Nom d'une belle & bonne poire. On en diſtingue deux eſpeces ; l'une qui ſe nomme d'Eté, parce qu'elle meurit de bonne heure & qu'elle doit être mangée auſſi-tôt ; l'autre d'Hyver, parce qu'elle ſe garde long tems & qu'elle en eſt meilleure.

BONDA ou BONDE, ſ. m. Arbre de la Côte méridionale d'Afrique, au pays des *Quojas*. Les Bondes ſont les plus gros & les plus hauts arbres qui ſoient dans l'Univers. De leur ſeul tronc, les Negres font des canots d'une grandeur ſurprenante. On fait un fort beau ſavon de leurs cendres mêlées avec de l'huile de palmier.

BONDRE'E, ſ. f. Oiſeau de proie, qui a, dit-on, trois teſticules. Il a le col & le bec fort courts, mais ſa tête eſt groſſe & platte. Son plumage eſt blanc ſous le ventre, avec des taches brunes, & d'une couleur obſcure ſur le dos.

BONDUC, ſ. m. Plante des Indes, dont les Baies, ameres, rondes, & de couleur cendrée, ſont employées, dans la Médecine, contre la pierre, les maux d'eſtomac, &c.

BONGOMILES, ſ. m. Hérétiques Antitrinitaires, Diſciples du Médecin *Baſile*, dans le douziéme ſiécle. Ils admettoient le Verbe, mais dans un ſens ſpirituel, & croyoient le concevoir & l'enfanter comme la ſainte Vierge. Ils avoient la croix en horreur, parce qu'elle a ſervi au ſupplice de Jeſus-Chriſt, qu'ils regardoient comme l'Envoyé de Dieu.

BON-HENRI, ſ. m. Plante fort ſemblable à l'Epinar. Elle eſt laxa-

tive, émolliente & vulnéraire. En cataplasme, elle calme, dit-on, les douleurs de la goutte.

BONITE, f. f. Poiſſon de mer, dont la chair eſt tendre & de bon goût. Il fait la guerre aux poiſſons volans. Sa grandeur eſt d'environ deux pieds, & ſa figure ovale. Il ſe prend à l'hameçon.

BONNEAU, ſ. m. Morceau de bois, ou tonneau, qu'on appelle auſſi *Bouée*, & qu'on laiſſe flotter ſur l'eau dans les Ports, pour la direction des bâtimens qui arrivent, ſur-tout pour marquer où les ancres ſont mouillées.

BONNE-DEESSE, ſ. f. Nom d'une Divinité ancienne, fort honorée par les Dames Romaines. Elle portoit auſſi le nom de *Fatua* & de *Senta*. On prétendoit qu'ayant été mortelle, ſon nom étoit alors *Dryas*. Ses ſacrifices ſe faiſoient, pendant la nuit, dans une chapelle dont l'entrée n'étoit pas permiſe aux hommes. Ils étoient annuels, & les Veſtales y aſſiſtoient. Les hommes étoient obligés de s'écarter des environs de la chapelle, & l'on couvroit juſqu'aux portraits de leur ſexe dans la maiſon de la grande Prêtreſſe, qui étoit ordinairement une femme du premier rang.

BONNET-A-PRETRE, ſ. m. Terme de Fortification. C'eſt une piéce détachée, dont la tête forme deux angles rentrans & trois angles faillans. *Bonnette*, dans le même Art, eſt un autre ouvrage avancé, qui eſt au-delà de la contreſcarpe, en forme de petit corps-de-garde. Ses deux faces forment un angle ſaillant. On appelle auſſi *Bonnets* ou *Bonnettes*, en termes de Mer, de petites voiles qu'on emploie dans un vent foible. Il y en a qui ſervent à allonger les grandes voiles, & qui portent des noms différens, *Bonnettes maillées*, *bonnettes lardées*, *bonnettes à écu*.

BONNET DE NEPTUNE, ſ. m. Eſpece de Champignon de mer, haut d'environ cinq pouces & demi, ſur ſept de large à ſa baſe, & qui s'arrondit, par la tête, en forme de calotte, dont les lames ſont coupées en crête de coq; ce qui lui donne l'apparence d'une tête naiſſante. Le *Bonnet d'Hippocrate* eſt un bandage de tête, pour les écartemens des ſutures.

BONS-HOMMES, ſ. m. *Good Men*, en Anglois. Nom que portoient, en Angleterre, des Religieux de l'Ordre de ſaint Auguſtin, établis au milieu du treiziéme ſiécle, par le Prince Edmond. Louis XI. donna le même nom à ſaint François de Paule, après avoir fondé un Couvent de ſon Ordre, & ſes Religieux l'ont conſervé dans quelques Maiſons. D'autres Religieux l'ont porté en divers temps. On trouve auſſi que les Hérétiques Albigeois ont été nommés *Bons-Hommes*.

BONZE, ſ. m. Nom que les Japonois donnent à leurs Prêtres. Il y a des Bonzes de l'un & de l'autre ſexe, qui ſont diviſés en pluſieurs Sectes, & qui s'accordent peu dans leurs opinions. Ils ne ſe marient point: mais il ne leur manque rien pour la douceur de la vie, dans les belles maiſons qu'ils habitent. Ils ont des Univerſités & des Temples magnifiques. Le nombre des Bonzes eſt fort grand dans toutes les Iſles du Japon.

BOOPE, ſ. m. gr. comp. Poiſſon de la mer du Bréſil, qui tire ſon nom de la reſſemblance de ſes yeux avec ceux du bœuf. Sa figure approche beaucoup de celle du Ton. On fait de l'huile de ſa graiſſe, & l'on ſale ſa chair.

BOOTES, gr. ou le BOUVIER, ſ. m. Conſtellation du Nord, à laquelle *Ptolomée* donne vingt-trois Etoiles, *Tycho* vingt-huit, & *Flamſtead* quarante-cinq. Elle eſt près du Pole même.

BORAX, ſ. m. Sel minéral, qui ſert à ſouder l'or, l'argent & le cuivre. Les Médecins l'emploient à pluſieurs uſages extérieurs, comme pour ronger les excreſcences de chairs; mais ils le croyent dangereux intérieurement. Le Borax naturel prend la couleur de la mine d'où il ſort: il eſt jaune, ſi la mine eſt d'or; blanc, ſi elle eſt d'argent; noir, ſi elle eſt de plomb; verd ſi elle eſt de cuivre. Mais il s'en fait d'artificiel. Une ſorte de pierre, qui ſe trouve dans la tête des crapauds, à laquelle on attribue

divers effets, se nomme aussi *Borax.*

BORBORISME, s. m. gr., qui signifie proprement ce qui a l'odeur de la boue. Les Médecins en ont fait le nom d'un vent humide ou *bourbeux*, qui sort des intestins, ou qui s'y fait entendre, & qui est un symptôme ordinaire de colique ou d'indigestion.

BORBORITES, s. m. Hérétiques du second siécle, de la Secte des Gnostiques, dont ils admettoient toutes les infâmies. Ils ne reconnoissoient point de jugement dernier. On a donné le même nom à une Secte fort relâchée de Memnonites ou d'Anabaptistes.

BORD, s. m. En termes de Marine, ce mot signifie un vaisseau, & toute espece de bâtimens de mer. D'ailleurs il se compose de mille façons, avec d'autres mots. On dit poëtiquement les *bords* d'un Pays, pour le Pays même, lorsqu'il est environné d'eau; comme les *bords* Africains. Le *Bordage*, dans un vaisseau, est le revêtement de planches qui le couvrent. Il a plus ou moins de pouces, c'est-à-dire, d'épaisseur. *Bordayer* ou *bordeyer*, c'est gouverner alternativement d'un côté & de l'autre, lorsqu'on n'a point le vent favorable. La *Bordée* est toute la ligne d'artillerie qui est sur le flanc d'un vaisseau. On dit *Tirer* ou *envoyer sa bordée*. *Bordée* est aussi le cours d'un navire, jusqu'à ce qu'il revire de bord. Ainsi, *Courir à la même bordée*, c'est avancer du même vent; & *Faire plusieurs bordées*, c'est revirer plusieurs fois. *Bordée* se dit figurément d'une grande tirade de paroles ou d'injures.

BORDAGE, s. m. Droit d'un Seigneur sur une maison qu'il a donnée en rentes, pour certains services, & qui ne peut être vendue ni engagée. *Borde* est un vieux mot, qui a signifié *Maison des Champs* ou *Metairie*, comme *Bordier* signifioit *Fermier*. Aujourd'hui *Bordier*, en termes de Mer, signifie un vaisseau qui est plus fort d'un côté que de l'autre.

BORDELIERE, s. f. Petit poisson de riviere ou de lac, qui a la tête courte, sans dents, & sans langue, le corps couvert de petites écailles minces & noirâtres, & qui est de fort bon goût. Il se tient toujours au bord de l'eau, & de-là lui vient son nom.

BORDEMENT, s. m. Terme de Peinture, qui se dit de la maniere d'employer les émaux clairs, en les couchant à plat, bordés du même métal sur lequel on les applique. Ceux dont le champ est tout d'émail sont sans bordement.

BORDER, v. act. Ce verbe est employé diversement sur mer, mais tous ses usages ont quelque rapport à sa signification naturelle. Il entre aussi fort souvent dans les commandemens de Marine. *Borde* la misaine, *borde* la civadiere, &c. pour ordonner que telle chose soit approchée d'une autre, jusqu'à ce qu'elle y touche. En termes de Guerre, *Border la haie* signifie une maniere particuliere de tirer, lorsqu'une troupe d'Infanterie étant sur trois lignes, la premiere met un genou en terre, la seconde se panche sur l'épaule des premiers, & la troisiéme se tient debout, pour tirer ensemble, sans craindre de se blesser mutuellement.

BORDIGUE, s. f. Lieu qu'on environne de claies ou de cannes, sur le bord de la mer, pour y prendre du poisson. On l'appelle aussi *Bouchot.*

BOREAL, adj. gr. Tout ce qui appartient au Nord ou qui vient de ce côté-là. *Borée*, ou le vent *Boreal*, ne signifie aujourd'hui que le vent du Nord. Autrefois il signifioit le vent *Nord-Est*, au tems du solstice d'Eté. *Voyez* AURORE.

BORGNE, adj. En Médecine, le boyau *borgne* est le premier des trois gros boyaux. Le chyle subtil, qui s'y ramasse, est sucé par les veines du mésantere.

BOROZAIL ou ZAIL, s. m. Maladie contagieuse des Afriquains méridionaux, qui vient d'un usage immoderé des femmes, mais qui est différente de la vérole. D'autres la nomment *Asab.*

BORRELISTES, s. m. Secte de

Proteſtans réformés, Diſciples de *Borrel*, très ſavant homme, qui pratiquoit rigoureuſement les loix du Chriſtianiſme, & qui n'en reconnoiſſoit pas d'autres que celles de l'Ecriture ſainte.

BORROUF, ſ. m. Arbre du pays des Quojas, ſur la Côte méridionale d'Afrique, dont on tire, par inciſion, une ſorte de lait purgatif. Son écorce eſt couverte d'épines crochues, en forme de griffes.

BOSEL, ſ. m. Terme d'Architecture. C'eſt une moulure ronde, en forme d'anneau, qui eſt au bas des colomnes.

BOSPHORE, ſ. m. gr. Nom géographique d'un détroit, ou d'un eſpace de mer entre deux terres, qui ſert de communication d'une mer à une autre, ou à un golfe. Les principaux *Boſphores* ſont celui de Thrace, nommé autrement le canal de la Mer noire; & le *Boſphore Cimmerien*, qu'on appelle auſſi les détroits de *Caſſa*.

BOSSAGE, ſ. m. Nom que les Architectes donnent à certaines groſſes pierres qui excédent la ſurface d'un mur, ſoit qu'elles y ſoient laiſſées pour être taillées en figure, ſoit dans quelque autre vûe. Il y a différentes ſortes de *boſſages*, qui ſont diſtingués par l'addition de quelque autre mot, tels que *Boſſage ruſtique*, *boſſage vermiculé*, *boſſage à chanfrain*, &c.

BOSSE, ſ. f. Outre ſes ſignifications communes, *Boſſe*, en termes d'Artillerie, ſignifie une grande bouteille de verre, qu'on remplit de poudre, avec pluſieurs mêches pendantes & allumées, & qu'on jette avec une corde, afin que ſe briſant dans ſa chute, les mêches enflamment la poudre, qui brûle ce qui eſt aux environs. *Boſſe*, en Franche-Comté, eſt une meſure de ſel, une eſpece de tonne. On appelle *Boſſe* la premiere apparence du nouveau bois d'un cerf, qui a mis bas l'ancien. En termes de Sculpture, on appelle *Ouvrage à ronde boſſe*, ou *relevé en boſſe*, les reliefs dont les parties ſont détachées, & paroiſſent dans toute leur rondeur. La *demi-boſſe* eſt le bas-relief qui a des parties ſaillantes & iſolées. *Deſſiner des figures de relief*, c'eſt travailler d'après la boſſe. En termes de Mer, les *Boſſes* ſont des bouts de cordes, qui ſervent à rejoindre des parties ſéparées, ou à ſaiſir des cordages & d'autres choſes, par le moyen de ce qu'on appelle un cul-de-porc-double, qui eſt au bout. Le *Boſſeman* eſt un bas Officier de vaiſſeau, qui a ſoin de ce qui regarde les boſſes & leur uſage. Le *Boſſoir* eſt le lieu où l'on place l'ancre.

BOSTANGI-BACHI, ſ. m. Intendant des Jardins du Grand-Seigneur. Il a, ſous ſes Ordres, quatre cens Jardiniers, qui ſe nomment auſſi Boſtangis.

BOT. Ce mot qui, joint à *Pacquet*, ſignifie un bâtiment de mer, dont l'uſage eſt de porter des lettres & toutes ſortes de dépêches, n'eſt qu'une corruption du mot Anglois *Boat*, qui ſignifie *bâteau*. Ainſi, nous diſons *Pacquetbot*, au lieu de *Pacquetboat*, parce que *boat* ſe prononce *bot*, par les Anglois mêmes.

BOTANIQUE, ſ. f. Science des herbes & des plantes, qui apprend à connoître leurs différentes eſpeces, & à diſtinguer leur forme, leurs vertus & leurs uſages. Ce mot, qui vient du grec, eſt auſſi adjectif; car on dit, *Expérience botanique*, *connoiſſances botaniques*, &c. *Botaniſte* eſt celui qui cultive cette Science. On a fait du même mot, *Botanologie*, qui ſignifie la deſcription des plantes & des herbes.

BOTHRION, ſ. m. gr. Nom d'un petit ulcere creux, qui ſe forme dans la cornée des yeux.

BOTRIS ou BOTRIDE, ſ. f. Plante dont les feuilles ſont velues & découpées, & les fleurs en petites grappes. On lui attribue des vertus ſurprenantes, ſurtout pour faire ſortir les enfans morts du ſein de leurs Meres. Elle croît particuliérement dans les lieux humides.

BOTRYTE, ſ. m. gr. Pierre qui doit ſa naiſſance au feu & qui tire ſon nom de ſa figure. C'eſt une eſpece de Cadmie brûlée, qui ſe forme dans la partie ſupérieure du fourneau, & qui reſſemble, ſuivant la ſignification du mot

grec, à une grappe de raisin. On appelle *Placitis* la partie qui se ramasse au fond.

BOTTE, s. f. Outre ses significations communes, une *Botte de soie*, signifie quinze onces de soie non ouvrée. C'est aussi, dans quelques Provinces, un vaisseau à mettre du vin, de la grandeur environ du muid. *Bottage* est un droit que l'Abbaye de saint Denis leve sur tous les Bateaux & les Marchandises qui passent sur la Seine, depuis la saint Denis jusqu'à la saint André.

BOVARD, ou BOUVART, s. m. Mot qui mérite place ici en faveur de son ancien usage. C'étoit le nom d'un gros marteau, dont on se servoit autrefois pour la fabrique des monnoies, lorsqu'on les travailloit au marteau, c'est-à-dire, avant l'invention du balancier.

BOUBAK, s. m. Animal des frontieres de Moscovie & de Pologne. On en distingue deux sortes, qui sont toujours en guerre. Les uns ressemblent au Blereau, les autres au Renard. On raconte des choses fort étranges de leur animosité mutuelle.

BOUBIE. *Voyez* BUSE.

BOUCAN, s. m. Lieu couvert de claies, que les Boucaniers construisent pour y boucaner leurs viandes. Ils y font une espece de grand gril de bois, sur lequel ils mettent la chair des sangliers qu'ils ont tués à la chasse, coupée en piéces & saupoudrée de sel. Ensuite, ils brûlent, dessous, les peaux des sangliers & leurs os. La fumée pénétre la viande, & c'est ce qu'on nomme la *boucaner*. Elle acquiert une couleur vermeille & une odeur excellente, qui ne durent pas moins de six mois. Il s'en fait un grand commerce dans les Antilles, où les *Boucaniers* sont en grand nombre. On en distingue deux sortes; ceux qui vont à la chasse des sangliers & des bœufs sauvages, avec des meutes de chiens; & ceux qui demeurent dans les Boucans, pour y boucaner la viande. Tous les Sauvages du Nord de l'Amérique ont le même usage.

BOUCHARDE, s. f. Instrument garni d'acier en pointes de diamant, qui sert aux Sculpteurs, pour faire, dans le marbre, les ouvertures qui ne se feroient pas bien avec les outils tranchans.

BOUCHE, s. f. On dit la *bouche* d'un cheval, comme d'un homme, & l'on exprime ses qualités en y joignant quelque épithete qui les désigne. Un cheval a la *bouche* fine, tendre, forte, chatouilleuse, &c. suivant les impressions qu'il reçoit du mord. On appelle aussi *Bouches*, les ouvertures par lesquelles un fleuve se décharge dans la mer, & les ouvertures des tuyaux à vent, tels que ceux de l'orgue. La *bouche* du canon, est l'ouverture d'où sort le boulet. En termes d'Hommage, un Vassal *doit la bouche & les mains à son Seigneur*; c'est-à dire, qu'il est obligé de lui baiser les mains pour aveu de soumission.

BOUCHER D'OR MOULU, v. act. Terme de Doreur, pour signifier la réparation qu'on fait aux ouvrages d'or, qui ont quelque petit défaut, après avoir été brunis. On employe, pour cela, de l'or moulu ou de la gomme Arabique.

BOUCHIN, s. m. Terme de Mer, qui signifie la partie la plus large d'un vaisseau.

BOUDER, v. d'origine obscure. Il est neutre & actif. Bouder simplement, c'est être d'une humeur sombre & chagrine à l'occasion de quelque chose dont on est fâché. *Bouder* quelqu'un, c'est lui marquer, par un air froid & des manieres réservées, qu'on est mécontent de lui.

BOUDINE, s. f. Nom qu'on donne aux nœuds du verre, ou à la bosse qui demeure dans le plat du verre, à l'endroit où il a été coulé. Les Vitriers ont des Moulins, ou Mouloirs, pour diminuer du moins les Boudines, quand ils ne peuvent les ôter tout-à-fait.

BOUE'E, s. f. Terme de Mer. *Voyez* BONNEAU.

BOUER, v. act. Lorsque la monnoie se frappoit au marteau, on appelloit *Bouer*, l'action de frapper sur les *flancs*, pour leur donner les for-

mes convenables, avant que de les blanchir.

BOUGEOIR, ſ. m. Petit Chandelier portatif, dans lequel on met une bougie. Il y a un Bougeoir d'or au coucher du Roi ; & c'eſt une diſtinction pour les Seigneurs, de le tenir.

BOUGIE, ſ. f. En termes de Chirurgie, c'eſt une petite verge cirée, qu'on introduit dans l'urethre pour le dilater & le tenir ouvert, ou pour conſumer les excreſcences qui ſe nomment Carnoſités. Les *Bougies* de M. d'Aran ſont auſſi célébres, que ſon habileté à guérir toutes ces maladies.

BOUGRAN, ſ. m. Toile gommée, qui ſert, particuliérement dans les habits, pour ſoutenir l'étoffe. Une toile bougranée.

BOUILLE, ſ. f. Longue perche, qui a pour tête un petit bloc de bois, & qui ſert à battre l'eau pour la pêche. *Bouille* ſe dit auſſi de la marque que les Commis mettent à chaque piece d'étoffe, déclarée au Bureau des Fermes. *Bouiller* un étoffe, c'eſt y mettre cette marque.

BOUILLON, ſ. m. Plante commune, dont les feuilles, en décoction, ont d'excellentes propriétés pour le rhume, comme le ſuc de ſa racine en a pour la fievre-quarte. On diſtingue pluſieurs ſortes de *Bouillons*. Le blanc eſt le meilleur. Ses feuilles, concaſſées entre deux pierres, guériſſent infailliblement l'enclouеure d'un cheval. On nomme Sel de *Bouillon*, le ſel blanc de Normandie, parce qu'il ſe fait en faiſant *bouillir* de l'eau de mer, dans des chaudieres de plomb.

BOUIS, ſ. m. Arbriſſeau fort commun, dont le bois eſt d'un blanc-jaunâtre, & ſert à diverſes ſortes d'ouvrages. Le Bouis ſervoit autrefois pour les paliſſades des jardins, mais on s'en eſt dégoûté parce que ſa feuille eſt triſte. On n'emploie plus que ſes plus petites branches, pour les bordures des parterres. Il a, dit-on, pour la Médecine, toutes les propriétés du bois de Gayac.

BOULANGER DE CAMP, ſ. m. Nom de certaines Serges drapées, qui ſe fabriquent en Poitou. L'Inventeur ſe nommoit Boulanger, & la matiere eſt une laine Eſpagnole de Campo.

BOULEAU, ſ. m. Arbre fort commun en France, qui eſt du nombre de ceux qu'on nomme *Bois blancs*, & dont les feuilles reſſemblent à celles du Tremble. On prétend que l'eau qu'on tire de ſon tronc, eſt excellente pour la pierre & la gravelle. Son bois ſert à faire des cercles & des paniers. De ſes branches ſortent de petites verges, dont on fait des balais.

BOULE-PONCHE, ſ. f. Mot corrompu de l'Anglois, qui ſignifie une certaine quantité de la liqueur qui ſe nomme *Pounch*, ſervie dans un vaiſſeau qu'on nomme *Bovvl*.

BOULET, ſ. m. Outre ſes ſignifications communes, ce mot ſignifie, dans un cheval, la ſeconde jointure de la jambe, au-deſſus du paturon. C'eſt au boulet que ſe font les entorſes. On appelle *Bouleté*, un cheval dont le boulet eſt ſorti de ſa ſituation naturelle, par quelque entorſe, ou par un excès de travail.

BOULI, ſ. m. Nom d'un vaiſſeau de cuivre, ou de terre rouge, que les Siamois tirent du Japon, & dans lequel ils préparent leur thé.

BOULICHE, ſ. f. Nom de certains grands vaſes de terre, dont on ſe ſert, dans les Mers du Sud, pour y mettre du vin.

BOULIMIE, ſ. f. Mot tiré du grec. C'eſt le nom d'une maladie des bœufs & des chevaux, qui conſiſte dans une faim que rien ne peut raſſaſier.

BOULINE, ſ. f. Terme de Mer. Les boulines ſont de longues cordes, qui tiennent la voile de biais, lorſqu'on fait route avec un vent de côté. *Aller à la bouline*, c'eſt ſe ſervir d'un vent de biais, qui n'eſt pas favorable à la route. On le nomme *Vent de bouline*. On dit, d'un vaiſſeau, qu'il eſt bon Boulinier.

BOULINGRIN, ſ. m. Mot corrompu de l'Anglois, qui ſe dit d'un parterre de gazon, pour l'ornement d'un jardin. Le mot Anglois eſt

Bowlinggreen, qui signifie *Lieu verd*, ou *Verdure*, pour jouer à la boule.

BOULON, s. m. Nom d'une grosse cheville de fer, qui sert à soutenir les poutres & les barres de fer, dans les édifices. Elle a, d'un côté, une tête ronde, & de l'autre une ouverture, où l'on passe une clavette de fer pour l'affermir. *Boulonner*, c'est arrêter avec des *boulons*.

BOUQUE, s. f. Terme de Navigation, qui signifie proprement un passage étroit. De-là *embouquer*, pour dire *entrer*, *s'engager dans une Bouque ou un Détroit*.

BOUQUETIN, s. m. Animal sauvage, assez commun dans les montagnes de Suisse & de Savoye. Il ressemble au chamois, mais il a les cornes plus longues & plus larges, & par petits nœuds. Le sang du Bouquetin est fort chaud. Il passe pour un spécifique contre la pleurésie, & pour la dissolution du sang caillé.

BOUQUIN, s. m. Nom qu'on donne au lievre & au lapin mâle. *Bouquiner* est l'action de ces animaux en amour. *Bouquiniste* se dit d'un Vendeur de vieux Livres, qui se nomment aussi *Bouquins*, & de celui qui aime à lire des *Bouquins*, ou qui cherche parmi de vieux Livres, pour en trouver quelqu'un qui soit bon.

BOURBELIER, s. m. Terme de Chasse. C'est le nom qu'on donne à la poitrine du sanglier.

BOURBONNISTE, s. m. On trouve ce mot quelquefois employé, pour signifier Partisan de la Maison de Bourbon.

BOURCER *la Voile*. Terme de Mer, qui signifie tendre seulement une partie de la voile, pour prendre moins de vent. Dans nos Ports de la Manche, on donne le nom de *Bourcet* à la voile de misaine.

BOURCETTE, s. f. Petite Plante fort alcaline, qui se mange en salade, & qu'on croit bonne pour les pertes de sang, les hemorrhagies, la dyssenterie, &c. On l'appelle vulgairement *Mache*.

BOURDAINE, s. m. Arbrisseau qui sert à faire des allumettes & des paniers. Il est fort commun dans les forêts. On appelle *Bourdillon*, du bois de Chêne refendu, propre à faire des futailles.

BOURDALOUE, s. f. Nom d'une sorte de tresse, ou de cordon de chapeau, avec une boucle, dont l'invention est attribuée au fameux Pere Bourdaloue.

BOURDE, s. f. Mot fort ancien, qui a signifié *Mensonge*, & qu'on trouve employé, dans ce sens, dès le tems de Saint Louis. On disoit aussi *Bourder*, pour mentir & tromper; mais il est hors d'usage. L'origine est fort incertaine. *Bourde* est aussi une espece de mauvaise soude. *Bourde*, se dit encore, en langage familier, pour *mensonge*, ou *fable* inventée à plaisir.

BOURDON, s. m. Nom d'une grosse mouche, ennemie des abeilles, qui fait beaucoup de bruit en volant, & qui n'a point d'aiguillon. Les Naturalistes en distinguent huit especes. *Bourdon* est un terme d'Imprimerie, qui signifie les omissions de mots dans la composition. C'est aussi le nom d'un jeu d'orgue qui sert pour la basse, & celui des basses de quelques instrumens, tels que le chalumeau, la cornemuse & la musette. *Bourdonné*, en termes de Blason, se dit des croix dont les branches sont arrondies, comme le bourdon d'un Pelerin.

BOURGEON, s. m. On appelle *Bourgeon* ou *Escouville*, des laines plus fines que le reste, qui s'allongent ou s'échappent par brins en différens endroits de la toison, & qu'on arrache de dessus la bête avant que de la tondre.

BOURGUEMESTRES ou BOURGMESTRES, s. m. Nom des principaux Magistrats, dans les Villes d'Allemagne, de Flandre & de Hollande. Leur autorité est différente dans chaque Ville, suivant les Loix & les Statuts qui y sont établis. L'idée de ce nom revient à celle d'*Echevins*, en France, & d'*Aldermen*, en Angleterre. On prononce l'*s*.

BOURRACHE, s. f. Plante commune, dont les fleurs sont disposées en étoiles de couleur bleue ou blan-

che. La Bourrache est apéritive, & bonne pour chasser la bile.

BOURRE'E, f. f. Air de musique, à deux tems, qui a deux parties égales, chacune de huit mesures. On nomme aussi *Bourrée*, une danse composée sur le même air. Le pas de *bourrée* est composé de deux mouvemens; un demi-coupé avec un pas marché sur la pointe du pied, & un demi jetté, qui fait le second mouvement.

BOURRELANISSE, f. f. Nom de la grosse laine qui reste aux Moulins où l'on foule des draps fins. Celle qui sort des gros draps se nomme *Lavetan*.

BOURRELET, f. m. Terme de Blason, qui vient de l'ancienne Chevalerie, dont l'usage, dans les Tournois, étoit de porter, sur le casque, un tour de livrée de la couleur qui étoit propre au Chevalier, & que les Dames y attachoient souvent de leurs propres mains. Ce tour de livrée s'est conservé dans les ornemens de l'écu, & se nomme *Bourrelet*. En termes d'Artillerie, le *Bourrelet* d'un canon, est l'espece d'anneau qui regne autour de la piece, près de la bouche.

BOURRICHE, f. f. Espece de Panier, d'un tissu clair, qui est depuis longtems en usage, pour transporter le gibier & la volaille. *Voiture* en parle dans sa Lettre 108.

BOURRIR, v. act. Ce mot signifie, en termes de Chasse, le bruit que les perdrix font de leurs aîles en prenant leur vol. On les entend *bourrir*.

BOURRU, adj. On appelle *Plantes bourrues*, celles dont la graine est si petite qu'elle est emportée par le vent dans sa maturité; & *Vin bourru*, le vin nouveau qui n'est point encore éclairci.

BOURSAUT, f. m. Arbrisseau de la nature du saule, & qui en est une espece.

BOURSE, f. f. Nom que les Négocians ont donné, dans les Villes de commerce, au lieu dans lequel ils tiennent leurs assemblées. On prétend qu'il vient de Bruges, en Flandres, où les Marchands de la Ville s'assembloient devant l'Hôtel d'une famille Noble, qui se nomme la *Bourse*. Cet Hôtel subsiste encore, avec trois bourses sur la porte, pour armoiries. En Turquie, une *bourse* signifie cinq cens écus. La *Bourse de Pasteur* est une herbe dont les feuilles ont la figure d'une bourse. Elles ont une qualité astringente, qui arrête le sang; ce qui a fait donner aussi à la plante, le nom de *Sanguinaire*.

BOURSIN ou BOUSIN, f. m. Espece de croute qui se trouve sur les pierres au sortir de la carriere, & qu'on regarde comme une terre à demi pétrifiée.

BOUSSOLE, f. f. Instrument de mer, contenant l'aiguille aimantée, qui sert à diriger la course d'un vaisseau, en se tournant constamment vers le Pole. Ses bords portent la division du cercle, qui est de trois cens soixante parties égales, & celle des trente-deux airs ou rhumbs de vent. L'usage commun à toutes les Nations, d'y mettre une fleur-de-lys au point du Nord, semble favoriser l'opinion de ceux qui attribuent l'invention de la Boussole à Jean Gira de Melphi, au Royaume de Naples, vers l'an 1300; parce que Naples étoit alors possédé par les François. La *Boussole* se nomme aussi *Compas de mer*.

BOUTADE, f. f. Mot d'origine obscure, mais fort en usage pour signifier *caprice*, ou leger emportement sans cause apparente.

BOUTE', adj. Terme de Manége. Un cheval s'appelle *bouté*, lorsqu'il a les jambes droites depuis le genou jusqu'à la couronne.

BOUTIS, f. m. C'est le terrain où les bêtes noires ont fouillé avec leur muzeau, & particuliérement celui où le sanglier a creusé pour chercher des racines. *Boutoir*, qui signifie le bout du grouin d'un sanglier, vient apparemment de la même source, c'est-à-dire de *bouter*, vieux mot, qui signifioit *pousser*. De-là vient aussi *boutans*, pour signifier des pieces de bois qui poussent & arcboutent, ou des piliers de pierre qui appuient une muraille. Les Maçons disent qu'une pierre est en *boutisse*, pour signifier

que ſa plus grande longueur eſt en travers dans un mur. *Bouter de lof*, en termes de Mer, ſignifie *Serrer au vent*, *bouliner*.

BOUTOIR, ſ. m. On donne ce nom au bout du grouin d'un ſanglier, & au bout du nez des bêtes noires. C'eſt auſſi celui d'un inſtrument des Maréchaux, qui leur ſert à couper la corne du pied d'un cheval.

BOUTON, ſ. m. Nom d'une arme des Sauvages de l'Amérique, qui eſt une eſpece de maſſue de bois fort dur, entre trois & quatre pieds de long, platte, épaiſſe de deux pouces, excepté à la poignée où ſon épaiſſeur eſt un peu moindre. Ils en font un uſage terrible.

BOUTON DE FEU, ſ. m. Cautere actuel, qui s'emploie pour brûler les os, pour conſumer les exoſtoſes & les caries, &c.

BOUTRAME, ſ. f. Nom qu'on donne, en Flandres, à une tranche de pain ſur laquelle on étend du beurre & quelquefois des friandiſes, pour la manger avec plus de goût.

BOUTURE, ſ. f. Terme de Jardinage. C'eſt un bout ou une branche d'arbre, qui prend racine, ſans autre ſoin que de la planter en terre. La vigne, le figuier, le ſaule, &c. viennent fort bien de bouture.

BOUVART, ſ. m. Jeune bœuf. *Voyez* Bovard.

On donne quelquefois ce nom, dans le langage familier, aux perſonnes d'une phyſionomie épaiſſe, qui paroiſſent lourds de corps & d'eſprit.

BOUVEMENT, ſ. m. Outil de Menuiſier. Le *Bouvet* eſt un autre inſtrument de la même profeſſion. C'eſt une ſorte de rabot.

BOUVIER, ſ. m. Petit poiſſon de riviere, plat, long de trois ou quatre pouces, dont les écailles ſont argentines, & qui ſe tient toujours dans la boue. Il ſe nomme auſſi *Petenſe*. *Voyez* Bootes.

BOUVREUIL, ſ. m. Belle eſpece d'oiſeau, fort commun dans la Forêt d'Anet. Sa groſſeur eſt celle d'une Alouette. Il a le bec, la tête, les aîles & la queue, noirs, le dos gris d'ardoiſe, & le ventre d'un beau rouge. Il apprend à parler & à ſiffler, avec peu de ſoin pour l'inſtruire.

BOUZIN, ſ. m. Partie trop tendre d'une pierre. On *ébouzine les pierres*; c'eſt-à-dire, qu'on en retranche cette partie, avant que de les employer.

BOYAUTIER, ſ. m. Nom des Artiſans dont la profeſſion eſt de préparer les boyaux pour en faire des cordes. *Boyau*, en termes de Guerre, eſt une ligne de contrevallation différente de la tranchée. Elle va en ſerpentant, pour éviter l'enfilade, & ſert à joindre d'autres ouvrages.

BOYCININGA, ſ. m. Nom que les Bréſiliens donnent aux ſerpens à ſonnette; dont leur pays produit pluſieurs eſpeces. Ce qu'on appelle *ſonnette*, dans les ſerpens, eſt une ſorte de grelots enveloppés d'une tunique de peau qu'ils ont à la queue, & qui font aſſez de bruit, pour avertir les paſſans du danger. Le *Boycininguba*, le *Boycupekanga*, le *Boytimapua*, le *Boyuna*, &c. ſont d'autres ſerpens de la même région.

BOYERS, ſ. m. Eſpece de Devins, ou plutôt d'Impoſteurs, de l'Amérique, auxquels les Sauvages s'adreſſent, dans les beſoins extraordinaires, pour obtenir, par le pouvoir qu'ils leur attribuent, ce qu'ils n'eſperent point par des voies naturelles. Quelques-uns de nos Voyageurs leur donnent le nom de Prêtres; d'autres celui des Sorciers.

BRABANTES, ſ. f. Toiles d'étoupe de lin, qui ſe fabriquent aux environs de Gand, Bruges, Courtrai, Ypres, &c.

BRAC ou BRAQUE, ſ. m. Eſpece de chien de chaſſe à courte queue, qui arrête le gibier, & qui eſt excellent quêteur.

BRACELET, ſ. m. En termes d'Anatomie, c'eſt un ligament circulaire du poignet, qui, formant un cercle dans la Région du Carpe, embraſſe tous les tendons qui ſervent à la main.

BRACHIAL, adj. lat. Les Médecins appellent *Muſcle brachial*, le muſcle du bras qui ſert à le mouvoir.

BRACHMANES, ſ. m. Anciens Philoſophes ou Prêtres Indiens, dont les uns paſſoient leur vie dans les bois, pour étudier les aſtres & la nature, tandis que les autres vivoient dans les villes, pour donner des conſeils aux Souverains & pour inſtruire le peuple. On les nommoit auſſi *Gymnoſophiſtes*. Ils mépriſoient les richeſſes & marquoient peu d'attachement pour la vie. Le fond de leur doctrine étoit la métempſychoſe, & l'on croit que Pythagore avoit tiré d'eux cette opinion. On les appelle aujourd'hui *Bramines*; & *Brames* par corruption.

BRACONIER, ſ. m. On donne aujourd'hui ce nom à ceux qui ſe font comme un métier de prendre ou de tuer, à la dérobée, du gibier ſur les terres d'autrui : mais anciennement *Braconier* ſignifioit *Coupeur de bois*; & *Bracon*, une branche d'arbre. *Braconner*, c'eſt faire le métier de *Braconnier*.

BRAGUE, ſ. f. Nom d'une corde de vaiſſeau, qui ſert à tenir fermes les affûts du canon.

BRAMER, verbe neutre, qui exprime le cri du cerf, & qui n'a point d'autre uſage. Le cerf brame, le lion rugit, &c.

BRAMINES, ſ. m. Prêtres Indiens, qui reconnoiſſent un Dieu tout-puiſſant, mais qui n'en adorent pas moins pluſieurs eſpeces d'animaux, & qui en impoſent au peuple par quantité d'artifices & de ſuperſtitions. Il y a de l'apparence que ce ſont les ſucceſſeurs des anciens Brachmanes. On les nomme auſſi *Brames*.

BRANCADES, ſ. f. Nom qu'on donne aux chaînes de Forçats.

BRANCARD, ſ. m. On appelle *Brancard* tout aſſemblage de pieces de bois, qui ſert à tranſporter quelque fardeau. Le *brancard* d'une voiture conſiſte en deux piéces de bois qui joignent le train de devant à celui de derriere, & ſur leſquelles porte la voiture.

BRANCHE-URSINE, ſ. f. Plante qu'on met au rang des herbes émollientes, & dont on diſtingue deux eſpeces, celle des jardins & la ſauvage.

BRANCHIER, ſ. m. En termes de Fauconnerie, on appelle *Branchier* un jeune oiſeau qui, n'ayant point encore de force, vole de branche en branche en ſortant du nid.

BRANDES, ſ. f. Buiſſons, rameaux d'arbres, qui rendent la chaſſe difficile dans une forêt.

BRANDIR, v. act. Mot qui n'eſt point encore abandonné, quoique ſon véritable uſage ait fini avec l'ancienne Chevalerie. *Brandir l'épée*, ſignifioit *la ſecouer*, pour ſe donner un air plus terrible. L'épée des Chevaliers s'appelloit *Brand*; & de-là vient ſans doute *Brandon*, qui ſignifie une torche ou une branche allumée, qu'on a coutume de ſecouer auſſi en la portant. En termes de Juſtice, on appelle *Brandons* & *Panonceaux*, des enſeignes de paille qu'on met, dans les villages, à la porte de ceux dont on ſaiſit les meubles, pour marquer que la Juſtice les fait mettre en vente.

BRANLE, ſ. m. Nom qu'on donne au lit des Matelots, & qu'il tire de ſa ſituation. C'eſt une piece de toile, de cinq ou ſix pieds de longueur ſur trois de largeur, qui eſt ſuſpendue par les quatre coins, entre les ponts du vaiſſeau.

BRANLE-BAS, ſ. m. Terme de Marine. Faire *branle-bas*, c'eſt ôter non-ſeulement les Branles, mais tout ce qui eſt ſur le Gaillard & dans l'Entrepont, & le jetter à fond de cale, pour ſe diſpoſer au combat.

BRAQUEMART, ſ. m. Ancien nom d'un ſabre, ou d'une épée tranchante.

BRAS, ſ. m. Avoir des bras, en termes de Danſe, c'eſt les porter, les remuer avec grace. On dit d'une femme qu'*elle fait les beaux bras*, pour ſignifier qu'elle ſe donne des graces affectées. Un *bras* de Mer eſt une petite partie de Mer, qui s'avance dans les terres.

BRASER, v. act. Terme d'Art. C'eſt joindre deux pieces de fer l'une contre l'autre, avec de la ſoudure.

BRASSAGE, ſ. m. Droit qui eſt accordé au Fermier des monnoies, ſur chaque marc d'or, d'argent & de cuivre mis en œuvre, pour les frais de la fabrication.

BRASSE, s. f. Mesure qu'on prend avec les deux bras étendus, c'est-à dire, d'un bout à l'autre, & qui passe à peu près pour celle d'une toise. Ce mot, qui est fort en usage sur mer, ne se dit, à terre, que d'une ou de plusieurs brasses de cordes. *Brasser* est un autre terme de mer, qui revient à celui de *manœuvrer*. Ainsi, *Brasser au vent*, signifie manœuvrer les vergues du côté d'où vient le vent, &c. Dans l'usage commun, *Brasser* signifie, mêler ensemble plusieurs choses liquides, pour en faire une composition.

BRASSICOURT, s. m. Terme de Manége. On donne ce nom aux chevaux dont les jambes de devant sont naturellement courbées en arc.

BRATHITE, s. f. Nom d'une pierre figurée, qui est une espece de *Dendrite*, où l'on croit voir les feuilles de la Sabine. Aussi se nomme-t-elle autrement *Sabinite*.

BRAULS, s. m. Toiles des Indes, raiées de bleu & de blanc, qu'on nomme aussi *Turbans*, parce qu'elles servent beaucoup à couvrir cet ornement de tête.

BRAY, s. m. Mêlange de gomme & d'autres matieres de la même nature, qui s'emploie à divers usages, tels que celui de calfater les vaisseaux, &c. On distingue le *Bray sec* & le *Bray gras*. *Brayer* un vaisseau, c'est y appliquer du bray & d'autres enduits.

BRAYE, s. f. Outre les significations familieres, ce mot, joint avec *fausse*, est un terme de Fortification, qui signifie une largeur de deux ou trois toises, en dehors, autour du pied du rempart. La *fausse-braye* se nomme aussi *basse enceinte*.

BRAYER, s. m. En termes de Fauconnerie, c'est le cul d'un oiseau. Certains cordons de Maçons, se nomment aussi *Brayers*, aussi-bien qu'un petit marteau de fer qui sert aux balanciers des Monnoies.

BREAN, s. m. Petit oiseau d'un verd brun, mêlé de quelques taches jaunes au bout des aîles.

BREAUNE, s. f. Toile de lin, de différentes qualités, qui se fabrique en plusieurs endroits de Normandie, & qui sert particuliérement à faire des Rideaux de fenêtre.

BREBIS, s. f. Femelle du Belier. La brebis ne vit gueres que neuf ou dix ans. On voit, dans plusieurs régions, des brebis qui différent des nôtres, les unes par la forme de la queue, d'autres par celle des oreilles; mais on ne peut douter que l'espece ne soit la même, sans excepter les sauvages, qui sont en grand nombre en Amérique, & dont la laine est de couleur fauve.

BRECHE, s. f. Marbre noir, mêlé de taches blanches & jaunes, qu'on tire des Pyrenées & d'autres lieux, & qui prend un fort beau poli. La *breche* d'Alep est fort recherchée. En termes de Guerre, *breche* signifie l'ouverture que le canon fait aux murs d'une ville assiégée. *Battre en breche*. *Voir en breche*.

BREDINDIN, s. m. Terme de Mer. C'est une machine qui sert à élever des ballots & d'autres fardeaux, pour la cargaison d'un vaisseau.

BREDOUILLE. Terme badin, emprunté du jeu de Trictrac, qu'on employe pour signifier qu'on n'a rien fait de ce qu'on s'étoit proposé. On revient bredouille, c'est-à-dire, sans rien apporter, sans avoir rien fait, sans avoir rien obtenu, sans avoir vû personne, &c. en un mot, sans être plus avancé qu'on ne l'étoit.

BREF, s. m. Nom qu'on donne aux Lettres du Pape, du moins à celles qui traitent de quelque affaire. Les Officiers qui les font, se nomment Secretaires des Brefs. Elles sont scellées, en cire rouge, *de l'anneau du Pêcheur*; c'est-à-dire, d'un cachet où saint Pierre est représenté en Pêcheur, & qui doit être apposé en présence du Pape.

BREHIS, s. m. Animal de l'Isle Madagascar, fort sauvage & de la grosseur d'une chevre. Le *Brehis* n'a qu'une corne sur le front.

BRELANDINIER, s. m. Nom que l'usage fait donner aux Marchands & aux Ouvriers, qui étallent au coin des rues, dans des Boutiques mobiles & portatives.

BRELLE,

BRELLE, f. f. Nom d'une certaine quantité de pieces de bois liées ensemble, pour les faire flotter, en forme de radeau. Quatre *Brelles* font le train complet.

BREME, f. f. Poisson d'eau douce, qui a les entrailles plus grandes que la Carpe, avec laquelle il a d'ailleurs beaucoup de ressemblance. Sa chair est molle & grasse. Il y a aussi une Breme de mer.

BRENECHE, f. f. Nom qu'on donne à la liqueur qu'on tire des Poires, & qui se nomme *Poiré*, lorsqu'étant encore nouvelle elle en est plus douce & plus agréable.

BRESILLER, v. n., qui signifie, se rompre par petits morceaux, ou se réduire en poudre à force de sécheresse. Les uns font venir ce mot de *braize*; les autres du bois de Brésil, qui nous vient fort sec.

BRESSIN, f. m. Nom qu'on donne, sur mer, à certains crocs de fer & à certains cordages.

BRESTE, f. f. Chasse à la glu, pour prendre de petits oiseaux.

BRETESSES, f. f. Terme de Blason, qui signifie une rangée de creneaux. On dit aussi *bretessées*, pour signifier des pieces crenelées.

BRETON, f. m. Nom d'une espece de coquilles blanches, qui sert aux grottes & autres ouvrages de rocaille.

BRETTER, v. act. Terme d'Art. C'est commencer un ouvrage de Sculpture, en terre ou en cire, avec un ébauchoir *bretté*, c'est-à-dire, dentelé, pour dégrossir la figure. Ces premiers traits se nomment *brettures*.

BREVE, f. f. lat. Terme de Poësie & de Musique. En Poësie, c'est une syllabe qui est opposée à *longue*, dans la mesure. En Musique, c'est une note blanche, de forme quarrée & sans queue, qui vaut deux mesures. *Breve* est aussi un terme de Monnoie, qui signifie le poids des flancs, tel que les Ouvriers le reçoivent du Maître. Ils *rendent la breve*, lorsque remettant les flancs ajustés, avec les rognures & les limailles, ils rendent poids pour poids.

BREVET, f. m. Terme en usage, pour signifier la Patente d'une Commission. *Brevet de Colonel*. C'est aussi le nom d'une préparation de teinture, qui consiste dans une décoction de Garance & de son, passée au tamis dans le bain d'Indigo. On appelle *brevet* la croix de l'Ordre du saint Esprit, qui est brodée sur les habits des Chevaliers; & ce nom se donne quelquefois aux Chevaliers mêmes.

BREVIAIRE, f. m. lat. Livre de prieres, en usage dans l'Eglise Romaine, dont les diverses parties doivent être récitées à certaines heures du jour, par ceux qui sont engagés dans les Ordres sacrés, ou qui possedent quelque Bénéfice Ecclésiastique. Il se nomme Breviaire, parce qu'il contient un abregé de l'ancien ordre des prieres qui se faisoient à des heures réglées du jour & de la nuit.

BREUIL, f. m. Vieux mot François, qui signifie, en termes d'Eaux & Forêts, un enclos de bois taillis, pour la retraite des bêtes. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *Parc*.

BRICOLE, f. f. Tour & détour des choses, causé par les résistances qu'elles rencontrent dans leur mouvement. En termes de Marine, *bricole* se dit de la puissance qu'ont les poids, placés au-dessus du centre de gravité, pour mettre un vaisseau sur le côté. Le lest contre-balance la *bricole*, qui est occasionnée par le poids des mâts, des manœuvres hautes, &c.

BRIGADE, f. f. Corps de Cavalerie ou d'Infanterie, commandé par un Officier général qu'on nomme *Brigadier d'Armée*. Les Brigades de Cavalerie sont de dix ou douze escadrons, & celles d'Infanterie de cinq ou six bataillons. *Brigade* se dit aussi d'une compagnie de Cavalerie, qui étant, par exemple, de cinquante Maîtres, est divisée en trois Brigades, dont chacune a son bas-Officier, qui se nomme simplement Brigadier.

BRIGAND, f. m. Voleur de grand chemin, & tout ennemi qui trouble le repos public par des violences, hors des cas d'une guerre légitime. Ce mot vient d'une ancienne armure

de fer, nommée *brigandine*, qui fit donner le nom de Brigands à un certain corps de Soldats, qui en étoient armés au quatorziéme siécle. Les pillages qu'ils commettoient, firent regarder *Voleur* & *Brigand* comme synonimes.

BRIGANTIN, s. m. Petit vaisseau plat, leger & ouvert, qui va à la voile & à la rame, & qui sert à combattre ou à donner la chasse.

BRIGITTINS, s. m. Religieux fondés en 1344, par sainte Brigitte, sous la régle de saint Augustin. Chaque Monastere doit être double, l'un de Religieux, & l'autre de Religieuse. Il y en a néanmoins d'hommes seuls & de filles seules. Ils ont été introduits de Flandres en Espagne, par la B. Marine d'Escobar, & leur premier Monastere est à Valladolid. L'Irlande a eu son Ordre de Brigittines instituées au cinquiéme siécle, par une Brigitte Irlandoise.

BRIGNOLE, s. f. Excellente espece de prunes, qui tirent leur nom de Brignole, ville de Provence, d'où elles sont envoyées seches.

BRILLANT, s. m. On donne ce nom à un diamant taillé à facette, par-dessus & par-dessous. *Brillanter* un diamant signifie le tailler dans cette forme.

BRIMBALE ou BRINQUEBALE, s. f. Levier qui est au sommet d'une pompe, & dont le mouvement est nécessaire pour tirer de l'eau.

BRINS, s. m. Toiles de chanvre, qui se fabriquent en Champagne. On appelle *brins d'estoc*, de grands bâtons, ferrés par les deux bouts, qui servent, en Flandres, à sauter les Fossés, dont tous les Champs sont entrecoupés.

BRIOINE, s. f. Plante commune, dont la racine est émolliente & purgative. Elle purge sur-tout les humeurs. On distingue deux sortes de Brioines; l'une qui porte des baies noires, & l'autre qui en porte des rouges.

BRION, s. m. Vieux mot, qui signifie de la mousse de chêne, & qui s'est conservé, dans la Marine, pour signifier l'*allonge de l'étrave* d'un vaisseau.

BRIQUE, s. f. Pierre factice, composée d'une terre grasse & rougeâtre, qu'on fait cuire au feu, & qui sert à bâtir. Sa forme est un quarré-long, d'environ huit pouces sur quatre. La demi-brique, qui n'a qu'un pouce d'épaisseur, se nomme *brique de chantignole*. La *brique crue* est composée d'une terre blanchâtre, qu'on fait sécher long-tems sans l'aide du feu. On fait une *huile de brique*, en broyant des briques enflammées dans de l'huile commune. Elle est si estimée par ses vertus, que les Chymistes l'appellent *Huile des Philosophes*. *Briqueter* un mur, signifie *lui donner l'apparence de brique*, en contrefaisant des jointures par des lignes. On appelle *Etaim en brique* une sorte d'Etaim qui vient d'Allemagne, en lingots de huit à dix livres, de la forme d'une *brique*. *Briquetage* se dit de tout ouvrage de *brique*.

BRIS, s. m. *Le droit des Bris*, qu'on fait remonter jusqu'aux anciens Gaulois qui l'avoient établi, dit-on, sur leurs Côtes, parce qu'ils traitoient d'Ennemis tous les Etrangers, consistoit à s'attribuer la propriété de tous les vaisseaux qui venoient briser sur les bancs & les rochers d'une Côte. Quoique barbare, il subsiste encore dans quelques endroits de France & d'Angleterre.

BRISANT, s. m. On donne ce nom aux flots de la Mer, qui s'élevent avec beaucoup d'écume, à la rencontre des rochers, ou en frappant contre certaines Côtes. On nomme aussi *brisans* les rochers mêmes qui produisent cet effet.

BRIS DE MARCHE', BRIS DE PRISON. Deux termes de Jurisprudence; le premier, qui signifie le vol des Marchandises qui se portent au marché, ou le Monopole qui en empêche la bonne vente; l'autre, qui se dit des efforts qu'un Prisonnier fait pour s'évader, & qui sont regardés comme un crime, quand il seroit même emprisonné sans cause légitime. La peine en est arbitraire, ou réglée ordinairement sur les circonstances.

BRISE, s. f. Nom d'un vent de mer, qui s'éleve sur les dix heures du matin, dans les parages de l'Amérique. On donne le même nom à de petits vents de terre, qui s'élevant vers le soir, cessent au retour du soleil.

BRISE'ES, s. f. Traces d'une bête fauve dans les bois, ou chemins que les Chasseurs marquent avec des branches. De-là vient l'expression figurée, Marcher sur les brisées de quelqu'un, pour dire, imiter son exemple, ou suivre la même route. *Briser*, en termes de Chasse, signifie marquer le chemin avec des branches. En termes de Blason, c'est charger un écu de *brisures*, telles que *lambel*, *bordure*, &c. comme font les cadets qui portent les mêmes armes que leurs aînés.

BRISE-VENT, s. m. Nom qu'on donne à des clôtures, ou de petits murs, qui se mettent autour des planches, ou des couches, d'un Jardin potager, pour garantir, des vents froids, les melons, les salades, & d'autres plantes délicates.

BRISTOL. Les Pierres de Bristol, (c'est-à-dire, l'espece de cristal qui se trouve dans des pierres, près de cette Ville), sont aussi transparentes que le cristal de roche. L'eau de Bristol, qui sort d'une source minérale, dans le voisinage de la même ville, est la plus pure & la plus legere qu'on connoisse en Europe.

BRITINNIENS, s. m. Religieux Hermites d'Italie, ainsi nommés de leur premiere demeure, qui s'appelle *Britinni*, dans la Marche d'Ancône. Leur institution est fort ancienne; mais ils ont été réunis, par Alexandre IV, à l'Ordre des Hermites de saint Augustin.

BRIZOMANCIE ou ONIROCRITIQUE, s. f. gr. Art de deviner les choses futures par les songes. Mais, à l'exception de ceux que Dieu peut envoyer exprès, la divination, par les songes, n'est qu'une superstition, lorsqu'elle s'étend au-delà de la disposition actuelle du corps, dont il paroît qu'on peut quelquefois juger, par la nature des images qui se représentent dans le sommeil.

BROCANTEUR, s. m. Celui qui fait métier d'acheter & de revendre diverses sortes de curiosités ou de marchandises, pour trouver du profit dans cette espece de commerce. *Brocanter* est le verbe.

BROCARD, s. m. Etoffe tissue d'un mêlange de plusieurs couleurs, & d'or ou d'argent enrichi de fleurs & d'une variété de figures. Ce nom étoit borné autrefois aux étoffes d'or & d'argent, mais il se donne aujourd'hui à toutes sortes d'ouvrages à fleurs. On nomme *Brocatelle*, par diminutif, des étoffes moins fortes & moins épaisses, mais dans le même goût.

BROCARD DE SOIE, s. m. Nom d'un coquillage, dont la bigarrure brune, sur un fond blanc, imite le Brocard de soie. C'est une des especes du Rouleau.

BROCATELLE, s. f. Marbre d'Andalousie, qu'on tire d'une ancienne carriere, près de Tortose, & qui est nuancé d'un grand nombre des plus belles couleurs. On donne le nom de *Brocatelle antique* à un ancien marbre de la même espece, qui se tiroit près d'Andrinople.

BROCCILLAMINI, s. m. Mot corrompu, par les Apotiquaires, de *Boli Armenici*, Bols d'Armenie, & qui signifie une terre rouge & visqueuse, dont les Médecins font plusieurs usages. On lui attribue les mêmes vertus qu'à la terre sigillée, contre le venin. Les Peintres & les Potiers s'en servent aussi, ceux ci pour colorer leur pôterie, les autres pour attacher l'or à leurs peintures.

BROCCOLI, s. m. Excellent chou verd d'Italie, qui n'est composé que d'une simple tige environnée de quelques feuilles, & qui se mange comme l'asperge.

BROCHES, s. f. En termes de Chasse, on donne ce nom aux défenses d'un sanglier.

BROCHET, s. m. Poisson vorace d'eau douce. On appelle *Brochet carreau*, celui qui a plus de dix-huit pouces entre œil & bat. Le Brochet d'étang est fort inférieur en bonté à

celui de riviere. On prétend que sa mâchoire, réduite en poudre, est bonne à ceux qui ont la pierre & la gravelle. On appelle *brochet de terre*, aux Antilles, une espece de lézard qui ressemble au brochet par la figure & la peau, mais qui a quatre pieds au lieu de nâgeoires. Sa longueur est d'environ un pied, & son cri fort désagréable.

BROCHOIR, s. m. Marteau de Maréchal, qui sert à ferrer les chevaux.

BROCHURE, s. f. Nom qu'on donne aux Livres, lorsqu'au lieu d'être reliés, ils sont seulement brochés, c'est-à-dire, cousus & couverts en papier. *Brochure* se dit aussi des figures & des ornemens qu'on ajoûte au fond d'une étoffe, qu'on nomme alors Etoffe *brochée*.

BRODE, s. f., qui se dit pour *Broderie*, en termes de Point royal, ou Point de France.

BRODEQUIN, s. m. Ancienne chaussure, qui couvroit le pied & une partie de la jambe; mais moins haute & de moindre appareil que le *cothurne*. Les Acteurs du Théâtre étoient en brodequins, pour jouer la Comédie, & chaussoient le cothurne pour la Tragédie. De-là est venu l'usage de ces deux mots, pour signifier ces deux genres de spectacles. *Brodequin* est aussi le nom d'une espece de torture, où l'on serre les jambes du criminel entre des pieces de bois, avec des coins, sur lesquels on frappe pour augmenter le serrement.

BROMOT, s. m. Plante, qui ressemble à l'Avoine sauvage, mais qui porte, au lieu d'épi, des barbes longues & rudes. Elle croît au bord des chemins. On lui attribue une vertu vulnéraire & détersive.

BRONCHIES, s. f. Nom tiré du grec, qu'on donne aux tuyaux de la trachée artere, qui conduisent l'air dans le poumon, pour la respiration. Les muscles bronchiques sont ceux qui s'étendant par les côtés de la trachée artere, font mouvoir le *larynx*.

BRONCHOTOMIE, s. f. gr. Terme de Chirurgie, pour signifier une incision qui se fait à la trachée artere, lorsque l'inflammation du larynx empêche la transpiration.

BRONZE, s. m. Métal composé de cuivre & de laiton, c'est-à-dire, de cuivre rouge & de cuivre jaune. La *fleur de bronze* est une exhalaison des plus fines parties du bronze, qui se fait dans la fonte, lorsque ce métal coule par ses canaux, & qui se réduit en petits grains comme ceux du millet. On lui attribue diverses vertus pour les ulceres, les cicatrices & les excrescences de chair. L'*écaille de bronze*, qui se détache des vieux instrumens de ce métal, a les mêmes propriétés, mais est plus mordicante. On les attribue aussi au *marc de bronze*, que les Médecins appellent *Diphryges*, c'est-à-dire, deux fois cuit, & qui n'est que ce qui reste au fond de la fournaise, lorsque le bronze en est sorti.

BROQUART, s. m. Nom que les Chasseurs donnent aux bêtes fauves d'un an, sur tout aux cerfs & aux chevreuils.

BROQUE, s. f. Rejetton d'un Chou frisé. *Voyez* Broccoli.

BROU DE COCO, s. m. Nos Voyageurs appellent ainsi l'écorce des noix de Coco, qui est épaisse de trois doigts, & composée de filamens qui la rendent propre à faire des cordes, dans les pays où il ne croît point de chanvre.

BROUI, s. m. Terme d'Art. C'est un tuyau par lequel on souffle, pour travailler en émail. On l'appelle aussi Chalumeau, &c.

BROUNISTES, s. m. Secte d'Hérétiques Hollandois, Disciples d'un certain *Broun*, qui rejettent également la Communion Protestante & la Catholique, parce qu'ils condamnent la forme du gouvernement Episcopale & Presbiterienne. On leur attribue d'autres erreurs, sur le mariage, le baptême, la forme de la priere, &c.

BROUT, s. m. Premieres productions du Bois, au Printems, que les bêtes fauves mangent avec avidité, & dont on prétend même qu'elles s'enivrent. De-là vient *Brouter*.

pour, manger la pointe des herbes & les extrêmités des arbres où la séve se porte. *Brouilles* se dit des menues branches, qui restent dans les forêts, après qu'on en a tiré le bois de corde. On appelle *Brou de Noix*, les coques de Noix vertes, qu'on laisse pourrir, & qu'on fait ensuite bouillir dans l'eau, pour donner, au bois, la couleur du Noyer.

BROYE, s. f. Terme de Blason, qui signifie certains festons dans des situations variées. C'est aussi le nom d'un instrument qui sert à broyer le chanvre.

BRUCOLAQUES, s. m. Nom que les Grecs donnent aux Cadavres des personnes excommuniées. Ils les croyent animés par le Démon, & de-là vient leur nom, qui signifie *faux ressuscité*. C'est une espece de Vanpires.

BRUGNON ou BRIGNON, s. m. Fruit qui a quelque ressemblance avec la pêche, mais qui meurit plus tard. Il a la peau plus fine & moins de duvet, & ne quitte point le noyau.

BRUIERE, s. f. Quoique ce mot soit un nom général pour quantité d'arbustes & de plantes qui croissent sans culture, c'est aussi le nom particulier d'un arbre dont on prétend que les fleurs & les feuilles guérissent la piquûre des serpens. L'eau où l'on a fait cuire ses feuilles, guérit, dit-on, de la pierre. La *Bruiere* a beaucoup de ressemblance avec le Tamarise.

BRULOT, s. m. Petit bâtiment de mer, construit de vieux bois, qu'on remplit de poudre, de feux d'artifices & de matieres combustibles, pour brûler des vaisseaux ennemis.

BRUMA, s. m. Nom d'une fausse Divinité des Indiens, qui, suivant les fables de leurs Prêtres, a produit autant de mondes qu'elle a de parties considérables dans son corps, c'est-à-dire, l'un de son cerveau, l'autre de ses yeux, un troisiéme de son nez, &c. & de chacun de ces mondes sont sortis les Hommes qui habitent la terre, avec des qualités bonnes ou mauvaises, suivant les propriétés du membre de Bruma, d'où chaque monde est sorti.

BRUME, s. f. lat. Humidité de l'air, brouillard épais de mer. Les anciens Romains appelloient proprement *Bruma*, le premier jour de l'hyver, qu'ils faisoient commencer au solstice de Décembre. Les Astronomes donnent encore le nom de *Brumal* à ce solstice. Les plantes qui viennent en hyver, telles que l'Ellebore, s'appellent aussi *Plantes brumales*.

BRUNETTE, s. f. Petite chanson tendre, d'un goût naturel & délicat. Les *Brunettes* sont ordinairement à couplets, avec un refrain. C'est aussi le nom d'un fort beau coquillage, de l'espece des Rouleaux, marqué de taches brunes.

BRUNIR, v. act. Terme d'Art, qui s'employe particuliérement pour l'or & l'argent, & qui signifie *polir* avec la pierre sanguine, ou avec la dent de loup. Les Relieurs brunissent aussi la tranche des livres avec la dent de chien, qu'ils appellent *brunissoir*.

BRUSE, s. m. Arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles du myrthe, excepté qu'elles sont plus rudes & plus pointues, & qu'elles n'ont pas d'odeur. Il porte une graine rouge. Sa racine est employée aux usages de la Médecine, sur-tout contre la pierre, qu'elle rompt & qu'elle dissout. La Bruse, qu'on nomme aussi *Petit houx*, est un des cinq apéritifs majeurs.

BRUSQUE, adj. Ce mot, qui n'étoit autrefois que l'adjectif de Brusquerie, a pris une signification plus étendue, pour exprimer ce qui est fort précipité, ce qui ne paroît point avoir été médité, ni prévu, & qui se fait avec précipitation. Un départ *brusque*, une résolution *brusque*. *Brusquer* se dit aussi dans le même sens. On *brusque* une entreprise, une bataille, un ouvrage d'esprit, &c.

BRUT, adj. lat., qui signifie ce qui est encore dans son état naturel, qui n'a point reçu d'autre forme, ni aucune sorte de préparation ou d'embellissement. Une *Brute* est un

animal privé de raiſon. *Brut* ou *Ort* ſe dit du poids d'une marchandiſe, qui eſt paſſée avec ſon emballage. Cette Balle peſe quatre cens livres *Brut* ou *Ort*, c'eſt-à-dire, que l'emballage & la marchandiſe peſent enſemble quatre cens livres.

BRUTIER, ſ. m. Oiſeau de proie, que quelques Naturaliſtes ne croyent pas différent du Butor, & qui ne peut être dreſſé pour la chaſſe.

BRYON, ſ. m. gr. Petite mouſſe griſe, qui croît ſur l'écorce des arbres, particuliérement ſur celle des Chênes.

BUBALE, ſ. m. Animal vanté par les Anciens, que pluſieurs Naturaliſtes prennent, ſur ſa deſcription, pour la Vache de Barbarie.

BUCCINATEUR, ſ. m. Nom d'un des neuf muſcles des levres, qui ſert à emboucher la trompette, ſuivant la ſignification latine du mot.

BUCENTAURE, ſ. m. Nom d'un vaiſſeau, en forme de galion, qui ſert au Doge de Veniſe, pour épouſer la mer, le jour de l'Aſcenſion.

BUCEPHALE, ſ. m. gr. Nom d'un cheval célebre d'Alexandre le Grand. On rapporte qu'il ne vouloit être monté que par ce Prince. Son nom, qui ſignifie tête de bœuf, venoit de ſa marque, ſuivant l'uſage des anciens Grecs.

BUCIOCHE, ſ. f. Draps de Provence & de Languedoc, que les François portent à Alexandrie & au Caire.

BUCOLIQUE, adj. Nom formé du mot grec qui ſignifie *bœuf*, & qu'on a donné, par excellence, aux Eglogues de Virgile, parce qu'on n'a rien de ſi parfait ſur la vie Paſtorale, qui renferme le ſoin des bœufs.

BUFFLE, ſ. m. Animal fort commun en Afrique & dans d'autres pays. Il reſſemble au bœuf, excepté par les cornes, qui ſont plutôt larges que rondes. On l'apprivoiſe aſſez facilement, mais les buffles ſauvages ſont fort dangereux. Pluſieurs Nations s'en ſervent pour le travail, & mangent ſa chair, quoique dure & coriace. L'uſage de repréſenter le buffle avec une boucle, lui a fait donner le nom de *boucle*, dans le Blaſon. On donne également le nom de *buffletin* aux jeunes Buffles & à leur peau préparée.

BUGLOSE, ſ. f. Herbe commune, dont les fleurs, les feuilles & la racine, ſervent aux uſages de la Médecine. Elle eſt apéritive & cardiaque. Il y a une Bugloſe ſauvage, qui eſt bonne pour guérir la morſure des ſerpens, lorſqu'après l'avoir mâchée, on applique le marc ſur la plaie.

BUGRANE, ſ. f. Plante, nommée vulgairement *Arrête-bœuf*, dont les feuilles reſſemblent à celles de la lentille.

BUISSON-ARDENT ou PYRACANTE, ſ. m. Nom d'un arbriſſeau qui conſerve toujours ſa verdure. Il produit des fleurs blanches, au mois de Mai, & un fruit rouge qui réſiſte à l'hyver.

BULBE, ſ. f. Nom qu'on donne généralement aux oignons des plantes, mais qui ſignifie particuliérement une ſorte d'oignon, ſur la nature duquel on ne s'accorde point aujourd'hui, quoique les Anciens en ayent parlé. On appelle *Plantes bulbeuſes*, celles qui ont des racines fibreuſes avec des oignons. *Bulbe caverneux* eſt un terme d'Anatomie, qui ſe dit des muſcles accélérateurs, qui vont paſſer ſur le bulbe de l'uretere.

BULLE, ſ. f. Nom qu'on donne aujourd'hui aux Lettres Patentes, accordées par le Pape, ſur-tout pour les Bénéfices. Cependant quelques fameuſes Ordonnances des Empereurs ont conſervé le nom de Bulles, telles que la Bulle d'or de Charles IV, qui regarde la forme des Elections Impériales.

BULTEAU, ſ. m. Mettre des arbres en *Bulteau*, ou *Tetars*, c'eſt leur couper la tête.

BUNETTE, ſ. f. Nom d'une eſpece de Moineau qui fait ſon nid dans les haies. Son plumage eſt gris, & ſa groſſeur un peu moindre, que celle de la Fauvette. On remarque que ſon nid n'eſt jamais qu'à la hauteur d'un homme de taille médiocre.

BUPHTHALME, ſ. m. gr. Plante, dont le nom ſignifie Œil de Bœuf, & lui vient de ſa fleur, qui eſt faite en maniere d'œil. Ses feuilles reſſemblent au Fenouil. Quelques uns l'appellent *Cacle*. On la vante pour la jauniſſe, ſur-tout priſe en breuvage au ſortir du bain.

BUPLEURE, ſ. f. Plante qui reſſemble à l'oreille d'un lievre, & dont la ſemence eſt bonne pour la morſure des ſerpens. Sa feuille a des vertus contre la pierre.

BUPRESTE, ſ. f. Eſpece de mouche cantharide, qui eſt fort dangereuſe pour les animaux qui l'avallent en paiſſant. Elle leur fait enfler le ventre, arrête l'urine & cauſe la mort.

BURAIL, ſ. m. Nom d'une eſpece de ratine. Le *Bural* eſt une ſorte d'étoffe groſſiere, dont les Religieux Mandians font leurs habits. La *Buratine* eſt une autre étoffe de groſſe laine, mêlée de ſoie comme la Papeline. La *Bure*, d'où paroiſſent venir tous ces noms, eſt uue étoffe velue, fort groſſiere, & de couleur rouſſe.

BURELE', adj. Terme de Blaſon, qui ſignifie, ſur l'écu, de longues liſtes de flanc à flanc, à nombre égal & d'émail différent.

BURGANDINE, ſ. f. Nom d'une belle nacre, plus précieuſe que les nacres de perle, qui n'eſt que l'écaille d'une eſpece de limaçon nommé *Burgan*. Elle eſt commune autour des Antilles, & l'on en diſtingue de pluſieurs ſortes, dont la plus eſtimée eſt celle qui eſt colorée de verd au-deſſus de la nacre.

BURGRAVE, ſ. m. Titre de dignité en Allemagne. Ce nom, composé de deux mots, dont l'un ſignifie *Bourg* & l'autre *Comte*, ſignifie aujourd'hui Seigneur ou Juge de quelque Ville ou de quelque Château : mais l'Allemagne n'avoit autrefois que quatre *Burgraviats* ; *Nuremberg*, *Magdebourg*, *Strombourg* & *Reineck*.

BURIN, ſ. m. Inſtrument d'acier, qui ſert à graver ſur les métaux, en le pouſſant avec la main. Ce mot s'eſt annobli, juſqu'à ſervir de nom à l'art de la Gravure, comme le *Pinceau* en ſert à la Peinture. Ainſi l'on dit fort bien, qu'un homme s'eſt immortaliſé par le Burin.

BURLESQUE, ſ. & adj. Ce mot, emprunté de l'Italien, ſignifie ce qui eſt capable de réjouir par un caractere ridicule ; en quoi il differe de *comique*, qui ne ſignifie que ce qui fait rire, ou qui réjouit à titre de plaiſanterie.

BUSE, ſ. f. ou BOUBI, ſ. m. Gros oiſeau de proie, fort lent & fort ſtupide, qu'il eſt impoſſible de dreſſer pour la chaſſe. Sa couleur eſt noirâtre. Il fait la guerre aux garennes, aux baſſe-cours & aux étangs. On appelle auſſi *buſe* les tuyaux des ſoufflets, ſoit de métal ou de bois.

BUSTE, ſ. m. Nom des figures en plein relief, qui ne repréſentent que le viſage, & qui ſe placent ordinairement ſur un piedeſtal. Ce mot nous vient de l'Italien, & n'a point de rapport au mot latin, qui ſignifie *bucher*.

BUSTROPHE, ſ. m. gr. Maniere d'écrire de la gauche à la droite, & enſuite de la droite à la gauche, ſans diſcontinuer la ligne, en courbant ſeulement la premiere en demi cercle, & revenant par une ſeconde, qui n'eſt que la même continuée. Les Vers s'écrivoient autrefois dans cette forme ; & de-là vient le mot latin *Verſus*, parce qu'on tournoit à peu près comme font les bœufs, pour former les ſillons du labourage ; ce que le mot de *Buſtrophe* exprime auſſi.

BUTIERE, ſ. f. Eſpece de grande arquebuſe, qui ſert à tirer au blanc, dans les aſſemblées des Chevaliers de l'Arquebuſe. La maiſon où ils s'aſſemblent, & leur exercice même, s'appellent *bute*. L'origine de ces noms n'eſt pas obſcure.

BUTOR, ſ. m. Oiſeau fort gros, mais lent, & facile à tuer. Sa chair eſt excellente, quand elle eſt graſſe. Son plumage eſt rouané & marqueté de brun, mais pâle autour du cou & marqueté de noir. Son bec eſt long d'environ quatre doigts & fort pointu, ſon cou long d'un pied & demi,

& ses jambes d'environ deux pieds.

BUTURE, s. f. Tumeur qui survient à la jointure du pied d'un chien & qui le rend boiteux. Un chien attaqué de ce mal, s'appelle *chien buté*.

BUVEAU ou BEVEAU, s. m. Instrument de Mathématique, qui sert à tracer des angles, & qui differe de l'équerre en ce que ses branches s'ouvrent & se ferment comme celles du compas.

BY, s. m. Grand fossé, qui regne au travers d'un Etang, jusqu'à la bonde, pour y retenir une certaine quantité d'eau, lorsqu'on vuide l'Etang. On l'appelle *Biez* dans quelques Provinces.

BYARIS, s. m. Espece de Baleine, que d'autres nomment Cachelot, & qu'on croit le mâle des Baleines. Ce qu'on appelle Blanc de Baleine est fait de la cervelle du Byaris.

BYZANTINE, adj. Histoire *Byzantine*. On donne ce nom à l'Histoire de l'Empire d'Orient, sous les Successeurs de Constantin le Grand, qui donna son nom à l'ancienne Bizance. Nous avons un Recueil d'Ecrivains de l'Histoire Bizantine.

C

C, troisiéme lettre de l'alphabet, qui se prononce comme *K* devant les voyelles *a o u*, & comme *S* devant *e* & *i*. Dans le chiffre Romain, C, exprime 100; C C, 200; C C C, 300; & C C C C, 400. Il servoit aussi d'abbreviation pour les prénoms qui commençoient par C, tels que *Caius*, &c. Les anciens Grammairiens étoient portés à supprimer le *q*, pour lui substituer *cu*. Au contraire nous avons substitué, dans notre langue, *qu* à *c*, & nous écrivons *Lyrique* au lieu de *Lyric*, &c. Dans la Chymie, la lettre C signifie le salpêtre. Entre les Marchands, C. O. signifie compte ouvert, & C. C. compte courant. C. est le caractere de la monnoie de Caen; & le double CC. de celle de Besançon.

ÇA, adv. C'est une abbréviation, tantôt d'*ici*, & tantôt de *cela*. Dans *vien-çà*, & *çà & là*, il est formé d'*ici*. Dans *ça* est bien, *ça* ne durera pas toujours, &c, il est formé de *cela*.

CAA est la premiere syllabe de quantité de Plantes du Brésil; ce qui fait juger que dans la langue des Habitans il signifie Plante. Ils y joignent un autre mot qui en distingue l'espece; comme dans *Caa-Ataya*, qui est une Plante purgative, assez semblable à l'Eufraise; *Caa-Chira*, qui est la Plante de l'Indigo, & quantité d'autres, dont les noms & les propriétés se trouvent dans le Dictionnaire de *James*.

CAB, s. m. Mesure des Hebreux, qui contenoit trois pintes un tiers de notre mesure de vin, & deux pintes cinq sixiémes de notre mesure à bled.

CABAIE, s. f. Nom d'une espece de robbe, en usage dans quelques parties des Indes orientales.

CABALE, s. f. Mot qui signifie *tradition* dans son origine hébraïque. Il est devenu le nom d'une science secrete, qui consiste à expliquer les choses les plus obscures, soit par les nombres, soit par le changement de l'ordre des lettres, soit par des rapports & des dimensions dont les Cabalistes se sont formé des regles. Cette imagination, étant passée entre les Chrétiens, a donné lieu aux Talismans, aux Amuletes, & à quantité d'autres superstitions. Les Juifs prétendent que la science de la Cabale a été revelée à Moïse sur le Mont Sinaï, & qu'elle s'est perpétuée sans le secours de l'écriture, par la seule tradition. *Cabale*, dans le figuré, ne se dit qu'en mauvaise part, pour signifier complot, association dans de mauvaises vûes. On appelle *Cabaliste*, en Languedoc, un Marchand qui fait le commerce sous le nom d'autrui.

CABANE ou CABINE, s. f. Terme de Mer, qui signifie de petites chambres composées de planches, dans un vaisseau, pour le logement des Officiers & des Voyageurs. *Cabane*, sur la riviere de Loire, signifie un batteau couvert. On nomme aussi

Cabanes les maisons des pauvres Paysans. *Cabanner*, c'est faire des *Cabanes* pour s'y loger, ou simplement se loger dans des *Cabanes*.

CABARET, s. m. Petite plante. *Voyez* ASARUM.

CABAS, s. m. Nom d'une espece de Panier long, fait de jonc tressé, qui est en usage en Flandres. On y nomme aussi *Cabas* certains chariots couverts, qui servent de Coches, ou de Voitures publiques.

CABESTAN, s. m. Machine de méchanique, qui sert à lever de gros fardeaux, par le moyen d'un essieu traversé de barres de bois qui le font tourner en rond. Il y a le *cabestan* double, & le *cabestan* à l'Angloise. Sur Mer, le *cabestan* sert particuliérement à retirer les ancres.

CABESTERRE, s. f. On donne ce nom, dans nos Isles de l'Amérique, à la partie de l'Isle qui regarde le Levant, & qui est toujours rafraîchie par les vents alisés. La *Cabesterre* est opposée à la basse-Terre ; ce qui fait juger que ce mot est une corruption de *Cap*, & qu'il signifie une *Terre* qui forme un *Cap* à l'*Est*.

CABILLE, s. f. Nom qu'on donne aux Tribus, ou aux Associations de familles, dans l'Arabie & l'Abissinie. C'est ce qui s'appelle *Horde* en Tartarie, *Clan* en Ecosse, *Pieve* en Corse, &c.

CABLE, s. m. Grosse corde, qui est particuliérement à l'usage de la Marine. De quelque grosseur que soient les cables, ils sont toujours composés de trois *hansiers*, dont chacun l'est de trois *tourons*. Un grand vaisseau a toujours besoin de quatre cables, dont le plus gros s'appelle *maître-cable*. La longueur ordinaire d'un cable est de cent-vingt brasses ; & cette mesure sert, en Mer, pour régler les distances. Deux cables, c'est deux cens quarante brasses *Cablé*, en termes de Blason, se dit d'une croix couverte de cordes tortillées. *Cablot* se dit pour petit *cable*.

CABLIAU, s. m. Excellent poisson des mers du Nord, qui se prend aussi à l'embouchure des rivieres, & que plusieurs confondent avec la morue fraîche, parce qu'il lui ressemble beaucoup par la figure ; mais d'autres le croyent d'une espece différente.

CABOCHON, s. m. Nom qu'on donne aux pierres précieuses, surtout aux rubis, lorsqu'étant encore dans la forme, où elles ont été trouvées, on n'a fait que les polir, sans leur avoir donné aucune autre figure.

CABOSSE, s. f. Nom de la gousse qui renferme les amandes du Cacao.

CABOTER, v. n. Terme de Marine. C'est naviger le long des Côtes, de Cap en Cap. *Cabotage* est le substantif. On nomme *Cabotiers* de petits bâtimens dont on se sert pour caboter.

CABOTTIERE, s. f. Batteau plat, long & étroit, dont on se sert particuliérement sur la riviere d'Eure, depuis Dreux jusqu'à sa jonction avec la Seine.

CABRER, v. act. Dans le figuré, *cabrer* quelqu'un, c'est le choquer par quelque proposition ou quelque terme révoltant. On se *cabre* quelquefois mal-à-propos.

CABRIL, s. m. Nom qu'on donne aux jeunes chevreaux. Leur peau se nomme *Cabron*, & sert à faire des gands.

CABRION, s. m. Terme de Mer. C'est une piece de bois qui sert à raffermir les affuts, lorsque la mer est assez grosse pour ébranler l'artillerie. La *Cabre* est une autre machine de mer, en forme de gros boutons, qui sert dans une galere.

CABROUET, s. m. Charrette en usage dans nos Isles, qui est ordinairement tirée par des Bœufs.

CABUIE, s. f. Herbe de quelques parties méridionales de l'Amérique, dont les Sauvages font des cordes, & du fil si fort, qu'il coupe le fer comme une scie. Les feuilles de la *Cabuie* ressemblent au Chardon.

CACAGOGUES, s. m. Mot composé du latin & du grec, qui signifie des onguens appliqués au fondement, pour provoquer les selles.

CACALIE, s. f. Plante dont la fleur ressemble à celle de l'Olivier. On la prend pour le *Cancanum* de

Galien. Mais elle eſt fort rare.

CACAO, ſ. m. Fruit d'un arbre, que nos Voyageurs appellent *Cacaoyer.* C'eſt une eſpece de noix de la groſſeur ordinaire d'une amande, qui croiſſent dans une gouſſe au nombre de dix ou douze, de couleur violette, & deſquelles on tire une ſubſtance fort tendre, dont on compoſe le chocolat. Les Cacaoyers produiſent ordinairement deux fois l'année. Ils ſont de la hauteur d'un Ceriſier, & lui reſſemblent d'ailleurs par la figure. Le commerce du Cacao eſt fort conſidérable. Dans quelques endroits de l'Amérique Eſpagnole, le Cacao tient lieu de monnoie. Les *Cacaoyeres* ſont des lieux plantés de Cacaoyers.

CACAOTETI, ſ. m. Nom d'une pierre Indienne, qui s'appelle, en latin, *Lapis Corvinus*, & qui, lorſqu'elle eſt échauffée, produit un bruit aſſez fort.

CACHATIN, ſ. m. La gomme Laque, qui ſe nomme *Cachatin*, eſt une des ſortes de Laques qu'on porte à Smyrne.

CACHELOT, ſ. m. *Voy.* BYARIS.

CACHOU, ſ. m. Eſpece de gomme, formée du ſuc d'un arbre des Indes, qui s'appelle *Bajou*, & qui porte un fruit du même nom. Le Cachou brut eſt fort bon pour l'eſtomac. On le prépare, en grains, avec de l'ambre & du muſc, pour donner de la douceur à l'haleine. Le Cachou ſe fait par le feu, en faiſant bouillir, dans l'eau, du bois de Bajou coupé en pieces, dont il ſort une gomme qui ſe condenſe & ſe durcit en ſéchant.

CACHRYS, ſ. m. Nom grec, qui eſt celui de la graine du Romarin, & qu'on donne auſſi à ce qu'on appelle *chatton*, ſur certains arbres, c'eſt-à-dire, à certaine production, qui, n'étant ni fruit ni feuille, précéde néanmoins le fruit, & tombe lorſqu'il commence à paroître. Les Noiſetiers, & d'autres Arbres, ont des *chattons*.

CACIQUE, ſ. m. Titre de dignité au Mexique, & dans pluſieurs autres régions de l'Amérique Eſpagnole. Les Caciques ſont les Princes, les Seigneurs & toute la Nobleſſe du pays.

CACOCHYMIE, ſ. f. Mot grec composé, qui ſignifie une conſtitution dérangée par une abondance de mauvaiſes humeurs, qui procedent de différentes cauſes.

CACODEMON, ſ. m. gr. Mauvais Eſprit, Diable, Monſtre capable d'effrayer, ſoit qu'il ait une exiſtence réelle, ou qu'il ſoit l'ouvrage de l'imagination. Les Aſtrologues donnent ce nom à leur douziéme maiſon du Ciel, parce qu'ils n'en tirent que des prognoſtics terribles.

CACOETHES, ſ. m. gr. Mauvaiſe coutume, habitude nuiſible. Les Chirurgiens donnent ce nom à certains maux invétérés qui produiſent des abſcès, des apoſthumes, & qui ſont preſqu'incurables.

CACOPHONIE, ſ. f. gr. Tons déréglés de la voix ou des inſtrumens, qui troublent la juſteſſe de l'harmonie; ou rencontre de certaines ſyllabes dures & choquantes, dans le ſtyle ou dans le langage.

CACREL, ſ. m. Nom d'un poiſſon de la Méditerranée, dont on vante la tête pour guérir les ulceres, & la chair contre la morſure des Scorpions & des chiens enragés, par ſimple application.

CADASTRE, ſ. m. Nom qu'on donne aux Rolles ou aux Regiſtres publics, qui contiennent la répartition de la taille dans une Province. L'origine de ce mot eſt incertaine.

CADEAU, ſ. m. Figure, ou traits de plume, dont les maîtres Ecrivains ornent leur écriture. On employe auſſi ce mot pour ſignifier quelque choſe de galant qu'on donne à quelqu'un, ou qu'on fait en ſa faveur.

CADENAS, ſ. m. Petite ſerrure mobile, qu'on applique à différentes choſes pour les fermer. On appelle auſſi *Cadenas* une eſpece de coffre, ou d'étui, qui contient une cuillere, une fourchette & un couteau, qu'on ſert pour le Roi, ou pour les perſonnes d'une grande diſtinction.

CADENCE, ſ. f. Ton propre & réglé de la voix, dans le langage, la lecture, ou la déclamation, qui

sert à faire sentir mieux ce qu'on dit. Dans l'Eloquence & la Poësie, c'est la disposition bien ménagée des mots & des syllabes. En Musique, c'est une espece de conclusion de l'air ou du chant, qui se fait avec la justesse & l'agrément convenables. C'est aussi un tremblement harmonieux de la voix, ou de l'instrument. Dans ces deux sens, il y a diverses sortes de cadences. En terme de Danse, c'est le juste rapport des pas & des mouvemens avec la mesure des instrumens. Il y a aussi une cadence de Manége, qui consiste dans les mouvemens réguliers d'un cheval bien dressé.

CADENE, s. f. Nom d'une sorte de Tapis, qui vient du Levant, en Europe, par la voye de Smyrne.

CADI, s. m. Nom qu'on donne, en Turquie, aux Officiers qui ont l'administration de la Justice.

CADMIE, s. f. *Voyez* CALAMINE.

CADRAN, s. m. Partie extérieure d'une horloge, qui fait connoître les heures par le mouvement régulier de l'aiguille. Il y a des Cadrans solaires, qui marquent les heures par l'ombre du style; des Cadrans *anemoniques*, ou des *anemoscopes*, qui font connoître quel vent souffle; des Cadrans *hydrauliques*, où l'heure est marquée par le mouvement de l'eau. Les Lapidaires nomment *Cadran* une machine de fer, qui sert à tenir les diamans pour les travailler.

CADRE, s. m. Quoique ce mot emporte l'idée de quarré, & qu'il n'ait pas d'autre sens dans le propre, on l'applique aux bordures rondes & ovales des tableaux, comme aux bordures quarrées. Les cadres de plat-fond, de maçonnerie, de charpente, &c. sont toujours des figures quarrées.

CADUCE'E, s. m. Les Romains appelloient *Caducée* une baguette blanche que portoient, à la main, les Officiers publics, qui proclamoient la paix, ou qui l'alloient annoncer à l'Ennemi. Mais c'est plus proprement le nom de la baguette avec laquelle on représente le Dieu Mercure, & qu'il avoit reçue d'Apollon, pour toucher sa harpe à sept cordes. Les Egyptiens ornerent cette baguette de deux serpens entrelacés, l'un mâle, l'autre femelle, qui formoient une sorte de nœud au milieu, & sembloient se baiser au sommet. Ils y ajoûterent des aîles. Quelques-uns prétendent que c'étoit le hieroglyphe ou l'emblême de l'Eloquence. Les Poëtes attribuent aussi, à cette baguette, la propriété de conduire les ames aux Enfers & de les en ramener.

CADUCITE', s. f. lat. Disposition à tomber. Foiblesse d'une chose, qui annonce sa chute ou sa ruine. *Caduque*, adjectif, se dit des choses qui approchent de leur fin. L'âge caduque, ou de la caducité, est la vieillesse. On appelle *Mal caduque*, l'épilepsie, parce qu'elle cause des chutes dangereuses. En termes de Palais, une succession *caduque* est celle où personne ne se porte pour héritier.

CÆCUM, s. m. Mot purement latin, qui signifie aveugle. On a donné ce nom au premier des gros boyaux, parce qu'il n'a qu'une ouverture, qui lui sert d'entrée & de sortie. Il est situé dans l'hipocondre droit, & plus bas que le rein.

CÆTERA. Mot emprunté du latin, & grec d'origine, qui signifie *le reste* ou d'*autres choses*. Il est devenu françois, dans ce sens, & s'exprime ordinairement par ces deux lettres, *&c*.

CAFARD, s. m. Ancien mot, qui se dit encore, pour signifier *Hypocrite*, faux dévot, & par extension, *Rusé* sous un air simple. On le fait venir de l'Arabe, où *Caphar* signifie proprement celui qui a quitté une Religion pour en prendre une autre, *Infidele*. Les Turcs donnent ce nom aux Chrétiens. *Cafarderie* est le substantif. On appelle aussi *Cafard* une espece de damas, ou de satin, dont la trame est de fil & les chaînes de soie.

CAFFE', s. m. Graine, en forme de féve, qui croît sur une plante du même nom, dont la tige ressemble aussi à celle de nos féves, mais dont les feuilles ont plus de ressemblance

avec celles du Cerisier. Le Caffé ne croissoit autrefois qu'au Levant, surtout dans l'Arabie heureuse; mais on a trouvé le moyen de le faire croître dans diverses Colonies Européennes, où il se perfectionne de jour en jour. L'usage du Caffé, en liqueur composée de sa poudre, s'est merveilleusement répandu dans toute l'Europe. Les maisons publiques, où cette liqueur se vend, portent aussi le nom de *Caffé*, & servent de lieux d'assemblée aux gens oisifs. On prétend que le Caffé corrige toutes sortes d'intemperies, & presque tout le monde se loue de ses effets. Cependant, il est dangereux pour certains tempéramens; & comme il n'y a point encore de regle connue pour faire cette distinction, c'est à ceux qui en usent à observer le bien ou le mal qu'il leur cause. Un défaut commun est de le faire trop brûler. Il cause alors l'insomnie. On appelle *Caffé mariné* celui qui a été mouillé d'eau de mer, ou qui a pris un goût de godron sur les vaisseaux.

CAFFETAN, s. m. ou CAFTAN. Robbe longue, agrafée, & bordée par-devant, avec des manches courtes, en usage parmi les principaux Officiers militaires Turcs. Le Grand Seigneur fait présent d'une ou de plusieurs de ces robbes, à ceux qu'il veut honorer par une marque particuliere de faveur. La *Casse*, ou *Cassa*, est une toile de coton fort bigarrée de figures, qui vient du Bengale.

CAFFILA, s. m. Nom qu'on donne, en Perse & dans l'Indoustan, à ce qui s'appelle Caravane en Turquie.

CAFRES, s. m. Habitans d'une grande partie de l'Afrique, au Couchant & au Midi, qui se nomme *Cafrerie*. Ils sont célebres par leur difformité & leur barbarie.

CAGNEUX, s. & adj. Tortu, difforme. Il se dit des pieds comme des jambes.

CAGOT. Faux dévot. Dévot avec affectation. *Cagoterie* est le substantif.

CAHIER DE FRAIS, ou *Mémoire de frais*. Terme de Comptable, qui se dit d'un état de dépense, pendant un temps limité.

CAHIMITIER, s. m. Arbre de l'Amérique, qui porte un fruit d'environ trois pouces de diametre, verd & mêlé de taches rouges & jaunes, si sain & si rafraîchissant qu'on le donne aux Malades.

CAHOTER, v. act. & n. Outre sa signification vulgaire, il se dit fort bien, dans le figuré, d'une voix qui *sautille*, & qui est comme interrompue, soit par la crainte ou par quelque empêchement naturel, dans le discours ou dans le chant.

CAHUTTE, s. f. Mot d'origine Allemande, qui se dit pour Cabane, Chaumiere.

CAIE, s. f. Espece de banc de sable, couvert d'herbages ou de vase, qui se nomme aussi *Roche molle*, & qui est capable de faire échouer les petits bâtimens.

CAILLE, s. f. Oiseau de passage dont la chair est fort estimée, excepté dans les pays qui produisent beaucoup d'Ellebore, parce que la Caille s'en nourrissant, devient fort dangereuse, jusqu'à causer l'épilepsie à ceux qui en mangent. Il est prouvé, par des observations certaines, que les Cailles passent dans les pays chauds à la fin de l'Automne, & reviennent vers la fin du Printems.

CAILLEBOTE', adj. Réduit en caillebot, coagulé. Du sang épais & caillebοté.

CAILLEBOTIS, s. m. Sorte de treillis, composé de petites piéces de bois entrelacées, qui servent à donner de l'air aux lieux renfermés.

CAILLETTE, s. f. Nom qu'on donne, à Paris, aux femmes qui ont peu d'esprit & beaucoup de babil. Il étoit en usage dès le tems de *Marot*.

CAILLOT-ROSAT, s. m. Espece de poire, qui se nomme aussi *Poire d'eau-Rose*, d'assez bon goût, mais fort pierreuse.

CAILLOU. Eau de Caillou. On donne ce nom à une préparation d'Eau-forte, sur laquelle on voit végeter les métaux, comme un arbre qui croît à vûe d'œil, & qui s'étend en plusieurs branches. On en attri-

bue l'invention à *Rhodes Canasse.*

CAIMACAN, f. m. Titre de dignité en Turquie. Il y a deux Caïmacans : l'un qui eſt Gouverneur de Conſtantinople, l'autre Lieutenant du Grand Viſir. C'eſt auſſi le nom d'une toile fine, dont il ſe fait un grand commerce à Smyrne.

CAINITES, f. m. Secte de Gnoſtiques, qui tiroient leur nom de Caïn, dans le ſecond ſiécle du Chriſtianiſme. Ils avoient une vénération particuliere pour Caïn, Coré, Dathan, Abiron, les Sodomites, & pour le traître Juda. On leur attribuoit toutes ſortes d'infamies & de blaſphêmes. Ils avoient compoſé un Livre, ſous le nom d'*Aſcenſion de S. Paul*, qui contenoit tout ce qu'ils prétendoient que cet Apôtre avoit vû dans le Ciel, lorſqu'il y avoit été élevé, ſoit en corps ou en eſprit. Ils avoient auſſi un Evangile qu'ils attribuoient à *Judas*. Il paroît que c'étoit plutôt une ſociété d'impies & de libertins, qu'une Secte d'Hérétiques.

CAJOLER, v. act., qu'on devroit écrire *Cageoler*, parce qu'il eſt formé de Cage. Il ſignifie careſſer, flatter, par quelque vûe artificieuſe; comme on careſſe un oiſeau, pour l'accoutumer à la clôture de ſa cage.

CAJOU, f. m. Pomme du Bréſil, dont on vante le goût & les vertus ſtomachiques. L'arbre, qui la porte, eſt de la forme du Grenadier. On en tire une gomme utile pour les Peintres, & ſon écorce ſert pour la teinture du coton. Entre la fleur & le fruit, il produit une féve qui eſt bonne auſſi à manger, & qui paſſe pour un ſpécifique contre les dartres.

CAIQUE, f. f. Nom d'un petit bâtiment de mer, dans pluſieurs endroits du Levant.

CAISSON DE BOMBES, f. m. Machine de guerre, qui conſiſte dans une caiſſe remplie de pluſieurs bombes, qu'on enterre pour chaſſer l'Ennemi d'un poſte, par un effet plus terrible encore que celui d'une ſimple mine. On y attache un ſauciſſon, par lequel on y met le feu.

CAJUTE, f. f. Terme de Mer. C'eſt le nom qu'on donne aux lits des vaiſſeaux, qui ſont emboîtés dans la charpente.

CALABA, f. m. Arbre gommeux des Indes, qui rend une ſorte de bon maſtic. Ses fleurs ſont en forme de roſe.

CALADE, f. f. Terme de Manége, qui ſignifie la pente d'un terrain par lequel on fait deſcendre un cheval au petit galop, pour donner de la ſoupleſſe à ſes hanches.

CALAF, f. m. Arbre d'Egypte, qui reſſemble au Saule, & dont les fleurs, qui ſont blanches & odoriférantes, rendent une eau nommée *Machalaf*, dont on vante la vertu contre toutes ſortes de venins.

CALAMBA, f. m. Nom Indien du bois d'Aloes, dont le plus célébre uſage, dans les Indes, eſt de ſervir aux funérailles des Bramines, pour brûler leurs corps. Nos Droguiſtes le nomment *Calambour.*

CALAMENT, f. m. Plante aromatique, commune dans les pays chauds, dont la fleur reſſemble à celle du Romarin. On attribue de grandes vertus à ſes fleurs & à ſes feuilles, pour les rétentions d'urine, pour les maux de tête & de ratte, pour la goutte & les fluxions, contre les vers, &c. Il y a une autre ſorte de *Calament*, qui s'appelle *Calament commun*, & qui a auſſi ſes propriétés.

CALAMINE, f. f. Pierre, ou foſſile bitumeux, qui ſe nomme auſſi *Cadmie*, & qui donne une teinture jaune au cuivre rouge. On l'employe ſurtout dans l'alliage des métaux dont ſe fait le bronze. La *Calamine* ſe trouve près des mines de plomb. On en fait d'artificielle, & de pluſieurs ſortes, dont celles qui ſe nomment *Compholix* & *Spode* ſont le plus en uſage. Les Chirurgiens employent la *Calamine*, à l'extérieur, pour deſſécher les ulceres.

CALAMITE', f. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie *miſere*, *infortune.*

CALANDRE, f. f. Machine de bois avec laquelle on tabiſe les taffetas & d'autres étoffes de ſoie, par le moyen de deux gros rouleaux, ſur leſquels on fait paſſer un fort gros poids, & qui ſont legerement gravés

de diverses figures. On prétend que ce nom vient d'un oiseau qui s'appelle *Calandre*, & dont les gravures des rouleaux représentent les plumes. On donne aussi le nom de *Calandre* à un petit insecte qui ronge le bled, & qui se nomme autrement *Charenson*.

CALATRAVA, s. f. Ordre militaire d'Espagne, dont la premiere Maison fut à *Calatrava*, ville d'Andalousie. On rapporte son institution à Sanche III, en 1158. Il fut d'abord régulier, sous la Regle de Citeaux; mais le Pape, Paul III, accorda aux Chevaliers la liberté de se marier une fois. Ils portent une croix rouge sur l'estomac. On compte quatre-vingt Commanderies de cet Ordre, en Espagne.

CALCAMAR, s. m. Oiseau marin, qui ne se sert point de ses aîles pour voler, mais qui nâge avec beaucoup de vîtesse. Sa grosseur est celle d'un pigeon. Les Côtes du Brésil en sont couvertes.

CALCINER, v. act. Ce mot, formé du mot latin, qui signifie *chaux*, signifie réduire en poudre, ou en chaux, par l'action du feu; mais on ne l'applique ordinairement qu'aux matieres qui, n'étant pas combustibles de leur nature, demandent un feu très actif pour cette opération; telles que les minéraux.

CALCUL, s. m. lat. Comparaison, compte, supputation, pour trouver la valeur d'une chose. On donne aussi ce nom à la pierre qui s'engendre dans le corps humain. Les comptes se faisoient anciennement avec de petites pierres.

CALCUL DIFFERENTIEL, & CALCUL INTEGRAL. Noms de deux nouvelles méthodes Géométriques. Le premier est la méthode de différencier les qualités ou grandeurs, c'est-à-dire, de trouver une quantité infiniment petite, qui, prise une infinité de fois, égale une quantité ou grandeur donnée. Ce que nous appellons différences, les Anglois l'appellent *Fluxions*. Le *Calcul integral* est la maniere de sommer les différences, c'est-à-dire, la somme ou la grandeur égale à une infiniment petite donnée, prise une infinité de fois : ce que les Anglois appellent la méthode inverse des fluxions. Le *Calcul différentiel* descend du fini à l'infiniment petit, & le *Calcul intégral* remonte de l'infiniment petit au fini. Mais le second est imparfait & borné. S'il cessoit de l'être, la Géométrie seroit arrivée à sa perfection.

CALCULEUX, s. & adj. Qui a le Calcul, qui est tourmenté de la Pierre, de la Gravelle; ou ce qui est pierreux, graveleux.

CALE, s. f. Fond d'un navire, ou partie la plus basse, qui entre dans l'eau, & qui s'étend de la poupe à la proue. L'endroit où l'on place les marchandises & les munitions, s'appelle *fond de cale*. La *cale* est aussi un châtiment de mer, qui consiste à laisser tomber plusieurs fois le coupable dans l'eau, par le moyen d'un cordage auquel il est attaché avec un bâton entre les jambes. La *cale seche* est lorsqu'on ne le fait tomber que jusqu'à la surface de l'eau, sans qu'il en soit mouillé. On appelle aussi *cale* un abri pour les vaisseaux, derriere quelque terrain un peu élevé. En termes d'Art, une *cale* est un morceau de quelque substance qu'on met entre deux choses, pour remplir les vuides, ou sous une seule chose pour la hausser.

CALEBASSE, s. f. Fruit du Calebassier, arbre fort commun en Afrique & aux Indes. L'arbre ressemble assez à nos gros pommiers; & ses feuilles, qui ont la forme d'une langue de chien, sortent de la branche sans queue. Les calebasses sont de différentes grandeurs; quelques-unes surpassent nos plus grosses citrouilles. L'écorce est épaisse & devient dure en séchant. Les Indiens, après l'avoir vuidée de sa poulpe, en font des bouteilles, des plats, des écuelles & toutes sortes de vaisseaux pour leurs usages domestiques. Cette poulpe est d'une qualité si froide, qu'il n'y a point de meilleur remede pour la brulure, & pour les coups de Soleil.

CALEFACTION, s. f. Terme de Physique, tiré du latin, pour signifier la production de la chaleur dans les corps mixtes.

CALEMARE, s. m. Poisson qui ressemble à la Seche, & qui jette, comme elle, une encre fort noire. Mais il a la chair plus molle.

CALENCAR, s. m. Belle toile des Indes, dont les figures & les couleurs s'appliquent avec le pinçeau; ce qui la rend la plus précieuse & la plus estimée de toutes les Indiennes.

CALENDES, s. f. lat. Nom que les Romains donnoient au premier jour de chaque mois, & par lequel ils comptoient les jours précédens en remontant jusqu'aux Ides. Ainsi le dernier jour, ou le 31 de Décembre, se nommoit le jour avant les Calendes de Janvier; le 30, le troisiéme avant les Calendes; le 29, le quatriéme, & ainsi en continuant. Cet usage s'est conservé à la Chancellerie de Rome. Pour le réduire à notre maniere de compter, il faut ajoûter deux à la totalité des jours du mois, ce qui fera, par exemple, trente-trois jours pour Décembre; & retrancher ensuite de ce nombre, celui des Calendes: alors ce qui restera sera le jour du mois, tel que nous le comptons. Ainsi, le 15 des Calendes de Janvier, sera le 18 de Décembre. Les Grecs n'avoient point de Calendes; d'où vient le proverbe, *Renvoyer quelqu'un aux Calendes grecques.* On appelle *Calendrier*, l'ordre des mois, des jours & des semaines, qui composent l'année civile, avec les marques des Fêtes. On y a fait plusieurs réformations en divers tems, parce que l'année astronomique ne s'accordant point avec l'année civile, il y a toujours des inégalités à réparer. La derniere réformation est celle du Pape Gregoire XIII, en 1582. *Voyez* STILE.

CALENTURE, s. f. Fievre ardente, accompagnée de délire, qui est fort commune sur mer, & qui a reçu ce nom des Espagnols, parce qu'on ne s'en garantit pas sans beaucoup de précaution dans les mers qui bordent leurs Colonies d'Amérique. Ceux qui en sont atteints, prennent la mer pour un champ de verdure, & s'y jettent impatiemment dans cette idée.

CALER, v. act. Terme de Mer, qui signifie *abbaisser*, lorsqu'il est question des voiles. L'usage est néanmoins de dire *amener les voiles. Caler* signifie aussi mettre une cale, pour hausser quelque chose, ou pour remplir des espaces vuides.

CALESIAM, s. m. Grand arbre du Malabar, dont le bois est de couleur purpurine. On en fait des poignées de sabre, & des manches pour toutes sortes d'instrumens. Son écorce est employée dans la Médecine.

CALFATER, v. act. Terme de Mer, qui signifie boucher les fentes d'un vaisseau avec des planches, des étoupes, du goudron, &c. De-là vient *Calfateur*, *calfas*, *calfatas*, &c.

CALFEUTRER, v. act., qui a la même signification que Calfater, mais qui se dit particuliérement des fenêtres d'une chambre, & de toutes les fentes, qu'on bouche avec de la colle & du papier.

CALIBRE, s. m. Largeur ou diamettre de la bouche d'un canon & de toute arme à feu. Le boulet, ou la balle, qui lui est proportionné, s'appelle boulet ou balle de *calibre. Calibrer* un boulet, c'est lui donner cette proportion. Le mot de *calibre* est employé aussi dans d'autres Arts, pour signifier des proportions & des mesures, ou des instrumens qui servent à les régler.

CALICE, s. m. lat. Les Botanistes donnent ce nom à la partie extérieure, qui enveloppe une fleur lorsqu'elle est en bouton, & qui est différente du *Pedicule*. Ils le donnent aussi à la partie qui soutient & qui enveloppe, tout à la fois, quelques autres fleurs, comme dans la Rose.

CALICO, s. m. Espece particuliere de toile de coton, qui vient de Calecut sur la Côte de Malabar. Les Anglois ont donné ce nom à toutes les toiles de coton, peintes ou blanches, qui viennent des Indes Orientales, & que nous appellons *Indiennes*.

CALIETTE, f. f. Eſpece de Champignon jaune, qui vient au pied du Genievre.

CALIN, f. m., ſe dit pour *pareſſeux*, lent, avec affectation de langueur; & par extenſion, dans le figuré, pour ruſé avec douceur, avec un air de flaterie, de déſintereſſement, & de nonchalance, qui ſemble ne prétendre à rien. Tu es un bon *Calin*. L'origine eſt incertaine.

CALINER, v. n. Terme de ſociété familiere, qui ſignifie paſſer le tems dans l'indolence, ou ſe mettre dans une ſituation aiſée, pour demeurer dans l'inaction.

CALIORNE, f. f. Terme de Mer. C'eſt le nom d'un gros cordage dont on ſe ſert avec des poulies, pour lever de gros fardeaux.

CALIPPIQUE, adj. Période Calippique. C'eſt un eſpace de 76 ans inventé par Calippus, à l'expiration duquel il s'imaginoit que les nouvelles & les pleines Lunes revenoient au même jour de l'année Solaire, ce qui eſt une erreur; car, dans l'eſpace de trois cens cinquante-trois ans, elles reviennent trop tard d'un jour entier. Ce Période commença trois cens trente ans avant Jeſus-Chriſt, l'an 424 de Rome, dans la troiſieme année de la cent douziéme Olympiade.

CALLÉE, f. f. Nom d'une eſpece de cuirs de Barbarie, qui s'achetent à Bonne, & dont le commerce eſt conſidérable.

CALLEMANDRE ou CALMANDRE, f. f. Nom d'une étoffe de laine fort luſtrée, & de différentes couleurs, dont on fait des robbes & des jupons.

CALLEVILLE, f. f. Nom d'une pomme fort eſtimée, dont la chair eſt tachetée de rouge.

CALLIOPE, f. f. Muſe qui préſide à la Poëſie héroïque & à la Rhétorique. On la repréſente fort jeune, couronnée de fleurs, portant ſur l'épaule gauche pluſieurs guirlandes de laurier, & tenant entre ſes mains trois Livres, l'Iliade, l'Odyſſée, & l'Eneïde.

CALLIPEDIE, f. f. gr. Titre d'un fameux Poëme latin, ſur les moyens d'avoir de beaux enfans, compoſé par *Quillet*, de Chinon en Touraine. Ce nom eſt paſſé en uſage, pour ſignifier une ſorte d'Art, qui a le même objet.

CALLOT, f. m. Nom d'un célébre Graveur, qui a excellé pour les petites Figures groteſques; d'où eſt venu l'expreſſion proverbiale de *Figure à Callot*, pour figure bizarre & riſible. Les maſſes de pierre, qu'on tire des Ardoiſieres, pour les tailler en Ardoiſes, ſe nomment des *Callots*.

CALMANT, f. & adj. Terme que les Médecins ont mis en uſage, pour ſignifier un remede narcotique, ou ſoporatif, qui diminue le ſentiment de quelque douleur. Le Laudanum, le Cynogloſſe, &c. ſont des *Calmans*.

CALMI, f. m. Eſpece de toile peinte, qui vient des Etats du Grand Mogol, & dont le commerce eſt défendu en France.

CALOIER, f. m. Nom qu'on donne aux Moines Grecs de l'Ordre de ſaint Baſile. Le Mont Athos eſt rempli de Couvens de cet Ordre; ce qui le fait nommer, par les Grecs, la *Montagne ſainte*. Il y en a beaucoup auſſi dans les Iſles de l'Archipel, qui jouiſſent de leurs uſages, en payant un tribut aux Turcs.

CALONIERE, f. f. Eſpece de petite ſarbacane, avec laquelle les enfans jettent des pois ou d'autres matieres, par le moyen d'un bâton qu'ils pouſſent dedans avec violence. C'eſt une corruption pour *Canoniere*.

CALOT, f. m. Nom d'une Poire, que d'autres appellent Donville, & qui ſe conſerve juſqu'au mois de Mai. Elle ſe mange cuite.

CALOTTE, f. f. Nom d'une ſociété badine, inſtituée de nos jours pour faire la guerre aux Vices & aux Ridicules. Les Aſſociés ſe nomment Calottins. Ils ont pris le titre de Régiment, où ceux qui ſe couvrent de quelque ridicule éclatant, ſont enrollés par un Brevet en Vers ou en Proſe. Le corps a ſes Chefs, ſes armoiries, &c. Cette imagination a produit quantité d'Ouvrages ingénieux : mais l'eſprit de Satire en a ſouvent abuſé, pour ſe livrer aux plus noires calomnies. *Calottin* ſe dit de tout ce qui ſent une gayeté folle

&

& maligne. *Calotte*, en termes d'Architecture, eſt une portion de voute, ſpherique on ſpheroïde, qu'on éleve au milieu des plafonds & des voutes mêmes. Les Horlogers donnent auſſi ce nom à l'eſpece de boëte qui renferme le mouvement d'une montre.

CALQUER, v. act. Mot emprunté de l'Italien, qui ſignifie copier un deſſein trait pour trait, en frottant le derriere du deſſein avec de la pierre de mine, & paſſant enſuite, par-deſſus, une pointe qui imprime la couleur ſur le papier qu'on a mis par-deſſous.

CALQUIERS, ſ. m. Nom de divers ſatins des Indes, & d'une eſpece d'Atlas, qui s'appelle *Atlas Calquier.*

CALVAIRE, ſ. m. Ordre de Religieuſes, fondé par Antoinette d'Orleans, fille de Leonore d'Orleans, Duc de Longueville, & de Marie de Bourbon, Comteſſe de ſaint Paul, ſous la direction du fameux Pere Joſeph, Capucin, qui dreſſa les Conſtitutions ſuivant la régle de ſaint Benoît. Le premier Monaſtere fut bâti à Poitiers, en 1614.

CALVINISME, ſ. m. Doctrine de Calvin, qui a donné lieu à un Schiſme irréparable dans l'Egliſe. Les principaux articles de cette doctrine regardent la préſence réelle dans l'Euchariſtie, le ſacrifice de la Meſſe, le mérite des bonnes œuvres, le nombre & la vertu des Sacremens, les vœux de Religion, l'action de la grace, &c. On appella *Calviniſtes*, dans le ſeiziéme ſiécle, ceux qui embraſſerent les ſentimens de Calvin. Depuis, ils ſe ſont diviſés en pluſieurs autres Sectes, qui ſont toutes compriſes aujourd'hui ſous le nom de *Proteſtans.*

CALYPHE, ſ. m. Mot Arabe, qui ſignifie Héritier & Succeſſeur. C'étoit le nom du Souverain d'une grande Monarchie, qui a ſubſiſté long-tems dans une partie de l'Aſie & de l'Afrique. Les Calyphes étoient Chefs temporels & ſpirituels de la plûpart des pays où le Mahométiſme étoit établi.

CAMAIL, ſ. m. Vieux mot, dont l'origine eſt obſcure, mais qui s'eſt conſervé, dans le Blaſon, pour ſignifier une eſpece de lambrequin qui couvroit les écus des Chevaliers. Delà vient le nom de *Camail*, pour la couverture de tête que portent nos Evêques & les Prêtres de pluſieurs Diocèſes.

CAMALDULE, ſ. m. Religieux d'un Ordre Monaſtique, fondé au douziéme ſiécle par ſaint Romuald, dans un endroit nommé *Camaldoli*, près d'Arrezo, d'où l'Ordre a pris ſon nom. L'habit eſt blanc. La Regle eſt celle de ſaint Benoît, avec quelques Conſtitutions particulieres, dont le principal article ordonne la ſolitude & l'éloignement des villes.

CAMARAMIRA, ſ. f. Célebre Plante du Bréſil, dont la fleur, qui eſt jaune, s'ouvre pendant toute l'année à onze heures du matin, demeure ouverte juſqu'à deux heures après midi, & ſe ferme pour le reſte du temps.

CAMARE, ſ. f. Ancienne eſpece de Caveçon, dont on ne ſe ſert plus dans les Académies, parce que les petites dents, dont il eſt armé, déchirent la bouche du cheval.

CAMAYEU, ſ. m. Peinture d'une ſeule couleur, qui n'eſt diverſifiée que par les jours & les ombres. On donne auſſi le nom de *Camayeux* à certains tableaux qui imitent les Agathes, les Sardoines, & d'autres pierres taillées en relief, parce que ces ſortes de pierres ſe nomment auſſi *Camayeux.* Les anciens les nommoient *Monogrammes.*

CAMBISTE, ſ. m. Nom tiré de l'Italien, qu'on donne aux Agens de Change, ou à ceux qui fourniſſent & qui acceptent des lettres de change.

CAMBRASINE, ſ. f. Toile du Levant & d'Egypte, qui tire ce nom de ſa reſſemblance avec les toiles de Cambray.

CAMBRAY, ſ. m. Toile de lin fort fine, qui tire ſon nom de la ville de Cambray, où elle ſe fabrique.

CAMBRE', adj. Ce mot ſignifie creux & courbé. *Cambrer*, c'eſt don-

ner cette figure à quelque ouvrage. La *cambrure* des piéces de bois, se fait en les présentant au feu, après les avoir ébauchées, c'est-à dire, un peu creusées en dedans.

CAMBRIQUE, s. & adj. Nom qu'on donne à la Langue qui se parle dans le Pays de Galles, en Angleterre, & qui approche beaucoup de celle que nous nommons *bas-Breton*. On prétend que c'est une des Langues meres de l'Europe. Cambrique est formé du nom latin du Pays de Galles.

CAMEADE, s. m. Plante, nommée autrement *Poivre des montagnes*, parce que sa graine, après avoir été verte & rouge, devient noire en séchant.

CAMELEON, s. m. Petit animal, qui étoit impur, suivant la Loi de Moïse. Il ressemble au Lézard; mais il a la tête plus grosse & plus longue; quatre pieds, dont chacun a trois doigts, une longue queue plate, le muzeau long en pointe obtuse, le dos aigu, la peau hérissée comme une scie, depuis le dos jusqu'à la derniere jointure de la queue, avec une espece de crête sur la tête, sans oreilles. L'opinion qu'il vit d'air, est une erreur. Il se nourrit de mouches & de petits insectes. A l'égard de sa couleur, elle paroît varier continuellement, comme celle du pigeon, selon la réflexion des rayons du Soleil & la situation où il est, par rapport à ceux qui le regardent.

CAMELEOPARD, s. m. Animal de l'Abissinie, qui ressemble au chameau par la tête & le cou, & au leopard par les taches dont il est marqueté, quoiqu'elles soient blanches & le fond roussâtre. C'est de cette double ressemblance qu'il tire son nom. Il est plus haut, mais moins gros que l'éléphant.

CAMELINE, s. f. Plante annuelle, qui se cultive en Flandres, & dans plusieurs endroits de France, où l'on tire de sa semence une huile qui sert à brûler, & même à la préparation des alimens.

CAMELOT, s. m. Etoffe composée de poil de chameau. Il y a différentes especes de Camelots, qui tirent leurs noms des lieux où ils sont fabriqués, ou du différent mêlange de leur matiere.

CAMELOTIER, s. m. Nom d'une espece de Papier des plus communs.

CAMERIER, s. m. Titre d'office, en Italie, qui signifie *Maître de Chambre*. On nomme ainsi divers Officiers du Pape, qui sont souvent d'une naissance distinguée. Il y a des Cameriers d'honneur, des Cameriers de Cappe & d'Epée, des Cameriers *extra muros*. En Espagne, on appelle *Cameras* ou *Camerieres* les Dames de la chambre de la Reine, dont la premiere se nomme *Camerera mayor*; & *Cameristas* ou *Cameristes*, les Dames de la chambre d'une Princesse. *Camerlingue* est le titre d'un Cardinal, qui est Chef de la Chambre Apostolique. L'Intendant des Finances du Royaume de Bohême s'appelle aussi *Camerlingue*.

CAMION, s. m. Epingle de la derniere petitesse. C'est aussi le nom d'une petite charette, qui est traînée par deux hommes au lieu de chevaux.

CAMISADE, s. f. Terme de guerre. On donne ce nom aux attaques imprévûes qui se font pendant la nuit, & dans lesquelles on convient de quelque signal commun, afin que les troupes puissent se reconnoître. On a mis quelquefois une chemise par-dessus les habits, & telle est apparemment l'origine de ce mot. Dans la guerre des Cevennes, on a donné le nom de *Camisards* aux Rebelles.

CAMOMILLE, s. f. Plante laxative, qui entre dans la plûpart des lavemens. Sa fleur est jaune, mais environnée de feuilles blanches. On en distingue deux autres sortes, toutes deux jaunes, mais l'une environnée aussi de feuilles jaunes, & l'autre de feuilles rouges. Elles sont moins connues que la premiere.

CAMOUFLET, s. m. Terme badin. Donner un Camouflet à quelqu'un, c'est lui souffler de la fumée au nez, avec un cornet de papier

brûlé par le bout. C'est un tour de Page, qu'on fait quelquefois à ceux qui s'endorment. En termes de Guerre, il se dit du feu qu'on envoye d'une Place attaquée aux Ennemis qui l'attaquent.

CAMP, s. m. Lieu où s'arrête une armée pour y loger dans des tentes, ou des huttes. On appelle *Camp volant*, un corps de quelques mille hommes, qui fait des mouvemens continuels pour causer de l'embarras aux ennemis. Le *campement* est l'action de camper. *Campagne*, dans le sens Militaire, signifie l'espace de tems que les troupes passent chaque année en corps, pour les opérations de la guerre. On dit, d'un Général, qu'il a fait une belle campagne, qu'il en a fait un grand nombre, &c. Les canons qui servent dans une bataille, se nomment *Pièces de campagne*.

CAMPANE, s. f. Ce mot signifie *Cloche* en latin. Aussi n'est-il le nom de certains ouvrages de soie, ou d'autres matieres filées, que parce qu'il y pend des especes de petites cloches de la même matiere. De même, il signifie, dans la Sculpture, un ornement d'où pendent des houpes en forme de cloches; &, dans l'Architecture, le corps du chapiteau des ordres Corinthien & Composite, qui a l'apparence d'une cloche renversée. La fleur qu'on nomme *Campane* est une espece de Narcisse sauvage, de couleur jaune, qui contient beaucoup d'huile. La *Campanule* est une Plante dont les fleurs ressemblent aussi à des clochettes, & dont on distingue plusieurs especes. Les *Raiponces* en sont une.

CAMPANELLE, s. f. Petite fleur de diverses couleurs, qui tire ce nom de sa forme de cloche.

CAMPANINI, s. m. Nom d'une sorte de marbre, qui résonne comme une cloche, quand on le travaille. Il se trouve dans les montagnes de Carare, & ses couleurs sont variées.

CAMPECHE. Le bois de Campeche tire ce nom d'une Baye de Amérique d'où on le tire. Il sert à la teinture. Quoiqu'il soit d'abord rouge, il devient bientôt noir, & teint si fortement l'eau de cette derniere couleur, qu'on peut s'en servir au lieu d'encre. Il est pesant. Il brûle bien, & donne une flamme claire.

CAMPHRE, s. m. Gomme ou résine, blanche, brillante, transparente, odoriférante & volatile, qui distille d'un arbre de l'Isle de Borneo, dans les parties montagneuses. C'est du moins le meilleur, car il en vient aussi de la Chine. Son arbre ressemble au Noyer. On en fait de grands coffres. Le Camphre a plusieurs propriétés utiles, telles que d'être diuretique & cephalique; mais il est dangereux pour les femmes grosses & pour les estomacs foibles.

CAMPOTE, s. m. Nom d'un gros drap de coton des Indes Orientales, qui se fait, dit-on, aux Isles Philippines, & qui est fort estimé dans le commerce.

CANAANITES, s. m. Peuples descendus de Canaan & des onze fils de ce Patriarche. Leur premiere habitation fut la terre de Canaan, où ils multiplierent beaucoup. La guerre & le commerce les ayant fort enrichis, ils se répandirent dans la plûpart des Isles & des Provinces maritimes de la Méditerranée. Josué, Général des Israélites, les défit & se mit en possession de leur pays, qui fut distribué au sort entre les Tribus du peuple de Dieu.

CANADE, s. m. Oiseau de l'Amérique, qui passe pour le plus bel oiseau du Monde. Il a le ventre & les aîles de couleur d'or, le dos & la moitié des ailes bleu céleste, la queue & les grosses aîles des plumes mêlé d'incarnat étincellant, diversifié de bleu, avec un noir luisant sur le dos. Sa tête est couverte d'un duvet brun, marqueté de verd, de jaune & de bleu pâle. Ses yeux sont revêtus de blanc; & la prunelle, qui est jaune & rouge, ressemble à un rubis enchassé dans de l'or. Il est couronné d'une houpe d'un vermillon éclatant, environnée d'autres petites plumes couleur de perle.

CANAL, s. m. Tout passage pour les liquides. Mais ce mot s'applique particuliérement aux longues pieces

d'eau, qu'on creuſe pour l'ornement d'un jardin, ou pour l'utilité du commerce. En termes d'Architecture, les canaux ſont des eſpeces de *canelures*, qui ſont quelquefois remplies de roſeaux ou de fleurons, qu'on nomme autrement *portiques*. Les cavités, droites ou torſes, portent auſſi le nom de canaux. On nomme le *canal* d'un fuſil, le creux qui regne ſous le fut, pour y placer la baguette. En termes de Manége, le *canal*, dans la bouche d'un cheval, eſt l'eſpace concave où repoſe la langue.

CANAMELE, ſ. f. Nom que les François ont donné aux Cannes à ſucre, & qui ſignifie apparemment *Canne miellée*.

CANAPE', ſ. m. Eſpece de ſiége long & large, ſur lequel on peut ſe repoſer commodément, en toutes ſortes de poſtures. Il eſt ordinairement revêtu de quelque étoffe précieuſe & ſert à parer les appartemens. On a fait auſſi des *lits en canapés*, c'eſt-à-dire, qui n'ont que cette forme pendant le jour, & qui s'étendent pour y coucher.

CANARD, ſ. m. Mâle de la Canne. Oiſeau aquatique dont on diſtingue deux eſpeces, le ſauvage & le domeſtique. On donne le nom de *Canards* à une race de chiens, dont le poil eſt épais & friſé, & qu'on dreſſe pour aller à l'eau, qu'ils aiment naturellement. On appelle *Bois canard*, des pieces de bois que les Marchands font flotter dans les ruiſſeaux, pour les rendre plus compactes & plus dures. Une *Canardiere* eſt un lieu diſpoſé, avec art, dans les lieux marécageux, pour y prendre, en vie, des canards ſauvages, ou pour les tuer plus facilement.

CANATIS, ſ. m. Nom général qu'on donne, dans les Iſles, à toutes ſortes de Pots de terre, & qui répond à celui de Pot, en France.

CANATOPOLES, ſ. m. Nom que, ſuivant les Relations des Miſſionaires, on donne à ceux qui travaillent au ſalut des Indiens, en qualité de ſimples Catechiſtes.

CANCAME, ſ. m. Eſpece de gomme ancienne, qui avoit quelque reſſemblance avec la myrrhe, & qui ſervoit à parfumer les habits. Comme elle n'eſt plus connue, quelques-uns croyent que c'eſt le Benjoin.

CANCEL, ſ. m. lat. Nom du lieu dans lequel on tient le ſceau de France, & qui eſt entouré d'une baluſtrade. Il eſt pris de l'endroit du chœur d'une Egliſe, qui eſt le plus proche du grand Autel, & qui étant environné auſſi d'une baluſtrade, ſe nomme *Cancel*, ou *Sanctuaire*.

CANCRE, ſ. m. Poiſſon d'eau douce & de mer, qui a le corps rond & couvert d'une écaille aſſez dure, avec deux bras, & quatre pieds de chaque côté. Il eſt fort commun en Italie, ſous pluſieurs autres noms. On prétend que la cendre du Cancre d'eau douce, eſt un ſpécifique pour la rage. Les Aſtronomes appellent *Cancer* un des douze ſignes du Zodiaque, qui eſt repreſenté dans le Globe & dans les Planiſpheres, par la figure d'une écreviſſe, & dans les Livres par la figure ſuivante ♋. *Ptolomée* le compoſe de treize étoiles, *Tycho* de quinze, & *Flamſtead* de ſoixante-onze. En Médecine, un *Cancer* eſt une tumeur dure & immobile, de couleur livide, entourée de groſſes veines tachetées de noir, qui commence ſans douleur, qui croît par degrés, & qui attaque particuliérement les parties lâches & glanduleuſes du corps. On obſerve que les filles & les femmes ſtériles y ſont plus ſujettes que d'autres.

On nomme *Cancelle* une petite eſpece de Cancre marin, qui reſſemble à l'araignée, & qu'on appelle auſſi *Branchue*, parce qu'il a, des deux côtés, pluſieurs pieds en forme de branches. Cet animal ſe loge dans les poiſſons à coquille. On prétend qu'il eſt dangereux.

CANDIDAT, ſ. m. lat. Nom qu'on donne à ceux qui aſpirent à quelque charge, à quelque degré de rang ou d'honneur. Il vient des uſages de l'ancienne Rome, où ceux qui avoient certaines prétentions, paroiſſoient vêtus de blanc, ſuivant la ſignification du mot.

CANDIDE, adj. lat., qui ſe dit

pour *franc*, *ouvert*, *ingenu*. *Candeur* eſt le ſubſtantif.

CANDIOTTE, ſ. f. Nom d'une belle Anemone à Peluche, dont les grandes feuilles ſont d'un gris blanchâtre, ſur un fond incarnat. La Peluche eſt incarnat, bordée de feuille morte verdâtre.

CANDIR, v. act. Candir le ſucre, c'eſt le cryſtaliſer ou le congeler, après l'avoir purifié dans l'eau. Ce verbe eſt formé d'un mot latin, qui ſignifie *blancheur*. Sucre candi. On nomme *Candis* une eſpece de confitures ſeches qui nous vient d'Italie.

CANDOU, ſ. m. Arbre des Iſles Maldives, dont le bois a la propriété de produire du feu en le frottant contre d'autre bois de la même eſpece, quoiqu'il ſoit fort leger & fort mou. Il ne porte aucun fruit.

CANEPETIERE, ſ. f. Oiſeau terreſtre, qui reſſemble à l'Outarde, quoique moins gros, & dont la chair eſt fort bonne.

CANEPIN, ſ. m. Superficie de la peau du mouton, ou membrane déliée qu'on leve de deſſus, & qui ſert à faire des gands de femmes, des éventails, &c. Cette membrane ſervoit aux anciens pour écrire.

CANETTES, ſ. f. Termes de Blaſon, qui ſe dit des petites Cannes. On les repréſente avec les aîles ferrées, bec & jambes. *Canette* eſt auſſi le nom d'un jeu d'Enfant, & d'un globule de marbre ou de terre cuite, qui en eſt l'inſtrument.

CANEVAS, ſ. m. Groſſe toile, dont le tiſſu eſt fort ouvert, & qui ſert particuliérement à faire de la tapiſſerie à l'éguille. On appelle auſſi *Canevas* un modele d'après lequel on travaille.

CANGUE, ſ. f. Inſtrument de ſupplice, célebre dans les Relations de la Chine & d'autres lieux. Il eſt composé de deux planches larges & épaiſſes, échancrées par le milieu, entre leſquelles on inſere le cou du coupable, comme dans un carcan, qu'il eſt forcé de porter nuit & jour.

CANICA, ſ. f. Eſpece de canelle ſauvage d'Amérique, qu'on employe dans la Médecine, mais dont le goût approche plus de celui du Clou de girofle, que de la vraye canelle.

CANICULE, ſ. f. Tems auquel on ſuppoſe que domine la conſtellation de ce nom. *Chaleur caniculaire*, *jours caniculaires*.

CANIDE, ſ. m. Eſpece de Perroquet des Antilles, dont le plumage eſt d'une beauté admirable par le mêlange des plus belles couleurs. Sa groſſeur eſt celle d'un Faiſan.

CANINE, adj. Cet adjectif, tiré du mot latin, qui ſignifie *chien*, n'eſt gueres employé que pour *faim canine*, & *rage canine*.

CANIRAM, ſ. m. Grand arbre du Malabar, que deux hommes peuvent à peine embraſſer. Sa racine & ſon écorce ſont employées, dans la Médecine, contre les fiévres, les diarrhées, les dyſſenteries, &c.

CANISTRE, ſ. f. Terme de Commerce. Une *caniſtre de thé*, eſt une certaine meſure, ou une certaine quantité, qui monte depuis ſoixante-quinze juſqu'à cent livres. Ce mot eſt latin dans ſon origine.

CANIVEAU, ſ. m. Terme d'Art. C'eſt le nom que les Paveurs donnent aux plus gros pavés d'une rue, qui ſont placés alternativement avec ceux qu'ils nomment *Contrejumelles*.

CANNE, ſ. f. Eſpece de roſeau des Indes, de conſiſtance de bois, quoique fort poreux, qui ſert de bâton pour marcher & s'appuyer. Il y en a qui ſe vendent très cher. On appelle auſſi *Canne* la plante qui produit le ſucre. Elle a ſept ou huit pieds de hauteur; & les feuilles dont elle eſt entourée, ſont longues, étroites & cannelées. La *Canne odorante*, ou *aromatique*, eſt une autre plante qui croît aux Indes, & qui a diverſes propriétés médicales. En Italie, & dans nos Provinces méridionales, la *Canne* eſt une meſure. Elle eſt de dix palmes, ou de ſix pieds onze pouces, à Rome. En Provence & en Languedoc, elle eſt d'une aulne de Paris & deux tiers. A Toulouſe, elle eſt d'une aulne & demie. En Flandre, on appelle *Canne* un vaiſſeau qui contient

une certaine mesure de bierre, dont la *Cannette* est un diminutif.

CANNEBERGE, s. f. Plante marécageuse, dont les fleurs sont purpurines. Sa semence, ou son fruit, qui est ronde & renfermée dans quatre petites loges, est d'un goût qui tire sur l'aigre, & qui devient fort agréable lorsqu'elle est revêtue de sucre.

CANNELÉ, adj. Ce mot, qui paroît venir de Canal, se dit de ce qui est fait ou taillé par canaux, c'est-à-dire, en petites cavités; soit en rond, comme autour des colomnes; soit en longueur, comme dans certaines étoffes qui se nomment *Cannelé*. Ces cavités s'appellent *cannelures*. Quelques-uns font venir tous ces mots de *Cannelle*, parce que cette écorce aromatique nous est apportée des Indes, sous la forme qu'on vient de représenter. *Cannelle* vient peut-être de *Canne*.

CANNELLE, s. f. Ecorce d'un arbre des Indes orientales, que la terre produit sans culture, sur-tout dans l'Isle de Ceylan. Cet arbre est de la forme de l'Oranger, mais ses feuilles ressemblent plûtôt à celles du *Laurier-cerisier*. Son bois n'a point d'odeur ni de goût, & toute sa vertu consiste dans son écorce. On trouve, dans plusieurs régions d'Afrique, & dans les Indes occidentales, une autre espece de Cannelle, qui est aussi l'écorce d'un arbre, mais peu comparable à celle d'Orient, quoiqu'elle ait quelque chose de son odeur & de son goût. La Cannelle échauffe & desséche. On nomme *Cannelat* une sorte de dragée, composée d'un brin de Cannelle revêtu de sucre.

CANNEQUIN, s. m. Toile de cotton blanche, qui nous vient des Indes.

CANNEVETTE, s. f. Mesure Hollandoise des liqueurs, ou vaisseau qui contient ordinairement douze ou quinze pintes.

CANNIBALE, s. m. Nom des Habitans naturels des Isles Antilles, qu'on donne aussi à d'autres Peuples, accusés de manger de la chair humaine, parce que ces Insulaires dévoroient autrefois leurs Ennemis pendant la guerre. On les appelle aussi *Caraïbes*.

CANON, s. m. Instrument de guerre, composé de fer ou de fonte, en forme de tuyau, pour lancer des boulets sur l'Ennemi, par le moyen de la poudre. La charge de poudre, pour une piece de canon, est à peu près la moitié du poids d'un boulet de calibre. Une piece de canon tire entre douze & quinze coups par heure; & lorsqu'elle a tiré trente coups, on est obligé de la rafraîchir avec du vinaigre. Il y a différentes especes de canon, qui se nomment différemment, suivant leur forme ou leur grandeur. Le canon ordinaire des batteries, est de vingt-quatre livres de balles. On appelle aussi *canon*, la partie des fusils & des pistolets où l'on met la poudre & le plomb, comme on donne le même nom, dans plusieurs Arts, à diverses sortes de tuyaux arrondis. En termes d'Imprimerie, le *Canon* est un caractere pour l'impression, qu'on distingue en gros & en petit Canon. On nomme aussi *canon*, dans un cheval, la partie de devant qui est comprise entre le genou & le boulet ou la seconde jointure. Les Canons de l'Eglise sont, suivant l'origine grecque du mot, des loix ou des regles établies par les Conciles, pour le soûtien de la Foi, & pour la conduite des Fideles. Ils forment une Science qu'on appelle *Droit Canonique*, & ceux qui la cultivent se nomment *Canonistes*. Les saints Livres adoptés par l'Eglise, s'appellent aussi *le Canon des Ecritures*, ou *les Livres Canoniques*. *Canoniser*, dans le langage de l'Eglise Romaine, c'est déclarer, par l'autorité du saint Siége, qu'un Catholique jouit de la vie éternelle, & le proposer pour un des objets du culte que l'Eglise rend aux Saints; ce qui se fait avec beaucoup de formalités. *Canonicité* signifie conformité aux Canons.

CANOT, s. m. Batteau Indien, composé, dans certaines Régions, d'un tronc d'arbre creusé; & dans d'autres, telles que les parties Septentrionales de l'Amérique, de sim-

ple écorce d'arbre.

CANTAL, f. m. Fromage eftimé, qui fe fait en Auvergne, & qui tire fon nom d'une montagne du pays.

CANTALABRE, f. m. Terme d'Ouvriers, pour fignifier ce qu'on appelle la bordure, ou le chambranle, d'une porte & d'une cheminée.

CANTANETES, f. f. Terme de Mer. Les Matelots donnent ce nom à deux petites ouvertures qui font à côté du gouvernail, pour communiquer du jour aux parties inférieures.

CANTARELS, f. m. Efpece de Vers, qu'on appelle auffi Vers de Mai, & qui étant macerés dans l'huile, paffent pour avoir la même vertu que l'huile de Scorpion.

CANTATE, f. f. Piece de mufique vocale, pour une ou plufieurs voix, avec accompagnement. La Cantate eft une efpece de petit Poëme, qui peut paffer pour un diminutif d'Opera, parce qu'on y fait entrer plufieurs fortes de mouvemens. C'eft *Rouffeau* qui l'a introduit dans notre langue, à l'imitation des Italiens. On appelle *Cantatille*, une Cantate fort courte.

CANTHARIDES, f. f. Infecte venimeux, d'un verd luifant, avec des aîles & des pieds comme les mouches. Elles ont des qualités fi corrofives, qu'on s'en fert au lieu de veficatoire, & que, prifes intérieurement, elles rendent l'urine fanglante. La maniere de les tuer, pour les rendre utiles, eft de les mettre au deffus d'un fort vinaigre qu'on fait bouillir & dont la vapeur les étouffe, après quoi on les fait fécher.

CANTHUS, f. m. Ce mot, qui eft emprunté du grec, fignifie le coin de l'*œil*. Celui qui eft près du nez, s'appelle *grand Canthus*; & celui qui touche à la temple, *petit Canthus*.

CANTIBAL, f. m. Terme d'Art. On donne ce nom aux pieces de bois fendues ou vermoulues, qui ne peuvent plus fervir.

CANTINE, f. f. Nom des lieux privilégiés où l'on vend du vin pour les Troupes, fans payer aucun droit. Les *Cantines*, pour le Tabac des Troupes, ont été établies, par ordonnance, en 1720. On appelle auffi *Cantine* une petite caiffe, divifée en plufieurs parties, qui fert à tranfporter des flacons de vin & d'autres liqueurs.

CANTIQUE, f. m. lat. Quoique ce mot fignifie *Chant*, fon ufage eft borné à certains chants qui appartiennent à la Religion. Le *Cantique des Cantiques* eft un Livre de l'Ecriture fainte, où Salomon a célébré prophétiquement les beautés myftérieufes de l'Epoufe de Jefus-Chrift, c'eft-à-dire, de l'Eglife.

CANTON, f. m. Partie d'un pays. On donne le nom de *treize Cantons*, aux treize divifions dont la Suiffe eft compofée. En termes de Blafon, le Canton eft la partie quarrée de l'écu, qui eft un peu plus petite que les quartiers. On donne le même nom aux efpaces des croix & des fautoirs. On dit, dans ce fens, *Cantoné*; qui fe dit auffi, en termes d'Architecture, d'un bâtiment dont l'encoignure eft ornée d'une colomne angulaire, d'un pilaftre, ou de quelque autre piece de l'art. Ce qu'on nomme *Cantonniere*, eft l'étoffe dont on couvre la colomne du pied d'un lit. *Cantonner* des Troupes, c'eft les diftribuer en différens Villages, pour la commodité des fubfiftances.

CANTONADE, f. f. Terme commun dans les Pieces du Théâtre Italien, pour fignifier l'un ou l'autre côté du Théâtre, où une partie des Spectateurs eft affife, fur des bancs en forme de petit Amphithéâtre.

CANULE, f. f. Petit tuyau qui fert à introduire des liquides. La canule d'une feringue.

CAOBETINGUE, f. f. Herbe vulneraire du Bréfil, qui a de grandes vertus, pour confolider les plaies. On fe fert, pour cela, de fa racine & de fes feuilles pilées enfemble.

CAOUANE ou KAOUANE, f. f. Nom de la plus grande des différentes efpeces de Tortues. Son écaille & fa chair font peu eftimées.

CAP, f. m. Terme de Géographie. C'eft une pointe de terre, ou de rocher, qui s'avance dans la mer. *Doubler le Cap*, c'eft paffer d'un côté du

Cap à l'autre. Les Marins donnent aussi le nom de *Cap* à la proue, ou l'avant d'un vaisseau. Ainsi *porter le cap au vent*, c'est présenter la proue au vent. On appelle *Cap de mouton* & *Cap de more*, deux sortes de billots de bois qui ont divers usages. *Cap*, dans tous ces mots, vient d'un mot latin, qui signifie *tête*; mais on nomme aussi *Cap de more* une couleur des chevaux : c'est poil *rouan*, ou gris & bai, avec la tête & les extrêmités noires.

CAPACITE', s. f. Ce mot, qui vient du latin, comme son adjectif *capable*, s'employe également dans le moral & le physique; c'est-à-dire, qu'il signifie non-seulement étendue d'esprit, intelligence, habileté; mais encore l'étendue ou la mesure materielle d'une chose, qui est faite pour en contenir d'autres.

CAPARAÇON, s. m. Couverture qu'on met sur les chevaux, pour les garantir de la poussiere & de l'humidité, ou sur les chevaux de main, pour leur servir d'ornement. Anciennement c'étoit l'armure & tout le harnois dont ils étoient équipés, dans les batailles. On disoit, dans ce sens, *un cheval bien caparaçonné*. Quelques-uns appellent aussi *caparaçon* le *chasse-mouche*, ou le filet dont on couvre les chevaux, pour les garantir des mouches.

CAPE, s. f. En termes de Mer, c'est la grande voile du grand mât, qui s'appelle aussi grand *Paquefi*. *Etre à la cape*, ou *capeyer*, c'est ne porter que la grande voile, quoiqu'on mette aussi à la cape avec la voile de misaine & d'artimon. *Cape* signifioit autrefois une sorte de gros manteau avec un capuchon. De-là vient le proverbe, *Il n'a que la cape & l'épée*. *Cape & queue*, dans les Manufactures de Lainage, signifie l'extrêmité des Etoffes. *Capeler* les haubans, est encore un terme de Mer, qui signifie passer les haubans par-dessus la tête du mât. *Capelet* est un terme de Manége, pour signifier une enflure de la grosseur d'un œuf, qui vient au jarret de derriere d'un cheval. *Capeline* signifie une couverture galante de tête, ou un chapeau orné de plumes & d'aigrettes, que les femmes portent en habit de chasse, ou de bal. On disoit autrefois, *c'est un homme de capeline*, comme on dit aujourd'hui, *c'est un homme d'épée*; parce que les Chevaliers portoient de ces sortes de bonnet.

CAPENDU, s. m. Nom d'une fort bonne poire, qui a le corps long & la queue courte. Il y a aussi une pomme de ce nom, qui ressemble à la Reinette.

CAPHAR, s. m. Nom d'un droit que payent les Chrétiens, pour leurs marchandises, depuis Alep jusqu'à Jérusalem.

CAPI-AGA, s. m. Titre d'office en Turquie. C'est le Gouverneur des portes du Serrail, premiere dignité entre les Eunuques blancs. Il est toujours près de la personne du Grand-Seigneur. Il introduit les Ambassadeurs à l'audience. On n'approche point de l'appartement impérial sans sa permission. Il porte le turban dans le Serrail. Il accompagne le Grand-Seigneur à l'appartement de la Sultane, mais il s'arrête à la porte. Son office lui attire beaucoup de présens, quoique ses appointemens soient médiocres.

CAPILLAIRE, s. f. lat. Plante, ou herbe, dont on distingue plusieurs especes. Elles tirent ce nom de leur forme, qui consiste en filets aussi déliés que des *cheveux*. Elles ne portent ni fleurs ni graine. On en fait des syrops & d'autres compositions qui adoucissent les humeurs & purifient le sang. On appelle aussi *Vaisseaux capillaires*, quantité de veines & d'arteres, qui sont aussi déliées que des cheveux. Les Anatomistes en découvrent tous les jours de nouveaux. *Capillature* & *capillament* sont deux termes de Botanique, qui signifient, dans les plantes, certaines fibres ou certaines racines aussi minces que des cheveux. *Capillus Veneris*, ou *Cheveu de Venus*. *Voyez* CHEVEU.

CAPISCOL, s. m. Titre de dignité dans plusieurs Chapitres. Il paroît corrompu de deux mots latins, qui signifient *Chef d'Ecole*.

CAPITAINE, f. m. Mot tiré du latin, qui fignifie Chef, & qui s'employe, dans fon plus grand ufage, pour les Compagnies des gens de guerre, à pied ou à cheval, dont les Régimens font compofés. On appelle Capitaine des Gardes, celui qui commande une des quatre Compagnies des Gardes du Roi; & Capitaine aux Gardes, l'Officier qui commande une Compagnie du Régiment des Gardes Françoifes. Le Commandant d'un vaiffeau, porte le titre de Capitaine. Les Concierges des Maifons royales, reçoivent le même titre, dans leurs provifions. On dit Capitaine des Chaffes, Capitaine d'armes, Capitaine de voleurs, &c. *Capitaine* fe dit, en général, pour celui qui a les qualités néceffaires au commandement militaire : ce Prince eft un grand *Capitaine*. *Capitaine* eft auffi le nom d'un poiffon des Mers de l'Amérique, qui le tire, fans doute, de fa couleur rouge & d'un grand nombre d'écailles & de pointes dont il eft armé. Sa chair eft fort bonne; & fa longueur de deux à trois pieds, fur huit ou dix pouces d'épaiffeur.

CAPITAL, adj. lat. Ce qui eft à la tête de quelque chofe, ou du moins qui en fait la partie la plus confidérable & la plus importante. Ainfi l'on dit *Article capital*, *affaire capitale*. *Capital* fignifie auffi ce qui attaque, ou qui menace la vie. *Danger capital*, *peine capitale*, *crime capital*. Une Ville *Capitale* eft la premiere d'un Etat ou d'une Province. Les lettres *capitales*, font les grandes lettres de l'alphabet Romain, par lefquelles l'ufage eft, dans l'écriture, de commencer les noms propres, & le premier mot de chaque phrafe. En termes de Guerre, on appelle *Capitale de baftion*, une ligne de trente-cinq ou quarante toifes, qui eft tirée depuis la pointe du baftion jufqu'au milieu de la gorge.

CAPITAN, f. m. Titre d'office en Turquie. C'eft proprement l'Amiral Turc, qu'on appelle *Capitan Bacha*, ou le Bacha de la Mer. On fe fert auffi du terme de *Capitan*, pour fignifier un homme fier & arrogant, qui ne ménage perfonne dans fes termes & fes manieres.

CAPITANE ou CAPITAINESSE, Nom qu'on donne, en Europe, à la principale galere d'un Etat; excepté en France, où la premiere galere porte le nom de *Reale*, & la feconde celui de *Patrone*.

CAPITATION, f. f. l. Droit royal, ou impofition qui fe leve par tête, fuivant la richeffe, ou l'induftrie, de chaque perfonne.

CAPITEL, f. m. Extrait d'une leffive de cendre & de chaux vive démêlées dans l'eau, qui entre dans la compofition du favon blanc & du noir.

CAPITEUX, adj. lat. Un vin capiteux, une odeur capiteufe, eft celui, ou celle, qui porte à la tête, qui caufe des étourdiffemens, ou d'autres maux de tête.

CAPITOLE, f. m. Fortereffe de Rome, commencée par Tarquin l'Ancien, l'an 139, de cette Ville, & finie en 221, par Tarquin le Superbe, où l'on bâtit un Temple à Jupiter, qui en tira le nom de *Jupiter Capitolin*. C'étoit dans ce Temple que fe faifoient ordinairement les affemblées du Sénat, & toutes les affaires d'importance. Ses débris fubfiftent encore. Les principaux Temples des Colonies Romaines prirent auffi le nom de Capitoles. On voit encore celui de Touloufe, d'où eft venu le nom de *Capitoux*, qu'on donne aux Magiftrats de cette Ville.

CAPITON, f. m. Bourre de foie, ou ce qui refte après qu'on a dévidé toute la foie d'une coque.

CAPITOUL, f. m. Nom qu'on donne aux Echevins de la Ville de Touloufe, comme on nomme Jurats ceux de Bordeaux, & Ammeiftres ceux de Strasbourg.

CAPITULAIRE, adj. lat. Ce mot, qui eft l'adjectif de Chapitre, fignifie tout ce qui fe fait dans un Chapitre de Religieux, ou de Chanoines, & ce qui appartient à ce lieu. On a nommé auffi *Capitulaires* les Reglemens de quelques-uns de nos Rois, parce qu'ils étoient diftingués par fections, ou par chapitres.

CAPITULATION, s. f. lat. Terme de Guerre. C'est le Traité d'une Ville assiégée, qui se rend à certaines conditions. On appelle aussi *les Capitulations de l'Empire*, un certain nombre d'articles que l'Empereur jure d'observer à son Election.

CAPIVERD, s. m. Nom d'un animal amphibie, à quatre pieds, qui a le corps d'un Cochon & la tête d'un Lievre, sans aucune espece de queue, & qui se tient presque toujours sur son derriere. Il est commun au Brésil, où il quitte la Mer, pendant la nuit, pour se nourrir de fruits & de légumes. On mange sa chair.

CAPLAN, s. m. Petit poisson, dont on fait des amorces pour prendre les Morues à la ligne. De-là le nom de *Caplaniers* qu'on donne à ceux qui vont à la pêche de la Morue.

CAPNOMANCIE, s. f. gr. Sorte de divination, qui étoit en usage parmi les Anciens, dans leurs sacrifices, & qui consistoit à tirer de bons ou de mauvais augures des qualités de la fumée.

CAPOC, s. m. Ouate très fine, qu'on tire d'un arbre nommé *Capoquier*, & dont les Siamois font beaucoup d'usage.

CAPOLIN, s. m. Arbre du Mexique, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Amandier, & qui produit un fruit semblable à nos Cerises.

CAPON, s. m. Instrument de Mer, composé d'une corde, d'une poulie & d'un croc de fer, qui sert à lever l'ancre. On nomme *Capons*, dans les Académies de jeu, ceux qui ne s'y trouvent que pour prêter de l'argent aux Joueurs. C'est ce qu'on appelle aussi les Nuques & les Piqueurs.

CAPONIERE, s. f. Terme de Guerre. C'est un logement qu'on creuse, dans le fond d'un fossé sec, pour y mettre des Soldats à couvert.

CAPORAL, s. m. Titre d'office. C'est un bas Officier, qui commande une Escouade, dans les Compagnies d'Infanterie. Il pose & releve les sentinelles. Il reçoit le mot des rondes. Sa paye est un peu plus forte que celle des simples Soldats.

CAPOTE, s. f. Robbe à capuchon, que les femmes mettent par-dessus leurs habits, pour se garantir du froid & de la pluie.

CAPRE, s. m. Nom d'origine incertaine, qu'on donne aux vaisseaux armés en course. C'est aussi le nom du petit fruit, verd & rond, d'un arbre épineux & rampant, qui se nomme Câprier. Ce fruit, confit au vinaire, se mange en salade, & sert pour les sauces & les ragoûts. On fait aussi de l'huile de Câpres. Leur propriété est d'exciter l'appétit & de remédier aux maux de ratte. Les racines même du Câprier s'employent pour les mêmes maux.

CAPRICE, s. m. Ce mot, qui signifie proprement Bizarrerie d'humeur, déreglement dans les desirs, n'est pas toujours pris en mauvaise part; on l'employe quelquefois dans les Arts, pour signifier d'heureux *imprômptus*, que l'occasion fait naître, surtout dans la Musique instrumentale. Les Médecins appellent un poulx irrégulier, *un poulx capricieux*.

CAPRICORNE, s. m. Nom d'un des douze signes du Zodiaque, qu'on représente, dans le Globe & les Planispheres, sous la figure d'un Bouc.

CAPRIOLE, s. f. Mot qui signifie Chevreau, dans son origine latine, & qui se dit pour *saut*, à l'imitation de ceux de cet animal. En termes de Manége, c'est le saut qu'un cheval fait dans la même place, c'est-à-dire, sans s'élancer en avant.

CAPRIPEDE, s. & adj. Mot Poëtique, qui se dit des Satyres de la Fable, auxquels on suppose des pieds de chevre.

CAPRISANT, adj. lat. Terme de Médecine, qui se dit du poulx. Un poulx caprisant est celui qui sautille, comme une chevre, c'est-à-dire, dont les pulsations sont dures & inégales.

CAPSE, s. f. Terme d'Université, tiré du latin. C'est une boîte de métal où les Docteurs mettent leurs suffrages, pour admettre aux degrés, ou pour refuser, ceux qui ont subi l'exa-

men. *Capſule*, qui en eſt le diminutif, ſignifie, pour les Chymiſtes, un petit vaiſſeau de terre échancré, dans lequel ils font diverſes opérations par le feu. En Botanique, Capſule ſignifie la petite gouſſe où la graine d'une plante eſt renfermée. En Médecine, la Capſule de la *veine porte*, eſt une membrane qui enveloppe les rameaux de l'*artere celiaque*.

CAPTAL, ſ. m. Ancien titre de dignité, qui paroît avoir ſignifié Capitaine. Il s'eſt conſervé dans *Captal de Buts*.

CAPTER, v. act. lat., qui ſignifie, obtenir, ou tenter d'obtenir quelque choſe, par des ſoins, par une attention conſtante, ou par adreſſe. Il ne ſe dit gueres que dans ces deux phraſes, *Capter* la bienveillance de quelqu'un, & *Capter* l'occaſion. *Captieux*, qui en eſt formé, ſe dit de ce qui eſt équivoque, mais qui ſe fait, ou qui ſe dit particuliérement, pour conduire à un ſens plus qu'à un autre. Une propoſition captieuſe.

CAPTIVITE', ſ. f. CAPTIF, ſ. m. Mots tirés du verbe latin, qui ſignifie Prendre, & qui ont la même ſignification que dans leur origine.

CAPUCINS, ſ. m. Religieux réformés de l'Ordre de ſaint François, reçus en France ſous le regne de Charles IX, à la recommandation du Cardinal de Lorraine, qui leur fit obtenir, pour premier établiſſement, un Couvent à Meudon. Ils doivent leur réformation à Mathieu Baſci, Frere Obſervantin du Duché de Spolete, en 1525. Leur habit, qui eſt gris & fort groſſier, doit avoir quelque piece. Ils vont les jambes nues, avec des ſandales aux pieds. Les *Capucines* ſont des Religieuſes du même Ordre. Le *capuce* eſt un morceau d'étoffe groſſiere, taillé en pointe, qui leur couvre la tête, à la différence des Bénédictins, des Bernardins, & des Céleſtins, qui portent un *capuchon*.

CAPUT-MORTUUM, ſ. m. Mot latin, qui ſignifie *tête morte*, & que les Chymiſtes employent pour déſigner une ſubſtance ſéche & terreſtre, la derniere qui reſte d'un corps après qu'il eſt décompoſé, par les opérations de l'art.

CARABE', ſ. m. Sorte d'ambre blanc, qui ſert, avec d'autres ingrédiens, à la compoſition du vernis de la Chine. Les Médecins l'employent auſſi.

CARABINE, ſ. f. Eſpece d'arme à feu, de la forme du fuſil, mais dont le canon eſt plus épais & rayé en dedans. On fait entrer la balle en la forçant avec une baguette de fer, ce qui la fait porter preſque auſſi loin que le canon. On appelloit autrefois *Carabins*, des Cavaliers qui étoient armés de carabines. Ils portent aujourd'hui le nom de Carabiniers, & forment un corps conſidérable, diviſé en pluſieurs Brigades.

CARACOL, ſ. m. Eſcalier fait en rond, à marches gironées. En terme de Manége, on appelle *caracol* une marche qu'on fait faire au cheval par demi-ronds, en changeant alternativement de main. On dit, dans le même ſens, *caracoler*.

CARACOLI, ſ. m. Métal qui vient de la *Terra firma*, & qu'on prend pour un compoſé d'or, d'argent & de cuivre, dont la couleur ne ſe ternit jamais. D'autres le croyent un métal ſimple, d'autant plus que les Orfevres ne peuvent en imiter la beauté. C'eſt une ſorte de Tomback.

CARACORE, ſ. f. Galere longue & étroite, qui eſt en uſage aux Indes orientales, ſurtout aux Iſles Moluques.

CARACTERE, ſ. m. lat., qui ſignifie proprement, marque à laquelle on diſtingue une choſe d'une autre. Toutes ſes autres ſignifications tiennent de cette idée, dans le phyſique comme dans le moral & le figuré. Les Botaniſtes appellent *Caractériſma* certaines reſſemblances que les Plantes ont avec quelque partie du corps humain.

CARAGNE, ſ. f. Réſine aromatique & fort claire, qui vient des Indes occidentales, & qui eſt un Calmant pour toutes les douleurs du corps.

CARAGUATA, ſ. m. Chardon du Bréſil, dont le fruit fait avorter

les femmes grosses. Porté crû à la bouche, il écorche les levres ; mais n'y fait aucune impression lorsqu'il est cuit. On en distingue un autre, dont les feuilles servent à faire des rets pour la pêche.

CARAGUE, s. m. Espece de Renard du Brésil, plus petit que le nôtre. On raconte qu'il a sous le ventre un sac où il porte ses petits, jusqu'à ce qu'ils soyent en état de marcher & de manger seuls.

CARAITES, s. m. Secte de Juifs, qui est fort attachée au texte & à la lettre de l'Ecriture. Elle rejette tous les Livres qui ne sont pas de l'ancien Canon, la Cabale, les Traditions, le Thalmud, & traite les superstitions des autres Juifs avec méptis. Les Caraïtes ont des Synagogues à part dans divers endroits, tels que Constantinople, le Caire, &c, & même en Moscovie. Le *Caraïsme* est leur Doctrine.

CARAMEL, s. m. Sucre fort cuit, qui prend une couleur roussâtre, & qu'on employe dans les desserts de table.

CARAMOUSSAL, s. m. Sorte de Navire Marchand, dont l'usage est commun en Turquie. Sa poupe est fort élevée & son grand mât d'une hauteur extraordinaire, sans misaine & sans perroquets.

CARANGUE, s. f. Poisson des Antilles, d'un excellent goût. Il est plat, & ses deux yeux sont aux deux côtés de sa tête. Sa longueur est entre deux & trois pieds, sa largeur d'un pied & demi, & son épaisseur de six pouces.

CARAPACE, s. f. Nom qu'on donne à l'écaille qui couvre le dos de la Tortue, principalement de celle qu'on nomme *Carret*. Elle est ovale, convexe, & composée de treize feuilles, qu'on nomme communément Ecaille de Tortue.

CARAQUE, s. f. Grand vaisseau, que les Portugais appellent *Naos* par excellence. Ils s'en servent pour le commerce des Indes, parce qu'il est également propre à la guerre & au commerce. Une Caraque porte jusqu'à deux mille hommes, & le poids de deux mille tonneaux en marchandises. Les Hollandois donnent le nom de Porcelaine *Caraque* à leur plus fine Porcelaine, parce que les premieres, qui sont venues des Indes en Europe, y furent apportée par des Caraques Portugaises. On appelle aussi *Caraque*, du Cacao qui vient de la Côte de Caraque.

CARAT, s. m. Terme d'Art. Pour les Rafineurs, un carat est un scrupule, ou vingt-quatre grains. Pour les Joualiers, ce n'est que quatre grains.

CARAVANE, s. f. Nom qu'on donne, en Turquie, aux troupes de Voyageurs qui s'assemblent pour traverser les deserts, ou les mers, avec plus de sûreté. Nous employons ce mot pour signifier les premieres courses des jeunes Chevaliers de Malte contre les Turcs, parce qu'elles ont souvent pour objet d'enlever les Caravanes qui vont, par mer, d'Alexandrie à Constantinople. Les Mahométans ont quatre fameuses Caravanes, qui vont tous les ans à la Mecque ; celle de Damas, celle du Caire, celle de Zibith & celle de Bagdad.

CARAVANSERA, s. m. Nom des Hôtelleries publiques du Levant, fondées par la charité de quelques particuliers, où l'on accorde le logement aux Voyageurs, sans qu'il leur en coûte rien. Il signifie, Maison des Caravanes.

CARAVELLE, s. f. Petit bâtiment de mer, d'une fabrique particuliere, dont l'usage est propre aux Portugais. Il est rond de bordage, court de varangue, & porte jusqu'à quatre voiles latines, qui sont faites en triangle, l'une vis-à-vis de l'autre aux côtés de la Caravelle.

CARBATINE, s. f. Peaux molles des bêtes, avant qu'elles ayent été préparées & séchées.

CARBET, s. m. Nom que nos Voyageurs donnent à une grande chambre que les Sauvages des Antilles pratiquent toujours au milieu de leurs habitations, avec le soin d'y laisser une petite porte ovale, par laquelle ils croyent que le diable vient lorsqu'il est invoqué, & qui ne sert qu'à lui.

CARBOUCLE, f. m. lat. Diminutif de *Charbon*. Nom que les Lapidaires donnent quelquefois au rubis, & qui vient de son brillant.

CARBOUILLON, f. m. Terme peu connu hors de Normandie, où il signifie le droit sur les Salines, qui consiste dans le quart du prix du sel blanc. C'est une corruption, pour *Quartbouillon*.

CARCAILLER. Terme de Chasse, qui exprime le cri des Cailles, comme *Caracouler* exprime celui des Pigeons.

CARCAISE, f. f. Nom d'un Four de Verrerie, qui est le premier où se fait la fritte des matieres, pour le Verre & le Crystal.

CARCAN, f. m. Instrument d'une punition ignominieuse, qui consiste dans un collier de fer, attaché à un poteau, dans une place publique, où l'on fait passer le cou du coupable, pour l'exposer à la risée du peuple.

CARCAPULE, f. f. Cerise de l'Isle de Java. L'arbre & le fruit ont la forme des nôtres; mais il y a plus de variété dans la couleur du fruit, qui est blanc, rouge, brun, orangé, nacarat, &c.

CARCASSE, f. f. Ce mot signifie proprement un cadavre sans chair, auquel il ne reste que les os; & de-là vient qu'on appelle Carcasse la simple charpente d'une maison, qui n'est ni couverte ni enduite; comme le corps d'un vaisseau qui n'est pas bordé. Mais on a donné aussi le nom de *Carcasse* à une machine à feu, composée de deux cercles de fer qui se croisent en ovale, dans laquelle on met une bombe avec des grenades, des canons de pistolets, des feux d'artifices, &c. revêtus d'une toile goudronnée, & qui se jette comme les bombes.

CARCINOMATEUX, adj. grec. Terme de Médecine, qui signifie ce qui tient du Cancer, ce qui en est attaqué.

CARDAMOME, f. m. Plante aromatique des Indes, qui produit, dans de petites gousses, une espece de poivre, qu'on a nommé aussi *graine de Paradis*. On distingue trois sortes de Cardamomes, le grand, le moyen, & le petit. Le dernier passe pour le meilleur. Ses grandes vertus le font entrer dans la composition de la Thériaque & du Mithridat.

CARDE ou CARDASSE, f. f. Peigne de Cardeur, qui sert à tirer la bourre de la soie, & pour carder la laine. On appelle aussi *Carde* la côte qui regne au milieu des feuilles de l'artichaut & de la poirée, & qui fait un fort bon legume. Le *Cardon d'Espagne* est une sorte d'artichaut, dont la tige & les feuilles sont très bonnes à manger.

CARDIAQUE, f. & adj. gr. Nom des remedes qui ont la vertu de fortifier le cœur. Il se dit aussi de deux arteres, qu'on appelle autrement *Coronaires*. Les Médecins nomment *Cardiaires* les vers qui naissent dans le cœur. Le *Cardiogme* est un picotement vif à l'orifice de l'estomac, causée par quelque humeur acrimonieuse.

CARDINAL, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *Gond*, dans sa racine, mais qu'on employe pour *Principal*; comme dans les *Vertus cardinales*, qui sont les quatre principales vertus morales, la prudence, la tempérance, la justice, & la force; les *Points cardinaux* du monde, qui sont le Nord, l'Est, l'Ouest, & le Midi.

CARDINAL, f. m. lat. Titre d'une éminente dignité, dans l'Eglise Romaine. Les Cardinaux n'étoient, dans leur origine, que les Prêtres & les Diacres, qui desservoient les Eglises de Rome. Aujourd'hui, ils sont regardés comme les Princes de l'Eglise, & leur nombre est ordinairement de soixante-douze. Il y a six titres d'Evêques, cinquante-deux de Prêtres, & quatorze de Diacres. C'est entr'eux qu'on choisit le Pape, & l'élection se fait dans leur assemblée, qui s'appelle le *Sacré Collége*. Ils n'ont commencé à porter le bonnet & le chapeau rouge qu'en 1245, sous Innocent IV. Boniface VII leur fit prendre la robbe rouge. Paul II y joignit la calotte & le cheval blanc au frein doré & à la housse de pourpre. Les

Cardinaux Réguliers ne portent point de soie, ni d'autre couleur que le rouge & celle de l'habit de leur Ordre. On a donné le nom de *Cardinal* à une sorte de Perroquet qui a le corps entiérement rouge, jusqu'au bec & aux pieds.

CARENE, f. f. Longue piece de bois qui fait le fondement d'un vaisseau. De-là vient le mot de *carener un vaisseau*, pour signifier lui donner le radoub, réparer tous les désordres qui peuvent y être arrivés, en y remettant des planches & le calfatant. On le couche, pour cela, sur le côté. Le *Carenage* est un lieu commode pour *carener* un vaisseau, ou lui *donner la carene*. En style de Coquillage, *Carene* est le nom du fond d'une coquille.

CARET, f. m. Petite espece de Tortues, dont l'écaille passe pour la plus fine & la plus précieuse. Le Caret differe aussi des autres Tortues, en ce qu'elle dépose ses œufs dans un gravier mêlé de cailloux, au lieu de les mettre dans le sable. On en tire une huile excellente pour les humeurs froides, & pour fortifier les nerfs.

CARGAISON, f. f. Mesure ou quantité de marchandises, dont on charge un vaisseau, & qui convient à sa grandeur.

CARGAMON, f. m. Nom corrompu du *Cardamome*. On le donne à celui de Visapour, qu'on croit seul de son espece.

CARGUE, f. f. Terme maritime, qui s'applique à quantité de manœuvres & d'instrumens de mer. En général, c'est toute sorte de manœuvres qui servent à rapprocher les voiles près des vergues. *Cargue* devient masculin lorsqu'on y joint un autre mot, comme le *cargue-fond*, le *cargue-bouline*, &c. *Carguer la voile*, c'est la serrer & la trousser par le moyen des cargues.

CARIATIDES, f. f. Nom de certaines colomnes qui ont la figure de femmes vêtues de longues robbes. L'ordre des *Cariatides* n'est pas différent de l'ordre Ionique. Ce nom vient d'une ville nommée *Carie*, dans le Peloponese, dont les Grecs enleverent les femmes, après avoir passé tous les hommes au fil de l'épée; & pour conserver la mémoire de leur conquête, ils représenterent l'image de ces Esclaves dans leurs édifices publics.

CARIBOU, f. m. Animal sauvage du Canada, qui est une espece d'Orignal, mais qui n'a pas le bois si puissant, & dont le poil est presque tout blanc. Sa chair est excellente.

CARIE, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie proprement la pourriture & la corruption des os, par la force de quelque pus virulent, qui y croupit & qui les pénétre. On dit un *os carié*, un *os qui se carie*. On appelle aussi *bois carié*, celui qui est rongé ou piqué par les vers.

CARILLON, f. m. Mêlange harmonieux du son de plusieurs cloches. Les Flamands excellent pour la beauté des carillons. On appelle *Fer de carillon*, un petit fer qui n'a que huit à neuf lignes en quarré.

CARIQUE ou CARICUM, f. m. gr. Nom d'un remede catheretique, inventé par Hippocrate, dont la vertu est célebre pour déterger les ulceres & consumer les chairs superflues.

CARISEL ou CRESEAU, f. m. Espece de canevas, ou toile claire, qui sert de fond pour travailler en tapisserie.

CARLIEN, adj. Terme d'Histoire, qui se dit, comme *Carlovingien*, de ce qui est de la seconde Race de nos Rois, ou de ce qui appartient à cette Race.

CARLINE, f. f. Plante qui jette au milieu de ses feuilles, & sans tige, une sorte de pomme épineuse. Ses fleurs, qui sont incarnates, & sa racine, passent pour un excellent *Vermifuge*, & même pour un antidote contre les venins. On prétend qu'elle servoit à Charlemagne, pour chasser la peste de son camp, & qu'elle tire son nom de celui de ce Prince.

CARLINGUE, f. f. Nom de la plus grosse & la plus longue piece de bois du fond de cale, dans un vaisseau, sur laquelle porte le pied du grand mât. On nomme de même

la piece de bois qui eſt au pied de chaque mât.

CARLOCK, ſ. m. Nom d'une Colle de poiſſon, qui vient d'Archangel, & qui ſe fait de la veſſie des Eſturgeons. Elle ſert pour éclaircir le vin, & pour la teinture.

CARME, ſ. m. Religieux d'un des quatre Ordres Mandians, qui prétend tirer ſon origine du Mont-Carmel, ancienne retraite des Prophêtes Elie & Eliſée. Cette prétention a été fort combattue. C'étoient d'abord des Pelerins qui vivoient dans divers hermitages, & qui furent réunis ſous une Regle par Albert, Patriarche de Jéruſalem, & petit neveu du fameux Pierre l'Hermite. Ils paſſerent, en Europe, vers 1238. Les *Carmes déchauſſés*, ou *deſchaux*, ſont une réformation de cet Ordre, établie par ſainte Thereſe, en Eſpagne, vers 1590, & qui commença par un Couvent de Carmelites, à Avila. On appelle auſſi *Carme* un excellent acier de Hongrie & d'Allemagne, qui ſert à faire des ciſeaux, des burins, & d'autres inſtrumens, pour couper le fer à froid. *Notre-Dame du Mont-Carmel* eſt un Ordre Militaire de France, qui porte aujourd'hui le nom de ſaint Lazare, depuis qu'il a été rétabli par Henri IV, & qui ne doit être composé que de François, pour le diſtinguer d'un Ordre du même nom en Savoye. Anciennement, il étoit composé de cent Gentilshommes, qui devoient accompagner le Roi ſans ceſſe, en tems de guerre, pour la garde de ſa perſonne.

CARMIN, ſ. m. Couleur rouge fort vive, qui ſert à peindre en miniature & quelquefois à l'huile. Elle eſt composée de l'écume de bois du Bréſil, battu dans un mortier, avec de la couleur d'or & du vinaigre blanc, qu'on fait bouillir & ſécher.

CARMINATIFS, adj. Nom que les Médecins donnent à certains médicamens, dont la vertu eſt de diſſiper, par degrés, les maladies venteuſes. Ils appellent *Fleurs carminatives*, le Melilot, la Camomille, l'Anet & la Matricaire.

CARNATION, ſ. f. lat. Nom qu'on donne, en Peinture, aux parties du corps qui paroiſſent nues & ſans draperie. On l'employe, dans le même ſens, pour le Blaſon. Quelques-uns prétendent qu'il ne faut dire *Carnation* que des parties délicates, telles que la bouche & les joues; & que de la cuiſſe, par exemple, on doit dire qu'*elle eſt bien de chair*. *Voyez* le Dictionnaire de Peinture.

CARNAVAL, ſ. m. Tems de réjouiſſance, qui précede le Carême, & qui s'obſerve avec un éclat extraordinaire en Italie, ſurtout à Veniſe.

CARNEAU, ſ. m. Mot ancien, qui s'eſt changé en *creneau*, & qui ſignifioit les embraſures ou les ouvertures qu'on laiſſe aux murs & aux parapets, pour tirer ſur l'Ennemi. Elles ſervoient autrefois pour tirer des fléches. Elles ſervent aujourd'hui pour le canon & pour la mouſqueterie. On appelle auſſi *carneau*, ou *carnau*, un angle que fait la voile d'un vaiſſeau vers la proue.

CARNIFICATION, ſ. f. lat., qui ſignifie changement des os en chair, & qui n'eſt en uſage que pour cette étrange maladie. On dit auſſi, des os carnifiés, ou qui ſe carnifient.

CARNOSITE', ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie une excreſcence de chair, dans quelque partie du corps.

CAROBE, ſ. m. Arbre de l'Amérique, auquel on attribue d'excellentes propriétés pour la guériſon de la vérole. Ses feuilles ſeules, dit-on, mâchées & appliquées ſur les puſtules, ne manquent point de les faire diſparoître. L'Iſle de Chypre produit une eſpece de féves, qu'on nomme *Carobes*.

CAROBE, ſ. f. Poids qui peſe vingt minutes. *Voyez* MINUTES.

CAROCHE, ſ. f. Nom d'un bonnet, en forme de mitre, où l'on voit des Diables peints dans les flammes, que l'Inquiſition d'Eſpagne & de Portugal fait porter à ceux qu'elle a condamnés à mort.

CAROLUS, ſ. m. Monnoie du regne de Charles VIII, Roi de France, qui étoit marquée de ſon nom & d'une croix couronnée d'une fleur

de lys à ses quatre branches. Elle valoit dix deniers. Les Anglois ont eu des piéces d'or du même nom, qui valoient treize livres quinze sols. Le *Carolin* est une monnoie de Suede.

CARON, s. m. Nom qu'on donne aux piéces de lard à larder, c'est-à-dire, à celles dont on a ôté le maigre.

CARONCULES, s. f. lat. Petites chairs glanduleuses qui sont dans le nez, dans le canthus de l'œil & dans d'autres endroits du corps.

CAROPHYLOIDE, s. f. gr. Nom d'une pierre figurée qui représente le clou de girofle. Elle a plus proprement la forme d'une cloche, avec une étoile à plusieurs rayons au-dessus.

CAROTE, s. f. Plante de jardin, dont la racine se mange dans les potages & dans d'autres préparations. Il y en a de plusieurs especes, les unes jaunes, d'autres blanches, rouges, &c. On donne quelquefois le nom de Carote à ce qui en a la forme. *Carotter*, en langage de Joueurs, se dit pour jouer sur le jeu des autres, hasarder peu, jouer avec réserve.

CAROTIDES, s. f. Nom de deux arteres, une de chaque côté du cou, qui servent à conduire le sang de l'aorte au cerveau.

CAROUGE, s. m. Arbre de hauteur médiocre, qui porte une sorte de cerise, laxative dans sa fraîcheur; & d'une vertu contraire, lorsqu'elle est séche. Le fruit du Carouge oriental est estimé.

CARPESE, s. m. Plante venimeuse, qui étouffe ceux qui en mangent, après les avoir endormis. D'autres la confondent avec la plante nommée *Carpesie*, qui n'est pas venimeuse; ce qui fait voir du moins que le Carpese est peu connu.

CARPE, s. f. Poisson d'eau douce, fort commun en France. On distingue le mâle par le lait, & la femelle par les œufs, dont elle est toujours remplie. La Carpe n'a point de dents, ni même de langue, & l'on donne improprement ce nom à la chair de son palais. On appelle *Carpe*, en terme d'Anatomie, le poignet ou la partie du corps qui est entre le bras & la main. Le pied a aussi son *Carpe*, car le mot est masculin dans cette acception. On nomme les petites Carpes, *Carpeaux* & *Carpillons*.

CARPESIE, s. f. Plante dont la graine nettoye les entrailles & les reins, & provoque l'urine. Quelques-uns croyent que les grains du houx sont la vraye Carpesie, que les Apotiquaires nomment *Cubebes*.

CARPIN, s. m. Arbre commun en Italie, dont les feuilles ressemblent beaucoup à celles de l'Orme. On se sert du bois pour faire le joug des bœufs, parce qu'il est solide & leger.

CARPOBALSAMUM, s. m. Fruit dont on a parlé sous le nom de *Baume*. Il est rempli d'un suc jaune & mielleux, qui tient des qualités du Baume.

CARPOT, s. m. Droit d'un Propriétaire sur le quart de la vendange qui se fait sur son fond. Celui qui plante la vigne & qui se charge de l'entretien, jouit des trois quarts.

CARRARE. Marbre de Carrare, qui se tire près de Genes, d'un lieu de ce nom, & qui est fort estimé.

CARRE', s. m. Instrument d'Art. C'est un petit morceau d'acier, en forme de dé, dans lequel est gravé ce qui doit être en relief dans une médaille.

CARREGER, v. n. Terme de Marine, qui signifie, sur la Méditerranée, ce que Louvoyer signifie sur l'Océan, c'est-à-dire, courir plusieurs bordées, en voguant à droite & à gauche, pour ménager le vent.

CARRELET, s. m. Poisson plat, de mer, blanc d'un côté & gris de l'autre, avec quantité de petites taches rouges. On appelle aussi *Carrelet* un filet de pêche, à peu près semblable à la Truble; & un outil d'acier, taillé en triangle, à l'usage de diverses sortes d'Ouvriers. On donne le même nom à d'autres instrumens, qui sont à-peu-près de la même forme. Les *Carlettes* sont des limes douces qui servent à polir le fer.

CARRET, s. m. Nom d'une sorte de

de fil, composé de cordons de cable, qui sert, sur mer, à raccommoder les manœuvres. C'est aussi le nom d'une des différentes especes de Tortues, la plus petite, & la seule dont l'écaille soit estimée.

CARRIERE, s. f. Nom qu'on donne aux lieux qui ont été creusés pour en tirer de la pierre. En termes de Manége, c'est un espace de terrain, dans lequel on fait courir un cheval, ou sa course même. De-là vient qu'on applique ce terme à l'étendue d'un projet, ou d'une entreprise considérable. On dit, d'un homme, qu'il *s'ouvre pour lui une belle carriere*, ou qu'il *a fourni sa carriere*. En termes de Fauconnerie, la *carriere* de l'oiseau, est un espace, d'environ soixante toises, qu'il est dressé à monter.

CARTAME, s. m. Plante d'environ un pied & demi de hauteur, dont les feuilles ressemblent à celles du saffran, & dont la graine est purgative. On distingue plusieurs sortes de Cartame. On le dit bon pour la poitrine, mais contraire à l'estomac; ce qui fait qu'on le corrige par quelque mêlange

CARTAYER, v. act. Maniere adroite de conduire une voiture, dans un mauvais chemin, en laissant les ornieres, ou les ruisseaux, entre les roues.

CARTE GEOGRAPHIQUE, s. f. *Voyez* GEOGRAPHIE. On appelle *Cartes réduites* celles où les degrés de latitude vont en augmentant de l'Equateur vers les Poles, en raison des sécantes. On dit qu'elles sont *réduites en grand ou en petit point*, suivant que la division des degrés est en un plus grand, ou en un plus petit nombre de parties. Tout le monde convient que les Cartes réduites & les Echelles de latitude, sont d'autant meilleures, que l'on prend de suite de plus petits arcs.

CARTEL, s. m. Lettre ou billet de défi, pour appeller quelqu'un en duel. On donne aussi ce nom à la convention qui se fait entre deux Puissances, pour l'échange, ou la rançon, des prisonniers.

CARTELLE, s. f. Terme d'Art. Les Cartelles sont des planches choisies, qui servent à divers usages.

CARTILAGE, s. m. Substance épaisse & forte, qui n'est ni chair ni os, & qui entre dans la composition du corps humain. Il se dit de toute substance qui tient de l'os & de la chair.

CARTON, s. m. Dessein qui se fait sur un papier fort, pour travailler d'après, en tapisserie ou en peinture. On appelle *Carton*, en termes de Librairie, un supplément d'impression qu'on est quelquefois obligé de faire à quelques feuilles d'un Livre, lorsqu'il s'y est glissé des fautes qu'on veut réparer.

CARTONNIERES, s. f. Nom d'une espece de Guêpes d'Amérique, de l'espece de celles qu'on nomme *Aériennes*, parce qu'elles établissent leur demeure en plein air. Leur Guêpier, qu'elles suspendent à des branches d'arbre, ressemble à une boëte de *Carton*, en forme de cloche allongée, qui n'auroit, pour entrée, qu'un trou d'environ cinq lignes de diamétre. On en a transporté, de la Cayenne, en France.

CARTOUCHE, s. f. Espece d'étui dans lequel les Soldats & les Chasseurs mettent la poudre & le plomb. C'est aussi un ornement de Sculpture, en forme de table, avec des enroulemens, sur lequel on met quelquefois des inscriptions. Dans ce dernier sens, Cartouche est masculin.

CARTULAIRE, s. m. lat. Mémoires ou Regîstres qui contiennent les antiquités, les droits & les titres d'une Eglise séculiere ou réguliere.

CARVELLE, s. f. Terme de Marine. On dit qu'un Navire est mâté en *Carvelle*, lorsqu'il a quatre mâts sans mât de Hune.

CARVI, s. m. Plante qui croît dans les Prés, dont la semence est une des quatre chaudes majeures, & produit les mêmes effets que l'Anis. Le *Carvi* differe peu du Panais sauvage.

CARUS, s. m. On donne ce nom, en Angleterre, à une sorte d'apoplexie, qui fait tomber le patient dans

un profond sommeil, avec une privation soudaine de sentiment & de mouvement, accompagnée d'une fiévre aigüe.

CARYOCOSTINUM, s. m. gr. Composition médicale, ou électuaire, qui s'employe pour les gouttes bilieuses.

CARYOPHILLATE, s. f. gr. Plante vulneraire, cephalique & cardiaque, dont la fleur est jaune, & les feuilles divisées en trois à la cime de leur queue. Elle croît près des buissons, le long des chemins. On ne se sert que de sa racine. La Caryophillate des montagnes est un peu différente.

CASCADE, s. f. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie une chute d'eau, ou plusieurs chutes, par degrés, soit naturelles ou artificielles, pour servir d'ornement à un jardin.

CASCANE, s. f. Terme de Fortification. C'est une espece de puits, au fond duquel on ouvre une galerie, sous terre, pour éventer quelque mine.

CASE, s. f. Terme d'Imprimerie. C'est un grand quarré de bois, divisé en partitions, ou en petites cellules, dont chacune renferme, en rang alphabetique, les caractères qui servent à composer les planches pour l'impression. *Caser*, en termes de Trictrac, ou faire une *Case*, c'est mettre deux Dames sur une fléche.

CASEMATE, s. f. Lieux voutés, dans les Places de guerre, qui servent à divers usages militaires.

CASERNES, s. f. Grands bâtimens qui sont ordinairement placés sur les remparts d'une Ville, pour servir de logement à la garnison.

CASQUE, s. m. Espece de bonnet militaire, armé de fer, pour défendre la tête & le cou. Le casque, dans le Blason, est la vraie marque de Chevalerie. Avant le dernier siécle tous les casques étoient fermés; mais aujourd'hui ils ne doivent pas être moins distingués, par leur situation & leur forme, que par leur matiere, suivant les différens degrés de Noblesse. On appelle *Casque* une grosse coquille des Indes, qui sert pour les grottes de rocaille. Le *Serpent casqué*, est une espece de serpent qui a la tête comme armée d'un *casque*. Il y a aussi des *Vers casqués*.

CASSAVE, s. f. Pain composé de la racine d'une plante nommée *Manioque*, dont on se nourrit dans plusieurs parties de l'Afrique & de l'Amérique, quoique le suc de cette plante soit un poison mortel. On rape & on fait sécher la racine du Manioque, pour en faire du pain.

CASSE, s. f. Fruit du Cassier, grand arbre des Indes. La forme de ce fruit est celle d'un bâton. Il contient une moëlle noire, rafraîchissante & purgative, dont on se sert aussi extérieurement pour les inflammations. La *Casse aromatique* est l'écorce d'un autre arbre Indien, qui ressemble à la cannelle, & qui a les mêmes propriétés. Elle entroit dans l'huile sainte des Juifs. On appelle *Casse* le trou d'une aiguille. Elle est à *casse* ronde, ou à *casse* longue, ou à deux *casses*.

CASSENOLLE, s. f. Nom que les Teinturiers donnent à la Noix de galle qui sert à leurs opérations.

CASSIDOINE, s. f. Pierre précieuse, dont les Anciens faisoient des vases qu'ils estimoient beaucoup. Les plus belles sont d'un purpurin qui tire sur le blanc, ou nuées en forme d'arc-en-ciel.

CASSINE, s. f. Ital. Petite maison de campagne.

CASSIOPE', s. f. Constellation de l'hemisphere du Nord, à laquelle *Ptolemée* donne quinze étoiles, *Tychobrahé* vingt-cinq, & *Flamstead* cinquante-cinq. En 1572, on découvrit, dans cette constellation, une nouvelle étoile, qui parut d'abord aussi grande que Jupiter même, mais qui diminuant, par degrés, disparut au bout de dix-huit mois.

CASSOLETTE, s. f. Petit réchaud de métal où l'on fait brûler des parfums, pour satisfaire l'odorat. En termes d'Architecture, c'est un vase de sculpture, qui paroît jetter des flammes ou de la fumée.

CASSOROVAN, s. m. Petit poisson de mer, de la grosseur de l'Anchois, & beaucoup plus estimé. Il se

trouve dans les mers des Indes occidentales. On assure qu'il a deux prunelles dans chaque œil, avec lesquelles il voit au-dessus & au-dessous de lui.

CASSUMMUNIAR, s. m. Nom d'une racine des Indes orientales, de la grosseur du petit doigt, de couleur brune & d'un goût aromatique, qu'on nous apporte comme un remede excellent pour la paralysie, & pour toutes les maladies des nerfs. On ignore quelle est la Plante.

CASTAGNETTES, s. f. Instrument d'origine Espagnole, qui consiste en deux petites écailles d'ivoire, ou de bois, creuses, assez semblables à l'écaille d'une châtaigne, d'où leur vient leur nom, & qui étant jointes ensemble, par une petite corde, sont battues l'une contre l'autre par un danseur, pour marquer ses mouvemens & ses cadences. C'est aussi le nom d'une Etoffe de soie, de laine & de fil.

CASTANITE, s. f. Nom d'une Pierre argilleuse, de la couleur & de la forme d'une Châtaigne.

CASTE, s. f. Nom que toutes les Relations donnent aux Races, ou aux Tribus, dans lesquelles sont divisés les Idolâtres des Indes orientales. La *Caste* des Bramines.

CASTELLAN, s. m. Titre de dignité en Pologne. Les Castellans sont des Sénateurs de l'ordre inférieur, qui tiennent rang, dans les assemblées, au-dessous des Palatins & des hauts Sénateurs. Ils sont comme Lieutenans de Province, pour commander, dans quelque partie d'un Palatinat, sous le Palatin.

CASTELOGNE, s. f. Nom d'une espece de couvertures de lit, qui sont faites d'une laine très fine.

CASTILLAN, s. m. Petit poids d'Espagne, qui se divise en huit Tomines. Six Castillans & deux Tomines font l'once Espagnole. Le *Castillan* est la centiéme partie d'une livre d'Espagne, qui est, d'environ un sixiéme & trois quarts pour cent, moins pesante que notre poids de marc; de sorte que cent dix-sept marcs Espagnols n'en font que cent dix de France.

CASTONADE, s. f. Sucre grossier & mal blanchi, qui s'employe ordinairement pour la composition des confitures.

CASTOR, s. f. Animal amphibie, qui vit successivement dans l'eau & sur terre. Il est blanc ou cendré. Ses dents sont fort tranchantes, son corps court & ramassé, ses pattes de devant comme celles d'un chien, & celles de derriere comme celles d'une oie, avec cinq doigts joints par une membrane. Sa queue est longue d'environ un pied, large de quatre doigts, sur un pouce d'épaisseur, & sans aucun poil. Elle lui sert à nager, avec les pieds de derriere; & comme de truelle, pour se bâtir une loge qui a quelquefois trois étages. Son poil est la matiere de nos plus fins chapeaux. Il n'est pas vrai que lorsqu'il est poursuivi par les Chasseurs, il s'arrache les testicules, comme l'ont cru les Anciens. Ce que les Apotiquaires vendent, n'est que certaines glandes qu'il a près des aînes. C'est ce qui s'appelle *Castoreum*. On en use extérieurement & intérieurement, pour diverses maladies.

CASTRATION, s. f. lat. Opération violente, par laquelle on prive les mâles de la propriété de leur sexe, qui sert à la génération. Elle s'exerce sur les hommes en Turquie, où l'on a besoin d'Eunuques pour la garde des femmes; & en Italie, où l'on aime les voix d'hommes, telles qu'elles deviennent après cette barbare exécution.

CASUISTES, s. m. lat. Classe de Théologiens, qui s'appliquent à résoudre les *cas*, ou les difficultés de conscience, par les regles de la Raison & du Christianisme.

CATACHRESE, s. f. gr. Figure de Rhetorique, qui consiste, suivant son origine grecque, dans l'abus d'un mot qu'on applique à quelque sens, qui n'est pas le sens propre & naturel. Ainsi l'on dira d'un sot, Qu'*il est un fort joli homme*.

CATACOMBES, s. m. Lieux souterrains, près de Rome, qui servoient anciennement pour la sépulture des Esclaves, & où les Chrétiens

se cacherent ensuite, pendant les persécutions. Comme ils y enterroient aussi leurs morts, avec quelques marques qui rendent aujourd'hui témoignage de leur Religion, l'usage est d'en tirer quelquefois les corps qu'on croit reconnoître pour ceux de quelques Martyrs; & le Pape, après leur avoir donné un nom, en fait présent, comme d'autant de saintes Reliques, à ceux qu'il veut favoriser.

CATACOUSTIQUE, s. f. Mot composé du grec, qui signifie la science de faire des échos, c'est-à-dire, des lieux où les sons se répetent.

CATADOUPE, s. f. Chute d'eau. C'est la même chose que Cataracte.

CATAFALQUE, s. m. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie une sorte d'échaffaut, ou d'ouvrage d'Architecture, pour tenir lieu de la présence d'un cercueil, dans quelque cérémonie écclésiastique qui se fait pour un Mort.

CATAGMATIQUES, s. m. Nom grec, qu'on donne à certains médicamens qui servent à guérir les fractures des os.

CATALECTE, adj. gr. Les Anciens nommoient Vers *Catalectes*, ceux auxquels il manquoit une syllabe; comme ils les appelloient *Brachycatalectes* lorsqu'il leur manquoit un pied entier. On se sert à présent du mot de Catalectes, pour exprimer des fragmens d'ouvrages anciens, ou certains ouvrages qui n'ont point été achevés.

CATALEPSIE, s. f. g. Espece d'apoplexie, qui prive de la connoissance & du sentiment, mais qui n'ôte point la respiration, & qui laisse les yeux ouverts, avec une apparence tranquille.

CATALOGUE, s. m. gr. Liste ou inventaire de noms, ou de choses.

CATANANCE'E, s. f. Plante peu connue des modernes, que les Anciens croyoient propre à faire naître l'amour, & que les femmes de Thessalie employoient dans leurs philtres. On en trouve la description dans Dioscoride.

CATAPASME, s. m. gr. Médicament pour les ulceres. C'est une poudre qui les adoucit & les desséche.

CATAPHORE, s. m. gr. Maladie qui consiste dans un profond assoupissement.

CATAPHRACTE, s. m. gr. Espece de Bandage qui sert pour les grandes luxations, ou les fractures des côtes, &c. Son nom, qui signifie une Cuirasse, lui vient de sa forme. On donnoit anciennement l'Epithete de *Cataphracte* à un homme bien couvert de son armure, & même à un cheval équipé pour le combat. C'est aussi le nom d'un poisson de mer, qui est partout couvert d'écailles osseuses, & qui se trouve dans les mers du Nord.

CATAPHRYGIENS, s. m. Hérétiques Sectateurs de Montanus, au second siécle, dont les principaux étoient de Phrygie. On prétend qu'ils donnoient le baptême aux morts, & paîtrissoient le pain de l'Eucharistie avec le sang de quelques enfans, qu'ils piquoient d'une infinité de coups d'aiguilles. Ceux qui survivoient à cette cruelle opération, devenoient les Prêtres de la Secte, & passoient pour Martyrs.

CATAPLASME, s. m. gr. Mélange de racines, d'herbes, de fleurs, de semences, de farines, de graisses, &c, qu'on fait cuire en consistence d'onguent, ou de bouillie, pour l'appliquer extérieurement sur quelque mal, ou pour l'en enduire, suivant le mot grec.

CATAPUCE, s. f. Plante, nommée autrement *Palma Christi*, dont le tronc & les branches sont creux comme le roseau, & dont la graine rend une huile médecinale. Il y a une autre sorte de *Catapuce*, qui s'appelle *Espurge*.

CATAPULTE, s. f. gr. Ancienne machine qui servoit, avant l'invention des armes à feu, à lancer des dards & des javelots.

CATARACTE, s. f. gr. Chute d'eau, qui se fait avec beaucoup de violence & de bruit, lorsqu'une riviere, cessant de couler dans des lieux plats, tombe d'une certaine

hauteur, comme le Nil & d'autres fleuves. On appelle aussi *Cataracte* une maladie des yeux, causée par une concretion d'humeurs, qui forme une taie entre la cornée & le crystallin.

CATARRHE, s. m. gr. Fluxion d'humeurs qui tombent, de la tête, sur les parties inférieures du corps.

CATASTASE, s. f. gr. Acte d'une Piece de théâtre, où le nœud de l'intrigue est dans toute sa force. Ce mot s'employe aussi pour signifier la nature ou l'état habituel d'une chose.

CATASTROPHE, s. f. gr. Conclusion d'une Piece de théâtre, où l'intrigue se dénoue & s'explique ouvertement. De-là vient qu'on nomme aussi *catastrophe* la fin, ou le dénouement, de toutes sortes d'avantures, surtout des avantures tragiques.

CATECHISME, s. m. gr. Explication, par demandes & par réponses, de la croyance & des usages d'une Religion. Ce mot peut être appliqué à toute explication d'Art & de Doctrine, qui se fait par la même méthode. *Catechiser*, c'est instruire par cette voye. On nommoit anciennement *Catechumenes*, ceux qui se faisoient instruire pour recevoir le Baptême.

CATHARETIQUES, s. m. gr. Médicamens, appellés aussi *Sarcophages*, qui rongent les excrescences de chair.

CATHARTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, qui signifie, en général, *Purgatif*. On distingue les *Cathartiques déjectoires* & *vomitoires*, c'est-à-dire, qui agissent par haut ou par bas.

CATHEDRALE, s. & adj. lat. Mot borné à signifier l'Eglise principale d'un Diocèse, & qui est le siége de l'Evêque. *Ex Cathedra*, terme purement latin, qui signifie de dessus son siége, ou sa chaire, est passé dans notre langue, pour exprimer que le Pape a porté quelque décret en qualité de Chef de l'Eglise Universelle. *Cathedrer* se dit quelquefois pour *Présider*, tenir la chaire.

CATHEGORIE, s. f. gr. Ordre de choses, rang convenable dans lequel une chose doit être placée. De-là vient *cathegorique*, c'est-à-dire, ce qui est bien ordonné, & tel qu'il doit être. En Logique, un terme *cathegorique* est celui qui porte son idée par lui-même, qui signifie, seul, une chose déterminée, comme cheval, pierre, &c.

CATHETE, s. m. Mot qui signifie, en grec, le plomb d'un Maçon, & qu'on employe pour signifier une ligne qui tombe perpendiculairement sur une autre. On dit, en Catoptrique, *cathete d'incidence* & *cathete de réflexion*. Toute ligne qui, tombant sur une autre, forme un angle droit, se nomme *ligne cathetique*. *Catheter* est le nom d'une sonde de Chirurgie.

CATHOLICON, s. m. Médicament simple ou composé, qui, suivant la signification du mot grec, convient universellement à toutes sortes de maladies, à toutes sortes de tempéramens, & à toutes sortes d'âges. Le plus commun est celui qu'on appelle *Catholicon de Nicolas*, du nom de son Auteur.

CATHOLIQUE, adj. Mot grec, qui signifie *universel*, & qu'on applique à l'Eglise Romaine, & à ceux qui font profession de lui être attachés.

CATI, s. m. Aprêt qu'on donne, par la Presse, aux Etoffes de laine, pour les rendre plus fermes & plus lustrées. Le *Catisseur* est l'Ouvrier qui donne le Cati aux Etoffes. *Cati* est aussi le nom d'un poids des Indes orientales.

CATICHES, s. f. Nom qu'on donne aux trous qui servent de retraite aux Loutres.

CATOCHITE, s. f. gr. Nom d'une Pierre, qui se trouve dans l'Isle de Corse, & qui, par une viscosité naturelle, retient la main lorsqu'on l'applique dessus.

CATOPTRIQUE, s. f. gr. Science de la vision réfléchie, ou partie de l'Optique, qui explique la réflexion des rayons de lumiere, par ses principes & ses effets. Catoptrique se prend aussi pour adjectif.

CATOPTROMANCIE, s. f. gr. Espece de divination, qui se fait en regardant dans un miroir.

CATTEQUI, s. m. Toile de cotton bleue, qui nous vient des Indes orientales, par la voye de Surate.

CATTEROLES, f. f. Trous que les femelles des lapins creusent dans la terre, pour y faire leurs petits, hors de leurs terriers ordinaires. On les nomme aussi *Rabouilleres*.

CAVALAGE, f. m. Nom qu'on donne à l'accouplement des Tortues pour la génération.

CAVALCADE, f. f. Mot emprunté de l'Espagnol, qui signifie une marche pompeuse à cheval. *Ecuyer Ca alcadour* est celui qui commande l'écurie d'un Prince.

CAVALIER, f. m. En termes de Fortification, c'est un amas de terre, dont le sommet compose une plate-forme, sur laquelle on dresse des batteries de canon, pour nettoyer la campagne, ou pour détruire quelque ouvrage de l'Ennemi.

CAVALOT, f. m. *Piece à Cavalot*. C'est une espece de canon du troisiéme genre, fait de fer battu, qui tire jusqu'à une livre de balles de plomb, avec égale pesanteur de poudre de mousquet, ou demie pesanteur de poudre fine. Il porte de mille à quinze cens pas. Sa longueur est de sept à dix pieds. Il est bon pour la Forteresse & la Campagne.

CAVALQUET, f. m Nom d'un son particulier de la trompette, qu'on employe dans la Cavalerie, lorsqu'elle approche des Villes, ou qu'elle les traverse.

CAUDATAIRE, f. f. Titre d'office. On donne ce nom, en Italie, à des Officiers qui portent la queue au Pape, aux Cardinaux, &c.

CAVE, f. f. lat. Lieu souterrain, creusé pour y renfermer quelque chose, & différent, en cela, des cavernes qui sont des lieux naturellement creux, sous la surface de la terre. On appelle aussi *Caves* ou *Quentines*, certaines caisses où l'on renferme des flacons de vin & de liqueurs, pour la commodité des voyages. *Cave* se prend aussi pour *creux*, & devient adjectif dans cette acception. La *Veine cave* est ainsi nommée, parce qu'elle est la plus grosse de toutes les veines. Elle sort du foie, & se répand en divers rameaux, dans toutes les parties du corps. *Caver* se dit, dans quelques Arts, pour creuser, vuider. *Cave*, en termes de Chronologie, s'oppose à *plein*, & signifie *creux*. Un mois lunaire, de vingt-neuf jours, est *cave* ou *creux*; celui de trente jours est *plein*.

CAVER AU PLUS FORT. Terme de Joueur. C'est faire bon, à chaque coup du jeu, d'autant d'argent qu'en joue celui des Joueurs qui en joue le plus. De-là vient, dans le Figuré, *caver au plus fort*, pour signifier, porter tout à l'extrême.

CAVESSE DE MORE, f. m. Ce mot a la même signification que *Cap de More*. *Voyez ci-dessus*.

CAVESSON, f. m. Instrument, soit de fer, ou d'autre matiere, qu'on met au nez des chevaux, pour les dompter par la contrainte qu'il leur cause en leur serrant les narrines.

CAVIAR, f. m. Aliment composé d'œufs d'Esturgeons, & d'autres poissons, qu'on fait sécher au Soleil, après l'avoir saupoudré de sel. Il s'en fait un grand commerce dans la Mer noire. C'est ce qu'on nomme *Poutargue*, en Provence.

CAVIN, f. m. Terme Militaire, pour signifier des chemins creux, qui tiennent lieu de tranchée, & qui favorisent les approches, ou la défense. Quelques-uns disent *Cavée*. *Cavet*, en termes d'Art, est une moulure rentrante, pour l'ornement des corniches d'Architecture, & pour les bordures de Menuiserie.

CAULICOLES, f. f. Mot formé du latin, qui signifie, en Architecture, une partie du chapiteau Corinthien. Ce sont des petites branches, qui, naissant des quatre grandes, se courbent au-dessous des volutes.

CAUSAL, adj. Nom qu'on donne, en Grammaire, à quelques Particules, telles que *Parce que*, *car*, *&c*, de ce qu'elles indiquent une cause, ou une raison, de ce qu'on a dit, ou de ce qu'on a fait. D'autres les nomment *Causatives*. *Causalité*, f. f., se dit, dans l'Ecole, de la maniere dont une cause agit, ou de la vertu qu'elle a pour produire un certain effet. *Causer*, en termes vulgaires, signifie s'entretenir, discouri

familierement. *Causerie* est le substantif.

CAUSES MAJEURES, s. f. Nom qu'on donne aux affaires importantes, qui ne doivent être jugées que par le Pape, dans le Consistoire. Ce sont celles qui regardent la déposition des Evêques, la Discipline, ou la Foi, les Elections, & les Translations d'Evêques, la Canonisation des Saints, &c.

CAUSTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, qui signifie ce qui est brûlant. Il est substantif pour signifier certains médicamens qui pénétrent la peau, & qui brûlent, ou rongent, jusqu'à la chair, tels que le vitriol, l'airain brûlé, la chaux vive, &c.

CAUSUS, s. m. gr. Nom d'une espece de fiévre aigüe, si brûlante, suivant la signification du mot, que la soif qu'elle cause ne peut s'éteindre.

CAUTELE, s. f. Vieux mot, tiré du latin, qui signifioit *caution*, & dont l'adjectif *cauteleux* n'est point encore tout-à-fait hors d'usage, pour signifier un homme d'un caractere défiant, qui n'agit jamais sans précaution.

CAUTERE, s. m. gr. Remede caustique, que les Chirurgiens distinguent en *potentiel* & *actuel*. Le premier est une composition de médicamens d'une grande chaleur, qui s'applique, en divers endroits du corps, pour y faire une ouverture par laquelle sortent les humeurs. L'autre est une opération encore plus violente, qui se fait avec le bout d'un fer rougi au feu, pour endurcir l'extrêmité de quelques fibres. De-là vient que dans le sens moral, on appelle un cœur insensible aux reproches, ou à la tendresse, un *cœur cauterisé*.

CAUTIONS JUDICIAIRES, s. f. lat. On donne ce nom aux *Fidei-jusseurs*, qui s'obligent, en Justice, en conséquence d'un jugement qui l'ordonne.

CAYAPIE, s. f. Herbe que les Sauvages du Brésil employent pour se guérir des coups de fléches empoisonnées, & de la morsure des Serpens venimeux. Ils la broyent dans de l'eau, & l'avallent.

CEBIPIRA, s. m. Arbre du Brésil, dont l'écorce astringente est bonne pour la Galle, les Dartres, & d'autres maladies de la peau. Elle s'employe dans les Bains & les fomentations.

CE'CALE, adj. lat. La veine *cécale* est le vaisseau du corps humain, qui va du rameau mésanterique à l'intestin, qu'on appelle *Cœcum*. Ce mot signifie *Aveugle*, dans son origine.

CEDILLE, s. f. lat. Petite virgule qu'on met sous le ç, pour montrer qu'il se prononce comme une *s*.

CEDON, s. m. Nom d'une petite Plante à longues feuilles qui ont, des deux côtés, des dents comme une scie. C'est aussi le nom d'un arbuste.

CEDRAT, s. m. Espece de Citronier, commun en Italie, dont le fruit est célébre par l'excellence de son écorce lorsqu'elle est bien confite. Elle rend aussi une odeur fort agréable.

CEDRE, s. m. gr. & lat. Grand arbre qui ressemble au Sapin par sa forme, & dont le bois est d'une amertume qui empêche les vers de s'y mettre, ce qui le rend fort durable. Il est résineux & odoriférant. On distingue une autre espece de Cedre, qui est épineux & petit. La résine, qui sort du Cedre, se nomme *Cedrie*. Elle sert à consumer les excrescences de chair, & les corps morts. On appelle aussi *Cedre* une espece de Citron, dont on fait une liqueur, nommée *Aigre de Cedre*.

CEINTES ou RECEINTES, s. f. Nom de certaines piéces de bois qui servent à lier la charpente d'un vaisseau.

CEINTURE, s. f. lat. Outre les significations communes de ce mot, on appelle *Ceinture de la Reine*, un ancien droit qui se paye, à Paris, sur le vin & sur d'autres denrées, & qui devoit être appliqué autrefois à l'entretien de la Maison de la Reine. Il se leve tous les trois ans. Ce qu'on appelle *Ceinture de Venus* est une ligne de la main, qui forme un demi-cercle depuis le second

doigt jusqu'à l'auriculaire.

CEINTURE FUNEBRE ou LITRE. C'est une bande noire, que les Patrons des Eglises, ou les Seigneurs Hauts-Justiciers, ont droit de faire peindre dans les Eglises & dehors, chargée de leurs armes, pour honorer les Morts de leur Famille.

CELERI, s. m. Plante des Jardins potagers, qui se mange en salade & qui est d'une qualité fort chaude. Le *Celeri-rave* en est une espece, qui tient du Persil & du Celeri, & dont on ne mange que la racine.

CELERITE', s. f. Mot purement latin, qui se dit pour vîtesse, promptitude, diligence.

CE'LESTIN, s. m. Religieux d'un Ordre monastique, fondé en 1239, par *Pierre de Morron*, Moine Bénédictin, sous le nom de *Congrégation de saint Laurent*; mais qui prit ensuite le nom de Célestins, lorsque son Fondateur fut élevé sur le saint Siége, sous le titre de Célestin V. Leur habit est une robbe blanche, avec un scapulaire noir.

CELIAQUE, s. m. Mot d'origine grecque, qui signifie celui qui est attaqué d'une espece dangereuse de flux de ventre, dans lequel les excrémens sortent presqu'en forme de Chyle.

CE'LIBAT, s. m. lat. Etat d'un homme qui vit sans se marier.

CELLERIER, s. m. Terme d'office dans les Ordres monastiques. Le Cellerier est un Religieux qui prend soin du temporel de l'Abbaye, & qui a, sous lui, d'autres Officiers, qui partagent ses fonctions. On appelle *Cellerage* un droit Seigneurial, sur le vin, lorsqu'il est entré dans le Cellier.

CELLULE, s. f. lat. Outre sa signification primitive, qui est une *chambre de Religieux*, ce mot s'applique à quantité de petites partitions qui ressemblent à celles des cellules monastiques dans un dortoir. Ainsi l'on appelle *cellules*, les trous des Mouches à miel dans une Ruche; les petits réduits différens où la graine de certaines plantes se trouve divisée dans les gousses; les cavités séparées du cerveau; les petits quarrés où sont placés les caracteres, dans les cases d'Imprimerie, &c.

CEMENTER, v. act. Terme Chymique, qui signifie une maniere de calciner particuliere, pour la purification de l'or & de quelques autres métaux. On employe certains sels, pour cette opération qui s'appelle *Cémentation*, du mot latin, qui signifie *ciment*.

CENACLE, s. m. Mot tiré du latin, qui n'est d'usage que dans le langage du nouveau Testament, pour signifier la Salle où Notre Seigneur institua l'Eucharistie, après y avoir soûpé avec ses Apôtres. Les Salles à manger des Anciens s'appelloient ainsi.

CENCHRUS, s. m. Serpent dont les morsures font enfler la chair & la font tomber ensuite en pourriture. On prétend que la graine de lin & de laitue en sont un des meilleurs remedes.

CENDRE DE BRONZE, s. f. C'est ce qui se nomme autrement *Calamine blanche* & *Pompholix*. On appelle *Cendre d'Auvergne* une cendre tirée de plusieurs Plantes, cueillies dans des Montagnes fort exposées au Soleil, & remplies de sels Alkalis. Entr'autres usages, on l'employe pour séparer les acides volatils du sel Armoniac, d'avec sa partie fixe.

CENDRE VERTE, s. f. Couleur bleue que les Peintres employent dans les Paysages, parce qu'elle verdit facilement. Elle se fait en Flandres.

CENDREUX, adj. Le fer s'appelle *cendreux*, lorsque le poli qu'on lui donne ne le rend pas plus clair, & qu'il y demeure des taches couleur de cendre. Il en est moins sujet à la rouille.

CENELLE, s. f. Graine rouge qui croît sur le Houx, & qui est son unique fruit.

CE'NOBITE, s. m. Nom qu'on donnoit anciennement aux Religieux qui *vivent en Communauté*. C'est ce que signifie le mot grec. On dit encore la *vie cénobitique*, par opposition à l'*Eremitique*.

CENS, ſ. m. Nom tiré du latin, qu'on donne aux redevances que le poſſeſſeur d'une Terre paye au Seigneur du Fief. La juſtice de ce droit paroît dans ſon origine. Un Seigneur qui avoit des Terres incultes, les donnoit à des Particuliers, pour en jouir à cette condition. De-là viennent les Baux à cens & à rentes.

CENSEUR, ſ. m. lat. Titre d'office dans l'ancienne Rome. Les Cenſeurs, qui étoient au nombre de deux, veilloient à l'obſervation des loix, & au ſoutien des bonnes mœurs, eſtimoient les biens, relevoient les fautes des Sénateurs même, &c. La durée de leur emploi étoit de cinq ans. En France, il y a des Cenſeurs royaux, pour les Livres, inſtitués par M. le Chancelier Pontchartrain, dont l'office eſt d'examiner les ouvrages qu'on préſente pour l'impreſſion, & de n'y rien laiſſer qui ſoit contraire aux principes de la Religion & de l'Etat, ni aux bonnes mœurs. C'eſt ſur leur témoignage qu'on accorde le privilége.

CENSITAIRE, ſ. m. & f. Celui ou celle qui poſſéde un fond à charge de cens, ou de rente annuelle. *Cenſive* ſe dit de la redevance, en argent, ou en denrées, que certains biens doivent au Seigneur dont ils relevent.

CENSURE, ſ. f. lat. Mot qui vient de Cenſeur, & qui ſignifie l'action d'examiner un ouvrage, d'y trouver des fautes & de les corriger. On l'étend aux mœurs & à tout ce qui eſt ſuſceptible de critique. *Cenſurer* ſe dit dans le même ſens. Mais, dans le langage Eccléſiaſtique, on appelle *Cenſures* les punitions impoſées ſuivant les Loix de l'Egliſe, telles que l'Excommunication, l'Interdiction, la Suſpenſion, &c.

CENTAURE, ſ. m. Partie d'une conſtellation du Nord, jointe ordinairement avec le Loup. C'eſt auſſi une ſorte de monſtre, que les Anciens repréſentoient à demi homme & à demi cheval, & qui paſſoit pour fils d'Ixion & d'une nuée. L'origine de cette Fable paroît être venue de l'uſage qu'avoient les Theſſaliens de monter à cheval, avant que les autres peuples euſſent appris à ſe ſervir de cet animal.

CENTAURE'E, ſ. f. Petite plante, qui croît dans les lieux humides, & qui ſert à pluſieurs uſages de la Médecine. On diſtingue une autre Centaurée, qui n'eſt que le *Rhapontic*.

CENTINODE, ſ. f. lat. comp. Plante, nommée autrement *Renouée*, qui tire ces deux noms de la quantité de nœuds qui ſont dans ſes tiges. Elle porte une fleur blanche, ou rouge. Son jus eſt bon pour le crachement de ſang & pour la rétention d'urine. Il y a une Centinode femelle, qui n'a qu'une ſeule tige.

CENTIPEDE ou CENT PIEDS, ſ. m. Nom d'un Serpent très venimeux, qui eſt commun dans le Royaume de Siam.

CENTRE, ſ. m. gr. Point d'un cercle qui eſt également éloigné de tous les points de la circonférence. Toute figure & tout eſpace a d'ailleurs ſon centre, c'eſt-à-dire, un point où toutes ſes parties aboutiſſent.

CENTRIFUGE, adj. lat. Mot compoſé, qui ſignifie ce qui s'éloigne de ſon centre. La force qui porte, vers ſon orbite, tout corps dont le mouvement eſt circulaire, ſe nomme *force centrifuge*. Au contraire, la force, ou la *gravitation* qui porte un corps vers un autre, & qui le retient par conſéquent dans ſon orbite, s'appelle *force centripete*.

CENTROSCOPIE, ſ. f. gr. Partie de la Géometrie qui traite du centre des grandeurs. Elle diſtingue deux ſortes de centres; celui de la figure & celui de la peſanteur.

CENTUMVIR, ſ. m. lat. Magiſtrat des anciens Romains, qui jugeoit les différens du Peuple. Ce Tribunal étoit compoſé, ſuivant la ſignification du nom, de cent Juges, dont chaque Tribu fourniſſoit trois.

CENTURIATEURS, ſ. m. lat. On a donné ce nom à quatre célébres Théologiens Proteſtans de Magdebourg, qui ont diviſé l'Hiſtoire de l'Egliſe en Centuries.

CENTURION, ſ. m. lat. Titre

des anciens Capitaines de la Milice Romaine, qui commandoient cent Soldats.

CENTUSSE, f. f. Ital. Cent sous de monnoie Romaine. Ce mot est souvent employé dans les Relations d'Italie.

CEP, f. m. Nom qu'on donne au pied de vigne. Il s'employe, au pluriel, pour signifier les fers qu'on met aux mains & aux pieds des prisonniers.

CEPE'E, f. f. Plante qui ressemble au Pourpier, excepté que ses feuilles sont plus noires, & dont on fait avaler l'eau, pour les rétentions d'urine.

CE'PHALALGIE, f. f. Mot composé du grec, qui signifie tout mal de tête. Les *Céphalartriques* sont des médicamens propres à purger la tête. *Céphalique* se dit de tout ce qui appartient à la tête, & de ce qui est bon pour remédier aux maux dont elle peut être attaquée. Cette raison a fait donner le nom de *Céphalique* à la veine du bras qu'on ouvre ordinairement pour soulager la tête.

CEPHE'E, f. m. Nom d'un Roi d'Ethiopie, pere d'Andromede. On a nommé ainsi une constellation, qui est la petite Ourse, composée de treize Etoiles, suivant *Ptolomée*; d'onze, suivant *Tycho*; & de trente-cinq de différentes grandeurs, suivant *Flamstead*.

CERASTE, f. f. Mot grec, qui signifie *cornu*. On donne ce nom à une dangereuse espece de Serpens, qui sont armés de cornes. Les Voyageurs racontent qu'il s'en trouve en Afrique, & que le seul remede à leurs piquûres est de couper la partie blessée. Le *Ceraste* est, dit-on, couleur de sable, & couvert d'écailles dans plusieurs parties du corps. Il rampe de biais, & siffle lorsqu'il se remue.

CERAT, f. m. lat. Médicament composé de cire & d'huile, avec d'autres ingrédiens, qui varient les Cerats, suivant la nature du mal pour lequel ils s'employent.

CERATION, f. f. lat. Les Chymistes donnent ce nom à certaines operations, qui rendent une matiere propre à se dissoudre, ou à se fondre; afin qu'elle puisse pénétrer plus aisément les corps solides.

CERBERE, f. m. Nom que les Poëtes donnent au chien à trois têtes, qu'ils placent à l'entrée de l'Enfer, pour empêcher les ombres d'en sortir.

CERCEAU, f. m. Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'une sorte de féves dont les gousses sont fort longues. En Fauconnerie, on appelle *cerceaux* les plumes, ou les *pennes*, du bout de l'aile d'un oiseau de proie.

CERCELLE ou SARCELLE, f. f. Nom d'un oiseau aquatique plus petit que le Canard, mais de la même forme, & plus délicat.

CERCLE, f. m. lat. Figure comprise sous une seule ligne, dont le centre est également éloigné de toutes ses parties. Tout cercle se divise en trois cens soixante parties, qu'on appelle degrés. Ainsi ce qu'on entend par un quart de cercle, est quatre-vingt-dix degrés. Comme on ne trouve, dans l'idée du cercle, qu'un polygone infini, on n'a pu parvenir, jusqu'à présent, à trouver, par les méthodes géométriques, le moyen de le réduire à un espace quarré, qui réponde exactement à sa superficie, ce qui s'appelle la Quadrature du cercle. Le mot de *cercle* est employé dans plusieurs Arts, mais toujours sous l'idée de sa définition. *Cerclé*, en termes de Blason, se dit des tonneaux reliés de cercles.

CERCLE D'EQUATION, f. m. C'est un cercle nouvellement imaginé, & ajoûté aux cadrans des Pendules, pour marquer l'heure vraie du Soleil.

CERCOPES, f. m. Certains peuples trompeurs, dans la Mythologie, que Jupiter transforma en Singes, pour effrayer les perfides.

CEREALES, f. f. Fêtes Payennes à l'honneur de *Cerés*, Déesse des moissons, qui étoient observées avec tant de respect, que dans l'intervalle les hommes s'abstenoient du commerce des femmes. On n'employoit pas de vin dans les sacrifices.

CERF, f. m. Animal des bois, dont la femelle ſe nomme Biche. Il eſt armé de deux grandes cornes, qu'on appelle *Bois*, & qu'il met bas chaque année. On lui donne différens noms, ſuivant ſon âge. Les petits ſe nomment *Faons*, pendant un an entier; *Daguets* la ſeconde année; *Cerfs à leur premiere tête*, pendant la troiſiéme; *Cerfs à leur ſeconde & à leur troiſiéme tête*, pendant la quatriéme & la cinquiéme; *Cers à dix cors jeunement*, pendant la ſixiéme; *Cerfs à dix cors*, pendant la ſeptiéme; *grands Cerfs* à huit ans, & *grands vieux Cerfs* à neuf. Les branches du bois des cerfs s'appellent *andouillers*. La grandeur d'un Cerf eſt celle d'un Bidet ordinaire. Sa couleur eſt rouſſâtre. Il a le cou long, la queue courte, & les pieds fourchus. Les arteres de ſon cœur, qui ſe durciſſent beaucoup en ſéchant, paſſent pour excellentes, en poudre, pour les femmes groſſes. Le *Cerf volant* eſt un inſecte aîlé & cornu, qui tire ſon nom de la reſſemblance de ſes petites cornes avec celles du Cerf. On appelle *mal de Cerf*, une maladie des Chevaux, qui ôte le mouvement aux parties qu'elle attaque. C'eſt une ſorte de rhumatiſme.

CERFEUIL, f. m. Plante qui croît comme le Perſil, & dont les feuilles ſont dentelées de même, mais plus minces & plus tendres. Sa graine & ſes feuilles ſont rafraîchiſſantes, réſolutives & ſudorifiques.

CERISIER, f. m. Arbre fruitier, commun en France, dont le fruit, qui ſe nomme Ceriſe, eſt fort agréable, & le bois utile pour quantité d'ouvrages. Il y a différentes eſpeces de Ceriſiers & de Ceriſes. Les Ceriſes douces engendrent, dans le corps humain, des vers & des humeurs. Les autres ſont rafraîchiſſantes & laxatives. On prétend que la gomme de Ceriſier briſe la pierre dans la veſſie.

CERNE, f. m. Terme de Fauconnerie. On appelle vol à *grand Cerne* celui des Moineaux & des autres Oiſeaux qui vont haut & bas.

CERQUEMANEUR, f. m. Titre d'office. C'eſt un Expert juré pour planter, ou raſſeoir, les bornes des terres, ou des héritages.

CERVAISON, f. f. C'eſt le tems de l'année où les Cerfs ſont gras, & qui eſt le plus propre à cette chaſſe.

CERVEAU, f. m. C'eſt, en général, cette ſubſtance molle & blanchâtre, qui eſt contenue dans le crâne, à laquelle tous les organes des ſens ſe terminent, & qui, dans l'opinion de pluſieurs Phyſiciens, eſt la réſidence de l'ame. Les Fondeurs appellent *cerveau* la partie ſupérieure, ou le timbre de la cloche. Le *cervelet* eſt la partie de derriere du cerveau.

CERVELAS, f. m. Nom qu'on donne à un Inſtrument de muſique à anche & à vent, qui a cinq pouces de long, & huit trous.

CERVELLE, f. f. Partie la plus molle du cerveau. Dans l'uſage, *cerveau* ſe prend pour cette partie entiere de la tête, qui contient la cervelle. La moëlle de Palmier ſe nomme auſſi *cervelle*.

CERVICAL, adj. Mot tiré du latin. La veine cervicale eſt un rameau d'une des veines ſous-clavieres, qui monte au cerveau par le cou. On appelle *Nerfs cervicaux* les différentes paires de nerfs, qui paſſent entre les vertebres du cou. On dit de même les pacquets Cervicaux, les glandes Cervicales, &c.

CERVOISE, f. f. lat. Nom que quelques-uns donnent à la liqueur qui ſe nomme *Biere*, en Flandres, & dans la plûpart des Pays du Nord. Un Braſſeur de Biere eſt auſſi nommé *Cervoiſier*.

CERUSE, f. f. Blanc de plomb, qui ſert à pluſieurs uſages, ſurtout à la compoſition du fard. C'eſt une rouille de plomb, qui ſe forme des vapeurs du vinaigre. La Ceruſe fine, qui s'appelle *Blanc-d'Eſpagne*, ſe fait avec du plâtre cuit au feu & broyé.

CESAR, f. m. Ancien titre des Empereurs Romains, qu'ils prirent ſucceſſivement après Jules-Ceſar, & qu'ils donnoient à ceux d'entre leurs fils qu'ils deſtinoient à leur ſuccéder. Les Allemans le donnent encore à leur Empereur. On appelle l'*Opération Céſarienne*, l'inciſion par laquelle on fait accoucher une femme,

lorsqu'elle ne peut être délivrée de son fruit, par les voyes naturelles. Les uns font venir ce mot du verbe latin, qui signifie *couper*; d'autres du nom même de Jules-Cesar, parce qu'on rapporte qu'il vint au monde par cette voye.

CESSIBLE, adj. lat. Ce qui peut être cédé. Ce mot n'est en usage que dans les matieres de Droit. C'est le participe de céder. Le Retrait féodal est *cessible*, c'est-à dire, peut être cedé. *Inaccessible*, en même langage, signifie *qui ne peut pas l'être*.

CESTE, s. m. lat. Nom d'un gantelet de cuir, garni de plomb, qui servoit aux anciens Athletes, pour combattre, à coups de poings, dans les jeux publics. C'est aussi le nom que les Poëtes & les Peintres donnent à la ceinture de Junon & à celle de Venus. On nommoit *Cestus*, la ceinture d'une nouvelle mariée, que son mari lui ôtoit, le jour de ses nôces, après l'avoir menée à sa maison.

CESTIPHORE, s. m. gr. Nom composé, qui signifie *Porteur de Ceste*. Les Anciens nommoient ainsi les Athletes qui combattoient avec le gantelet, qui s'appelloit *Ceste*.

CESURE, s. f. Ce mot latin, qui signifie *coupure*, se dit, en Poësie, d'un repos qui doit se trouver dans les vers, après un certain nombre de syllabes. Nos vers, de huit syllabes, ne demandent point de cesure; ceux de douze en demandent après la sixiéme syllabe, & ceux de dix après la quatriéme. Le repos, dans les vers de douze syllabes, s'appelle *hemistiche*.

CETACE', adj. Mot formé du nom latin de la Baleine. On appelle les Monstres marins, qui approchent de la Baleine en grosseur, *Poissons de l'espece Cetacée*, ou *Poissons Cetacés*.

CETERAK, s. m. Plante qui n'a ni tige, ni fleurs, ni graine. On prétend que ses feuilles sont bonnes pour les maux de ratte & pour la jaunisse. C'est une sorte de scolopendre, qui croît entre les rochers & aux murs.

CHABLEUR, s. m. Titre d'office. C'est un Officier de Ville, dont les fonctions consistent à faire partir les coches d'eau, & à prendre des mesures pour leur sûreté, dans les passages difficiles.

CHABLIS, s. m. Terme d'Eaux & Forêts. Les Chablis sont les Bois que la force du vent, ou quelqu'autre orage, abbat dans les Forêts.

CHABNAM, s. m. Espece de Mousseline orientale, très fine & très claire, qui se nomme aussi *Rosée*.

CHABOT, s. m. Petit Poisson d'eau douce, qui se trouve dans les eaux courantes. Son nom lui vient d'un mot latin, par lequel on a voulu signifier la grosseur de sa tête, en comparaison de laquelle le reste de son corps n'est presque rien.

CHACAL, s. m. *Voyez* JACKAL.

CHACELAS ou CHASSELAS, s. m. Espece de raisin blanc, qui est excellent aux environs de Paris, & qui ne se mange qu'en grappes, sans qu'on en puisse faire du vin.

CHACONE, s. f. Terme formé de l'Italien. C'est le nom d'un air de danse, ou d'une Piéce de musique, qui a son mouvement propre. On prétend qu'il fut inventé par un aveugle, & que c'est de-là qu'il tire son nom dans la langue Italienne. On appelle *Chacone chantante*, des paroles composées sur un air de *Chacone*.

CHACOS, s. m. Arbre du Pérou, dont le fruit, qui est plat d'un côté & rond de l'autre, contient une semence fort vantée pour la gravelle & la pierre.

CHACRIL, s. m. Arbre de l'Amérique, dont l'écorce a plusieurs des vertus du Quinquina, & qu'on en croit une espece.

CHAGRIN, s. m. Espece de cuir grainé, composé de peau de cheval, d'âne ou de mulet. Ses grains se font avec des grains de moutarde, en les preissant dessus. On ne fait le chagrin qu'avec la peau de derriere. *Chagriné* se dit de ce qui est grainé, inégal & raboteux comme du *chagrin*.

CHAIAR, s. m. Melon d'Egypte, d'un goût moins agréable que le nôtre, mais qui lui ressemble par la forme, & par les feuilles & les tiges.

CHAINEAU, s. m. Conduit de

plomb, nommé autrement *goutiere*, pour faire tomber la pluie des toits; & rigoles taillées dans la pierre, ou sur la corniche, pour le même usage.

CHAINETIER, s. m. Nom des Artisans qui font toutes sortes de petites chaînes & d'agrafes.

CHAISE, s. f. Terme de Fief. On donne ce nom, en partage de Fief noble, aux quatre arpens de terre, qui environnent de plus près le château. C'est ce qui se nomme aussi le *Vol du chapon*, & ce qui appartient à l'aîné par préciput.

CHAISE ou CHAIRE, s. f. L'usage de ces deux mots n'est pas indifférent, quoiqu'ils ayent la même signification. *Chaire* ne se dit que du Siége de Rome, qu'on appelle *Chaire Apostolique*, ou *Chaire saint Pierre*, & de quelques autres siéges de représentation, tels que celui des Prédicateurs, des Evêques & des Docteurs.

CHALAN, s. m. Ancien nom des bateaux plats qui amenent des marchandises, à Paris, par la riviere, & qui vont souvent à la voile. Peut-être le mot de *chaloupe* est-il venu de-là.

CHALASIE, s. f. gr. Maladie de l'œil, qui consiste dans un relâchement des fibres de la cornée.

CHALASTIQUES, s. m. Médicamens qui, suivant la signification grecque du mot, ont la vertu de *relacher* les fibres, & d'adoucir par conséquent, les parties affligées sur lesquelles on les applique.

CHALCEDOINE, s. f. Pierre précieuse de couleur bleue ou jaunâtre, qu'on met au rang des agathes, & sur laquelle on grave aisement. La plus estimée est d'un bleu-pâle. On appelle *Chalcedoineux* les rubis & d'autres pierres où il se trouve des taches blanches, comme dans la chalcedoine. C'est un défaut qui diminue leur prix.

CHALCITE, s. m. lat. Minéral qui ressemble à l'airain, & qui se trouve dans les Mines de cuivre. Il n'a point la dureté ordinaire du métal, & se dissout aisément dans l'eau. On s'en sert extérieurement pour nettoyer les ulceres & les gencives.

CHALCOGRAPHE, s. m. gr., qui signifie proprement *Graveur en airain*, & qu'on employe souvent, dans la Littérature, pour signifier un fameux Graveur.

CHALDE'EN, s. m. Nom d'une ancienne Langue orientale, qu'on met au nombre des Langues sçavantes. *Chaldaïque* se dit de ce qui est en *Chaldéen*. On prétend que les *Chaldéens* ont été les premiers Astronomes, & que les Egyptiens même tenoient d'eux la plus grande partie de leurs lumieres. Ils avoient des Mages, qui croyoient le Monde éternel, & qui exerçoient des opérations mystérieuses. On les divisoit en deux Sectes, l'une des *Orchenes*, & l'autre des *Borsipenes*.

CHALINQUE, s. f. Petit bâtiment de Mer, Indien, presqu'aussi large que long, où il n'entre point de fer & qui n'est joint qu'avec du fil de Coco, que nos Voyageurs nomment *Caret*.

CHALLUA, s. m. Poisson d'eau douce du Pérou, qui a la gueule fort grande & la tête semblable à celle du Crapaud. On vante la bonté de sa chair.

CHALON, s. m. Grand filet de pêche, que les Pêcheurs traînent dans les rivieres entre deux bateaux.

CHALOUPE, s. f. Bateau de Mer, qui se transporte dans les grands vaisseaux, pour divers services, & surtout pour la communication des autres bâtimens. *Voyez, ci-dessus*, CHALAN. Il y a de grandes chaloupes, pontées & armées.

CHALYBE', adj., composé du mot latin, qui signifie *acier*, & qui se dit des préparations médecinales, où il entre de l'acier. L'eau *Chalybée* est astringente. On prononce *Calybée*.

CHAM, s. m. Titre des Souverains de Tartarie, qui répond, dans la langue Esclavonne, au titre d'Empereur.

CHAMADE, s. f. Signal militaire, qui se donne, avec le tambour, ou la trompette, pour avertir qu'on veut traiter avec l'Ennemi.

CHAMŒCERASE, s. m. gr. Nom

d'une espece de petit Cerisier, qui, suivant la signification du mot, croît fort bas, & dont les petites Cerises purgent par les vomissemens & par les selles. Le suc en est amer. Elles croissent deux à deux, sur la même queue.

CHAMBELLAGE, s. m. Droit, qui se paye, dans certaines mutations, aux Seigneurs féodaux, & qui differe suivant les lieux. L'origine de ce nom est un ancien honoraire que le Chambellan du Roi recevoit de tous les Vassaux qui venoient rendre foi & hommage, lorsqu'il les introduisoit dans la chambre du Roi. Ils lui donnoient le manteau, avec une somme d'argent.

CHAMBELLAN, s. m. Grand Officier de la Maison du Roi. C'est le premier Officier de la Chambre, qui présente la chemise au Roi, lorsqu'il ne s'y trouve point de Prince du Sang, & qui exerce encore, dans les grandes cérémonies, un reste de quantité d'anciennes fonctions, tel que de déchausser le Roi, le jour de son Sacre. Aux lits de Justice, il est assis à ses pieds.

CHAMBRANLE, s. m. Nom qu'on donne aux bordures des trois côtés d'une cheminée, d'une porte, d'une fenêtre, &c.

CHAMBRE, s. f. Outre ses significations communes, ce mot a diverses acceptions, joint avec un autre. Ainsi, *Chambre Impériale* signifie une Cour de Justice, qui se tient à Wezlar, depuis la ruine de Spire, où l'on juge, par appel, tous les différends des Princes & des Villes de l'Empire. *Chambre Apostolique* est une Jurisdiction Romaine, où se traitent les affaires qui regardent le Trésor & le Domaine du Pape. *Chambre des Communes*, ou *Chambre basse*, est l'assemblée des Députés des Provinces d'Angleterre, qui représentent la petite Noblesse & le corps du Peuple, & qui partagent l'autorité législative avec le Roi & les Pairs. *Chambre haute*, ou *Chambre des Pairs*, est l'assemblée des Pairs Anglois, qui partagent la même autorité avec le Roi & le corps du Peuple. On ne connoît que trop ce que c'est que la Chambre de Justice, la Chambre Ecclésiastique, &c. *Chambre obscure*, ou *Camera obscura*, est une machine d'Optique, qui consiste dans un vaisseau bien fermé, à la réserve d'une petite ouverture, par laquelle les rayons du Soleil vont peindre, sur le mur opposé, tous les objets qui se présentent au dehors.

CHAMBRELAN, s. m. Nom vulgaire, qu'on donne aux Ouvriers qui sont obligés de travailler en chambre, parce que n'ayant point de Maîtrise, ils ne peuvent tenir boutique, suivant les loix.

CHAMEAU, s. m. Grand animal de charge, qui a sur le dos une bosse & quelquefois deux, & qu'on accoutume à plier les genoux sous le ventre, pour recevoir son fardeau. On prétend qu'il vit jusqu'à cent ans. Il est fort commun en Afrique & dans l'Orient. Son poil se file, & son urine forme le Sel armoniac. On nomme *Chameliers* ceux qui conduisent les Chameaux.

CHAMECISSE, s. f. gr. Plante amere, qui est une sorte de Lierre terrestre, ou qui lui ressemble du moins par ses feuilles. On la croit bonne pour le foie, & pour les sciatiques.

CHAMEDRIS, s. m. gr. Plante amere & sudorifique, à laquelle on attribue d'autres vertus pour la ratte & le foie. Ses parties les plus fines entrent dans la Thériaque.

CHAMELEON, s. m. De deux plantes qui portent ce nom, l'une a déja paru sous le nom de *Carline*. L'autre se nomme vulgairement *Chardonnette*, & c'est en effet une sorte de chardon, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Artichaut. Sa fleur fait cailler le lait. Sa racine broyée a de la vertu contre la galle & les autres maladies de la peau. Elle appaise aussi le mal de dent.

CHAMELEUCÉE, s. f. gr. Herbe dont les fleurs ont la forme de la Rose, & dont les feuilles sont recourbées. On la croit bonne pour les reins.

CHAMEOPITE, s. f. gr. Plante rampante, dont les feuilles ressemblent

à celles du grand Pin. Ses fleurs sont couleur de Citron. Elle est bonne pour la pierre & contre la morsure des Scorpions.

CHAMES, s. f. Nom général de quantité d'especes de Moules, petits poissons à coquilles, qui se prennent sur le bord de la mer, & souvent comme en grappes attachées aux rochers.

CHAMESICE, s. f. gr. Plante laiteuse, qui porte une graine ronde au-dessous de ses feuilles. Le lait, qui sort de ses branches, guérit les cors & les verrues. Mêlé avec du miel, pour en corriger l'âcreté, il nettoye les yeux.

CHAMFRAIN, s. m. Nom qu'on donne à cette partie de la tête d'un cheval, qui est entre les deux sourcils, en prenant depuis les oreilles jusqu'au nez. L'ornement qu'on leur met quelquefois dans cet endroit, se nomme aussi *chamfrain*. L'Architecture donne le même nom au Pan qui se forme, en rabbatant l'arrête d'une piece. Les Menuisiers s'en servent aussi dans ce sens. Les Horlogers appellent *Chamfrain*, une piece dont on abbat les quarts. *Chamfrainer* est le verbe.

CHAMICO, s. m. Semence du Perou, à laquelle on attribue un effet très singulier. L'eau dans laquelle elle a bouilli, non-seulement endort pour vingt-quatre heures, mais si on la boit en riant, ou en pleurant, on ne cesse point, pendant long-tems, de rire, ou de pleurer.

CHAMOIS, s. m. Espece de Chevre sauvage, plus grande que les Chevres communes, mais qui a le poil plus court, les yeux rouges, la levre d'enhaut fendue, deux cornes noires recourbées, le pied creux par-dessous, & qui court fort vîte sur ses ongles. On employe sa peau à quantité d'usages. Le Chamois habite les rochers & les montagnes.

CHAMP, s. m. Outre sa signification propre, ce mot en a plusieurs, dans un sens figuré. On appelle *champ*, en termes de Peinture & de Gravure, le fond d'une toile & d'un cuivre d'attente, où l'art n'a encore rien tracé. En termes de Méchaniques, placer une chose de *champ*, c'est la placer horizontalement. Dans le Blason, le fond de l'écu se nomme *champ*; & *champé* se dit de la qualité du *champ*. Les *Champs Eli és*, ou *Elisiens*, étoient, dans l'imagination des Payens, des lieux extrêmement agréables, plantés de bosquets charmans, arrosés d'eaux vives & fraîches, où les Morts qui avoient bien vécu, jouissoient de toutes sortes de plaisirs.

CHAMPAGNE. Mot que les Anglois ont emprunté de nous, en y joignant *Point*. Le *Point champagne*, dans le Blason d'Angleterre, est une marque deshonorable, ou une tache à la Noblesse, qu'un Gentilhomme est forcé de porter dans ses armes, lorsqu'il a tué un Ennemi qui demandoit quartier. Dans le Blason de France, on appelle *Champagne* l'espace, en bas, d'un tiers de l'écu.

CHAMPAN, s. m. Terme de Coutume, qui signifie le Droit par lequel un Seigneur prend un certain nombre de Gerbes, sur les terres qui dépendent de lui.

CHAMPANE, s. f. Nom d'un Navire Indien, du port d'environ quatre-vingt tonneaux, dans lequel il n'entre point de fer ni de cloux.

CHAMPANELLE, s. m. Espece de grands Singes, ou d'Hommes sauvages, qui ne different de l'Homme que parce qu'ils n'ont point l'usage de la voix. On en a vu quelques-uns, en Angleterre, qui avoient été trouvés dans l'Isle de Borneo. Les Indiens les appellent *Aurang-outang*.

CHAMPIGNON, s. m. Petite plante spongieuse, en forme de clou, sans feuilles & sans fleur, qui vient d'elle-même, ou qu'on fait venir sur du fumier, en l'arrosant avec de l'eau où l'on a fait bouillir d'autres Champignons. Il y en a de fort dangereux, & les meilleurs ne sont pas sains. Leur usage le moins nuisible, est de les employer secs, ou en poudre, dans les sauces. On nomme aussi *Champignons* certaines excrescences de la même forme, qui viennent ordinairement de quelque mal honteux.

CHAMPION, f. m. Mot fort ancien dans la langue, qui ſignifie le Défenſeur de quelque droit, c'eſt-à-dire, un Guerrier qui s'expoſe à combattre pour le ſoutien d'une cauſe, ou pour la défenſe d'autrui. Ce mot nous eſt commun avec d'autres Nations. Au couronnement des Rois d'Angleterre, il y a un Officier, ſous le titre de *Champion* du Roi, armé de toutes piéces, qui entre à cheval dans la grande ſalle de Weſtminſter, & qui défie, par la bouche d'un Hérault, quiconque oſeroit conteſter le droit du Roi à la Couronne.

CHANCEL, f. m. ou CANCEL. Terme d'Egliſe. C'eſt la partie du chœur où ſe mettent les Miniſtres qui ſervent à l'Autel. Ce mot, tiré du latin, ſignifie proprement le treillis où la baluſtrade qui renferme ce lieu.

CHANCELIER, f. m. Nom du premier Magiſtrat de France, dépoſitaire de l'autorité du Roi, pour rendre la juſtice & la faire exercer, ſuivant les Loix, dans tous les Tribunaux du Royaume. Le Chancelier ſe nommoit autrefois *Réferendaire*, parce qu'il avoit ſoin de rapporter, au Roi, tout ce qui appartenoit à la Juſtice. Il préſide au Conſeil du Roi. Il ſert d'interprête à ſes volontés dans les lits de Juſtice. Sa place, alors, eſt à main gauche devant Sa Majeſté. Le nom de Chancelier eſt en uſage auſſi pour quelques autres Offices, tels que celui de Chancelier de l'Univerſité, &c. La *Chancellerie* eſt la Cour du Chancelier, où s'expédient les affaires particulieres qui ſont de ſon reſſort.

CHANCRE, f. m. *Voyez* CANCER.

CHANLATE, f. f. Late forte, qu'on place à l'extrêmité des chevrons d'un toit, pour ſoutenir les dernieres tuiles.

CHANOINESSES, f. f. lat. Titre fort ancien de pluſieurs Communautés de Filles, qui vivent enſemble ſous une eſpece de Régle, mais ſans aucun engagement qu'elles ne puiſſent rompre, & dont la principale fonction eſt de chanter l'Office Divin, comme les Chanoines. Il y a beaucoup d'apparence que ces inſtitutions étoient autrefois régulieres, & que c'eſt par degrés que le relâchement s'y eſt introduit. La plûpart ſont aujourd'hui ſéculieres ou ſécularisées, & l'on n'y eſt reçu qu'en faiſant preuve de Nobleſſe. On compte vingt-cinq de ces Chapitres : ceux de Remiremont, Epinal, Pouſſay, Bouxieres en Lorraine, Saint Pierre & Sainte Marie à Metz, Cologne, Lindaw, Buchaw en Allemagne, Odermuſter, Nidermunſter à Ratisbonne, Eſſen, Andlaw, Hombourg, Saint Etienne à Strasbourg, Nivelle, Mons, Maubeuge, Dennain, Andennes, Munſter-Belliſe aux Pays-bas, Gendersheim, Quedlimbourg, Herford, & Gerenrode en Allemagne. Les quatre derniers ſont Proteſtans.

CHANSONNIER, adj. CHANSONNER, v. act. Mots formés de *Chanſon*; le premier pour ſignifier un génie tourné à faire des Chanſons, tel qu'on l'attribue particuliérement aux François; l'autre, pour *faire des Chanſons ſatyriques* contre quelqu'un.

CHANTELAGE, f. m. Nom d'un droit dû aux Seigneurs, ſur le vin qui ſe vend en gros, ou en détail, dans les caves & les celliers.

CHANTERELLE, f. f. Corde la plus fine d'un inſtrument. On donne le même nom à un Oiſeau qu'on met dans une cage, pour en attirer d'autres dans les piéges qu'on leur tend.

CHANTIER, f. m. Groſſe piéce de bois, qui ſert à ſoutenir quelque choſe. On donne auſſi ce nom à différens lieux où l'on fait quelque travail. Mettre un Vaiſſeau ſur le Chantier, c'eſt le mettre ſur de groſſes pieces de bois, qui ſoutiennent la quille, pour le radouber. Une pierre en *chantier* eſt une pierre qu'on taille.

CHANTIGNOLE, f. f. Nom d'une ſorte de brique, qui a la moitié moins d'épaiſſeur que la brique commune, quoiqu'elle ait la même longueur & la même largeur. Les Charpentiers donnent le même nom à certaines pieces de bois.

CHANTOURNE', f. m. Piece d'étoffe,

d'étoffe, garnie ordinairement de galons, ou de quelques autres ornemens, qui forme le dossier d'un lit. *Chantourner*, c'est tracer un dessein sur quelque solide, soit qu'on évide la piece, ou qu'on la taille en dehors.

CHANVRE, s. m. Plante dont la tige est creuse, & dont l'écorce est mêlée de quantité de petits filets, qui, secs & bien battus, servent à faire de la filasse, des cordes, de la toile, &c. On assure que le jus de la graine de Chanvre, distillé dans l'oreille, en appaise les douleurs. Le Chanvre mâle a l'apparence d'un arbrisseau, & quelques-uns prétendent que son charbon peut servir à faire de la poudre à tirer.

CHAOS, s. m. gr. Amas confus, ou mêlange de choses de différentes natures. On entend proprement par ce nom la masse des Elémens confondus, dont Dieu composa les différentes parties de l'Univers.

CHAPEAU, s. m., se dit, par excellence, du Chapeau de Cardinal, par lequel on exprime cette dignité. Un tel a reçu *le Chapeau*. Il y a quatre *chapeaux* vacans. Dans le Blason, les Evêques ne portoient autrefois que six houpes, au cordon de leur *chapeau*, & les Archevêques dix; aujourd'hui les Evêques en portent dix, & les Archevêques quinze, comme les Cardinaux. Le *Chapeau* d'Horlogerie est une piece en forme de Cône. On appelle *Chapeau de Mérite* un présent que les Maîtres de vaisseaux Marchands exigent, outre le fret, pour les marchandises qu'ils chargent à bord.

CHAPELLE, s. f. Terme de Mer. Revirement involontaire d'un vaisseau, qui se fait quelquefois par la violence des vents, ou par la force des courans. On dit alors qu'*on a fait chapelle*. C'est aussi le nom d'un petit couvercle de cuivre qui est au-dessus de l'aiguille aimantée.

CHAPERON, s. m. Ancienne couverture de tête, dont l'usage a précédé, en France, celui des chapeaux. Elle étoit commune aux deux Sexes. Les Docteurs portent encore le Chaperon sur l'épaule; & les Chanoines sur le bras, sous le nom d'aumusse. Ce mot a divers autres usages, tels qu'en Architecture, pour signifier le haut d'une muraille terminée en talus, avec un simple ou un double égoût; & dans les Imprimeries d'Estampes, pour le dessus de la presse. Les Architectes disent Chaperonner un mur. En termes de Fauconnerie, un Oiseau chaperonnier est celui à qui on couvre la tête d'un morceau d'étoffe, pour l'empêcher de voir.

CHAPITEAU, s. m. Partie supérieure qui fait le couronnement d'une colomne. Chaque ordre d'Architecture a le chapiteau qui lui est propre. Il y en a d'autres, qui sont de goût ou d'usage, distingués par différens noms.

CHAPITRE, s. m. Certaine portion, ou division de la matiere d'un Livre. C'est aussi le nom d'une Société d'Ecclésiastiques, qui font l'Office d'une Eglise Cathédrale, ou Collégiale, sous le nom de Chanoines. L'enceinte du lieu qu'ils habitent, leurs assemblées, & la salle où ils les font, s'appellent aussi Chapitre. Les Moines & les Ordres militaires, donnent le même nom aux assemblées qu'ils tiennent pour leurs affaires.

CHAPPAR, s. m. Courier, Messager, ou Poste du Sophi de Perse, qui porte ses ordres, de la Cour, dans les Provinces. Il reçoit un cheval de l'écurie du Sophi, qui lui sert à courir jusqu'à ce qu'il soit fatigué: alors il prend le premier qu'il rencontre sur la route; & le Cavalier, à qui il appartient, doit le suivre, ou faire marcher après, s'il veut que sa monture lui revienne. Ces changemens continuent de même jusqu'au terme & pour le retour.

CHAPPE, s. f. Nom d'un ornement Ecclésiastique, dont les Célébrans, & d'autres Officiers du chœur, sont revêtus dans les Fêtes solemnelles. On appelle aussi *chappe* la partie d'une boucle où est le bouton qui sert à l'attacher. On donne le même nom à quantité de choses qui servent de couverture à d'autres, telles que le dessus d'un fourneau de Chymie, d'un poële de fer, ou de fonte, &c.

Chapé, en termes de Blason, se dit de l'Ecu qui s'ouvre en pavillon.

CHARACTERE ou CARACTERE, s. m. Ce mot, emprunté du grec, signifie *marque* en soi-même. On donne ce nom aux lettres de fonte dont on se sert pour l'impression des Livres, & à certaines marques, qui sont en usage dans les opérations d'Algébre. *Caractere*, dans le sens moral, signifie la nature particuliere d'une chose, & le tempérament, ou l'humeur, ou les habitudes, ou même l'opinion établie d'une personne. *Caracteristique* est ce qui fait proprement la différence d'une chose. *Caracteriser*, c'est faire connoître une chose, ou une personne, par ses propriétés particulieres.

CHARAMCIS, s. m. Arbre du Canada, dont le fruit croît en grappes, & ressemble à une Aveline. On le confit au sel, pour servir d'assaisonnement. Ses feuilles & sa racine sont employées, dans la Médecine, contre les fiévres & contre l'asthme. On en distingue une seconde espece, dont le fruit est plus gros.

CHARBON, s. m. Outre sa signification commune, ce mot signifie une tumeur pestilentielle, de figure ronde & pointue, formée par un sang d'une qualité maligne. On dit, des pustules *charbonneuses*. *Charbonner* des Figures, c'est les tracer avec du Charbon. Les Peintres employent le *charbon* de Saule pour les Esquisses.

CHARBOUILLER, v. act. Terme d'Agriculture, qui exprime les effets de la Nielle. Des bleds charbouillés par la Nielle, c'est-à-dire, couverts d'une sorte de rouille, & dont la farine est changée en poussiere noire.

CHARDON, s. m. Plante épineuse, dont l'abondance incommode quelquefois les Laboureurs & les Jardiniers. Il y a plusieurs especes de Chardons, telles que le *Chardon beni*, le *Chardon à carder*, le *Chardon Notre-Dame*, ou *Lacté*, &c. Quelques-uns sont employés dans la Médecine. Les Antilles produisent un Chardon, qui naît sur les branches des arbres. On donne le nom de *Chardon* à certaines pointes de fer qu'on met sur les murs pour empêcher le passage. Il y a quelques Ordres militaires du même nom; celui qui fut institué, en 1369, par *Louis II*, dit *le Bon*, Duc de Bourbon; & l'Ordre de saint André, d'Ecosse, nommé autrement l'*Ordre du Chardon*.

CHARDONNERET, s. m. Petit Oiseau, qui tire son nom, en françois, comme en grec & en latin, de ce qu'il se tient ordinairement sur les Chardons & les Epines, dont il mange la graine. Son plumage & son chant sont agréables. Il vit environ quinze ans.

CHARE'E, s. f. Cendre qui reste sur le Cuvier, après que la lescive est coulée.

CHARENSON, s. m. Insecte qui s'engendre dans le bled, & qui le ronge pour s'en nourrir.

CHARGE. Femme de *Charge*, s. f. Titre d'Office, dans les grandes Maisons. C'est une Femme, au-dessus du commun des Domestiques, qui est ordinairement chargée du soin de la vaisselle d'argent, du linge, & de tout ce qui appartient à la propreté. *Charge*, en Peinture, se dit de toute expression, qui ajoûte quelque chose à la nature. Il exprime ce que les Italiens nomment *Caricatura*. Les Grotesques sont des *Charges*.

CHARGEMENT, s. m. Terme de Mer, qui s'employe indifféremment pour *cargaison*; comme, dans le Blason, *chargeure* s'employe pour charge, lorsqu'on parle de pieces qui en chargent d'autres.

CHARIOT, s. m. Voiture à quatre roues, qui sert à la campagne, pour le transport des bleds, des foins & des autres fardeaux rustiques. Elle est tirée par quatre chevaux. La *charette* est une voiture à deux roues, à laquelle on ne met ordinairement qu'un cheval. *Char* est un ancien mot qui s'est conservé dans le style noble, pour signifier les *anciens Chars de triomphe*, ceux des anciennes courses, dans les jeux publics, ou ceux qui appartiennent à quelque fête.

CHARITE', s. f. Mot tiré du latin, qui, en langage de Religion,

signifie tendresse, affection; mais dans un ordre surnaturel. Il signifie aussi mouvement de compassion qui porte à secourir autrui, soit par des services, soit par des aumônes. Ces actes mêmes portent le nom de *charité*. Il y a quelques Ordres du même nom, tels que celui qui fut institué, en 1520, par le bienheureux Jean de Dieu, pour secourir les malades; celui que Henri III, fonda pour les Soldats estropiés, mais qui n'eut point de suite après sa mort. Les Soldats reçus devoient porter, sur leur manteau, une fleur de lys d'or, avec ces mots, en broderie d'or, *Pour avoir fidèlement servi*; celui de la Charité de la sainte Vierge, dont les Religieux possédoient le Monastere des Billettes avant les Carmes; & quelques autres établis, à Paris, sous ce nom.

CHARLATAN, s. m. On nomme ainsi ceux qui cherchent à tromper, par de vains discours, ou par de spécieuses promesses, surtout cette espece de Médecins ambulans, qui sont connus sous le nom d'Opérateurs, & qui en imposent au peuple. *Charlatanesque* adj., se dit de tout ce qui se ressent du *Charlatan*.

CHARME, s. m. Ce mot signifie, dans le propre, un enchantement, ou l'effet d'un pouvoir qui surpasse celui de la nature. Dans le figuré, on l'applique à tout ce qui est capable d'attacher fortement le cœur, ou l'esprit, par les agrémens qui peuvent plaire à l'un ou à l'autre. C'est aussi le nom d'un arbre qui pousse des branches de sa racine, & qui sert à faire de belles palissades dans les jardins. On appelle *Charmille* les jeunes Charmes qu'on employe à cet usage, & les palissades mêmes qui en sont composées.

CHARNAIGRES, s. m. Espece de chiens, qui forcent les lapins dans les ronces où ils se retirent.

CHARNEUX, adj. Terme que les Médecins employent au lieu de *charnu*, pour signifier les parties du corps qui sont composées principalement de chair. *Charnure* s'entend plutôt de la peau. Une belle *charnure* se dit pour une belle peau.

CHARNIER, s. m. Lieu, ou vaisseau, dans lequel on met de la chair, pour la conserver. Dans quelques anciennes Paroisses on donne ce nom au cimetierre. Des échallas, en botte, s'appellent aussi un *charnier*.

CHARNIERE, s. f. Outil qui sert à graver sur les pierres dures. On nomme de même deux piéces de métal enclavées l'une dans l'autre, qui peuvent se mouvoir sur un même centre.

CHAROI, s. m. L'action de charier quelque chose dans une voiture. C'est aussi le nom d'une grande chaloupe qui sert à la pêche, ou au transport de la morue, en Terreneuve.

CHARPENTIER, s. m. Nom des Artisans qui travaillent à façonner le bois en pièces, & qui les assemblent, suivant certaines regles, pour la construction des édifices de terre & des bâtimens de mer. La *charpente* d'une maison, est l'assemblage des piéces de bois dont elle est composée. On nomme *Charpentier* un oiseau de l'Isle Saint Domingue, qui a le bec si fort & si pointu, que dans l'espace d'un jour il perce jusqu'au cœur le tronc d'un Palmiste, arbre des plus durs. L'herbe *aux Charpentiers* est une Plante détersive & vulnéraire, dont les feuilles ont quelques ressemblance avec celles du cresson. Ses fleurs sont jaunes & composées de quatre feuilles en croix.

CHARTE-PARTIE, s. f. Terme de Commerce. C'est le nom d'un acte qui se fait entre un Marchand & le Propriétaire d'un vaisseau, qui se charge des marchandises. La *Charte-partie* regarde la totalité de la cargaison & de l'affrettement; ce qui la distingue d'un autre acte, nommé *Connoissement*, qui n'en regarde qu'une partie. Ce mot vient d'un ancien usage. Au lieu de faire le double de l'acte, on le coupoit en deux parties, dont le Marchand & le Maître du vaisseau gardoient chacun la moitié.

CHARTIL, s. m. Appentis qui sert de Remise, dans les basse-cours, pour les charettes, les charrues &

les autres instrumens de campagne.

CHARTRE, s. f. Vieux actes de vente, ou de donation, qui servent de titres pour la justification des droits. Le lieu où ces actes se conservent, se nomme *Chartrier*. *Chartre* signifioit autrefois *Prison*. La *Chartre Normande* est un recueil d'anciens priviléges accordés à la Province de Normandie, par plusieurs de nos Rois. Le titre primitif est de Louis le Hutin, au commencement du quatorziéme siécle. *Chartre* est aussi le nom d'une maladie, qui consiste dans une courbure des os, & qui se nomme autrement *Rachitis*.

CHARTREUX, s. m. Religieux d'un Ordre institué, en 1084, par saint Bruno, Chanoine de Rheims, dans un lieu nommé *la grande Chartreuse*, à deux lieues de Grenoble. La Regle de cet Ordre est un mêlange de celles de saint Jérôme, de Cassien & de saint Benoît. L'habit est blanc, avec une chappe noire. Il y a des Religieuses du même Ordre, qui se nomment *Chartreuses*. On appelle *Pille de Chartreux* une espece de laine qu'on tire d'Espagne.

CHAS, s. m. Instrument de Maçons, qui leur sert à juger si les murs sont droits, & qui s'appelle autrement *Plomb*.

CHASSE, s. f. Outre les significations communes de ce mot, on appelle, en termes de Mer, *chasse de proue* les canons qui sont placés à l'avant du vaisseau ; & *chasse*, dans une lunette, toute la corne où le verre est enchassé. En termes d'Atteliers, le *Chasse-avant* est celui qui fait agir les ouvriers & les chariots.

CHASSE', s. m. Nom d'un pas coulant de danse, qui se fait en avant ou en arriere.

CHASSIS, s. m. En termes de chiffre, c'est un papier découpé, qu'on applique sur celui où l'on veut écrire, & par les ouvertures duquel on écrit des mots dispersés, qui contiennent le secret. Ensuite les lignes étant achevées par d'autres mots, qui forment un sens tout différent, il n'y a que le correspondant qui puisse démêler ce qui est caché dans cette obscurité, en appliquant sur la lettre un chassis de la forme du premier, qui ne lui laisse voir que les mots qui contiennent le secret. Le *chassis* des Monnoyeurs est un moule où les Fondeurs coulent les lames d'or, d'argent, ou de cuivre, qui doivent servir à faire les flans. Les Fondeurs en sable ont aussi leur *chassis*. En Botanique, c'est la partie de certains fruits dont le vuide est rempli par des membranes, ou des peaux délicates.

CHAT, s. m. Animal domestique, qui tient un peu du Tigre par sa forme & sa legereté. Il vit de souris & de toutes sortes de chair. On prétend que la cervelle du chat est une sorte de poison. Les Indes produisent diverses especes de chats sauvages. On appelle *Chats harets* ceux qui se retirent dans les Bois pour y vivre de Lapins. Le *Pied de chat* est une herbe rouge, dont on fait un syrop utile, & qui tire son nom de sa ressemblance avec le pied de cet animal.

CHATAIGNE, s. f. Fruit du Châtaignier, grand arbre, qui aime les lieux montagneux, & dont le bois est d'autant plus propre à bâtir qu'il ne s'y engendre point de vers. Il y a un Châtaignier oriental, dont le fruit a l'écorce plus dure. On fait du pain de châtaignes, mais mal-sain, parce qu'il forme un sang grossier.

CHAT BRULE', s. m. Nom d'une poire fort pierreuse, qui a la forme du Martin sec, & qui ne meurit qu'à la fin de l'Automne. Elle a le goût du Besi-d'hery. On la nomme aussi *Pucelle*.

CHATE, s. f. Espece de barque, du port de soixante à quatre vingt tonneaux, qui sert à différentes sortes de transports.

CHATEAU, s. m. Nom qu'on donne aux Maisons Seigneuriales. Le Seigneur portoit autrefois le titre de *Châtelain*; & sa Jurisdiction, celui de *Châtellenie*. Mais elle devoit renfermer, pour cela, un Monastere, un four banal, & d'autres prérogatives. Le Juge de la Seigneurie, portoit le nom de *Juge Châtelain*. *Châtelé*, en termes de Blason, se dit d'une bordure, ou d'un

lambel chargé de plusieurs Châteaux. Les petits Châteaux se nommoient autrefois *Châtelets*, d'où est venu le nom d'une Jurisdiction de Paris, & de deux de ses prisons, qu'on croit bâties par Jules César.

CHAT-HUANT, s. m. Oiseau qui fuit la lumiere, & qui ne sort gueres avant la nuit. Il tire son nom de la ressemblance de sa tête avec celle du chat, & de son cri, qui a quelque chose de lugubre; ce que signifie *huer*, vieux mot françois. Le Chat-huant a les yeux creux, & voit dans les tenebres. Sa couleur est roussâtre, ses ongles crochus, & ses jambes couvertes de plumes. Sa tête en est aussi entourée. Il vit de souris. Les Anciens le croyoient de mauvais augure. Le *chat-pard*, le *chat-civette*, le *chat-tigre*, &c, sont differens animaux d'Afrique.

CHATON, s. m. Nom qu'on donne à la tête d'une bague, c'est-à-dire, à la partie qui renferme la pierre précieuse. Le Chaton d'une noisette est l'enveloppe verte dans laquelle elle est renfermée. On appelle aussi *Chaton* l'endroit où le cristallin de l'œil est renfermé.

CHATOS, s. m. Arbre particulier au Pérou, dont le fruit contient une semence qui est un spécifique admirable pour la pierre & la gravelle. Ce fruit est plat d'un côté. De l'autre, il est rond & long.

CHAT-PARD, s. m. Animal féroce, plus petit que le Leopard, assez semblable au Chat, & de poil roux, marqueté de taches noires. On ne le connoît que pour en avoir dissequé un, qui fut présenté à l'Académie des Sciences. Elle l'a crû engendré de deux especes. Les *Chats-putois*, sont une espece de Chats sauvages, qu'on nomme aussi *Fouines*, & qui se retirent dans les Granges & les Greniers.

CHAUCHE BRANCHE, s. f. Nom d'un Levier, qu'on n'employe que pour élever de fort grands fardeaux.

CHAUCHIQUE, s. f. & adj. Nom d'une Langue particuliere, que les Peuples du Comté d'Embden & de la Frise orientale parlent entr'eux, quoiqu'ils employent l'Allemand avec les Etrangers. Elle s'est conservée d'une ancienne Nation, qui se nommoit *les Chauces*.

CHAUDIER, v. n. Terme qui n'a d'usage que pour les Lices & les Levrettes qui entrent en chaleur.

CHAUFOURNIER, s. m. Nom des Ouvriers qui travaillent à faire de la chaux, & des Marchands qui en vendent.

CHAULER, v. act., formé de *Chaux*. *Chauler* le bled, c'est le mêler avec une certaine quantité de Chaux vive & d'eau, comme une préparation pour le semer.

CHAUSSE, s. f. En termes de Blason, c'est une espece de chevron plein & massif, qui étant renversé, touche de sa pointe celle de l'Ecu. La *chausse* des Pharmaciens, pour filtrer les liqueurs, est à peu près de la même forme. La *chausse* de l'Université est un ornement de ceux qui ont quelque degré dans l'une des quatre Facultés. La matiere, la couleur & la forme en sont différentes, suivant le degré. Ce n'est qu'une piece de drap, large par le bout, qui pend derriere l'épaule, & dont l'autre bout va en diminuant. Elle se porte sur l'épaule gauche, à découvert & par dessus les autres habillemens.

CHAUSSE TRAPPE, s. f. Machine de fer, qui sert de piége pour prendre des Loups & d'autres bêtes. En termes de Guerre, c'est un fer à plusieurs pointes aigües, dont quelques-unes s'élevent, & qu'on seme dans un champ pour fermer les passages à la Cavalerie.

CHAUVE-SOURIS, s. f. Petit oiseau sans plumes, dont les aîles, qui ne sont que de peau & de cartilage, tiennent à ses pieds, & qui ne se montre qu'à l'entrée de la nuit. Il a quelque ressemblance avec la Souris. On prétend qu'il vit de Mouches & d'Araignées. L'Afrique & les Indes produisent des Chauve-souris d'une grosseur extraordinaire, qui se tiennent suspendues aux arbres, l'une attachée à l'autre, en forme de grap-

pe. Les Negres en mangent la chair. On mange aussi des Chauve-souris à la Chine.

CHAUVIR, v. n. Terme propre aux animaux qui ont les oreilles longues & pointues, tels que les Anes & les Mulets. Il signifie *dresser* les oreilles.

CHAUX, s. m. Pierre blanche & spongieuse, qu'on fait cuire au feu, & qui s'enflamme ensuite lorsqu'elle est mouillée avec de l'eau. Elle sert pour les enduits & pour les ouvrages de Maçonnerie. La meilleure chaux est celle qui se fait avec du marbre & les pierres les plus dures. On appelle *Eau de chaux*, l'eau où la chaux a bouilli; & *Chaux vive*, celle qui n'a point encore été éteinte dans l'eau. La *Chaux chymique* est une cendre qui reste des métaux, ou des mineraux, lorsqu'on les a laissés long-tems au feu. La *Chaux d'étain*, s'appelle *Potée*.

CHEAUS, s. m. Nom que les Chasseurs donnent aux petits Loups & aux petits Renards.

CHECHINQUAMIN, s. m. Espece de gland, qui croît sur un arbre de la Virginie, & qui est revêtu d'une écaille, comme les noisettes.

CHEF, s. m. Vieux mot qui signifie tête, mais qui ne s'est conservé, sous cette acception, que pour quelques reliques, telles que le *Chef de saint Jean*, &c. Il ne laisse pas d'être toujours en usage dans plusieurs sens figurés: *Chef* d'une entreprise, *Chef* d'une Compagnie, *chef-d'œuvre*, &c. Dans le Blason, le *chef* est une piéce honorable qui occupe le tiers le plus haut de l'écu. Sa qualité est déterminée par quelque autre mot, comme *chef palé*, *chef bandé*, &c.

CHELIDOINE, s. f. Plante âcre & amere, dont les feuilles ressemblent à celles de la renoncule, & dont les feuilles jettent un lait jaune & mordant. Elle est purgative par les selles & les urines, & l'on prétend qu'elle éclaircit la vûe. Il y a une autre *Chelidoine*, qu'on nomme *Petite Eclaire*, & qui n'est qu'une petite herbe sans tige, dont les feuilles ont quelque ressemblance avec celles du Lierre.

CHELONITE, s. f. Nom d'une petite pierre qu'on croit bonne pour l'épilepsie. Il lui vient du mot grec qui signifie Hirondelle, parce qu'elle se trouve, dit-on, dans le ventre de ces oiseaux. On trouve, dans les Tortues des Indes, une pierre qui se nomme aussi *Chelonite*, & dont on vante les vertus contre le poison.

CHEMISE, s. f. En termes de Fortifications, c'est le mur dont un rempart, ou un bastion est revêtu, pour soutenir les terres. Les *chemises à feu*, sont des piéces de toile trempées dans une composition de petrole, de camphre & d'autres matieres combustibles, dont on se sert, sur Mer, pour brûler les vaisseaux ennemis, en les y attachant & y mettant le feu.

CHEMOSE, s. f. gr. Nom d'une maladie des yeux, causée par une inflammation, qui fait élever le blanc de l'œil au-dessus du noir; ce qui forme une espece de bourlet, ou d'*Hialus*, suivant la signification du mot.

CHENAL, s. m. On donne ce nom à un courant d'eau bordé de terre, soit naturellement, soit par le travail de l'art, où les vaisseaux peuvent passer. On dit aussi *Chenaler*, pour dire chercher, en Mer, un passage de cette nature.

CHENEVI, s. m. Graine de chanvre, dont on fait une huile qui a plusieurs utilités. La *Cheneviere* est le lieu où l'on suspend le chanvre, pour le faire sécher.

CHENILLE, s. f. Insecte à seize pieds, de la forme du ver, & couvert de quelques poils, entre lesquels le microscope fait découvrir de petites plumes. La Chenille se transforme en Papillon. On appelle *chenille* un ornement de soie qui en a la figure; & une plante, dont le fruit ressemble aussi à la Chenille.

CHEPTEIL, s. m. Convention, ou Bail d'un Maître avec son Fermier, lorsqu'il lui donne un certain nombre de bestiaux pour les nourrir, à condition que le même nombre lui sera rendu à l'expiration du terme, & que le profit sera partagé. On prononce *chetel*.

CHERAF. *Voyez* SERAPH.

CHERCHE, s. f. Terme d'Architecture. On appelle *cherche* tout ce qu'un seul trait de compas ne peut représenter, & qui demande divers points pour être décrit, comme les panneaux qui servent à former le ceintre d'une voute, &c. La *cherche* d'un escalier en est le ceintre.

CHERCHEURS, s. m. Espece de demi-Chrétiens, auxquels on a donné ce nom en Angleterre & en Hollande, parce qu'admettant les saintes Ecritures, ils prétendent qu'elles ne sont bien expliquées par aucune des Sectes Chrétiennes qui les reçoivent, & qu'ils en cherchent le véritable sens avec beaucoup de zéle.

CHERIF, s. m. Titre de dignité parmi les Mores & les Arabes. C'est aussi le titre d'une sorte de Magistrats en Angleterre. Les Turcs ont une monnoie d'or de ce nom, qui vaut quatre livres dix sols de la nôtre.

CHERSONESE. Nom tiré du grec, que les Anciens donnoient aux *Presqu'isles*, telles que la Chersonese d'or, la Chersonese Cimbrique, la Chersonese Taurique, &c.

CHERSYDRE, s. m. gr. Nom d'un Serpent amphibie, semblable à un petit Aspic terrestre. Il habite successivement l'eau & la terre, & son venin est fort dangereux dans les lieux secs.

CHERUBIN, s. m. Nom des Anges du second rang de la premiere Hierarchie. On donne le même nom à une tête d'enfant avec des aîles, qui est un ornement d'Architecture & de Peinture. En Suede, *Magnus IV* institua, en 1334, un Ordre militaire de ce nom, qui fut aboli par *Charles IX*, avec la Religion Romaine.

CHERVI, s. m. Racine des jardins, qui fait un aliment fort sain & fort agréable. Sa graine appaise les tranchées de ventre.

CHESNE, s. m. Nom d'un grand arbre, fort commun en France, dont on distingue plusieurs especes, telles que le Rouvre & l'Yeuse. Il est fort dur, & le meilleur qu'on connoisse pour bâtir, sur-tout lorsqu'il a passé cinquante ans. Outre son fruit ordinaire, qui est le gland, il produit plusieurs sortes de petites galles. Les Médecins attribuent diverses vertus à ses feuilles.

CHETEL, s. m. *Voy.* CHEPTEIL.

CHETRON, s. m. Petite Layette menagée dans un coffre, pour y mettre ce qu'on veut conserver à part.

CHEVAGE, s. m. Droit de douze deniers Parisis, qui se paye tous les ans au Roi, dans quelques Provinces, par les Bâtards & les Aubains mariés qui s'y sont établis. Ce mot vient de *chef*, parce que c'est effectivement le Chef de ces Familles, marié ou veuf, qui paye ce droit.

CHEVAL, s. m. Animal le plus noble, le plus docile, & le plus utile de tous les quadrupedes. Ses usages & ses propriétés sont si excellentes, qu'on en a fait une Science, réduite en plusieurs Traités. La nature a rendu le cheval propre à divers offices. Il sert au travail, à l'amusement, aux voyages, à la guerre, &c. Son cri s'appelle *hennissement*. On trouve des chevaux sauvages en Afrique & dans les Indes; & les Voyageurs racontent que marchant en troupes, ils s'arrêtent lorsqu'ils voyent un homme, & semblent se plaire à le regarder. On les apprivoise très facilement. Il y a des chevaux marins & des chevaux de riviere, qui sont fort différens, quoique plusieurs les confondent. On en trouve la description dans une infinité de relations de voyages.

CHEVAL DE FRISE, s. m. Terme de Guerre. On appelle de ce nom une grosse poutre quarrée, traversée par trois rangs de pieux de bois, dont les bouts sont armés de pointes de fer. On s'en sert pour garder les postes & les passages, pour couvrir & recevoir ceux qui sont des sorties, pour arrêter la Cavalerie, & même l'Infanterie, &c. On le fait servir aussi de barriere aux avenues, en le plantant de travers sur un pieu qui le supporte, & sur lequel il puisse tourner. Dans les carrieres de marbre, on appelle *cheval de terre*, un espace où le marbre manque & qui se trouve

rempli d'une masse de terre.

CHEVALEMENT, f. m. Etaie qui sert à retenir, en l'air, quelques parties de bâtiment qu'on veut reprendre sous-œuvre. *Chevalet* signifie aussi diverses sortes d'étaies. En Peinture, les ouvrages de moyenne grandeur, s'appellent *Tableaux de chevalet*, parce qu'il ne s'en fait point d'autres sur le chevalet.

CHEVALER, v. n. Terme de Manége, qui exprime, dans un cheval, l'action des jambes de devant lorsqu'il passege sur les voltes; c'est-à-dire que, soit au pas, ou au trot, la jambe de dehors doit enjamber sur l'autre, à tous les seconds tems.

CHEVALERIE, f. f. Mot ancien, qui signifioit autrefois ce qu'on appelle aujourd'hui la Noblesse, & qui vient de ce que les principaux exercices des Nobles étoient la guerre, les joutes & les tournois, qui se faisoient à cheval. On a fort bien distingué la Chevalerie en quatre especes: La *Militaire*, qui s'acqueroit par les armes, & qui ne se conféroit qu'avec beaucoup de cérémonies, en ceignant l'épée à celui qui étoit honoré du titre de Chevalier, en lui chaussant des éperons dorés, en lui recommandant les devoirs de sa profession, &c; la *Réguliere*, qui est celle où l'on s'engage à porter un certain habit, à porter les armes pour la défense de la Religion, ou pour favoriser les pélerinages aux lieux Saints, &c; l'*Honoraire*, qui est celle que les Princes se communiquent entr'eux, & dont ils favorisent les premiers Seigneurs de leurs Cours; & la *Sociale*, qui n'est qu'une institution particuliere de gens qui s'associent sous un titre, dans des vûes sérieuses, ou badines. Dans le premier de ces quatre sens, on distingue deux sortes d'anciens Chevaliers; les uns qui composoient, en général, le fond de la Noblesse, sous différens titres d'honneur & d'office, & qui avoient mérité cette distinction par des services, ou d'autres actions éclatantes. Les femmes mêmes l'obtenoient quelquefois, comme il arriva au siége de Tortone, en 1149, à celles qui délivrerent cette ville des Mores. La seconde sorte de Chevaliers, étoit de ceux qui s'engageoient particuliérement à la défense des Dames, des orphelins, des malheureux opprimés, &c, tels que les Chevaliers de la Table ronde, institués, dit-on, par le Roi *Artus*, au nombre de cent Hommes & de cent Dames, qui mangeoient à une table ronde, pour éviter les différends de la préséance; & tels, en un mot, que tous ceux qu'on a nommés Chevaliers errans, parce qu'ils étoient sans cesse à chercher quelque glorieuse avanture.

On appelle *Chevalier* un Oiseau aquatique, de la grosseur d'un poulet, qui a le bec long & les jambes fort hautes. On en distingue deux sortes, le rouge & le noir. *Chevalier* est aussi le nom d'une piéce au jeu d'échecs.

CHEVAUX DU SOLEIL. Ovide en nomme quatre, *Eoüs*, *Pyroïs*, *Aëton* & *Phlegon*. D'autres les nomment, *Erythreüs*, qui signifie le rouge; *Acteon*, le lumineux; *Lampos*, le resplendissant; & *Philogæus*, l'ami de la Terre. Ces quatre noms désignent le lever, le cours, le midi, & le coucher du Soleil. La Fable a donné aussi deux Chevaux à Mars, qu'elle nomme *Demos* & *Phobos*, c'est-à-dire, la *crainte* & la *terreur*.

CHEVAUX-LEGERS, f. m. Nom qu'on donne, en France, à une Compagnie de Cavalerie, composée de gens de naissance & d'honneur, qui font partie de la Garde du Roi. On a vu aussi des Chevaux-Legers de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, & de Monsieur. La différence ancienne des Gendarmes & des Chevaux-Legers, consistoit en ce que les premiers étoient armés pesamment, de pied-en-cap, & les autres legerement. C'est le Roi même qui est Capitaine des Chevaux-Legers de sa Garde. Un Capitaine-Lieutenant commande sous lui.

CHEVECIER, f. m. Titre d'office dans quelques Eglises, qui consiste ordinairement à prendre soin de la cire. On le fait venir d'un mot de la basse latinité, qui signifioit un

Officier dont le nom étoit écrit *le premier* ſur des tablettes de cire, telles qu'on en avoit alors l'uſage.

CHEVELE', adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit d'une tête dont les cheveux ſont d'un émail différent.

CHEVELU, adj. En termes de Botanique, on appelle *chevelue* une racine qui pouſſe pluſieurs petits brins, & ces petits brins s'appellent *chevelure*. *Voyez* COMETE.

CHEVER, v. act. Mot qui ſignifie creuſer une pierre précieuſe pardeſſous, pour affoiblir ſa couleur lorſqu'elle eſt trop forte.

CHEVESCHE, ſ. f. Oiſeau nocturne, qui eſt peu différent de la Chouette, & qui n'eſt pas de meilleur augure.

CHEVESTRE, ſ. m. Piéce de bois dans laquelle s'emboîtent les ſoliveaux d'un plancher. On donne auſſi ce nom au côté d'un preſſoir.

CHEVET, ſ. m. En termes Eccléſiaſtiques, on appelle *chevet* l'extrêmité d'une Egliſe, qui termine le chœur, & dont la forme eſt ordinairement circulaire. C'eſt auſſi le nom de certains rebords de plomb, qu'on met aux chenaux d'un toît, près de la goutiere, pour empêcher que l'eau ne s'échappe. On nomme *cheveteau*, dans un moulin, une groſſe piece de bois, ſur laquelle tourne le tourillon de l'arbre.

CHEVILLE, ſ. f. Outre les ſignifications communes de ce mot, on donne le nom de *chevilles*, ou *chevillures*, aux andouillers de la perche du Cerf, du Daim & du Chevreuil. Une tête qui a beaucoup de belles pointes, ſe nomme *une tête bien chevillée*. *Chevillé* ſe dit auſſi, en termes de Blaſon, pour les ramures d'une corne de Cerf. En Poëſie, on nomme *cheville* un mot inutile, qui n'entre dans le vers qu'en faveur de la meſure.

CHEVRE, ſ. f. Femelle du Bouc. On diſtingue les Chevres domeſtiques & les Chevres ſauvages. Les premieres ont les cornes longues & aigües, le muzeau plat, la queue courte & une aſſez longue barbe. On tire leur lait, qui a des qualités utiles. Leur fiente ſert auſſi à pluſieurs uſages de Médecine. On mange, dans pluſieurs pays, la chair des Chevreaux. Les Chevres ſauvages ſont en grand nombre en Afrique & dans d'autres lieux. Elles ſont ſans barbe; mais leur poil eſt fort rude, & pend preſque à terre. Leurs cornes ſont droites, & un peu recourbées par le bout. Elles ont les pieds de devant plus courts que ceux de derriere, & ſemblables à ceux du Liévre. Leur vîteſſe eſt extrême à courir, & leur voix ne differe pas de celle des autres.

On appelle *chevre*, en termes d'Art, une machine, qui ſert à tirer, avec le cable, des pierres & des poutres, & qui eſt compoſée de deux pieces de bois croiſées, qui lui ſervent comme de bras. Les moulins à ſoie ont auſſi un inſtrument, qui ſe nomme *chevre*, & qui ſert à tenir la fuſée.

CHEVRE-FEUILLE, ſ. m. Arbriſſeau compoſé de pluſieurs tiges ſans branches, mais revêtus de feuilles, entre leſquelles naiſſent ſes fleurs, dont l'odeur eſt fort agréable. Il ſe lie étroitement aux arbres qu'il rencontre. Sa graine & ſes feuilles ſont fort chaudes. On leur attribue pluſieurs vertus, telles que de faciliter l'accouchement, d'effacer les taches de rouſſeur, & même de rompre la pierre dans la veſſie.

CHEVRETE, ſ. f. Nom qu'on donne, en pluſieurs endroits, à de petits inſectes de Mer, qui ſe nomment ailleurs *Crevetes*, ou *Ecrevetes*, diminutifs d'*Ecreviſſe*, & *Salicoques*. C'eſt un très bon manger dans leur fraîcheur. *Chevrette* eſt auſſi le nom d'un Bandage, dont on ſe ſert pour la fracture, ou la luxation, de la mâchoire inférieure.

CHEVRON, ſ. m. Piece de bois ſur laquelle on attache les lattes, dans le toit d'un bâtiment. Dans le Blaſon, ce ſont deux bandes plattes, qui ſont jointes par le haut, & qui s'élargiſſent en forme de compas à demi ouvert. Ses différences ſont marquées par quelque mot qui les exprime, tel que *chevron renverſé*,

chevron ondé, *chevron rompu*, &c. *Chevroné* se dit d'un écu *rempli de chevrons de même émail*

CHEVROTTER, v. n. Il n'est en usage que pour exprimer le son d'une voix tremblante, qui imite celle de la Chevre.

CHEZANANCE, s. f. gr. Nom général de tout ce qui cause une *nécessité* pressante d'*aller à la selle*. On le donne en particulier à quelques remedes fort purgatifs.

CHIANTZOTZOLLI, s. m. Plante du nouveau Mexique, dont les tiges sont quadrangulaires, & les fleurs blanches. Ces fleurs sont surmontées d'un petit vase, dans lequel naît une semence blanche, dont on fait une liqueur rafraîchissante, avec un mêlange d'amande douces & de quelques autres semences.

CHIAOUX, s. m. Titre d'office en Turquie. C'est proprement un Huissier, qui assigne les parties dans les différends, & qui est chargé de la garde des prisonniers d'Etat. Les Chiaoux sont toujours armés. Ils sont choisis ordinairement pour les Ambassades de la Porte Ottomane.

CHICHE, s. m. Espece de pois, dont la tige est dure, les feuilles dentelées, blanchâtres & velues, & les fleurs couleur de pourpre. On distingue le pois chiche sauvage, & celui des jardins. Les pois chiches sont chauds & déterfifs.

CHICORACE'E, s. f. Nom générique de plusieurs plantes, dont les propriétés sont à peu près les mêmes que celles de la chicorée, telles que toutes les especes d'*Intybes*, de Chondrilles, de laitues sauvages, &c.

CHICORE'E, s. f. Herbe commune, qu'on distingue en sauvage & en domestique. La premiere est d'une amertume si salutaire, qu'on ne peut trop la recommander pour nettoyer l'estomac & pour clarifier le sang. Il y en a deux especes, celle qui se cultive & celle qui vient dans les champs, & qui est la plus amere. On fait blanchir l'une & l'autre, en hyver, dans les serres. La chicorée blanche, ou domestique, se divise aussi en deux especes; la commune, & la scarolle. Celle-ci est beaucoup meilleure pour les salades.

CHIEN, s. m. Animal domestique à quatre pieds, fort utile à l'homme pour le service & le plaisir. La durée de sa vie est de douze ou quinze ans. Il naît aveugle. Ses especes sont en grand nombre, & sont distinguées par des noms différens. Le *chien* étoit autrefois consacré à Mercure, comme au plus rusé & au plus vigilant de tous les Dieux : deux qualités qui distinguent cet Animal.

CHIEN-MARIN, s. m. Espece de poisson, dont la peau est fort dure & fort rude, qui a le muzeau pointu & la gueule armée de dents. Le *chien-marin* de la Méditerranée est un poisson long, dont la peau est aussi fort rude. Il y en a de si grands, qu'ils avallent un homme entier. On appelle *chien* quelques parties d'instrumens, telles que le *chien* d'un fusil, & certaine barre de fer à crochets, qu'on nomme aussi *sergent*. Le *chiendent* est une herbe commune, qui jette quantité de racines, dont on se sert en décoction pour se rafraîchir. Les *Chiens* mangent l'extrêmité des feuilles pour se purger.

CHIFFRE, s. m. Ce mot, formé du terme hebreu, *sephira*, *nombre*, signifie, en françois, figures, ou caracteres dont on se sert pour exprimer les nombres. Nous avons le chiffre Arabe & le chiffre Romain. Le premier, qui est le commun, est figuré de cette maniere, 1748. L'autre, par certaines lettres de l'alphabet, comme M. DCC. XLVIII. On appelle aussi *chiffre* une maniere obscure d'écrire, soit en caracteres imaginés, soit par d'autres méthodes, pour déguiser le sujet d'une lettre à tout autre que celui à qui elle est écrite, & qui a la clef du chiffre. *Voyez* CHASSIS & STEGANOGRAPHIE. C'est aussi une espece de Las-d'amour, qui consiste à joindre ensemble les deux premieres lettres de deux noms, de sorte qu'elles forment une figure agréable.

CHILIADE, s. f. Mot grec, dont on se sert quelquefois, en

françois, pour dire *un millier*.

CHILMINAR, f. m. Nom du plus noble & du plus beau reste d'antiquité qui se soit conservé jusqu'aujourd'hui. Ce sont les rûines du fameux Palais de Persepolis, auquel Alexandre le Grand mit le feu, à l'instigation de la Courtisane Thaïs.

CHILONES, f. & adj. Nom qu'on donne à ceux qui ont les levres grosses, de celui de Chilon, un des sept Sages de la Grece, qui les avoit ainsi. Tous les Princes de la Maison d'Autriche sont *Chilones*.

CHIMERE, f. f. Monstre imaginaire, qui fut vaincu, suivant les Poëtes, par Bellerophon, & qui avoit la tête & l'estomac d'un Lion, le ventre d'une Chevre, & la queue d'un Dragon. De-là vient que le mot de *chimere* est pris pour toute extravagance d'imagination, qui s'écarte de la raison & du bon goût.

CHINA, f. m. Racine étrangere, qu'on croit excellente pour l'asthme & l'hydropisie. Il y en a de deux sortes, dont l'une vient du Pérou, & l'autre de la nouvelle Espagne, & qu'on appelle *China du Ponant* & *China du Levant*.

CHINCILLA, f. m. Animal du Pérou, de la grosseur de l'Ecureuil, fort estimé pour la beauté de son poil.

CHIPPER, v. act. Terme de Tannerie. Chipper des peaux, c'est les coudre ensemble, après les avoir jettées dans l'eau chaude, lorsque la laine en est tombée, & les remplir de tan, pour les remuer ensuite avec beaucoup de force. La Bazane *chippée* est une Bazane qui a reçu un apprêt particulier.

CHIQUE, f. f. Espece de puces, fort communes aux Antilles, qui s'enfoncent dans la chair, où elles causent une démangeaison fort incommode. On ne les en fait pas sortir sans douleur.

CHIRAGRE, f. f. Nom grec de la goutte, qu'on donne, en françois, à ceux qui sont attaqués de cette maladie aux mains, comme on nomme *Podagres* ceux qui l'ont aux pieds.

CHIRITE, f. f. gr. Pierre figurée, qui représente la paume de la main, avec des formes de doigts & des ongles, de couleur blanche.

CHIROGRAPHAIRE, adj. gr. Terme de Palais. Un Créancier chirographaire, est celui qui ne peut prouver ce qui lui est dû, que par une écriture privée, sans aucun acte en forme de Justice.

CHIROLOGIE, f. f. gr. Art d'exprimer ses pensées, ou de parler par des mouvemens & des figures qu'on fait avec les doigts.

CHIROMANCIE, f. f. gr. Art prétendu de connoître ce qui doit arriver à quelqu'un, par l'inspection de sa main.

CHIRURGIE, f. f. gr. Art nécessaire, qui fait partie de la Médecine, à laquelle il est subordonné; & qui consiste, suivant la signification grecque du nom, dans les *opérations manuelles* qui peuvent servir à la santé du corps humain, surtout pour la guérison des blessures.

CHIRURGIEN, f. m. Poisson des Mers de l'Amérique, ainsi nommé de deux arrêtes fort tranchantes, & plattes comme des lancettes, qu'il porte à côté des ouies. Il ressemble d'ailleurs à la Tanche, par la couleur, la forme & le goût. Sa longueur est d'environ un pied & demi.

CHISE, f. f. Espece de Poivre, qui est commun dans le Mexique, & dont on fait entrer deux grains sur chaque cent de Cacao, dans la composition du Chocolat. Au défaut de Chise, on y met la même quantité de Poivre des Indes.

CHISTE, f. f. *Voyez* KYSTE.

CHLAMIDE, f. f. gr. Habit militaire des anciens Romains, qui étoit pour les Patriciens, pendant la guerre, ce que la *Toge* étoit pendant la paix.

CHLOROSE, f. f. gr. Nom d'une maladie des jeunes filles, qui leur rend le teint livide, & l'humeur triste & inquiéte. C'est ce qu'on nomme vulgairement les *pâles couleurs*.

CHOCOLAT, f. m. Pâte, ou confection d'amandes de cacao, de poudre de vanille, & de sucre. On nom-

me aussi *chocolat* la liqueur qu'on fait avec cette pâte ; & *chocolatiere*, le vase où l'on délaie le *chocolat*.

CHŒUR, s. m. lat. Partie d'une Eglise, où les Prêtres chantent & font l'Office divin. On appelle aussi *chœur*, ou *chorus*, en termes de Musique, les endroits d'une piece, où tous les instrumens & toutes les voix se font entendre ensemble.

CHOINE, s. f. Nom d'un arbre du Brésil, dont les feuilles ressemblent à celles du Laurier, & qui porte une espece de courge, dont l'écorce ligneuse sert à faire des vases & d'autres ustenciles.

CHOLAGOGUES, s. m. gr. Médicamens, simples, ou composés, qui purgent la bile par le bas, suivant la signification du mot grec.

CHOMMER, v. act. & n. Ne rien faire, faute d'ouvrage. C'est le sens le plus simple de ce mot. On le fait venir de *chaume*, parce qu'on dit des terres qu'on laisse reposer, qu'elles chomment ; c'est-à-dire, suivant cette origine, qu'elles conservent leur chaume, auquel on ne change rien par le travail. Il faudroit donc écrire & prononcer *chaumer*. Quoiqu'il en soit, chommer une Fête, c'est la célébrer en s'abstenant du travail. Une Fête *chommée* est celle où tous les travaux mercenaires & les ventes publiques sont interrompus.

CHONCAS, s. m. Nom de certains Oiseaux de proie, dont les Moscovites & les Tartares de Crimée sont obligés d'envoyer un tous les ans, au Grand-Seigneur, avec un présent de diverses sortes de Pierreries.

CHONDRILLE, s. f. Espece de Chicorée sauvage, qui est fort amere, & qui croît sur le bord des levées de fossé, ou dans d'autres lieux de cette nature. Il y a plusieurs sortes de Chondrilles.

CHOREGRAPHIE, s. f. gr. Art, inventé dans notre siécle, de noter, sur le papier, les pas & les figures d'une danse, comme la Musique en note l'air.

CHOREVEQUE, s. m. gr. Nom qu'on donnoit anciennement à des Evêques subalternes, qui alloient faire les fonctions de l'Evêque principal, dans les Bourgs & les Villages. Quoiqu'ils fussent ordonnés comme les autres, leur pouvoir étoit restraint à certaines fonctions.

CHORION, s. m. gr. ou *Membrane choroïde*. Nom d'une membrane extérieure dont le fœtus est enveloppé. Elle se trouve dans tous les animaux. On appelle aussi *choroïde* la troisiéme tunique de l'œil, où est la prunelle, & la petite membrane qui enveloppe le cerveau.

CHOROGRAPHIE, s. f. gr. Description d'un pays ; comme la *Géographie* est la description de la terre, & la *Topographie* celle d'un lieu particulier.

CHOU, s. m. Plante commune des jardins, dont les feuilles se resserrent par degrés l'une sur l'autre, & forment une espece de grosse pomme, ronde & massive. On en distingue quantité d'especes. Le Chou rouge est un spécifique admirable pour les maladies du poumon, surtout en syrop. Les Choux sont si ennemis de la Vigne, que si l'on en plante auprès, ils la font dessécher.

CHOUCAS, s. m. Espece de Corneille, qui a le plumage gris, & le bec & les pieds rouges.

CHOUETTE, s. f. Espece de Hibou, qui ne paroît qu'à la pointe du jour, ou à l'approche de la nuit. Sa grosseur est celle d'un Pigeon de voliere, & sa couleur est cendrée. Elle étoit consacrée à Minerve, comme le symbole de la vigilance. Cet Oiseau nocturne étant persécuté par les autres oiseaux, lorsqu'ils entendent son cri, de-là vient apparemment qu'on dit d'une personne qui est en butte à la raillerie de plusieurs autres, qu'elle est leur *chouette* ; & de-là aussi que jouer seul contre plusieurs s'appelle leur faire la *chouette*.

CHOU-PALMISTE, s. m. On donne ce nom à la moële, qui vient au sommet d'une sorte de Palmier, & qui est fort vantée dans les Relations des Indes. Le *Chou-marin* d'Angleterre est une Plante, dont les feuil-

les ressemblent à celles du Chou noir, & qui croît dans les lieux maritimes de cette Isle. Elle est vulnéraire, & bonne contre les vers. Le *chou-poivre* est une autre espece de Chou, qui croît dans les Isles de l'Amérique, & qui ressemble à un autre Chou, nommé *Karaïbe*, dont les racines sont grosses comme la tête, rondes & massives, &c. On appelle *Chou-pille* une petite espece de chien de chasse qui n'est bonne que pour quêter sous le fusil. *Chou* est aussi le nom d'un coquillage de mer, tacheté de pourpre & fort colorié. L'Ordre du *Val-des-choux* est un Ordre Religieux institué au douziéme siécle, sous les mêmes Constitutions que les Chartreux, dans un lieu du même nom, où le Duc de Bourgogne bâtit un Monastere, en mémoire d'une Victoire qu'il avoit remportée.

CHRETIEN. Le titre de Très chrétien, que portent les Rois de France, est plus ancien que Louis XI, auquel l'opinion commune le fait commencer. Il avoit été donné à Philippe Auguste, & même à Childebert, petit fils du Roi Clotaire. Mais nos Rois ne se le sont attribué qu'après que Pie II. l'eut donné à Charles VII.

CHRIE, s. f. gr. Terme de Rhétorique, qui signifie une narration courte & concise, mais vive & remplie de figures d'éloquence.

CHRIST, s. m. gr. Mot qui signifie *Oint*, & qui est, avec *Jesus*, le nom de l'Auteur de notre Religion & de l'objet de notre Foi. L'Ordre Militaire de *Christ*, en Portugal, fut fondé vers 1318, par le Roi Denis I, sous la Regle de saint Benoît. Ce ne fut que sous le Pape Alexandre VI, que les Chevaliers obtinrent la permission de se marier. Ils portent, sur la poitrine, une croix Patriarchale, soutenue par un ruban noir, qui étoit anciennement la couleur de leur habit. D'autres Ordres ont porté le même nom.

CHRISTE-MARINE, s. f. Herbe qui croît sur les bords de la Mer, & qui est fort commune aux environs du Mont saint Michel. On la confit au vinaigre, pour la manger en salade.

CHRISTMATION, s. f. gr. Terme Ecclésiastique, qui signifie l'onction, ou l'action d'oindre, avec le saint Chrême.

CHROMATIQUE, adj. Terme de Musique. C'est un genre de composition où les semi-tons dominent. Ce mot signifie *couleur*, dans son origine grecque, parce que l'usage des Grecs étoit de distinguer le genre chromatique par des couleurs.

CHRONIQUE, s. f. gr. Histoire d'un pays, disposée en Annales, c'est-à-dire, où l'on s'attache à suivre l'ordre des années. Ce mot n'est gueres en usage que pour signifier d'anciennes Histoires. *Chronique*, adjectif, est un terme de Médecine, qui signifie de longue durée. Ainsi les *maladies chroniques* sont celles qui s'invéterent & dont on ne voit pas aisément la fin.

CHRONOGRAMME ou CHRONOGRAPHE, s. m. gr. Composition de mots, en vers, ou en prose, dans lesquels les lettres numérales forment la date, ou l'année, de l'événement dont il s'agit.

CHRONOLOGIE, s. f. gr. Maniere de compter les tems. On a inventé, dans cette vûe, plusieurs époques, ou plusieurs périodes, dont les plus considérables sont celles qui se tirent de l'Ecriture sainte; mais comme elles ne sont pas sans difficultés, les opinions sont fort partagées dans cette science. *Chronologique*, c'est ce qui appartient, ou ce qui est conforme à l'ordre des tems. On appelle *Chronographes* les Auteurs qui ont écrit sur la *Chronologie*, qui se nomme aussi *Chronographie*.

CHRONOMETRE, s. m. gr. Nom général de tout instrument qui sert à mesurer la durée du tems, soit méchanique, solaire, hydraulique, &c.

CHRYSALIDE, s. f. gr. Nom qu'on donne à la Chenille, lorsqu'ayant changé de forme elle est devenue une espece de féve. De *chrysalide*, elle devient Papillon. Ce nom vient de sa couleur, qui est alors

dorée ; comme celui de plusieurs sortes de pierres & de plantes, qui commencent par *chryso* ; c'est-à-dire, d'or ou doré.

CHRYSANTHEME, s. m. gr. Herbe qui croît autour des anciennes maisons de campagne, & dont on prétend que les fleurs sont excellentes pour guérir la jaunisse, quoique jaunes elles-mêmes.

CHRYSOCOLLE, s. f. gr. Minéral qui sert à souder l'or & l'argent. Il se trouve dans les mines métalliques, & sa couleur est ordinairement celle de la mine d'où il sort. Quelques-uns le prennent pour une espece de nitre. On s'en sert aussi pour les blessures. Les Anciens parlent d'une pierre précieuse, nommée *chrysoccollas*, de couleur d'or, qui a la vertu d'attirer l'or & le fer.

CHRYSOCOME, s. f. gr. Plante peu connue des Modernes, dont la racine, suivant les Anciens, est fort âcre & astringente. Elle croît dans les lieux pierreux, & sa chevelure est formée en boutons.

CHRYSOLYTE, s. f. gr. Pierre précieuse & transparente, de couleur d'or mêlée de verd, qui est d'un grand éclat. C'étoit la dixiéme sur le pectoral du grand Prêtre Juif, du moins au jugement de ceux qui croyent que *Zabulon* signifie *Chrysolyte*.

CHRYSOPE'E, s. f. Nom tiré du grec, que les Chymistes donnent à la Pierre philosophale, ou à l'art de faire de l'or.

CHUCHOTER, v. n. Mot qui exprime le cri, ou le chant du Moineau. *Chuchoterie* est le substantif. Quelques-uns disent & écrivent *chucheter*, & *chucheterie* ; mais l'usage est contraire, dans le propre comme dans le figuré.

CHUPIRE, s. m. Arbre de quelques pays de l'Amérique, nommé aussi *Buantepatis*, dont les feuilles ont la forme de la rose, ce qui le rend fort agréable à la vûe. Le *chupiri* est un arbrisseau des mêmes pays, auquel les Naturels attribuent des propriétés fort utiles pour diverses maladies.

CHYLIFERE, adj. lat. Les vaisseaux *chyliferes* sont ceux qui servent à porter le Chyle dans les diverses parties du corps. *Chyleux* se dit de ce qui appartient au Chyle, ou qui en a les qualités.

CHYLOSE, s. f. gr. Changement des alimens en chyle.

CHYMIE, s. f. gr. Art de dissoudre les corps mixtes, ou de les réduire aux parties dont ils sont composés, pour connoître leurs vertus & leur contexture. C'est proprement l'Anatomie des corps naturels. Elle se fait particuliérement avec le secours du feu. Il y a une autre Chymie, qu'on nomme autrement *Alchymie*, qui consiste à chercher le moyen de changer la nature des choses, surtout des métaux, & qui a proprement pour objet la Pierre philosophale, ou l'art de faire de l'or.

CHYMOSE, s. f. gr. Inflammation dans les paupieres, qui causant une contraction dans les fibres, en fait voir le dessous au lieu du dessus, & fait un spectacle très difforme.

CICATRICE, s. f. lat. Marque qui reste sur la peau, dans l'endroit où l'on a reçu quelque blessure dont on est guéri. *Cicatricule* en est le diminutif.

CICERO, s. m. Nom d'un caractere d'Imprimerie, de grosseur médiocre, c'est-à-dire, qui tient le milieu entre les deux qu'on appelle le *Saint Augustin* & le *Petit Romain*.

CID, s. m. Nom Arabe, qui signifie Chef, Commandant, ou Général, & qui est devenu françois, par l'usage qu'en a fait le grand Corneille.

CIDRE, s. m. Boisson composée du suc, ou du jus de pommes, qui tient lieu, à plusieurs pays, du vin que la nature leur a refusé.

CIERGE, s. m. Nom d'une espece de gros Chardon de l'Amérique, qui s'éleve à la hauteur d'un buisson fort touffu, & qui pousse, dans son centre, plusieurs tiges hautes de neuf ou dix pieds, qui ressemblent à de gros cierges d'Eglise. Les épines, qui les défendent, ne permettent pas d'y toucher. Cependant comme elles portent

une fleur, à laquelle succede un assez bon fruit, semblable à la figue, on trouve le moyen d'en cueillir. *Cierge* est aussi le nom d'un rare coquillage de Mer, qui se nomme autrement *Onyx*.

CIGALE, s. f. Petit insecte aîlé, qui fait un bruit perçant pendant l'Eté. Les pluies un peu longues produisent beaucoup de Cigales. C'est une espece de Sauterelles, qui sont réellement Gastrimythes, ou Ventriloques. On donne le nom de *cigale* à de petits poissons d'eau, qui lui ressemblent. La Mer a aussi sa *cigale*, qu'on met au rang des Testacées.

CIGOGNE, s. f. Grand oiseau qui a le bec & les jambes fort longs, le plumage blanc, à la réserve du bout des aîles, des cuisses, & d'une partie de la tête, & la queue courte. Il s'apprivoise facilement; & comme il mange les Serpens, ces deux raisons portent les habitans de plusieurs pays, à leur entretenir des nids publics.

CIGUE, s. f. Plante venimeuse, dont les feuilles ont assez de ressemblance avec celles du cerfeuil, pour faire craindre de s'y méprendre. On s'en sert néanmoins extérieurement pour les tumeurs & pour les inflammations de la rate.

CILIAIRE, adj. On appelle *Ligament ciliaire* la partie de l'œil qui soutient le crystallin. C'est celle qu'on nomme aussi *Interstice*.

CIMAISE, s. f. Membre, ou moulure, qui est au sommet d'une corniche. Les Menuisiers donnent le même nom à toutes les moulures de la même espece, en quelque lieu qu'elles soient placées.

CIMBALE, s. f. Terme d'Orgue. C'est le nom d'un jeu fort éclatant, dont on accompagne le plein jeu.

CIMENT, s. f. Poudre de tuiles pilées, qu'on mêle avec de la chaux, pour lier les pierres des murs & des autres bâtimens. On ignore quel étoit le véritable ciment des Anciens.

CIMETERRE, s. m. Espece de Sabre, en usage au Levant. Il a le dos large, il est court, & courbé vers la pointe.

CIMIER, s. m. Terme de Blason. C'est la plus haute partie, ou la cime, des ornemens de l'écu. Le Cimier de France est une fleur-de-lys quarrée. Mais quoiqu'on puisse employer ainsi une piece de Blason, on ne prend jamais pour Cimier une des pieces qui se nomment *Honorables*.

CIMMERIENES, adj. Les *tenebres Cimmerienes* étoient passées en proverbe parmi les Anciens, à cause de l'épaisseur des bois & des nuages continuels qui occupoient le pays des *Cimmeriens*, nation des Scythes, aujourd'hui remplacée par les petits Tartares.

CIMOLIE, s. f. Terre médecinale, qui est bonne pour la brûlure, & pour dissiper tous les amas d'humeurs. On prétend que la *cimolie* d'aujourd'hui n'est qu'une terre liquide, qui tombe sous la meule des Couteliers, lorsqu'ils aiguisent des instrumens de fer, & qui est un mêlange des parties de la meule même & du fer, liquefiées par l'eau.

CINEFACTION ou CINERATION, s. f. Mot formé du latin, que les Chymistes employent pour signifier une parfaite calcination. La cendre des métaux ainsi calcinés, s'appelle *chaux*.

CINERAIRE, adj. lat., qui se dit de ce qui est réduit en cendre, ou qui appartient à la cendre. On appelle *Urnes cineraires*, celles qui ont servi à renfermer les cendres des anciens Morts.

CINGLER, v. n. Terme maritime, qui signifie aller sur mer, faire route avec le secours des voiles.

CINNABRE, s. m. Pierre minérale, qui est rouge & pesante, & qui se trouve ordinairement dans les mines de vif-argent. Il y a plusieurs sortes de Cinnabre, sans y comprendre l'artificiel, qui se nomme *Vermillon*. Il se fait avec du souffre & du vif-argent. D'habiles Physiciens prétendent que le Cinnabre minéral, n'est que du vif-argent pétrifié : ce qui paroît par les opérations chymiques, où le Cinnabre produit beaucoup de vif-argent. On fait aussi du Cinnabre bleu.

CINNAMOME, f. m. Arbrisseau dont l'écorce ressemble beaucoup à la cannelle, & qui en a toutes les propriétés, quoiqu'on prétende que l'espece en est différente. Il en vient beaucoup de l'Isle de Ceylan. Trois ans après qu'on a dépouillé l'arbre de son écorce, il lui en revient une nouvelle, aussi bonne que la premiere. *Cinnami*, en Arabe, signifie Canelle grossiere.

CINQUENELLE, f. f. Nom qu'on donne, dans l'Artillerie, à tous les longs cordages qu'on y employe.

CINTRE, f. m. Quoiqu'il y ait différentes especes de Cintres, c'est le nom général de tout ce qui a la figure d'un arc, soit en charpente, soit dans les autres arts. *Cintrer* signifie aussi arrondir en arc. En termes de Mer, on appelle *cintrage* toutes les cordes qui ceignent, ou qui entourent quelque chose, pour servir de lien. *Cintre*, adjectif, se dit de tout ce qui est courbé en demi-cercle.

CIPOLLANI, f. m. Nom d'un marbre qui a de grandes veines vertes, plus ou moins fortes en couleur, & qui sert à faire des tables & des pilastres.

CIPPE, f. m. lat. Petite colomne, ou piliers, que les Anciens plaçoient en divers endroits des grandes routes, & qui offroient des explications sur le chemin, ou quelquefois le récit de quelque action mémorable, arrivée près du même lieu.

CIRAGE, f. m. Terme de Peinture. On appelle Tableau de cirage, une sorte de camayeu, ou de tableau d'une seule couleur, qui tire sur celle de la cire jaune.

CIRCEA, f. f. Herbe qui produit quantité de petites fleurs noires, & dont la graine ressemble au millet. Elle croît entre les rochers. Sa racine sert à plusieurs besoins des femmes.

CIRCIUM, f. m. Plante dont les feuilles ont quelque ressemblance avec la Buglose, & qui porte, sur sa cime, plusieurs petits boutons rouges. Elle sert pour les lassitudes & les affoiblissemens des jambes.

CIRCONCISION, f. f. lat. Cérémonie Judaïque, que les Mahométans ont adoptée, & qui se trouve en usage dans une grande partie de l'Afrique Idolâtre. Elle consiste à couper le prépuce aux enfans mâles. Cette opération n'est pas dangereuse dans l'enfance, & la plaie est ordinairement guérie en vingt-quatre heures. Dans quelques pays, la circoncision est aussi en usage pour les femmes. Ce qu'on appelle *Pierre de circoncision* est une pierre taillée en couteau, dont les Juifs se servent pour *circoncire*.

CIRCONFLEXE, adj. lat. L'accent *circonflexe* est une marque grammaticale, qui sert à distinguer les syllabes longues, ou qui supplée quelquefois à l'omission d'une lettre.

CIRCONLOCUTION, f. f. lat. Multiplicité de paroles qui ne vont point au but, lorsque peu de mots suffisent pour y arriver.

CIRCONSCRIRE, v. act. lat. Terme géométrique, qui est opposé à *inscrire*. C'est décrire une figure rectiligne autour d'un cercle; un triangle, par exemple, dont tous les côtés le touchent.

CIRCONSPECTION, f. f. lat. Espece d'attention qui fait tout observer, pour se conduire avec prudence.

CIRCONVALLATION, f. f. lat. Les lignes de circonvallation sont des fossés flanqués, d'environ sept pieds de profondeur, sur une largeur de douze, qu'on fait autour d'une ville qu'on assiége, pour assurer les quartiers, contre les insultes des Assiégés.

CIRCONVOLUTION, f. f. lat. Terme d'Architecture, qui signifie les tours de la colomne torse & de la volute Ionique.

CIRCUIT, f. m. lat. Dans le langage ordinaire, ce mot signifie le contour d'un lieu, & s'applique aussi aux mouvemens circulaires qu'on fait autour de quelque chose. En Géométrie, il signifie plus précisément les bornes qui renferment une figure, par opposition à *aire*, qui signifie l'espace renfermé. *Circuit* & *Perimetre* sont synonimes.

CIRCULATION, f. f. lat. En termes

termes de Chymie, c'est l'élévation, ou la chute des vapeurs d'une liqueur agitée par le feu. En Physique, c'est le mouvement constant que le sang fait pour passer par le cœur, & se répandre dans toutes les parties du corps. La circulation du sang ne fut découverte qu'en 1628, par *Harvée*, Médecin de Charles I. Quelques-uns néanmoins attribuent cette découverte au célebre *Fra Paolo*. Le terme de circulation s'employe aussi pour la seve des plantes. *Circulaire* signifie tout ce qui est en forme de cercle. On nomme *circulaire* les lettres qu'on écrit pour donner le même ordre, ou le même avis, à plusieurs personnes & dans plusieurs lieux. *Circuler* se dit dans les mêmes sens.

CIRE, s. f. lat. Matiere dont les Abeilles composent les petites cellules où elles font leur miel Quelques-uns nomment la cire un excrément formé des parties les plus grossieres des fleurs qu'elles succent. On appelle *Cire vierge*, celle qui se trouve à l'entrée des ruches. Elle est de matiere encore plus épaisse que l'autre, & ductile lors même qu'elle est séche. La cire d'Espagne est une composition de Laque, espece de gomme rouge qui découle de quelques arbres des Indes. On raconte qu'elle est ramassée par des fourmis aîlées, qui la vont attacher aux branches des mêmes arbres.

CIROENE, s. m. gr. Composition Chirurgique de différentes drogues résolutives, dont on fait des emplâtres.

CIRON, s. m. Animal d'une extrême petitesse, qui se glisse sous la peau des mains & d'autres parties du corps, où ses mouvemens causent une vive démangeaison.

CIRQUE, s. m. lat. Grande place de Rome, entre les Monts Palatin & Aventin, environnée de bâtimens, & de forme ovale. Elle servoit aux jeux publics, & les Spectateurs avoient des loges & des galeries dans l'amphithéâtre dont elle étoit entourée. Tarquin le Vieux l'avoit commencée grossiérement; ensuite elle avoit reçu, dans le cours de la République, divers embellissemens, qui ne firent qu'augmenter sous les Empereurs. Il y avoit plusieurs autres Cirques à Rome. Les Grecs en avoient aussi, & ce nom venoit de leur langue. *Cirque* est aussi le nom d'un Oiseau maritime de proie, de la grosseur du Milan, qui a le dessus de la tête & la gorge rougeâtres, le bec noir, les jambes jaunes & menues. Il vole en rond, d'où lui vient le nom de *cirque*.

CIRSION, s. m. gr. Plante qui a beaucoup de ressemblance avec le Chardon, & dont les fleurs sont purpurines. Elle croît dans les lieux humides. On lui attribue la vertu de guérir les douleurs des Varices, d'où lui vient son nom.

CIRSOCELE, s. f. Nom grec d'une espece de tumeur, ou d'hernie, qui arrive aux veines spermatiques des testicules.

CISAILLES, s. f. Terme de Monnoie. Ce sont des rognures d'argent, qu'on refond en lame, pour les employer. On donne aussi ce nom à certains ciseaux de Serruriers. *Cisailler*, en termes de Monnoie, c'est couper une piece d'or, ou d'argent, avec une espece de ciseau, qui se nomme *ciselet*. Le ciseau des Orfevres se nomme *cisoir*. On appelle *ciselure* les ouvrages d'Orfevrerie qui se font au ciseau.

CISALPINE, adj. *Gaule Cisalpine*. Nom que les Romains donnoient, dans leur division de gouvernement, à tout ce qui étoit de leur côté des Alpes, c'est-à-dire, par rapport à nous, au-delà des montagnes qui séparent la France de l'Italie.

CISEAU, s. m. Ouvrages du ciseau. On donne ce nom à tous les Ouvrages de Sculpture. On appelle *Ciseaux de la Parque*, en style Poëtique, ou figuré, l'Arrêt du Ciel qui finit la vie des hommes. *Voyez* PARQUE.

CISJURANE, adj. Terme de Géographie, pour exprimer cette partie de la Bourgogne, qui est en-deçà du Mont-Jura, comme on appelle *Transjurane* l'autre partie de la même Province, qui est au-delà de

cette Montagne. La Bourgogne *Cisjurane*, qui se nommoit autrefois le Royaume d'Arles, comprenoit le Pays d'entre la Saone, les Alpes & la Mer.

CISLEU, s. m. Neuviéme mois de l'année Ecclésiastique des Juifs, & troisiéme de leur année politique, ou civile, qui répond à notre mois deNovembre. Le 7 de ce mois, ils observent un grand jeûne en mémoire de la prophanation de Jehoiakim, qui perça les Prophéties de Jérémie d'un coup de canif. Le 15, ils s'affligent pour une autre prophanation d'Antiochus Epiphanes, qui souilla le temple de Jérusalem, en y plaçant la statue de Jupiter Olympien. Le 25, Judas Machabée purifia le Temple.

CISSOIDE, s. m. gr. Terme de Géométrie. C'est une ligne courbe, dont on attribue l'invention à Diocles.

CISTE, s. m. Arbrisseau, dont on distingue le mâle & le femelle. Les feuilles du premier ressemblent à celles du Grenadier, & celles du second à la Sauge. Le Ciste croît dans les lieux secs & pierreux.

CISTERCIEN, s. & adj. Religieux de l'Ordre de Citeaux; & tout ce qui appartient à cet Ordre. Des Abbés *cisterciens*; des Abbesses *cisterciennes*.

CISTERNE, s. f. On prononce *citerne*. Grand réservoir d'eau de pluie, ou de riviere, qu'on bâtissoit autrefois sous terre; mais qui aujourd'hui se fait ordinairement de plomb, & se place dans les cours, ou les cuisines, pour avoir toujours de l'eau prête au besoin. Près des grandes Citernes souterraines, on en ménage de plus petites où l'eau s'épure, & qui s'appellent *cisterneaux*.

CISTOPHORE, s. m. gr. En langage d'Antiquaire, on nomme ainsi les Médailles où l'on voit des Corbeilles, suivant la signification du mot. On croit que ces Médailles étoient frappées pour les Orgies, qui se célébroient à l'honneur de Bacchus.

CISTRE, s. m. Instrument de Musique, que les Italiens appellent *cythara*, sans qu'on sçache si c'est exactement celui qui portoit le même nom chez les anciens Romains. Il est à cordes, qui se touchent avec un bout de plume.

CITADELLE, s. f. Ital. Forteresse, qui consiste en plusieurs bastions, & qu'on bâtit, ou dans la plus haute partie d'une ville, ou à peu de distance de ses murs, soit pour la commander, soit pour la défendre.

CITE', s. f. Nom qu'on donnoit autrefois aux grandes villes, entourées de murailles & favorisées de priviléges, telles que les Capitales de Royaumes & de Provinces, & surtout aux villes Episcopales. Mais ce mot n'est plus en usage que dans la Poësie. On en a fait le mot de *Citoyen*, qui signifie encore Habitant d'une ville, avec les droits attachés à cette qualité. *Citadin* n'est plus en usage qu'en style badin.

CITEAUX, s. m. Nom de la principale Maison de l'Ordre des Bernardins, dans le Diocèse de Langres. L'Ordre même en a tiré le sien, parce que c'est-là qu'il a commencé, en 1098, & que l'Abbé de Citeaux en est Général. C'est une réforme de celui de saint Benoît.

CITER, v. act. En termes de Science, c'est employer quelque passage d'un Livre, ou l'autorité d'un Ecrivain, pour confirmer ou éclaircir quelque chose. En termes de Justice, c'est avertir, ou sommer, quelqu'un de paroître devant un Juge, ou un Tribunal. *Citation* s'employe aussi dans ces deux sens.

CITERIEUR, adj. lat., opposé à *Ultérieur*. Ces deux mots ne sont guéres en usage qu'en Géographie, pour signifier ce qui est en deçà, c'est-à-dire, ce qui est plus proche de nous, & ce qui est au-delà. L'Inde Citerieure est celle qui est en-deçà du Gange.

CITRIN, s. m. Couleur jaune, qui ressemble à celle du Citron.

CITRON, s. m. Fruit du Citronier, arbre qui ressemble beaucoup à l'Oranger, mais dont les fleurs sont rougeâtres, & l'écorce fort ridée. Il porte du fruit continuellement. On

attribue d'excellentes propriétés aux Citrons, surtout celle d'être un souverain préservatif contre le mauvais air & le poison. On appelle *citronat* les dragées qui contiennent de l'écorce de Citron. Quelques-uns donnent le nom de Citronelle à la Melisse, parce qu'elle a l'odeur du Citron.

CITRONELLE, s. f. Liqueur, qui se nomme aussi *Eau des Barbades*. Elle se fait avec des écorces extérieures de Citron, bien mures & sechées au Soleil, sur lesquelles on verse une quantité proportionnée de la meilleure Eau-de-vie. Après avoir laissé les matieres en infusion froide pendant un mois, on distille l'Eau-de-vie à petit feu & au Bain-Marie. On met à part la moitié de cette distillation, qui sera la liqueur forte; & faisant infuser la chair des Citrons dans l'autre moitié, on la distille de même, cinq ou six jours après. L'usage de cette seconde Eau est pour adoucir la premiere. On dissout ensuite, dans ce mêlange, une quantité de sucre proportionnée; & pour rendre la liqueur plus agréable, on y ajoûte un peu d'eau de fleur d'orange, ou des fleurs de Chudec.

CITROUILLE, s. f. Plante dont la tige rampe, & porte une fleur jaune, qui devient un des plus gros fruits de la nature. La Citrouille est froide & humide.

CIVADE, s. f. Petit poisson de Mer, dont la chair rougit en cuisant. Il a le corps moucheté & plusieurs petits pieds.

CIVADIERE, s. f. Nom d'une voile de Navire. C'est celle du mât qui se nomme *Beaupré*.

CIVE ou CIVETTE, s. f. Petite espece d'Oignon qui croît en touffe, & qui a le goût plus fin que l'Oignon commun. On en fait des bordures dans les potagers. On appelle *cives* de petites pieces de verre rondes, dont on faisoit anciennement les vitres, telles qu'on en voit encore aux vieux édifices.

CIVETTE, s. f. Parfum tiré de l'animal du même nom, qui est une espece de Chat étranger, assez commun en Afrique & dans les Indes orientales Ce parfum est une matiere onctueuse, qui se ramasse dans une bourse de la grosseur d'un petit œuf, sous la queue de cet animal, près de l'anus.

CIVIL, adj. Ce mot, tiré du latin, a différentes significations, qui se rapportent à sa source. Il signifie *poli*, *bien élevé*, par opposition à *rustique*; parce que l'éducation doit être meilleure dans les villes qu'à la campagne. *Civilité* n'est en usage que sous cette acception. Dans le sens politique, qui regarde le mouvement & le bon ordre, il s'applique à tout ce qui concerne ces deux objets. C'est dans ce sens qu'on dit l'*administration civile*, les loix civiles, les peines civiles, le Lieutenant civil. On appelle *mort civile*, une punition qui exclut un Citoyen de sa Patrie & des droits de sa naissance : les vœux de Religion peuvent être nommés de même. L'*année civile* est l'espace de tems qui est reglé dans chaque Etat, pour la durée des affaires du Bureau, des Cours de Justice, &c. Le *droit civil* est proprement la science des loix & des usages de chaque Nation : mais on restraint ordinairement ce nom à un systême particulier, composé des meilleures loix Romaines & Grecques. Une *guerre civile* est celle qui se fait entre les Citoyens d'une même Ville, ou d'un même Etat, ou entre un Roi & ses Sujets.

CIVIQUE, adj. Nom que les Romains donnoient à une couronne de feuilles de Chêne, qui s'accordoit, comme une glorieuse récompense, à celui qui avoit sauvé la vie d'un Concitoyen, ou qui avoit fait quelque autre action d'éclat, par le motif du bien public. Elle fut décernée à Ciceron, pour avoir découvert la conspiration de Catilina.

CLAIRE, s. f. Sainte Claire est le nom d'un Ordre Religieux de filles, fondé au treiziéme siécle par saint François d'Assise, & dont la premiere Supérieure se nommoit Claire. Il s'est divisé en deux branches, l'une nommée les *Damianites*, qui sont les anciennes; l'autre, qui a pris le nom d'*Urbanistes*, du Pape Urbain IV,

qui mitigea leur Regle.

CLAIRE-SOUDURE ou CLAIRE-ETOFFE, f. f. Nom d'une forte d'Etaim, qui eſt compoſée de Plomb & d'Etaim neuf.

CLAIRE-VOIE, f. f. On donne ce nom à certaines allées d'un parc, ou d'un jardin, qui donnent paſſage à la vûe hors de l'enclos, par des ouvertures ménagées dans les murs.

CLAIRIERE ou CLARIERE, f. f. Certaines parties de bois, où les arbres ne ſont point ſi touffus que dans d'autres, & qui ſont plus favorables aux Chaſſeurs.

CLAIR-OBSCUR, f. m. Terme de Peinture. En général, c'eſt la maniere de traiter les jours & les ombres. On dit d'un Peintre, qu'il entend bien le clair-obſcur, lorſqu'il détache bien ſes figures, par une heureuſe diſpoſition des ombres & de la lumiere. On appelle auſſi *clair-obſcur*, un deſſein dont les ombres ſont de couleur brune & les jours rehauſſés de blanc.

CLAIRON, f. m. Eſpece de trompette, dont le ſon eſt plus aigu que celui de la trompette commune. C'eſt auſſi le nom d'un jeu d'orgue, & des ſonnettes qu'on ſuſpend au cou des Vaches, pour empêcher qu'elles ne s'égarent. En termes de Blaſon, *clairine* ſe dit des animaux qui ont des ſonnettes au cou.

CLAMESI, f. m. Nom d'une eſpece d'acier, qui ſe vend en forme de petits carreaux.

CLAMEUR, f. f. Vieux mot, tiré du latin, qui ſignifie *cri*. On s'en ſert encore au pluriel. *Clameur de Haro* eſt une expreſſion de la coutume de Normandie, qui ſignifie réclamation de l'autorité du Prince, contre l'oppreſſion & l'injuſtice.

CLAMP, f. m. Nom qu'on donne à une piece de bois, qui étant appuyée contre un mât, ou un pilier, ſert à le ſoutenir & à le fortifier. C'eſt auſſi quelquefois une ſorte de poulie.

CLAN, f. m. On appelle *clans*, en Ecoſſe, les Tribus; c'eſt-à-dire, un certain nombre de familles qui habitent le même canton, & qui dépendent du même Seigneur.

CLANCULAIRES, f. m. Secte d'Anabaptiſtes, qui s'aſſemblent *ſecretement*, comme le porte ce nom latin, pour les exercices de leur croyance; dans l'opinion qu'ils n'ont point de compte à rendre de leur foi au Public.

CLANDESTIN, adj. lat. Ce qui ſe fait en cachete contre la Loi. Un Mariage, un commerce, Clandeſtin.

CLAPET, f. m. Petite ſoupape, qui ſe leve & qui ſe ferme, en forme de couvercle.

CLAQUE, f. m. Nom d'un gros Oiſeau dont la chair eſt fort bonne. C'eſt auſſi le nom d'une eſpece de Sandales, que les femmes mettent par-deſſus leurs ſouliers, pour ſe garantir de la crotte, & dont l'uſage vient d'Angleterre. *Claqueter*, verbe neutre, exprime le cri ou la maniere de crier des Cigales.

CLAQUEBOIS, f. m. Eſpece de Clavecin groſſier qui a la forme d'un coffre, & des bâtons de bois de grandeur inégale, au lieu de cordes.

CLARENCIEUX, f. m. Nom du ſecond Herault d'armes d'Angleterre. On croit que ce nom vient du Duché de Clarence, auquel ce Herault appartenoit autrefois particulierement. Son office eſt de regler les funérailles de la petite Nobleſſe.

CLARET, f. m. Nom que les Anglois donnent à toutes ſortes de vins rouges, ſurtout aux vins de Bourdeaux.

CLARICORDE, f. f. Ancienne eſpece de Clavecin, ou plutôt d'Epinette, qui avoit ſoixante-dix cordes, mais d'ailleurs fort groſſieres. Les Sautereaux étoient armés de petits crochets, au lieu de plumes, pour lever les cordes.

CLARIFICATION, f. f. Terme d'Art, compoſé du latin, qui ſignifie l'action d'éclaircir une liqueur.

CLARINE, f. f. Sonnette qu'on pend au cou des animaux, lorſqu'on les fait paître dans les Forêts. *Clariné* ſe dit, en termes de Blaſon, des animaux qui portent une ſonnette.

CLASSE, f. f. Mot emprunté du latin, qui ſignifie *rang*, ordre formé

par des divisions. L'usage applique particulierement ce nom aux Ecoles où les Enfans sont instruits par degrés. On le donne aussi à la division de tous les Pilotes & les Matelots des Provinces maritimes du Royaume, qui sont enrollés pour servir alternativement sur les vaisseaux du Roi. Chaque division se nomme *classe*. On appelle *Auteurs classiques*, ceux qui par leur utilité pour l'instruction des jeunes gens, servent particulierement à cet usage.

CLATIR, v. n. Terme de Venerie, qui se dit d'une maniere extraordinaire dont les Chiens crient, lorsqu'ils apperçoivent leur gibier.

CLAUDICATION, s. f. lat. Action de boiter, ou marche d'un Boiteux.

CLAVEAU, s. m. ou CLAVELE'E, s. f. Maladie des brebis, qui consiste, suivant la signification du mot dans son origine latine, en quantité de petits clous, ou de petits boutons, dont leur chair se couvre. En termes d'Architecture, on appelle *claveau* une piece en forme de coin, qui sert à fermer les plates-bandes.

CLAVECIN, s. m. Instrument de Musique, qui a son clavier, comme l'Orgue, pour mettre en mouvement un grand nombre de Sautereaux, qui levent autant de cordes de laiton tendues. Le retentissement de ces cordes forme des sons très harmonieux. Il y a des Clavecins à plusieurs claviers.

CLAVETTE, s. f. Petite cheville, qui passe au travers d'une plus grosse, pour l'arrêter.

CLAVICULE, s. f. lat. Nom qu'on donne à deux petits os en forme de *S*, qui ferment le haut de la poitrine.

CLAVIER, s. m. Ordre de touches, rangées suivant les principes de la Musique, sur lesquelles on appuie les doigts pour jouer de quelques instrumens, tels que l'Orgue, le Clavecin, la Vielle, &c. Il y a aussi des *claviers de pedales*, c'est-à-dire, qui se remuent avec les pieds.

CLAUSE, s. f. Article, ou condition d'un contract, ou de toute autre sorte d'acte. Ce mot, qui vient du latin, signifie simplement ce qui est renfermé dans une chose.

CLAUSTRAL, adj. lat. Ce qui appartient au Cloître.

CLAYE, s. f. Ouvrage de branches entrelassées, particuliérement d'osier, qui sert à divers usages. *Traîner sur la claye*, est une punition qui s'exerce sur les cadavres de ceux qui se sont tués volontairement, ou qui ont été tués en duel. On appelle *clayon*, ou *clisse*, de petites clayes de différentes formes. On dit aussi *faire un clayonage*, c'est-à-dire, enfermer quelque espace avec des clayes qui empêchent les terres de s'ébouler.

CLECHE', adj. Terme de Blason, qui se dit d'une piece ouverte à jour, qui laisse voir le champ de l'Ecu.

CLEF ou CLE', s. f. Dans le figuré comme dans le propre, on appelle *clef* tout ce qui sert à ouvrir l'entrée de quelque lieu, ou à faciliter l'accès de quelque chose. Ce mot a quantité d'autres significations dans les Arts, mais qui regardent toutes quelque partie principale, dont d'autres dépendent. Les trois clefs de la Musique sont des marques, d'une forme constante, qui se mettent au commencement des lignes, pour regler les tons des notes.

CLEMATIS, s. f. Nom d'une plante, dont on distingue deux especes fort opposées dans leurs vertus; l'une froide & séche, qui se nomme *Pervenches*; l'autre très chaude & très âcre, nommée *Liseron*.

CLEMATITE, s. f. Plante dont les feuilles sont rondes & les fleurs semblables à celles de la Rue. C'est une espece de Sarasine.

CLEMENTINES, s. f. Ouvrage apocryphe, attribué à un certain *Clement*, & rempli de fables & d'erreurs. On donne aussi ce nom aux Decretales du Pape Clement V, qui font partie du droit Canon; & à une Bulle du même Pape, qui a réduit la Loi du maigre, pour quelques Ordres Religieux, à certains jours de la semaine.

CLENCHE, s. f. Mot qui paroît venir du verbe Anglois *clench*, *affermir*. C'est le nom que les Serruriers donnent au loquet d'une porte.

CLEPSYDRE, ſ. f. gr. Inſtrument qui ſert à meſurer le tems, par le moyen de l'eau. On s'en ſervoit beaucoup, ſur mer & ſur terre, avant l'invention des Montres & des Pendules; mais ſes inconvéniens l'ont fait abandonner, quoique le ſçavant *Amontons* en ait inventé une qui remédie à toutes les objections communes, & qui ſert même, en Mer, pour trouver la longitude.

CLERAGRE, ſ. f. Maladie qui vient aux aîles des Oiſeaux de proie, & dont on trouve le remede dans les livres de Fauconnerie.

CLERGE', ſ. m. Corps des Evêques, des Prêtres, des Théologiens, & de tous les Eccléſiaſtiques d'un Etat. On diſtingue, dans l'Egliſe Romaine, le Clergé ſéculier & le Clergé régulier. On comprenoit autrefois, ſous le nom de Clergé, tous les Officiers de Juſtice; comme le nom de Clercs, qui eſt aujourd'hui reſtraint à ceux qui ſont de l'état Eccléſiaſtique, & aux Commis des Procureurs & des Notaires, ſe donnoit autrefois à tous les Gens de lettres. *Cléricature*, ſignifie l'état, ou la profeſſion, des Clercs, c'eſt-à-dire, des gens d'Egliſe.

CLEROMANCIE, ſ. f. gr. Art de deviner, ou de dire la bonne fortune, en jettant le dé, ou en tirant des lots.

CLICQUART, ſ. m. Nom d'une des meilleures pierres qui ſe trouvent dans les carrieres voiſines de Paris. Elle étoit connue anciennement ſous le nom de *bas appareil*; mais on prétend qu'il ne s'en trouve plus de véritable, parce que les carrieres ſont épuiſées.

CLIENT, ſ. m. Celui qui paie un Avocat pour recevoir ſon avis, ou pour lui faire plaider ſa cauſe. Ce nom, qui eſt latin, ſignifioit, dans l'ancienne Rome, un Particulier qui étoit ſous la protection d'un Sénateur, ou de quelqu'autre Grand. Le Protecteur s'appelloit *Patron*. Dans la ſuite, les Villes & les Provinces entieres prenoient ce titre à l'égard de quelque Grand de Rome.

CLIGNOTEMENT, ſ. m. Petit mouvement convulſif des yeux, qui fait qu'on les remue continuellement. *Clignoter* eſt le verbe.

CLIMAT, ſ. m. gr. Terme de Géographie, qui ſe dit d'un eſpace de terre compris entre deux cercles paralleles à l'Equateur, & tellement éloignés l'un de l'autre, qu'il y a une demi-heure de différence entre leurs plus courts & leurs plus longs jours.

CLIMATERIQUE, adj. gr. Nom que les anciens Aſtrologues & les Médecins ont donné à certains périodes de la vie humaine, auxquels ils prétendoient qu'il ſe fait des révolutions conſidérables dans la ſanté & la conſtitution des hommes. Le premier période étoit la ſeptiéme année de la vie d'une perſonne; les autres étoient multipliés du premier, comme 21, 49, 63, &c.

CLINCART, ſ. m. Nom d'une eſpece de bateaux plats, qui ſont en uſage ſur les Côtes de la Mer Baltique.

CLINIQUE, adj. gr. Terme d'Hiſtoire Eccléſiaſtique, qui ſe dit de ceux qui recevoient le Baptême au lit de la mort.

CLINOPODE, ſ. m. Plante qui croît dans les lieux pierreux, & qui eſt bonne, en décoction, pour la rétention d'urine, les ruptures & d'autres maladies. Ses feuilles reſſemblent à celles du Serpolet; & ſes fleurs ont la forme du pied d'un lit, d'où lui vient ſon nom grec. Il y a une autre ſorte de Clinopode; mais il eſt douteux que l'un & l'autre ſoient celui des Anciens.

CLIO, ſ. f. Nom d'une des neuf Muſes, qui préſide à l'Hiſtoire. On la repréſente ordinairement ſous la figure d'une jeune Vierge, couronnée de laurier, avec une trompette à la main droite, & un livre dans la main gauche.

CLOCHE, ſ. f. Nom d'une machine, qui a la figure d'une cloche, & dans laquelle un homme peut demeurer ſous l'eau l'eſpace d'environ une demi-heure. On l'employe pour retirer du fond de l'eau, dans la mer même, les choſes qui y ſont tombées. Sa hauteur eſt à peu près celle

d'un homme, & le bas est garni d'un gros cercle de fer, qui sert tout à la fois à la faire plonger par sa pesanteur, & à maintenir les côtés de la machine contre la force de l'eau.

CLOITRE, s. m. Nom qu'on donne aux Maisons religieuses, mais qui n'est que celui d'une de leurs parties. C'est une galerie couverte, qui forme un quarré, au milieu duquel est ordinairement un petit jardin à fleurs. Ce mot vient du latin, & signifie, dans son origine, *Lieu fermé. Clôture* & *cloison* viennent de la même source.

CLOPORTE, s. f. Insecte, qui se nomme aussi *Millepede*, à cause de la multitude de ses petits pieds. Il aime les lieux humides, & s'engendre ordinairement sous les pierres. La cendre & l'huile de Cloporte sont employées pour les maux de tête, pour la jaunisse, pour les rétentions d'urine, & même pour la pierre. Il y a aussi des Cloportes de mer.

CLOSIF, s. m. Oiseau d'Afrique, de la grosseur d'un Etourneau, & noir de plumage, dont la vûe & le chant reglent la conduite des Negres, suivant les augures bons ou mauvais qu'ils y attachent.

CLOTHO, s. f. Une des trois Sœurs fabuleuses qui président à la vie des hommes, & que les Poëtes nomment *Parques*. C'est à Clotho qu'ils donnent la quenouille, pour filer nos jours & nos années.

CLOUTIER, s. m. Nom des Artisans qui fabriquent des cloux, comme *Clouterie* est celui de leur commerce, ou de leur profession.

CLOUVE, s. m. Oiseau des Indes orientales, qu'on dresse à prendre du poisson dans les Etangs & les Rivieres. La nature lui a placé, sous le bec, une espece de sac où il engorge sa proye; & pour empêcher qu'il ne l'avalle, on lui serre le cou avec un anneau.

CLUB, s. m. *Prononcez* CLOB. Nom qu'on donne, en Angleterre, à des Sociétés qui se forment dans différentes vûes, & quelquefois pour le simple amusement. Elles joignent à ce nom divers titres qui les distinguent. Elles ont des lieux d'assemblée, & des loix, qu'elles s'imposent suivant leur objet.

CLUPE'E, s. f. Poisson du fleuve Araris, auquel on attribue la propriété de changer de couleur, suivant les variations de la Lune.

CLUSE, s. f. Terme de Fauconerie. C'est le cri que le Fauconier employe pour faire agir les Chiens, lorsque la Perdrix se met à couvert de l'Oiseau dans un Buisson; ce qui s'appelle aussi *cluser* la Perdrix.

CLUTIE, s. f. Plante dont la fleur est en rose, & dont le fruit est divisé en trois parties & en trois cellules, dans lesquelles la semence est renfermée.

CLYMERE, s. f. Plante, dont la tige, les fleurs & le fruit ressemblent à ceux de l'Epurge. Ses feuilles sont conjuguées, & attachées à une côte qui se termine par un tendron.

CLYSSUS, s. m. gr. Composition chymique d'un mélange de sels, d'esprits & d'huiles, qui a diverses utilités dans la Médecine & la Physique. Le *Clyssus d'antimoine* est un esprit acide, qui se prépare par un grand nombre d'opérations.

CLYSTERE, s. m. gr. Remede liquide, ou propre à laver, suivant sa signification grecque, qu'on insinue dans les intestins par l'*anus*, pour les rafraîchir, pour lâcher le ventre, pour humecter & adoucir les matieres fécales, pour dissiper les vents, &c. Les préparations en sont différentes, suivant le mal auquel on veut remédier.

CNEF, s. m. Nom d'un Dieu des Egyptiens, auquel ils attribuoient la création du monde, & qu'ils représentoient avec un œuf sortant de sa bouche, parce que l'œuf étoit leur hieroglyphique pour signifier le monde.

CNEORON, s. m. gr. Plante dont les Anciens distinguoient deux especes, la blanche & la noire, mais sur laquelle on est aujourd'hui peu certain. Quelques-uns croyent que la premiere est la Lavande, & l'autre le Romarin.

COACCUSE', s. m. Terme de

Barreau, qui signifie celui qui est accusé avec d'autres, pour avoir commis le même crime.

COACTIF, adj. lat., qui signifie ce qui a la force de contraindre. Le pouvoir de l'Eglise n'est point *coactif*, c'est-à-dire, qu'elle ne se fait point obéir par la force.

COADJUTEUR, s. m. Mot formé du latin, qui signifie celui qui assiste un autre en partageant son travail. *Coadjutrice* se dit d'une femme.

COAGIS, s. m. Terme de Commerce, en usage parmi les Européens, qui sont au Levant. Il signifie *Commissionaire*, c'est-à-dire, celui qui fait quelque chose par commission, pour le compte des Marchands de sa Nation.

COAGULATION, s. f. lat. Epaississement d'une chose molle & liquide. Il y a deux méthodes chymiques pour les Coagulations, l'une par la chaleur, l'autre par le froid; suivant la nature des choses qu'on veut coaguler.

COAGULUM, s. m. Terme de Physique & de Chymie, qui signifie *caillé*, matiere liquide, qui est Coagulée, ou mise en consistance. L'eau de Bourbonne, mêlée avec le sel de Tartre, fait un *coagulum*.

COAILLER, v. n. Terme de Chasse. Un Chien coaille, lorsqu'il tient la queue levée en quêtant.

COALI, s. m. Animal qui a le museau beaucoup plus long que le grouin du Cochon, & qui s'en sert comme l'Eléphant de sa trompe. Le mâle s'appelle *Coalimondi*. On nomme *Coali*, dans la nouvelle Espagne, un grand arbrisseau dont le bois teint l'eau en bleu; & cette teinture fait une liqueur qui nettoie les reins & la vessie.

COALITION, s. f. Terme de Physique, tiré du latin. C'est l'action de plusieurs parties réunies, qui reçoivent leur nourriture & croissent ensemble.

COBALTI, s. m. Pierre, ou Marcassite, dont on tire l'Arsenic, en la faisant calciner. C'est un mineral, qui est une sorte de Cadmie naturelle, d'où l'on tire aussi le Bismuth, & cette espece d'azur que les Peintres employent avec du blanc de Plomb, pour peindre en bleu, & qui sert à donner la couleur bleue à l'Empois. Il contient ordinairement quelques petites parties d'argent.

COBES, s. f. Nom qu'on donne, sur Mer, à certains bouts de cordes, nommées aussi *Ancettes*, dans lesquelles on passe d'autres cordes.

COBITE, s. m. Petit poisson d'eau douce, de la nature du Goujon.

COCA, s. m. Plante du Pérou, dont les feuilles ont, dans leur milieu, une autre feuille de la même forme. Elle sert de monnoie, pour acheter les commodités du pays.

COCAGNE, s. f. On appelle *Pays de cocagne*, un pays où toutes les commodités de la vie sont en abondance. L'origine de ce nom est, dit-on, un petit fruit du haut Languedoc, nommé *Cocagne*, qui sert à la teinture, & dont les habitans font un grand commerce. Comme ils en tirent un revenu considérable, les Languedociens ont nommé les bons cantons de leur Province, & de toute autre, *un Pays de Cocagne*.

COCANTBE, s. f. Arbre épineux de l'Isle Madagascar, dont le bois, qui est noir, & la fleur, rendent au feu une odeur fort agréable.

COCATRIX, s. m. Animal dangereux, qui s'engendre dans les Cavernes & dans les Puits secs. On prétend que c'est une espece de Basilic.

COCOTHRAUSTE, s. m. gr. Nom d'un Oiseau, commun dans les Bois d'Italie & d'Allemagne, qui se nourrit de noyaux de fruits & d'autres choses dures, qu'il casse avec son bec, suivant la signification du mot.

COCCUS, s. m. Arbrisseau commun dans le bas Languedoc, qui porte une espece de Cochenille, ou de graine d'Ecarlate. Comme il se forme de petits Vers dans cette graine, on fait venir de-là le nom de *Vermillon*, qui est aussi celui de cette couleur.

COCCYX, s. m. Nom d'un os

cartilagineux qui eſt au bout de l'os *ſacrum*, & qui reſſemble, dit-on, au bec du *Coucou*, dont Coccyx eſt le nom grec.

COCHE', adj. Terme de Peinture, qui ſe dit de ce qui eſt fait en *coche*, c'eſt-à-dire, avec une eſpece d'enfoncement. On dit, des ombres *trop cochées*, *trop profondes*, pour la ſuperficie du corps qu'elles couvrent. Des Draperies fort *cochées*.

COCHENILLE, ſ. f. Drogue des Indes, qui ſert à la teinture en Ecarlate, en Cramoiſi, &c. Les uns croyent que c'eſt le corps d'un petit Inſecte, ou d'une petite Mouche; d'autres aſſurent que c'eſt une petite graine. Les Voyageurs confirment ces deux opinions, & racontent qu'il y en a deux ſortes, l'une qui eſt une Mouche, & l'autre une graine; mais que la véritable & la meilleure eſt la Mouche ou l'Inſecte.

COCHIZTLAPOTI, ſ. m. Grand arbre des Indes occidentales, qui porte un fruit ſemblable au Coing, nommé *Zapote blanco*, par les Eſpagnols. Ce fruit eſt d'aſſez bon goût; mais il a une eſpece de noyau qui eſt un dangereux poiſon.

COCHLEARIA, ſ. f. Plante qui tire ſon nom latin de la reſſemblance de ſes feuilles avec la figure d'une cuilliere. Elles ſont remplies d'un ſel volatil, qu'elles perdent en ſéchant, mais qui les rend utiles pour la conſervation des gencives & pour réſiſter à toute ſorte de pourriture.

COCHON, ſ. m. Outre l'animal domeſtique de ce nom, il y a un *Cochon d'Inde*, qui eſt un petit animal à quatre pieds, ordinairement blanc & roux, le grouin aigu, les oreilles rondes, le poil fort fin, ſans queue, & grognant comme le cochon domeſtique; & un *Cochon de mer*, qui eſt un poiſſon d'une forme ſi bizarre, qu'il paroît triangulaire. Sa longueur eſt d'environ un pied. La ſeule raiſon qui lui ait fait donner ce nom, eſt qu'étant pris, il grogne comme le Cochon.

COCKNEY, ſ. m. Nom que les Anglois donnent à ceux qui étant nés à Londres, ignorent preſque tout ce qui appartient à la campagne. C'eſt ce qu'on appelle *Badaut* à Paris.

COCOTIER, ſ. m. Arbre des Indes, dont le fruit ſe nomme *Coco*. C'eſt une eſpece de palmier. Il ſert à quantité d'uſages. On fait des Navires & des Maiſons de ſon bois; des cordes du brout de ſon fruit; des voiles & des toits de ſes feuilles; du papier de ſa moëlle & de ſon écorce; & l'on ſe nourrit de ſon fruit, qui eſt de la groſſeur d'un œuf d'Autruche, & compoſé d'une ſubſtance ſolide de très bon goût. On en tire auſſi un lait, dont on fait pluſieurs ſortes de breuvages. La coque du Coco eſt auſſi dure que la corne, & ſert à faire des cuillieres, des taſſes & d'autres uſtenciles.

CODAGA-PALA, ſ. m. Arbre du Malabar, dont l'écorce & la racine pulvériſées, ont quantité de vertus. Elles s'employent ſur-tout pour les Hémorrhoïdes & l'Eſquinancie.

CODE, ſ. m. Nom tiré du latin, qu'on a donné au Recueil des Conſtitutions des Empereurs Romains. Elles avoient d'abord été raſſemblées en trois Livres, par différentes perſonnes & dans des tems différens; mais, en 534, l'Empereur Juſtinien fit faire une nouvelle collection des anciennes Loix, qui fut nommée *le Code Juſtinien*, & qui forme aujourd'hui une grande partie du Droit civil.

CODE-NOIR. On donne ce nom à un Edit, de 1685, concernant le Gouvernement, la Police, & le Commerce des Negres, dans les Iſles Françoiſes de l'Amérique.

CODI-AVENAM, ſ. m. Arbriſſeau des Indes orientales, dont le ſuc eſt excellent pour réparer l'épuiſement des forces naturelles. On en tire auſſi une huile de grande vertu, qui s'employe dans la Médecine.

CODICILLE, ſ. m. lat. Addition, ou ſupplément, qu'on joint aux actes judiciaires, particuliérement aux Teſtamens.

COEFFICIENT, ſ. m. lat. Terme d'Algébre, qui ſignifie le nombre qui eſt placé devant une quantité littérale, & qui eſt ſuppoſé mul-

tiplié par elle, ou dans elle.

CO-E'GAL, adj. Terme de Théologie, qui s'applique aux trois personnes de la Trinité, pour signifier qu'elles sont égales en durée, en perfection & en puissance. On dit aussi qu'elles sont *co-éternelles*, *co-essentielles*, *co-existantes*, &c.

COERCITIF, adj. lat., qui signifie ce qui a le pouvoir de contenir les autres dans le devoir. Une Loi, une puissance Coërcitive.

CŒUR, s. m. Partie musculeuse de l'animal, située au milieu du thorax; mais qui étant de forme pyramidale, s'avance un peu par la pointe sur le devant de la poitrine. C'est au cœur que toutes les veines se terminent, & c'est du cœur que toutes les arteres prennent naissance. Par son resserrement & sa dilatation alternatifs, il est le principal instrument de la circulation du sang, & le principe de l'action vitale. Sa grandeur est indéterminée. Il a deux grandes cavités, qui se nomment *ventricules*, l'une un peu plus grande que l'autre, par lesquelles le sang passe & repasse continuellement, &c. On donne le nom de *cœur* aux personnes qu'on aime, & au centre d'une infinité de choses, par des raisons qui sont sensibles. En termes de Manége, un cheval *de deux cœurs*, est celui qui répond mal aux aides & qui ne manie pas volontiers.

CO-EXISTENCE, s. f. lat. Existence de deux ou de plusieurs choses dans le même-tems. Les Ariens nioient la *co-existence* éternelle du verbe Divin avec son Pere. *Co-exister* est le verbe.

COFFRE, s. m. Outre ses significations communes, *coffre*, en termes de Guerre, est un logement creusé dans un fossé sec, peu différent de la Caponiere, qui sert aux Assiégés pour empêcher qu'on ne passe le fossé. En termes de Chasse, c'est le corps d'une bête fauve dont on a fait la curée. C'est aussi le nom d'un Poisson des Mers de l'Amérique, dont l'écaille est si dure, qu'on l'en tire comme d'un Etui, ou d'un Coffre. Sa forme est triangulaire, & sa chair très bonne.

COGMORIE, s. f. Espece de Mousseline très fine, que les Anglois apportent des Indes orientales.

CO-HABITATION, s. f. lat. Séjour qu'on fait avec quelqu'un dans une même maison, & vie familiere qu'on mene ensemble.

CO-HERENCE, s. f. lat. Rapport & liaison entre les parties d'un raisonnement ou d'un discours.

CO HERITIER, s. m. Compagnon d'héritage, ou celui qui est appellé, par droit, à quelque partie d'une succession.

CO-HESION, s. f. lat. L'action par laquelle toutes les parties d'un corps naturel sont jointes ensemble, & se soutiennent dans cette jonction. C'est une difficulté des plus obscures de la Physique.

COHOBER, v. act. Terme de Chymie. C'est réiterer une distillation de la même liqueur, en mêlant la liqueur déja distillée, avec les sucs; ou un suc, avec la matiere dont il a été extrait. On dit, dans le même sens, *cohobation*.

COHORTE, s. m. Terme militaire des anciens Romains, qui signifioit un corps d'Infanterie de six cens hommes, divisé en trois parties, qui s'appelloient *Manipules*, comme les Manipules l'étoient en Centuries.

COHYNE, s. m. Arbre célebre de l'Amérique, dont les feuilles ressemblent à celles du Laurier, & dont le fruit est de la grosseur du Melon. Sa chair pilée appaise les douleurs de tête. Les Indiens font des vases de son écorce. C'est une espece de Calebassier.

COILLE, s. f. Espece de Tabac en poudre tamisée, qui paroît d'abord puant, mais que l'usage rend agréable. On l'appelle aussi *coille de Bois*.

COIN, s. m. Outre ses significations communes, *coin*, en termes de Monnoie, est un morceau de fer trempé & gravé, qui sert à marquer les monnoies & les medailles. C'est aussi la marque qu'on met sur la vaisselle & sur les autres ouvrages d'or ou d'argent. En termes de Manége, on appelle *coin*, quatre dents,

entre les mitoyennes & les crocs, qui poussent aux chevaux, à l'âge de quatre ans & demi.

CO-INCIDENT, adj. Ce mot, tiré du latin, exprime ce qui se rapporte exactement avec quelque chose, soit pour le tems, soit pour l'action, la mesure, &c. Deux cercles du même diametre, qu'on met ou qu'on suppose l'un sur l'autre, sont Co-incidens. Un fait est Co-incident à un autre, lorsqu'il est arrivé dans le même tems.

COINDICATION, s. f. lat. Connoissance de certains signes, qui étant rassemblés, autorisent & fortifient l'indication simple.

COING, s. m. Fruit du Coignassier, arbre de grandeur médiocre, dont les feuilles sont dures, charneuses, & blanches par-dessous. Le Coing est une espece de poire odoriférante, dont ont fait diverses sortes de confitures, surtout celle qui se nomme *Cotignac*. On attribue aux Coings différentes vertus, telles que de fortifier l'estomac, d'arrêter les flux de ventre, d'appaiser le vomissement, &c. Il y a des Coings qui tiennent de la pomme par leur forme, & que cette raison fait nommer *Pomme-coings*.

COINTRE, s. f. Nom d'une drogue Médecinale, qui nous vient des grandes Indes, où elle entre dans le Commerce.

COIT, s. m. lat. Terme de Médecine, pour signifier l'acte vénérien.

COITES, s. f. Terme de Marine. Ce sont de longues piéces de bois, qui se mettent sous un vaisseau pour le faire glisser, du chantier, jusqu'à l'eau.

COITION, s. f. lat. Terme de Physique, qui signifie la jonction de plusieurs choses, ou de plusieurs parties d'une même chose, pour une même action.

COLACHON, s. m. Instrument de Musique, fort commun en Italie. Il n'a que deux ou trois cordes, avec la forme d'un lut, mais son manche est beaucoup plus long.

COLARIN, s. m. Nom de la petite frise du chapiteau des colomnes Toscanes & Doriques. On le donne aussi à l'endroit qui est le moins large près du chapiteau.

COLCHICON, s. m. Plante, ou plutôt Bulbe sauvage, qui jette un lait si dangereux qu'il fait mourir le même jour ceux qui en avallent. De-là lui vient aussi le nom grec d'*Ephemere*.

COLCHIQUE, s. f. Nom d'une fleur d'Automne, dont la couleur est un rouge vineux.

COLCOTHAR, s. m. Nom d'un vomitif composé de la tête-morte du vitriol seul, après la distillation de l'esprit & de l'huile. On le nomme aussi *Manne vomitive du vitriol*.

COLEGATAIRE, s. m., celui qui a part, avec d'autres, aux legs d'un Testament. *Legataire* avec un autre.

COLERA-MORBUS, s. m. Nom d'une maladie dangereuse, qui vient d'un épanchement subit de bile, causé par une indigestion continuelle d'alimens. Elle cause un grand devoiement par haut & par bas, avec des tranchées fort douloureuses.

COLERITE, s. m. Liqueur préparée de la partie corrosive & la plus nuisible des metaux, qui sert à éprouver l'or, & à laquelle il n'y a que l'or qui puisse résister. S'il est allié, cette épreuve le fait changer de couleur.

COLIBRI, s. m. Oiseau des Indes, qui passe pour le plus petit de tous les Oiseaux. Il n'est gueres plus gros que le bout du doigt. On en distingue deux sortes, qui ne sont pas moins admirables par leur beauté que par leur petitesse. On en voit beaucoup aux Antilles.

COLIR, s. m. Officier de la Chine, redoutable à tout le monde, parce que sans être membre d'aucun Tribunal, ni d'aucune Assemblée, il a le droit de se trouver par-tout, pour observer ce qui s'y passe, & faire punir ceux qui manquent à leur devoir, dans toutes sortes de rangs.

COLISE'E, s. m. Vieux amphitéatre Romain, bâti par Vespasien,

& consacré par Titus un de ses fils, où toutes les Provinces de l'Empire étoient représentées en statues, & Rome au milieu avec une pomme d'or à la main. Il s'en est conservé des restes jusqu'aujourd'hui. On donne aussi ce nom à quelques anciens monumens, qui sont des Théâtres, ou des Amphitéâtres.

COLLATERAL, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui est à côté d'une chose & qui n'y touche pas directement. Ainsi les enfans des freres & des sœurs sont les héritiers collatéraux d'un aîné, au lieu que ses propres enfans sont ses héritiers directs. Les *collatérales* d'une Eglise, sont les aîles qui sont à côté de la nef.

COLLATION, s. f. lat. Terme de Jurisprudence, qui signifie le droit de nommer à un Bénéfice Ecclésiastique. *Collateur* signifie celui qui a ce droit, & *Collataire* celui en faveur duquel il est exercé. On appelle aussi *collation* un repas qui se donne par galanterie, & particuliérement celui qu'on fait en Carême à la place du souper, lorsqu'on observe le jeûne. L'origine du nom, dans ce dernier sens, est un usage des anciens Moines, qui ayant besoin, en Carême, de quelque rafraîchissement après le travail des mains, dans un tems où le jeûne duroit jusqu'à la fin du jour, s'accordoient ce petit soulagement avant l'heure de la conférence spirituelle, qu'on nommoit, en latin, *collation*.

COLLECTE, s. f. lat. Nom d'une priere de la Messe, qui se dit avant l'Epître, & qui varie suivant les occasions. *Collecte* se dit pour *assemblée*, en langage de l'Ordre de Malte.

COLLECTIF, adj. lat. Terme de Grammaire. Les noms collectifs sont ceux qui expriment plusieurs choses au singulier, tels que *peuple*, *armée*, *compagnie*, &c.

COLLECTION, s. f. lat. Amas de plusieurs choses qui peuvent servir au progrès des Sciences, ou à satisfaire la curiosité, comme de tableaux, d'estampes, de livres, &c.

COLLE'GE, s. m. lat. Compagnie, ou Société, de personnes qui s'occupent des mêmes choses, & qui se conduisent par les mêmes regles. Ce nom est propre aux lieux où l'on instruit la jeunesse, & à quelques Sociétés illustres, telles que le Collége des Cardinaux, qu'on appelle *le Sacré Collége*, *le Collége des Electeurs*, &c.

COLLEGIALE, s. f. & adj. Chapitre de Chanoines, établi dans une Eglise qui n'est pas *cathédrale*, ou Siége d'un Evêque.

COLLEGUE, s. m. Mot emprunté du latin, qui signifie *Compagnon*, Associé dans un office, celui qui en partage le titre & les fonctions avec un autre.

COLLETIQUES, s. m. Médicamens qui servent à rejoindre les parties séparées d'une plaie, ou d'un ulcere. Ce mot est grec dans son origine.

COLLIQUATION, s. f. lat. Terme de Pharmacie. C'est le mélange de plusieurs matieres solides, qu'on liquefie par fusion, ou par dissolution.

COLLISION, s. f. lat. Rencontre de plusieurs corps, qui heurtent l'un contre l'autre.

COLLOQUE, s. m. lat. Entretien, ou dialogue de plusieurs personnes ensemble. Les *Collocuteurs* sont ceux qui ont ensemble un Colloque, un Entretien.

COLLUSION, s. f. lat. Dessein médité de deux ou de plusieurs personnes qui s'entendent pour tromper.

COLLYRE, s. m. gr. Médicament extérieur pour les maladies des yeux. Il y en a de secs & de liquides.

COLOCASIE, s. f. Plante d'Egypte, dont les habitans font une sorte de potage. Elle ne porte ni fleur ni fruit dans cette région, quoiqu'elle en ait dans d'autres lieux où elle croît moins naturellement.

COLOMBAGE, s. m. Mot qui s'emploie dans la Charpente, au lieu de *colomnade*, pour signifier un rang de colomnes, ou de solives, dans

une cloison, ou une muraille.

COLOMBE, s. f. Femelle du Pigeon, qu'on nomme l'Oiseau de Cythere, parce que le Char de Venus étoit tiré par des Colombes, ou parce que cet Oiseau est fort porté à la propagation. On en a formé le nom de Colombier, pour signifier le lieu où les Pigeons se retirent, parce que sa principale destination est pour la propagation de l'espece; ce qui appartient aux Colombes. Les Charpentiers appellent *colombe* une grosse solive, qu'ils posent à plomb pour faire des Edifices de charpente; & les Tonneliers donnent le même nom à un billot de bois quarré, sur lequel ils joignent & rabotent les fonds. On vit naitre, en Castille, au quatorziéme siécle, un Ordre Royal & Militaire, sous le nom de *colombe*, mais qui dura peu. Il fut créé le jour de la Pentecôte, & la marque étoit une Colombe blanche au bout du collier.

COLOMBIER, s. m. En termes d'Imprimerie, c'est une trop grande distance que le Compositeur met entre les mots. En Mer, on appelle Colombiers certaines pieces de bois qui servent à mettre les Navires à l'eau.

COLOMBIN, s. m. Pierre minérale, d'où l'on tire le plomb pur, & sans mêlange d'aucun autre métal.

COLOMNADE, s. f. On donne ce nom à tout assemblage de colomnes, qui servent ensemble à l'ornement d'un lieu, ou à la solidité d'un Edifice; mais particuliérement lorsqu'elles forment une rangée, ou un peristyle circulaire. Si les colomnes sont en si grand nombre, qu'on ne les puisse compter à la premiere vûe, on les appelle une *Colomnade polystyle*.

COLON, s. m. gr. Boyau qui est entre le *cœur* & le *rectum*, & qu'on nomme vulgairement *boyau entier*. C'est dans ses replis que les excremens prennent leur figure. C'est un mot grec, dont vient apparemment le mot de *colique*, parce que le Colon est le principal siége de cette maladie.

COLON, s. m. lat., celui qui cultive une Terre, un Héritage. On appelle aussi *Colons*, depuis la découverte des deux Indes, les Peuples qui composent une *colonie*.

COLONEL, s. m. Officier Militaire, qui commande un Régiment d'Infanterie. Le *Colonel général* est celui qui commande toute l'Infanterie; mais cette Charge est supprimée. La premiere Compagnie d'un Régiment d'Infanterie, se nomme *la Colonelle*.

COLONIE, s. f. lat. Nombre de personnes des deux Sexes, qu'on envoye dans un Pays pour s'y établir & le peupler. L'établissement, déja formé, porte aussi le nom de Colonie.

COLOPHONE, s. f. Espece de gomme, composée de Terebenthine bouillie à l'eau. C'est aussi une substance oléagineuse, séche & friable, de couleur jaunâtre, composée de restes de Résine & de pommes de Sapin, condensés par la coction & endurcis par le feu. On s'en sert dans les emplâtres, & pour frotter les archets de violon. Les Maîtres à danser l'appellent mal-à-propos *Colofane*.

COLOQUINTE, s. f. Plante qui produit un fruit fort amer, en forme de pomme. La Médecine employe ce fruit à plusieurs usages, mais avec de grands correctifs, sans quoi il seroit fort dangereux.

COLORANT, adj. Terme de Teinture. Les Teinturiers nomment leurs drogues, *colorantes*, ou *non colorantes*, suivant leurs propriétés ou leurs effets.

COLORISATION, s. f. Terme en usage, dans la Pharmacie, pour exprimer les changemens de couleur, ou les diverses teintures que la fermentation, la coction, & la calcination produisent dans les substances. *Colorier* est un terme de Peinture, qui signifie employer & mêler les couleurs, pour faire un tableau. Le *coloris* est la maniere de les mêler & de les appliquer. Un bon *Coloriste* est le Peintre qui entend bien cette partie de son art.

COLOSSE, f. m. Mot tiré du grec, qui signifie une figure de grandeur démesurée. Le Colosse de Rhodes étoit une statue de soixante-dix coudées de hauteur, à l'honneur d'Apollon; ouvrage de Chares, qui avoit employé douze ans à la faire. Les vaisseaux passoient à la voile entre ses jambes. Aussi étoit-il compté au nombre des sept Merveilles du monde. Il fut renversé par un tremblement de terre; & lorsque les Sarrasins prirent Rhodes, en 667, ils chargerent neuf cens chevaux du cuivre dont il étoit composé. On appelle *colossale* toute figure qui surpasse la grandeur naturelle.

COLOSTRE, f. m. lat. Maladie qui vient aux femmes, du lait qui se caille dans leurs mamelles. Ce lait caillé porte aussi le même nom.

COLTI, f. m. Petit Cabinet qu'on ménage au bout d'un Edifice. Sur les vaisseaux, c'est un retranchement qui se fait à l'extrêmité du Château d'avant.

COLUMBAIRE, f. m. ou COLUMBARIUM, dont on a fait aussi un mot françois, en termes d'Antiquités, pour signifier un Bâtiment sépulcral, qui contenoit plusieurs niches propres à recevoir des urnes mortuaires. Ce nom lui vient de sa forme, qui étoit à-peu-près celle d'un colombier, & les niches y étoient pratiquées comme des boulins. En 1726, on trouva, sous terre, près de Rome, le *Columbaire* de la Maison Livienne.

COLUMELLE, f. f. Nom qu'on donne au fût, à la rampe, ou à l'axe intérieur d'une coquille, depuis le haut jusqu'en bas.

COLURES, f. m. Nom de deux grands cercles géographiques, qui s'entrecoupent à angles droits aux Pôles du monde. L'un passe par le point Solstitiel, & l'autre par le point Equinoctial de l'Ecliptique, d'où ils tirent les noms, l'un de Colure des Solstices, l'autre de Colure des Equinoxes, parce qu'ils déterminent les uns & les autres, & qu'ils marquent, par conséquent, les quatre Saisons de l'année.

COLYBES, f. m. Nom d'une pâte composée de légumes & de grains, qu'on offre, dans l'Eglise grecque, à l'honneur des Saints.

COLYTÉE, f. m. Arbre du Levant, qui ne porte ni fleur ni fruit, & dont les feuilles ressemblent à celles du grand Laurier. Il est différent du *Baguenaudier*, quoique celui-ci porte à peu près le même nom en latin.

COMBINAISON, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie toute comparaison de choses pour les compter, ou les arranger; mais qui s'applique particuliérement à l'ordre de plusieurs choses, dont on détermine le nombre en les prenant successivement dans une certaine quantité. C'est ainsi qu'en prenant successivement les lettres de l'alphabet deux à deux, trois à trois, quatre à quatre, &c., on trouve que le nombre de tous les mots possibles, ne pourroit être exprimé que par trente-quatre chiffres. Le Pere Lami, de l'Oratoire, a fait un Traité de cet Art. *Combiner* est le verbe. Suivant son origine latine, il ne devroit se dire que de deux choses, mêlées ou comparées ensemble.

COMBLAU ou COMBLEAU, f. m. Nom qu'on donne, dans l'Artillerie, à de grosses cordes qui servent à traîner le canon. Quelques-uns disent *comblan*.

COMBLETTE, f. f. Terme de Chasse, qui signifie la fente du pied d'un Cerf.

COMBUGER, v. act. Terme de Mer. Combuger les futailles, c'est les remplir d'eau, pour les mettre à l'épreuve & pour les imbiber.

COMBUSTION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de *bruler*. Dans le figuré, mettre des affaires en combustion, c'est y mettre le trouble & le désordre.

COMÉTE, f. f. Corps lumineux d'une apparence extraordinaire, qui se font voir quelquefois au Ciel, & qu'on a pris long-tems pour les avant-coureurs de quelque grand événement; mais auxquels les Astronomes modernes ont découvert un cours

régulier comme celui des Planétes. On les nomme *barbues*, lorsqu'elles dardent leurs rayons devant elles; *chevelues*, lorsqu'elles les répandent à la ronde; & *caudées*, ou Cométes à queue, lorsqu'elles en laissent comme une traînée par derriere. *Cométe*, en termes de Blason, se dit d'une Etoile à huit rais, qu'on peint avec une queue flamboyante. On y ajoûte *hérissée*, lorsqu'on marque de la lumiere entre les rais.

COMICES, s. m. Nom que les anciens Romains donnoient à leurs assemblées pour l'Election des Magistrats, & pour d'autres affaires publiques. Les Comices se tenoient ordinairement au champ de Mars. On a nommé le mal caduc, mal *Comitial*, parce qu'on rompoit les *Comices*, lorsque quelqu'un y tomboit de ce mal.

COMIQUE, adj. gr. Mot formé de Comédie, qui se dit de tout ce qui appartient à ce Spectacle & aux Ouvrages de ce genre. Il est aussi en usage pour signifier simplement ce qui est réjouissant & capable de faire rire. Notre langue n'avoit autrefois que le mot de *comédie*, pour exprimer toutes sortes d'Ouvrages dramatiques.

COMITE', s. m. Terme emprunté de l'Anglois, pour signifier une assemblée de Commissaires choisis par autorité, & chargés de la discussion particuliere de quelque affaire. Ces Commissaires sont ordinairement tirés de la Chambre qui les nomme. Le mot de *comité* n'a pas d'autre signification en Angleterre; mais la Chambre s'y tourne quelquefois en grand *comité*; c'est-à-dire, qu'elle s'applique toute entiere, pendant un nombre de séances déterminé, à l'examen de quelque proposition qui lui est faite par l'Orateur.

COMMA, s. m. Mot latin, qui signifie *coupure*, & qui est passé en usage dans notre Grammaire, pour signifier un repos de la phrase, qui est marqué par une certaine ponctuation. Les Musiciens Compositeurs s'en servent aussi, pour signifier la dixiéme partie d'un ton mineur. On appelle *Comma* un bel oiseau Africain, des pays Negres, qui a les aîles rouges, la queue noire & le cou verd.

COMMANDE, s. f. Mot dont l'usage est borné aux Bénéfices Ecclésiastiques qui sont à la nomination du Roi, depuis le Concordat de Leon X & de François I. Une *Abbaye en commande* est celle où le Roi nomme un Ecclésiastique séculier, qui jouit, en vertu de cette faveur, d'un tiers du revenu, sans aucune autre obligation que d'en faire un bon usage. Des deux autres tiers, l'un reste à la Communauté, & l'autre doit être employé aux réparations de l'Eglise & aux aumônes. Ceux qui obtiennent ces Bénéfices se nomment *Abbés Commandataires*.

COMMANDEMENT, s. m. Terme Militaire. On dit qu'une Place a *plusieurs commandemens*, ou qu'elle est *commandée* de plusieurs côtés, c'est-à-dire, qu'elle peut être battue du canon, elle ou quelqu'un de ses postes, par des hauteurs qui la dominent.

COMMANDERIE, s. f. Espece de Bénéfice, ou de revenu, qui appartient à un Ordre Militaire, & qui se donne aux Chevaliers, par rang d'ancienneté, ou pour récompense de leurs services, avec le titre de Commandeur. Les *Commanderies* ont commencé vers l'an 1260, avant lequel tous les biens de la Religion étoient administrés par des Religieux comptables.

COMME'MORATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *souvenir*, ou ce qui se fait en mémoire de quelque chose. Il n'a gueres d'usage que dans le langage Ecclésiastique, pour les prieres, ou les fêtes, qu'on appelle la *Commémoration des Morts*.

COMMENDITE, s. f. Terme de Négoce. On appelle *Société en Commendite*, celle où l'on prête seulement son argent, sans faire aucune fonction d'Associé.

COMMENSURABLE, adj. lat. Ce qui est égal en mesure & en proportion. Les quantités commensurables, en termes de Mathématique, sont

celles qui peuvent être mesurées par une mesure commune. En Géométrie, les lignes droites sont commensurables en pouvoir, lorsque leurs quarrés sont mesurés par la même quantité d'espace.

COMMENTAIRE, s. m. lat. Exposition, ou explication d'une chose qui n'est pas claire par soi-même. Celui qui commente, dans ce sens, se nomme *Commentateur*. On donne aussi le nom de *Commentaires* à une Histoire, ou à des Mémoires, dont l'Ecrivain est le principal Acteur. Tels sont les Commentaires de César, ceux de Montluc, &c.

COMMIGRATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie, comme *transmigration*, l'action de changer de lieu, pour aller demeurer dans un autre.

COMMINATOIRE, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui menace de quelque chose. Les Loix comminatoires sont celles qui ne sont faites que pour effrayer par la crainte du châtiment.

COMMINGE, s. f. Nom de certaines Bombes, qui pesent environ cinq cens livres, pour les mortiers de dix-huit pouces quatre lignes. Elles ont dix-sept pouces dix lignes de diamétre. Ce nom leur vient du Comte de Cominges, Aide de Camp de Louis XIV, au siége de Mons, à la taille duquel ce Monarque les avoit comparées en badinant.

COMMISE, s. f. Terme du droit Féodal. Il signifie la confiscation d'un Fief.

COMMISE'RATION, s. f. Mot tiré du latin, qui a le même sens que *pitié*, *compassion*.

COMMISSAIRE, s. m. lat. Titre d'Office. Commissaire des guerres, Commissaire des vivres, Commissaire de Police, &c. *Commissaire* signifie simplement celui qu'on charge d'une commission.

COMMISSURE, s. f. Terme d'Architecte. C'est le nom qu'on donne aux joints des pierres & des piéces.

COMMITTANT, s. m. Terme de Négociation, qui se dit des Puissances qui envoyent des Ministres chargés de leurs *commissions* & de leurs *ordres*.

COMMITTIMUS, s. m. Mot purement latin, qui signifie *nous commettons*. On appelle *committimus*, des *Lettres royaux* que le Roi donne à ceux qui ont leurs causes commises aux Requêtes du Palais, ou au grand Conseil, ou à quelqu'autre Tribunal particulier. Il y a deux sortes de *committimus*, l'un qui se prend au grand Sceau, & l'autre au petit Sceau. L'un & l'autre n'a lieu, que lorsque l'affaire n'a pas été devant un Juge dont on veut éviter la Jurisdiction.

COMMIXTION, s. f. Terme d'Art. C'est un mot tiré du latin, qui signifie *mêlange* de plusieurs choses différentes.

COMMODE, s. f. Meuble d'invention nouvelle, que sa *commodité* a rendu tout d'un coup fort commun. C'est une espece d'Armoire, en forme de Bureau, dont le dessus est ordinairement de marbre, avec des tiroirs ornés de Bronze, pour y renfermer du linge & des habits.

COMMOTION, s. f. lat. Ebranlement des parties d'une chose, & trouble qui en résulte. Il se dit particuliérement des atteintes que souffre le cerveau.

COMMUER, v. act. lat. Terme de Palais, qui a la même signification que changer. *Commuer* une peine, c'est la changer dans une autre. *Commutation* est le substantif. *Commutable*, adjectif, se dit de ce qui peut être changé.

COMMUNES, s. f. On appelle, en Angleterre, la *Chambre des Communes*, celle des deux Chambres du Parlement, qui est composée des Députés du Peuple. On donne, en France, le nom de *Communes* à certaines terres, qui n'ayant pas de Possesseur particulier, servent aux usages d'une Communauté, dans le territoire de laquelle elles se trouvent situées. La plûpart sont des pâturages publics. C'étoient quelquefois des terres occupées par l'eau de la Mer, ou des Rivieres, qui se sont desséchées avec le tems.

COMMUNICATION, s. f. Mot tiré

tiré du latin, comme tous ceux qui ſont formés du verbe *communiquer*. Outre ſa ſignification commune, il ſe dit, en termes de Guerre, de la conſervation d'un paſſage, entre une armée & la garniſon d'une Place, pour le tranſport des munitions & des vivres. *Communicatif* ſe dit d'un caractere ouvert & généreux, qui rend un homme toujours diſpoſé à faire part de ce qu'il ſçait, ou de ce qu'il a, pour l'inſtruction & l'utilité d'autrui.

COMMUNION, ſ. f. lat. Terme Eccléſiaſtique, qui ſignifie Société, union, reſſemblance de ſentimens. C'eſt dans cette acception qu'on dit la *Communion Romaine*, la *Communion Proteſtante*, des gens de la *même Communion*. Employé ſeul, *Communion* ſignifie l'action de recevoir le Sacrement de l'Euchariſtie; & le verbe, qui ne s'employe dans aucun autre ſens, eſt *communier*.

COMMUTATIVE, adj. lat. *Juſtice commutative*. Ce mot n'a gueres d'autre uſage, & ſignifie l'obligation de rendre, dans un échange, autant qu'on reçoit; comme on appelle *Juſtice diſtributive*, celle qui ordonne des peines & des récompenſes.

COMPACT, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie quelque choſe de plein, de maſſif, dont toutes les parties ſont ſerrées & bien ramaſſées.

COMPARATIF, ſ. m. lat. Terme de Grammaire. C'eſt ce qui ſert à faire connoître les qualités d'une perſonne, ou d'une choſe, en établiſſant le plus ou le moins de rapport qu'elle peut avoir avec une autre. Ainſi, *plus*, *moins* & *autant*, ſont des comparatifs.

COMPARTIMENT, ſ. m. Diſpoſition réguliere & ſymmétrique de figures, ou de lignes qui les compoſent, pour l'ornement des parterres de jardin, des plat-fonds, des pavés, des parquets, & de tout ce qui en eſt ſuſceptible. Il y a diverſes ſortes de compartimens, qui dépendent de l'art & du goût.

COMPAS, ſ. m. Inſtrument de métal, compoſé de deux parties, qui s'emboîtent l'une dans l'autre, appellées *jambes*, & qui peuvent s'ouvrir, ou ſe replier l'une ſur l'autre, pour tracer des cercles & prendre des meſures. Il y a différentes ſortes de Compas, ſuivant leur uſage dans les Sciences & les Arts. Le Compas de Mer, ou de Route, n'eſt autre choſe que la Bouſſole, avec ſes diviſions en trente-deux parties égales, qui repréſentent l'horizon & les trente-deux vents. *Compaſſer* eſt un mot en uſage pour *Mettre en ordre*, *régler* quelque choſe avec autant de juſteſſe qu'avec le Compas.

COMPATISSANT, adj. lat., qui ſignifie celui qui s'intéreſſe, qui prend part aux peines d'autrui. De-là, *compaſſion*.

COMPENDIUM, ſ. m. Mot emprunté du latin, qui ſe prononce *compendion*, pour ſignifier, *abregé*, *précis*.

COMPENSATION, ſ. f. lat. Satisfaction, ou dédommagement proportionné aux avances, ſoit en même nature, ſoit autrement.

COMPETENCE, ſ. f. lat. Terme de Barreau. *Juger la compétence*, c'eſt décider à quel Tribunal appartient la connoiſſance d'une affaire.

COMPETITEUR, ſ. m. lat. Concurrent, celui qui a les mêmes prétentions qu'un autre, & qui aſpire aux mêmes choſes.

COMPILATEUR, ſ. m. Terme de Sçavans. On donne ce nom à ceux qui font des Recueils de ce qui a été écrit & penſé par d'autres. *Compiler*, v. act., & *compilation*, ſ. f., ſe diſent dans le même ſens.

COMPITALES, ſ. f. Anciennes fêtes Romaines à l'honneur des Dieux domeſtiques. Elles ſe célébroient dans les carrefours, ſuivant la ſignification du mot latin. Les Eſclaves en étoient les Sacrificateurs, & jouiſſoient, dans l'intervalle, d'une ſorte de liberté. Elles avoient été inſtituées par Servius Tullius, ſixiéme Roi de Rome. L'Oracle conſulté ordonna qu'on offrît des têtes aux Dieux; ce qui porta les Romains à leur immoler de petits enfans dans ces fêtes. Mais le Conſul Junius Brutus abolit ce cruel uſage, & fit offrir des têtes de pavots.

COMPLANT, f. m. Aſſemblage de jeunes arbres qu'on plante dans quelque lieu. On dit auſſi *Plant*.

COMPLEMENT, f. m. lat. Ce qui acheve un nombre ou une meſure. En termes de Fortifications, c'eſt une partie du côté intérieur, qui eſt compoſée de la courtine & de la demi-gorge.

COMPLETER, v. act. lat. Terme de Librairie. Completer un ouvrage, c'eſt ajoûter ce qui manque à ſa totalité, le rendre complet. On en a formé *Completement*, qui eſt ſubſtantif & adverbe. Dans la premiere de ces deux qualités, il ſignifie l'action de *completer*, de rendre une choſe complete. Le *completement des Compagnies Militaires*. Dans la ſeconde, il paroît ſignifier plus que *tout-à-fait*, ou *parfaitement*, parce qu'il comprend toutes les parties de la choſe.

COMPLEXE, adj. lat. Ce qui eſt compoſé de pluſieurs parties, qui font quelquefois trouver de la difficulté à le comprendre, ou à l'exécuter.

COMPLEXION, f. f. lat. Etat naturel du corps, qui fait juger de ſes qualités ou de ſes affections. Une complexion ſanguine, bilieuſe, foible, robuſte.

COMPLICATION, f. f. lat. Jonction, ou mêlange de pluſieurs choſes différentes. Une Complication d'affaires. Une Complication de maladies. *Compliqué* ſe dit des choſes & des perſonnes. Des affaires compliquées. Etre compliqué dans une affaire. C'eſt de-là que vient *complice*, qui ſignifie celui qui a part, qui entre pour quelque choſe, dans une mauvaiſe entrepriſe. *Complot* eſt l'entrepriſe, ou le deſſein, qui ſe forme entre pluſieurs Complices.

COMPLIMENTAIRE, f. m. Terme de Société marchande. On donne ce nom à l'un des Aſſociés, ſous le nom duquel ſe fait tout le Commerce, ou ſes principales fonctions.

COMPONCTION, f. f. lat. Terme de Religion, qui ſignifie douleur vive, ou remord, pour les péchés qu'on a commis.

COMPONE', adj. Terme de Blaſon, comme *Componure* & *Compon*. Les *compons* ſont les pieces de la *componure*; & *componé* ſe dit, pour *compoſé*, de toutes les pieces honorables qui ſont alternées en forme d'échiquier.

COMPONENDE, f. f. lat. Office de la Cour Romaine, où l'on paye les droits du Pape, pour les graces qu'il accorde, ſuivant le prix dont on eſt convenu avant l'expédition.

COMPORTEMENT, f. m. Conduite qu'on tient, ou manieres qu'on prend, dans l'exécution de quelque choſe. On dit, dans ce ſens, *ſe comporter* bien ou mal. *Comporter*, verbe actif, a tout un autre ſens. Il emporte une idée de communication & de ſupplément pour mettre les choſes dans une ſorte d'égalité. C'eſt ainſi qu'on dit, le *fort comporte le foible*. Sa fortune *comporte* ſa dépenſe.

COMPOSER, v. act. Ce mot a pluſieurs ſignifications différentes, mais qui ſe rapportent à ſon origine latine, dans laquelle il ſignifie *Mettre pluſieurs choſes enſemble, dans l'ordre qui leur convient*. Ainſi, *compoſer* un Ouvrage d'eſprit, ſignifie *Travailler à le faire*, donner une certaine forme à ſes idées, ou à ſes matériaux, & à ſon ſtyle.

COMPOSER, lorſqu'il eſt queſtion de traité ou de marché, ſignifie entrer en compoſition, peſer les droits, ajuſter les prétentions. Ainſi, l'on dit que l'Ennemi compoſe, ou qu'il parle de compoſition. *Se compoſer* ſignifie Prendre une apparence meſurée, qui ne laiſſe voir aucun déſordre dans l'eſprit ni dans la contenance extérieure. On dit, dans ce ſens, qu'un homme a l'air compoſé. En général, *compoſer* ſe dit auſſi de tout travail d'application pour faire quelque choſe de méthodique; & *compoſition*, *Compoſiteur*, *compoſé*, &c., s'employent dans le même ſens. En termes d'Imprimerie, *Compoſiteur* eſt le nom de l'Ouvrier qui arrange les lettres ou les caracteres ſur les formes.

COMPOSITE, adj. lat. L'ordre *Com-*

posite, en Architecture, est un ordre que les Romains ajoûterent aux quatre autres, pour faire connoître qu'ils étoient les maîtres de toutes les autres Nations. Il est formé de l'Ionique & du Corinthien.

COMPOT, s. m. C'est un terme d'Almanach, par lequel on entend les méthodes du *Cycle Solaire*, du *Nombre d'Or*, ou de l'*Epacte*, de la *lettre Dominicale*, & de l'*Indiction Romaine*, inventées en divers tems, pour l'utilité de la Chronologie.

COMPRE'HENSIBLE, adj. Mot formé du latin, comme le verbe *Comprendre*, & qui signifie ce qui peut être compris. Mais il est moins en usage qu'*Incompréhensible*, qui signifie tout le contraire.

COMPRESSION, s. f. lat. Action de plusieurs choses, qui se pressant l'une l'autre, occupent un moindre espace. On en a fait le mot de *compressible*, pour signifier ce qui peut se resserrer & se comprimer. On dit aussi *compressibilité*, pour exprimer cette qualité dans les corps.

COMPROMIS, s. m. Assemblée d'arbitres, pour régler un différend dont on leur remet la décision. On dit Mettre une affaire en *compromis*.

COMPROVINCIAL, adj. Qui est de la même Province. Il ne se dit qu'en style Ecclésiastique, des Evêques d'une même Province, d'une même Métropole.

COMPULSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *contrainte*, ou force qui contraint. *Compulsoir*, qui est son adjectif, n'a gueres d'usage qu'au Barreau & dans quelques Arts.

COMPUT, s. m. Terme de Calendrier. C'est une supputation qui sert à régler les tems, pour les usages Ecclésiastiques & Civils.

COMTE, s. m. Titre de dignité, qui, dans son origine latine, signifioit les Seigneurs qui accompagnoient toujours la personne de l'Empereur. Comme ils administroient anciennement la justice à la Cour, & que leur Chef s'appelloit Comte Palatin, ou du Palais, on donna ensuite le même nom à ceux qui étoient chargés du même soin, dans les Provinces & les Villes. Ce ne fut que sous les descendans de Charlemagne que les Comtes rendirent leurs titres héréditaires. *Voyez* PALATIN.

CONCASSER, v. act. C'est briser quelque matiere dure, & la réduire en petites parties, avec le marteau, ou le pilon.

CONCATENATION, s. f. Mot tiré du latin, qui n'a gueres d'usage qu'en Philosophie, & qui a la même signification qu'*Enchaînement* de plusieurs choses ensemble.

CONCAVE, adj. lat. Ce qui est creux en dedans. C'est un terme d'Optique, qui est opposé à *convexe*. On appelle *concavité* tout espace creux, ou vuide, qui est au-dedans d'un corps rond.

CONCENTRIQUE, adj. Nom qu'on donne à plusieurs cercles, ou plusieurs figures, qui ont un centre commun, par opposition à *excentrique*, qui signifie tout le contraire. *Concentré* signifie ce qui s'est porté au centre de quelque chose, ou ce qui s'y tient fixé. On appelle *concentration* l'effort de plusieurs choses pour se rencontrer dans un point commun, qu'on suppose leur centre.

CONCEPTION, s. f. lat. Premiere formation d'une chose dans le lieu d'où elle tire son être. C'est aussi l'acte par lequel on conçoit purement une chose, sans aucune autre opération de l'esprit. On a donné le même nom à une fête de la sainte Vierge, où l'Eglise honore la mémoire de sa *Conception immaculée* : & à deux Ordres, l'un de Religieuses, institué au quatorziéme siécle, par une fille Portugaise, nommée Béatrix de Sylva, sous la Regle de sainte Claire ; l'autre Militaire, fondé vers l'an 1624, par Ferdinand, Duc de Mantoue.

CONCERNER, v. act. lat. qui signifie avoir un rapport particulier à quelqu'un, ou à quelque chose. Cette affaire me concerne, c'est-à-dire, elle me regarde, sa connoissance m'appartient ; & dans un sens plus étendu, elle me touche, elle m'intéresse. De-là *concernant*, qui a la même signification que *touchant*, *au sujet de*. Mais il

doit être précédé d'un ſubſtantif, ce qui lui donne l'air d'adjectif, plutôt que d'adverbe.

CONCERT, ſ. m. Accord de pluſieurs perſonnes, ou de pluſieurs choſes, qui tendent au même but. On donne auſſi ce nom à l'aſſemblée de pluſieurs Muſiciens, qui exécutent un ouvrage de muſique à différentes parties, ſoit d'inſtrumens, ſoit de voix.

CONCESSION, ſ. f. lat. Action de céder. Il ſe dit particuliérement, dans les Colonies Françoiſes, d'une portion de terrain que le Roi accorde à un Particulier, pour le cultiver & le poſſéder. Celui qui l'obtient, s'appelle *Conceſſionaire*.

CONCETTI, ſ. m. Mot emprunté de l'Italien, qui ſe dit des penſées où il y a plus d'eſprit & de fineſſe, que de juſteſſe & de ſolidité. Il ne ſe prend gueres en bonne part. C'eſt le pluriel de *concetto*, qui ſignifie, en Italien, penſée ingénieuſe, brillante. Il ne s'employe auſſi qu'au pluriel. Des *concetti*, c'eſt-à-dire, de faux brillans.

CONCHE, ſ. m. Nom des ſeconds réſervoirs des Marais où ſe fabrique le Sel. On fait paſſer l'eau de la Mer, par des tuyaux de bois, des *Jas*, qui ſont les premiers réſervoirs, dans les *conches*, & de-là dans un troiſiéme réſervoir, qu'on nomme le *Mort*.

CONCHOIDE ou CONCHYLE, adj. gr. Terme de Géométrie. Les *lignes Conchyles*, ou *Conchoïdes*, ſont des lignes courbes, qui s'approchent toujours d'une ligne droite, ſur laquelle elles ſont inclinées, & qui ne la coupent jamais. On attribue l'invention de cette eſpece de lignes courbes à *Nicomede*, ancien Géométre. Elles ſervent à tracer le contour d'une colomne.

CONCHYTE, ſ. m. gr. On prononce *Conkite*. Les Naturaliſtes donnent ce nom à une pétrification qui reſſemble à la *conque*, ou *coquille*. C'eſt une eſpece de Marne, qui s'eſt inſinuée dans des coquilles vuides, & qui en durciſſant en a pris la forme.

CONCIERGE, ſ. m. Mot d'origine obſcure, qui ſignifie Gardien de quelque lieu. Quelques-uns le font venir du verbe latin, qui ſignifie *conſerver*. On appelle *Conciergerie*, la priſon royale du Parlement de Paris.

CONCILE, ſ. m. lat. Aſſemblée des Prélats Eccléſiaſtiques pour régler ce qui appartient à la Foi & à la diſcipline de l'Egliſe. On diſtingue les *Conciles généraux*, ou Œcumeniques, qui ſont compoſés du plus grand nombre des Evêques, avec le Pape à leur tête, par lui-même ou par ſes Députés; & les *Conciles particuliers*, ou Provinciaux, qui ſont plus ou moins nombreux. La déciſion des premiers devient une regle de Foi pour tous les Fideles.

CONCILIER, v. act. lat. Accorder enſemble des choſes ou des perſonnes qui étoient oppoſées. Un eſprit *conciliant*. *Conciliation*, ſ. f., ſe dit dans le même ſens.

CONCIS, adj. lat. Court, abregé, ſans ſuperfluité. Ce mot s'applique particuliérement aux raiſonnemens & au ſtyle.

CONCLAVE, ſ. m. latin. Lieu où les Cardinaux s'aſſemblent après la mort d'un Pape, pour lui choiſir un Succeſſeur. On donne auſſi ce nom à l'aſſemblée des Cardinaux. Les *Conclaviſtes* ſont les Eccléſiaſtiques qui ſervent chaque Cardinal, & qui ſont enfermés dans le même Edifice, pendant la durée du Conclave.

CONCLURE, v. act. lat. Achever, finir quelque choſe. En termes de Logique, c'eſt inférer ou déduire une propoſition d'un principe. *Concluſion*, ſ. f. ſe dit dans ces deux ſens.

CONCOMBRE, ſ. m. Plante des jardins, dont la tige eſt rampante, & qui produit un fruit jaune dans ſa maturité. Ce fruit ſe mange frais, ou confit au vinaigre. Sa ſemence ſert en Médecine. C'eſt une des quatre ſemences froides majeures. Il y a un Concombre ſauvage, qui a les feuilles plus velues & plus rudes que l'autre.

CONCOMITANT, adj. lat. Terme de Philoſophie, qui ſe dit d'une choſe qui en accompagne une autre.

CONCORDANCE, f. f. lat. On a donné ce nom à plusieurs Livres où l'on s'est proposé d'accorder divers passages des saintes Ecritures, qui paroissent opposés les uns aux autres. On le donne aussi à certains *Index*, ou Catalogues alphabetiques, de tous les mots qui se trouvent dans l'Ecriture sainte.

CONCORDANS, adj. lat. On appelle *Vers concordans* ceux qui ont plusieurs mots communs, mais auxquels d'autres mots donnent un sens différent. Les Operas en sont remplis.

Exemple. *Je m'abandonne*
à ma fureur
à mon ardeur.

CONCORDAT, f. m. lat. Convention solemnelle, Reglement fait par un Traité. On donne particuliérement ce nom au Traité qui se fit, en 1516, entre le Pape Leon X & François I, pour abolir la Pragmatique-Sanction, & mettre une nouvelle forme dans la nomination aux Bénéfices Ecclésiastiques. Les Allemands ont aussi leur *Concordat*, qui se nomme Germanique, & qui se fit en 1448, entre le Pape Nicolas V, & l'Empereur Frederic III.

CONCOURS, f. m. lat. Empressement confus d'une multitude de personnes, pour se rendre dans quelque lieu. Il se dit aussi des choses qui tendent au même but, par une action commune. On appelle *Concours* une dispute, ou un examen, qui se fait à Rome, pour obtenir certains Bénéfices vacans.

CONCRET, f. m. lat. Terme de Logique, qui exprime, tout à la fois, une qualité & le corps auquel elle est attachée, par opposition à *abstrait*, qui n'exprime que la qualité. Ainsi, *rouge* est un concret, & *rougeur* est un abstrait.

CONCRETATION, f. f lat. Terme de Physique. C'est l'action par laquelle une substance s'endurcit, si elle est molle; ou s'épaissit & se coagule, si elle est fluide.

CONCUBINAGE, f. m. Commerce illégitime entre deux personnes de différent sexe. On appelle *Concubine* une femme qui entretient ce commerce, du mot latin *coucher ensemble*.

CONCUPISCENCE, f. f. Terme de Religion, purement latin, qui signifie le fond d'inclination naturelle qui nous fait desirer la jouissance des biens sensibles.

CONCURRENCE, f. f. Mot tiré du latin, & formé du verbe, qui signifie *concourir*. Il se dit des mouvemens que se donne une personne, pour atteindre à quelque but qui lui est commun avec une autre. Deux Rivaux sont en concurrence pour épouser une femme.

CONCUSSION, f. f. Terme formé du verbe latin, qui signifie *ébranler*. Il signifie *violence*, *injustice*, surtout dans un Officier revêtu de quelque autorité.

CONDENSATION, f. f. lat. Resserrement des parties d'un corps, qui vient du rapprochement de leurs pores, & qui lui fait occuper moins d'espace. La condensation peut se faire aussi par l'introduction de quelques parties étrangeres qui remplissent les pores. C'est ainsi que l'eau se condense.

CONDESCENDANCE, f. f. lat. Facilité à ceder, à se rendre aux ordres, ou aux desirs d'autrui.

CONDIGNE, adj. lat. Terme de Théologie, qui se prend dans le sens d'*egal*. *Satisfaction condigne*, c'est-à-dire, parfaitement égale à la faute. *Mérite condigne*, c'est-à-dire, égal à la récompense. *Condignement* est l'adverbe, & *condignité* le substantif.

CONDISI, f. f. Plante à laquelle les Anciens attribuoient quantité de vertus. Elle leur servoit aussi pour amollir & laver les laines. Ses feuilles sont semblables à celles de l'Olivier, mais épineuses. On la connoît peu, depuis qu'on employe d'autres moyens pour laver les laines.

CONDIT, f. m. Mot tiré du latin, dont on se sert, en Pharmacie, pour signifier toutes sortes de confitures.

CONDITION, f. f. lat. Ce terme a plusieurs significations différentes. En général, il signifie l'état d'une pers

sonne, ou d'une chose. Quelquefois il exprime les différens ordres de la Société humaine; quelquefois l'ordre de la Noblesse, qui tient le milieu entre l'Homme de qualité & le simple Gentilhomme. Le fils d'un homme annobli est *Gentilhomme*, & sa fille *Demoiselle*. Les enfans de la haute Noblesse sont des *Gens de qualité*. Ceux qui comptent plusieurs degrés, sans illustration extraordinaire, forment l'*Homme* & la *Femme de condition*. Les Domestiques appellent leur état *une Condition*. Chercher à se placer en cette qualité, c'est chercher condition. On appelle aussi *Conditions* les articles d'un Traité, c'est-à-dire, les loix auxquelles on se soumet d'un côté, & qu'on impose de l'autre. *Conditionnel* signifie ce qui se fait sous quelques conditions. *Baptiser sous condition*, c'est administrer le Baptême à quelqu'un, dans le doute qu'il l'ait déja reçu.

CONDOLE'ANCE, s. f. Part qu'on prend à l'affliction de quelqu'un pour le consoler. *Un compliment de condoléance*. On disoit autrefois *condouloir*, d'où ce mot est venu; & tous deux sont latins d'origine.

CONDOR ou CONDUR, s. m. Nom du plus grand de tous les Volatiles, qui se trouve particuliérement au Chili & au Pérou. Les Voyageurs s'accordent à lui donner jusqu'à trente pieds du bout d'une aîle à l'autre. Sa force répond à sa grandeur. On assure qu'il combat les Taureaux & qu'il les emporte.

CONDUCTEUR, s. m. lat., qui signifie celui qui conduit. C'est le nom particulier d'un instrument de Chirurgie, qui sert à l'opération de la taille.

CONDUIT, s. m. Outre ses significations communes, ce mot, précédé de *sauf*, signifie une assurance de sûreté, accordée par un Prince, sous son sceau, à quelque Sujet d'un autre Prince, ou à quelqu'un de ses propres Sujets disgracié, pour passer dans ses Etats, ou pour y paroître.

CONDYLE, s. m. Nom tiré du grec, qu'on donne, en termes de Médecine & d'Anatomie, aux jointures ou aux nœuds des doigts.

CONDYLOME, s. m. Autre mot grec, qui signifie excrescence de chair, & qu'on employe particuliérement pour certaines excrescences, qui sont un effet des maladies vénériennes.

CONE, s. m. Terme géométrique, qui signifie un corps solide dont la base est un cercle, & dont le sommet se termine en pointe. Tout Cône doit être le tiers d'un prisme de même base & de même hauteur. En langage ordinaire, le *cône* est une *pyramide*; & *Figure conique* signifie *figure pyramidale*.

CONFABULER, v. n. lat. Terme du langage familier, qui signifie, s'entretenir de choses legeres, agréables, sans préparation & sans étude. *Confabulateur* se dit aussi de ceux qui font leur rolle dans cet entretien.

CONFALON, s. m. Nom d'une Confrairie Romaine, instituée au treiziéme siécle par saint Bonaventure. Elle est composée de Séculiers, qui portent aussi le nom de *Pénitens*. La ville de Lyon se fit, à cet exemple, une Confrairie des Pénitens du Confalon; & le Roi Henri III en institua une à Paris, en 1581, aux processions de laquelle il assistoit en habit de Pénitent. Le Cardinal de Guise portoit la croix, le Duc de Mayenne étoit Maître des cérémonies, le Chevalier Maurice *du Psira* Vice-Recteur, & le Roi Recteur.

CONFECTION, s. f. lat. Terme de Pharmacie. C'est une composition en consistance d'Electuaire, formée du mêlange de quantité d'ingrédiens, tels que des gommes, des syrops, des poudres, &c., qu'on prend pour la santé, & quelquefois pour le seul plaisir. La Confection d'Alkermes, dont la base est la soie crue, teinte au suc de *Kermes*, & celle d'Hyacinthe, qui a la pierre de ce nom pour base, sont d'excellens cordiaux. Il y a diverses autres Confections.

CONFE'DERATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'union de plusieurs Puissances par un Traité, pour soutenir une cause commune.

Ceux qui s'uniffent ainfi, portent le nom de *Confédérés*.

CONFE'RENCE, f. f. lat. Affemblée dans laquelle on traite de quelque point qui demande de la difcuffion. La difcuffion même, ou l'entretien, fe nomme auffi *Conférence*. Nous avons plufieurs Livres imprimés fous ce titre. On donne, dans quelques Diocèfes, le nom de *Conférencier* à celui qui préfide aux Conférences Eccléfiaftiques.

CONFESSER, v. act., qui fe dit pour entendre les Confeffions, & pour faire fa Confeffion. Le Prêtre *confeffe* le Pénitent, & le Pénitent *confeffe* fes péchés.

CONFESSION, f. f. lat. Outre les fignifications communes de ce mot, on appelle *Confeffion* le lieu où l'on honore les Reliques d'un Saint. La Confeffion de faint Pierre, à Rome, eft un lieu fort refpecté.

CONFIANCE & CONFIDENCE, ff. ff. Ces deux mots, quoique tirés de la même fource latine, ont une fignification différente, qu'il eft aifé de faire fentir par un exemple; La *confiance* qu'on a pour quelqu'un, porte à lui faire des *confidences*. *Confiant*, adjectif, fe dit quelquefois pour *préfomptueux*, & quelquefois pour *trop facile à fe confier*.

CONFIGURATION, f. f. l. Terme de Phyfique, qui fignifie la figure particuliere des corps, ou la forme extérieure de leur furface. Dans l'Aftrologie judiciaire, on appelle *Configuration* des Planétes, l'afpect mutuel, ou la conjonction de ces corps céleftes.

CONFINER, v. act. Mot formé du latin, qui fignifie bannir ou renfermer quelqu'un dans un lieu dont il ne doit plus fortir, & qui eft par conféquent *fa fin*, ou *fon dernier terme*. On dit auffi d'un pays, qu'il confine avec un autre, lorfque leurs limites fe touchent; & les limites mêmes s'appellent *confins*.

CONFLIT, f. m. Vieux mot tiré du latin, qui fignifie *combat*; mais qui ne s'eft confervé que dans *conflit de Jurifdiction*, c'eft-à-dire, difpute pour des droits de Juftice, ou d'autorité.

CONFLUENT, f. m. lat. Jonction de deux ou de plufieurs rivieres. On en a fait, par corruption, *Conflans*, qui eft devenu le nom de plufieurs endroits où deux rivieres fe joignent. Les Médecins donnent la qualité de *Confluente*, à une petite Verole fort abondante.

CONFORMATION, f. f. l. Terme de Phyfique, qui exprime plus particuliérement que *forme*, la maniere dont une chofe eft formée.

CONFORMISTE, adj. Mot emprunté des Anglois, qui fignifie, dans leur langage Eccléfiaftique, ceux qui fe conforment au culte établi par les loix du pays. Ceux qui profeffent une autre Religion, font appellés *Non-Conformiftes*.

CONFORTATIF, f. & adj. lat., ce qui a la vertu de donner ou de rendre des forces. Des *Confortatifs*. Un remede, un difcours *confortatif*.

CONFRONTER, v. act. lat. Approcher deux chofes, ou deux perfonnes, les mettre en face l'une de l'autre, pour les comparer, ou pour en juger. On confronte des témoins avec l'accufé, pour vérifier les dépofitions.

CONFUTER, v. act. Mot tiré du latin, qui fignifie convaincre une perfonne d'erreur, la réduire au filence, en détruifant fes argumens.

CONGE, f. m. On donne ce nom, dans l'Architecture, aux quarts de rond creux, par le moyen defquels les membres fe retirent l'un de l'autre.

CONGE'ABLE, adj. Terme de Coutume, qui fe dit d'un Domaine dans lequel le Seigneur eft toujours libre de rentrer, en rendant les améliorations au Propriétaire qui le tient de lui.

CONGE'LATION, f. f. lat. Terme de Chymie & de Pharmacie. C'eft le refroidiffement des corps qu'on a mis en fufion par le feu, & qui fe figent ou fe congelent à l'air froid.

CONGLOBATION, f. f. lat., qui fignifie l'action d'entaffer, d'accumuler diverfes chofes les unes fur les autres. C'eft auffi le nom d'une figure de Rhétorique, qui confifte à réunir

plusieurs argumens, plusieurs raisons, pour prouver une même chose.

CONGLUTINATION, s. f. lat. Jonction de deux ou de plusieurs corps, par le moyen de quelque substance visqueuse, qui les tient unis.

CONGRE, s. m. Poisson de mer, qui ressemble à l'Anguille, par sa longueur & par sa nature cartilagineuse.

CONGRE'S, s. m. Assemblée pour traiter d'affaires. Ce mot latin n'est gueres en usage que pour les assemblées des Ambassadeurs & des autres Ministres des Princes. Il signifioit autrefois un infâme usage, qui consistoit à faire rendre par un mari, devant plusieurs témoins, le devoir conjugal à sa femme, pour se justifier contre une accusation d'impuissance.

CONGRU, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *convenable*. On dit quelquefois un raisonnement *congru*, pour dire *juste*, auquel il ne manque rien. La grace *congrue* est une grace proportionnée à l'effet qu'elle doit produire, ou à la disposition de celui qui la reçoit. On appelle *congruaires* les Curés à portion *congrues*, & *congruisties*, ceux qui enseignent la grace *congrue*. Au reste ce mot n'est guere en usage qu'en style Ecclésiastique, pour la *grace congrue*, & pour la *portion congrue* des Curés, qui est une somme assignée & fort modique, en quoi consiste tout le revenu de certaines Cures.

CONJECTURE, s. f. lat. Maniere probable d'expliquer des choses incertaines, soit pour l'avenir, soit pour le présent. *Conjectural*, adjectif, signifie ce qui a l'air de *conjecture*.

CONILLE, s. m. Terme de Galere. Nom qu'on donne à des espaces ménagés aux côtés d'une Galere.

CONJONCTION, s. f. lat. Terme d'Astronomie. C'est la rencontre de deux Planétes dans une ligne droite, par rapport à un certain point de la terre. On appelle *Conjonction apparente*, celle où la ligne qu'on supposeroit tirée par le centre des deux Planétes, ne passeroit pas par celui de la terre.

CONJONCTURE, s. f. lat. Situation d'une affaire, ou rencontre de certains événemens dans le même point. Il y a d'heureuses & de malheureuses conjonctures.

CONJUGUER, v. act. Terme de Grammaire, qui signifie réduire successivement un verbe à tous ses tems, pour la facilité d'apprendre une langue. On dit, dans ce sens, la *conjugaison des verbes*.

CONJURATION, s. f. lat. Projet, ou complot de plusieurs personnes liées par un puissant intérêt, pour commettre quelque mal qui blesse le Public. En langage Ecclésiastique, on appelle *conjurations*, des *exorcismes*, ou des cérémonies pour chasser l'Esprit malin & d'autres choses nuisibles. *Conjurer* se dit dans les deux sens. Il signifie aussi demander avec instance, presser de la maniere la plus forte.

CONNETABLE, s. m. Titre de dignité fort considérable, qui ne subsiste plus en France. C'étoit d'abord, suivant la signification du mot latin, le Grand Ecuyer, ou le *Comte de l'Ecurie* du Roi; mais cette Charge étant devenue Militaire, le Connetable étoit, en France, comme souverain, après le Roi, de tout ce qui appartenoit à la guerre. Il avoit la garde de l'épée du Roi, dont il lui faisoit hommage lige, & un Tribunal nommé la *Connetablie*. La dignité de Connetable fut supprimée, par Edit du Roi, en 1627. Dans l'Artillerie, on appelle *Connetables* des Officiers subalternes, qui président à la distribution de la poudre, des boulets, & de tout ce qui regarde le canon. Les Anglois appellent *Connetables* une sorte de Sergens, qui sont employés pour l'exécution des loix.

CONNEXION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie la liaison, ou l'enchaînement, d'une ou de plusieurs choses avec d'autres.

CONNIFLE, s. f. Nom d'une espece de grand Coquillage, fort commun sur la Côte de l'Acadie, & dont la chair est d'un excellent goût.

CONNIVENCE, s. f. Mot tiré du latin. Il signifie l'approbation tacite d'une chose, la facilité avec laquelle

on tolere ce qu'on n'ose point approuver.

CONNOISSEMENT, s. m. Terme de Commerce. Dans le Commerce de mer, on donne ce nom à une reconnoissance, par écrit, que le Patron d'un navire donne aux Marchands, pour les marchandises dont on a composé sa cargaison.

CONNOISSEUR, s. m. Terme qui s'est introduit dans les beaux Arts, pour signifier celui qui juge de leurs productions avec une connoissance parfaite. On peut être *connoisseur* sans être Artiste. On peut être *Amateur* sans être *connoisseur*.

CONOIDE, s. m. Terme géométrique. Il se dit d'un solide, ressemblant à un cône, & produit par la circonvolution d'une section conique autour de son axe. C'est aussi le nom d'une glande du troisiéme ventricule du cerveau, qui se nomme autrement la *Glande pineale*. *Conoïdal* est ce qui appartient au Conoïde.

CONQUE, s. f. lat. Grande coquille, dont on distingue différentes familles, c'est-à-dire, différentes especes.

CONSANGUINITE', s. f. Mot tiré du latin, qui signifie le lien naturel des personnes d'un même sang, c'est-à-dire, des Parens jusqu'à un certain degré. *Consanguin* ne se dit qu'au Palais, par opposition à *Uterin*.

CONSCRIPT, adj. lat. *Peres conscripts*. On donnoit ce nom aux Sénateurs Romains. Il signifie simplement, ceux dont les noms sont écrits dans le même Tableau, ou le même Rolle. A l'Université de Paris, on appelle *Conscripteurs*, les Docteurs qui sont chargés, à la fin des délibérations, d'aller au Bureau pour examiner les avis & les vérifier.

CONSE'CRATION, s. f. Terme latin. C'est la détermination d'une chose, ou d'une personne, à quelque usage religieux. Elle se fait ordinairement avec quelques cérémonies Ecclésiastiques.

CONSE'CUTIF, adj. Mot qui exprime plus que *suivant*, parce qu'il se dit de plusieurs choses, ou de plusieurs espaces de tems, qui se suivent immédiatement. *Trois révérences consécutives. Trois jours consécutifs. Consécutivement* se dit dans le même sens.

CONSE'CUTION, s. f. lat. En termes d'Astronomie, mois de *Consécution* signifie l'espace de tems entre deux conjonctions de la Lune avec le Soleil. Il se nomme aussi *Synodique & de Progression*. Cet espace est de vingt neuf jours & demi.

CONSE'QUENCE, s. f. lat. Ce qui suit de quelque chose, ou ce qui en résulte, dans l'ordre naturel du raisonnement, ou de la conduite. On l'employe aussi dans le même sens qu'*Importance*. Un homme, une affaire de conséquence. Un esprit *conséquent* signifie un esprit juste, qui raisonne bien.

CONSERVATEUR, s. m. lat. Titre d'Office, dans quelques Universités, & dans d'autres Corps, dont les fonctions consistent à veiller au maintien des droits & des priviléges.

CONSERVATOIRE, s. m. Nom qu'on donne, en Italie, aux Maisons où l'on enferme des femmes, pour les préserver de la débauche.

CONSERVE, s. f. Fleurs, herbes, racines, &c., que l'on confit au sucre, pour leur faire conserver plus long-tems leur vertu. Il y a des Conserves liquides & des Conserves séches. On appelle aussi *Conserves*, certaines lunettes qui facilitent la vûe, sans grossir beaucoup les objets. En termes de Mer, *aller de conserve*, signifie aller de compagnie. Un *vaisseau de conserve* est celui qui sert d'escorte à d'autres vaisseaux. *Conserver* un vaisseau, se dit pour le suivre. En termes de Fortifications, les *Conserves*, ou les *Contregardes*, sont des pieces plus longues & moins larges que les demi-lunes, qui couvrent les bastions, entre le fossé & la contrescarpe.

CONSIDENCE, s. f. lat. Terme de Physique, qui signifie, dans les corps fluides, l'abbaissement des parties que leur agitation faisoit élever au-dessus des autres.

CONSIDE'RATION, s. f. lat., qui signifie proprement réflexion

particuliere qu'on fait sur une chose, observation continuée. Il se prend aussi pour égard, estime, & sentiment particulier, par lequel on distingue quelqu'un. Mais, dans ce sens, il marque une sorte de supériorité. On écrit à un Inférieur, pour lequel on a de l'estime, qu'on est avec considération, avec une parfaite considération, son très humble, &c. *Considérer*, pris dans le même sens, ne se dit aussi qu'en parlant d'un Inférieur.

CONSIGNER, v. act. Déposer quelque chose entre les mains d'autrui, ou quelqu'un sous la garde d'un autre, avec quelques formalités qui assurent le dépôt. On dit, dans ce sens, *consignation*. En termes de Guerre, *consigner* signifie donner quelque ordre aux Sentinelles; ou leur donner le mot du guet; ce qui se nomme la *consigne*.

CONSISTENCE, s. f. Ce mot a divers usages. Dans le sens moral, il signifie une certaine liaison de choses. On dit, un discours, une conduite, un caractere *sans consistence*. Dans le sens Physique, il signifie l'épaississement de quelque liquide, dont les parties acquierent de l'immobilité en se serrant & se liant les unes aux autres, ou la fermeté qu'on donne à des parties solides pour se soutenir entr'elles.

CONSISTOIRE, s. m. lat. Nom de la principale Cour, ou Tribunal de Rome, qui se tient avec beaucoup de solemnité & de splendeur. Là, Sa Sainteté, en habits Pontificaux, assis dans un fauteuil d'or, sur un thrône couvert d'écarlate, préside aux Cardinaux; entre lesquels ceux qui sont Evêques & Prêtres sont assis à sa droite, & les Diacres à sa gauche. Les autres Prélats, Protonotaires, Auditeurs de Rote & autres Officiers, se placent sur les dégrés du thrône, &c. C'est-là qu'on plaide les causes devant le Pape. Il y a un Consistoire secret, qui se tient dans une chambre particuliere, où le thrône du Pape n'est élevé que de deux degrés. Les Cardinaux seuls y sont admis, & l'on recueille leurs suffrages à chaque débat. Les Bulles pour les Evêchés & les Abbayes ne s'accordent qu'après avoir été proclamées dans ce Consistoire. Parmi les Protestans, on appelle aussi *Consistoire*, un Conseil, ou une Assemblée, qui est composé des Ministres & des Anciens de leurs Eglises.

CONSOLE, s. f. Terme d'Architecture. C'est une piece en saillie, qui sert à porter des vases, des figures, &c., ou à soutenir une corniche. Il y en a différentes especes.

CONSOLIDATION, s. f. Mot formé du latin, pour signifier la guérison des blessures, des fractures, & de tous les maux des parties solides du corps, qui demandent d'être raffermies.

CONSOLIDE ou CONSOUDE, s. m. Plante dont on distingue plusieurs especes, qui ont leurs propriétés particulieres en Médecine. La grande est bonne pour le crachement de sang, & nettoye la poitrine. Celle qu'on appelle *Consolide royale*, & qui croît dans les bleds en petites branches, comme la Nielle, avec de petites fleurs assez semblables à la Violette, est bonne pour les maux d'yeux, & pour toutes sortes d'inflammations.

CONSOMPTIF, adj. lat. Terme de Médecine, qui se dit des remedes qui ont la force de consumer les humeurs, ou les chairs, tels que les Pierres à cautere, l'Eau phlagedenique, &c. *Consomptif* est aussi substantif, dans le même sens.

CONSOMPTION, s. f. lat. Maladie de langueur, qui est particuliérement commune en Angleterre, & qui devient mortelle par le desséchement entier de l'humide radical.

CONSONANCE, s. f. lat. Rapport de certains sons, qui les rend fort agréables, lorsqu'ils se font entendre ensemble. Les Musiciens distinguent les consonances parfaites, telles que l'octave & la quinte; & les imparfaites, qui sont la tierce & la sixte. Les Poëtes appliquent aussi le nom de *consonance* à la rime.

CONSOUDE. *Voyez* CONSOLIDE.

CONSPIRATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie le projet, ou

le complot de plusieurs personnes, pour exécuter une même entreprise.

CONSPUER, v. act. lat. Ce mot, qui signifie proprement *couvrir de crachats*, s'employe, dans le langage familier, pour mépriser, siffler, mocquer. *Conspué*, c'est-à-dire, couvert d'opprobre.

CONSTANT, adj. lat. En termes de Géométrie & d'Algebre, on appelle quantités *constantes* celles qui demeurent toujours les mêmes, tandis que d'autres croissent ou décroissent toujours.

CONSTATER, v. act. lat., qui ne se dit que des faits. *Constater* un fait, c'est le rendre constant, certain, le vérifier par des expériences, ou des raisonnemens.

CONSTELLATION, s. f. lat. Amas d'un certain nombre d'Etoiles, qui paroissent représenter ensemble quelque figure particuliere, & que les Astronomes ont distinguées par différens noms. Le Ciel, suivant la division des Anciens, contient quarante-huit Constellations, composées de mille vingt-deux Etoiles visibles. De ce nombre sont les douze Signes du Zodiaque. Les observations modernes ont fait découvrir douze autres Constellations, vers le Pôle Antarctique.

CONSTELLE', adj. lat., qui se dit de ce qui a été fait, ou fabriqué, sous une Constellation, ou de ce qui en porte la marque, qui lui fait quelquefois attribuer certaines vertus.

CONSTERNATION, s. f. lat. Surprise, accompagnée de crainte, ou d'horreur, qui abbat le courage & les forces.

CONSTIPATION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui signifie resserrement de ventre, difficulté d'aller à la selle. *Constipé* est l'adjectif. Dans le figuré burlesque, un *air constipé* se dit pour un air contraint, embarrassé. On dit quelquefois aussi, vous me *constipez*, pour dire, vous m'embarrassez, vous me mettez mal à mon aise.

CONSTITUTION, s. f. lat. Nature d'une chose, maniere propre dont elle est formée. Ce mot a particuliérement deux usages, l'un pour signifier le tempérament du corps; l'autre pour exprimer quelque Loi fondamentale, soit Ecclésiastique, ou Civile, soit générale, ou particuliere. Les Constitutions des Papes sont distinguées par un nom qui est le premier mot du texte.

CONSTRICTION, s. f. lat. Terme de Physique, qui signifie le resserrement des parties d'un corps. Delà vient leur condensation. *Constringent* signifie, qui a la vertu de resserrer.

CONSTRUCTION, s. f. lat. Disposition des mots, dans le langage & le style, suivant les regles de la Grammaire. On dit aussi la construction d'un Edifice, la construction du corps humain, & de tout ce qui est composé de parties régulieres.

CONSUBSTANTIEL, adj. lat. Ce qui est d'une même nature, ou d'une même substance. Les trois personnes de la sainte Trinité sont consubstantielles entr'elles. On dit, dans le même sens, *consubstantialité*.

CONSUL, s. m. lat. Nom du premier Magistat de l'ancienne Rome. Les Romains élisoient tous les ans deux Consuls, qui étoient Chefs du Sénat, Généraux des armées, & Juges suprêmes de tous les différends entre les Citoyens. Cette dignité fut abolie, en 541, par l'Empereur Justinien. Elle avoit commencé à Rome, après l'expulsion des Rois, l'an 244 de la fondation de cette Ville. Ceux qui avoient été Consuls, étoient nommés *Consulaires*. Le nom de *Consul* s'est conservé dans quelques Villes de la France méridionale, pour signifier *Echevin*. On appelle aussi *Consul* un Officier revêtu d'une commission du Roi, dans les Villes étrangeres de commerce, surtout aux Echelles du Levant. Les Consuls, à Paris, sont un Tribunal érigé par Charles IX en 1563, dont les Juges, qui portent ce nom, s'élisent entre les Marchands, pour connoître de toutes les affaires de négoce.

CONSULTAT, s. m. Conseil qui se tient tous les Vendredis, en Espagne, où l'on rend compte, au Roi,

de ce qui s'est passé dans les différens Conseils, pendant la semaine.

CONSULTATION, s. f. lat. Ce mot, qui signifie l'action de consulter, se dit particuliérement des assemblées qu'un certain nombre d'Avocats, ou de Médecins, ou de Théologiens tiennent ensemble, pour délibérer sur les cas qui regardent leur profession. Leur résolution se nomme de même.

CONSULTEUR DU S. OFFICE. Nom qu'on donne aux Théologiens que le Pape commet pour examiner les Livres, ou les Propositions, qui lui sont déferés, ou pour donner leur avis sur des matieres qui regardent la Foi ou la Discipline.

CONTACT, s. m. Proximité de deux corps qui se touchent. Ce mot est purement latin.

CONTAGION, s. f. lat. Infection dangereuse, qui se répand des choses corrompues aux choses saines, & par laquelle la corruption se communique. Il y a beaucoup de maladies contagieuses.

CONTANT, s. m. Partie du vaisseau, qui est au-dessus de l'enceinte qu'on nomme *cordon*.

CONTE, s. f., qui ne signifie que recit de choses badines, ou fabuleuses; quoique *conter* & *raconter* se disent des choses vraies & sérieuses.

CONTEMPLATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie une profonde application de l'esprit à quelque objet, surtout aux objets purement intellectuels. Dans la vie spirituelle, on l'applique aux méditations relevées, qui vont jusqu'à rompre toute communication de l'esprit & du corps avec les choses sensibles. La *vie contemplative* est opposée, dans le même langage, à la *vie active*.

CONTEMPORAIN, adj. lat. Celui qui vit, ou qui a vécu, du même tems qu'un autre.

CONTEMPTEUR, s. m. lat., qui signifie celui qui méprise, qui a l'esprit méprisant. On ne l'employe gueres que dans le style noble, & toujours avec un régime. *Contempteur* de l'Antiquité.

CONTENTION, s. f. lat. Effort qu'on fait pour exécuter quelque chose, ou pour parvenir à quelque but. Il se dit aussi pour *dispute vive*. On dit, dans ce dernier sens, *Discours contentieux*, *Procès contentieux*.

CONTESTATION, s. f. lat. Dispute, opposition de sentimens. On dit, dans le même sens, Contester, contestable, incontestable.

CONTEXTURE, s. f. lat. Liaison de plusieurs parties, soit dans les choses, soit dans le discours & les écrits.

CONTIGNATION, s. f. lat. Assemblage de pieces, qui servent à rendre quelque chose stable, surtout en matiere d'Edifices. Ce mot, quoiqu'un peu dur, est employé dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

CONTIGUITE', s. f. lat. Voisinage de deux ou de plusieurs corps distincts, dont chacun touche à un autre. *Contigu*, adjectif, se dit dans le même sens.

CONTINENCE, s. f. lat. Privation habituelle des plaisirs des sens, surtout de ceux qui blessent la chasteté.

CONTINENT, s. m. Grand espace de terre, qui n'est coupé par aucune mer. Le Globe terrestre est divisé en deux Continens; le premier, autrement nommé le vieux Continent, comprend l'Europe, l'Asie & l'Afrique; le second, qu'on appelle le nouveau, est composé de l'Amérique méridionale & septentrionale. On nomme aussi le premier, *supérieur* & *oriental*, parce que, dans l'opinion vulgaire, il occupe la partie supérieure du Globe, & qu'il est placé, dans la Mappemonde, à l'Orient du premier Méridien.

CONTINGENT, adj. lat. Terme de Philosophie, qui se dit de ce qui est futur & qui paroît dépendre du hazard, parce que l'ignorance humaine ne pénétre pas l'enchaînement des causes. Ce mot devient substantif, pour signifier la partie qui tombe à quelqu'un, dans la division de quelque chose. Dans les guerres de l'Empire, chaque Membre du Corps Germanique fournit son *Contingent*.

CONTINUITE', f. f. lat. Suite de parties liées l'une à l'autre, ou qui se pressent entr'elles. En termes de Chirurgie, on appelle *Solution de continuité*, une ouverture dans les chairs, qui interrompt leur suite & leur liaison. En termes de Théâtre, la *continuité d'action*, qui en est une de principales regles, consiste dans un progrès non interrompu de l'action principale, vers le dénouement, pour soûtenir constamment l'intérêt.

CONTOUR, f. m. Extrêmité d'une figure, ou ligne qui la borde. *Contourner*, en termes de Peinture, signifie marquer avec des traits & des lignes les contours d'une figure, pour premier fondement du dessein. En termes de Blason, *contourné* se dit des animaux qui ont la tête tournée vers la gauche de l'Ecu. En termes de Medailles, un Medaillon *contourné* est celui qui est frappé en creux, avec un cercle relevé autour des bords, & dont les figures ont aussi moins de relief que celles des autres.

CONTOURNIATE, f. m. Terme d'Antiquaire, pour signifier un Médaillon frappé avec un certain enfoncement qui regne autour.

CONTRACTER, v. act. lat., qui a différentes significations. *Contracter* un engagement, se dit pour *s'engager*, former un engagement. *Contracter* une habitude, c'est la prendre par degrés. Ce froid *contracte* les liqueurs, c'est-à-dire, les resserre, les condense. *Contractuel*, adjectif, se dit de ce qui se fait par Contract.

CONTRADICTOIRE, adj. En termes de Palais, un Jugement contradictoire est celui qui se porte en présence des deux Parties.

CONTRASTE, f. m. Opposition de deux choses, dont l'une sert à faire remarquer l'autre. Ce mot, en Peinture, signifie la variété qui doit être dans les actions, les attitudes & les coloris des figures; d'où résulte plus de force, plus d'agrément & plus de jour. On dit, dans ce sens, *contraster*, une figure bien *contrastée*, un beau *contraste*.

CONTRAT-MOHATRA, f. m. Nom que les Casuistes donnent au gain illicite des Marchands, qui vendent leurs marchandises à plus haut prix qu'elles ne valent, pour les faire racheter ensuite par des personnes interposées à plus bas prix qu'ils ne les ont vendues. C'est proprement l'accord tacite, ou exprimé, du Marchand & de l'Acheteur, auquel on donne ce nom.

CONTRAYERVE, f. f. Petite racine aromatique, qui croît au Pérou, & qui passe, suivant la signification du mot Espagnol, pour un excellent préservatif contre toutes sortes de venins, surtout contre la petite verole. Les Anglois en tirent une espece de la Virginie, & l'appellent *Viperine Virginienne*.

CONTR'AMIRAL, f. m. Titre d'Office dans la Marine d'Angleterre & de Hollande. C'est le troisiéme rang de la Marine. Le Contr'Amiral commande l'arriere-garde, ou la troisiéme division d'une Flotte. Son pavillon est blanc, & s'arbore au mât qui se nomme *Artimon*.

CONTREBANDE, f. f. Terme, formé apparemment de *Ban*, qui signifie Loi ou défense, & de *contre*. Il se dit du commerce de certaines marchandises qui sont défendues par les loix du Prince. En termes de Blason, *contrebandé* se dit d'une piéce dont les bandes sont opposées; comme on dit *contrebarré*, lorsque les barres sont en opposition.

CONTREBARRE, f. f. Terme de Blason, qui se dit d'une Barre divisée en deux demi-barres, dont l'une est de métal & l'autre de couleur. Un Ecu *contrebarré*, c'est-à-dire, qui a une ou plusieurs *Contrebarres*

CONTRE-BAS, adv. Terme d'Art. En Maçonnerie, il signifie *du bas en haut*, comme *contre-haut* signifie *du haut en bas*.

CONTREBIAIS, f. m. Quelques bons Ecrivains ont employé ce mot pour signifier une maniere de placer les choses, opposée à la maniere naturelle. A *contrebiais* offre à peu près le même sens qu'*à rebours*.

CONTRE-BOUTER, v. act. Terme d'Architecture, qui a le même sens qu'*arcbouter*.

CONTRE-CART, s. m. Terme de Blason. Ce sont les parties d'un Ecu *contr'écartelé*, c'est-à-dire, d'un Ecu qui est réécartelé dans quelque quartier de son écartelure.

CONTRE-CŒUR, s. m. Nom qu'on donne également & à la plaque de fer, qui est au milieu d'une cheminée, & à la partie de la cheminée, qui est entre les deux jambes, depuis l'âtre jusqu'au tuyau. Cette partie doit être de brique.

CONTRE-COTE', CONTRE-COMPONE', CONTRE-FASCE', CONTRE-FLEURE', CONTRE-VAIRE', &c., sont des termes de Blason, qui signifient presque tous de l'opposition dans les piéces, pour lesquelles on peut consulter les noms simples.

CONTRE-COUP, s. m. On donne ce nom à une fente, ou fêlure du crâne, qui se fait dans la partie opposée à celle qui a reçu immédiatement un coup. Les Chirurgiens la nomment *Contrefente*, & donnent le nom de *Fissure* à la fistule de la partie frappée. Quelques Médecins modernes soutiennent que cet accident est impossible.

CONTRE-DANSE, s. f. Mot corrompu de l'Anglois, qui signifie une sorte de Danse gaie & vive, où plusieurs personnes figurent ensemble, en faisant les mêmes mouvemens, chacun de leur côté. Le mot Anglois est *Country-Danse*, & signifie *Danse de Campagne*, ou *de Village*.

CONTR'EPREUVE, s. f. Les Graveurs donnent ce nom à une Estampe tirée sur une Epreuve fraîchement sortie de la presse, & qui sert à donner l'Estampe du même sens que le dessein. Elle sert aussi à faire connoître si la Planche demande d'être retouchée.

CONTR'ESTAMBORD, s. m. Piece courbe & triangulaire d'un vaisseau, par laquelle l'Estambord est lié sur la quille, comme la *contr'estrave* lie la quille & l'estrave.

CONTREFACTION, s. f., formé de *Contrefaire*, pour signifier particulierement la réimpression furtive d'un Livre, par un autre Libraire que celui qui est en possession du Privilége. L'action de *Contrefaire* se nomme ordinairement *Contrefaçon*.

CONTRE-FANONS, s. m. Cordes de Mer, qui se nomment aussi *Cargueboulines*.

CONTRE-FENTE, s. f. *Voyez* CONTRE-COUP.

CONTRE-FORTS, s. m. Terme de Fortifications. Ce sont des parties de muraille, qui s'élevent au-dessus du corps du mur, à certaine distance les unes des autres.

CONTRE-FRUIT, s. m. Terme d'Architecture, opposé à *fruit*, qui est une petite diminution de bas en haut d'un mur. On donne quelquefois du contre-fruit aux murs de face & aux encoignures, afin qu'ils résistent mieux à la charge.

CONTRE-FUGUE, s. f. Terme de Musique. C'est une Fugue à contre-sens, ou qui se fait par des progrès contraires à la Fugue naturelle.

CONTRE-GAGE, s. m. Ce qu'on donne à un Creancier, pour sûreté de ce qu'on lui doit.

CONTRE-GARDES, s. f. Terme de Fortification. *Voyez* CONSERVES.

CONTRE-HACHER, v. n. Terme du Dessein. C'est passer quarrément & diagonalement des ombres & des teintes par les lignes où l'on en a déja fait, pour rendre ces ombres & ces teintes plus fortes.

CONTRE-HISSANT, adj. Terme de Blason, qui se dit de deux Animaux addossés, dont la tête & les pieds de devant sortent d'une piece de l'Ecu.

CONTRE-JAUGER, v. act. Terme de Charpentier, qui signifie mesurer les assemblages de Charpente.

CONTRE-JUMELLES, s. f. Nom qu'on donne aux grands pavés qui se joignent deux à deux, au milieu du pavé des rues.

CONTRE-LATTES, s. f. Tringles de bois, qui se mettent de haut en bas, entre les chevrons d'un toît, pour soutenir les lattes. *Contre-latter* signifie revêtir une cloison de lattes, des deux côtés. Le *Contre-lattoir* est un outil des Couvreurs, pour soutenir les lattes en les clouant.

CONTRE-LETTRES, s. f. Terme de Palais, qui signifie des Actes par lesquels on déroge, ou l'on ajouse, aux clauses d'un Contract de mariage. Elles sont nulles, lorsqu'elles sont faites hors de la présence des Parens qui ont assisté au Contract en qualité de Témoins.

CONTRE-LIGNE, s. f. Terme de Fortifications, qui a le même sens que *Contrevallation*. C'est un fossé, bordé d'un parapet, qui couvre les Assiégeans du côté de la Place.

CONTRE-MAITRE, s. m. Nom d'un Officier de vaisseau, qui a l'inspection des agrets & d'une partie de la manœuvre, sous l'autorité du Patron, dont il est l'aide On lui donne aussi le nom de Bosseman.

CONTRE-MARQUÉ, adj. Terme de Manége. *Un cheval contre-marqué* est celui qui porte, dans le creux de la dent, une fausse marque, faite exprès pour déguiser son âge.

CONTRE-MINE, s. f. Terme de Guerre. C'est un puits qu'on fait pendant un siége, avec des rameaux qu'on étend de plusieurs côtés, jusqu'à ce qu'on entende le travail du Mineur, & qu'on évente la Mine.

CONTREMONT, adv. Vieux mot, mais dont l'usage se conserve, pour signifier *à rebours*, à contresens. Des graines plantées *Contremont*, c'est-à-dire, la racine en haut & la tige en bas. *Contraval* est le contraire.

CONTR'ONGLE, s. m. Terme de Chasse, qui signifie *à rebours*, lorsqu'on a mal jugé des allures d'un Cerf, & qu'on a pris le talon pour la pince.

CONTRE-PARTIE, s. f. La *Contrepartie* d'un compte est le Registre du Controlleur, sur lequel toutes les parties du compte sont enregistrées. En termes de Musique, c'est une partie de composition opposée à l'autre, comme la Basse au Dessus.

CONTREPASSATION, s. f. En style de Commerce, la *contrepassation d'ordre* se fait lorsqu'un ordre, passé au dos d'une Lettre de change en faveur de quelqu'un, est changé par celui qui reçoit la Lettre, en un autre ordre, en faveur de celui de qui il la reçoit.

CONTREPETTER, v. act. Vieux mot, qui a signifié *contrefaire*, être le Singe de quelqu'un. Il ne s'en est conservé que *contrepetterie*, qui est le nom d'une figure badine, ou d'un jeu de mots, par lequel, en transposant quelques lettres, on leur fait signifier une chose toute différente de leur véritable sens. On en trouve divers exemples dans les *bigarrures de des Accords*, la plûpart indécens. *Une femme folle à la Messe*. Transposez l'*f* de folle à la place de l'*m* de Messe, & réciproquement l'*m* à la place de l'*f*. C'est une *Contrepetterie*.

CONTRE-POINÇON, s. m. Outil de fer, & de forme ronde, qui sert aux Serruriers, pour contre-percer les trous & river les pieces. Si les trous sont quarrés, le contre-poinçon doit l'être aussi.

CONTRE-POINT, s. m. En termes de Musique, on distingue le *contre-point simple* & le *figuré*. L'un & l'autre est une Basse qui répond au Dessus; mais dans le premier, la Basse répond note pour note au Dessus, & n'est qu'un faux-bourdon; au lieu que dans l'autre, elle roule sur plusieurs notes, ce qui fait une Musique plus peine.

CONTRE-POSEUR, s. m. Terme d'Art. C'est le nom d'un Ouvrier qui aide au *Poseur de pierres*, c'est-à-dire, à celui qui les reçoit de la grue, pour les placer en alignement.

CONTRE-QUEUE D'ARONDE, s. f. Terme de Fortification. C'est une piece de dehors, ou un ravelin en tenaille simple, moins large vers la campagne, que vers sa gorge.

CONTRE-QUILLE ou CARLINGUE, s. f. Piece de bois d'un vaisseau, la plus longue & la plus grosse du fond de calle, & qui lie les varangues avec la quille.

CONTRE-RETABLE, s. m. Terme d'Architecture d'Eglise. C'est le fond du lambris où l'on place un tableau sur l'autel, & contre lequel le tabernacle & ses gradins sont adossés.

CONTRESCARPE, s. f. Terme

de Fortification. C'est le Talus qui soutient la terre du chemin couvert. On comprend quelquefois, sous ce nom, le chemin couvert & les glacis.

CONTRE-TEMS, f. m. Action, ou événement, qui ne convient point aux circonstances. En termes de Danseur, c'est un pas figuré qui entre dans la composition de quantité de danses. En termes de Manége, c'est une interruption de la cadence d'un cheval. En termes d'Escrime, c'est une faute des deux combattans, qui s'allongeant en même-tems, se portent le coup fourré, également funeste à l'un & à l'autre. Tout tems faux, dans le même Art, est un contre-tems.

CONTRE-TIRER, v. act. Terme de Peinture, qui signifie prendre les mêmes traits d'un tableau, ou d'un simple dessein.

CONTREVALLATION, f. f. *Voyez* CONTRE-LIGNE.

CONTRIBUTION, f. f. lat. Somme d'argent qu'une ville prise, ou un pays ouvert, paye à l'Ennemi, pour se garantir de l'incendie & du pillage. Les contributions se payent quelquefois en vivres & en fourrage.

CONTRITION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie *Brisement*. On l'employe pour signifier cette douleur vive & sincere d'avoir offensé Dieu, qui vient moins de la crainte du châtiment, que d'un sentiment d'amour & de reconnoissance.

CONTROLLEUR, f. m. Titre d'Office, qui consiste à tenir des comptes, pour prévenir les abus dans le maniement des deniers publics, ou particuliers. En France, chez les Princes du Sang, les Maîtres d'Hôtel se nomment *Controlleurs*.

CONTROVERSE, f. f. lat. Dispute entre deux Parties qui soutiennent des principes opposés. On applique particuliérement ce terme aux disputes de Religion. *Prêcher la Controverse*, c'est attaquer une fausse créance, pour établir celle qu'on croit vraie.

CONTROUVE', adj. Ce qui est inventé, feint, employé avec art, quoique sans vérité, & pour faire illusion.

CONTUMAX, f. m. Mot purement latin, qui signifie, *Obstiné*, refractaire avec obstination. Il se dit, en termes Ecclésiastiques, de celui qui refuse d'obéir aux Ordonnances de l'Eglise, malgré les *Monitions* & la menace de Censure. *Contumace*, qui en est le substantif, signifie opiniâtreté. *Jugé par Contumace*, c'est-à-dire, après avoir manqué à ce qui étoit ordonné.

CONTUNDANT, adj. Terme de Chirurgie, tiré du latin. On juge par la vûe d'une blessure, si elle a été faite avec un instrument *contundant*, c'est-à dire, qui ne perce ni ne coupe, tel qu'une barre de fer, ou un bâton.

CONVENANCE, f. f. lat. Ce mot signifioit autrefois *accord*, *convention*, & se disoit aussi pour *promesse*, *pact*. *Convenancer* une fille, signifioit la fiancer. Aujourd'hui *Convenance* signifie le rapport des choses qui se conviennent entr'elles. *Convenance* d'humeurs, d'inclinations. Quelques-uns disent aussi, *ce qui est de convenance*, pour dire *ce qui est convenable*, *à propos*. *Convenant* est en usage dans quelques Pays étrangers, tels que l'Ecosse & la Suisse, pour signifier *Convention*, ou *Paction*. Le Convenant de 1638 est une célebre époque, en Ecosse.

CONVENIR, v. n. lat., qui a différentes significations. Il s'employe, pour *tomber d'accord*, *j'en conviens*; pour *prendre une résolution* de concert avec quelqu'un, *Nous convînmes*, &c; pour *être convenable*, cela me convient, &c. *Convenu*, adjectif, se dit quelquefois passivement pour *arrêté*, *fixé*, *déterminé*. Une chose certaine, *convenue* entre toutes les Parties.

CONVERGENT, adj. lat. Terme d'Optique. Il se dit de deux rayons de lumiere, qui, tendant vers le même point, cherchent en quelque sorte à se rencontrer. Il est opposé à *divergent*. *Convergence* est le substantif.

CONVERS, f. m. lat. Terme Monastique, qui est le nom d'une sorte de

de Religieux qui ne sont reçus que pour avoir soin des choses temporelles de l'ordre, ou pour rendre des services méchaniques. Ils sont sans études, & par conséquent exclus des Ordres sacrés.

CONVERSION, s. f. lat., qui signifie changement. En matiere de Religion, il se dit du changement qui rappelle un Chrétien à la vérité de la Morale, dans sa conduite, ou à celle du Dogme, dans ses opinions. En Logique, il signifie le changement qu'on fait des Propositions, en faisant du sujet l'attribut, & de l'attribut le sujet. En langage Militaire, on appelle *Quart de conversion* un des principaux mouvemens de l'exercice.

CONVERSO, s. m. Partie du tillac où l'on s'assemble pour se visiter & s'entretenir sur un vaisseau. Ce mot est tiré du Portugais.

CONVEXITE', s. f. lat. Face extérieure de tout ce qui est de forme globulaire. *Convexe*, adjectif, est opposé à *concave*.

CONVICTION, s. f. lat. Nécessité où l'on met quelqu'un, par des preuves, de reconnoître la vérité qu'on lui présente. Ce mot est le substantif de *convaincre*. La conviction d'un coupable, ou d'un incrédule.

CONVOCATION, s. f. lat. Avis qu'on donne, pour former une assemblée. La convocation d'un Concile, d'un Parlement, &c. On convoquoit autrefois les Etats généraux du Royaume.

CONVOI, s. m. Amas de plusieurs choses qui se transportent d'un lieu à un autre. Un *Convoi* de vivres & de munitions. On donne aussi ce nom aux marches solemnelles qui se font dans certaines occasions. L'assemblée, qui conduit un mort à la sépulture, se nomme le Convoi funebre. *Convoi* se dit aussi d'une escorte sur mer & sur terre, pour la sûreté d'un voyage.

CONVOI DE BOURDEAUX. Célebre Bureau du Roi, établi à Bourdeaux, pour la perception des droits qui se levent, par Mer seulement, sur six ou sept sortes de marchandises, telles que les Vins, les Eaux-de-vie, les Prunes, &c. Le seul produit des Prunes du Païs monte à des sommes incroyables.

CONVOITISE, s. f. Vieux mot, qui signifie desirs sensuels, ou desir de tout ce qui est contraire aux Loix de l'Evangile. Il n'est en usage que dans le langage de la Religion.

CONVOLER, v. lat. Mot borné à l'état du Mariage, qui signifie, l'embrasser avec ardeur, avec goût. On dit qu'une femme a *convolé*, qu'elle ne sera pas long-tems sans *convoler*, pour dire qu'elle s'est mariée, ou qu'elle se mariera bien-tôt. On sous-entend, *à la noce*, ou à la *célébration*.

CONVULSION, s. f. lat. Agitation violente, mouvement involontaire de quelque partie du corps, causé par la contraction des nerfs, ou des fibres, par le désordre des esprits animaux, &c. On dit, dans le sens moral, les *convulsions d'un Etat*, pour signifier ses troubles & ses révolutions. Des mouvemens *convulsifs*, sont des mouvemens violens & irréguliers.

CONVULSIONAIRE, s. m. Malade agité de convulsions. *Convulsionisme* est un mot inventé à l'occasion des fameux *Convulsionaires* de ces derniers tems, pour signifier celui qui est persuadé de la vérité des *Convulsions*, ou qui prend parti pour la soutenir.

CONYSE, s. f. Plante, nommée vulgairement *Herbe aux Puces*, parce qu'on prétend qu'elle les fait mourir par sa puanteur. Ses feuilles sont un remede aussi, contre les morsures des Serpens, & pour toutes sortes de plaies. Il y a deux sortes de *Conyse*; la grande, dont on vient de parler, & la petite. Leurs feuilles ressemblent à celles de l'Olivier.

COOPERATION, s. f. lat. Aide, assistance pour l'exécution de quelque chose, travail dont on accompagne celui d'un autre, pour un but commun. Le *Cooperateur* est celui qui donne cette assistance.

COOPTATION, s. f. lat. Action d'associer, d'aggreger. On donne ce

nom, dans les Universités, au passage de celle, où l'on a pris les degrés, dans une autre où l'on n'a fait aucune Etude. Les Places vacantes dans le College des Augures Romains, se remplissoient par voie de *Cooptation.*

COORDONNE', adj. Ce qui est du même rang, du même degré, du même ordre.

COPAHU, s. m. Nom d'un Baume, ou d'une huile excellente pour la guérison des plaies. On prétend qu'elle coule d'elle-même, d'un arbre qui croît en divers endroits de l'Amérique.

COPAL, s. m. Gomme d'une odeur agréable, & semblable à l'encens. Elle nous vient de la nouvelle Espagne, où elle distille d'un gros arbre, par les incisions qu'on y fait. L'arbre porte un fruit rond, qui a le même goût. Cette gomme sert particuliérement pour les vernis.

COPALXOCOTI, s. m. Arbre de la nouvelle Espagne, qui porte pour fruit une espece de petites pommes douces, mais astringentes, dont on vante les propriétés contre la fievre. Ce fruit est nommé, par les Espagnols, *Cerise gommeuse.*

CO-PARTAGEANT, adj. Celui qui entre en part de quelque chose avec d'autres. Ce mot n'a d'usage que dans les cas de succession, & revient à *Co-héritier.*

CO-PERMUTANT, adj. Terme Bénéficial, qui signifie celui qui permute un Bénéfice avec un autre.

COPERNICK, s. m. Systême de Copernick. C'est un systême du monde, inventé par *Copernick*, où l'on suppose que le Soleil est au centre, & que la terre & les autres Planétes se meuvent autour de lui en cercles Elliptiques. Les Cieux & les Etoiles sont en repos dans cette supposition; & le mouvement diurnal qu'ils paroissent avoir de l'Est à l'Ouest, est attribué au mouvement de la terre, de l'Ouest à l'Est.

COPHTIQUE ou COPTIQUE, adj. Ce qui appartient à la Nation qui se nomme *les Cophtes.* On prétend que la langue Cophtique est l'ancienne langue des Egyptiens, & qu'elle peut servir pour expliquer les Inscriptions & les Hieroglyphes. Les Liturgies *Cophtiques* sont celles dont se servent les Chrétiens d'Egypte, qui ne reconnoissent qu'une seule Nature en Jesus-Christ.

COPISTE, s. m. Celui qui écrit d'après un autre, qui met au net quelque Ecrit. Dans le figuré, *Copiste* se dit pour Imitateur des actions, ou des pensées d'autrui, & même pour *Plagiaire. Copier* est le verbe, qui s'employe dans les mêmes sens, & *Copie* le substantif.

COPOL-OCASSOU. Nom d'une espece de Poirier des Indes Occidentales, dont le fruit est fort estimé.

COPPATE ou COPPATIAS, adj. gr. Un cheval *coppate.* Les Anciens donnerent ce nom à un cheval marqué d'un caractere en forme de Q, qui a reçu ensuite la figure d'un G. C'étoit un ancien caractere grec, nommé *Coppa.* Tous les chevaux étoient marqués du *Coppa*, ou du *Sigma.*

COPULE, s. f. Mot purement latin, qui signifie jonction, & dont on se sert, dans le droit Civil & Ecclésiastique, pour exprimer le dernier acte de l'amour entr'un homme & une femme.

COQ, s. m. Oiseau domestique, qui est le mâle de la Poule. On appelle Coq-d'Inde, un autre oiseau domestique qui nous est venu de l'Afrique. Le Coq du Brésil, qui est propre au pays dont il porte le nom, est entiérement verd, à la réserve d'une touffe de plumes noires qu'il a sur la tête. On donne aussi le nom de *Coq* aux oiseaux mâles de plusieurs autres especes, pour les distinguer de leurs Poules. Ainsi, l'on dit un Coq-Faisan, un Coq-Perdrix, &c. Les Botanistes nomment *Coq* une plante fibreuse & toujours verte, qui croît dans les terres maigres & arides.

COQ DU LEVANT, s. m. Graine qui est fort dangereuse pour le poisson. Elle l'enyvre & le fait souvent mourir.

COQUARDE, s. f. Vieux mot,

qui ne ſignifie plus qu'un petit nœud de ruban qu'on attache ſur le bouton du chapeau. *Coquardie* ſignifioit autrefois *Avanture*, & *Coquardeau* ſe diſoit pour *Galant*, Avanturier en amour.

COQUELICO, ſ. m. Eſpece de Pavot, qui croît dans les bleds, & dont la fleur eſt d'un rouge fort vif. On en fait des ſyrops excellens pour la poitrine.

COQUELUCHE, ſ. f. Nom d'une maladie, qui conſiſte dans une toux fort violente, accompagnée de fievre. Elle eſt contagieuſe, ſoit dans ſa cauſe, ou par ſes effets; car elle eſt devenue quelquefois épidemique, & fort ſouvent mortelle.

COQUELUCHON, ſ. m. Eſpece de Capuchon, qui couvre le viſage, avec deux trous pour le paſſage de la vûe.

COQUES, ſ. f. On appelle *Coques* de perles, de petites élevations qui ſe trouvent attachées à la nacre, & qui ſont de véritables Perles, que les Lapidaires ſçavent mettre en œuvre. La *coque* du Ver à ſoie eſt la membrane, où il ſe renferme pour filer. En termes de Serrurerie, on appelle *coques*, de petites pieces de fer qui ſervent à conduire le pêne d'une ſerrure.

COQUESIGRUE, ſ. f. Poiſſon marin, qui ſe nomme auſſi *Clyſtere*, parce qu'on prétend qu'il ſe donne des clyſteres d'eau de mer.

COQUET, ſ. m. Nom qu'on donne, entre Rouen & Paris, à une ſorte de petits bateaux.

COQUILLAGE, ſ. m. Ornement de grottes, de baſſins de fontaines, de voutes, &c., qui eſt formé de coquilles de mer, rangées dans un ordre convenable. On donne le nom de *coquille* à diverſes choſes qui en ont la forme. L'Ordre de la Coquille étoit un ancien Ordre de Chevalerie, inſtitué, en 1292, par un Comte de Hollande, à l'honneur de ſaint Jacques. On appelle *Coquillier* une Collection de belles *coquilles*, & pierres *coquillieres* celles qui contiennent des *coquilles*.

COQUIN, ſ. m. Terme de mépris, qui ſignifie, homme vil, miſérable. On le fait venir du vieux mot *Coquine*, qui ſignifioit Pot, parce que les Pauvres portent quelquefois des Pots, ou des Ecuelles, en mandiant. On a donné le nom de *Coquins* à une Communauté Religieuſe, de Liége, établie en 1150.

COQUINBERT, ſ. m. Ancien jeu de Dames, dans lequel le Vainqueur eſt celui qui perd le plutôt toutes ſes pieces; d'où vient le Proverbe, *Jeu de Coquinbert, qui gagne perd*.

COQUIOLLE, ſ. f. Petite herbe, dont les feuilles ſont aſſez ſemblables à celles du froment, & qui produit, au ſommet de ſa tige, quelques petits grains rouges. Elle croît dans les bleds, & l'on prétend qu'elle eſt bonne pour les fiſtules des yeux.

COR, ſ. m. Inſtrument de muſique, dont le principal uſage eſt pour la chaſſe, quoiqu'il entre quelquefois auſſi dans les concerts. Sa forme eſt en cercle, avec deux trous ſeulement aux deux extrêmités du tuïau. Le *Cor de Mer* eſt une coquille dont on ſe ſert auſſi pour ſonner, parce que ſe terminant en pointe, elle forme une embouchure facile. En termes de Chaſſe, on appelle *Cor* les chevillures qui ſortent de la corne du cerf, ſur chaque branche, au-deſſus du ſur-andouiller, & qui font connoître ſon âge. *Un cerf dix cors* eſt celui qui a dix de ces chevillures.

CORACITE, ſ. f. gr. Nom d'une pierre figurée, qui a la couleur du Corbeau.

CORAIL, ſ. m. Plante maritime, qui croît au fond de la mer, & qui s'endurcit preſque tout d'un coup à l'air. Elle tient du végetal & du minéral. Il y a du corail rouge, du blanc, du noir, du jaune, du verd, du brun & du cendré. On s'en ſert dans la Médecine, ſurtout du rouge, qui entre dans la confection d'Hyacinthe. Il purifie le ſang, & chaſſe les vers & les venins. On fait auſſi des ſels & des teintures de Corail, qui ont d'excellens uſages. Le *Bois de corail* eſt un arbriſſeau d'Amé-

tique, qui porte une graine aussi rouge que le corail de cette couleur. On en fait des bracelets.

CORALINE, s. f. Espece de mousse marine, qui s'attache au corail, d'où elle tire son nom. C'est un spécifique merveilleux pour les vers. On en fait avaller une drachme aux Enfans. On appelle *Coralines*, au Levant, les Barques qui servent à la pêche du corail.

CORALLOÏDE, s. f. Semence du corail, lorsqu'il commence à végeter, & qu'il n'a pas encore reçu toute sa perfection. Il se dit aussi des Plantes qui ont de la ressemblance avec le corail, ou qui en font une espece.

CORBEAU, s. m. Gros oiseau noir, qui vit de la chair des animaux qu'il trouve morts. Le *corbeau de mer*, est un poisson qui a le dos bleu, le ventre blanc, les côtés rouges, & la tête fort grande. *Corbeau* est aussi un terme d'Architecture, qui signifie une grosse console, moindre en hauteur qu'en saillie, dont l'usage est pour soulager la portée d'une poutre. Ces corbeaux sont quelquefois de fer.

CORBEGEO, s. m. Nom d'un Oiseau aquatique, qui est fort commun dans le Nord de l'Amérique.

CORBEILLE, s. f. Petit panier de forme ronde, ou ovale, qui sert ordinairement à mettre des fleurs, ou d'autres choses agréables & legeres. En Sculpture, c'est un ouvrage en forme de panier rempli de fleurs, ou de fruits, qui se place sur une cariatide, ou qui termine quelque décoration d'Architecture. En termes de Guerre, c'est une espece de Gabion, rempli de terre, qu'on met sur un Parapet, pour se couvrir.

CORBILLON, s. m. Nom qu'on donne, en Mer, à un demi-baril où l'on met, chaque jour, le biscuit pour l'Equipage.

CORBIN, s. m. Vieux mot qui a signifié Corbeau, mais qui n'est plus d'usage que dans *Bec de corbin*, pour signifier ce qui a la forme du bec de cet Animal.

CORCHORE, s. m. Plante d'Egypte, qui est un des alimens les plus communs des Habitans du Païs.

CORDACE, s. f. Nom d'une Danse fort lascive des Anciens, qui ne se dansoit gueres que dans l'yvresse.

CORDELIERE, s. f. Terme d'Architecture. C'est un petit linteau qui se met sous ce qu'on appelle les patenotres. En terme de Blason, c'est un petit filet plein de nœuds, qui entoure l'Ecu, dans les armes des Veuves & des Filles. C'est aussi une espece de collier que les Femmes portent au cou. *Cordeliere* est encore le nom d'un Ordre de Chevalerie, institué par Anne de Bretagne, après la mort de Charles VIII, qui avoit pour devise, *J'ai le corps délié*, par allusion à *cordeliere*.

CORDELIERS, s. m. Religieux de l'Ordre de Saint-François d'Assise, institué au commencement du treiziéme siécle. Ils porterent d'abord le nom de *pauvres Mineurs*; ensuite celui de *Freres Mineurs*. Les uns font venir celui de *Cordeliers* d'un simple usage populaire, fondé sur ce qu'ils ont une corde pour ceinture. D'autres racontent qu'aïant servi à repousser les Infideles, sous Saint-Louis, on répondit à ce Prince, qui demandoit leur nom, que c'étoient des gens de *corde liés*; ce qui fit continuer de les appeller ainsi. Leur habit est gris, avec un capuce & un manteau de même couleur. Les Religieuses Cordelieres portent aussi la ceinture de corde & l'habit gris.

CORDELLE, s. f. Corde de grosseur moïenne, qui sert à guider les pontons, en traversant les Rivieres, & sur Mer, à divers usages des Chaloupes.

CORDIAL, s. m. lat. Liqueur agréable & vivifiante, qu'on fait prendre dans les évanouissemens, & dans les autres épuisemens d'esprits animaux, pour fortifier le cœur. Ce mot est aussi adjectif dans le même sens, comme dans le sens moral, où il signifie ce qui est sincere, affectueux, & qui vient du cœur.

CORDON, s. m. Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'un ornement des murs, con-

ſiſtant dans une bande extérieure de pierre arrondie, qui regne dans toute leur longueur. Aux ouvrages de terre, le *cordon* s'appelle *fraiſe*. On donne auſſi le nom de *cordon*, dans une Galere, à la hauteur de l'enceinte, qui eſt d'environ trois pouces.

CORDON DE BLASON. Les Prélats ont chacun leur *cordon* différent, qui accompagne l'Ecuſſon de leurs Armes, & pend au Chapeau qu'ils portent, pour cimier. De ce *cordon*, qui ſe diviſe & ſe ſubdiviſe, pendent, de chaque côté de l'Ecuſſon, un certain nombre de houpes, ſuivant la dignité. Les Cardinaux ont un cordon rouge, d'où pendent, de chaque côté, quinze houpes de même couleur, en cinq rangs. Les Archevêques ont le cordon & dix houpes de ſinople, en quatre rangs. Les Evêques l'ont auſſi de ſinople, mais n'ont que ſix houpes en trois rangs. Les Protonotaires n'ont que trois houpes, auſſi de ſinople, &c. Le *cordon* d'un Ordre de Chevalerie eſt le ruban auquel on en porte les marques attachées, paſſé ordinairement en écharpe, de droite à gauche, ou de gauche à droite. On dit d'un Chevalier de l'Ordre du Roi, c'eſt un *Cordon bleu*.

CORDONNIER, ſ. m. Nom des Artiſans qui travaillent à faire des Souliers. C'eſt une mauvaiſe plaiſanterie de faire venir ce nom des cors qu'un ſoulier mal fait donne aux pieds. Il vient d'une ſorte de cuir, nommé *Cordouan*, parce qu'on le tiroit de Cordoue, en Eſpagne, qui ſervoit autrefois à faire le deſſus des ſouliers. Cette origine eſt prouvée par l'uſage du même tems, qui étoit d'écrire & de prononcer *Cordoanier*, ou *Cordouanier*. On appelle *Freres cordonniers*, des Communautés de ces Artiſans, établies en pluſieurs Villes de France, dont la premiere fut inſtituée, à Paris, par un Maître Cordonnier, nommé Michel *Büch*, ſous la protection du pieux Marquis *de Renty*, en 1642.

COR-HYDRÆ, ou CŒUR D'HYDRE, ſ. m. lat. Etoile de la ſeconde grandeur, qui eſt au centre de la conſtellation nommée l'*Hydre*.

CORIAMBE, ſ. m. gr. Terme de Proſodie, & nom d'un pied de Vers, grec & latin, compoſé d'une longue, deux breves & une longue, c'eſt-à-dire, d'un corée & d'un Iambe.

CORIANDRE, ſ. f. gr. Semence d'une herbe du même nom, qui eſt d'une odeur & d'un goût fort agréable, quoique la plante n'ait aucune de ces deux qualités. On couvre cette ſemence de ſucre, en forme de gros anis, & l'on prétend qu'elle fortifie l'eſtomac, ſurtout pour la digeſtion, qu'elle eſt bonne pour les vers, & qu'elle réveille les eſprits, &c. La fleur de la Coriandre eſt blanchâtre.

CORINTHIEN, adj. gr. Ordre d'Architecture, le plus noble, le plus riche, & le plus beau des cinq ordres. Son chapiteau eſt orné de deux rangs de feuilles, entre leſquelles s'élevent de petits rangs qui forment les volutes, &c.

CORIS ou KORIS, ſ. m. Nom que les Européens donnent ordinairement à de petites coquilles qui ſervent de monnoie dans pluſieurs Païs des Indes Orientales, & de l'Afrique. On en pêche beaucoup aux Iſles Maldives, & les Hollandois en font un Commerce.

COR-LEONIS, ſ. m. Etoile de la premiere grandeur, au centre de la conſtellation du Lion.

CORLIEU ou COURLI, ſ. m. Oiſeau de mer dont le plumage eſt gris avec des taches noires & rougeâtres. Il a le bec courbé & les jambes longues.

CORMIER, ſ. m. Arbre dont le fruit, nommé *Corme*, croît en petites grappes comme le raiſin. Ses fleurs ſont blanches, & ſes feuilles à peu près ſemblables à celles du Frêne. On diſtingue le Cormier ſauvage, & le domeſtique, & l'on diſtingue encore différentes eſpeces de l'un & de l'autre. Le bois du Cormier s'employe à de petits ouvrages de Menuiſerie, tels que des fûts & des moulures d'outils. Le Cormier d'Amérique eſt beaucoup plus grand que ce-

lui de l'Europe, & son fruit est plus gros.

CORMIERE, s. f. Partie d'un vaisseau, ou piece de bois, qui forme le bout de la pouppe.

CORMORAN, s. m. Oiseau de mer qui a le bec crochu & fort pointu, ce qui le rend très redoutable au poisson, dont il fait sa nourriture. On prétend qu'après l'avoir pris il le jette en l'air, pour le recevoir par la tête dans son bec. On le dresse à la pêche, avec la précaution de lui mettre un anneau de fer, au-bas du cou, pour empêcher qu'il n'avalle sa proie. On tient que sa peau, bien préparée, donne une chaleur salutaire à l'estomac. Le plumage du Cormoran est un gris foncé, excepté au-dessous du cou & du ventre, où ses plumes sont blanches & bordées de noir. Ses pieds sont noirs & couverts d'écailles.

CORNAC, s. m. Nom qu'on donne, dans les Indes, au Conducteur d'un Eléphant. Il est assis sur le cou de l'Animal, & tient en sa main, au lieu de bride, deux crochets de différente grandeur, dont il se sert pour le gouverner, en le frappant au front.

CORNACHINE, adj. *La poudre Cornachine* est un purgatif, composé d'Antimoine diaphoretique, de diagrede, & de crême de tartre, mêlés en parties égales.

CORNALINE, s. f. Pierre précieuse, dont on fait des cachets, & d'autres bijoux. On n'en trouve point de morceaux qui aïent plus de trois pouces de hauteur. Elle est ordinairement blanche, ou d'un orangé rougeâtre. Elle souffre le feu; ce qui fait qu'elle peut être peinte en émail.

CORNE, OUVRAGE A CORNE, s. m. Terme de Fortification. C'est une piece extérieure dont la tête est fortifiée de deux demi-bastions, joints par une courtine, & fermés des deux côtés par deux aîles paralleles l'une à l'autre. On appelle *Corne ducale*, ou *Corno*, un bonnet dont la pointe est arrondie par derriere, que le Doge de Venise porte, pour marque de sa dignité. *Corne de Vache*, en Architecture, est une espece de voute, en cône tronqué.

CORNE D'ABONDANCE, s. f. En langage Poëtique. C'est une corne de la chevre Amalthée, nourrice de Jupiter, de laquelle il avoit voulu, pour récompense, qu'il sortît sans cesse une abondance de toutes sortes de biens. Les Peintres & les Sculpteurs la représentent avec une large ouverture, d'où l'on voit sortir des fleurs & des fruits.

CORNE D'AMMON, s. f. Pierre dure & raboteuse, couleur de cendre, qui se trouve souvent au sommet des Montagnes, & qui est courbée comme une corne de Belier, semblable à celles qu'on donnoit à Jupiter Ammon. Lorsqu'on la met dans le vinaigre, ou dans quelque autre acide, elle se remue comme un Animal.

CORNE'E, s. f. Nom de la seconde tunique de l'œil, substance dure & transparente, qui se leve par petites écailles, comme de la corne. La Lune *cornée*, en Chymie, est la précipitation de l'argent, en forme de caillé blanc, formé par des mêlanges de crystaux.

CORNEILLE, s. f. Oiseau qui a toutes les propriétés du Corbeau, mais qui est moins gros. Quoiqu'il ait communément le plumage noir, il s'en trouve qui l'ont moitié noir & moitié gris, qu'on nomme *corneilles emmantelées*. On en distingue une autre sorte qui est picotée de blanc, & qui est la *Monedule* des Latins. Ceux qui prennent la *Corneille* pour la femelle du Corbeau, se trompent. *Corneille* est aussi le nom d'une Plante, dont le jus est un excellent vulneraire.

CORNEMUSE, s. f. Instrument de Musique champêtre, à vent & à anche. Il est composé de trois chalumeaux, & d'une peau remplie de vent, qu'on serre sous le bras pour en jouer, en remuant les doigts sur les trous des chalumeaux.

CORNEOLE, s. f. Plante dont les Teinturiers font leur couleur verte, & qui ressemble beaucoup à la plan-

& du Lin. Elle croît dans les Prés. Sa fleur est jaune, & sa graine est renfermée dans des gousses.

CORNET A BOUQUIN, s. m. Espece de grande flute dont on se sert dans les chœurs, pour soutenir les voix. Son étendue n'est que de l'octave. On appelle aussi *Cornet à Bouquin*, un instrument grossier, composé d'une simple corne de bœuf, qui sert aux Pâtres pour rassembler leurs troupeaux; & telle est apparemment l'origine du nom. *Cornet* est aussi un terme d'Orgue, qui signifie un de ses principaux jeux. L'Orgue a différens Cornets, qui ont chacun leurs tuïaux & leurs touches. *Corner* se dit, dans le figuré, pour *crier beaucoup*, comme si l'on se servoit d'un *cornet*. On appelle *Cornets de Mer*, certains gros coquillages, qui sont tournés en forme de vis, & dont on fait un instrument de musique fort aigu, en les perçant par le bout. Le *Cornet de pourpre* est un petit poisson qu'on prend pour l'ancienne pourpre, & qui sert à la teinture.

CORNETTE, s. m. Titre Militaire. C'est l'Officier qui porte l'Etendart dans chaque Compagnie de Cavalerie & de Dragons. Son poste, dans un combat, est à la tête de l'Escadron. Dans les marches, il est entre le troisiéme & le quatriéme rang. Le *cornette* commande la Compagnie après le Lieutenant. On dit *enseigne* des Mousquetaires, & *guidon* des Gendarmes, au lieu de *cornette*. En terme de Marine, la *cornette* est un pavillon blanc quarré, qui marque la qualité de chef d'Escadre. Il la porte au grand mât, s'il commande en chef, & au mât d'artimon lorsqu'il fait partie d'une Flotte. Dans quantité de Villes, la *cornette* est une sorte de chaperon que les Magistrats portent sur l'épaule, pour caractere de leur dignité. C'est aussi une bande de soie que les Professeurs du College Royal portent autour du cou, & qui étoit autrefois particuliere aux Docteurs en droit. C'est encore le nom d'une sorte de barre de fer, avant qu'elle soit forgée, & celui d'une fleur sauvage, qui ressemble à la violette, & qui devient double lorsqu'elle est cultivée. En langage de Fauconnerie, la houpe de l'oiseau se nomme *cornette*.

CORNICHE, s. f. Troisiéme & plus haute partie de l'entablement d'Architecture. Elle est différente suivant les ordres. On appelle corniche d'appartement toute saillie qui sert à soutenir un cintre, ou un platfond, & l'on en distingue plusieurs sortes.

CORNICHONS, s. m. Petits Concombres, ainsi nommés de leur forme, qui se terminent en deux pointes assez semblables à de petites cornes. On ne donne ce nom qu'à ceux qui sont confits au vinaigre, parce qu'on les choisit fort petits, pour cette préparation. On nomme *Cornichon va devant* une sorte de Jeu, à qui va plus vite en ramassant quelque chose. *Montagne* prétend que c'étoit le jeu de Scipion & de Lælius, sur le rivage.

CORNIER, adj. Un *Pilastre cornier*, en Architecture, est celui qui fait l'encognure d'un bâtiment. On donne le même nom à tout poteau, ou toute piece de bois, qui est dans un angle. Les quatre quenouilles qui soutiennent l'impérial d'un carosse se nomment aussi *Corniers*. On appelle *corniere* la pente & même le canal de tuile, ou de plomb, qui est dans l'angle de deux Edifices joints ensemble. En termes de Blason, *corniere* se dit d'une anse en forme d'anse de pot.

CORNOUILLER ou CORNIER, s. m. Arbre dont le fruit, nommé *Cornouille*, a la forme de l'Olive, & devient rouge en meurissant. On prétend que sa fleur est un poison pour les Abeilles. Ses feuilles ont la propriété de dessécher les plaies. On distingue le Cornouiller mâle, & le femelle, qui n'a pas le tronc si épais.

CORNUAU, s. m. Poisson qui ressemble beaucoup à l'Alose, & qui monte en même-tems qu'elle dans les rivieres, mais qui lui est fort inférieur en bonté. Sa seule différence est d'être plus court.

CORNUE, s. f. Nom d'un vais-

ſeau chymique de verre, à col recourbé, & qui eſt enduit de terre, de l'épaiſſeur d'un pouce, pour ſervir à la diſtillation de certaines matieres. Il s'appelle auſſi *Retorte*, à cauſe de ſa figure.

COROLITIQUE, adj. l. Nom d'une colomne d'Architecture, ornée de feuillages, en forme de *couronnes* ſpirales, telles qu'on en voit aujourd'hui dans les décorations de théâtre. On emploïoit autrefois ces colomnes pour élever des ſtatues, qui en prenoient auſſi le nom de *Corolitiques*.

COROLLAIRE, ſ. m. lat. Terme de Mathématique. C'eſt la conſéquence, ou la concluſion, qu'on tire d'une démonſtration précédente. Les Problèmes & les Théorêmes ont ordinairement leurs Corollaires.

CORONAL, adj. lat. Nom que les Médecins donnent à l'os du front, & à la future qui fait l'emboîtement du crâne. C'eſt auſſi le nom de deux arteres qui viennent de l'aorte, avant ſa ſéparation du pericarde, & qui fourniſſent du ſang au cœur.

CORONER, ſ. m. Officier de la Juſtice Angloiſe, dont les fonctions ſe réduiſent à prendre des informations, avec le *Jury*, & douze voiſins, ſur ceux qui finiſſent leur vie par une mort violente. Chaque Province a pluſieurs Coroners.

CORONILLE, ſ. f. Nom d'un Arbriſſeau, fort commun en Eſpagne, dont les fleurs ſont jaunes & diſpoſées en forme de petite Couronne. Elles ſervent pour les lavemens & les cataplaſmes émolliens.

CORONOIDE, adj., formé du grec & du latin, qui s'emploïe dans les Arts au lieu de *Coronaire*, c'eſt-à-dire, pour ſignifier ce qui a la *forme* d'une Couronne.

COROSOL, ſ. m. Eſpece de Melon des Antilles, dont on vante beaucoup la bonté. Il croît ſur un arbriſſeau ſemblable au Laurier. D'autres le nomment *Curaço*, parce qu'il vient de cette Iſle Hollandoiſe.

COROZE, ſ. m. Poiſſon, ou Monſtre marin, dont les dents ſont ſi tranchantes, qu'elles coupent le bras, ou la cuiſſe d'un homme comme le meilleur ſabre. Il eſt commun près du Cap de Comorin.

CORPORAL, ſ. m. lat. Nom d'un linge conſacré aux uſages écléſiaſtiques, qui ſe met ſur l'Autel, pour y poſer l'Hoſtie, pendant la Meſſe. On prétend qu'il repréſente le linceul, ou le ſuaire, dans lequel Notre-Seigneur fut enſéveli.

CORPORATION, ſ. f. lat. Ce mot, qui n'eſt en uſage qu'en Angleterre, ou lorſqu'on parle des uſages de ce Païs, ſignifie une Communauté, ou tous les Habitans dont le *corps* d'une Communauté eſt compoſé. La *Corporation* de Briſtol, c'eſt le *corps* des Habitans.

CORPULENCE, ſ. f. lat. Groſſeur, embonpoint du corps.

CORPUSCULES, ſ. m. lat. Petites parties de matiere, qui exiſtent ſéparées dans la nature, ou qui ſe lient pour compoſer les corps. On appelle *Philoſophie corpuſculaire*, un ſyſtême de Phyſique, où l'on explique les Phénomènes par le mouvement, le repos, la poſition, l'arrangement, &c., des Corpuſcules. Les ſons, les odeurs, la lumiere, &c., ne peuvent être expliqués autrement. Les *Corpuſculites* ſont les Partiſans de cette Philoſophie.

CORRECT, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie ce qui eſt ſoigneuſement exécuté, avec autant de propreté que de juſteſſe. Il ſe dit de toutes ſortes d'ouvrages. *Correction* eſt le ſubſtantif, & s'emploïe dans le même ſens.

CORRECTEUR, ſ. m. lat. Titre d'office dans quelques Ordres Religieux, tels que les Minimes. C'eſt le nom du Supérieur de chaque Couvent. Les Correcteurs des Comptes ſont des Officiers de cette Chambre, qui vérifient les comptes qu'on y rend, & qui marchent entre les Maîtres & les Auditeurs. En termes d'Imprimerie, le Correcteur eſt celui qui lit les premieres épreuves d'un Livre, pour réparer les fautes d'impreſſion.

CORRECTIF, ſ. m. lat. Ce qui corrige, ce qui adoucit une choſe, en la réduiſant à un juſte tempérament.

CORREGENT, f. m. lat. Terme d'Adminiftration civile, qui fe dit de celui qui exerce la Régence d'un Etat avec un autre, c'eft-à-dire, avec égalité de Puiffance.

CORRELATION, f. f. lat. Relation réciproque entre deux chofes, telle qu'elle eft entre les qualités de Pere & de Fils.

CORRESPONDANCE, f. f. Terme de relation, qui fignifie, de la part de plufieurs perfonnes, ou de plufieurs chofes, une difpofition, ou une action, mutuelle. Il s'applique à quantité d'ufages dont le fond emporte ce fens. Correfpondance d'inclination & de fentimens. Correfpondance de lettres. Correfpondance d'un appartement à l'autre. On appelle *Correfpondant*, celui qu'on a chargé de quelque affaire dans un lieu où l'on n'eft pas, & de qui l'on reçoit des informations régulieres; ou fimplement, une perfonne avec laquelle on eft en commerce de lettres.

CORRIDOR, f. m. Mot tiré de l'Italien, qui fignifie une allée le long des chambres, ou des appartemens, d'une maifon. En termes de Fortifications, le *chemin couvert* s'appelle quelquefois le *corridor du baftion*.

CORRODER, v. act. Terme de Chymie. C'eft calciner quelque matiere par des corrofifs. Ce mot eft purement latin, comme fes dérivés. *Corrofion*, f. f., fignifie l'*action de corroder*. Elle fe fait de plufieurs manieres différentes, telles que la *précipitation*, l'*amalgation*, la *ftratification*, &c. *Corrofif*, adj., fignifie ce qui ronge, ce qui mine & détruit par degrés.

CORROI ou CONROI, f. m. Epaiffeur de terre, furtout de terre glaife, qui fert à retenir les eaux des baffins de fontaines, des réfervoirs, &c. De-là vient *corroïer*, qui fignifie *paîtrir foigneufement* le fable, la chaux, &c., avec de l'eau, pour en faire de meilleur mortier; ou battre de la terre glaife, pour en faire un Corroi. *Corroïer le fer*, c'eft le battre à chaud pour l'endurcir en le condenfant. *Corroïer le bois*, c'eft commencer à le travailler avec le rabot.

CORRUDE, f. m. Nom d'une forte d'Afperge fauvage, dont on croit les racines bonnes, en décoction, pour la jauniffe, la rétention d'urine & les douleurs de reins. Elle croît dans les lieux fecs & pierreux.

CORRUPTIBLES, f. m. lat. Hérétiques du fixiéme fiécle, qui prétendoient que Jefus-Chrift avoit été fujet aux douleurs, aux paffions, & que fa chair étoit corruptible.

CORSAGE, f. m. Taille, ou figure générale du corps. Ce mot ne fe dit guere que de la taille des chevaux.

CORSAIRE, f. m. Celui qui commet, fur mer, des brigandages & d'autres actes de pyraterie, fans commiffion d'aucun Prince. Ce mot s'applique particuliérement aux Pyrates de la Méditerranée Italique. Les Corfaires de Barbarie, &c.

CORSELET, f. m. Ancienne armure défenfive, dont les Piquiers avoient le corps couvert. Les femmes appellent *corfet* un corps de juppe, garni de baleines, qui fert à leur foutenir la taille.

CORSOIDE, f. f. Nom d'une Pierre figurée, qui eft une forte d'Agathe, du moins par fa couleur. Elle repréfente une tête, dont la chevelure imite celle de l'homme.

CORTUSE, f. m. Plante de quelques cantons d'Italie, dont les feuilles reffemblent à celles de la Vigne, mais font plus petites, & qui porte des fleurs purpurines. On prétend qu'elle eft excellente pour les douleurs des nerfs & des jointures.

CORVETTE, f. f. Nom d'un petit Bâtiment de Mer, à voiles & à rames. C'eft une efpece de Barque longue, qui n'a qu'un grand mât, & un petit mât d'avance. Elle fert pour aller à la découverte, & pour porter des ordres, parce qu'elle va très vîte. C'eft le *Sloop* des Anglois. Tout Bâtiment au-deffous de vingt canons paffe pour Corvette, en France.

CORUSCATION, f. f. Mot tiré du latin, qui fignifie *Eclat de lumiere*, & qui n'a d'ufage qu'en parlant de Méteores.

CORYBANTES ou CURETES.

Prêtres de la Déesse Cybele, très fameux dans l'ancien Paganisme, parce qu'ils avoient le pouvoir d'inspirer l'épouvante & la terreur; d'où venoit le nom d'une maladie, appellée *Corybantiasme*, qui étoit une espece de Phrenesie.

CORYDALE, s. m. gr. Plante qui passe pour une espece de Fumeterre, & qu'on prend, en poudre, contre la colique. Ses feuilles ressemblent à celles de la Coriandre.

CORYMBES, s. m. gr. Têtes, ou Sommités, en forme de petits Bouquets de grains de Lierre, qui viennent au haut de plusieurs Plantes.

CORYPHE'E, s. m. Mot grec, qui s'est naturalisé dans notre langue, pour signifier celui qui est à la tête de quelque chose, ou qui se distingue, par quelque chose de louable, entre plusieurs autres.

CORYZE, s. f. gr. Fluxion, ou distillation d'humeurs âcres, de la tête, sur les narines.

COSCOME, s. m. Arbre du Monomotapa, qui porte un fruit violet de fort bon goût, mais purgatif à l'excès.

COSMETIQUES, s. m. Mot qui signifie, dans son origine grecque, ce qui est capable d'embellir. On nomme ainsi les préparations de fard, & d'autres remedes qui embellissent la peau.

COSMIQUE, adj. gr. Terme d'Astronomie, qui se dit du lever ou du coucher d'un Astre, lorsque l'un ou l'autre arrive au même degré de l'Ecliptique, que le lever du Soleil. *Voyez* ACHRONIQUE & HELIAQUE.

COSMOGONIE, s. f. gr. Mot composé, qui signifie, Description de la maniere dont l'Univers a été créé, ou formé.

COSMOGRAPHIE, s. m. gr. Science qui enseigne la structure, la forme, la disposition & les rapports des parties de l'Univers, & la maniere de le représenter sur un plan. Elle consiste en deux parties, l'Astronomie & la Géographie. Le *Cosmographe* est celui qui la cultive. *Cosmographique*, adj., se dit de ce qui s'y rapporte.

COSMOLABE, s. m. gr. Instrument de Mathématique, qui sert à prendre des mesures de Cosmographie.

COSSAS, s. m. Toile de Mousseline, unie & fine, que les Anglois font fabriquer aux Indes orientales, & qu'ils en apportent. On appelle *Cossarts-Broun*, des toiles de coton écrues, qui viennent des mêmes Régions.

COSSE, s. m. Mesure de chemin, en usage dans les Indes. Elle est de deux mille cinq cens pas géométriques. On appelle du Parchemin *en cosse*, la peau de Mouton, dont on a fait seulement tomber la laine, c'est-à-dire, telle qu'elle sort de la Megie. *Cosse de Geneste* est le nom d'un ancien Ordre de Chevalerie, institué en 1234, par Louis IX, ou saint Louis. Le collier étoit composé de cosses de Genestes, entrelacées de Fleurs-de-lys d'or, avec une croix fleurdelisée au bout; & la devise, *Exaltat humiles*.

COSSIQUE, adj. *Nombre cossique*. On donne ce nom aux nombres d'une progression géométrique exprimée en caracteres d'Algébre. On prétend même que *Cosse* signifioit autrefois ce qui s'appelle aujourd'hui l'*Algébre*. Ce mot paroît emprunté des Italiens, qui appellent l'Algebre *Cosa*.

COSTIERS, adj. *Pilotes Côtiers*. On donne ce nom, en termes de Mer, aux Pilotes qui connoissent parfaitement les côtes, les rades, les ports, les rivieres, & qui entendent la maniere d'y gouverner les vaisseaux. Ceux qui sont expérimentés pour la pleine Mer, se nomment *Hauturiers*.

COSTUME', s. m. Mot Italien, qui signifie proprement usage, coutume, mais qui se dit de tout ce qui regarde les bienséances, le caractere, les habillemens, les armes, la physionomie, les mœurs mêmes, de chaque tems, de chaque âge, de chaque Peuple, &c. En un mot, le *Costumé* est la vérité de l'idée & du goût qui conviennent à chaque chose. Il s'emploïe particuliérement en matiere de Peinture.

COSTUS, f. m. Racine aromatique, qui vient d'Arabie & des Indes, & qui entre dans la compoſition de la Thériaque. Il y a d'autres ſortes de *Coſtus*, tels que le *Torticolus* & l'*Indicus*, qui ont tous d'excellentes propriétés.

COTEAUX. *Ordre des Coteaux.* Nom badin qu'on a donné, dans le ſiécle précédent, aux gens d'un goût fin & délicat, qui non-ſeulement ſçavoient diſtinguer les meilleurs Vins, & de quel *côteau*, ou de quel vignoble, ils venoient, mais qui avoient la même délicateſſe de goût pour tout ce qui ſert à la bonne chere. Un *Profès de l'Ordre des Cotaux*, ou ſimplement un *Coteau*, étoit un Gourmand du premier ordre; en faiſant entrer, dans cette idée, tout ce qui fait les délices de la table.

COTHURNE, f. m. gr. Chauſſure élevée des Anciens, qui montoit juſqu'au milieu de la jambe, & qui étoit emploïée particuliérement au Théâtre, dans la repréſentation des Tragédies; d'où eſt venue l'expreſſion figurée *Chauſſer le cothurne*, pour dire, Compoſer des Tragédies, ou des Vers nobles & pompeux.

COTICE, f. f. Terme de Blaſon. Ce ſont des bandes qui en côtoïent d'autres, & qui prennent ce nom, lorſqu'elles paſſent le nombre de huit. *Coticé* ſe dit du champ de l'Ecu, qui porte ces bandes.

COTIGNAC, f. m. Nom d'une Confiture, qui ſe fait de jus de Coing, de ſucre & de vin blanc, & qu'on rougit avec de la Cochenille. Le Cotignac d'Orleans eſt le plus eſtimé.

COTILLONS, f. m. Nom de diverſes Contre-danſes, qui ſe danſent à quatre, ou à huit.

COTINUS, f. m. Arbriſſeau dont le bois eſt fort jaune & ſert aux teintures de cette couleur. Ses branches ſe terminent par une touffe d'une eſpece de plumes blanchâtres. Ses feuilles, qui reſſemblent à celles du Terebynthe, ſont bonnes, en décoction, pour les ulceres de la langue & du gozier.

COTONIER, f. m. Arbriſſeau, de la hauteur de nos Pêchers, qui porte une fleur de la grandeur d'une Roſe. Après cette fleur vient un fruit de figure ovale, de la groſſeur d'une noix, avec ſa coque, dans laquelle on trouve une ſorte de laine blanche & délicate, qui s'appelle *Coton*, & qu'on file pour divers uſages connus. L'Aſie, l'Afrique & l'Amérique en produiſent beaucoup. Il y a des Cotoniers rampans, dont le coton eſt fort eſtimé.

COTONINE, adj. Pierre précieuſe, qui ſe nomme auſſi *Albâtre cotonine*, & qui eſt une eſpece d'Agathe. Il s'en trouve en pluſieurs endroits d'Italie. C'eſt auſſi le nom d'une groſſe toile, mêlée de coton & de chanvre.

COTTE-D'ARMES, f. f. Eſpece de petit manteau, que les Chevaliers mettoient autrefois par-deſſus leurs armes, à la guerre & dans les tournois, ouvert par les côtés, avec des manches courtes, & qui leur deſcendoit juſqu'au nombril. Les Hérauts d'armes conſervent encore l'uſage de cette eſpece de tunique. La *Cotte de maille* étoit une armure défenſive, taillée en forme de chemiſe, & tiſſue de petits anneaux, ou de mailles de fer.

COTTERIE, f. f. Mot ancien, qui ſignifioit un certain nombre de Païſans, unis enſemble pour tenir les terres d'un Seigneur. On diſoit, dans ce ſens, *Tenir des terres en cotterie*; & de-là eſt venu le terme de *Cotterie*, qui ſe conſerve encore, pour ſignifier *Société familiere* entre certaines perſonnes. Dans la premiere origine, il venoit apparemment de *Cottier*, qui étoit oppoſé à *Fief*, & qui ſe diſoit d'un lieu, ou de terres tenues par une *cotterie*.

COTTIMO, f. m. Nom d'une impoſition, que les Conſuls des Echelles du Levant mettent ſur les vaiſſeaux, par ordre de la Cour, à tant pour cent; ſoit pour le remboursement de quelques avances, ou par d'autres raiſons.

COTULE, f. f. Plante, dont les ſemences ſont en forme de cœur, & dont les feuilles reſſemblent à

celles de la Camomille. Sa fleur est couronnée, ou nue.

COTUTEUR, s. m. lat. Celui qui est chargé d'une tutele, conjointement avec un autre. Les *Cotuteurs* répondent solidairement. Une Mere mineure de vingt-cinq ans ne peut être tutrice de ses Enfans, quoique nommée par le Testament du Mari, sans donner un *Cotuteur*.

COTYLE, s. m. Mot grec, que les Médecins employent, pour signifier l'emboîtement d'un os dans un autre, ou plutôt le creux d'un os dans lequel un autre os est emboîté. De-là vient, dans le même langage, le mot de *Cotyledon*, qui signifie l'orifice des veines umbilicales, & qu'on emploïe aussi pour signifier l'enflure de certains vaisseaux.

COTYLEDON, s. m. gr. Plante froide, dont les fleurs & la racine s'appliquent en cataplasme, pour les ardeurs d'estomac. Les Latins l'appelloient dans leur langue, *Nombril de Venus*. Sa racine est ronde, & ses feuilles en forme de petite coupe. Il y a un autre Cotyledon, qui a la feuille platte.

COUCHIS, s. m. Terme d'Art. On donne ce nom aux poutres, à la terre & au pavé, qui font le dessus d'un pont; mais particuliérement au sable qu'on met sous le pavé. Les Doreurs appellent *Couchoir* un petit instrument de bouis, avec lequel ils prennent les feuilles d'or. Le *Coucher*, en termes d'Astronomie, est la descension des signes, pour se cacher au-dessous de l'horizon.

COUCOU, s. m. Nom d'un Oiseau, de la grosseur d'un Pigeon, & d'un plumage gris-brun. Son nom exprime son cri. On prétend qu'il fait ses œufs dans le nid des autres Oiseaux. Il étoit consacré à Jupiter. Il y a une fleur Printanniere, qui se nomme *Coucou*, ou *Primevere*.

COUDE'E, s. f. Mesure qui se prend depuis le coude jusqu'au bout de la main. Cependant la grande coudée des Anciens étoit de neuf de leurs pieds: mais ils en avoient deux autres; la petite, d'un pied & demi; & la moïenne, de deux pieds.

COUDELATE, s. f. Nom de certaines pieces de bois, à l'usage d'un vaisseau, qui ont plus d'épaisseur aux extrêmités qu'au milieu.

COUDRAN, s. m. Espece de goudron, ou plutôt mêlange de plusieurs ingrédiens, que les Bateliers de la Seine employent, pour faire durer long-tems leurs cordes.

COUDRER, v. act. *Coudrer* les cuirs, ou les brasser, c'est les remuer en tournant, dans la cuve, avec le tan & l'eau chaude, pour les rougir.

COUDRIER, s. m. Arbrisseau commun, qui porte pour fruit des noisettes. On en distingue deux sortes; le domestique, ou celui qui étant cultivé, porte des noisettes plus grosses que l'autre, & couvertes en dedans d'une pellicule rouge, qui se nomment *Noisettes franches*; l'autre est sauvage, c'est-à-dire, qu'il produit, sans culture, des Noisettes plus petites & moins agréables. On prétend que le Coudrier est l'ennemi des Serpens. Le Coudrier de la Guadeloupe ne ressemble au nôtre que par la disposition de ses branches. Il porte une sorte de Groseille rouge, ou blanche. Ses feuilles guérissent, dit-on, les ulceres invéterés.

COUENNEUX, adj. Les Médecins disent du sang, qu'il est *couenneux*, lorsque sur sa surface, il se forme une espece de peau, qui a quelque ressemblance avec la couenne, ou la peau du lard.

COUET, s. m. Nom de certaines grosses cordes de vaisseau, qui s'amarrent aux voiles, & qui sont différentes des écoutes.

COUETTE, s. f. Piece creuse, de fer, ou d'autre métal, dans laquelle tourne le pivot d'une porte, ou l'arbre d'une machine.

COUFLES, s. f. Nom qu'on donne aux balles, dans lesquelles le Senné nous vient du Levant.

COUHAGE, s. f. Nom d'une espece de Féves qu'on apporte des Indes orientales, & qu'on employe contre l'hydropisie.

COULANT, s. m. Nom d'un ornement de pierreries, que les Femmes ont porté au cou, composé d'un

gros diamant, & d'une croix au-dessous. Il a fait place aux nœuds de diamans.

COULE, s. f. Grande robbe de dessus, à l'usage de quelques Ordres Religieux.

COULER. Ce verbe est neutre pour signifier l'action d'un liquide qui coule; mais, en termes d'Art, il devient actif, & signifie *fondre*. Ainsi, l'on dit, *Couler le plomb*, *le cuivre*, &c. *Couler à fond* un vaisseau, c'est le submerger. On dit aussi qu'un vaisseau *coule à fond*.

COULEUR, s. f. lat. Apparence de la superficie des choses materielles. *Newton* a trouvé que la lumiere est un composé de différentes couleurs, & que chaque rayon homogene, une fois séparé, conserve sa couleur originaire, sans qu'aucune réfraction, ou réflexion, ou mêlange d'ombre, soit capable de l'alterer; mais que les rayons sont en différens degrés plus refrangibles les uns que les autres, & que c'est de cette différence de refrangibilité que dépend la différence de leurs couleurs. Si la lumiere ne consistoit qu'en rayons également refrangibles, il n'y auroit, suivant Newton, qu'une seule couleur dans le monde, & il seroit impossible d'en produire aucune nouvelle, ni par réflexion, ni par réfraction. Les couleurs primitives sont le rouge, l'orangé, le jaune, le verd, le bleu, l'indigo, & le violet.

En Peinture, il y a beaucoup de différence entre *couleur* & *coloris*. Les *couleurs* sont des matieres molles, ou liquides, qu'on employe pour peindre. Le *coloris* est l'effet qui résulte des couleurs, lorsqu'elles sont employées.

COULEVRINE, s. f. Espece de canon, qui étant plus long que les pieces ordinaires, chasse beaucoup plus loin. Le diametre de son calibre est d'environ cinq pouces, & son boulet de seize livres.

COULEURS DE BLASON, s. f. On en distingue cinq; *Gueules*, ou le rouge; *Azur*, ou le bleu; *Sinople*, ou le verd; *Sable*, ou le noir; & *Pourpre*, qui est mêlangé de Gueules & d'Azur. L'origine de la plûpart de ces mots est incertaine.

COULEUVRE, s. f. lat. Espece de Serpent, commun en France, & peu nuisible, quoiqu'il ait les dents venimeuses. Il a la tête platte, la queue pointue, & le dos marqueté de gris. Quelques-uns ne font pas difficulté de manger sa chair, après en avoir séparé la tête. La *Couleuvre* étoit consacrée à Esculape.

COULISSE, s. f. Nom qu'on donne à l'espace qui est entre les ais, ou les pilastres, qui sont aux deux côtés d'un Théâtre, & qui forment une grande partie de la décoration. C'est par les *coulisses* que les Acteurs s'introduisent sur la Scene, & qu'ils en sortent.

COULPE, s. f. lat. Ce mot signifie *faute*, & n'est en usage que dans les Monasteres. Dire *sa coulpe*, c'est faire un aveu public de ses fautes, suivant la forme prescrite.

COULT, s. m. Nom d'une espece de bois de la nouvelle Espagne, qui s'employe dans la Médecine, & pour les Ouvrages de Marqueterie.

COUP DE SOLEIL, s. m. Impression subite que fait un Soleil ardent, sur la tête, ou sur quelque autre partie du corps, lorsqu'ayant été obscurci par quelque nuage, il vient à se découvrir tout d'un coup. On prétend qu'une maniere infaillible de guérir le mal est de remplir d'eau fraîche, une grosse bouteille, de la boucher de linge, & de la tenir, du côté qu'elle est bouchée, sur la partie offensée, qui doit être exposée en même-tems au Soleil. C'est une méthode commune dans l'Amérique Méridionale. *Coup de Théâtre* se dit, en Poésie dramatique, d'un événement, ou d'une situation, qui frappe tout d'un coup l'esprit, parce qu'on ne s'y attendoit point. *Coup de Sang* se dit d'un épanchement de sang, qui se fait dans le cerveau, par la rupture subite de quelque vaisseaux sanguins.

COUPE, s. f. Partie concave d'une voute ronde, qui se nomme autrement *Coupole*, d'après les Italiens.

C'est aussi le nom d'un vase, moins haut que large, qui fait un ornement de sculpture. En termes d'Art, *donne* plus ou moins *de coupe* aux joints des voussoirs d'un arc, c'est rendre l'inclination plus ou moins forte. *La coupe des pierres* est un art particulier.

COUPE', s. m. Terme de Danse. C'est un pas qui se fait en passant un pied derriere, ou devant, l'autre. C'est aussi un terme de Blason, qui se dit d'une tête, ou de quelqu'autre membre d'Animal, qui est coupé net; & même de l'Ecu, lorsqu'il est partagé horizontalement en deux parties égales.

COUPE-GORGE, s. m. On appelle *Coupe gorge*, au Lansquenet, le malheur de celui qui a la main, lorsqu'il tire sa carte avant que d'en avoir tiré aucune de celles des Joueurs; ce qui lui fait perdre tout ce qui est sur le tapis.

COUPELLE, s. f. Petit vaisseau chymique, qui se fait avec de grandes préparations, pour le rendre propre à certaines opérations de cet Art. On nomme or, ou argent de *coupelle*, un or, ou un argent, très fin, qui a passé par l'essai de la *coupelle*. Cet essai se fait avec du plomb. En termes de Mer, une *coupelle* est une pelle de fer-blanc, qui sert aux Canoniers pour prendre de la poudre.

COUPEROSE, s. f. Espece de mineral vitriolique, qui se trouve dans les mines de plomb, & qui est ordinairement bleu, ou verd. Il y a une Couperose artificielle, qui se fait de l'autre, & qui sert aux teintures, surtout à celles du cuir des Cordonniers.

COUPLETS, s. m. Terme d'Art, qui est le nom de deux pieces de fer jointes ensemble avec des charnieres & des rivures. Les Couplets servent de pentures pour les portes & les fenêtres.

COUPOIR, s. m. Instrument de Monnoie, qui sert à couper des lames d'or, d'argent, ou de cuivre, pour en faire des flans.

COUPOLE, s. f. *Voyez* COUPE.

COUPON, s. m., formé de Couper, qui se dit d'une partie coupée de quelque chose. En termes de Marchands de Bois, un Coupon est une certaine quantité de buches liées ensemble. Dix-huit *coupons* forment un train de bois flotté. *Coupon d'action* est un terme nouvellement introduit, pour signifier *une portion de la division d'une action*. Chaque *Coupon d'action* de la Compagnie des Indes, porte l'empreinte du sceau de la Compagnie.

COUPURE, s. f. En termes de Guerre, on donne ce nom aux retranchemens d'un Camp, aux lignes, & à toute ouverture de la terre, en forme de fossé.

COURADOUX, s. m. Espace qui est entre deux ponts d'un vaisseau. Sur les Galeres, c'est le lieu où couchent les Soldats.

COURANT, s. m. Terme de Mer. C'est une direction particuliere du mouvement des eaux, qui se portent impétueusement vers un point fixe, sans qu'on en connoisse la cause.

COURANTE, s. f. Nom d'un air particulier de Musique, composé suivant certaines régles. C'est aussi le nom d'une danse à deux, sur le même air.

COURBARIL, s. m. Arbre des plus hauts & des plus gros de l'Amérique, dont le bois sert à faire des rouleaux pour les moulins à sucre. Il porte un fruit qui contient une moëlle farineuse, du goût & de la couleur de notre pain d'épice. Il produit aussi, dans sa vieillesse, une gomme dure & transparente, qui rend au feu une odeur fort agréable.

COURBATON, s. m. Nom qu'on donne, sur Mer, à diverses pieces courbes de charpenterie.

COURBATU, adj. Terme de Manége, qui signifie l'état d'un cheval qui n'a pas la respiration libre, soit qu'il ait été trop poussé, ou que le mal vienne d'une cause intérieure. Le battement de flanc qu'il souffre alors, s'appelle *courbature*. D'autres l'appellent *courbature*, qui se dit aussi, dans les hommes, d'une lassitude douloureuse de tous les membres.

COURBE, s. f. Terme de Géomé-

trie, qui se dit pour *ligne courbe*. Les *courbes*, en Charpenterie, sont des pieces de bois coupées en arc. Sur les Rivieres, on appelle *une courbe de chevaux*, deux chevaux acouplés qui tirent les bateaux. La *courbe* est aussi une maladie des chevaux, qui consiste dans une tumeur calleuse au dedans du jarret.

COURBET, f. m. Nom des parties du bois d'une selle, ou d'un bât, qui sont un peu élevées en arc.

COURBETTE, f. f. Saut de Manége, qu'un cheval fait en portant les deux pieds de devant en l'air, & faisant suivre les pieds de derriere avec une cadence égale.

COURBURE, f. f. Terme de Géométrie. C'est l'inclinaison d'une *courbe*. Les Architectes appellent aussi *courbure* le revers des feuilles de chapiteau.

COURCE, f. f. Terme de Jardinage. C'est le bois qu'un Vigneron laisse à la taille.

COURCIVE, f. f. Terme de Mer, qui signifie un demi-pont qu'on fait, de chaque côté, sur les petits bâtimens qui ne sont pas pontés. Ce nom vient d'une longue & forte piece de bois, nommée aussi *Courcive*, qui sert intérieurement à la liaison des parties d'un vaisseau.

COURÇON, f. m. Nom d'une sorte de fer, qui se vend en pieces de deux à quatre pieds de long, sur deux pouces & demi de quarré.

COURE'E, f. f. Terme de Mer. Donner la courée à un vaisseau, c'est le frotter, pour les voyages de long cours, d'une composition de suif, de résine, de souffre, de verre brisé, &c., pour le garantir des vers. Le *Couret* est une autre composition, qui s'employe dans la même vûe.

COURGAILLET, f. m. gr. Nom qu'on donne au cri des Cailles, & au sifflet qui imite ce cri, & qui sert d'appeau pour les attirer.

COURGE, f. f. Plante rampante, dont on distingue plusieurs sortes, mais qui ont toutes les mêmes qualités. Elle produit un gros fruit, de la nature des citrouilles, qu'on vuide & qu'on nettoïe pour en faire diverses sortes de vaisseaux. La *Courge* pilée appaise les inflammations.

COURLI, f. m. Nom d'un oiseau. *Voyez* CORLIEU.

COURONDI, f. m. Grand Arbre des Indes orientales, toujours verd, dont les feuilles & le fruit rendent un suc excellent pour la Diarrhée & la Dyssenterie.

COURONNE, f. f. Outre ses significations communes, ce mot en a d'autres dans les Arts, mais prises de l'origine. Ainsi, dans les Fortifications, on appelle *Ouvrage à couronne*, ou *couronnés*, des pieces avancées vers la campagne, pour communiquer à quelque éminence. Ils ont leurs bastions & leurs demi-lunes. En Architecture, c'est la partie platte & la plus avancée de la corniche, qui se nomme Larmier. En Astronomie, c'est un cercle brillant & coloré, qui environne le Soleil, ou la Lune. En termes de Manége, c'est la partie du paturon d'un cheval, qui regne au long du sabot. En termes de Fauconnerie, c'est un duvet au bec de l'oiseau, près de la tête. C'est aussi le nom d'une sorte de papier qui est marqué d'une couronne. La *Couronne impériale* est une fleur rouge, ou jaune, composée de plusieurs petites cloches qui lui donnent l'apparence d'une couronne. Elle est Printanniere.

COURONNE ANTIQUE, f. f. Nom qu'on donne à une Couronne formée par une feuille tournée en cercle, & découpée à grandes pointes jusques vers la base, ou le cercle qui entoure le front. Telles sont encore les Couronnes des Princes d'Italie.

COURONNURE, f. f. Terme de Chasse, qui se dit des menus cors rangés sur la tête d'un Cerf, en forme de couronne.

COURSIER, f. m. Grosse piece d'Artillerie, qui se met ordinairement sur l'avant d'un vaisseau, ou d'une galere. On nommoit autrefois *Coursiers*, les chevaux propres à la course.

COURSIERE, f. f. Nom d'un Pont mobile, qui sert, dans un combat de Mer, pour la communication

des parties d'un vaisseau. Sur une galere, la *Coursie* est un passage entre les bancs des Forçats.

COURTAUD, s. m. Instrument de Musique, qui est une sorte de Basson, pour servir de Basse à la Musette.

COURTAUDER, v. act. Terme de Cavalerie. *Courtauder* un cheval; c'est lui couper la queuë.

COURTINE, s. f. En termes de Fortification, c'est le front de la muraille d'une Place, entre deux Bastions.

COURT-JOINTE', adj. Terme de Manége, pour signifier un cheval qui a le paturon court.

COURTOIS, adj. Ce mot n'est plus gueres en usage. Mais, en langage de Chevalerie, on appelle *Armes courtoises*, c'est-à-dire, douces & innocentes, des armes qui ne peuvent blesser, par opposition *aux Armes à outrance*. Dans les Tournois, on ne s'est d'abord servi que d'armes Courtoises, c'est-à-dire, sans fer & sans pointe. Ensuite, la valeur ne se distinguant point assez avec si peu de péril, elles ont fait place aux armes à toute outrance, qui ont souvent ensanglanté la Carriere.

COURTON, s. m. Troisiéme des quatre sortes de Filasses qu'on tire du Chanvre. Les autres sont le Chanvre, la Filasse, & l'Etoupe.

COURTS-JOURS. Terme de Change. On appelle une Lettre de change *à courts-jours* celle qui n'a plus que peu de jours à courir. On dit de même, tirer, ou remettre *à courts-jours*, c'est-à-dire, pour un terme qui doit bien-tôt échoir.

COURVETTE ou CORVETTE, s. f. Nom d'une Barque longue, à voiles & à rames, dont on se sert, sur Mer, pour aller à la découverte, & pour porter des nouvelles. *Voyez* CORVETTE.

COUSIN, s. m. Petit Insecte aîlé, qui est armé d'une trompe, fort incommode par le bruit qu'elle fait, & par ses piquûres. Les Cousins ont six jambes fort longues.

COUSSIN, s. m. En termes d'Artillerie, c'est un billot de bois qui se pose au derriere de l'affut, pour soutenir la culasse du canon. On appelle *coussinet*, en termes d'Architecture, un ornement du chapiteau Ionique, qui sert à former les volutes, entre l'ove & l'abaque.

COUSSINET, s. m. Petite Plante des lieux humides, dont les fleurs ressemblent à celles du Serpolet, & font place à de petites baies rondes, ou ovales, rougeâtres, ou d'un jaune tirant sur le verd. On prétend que ses feuilles, ses fleurs & ses baies arrêtent le vomissement, & résistent au venin.

COUSTIERES, s. f. Gros cordages qui soutiennent les mâts d'une galere. C'est aussi le nom d'un fer battu, d'environ un pouce de large, sur un quart d'épaisseur.

COUSU, adj. Terme de Blason, qui se dit d'une piece d'une autre couleur, ou d'un autre métal, placée sur une autre piece, comme si elle y étoit cousue.

COUTARDE, s. f. Espece de Pâtisserie, composée de lait, d'œufs, de miel, & de fleur de farine.

COUTEAU DE CHALEUR, s. m. Terme de Manége. C'est un instrument de fer un peu courbé, en forme de fragment de faux, qui sert à rabbattre la sueur des chevaux, en le passant sur le poil. Le *couteau de feu* est un instrument de Maréchal, qui est de fer, ou de cuivre, & qui étant chauffé dans la forge, sert à brûler quelque partie malade d'un cheval. On appelle *couteaux sacrés*, ceux qui servoient à égorger les victimes dans les anciens sacrifices.

COUTELAS, s. m. Epée large & courte, qui est fort en usage au Levant. En termes de Marine, ce sont de petites voiles qu'on employe quelquefois à côté des grandes, & qui s'appellent autrement *Bonnettes à étui*.

COUTELIER, s. m. Nom d'un Coquillage, qui est dans sa coquille, comme un Couteau dans sa gaîne. Il s'y tient toujours debout, & perpendiculairement, sans autre mouvement que celui de s'enfoncer un peu dans le sable, ou de s'en retirer;

retirer ; ce qu'il fait, par le secours d'une espece de jambe, qu'il fait sortir par le bas de sa gaîne, ou de sa coquille.

COUTON, s. m. Nom d'un Arbre du Canada, qui a quelque ressemblance avec le Noïer, & qui donne, par incision, un suc fort agréable, qu'on trouve comparable au Vin d'Orleans.

COUTRE, s. m. Piece de fer tranchante, qui est placée à l'un des côtés de la charrue, pour fendre la terre dans le labourage ; comme le *soc* est une autre piece de fer, qui commence l'ouverture de la terre. On appelle aussi *coutre*, une sorte de hache longue & étroite, qui sert à fendre de la latte.

COUTUMIER, s. m. Recueil de Coutumes, c'est-à-dire, des articles qui forment le droit particulier de quelque Païs, ou de quelque Jurisdiction.

COUTURE, s. f. En termes de Mer, on appelle *couture ouverte*, les espaces calfatés d'où l'étoupe du calfat est sortie.

COUVERTE, s. f. Dans les Manufactures de Terres fines, on appelle *Couverte*, l'émail dont est revêtue la terre mise en œuvre. En termes de Mer, *Couverte* signifie, au Levant, *Pont*, ou *Tillac*. Un vaisseau qui *porte couverte*, est un vaisseau ponté. On appelle aussi *couverte*, dans un vaisseau, ou *couverte de l'iscele de proue*, un espace où l'on charge l'artillerie, & d'où l'on jette les *aissons*, qui sont des ancres à quatre bras.

COUVRE-FEU, s. m. Nom d'une Loi portée en Angleterre par Guillaume le Conquérant, qui obligeoit tous les Anglois d'éteindre le feu & toutes les lumieres dans leurs maisons, à huit heures du soir. Ils étoient avertis par le son d'une cloche, qui s'appelloit aussi le *Couvre-feu*. Dans les Villes de guerre, on sonne la retraite à une certaine heure, ce que plusieurs nomment le *Couvre-feu*.

COYER & COYEUX, subst. masc. Termes de Charpenterie, qui sont les noms de différentes pieces de bois qui entrent dans la couverture d'un bâtiment. *Coyer* est aussi le nom d'une piece de bois, entaillée sur la roue d'un moulin, qui sert à soutenir les planches sur lesquelles l'eau tombe pour faire tourner la roue. Les pierres à aiguiser se nomment *Coyers*, ou *Cous*, du nom latin.

CRABE, s. f. Poisson de Mer, à coquille, qui n'est presque composé que d'une sorte de moëlle blanche & jaunâtre, qu'on mange lorsqu'elle est fraîche. La Crabe est une espece d'Ecrevisse, qui a la forme de certaines grosses Araignées, armée de pattes & de plusieurs barbillons. Il y a des Crabes de terre, qui sont fort communes dans les vignobles d'Italie. On nomme *Crabe* une espece de bois d'Amérique, dont il se fait un bon commerce à la Rochelle.

CRABIER, s. m. Oiseau des Mers d'Amérique, qui vit de Crabes. C'est une sorte de Heron. On en distingue deux especes, dont l'une a le plumage fort beau.

CRAC, s. m. Maladie qui vient aux oiseaux de proie, surtout aux Faucons.

CRAIE ou CRAYE, s. f. Nom d'une sorte de vaisseaux, en usage dans la Mer Baltique, qui ont trois mâts, sans mât de hune.

CRAIE, s. f. Terre blanche, en consistance de pierre, qu'on brûle pour en faire de la chaux. Elle a des propriétés détersives, qui la font emploïer pour dessecher les plaies & les ulceres. Il y a aussi de la craie rouge, de la craie verdâtre, & de la craie noire.

CRAION, s. m. Petite pierre tendre, naturelle, ou artificielle, qu'on aiguise pour en faire une sorte de plume qui sert à dessiner. On fait des craïons de plusieurs couleurs, suivant l'usage auquel on les destine. *Craïonner*, c'est écrire, peindre, &c., avec le craïon. *Craïonneux* se dit plutôt de ce qui est de la nature de la craie, que de celle du craïon.

CRAMOISI, s. m. & adj. Couleur, qui est un rouge beau & vif. Quelques-uns font venir ce mot de *Kermesi*, qui a la même signification,

en Arabe.

CRAMPE, s. f. Mal fort incommode, qui cause beaucoup de douleur dans les parties affectées, & qui en ôte même l'usage, pendant quelques momens, par une violente contraction des nerfs. Les chevaux paroissent sujets aussi à cette maladie.

CRAMPON, s. m. Morceau de fer, ou d'autre métal, à crochet, ou à queue d'aronde, qui sert à retenir ce qu'on veut attacher solidement. *Cramponé*, en termes de Blason, se dit des pieces dont les extrêmités sont courbées en crampon.

CRAN, s. m. Nom de certains replis, ou de certaines inégalités que les chevaux ont aux chairs du palais, & ou l'usage est de les saigner lorsqu'ils ont la bouche échauffée. En termes de Marine, *mettre un vaisseau en cran*, c'est le mettre en carene, ou lui donner le radoub.

CRANCELIN ou CANCERLIN, s. m. Terme de Blason. C'est une partie de couronne en bande, à travers un Ecu.

CRANE, s. m. Assemblage d'os qui servent à couvrir la cervelle & le cervelet.

CRANEQUINIERS, s. m. Nom qu'on donnoit, avant l'invention de l'artillerie, aux Soldats qui étoient armés d'arbalêtes; & qui leur venoit d'un instrument nommé *Cranequin*, dont ils se servoient pour tendre cette arme.

CRAPAUD, s. m. Reptile de nature amphibie, qui ressemble à la Grenouille, & qui passe pour venimeux.

CRAPAUDINE, s. f. Pierre précieuse, qui se trouve, dit-on, dans la tête du Crapaud, & qui passe pour un contrepoison. On donne le même nom à des dents de Poisson pétrifiées, qui viennent du Brésil.

CRAPULE, s. f. lat. Habitude d'une débauche grossiere, surtout de celle du vin & de la table. Un homme *crapuleux* est un homme appésanti par cette habitude.

CRAQUELIN, s. m. Nom qu'on donne, dans quelques Provinces, à l'espece de Patisserie qui se nomme, à Paris, des *Echaudés*.

CRAQUER & CRAQUETER, qui en est le diminutif, v. n. C'est faire le bruit d'une chose qui se rompt. En termes de Fauconnerie, *Craqueter* exprime le cri de la Cigogne. On entend *Craqueter* les Cigognes. *Craquer* se dit vulgairement pour mentir; & dans ce sens, on le fait venir d'un mot Allemand qui a la même signification.

CRATÆOGONE, s. m. gr. Plante fort âcre, dont la graine ressemble au millet. Elle est peu connue des Modernes.

CRAVAN, s. m. Nom d'un Oiseau aquatique qui est fort commun dans le Nord de l'Amérique. C'est aussi le nom d'une espece de petit Coquillage, qui se forme sous les vaisseaux, lorsqu'ils ont été long-tems en Mer.

CRAVATE, s. m. Nom qu'on donne, en France, aux chevaux de Croatie. Ils ont l'encolure haute, & tendent le nez en branlant la tête. On appelle aussi *Cravates* un Régiment de Cavalerie Françoise, qui étoit Allemand dans son origine.

CRE'ANCE, s. f. Terme de Chasse. On dit qu'un chien, ou un oiseau sont de bonne créance, pour dire qu'ils sont dociles & adroits. C'est aussi le nom d'une ficelle qui sert à retenir l'oiseau. En termes de Finances, *Créance* est le droit qu'un Créancier a sur son Débiteur. Une lettre de *Créance* est un titre pour être reçu avec confiance de la part de celui qui nous envoïe. Les Princes en donnent à leurs Ambassadeurs.

CRECERELLE, s. f. Oiseau de proie, dont le cri est fort désagréable, & qui se nourrit de Souris & de Lézards. On prétend qu'il défend les Pigeons contre les autres Oiseaux de rapine. Il a le bec bleu, & le plumage roussâtre, mêlé de taches noires.

CRE'CHE, s. f. Nom qu'on donne à la mangeoire des Bœufs, & qui est consacré par la naissance de Jesus-Christ. On appelle aussi *créche*, dans un pont de pierre, une sorte d'éperon bordé de pieux, qui est

remplì de maçonnerie, devant & derriere les avant-becs d'une pile.

CREDENCE, f. f. Lieu fur lequel on place les verres qui doivent fervir à table, & qui fe nomme autrement *Buffet*. Ce mot vient de *Credenza*, mot Italien ; parce que c'eft ordinairement au Buffet que fe fait l'épreuve des liqueurs, pour la fûreté des Princes ; ce que les Italiens appellent *Far credenza*.

CRE'ER, v. act. lat. Produire, ou faire quelque chofe de rien ; pouvoir qui n'appartient proprement qu'à Dieu. Toutes les autres productions ne font que des changemens de forme, qui peuvent être attribués aux caufes fecondes.

CREMAILLERE, f. f. Piece de fer platte, dentelée & recourbée par le bas, qu'on fufpend dans les cheminées, pour foutenir la marmite & d'autres vaiffeaux, fur le feu. On donne le même nom à quelques inftrumens de la même forme, qui fervent à d'autres ufages.

CREMASTERES, adj. gr. Nom de deux mufcles qui tiennent les tefticules *fufpendus*, fuivant la fignification du mot grec.

CREMENT, f. m. lat., qui fignifie augmentation, accroiffement. En termes de Grammaire, c'eft l'allongement d'un mot par une fyllabe ; ce qui arrive dans le genitif d'un grand nombre de noms fubftantifs.

CREMER, f. m. Nom d'une maladie fort commune, en Hongrie, qui paroît venir d'un excès de crapule, ou d'une continuité d'ivreffe.

CREMLIN, f. m. Nom du Palais des Czars, ou Empereurs de Ruffie, dans leur ville de Mofcou. Il ne confifte qu'en plufieurs groffes Maffes d'Edifices, fans ordre, & fans goût d'Architecture.

CRENEAU, f. m. Ouverture qu'on laiffe de diftance en diftance aux murs des Villes & des Châteaux, pour le paffage de la vûe, & pour l'ufage des armes à feu. Quelques-uns prononcent *carneau*. *Crenelé*, en termes de Blafon, fe dit des pieces à creneaux.

CRENELAGE, f. m. On donne ce nom au Grenetis, ou au Cordon, qui fe met fur l'épaiffeur d'une piece de Monnoie, ou à l'empreinte d'une Legende ordonnée par les Edits du Prince.

CRE'OLE, *Voyez* CRIOLE.

CREPINE, f. f. Sorte de Frange, qu'on emploïe pour l'ornement des Dais, des Lits, & d'autres Meubles. On donne le même nom à une petite toile de graiffe, qui couvre la panfe d'un Agneau, & qu'on étend fur les rognons, lorfqu'il eft habillé.

CRE'PITATION, f. f. Mot tiré du latin, qui s'emploïe quelquefois, parce que notre langue n'en a pas d'autre, pour fignifier le bruit redoublé d'une flamme vive, ou de quelque chofe qui fe brife.

CREPUSCULE, f. m. lat. Premiers rayons de lumiere qui précédent le lever du Soleil, & derniers qui paroiffent à l'Occident, après le coucher de cet Aftre. On prétend que les crepufcules commencent le matin, ou ceffent le foir, lorfque le Soleil eft à dix-huit degrés au-deffous de l'horizon. Ils font très courts dans la fphere droite.

CREQUIER, f. m. Nom d'un Murier fauvage, dont le fruit s'appelle *Creque*. Quelques-uns prétendent que c'eft le nom d'un Cerifier fauvage, & que la caufe de l'erreur eft qu'il eft mal repréfenté dans les armes de la Maifon de Crequi.

CRESCENT, f. m. lat. Nom qu'on donne à la Lune dans fon premier quartier. Ceux qui l'écrivent ainfi, le font venir directement du mot latin ; mais on écrit & l'on prononce plus ordinairement *Croiffant*, qui vient de *croître*.

CRESEAU ou CREZEAU, f. m. Efpece de Serge à deux envers, couverte des deux côtés.

CRESME, f. f. Partie graffe du lait, dont on fait le beurre. On appelle *Crême de tartre*, le tartre purifié par l'action du feu. Le *faint Crême* eft une huile confacrée par des cérémonies éccléfiaftiques, qui fert aux Sacremens de la Confirmation & de l'Extrême-Onction, à la bénédiction des Eglifes & des Autels, au facre des Evêques & à d'autres ufages de Reli-

gion. La consécration *du saint Crême* est réservée aux Evêques.

CRESPIR, v. act. Réparer, raccommoder grossiérement une chose. C'est proprement enduire de plâtre, ou de mortier, un mur qui a besoin de cette réparation, en se servant d'un balai, & sans emploïer régulierement la truelle. En termes de Corroïeur, *Crêpir un cuir*, c'est lui donner le grain.

CRESSELLE, s. f. Instrument de bois, qui sert à faire du bruit, & qui tient lieu de cloches, pendant quelques jours de la Semaine Sainte.

CRESSERETTE, s. f. Nom d'un Oiseau, dont les œufs sont rouges, comme ceux des Faisans.

CRESSON, s. f. Herbe à feuilles rondes, un peu déchiquetées sur les bords, qui croît ordinairement dans les fontaines, & qui est d'un usage fort sain en salade & dans les potages. On prétend qu'appliquée la nuit sur le visage, elle fait disparoître les taches de rousseur. Le *Cresson alenois* est une herbe de jardinage, qui a la même odeur & à peu près le même goût. Il y a une fleur, nommée *Cresson*, qui est panachée & qui tire sur le violet.

CRESTE ou CRETE, s. f. Excrescence rouge, qui vient sur la tête des coqs & de plusieurs autres animaux. La *Crête*, ou *Creste marine* est une herbe branchue, qui croît ordinairement dans les lieux pierreux qui sont voisins de la Mer. Elle a naturellement le goût salé, & se confit au vinaigre, pour être mangée en salade. Elle se nomme aussi *Bassile*. *Cresté*, en termes de Blason, se dit des animaux à *crête*.

CRETELER, v. n., qui exprime, dit-on, le cri des Poules lorsqu'elles ont pondu. Lorsqu'elles veulent pondre, elles *claquettent*; & lorsqu'elles couvent, elles *glouffent*.

CRETON, s. m. Partie grossiere des graisses de Bœuf & de Mouton, qu'on met en *pains*, pour la nourriture des chiens de basse-cour, ou de chasse.

CRETONNE, s. f. Toile blanche qui se fabrique du côté de Lisieux, en Normandie, & qui a reçu le nom de celui qui en a fabriqué le premier.

CREVETE, s. f. Petite Ecrevisse de Mer, qui s'appelle en quelques lieux *Salicoque* & *Chevrete*. Mais son véritable nom est apparemment *Ecrevete*, diminutif d'*Ecrevisse*, dont on a fait *Crevete* par corruption.

CREUSET, s. m. Vase de terre glaise, qu'on fait sécher & cuire au feu, pour servir aux calcinations & aux fusions des Chymistes. Sa forme est ordinairement pyramidale.

CRI, s. m. Terme de Blason. C'est un ou plusieurs mots, en forme de devise, qu'on place ordinairement au cimier des armes. Comme ces mots étoient anciennement sur les banieres, c'étoit, dans les batailles, le cri de ceux qui suivoient une baniere. L'ancien cri de nos Rois, étoit *Mont-Joie saint Denys*. Dans les Tournois, les Herauts-d'armes faisoient aussi le cri des Chevaliers qui entroient en lice.

CRIARDES, adj. f. Toiles *criardes*. Nom de certaines toiles, extrêmement gommées, qui leur vient d'un certain bruit qu'elles font, lorsqu'on les emploïe.

CRIBLE, s. m. Instrument de menage, percé d'un grand nombre de trous, par lesquels on sépare le bon grain, ou d'autres bonnes choses, d'avec les mauvaises; ce qui s'appelle les *cribler*. On dit, en langage figuré, d'un homme qui a reçu plusieurs blessures, qu'il est *criblé* de coups, c'est-à dire, percé comme un crible. Au reste, *cribler* ne se dit gueres que des choses séches; on dit *couler*, pour les liquides.

CRIBRATION, s. f. lat. Terme de Pharmacie. C'est l'action de séparer, avec un crible, ou un tamis, les parties les plus déliées des médicamens, tant secs, qu'humides, ou oleagineux, d'avec les plus grossieres.

CRIC, s. m. Instrument de méchanique, composé d'une roue dentelée, qui se tourne avec une manivelle, & qui donne le mouvement à une barre de fer dentelée aussi. On se

ſert du Cric pour lever toutes ſortes de fardeaux.

CRICOIDE, ſ. f. gr. Cartilage qui environne le larynx.

CRICQUET, ſ. m. Nom d'un Inſecte, qui ſe retire ordinairement dans les murs des cheminées & des fours, & dont le cri reſſemble à celui d'un oiſeau.

CRIE'E, ſ. f. Proclamation qui ſe fait par l'autorité de la Juſtice, pour la vente des biens. Un bien *en criée*, eſt un bien *en ſaiſie réelle*. *Crieur* eſt le titre d'un Officier juré, qui annonce au Public les réglemens de la Juſtice & de la Magiſtrature. Il eſt aſſiſté de trois Trompettes, pour attirer le Peuple dans les places & les carrefours.

CRIMINALISER, v. act. *Rendre criminel.* Ce mot n'eſt gueres en uſage qu'en ſtyle de Barreau. *Criminaliſer* un Procès, c'eſt le changer de Civil en Criminel.

CRIMNON, ſ. m. Mot tiré du grec, qui ſignifie la groſſe farine du froment dont on fait de la bouillie.

CRINAL, ſ. m. Nom d'un Inſtrument de Chirurgie, qui ſert à comprimer la fiſtule lacrymale.

CRINIERE, ſ. f. Nom particulier du crin, ou du poil, que les chevaux & les lions ont le long du cou. On nomme auſſi *Criniere* la partie d'un caparaçon, qui couvre le cou des chevaux.

CRINON ou CRINOU, ſ. m. Nom de certains petits vers qui cauſent beaucoup de mal aux enfans. Ils ſe forment ſous la peau, ſurtout aux épaules, au gros des jambes & dans les autres parties muſculeuſes. Leur forme paroît horrible avec le microſcope, quoiqu'aux yeux ils n'aïent que celle d'un gros crin. Ils amaigriſſent beaucoup les enfans. On ne les chaſſe que par des bains qui les font ſortir.

CRIOLE ou CRE'OLE, ſ. m. Nom emprunté des Eſpagnols, qu'on donne aux enfans des Européens, qui ſont nés aux Indes.

CRIQUE, ſ. f. Petit enfoncement de la Mer, ou d'une Riviere, dans les Terres, qui ſe nomme auſſi *Anſe*.

CRISE, ſ. f. Mot tiré du grec, qui s'emploïe pour ſignifier un point de tems où les avantages & les déſavantages d'une choſe ſont dans toute leur force, & ou le ſuccès en eſt très douteux.

CRISPATION, ſ. f. Terme emprunté du latin, pour exprimer l'effet que l'approche du feu produit ſur les parties extérieures des choſes, en les reſſerrant, & les repliant ſur elles-mêmes. Il ſe dit de toute action par laquelle de petites parties ſe reſſerrent & deviennent comme *crepües*. Il ſe fait une ſorte de criſpation juſques dans les humeurs.

CRITIQUE, ſ. m. & f. Ce mot, tiré du grec, ſignifie, au feminin, *un jugement exact de quelque choſe*, qui en fait découvrir les bonnes & les mauvaiſes qualités. On en a fait un Art, qui a ſes principes & ſes regles, pour ce qui regarde les Ouvrages d'eſprit; c'eſt-à-dire, leurs Auteurs, le tems auquel ils ont été compoſés, leurs défauts, ou leurs perfections, &c. Le *Critique* eſt celui qui porte cette eſpece de jugement ſur quelque choſe. Mais dans l'uſage ordinaire, *critique* eſt pris plus ſouvent dans le ſens qui s'attache aux défauts. Un eſprit *critique*, eſt un homme qui voit tout par les endroits foibles, & qui s'en explique librement. On appelle *momens critiques*, dans le ſens de *criſe*, ceux où le ſuccès de quelque choſe dépend de pluſieurs circonſtances réunies dans un eſpace de tems fort court.

CROACER, v. n., qui exprime le cri du Corbeau. Il paroît qu'il faut l'écrire ainſi, plutôt qu'avec deux *S*, puiſqu'il vient du latin *Crocire*, ou *Crocitare*.

CROC, ſ. m. Outre ſa ſignification commune, ce mot eſt le nom de quatre dents qui viennent aux Chevaux, au-delà des coins, à l'âge de trois ans, ou trois ans & demi, & même de quatre. Elles ſe nomment autrement *crochets*. Les grandes dents des chiens, s'appellent auſſi *crocs*. Les Antilles ont un arbre épineux, qui ſe nomme *Croc de chien*, parce que ſes épines arrêtent les

chiens à la chasse. Son fruit est une espece de prunelle jaune.

CROCHE, s. f. Nom d'une note de Musique. La mesure de deux croches est celle d'une noire, comme celle de deux noires est celle d'une blanche. Une croche vaut deux doubles croches.

CROCODILE, s. m. gr. Animal vorace & amphibie, qui infecte les bords du Nil & de la plûpart des grandes rivieres d'Afrique. Il a la forme du Lézard; mais sa grandeur est quelquefois de quinze & de vingt coudées; & sa grosseur si démesurée, qu'il avalle un mouton entier. Il court fort vîte, mais il a peine à se tourner. Son cri ressemble au gemissement d'un enfant. Il naît d'un œuf, de la grosseur d'un œuf d'Oie, & la femelle en fait ordinairement soixante. Les Crocodiles se nomment *Caïmans* dans les Indes.

CROCODILIUM, s. m. gr. Plante des Forêts, que plusieurs confondent avec la Chardonnette, parce qu'elle lui ressemble. Sa graine est odoriférante. L'eau dans laquelle on a fait cuire sa racine, provoque le saignement de nez, quoique bonne d'ailleurs pour la rétention d'urine.

CROCOTE, s. f. Nom d'un Animal des Indes, dont la couleur est mêlée de celle du Lion & de celle du Tigre, & qui a, dans sa figure, quelque chose du Chien & du Renard. *Crocote* est aussi le nom d'un ancien habit à franges, dont on voit la representation dans quelques anciens Monumens.

CROCUS, s. m. Mot grec, qui signifie *Saffran*, dans cette langue; mais qui est, dans la nôtre, le nom d'une petite fleur jaune de jardin. Il y en a aussi de violettes. Les Chymistes appellent *Crocus Martis aperitif*, une préparation qui se fait en exposant du fer à l'air, pour le rouiller; & *Crocus Martis astringent*, celle qui se fait en lavant plusieurs fois du fer dans le vinaigre, & le calcinant ensuite pendant cinq ou six heures. Celui-ci est un excellent remede pour les foiblesses d'estomac, pour les hemorroïdes & d'autres maladies. Le *Crocus des métaux* est une espece grossiere de verre d Antimoine, qui se fait en mettant au feu, dans un mortier de cuivre, de la poudre d'Antimoine & du Salpêtre, bien mêlés en parties égales.

CROISADE, s. f. Expédition contre les Mahométans, entreprise par les Chrétiens, pour le recouvrement de la Palestine qu'on nomme vulgairement *la Terre sainte*, parce que c'est le lieu où le mystere de la Rédemption s'est opéré. Le nom de Croisade & de Croisés, vient de ce que les guerriers Chrétiens portoient tous une croix sur leurs habits. On compte huit Croisades, dont la premiere se fit à la fin de l'onziéme siécle, & la derniere à la fin du treiziéme, où mourut saint Louis. *Croisade* est aussi le nom d'une constellation Antarctique, composée de quatre Etoiles en croix, qui sert à distinguer le Pôle, au delà de la Ligne, comme la petite Ourse, de notre côté.

CROISAT, s. m. Monnoie d'argent, marquée d'une croix & d'une Image de la sainte Vierge, qui se fabrique à Genes, & qui vaut environ un écu & demi de France.

CROISE', adj. Ce mot signifie tout ce qui est en croix. On appelle *rimes croisées*, dans la Poësie Françoise, celles qui sont alternées, c'est-à-dire, entremêlées. *Croisé*, en termes de Danse, est un Pas qui se fait de côté, soit à droite, soit à gauche. Dans le Blason, *Croisé* se dit du Globe impérial & des Banieres qui portent une croix.

CROISER, v. n. En termes de Marine, c'est faire des courses contre les Corsaires, dans une certaine étendue de Mer, qui s'appelle alors *Croisiere*.

CROISETTE, s. f. Terme de Blason, qui se dit des petites croix dont les Ecus sont quelquefois semés, ou les pieces chargées. On appelle *croix croisettée*, celle qui se termine en Croisette. Il y a une espece de Papier, qui se nomme *Croisette*, & qui se fabrique particuliérement à Marseille, pour le commerce du Levant. Un autre se nomme *Croissant*, ou Papier

aux trois Croiſſans.

CROISSANCES, ſ. f. l. Terme d'Art. On donne ce nom à certaines rocailles, ou à des herbes de mer congelées, dont on fait l'ornement des grottes. Celles qu'on appelle *Croiſſances des Indes*, ſont en forme de crête de coq.

CROISSANT, ſ. m. *Voyez* CRESCENT. En termes de Blaſon, le Croiſſant prend différens noms ſuivant ſa ſituation; *croiſſant renverſé*, *croiſſant couché*, *croiſſant montant*, *croiſſans adoſſés*, &c. En termes de Jardinage, c'eſt un inſtrument de fer en arc, emmanché dans un long bâton, qui ſert à tondre les charmilles & autres paliſſades. L'Ordre du *Croiſſant* étoit un Ordre de Chevalerie, inſtitué au quinziéme ſiécle, par René d'Anjou, dit *le Bon*, Roi de Sicile, & compoſé de trente-ſix Chevaliers, qui avoient un croiſſant d'or pour marque, avec le mot *Loz* pour deviſe.

CROIX, ſ. f. l. Ancien inſtrument de ſupplice, dont la forme n'a pas toujours été la même. Ce n'étoit d'abord qu'un pilier de bois ſur lequel on attachoit les criminels; enſuite on la compoſa de deux pieces, dont l'une traverſoit l'autre, mais différemment. Dans certains lieux, elles étoient en forme de ſautoirs, c'eſt-à-dire, qu'elles repréſentoient la lettre X; ce qu'on nomme aujourd'hui *croix de ſaint André*. Dans d'autres lieux, elles reſſembloient à la lettre T. Dans d'autres, une piece traverſoit l'autre à angles droits, & telle étoit la croix qui eſt devenue l'inſtrument de la Rédemption. Le Blaſon a diverſes ſortes de croix, telles que la *croix Bourguignone*, qui eſt celle de ſaint André; la *croix de Toulouſe*, qui eſt vuidée, treflée, & pommetée d'or; la *croix de Lorraine*, qui eſt double, c'eſt-à-dire, qui a deux travers, &c. La *croix Géométrique* eſt un inſtrument de Pilote, qui ſert à meſurer les hauteurs. La *croix Gnomonique*, eſt une croix de cadran ſolaire, dont chaque bras montre l'heure par ſon ombre. La *croix de Jeruſalem* eſt une fleur couleur de feu, qui fleurit au mois de Juillet. Pluſieurs Ordres militaires & écclé iaſtiques ont pris le nom de *la Croix*. La *croix de Cerf* eſt un petit os de cette forme, qui ſe trouve dans le cœur de cet Animal.

CROLER, v. n. Terme de Fauconnerie, qui ſe dit, des Oiſeaux de proie, pour *fienter*, ſe vuider par le bas.

CROMORNE, ſ. m. Nom d'un jeu de l'Orgue, qui eſt à l'uniſſon de la Trompette.

CRONE, ſ. m. Cavité que l'eau creuſe, ſous ſes bords, au long des rivieres. C'eſt auſſi le nom d'une ſorte de Tour, dans les Ports de mer, avec un chapiteau qui tourne ſur un pivot, comme aux moulins à vent.

CROSSE, ſ. f. Terme d'Anatomie, qui ſe dit des parties des vaiſſeaux du corps animal, qui ſe recourbent en demi-cercle, ou en croſſe. La *croſſe* de l'Aorte.

CROPIOT, ſ. m. Nom d'un petit fruit de l'Amérique, qui contient une petite ſemence noire & fort âcre, dont les Indiens mêlent dans leur tabac à fumer. Elle eſt fort cephalique.

CROQUIS, ſ. m. En termes d'Art, ſurtout de Peinture, il ſe dit d'un ouvrage fait à la hâte, qui n'a que les premiers traits, au-deſſous encore de l'*Eſquiſſe*.

CROSSETTES, ſ. f. Nom qu'on donne, dans les bâtimens, aux retours des chambranles de portes & de fenêtres, comme aux plâtres de couvertures, qui ſont à côté des lucarnes.

CROTALE, ſ. m. lat. Terme de Médailliſte, qui ſignifie une eſpece de Tambour de Baſque, qu'on voit, ſur les Médailles, dans les mains des Prêtres de Cybele.

CROTAPHITE, adj. Nom grec d'un muſcle des temples, qui ſert au mouvement de la mâchoire inférieure.

CROUCHAUT, ſ. m. Nom d'une piece de bois, qui fait la rondeur du devant d'un bateau.

CROULIERES, ſ. f. Terres mouvantes, qui s'enfoncent ſous les pieds.

CROUPADE, ſ. f. Saut d'un cheval, qu'il fait en trouſſant les jambes

de derriere sous le ventre, sans montrer ses fers. Un cheval bien *croupé* est celui qui a la croupe belle.

CROUPE D'EGLISE, s. f. Partie ronde du chevet, en dehors. La croupe d'un cheval est l'extrêmité des reins, au-dessus des hanches. La croupe d'un bâtiment coupé en pavillon, est l'un des bouts de la couverture. On appelle *Croupier*, en termes de Jeu, celui qui est associé avec le Joueur qui tient la carte, ou le dé. On donne le même nom, dans les Affaires, à celui qui prend part à quelque traité, sans s'y faire nommer.

CROUSTILLEUX, adj. Mot d'origine obscure, en usage dans le langage familier, pour signifier, plaisant, mais d'une plaisanterie basse & ridicule; dans le sens qu'on dit, un *plaisant corps*.

CROUTE, s. f. En termes de Peinture, on nomme *croute* un Tableau douteux, une copie qu'on voudroit faire passer pour un original. *Croutier* se dit, dans le même sens, d'un Brocanteur, qui se charge de mauvais Tableaux, & qui cherche à tromper. Cette acception de *croute* vient apparemment de *cuir en croute*, ou *parchemin en croute*; nom qu'on donne au Cuir tanné & séché, & au Parchemin en cosse, qui n'a point encore été préparé.

CROYE, s. f. Maladie des Oiseaux de proie, qui est une espece de gravelle, ou d'obstruction dans la vessie.

CRU, s. m. Nom qu'on donne, en termes de Fauconnerie, au creux, ou au milieu du Buisson, dans lequel une Perdrix se met à couvert. *Cru* se dit aussi pour signifier ce qui *croît* à quelqu'un dans un fond qui lui appartient. Du vin, des fruits de *mon cru*. On appelle fil *cru*, ou *écru*, celui qui n'a point été mis à la lescive, soit pour le blanchir, soit pour le teindre. *Crûe*, s. f., se dit pour *accroissement*, surtout pour celui des Eaux.

CRUCHES FECONDES, s. f. On a donné ce nom à certains vases de terre, qui viennent du Levant, & dont les meilleurs se fabriquent dans la haute Egypte. L'eau s'y rafraîchit en fort peu de tems, & prend une qualité qu'on vante pour la dyssenterie & pour toutes les pertes de sang. On prétend aussi que de petites herbes de salade, semées sur l'extérieur de ces Cruches, y croissent en peu de jours, & de-là vient leur nom.

CRUCIATE, s. f. lat. Plante, qui ressemble beaucoup à la *Gentiane*, & qui tire son nom de la forme de sa racine qui est en croix. Elle croît dans les lieux incultes, & passe pour bonne contre le mauvais air, les venins & les vers.

CRUCIFERE, adj. lat. Ce qui porte une croix. On donne le nom de *Colomne crucifere* aux monumens de Religion, qui portent une croix, dans les cimetieres & sur les grands chemins. Faire le demi-crucifix, en langage vulgaire, c'est demander l'aumône; parce qu'on n'étend qu'un bras pour la recevoir.

CRUDITE', s. f. lat. Mal d'estomac, qui vient de la mauvaise qualité de certains alimens dont la digestion est difficile.

CRURAL, adj. On appelle *Muscle crural*, du mot latin qui signifie *cuisse*, le muscle qui sert au mouvement de cette partie du corps; & *Veine crurale*, un vaisseau qui vient, de la veine cave, dans les cuisses.

CRUZADE, s. f. Nom d'une monnoie d'or de Portugal, ainsi appellée, de ce qu'elle a été fabriquée à l'occasion de la croisade accordée, par le Pape Nicolas V, au Roi de Portugal.

CRYPTE, s. f. Mot grec, qui s'emploie, dans quelques Eglises, pour signifier une voute souterraine, un caveau, où l'on enterre les morts.

CRYPTOGRAPHIE, s. f. gr. L'art d'exprimer sécretement ses sentimens & ses pensées, soit par des mots obscurs, ou par des écrits équivoques, ou par des mouvemens & des signes.

CRYPTONYME, s. & adj. gr. Nom qu'on donne, en général, aux Auteurs qui ont caché, ou déguisé leurs noms. On les distingue en *Anonymes*, qui ne mettent aucun nom en *Pseudonymes*, qui en mettent un

forgé, & en *Allonymes*, qui prennent celui d'autrui.

CRYPTOPORTIQUE, f. m. gr. Nom qu'on donne à la décoration de l'entrée d'une grotte, & à certains arcs fouterrains, qui fe font dans un mur.

CRYSTAL, f. m. Mot qui fignifie *glace*, dans fon origine grecque, & qui eft le nom d'une humeur fort pure, qui fe pétrifie dans le fein de la terre. On l'appelle *cryftal de roche*, lorfqu'il eft fans pailles & fans tares. Il y a des cryftaux artificiels, qui fervent aux ufages de la Médecine, tels que le cryftal d'alun, les *cryftaux de Lune*, ou d'argent, les cryftaux laxatifs de Jupiter, le cryftal minéral, qui fe fait de nitre & de fouffre, &c. La *Cryftallifation* eft une opération chymique, par laquelle on cryftallife, ou l'on réduit en cryftaux, le nitre, les fels, les vitriols & d'autres matieres.

CRYSTALLIN, f. m. Nom d'une des trois humeurs de l'œil. La premiere eft l'humeur aqueufe; la feconde, l'humeur cryftalline, ou le *cryftallin*; la troifiéme, l'humeur vitrée. Comme l'épaiffeur de ces trois humeurs eft différente, les réfractions qui s'y font de la lumiere le font auffi; mais c'eft le cryftallin qui raffemble les raïons partis d'un objet, fur un feul point de la retine, en quoi confifte la vifion. C'eft de la platitude, ou de la convexité du cryftallin, que dépend la longue, ou courte vûe.

CUATI, f. m. Animal du Bréfil, qui a le mufeau rond & d'une longueur extraordinaire, avec une gueule dont la petiteffe ne l'eft pas moins. Il monte fur les arbres comme le Singe. Sa grandeur eft celle d'un Lievre. On l'apprivoife.

CUBE, f. m. Mot grec, qui fignifie un Solide régulier, à fix faces égales. En termes d'Arithmétique, c'eft un nombre produit par la multiplication d'un quarré par fa racine. *Cubique* fe dit de ce qui a la figure, ou les dimenfions d'un Cube.

CUBEBE, f. f. Fruit aromatique du Levant, qui croît en grappe, & qui reffemble au Poivre rond, par la forme & la groffeur. Il fert à divers ufages de la Médecine, furtout pour fortifier le cerveau & tous les vifceres.

CUBISTETER, f. m. gr. Nom que les Anciens donnoient à une forte d'Hyftrions, qui danfoient les pieds en haut & la tête en bas.

CUBITAL, adj. lat. Ce qui appartient au coude; comme l'artere *Cubitale*, le nerf *Cubital*; ou ce qui a la mefure d'une coudée.

CU-BLANC, f. m. Petit Oifeau de paffage, qui aime le bord des Rivieres, & dont la chair eft d'un excellent goût. Il a la forme & le bec d'une Becaffine, le deffus du corps tacheté de gris & de brun, le deffous fort blanc, la queue blanche & un peu mêlée. On en prend beaucoup aux gluaux, à l'aide d'un appeau qui les attire.

CUCA, f. m. Arbriffeau du Pérou, dont on recueille foigneufement les feuilles, parce qu'étant féches, elles ont la propriété, quand on les tient dans la bouche, de foutenir les Ouvriers, fans autre nourriture, pendant un jour entier de travail. On les vante auffi pour les ulceres, & pour les maux de dents.

CUCIOFERE, f. f. Plante orientale, qui produit un fruit, nommé *Cuci*, jaunâtre comme le coing, dont le noïau eft quadrangulaire, & reffemble au marbre, par fa couleur & fa dureté.

CUCUBALE, f. m. Plante des Païs chauds, & commune dans nos Provinces méridionales, dont les feuilles reffemblent à celles de la Marjolaine, mais font plus grandes, & dont les fleurs font d'un blanc verdâtre, & difpofées en Œillet. Elle croît dans les Buiffons. On la vante pour rafraîchir le fang.

CUCULLE, f. f. Les Chartreux nomment *Cuculle* ce que les autres Religieux appellent *Scapulaire*. Delà vient apparemment le nom de *Cucullaire* pour un grand mufcle fitué entre l'occiput & le bas du dos, en forme de *trapeze*, ou de grand quarré inégal.

CUCURBITACE'E, f. & adj. lat. On donne ce nom, en général, à toutes les Plantes, dont le fruit a quelque rapport à la Courge, ou Calebasse, qui se nomme, en latin, *Cucurbita*. Tels sont les Melons, les Citrouilles, les Concombres, les Pommes d'Amour, &c.

CUCURBITE, f. f. Nom d'une Pierre argilleuse, dont la figure approche de celle du Concombre. C'est aussi le nom d'un Vaisseau Chymique, de verre, de terre, ou de métal, auquel on ajuste un chapiteau, pour les distillations.

CUCURME, f. f. Racine des Indes, qui ressemble au Gingembre, & qui en approche beaucoup par l'odeur.

CUCUYOS, f. m. Mouche d'Amérique, qui jette, dans l'obscurité, une lumiere assez forte, pour tenir lieu de chandelle.

CU-DE-JATE, f. m. Nom qu'on donne à ceux qui n'aïant point de jambes, ou ne pouvant s'en servir, sont réduits à se traîner sur le cu, dans une sorte de jate.

CUDU-PARITI, f. m. Fruit d'un Arbrisseau Indien du même nom, qui s'emploïe dans la Médecine. Ce fruit, broïé dans l'eau, arrête la dyssenterie. Les feuilles, broïées dans du lait, procurent le sommeil.

CUEILLIE, f. f. Trait de Plâtre par lequel les Maçons commencent, pour dresser un enduit. La Cueillie sert aussi à former les angles. *Cueillir*, dans le même langage, signifie *faire une Cueillie*. On dit cueillir une fenêtre en plâtre.

CUILLIER, f. m. Nom d'un Oiseau. C'est une espece de Heron, qui n'en est différent que par le bec, qu'il a de la forme d'une Cuilliere, d'où il tire son nom. Entre les coquilles de Mer, il s'en trouve de longues qu'on nomme aussi *Cuilliers*, ou *Cuilleres*.

CUIRASSIERS, f. m. Corps de Cavalerie, armée de Cuirasses, c'est-à-dire, d'une armure défensive, de fer battu, qui entoure chaque Cavalier par devant & par derriere, depuis les épaules jusqu'à la ceinture.

CUISSE-MADAME, f. f. Nom d'une bonne espece de poire, dont la forme est allongée.

CUISSOT, f. m. Terme de Chasseur, qui se dit d'une cuisse de Cerf, ou d'autres Fauves, rôtie ou mise en pâte.

CUISTRE, f. m. Terme de mépris, qui est proprement le nom qu'on donne aux Valets de College.

CUIVRE, f. m. Métal fort utile, dont on fabrique la basse monnoie, & quantité de vaisseaux & d'ustenciles nécessaires à la vie humaine. Les Chimistes l'appellent *Venus*. Il fournit des remedes à la Médecine. Les Carriers appellent *Banc de cuivre* une pierre dure & jaunâtre, dont on pave quelquefois les cours.

CUIVRETTE, f. f. Petite anche de cuivre, dont on se sert pour l'embouchure des instrumens de bouche.

CULASSE, f. f. Extrêmité, ou partie basse, du canon, qui forme sa tête, au-delà de la lumiere. La plûpart des armes à feu ont aussi leur Culasse.

CUL-DE-LAMPE, f. m. Nom de certains ornemens d'Architecture, de Menuiserie & d'Imprimerie, qui ont la forme de la partie basse des lampes d'Eglise. On appelle *Cul-de-port* certains nœuds qu'on fait au bout des cordes; *Cul-de-sac*, une rue qui n'est ouverte que d'un côté, & un petit Havre qui n'est pas commode pour les vaisseaux; *Cul-d'âne*, une sorte de Poisson, qui se nomme aussi *Ortie-de-mer*.

CULE'E, f. f. Nom d'une masse de pierre, qui soutient la voute de la derniere arche d'un Pont. *Culée* se dit aussi, en termes de Mer, pour signifier les coups que la quille d'un Vaisseau donne quelquefois contre le fond. *Culer*, dans le même langage, signifie *aller en arriere*. La *culée* du cuir est la partie la plus proche de la queue de l'Animal.

CULMINANT, adj. lat. *Point culminant*. Terme d'Astronomie, qui se dit du Point du Méridien par lequel passe une Etoile; parce que, suivant la signification du mot, c'est

le Point du Ciel où elle eſt le plus haut ſur l'Horiſon. *Culmination* ſe dit auſſi, pour ſa plus grande élevation.

CULTE, ſ. m. lat. Terme de Religion, qui ſignifie les marques extérieures de vénération qu'on rend à Dieu. Les Théologiens diſtinguent trois ſortes de Culte; celui de *Latrie*, qui n'appartient qu'au Souverain Etre; celui de *Dulie*, qui ſe rend aux Saints; & celui d'*Hiperdulie*, qu'on doit à la Sainte Vierge. *Culture*, ſ. f., qui vient de la même ſource, ſignifie l'art & le ſoin qu'on emploïe pour faire croître, ou pour perfectionner une choſe. C'eſt le ſubſtantif de *cultiver*.

CUMANA, ſ. m. Nom d'un arbre Indien, aſſez ſemblable au Meurier, dont le bois eſt ſi dur qu'on en tire auſſi facilement du feu, que du caillou. On fait un fort bon Syrop de ſon fruit.

CUMANDA-QUACU, ſ. m. Nom d'une ſorte de Féves Indiennes, emploïées dans la Médecine. Rôties, elles ſont bonnes pour le cours de ventre. Bouillies, elles ſervent, en cataplaſme, à réſoudre les abſcès.

CUMIN, ſ. m. gr. Plante qui reſſemble au Fenouil, & qui a la propriété de rendre pâles ceux qui boivent de l'eau où elle a bouilli, ou qui s'en frottent le viſage. Il y a d'autres ſortes de Cumins qu'on appelle ſauvages. La graine de Cumin eſt chaude, & bonne pour les coliques venteuſes.

CUNETTE, ſ. f. Terme de Fortification, qui eſt un diminutif de *Lacunette*. C'eſt un foſſé profond qu'on fait dans des terres marécageuſes, ou dans un grand foſſé ſec, pour ſe garantir de la ſurpriſe.

CUNTUR, ſ. m. Grand Oiſeau de proie de l'Amérique Méridionale, qui fait un bruit extraordinaire en volant. Les Eſpagnols le nomment *Condur*. Il a le bec ſi fort qu'il perce le cuir d'un bœuf, & ce n'eſt pas une choſe rare de voir deux ou trois Cunturs unis pour tuer un de ces Animaux, & le manger enſuite. On prétend que leurs aîles ont quelquefois juſqu'à trente pieds de long. *Voyez* CONDUR.

CUPAYBA, ſ. m. Arbre du Bréſil, qui non-ſeulement reſſemble au Figuier, mais qui rend, par inciſion, une huile ſemblable à l'huile d'olive, & dont on vante la vertu pour les plaies.

CUPIDON, ſ. m. Nom du Dieu fabuleux de l'amour, que les Poëtes font fils de Vulcain & de Venus. On le repreſente ſous la figure d'un bel enfant nud, au regard malin, avec un arc à la main, un carquois plein de fléches à ſon côté, & des aîles au dos.

CUPIDITE', ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie le deſir deréglé de quelque choſe. La *cupidité* des richeſſes. En langage de Morale, la *cupidité* ſignifie le penchant de la nature corrompue, pour tout ce qui flatte les ſens, ou pour ce qui eſt défendu par la Loi.

CURACE, ſ. f. Nom d'une Plante, qui ſe nomme autrement *Poivre aquatique*, parce qu'elle croît près des eaux dormantes, & qu'elle a le goût du poivre, quoiqu'elle ſoit moins chaude. Ses feuilles approchent de celles de la Menthe. On s'en ſert pour faire réſoudre les apoſtumes & les meurtriſſures.

CURATELLE, ſ. f. Office d'un Curateur, ou d'une Curatrice.

CURATEUR, ſ. m. lat. Titre d'Office, dans quelques Univerſités. Celle de Leyde a trois Curateurs qui ſont chargés du ſoin de ſes affaires, ſuivant la ſignification du mot. On donne ce nom, dans le même ſens, à une perſonne établie par autorité pour prendre ſoin des biens d'un autre. Les Enfans mineurs ont un Tuteur juſqu'à l'âge de quatorze ans, & enſuite un Curateur juſqu'à vingt-quatre.

CURATIF, adj. lat., qui ſignifie ce qui eſt propre à la *cure* de quelque maladie. On diſtingue les Remedes *préſervatifs* & les Remedes *curatifs*.

CURE, ſ. f. Mot qui ſignifie *Soin*, dans ſon origine latine. C'eſt le nom du plus important de tous les emplois éccléſiaſtiques, qui conſiſte à

prendre *soin* de la conduite spirituelle d'une Paroisse, par la Prédication & l'administration des Sacremens, avec une Maison qui est nommée Presbitere, pour le logement du Curé, & un revenu pour son entretien. En terme de Fauconnerie, c'est un remede en forme de Pillules, qu'on fait prendre à l'Oiseau pour dessécher les flegmes. On dit qu'un Oiseau a *curé*, pour dire qu'il a rendu ses cures. En Médecine, c'est la guérison d'une maladie, ou plus proprement les remedes & les soins qu'on y emploïe.

CUREDENT D'ESPAGNE. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du Fenouil, mais sont plus larges, plus courtes & plus émoussées. Elle est commune dans nos Provinces méridionales. Les Espagnols font des Curedents, des pédicules roides & odoriférans de ses Ombelles.

CURE'E, f. f. Repas qu'on donne aux Chiens & aux Oiseaux de chasse, lorsqu'ils ont bien fait leur devoir. On prétend que c'est une corruption de *Cuirée*, parce qu'on leur fait faire ce repas dans le cuir des bêtes; soit que ce soit une *curée chaude*, qui consiste à leur donner sur le champ une partie de la bête qu'ils ont prise, soit une *curée froide*, qui est ordinairement du pain trempé dans le sang.

CURE-PIE', f. m. Nom d'un Instrument de Palefreniers, qui sert à nettoïer le dedans des pieds d'un cheval, lorsqu'il s'y est amassé de la terre & du sable.

CURE' PRIMITIF. Les Communautés régulieres ayant autrefois possédé des Cures, où elles envoïoient des Vicaires, qu'on nommoit *Curés amovibles*, il s'en trouve qui ont conservé la qualité de Curés *Primitifs*, quoique par une Ordonnance de Louis XIV, il n'y ait plus que des Curés en titre. Cette qualité donne encore certains droits, tels que de participer aux offrandes des jours solemnels, de percevoir la dixme, ou une partie, de célébrer la Messe Paroissiale à certains jours, &c. Les Curés actuels ne sont alors que des Vicaires perpétuels. On appelle fonctions *curiales*, les fonctions d'un Curé.

CURETTE, f. f. Instrument chirurgique, qui sert à tirer la pierre de la vessie, ou d'autres choses étrangeres. Il est d'argent. On donne le même nom, dans quelques arts, à de petits instrumens qui servent à nettoïer.

CURIE, f. f. Terme d'Histoire Romaine, qui signifie une des portions dans lesquelles les Tribus de l'ancienne Rome étoient divisées.

CURIOSITE', f. f. Ce mot s'est mis en usage, à Paris, pour signifier la recherche des Curiosités. Les Amateurs des Arts disent de ce goût, donner dans la *curiosité*; & les Brocanteurs, qui s'assemblent pour leur trafic, appellent cela, se trouver *à la curiosité*. *Curieux* se dit aussi pour *recherché*. Le *Titien* étoit *curieux* dans son coloris.

CURMI, f. m. Espece de Biere, ou breuvage, composé d'orge & de froment trempés dans l'eau, dont parlent quelques anciens Naturalistes. Elle étoit différente du *Zythum*.

CURSEUR, f. m. lat. Partie d'un Instrument de Mathématique, qui coule, ou court, sur une autre, c'est-à-dire, qui s'avance & se recule. Une Equerre porte ordinairement, sur l'un de ses côtés, un *Curseur*.

CURUTUCU, f. m. Serpent du Brésil, qui a quelquefois quinze pieds de long, & qui a la tête fort venimeuse.

CURVILIGNE, adj. l. Terme Géométrique, qui s'applique à toute figure formée par des lignes courbes.

CURVITE', f. f. lat. Terme de Géométrie, qui se dit pour exprimer la qualité de ce qui est courbe.

CURULE, adj. lat. La *Chaire curule*, dans l'ancienne Rome, étoit un fauteuil d'ivoire, sur lequel les Ediles, les Censeurs & les Prêtres s'asseïoient. Elle servoit aussi dans les triomphes, fixée sur une espece de char.

CURUPICAIRE, f. m. Arbre du Brésil, dont la feuille est laiteuse &

bonne pour les plaies. De son écorce, on tire une sorte de glu.

CURURYVA, f. m. Serpent de Riviere, du Brésil. On raconte qu'il s'en trouve de trente pieds de long, & que lorsqu'ils ont le ventre plein ils vont mourir sur la rive, où les bêtes de proie mangent toute leur chair; mais qu'elle revient ensuite, par la force des esprits vitaux qui sont dans la tête, & que l'Animal se ranime. On ajoûte qu'il a des dents de chien, & un cartilage en forme de chaîne, qui lui regne le long du dos.

CURUTZETI, f. m. Herbe des Indes Occidentales, dont les racines ont l'odeur du musc. Elles se prennent en poudre pour les douleurs nephretiques, les foiblesses d'estomac, les obstructions, & contre toutes sortes de venin. Ses feuilles ressemblent à celles de la Vigne, & ses fleurs sont blondes.

CUSCUTE, f. f. Plante qui croît & s'entortille autour des Orties, du Houblon & du Lin. On lui attribue plusieurs vertus, surtout celle de guérir la fiévre, dans les enfans.

CUSOS, f. m. Animal des Isles Moluques, qui ressemble au Lapin, mais dont le poil est de couleur rougeâtre. Il monte sur les arbres, & se pend aux branches par la queue, pour manger le fruit.

CUSTODE, f. f. lat. Partie intérieure d'un Carosse qui est à chaque côté du fond, & contre laquelle on s'appuie. C'est aussi le nom d'un Officier superieur parmi les Capucins & les Récollets; la partie d'une Province, qui est soumise à son autorité, se nomme *Custodie*.

CUSTODI-NOS, f. m. Expression purement latine, qui signifie *Gardez-nous*, & qui se dit vulgairement de ceux qui font l'office de garder quelque chose, ou de gérer un Emploi, pendant que le Possesseur est absent, ou en bas âge.

CUTAMBULE, f. m. lat. Nom de petits vers qui rampent quelquefois sur la peau, ou dessous; & de certaines douleurs scorbutiques, qui sont comme errantes.

CUTANE', adj. Ce mot, formé du mot latin, qui signifie *Peau*, s'applique, en langage de Médecine, à tout ce qui appartient à la *peau*. De la même source vient *Cuticule*, nom qu'on donne à la *petite peau* qui couvre le cuir, & qui se nomme aussi *Epiderme*. Avec un Microscope, elle paroît composée d'une infinité de petites écailles.

CYCLAMEN, f. m. lat. Plante purgative, dont les feuilles ressemblent à celles du Lierre. Ses fleurs sont couleur de Rose. On en distingue une autre sorte, dont la fleur est blanche, & qui s'entortille aux arbres, comme la Vigne.

CYCLAMOR, f. m. Terme de Blason, qui se dit d'une bordure, nommée aussi *Orle-rond*. Il vient d'un mot grec, qui signifie *rond*, ou *cercle*.

CYCLE, f. m. gr. Terme d'Astronomie, qui signifie un certain période, ou nombre d'années, à l'expiration duquel le Soleil, ou la Lune, retourne au même point du Ciel, ou, ce qui revient au même, est considéré dans la même place du Calendrier civil. Le *Cycle solaire* est de 28 ans; celui de la Lune, de 19 années lunaires & de 7 mois intercalaires, ou de 19 années solaires. *Voyez* Epacte, nombre d'Or, & Indiction. La Cyclométrie est l'Art de mesurer les Cycles. Pour trouver le Cycle solaire de chaque année, ajoûtez 9 à l'année courante, & divisez le total par 28. Ce qui reste, après la division, est le Cycle solaire.

CYCLIQUE, adj. Nom qu'on donne, après les Anciens, aux Poëtes qui font des petites Pieces détachées, telles que des Chansons, des Vaudevilles, & d'autres Poësies qui courent de bouche en bouche. On dit également Poëte Cyclique, & Poësies Cycliques. On le dit aussi de ce qui appartient aux Cycles.

CYCLOIDE, f. f. gr. Terme de Géométrie. C'est une Ligne courbe produite par l'entiere révolution d'un cercle sur une ligne droite.

CYCLOPES, f. m. gr. Espece de

Géans, ou d'hommes d'une taille extraordinaire, qui furent les premiers Habitans de la Sicile, près du Mont-Etna, d'où les Poëtes ont pris droit de feindre que Vulcain les emploïoit dans ce lieu à forger les foudres de Jupiter.

CYDONITE, f. f. gr. Nom d'une Pierre blanche & friable, qui a l'odeur du Coignassier.

CYGNE, f. m gr. Oiseau aquatique dont le plumage est d'une parfaite blancheur, & dont les Poëtes racontent qu'il chante mélodieusement à sa mort. Il a le cou fort long, mais il le soutient & le plie avec grace. Son bec est petit & rougeâtre; ses pieds forment un mêlange de bleu, de noir & de rouge. Il vit de poisson, & de toutes sortes d'herbes & de grains. Sa peau appliquée sur l'estomac l'échauffe & le fortifie. En Astronomie, le *Cygne* est une constellation de l'Hemisphere du Nord, composée de 17 Etoiles, suivant Ptolomée, de 19 suivant Tycho, & de 107 suivant le Catalogue Anglois. L'*Ordre du Cygne* étoit un ancien Ordre militaire de Cleves, institué par *Beatrix*, fille unique de Thierry, Duc de Cleves, au tems de son mariage.

CYLINDRE, f. m. gr. Solide contenu sous trois surfaces. Il peut être produit par le mouvement d'un cercle, d'une place à l'autre, ou par la rotation d'un parallelogramme sur l'un de ses côtés. *Voyez* PRISME. *Cylindrique*, est tout ce qui appartient, ou qui ressemble au Cylindre. Un *Cyllindroïde* est une Figure semblable au Cylindre, qui a ses bases égales & paralleles, mais elliptiques.

CYMAISE, f. m. Terme d'Architecture, tiré du Grec. C'est un membre dont la moitié est concave, & l'autre convexe. Il y a différentes sortes de *Cymaises*, suivant les ordres.

CYMBALE, f. f. gr. Instrument de Musique, fort en usage parmi les Anciens; c'étoit une sorte de Tymbale de cuivre, mais plus petite que la nôtre. On appelle aujourd'hui *Cymbale* un autre Instrument grossier, composé d'un fil d'acier triangulaire, dans lequel on passe plusieurs anneaux qu'on touche avec une verge de fer, en les promenant dans ce triangle. C'est aussi le nom d'un des jeux de l'orgue.

CYMBALIUM, f. m. Plante dont les feuilles sont faites en forme de Cuilliere, & qui a les mêmes propriétés que l'*Umbilicus veneris*, ou *nombril de Venus*, dont elle est une espece.

CYME, f. f. gr. Ce mot, qui signifie *tige*, *germe* & *pousse* des Plantes & des Herbes, est fort différent de *Cime*, qui signifie *sommet*, & qui vient du latin. Il doit être écrit par un y grec, qui fixe sa signification, en marquant son origine.

CYNANCHE, f. m. Nom grec composé. Espece violente d'Esquinancie. On appelle *Cynanchiques*, les remedes qui servent à la guérir.

CYNANTHROPIE, f. f. Nom grec composé, qu'on donne à la rage, c'est-à-dire, à l'espece de phrénesie qui vient de la morsure d'un chien, ou d'une autre bête, attaquée de ce mal; surtout, lorsque le Malade se croit changé en chien.

CYNEGETIQUES, adj. Nom tiré du grec, qu'on donne aux Loix & aux Usages qui regardent la chasse & les chiens.

CYNIQUES, f. m. Secte de Philosophes, fondée par un Athénien, nommé *Antisthenes*, dans la 94 Olympiade. Comme ce nom est formé du mot grec qui signifie *Chien*, les uns prétendent qu'il leur fut donné parce qu'ils méprisoient brutalement toutes les bienséances de la vie; d'autres parce que le berceau de leur secte étoit près d'une Porte d'Athenes, qui se nommoit, en grec, la *Porte des Chiens*. Le plus fameux des Philosophes Cyniques est Diogene. On appelle *Cynique* ce qui blesse la bienséance des usages & des mœurs.

CYNOREXIE, f. f. gr. Espece de maladie, qui consiste dans un appétit insatiable, nommée autrement *faim canine*.

CYNOSORCHIS, f. m. Plante dont les fleurs sont rouges, & les

feuilles ſemblables à celles de l'Olivier. Ses racines ſe mangent cuites. Comme elle en a pluſieurs, on prétend que la plus groſſe excite à l'amour, par ſes propriétés, & que la petite, au contraire, refroidit. Il y a deux ſortes de *Cynoſorchis*. L'autre reſſemble au Poreau, par les feuilles. On attribue les mêmes vertus à leurs racines. Leurs fleurs réſolvent les tumeurs & appaiſent les inflammations.

CYNOSURE, ſ. f. Nom que les Grecs donnoient à la conſtellation que les Latins ont nommé *Urſa minor*, & nous la *petite Ourſe*. Elle eſt compoſée de ſept Etoiles, & c'eſt la plus voiſine de notre Pôle. Nos Païſans l'appellent le *Chariot*.

CYPHI, ſ. m. Parfum d'Egypte, dont on fait des Trochiſques, qui ſervent, dans la Médecine, contre la peſte & les poiſons. On en fait entrer dans la compoſition du *Mithridat*.

CYPHOME, ſ. m. gr. ou CYPHOSE, ſ. f. Nom d'une courbure, qui ſe fait quelquefois à l'épine du dos, & dans laquelle les vertebres s'inclinent & s'avancent en dehors.

CYPRE'S, ſ. m. Arbre dont le bois eſt fort maſſif, & rend une odeur aſſez agréable. Il ſe corrompt difficilement, & les vers ne s'y mettent preſque jamais. Les Anciens l'avoient dédié à Pluton, & le mettoient devant les maiſons où quelqu'un étoit mort. On diſtingue le Cyprès mâle & le Cyprès femelle. On prétend que les feuilles de Cyprès, pilées, garantiſſent de la corruption les meubles, les graines, &c.

CYR. *Saint Cyr*. Nom d'un fameux Etabliſſement, inſtitué par Madame *de Maintenon*, dans le Parc de Verſailles, en 1686, où ſur des fonds accordés par Louis XIV, on entretient deux cens cinquante pauvres Demoiſelles, qui doivent avoir fait preuve de quatre degrés de Nobleſſe du côté Paternel, & qui n'y peuvent être reçûes avant ſept ans, ni au-deſſus de douze. Elles ne peuvent demeurer, dans la Maiſon, après l'âge de vingt ans accomplis, & elles ſont dottées alors ſur les fonds aſſignés; à moins qu'elles ne s'engagent parmi les Dames Religieuſes, qui dirigent la Maiſon, & qui ſont au nombre de Quatre-vingt, Dames ou Converſes, ſous la Regle de ſaint Auguſtin.

CYRBES. *Voyez* AXONES, Loix de *Solon*, dont les Cyrbes étoient une partie, qui regardoit le Culte des Dieux.

CYRENE'ENS, ſ. m. Secte d'Anciens Philoſophes, qui tiroient leur nom de *Cyrene*, Patrie d'Ariſtippe leur Chef. Ils enſeignoient que l'homme eſt né pour le plaiſir, & que la vertu n'eſt louable qu'autant qu'elle y conduit.

CYROPEDIE, ſ. f. gr. Fameux ouvrage de Xenophon, compoſé pour l'Education des Princes, & qui paſſe, ſuivant ſon Titre, pour l'Hiſtoire de la Jeuneſſe de Cyrus; quoique la vie de ce Prince ait été écrite fort différemment par d'autres Hiſtoriens.

CYRTOME, ſ. m. Nom tiré du grec, qui ſignifie une tumeur dans quelque partie du corps.

CYSTHEOBITHRE, ſ. m. Nom d'une eſpece de Pierre marine, qui ſe trouve dans les groſſes Eponges.

CYSTHEPATIQUE, adj. grec. Terme d'Anatomie. On appelle *conduit Cyſthepatique* un canal preſqu'imperceptible, qui porte la bile, du foie, dans la veſicule du fiel. C'eſt M. *Perrault*, qui le découvrit, en 1680.

CYSTIQUE, adj. gr., qui ſignifie ce qui appartient à la veſſie. On diſtingue la bile *Hepatique*, & la bile *Cyſtique*, c'eſt-à-dire, la bile qui eſt dans le foie, & qui eſt fort douce; & la bile proprement dite, qui eſt dans la veſicule du foie. Le canal *cyſtique* eſt celui de la veſſie du foie, par lequel la bile ſe décharge dans l'inteſtin. On donne encore le nom de *Cyſtiques*, à deux arteres & à deux veines de la veſſie du fiel, & aux médicamens qui regardent les maladies de la veſſie.

CYTINUS, ſ. m. Nom que les Apotiquaires donnent à la fleur du

Grenadier domeſtique. On lui attribue la vertu d'arrêter le ſang & toutes ſortes de fluxions. La fleur du Grenadier ſauvage ſe nomme *Balauſte*, dans le même langage.

CYTISE, ſ. m. Arbriſſeau blanc, dont les feuilles broïées ſentent la Roquette. Appliquées en cataplaſme, elles paſſent pour un excellent réſolutif. On plante du Cytiſe dans les Métairies, parce qu'il eſt bon pour la volaille & le menu betail.

CYZICENES, ſ. f. gr. Magnifiques Salles à manger, dont les Grecs avoient emprunté l'invention de la ville de Cyzique. Elles devoient être ſituées au Nord & donner ſur quelque Jardin.

CZAR, ſ. m. Titre de dignité, qui eſt propre au Souverain de Moſcovie, & qui paroît une corruption de *Céſar*. L'uſage n'en eſt pas plus ancien que le ſeiziéme ſiécle, & commença au Czar *Baſile*, fils de *Baſilides*. Les Moſcovites prononcent *Tzar*. *Czarovvitz*, ou *Czaraſis*, ſignifie fils *de Czar*, ou *Prince heréditaire*. On dit, *leurs Majeſtes Czariennes*, en parlant du Czar & de la Czarine.

D

D Eſt la quatriéme lettre de l'alphabet dans toutes les langues de l'Europe. Dans le chiffre Romain, il ſignifie 500; & s'il eſt ſurmonté d'un petite ligne, $\bar{D}$, il ſignifie 5000. Dans les titres, il s'emploïe ſeul pour ſignifier ordinairement *Docteur*. En ſtyle d'inſcription, deux *D* ſignifient *Dono dedit*. Dans l'alphabet Chimique, il dénote le Vitriol. C'eſt le caractere de la monnoie qui ſe fabrique à Lyon.

DABU, ſ. m. Animal d'Afrique, auquel les Voyageurs attribuent des mains & des pieds comme les nôtres; la grandeur d'un Loup & preſque la même forme; du goût pour le ſon des trompettes; & de l'avidité pour les cadavres humains, qu'il déterre & qu'il mange. C'eſt une eſpece d'Hyene.

DACES, ſ. f. Mot tiré de l'Italien, qui ſignifie *Impôt* pour le tranſport des Marchandiſes.

DACTYLE, ſ. m. gr. Nom de la meſure d'un pied, dans les vers latins, qui conſiſte en une ſyllabe longue & deux breves. Proprement, il ſignifie *doigt*. Les Naturaliſtes donnent le nom de *Dactyle* à la *Datte*, qui eſt le fruit d'une eſpece de palmier. C'eſt auſſi le nom d'un Coquillage.

DACTYLOGIE, DACTYLONOMIE, DACTYLOMANCIE, ſſ. ff. Trois mots formés de *Dactyle*, pris pour *doigt*. Le premier ſignifie l'art de converſer par des ſignes faits avec les doigts. Le ſecond, la ſcience de nombrer par les doigts. Le troiſiéme, une eſpece de divination, qui ſe fait avec un anneau ſuſpendu par un fil, ſur une table dont les bords ſont marqués des lettres de l'alphabet, &c.: cérémonie accompagnée d'un grand nombre de ſuperſtitions. On écriroit mieux *Dactyliomantie*.

DAGON, ſ. m. Nom d'une Idole adorée par les Philiſtins, dont les parties ſupérieures avoient la forme humaine, & celles d'en-bas la forme d'un poiſſon.

DAGORNE, ſ. f. Vache qui n'a qu'une corne, ſoit que l'autre ſoit tombée, ou qu'on la lui ait rompue.

DAGUE, ſ. f. Eſpece de poignard, qui ſe porte, dans pluſieurs païs, pendu à la ceinture, du côté droit, & qui s'eſt nommé, en France, ſous Louis XI, *Dague à rouelle*, d'une eſpece de petite roue qui lui ſervoit de garde. En termes de Venerie, les *dagues* d'un Cerf, ſont la premiere tête qu'il porte à ſa ſeconde année, où étant encore ſans andouillers & ſans chevillures, elle n'a que deux petites cornes pointues. On appelle *Daguet*, un jeune Cerf à ſa ſeconde année. *Dague* eſt auſſi le nom d'un couteau de bois, qui ſert à *daguer* le Lin, après qu'il eſt broïé. En termes de Fauconnerie, *daguer* des pointes d'aîles, ſignifie les travailler diligemment; &, dans le même langage, on dit que l'*oiſeau dague*, lorſqu'il vole à tire d'aîle & de toute ſa force. *Daguer* ſe dit auſſi de l'action du Cerf, accouplé avec

la Biche pour la génération.

DAIL, ſ. m. Nom d'un Coquillage, qui eſt toujours enfoncé dans la Glaiſe, & dont la forme eſt à peu près celle d'un cône tronqué, dont la petite baſe eſt toujours en haut.

DAILLOT ou ANDAILLOT, ſ. m. Terme de Mer, qui eſt le nom de certains anneaux de voile.

DAIM, ſ. m. lat. Bête fauve, qui reſſemble au Cerf, avec moins de groſſeur, mais dont le bois eſt plus plat & tourné en avant. Il eſt d'une vîteſſe extraordinaire. Sa chair ſe mange; mais elle eſt beaucoup meilleure au Nord, que dans les païs chauds.

DAINTIER, ſ. m. Nom qu'on donne, en termes de Venerie, aux teſticules du Cerf.

DALLE, ſ. f. Pierre dure, qui ſert à aiguiſer les faulx. On donne le même nom à certaines tranches de pierre, qu'on place ſur les toits des grands édifices pour l'écoulement de l'eau. Les *dalles à joints recouverts*, ſont celles qui aïant une moulure, en forme d'ourlet, ſe joignent aſſez bien, pour ſervir de couverture. On appelle auſſi *dalles*, dans un brûlot, de petits augés qui ſervent à conduire la poudre.

DALLER ou TALLER, ſ. m. Monnoie d'argent d'Allemagne, qui revient à notre écu de ſoixante ſous. La *Dalle* eſt auſſi une Monnoie de compte Allemande, de trente-deux ſous *lubs*, qui reviennent à quarante ſous de France.

DALMATIQUE, ſ. f. gr. Vêtement que les Diacres & les Sous-Diacres portent par-deſſus l'aube, dans les fonctions de leur Miniſtere, & qui étoit anciennement un habit ſéculier, dont l'uſage venoit des Dalmatiens. Les Empereurs & les Rois Chrétiens portoient autrefois la Dalmatique, dans la cérémonie de leur Sacre.

DALOT, DALON, ou DAILON, ſ. m. Petite ouverture qu'on pratique au côté d'un Navire, pour l'écoulement des eaux.

DAM, ſ. m. lat. Vieux mot, qui ſignifie dommage, & qui ſe dit encore en langage familier; *à ſon Dam*. En langue Flamande, il ſignifie levée de terre, *Digue*. De-là les noms d'Amſterdam, Rotterdam, & de pluſieurs autres lieux ſitués près des digues.

DAMAS, ſ. m. Etoffes de ſoie, dans le tiſſu deſquelles il entre des figures de fleurs & d'autres ornemens. On donne auſſi le nom de *Damas* aux Sabres qui viennent de *Damas*, en Syrie, où l'on prétend que la trempe en eſt excellente. C'eſt encore celui d'une petite Prune de fort bonne eſpece. *Damaſquiné* ſignifie ce qui eſt travaillé à fleurs, en façon de *damas*. On grave ainſi le métal, pour les montures d'épée & pour d'autres inſtrumens, & l'on remplit d'or & d'argent les traits de la gravure; ce qui s'appelle *Damaſquiner*. *Damaſſé* ſe dit d'une ſorte de linge de table, fabriqué en façon de damas. Un ſervice damaſſé.

DAMASONE, ſ. m. Nom d'une Plante, dont les feuilles reſſemblent à celles du Plantain aquatique, mais dont les queues ſont plus longues. On prétend qu'appliquées ſur le ſein des Femmes, elle leur fait perdre le lait.

DAME, ſ. f. En Aſtrologie judiciaire, on dit d'une Planéte, qui domine dans un Thême céleſte, qu'elle eſt *Dame* de l'Aſcendant, &c. On appelle auſſi *Dames*, en creuſant les terres, de petites digues qu'on laiſſe d'eſpace en eſpace pour arrêter l'eau qui s'y trouve, ou de petites langues de terre qu'on conſerve dans d'autres vues.

DAMELOPRE, ſ. m. Eſpece de Bâtiment, qui eſt en uſage en Hollande, pour naviger ſur les Canaux.

DAMER, v. n. Terme du jeu de Dames & d'Echecs, qui ſignifie une nouvelle propriété qu'acquierent les pieces, lorſqu'elles arrivent au fond du Damier, du côté de l'Adverſaire. En termes d'Architecture, *damer*, c'eſt donner à quelque choſe un demi-pied de pente. En termes d'Artillerie, c'eſt fouler également la charge d'un mortier.

DAMES, ſ. f. Nom d'un jeu fort

commun, qui se joue avec un certain nombre de petites pieces rondes, de bois, ou d'ivoire, sur un champ de bois, divisé en plusieurs cases blanches & noires, qui se nomme *Damier*.

DAMIER, s. m. Outre son acception vulgaire, ce mot se dit du Livre des Inspecteurs des Troupes, qui contient le nom des Soldats. On nomme aussi *Damier* une espece de Coquillage, marqueté de différentes couleurs comme un Damier.

DAMOISEL ou DAMOISEAU, s. m. Nom qu'on donnoit anciennement, dans notre langue, aux Gentilshommes qui n'étoient point encore Chevaliers.

DANCHE', s. m. Terme de Blason, qui se dit de plusieurs pieces, telles que le chef, la fasce, &c. lorsqu'elles se terminent en pointe, en forme de dents.

DANEBROCK, s. m. Ordre de Chevalerie, en Dannemarck, qu'on fait remonter aux tems fabuleux, mais que d'autres croient institué vers 1219, par Valdemar II, & qui étant tombé dans l'oubli, fut restitué en 1671, par Christiern V.

DANEGELT, s. m. Nom d'un tribut célebre que les Danois exigerent autrefois de l'Angleterre, pour finir leurs pillages.

DANGERS SEIGNEURIE, s. m. Terme de Droit. Ce sont les défenses, les douanes, les exactions, confiscations, &c. que les Seigneurs des lieux exercent sur les Marchands & sur les Vaisseaux qui font naufrage sur leurs Côtes. On dit, dans le même langage, un bois sujet au *tiers* & au *danger*; c'est-à-dire, qui paie un droit consistant dans le tiers de la vente, & dans le tiers du tiers prélevé au profit du Roi. Un *Fief de danger* est celui dont on ne peut prendre possession sans avoir fait hommage & païé les droits au Seigneur, à peine de confiscation.

DANTE, s. m. Animal d'Afrique, de la grosseur d'un petit Bœuf & fort leger à la course. On mange sa chair; & les rondaches qu'on fait de sa peau sont impénétrables aux fléches. Il a des oreilles de Chevre, & au milieu de la tête une corne qui se courbe en forme d'anneau. Sa couleur est blanchâtre.

DAPHNITE, s. f. Pierre figurée, dont les figures imitent les feuilles du Laurier; ainsi nommée, de *Daphné*, fille du Fleuve Penée, que la Fable métamorphose en Laurier.

DARD, s. m. Nom d'une arme ancienne. C'étoit un bâton de bois dur, ferré par le bout, qui se lançoit contre l'Ennemi. On appelle aujourd'hui *dard*, en termes d'Artillerie, une machine aîlée, de quatre ou cinq pieds de long, sur laquelle on bâtit un feu d'artifice, & qu'on jette, après y avoir mis le feu, pour embraser les choses auxquelles elle s'attache, ou pour éclairer les travaux de l'Ennemi, dans un siége. En termes de Jardinage, le *dard* est une espece de faulx étroite. C'est aussi un petit brin droit & rond, qui s'éleve au milieu du calice de certaines fleurs. *Dard* est encore le nom d'un petit poisson blanc de riviere, de la grandeur du Hareng, & celui d'une des constellations Septentrionales.

DARIDAS, s. m. Nom d'une sorte de Taffetas des Indes, qui est fait de soie tirée des herbes.

DARSE ou DARSINE, s. f. Nom qu'on donne, sur la Méditerranée, à l'extrêmité d'un Port de Mer, ou à la partie qui s'avance le plus dans une Ville. Sur l'Océan, cette partie s'appelle *Bassin*, ou *Chambre*.

DARTRE, s. f. Maladie de la peau, en forme de Gratelle, mais qui n'attaque point tout le corps, & qui se borne quelquefois à une seule partie. Il y a des Dartres vives & des Dartres farineuses. On appelle aussi *Dartres* une espece d'ulcere qui vient ordinairement à la croupe, ou à la tête d'un Cheval, & qui lui cause une forte démangeaison. *Dartreux* est ce qui tient de la nature des Dartres.

DATAIRE, s. m. Titre d'Office à la Chancellerie de Rome. Il vient de ce qu'autrefois le Dataire marquoit la date de toutes les Suppliques. Cet Office est aujourd'hui fort important par rapport aux Bénéfices. Lors-

que c'eſt un Cardinal qui le poſſede ; il prend le nom de *Cardinal Prodataire*. La Daterie eſt le lieu où le Dataire exerce ſa juriſdiction.

DATIF, ſ. m. lat. Terme de Grammaire. C'eſt le troiſiéme cas dans la déclinaiſon des noms ſubſtantifs.

DATIVE, adj. lat. Terme de Droit, qui ſe dit d'une Tutele, lorſque le Tuteur eſt nommé par teſtament.

DATTE, ſ. f. Fruit du Palmier, dont pluſieurs Nations du Levant font leur principale nourriture. Il y a diverſes ſortes de Dattes, comme de Palmiers, les unes rondes, d'autres longuettes ; les unes ſans noïau, d'autres qui l'ont fort dur, d'autres fort tendre. Elles ſont aſtringentes, bonnes pour les flux de ventre & les maux de reins. La poudre des noïaux brûlés eſt excellente pour blanchir les dents.

DATURE, ſ. f. Nom d'une fleur d'Eté, dont l'odeur eſt agréable.

DAUBE, ſ. f. Une piece de viande à la *daube*. Cette préparation conſiſte à la larder au gros lard, pour la faire cuire en pot, avec des épices & d'autres ingrédiens.

DAUCUS, ſ. m. Panais ſauvage, dont la graine eſt fort chaude & d'une vertu réſolutive. Le Daucus eſt commun au Levant, & l'on en diſtingue trois eſpeces. On en fait un vin Médecinal, qui ſe nomme *Vin de Daucus*, bon pour les maux de poitrine, les regles, les convulſions, &c.

DAUGREBOT, ſ. m. Nom d'une ſorte de bâtiment de Mer, dont les Hollandois ſe ſervent, en quelques lieux, pour la pêche.

DAVIER, ſ. m. Inſtrument de Menuiſerie, composé d'une barre de fer qui ſe termine par un crochet, avec une main qui ſe meut d'un bout à l'autre, pour aſſembler & ſerrer les pieces. C'eſt auſſi un inſtrument de Dentiſtes, en forme de tenaille, à pointes fourchues & rentrantes, pour arracher les dents.

DAUMUR, ſ. m. Eſpece de Serpent, dont la chair entre dans la compoſition de la Thériaque.

DAUPHIN, ſ. m. Titre du fils aîné des Rois de France, qui vient de la Province de Dauphiné, donnée, à cette condition, en 1343, au Roi Philippe de Valois, par Humbert II, Dauphin de Viennois. Le *Dauphin* eſt un poiſſon de Mer, dont la chair reſſemble à celle du Porc, d'où lui vient ſon nom en grec. Il a le dos un peu vouté, le muſeau rond & la gueule bien fendue. On tient qu'il eſt ami de l'homme, & les Poëtes ont fondé là-deſſus pluſieurs Fables. En termes de Blaſon, *Dauphins vifs* ſe dit des Dauphins qui ont la gueule fermée & diverſes parties d'émail différent ; *Dauphins pâmés*, de ceux qui ont la gueule beante, & qui ſont d'un ſeul émail ; *Dauphins couchés*, de ceux qui ont la queue & la tête vers la pointe de l'Ecu. En Aſtronomie, le *Dauphin* eſt une conſtellation de l'hemiſphere du Nord, qui a dix Etoiles, ſuivant *Ptolemée* & ſuivant *Tychobrahé*, mais dix-huit ſuivant *Flamſtead*. On appelle *Dauphins* tous les Livres faits par l'ordre de Louis XIV, pour l'éducation de Monſeigneur.

DAUPHINE, ſ. f. Nom d'un petit Droguet de laine, jaſpé de diverſes couleurs ; & celui d'une Poire, qui ſe nomme auſſi *Lanſac*.

DE', ſ. m. Petit corps quarré à ſix faces égales, dont chacune eſt marquée de ſon point, depuis un juſqu'à ſix, & qui ſert à diverſes ſortes de jeux. Les Architectes appellent *Dé*, la partie des piedeſtaux qui eſt entre leur baſe & leur corniche. On donne le même nom à de petits cubes de pierre, où l'on ſcelle des barreaux de treillage ; & à de petites cuves de métal, picotées au dehors, que les Femmes ſe mettent au bout du doigt, pour pouſſer l'aiguille en couſant. Les Vitriers donnent le nom de *Dé* à certaines pieces de vitres. *Dé*, ajoûté au commencement d'un mot, emporte ordinairement le contraire de la ſignification du ſimple.

DE'BACLEUR, ſ. m. Officier des Villes de mer, qui fait retirer, du Port, les vaiſſeaux vuides, pour faire place à ceux qui arrivent chargés. *Faire la débacle*, ſignifie, dans ce ſens, rendre un Port, ou une Riviere, libres.

DE'BANQUER, v. act. Terme de Jeu. *Débanquer*, au Pharaon & dans d'autres jeux, c'est gagner tout l'argent de celui qui tient le jeu, & qui se nomme *Banquier*.

DE'BARCADOUR, s. m. Terme de Mer, qui signifie un lieu marqué pour le débarquement des Marchandises d'un vaisseau.

DE'BARRER, v. act. En termes de Palais, *Débarrer* se dit par opposition à *barrer*. Lorsque les Juges d'une Chambre sont *barrés*, c'est-à-dire, que les avis sont également partagés, le Procès est porté dans une autre Chambre, qui sur l'exposé des raisons donne l'Arrêt; ce qui s'appelle *débarrer*. En termes de Musique, *débarrer* un Instrument, c'est en ôter l'*ame*, qui est une petite piece de bois, dont la table est soutenue. On dit, cette viole est *débarrée*.

DEBET, s. m. Mot purement latin, qui signifie *il doit*; & qu'on emploie quelquefois, dans notre langue, pour *dette*. Les Teneurs de Livres mettent ce mot à main gauche du grand Livre d'Extrait, pour marquer tout ce qui est à la charge du compte.

DE'BILLER, v. n. Terme de Batelier, qui signifie détacher les chevaux auxquels on fait tirer les bateaux sur les rivieres.

DE'BIT, s. m. Terme de Marchands, pour signifier la vente successive des Marchandises. Un prompt débit, un heureux débit. De-là vient *débiter*, qui signifie, en Marchandise, vendre successivement; & dont on se sert aussi, dans le figuré, pour dire, *Raconter*, ou *exposer quelque chose en détail*. En termes de Menuiserie, *débiter le bois*, c'est le couper de longueur, après avoir refendu les pieces. C'est encore, mesurer les pieces avec la regle & le compas, & marquer les grandeurs avec la craie. C'est aussi *scier la pierre*, pour en faire du carreau. En termes de Mer, *débiter le cable*, c'est détacher un tour qu'il fait sur la bitre.

DEBLAI, s. m. Transport de quelque chose d'incommode, comme des terres superflues d'un Jardin. On dit aussi *déblaïer*, v. a., dans le même sens.

DE'BORD, s. m. Terme de Monnoie, qui signifie la partie d'une piece qui passe les bords du flanc.

DE'BORDER, v. n. Ce mot se dit de tout ce qui passe ses bords naturels. En termes de Mer, un vaisseau se déborde, lorsqu'il évite l'abordage, en se dégageant du bord d'un autre vaisseau, qui s'y étoit attaché avec le grapin. *Déborde* est aussi un terme de commandement, pour ordonner à la chaloupe de s'éloigner du vaisseau. Les Plombiers disent, *déborder une table de plomb*, pour dire, *la dresser* en la coupant des deux côtés. L'outil dont ils se servent, s'appelle *Debordoir*.

DE'BOSSER LE CABLE, v. act. Terme de Mer, qui signifie démarrer la bosse qui le tient.

DE'BOUCHE', s. m., qui signifie ordinairement un lieu par lequel on sort de quelque *défilé*, tel que la gorge d'une Montagne; mais qui se prend, dans le figuré, pour un moïen, un expédient qu'on emploie pour sortir de quelque embarras.

DE'BOUILLIR, v. act. Terme de Teinturier. C'est une opération qui se fait, pour mettre à l'épreuve la bonté d'une teinture, en faisant bouillir quelque échantillon dans un mêlange de plusieurs drogues. On fait *débouillir* aussi les Etoffes de soie pour les reteindre. Le *débouilli* leur fait reprendre leur premiere blancheur.

DEBOUQUER, v. act. Terme que les Matelots emploient au lieu de *déboucher*, pour dire, *sortir des bouches*, ou *des canaux qui séparent les Isles*. Ils disent aussi *débouquement*.

DEBOUT, adv. En termes de Marine, *être debout au vent*, signifie *présenter au vent* la proue, ou l'avant du vaisseau. En termes de Peage, le bétail qui ne fait que passer dans une ville, & qui ne doit par conséquent point d'entrée, y passe *debout*.

DEBRIDE'E, s. f. Terme d'Hôtellerie. C'est le prix qu'on paie pour un Cheval, lorsqu'on ne s'arrête que pour le faire dîner.

DE'BUCHER, v. n. Terme de

Chasse, qui se dit du gros Gibier, lorsqu'il sort du Bois, ou du Buisson.

DECADE, s. f. lat. Nom qu'on donne à certaines choses qui sont divisées en dix parties. Les *Decades* de *Tite-Live.*

DE'CADENCE, s. f. Mot formé du verbe latin, qui signifie *tomber*, & qui exprime l'action d'une chose qui tend à sa chute, ou à sa ruine. *La décadence d'un Etat. Une Maison en décadence.*

DE'CAGONE, s. m. Mot grec, qui signifie figure *à dix angles.* En termes de Fortifications, c'est une Place munie de dix Bastions.

DE'CALOGUE, s. m. Nom grec qu'on donne aux dix Commandemens de Dieu, communiqués aux Israélites, par Moïse.

DE'CALQUER, v. act. Terme de Peinture, qui signifie tirer l'empreinte d'une figure, en posant dessus un papier blanc, qu'on frotte jusqu'à ce que les traits y demeurent marqués.

DE'CAMERON, s. m. Mot grec, qu'on emploie pour signifier un Ouvrage d'esprit, dans lequel on raconte les événemens de dix jours. Tel est le *Décameron* de Bocace.

DE'CANAT, s. m. lat., qui a la même signification que *Doïenné*, mais qui se dit particuliérement du Doïenné des Compagnies Civiles. Le *Décanat* du Parlement, du Conseil, &c. *Doïenné* est plus en usage pour les Compagnies Ecclésiastiques, à l'exception néanmoins du College des Cardinaux.

DE'CANTATION, s. f. Terme de Chimie. Action de verser doucement quelque liqueur, pour ne faire sortir que les parties claires, & laisser le reste au fond du vaisseau.

DE'CAPER, v. act. En termes de Chymie, *Décaper* le cuivre, c'est en ôter le verd de gris, ou la rouille.

DE'CAPITER, v. act. Trancher la tête. Ce mot est formé du substantif latin, qui signifie *tête.* On dit aussi *décoller.*

DECASSYLLABIQUE, adj. lat. On nomme Vers *Decassyllabiques*, ou *Decassylabes*, ceux qui sont composés de dix syllabes.

DECASTYLE, s. m. Terme grec d'Architecture, qui signifie un Edifice à dix colomnes de face.

DE'CEMBRE, s. m. Dernier mois de l'année, où le Soleil entre dans le signe du Capricorne, & fait le solstice d'Hiver. Dans l'année de *Romulus*, c'étoit le dixiéme mois. Les Anglois comptent encore de cette maniere; de sorte que Mars est le premier mois de leur année. Mais pour se faire entendre des autres Nations, ils emploient une double datte dans Janvier & Février. Par exemple, au lieu de mettre simplement 1747, ils mettent, pendant ces deux mois $17\frac{46}{47}$.

DECEMVIRAT, s. m. lat. Office des *Decemvirs*, qui étoient des Magistrats de l'ancienne Rome, chargés de faire observer les Loix des douze Tables, d'administrer la justice dans l'absence des Préteurs, de prendre soin des Livres des Sibylles, de conduire les Colonies, de préparer les fêtes, &c. Leur nom venoit de ce qu'ils étoient au nombre de dix. Ils furent chassés trois ans après, pour avoir abusé de leur pouvoir.

DECENCE, s. f. lat. Honnêteté, bienséance qu'on doit garder dans les actions, les discours, les habits, la contenance, &c., & dont la régle est prise non-seulement des préceptes de la Morale, mais encore de l'âge, de la condition, du caractere dont on est, du tems & du lieu où l'on se trouve, des personnes avec lesquelles on vit. En un mot, la décence consiste à ne faire que ce qui convient.

DECENNAL, adj. lat. Ce qui a duré, ou ce qui doit durer l'espace de dix ans, ou ce qui se renouvelle après une révolution de dix années. Les Empereurs Romains instituerent des fêtes, nommées *Decennales*, pour célébrer chaque dixiéme année de leur regne par des jeux, des sacrifices & des libéralités publiques. *Decennaire* se dit de ce qui procede du nombre dix. L'arithmétique est *Decennaire.*

DE'CENT, adj. Mot emprunté du latin, pour signifier ce qui est convenable à la dignité du caractere, ce qui est conforme à la bienséance. *Décence* est le substantif.

DE'CERNER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie *ordonner*, *regler*. Une chose *décernée* par les Loix. On *décerne* des honneurs, ou des récompenses à ceux qui les méritent.

DECEVANT, adj. C'est le Participe de decevoir, qui est encore en usage pour signifier ce qui est *trompeur*, quoiqu'on ait banni *decevance*, son substantif.

DE'CHANT, s. m. Nom qu'on donnoit à l'ancien Chant, ou à la Musique d'Eglise, dans le douziéme siécle, & quelques siécles suivans.

DE'CHASSER, v. act. Terme d'Art. Les Tourneurs disent *déchasser* une clef de bois, pour dire *la faire sortir*.

DECHAUX, adj. Vieux mot, qui signifie *dechaussé*, & qui ne se dit que des Carmes. On dit Carmes *déchaux*, & Augustins *déchaussés*.

DECHOUER, v. act. Terme de Marine, qui se dit pour remettre à *flot* un Navire *échoué*.

DE'CIMAL, adj. lat. Terme d'Arithmétique. On appelle fractions décimales, celles dont les nominations sont décuples de l'unité, où sont 1, avec plus ou moins de zeros. Ainsi, $\frac{6}{10}$, $\frac{46}{100}$, $\frac{569}{1000}$, &c., sont des fractions décimales.

DE'CIMER, v. act. lat. La décimation est un ancien usage Romain, pour les châtimens militaires, qui consistoit à punir de mort un Soldat sur dix, lorsqu'il y en avoit un grand nombre qui avoient commis quelque lâcheté, ou manqué à l'obéissance. On les faisoit tirer au sort.

DECIMES, s. f. lat. On entend par ce mot, qui signifie la dixiéme partie des choses, ce que le Roi leve ordinairement, ou extraordinairement sur le Clergé de son Roïaume. Ce nom ne fut connu que sous le regne de Philippe Auguste, & les Decimes ne se levoient alors que pour des besoins passagers. Ce fut François I, qui les réduisit en taxes ordinaires; & la maniere dont elles se levent aujourd'hui fut réglée ensuite, à Poissy, par un Contract entre le Roi & le Clergé, en 1561.

DE'CINTRER, v. act. Terme d'Art, qui signifie *ôter des cintres*, soit de Charpente, ou de Maçonnerie. Les Maçons ont un marteau à deux taillans, qui se nomme *décintroir*.

DE'CLAMATION, s. f. Ce mot, qui est formé du latin, se prend pour l'art de la prononciation dans les discours publics, avec les accompagnemens de la contenance & des gestes, & pour l'exercice même de cet art. Au pluriel, il signifie des expressions vagues & peu mesurées, de bouche, ou par écrit, au désavantage de quelqu'un, ou de quelque chose. *Déclamateur*, dans l'un & l'autre sens, ne se prend jamais en bonne part. S'il est question du premier, il signifie un Orateur, ou un Acteur de théâtre, qui n'a de recommandable que l'extérieur, & qui entre mal dans ce qu'il affecte de bien prononcer. Le second sens s'explique de lui même.

DECLICQ, s. m. Nom d'une machine, qui sert à enfoncer des pieux. On la monte entre deux pieces de bois, pour la faire tomber avec une corde. C'est une espece de *mouton*.

DE'CLINAISON, s. f. lat. Terme de Grammaire, qui signifie l'exposition d'un mot substantif dans tous ses cas, c'est-à-dire, avec toutes les terminaisons qui lui sont propres. En termes de Mer, on appelle *déclinaison*, ou *variation*, les changemens de l'aiguille aimantée, qui au lieu de se tourner au Nord, comme elle fait ordinairement, se détourne quelquequefois, soit vers l'Orient, soit vers l'Occident. Ce détour se mesure par les degrés de l'horison. Il n'est pas égal ni constant dans tous les lieux où il arrive. En termes d'Astronomie, la *déclinaison* d'un Astre, est sa distance à l'égard de l'Equateur, c'est-à-dire, le point d'éloignement où il se trouve. En termes de Gnomonique, la *déclinaison* d'un Cadran vertical est ce qui lui manque de

degrés pour regarder directement un des Points cardinaux de l'horison. *Décliner* se dit dans tous les sens de *déclinaison*. Il se prend aussi, dans le sens physique & moral, pour *baisser*, *s'alterer*, *s'affoiblir*, *pancher* vers sa ruine, ou vers sa fin. Alors son substantif est *déclin*. Le *déclin* de la vie, de la santé. Une fortune qui *décline*.

DE'CLIVITE', s. f. lat. Situation d'une chose qui est en pente. La moindre Déclivité du terrain fait couler les eaux.

DE'COCTION, s. f. Mot formé du verbe latin, qui signifie *cuire*. C'est une maniere de tirer les sucs & les sels des Plantes, ou des Drogues, en les faisant bouillir à l'eau, dans laquelle ces sels & ces sucs se mêlent.

DE'COLLATION, s. f. l. Action de couper la tête à quelqu'un. Ce mot n'est en usage que pour la décollation de saint Jean-Baptiste.

DE'COLLEMENT, s. m. Terme d'Art, qui signifie couper une partie de quelque chose. Les Charpentiers disent, *faire un décollement à un tenon*.

DE'COMBRER, v. act. Terme d'Art, qui signifie *enlever d'un lieu* les ordures, ou les choses incommodes. Ainsi, l'on dit, *décombrer* un égoût, un tuïau, &c. On appelle *décombres d'un bâtiment*, les materiaux brisés, qui demeurent après qu'il est démoli. On donne le même nom aux terres & aux graviers qu'on tire de dessus une Carriere, pour aller jusqu'à la bonne couche; & dans ce sens, on dit aussi *décombrer une Carriere*.

DE'COMPOSITION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie l'analise d'un corps, ou la separation des parties dont il est composé, pour le réduire à ses premiers principes. *Décomposer* est le verbe.

DE'COMPTE, s. m. Terme de païement. C'est le calcul de ce qu'on doit aux gens qui travaillent pour un salaire, & de ce qui reste à leur païer.

DE'CORATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *ornement*, *embellissement*; mais qui ne s'applique ordinairement qu'aux ouvrages de l'Art. Décorations de théâtre. Décorations d'architecture, de jardin, &c. *Décorer* se dit dans le même sens.

DE'CORTICATION, s. f. lat. Terme d'Art, qui signifie l'action d'ôter l'écorce, ou la peau d'une racine, d'un fruit, &c.

DECORUM, s. m. Mot purement latin, qui est passé en usage dans notre langue, pour signifier l'ordre convenable, la décence, la bienséance. Observer, garder le *decorum*.

DE'COUDRE, v. act. En termes de Marine, c'est déclouer quelque partie du bordage, qu'on leve pour en visiter les défauts. En termes de Chasse, *découdre* signifie *déchirer*, lorsqu'il est question des plaies qu'un Sanglier fait au ventre d'un Chien, avec ses défenses. Ces plaies s'appellent *décousures*.

DE'COUPURE, s. f. Petit amusement de Femmes, fort à la mode dans ces derniers tems. Il consistoit à découper, avec des ciseaux, des figures en papier, ou en velin, en suivant tous les traits de la peinture, ou de la gravure, pour en faire des figures à jour. On appelle aussi *découpures* de petites fentes qui vont en travers, & qui sont un défaut dans les barres de fer. *Découpé*, en termes de Blason, se dit des pieces qui sont découpées à feuilles d'Acanthe.

DE'COURS, s. m. l. Mot en usage, pour signifier la diminution graduelle du disque de la Lune, dans ses deux derniers quartiers. Il est opposé à *Croissant*. On le dit aussi du *déclin* des Maladies.

DE'CREPITATION, s. f. Terme de Chimie, pour signifier le degré de la calcination nécessaire aux sels, qui se connoît lorsque, suivant la signification latine de ce mot, il cesse de petiller.

DECRET, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie *Statut*, *Loi*, *Ordonnance*, & qui s'applique particuliérement aux Decrets des Conciles. On appelle *Decretales* le Recueil des Lettres & des Constitutions des

Papes. *Voïez* DROIT CANON.

DE'CREUSER, v. act. Terme d'Art. C'est préparer les soies pour la teinture, en les faisant bouillir dans du savon blanc, & dégorger ensuite dans l'eau de riviere ; ce qui s'appelle *Décreusement*.

DE'CROUTER, v. act. Terme de Chasse. On dit d'un Cerf qui va au *fraïoir*, qu'*il va décrouter* sa tête.

DE'CRUMENT, s. m. Action de *Décruer* le fil, c'est-à-dire, de lui ôter, par la lescive, avant que de le teindre, une certaine odeur de Chanvre, qui se nomme *Cru*.

DECUPLE, s. & adj. lat. Ce qui est dix fois plus qu'un certain nombre. Vingt écus sont le Decuple de 2.

DECURION, s. m. lat. Chef d'une Décurie dans l'ancienne Rome. On appelloit Décurie une division de Citoïens, ou de Soldats, en dix hommes.

DE'CUSSATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'intersection de plusieurs Lignes, ou de plusieurs raïons de lumiere, qui se coupent. Il vient de la forme du nombre Romain X, qui représente cette intersection ; parce que *décussation* est formé du nom latin de ce nombre.

DECUSSOIRE, s. m. l. Instrument de Chirurgie, qui sert à presser la partie, pour l'évacuation du pus.

DEDALE, s. m. Nom du fameux Inventeur du Labirinthe de Crete. On l'emploie quelquefois au lieu de Labirinthe, pour signifier quelque chose de fort embarrassé, par la multitude de ses détours. Le *Dedale* des Loix.

DEDANS, adv. On ne place ici ce mot que pour faire remarquer qu'en qualité d'adverbe, il ne gouverne rien ; au lieu que *dans* est une préposition qui a nécessairement quelque régime. *Il est dans ce lieu. Il est dedans.* Mais on le fait aussi substantif, comme *dehors*, auquel il est opposé. Les *dedans* & les *dehors* d'une Place.

DE'DICACE, s. f. Mot formé du latin, qui signifie l'application d'une chose à quelque usage particulier. Il n'a que deux usages ; l'un Ecclésiastique, pour signifier la consécration d'une Eglise, ou d'une Chapelle qu'on dédie à quelque Saint, c'est-à-dire, qu'on met particulierement sous sa protection ; l'autre Litteraire, pour signifier une Epître qu'on place à la tête d'un Livre, dans la vûe de faire honneur à celui dont elle porte le nom. Cette Epître se nomme *Dédicace*, ou *Epître dédicatoire*.

DE'DUCTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *retranchement*, ou *diminution* d'une partie de quelque chose. On dit, dans les comptes, Donnez-moi telle somme, en déduction de celle qui m'est dûe. *Déduire* se dit dans le même sens.

DE'FAILLANCE, s. f. Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'une opération chimique, qui est une extraction de Chaux, ou de Sels, par descension froide ; c'est-à-dire, qu'on les met dans un lieu humide, pour s'y résoudre & se liquefier. Cette opération se nomme aussi *Delique*, d'un mot latin qui signifie la même chose.

DEFALQUER, verbe actif, formé du mot latin, qui signifie *faulx*. On l'emploïe pour *couper*, *retrancher*.

DE'FECTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *abandon d'un parti*, manquement aux promesses par lesquelles on y étoit attaché. *La défection des Alliés.*

DE'FENDEUR, s. m. Vieux mot qui s'est conservé dans les Cours de Justice, pour signifier celui qui est attaqué dans un Procès, & qui est obligé de parler pour défendre ses droits.

DE'FENS, s. m. Terme d'Eaux & Forêts. Un Bois *en défens* est celui dont la coupe est défendue, ou dans lequel il n'est pas permis de faire entrer les bestiaux.

DE'FENSE, s. f. lat. Outre sa signification commune, ce mot, au plurier, se prend, en géneral, pour tous les ouvrages d'une Place de guerre, qui servent à couvrir, ou à défendre les postes. En termes de Blason, un herisson roulé, est un *herisson en défense*. On appelle aussi *défense* une latte croisée & suspendue au bout d'une corde, qui sert d'avis aux Pas-

sans, lorsqu'on couvre une maison. En termes de Marine, *défenses* signifie des bouts de mâts & des cables qu'on laisse prendre au côté des vaisseaux, pour empêcher qu'ils ne se touchent lorsqu'ils sont trop près l'un de l'autre ; & de longues perches qui servent à repousser les brûlots, dans un combat. Les deux grandes dents d'en-bas d'un Sanglier, & les grosses dents de l'Eléphant & du Cheval marin, s'appellent aussi *défenses*. En termes de Blason, on dit qu'un Sanglier est *défendu* de tel émail, pour dire que ses *défenses* sont d'un autre émail que son corps.

DE'FENSEUR DE LA FOI, s. m. Titre d'honneur que portent les Rois d'Angleterre, depuis Henri VIII, à qui il fut accordé, par le Pape Léon X, pour avoir écrit contre Luther, en faveur de l'Eglise Romaine.

DEFENSIF, s. m. lat. Ce qui sert à défendre de quelque chose de nuisible. C'est particuliérement le nom d'un Bandage qu'on met sur les yeux, après quelque opération de Chirurgie. *Defensive* est un autre substantif, qui signifie l'état d'un homme préparé à se défendre. Se tenir sur la *defensive*.

DE'FEQUER, verbe actif, formé du mot latin, qui signifie ordure, lie, ou marc. On s'en sert, en Chimie, pour *clarifier*, *séparer les parties subtiles d'avec les grossieres*, par les distillations, &c.

DE'FERENS, v. act. On appelle *vaisseaux déferens*, ceux qui conduisent la semence dans les testicules. *Déferent* est aussi le nom d'un cercle de l'ancienne Astronomie, inventé pour expliquer l'excentricité, le perigée & l'apogée des Planétes.

DEFERLER, verbe actif. Terme de Mer. *Deferler* les voiles, c'est les déploïer pour faire route avec le vent.

DEFET, s. m. lat. *ou* DEFAIT. Terme de Librairie, qui ne s'emploie qu'au pluriel. Il se dit des feuilles imprimées, qui manquent à un exemplaire pour être entier, & de celles qui restent sans qu'on puisse en former de complets, & qui ne peuvent servir par conséquent que de supplément pour d'autres exemplaires.

DEFICIT, Mot latin, qui s'emploie dans la Pratique au lieu de *manque*, qui est sa signification françoise, & qu'on place dans un Inventaire à côté des articles, pour signifier qu'une piece dont on fait mention ne s'y trouve point.

DE'FIER. *Faire un défi.* Ce mot s'emploïoit anciennement pour *déclarer Ennemi public*. Pendant la fureur des Duels, *défier* quelqu'un, c'étoit le provoquer à se battre.

DE'FINITEUR, s. m. l. Titre d'Officier dans les Couvens. Le *Définiteur* est un Conseiller du *Général*, ou d'un *Provincial*. Les Capucins appellent *définition* le lieu où leurs *Définiteurs* s'assemblent pour les affaires de l'Ordre. Les Augustins l'appellent *Définitoire*. Un Jugement *définitif* est un Jugement en dernier ressort, ou dont il n'y a plus d'appel. *Définitivement* est l'adverbe.

DE'FINITION, s. f. lat. Terme de Philosophie, qui signifie l'explication courte & nette d'une chose, par sa nature & ses propriétés. *Définir*, v. act., se dit dans le même sens.

DE'FLAGRATION, s. f. lat. Terme de Chimie. C'est une opération qui consiste à mettre quelque chose en feu, après y avoir mêlé des Parties sulphureuses, pour le purifier.

DE'FLEXION, s. f. lat. Terme de Physique. C'est le mouvement progressif par lequel un corps abandonne la ligne qu'il décrivoit, pour en faire une autre.

DE'FLORATION, s. f. Terme formé du latin, pour signifier la perte de la virginité, qui est comme la fleur des jeunes filles.

DE'FRICHEMENT, s. m. Action de défricher une Terre inculte, c'est-à-dire, de la mettre en valeur. Dans nos Colonies, une Terre défrichée se nomme *Défrichement*.

DEFRUCTU, s. m. Terme latin, qui signifie ce qui est tiré du fruit. On lui fait signifier tout ce qui reste de quelque chose, & qui peut être emploïé avec profit. Un bon *Defructu*. On le fait venir d'un ancien

usage, qui obligeoit celui qui avoit annoncé l'Antienne *de fructu ventris tui*, dans l'Octave de Noël, à païer à souper.

DE'FUNER, v. act. Terme de Mer, formé du mot latin, qui signifie *Corde. Défuner un mât*, c'est le dégarnir de ses étais & de toute sa manœuvre.

DE'GAUCHIR, v. act. Terme d'Art. C'est dresser un Ouvrage, soit en bois, soit en pierre, le rendre uni, droit, en retranchant ce qu'il a de trop, ou d'irrégulier.

DE'GAUCHISSEMENT, s. m. Ce mot, peu usité jusqu'à ces derniers tems, est emploïé aujourd'hui pour signifier l'action de détourner, de donner une autre direction. *Dégauchir* se prend aussi dans le même sens. L'Académie des Sciences en fait un fréquent usage.

DE'GE'NERER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie perdre quelque chose des bonnes qualités de sa race, valoir moins que ceux de qui l'on descend. Il se dit aussi des choses Physiques qui n'ont pas les qualités de leur origine. *Dégénération*, s. f., s'est mis en usage dans le même sens.

DE'GINGANDE', adj. Mot formé vraisemblablement d'*Engin*, pour signifier, rompu, brisé, disloqué. Il se prend, au figuré, pour mal ordonné, foible dans quelque partie, sans justesse & sans grace.

DE'GLUTITION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui exprime la distribution des alimens dans le ventricule, après avoir été mâchés dans la bouche.

DE'GORGEOIR, s. m. Terme d'Artillerie. C'est un fil de fer qui sert à ouvrir, ou nettoïer la lumiere des canons.

DE'GORGER, v. act. Terme de Teinturier, qui signifie l'opération qu'on fait sur la laine, ou sur la soie, en la lavant dans l'eau de riviere, après l'avoir fait cuire dans divers ingrédiens. *Dégorger du Poisson*, c'est le mettre dans de l'eau pure pour lui faire perdre le mauvais goût qu'il a contracté dans de l'eau fangeuse. En termes de Manége, *Dégorger un cheval*, c'est le promener pour lui faire dissiper quelque enflure. *Dégorger* se dit dans d'autres occasions, pour *vuider*.

DE'GRADATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie un châtiment par lequel un Ministre de l'Eglise est privé, pour toute sa vie, de l'exercice de ses fonctions. S'il est condamné à mort, la dégradation se fait quelquefois au lieu même du supplice, avec diverses formalités établies. *Dégradation* se dit aussi des Nobles & des Officiers militaires, qu'on dépouille de leur Noblesse, ou de leur emploi. Cela se faisoit autrefois avec des cérémonies fort singulieres, qu'on lit dans le *Théâtre d'honneur de la Colombiere*. En termes de Palais, on appelle *Dégradation de biens*, les dommages & les altérations qui se font dans les Terres, les Bois, ou les Bâtimens. Les Peintres appellent *Dégradation de lumiere*, certains ménagemens des jours, des ombres & des teintes, suivant les degrés d'éloignement. *Dégrader* se dit dans tous ces sens.

DEGRAVOIER, v. act. Ce mot exprime l'action d'une eau courante, qui déchausse des Murs, ou des Pilotis. On dit aussi *Dégravoiement*.

D'EGRE', s. m. Etat d'une chose, qui peut changer, pour être plus haut, ou plus bas, ou pour devenir pire, ou meilleur. On donne ce nom aux escaliers, parce qu'ils sont composés de plusieurs marches qui forment autant de degrés. En termes de Fauconnerie, on appelle *degrés* les endroits où l'oiseau tourne la tête, en s'élevant en l'air, pour prendre une nouvelle carriere. On distingue ainsi le premier, le second degré, jusqu'au quatriéme, où on le perd de vûe. En Géométrie, c'est une certaine partie d'un cercle ; & la raison qui a fait prendre le nombre de trois cens soixante, pour la division du cercle, est que ce nombre a quantité de diviseurs différens. En Géographie, on appelle *Degré de longitude*, une portion de terre entre deux Méridiens ; & *Degrés de latitude*, la même portion de terre entre deux paralle-

les. En Physique, on nomme aussi *degrés* les augmentations & les diminutions des qualités, dans les Plantes, les Drogues, les Minéraux, ou les Corps composés. On donne aussi le nom de *degrés* aux divisions qui se font sur plusieurs Instrumens, tels que le Barométre, le Thermométre, &c. L'Algebre a ses *degrés* qui sont les dimensions d'une grandeur, soit en nombre, soit en ligne. La Chimie a *ses degrés de feu*; la Médecine *ses degrés de chaud & de froid*, *de sec & d'humide*; la Musique *ses degrés conjoints*, lorsque les notes montent en descendant par des secondes, & *disjoints*, si c'est par tout autre intervalle.

DE'GRE'E', adj. Terme de Marine, qui se dit d'un vaisseau qui a perdu ses agrets.

DEGRE'S DE PARENTE' ou D'AFFINITE'. Ils sont les mêmes. On les distingue en ligne directe, & en ligne collatérale. L'une & l'autre ligne a des degrés ascendans, & des degrés descendans. En ligne directe, les degrés ascendans sont, le premier, Pere & Mere; le second, Aieul & Aieule; le troisiéme, Bisaieul & Bisaieule; le quatriéme, Trisaieul & Trisaieule. Les degrés descendans sont, le premier, Fils & Fille; le second, Petit-fils & Petite-fille; le troisiéme, Arriere-Petit-fils & Arriere-Petite-fille; le quatriéme, Fils & Fille de l'Arriere-Petit-fils. En ligne Collatérale, les degrés ascendans sont, 1°, Pere & Mere; 2°, Oncle Paternel, Tante Paternelle, & Oncle Maternel, Tante Maternelle; 3°, Grand Oncle Paternel, Grande Tante Paternelle, & Grand Oncle Maternel, Grande Tante Maternelle; 4°, Pere du Grand Oncle, ou de la Grande Tante Paternels, & Pere du Grand Oncle & de la Grande Tante Maternels. Dans la même ligne, les degrés descendans, sont, 1°, Le Frere & la Sœur; 2°, Les Fils, ou les Filles du Frere & de la Sœur, qui s'appellent Cousins Germains & Cousines Germaines; 3°, les Cousins & Cousines issus de Germains, c'est-à-dire, les Petits-fils, ou Petites-filles du Frere ou de la Sœur; 4°, Les Fils ou Filles de ceux-ci. Les Nôces étoient autrefois défendues jusqu'au septiéme degré; elles ne le sont plus que jusqu'au quatriéme.

DE'GROSSER, v. act. Faire passer l'or, ou l'argent, par la filiere, pour le rendre plus menu, c'est le *dégrosser*. *Dégrossage* est le substantif.

DE'GROSSIR, v. act. Faire la premiere ébauche d'une Statue en bois, ou en pierre, c'est *dégrossir le bloc*. Ce mot s'emploie aussi pour d'autres ouvrages qu'on ne fait que commencer.

DEHORS, adv. Cet adverbe, qui est opposé à *dedans*, n'a jamais aucun régime. Il devient substantif, pour signifier tout ce qui est extérieur à quelque chose, particuliérement les fortifications d'une Place de guerre, qui sont hors de son enceinte.

DEJECTION, s. f. lat. Terme d'Art. Les Médecins appellent *Dejections* les excrémens d'en-bas, par lesquels ils jugent de la qualité des maladies. Les Astronomes donnent le même nom aux signes opposés à ceux où l'influence d'une Planéte, qui s'y trouve, a le plus de force. Les Astrologues appellent aussi *Dejections* d'une Planéte, leurs prétendues défaillances, par l'opposition d'une autre Planéte plus forte.

DE'IFICATION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie l'action de faire un Dieu, ou d'attribuer la Divinité à quelque chose. C'est ce qui s'exprime aussi par le mot grec d'*Apotheose*. *Déifique* se dit quelquefois pour *Divin*, qui tient de la Divinité par ses perfections.

DEJOUER, v. n. Terme de Mer, qui se dit d'une Girouette, ou d'un Pavillon qui voltige au vent.

DE'ISME, s. m. Doctrine, ou croïance d'une secte aujourd'hui fort nombreuse, qui rejette toutes sortes de révélations comme autant d'impostures humaines, & qui se conduit par les simples lumieres de la nature, en admettant un Dieu, une Providence, de la distinction entre le vice & la vertu, & un état futur de

récompense, ou de punition. Cette Secte est composée de ce qu'on nomme, en France, *Esprits-forts*, & *Freethinkers*, en Angleterre. On les nomme aussi *Déistes*. Ce sont les plus dangereux Ennemis de toute Religion, & par conséquent du bien public.

DE'ITE', s. f. Mot tiré du latin, qui a le même sens que *Divinité*.

DELAIANT, s. m. lat. On appelle *Delaïans*, les Tisannes rafraîchissantes, les Emulsions, les Eaux panées, de Poulet, de Riz, d'Orge, & toutes les Potions émollientes, ou rafraîchissantes.

DELAISSEMENT, s. m. Terme de Commerce. C'est un acte juridique par lequel on dénonce la perte d'un Vaisseau aux Assureurs, en les sommant de païer la somme d'assurance.

DE'LARDEMENT, s. m. Terme d'Architecture, pour exprimer la couppe d'une marche d'Escalier pardessous. En termes de Maçonnerie, *Delarder* signifie *couper obliquement* le dessous d'une marche de pierre. Il signifie aussi, piquer le lit d'une pierre avec la pointe du marteau. Les Charpentiers disent *délarder les arretiers*, pour *rabattre les arrêtes* d'une piece de bois.

DE'LAVE', adj. Terme de Teinture, qui se dit des couleurs foibles, où l'on a mis trop d'eau.

DE'LECTATION, s. f. lat. Terme Théologique, qui signifie *plaisir*, goût qu'on prend à faire quelque chose. Dans le sistême des deux délectations, celles de la grace sont opposées à celles de la nature, & les plus puissantes l'emportent.

DELEGATION, s. f. lat. Acte par lequel un Créancier donne quelque chose à prendre sur son Débiteur. En Angleterre, on appelle *Cour des Délégations* le premier Tribunal où se traitent les affaires civiles qui concernent l'Eglise, & d'où l'on ne peut appeller qu'à la Chambre des Pairs.

DELESTAGE, s. m. Terme de Mer. C'est l'action de décharger le lest d'un Vaisseau. L'usage est de le renouveller tous les deux ans. On dit, dans le même sens, *Delester*, & les Officiers établis s'appellent *Delesteurs*.

DELETAIRE, adj. lat. Terme de Physique & de Médecine, qui signifie qualité propre à détruire, à tuer. Il se dit de tous les poisons, qui causent quelque desordre dans les parties du corps.

DELIBERE', s. m. Terme de Palais. C'est une sorte d'appointement, par lequel la Cour ordonne qu'il sera délibéré sur les pieces d'un Procès. En termes de Manége, un cheval bien *délibéré* est celui qui est tout-à-fait formé au pas, ou aux allures qu'on a voulu lui faire prendre.

DE'LICOTER, v. act. Un cheval qui *se délicote*, est celui qui a l'adresse de se défaire de son licou.

DE'LIENES, adj. Fêtes Délienes. Fameuses Fêtes qui se célébroient dans Athenes à l'honneur d'Apollon. Elles étoient si sacrées, qu'on n'exécutoit aucun Criminel dans l'intervalle. La mort de Socrate fut différée de plusieurs jours à cause des Fêtes Délienes, quoiqu'on n'eût pas fait scrupule de faire mourir Phocion, dans une Fête de Jupiter.

DELINEATION, s. f. lat. Terme d'Art. C'est le plan, ou la représentation de quelque lieu, ou de quelque figure, par des lignes.

DELINQUENT, s. m lat. Terme de Palais, qui signifie un homme coupable, pour avoir violé quelque Loi.

DELIQUE, s. m. Terme de Chimie. *Voïez* DE'FAILLANCE.

DELIT, s. m. lat. Terme de Justice, qui signifie crime, ou offense. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle *arbres de délit* ceux qui ont été coupés contre les Ordonnances. Les Maçons disent *mettre une pierre en délit*, ou *déliter une pierre*; c'est-à-dire, la mettre dans un sens contraire à celui qu'elle avoit naturellement dans la Carriere. Ils disent aussi qu'une pierre se *délite*, pour dire qu'elle se fend en feuilles.

DE'LIVRANCE, s. f. Terme de Monnoie, qui signifie une permission en forme de donner leur cours

aux Monnoies, lorsqu'elles ont reçu leur perfection.

DE'LIVRE, s. f. Terme de Fauconnerie. Un Oiseau *fort à délivre*, est celui qui n'a point de corsage, & qui est presque sans chair, comme le Héron.

DELOT, s. m. Terme de Mer. C'est un anneau de fer concave, nommé aussi *Cosse*, qui sert à revêtir une boucle de corde, pour empêcher qu'elle ne se coupe.

DELPHINIUM, s. m. l. Plante qui tire son nom de la forme de ses feuilles, qui representent un Dauphin. Sa fleur est rouge. On prétend que sa graine est excellente contre les morsures des Scorpions. Il y a une autre sorte de *Delphinium*, qui est le *Buccinium* des anciens Romains.

DELTOIDE, adj. Nom d'un Muscle qui sert au mouvement des bras en haut. Il tire ce nom de sa forme, qui ressemble à la lettre grecque nommée *Delta*.

DELUGE, s. m. lat., qui signifie inondation. On regarde *Bleaster*, Dominiquain Portugais du seiziéme siécle, comme le premier Chrétien qui ait révoqué en doute l'universalité du Déluge.

DELUTER, v. act. lat. Terme Chimique, qui signifie ôter le *lut* d'un Vaisseau *luté*.

DEMAGOGUE, s. m. Mot formé du grec, pour signifier un Homme qui en impose au Peuple, ou qui se rend le Chef d'une faction populaire.

DE'MAIGRIR, v. act. Terme d'Art. Les Charpentiers & les Tailleurs de pierre disent démaigrir une piece de bois, ou une pierre, pour dire, en diminuer la grosseur, en ôter quelque chose. Le *démaigrissement* est l'endroit où la pierre & le bois ont été démaigris.

DEMARCATION, s. f. On appelle *ligne de Demarcation* une ligne fictive que le Pape Alexandre VI fit tracer d'un Pôle à l'autre, pour donner en partage les Indes Orientales aux Portugais, & les Occidentales aux Castillans.

DE'MARER, v. act. Terme de Mer, qui signifie *commencer à faire route*, après avoir levé, ou coupé, les amarres.

DE'MARQUER, v. act. Terme d'Aides. On nomme *Commis à la démarque*, ceux qui démarquent les Tonneaux pour lesquels on a païé les droits.

DEMEMBRE', adj. lat. Terme de Blason, qui se dit de tous les Animaux dont les membres sont séparés.

DEMENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie un affoiblissement de raison, fort approchant de la folie.

DEMESLER, v. act. Terme de Foulon. C'est tirer l'étoffe de la pile & la remettre à l'eau chaude, pour la fouler, après qu'elle est dégraissée.

DEMI, s. m. Mot commun, qui signifie la moitié de quelque chose, & qui se joint souvent avec un autre mot, pour lui donner cette signification. C'est ainsi qu'on dit *demi-queue*, *demi-ton*, *demi-quart*, &c. En termes de Fortifications, on appelle *demi-lune*, un *dehors* à deux faces, qui forment ensemble un angle saillant, flanqué par quelque partie de la Place & des Bastions. Ce dehors ne tire pas son nom de sa forme, mais de ce que dans l'origine il étoit situé à la pointe des Bastions, où le fossé est arrondi en forme de demi-lune. En termes de Blason, *demi-vol* se dit d'une seule aîle d'oiseau, dont le bout doit être tourné vers la gauche.

DEMISSION, s. f. lat. Action de se démettre, c'est-à-dire, de se défaire, de quelque bien, ou de quelque emploi qu'on posséde, aux conditions qu'on juge à propos d'imposer. Le *Demissionaire* est celui en faveur duquel se fait la *Démission*.

DE'MOCRATIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie une forme de Gouvernement où l'autorité est entre les mains du Peuple. On appelle *Démocratique* ce qui appartient au Gouvernement populaire.

DEMOISELLE, s. f. Nom d'une

piece de bois ferrée par les deux bouts, avec deux anses au milieu, qui sert aux Paveurs, pour enfoncer les pierres. C'est aussi le nom de deux Animaux ; l'un est un bel oiseau d'Afrique, qui imite, comme le Singe, tout ce qu'il voit faire aux Hommes. Il a sur la tête une fort belle touffe de plumes, & d'autres plumes à l'entour qui lui forment comme des oreilles, sans compter celles qui lui pendent sur l'estomac. Ses jambes sont couvertes de grandes écailles, par-devant. L'autre *Demoiselle* est un petit Insecte, qui a deux cornes, & deux especes de dents avec lesquelles il pince assez fort. Ses yeux sont si gros qu'ils paroissent composer toute sa tête. Il a quatre aîles. De ses œufs, qu'il jette dans l'eau, on voit sortir des Vers qui ont six pieds, & qui après avoir nâgé & rampé deviennent ensuite Vers volans. On en distingue de plusieurs sortes.

DEMON, s. m. gr Nom que les Anciens donnoient à certains Esprits auxquels ils attribuoient le pouvoir de faire du bien ou du mal aux hommes, & qu'ils appelloient aussi *Génies*. Ce nom est passé dans le Christianisme pour signifier le *Diable*, que l'Ecriture-Sainte appelle *Satan*.

DEMONOGRAPHES, s. m. gr. Nom qu'on donne aux Auteurs qui ont écrit sur le Démon, tels qu'*Agrippa*, *Beker*, *Glanvil*, &c.

DEMONSTRATEUR, s. m. l., qui se dit, en Botanique & en Anatomie, de celui qui en donne des Leçons pratiques.

DEMONSTRATION, s. f. lat. Preuve qui porte la conviction dans l'esprit, par sa force & son évidence. Il y a des démonstrations morales qui ne sont pas moins fortes que les démonstrations Mathematiques. On dit, dans le même sens, *démontrer*, *démonstratif*.

DEMSTERS, s. m. Nom qu'on donne dans l'Isle de Man, à certaines personnes graves que les parties choisissent pour juger leurs différends, parce qu'on ne veut souffrir dans l'Isle ni Tribunal reglé, ni frais, ni chicane.

DENAIRE, adj. lat., ce qui appartient au nombre dix.

DE'NATURER, v. act. C'est changer la nature d'une chose. On *dénature* un bien, en le vendant pour en acquerir d'autres, dont on puisse disposer librement.

DENCHE' ou DANCHE', adject. Terme de Blason, qui signifie *Dentelé*. *Voyez* DANCHE'.

DENCRAL, s. m. Nom d'un poids des Monnoies, qui sert pour ajuster les flancs au véritable poids des especes.

DENI DE JUSTICE. On donne ce nom au refus que fait un Juge subalterne de rendre la Justice qu'on lui demande. Après deux Sommations, suivant l'Ordonnance de 1667, on a le droit d'appel au Tribunal supérieur.

DENIER, s. m. Monnoie d'argent de l'ancienne Rome, qui valoit environ douze ou quinze sols de notre monnoie. Elle pesoit une dragme, ou la huitiéme partie d'une once, & portoit pour marque un X, qui faisoit voir qu'elle étoit l'équivalent de dix *asses*, ou de quatre *sesterces*. Sous les Empereurs il y eut une autre sorte de deniers, qui étoient la septiéme partie de l'once. En France le mot de deniers signifioit anciennement toute piece de monnoie. On disoit *denier d'or*, *denier d'argent*, & les premiéres différences en or & en argent sont venues des marques, telles que des fleurs de lys & des moutons, qui ont fait dire *des florins* & *des moutons* d'or ou d'argent. *Voyez* sous les mots *Parisis* & *Tournois*, ce que c'étoit que les deniers de ces deux noms. Les Monnoïeurs prennent aujourd'hui le mot de denier en plusieurs sens. Le *denier de fin*, ou *de loi* est un terme qui signifie *le titre*, ou le degré de bonté de l'argent, comme *carat* signifie le titre de l'or. L'argent le plus fin est à douze deniers. Le *denier de poids* est la vingt-quatriéme partie de l'once, & par conséquent la cent quatre-vingt-douziéme du marc. Son poids est de

vingt-quatre grains. On appelle *denier de Boîte* une piece d'or & une d'argent que les Gardes doivent prendre quand ils font la délivrance, & qui se conservent dans une Boîte, pour servir de regle dans la suite à la Cour des Monnoies. *Deniers courans*, les especes nouvelles qui entrent dans le Commerce, &c. Le *denier* de cuivre, qui est encore en valeur dans quelques Provinces, est la troisiéme partie d'un liard, & le double de l'obole.

DENIER-SAINT-PIERRE, s. m. Nom d'un ancien droit que l'Angleterre païoit au Pape, & qui fut établi en 740 par le Roi Ina.

DENIGRER, v. act. lat., *rabbaisser*, *noircir*, *rendre méprisable*. *Denigrement* est le substantif.

DENISON, s. m. Nom que les Loix d'Angleterre donnent à un Etranger qui reçoit le droit de Franchise, par Lettres Patentes du Roi, & qui, en vertu de cette grace, est autorisé à posséder des Offices & des Dignités, à acheter des Terres, &c.; mais qui ne peut prétendre à la propriété d'un bien en terres par droit d'héritage, à moins qu'il ne soit naturalisé.

DENOMBREMENT, s. m. En termes de Fief, c'est une déclaration par écrit, donnée par le Vassal, des héritages, cens & autres droits qu'il tient de son Seigneur. On joint d'ordinaire, au dénombrement, l'aveu, qui est une reconnoissance de la supériorité du Seigneur Suzerain.

DENOMINATEUR, s. m. lat. Terme d'Arithmétique. On donne ce nom au second nombre d'une fraction, parce qu'elle déclare en combien de parties le tout est divisé.

DENOMINATION, s. f. lat. Distinction qu'on fait des choses, ou des personnes, par des noms qui leur sont propres.

DENOUMENT, s. m. Terme de Poésie Epique & Dramatique, qui signifie l'éclaircissement de l'avanture qui a fait le sujet du Poëme. Le nœud & le dénoument sont les deux principales parties de l'Epopée & du Drame, & celles par conséquent qui demandent le plus d'art. *Dénoument* se dit aussi de l'explication d'une affaire obscure.

DENSITE', s. f. lat. Terme de Physique. C'est la compression plus ou moins grande des parties d'un corps, qui fait que l'un contient plus ou moins de matiere qu'un autre, sous une même étendue. Elle sert à faire connoître la proportion des corps l'un à l'égard de l'autre, ou leurs poids spécifiques.

DENT, s. f. Outre la signification commune de ce mot, qui est latin dans son origine, on l'emploie pour quantité de choses qui ont quelque ressemblance avec des dents. Les *dents* d'un peigne, d'un rateau, d'une scie, d'une herse, &c. *Dent de chien*, qui est un instrument de Sculpteur, composé d'un fer fendu en deux pointes; *dent de Loup*, des Doreurs, qui sert à brunir l'or; *dents de Loup*, grosse espece de clous, pour attacher les grosses pieces de bois; *dents de Passement*, qui s'appellent aussi *Engrelures*, & qui sont des pointes aux bords du Passement, &c.

DENTAIRE, s. f. Plante, qui croît sans feuilles, dans les lieux à couvert du Soleil. Elle porte une sorte de fleurs velues & d'un rouge blanchâtre, soutenues par de petites feuilles d'où sortent de petits boutons qui renferment la graine.

DENTALE, adj. Nom qu'on donne à certaines lettres qui ne peuvent être prononcées sans que la langue touche aux dents, telles que *d*, *g*, *n*, *f*. Les Hébreux ont aussi plusieurs lettres dentales.

DENTALIUM, s. m. ou DENTAL. Petit coquillage, qui contient un petit vermisseau, & dont la forme est un peu longue, blanche, ronde, courbée, herissée de pointes en dehors & fort unie en dedans. Calciné, il sert à blanchir les dents.

DENTE', adj. Terme de Blason, qui ne se dit que des animaux dont on voit les dents.

DENTELAIRE, s. m. Nom d'une Plante à plusieurs tiges, dont les feuilles sont dentelées, & ressemblent à celles de l'Herbe aux Puces,

mais sont plus petites. Ses fleurs sont purpurines. Elle croît dans les Païs chauds, & sa vertu est vantée pour les écorchures.

DENTELE', adj. Ce qui a, comme un grand nombre de feuilles & de fleurs, ses bords, ou quelque autre partie taillée en forme de dents. *Dentelé* se dit aussi, en termes de Blason, de ce qui est bordé de dents plus petites que les *denchés*.

DENTICULE, s. f., diminutif latin. Membre des corniches Ioniques & Corinthiennes, qui a plusieurs entaillures semblables à des dents.

DENTIFRICE, s. m. lat. Médicament, ou poudre, qui sert à nettoïer les dents, à les blanchir, & à les fortifier, en les frottant, comme le marque ce mot composé du latin. Il y a des Dentifrices secs & des Dentifrices humides.

DENTISTE, s. m. Chirurgien qui arrache, ou qui nettoie, les dents. *Denture* se dit d'un assemblage de dents, naturel ou artificiel.

DENUDATION, s. f. lat. On appelle ainsi le dépouillement des os qui paroissent à découvert, dans une opération, ou dans quelque accident; tel qu'une fracture, la blessure d'une arme, &c.

DENUE', adj. lat., qui devroit signifier proprement nû, mais qui ne s'emploie que dans le sens moral, pour *privé*. Ainsi, *dénué* de bien & d'esprit, signifie privé, manquant de l'un & de l'autre. En termes de vie spirituelle, on appelle *dénument* des biens sensibles, une disposition contraire au goût & à l'attachement naturel qu'on a pour les objets des sens.

DEODANDE, s. m. Nom, composé du latin, que les anciennes Loix d'Angleterre donnent à l'instrument qui a servi par hasard à la mort de quelqu'un, & qui est confisqué au profit du Roi, pour être emploïé à quelque usage pieux.

DE'PAREILLER, v. act. Oter quelques parties de certaines choses pareilles, dont la perfection consiste à les avoir toutes. Il se dit particuliérement des Ouvrages reliés en plusieurs Tomes. Si l'on en perd un, l'ouvrage est *dépareillé*, *desassorti*.

DEPARTEMENT, s. m. Terme d'administration, qui signifie un certain district, ou une certaine portion d'affaires, dont un Ministre, ou un autre Officier, a le commandement. En termes d'Architecture, c'est la premiere partie du devis, qui consiste dans l'ordonnance des parties dont un Edifice doit être composé.

DEPASSER, v. act. Terme de Mer. *Depasser* un Vaisseau, c'est aller plus vîte & le laisser en arriere. *Depasser* une Côte, ou quelque autre lieu, c'est aller au-delà, contre son intention.

DE'PEÇER, v. act. Mettre en pieces. *Dépeçer* une volaille, &c., c'est en couper les différentes parties, pour les servir. *Dépeçer* un habit, un bateau, c'est en desassembler les parties. *Dépeçeur* se dit de celui qui dépeçe.

DEPENDANT, adj. Terme de Mer. *Tomber en dépendant*, c'est s'approcher d'un lieu à petites voiles, en faisant vent en arriere. On dit aussi qu'un Vaisseau *vient en dependant*, lorsqu'il est au vent d'un autre Vaisseau, & qu'il s'en approche peu à peu, pour le reconnoître.

DEPERDITION, s. f. lat. Terme de Chirurgie. On dit d'une plaie où les chairs sont entamées, qu'il y a *Déperdition*.

DEPETRER, v. act. lat. Ce mot, qui devroit signifier proprement tirer de la pierre, ne se dit que dans le figuré, pour tirer, délivrer quelqu'un d'un engagement fâcheux, ou d'une situation désagréable.

DEPILATOIRE, s. m. lat. Instrument avec lequel on arrache le poil. On appelle aussi *médicamens depilatoires* ceux qu'on emploie pour le faire tomber; & *Dépilation*, l'action de *Dépiler*, ou de faire tomber le poil.

DE'PLANTOIR, s. m. Instrument de Jardinage, qui sert à déplanter & à replanter les fleurs.

DEPLORE'. l. Participe de *déplorer*, qui se prend quelquefois dans un sens fort différent du propre. On dit qu'une

qu'une maladie eſt *déplorée*, pour dire, qu'elle eſt ſans remede. Une ſanté, une fortune, *déplorée*, c'eſt-à-dire, irréparable, deſeſperée.

DE'POPULATION, ſ. f. lat. Action de *dépeupler* un Païs, ou par laquelle un Païs ſe *dépeuple*. On l'emploie pour *dépeuplement*, dont la ſignification n'eſt pas différente.

DE'PONENT, adject. Terme de Grammaire latine, qui ſe dit des verbes qui ont la terminaiſon paſſive & la ſignification active.

DE'PORT, ſ. m. Droit établi dans certains Diocèſes, par lequel les Evêques jouiſſent, un an, du revenu des Cures vacantes, en les faiſant deſſervir. C'eſt auſſi la premiere année de jouiſſance d'un Fief ouvert, qui appartient au Seigneur.

DE'PORTATION, ſ. f. lat. Eſpece de banniſſement, de l'ancienne Rome, qui différoit de l'exil, & qui commençoit par l'interdiction de l'eau & du feu; ce qui mettoit le coupable dans la néceſſité de s'éloigner du lieu dans les bornes duquel cette Sentence avoit toute ſa force. On marquoit ordinairement l'Iſle, ou le Païs, de la déportation, qui devoit être à cinquante milles au moins de la ville de Rome. Elle étoit pour toute la vie; autre différence d'avec l'exil, ou la rélégation, qui pouvoit ne durer qu'un tems.

DE'POSER, v. act. lat. Ce mot a pluſieurs ſignifications fort différentes. *Dépoſer*, ſignifie mettre en dépôt. Il ſignifie déclarer ce qu'on ſçait contre quelqu'un, ou en ſa faveur. Il ſignifie, ôter à quelqu'un, la place, l'emploi qu'il occupoit. Dans les deux derniers ſens, *Dépoſition* eſt le ſubſtantif. *Dépoſitaire* ſe dit de celui à qui l'on donne quelque choſe en dépôt.

DE'POT, ſ. m. Ce qui ſe *met*, ce qui ſe *dépoſe*, en garde, entre les mains de quelqu'un, par confiance à ſa fidélité. En termes de Médecine, c'eſt un épaiſſiſſement des parties de quelque liquide, ou des parties étrangeres qui s'y trouvent mêlées, & qui ſe précipitent vers le fond par leur peſanteur. Tel eſt le dépôt de l'urine.

DE'POUILLER, v. act. l. Outre la ſignification commune de ce mot, *dépouiller* un Livre, un Regiſtre, c'eſt en faire des Extraits, en tirer tout ce qui s'y trouve d'utile, ou de remarquable. *Dépouillement*, ſubſt. maſc., s'emploie auſſi dans le même ſens. En termes de Sculpteur & de Mouleur, *dépouiller* une figure moulée, c'eſt ôter toutes les pierres du moule, & tout ce qui a ſervi au travail. On dit, en termes d'Art, qu'une choſe eſt *taillée en dépouille*, pour ſignifier qu'elle va en augmentant vers le talon, ou le manche.

DE'PRAVATION, ſ. f. Mot latin, qui ſignifie changement de bien en mal, corruption, mais qui ne ſe prend que dans le ſens moral. *Dépravation* des mœurs, du goût, des ſentimens. On dit auſſi *dépravé* pour *corrompu*.

DE'PRE'CIATION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie le rabais, ou la diminution du prix d'une choſe, par le mépris affecté qu'on en fait. *Déprécier* ſe dit dans le même ſens.

DE'PRE'DATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie pillage, & qui s'applique particuliérement aux déſordres qu'on commet dans une ſucceſſion, ou dans une diſtribution de deniers. *Déprédateur* ſe dit de celui qui commet quelque *déprédation*.

DEPRESSION, ſ. f. l. Abbaiſſement d'un corps, ou ſerrement de ſes parties, lorſqu'il eſt preſſé par un autre.

DEPRI, ſ. m. Terme de Fief. C'eſt la déclaration, qu'on fait au Seigneur, de l'acquiſition d'un bien qui reléve de lui. C'eſt auſſi un terme de Finance, qui ſignifie la déclaration que l'on fait, aux Bureaux, des Marchandiſes qu'on tranſporte, ou des beſtiaux qu'on fait paſſer d'un lieu à l'autre.

DEPROPRIMENT, ſ. m. Terme qui n'a d'uſage que dans l'Ordre de Malte, pour ſignifier le Teſtament du Grand-Maître, ou des Chevaliers.

DE'PURE', adj. lat. Terme de Médecine & de Chimie, qui ſignifie *Clarifié*. On dit que des ſucs ſont *dépurés*, lorſqu'ils ſe ſont clarifiés d'eux-mêmes par réſidence, c'eſt-à-dire, lorſque les ſucs ſe ſont ſépa-

rés & précipités au fond du vaisseau, en les laissant reposer après les avoir exprimés. On les verse ensuite par inclination. *Dépuration*, substantif, est l'action de *dépurer*. *Dépuratoire*, adjectif, se dit de ce qui est propre, de ce qui sert à *dépurer*.

DE'RADER, v. act., formé de Rade. C'est un terme de Mer, qui exprime l'action d'un gros vent, par lequel un Vaisseau est emporté hors de la Rade, avec ses ancres.

DE'RAISON, s. m. Ce mot s'est mis en usage, de nos jours, pour signifier, défaut de raison, ou maniere de penser qui blesse la raison. *Déraisonner* se dit de même. Mais l'un & l'autre sont bornés au style familier.

DE'RIVATION, s. f. Terme d'Art. En Marine, il signifie l'action de sortir de sa route. La *dérivation d'un Vaisseau*. Un Vaisseau se *laisse dériver*, lorsqu'il s'abandonne aux vents & aux flots. En termes de Médecine, on appelle *Dérivation* une saignée qui se fait proche de quelque partie attaquée d'inflammation. En termes de Grammaire, c'est le rapport d'un mot avec un autre dont il descend. Dans la conduite des Eaux, un *Canal de dérivation* est celui par lequel on les fait venir, pour les porter dans un réservoir. *Dérive* est un terme purement de Mer. C'est le détour d'un Vaisseau hors de sa route, causé par les vents, ou la marée, &c. Il se dit aussi du nombre de brasses qui se trouvent entre le lieu où l'on a jetté la sonde, & le lieu du Vaisseau.

DERME, s. m. Mot grec, que les Médecins emploient, pour signifier le cuir, ou la peau de l'homme.

DE'ROBE', adj. Terme de Manége. Le pied d'un cheval est *dérobé*, lorsque la corne est si usée, qu'il ne peut plus être ferré sans peine.

DE'ROBEMENT, s. m. Terme de Maçon, qui se dit des voutes & des arcs, pour exprimer la maniere dont les pierres sont taillées. Une voute *par dérobement*, ou *par panneaux*.

DE'ROCHER ou DE'ROQUER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit lorsque l'Oiseau attaquant les bêtes à quatre pieds, les force de se précipiter de quelque rocher, pour éviter ses serres.

DE'ROGER, v. n. lat. Perdre quelque chose de son prix, ou de son état, par une diminution de mérite & de droit. Un Gentilhomme déroge, lorsqu'il commet certaines actions indignes de la noblesse. On dit, dans le même sens, *dérogation* & *dérogatoire*.

DEROI, s. m. Nom de la somme qu'on paie chaque jour à la Maison où sont logés les Officiers de la bouche du Roi, lorsque la Cour est en marche. On en trouve le réglement dans l'*Etat de la France*.

DE'ROMPRE, v. act. Terme de Fauconnerie. C'est l'action d'un Oiseau de proie, qui, fondant sur un autre, le heurte si rudement, qu'il *rompt* son vol, l'étourdit & le fait tomber.

DE'ROUTER, v. act. Tirer quelqu'un de sa route. Il ne se dit gueres que dans le figuré, pour *rompre* les mesures de quelqu'un, déranger ses projets. Je suis tout *dérouté*; c'est-à-dire, je ne sçais plus quel parti j'ai à prendre.

DERVIS ou DERVICHE, s. m. Nom d'une sorte de Moines Turcs, qui ménent une vie fort austere, & font profession d'une extrême pauvreté.

DES, particule pluriel, qui tient lieu de Proposition. Quand elle marque l'indefini, & que l'adjectif précéde le substantif, on emploie *de* au lieu de *des*; comme dans ces exemples; *de riches Marchands*, *d'amples récompenses*.

DESAFOURCHER, v. n. Terme de Mer, qui signifie *lever* l'ancre d'affourche, la remettre à bord.

DE'SAMPARER, v. act. Terme de Mer. *Désamparer un Vaisseau*, c'est le mettre hors d'état de servir, en lui ôtant ses mâts & tous ses agrets.

DESAPPAREILLER, v. n. Terme de Marine, qui signifie le *contraire* d'*appareiller*.

DESARME', adj. Terme de Bla-

son, qui se dit de l'Aigle sans ongles. En terme de Manége, *desarmer* les lévres d'un Cheval, c'est les tenir hors de dessus la barre, lorsqu'elles sont assez grosses pour la couvrir. En Mer & sur Terre, *Desarmer* signifie licentier les Troupes, ou l'Equipage. *Desarmer* un Vaisseau, c'est lui ôter son artillerie, &c., le rendre inutile pour la guerre. *Desarmer* un canon, c'est en ôter le boulet, &c.

DESCENDRE, l. Verbe neutre dans sa signification commune, mais qui devient actif dans plusieurs Arts. Ainsi, l'on dit *descendre un Instrument* de quelques tons, pour dire en *relâcher les cordes*. En termes de Navigation, *descendre un Vaisseau*, c'est le faire sortir du Port, ou de la Riviere. En termes de Guerre, *descendre la tranchée*, *descendre la garde*, c'est se retirer après l'avoir montée, pour faire place à ceux qui doivent succéder.

DESCENSION, s. f. Terme d'Astronomie. *Voïez* ASCENSION.

DESCENTE, s. f. Maladie, qui se nomme autrement *Hernie*, & qui vient de la descente d'un boïau dans le *Scrotum*. En termes d'Architecture, on appelle *Descente*, une voute rampante qui couvre une rampe d'Escalier; & la rampe prend aussi le même nom. La *Descente biaise* est celle qui est de côté dans un mur. Une *descente de Croix*, est une Image qui represente le Sauveur qu'on ôte de dessus sa Croix. En termes de Mer, une *descente* est un débarquement de Troupes, pour attaquer quelque Ville, ou quelque Païs. En termes de Siége, les *Descentes* sont des enfoncemens, des taillades qu'on fait par les sappes dans les terres de la contrescarpe, au-dessous du chemin couvert, & qui se font jusqu'à fieur d'eau, aux fossés pleins, pour les combler ensuite de fascines. Elles se poussent jusqu'au fond, pour les fossés secs.

DESCHARGE, s. f. En termes de Charpenterie, c'est une piece de bois posée de travers dans un assemblage, pour soutenir la charge. Les Serruriers donnent le même nom aux barres de fer qu'ils posent obliquement dans une porte de fer, pour soutenir les barreaux. En termes de Fontainier, on appelle *Décharge d'eau*, le bassin où toutes les eaux d'un jardin se réunissent, après avoir servi à leurs divers usages. *Déchargeoir* est le nom d'une piece de bois ronde, autour de laquelle les Tisserands roulent leur Ouvrage.

DESCHAUSSÉ, adj. Nom qu'on donne à quelques Ordres Religieux qui vont pieds nuds & sans chausses, tels que les *Carmes*, les *Augustins*, &c. On dit aussi *Carmes Deschaux*. On dit d'un mur, d'une pile de Pont, d'un Arbre, &c., dont le pied se découvre; *Ce mur, cet arbre est déchaussé*. *Déchausser* un arbre, c'est labourer la terre au pied, pour lui faire porter plus de fruit. En termes de Rotisseur, *déchausser* une piece de volaille, c'est la mettre sur le gril, pour la faire revenir, & pour ôter la grosse peau des pieds. *Déchaussoir* est le nom d'un instrument de Chirurgie, qui sert à *déchausser* les dents, c'est-à-dire, à séparer doucement les gencives. En termes de Venerie, on appelle *Déchaussures*, un lieu où le Loup a gratté.

DESCOUPLE, s. m. Terme de Chasse, qui se dit des Chiens qu'on découple, pour les lâcher.

DESERGOTER, v. act. Desergoter un cheval, c'est lui fendre l'argot, avec le bistouri, pour le guérir de quelque mal.

DESERTER, v. n. Terme de Guerre, qui se dit des Soldats qui abandonnent le service, sans congé. Ce verbe devient actif, en termes de Mer; *Déserter quelqu'un*, c'est l'empêcher de retourner au Vaisseau, & le laisser dans quelque lieu malgré lui. En termes de Palais, on appelle *Désertion* l'inconstance, ou la négligence, qui empêche de relever un appel, au terme prescrit.

DESHERENCE, s. f. lat. Terme de Pratique. Le *Droit de Desherence* est celui qui autorise un Seigneur de Fief à se mettre en possession des Biens vacans d'un mort, à qui le même Fief a appartenu, lorsqu'il ne se

présentera point d'Héritiers.

DESHONETE, adj., ce qui est contraire à la pureté. Ainsi, *Deshonête* est fort différent de *Malhonête*, qui ne se dit que de ce qui blesse la civilité.

DESICCATIF, adj. lat. Ce qui a la vertu de sécher, comme certaines drogues, ou certaine remedes. Ce mot est formé de dessécher.

DE'SOPILATIF, adject. Ce qui amollit, qui résout & qui ôte les obstructions. *Désopiler* & *Désopilation* se disent dans le même sens.

DESORIENTER, v. act. Dans le propre, c'est faire perdre sa situation à quelque chose qui devoit regarder l'Orient. On *Désoriente* un Quadran. Au figuré, *Désorienter* quelqu'un, c'est le troubler, le déconcerter, lui faire perdre l'attention qu'il avoit à quelque chose.

DESPOTE, s. m. Mot grec, qui signifie *Maître*, ou *Seigneur*, & qui est devenu le titre de plusieurs Princes, tels que ceux de *Servie*, de *Valaquie*, &c. De-là vient *Despotique*, pour signifier absolu dans le Gouvernement. On dit aussi *Despotiquement*. *Despotisme* signifie, pouvoir absolu.

DESPUMER, v. act. lat. Terme de Pharmacie. C'est purger & clarifier une liqueur, ou un médicament, en le faisant chauffer & bouillir, pour en ôter l'écume, ou toute autre impureté. Cette opération s'appelle *Despumation*.

DESQUAMATION, s. f. lat. Ce mot, qui signifie proprement l'action d'ôter les écailles d'un Poisson, s'emploie, dans la Médecine, pour signifier un dépouillement de quelques parties hétérogenes, qui couvrent la surface de la peau ; telles que la croute des pustules, qui est une espece d'écaille.

DESSECHER, v. act. lat. En termes de Pharmacie, c'est consumer l'humidité des médicamens, qui seroit capable de les altérer, ou d'en diminuer la vertu. En termes de Dévotion, c'est la diminuer, en ôter l'onction.

DESSEIN, s. m. Fondement de la Peinture, qui consiste à tirer, par de simples lignes, la figure extérieure des corps & de tout ce qu'on veut représenter. On appelle *Dessein au trait* celui qui n'a aucune ombre ; *Dessein haché* celui où les ombres sont exprimées par des lignes sensibles, & le plus souvent croisées ; *Dessein lavé*, celui où les ombres sont faites au pinceau, avec l'encre de la Chine ; *Dessein coloré*, celui dont les lignes sont relevées de quelques couleurs de Peinture ; *Dessein arrêté*, celui dont les contours des Figures sont achevés. On appelle *Dessinateur*, celui qui exerce l'art du *dessein*.

DESSOUS DE CARTES. Expression figurée, & prise du jeu de Cartes, qui se dit pour quelque chose de mysterieux, qui ne se révele point qui ne se voit point, qu'on à quelque intérêt à tenir caché.

DESSUS, adv. Cet adverbe n'a aucun régime. Mais il devient substantif, dans la Musique, pour signifier la plus haute partie du chant, opposée à la basse. Il y a quelquefois premier & second Dessus. Le même mot est substantif dans ces expressions ; *J'ai pris le dessus ; Il a gagné le dessus du vent. Sans dessus dessous* est une expression vulgaire, pour confusément, en confusion.

DESTIN, s. m. Ordre, disposition, enchaînement des causes secondes, qui entraîne la nécessité d'un événement. Les Anciens regardoient le *Destin* comme un pouvoir aveugle, mais absolu, dont les Loix étoient irrévocables, & auxquelles les Dieux mêmes étoient soumis. La *Destinée* est, pour chacun, l'exécution des ordres du *destin*. De-là vient le proverbe, qu'on ne peut éviter *sa destinée*. *Destination*, quoique formé de *Destin*, signifie simplement l'usage auquel quelqu'un, ou quelque chose, doit être appliqué, dans les vûes de celui qui l'emploie.

DESTITUE', adj. Mot tiré du latin, qui signifie celui qui manque, ou qui est privé de quelque chose. Il ne s'emploie jamais sans régime.

DETACHE', adj. Terme d'Art. Dans les Fortifications, on appelle

Pieces détachées, celles qui sont séparées du corps de la Place. En Peinture, on dit d'un Tableau que les Figures sont bien détachées, lorsqu'étant bien dégagées l'une de l'autre, elles semblent être de relief.

DE'TACHEMENT, s. m. En termes de Guerre, c'est un corps de Troupes, tirées d'une Armée, pour quelque entreprise particuliere. On dit, dans le même sens, *Détacher* tel corps.

DETALINGUER, v. n. Terme de Mer, qui signifie ôter ses cables à une ancre.

DETERGER, v. act. lat. Terme de Médecine. C'est nettoïer une plaie, en ôter le pus & les humeurs sales. On appelle *Déterſifs* les médicamens qui entraînent les humeurs glutineuses & d'autres excrémens du corps.

DE'TERIORATION, s. f. lat. Action d'altérer quelque chose, d'en diminuer la bonté, & par conséquent le prix. *Déteriorer* est le verbe.

DE'TONATION, s. f. Terme de Chimie. Bruit que font les Minéraux, lorsqu'ils s'échauffent dans le creuset, & que leur humidité se dissipe. *Détonner*, c'est chasser le souffre impur & volatile des Minéraux, par le Salpêtre, en conservant leur souffre fixe & interne. *Détonisé*, se dit de ce qu'on a fait détonner.

DE'TOUPER, v. act. Terme d'Agriculture. *Détouper* des Terres, c'est ôter les épines qui forment les enclos.

DE'TRACTION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie *Médisance*, effort pour diminuer la bonne opinion qu'on a d'autrui.

DE'TREMPE, s. f. Terme de Peinture. Couleurs détrempées avec de l'eau & de la colle, ou avec de l'eau & des jaunes d'œufs battus avec de petites branches de Figuier, dont le lait se mêle avec lés œufs. *Peindre en détrempe. Peinture en détrempe.*

DEVANTURE, s. f. *Terme de Maçonnerie*, qui se dit des Plâtres de couverture, qu'on met au haut des Tours, ou au devant des souches de cheminée.

DE'VASTATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie les effets de la Guerre, tels que le pillage, les incendies, & la ruine d'un Païs. *Dévaster*, verbe actif, s'est mis en usage dans le même sens.

DE'VELOPPER, v. act. En termes d'Artisans, c'est rapporter, sur un plan, toutes les différentes faces d'une pierre, & même les parties d'une voute. Il se dit aussi pour *Dégrossir* du bois, ou de la pierre. Les Architectes appellent *Développement de dessein*, l'exposition de toutes les faces & de toutes les parties d'un Bâtiment. *Développée* est le nom d'une Ligne géométrique. *Voïez* EVOLUTION.

DEVENTER, v. act. Terme de Mer. *Deventer les voiles*, c'est brasser au vent, pour empêcher que les voiles ne portent.

DEVERS, s. m. Terme de Charpenterie. Le *Devers* d'une piece de bois est son gauchissement, ou sa pente. *Deverser* une piece de bois, c'est l'incliner. Du bois, qui est gauche, s'appelle *Bois deversé*.

DEVIATION, s. f. lat. Terme Astronomique, qui se dit de l'excentrique de Venus, ou de Mercure, lorsque ne gardant pas, comme les trois Planétes supérieures, une même inclinaison à l'Ecliptique, il s'en approche quelquefois, ou s'en éloigne plus ou moins.

DEVIDER, v. n. Terme de Manége. Un cheval *devide* quand au lieu d'aller sur deux pistes, il veut n'aller que d'une; c'est-à-dire, qu'en maniant sur les voltes, ses épaules vont trop vîte, & la croupe ne suit pas.

DEVIS, s. m. Terme d'Architecte. C'est l'ordre & la disposition d'un plan d'Architecture. *L'Ouvrage doit être conforme au Devis.*

DEVISE, s. f. Petite phrase, ou Sentence qui n'est quelquefois composée que d'un mot, pour signifier quelque qualité qu'on attribue aux choses, ou aux personnes. Plusieurs grandes Maisons ont leur devise. Les devises des Armoiries se mettent dans des listons autour de l'Ecu, ou en

Cimier, & quelquefois aux côtés, ou au-dessous. Les devises des Ordres se mettent sur les Colliers. Il y a des devises en figures, avec un ou plusieurs mots qui expliquent l'allusion. *Devise*, en termes de Blason, se dit de la division de quelque piece honorable de l'Ecu. Ainsi, une fasce qui n'a que le tiers de sa largeur commune est une *fasce en devise*. En Sculpture, la *devise* est un ornement de bas-relief, qui est composé de figures & de paroles.

DEVOIE', adj., formé de VOIE. En termes de Religion, *Devoïé* se dit, pour *errant*, de ceux qui sont hors de la voie du Salut. Il se dit aussi de celui qui a le dévoiement, c'est-à-dire, le cours de ventre. *Devoïer*, en termes de Charpenterie, signifie mettre quelque chose hors de l'équerre de son plan. On le dit aussi d'une chausse d'aisance, & d'un tuïau de cheminée, lorsqu'on les détourne de leur à-plomb.

DEVOIR, s. m. Terme de Fauconnerie. Le *Devoir* de l'Oiseau, c'est sa part de la curée du Gibier qu'il a pris.

DEVOLU, s. m. l. Terme de Droit ecclésiastique. Jetter un *Dévolu* sur un Bénéfice, c'est y former une prétention juridique, en vertu de quelque faute commise par celui qui le posséde. Celui qui forme cette prétention s'appelle *Dévolutaire*.

DEUTERONOME, s. m. gr. Nom d'un des Livres de l'ancien Testament, & le cinquiéme de ceux dont Moïse est l'auteur.

DEUX, subst. En termes de Chasse, le *deux* est une sorte de plomb à tirer, moins gros que celui qui s'appelle de l'*un*, & plus gros que celui qu'on nomme du *trois*. On emploie ordinairement le *deux* pour la chasse du Lievre.

DEXTERITE', s. f. Mot formé du latin, qui se dit pour *adresse*, parce qu'ordinairement on se sert plus adroitement de la main droite, que de la gauche. *Dextre*, en termes de Blason, signifie le côté droit, & *Senestre* le côté gauche.

DEXTRIBORD, s. m. Terme de Mer. On dit, par abréviation, *Stribord* & *Fribord*. D'autres disent *Estribord* & *Fienbord*. C'est le côté du vaisseau qui est à main droite, lorsqu'on a le visage tourné vers la proue.

DEXTROCHERE, s. m. Terme de Blason, qui se dit du bras droit representé dans un Ecu, avec la main, soit qu'il soit nud, ou garni d'un fanon.

DEY, s. m. Titre de Dignité. C'est le nom du principal Gouverneur de Tunis. Le Grand-Seigneur a un Bacha dans cette Ville, mais sujet au *Dey*.

DIABETES, s. m. Nom grec d'une fâcheuse maladie, dans laquelle on ne peut retenir son urine. Il y a une autre maladie du même nom, qui consiste à rendre, par les urines, tout ce qu'on boit, presque sans aucun changement dans la liqueur. On nomme aussi *Diabetes* un siphon hydraulique, composé de deux branches renfermées l'une dans l'autre.

DIABLE, s. m. Nom d'un Oiseau des Indes qui est fort laid, & qui ne vole que la nuit. On prétend qu'il ressemble au Canard, mais qu'il a la vûe affreuse, le cri effroïable, & que sa chair est excellente. Le *Diable de Mer* est un Poisson monstrueux des Côtes de l'Amérique, qui a des cornes noires, pointues & recoquillées, la gueule extrêmement fendue, une bosse sur le dos, couverte d'éguillons, la peau dure & raboteuse, & dont la chair passe pour un poison. Sa longueur est d'environ quatre pieds. On donne le nom de *Diables* à d'autres Poissons, qui ne sont pas moins hideux, quoique de forme différente. Le *Diable de Tayovan* est un animal de l'Isle Formose, qui a les griffes fort aigües, mais d'ailleurs peu nuisible. Il se nourrit de Fourmis, qu'il attire sur sa langue. On prétend qu'au lieu de poil, il a des écailles comme le Poisson, dans lesquelles il s'enveloppe comme un peloton.

DIABROSIS, s. m. Mot grec, que les Médecins emploient, comme celui de *Diæreſe*, pour exprimer l'al-

tération qui se fait aux extrêmités des petites veines & des arteres, par des instrumens durs & hispides, ou par des humeurs âcres & corrosives.

DIACALCITEOS, s. m. gr. Nom d'une emplâtre qui s'applique après l'amputation d'un cancer.

DIACARTAMI, s. m. Nom d'un Electuaire purgatif, qui est composé de divers ingrédiens, mais qui tire son nom de la moëlle du Cartame, qu'on y fait entrer aussi.

DIACAUSTIQUES, adj. gr. Nom de certaines lignes courbes, en Géométrie, qui sont formées par réfraction.

DIACHYLON, s. m. Nom d'une emplâtre, dans laquelle il entre, suivant la signification du mot grec, des mucilages, ou des sucs visqueux, de certaines plantes. Elle amollit, elle attire, elle incise, elle résout. On en distingue plusieurs sortes.

DIACODE, s. m. gr. Syrop anodin & narcotique, composé de têtes de Pavots blancs.

DIACONICON, s. m. gr. Nom qu'on donnoit anciennement aux Sacristies, c'est-à-dire, aux lieux où les habits & les ustenciles sacrés se conservoient.

DIACONISSE, s. f. Nom qu'on donnoit, dans les premiers siécles de l'Eglise, à certaines Femmes dévotes, qui recevoient l'imposition des mains, pour rendre, aux personnes de leur sexe, des services Religieux, que les Diacres ne pouvoient rendre avec bienséance.

DIACOUSTIQUE, s. f. gr. Art de juger de la réfraction des sons, & de leur propriété, suivant la différence des médiums par lesquels ils passent.

DIACRE, s. m. Titre d'office ecclésiastique, le premier après les Prêtres. Dans leur premiere institution, par les Apôtres, les Diacres étoient au nombre de sept. Leur nom grec signifie *Servir*, aider au Ministere. *Diaconal* se dit de ce qui appartient à cet office.

DIADEME, s. m. Mot grec, qui n'est en usage aujourd'hui, que pour signifier la Couronne des Princes Souverains. Autrefois c'étoit, suivant sa signification, une bande, ou un ruban de toile blanche, dont on ceignoit la tête des Rois, avec un nœud par derriere, qui tomboit sur les épaules. Il étoit ordinairement uni, quoiqu'il fût quelquefois broché d'or, & enrichi de diamans & de perles.

DIAGNOSTIQUE, adj. gr. Terme de Médecine. Les Signes Diagnostiques sont ceux par lesquels on juge de la nature des maladies & de leurs causes, suivant la signification de ce mot grec.

DIAGONAL, adj. gr. Nom qu'on donne, en Géométrie, à une ligne tirée d'un angle, dans une figure, à l'angle opposé. *Diagonal* se dit aussi, dans ce sens, pour les corps solides.

DIAGREDE, s. f. gr. Préparation de Scammonée qu'on fait cuire à l'eau dans un coing. Cette préparation se fait avec du souffre.

DIALECTE, s. m. gr. Maniere de parler, qui s'établit dans une Province, avec quelque changement de la langue Nationale.

DIALECTIQUE, s. f. gr. Art d'arranger ses expressions, pour raisonner juste. C'est le fondement de la Logique.

DIALOGUE, s. m. gr. Discours, ou conversation, entre deux, ou plusieurs personnes, qui parlent alternativement, soit de bouche, soit en représentation par écrit.

DIALOGUER, verbe, qui s'est mis en usage, dans le sens actif, pour signifier, mettre quelque chose en *dialogue*. *Dialoguer* un Sujet. Une Scéne bien *dialoguée*. *Dialogiste* se dit de celui, ou de celle, qui fait un *dialogue* avec un autre, & de l'Auteur même qui écrit des *dialogues*. *Dialogueur* paroît plus de style familier.

DIALTHE'E, s. m. Onguent composé de Mucilages de la racine de Guimauve, dont il tire son nom grec, de semence de Lin, de Sénegré, & de Squille ; de Raisine, de Galbanum, de Térebentine, de Gomme de Lierre, &c., d'Huile & de Cire. Il humecte & digere. Il échauffe

& adoucit. C'est un spécifique pour la Pleurésie.

DIALYSE, s. f. gr. Terme de Grammaire. C'est un caractere, consistant en deux parties, qui se placent sur deux voïelles, pour les diviser en deux syllabes, sans quoi elles feroient une diphthongue.

DIAMANT, s. m. La plus dure, la plus transparente & la plus précieuse de toutes les pierres. Il y a diverses sortes de *diamans*. La plus belle mine, d'où l'on en tire, est dans le Païs de Golkonde, dans les Etats du Grand-Mogol, à cent milles de Masulipatan. Le *diamant* résiste au feu, & de-là vient l'origine de son nom, qui est grecque. Les défauts du *diamant* se nomment *Points* & *Gendarmes*. On appelle *Points*, de petits grains blancs & noirs ; & *Gendarmes*, des grains plus grands, en façon de glace. Brut & sortant de la Carriere, le *diamant* est couvert d'une croute grisâtre. C'est de la poudre même de cette croute qu'on se sert pour le polir. On appelle *Diamant rosette*, ou *Diamant rose*, un Diamant taillé à facettes par-dessus, & plat par-dessous ; & *Diamant brillant*, celui qui est taillé à facettes par-dessous comme par-dessus.

DIAMARGARITON, s. m. gr. Médicament, dont les Perles sont le principal ingrédient. On en distingue deux sortes ; le chaud & le froid. Le chaud est une poudre de perles, de canelle, de muscade, & d'autres ingrédiens chauds. Le froid est un électuaire composé de perles fines, & de sucre blanc, dissous dans l'eau rose, & cuit en consistance. Il remédie aux fiévres ardentes.

DIAMETRE, s. m. gr. Ligne droite, qui, passant du côté d'un cercle à l'autre, par le centre, le divise en deux parties égales. Lorsqu'il est question de section conique, c'est une ligne droite, qui passe par le centre de la figure, & qui coupe toutes les ordonnées en deux parties égales. Consideré méchaniquement, c'est la ligne qui passe par le centre de gravité d'un corps. En Architecture, le *diametre de colomne* est celui d'où l'on tire le module, pour mesurer toutes les autres parties d'une colomne. Le *diametre d'un pilastre* est la largeur d'un des côtés.

DIAMORUM, s. m. Syrop composé de suc de Mures domestiques, & de Mures sauvages, suivant le mot grec, qui signifie *Mure*, avec du miel écumé, dont on se gargarise la bouche, pour les maux de dents, de bouche, de palais, de langue & de gorge.

DIANE, s. f. Dans la Mythologie païenne, c'étoit la Déesse de la Chasse, fille de Jupiter & de Latone, & sœur de Phœbus, ou d'Apollon. Elle étoit invoquée par les Femmes, pour l'enfantement, sous le nom de *Lucine*. On la nommoit *Hecate*, aux Enfers, *Diane* sur la Terre, & *Phœbé*, ou la *Lune*, au Ciel. Elle avoit, à Ephese, un Temple qui étoit compté entre les sept merveilles du Monde, & qui fut brûlé, par Erostrate, le jour de la naissance d'Alexandre le Grand, dans la cent sixiéme Olympiade.

On appelle *Arbre de Diane*, en Chimie, une exacte représentation d'arbre, produite par une dissolution d'argent dans un *menstruum* acide.

DIANOPTIQUE, adj. & subst. gr. Nom qu'on donne aux Médicamens qui font transpirer. Ils ne different gueres des *Diaphoretiques*.

DIANUCUM, s. m. gr. Composition de suc de Noix vertes & de sucre, bouillis en consistence de Thériaque, qui est bonne contre les humeurs âcres, surtout dans les tempéramens humides.

DIAPALME, s. m. gr. Onguent, pour les emplâtres, qui résout les fluxions. Il est composé d'axonge, ou de graisse de porc, & de litharge d'or, qu'on remue, en les faisant cuire, avec une espatule de bois de palmier, ou d'un autre bois astringent, tel que le chêne, le neflier, le prunier sauvage, &c.

DIAPASME, s. m. gr. Poudre odoriférante, ou tout autre parfum, dont on se sert pour se parfumer le corps.

DIAPASON, s. m. Instrument

qui sert de régle & de mesure, pour marquer & couper les tuïaux de l'Orgue, pour percer les trous des flutes & des hautbois, &c., dans la proportion d'où résultent les tons & les demi-tons. Les trompettes & les serpens ont aussi leur *diapason*. Les Fondeurs donnent le même nom à leur *échelle campanaire*, qui sert à connoître la grandeur, l'épaisseur & le poids des cloches. C'est d'ailleurs un terme de Musique, qui signifie *intervalle*; & l'on croît que les Grecs entendoient par-là leur octave, leurs sixtes, leurs quintes, leurs quartes & leurs tierces.

DIAPEDESE, s. m. Mot grec, qui signifie *saut*, & que les Médecins emploient pour signifier une éruption du sang par les pores des vaisseaux qui le contiennent.

DIAPENTE, s. m. gr. En Médecine, c'est un médicament composé de cinq ingrédiens. En Musique, c'est ce qu'on appelle ordinairement une *quinte*.

DIAPHANEITE', s. f. gr. Qualité d'un corps solide, ou d'un fluide, qui fait que les yeux le pénétrent comme le verre. C'est la même chose que *transparence*. *Diaphane* & *transparent* ne sont pas moins synonimes.

DIAPHŒNIC, s. m. gr. Electuaire purgatif, dont les dattes, suivant la signification du nom, sont le principal ingrédient. Il y entre, d'ailleurs, un mêlange de choses chaudes & rafraîchissantes, qui le rendent excellent pour la fievre & les douleurs d'estomac, causées par la bile.

DIAPHORETIQUES, s. m. gr. Médicamens qui dissipent les humeurs, qui résolvent, & qui purgent par les sueurs. Le *Diaphoretique d'antimoine* est une préparation de ce minéral, qui passe pour un excellent sudorifique.

DIAPHRAGME, s. m. gr. Terme d'Anatomie. C'est le nom d'un muscle rond & nerveux, qui sépare la poitrine d'avec l'*abdomen*, ou le bas-ventre, & qui, suivant sa signification grecque, sert comme de cloison entre les parties naturelles & les parties vitales. Le cartilage, qui fait la séparation des deux narines, se nomme aussi *diaphragme*. En Optique, on donne le même nom aux entre-deux des grandes lunettes, c'est à-dire, aux petites pieces de division qui sont percées par le milieu. On appelle *veine diaphragmatique*, ou *phrenetique*, celle qui passe par le corps du *diaphragme*, en sortant du tronc ascendant de la veine cave.

DIAPRE', adj. Ce qui est diversifié, ou bigarré, de diverses couleurs. Ce mot appartient particuliérement au Blason, & s'y prend dans le même sens. Il vient du latin, suivant *du Cange*.

DIAPRUNUM, s. m. gr. Electuaire purgatif, dont le principal ingrédient est de Prunes de damas. On le vante pour les fievres causées par la bile, & pour les maladies de la poitrine & des reins.

DIARRHE'E, s. f. Mot grec, qui signifie l'action de couler, & qui est le nom de plusieurs sortes de flux de ventre. Il y a une *diarrhée* pituiteuse, une séreuse, une autre bilieuse, une autre virulente, suivant sa cause & la qualité des excrémens.

DIARRHODON, s. m. Nom de diverses compositions, dont les Roses, suivant le nom grec, sont le principal ingrédient.

DIARTHROSE, s. f. Ce mot, qui signifie *jointure*, en grec, est un terme d'Anatomie, pour exprimer cette sorte de jointure des os, où le mouvement se découvre avec les yeux. C'est ce qu'on nommeroit vulgairement *Charniere*.

DIASCORDIUM, s. m. gr. Opiat, dans lequel on fait entrer le *Scordium*.

DIASEBESTE, s. m. gr. Electuaire purgatif, dont la base est le *Sebestes*, avec plusieurs drogues & semences douces & rafraîchissantes, qui le rendent bon, pour modérer l'acrimonie des humeurs, & pour appaiser la soif, dans les fievres continues & intermittentes.

DIASENNE, s. m. gr. Electuaire purgatif, ainsi nommé du *Senné*, qui en est le principal ingrédient. C'est

un ſpécifique pour le ſoulagement de la mélancolie & de toutes les maladies atrabilaires.

DIASOSTIQUE, ſ. f. gr., qui ſignifie ce qui a le pouvoir, la vertu de conſerver. C'eſt le nom d'une partie de la Médecine, qui a pour objet la conſervation de la ſanté, par des préſervatifs capables d'éloigner la Maladie.

DIASTOLE, ſ. m. gr. Terme d'Anatomie, qui ſignifie la dilatation, ou l'extenſion du cœur & des arteres, par un mouvement particulier, contraire au ſyſtole.

DIASTYLE, ſ. m. gr. Terme d'Architecture, pour ſignifier un Edifice dont les colomnes ſont éloignées l'une de l'autre à la diſtance de trois diametres de leur groſſeur.

DIATESSARON, ſ. m. gr. En Médecine, c'eſt un remede compoſé de quatre ingrédiens, qui ſert pour les maladies froides du cerveau & de l'eſtomac. En Muſique, c'eſt un intervalle, nommé *quarte*, qui eſt compoſé d'un ton majeur, d'un ton mineur, & d'un demi-ton majeur.

DIATONIQUE, adj. gr. Epithete qu'on donne à la Muſique commune, conſiderée comme procédant par différens tons, ſoit en montant, ſoit en deſcendant. Cette ſorte de Muſique ne contient que trois degrés, qui ſont les deux tons majeur & mineur, & le demi-ton majeur.

DIATRAGACANTHE, ſ. m. gr. Electuaire, dont la gomme de ce nom eſt le principal ingrédient, & qui eſt bon pour les maladies de la poitrine & du poumon.

DIATRIBE, ſ. f. gr., qui ſignifie, dans notre langue, *diſſertation*, mais qu'on n'emploie gueres dans l'uſage ordinaire, que pour les ouvrages auxquels on reproche quelque air de Pédanterie. C'eſt une vraie *Diatribe*.

DICHOTOMIE, ſ. m. gr. Terme Aſtronomique, qui ſignifie le phaſe de la Lune, où elle ne montre que la moitié de ſon diſque.

DICROTE, adj. gr. Nom que les Médecins ont donné à un poulx inégal, qui *bat deux fois* dans une même pulſation, par un retirement qui ſe fait de l'artere, avant qu'elle ſoit entiérement dilatée. *Rebondiſſant* exprime à peu près la même idée, que *Dicrote*.

DICTAME, ſ. m. gr. Plante célebre de l'Iſle de Candie, ou de Crete. Elle reſſemble au Pouliot, mais ſes feuilles ſont couvertes d'une ſorte de coton. La principale propriété du *Dictame* eſt, dit-on, de faciliter l'accouchement. Ses feuilles ſont violettes. Les Anciens croïoient que les Animaux, percés d'une fléche, la faiſoient ſortir, en mangeant de cette herbe. La *Fraxinelle* ſe nomme quelquefois *Dictame blanc*.

DICTATEUR, ſ. m. Nom d'un Magiſtrat de l'ancienne Rome, qui étoit élu dans les conjonctures importantes, & dont l'autorité ne devoit durer que ſix mois. Il étoit Maître abſolu dans cet intervalle. On portoit, devant lui, vingt-quatre haches, au lieu que les Conſuls n'en avoient que douze. Le premier *Dictateur* fut *Titus Lartius Flavus*, l'an *256* de Rome.

DICTIONNAIRE, ſ. m. Nom qu'on donne au Catalogue de tous les mots d'une langue, ou des termes d'Art & de Science, rangés en ordre alphabétique, avec l'explication de ce qu'ils ſignifient.

DIDACTIQUE, ſ. m. Mot tiré du grec, qui ſignifie ce qui ſert à l'inſtruction, ce qui eſt capable d'inſtruire.

DIDEAU, ſ. m. Nom d'un grand filet de pêche, dont on barre une riviere, pour arrêter tout le poiſſon.

DIESE, ſ. m. gr. Terme de Muſique, qui ſignifie un intervalle compoſé d'un demi-ton mineur, ou imparfait. On dit auſſi *Dieſis*, qui eſt indéclinable.

DIESPITER, ſ. m. gr. Nom que les Anciens donnoient quelquefois à Jupiter, & qui ſignifie *Pere du jour*.

DIETE, ſ. f. gr. Nourriture ordinaire qu'on prend pour l'entretien de la vie. On réduit plus étroitement le ſens de ce mot à un régime qu'on obſerve dans le boire & le manger. On appelle auſſi *Diete* une aſſemblée

des Cercles de l'Empire, ou des Etats de Pologne, ou des Cantons Suisses, dans laquelle toutes les affaires publiques sont réglées. L'Empereur a seul droit de convoquer les *dietes* de l'Empire, mais avec le consentement des Electeurs. En termes de Chancellerie Romaine, *diete* signifie le chemin qu'on peut faire dans l'espace d'un jour. La *diete* commune, ou la journée, est de trente mille pas géométriques.

DIETETES, s. m. gr. Nom célebre d'une sorte de Juges d'Athenes, que les Citoïens avoient la liberté de choisir pour Arbitres, dans les différends qui regardoient les Contracts. Ils devoient être au moins sexagenaires. Ils donnoient audience vers le coucher du Soleil. Leur administration ne duroit qu'une année, & leurs Sentences devoient être signées par les Archontes.

DIETETIQUE, s. f. gr. Science qui conprend ce qui appartient au régime des Malades.

DIEU ET MON DROIT. Devise des armes d'Angleterre, dont on rapporte l'origine à Richard I, pour signifier qu'il ne tenoit son Royaume que de Dieu.

DIFFAMATOIRE, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui nuit publiquement à la réputation de quelqu'un. On nomme *libelles diffamatoires*, les Satyres qui produisent cet effet, ou qui se font dans cette vûe.

DIFFAME', adj. lat., qui signifie *perdu* de réputation. En termes de Blason, *Armes diffamées* se dit de celles dont on a retranché quelque piece, ou auxquelles on a joint quelque chose de deshonorant, en punition de quelque crime commis par celui qui les porte.

DIFFE'RENCE, s. f. lat. En termes de Mathématique, c'est ce qui fait l'inégalité de deux grandeurs, ou la partie dont la plus grande surpasse la petite. Pour la *différence* ascensionelle, *Voïez* ASCENSIONEL.

DIFFE'RENTIEL, adj. Ce mot ne s'emploie que dans *Calcul différentiel*. C'est une méthode géométrique de trouver une quantité infiniment petite, qui étant prise un nombre infini de fois, sera égale à une quantité donnée. *Voïez* CALCUL.

DIFFRACTION, s. f. lat. Terme d'Optique, qui signifie une des quatre manieres dont la lumiere se répand. C'est le Pere Grimaldi qui a trouvé, qu'outre la *direction*, la *réflexion*, & la *réfraction*, la lumiere se fait encore appercevoir par *diffraction*; c'est-à-dire, qu'étant un corps fluide comme l'eau, elle se partage à la rencontre des corps, comme un ruisseau se divise lorsqu'il rencontre un corps solide, & coulant par les deux extrêmités, elle jette de chaque côté plusieurs raïons colorés, dont les uns se répandent vers les bords du cône lumineux, & les autres tournant derriere le corps opaque, elle se fait voir dans l'ombre que produit ce corps; ce qui ne peut être rapporté, ni au mouvement direct, ni à la réflexion, ni à la réfraction.

DIFFUS, adj. lat., ce qui se répand en longueur, & qui perd ainsi de sa force. Il ne se dit gueres que du style & du raisonnement. *Diffusion* est le substantif.

DIGAMME, s. m. gr. Terme de Grammaire, qui signifie double *Gamma*. On donne ce nom à la lettre F, qui est en effet comme le double de la lettre grecque, qu'on nomme *Gamma*. Le *Digamme* renversé se mettoit anciennement pour l'*U* consonne, & l'on en trouve des exemples dans plusieurs anciennes Inscriptions.

DIGASTRIQUE, adj. Terme de Médecine. C'est le nom d'un muscle, qui, suivant la signification grecque du mot, a deux ventres; c'est-à-dire, qui étant d'abord gros & charneux, ensuite menu & nerveux, redevient charneux & ventru.

DIGE'RER, v. act. Dans l'acception la plus commune, ce verbe, emprunté du latin, signifie la dissolution & la coction qui se fait des alimens dans l'estomac. Dans le sens Moral, c'est méditer sur quelque chose, pour la bien comprendre & la bien ordonner. En Chimie, c'est

mettre, dans un vaisseau, des sucs, ou d'autres matieres préparées, pour les échauffer par un feu doux, qui les cuit par degrés. Les *digestifs*, en termes de Chirurgie, sont des médicamens dont on se sert pour produire la suppuration dans une plaie, & faire sortir ainsi le sang extravasé, ou ce qui s'y trouve d'étranger. Les Chimistes appellent *digestion* une maniere de perfectionner les choses par la chaleur, dans un feu *digestif*, avec le secours de ce qu'ils appellent *Menstruum*, ou *Menstrue*. La *macération* est au contraire une sorte de digestion à froid.

DIGESTE, s. m. lat. Nom d'un Recueil de Loix, composé par l'ordre de l'Empereur Justinien. Il fait la premiere partie de la Loi Romaine, & le cinquiéme volume des Loix civiles. Les citations qu'on en tire, se marquent par ce signe, *ff*.

DIGESTEUR, s. m. l. Sorte de Marmite, inventée pour amollir les os, & cuire en peu de tems toutes sortes de viandes.

DIGLYPHE, s. m. Mot grec, qui signifie ce qui a deux gravures. En Architecture, c'est une espece imparfaite de *Triglyphe*, ou une console qui n'a que deux canaux.

DIGNITAIRE, s. m., formé de *dignité*, pour signifier ceux qui jouissent, dans les Eglises Cathédrales, de quelque *dignité*, avec Jurisdiction ; comme ceux qui n'ont qu'une simple prééminence, en vertu de quelque titre, se nomment *Personats*.

DIGON, s. m. Bâton auquel l'on attache une flamme, ou une banderolle, pour l'arborer.

DIGRESSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *écart du sujet* sur lequel on parle, ou l'on écrit. *Une longue, une ennuïeuse digression*. Les *digressions* poétiques se nomment *Episodes*. En termes d'Astronomie, la *digression* d'un astre est son éloignement d'un autre astre, auquel on le compare. La plus grande *digression* de Venus au Soleil est d'environ quarante-huit degrés.

DILACERATION, s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie l'action de déchirer quelque chose, ou de la mettre violemment en pieces.

DILATATION, s. f. lat. Terme de Physique. C'est un mouvement extensif des parties d'un corps, qui leur fait remplir plus d'espace. Ce mot se prend aussi pour toute ouverture qui se fait dans un corps, ou qui augmente en s'élargissant.

DILATOIRE, adj. lat. Terme de Palais. On appelle *raisons dilatoires*, *exceptions dilatoires*, ce qui se dit pour retarder le jugement d'un Procès. Ce mot vient du verbe latin, qui signifie *différer*.

DILECTION, s. f. l. Titre, ou qualité, qui se donne en Allemagne aux Electeurs. On dit sa *Dilection*, comme on dit sa *Grandeur*, pour un Evêque.

DILEMME, s. m. gr. Nom d'un argument de Logique, ou d'une espece de syllogisme, composé de plusieurs propositions conditionnelles, tellement arrangées, que de quelque côté qu'on fasse tourner la conclusion, l'avantage est pour celui qui argumente.

DILIGENCE, s. f. lat. Outre sa signification commune, ce mot est le nom de certaines voitures d'eau & de terre, qui ont été établies pour avancer plus promptement dans les routes. *La diligence de Lyon. Aller par la diligence*. En termes de Peinture, un tableau fait *avec diligence*, est un tableau *correct*, un tableau *bien fini*.

DIMENSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie mesure exacte d'une chose, ou parties dans lesquelles une chose peut être mesurée. On appelle les *trois dimensions* d'un corps solide, sa longueur, sa largeur & sa hauteur.

DIMINUTION, subst. fem. Outre sa signification commune, ce mot, qui est tiré du latin, signifie en termes d'Architecture, le rétrecissement d'une colomne, depuis son tiers jusques au haut du fut. En termes de Musique, on appelle *diminutions*, des tons & des mouvemens précipités, par lesquels plusieurs croches & doubles-croches sont réduites à la

valeur d'une blanche. *Diminutif*, en termes de Grammaire, se dit d'un mot formé d'un autre, pour diminuer quelque chose de l'idée du premier, comme *corpuscule* signifie *Petit corps*.

DIMISSOIR, s. m. lat. Terme ecclésiastique. C'est une lettre donnée par un Evêque à un Clerc de son Diocèse, par laquelle il lui permet de recevoir les Ordres sacrés, ou d'exercer le Ministere, dans le Diocèse d'un autre Evêque.

DINANDERIE, s. f. Ustenciles de cuivre jaune, tels que des poîlons, des chauderons, des plaques, &c. Ce nom vient de la ville de *Dinan*, au Diocèse de Liége, où la calamine, qui sert à faire le cuivre jaune avec la rosette, se trouve en abondance. On appelle aussi *Dinandiers* ceux qui vendent ces ustenciles.

DINTIERS ou DAINTIERS, s. m. Nom particulier des rognons du Cerf.

DIOCE'SE, s. m. Nom grec, qui signifie une certaine étendue de Jurisdiction, & qui étoit en usage, en ce sens, dans l'Asie mineure, avant le Christianisme; mais qui est devenu propre à la partie d'un païs où s'étend la jurisdiction d'un Evêque. Les Diocésains sont les Fideles qui habitent dans les mêmes bornes.

DIONYSIAQUES, s. f. gr. Nom d'une fête que les Anciens célébroient le 3 Septembre à l'honneur de Bacchus, qui se nommoit aussi *Dionysius*.

DIOPTRIQUE, s. f. gr. Branche de la science de l'Optique. Elle a pour objet tous les effets de la réfraction, lorsque les raïons se rompent en passant par différens *mediums*, & par conséquent tout ce qui regarde la composition & l'usage des lunettes.

DIPHRYGES, s. m. Mot grec, qui signifie deux fois rôti, & qui est le nom du marc de bronze. Le véritable *Diphryges*, qui ne se trouve que dans l'Isle de Chypre, est le limon d'une mine de cette Isle, brûlé au feu de sarment. Il est astringent, & bon pour les ulceres. On fait d'autres sortes de *Diphryges*, par des opérations chimiques.

DIPHTHONGUE, s. m. gr. Nom qu'on donne à deux voïelles, lorsqu'elles se réunissent dans une sillabe, & qu'elles forment un son composé des deux, comme dans *liard*, *mien*, &c.

DIPLOME, s. m. gr. Acte revêtu d'une autorité convenable, par lequel on accorde à quelqu'un quelque droit, ou quelque privilege. *Diplôme Impérial*, *Pontifical*, &c. La *Diplomatique* est l'art de déchiffrer les anciens Diplômes, tels que les titres des Eglises, des Monasteres, &c.

DIPSAS, s. m. Serpent, qui, suivant la signification de son nom grec, cause une soif mortelle à ceux qui ressentent sa morsure. On raconte qu'il est assez commun en Afrique. Sa longueur n'est que d'environ deux pieds. Il a la tête petite, & des taches rouges & noires partout le corps.

DIPTERE, s. m. gr. Temple de l'ancienne Architecture, entouré de deux rangs de colomnes, qui formoient une sorte de portique, nommé *aîle*. *Diptere* signifie *deux aîles*.

DIRE, s. m. C'est le verbe *dire*, dont on a fait un substantif, en langage de Procédure, pour signifier des allégations, des dépositions, ou le contenu d'un rapport, d'une information. Tous les *dires* s'accordent, c'est-à-dire, tous les témoignages. En langage Poétique, on donne quelquefois aux Furies le nom de *Dires*, qui signifie alors *Vangeresses*.

DIRECT, adj. lat. Outre sa signification commune, ce mot, en termes d'Astronomie, s'applique aux Planétes, lorsqu'elles se meuvent en avant, suivant l'ordre des signes. En termes d'Optique, *direct* se dit de la vision qui se fait par des raïons *directs*, sans réflexion & sans réfraction. En Arithmétique, la regle de trois *directe*, est opposée *à* l'*inverse*. En termes de Pratique, *directe* se dit pour *Seigneurie immédiate*. *Une terre en directe de tel Seigneur*, est celle

qui lui doit les lots & ventes.

DIRECTION, f. f. Mot tiré du latin. C'eft l'action de diriger, ou de conduire quelque chofe droit à un but. En termes d'Aftronomie, c'eft le mouvement d'une Planéte, fuivant l'ordre des fignes. La *direction* de l'aimant, eft la propriété par laquelle il fe tourne toujours vers les Pôles. En Méchanique, on appelle *ligne de direction*, toute ligne par laquelle un corps continue fon action. Les Aftrologues appellent *direction* un calcul par lequel ils prétendent trouver l'explication de l'avenir, dans les rapports des différens points du Ciel. La *direction* eft auffi un terme de dévotion, & fignifie la méthode particuliere que fuivent les gens d'Eglife, pour conduire les ames dévotes dans la voie du falut. Ceux qui l'exercent s'appellent *Directeurs*.

DIRECTOIRE, f. m. Nom d'une forte de Calendrier eccléfiaftique où les Offices de chaque jour font exactement marqués, avec les ornemens & les cérémonies de l'Eglife. On a nommé auffi *Directoire* un fameux réglement qui fut fait en 1644, par une affemblée de Théologiens Anglois, pour la forme & la nature des prieres publiques.

DISCERNER, v. act. Mot tiré du latin, qui fignifie *voir* quelque chofe entre plufieurs autres, diftinguer, juger avec connoiffance. Le *difcernement* eft une vûe jufte des chofes.

DISCIPLINE, f. f. lat. Education, inftruction, maniere d'enfeigner & d'inftruire. On appelle auffi *difcipline*, le bon ordre qui regne dans une armée, & dans toute affemblée qui fe conduit par des regles communes. On a auffi donné le nom de *difcipline* à l'action de fe fouetter volontairement, pour mortifier le corps, & à l'inftrument qui fert à cette mortification.

DISCORDE, f. f. Mot tiré du latin, qui fignifie divifion de gens qui ne peuvent s'accorder. En Mufique, on appelle *difcordans*, deux fons qui ne s'accordent point. On dit, dans le même fens, *difcordance* & *difcorder*.

DISCOURIR, v. n. Parler avec quelque étendue, ou parler raifonnablement fur quelque chofe. *Difcoureur* ne fe prend point en bonne part, & fignifie un homme qui parle beaucoup, avec peu de jufteffe & de difcrétion.

DISCREDIT, f. m. Mot introduit affez nouvellement, pour fignifier, perte ou diminution de crédit. On dit d'un Billet de Banque, ou de Commerce, qu'il eft tombé en *difcrédit*. *Difcrédité* eft l'adjectif.

DISCRETOIRE, f. m. Terme de Couvent, qui fignifie le lieu où fe tiennent les affemblées des Supérieurs, & qui fe dit auffi de l'affemblée même; formé fans doute de *difcret*, parce que la difcrétion doit être une des principales qualités de ceux, ou celles, qui forment ces confeils. Auffi les nomme-t-on *Peres difcrets* & *Meres difcretes*.

DISCRIMEN, f. m. Mot purement latin, qui fignifie divifion, féparation, différence, &c. Les Chirurgiens en ont fait le nom d'un Bandage, dont ils fe fervent pour la faignée du front, apparemment parce qu'il divife la tête en deux parties égales.

DISCURSIF, adj. l., qui fe dit des Sciences & des Arts, qui emploient le raifonnement, ou les regles de la Logique.

DISCUTER, v. act. Mot tiré du latin. *Difcuter* une affaire, un point de doctrine, c'eft ne rien omettre pour l'examiner, pour l'approfondir. *Difcuffion*, fubftantif, fe dit dans le même fens.

DISERTEMENT, adv. lat. Terme de Bareau, qui s'emploie pour expreffément, en termes formels. *Difert*, adjectif, n'eft gueres en ufage que dans le ftyle familier, pour fignifier éloquent, abondant en paroles. Une *langue diferte*.

DISGRACE, f. f. Accident facheux. On en a fait, dans ce fens, l'adjectif *difgracieux*, pour fignifier *defagréable*, *choquant*, *mortifiant*. *Difgrace* fignifie auffi, perte de la confidération, de la faveur où l'on étoit auprès d'un Supérieur. *Difgracié*

ſe dit de celui qui eſt tombé en *diſgrace*.

DISGRE'GATION, ſ. f. lat. Terme d'Optique, qui ſe dit de la propriété qu'ont certaines couleurs, d'écarter & de diſſiper les raïons viſuels.

DISJONCTIVE, ſ. f. lat. Terme de Grammaire & de Logique. En Grammaire, on appelle *disjonctive*, certaines particules, telles que *ſoit*, *ni*, *ou*, par leſquelles une propoſition eſt comme ſéparée en deux parties; & en Logique, les propoſitions qui ſont ſéparées par ces particules.

DISLOQUER, v. act. Terme de Chirurgie, formé du mot latin, qui ſignifie *lieu*, *place*. *Diſloquer* un membre, c'eſt le tirer de ſa jointure, qui eſt ſa place naturelle. On dit auſſi *diſlocation*.

DISPARATE, ſ. f. Mot emprunté de l'Eſpagnol, dans lequel il ſignifie, comme en François, quelque choſe de mal-à-propos, ſoit dans les actions, ſoit dans le diſcours. On en a fait auſſi un adjectif. Deux choſes *diſparates*, ſont deux choſes qui n'ont rien de commun, nulle connexion par laquelle on y puiſſe trouver quelque rapport.

DISPARITE', ſ. f. Mot tiré du latin, qui ne s'emploie que dans le ſens oppoſé à *reſſemblance* & à *comparaiſon*. Ainſi, lorſqu'on a comparé mal-à-propos deux choſes, on en peut montrer la diſparité.

DISPARITION, ſ. f. l., formé de *diſparoitre*. Retraite imprévûe, ou précipitée, ou ſecréte. L'idée de ce mot emporte quelque choſe de plus que celle de ſimple retraite & d'abſence.

DISPENDIEUX, adj. lat. Ce qui coute beaucoup, ce qui ne ſe fait qu'avec de grandes dépenſes.

DISPENSAIRE, ſ. m. lat. Nom qu'on donne aux Auteurs, & aux Livres, qui traitent de la maniere de préparer les remedes, & d'autres matieres de Pharmacie.

DISPENSATION, ſ. f. lat. Terme de Pharmacie, pour ſignifier l'ordre, la diſpoſition de pluſieurs remedes biens choiſis & bien doſés.

DISPENSER, v. act. Ce verbe a deux ſignifications. Dans la premiere, où il ſe prend pour *exempter*, *tenir quitte* d'un devoir, ſon ſubſtantif eſt *diſpenſe*. Dans la ſeconde, où il ſe prend pour *diſtribuer*, *diſpoſer*, *arranger*, il a *diſpenſation* pour ſubſtantif. On dit fort bien, le *Diſpenſateur* des graces, des récompenſes. En termes de Pharmacie, *diſpenſer la Theriaque*, c'eſt la préparer.

DISPERSION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'action de répandre, de ſéparer les parties de quelque choſe. *Diſperſer* des choſes, ou des perſonnes, c'eſt les écarter l'une de l'autre, les placer en divers lieux. *Un peuple diſperſé. La diſperſion des Tribus d'Iſraël*. En Dioptrique, on appelle *Point de diſperſion*, le point où commence la réfraction des raïons.

DISPONIBLE, adj. lat. Terme de Palais, qui ſe dit des Biens dont on peut diſpoſer librement, ſoit par Teſtament, ou par d'autres voies. Les meubles & les acquets ſont des biens *diſponibles*.

DISPOSITIF, ſ. & adj. lat. On donne ce nom, dans certaines Pieces, telles que le Mandement d'un Evêque, à la Concluſion, c'eſt-à-dire, à la partie qui contient des ordres, ou des réſolutions convenables au ſujet qu'on a traité. *Diſpoſitif*, adj., ſe dit pour préparatoire, pour ce qui diſpoſe à quelque choſe.

DISQUE, ſ. m. gr. Terme d'Aſtronomie, qui ſignifie le corps rond du Soleil, ou de la Lune, tel qu'il ſe préſente à notre vûe. Ce mot, en latin, eſt le nom d'un fer, ou d'une pierre de figure ronde, qui ſervoit anciennement à jouer au palet. Les Aſtronomes diviſent le *diſque* du Soleil, ou de la Lune, en douze doigts, ou parties; & de-là vient que pour meſurer la grandeur d'une Eclipſe, on dit qu'elle eſt d'autant de doigts. On ſe ſert auſſi du mot de *diſque*, pour ſignifier l'ouverture d'un teleſcope & la grandeur du verre.

DISQUISITION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie *recherche*, *examen ſoigneux* de quelque matiere de doctrine.

DISSECTION, f. f. Terme de Chirurgie, tiré du latin. C'eſt l'action de couper, ou de ſéparer en pieces, ſuivant l'art de l'Anatomie, les différentes parties qui compoſent les corps animaux, pour en connoître parfaitement la compoſition. *Faire la diſſection d'un cadavre.* On dit auſſi *diſſequer*; & *Diſſequeur*, de celui qui *diſſeque.*

DISSEMBLANCE, f. f. Défaut de reſſemblance, entre des choſes auxquelles on s'attend d'en trouver quelqu'une.

DISSENSION, f. f. Mot qui ne ſignifie, dans ſon origine latine, que *différence de ſentiment*; mais auquel on a fait ſignifier, dans notre langue, *diſcorde*, *diviſion*, *querelles.*

DISSERTATION, f. f. Mot emprunté du latin, qui ſignifie un examen de quelque point de doctrine, ſoit de vive voix, ſoit par écrit; un Traité où l'on raſſemble tout ce qui appartient à quelque matiere, pour l'éclaircir. *Diſſerter* & *Diſſertateur* ſe ſont mis en uſage, mais dans un ſens peu favorable. Ils emportent une idée de pedantiſme, ou de bavarderie.

DISSIMILAIRE, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie, en termes dogmatiques, ce qui n'eſt pas de même nature, ou de même eſpece. Les Anatomiſtes diſtinguent les parties ſimilaires & les parties diſſimilaires du corps; les premieres, dont l'action eſt naturelle & ne conſiſte que dans la nutrition; les ſecondes, dont l'action eſt organique & ſert aux fonctions extérieures. D'habiles Philoſophes ont prétendu qu'il n'y a point, dans le monde, de parties véritablement *ſimilaires*, c'eſt à-dire, exactement ſemblables dans leur forme & dans leur nature.

DISSIPATION, f. f. lat. Diſperſion, perte, évaporation de quelque choſe, ou de ſes parties. Dans le ſens moral, ce mot ſignifie *relâchement* d'application, liberté qu'on s'accorde de ſe réjouir, pour ſoulager l'eſprit & le corps. La *diſſipation* eſt un vice, lorſqu'elle ſignifie *legereté d'eſprit*, qui entraîne de l'averſion, ou de l'incapacité, pour les choſes ſérieuſes.

DISSOLVANT, f. m. lat. Terme de Chimie. Ce qui a par ſoi-même la vertu de diſſoudre, c'eſt-à-dire, de ſéparer les parties d'un corps, & de les réduire en matieres liquides. C'eſt ce qui s'appelle auſſi *Menſtrue*, parce que la *diſſolution* chimique ſe fait par quelque liqueur qui cauſe une fermentation. L'*Alkaeſt* de Vanhelmont paſſe pour un *diſſolvant* univerſel. *Diſſoudre* ſe prend dans le même ſens; mais *diſſolution* peut être pris auſſi dans le ſens moral, & ſignifie libertinage de mœurs, débauche. Son adjectif eſt alors *diſſolu.* Dans l'autre ſens, c'eſt *diſſous.*

DISSONANCE, f. f. lat. Intervalle faux & irrégulier de deux ſons, qui bleſſent l'oreille. *Diſſonant* eſt l'adjectif.

DISTENSION, f. f. lat. C'eſt l'action d'étendre quelque choſe, mais d'une maniere violente. Il y a des tortures qui ſe donnent par la *diſtenſion* des membres.

DISTILLATION, f. f. lat. Terme chimique, qui ſignifie la ſéparation, ou l'extraction, qui ſe fait de la partie ſpiritueuſe, huileuſe, ſaline, ou aqueuſe d'un corps, de ſa partie groſſiere & terreſtre, par le moïen du feu. La *diſtillation per aſcenſum* eſt ainſi nommée, lorſque la matiere qu'on doit diſtiller eſt placée au-deſſus du feu. Lorſqu'au contraire elle eſt au-deſſous, on dit *per deſcenſum.* La diſtillation s'appelle *ſublimation*, lorſqu'elle eſt ſéche; & c'eſt la diſtillation ordinaire. On emploie trois ſortes de chaleur pour la diſtillation; celle du Soleil, celle du fumier, ou du marc de raiſin, & celle du feu. Un *Diſtillatoir* eſt ce qui ſert à *diſtiller.*

DISTINCTIF, adj. lat. On appelle *diſtinctif* ce qui diſtingue une choſe d'une autre, ce qui en eſt le caractere particulier. On fait quelquefois un ſubſtantif de ce mot, dans le même ſens; un vrai *diſtinctif*, un *diſtinctif* certain, reconnu.

DISTIQUE, f. m. gr. Terme de Poéſie, qui ſe dit de deux vers contenant un ſens complet, ſurtout lorſque

lorsque l'un est *hexametre*, & l'autre *pentametre*. Les fameux *distiques de Caton* sont des *distiques* moraux.

DISTORSION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui se dit d'un mal de bouche, dans lequel, la bouche se tourne d'un seul côté, par la relaxation des muscles d'un côté du visage.

DISTRACTION, s. f. lat. Dans l'usage commun, c'est *absence* d'esprit, défaut d'attention. *Distrait* & *distraire* se prennent dans le même sens. Mais toutes ces acceptions étant figurées, chacun de ces mots s'emploie quelquefois aussi dans le propre, qui est l'action de détourner, de divertir une chose de sa véritable destination. Ainsi, *distraire* une somme d'argent, c'est l'emploïer autrement qu'on ne le doit, ou qu'on ne se l'est proposé. On dit, dans ce sens, des sommes *distraites*, la *distraction* de plusieurs sommes, &c.

DISTRIBUTIF, adj. lat. En termes de Logique, *distributif* est opposé à *Collectif*. On appelle sens *distributif*, celui dans lequel on considere une multitude, suivant tous les individus qui la composent; & sens *collectif*, celui où l'on considere tous les individus ensemble. Ce qui est vrai dans le sens *distributif* ne l'est pas toujours dans le sens *Collectif*. *Justice distributive*. *Voïez* JUSTICE.

DISTRICT, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie un certain espace de païs, dans lequel s'étend une Jurisdiction. On l'applique aussi aux choses sur lesquelles s'étendent les soins, ou l'autorité, de quelqu'un. *Cela n'est pas de mon district*.

DITHYRAMBE, s. m. gr. Chanson, ou Piece de vers, à l'honneur de Bacchus & du vin. Les Anciens donnoient ce nom à Bacchus même, parce que ce Dieu étoit né deux fois; ce que *Dithyrambe* paroît signifier.

DITON, s. m. Nom d'une intervalle de Musique, qui comprend deux tons, dans la proportion de quatre à cinq. Celle du *semi-diton* est de cinq à six.

DITRIGLYPHE, s. m. gr. Terme d'Architecture, qui signifie l'espace qui est entre deux *Triglyphes*.

DIVAN, s. m. Chambre du Conseil d'Etat de Turquie, qui est dans la seconde cour du Serrail. On donne le même nom à l'assemblée même de ce Conseil. Le mot Turc *Divan*, ne signifie, en lui-même, qu'une Estrade, couverte de tapis & de coussins, qui se trouve dans tous les appartemens de Turquie.

DIVE, adj. l. Vieux mot, qui signifie *divin*, & qui est souvent emploïé dans Rabelais; *La dive bouteille*.

DIVERGENT, adj. lat. Terme d'Optique. On appelle *raïons divergens*, ceux qui, partant d'un même point, vont toujours en s'éloignant l'un de l'autre, comme les deux côtés d'un angle réctiligne. La *Divergence* de deux raïons est cette disposition à s'écarter l'un de l'autre.

DIVERSITE', s. f. Mot tiré du latin, qui signifie non-seulement *différence*, mais *variété*, entre plusieurs choses. Il a donc plus d'étendue que *différence*, qui proprement ne convient qu'à deux choses. D'ailleurs, *diversité* renferme plusieurs sortes de *différences*. *Diversifier*, v. act., c'est mettre de la *diversité*.

DIVERTISSEMENT, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie, dans le propre, changement de la destination d'un chose, ou l'action de la détourner de son but, ou de son usage. On dit ainsi, *le divertissement des deniers publics*. Dans le Figuré, il signifie *amusement*, *réjouissance*, parce que l'amusement détourne l'esprit, de ce qui peut l'affliger. *Divertir*, v. act., se dit dans les deux mêmes sens.

DIVIDENDE, s. m. l. Terme d'Arithmétique & de Commerce. En Arithmétique, c'est le nombre à diviser, dans la derniere des quatre régles; comme le *diviseur* est celui qu'on fait servir à la division, en cherchant combien de fois il est contenu dans l'autre. En termes de Commerce, c'est l'intérêt du fond d'une Compagnie, qui est partagé entre ceux qui la composent, & proportionné à la part de chacun à ce fond.

DIVINATION, s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie l'art de pré-

dire les Evénemens futurs, & qui est distingué par divers noms & par diverses méthodes, comme l'Astrologie, la Chiromancie, &c. Le Dictionnaire de *Trevoux* en rapporte plus de cinquante. On appelle *Baguette divinatoire*, une Baguette qui sert à découvrir les sources, les mines, &c.

DIVIS, s. m. lat. Terme de Palais, qui est opposé à *indivis*. Posséder une maison, par *divis*, c'est en avoir une portion marquée.

DIVISE, s. f. En termes de Blason, *une piece en divise* est celle qui n'a que la moitié de sa largeur ordinaire, ou qui est divisée.

DIVISION, s. f. lat. Quatriéme des premieres opérations de l'Arithmétique, par laquelle on cherche combien de fois un nombre est contenu dans un autre. Le mot *division* signifiant toute action de diviser, il a, dans les Arts, plusieurs acceptions qui reviennent à ce sens. Les *divisions*, en termes de Guerre, sont des parties de Régiment & de Bataillon. En termes de Marine, c'est un certain nombre de Vaisseaux d'une Armée navale, commandé par un Officier géneral. En termes de Palais, lorsque deux personnes s'obligent solidairement, elles renoncent au bénéfice de *division* & de *discussion*. On appelle *division*, dans les Livres, le petit tiré qui se met au bout d'une ligne, entre une partie d'un mot & celle qui est rejettée à la ligne suivante.

DIVORCE, s. m. lat. Séparation juridique d'un Mari & de sa Femme. Anciennement, le divorce étoit une entiere dissolution du lien du Mariage, par laquelle les deux parties redevenoient libres d'en contracter un autre. Les Protestans conservent encore cet usage, & distinguent deux sortes de divorces, l'un qu'ils appellent *a vinculo matrimonii*, du lien du Mariage; l'autre *a mensa & thoro*, du lit & de la table. Dans l'Eglise Romaine, le Mariage peut être cassé, c'est-à-dire, déclaré nul, lorsqu'il a manqué de quelque condition essentielle; mais une fois formé légitimement, il est indissoluble, & le divorce ne peut être qu'une séparation de corps, ou de corps & de biens, qui ne rend point la liberté aux Parties.

DIURESE, s. f. Terme de Médecine. C'est la séparation de l'urine par les rognons. Le mot grec signifie l'action de pisser.

DIURETIQUE, adj. gr. Tout ce qui sert à provoquer les urines, c'est-à-dire, à faire uriner beaucoup & souvent.

DIURNAL, s. m. lat. Nom d'une sorte de Breviaire, où l'on a recueilli les prieres qui sont *chaque jour* à l'usage des gens d'Eglise.

DIURNE, adj. lat. Terme d'Astronomie. On appelle *Mouvement diurne* du Soleil, celui qui est fait dans l'espace de vingt-quatre heures, par opposition à son mouvement annuel. Chaque Planéte a son mouvement annuel & son *mouvement diurne*. L'*arc diurne* du Soleil est l'espace qu'il parcourt sur l'horison, depuis son lever jusqu'à son coucher.

DIVULGUER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie répandre dans le vulgaire, rendre une chose vulgaire, ou publique. *Divulgation* est le substantif.

DIXME, s. f. Droit de Seigneur, ou de Curé, qui consiste à lever la dixiéme partie des fruits de chaque héritage du district. Ce droit varie néanmoins pour le nombre, quoiqu'il porte partout le même nom. On distingue la *dixme verte*, qui est celle des légumes, croissant dans les jardins enclos; la *dixme des novales*, qui est celle des terres nouvellement défrichées; la *grosse dixme*, ou celle des gros fruits, tels que les bleds, les vins; la *dixme de sang*, qui est celle des animaux de basse-cour; les *dixmes inféodées*, qui sont aliénées aux Seigneurs, soit temporels, ou Ecclésiastiques, c'est-à-dire, unies à leur Fief. La *dixme* Seigneuriale s'appelle *Champart*, dans quelques Provinces. La *dixme Saladine* fut établie par un Concile de Paris, en 1188, pour la Croisade, contre Saladin.

DIZEAU, s. m. Dix gerbes amas-

fées dans le champ. Elles doivent être rangées dans ce nombre, pour attendre qu'on en vienne lever la dixme.

DOCTRINE CHRETIENNE, f. f. Nom d'une Congrégation de Clercs réguliers, instituée par *César de Bus*, au commencement du dix-septiéme siécle, pour enseigner la Religion, au Peuple. Elle a trois Provinces en France, & les Religieux se nomment Doctrinaires. *Doctrine*, *docile*, *document*, sont formés du verbe latin, qui signifie *enseigner*.

DODECAEDRE, f. m. Mot formé du grec, qui signifie un corps composé de douze faces égales.

DODECAGONE, f. m. gr. Figure qui a douze angles. En termes de Fortifications, c'est une place de Guerre à douze Bastions.

DODECATEMORIE, f. f. gr. Terme Astronomique, qui signifie douze parties. On donne ce nom aux trente degrés, dont chaque signe du Zodiaque est composé, comme douziéme partie du Zodiaque entier, qui est composé de trois cens soixante degrés.

DOGE, f. m. Titre d'office. C'est le nom du premier Magistrat, dans la République de Venise, & dans celle de Gennes. Il s'élit tous les deux ans à Gennes. Il est perpétuel à Venise. Cette dignité se nomme *Dogat*.

DOGE. *L'ordre du Doge*, f. m. C'est, à Venise, un Ordre militaire, dont le Doge est le Chef, & qui a pour marque une Croix à douze pointes, comme celle de Malte, émaillée de bleu, orlée d'or, avec un ovale au milieu où est represénté le Lion de saint Marc.

DOGMATIQUES, f. m. gr. Secte de l'ancienne Médecine, qui réduisoit toutes les Maladies à certains genres, qu'elle divisoit en especes, & qui leur assignoit des remédes, en établissant des principes, dont elle tiroit des conséquences, & appliquant ces principes & ces conséquences aux maladies particulieres. On a donné aussi le nom de *Dogmatiques*, aux anciens Philosophes, qui raisonnoient sur des principes qu'ils croïoient certains, par opposition aux Pyrrhoniens & autres Septiques, qui croïoient tout douteux.

DOGME, f. m. gr. Principe, opinion, sentiment, dans les matieres de Doctrine, surtout de Religion & de Philosophie. *Dogmatiser* c'est enseigner, publier ses propres *dogmes*, c'est à-dire, quelque nouvelle Doctrine.

DOGUE, f. m. Mot emprunté de l'Anglois, qui signifie *Chien*, en général; mais que nous restreignons à cette espece de grands chiens, qu'on exerce à combattre les bêtes féroces, & qu'on détache la nuit pour la garde de certains lieux. En termes de Marine, on appelle *dogues d'amare*, deux trous, l'un à Stribord, l'autre à Babord, qui servent à amarer les couets de la grande voile.

DOIGT, f. m. Ancienne mesure Romaine, qui étoit de neuf lignes du pouce de Roi. En termes d'Astronomie, on divise en douze *doigts*, c'est-à-dire, en douze parties égales, le disque, ou le corps, du Soleil & de la Lune. Cette division sert à mesurer la grandeur des Eclipses. *Doigt*, se dit des divisions du pied de quelques Animaux, & surtout de quelques grands Oiseaux.

DOITE ou DUTE, f. f. Petite piece de monnoie Hollandoise, dont trois font environ le sou de France.

DOITE, f. f. Terme de Tisserand, qui signifie une certaine grosseur des écheveaux de fil.

DOLIMAN, f. m. Nom d'un habit Turc. C'est une longue robbe de dessus, avec des manches étroites, boutonnées au poignet.

DOLOIRE, f. f. Hache de Tonnelier, qui sert pour applanir le bois & tailler les cerceaux. En termes de Blason, la *Doloire* est une hache sans manche. Les Chirurgiens appellent aussi *doloire*, une espece particuliere de bandage.

DOLLAR, f. m. Nom Allemand & Hollandois, d'une monnoie d'argent, qui n'est pas toujours de la même finesse, ni du même poids. Les *Dollars* Hollandois valent environ six francs de notre monnoie. C'est proprement le *Dealler*.

DOM, f. m. Titre d'honneur, formé du mot latin, qui signifie *Seigneur*. Il est en usage en Espagne, pour les personnes de considération. Les Bénédictins, les Chartreux, les Bernardins, & les Feuillans, le prennent aussi, & l'on trouve, en effet, *Domnus* dans la regle de saint Benoît, qui est du sixiéme siécle. Il y a des Religieuses auxquelles on donne le titre de *Domne*.

DOMAINE, f. m. lat. Terres, ou choses, dont on est le maître. C'est le nom qu'on donne particuliérement aux Terres & autres Biens qui appartiennent à la Couronne. Le *Domaine* est inaliénable; mais on en accorde la jouissance pour un certain nombre d'années, ou sans terme, quoique le Roi demeure toujours Maître d'y rentrer. Ceux qui le régissent s'appellent les *Fermiers du Domaine*. On appelle *Domaine forain*, une espece de Domaine du Roi, qui est une imposition, pour les nécessités de la Guerre, sur les Marchandises qui entrent dans le Roïaume, ou qui en sortent.

DOME, f. m. Mot tité du grec, qui signifie une couverture de bâtiment, ronde & élevée. C'est ce que les Italiens appellent *Copola*. On distingue plusieurs sortes de *Dômes*, qui ont différens noms, suivant leur forme; *Dôme surmonté*, *dôme surbaissé*, *dôme à pans*, *dôme de treillage*, &c. On appelle aussi *dôme*, la couverture ronde des Cassolettes, des Fourneaux, &c.

DOMERIE, f. f. Espece de Bénéfice écclesiastique, dont le Possesseur porte le titre de *Dom*. Telle est la *Domerie* d'Aubrac, en Rouergue, qui vaut quarante mille livres de rente, & qui fut fondée, au treiziéme siécle, à titre d'Hôpital.

DOMIFIER, v. act., composé du latin. En termes d'Astrologie judiciaire, c'est diviser le Ciel en douze parties, qui s'appellent *Maisons*, pour dresser un Horoscope.

DOMINANT, f. m. lat. Terme Monastique. Les Cordeliers nomment Pere *Dominant*, dans chacune de leurs Provinces, un Supérieur principal, dont l'autorité est absolue sur tous les autres.

DOMINATEUR, adj. lat. Terme d'Astrologie. L'astre *dominateur*, ou le *signe dominant* est celui qui influe par un plus grand nombre de degrés, & qui a le plus de puissance dans un Horoscope.

DOMINATIONS, f. f. lat. Nom que les Théologiens donnent aux Anges du quatriéme Ordre, dans la Hierarchie céleste.

DOMINICAL, adj. Lettre Dominicale. Terme de Chronologie écclésiastique. C'est une Lettre qui marque, pendant toute l'année, le jour du mois où tombe le Dimanche. L'*Oraison Dominicale* est un priere dictée par Notre-Seigneur. Prêcher la *Dominicale* dans une Eglise, c'est y prêcher tous les Dimanches de l'année.

DOMINIQUAINS, f. m. Nom des Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, institué, en 1215, sous la régle de Saint Augustin, avec des constitutions particulieres. On les a nommés aussi *Freres Prêcheurs*, de leur principal objet, qui étoit la *prédication*. En France, on les nomme Jacobins, parce qu'ils ont eu leur premier Couvent, dans la rue saint Jacques, à Paris. Saint Dominique établit aussi un Ordre militaire, contre les Albigeois, qui porte encore son nom, avec une croix blanche & noire *fleur-de-lisée*.

DOMINO, f. m. Espece de robbe que les Prêtres portent, pendant l'hiver, par-dessus leur surplis, & qui a servi de premier modéle pour l'habit de bal & de masquarade, qui est aujourd'hui en usage. On appelle *Dominotier*, une sorte d'Ouvrier qui fait du papier marbré, parce que les diverses figures de ce papier s'appelloient autrefois *figures de domino*. Cette sorte d'ouvrage se nomme aussi *Dominoterie*.

DONJAH, f. m. Grand arbre d'Afrique, dans le païs des *Quojas*, qui porte un fruit semblable à nos Noix.

DONJON, f. m. Ancien nom des grosses tours d'un Château, qui servoient de Forteresse, en cas de

nécessité, par leur situation & par leur forme. En termes de Blason, *donjonné* se dit des tours & des châteaux qui sont munis de tourelles.

DONNE', s. & adj. Nom que portoient anciennement ceux que le zèle de la Religion engageoit à se *donner*, comme en servitude, aux Monasteres, avec leurs Biens & leurs Enfans. On les nommoit aussi *Oblats*. C'est la principale source des grandes richesses de l'état Monastique, & le Pere *Mabillon* fait remonter l'origine de cet usage à l'an 940.

DONTE, s. m. Nom que les Luttiers donnent au ventre de certains Instrumens, tels que le Theorbe, le Luth, &c.

DONTFO, s. m. Nom d'une espece de Caméléon de la Nigritie, qui passe, parmi les Négres, pour un Animal de mauvais augure.

DOOMSDAY, s. m. Mot Anglois, qui signifie *jour du Jugement*, & qui est célebre, parce qu'il est le titre d'un Livre composé sous Guillaume *le Conquérant*, où est contenue la description de toutes les terres & de toutes les taxes d'Angleterre. Ce Livre subsiste encore, en deux volumes, d'un caractere fort lisible, & se conserve à la Chambre de l'Echiquier.

DORADE, s. f. Poisson de Mer, qui a la forme d'une Alose, mais dont le dos est d'un verd doré, avec de petites étoiles d'azur, & des écailles dorées, qui lui ont fait donner ce nom. Sa chair est excellente. Les Astronomes ont nommé *Dorade*, une constellation du Pôle-antartique, composée de sept Etoiles, qui a été découverte dans ces derniers tems.

DORE'E, s. f. Terme de Chasse. On donne ce nom aux fumées des Cerfs, qui sont jaunes. *Voïez* FUME'ES.

DORELOTERIE, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois à la profession des Rubaniers-Frangiers. Les Ouvriers portoient celui de *Doreloteurs* & *Dorelotieres*.

DORIA ou DORIE, s. f. Plante qui croît au bord des Rivieres, & dont les feuilles, qui sont presque toutes oblongues, passent pour un excellent vulnéraire. Ses fleurs croissent aux sommités des branches, & sont disposées en Ombelle.

DORIQUE, adj. L'*Ordre Dorique* est le second des cinq ordres d'Architecture, inventé, dit-on, par les Doriens. On le place entre le Toscan & l'Ionique. La *Dialecte dorique* est une des cinq manieres dont on parloit l'ancienne langue grecque.

DORMANT, adj. Ce mot, qui est le Participe du verbe *dormir*, entre dans la composition de plusieurs noms. Un *Pont & un chassis dormant*, sont un pont & un chassis qui ne se levent point. Une *Serrure dormante* est celle qui ne se ferme pas seule, & dont il faut pousser le pêne, avec la clef. Un *verre dormant* est une lucarne vitrée, par laquelle on a droit de prendre du jour sur l'héritage d'un voisin, & qui ne doit jamais s'ouvrir. En termes de Marine, on appelle *dormants* les bouts fixes des cordages; c'est-à-dire, la partie qui demeure attachée, tandis que l'autre est emploïée.

DORMITION, s. f. lat. Terme écclésiastique, qu'on emploie pour signifier la maniere dont la sainte Vierge quitta la Terre, pour aller au Ciel; parce qu'une pieuse tradition apprend que sa mort ne fut qu'une espece de sommeil, & qu'elle fut enlevée au Ciel par une *assomption* miraculeuse, dont l'Eglise célebre la fète le 15 d'Août.

DORONIQUE, s. f. Plante, qui croît dans la Suisse & dans les Provinces d'Autriche & de Stirie. Sa racine entre dans quelques remedes, surtout pour les maladies malignes; quoiqu'elle soit dangereuse, lorsqu'elle est emploïée sans précaution.

DORSAL, adj. lat. On nomme *Dorsaux*, les nerfs & les muscles qui appartiennent au dos. Les Médecins appellent *Phtisie dorsal*, une sorte de Phtisie, ou de corruption, qui vient des maladies Vénériennes.

DORURES FINES & DORURES FAUSSES. Dans le Commerce de la Chine, on donne le premier de ces deux noms, à toutes les riches étof-

ses d'or & d'argent ; & le second, à des étoffes d'une fabrique fort ingénieuse, à fleurs d'or & d'argent, qui ne sont que de petits morceaux de papier doré, ou argenté.

DORSEL, s. m. Nom d'une sorte d'étoffe qui se fabrique en Angleterre, dans le Comté de Devomshire.

DORYCHNIUM, s. m. gr. Herbe dont les feuilles ressemblent à celles de l'Olivier, & qui porte une fleur blanche. On la croit aussi froide que le Pavot, & capable de causer un sommeil mortel, lorsqu'on prend de son jus.

DOS-D'ASNE, s. m. Forme d'un corps qui a deux faces inclinées l'une vers l'autre, aboutissant en pointe.

DOSE, s. f. Quantité juste des ingrédiens qui entrent dans un remede. *Doser*, c'est y mettre la *Dose*.

DOSSE, s. f. Grosse planche, qui, étant sciée d'un côté, conserve son écorce de l'autre. C'est la premiere planche qu'on enleve d'un arbre pour l'équarrir. On l'appelle aussi *dosse flache*.

DOSSERET, s. m. Nom d'un petit Pilastre saillant, qui sert quelquefois à soutenir une voute.

DOSSIER, s. m. Terme de Palais. C'est une liasse de papiers, ou de pieces enfilées, avec un tiret de parchemin. On appelle aussi *dossier*, certaines parties d'ouvrage, contre lesquelles on s'adosse. Le *dossier* d'un lit. Le *dossier* d'un banc. Un *dossier* de hote. Une *dossiere* est un morceau de cuir, qu'on met sur la selle d'un limonier de charette, & qui sert à soutenir le limon.

DOTAL, adjectif de DOTE. Des biens, des fonds dotaux. On appelle *dotation*, l'action de doter une Eglise, une Communauté, c'est-à-dire, de lui assigner des fonds & des revenus.

DOUAIRE, s. m. Nom qu'on donne à la portion de bien dont une Femme jouit, pour son entretien, après la mort de son Mari, & qui descend après elle à ses Enfans ; comme la portion qu'une Femme apporte en mariage, s'appelle *dote*. On nomme *Douairieres*, les Veuves d'un certain rang, qui jouissent d'un *douaire*.

DOUBLE, adj. Fêtes doubles. Terme d'Eglise, qui semble emporter *augmentation* d'office, de solemnité & de dévotion. *Double* se dit de toute Monnoie qui vaut deux fois plus qu'une autre de la même fabrique. *Jouer le double* est une expression en usage, pour *feindre*, *biaiser*, *parler*, ou *agir* autrement qu'on ne pense. On appelle fleurs *doubles*, celles à qui l'art, ou la culture, font acquérir plus de feuilles, qu'elles n'en ont naturellement.

DOUBLE', adj. *Raison doublée.* Terme de Mathématique. *Voïez* RAISON.

DOUBLEAU, s. m. Terme d'Architecture. C'est le nom des arcs qui forment les voutes, d'un pilier à l'autre. On appelle aussi *doubleaux*, de fortes solives d'un plancher, qui portent les chevêtres.

DOUBLEMENT, s. m. Terme Militaire & de Finance. Dans la premiere acception, c'est un mouvement par lequel deux rangs de Soldats n'en font qu'un, ce qui diminue la hauteur des files. En Finance, c'est la derniere enchere qui se fait dans la huitaine, après l'adjudication des Fermes & Domaines du Roi. Cette enchere est le double du tiercement, & doit contenir neuf fois l'enchere courante ; au lieu que dans les affaires ordinaires, le doublement n'est que la moitié du prix de l'adjudication, dont on doit faire l'enchere.

DOUBLER, v. act. En termes de Marine, *doubler un Vaisseau*, c'est le revêtir de planches. Ce revêtement s'appelle *doublage*. *Doubler un Cap*, *une Pointe*, c'est passer au-delà. En termes de Guerre, *doubler les rangs*, c'est n'en faire qu'un de deux. En termes de Manége, un Cheval qui *double des reins*, est celui qui fait plusieurs sauts de suite.

DOUBLET, s. m. Nom qu'on donne aux fausses Pierreries, qui sont faites de plusieurs crystaux joints ensemble. C'est aussi un terme des jeux de *Trictrac*, & de *Pharaon*, qui signifie les deux mêmes points, ou les

deux mêmes cartes, qui viennent ensemble.

DOUBLETTE, f. f. Nom d'un des Jeux de l'Orgue, accordé à la vingt-deuxiéme de la montre.

DOUBLON, f. m. Terme d'Imprimerie. C'est une faute des Ouvriers, lorsqu'ils composent deux fois la même ligne. *Doublon* est aussi le nom d'une double pistole d'Espagne, dont le prix a varié.

DOUCE-AMERE, f. f. Nom d'une Plante pulmonique & fébrifuge, qui entre dans le Négoce des Herboristes. On lui attribue quantité d'autres vertus, surtout pour les obstructions du foie, les hernies, le sang caillé par des meurtrissures, &c. Son suc efface les taches du visage. Elle pousse des sarmens, longs de deux ou trois pieds.

DOUCEIN, f. m. Espece de Pommier, dont les pommes sont petites, & se peignent d'un rouge fort vif, comme celles de Paradis.

DOUCETTE, f. f. Autrement *Mâche* & *Bourlette*. Petite herbe de champ & de jardin, qui se mange en salade.

DOUCINE, f. f. Terme d'Architecture. C'est une moulure de corniche, moitié convexe, & moitié concave, qui se nomme aussi *gueule droite*, ou *renversée*, suivant sa position.

DOUELLE, f. f. Terme de Maçon. C'est la partie courbe d'une voute. Le côté creux s'appelle *douelle intérieure*, & le côté opposé au convexe se nomme *douelle extérieure*. On fait venir ce mot du substantif latin, qui signifie *tonneau*.

DOUGE, f. f. Terme d'Eaux minérales. *Donner la douge*, c'est répandre de ces Eaux sur la partie malade du corps. La *douge* se donne principalement sur la tête & sur l'estomac.

DOUILLAGE, f. m. Terme de Négoce & de Manufacture. C'est une mauvaise fabrication des Etoffes de laine, qui vient de ce que l'on n'y a pas emploïé des trames de la même qualité dans toute la longueur d'une Piece. On appelle *Doüilleuse*, une Piece ridée & mal unie, qui n'est pas quarrée, & d'une égale largeur.

DOUILLE, f. f. Manche creux d'une baïonnette, ou partie de quelque autre instrument de cette forme.

DOUROU, f. m. Plante, dont les feuilles sont d'une grandeur extraordinaire. Leur largeur commune est d'environ deux pieds, & leur longueur de six; mais il s'en trouve de huit & dix pieds de long. Elles servent à faire des mâts, & même à bâtir des maisons. Le *Dorou* croît dans l'Isle de Madagascar. Son fruit vient en grains, dans de longs épis, comme le blêd de Turquie. On en fait de la farine, qui se mange avec du lait. On le mâche aussi avec du betel, & un peu de chaux, pour se rendre l'haleine agréable. Les Habitans de l'Isle en ont toujours dans la bouche.

DOUVAIN, f. m. Bois, qui sert à faire des douves, des barils, & d'autres ouvrages de même nature.

DOUVE, f. f. Nom d'une herbe, qui croît dans les Prairies, & qui est mortelle pour les Moutons qui en mangent. C'est aussi le nom des petits ais de bois merrain, dont on fait les futailles, & celui du mur d'un bassin de fontaine. *Une douve de fossé*, est le passage qui sert à l'écoulement de l'eau.

DOUZE. Terme de nombre, qui n'a de remarquable que son usage dans la Librairie. Un Livre *in-douze*, est celui dont chaque feuille a douze feuillets & vingt-quatre pages.

DOXOLOGIE, f. f. On donne ce nom grec au petit verset qui se récite à la fin des Pseaumes, & qui commence par *Gloria Patri*, &c.

DOYENNAT, f. m. *Voïez* DECANAT.

DRAC, f. m. Nom qu'on donne, dans quelques Provinces de France, à ce qui se nomme ailleurs Esprit follet, Esprit familier.

DRAGAN, f. m. Nom de l'extrêmité de la poupe d'une Galere, où l'on place ordinairement une devise.

DRAGEON, f. m. Terme de Jardinier, qui signifie *Bourgeon* d'un

arbre, ou d'une plante.

DRAGME, f. f. gr. Terme d'Apothiquaire. C'eſt la ſeiziéme partie de l'once commune, mais la huitiéme de celle des Apothiquaires, & l'équivalent de trois ſcrupules, ou de ſoixante grains. C'eſt auſſi le nom d'une ancienne monnoie grecque, qui valoit environ douze ſols de la nôtre.

DRAGOMAN, ſ. m. Nom qu'on donne, au Levant, à tous ceux qui ſçachant pluſieurs langues, ſervent d'Interprêtes entre les Marchands étrangers & les gens d'affaires, qui ne s'entendent point.

DRAGON, ſ. m. lat. Nom de certains Serpens monſtrueux, auxquels on attribue des aîles & des qualités fort redoutables, mais dont l'exiſtence eſt incertaine. On parle de certains Serpens de Mer, qui ſe nomment auſſi Dragons. On a donné le même nom à une Conſtellation de l'hemiſphere du Nord, qui eſt compoſée de trente-une Etoiles, ſuivant *Ptolomée*, de trente-deux ſuivant *Tycho*, & de quarante neuf ſuivant *Flamſtead*. En termes d'Aſtronomie, on appelle *la tête & la queue du Dragon*, les deux points oppoſés où le cercle du mouvement de la Lune coupe l'Ecliptique. Enfin, l'on a prodigué le nom de Dragon à pluſieurs choſes terribles, telles que certains méteores étincellans, certaines fuſées, en figures de dragons, qu'on fait voler ſur des cordes, des tourbillons d'eau, des tourbillons de vent, &c. En termes de Guerre, les Dragons ſont une Cavalerie legere, qui combat tantôt à cheval, tantôt à pied. Elle a des Colonels & des Sergens, comme l'Infanterie; & des Cornettes, comme la Cavalerie. On regarde Charles *de Coſſé*, Maréchal de Briſſac, comme l'Auteur de cette Milice. En Médecine, on appelle *Dragon mitigé*, une certaine préparation de mercure, qu'on emploie pour diverſes maladies. Le *Dragon renverſé* étoit un ancien Ordre de Chevalerie, inſtitué par l'Empereur *Sigiſmond*, à l'occaſion du Concile de *Conſtance*, & de la condamnation de Jean *Hus*, & Jerôme de *Prague*. *Dragonné*, en termes de Blaſon, ſe dit des animaux qu'on repréſente avec une queue de Dragon.

DRAGONEAU, ſ. m. Eſpece de Ver, long & plat, qui ſe forme entre cuir & chair dans pluſieurs endroits au corps, ſurtout dans les païs chauds; & qui attaque particuliérement les enfans.

DRAGUE, ſ. f. Terme de Marine, qui eſt le nom d'un gros cordage qui ſert à pêcher une ancre, ou d'autres choſes, dans la Mer; & qui s'emploie auſſi, ſur les vaiſſeaux, pour tenir les pieces de canon fermes, quand elles tirent. C'eſt auſſi un terme de Vitriers, qui ſignifie un petit pinceau de poil de chevre, dont ils ſe ſervent pour marquer le verre, avec du blanc broïé. C'eſt encore un terme de Braſſeur, pour ſignifier l'orge cuit, qui demeure dans la cuve, après qu'on en a tiré la bierre. Enfin, c'eſt le nom d'une Pelle à rebords, qui ſert à nettoïer les canaux & les latrines. *Draguer* eſt un verbe formé de *drague*, qui ſe prend dans les mêmes ſens.

DRAÏURES, ſ. f. Petits morceaux de cuir tanné, qui s'enlevent de la peau, du côté de la chair. La *Draïoire* eſt l'inſtrument qui ſert à les enlever, ce qui s'appelle *draïer*.

DRAK, ou *Racine de Drak*. Racine qui reſſemble beaucoup à la Contrayerve, dont elle a preſque les mêmes qualités. Elle tire ſon nom de François *Drak*, qui l'apporta le premier en Angleterre. Sa poudre chaſſe les mauvaiſes humeurs, par tranſpiration.

DRAME, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie une Piece qui ſe repréſente en récitation, ſur le théâtre, ſoit tragique, ſoit comique. On oppoſe le genre Dramatique, c'eſt-à-dire, les compoſitions qui ſont pour le théâtre, au genre Epique, qui renferme les Poëmes faits pour la lecture.

DRANET, ſ. m. Eſpece de filet qui ſert à la pêche de Mer, & qui s'appelle auſſi *Coleret*.

DRAP-D'OR, ſ. m. Nom d'un Coquillage de mer, dont on diſtin-

gue plusieurs especes. Le *Drap-d'or fascié* est la plus belle.

DRAPERIE, s. f. Terme de Peinture & de Sculpture. Ce sont les habits & toutes sortes de vêtemens dont l'Artiste couvre sa figure. *Draper*, v. act., se dit dans le même sens.

DRASTIQUE, adj. gr. Nom des médicamens, dont l'action est prompte & vive, tels que les forts purgatifs.

DRAVE, s. f. Plante fort âcre, dont les fleurs sont blanches, & composent une espece de bouquet, comme celles du Sureau.

DRECHE, s. f. Marc de l'orge moulu, qui s'emploie à brasser la Biere. Elle sert de nourriture aux Vaches.

DREGE, s. f. Nom d'un filet dont ont se sert pour la pêche de la Sole & du Turbot.

DRESSE, s. f. Terme d'Art. Les Cordonniers donnent ce nom à de petits morceaux de cuir qu'ils mettent entre les deux semelles d'un soulier, pour faciliter leur travail. *Dressoir*, s. m., est un petit outil de fer creux, qui sert aux Filassiers.

DRESSER, v. act. Ce mot a diverses significations dans les Arts. Les Charpentiers disent, *dresser une piece de bois*, pour dire, *la tringler au cordeau*, lorsqu'ils veulent l'équarrir; les Jardiniers, *dresser une palissade*, pour la tondre; les Menuisiers, *dresser le bois*, pour l'ébaucher & l'applanir; les Maçons, *dresser une pierre*, pour l'équarrir; *dresser d'alignement*, pour lever un mur au cordeau; *dresser au niveau*, pour unir, applanir un terrain. En termes de Chasse, on dit d'un Chien, qu'*il dresse*, ou qu'*il va le droit*, pour dire, qu'*il suit les vraies traces de la bête*, &c.

DRILLE, s. f. Nom qu'on donne aux vieux chiffons de toile de Chanvre, ou de Lin, principale matiere qui entre dans la Fabrique du Papier. On appelle *Drilliers*, ceux qui les ramassent.

DRISSE, s. f. Nom de la corde qui sert, sur Mer, à arborer le pavillon. Les *drisses des vergues* sont d'autres cordages.

DROGUERIE, s. f. Terme de Mer, qui signifie la pêche & la préparation du Hareng.

DROGUES, s. f. Nom général, pour toutes sortes d'épices & de productions aromatiques, qui viennent des Païs étrangers, surtout du Levant & des Indes orientales, & particuliérement de celles qui s'emploient aux usages de la Médecine.

DROGUIER, s. m. Nom qu'on donne au Cabinet des Naturalistes, dans lequel on suppose qu'il se trouve quantité de drogues & d'autres curiosités recueillies.

DROIT, s. m. Nom de la Science des Loix, & des Coutumes, qui servent aux Peuples, pour regler leurs intérêts & leurs différends. On distingue le *droit* divin, le *droit* humain, le *droit* écrit, & le *droit* coutumier. Le *droit* canon est celui qui a été établi par les Souverains Pontifes. Il a quatre principales sources; l'Ecriture Sainte, les Conciles généraux & particuliers, les Décretales des Papes, & les Ouvrages des Saints Peres.

DROIT ECRIT, s. m. On donne ce nom au Droit romain, qui s'observe encore dans plusieurs Provinces de France. Le Dauphiné, la Provence, le Languedoc, la Guienne, le Lyonois, sont des Païs de *Droit écrit*.

DROMADAIRE, s. m. gr. Espece de Chameau, mais moins gros & moins haut que le Chameau commun. Il est d'une vîtesse extrême, suivant la signification de son nom grec; il a deux bosses sur le dos, & n'a point de dents par-devant, ni de corne, ou de sabot, aux pieds.

DRONTE, s. m. Gros Oiseau des Indes, qui loin de voler, quoiqu'il ait des aîles, est si gras, qu'il a peine à marcher.

DROPAX, s. m. Nom grec d'un médicament dont la base est de la poix. On en fait des emplâtres, qu'on varie par d'autres ingrédiens, suivant la nature du mal.

DROSSART, s. m. Titre des Chefs de la Justice, dans les Pro-

vinces-Unies. Il est en usage aussi dans l'Evêché de Liége.

DROSSE, s. f. Terme de Mer, qui signifie la même chose que *drague.*

DROUINE, s. f. Sac dans lequel les Chaudronniers ambulans portent leurs outils, sur le dos, & qui leur fait donner le nom de *Drouiniers*, pour les distinguer des Chaudronniers sédentaires.

DRUIDES, s. m. gr. Nom qu'on donnoit, parmi les anciens Gaulois & parmi les Bretons, à une sorte de Prêtres qui instruisoient le Peuple de la Religion, de la Philosophie & de la Politique. Ils exerçoient aussi l'office de Juges, & ceux qui refusoient de se soumettre à leur Sentence, passoient pour rebelles, & pour maudits. Ils étoient choisis dans les meilleures familles, afin que la dignité de la naissance, jointe à celle de leur caractere, les rendît plus respectables. Ils honoroient particuliérement le Chêne, & chaque année ils cueilloient le Gui, avec des marques extraordinaires de vénération. Ils sacrifioient des Animaux & des Hommes, & croïoient la métempsychose. On prétend que leur principal Séminaire étoit l'Isle de Man, entre l'Angleterre & l'Irlande, & qu'il y en reste encore des traces.

DRYADES, s. f. gr. Divinités de la Fable, qui faisoient leur demeure dans les Bois, & se cachoient sous l'écorce des Chênes, d'où elles tiroient leur nom grec. On donnoit le même nom, dans les Gaules, à certaines Prophêtesses, instruites par les Druides.

DRYIN, s. m. Nom d'un Serpent, qui attaque les Hommes, par le pied, ou par le talon, & qui communique, par sa morsure, une puanteur extrême, suivie d'une mortelle pourriture. Il tire son nom du mot grec, qui signifie *Chêne*, parce qu'il se retire entre les racines de cet arbre. Il est, dit-on, couvert d'écailles fort dures.

DRYLLE, s. m. gr. Nom qu'on donne au Chêne femelle; mais qui, si l'on en croit quelques-uns, ne signifie que le gland de cet arbre.

DRYOPTERIDE, s. f. Plante corrosive, qui ressemble à la Fougere, dont elle paroît une espece; & qui tire son nom grec du mot qui signifie *Chêne*, parce qu'elle croît ordinairement parmi la mousse, qui environne le pied de cet arbre.

DUC, s. m. Titre de dignité, formé du mot latin, qui signifie *Chef*, *Conducteur*, & qui n'étoit qu'un titre militaire dans l'ancienne Rome. Sous la premiere race de nos Rois, on appelloit *Duc*, le Gouverneur de plusieurs Cités, dont chacune étoit régie par un Comte; ainsi les *Ducs* étoient supérieurs aux Comtes. On a appellé *Ducs* des François, les Maires du Palais; & c'est aussi le titre que les Historiens donnent aux Ancêtres de *Hugues Capet*, & à ce Prince lui-même, avant qu'il fût monté sur le thrône. Plusieurs Souverains, qui sont Rois maintenant, n'avoient que le titre de *Ducs*, comme ceux de Pologne, de Bohême, de Hongrie, & d'autres. *Ducal* se dit de ce qui appartient aux *Ducs*, ou à leur dignité. *Duché* est le nom de la dignité même, ou des terres auxquelles elle est attachée.

Duc est aussi le nom d'un Oiseau de proie, dont on distingue deux especes; l'une de la grandeur de l'Aigle, qui ne vole que la nuit; l'autre qui ressemble au *Chat-Huant*.

DUCAT, s. m. Monnoie d'or étrangere, qui avoit autrefois cours en France. Elle y valoit, sous François I, quarante-six sols & quelques deniers. Il y avoit aussi des doubles ducats d'or. Aujourd'hui le ducat d'or vaut environ dix livres dix sols de notre monnoie. Il porte ordinairement, d'un côté, la tête du Prince, dans les Etats duquel il a été frappé, & de l'autre côté, ses armes. Il y a des ducats d'argent, qui valent environ la moitié du ducat d'or. L'or de ducat est le meilleur pour la fabrique des bijoux d'or.

DUCATON, s. m. Monnoie d'argent étrangere, dont le cours a été libre en France. Le *ducaton* est marqué comme le ducat d'or. Il

vaut environ cent sols de notre monnoie.

DUCTILE, adj. Mot tiré du latin, qui ne se dit que des métaux, pour signifier qu'*ils peuvent s'étendre*, soit en feuilles, soit en fil, comme l'or, le fer, &c. *Ductilité*, s. f., se dit dans le même sens, c'est-à-dire, qu'elle exprime cette qualité dans les métaux.

DUEGNE, s. f. On prononce *Douegne*. Nom qu'on donne ordinairement à une vieille Femme, qui est chargée de la conduite d'une jeune; & le nom & l'usage nous viennent de l'Espagne. C'est proprement une Gouvernante. Mais on abuse de ce mot, pour l'appliquer aux vieilles Femmes de l'ordre le plus odieux.

DUIRE, v. n. Vieux mot, qui signifie convenir, être propre à quelque usage, & qui s'emploie encore, aussi-bien que *duisible*, dans le langage familier. *Voïez si cela vous duit, si cela vous est duisible*; c'est-à-dire, *si cela vous convient, ou peut vous être utile*. Il vient du latin, comme *induire*, *conduire*, *déduire*, &c. En Fauconnerie, il signifie *dresser*, former à quelque chose. On *duit* les Oiseaux à leurs exercices.

DULCAMERE BATARDE, s. f. Plante de l'Amérique méridionale, d'où elle est venue, par ses semences, en Europe. Sa fleur est une sorte de rose.

DULCIFIER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie, entre les Chimistes, *adoucir* la qualité d'un corps, par des opérations qui en ôtent les sels.

DULCIMER, s. m. Espece de guitarre des Païs du Nord, dont les cordes, remuées avec des épingles de fer, ou de cuivre, rendent une harmonie assez agréable.

DULCINE'E, s. f. Nom badin qu'on donne à une Maîtresse; d'après Dom *Quichote*, qui avoit choisi, pour son Heroïne, l'incomparable *Dulcinée* du Toboso.

DULCINISTES, s. m. Hérétiques Vaudois du seiziéme siécle, Sectateurs de *Dulcin*, qui se disoit le Messie du saint Esprit, dont il prêchoit le regne, après celui du Fils, qui avoit duré depuis la naissance de Jesus-Christ, comme celui du Pere avoit duré auparavant depuis la création du monde. Le Pape *Clément V* fit brûler *Dulcin*.

DULCORE', adj. Terme de Médecine, qui signifie, *adouci*, *temperé*.

DUNES, s. f. Elevation de sables, ou de rochers, qui se sont assemblés au long de la Mer, & qui servent de barriere aux flots. On a donné ce nom, par excellence, à une fameuse rade d'Angleterre, qui s'étend depuis Douvre jusqu'à la pointe du Nord, & où le mouillage est excellent.

DUNETTE, s. f. Terme de Mer. C'est le nom du plus haut étage de l'arriere d'un vaisseau, où est le logement des Officiers subalternes.

DUO, s. m. Ouvrage de Musique, qui se chante par deux voix, ou qui se joue par deux instrumens.

DUODENUM, s. m. lat. Terme de Médecine. C'est le nom du plus long des boïaux. Sa longueur est d'environ douze pouces.

DUPLICATION, s. f. lat. Terme de Mathématique. En Arithmétique, c'est l'addition du même nombre à lui-même, ou sa multiplication par deux. En Géométrie, il s'entend de la duplication du Cube, qui est un problême fameux, qu'on n'a point encore pû résoudre. Il est question de trouver un côté de Cube, qui soit double du côté d'un Cube donné.

DUPLICATUM, s. m. Mot latin, qui est passé en usage pour signifier le double d'une lettre, ou d'une autre piece d'écriture. On dit aussi, *par duplicata*, pour dire, une seconde fois.

DUPLICITE', s. f. Mot formé du latin, qui signifie les qualités opposées à la simplicité & à la bonne foi. On dit, dans le même sens, *un homme double*, c'est-à-dire, dont les sentimens ne s'accordent point avec les témoignages extérieurs qu'il en donne.

DURACINE, s. f. Nom d'une sorte de Pêche, qui a la chair ferme & le goût excellent. Ainsi, c'est de la dureté de sa chair que lui vient son nom, plutôt que de celle du noïau.

DURE-MERE, s. f. Terme Anatomique. C'est le nom d'une membrane forte & épaisse, qui couvre l'intérieur du crâne, & qui renferme le cerveau.

DURION, s. m. Fruit des Indes, qui croît sur un grand arbre que les Indiens nomment *Batan*. Il est de la grosseur d'un Melon, & dans l'intérieur il contient une poulpe blanche, divisée en plusieurs parties, dont on vante extrêmement le goût. L'écorce du Durion est armée d'épines. Les Siamois donnent à ce fruit le nom de *Toullien*. On prétend que l'approche des feuilles de *Betel* fait pourrir en peu de tems les durions.

DUTROA, s. m. Herbe de l'Amérique, dont la graine ressemble à celle du Melon. Mêlée dans une liqueur, elle cause une joie insensée, qui fait perdre la raison, & la mémoire. On prétend que les Femmes Portugaises en font souvent prendre à leurs Maris.

DUVET, s. m. En termes de Botanique, c'est une espece de coton, qui se trouve sur les Plantes. On appelle *duvet d'Autruche*, ce qui se nomme autrement *Laine-ploc*, ou *Poil-d'Autruche*; & l'on en distingue deux sortes; celui, qui est nommé *Fin-d'Autruche*, & qui s'emploie, par les Chapeliers, dans la fabrique des Chapeaux communs; & celui qu'on appelle *gros-d'Autruche*, qui sert à faire les lisieres des draps fins, destinés à la teinture en noir.

DUUMVIR, s. m. Titre de Magistrature dans l'ancienne Rome. Les *Duumvirs* n'étoient que deux, suivant la signification latine de leur nom. Il y en avoit de plusieurs sortes, qui présidoient à différentes especes d'affaires. Les premiers furent créés sous Tarquin *le Superbe*, pour garder les Livres Sybillains.

DUY, s. m. Arbre de l'Afrique méridionale, qui porte une espece de Pommes estimée des Negres.

DYNAMIQUE, s. f. gr. Nom d'une partie des Méchaniques, qui traite des forces, ou des puissances. Les mouvemens d'un corps, tiré par des cordes, sont un des principaux objets de la *Dynamique*.

DYNASTIE, s. f. Mot grec, qui signifie *pouvoir*, & dont on a fait le nom des Races, ou des lignées, des Rois d'Egypte. Les Egyptiens comptoient trente *dynasties*, qu'ils prétendoient avoir duré trente-six mille cinq cens vingt-cinq ans, & qui finirent à *Nectanebo*.

DYPTIQUES, s. f. gr. Nom qu'on donnoit anciennement au Registre public, où l'on conservoit le nom des Consuls & des autres Magistrats, parmi les Païens; comme on en tînt ensuite, dans l'Eglise Chrétienne, pour conserver les noms des Evêques morts, & des Fidéles vivans.

DYSCOLE, adj. gr., qui signifie proprement d'humeur fâcheuse & difficile à contenter. Il ne s'emploie gueres qu'en langage de Doctrine, pour signifier, qui s'écarte de l'opinion des autres.

DYSCRASE, s. f. gr. Terme de Médecine. C'est une disposition habituelle du corps, à laquelle il manque quelque chose pour la santé; une mauvaise constitution, un mauvais tempérament.

DYSPEPSIE, s. f. Terme de Médecine, qui signifie, suivant son origine grecque, une digestion qui se fait difficilement.

DYSPNE'E, s. f. Terme grec de Médecine, qui signifie *respiration difficile*, difficulté de respirer. C'est une disposition à l'asthme.

DYSSENTERIE, s. f. gr. Maladie qui consiste dans un flux de sang, avec ulcération dans les intestins, comme le signifie son nom grec. Cependant on distingue trois sortes de *dyssenteries*; la premiere, qui n'est qu'un simple flux de sang, qui vient de sa surabondance dans les veines; la seconde, qui est un flux de sang, attribué à la foiblesse du foie, & qu'on nomme autrement *flux hépatique*; la troisiéme, qui est la vérita-

ble *dyssenterie*, & qui est un flux de sang avec des tranchées plus ou moins vives. Ce flux est quelquefois de pur sang, & quelquefois de sang mêlé avec les excrémens; mais il est toujours différent des *hemorroïdes*, où les seules veines qui s'ouvrent sont celles du fondement.

DYSSENTERIQUE, adj. gr., qui se dit de celui qui a la dyssenterie, & de tout ce qui appartient à cette maladie.

DYSTIMIE, s. f. gr. Mal d'esprit, qui consiste dans une *anxiété*, un *mal être*, dont on ne connoît pas la cause.

DYSTOCHIE, s. f. gr. Terme de Médecine, qui signifie *accouchement* difficile, pénible.

DYSURIE, s. f. gr. Terme de Médecine qui signifie, difficulté d'uriner, soit par l'ardeur de l'urine, soit par quelque excoriation du col de la vessie.

E

E, Cinquième lettre de l'alphabet, & seconde voïelle, s'emploie, seule, à deux usages; l'un, comme cinquiéme lettre dominicale, dans le Calendrier; l'autre, pour signifier le point de l'Est, dans les ouvrages de Navigation & de Géographie. On distingue, dans notre langue, l'*e* muet, comme dans *homme*; l'*e* ouvert, comme dans *tel*; & l'*é* fermé, comme dans *vérité*. Le premier fait la rime feminine en Poésie.

EALDERMAN, s. m. Vieux mot Saxon, qui se trouve dans les histoires d'Angleterre, & qui étoit emploïé pour signifier *Comte*, quoiqu'en lui-même il ne signifiât que *vieux*, ou *plus vieux*. De-là est venu le mot *Earl*, qui signifie Comte, en Angleterre; & celui d'*Alderman*, qui signifie Echevin.

EAU, s. f. Nom d'un des quatre Elemens. On distingue l'*eau* en naturelle & artificielle. Dans ce dernier sens, elle se diversifie de mille manieres, dont on remet l'explication à l'article de ses mots distinctifs. En termes de Manége, on appelle *de mauvaises eaux*, des humeurs malignes, qui sortent quelquefois en suppuration, des jambes d'un cheval, surtout des boulets & des paturons. En termes de Mer, *faire de l'eau*, c'est faire provision d'eau douce, pour la navigation; & *faire eau*, se dit d'un vaisseau où l'eau entre par quelque ouverture. On dit, qu'il prend, ou qu'il tire, autant de pieds d'eau, pour signifier qu'il a besoin de ce nombre de pieds d'eau, pour être à flot. *Etre sur l'eau d'un autre vaisseau*, c'est le suivre & faire la même route. *Recevoir un coup à l'eau*, c'est recevoir un coup de canon dans quelque partie du bordage qui est caché par l'eau. *Haute eau*, & *basse eau*, ou *morte eau*, se dit de la marée haute ou basse.

EAUX COMPOSE'ES. On en distingue différentes sortes, telles que l'*Eau-forte*, qui est un composé d'esprits de nitre & de vitriol, tirés par un feu de reverbere, & qui a la force de dissoudre tous les métaux, à l'exception de l'or; l'*Eau-régale*, qui est une Eau-forte à laquelle on ajoûte une dissolution de Sel armoniac dans l'esprit de nitre, & qui se nomme *Regale*, parce qu'elle a la force de dissoudre l'or, regardé comme le *Roi* des métaux, &c. On donne le nom d'*Eaux*, avec quelque nom qui les distingue, à quantité de liqueurs fortes, qui sont des extraits, ou des compositions, de fleurs, d'herbes, de fruits, &c. On appelle *Eaux minérales*, des Eaux vives, qui en passant par quelque mine de souffre, de fer, de cuivre, &c., ont contracté des qualités salutaires. On en use, pour la santé, suivant leurs différentes vertus, soit en potion, soit par des bains, soit par la douche, qui est une maniere de les épancher sur les parties malades.

EAUX ET FORETS. Jurisdiction, qui connoît, tant au Civil qu'au Criminel, de tous les différends qui regardent les Eaux & Forêts. Elle a divers Officiers, dont les principaux sont les Grands-Maîtres, qui ont leurs Lieutenans, & les Maîtres particuliers, qui sont dans les Provinces.

C'est à la Table de marbre, que relevent les Appellations des Eaux & Forêts. Elle a trois siéges généraux, un à Paris, un à Rouen, & le troisiéme en Bretagne.

EBARBER, v. act., formé de *Barbe*. Terme de différens Arts, qui signifie généralement ôter de petites parties excédentes, ou superflues, avec des instrumens propres à cette opération.

EBARNE', adj. Terme de Mer, qui se dit d'un vaisseau desseché au vent & au soleil, dont le bordage s'entr'ouvre.

EBAUCHE, s. f. Terme d'Art, tiré de l'Italien. C'est la premiere forme qu'on donne à quelque ouvrage. *Ebaucher*, v. act., se dit dans le même sens. *Ebauchoir* est, dans plusieurs Arts, le nom de l'instrument qui sert à *ébaucher*.

EBBE, s. f. Nom que nos Matelots donnent au reflux de la marée, & dont *du Cange* n'auroit pas cherché fort loin l'origine, s'il avoit sçû que c'est un mot Anglois, qui signifie la même chose.

EBENE, s. f. Bois fort dur & fort pesant, qui nous vient des Indes & d'Afrique. Il est ordinairement, ou rouge, ou noir, ou verd, & prend un très beau poli. Le noir est le plus estimé. Quelques-uns prétendent que le véritable Ebenier n'est composé que de racines, dont il ne sort ni feuilles, ni branches, ni tronc. Sa qualité est absterlive, bonne pour de vieux ulceres, & pour les fluxions des yeux.

EBERTAUDER. Terme de Manufacture, qui signifie, *tondre* en premiere coupe un drap, ou quelque autre étoffe de laine.

EBOURIFFE', adj. Mot d'origine obscure, qui s'est mis en usage, pour signifier *épars*, *dérangé*. Il se dit particuliérement de la chevelure, ou des perruques.

EBOUSINER, v. act. Terme d'Art. *Ebousiner* une pierre, c'est la dépouiller, avec la pointe du marteau, des parties tendres qui en font l'extérieur, & penétrer jusqu'au vif.

EBRASE', adj. Terme d'Architecture, qui se dit pour *élargi*. On appelle *Ebrasement*, l'élargissement des Côtés, ou Jambages, d'une porte, d'une voute, d'une fenêtre, &c, qui s'élargit en dedans.

EBRBUARIS, s. m. Nom d'un Ordre Religieux de Turquie, qui observe des pratiques fort austeres. *Ebrbubar*, qui en fut le Fondateur, entreprit de convertir l'Europe, au Mahométisme, par des méthodes douces & convenables à la Religion. Il passe pour Saint parmi les Turcs; quoique ses Disciples soient regardés comme Hérétiques, parce qu'ils se croient dispensés, par leur genre de vie, du pelerinage de la Meque.

EBRILLADE, s. f. Terme de Manége, qui signifie l'action de secouer une des deux rênes, pour faire tourner un cheval.

EBROUER, v. act. Terme d'usage, qui signifie laver, passer dans l'eau, une piece de toile & d'étoffe. On dit, en termes de Manége, qu'un cheval s'*ébroue*, lorsqu'il renifle avec une sorte de ronflement.

EBRUITER, v. act., formé de bruit, pour signifier répandre, publier, une chose qui n'étoit pas connue.

EBUARD, s. f. Coin de bois fort dur, qui sert, au lieu d'un coin de fer, à fendre le bois.

EBULLITION, s. f. lat. Mot formé de *Bouillir*, qui signifie une grande agitation des corps liquides, causée par le feu, ou par le mêlange & la fermentation des acides & des alkalis.

ECAFFER, v. act. Terme d'Art. *Ecaffer* l'osier, c'est le fendre, pour le mettre en œuvre dans certains ouvrages.

ECAILLE DE BRONZE, DE FER, DE MARBRE, &c. s. f. Petites parties qui tombent du cuivre, ou du bronze, lorsqu'on le met en œuvre, du marbre, lorsqu'on le taille en bloc, & du fer, lorsqu'on le forge en armes tranchantes. Celles de cuivre & de fer servent, dans la Médecine, pour les ulceres corrosifs & malins; leur qualité étant astringente & repercussive. En termes de Monnoie, l'*écaille*

d'acier eſt une poudre d'acier qui ſe met ſous le quarré, pour le hauſſer plus ou moins. L'*écaille de mer* eſt une pierre dure, qui ſert à broïer les couleurs pour la Peinture. En termes d'Architecture, on appelle *écailles*, de petits ornemens, en forme d'écailles de Poiſſon, couchées l'une ſur l'autre, qu'on taille ſur les moulures rondes.

ECART, ſ. m. Terme de Blaſon, qui ſe dit de chaque quartier de l'Ecu, lorſqu'il eſt diviſé en quatre. Il eſt auſſi terme de Marine, & ſe dit de deux pieces de bois qui ſe joignent. C'eſt *écart ſimple*, lorſqu'elles ne font que ſe toucher; & *écart double*, lorſqu'elles ſont endentées l'une ſur l'autre.

ECARTELER, v. act. Terme de Blaſon, qui ſignifie diviſer l'Ecu en quatre quartiers. *Ecartelé d'azur & d'argent*. La diviſion de l'Ecu écartelé s'appelle *Ecartelure*.

ECAVESSADE, ſ. f. Terme de Manége. C'eſt l'action de ſecouer le caveſſon, pour rendre un cheval docile.

ECBOLIQUES, ſ. m. & adj. gr. Remedes qui précipitent l'accouchement, & qui tendent à faire avorter.

ECCHYMOSE, ſ. f. Terme grec de Médecine. C'eſt un épanchement de ſang qui ſe trouve comprimé entre cuir & chair, & dans les muſcles, ſans plaie & ſans ouverture.

ECCLESIASTE, ſ. m. Nom d'un des Livres de l'Ancien Teſtament, qui eſt attribué à Salomon.

ECCLESIASTIQUE, ſ. m. Autre Livre de l'Ancien Teſtament, compoſé par *Jeſus*, fils de *Sirach*, & regardé comme apocryphe, par les Proteſtans.

ECCOPROTIQUES, ſ. m. gr. Médicamens purgatifs dont l'effet eſt fort doux, ou lavemens émolliens, qui ne purgent que les matieres fécales.

ECCORTHATIQUES, ſ. m. & adj. gr. Remedes contre les obſtructions, ou qui appliqués ſur la peau, en ouvrent les pores. On donne auſſi ce nom aux Expectorans.

ECCRINOLOGIE, ſ. f. gr. Nom d'une partie de la Médecine, qui traite des excrétions, c'eſt-à-dire, de l'expulſion des excrémens hors du corps.

ECHALLIER, ſ. m. Clôture d'un champ, faite à la hâte, & de tout ce qui ſe préſente, pour en fermer l'entrée aux beſtiaux.

ECHALOTE, ſ. f. Eſpece de petit Oignon, qui a l'odeur plus fine & le gout plus piquant, que l'Oignon commun. Les Organiſtes appellent *échalote*, une petite lame de laiton, qui ſervant de languette aux tuïaux d'anche, s'ouvre & ſe ferme par un fil de fer, qu'ils nomment *Roſette*.

ECHAMPEAU, ſ. m. Extrêmité où l'on attache l'hameçon, aux lignes qui ſervent à la pêche de la Morue.

ECHAMPIR, v. act. Terme de Peinture, qui ſignifie contourner une figure, en ſéparant les contours d'avec le fond.

ECHANTILLON, ſ. m. Partie d'une étoffe, qu'on montre pour faire juger de la piece entiere. Ce mot eſt en uſage auſſi, pour ſignifier certaines choſes d'égale grandeur. On dit, dans ce ſens, du pavé, des tuiles, du bois d'*échantillon*. La meſure qui ſert de regle pour rendre égale la grandeur de toutes ces choſes, ſe nomme auſſi *échantillon*; & pour ſignifier l'uſage qu'on en fait, on dit *échantilloner*. Dans les monnoies de Lyon, on nomme *Echantillon* ce qui ſe nomme *Etalon* à Paris.

ECHAPPE'E, ſ. f. Terme de Peinture. C'eſt une vûe éloignée, un *lointain*, dans un païſage, ou dans un tableau.

ECHAPPER, v. n. Terme de Manége, que quelques-uns font actif, mais mal-à-propos. *Laiſſer échapper*, ou *faire échapper*, un cheval de la main, c'eſt le faire partir de la main, le pouſſer à toute bride.

ECHARBON, ſ. m. Plante, qui ſe nomme auſſi *Châtaigne d'eau*, parce qu'elle croît près des rivieres, & que ſa graine eſt fort dure. Elle eſt épineuſe & ſes feuilles ſont larges. Il y a un *Echarbon terreſtre*, qui eſt épineux auſſi, & qui croît dans les Maſures.

ECHARNER, *v. act.* En termes de Tanneur, *écharner un cuir*, c'est en ôter la chair, avec les instrumens du métier.

ECHARPE, f. f. Nom d'une piece de fer, ou de bois, qui soutient la roue d'une poulie, & qui porte le boulon. En termes de Maçonnerie, les *écharpes* sont des cordages qui servent à retenir, ou à conduire les engins, pour lever des fardeaux. En termes d'Architecture, on appelle *écharpes*, des especes de ceintures, qui paroissent serrer les coussinets des volutes, aux chapiteaux des colomnes Ioniques. *Echarper*, en termes de Charpenterie, signifie faire passer plusieurs fois, autour d'un fardeau, une corde pour le lever, en y attachant une *écharpe*, à laquelle tient une poulie.

ECHARS, adj. Terme de Marine. Les vents *échars* sont des vents foibles, qui changent subitement d'un rhumb à l'autre. *Echarser* est le verbe. *Le vent écharse*, c'est-à-dire, qu'il est foible & variable.

ECHARSETE', f. f. Terme de Monnoie. Défaut d'une piece qui n'est pas du titre ordonné. Le Roi permet quelquefois que les pieces soient inférieures de quelque chose au titre prescrit, ce qui s'appelle *écharseté de loi dans le remede*. Si le défaut excéde la permission, c'est *écharseté hors du remede*, ce qui mérite punition.

ECHASSES, f. f. Regles de bois entaillées, qui servent à marquer la longueur & la largeur des pierres, lorsqu'on les taille. Les Maçons appellent *échasses*, des perches qui leur servent à soutenir les boulins, pour s'échafauder.

ECHAUDE', f. m. Espece de petit Gateau de fine fleur de froment, d'œufs, de beurre, & de sel, qui est particuliérement en usage à Paris. Il s'en fait au beurre seul, à l'eau & au sel.

ECHAUDOIR, f. m. Terme de Bouchers. Lieux où les Bouchers tiennent de grandes chaudieres, pour y faire cuire les abbatis de leurs viandes. Les Teinturiers ont aussi leurs *échaudoirs*, qui sont des lieux & des vaisseaux où ils échaudent & dégraissent leurs laines.

ECHAUFOUREE', f. f. Terme vulgaire, qui se dit pour accident imprévu, entreprise brusque, téméraire, ou mal concertée.

ECHAUGUETTE, f. f. Lieu élevé & couvert, où l'on place une Sentinelle. C'est une espece de Guérite de bois. Celles qui sont de pierre se nomme simplement *Guérites*.

ECHECS, f. m. Nom d'un Jeu fort ancien, qui est une image de la guerre, par l'adresse qu'il demande pour l'attaque & pour la défense. Le terme d'*Echec* s'emploie au figuré, ou par analogie, pour signifier *disgrace*, *perte*, *accident* fâcheux. On dit *tenir quelqu'un en échec*, pour *le tenir en respect*, par le pouvoir qu'on a de lui nuire; ou simplement, pour *le tenir en suspens*. *Voyez* MAT.

ECHELIER, f. m. Nom d'une longue piece de bois, traversée de chevilles, qui sert d'échelle pour descendre dans les Carrieres, ou pour monter au sommet des grues & d'autres machines. On la nomme aussi *Rancher*, & les chevilles s'appellent *Ranches*.

ECHELLE, f. f. Outre sa signification commune, ce mot, en termes de Géométrie, signifie une ligne droite, divisée en parties égales, qui forment des pieds, des toises, des lieues, ou toute autre mesure d'espace. Les Architectes ont aussi leur *échelle*, qui sert à la division des parties; sans compter leur *échelle de réduction*, pour réduire les dimensions d'un dessein. La Perspective a son *échelle de front*, qui est une division de parties égales sur la ligne horizontale, pareille à la ligne de la terre; & son *échelle fuïante*, qui est une division de parties inégales, sur une ligne de côté, depuis la ligne de terre jusqu'au point de vûe. Les Fondeurs ont leur *échelle campanale*, qui leur sert à regler les proportions d'une cloche. Les Teinturiers appellent *échelle*, un certain nombre de nuances dont ils varient leurs couleurs. *Echelle* est aussi le nom d'un instrument

ment grossier de Musique, composé de plusieurs bâtons inégaux, sur lesquels on frappe avec une espece de petite massue.

ECHELLES DU LEVANT, s. f. On appelle ainsi certaines Villes de Commerce, qui sont sur la Méditerranée, vers le Levant; telles que Smyrne, Alep, le Caire, &c., où plusieurs Nations de l'Europe tiennent des Consuls, & ont des Bureaux, qui se nomment *Comptoirs*.

ECHENILLE', adj. Ce mot se dit du grais & d'autres pierres, piquées avec le marteau, qui y forme quantité de petites lignes courbes, ou tortueuses, en forme de chenilles.

ECHENO, s. m. Nom qu'on donne, dans les Fonderies, à un bassin de terre bien séche, où le métal tombe, pour couler de-là dans le moule. D'autres écrivent *Echenau*.

ECHIFFRE, s. m. Terme d'Architecture. On appelle *échiffre*, ou *parpain d'échiffre*, un mur rampant par le haut, qui porte les marches d'un escalier. Il y a des *échiffres de bois*.

ECHIGNOLE, s. f. Nom d'une espece de Fuseau, dont on se sert, en faisant de la Ganse, pour mêler ensemble les différens brins de soie, ou de fil.

ECHINE, s. f. Terme d'Architecture, tiré du grec, qui se dit d'un ornement semblable à des Châtaignes ouvertes, qui se met au chapiteau de la colomne Ionique. On le met aussi aux corniches Ioniques, Corinthiennes & Composites. Lorsqu'il n'est pas taillé, on lui donne le nom de *quart de rond*.

ECHINITE, s. m. gr. Coquillage de Mer, qui tire son nom de sa ressemblance avec le *Hérisson*. On appelle aussi *Echinite*, ou *Boutons de Mer*, une sorte de Coquilles pétrifiées, qui se trouvent dans la terre, & qui ont à peu près la même forme.

ECHIQUETÉ', adj. Terme de Blason, qui se dit de l'Ecu, lorsqu'il a du moins vingt-quatre carreaux, & des pieces principales, lorsqu'elles sont *échiquetées* du moins de deux tiers.

ECHIQUIER, s. m. Table divisée en soixante-quatre petits quarrés, de deux couleurs différentes, sur laquelle on joue aux Echecs. Planter des arbres en *Echiquier*, c'est les placer de maniere qu'ils representent plusieurs quarrés; ce qui forme des allées droites, d'autant de côtés qu'on les regarde. L'*Echiquier* étoit anciennement le nom de l'Assemblée des Haut-Justiciers de Normandie, qui fut érigée en Parlement, par Louis XII, en 1599; & les Anglois ont encore une Cour de Justice, qui se nomme l'*Echiquier*. On croit que ce nom vient simplement de la Tapisserie de ces deux Tribunaux, qui étoit autrefois de deux couleurs, disposées en *Echiquier*. Le même nom est employé dans le Blason, pour un Ecu divisé en plusieurs quarrés, les uns de métal & les autres de couleur.

ECHO, s. m. gr. Nom poétique d'une Nymphe aërienne. En termes de Physique, c'est la réflexion du son, sur des corps disposés de maniere que l'angle de réflexion y soit égal à celui d'incidence, sans quoi cette réflexion seroit confuse & ne rendroit rien d'articulé.

ECHOME, s. m. *Terme de Marine*. C'est le nom d'une Cheville de bois, ou de fer, qui diminue en pointe par les deux bouts. Elle s'appelle aussi *Tolet*.

ECHOPPE, s. f. Nom d'un Poinçon d'acier, à l'usage des Graveurs, pour graver sur le cuivre, à l'eau forte. *Echopper*, v. act., signifie *travailler* avec l'*échoppe*. Les Serruriers donnent le même nom aux Cizeaux qui servent à leurs gravures grossieres.

ECHOUER, v. act. & n. Terme de Marine, qui se dit d'un Vaisseau, lorsqu'il choque contre un banc de sable, ou un bas-fond, sur lequel il ne trouve point assez d'eau pour son passage. Le Vaisseau *échoua*. Nous *échouâmes*. On dit aussi *échouer* un Vaisseau, pour le faire *échouer*. *Echoûment* est le substantif. Dans le Figuré, *échouer* se dit fort bien, pour manquer de succès. Ses entreprises ont *échoué*. Il *échouera* dans cette entreprise.

ECLABOUSSER, v. act. Mot d'origine obscure, que quelques-uns font venir simplement d'*éclat* & de *boue*. Il signifie, faire rejaillir de la boue sur quelqu'un, ou sur quelque chose. Vous m'*éclaboussez*.

ECLAIR, s. m. Lumiere rapide, qui est lancée dans l'air par la flamme de la foudre. On prétend qu'elle est quelquefois capable de brûler.

ECLAIR DE HARENGS. Terme de Mer. On donne ce nom à un éclat de lumiere, qui paroît sur Mer, lorsque les Harengs passent en troupes, & qui ressemble assez à la lumiere des Eclairs.

ECLAIRE, s. f. Plante, dont on distingue la grande & la petite : la premiere jette un lait jaune qui est amer & corrosif; ses feuilles servent aux usages de la Médecine. La petite éclaire, qui s'appelle aussi froment sauvage, parce que ses racines ressemblent à des grains de bled en monçeau, est âcre aussi; & l'on prétend que son jus, respiré par le nez, purge le cerveau. L'*Eclaire* ne differe point de la *Chelidoine*.

ECLECTIQUES, adj. gr. Nom qu'on donne aux Philosophes, qui, sans embrasser particuliérement aucun systême, prennent de chacun ce qui leur paroît le plus vraisemblable & le mieux fondé.

ECLEME, s. m. gr. Terme de Pharmacie. C'est un médicament pectoral, de consistance épaisse, qu'on fait sucer aux Malades, au bout d'un bâton de Reglisse.

ECLIPSE, s. f. Mot grec, qui signifie *défaillance*, ou *privation*, & qui s'applique à l'obscurcissement d'un corps céleste, causé par l'interposition d'un autre corps; sur quoi il faut remarquer que les Eclipses solaires ne sont pas à proprement parler de vraies Eclipses, parce que le Soleil ne perd rien de sa lumiere, & que c'est la terre qui en est privée, par l'interposition de la Lune. Les Anciens regardoient les Eclipses comme des présages fort malheureux, & de-là vient l'étude & la science de l'Astrologie. La durée d'une Eclipse est l'intervalle qui est entre l'immersion & l'émersion. On appelle *immersion*, le point de tems où le disque du corps éclipsé commence à se cacher, & *émersion*, le tems où il recommence à reparoître. Les Eclipses sont, ou totales, ou partielles, ou annullaires : *Totales*, lorsque tout le disque du corps éclipsé est privé de lumiere : *Partielles*, lorsqu'il n'est caché qu'à demi. Les *Annulaires* ne regardent que le Soleil. Elles arrivent lorsque la Lune étant dans son apogée paroît beaucoup plus petite que le Soleil ; ce qui est fort sensible lorsqu'il est dans son périgée. L'ombre Lunaire ne s'étendant point jusqu'à la terre, la Lune se trouve alors en conjonction centrale avec le Soleil; mais comme elle n'est point capable de couvrir tout son disque, les bords de ce grand Astre paroissent alors comme un anneau lumineux. Les Eclipses de Lune servent à trouver la longitude géographique.

ECLIPTIQUE, s. m. gr. Terme d'Astronomie. C'est le nom d'un grand cercle, qui est oblique à l'Equateur, & qui occupe précisément le milieu du Zodiaque. Le Soleil ne s'écarte jamais de ce cercle, dans la route annuelle de l'Est à l'Ouest. On l'appelle *Ecliptique*, parce que toutes les Eclipses arrivent à ses intersections, qu'on appelle autrement *nœuds*; ou du moins près de ses intersections.

ECLISSE, s. f. Nom qu'on donne au bois de fente, & aux petits ais qui servent à faire des ouvrages legers. L'Osier fendu se nomme aussi *Eclisse*. En Chirurgie, on appelle *Eclisse*, les soutiens de bois, ou d'autre matiere, qui s'appliquent sur les fractures.

ECLORRE, v. n. En termes de Moulin, c'est cesser de moudre. On fait *éclorre* les Moulins, dans une grande sécheresse, pour attendre le retour de l'eau.

ECLUSE, s. f. Machine de bois, qui sert à soutenir, ou à élever les eaux. Il y a différentes sortes d'*Ecluses*, suivant leur forme & leur usage. L'*Ecluse à tambour*, qui s'emplit & se

vuide par le moïen de deux Canaux voutés; l'*Ecluse à vannes*, qui s'emplit & se vuide par des vannes à coulisse; l'*Ecluse à perron*, dont les portes sont à deux ventaux, & se joignent en *avant-bec*; l'*Ecluse quarrée*, qui n'a qu'un seul ventail; les *Ecluses Flamandes*, qui sont composées de plusieurs gros ais, assemblés avec de fortes bandes de fer; l'*Ecluse de Meunier*, qui n'est qu'une petite digue pour amasser l'eau, & la faire tomber sur la roue d'un moulin. On appelle *éclusée*, l'eau qui est contenue dans une *écluse* ouverte, & l'on donne le même nom à un demi train de bois, qui peut passer dans une *Ecluse*.

ECOBAN, s. m. Autrement *Ecubiers*. C'est le nom qu'on donne, sur Mer, à de grands trous de l'avant du Navire, par lesquels on fait passer les cables, pour mouiller.

ECOFRAL ou ECOFROI, s. m. Nom d'une table sur laquelle les Selliers, les Cordonniers, les Bourreliers, &c., taillent leur ouvrage.

ECOINÇON, s. m. Nom d'une Pierre qui fait l'encoignure de l'embrasure d'une porte, ou d'une croisée.

ECOLATRE, s. m. Titre d'office. C'est un Ecclésiastique, dans les Cathédrales, dont la principale fonction est d'enseigner aux jeunes gens, qui se destinent au service de l'Eglise, les Humanités & les devoirs de la Profession qu'ils veulent embrasser; comme celle du Théologal est de leur enseigner la Théologie. Mais ceux qui sont revêtus de ces emplois jouissent ordinairement du titre & du revenu, sans en remplir les charges. Dans l'Eglise de Lyon, on appelle *Scholastique* ce qu'on nomme ailleurs *Ecolatre*.

ECOLE, s. f. Outre sa signification commune; ce mot, en termes de Manége, se dit d'un cheval bien dressé. Ce cheval a de l'*école*. En Peinture, on appelle l'*Ecole Flamande*, l'*Ecole d'Italie*, une suite de Peintres célebres qui ont travaillé dans le goût de ces Païs, & dont la plûpart en étoient. *Ecole*, en termes de Trictrac, est une faute contre les régles.

ECOLLETE', adj. Terme d'Orfevrerie, qui se dit des Ouvrages échancrés, arondis & étrecis, qui ne sont point à pans.

ECONOMIE ou ŒCONOMIE. s. f. gr., qui signifie bon ordre, arrangement exact. Il se prend aussi pour administration sage, surtout des affaires domestiques, ou pour emploi reglé de son argent & de son bien, & pour épargne. On en a fait le verbe *Economiser*, qui signifie gouverner avec sagesse. Un bon *econome* est un homme sage & entendu, qui sçait entretenir l'ordre; & qui ne dépense rien mal-à-propos.

ECOPE, s. f. ou ESCOUP, s. m. Nom d'une Pelle creuse à rebords, qui sert à vuider l'eau, dans les bateaux, les tranchées, &c., & à jetter de l'eau sur les côtés d'un Navire, pour le laver. C'est aussi un terme de Chirurgie, qui signifie une division des chairs, par laquelle on tranche une partie gangrenée, ou chancreuse.

ECOPERCHE, s. f. Terme de méchanique, & nom d'une machine, qui sert à élever des fardeaux. Elle fait partie d'un Gruau, ou d'un Engin.

ECORCE D'ENCENS, s. f. Drogue qui nous vient du Levant, & qui a les mêmes propriétés que l'encens. C'est l'écorce de l'arbre, d'où l'encens distille. Elle se brûle, & rend une odeur agréable. On l'emploie, dans la Médecine, pour les crachemens de sang, les foiblesses d'estomac, & les ulceres intérieurs.

ECORCHE', adj. Terme de Blason, qui se dit des Animaux de couleur rouge, ou de gueule. Les Fondeurs en bronze disent, des figures de terre, ou de cire, qui servent de noïau, *Ecorcher la Figure*, pour dire, *en diminuer la grosseur*.

ECORCIER, s. m. Nom que les Tanneurs donnent au Magasin, dans lequel ils renferment leurs écorces de Chêne.

ECORE, s. f. Terme de Mer, qui signifie une Côte escarpée, taillée en précipice. *Une Côte en Ecore*. C'est

aussi le nom de certains Etais, qui soutiennent un Navire, pendant sa construction.

ECORNURE, s. f. Les Maçons donnent ce nom aux éclats qui se font à l'arrête d'une pierre.

ECOT, s. m. Ce mot qui signifie ce qu'on paie par tête, pour avoir bû & mangé, paroît une corruption de *Quote-part*, qui signifie la même chose, ou du mot latin *Quota*. En termes d'Eaux & Forêts, on donne ce nom aux grosses branches d'arbre, & aux troncs qui n'ont pas été bien dépouillés de leurs menues branches, assez près de l'écorce, de sorte qu'il y reste des bouts excédens. En termes de Blason, *Ecot* & *Ecoté* se disent dans le même sens.

ECOTARD, s. m. Terme de Mer. C'est une piece de bois qu'on met en saillie, sur les côtés d'un Vaisseau, pour empêcher que les haubans ne portent contre le bordage.

ECOUET, s. m. Terme de Mer. C'est le nom d'un cordage qui va en diminuant par un bout.

ECOUFLE, s. m. Oiseau de proie, d'autant plus dangereux qu'il ne fait point de bruit en volant. C'est une espece de Milan.

ECOUTES, s. f. Cordages de Mer, qui forment deux branches, & qui servent à tenir les voiles tendues, pour recevoir le vent.

ECOUTEUX, adj. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval qui ne part pas franchement de la main, & qui ne fournissant point ce qu'on lui demande, saute, par exemple, au lieu d'aller en avant. On appelle aussi *Pas écouté*, un pas d'école, un pas racourci, qui écoute les talons, & qui ne se jette ni sur l'un ni sur l'autre.

ECOUTILLE, s. f. Ouverture du tillac par laquelle on descend dans l'intérieur d'un Vaisseau. Il y a ordinairement quatre *écoutilles*. On appelle *écoutillon*, une petite ouverture dans les *écoutilles* même, qui en est comme un diminutif.

ECOUVILLON, s. m. Nom d'un instrument de bois, garni de peau de mouton & de laine, pour nettoïer l'intérieur des pieces d'artillerie. Les Boulangers appellent de même le balai qui sert à nettoïer leurs fours. *Ecouvilloner*, v. act., se dit dans le même sens.

ECPHONEME, s. m. gr. Elévation soudaine de la voix, par des interjections & des expressions imparfaites, qui font l'effet de quelque surprise, ou de quelque passion violente.

ECPHRACTIQUES, s. m. gr. Médicamens qui ont la vertu d'ouvrir les vaisseaux, & de déboucher les conduits.

ECRENER, v. act. En terme de caracteres d'Imprimerie, *Ecrener une lettre*, c'est évuider le dessous avec l'instrument qui se nomme *Ecrenoir*. Il n'y a que les lettres longues qui s'*écrennent*, pour placer dessous les *quadratins*, c'est-à-dire, les espaces qui séparent les mots.

ECRETER, v. act., formé de Crête. En termes de Guerre, c'est battre un mur, un épaulement, par le haut, pour chasser ceux qui sont derriere. On *écrete* les pointes des Palissades du chemin couvert, avant que de l'attaquer, pour s'en rendre l'accès moins difficile.

ECREVISSE, s. f. Poisson testacé de riviere, qui est d'une figure fort difforme. Il ne nage point avec les pieds, quoiqu'il en ait quatre, mais avec sa queue; & comme il s'en sert aussi pour marcher sur terre, il ne peut aller qu'à reculons. On emploie l'*Ecrevisse* à quantité d'usages de Médecine. Sa chair est froide & humide; broïée en cataplasme, elle appaise les chaleurs, & l'on prétend que mêlée avec la racine de Gentiane, elle résiste à toutes sortes de venins. Il y a des Ecrevisses de Mer, qui ne different de celles d'eau douce, que par leur grandeur. On appelle *ïeux d'écrevisse*, de petits corps blancs, durs & ronds, qui se trouvent dans l'estomac des Ecrevisses mâles, aux mois de Mai, de Juin & de Juillet, & qui s'emploïent dans la Médecine.

ECRILLE, s. f. Nom d'une sorte de claie, ou de cloture de barre de bois, dont on se sert pour empêcher

que le Poiſſon ne ſorte des Etangs, par les décharges.

ECRIVAILLERIE, ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie la paſſion d'écrire, ou l'abus qu'on fait de la preſſe, pour publier toutes ſortes de mauvais Livres. Il s'emploie encore dans le ſtyle familier. *Ecrivailler* & *Ecrivailleur* ſe diſent dans le même ſens.

ECROUELLE, ſ. f. lat. Mal funeſte & contagieux, cauſé par des humeurs malignes, qui affectent les parties glanduleuſes, ſurtout à la gorge. On diſtingue les *Ecrouelles vraies*, d'avec les fauſſes, ou les batardes, qui ſont les plus dangereuſes.

ECROUI, adj. Terme de Monnoie, qui ſe dit de l'or, de l'argent & du cuivre, lorſqu'aïant été battus à froid, ils commencent à faire reſſort. Il ſe dit auſſi des pieces de Monnoie, qui durciſſent trop tôt à la ſortie du moulin. *Ecrouer*, v. act., & *Ecrouiſſement*, ſ. m., ſe diſent dans les mêmes ſens.

ECRUES DE BOIS, ſ. f. Nom qu'on donne à des Bois nouvellement crûs ſur des terres labourables.

ECSARCOME, ſ. m. gr. Excreſcence de chair, ou charnue.

ECTHESE, ſ. f. gr. Nom d'une fameuſe confeſſion de foi, publiée en 639, par l'Empereur Heraclius, pour ne reconnoître qu'une volonté dans Jeſus-Chriſt.

ECTYPE, ſ. f. Mot tiré du grec, qui ſignifie copie, imitation, empreinte d'une figure.

ECU, ſ. m. Eſpece de Bouclier, qui ſe portoit anciennement au bras, lorſqu'on combattoit avec la lance. Le mot françois & le mot latin paroiſſent venir également du grec. En termes de Blaſon, l'*Ecu* eſt le champ qui renferme les pieces des armoiries. Il a changé de forme ſuivant les tems & les lieux. L'*Ecu* antique étoit couché, & ſa figure ordinaire étoit triangulaire. L'*Ecu* en banniere étoit quarré. En Italie, l'*Ecu* ovale eſt le plus en uſage, ſurtout pour les Eccléſiaſtiques. En Eſpagne, il eſt arrondi par le bas. En Allemagne, il reçoit beaucoup de variétés. Les *Ecus* des Femmes mariées ſont *partis*, ou *accollés*. Ceux des Filles ſont poſés en lozange.

ECU, pris pour monnoie, ſignifie, en général, une piece d'or, ou d'argent, frappée aux armes de quelque Prince, & valant une certaine ſomme. Il ſe prend auſſi pour la valeur de cette piece, en petite monnoie, c'eſt-à-dire, qu'il eſt terme de compte. On nommoit *Ecu-Soleil*, ſous François I, une eſpece d'or, qui peſoit deux deniers ſeize grains, & qui valoit quatre livres cinq ſous. L'*Ecu-ſol* en étoit une autre, ſous Henri II, & Charles IX, du poids de deux deniers quinze grains, & de la valeur de ſoixante ſous. Sous Henri IV, elle valoit trois livres cinq ſous. L'*Ecu d'or* eſt du regne de Louis XIII. Il a valu juſqu'à cent quatorze ſous, dans les derniers tems de ſon cours. Ce qu'on appelle *Ecu blanc* eſt proprement l'*Ecu d'argent* de trois livres. L'*Ecu d'or d'eſtampe*, ou *di ſtampa*, eſt une monnoie de compte, dont on ſe ſert à Rome, pour tenir les Livres.

ECUAGE, ou SERVICE DE L'ECU, ſ. m. C'eſt le nom d'un ancien Droit de la Chevalerie, au ſervice de ſon état. *Ecuage* ſe diſoit auſſi du Droit qu'un Chevalier avoit de s'exempter du Service, à certaines conditions.

ECUBIER, ſ. m. Terme de Marine. *Voïez* ECOBANS.

ECUIER, ſ. m. Titre de Dignité, qui ſuivoit autrefois celui de Chevalier, & qui étoit un degré pour y parvenir. L'emploi des *Ecuïers* conſiſtoit à porter l'épée & l'Ecu, devant les Chevaliers. Aujourd'hui ce titre marque ſeulement la qualité de Gentilhomme. On l'emploïe néanmoins dans quantité d'autres ſens, mais avec quelque autre mot qui en détermine l'application. *Grand Ecuïer de France* eſt le titre d'une des premieres Charges de la Couronne, qui conſiſte dans le Gouvernement de tout ce qui appartient aux Ecuries du Roi. Le *Grand Ecuïer* s'appelle, par excellence, *Monſieur le Grand*. Le *premier Ecuïer* eſt celui qui eſt le premier en authorité, après *M. le Grand*, & qui commande la petite Ecurie. Il

a, sous lui, des *Ecuïers* de quartiers. Le *grand Ecuïer tranchant* est un Officier de table, qui sert le Roi, aux grandes cérémonies. Il fait les mêmes fonctions que l'*Ecuïer tranchant*, qui est un Gentilhomme servant, dont l'office consiste à changer l'assiéte & la serviéte du Roi, à chaque service; & à couper les viandes si le Roi ne prend cette peine lui-même. L'*Ecuïer de bouche* est un Officier, qui range les plats sur la table de l'office, avant qu'on les serve, & qui presente deux essais au Maître d'Hôtel. L'*Ecuïer* Cavalcadour, chez le Roi, & les Princes, est celui qui commande l'Ecurie des chevaux qui servent à la personne du maître. Les *Ecuïers de main* sont, chez les Princesses & les Dames d'un haut rang, ceux qui leur donnent la main, pour les aider à marcher. On appelle aussi *Ecuïer*, le Maître d'une Académie, où les jeunes gens apprennent à monter à cheval. Enfin, l'on donne le nom d'*Ecuïer* au Chef de cuisine, chez les personnes d'une haute distinction. En termes de Chasse, un jeune Cerf qui en suit un vieux, se nomme *Ecuïer*. En termes de Vigneron, un faux bourgeon, qui croît au pied d'un sep de vigne, est un *Ecuïer*.

ECUISSER, v. act. Terme de Bucheron, qui se dit des arbres qu'on éclate, en les abbattant.

ECUME, s. f. Mousse qui se forme par l'agitation, ou par la chaleur, sur les corps liquides. Il y a plusieurs sortes d'*écumes* de Mer, qui servent aux usages de la Médecine, & qui ont des propriétés différentes. L'*écume* d'argent & l'*écume* de plomb, qui se trouvent devant les Forges & les Fourneaux, ont aussi leurs utilités. En termes de Fauconnerie, *écumer la remise* se dit de l'Oiseau qui passe sur le Gibier, sans l'appercevoir & sans s'arrêter.

ECUREUIL, s. m. Petit animal allongé, qui a la queue fort grande & fort grosse, & qui est dans un mouvement presque continuel. On apprivoise les *Ecureuils*. La couleur de leur poil est rousse.

ECUSSON, s. m. Terme de Blason, qui se dit proprement d'un petit Ecu dont un grand est chargé. En termes de Jardinage, c'est une espece d'Ente, qui se fait par un morceau coupé au long de la pelure d'un arbre de l'année, qu'on greffe & qu'on lie avec de la filasse. On dit, dans ce sens, *écussonner un arbre*. En termes de Médecine, les *écussons* sont des emplâtres stomachiques, ou des sachets remplis de poudres & de remédes, qui s'appliquent sur l'estomac. Les Serruriers appellent *Ecussons*, de petites placques de fer qu'on met sur les serrures, pour le passage de la clé; & toutes sortes de platines, qui servent à l'ornement.

EDDA, s. f. Célebre Recueil de la Mythologie des Peuples du Nord, dont chaque chapitre est un petit poème, qui roule sur les Prédictions, la Magie, & les Geants. On fait remonter cette compilation jusqu'à l'onziéme siécle. Mais elle est remplie d'Anachronismes.

EDEN, s. m. heb. Nom que l'Ecriture donne au Paradis terrestre, c'est-à-dire, au lieu délicieux dont Dieu fit la demeure du premier homme dans l'état d'innocence.

EDIFIER, v. act. Ce mot, tiré du verbe latin, qui signifie bâtir une *maison*, a la même signification en françois; mais il se prend aussi, dans un sens figuré, pour *inspirer de la piété, par les discours & les exemples*, & contribuer ainsi au salut d'autrui. Il est opposé, dans ce sens, à *scandaliser*, comme *édification* l'est à *scandale*.

EDILE, s. m. lat. Titre d'Office, dans l'ancienne Rome. Les *Ediles* avoient soin des Edifices & des Places publiques, des Jeux, des Temples, &c. Ils étoient quatre; deux tirés anciennement d'entre le peuple, & deux ensuite qui se tiroient des familles Patriciennes, & qu'on appelloit *Curules*.

EDITION, s. f. Terme de Librairie, formé du même mot latin qu'*Edit*, & qui signifie la publication d'un Livre, comme *Edit* signifie une Ordonnance publique au nom du Roi. L'*Editeur* d'un Livre est celui

qui le fait imprimer, & qui sert ainsi à sa publication.

EDREDON, s. m. Quelques-uns écrivent *Ederdon*, & même *Egledon*. C'est le nom d'un duvet de certains Oiseaux du Nord, qui sert à faire des couvertures de lit, ou des couvre-pieds.

EDULCORATION, s. f. Terme de Chimie, tiré du latin. C'est l'action d'adoucir quelque chose, en ôtant les sels par de fréquentes lotions. *Edulcorer*, v. act., se dit dans le même sens.

EFAUFILER, v. act. Terme de Marchand, qui signifie tirer, avec la main, les fils de soie du bout d'un ruban.

EFFARE', adj. Terme de Blason, qui se dit d'un cheval levé sur ses pieds. Il est passé en usage dans cette expression, l'*air effaré*, pour signifier un air de trouble & de distraction, dans les ïeux & dans le visage.

EFFECTIF, adj. lat. On distingue, en Théologie, l'amour *effectif*, c'est-à-dire, qui fait pratiquer la Loi; & l'amour *affectif*, qui ne produit que des sentimens.

EFFEMINE', adj. Ce qui se sent de la mollesse, & de toutes les foiblesses, qu'on attribue aux Femmes. Il ne se prend qu'en mauvaise part.

EFFERVESCENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie un *commencement* de chaleur progressif, avec bouillonement, qui se fait par l'action du feu, ou par la fermentation des acides & des alkalis. L'*effervescence* peut devenir très violente.

EFFET DE LA MAIN, s. m. Terme de Manége, qui se dit pour *aides*, ou *mouvemens*, de la main, lorsqu'on se sert de la bride, pour conduire un cheval.

EFFICACE, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui produit réellement l'effet pour lequel il est emploïé. En termes de Théologie, on appelle *grace efficace par elle-même*, celle qui produit infailliblement l'action; & ceux qui l'admettent ont de l'embarras à l'accorder avec la liberté. *Efficace* se prend aussi comme substantif, pour *efficacité*.

EFFICIENTE, adj. lat. Terme de Philosophie. On appelle *Cause efficiente*, celle qui est capable de produire, & qui produit effectivement une chose. Dieu seul est la véritable *Cause efficiente* de tout ce qui existe.

EFFIGIE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *image*, representation de quelque chose.

EFFILE', adj. On appelle *Effilé*, un linge bordé de frange de fil, qui se porte dans le deuil. *Etre en effilé*, c'est porter de ce linge. En termes de Chasse & de Manége, on appelle *Chien effilé*, un chien qui s'est trop emporté dans la course; & *Cheval effilé*, un cheval d'une encolure fine & déliée.

EFFLANQUE', adj. Abbattu, attenué, par des exercices violens, ou par le jeûne. Un cheval *efflanqué*, c'est-à-dire, maigre & fatigué. On appelle *rage efflanquée*, un mal qui attaque les vieux Chiens de chasse, & dans lequel leurs *flancs* se resserrent & leur battent, de foiblesse & d'épuisement.

EFFLUVIUM, s. m. Terme de Physique. Mot purement latin, qui s'emploïe pour signifier l'évaporation des corpuscules odorifiques d'un corps, & celle des petites parties qui s'exhalent sans cesse par les pores.

EFFLUXION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui se dit particuliérement de l'écoulement des matieres d'une fausse couche, dans les trois premiers mois après la conception. S'il y a plus de trois mois, cet accident se nomme *avortement*.

EFFORT, s. m. Outre sa signification commune, ce mot se prend, en termes de Manége, pour le mal qu'un cheval se fait à l'épaule, ou à la hanche, par quelque effort extraordinaire qui a relâché les muscles, ou donné trop d'extension aux nerfs. Ainsi, l'on dit qu'un cheval a un effort de hanche, ou d'épaule.

EFFRAIE', adj. Terme de Blason, qui se dit d'un cheval, lorsqu'il est representé dans une situation rampante.

EFFRACTION, s. f. lat. Terme

de Palais, qui se dit pour fracture, brisement, violence. Vol avec *effraction*.

EFFRENE', adj. lat., qui signifie sans frein, c'est-à-dire, déreglé à l'excès, incapable d'être arrêté par aucune Loi. Une jeunesse *effrenée*. En termes de Blason, *effrené* se dit d'un cheval qui n'a ni bride, ni selle, & qui se nomme autrement *Gai*.

EFFUMER, v. act. Terme de Peinture. *Effumer* une figure, c'est la peindre légerement.

EFOURCEAU, s. m. Nom d'une machine qui sert à conduire de pesans fardeaux, tels que des troncs d'arbres, de grosses poutres, &c. Ses principales parties sont un limon, deux roues, & un aissieu commun, mais d'une force extraordinaire.

EGAGROPILE ou AGROPILE, s. f. Pierre ronde, qui se forme dans l'estomac des Vaches, des Bœufs, & même des Veaux, & qui est une espece de Bezoar. On la trouve aussi dans les Chamois.

EGAIL, s. m. Terme de Chasseur, qui signifie la rosée du matin, surtout pour les Bois. On dit d'un Chien, qu'il en veut bien dans l'*Egail*.

EGALE', adj. En termes de Fauconnerie, un Oiseau *égalé* est celui qui a, sur le dos, des taches blanches qui se nomment *égalures*

EGALITE', s. f. En termes d'Algebre, on appelle *égalité*, la comparaison de deux grandeurs égales en effet & en lettres. On passe de l'*équation* à l'*égalité*, par le changement d'une lettre inconnue en une autre lettre, qui rend égaux les membres de l'équation.

EGARD, s. m. Nom qu'on donne, dans l'Ordre de Malte, à un Tribunal, formé par Commission, pour terminer les Procès entre les Chevaliers.

EGAROTE', adj. Terme de Manége, qui se dit d'un Cheval blessé au garot; blessure difficile à guérir.

EGLANTIER, s. f. Arbrisseau épineux, qui porte une sorte de Roses sauvages, & dont le fruit s'appelle *Gratecul*. Ce fruit & les Roses sont un spécifique pour les dyssenteries, les flux de ventre & le crachement de sang. Les feuilles mâchées guérissent les ulceres de la bouche. La fleur de l'*Eglantier* se nomme *Eglantine*.

EGLEDON. *Voïez* EDREDON.

EGLEGME, s. m. Mot grec, qui signifie *lécher*, dans son origine. C'est un médicament pour le poumon, & la trachée artere, qui se prend effectivement *en le léchant*.

EGLISE, s. f. Nom d'une espece de Girouette de fer blanc, qui se met sur les cheminées, pour empêcher la fumée.

EGLOGUE, s. f. Ouvrage de Poësie pastorale, où l'on introduit des Bergers qui conversent ensemble. *Idylle* & *Eglogue* sont deux mots grecs, qui ont la même signification; mais l'usage fait nommer *Eglogues*, les pieces où l'on introduit des Bergers, pour interlocuteurs; au lieu qu'on appelle simplement *Idyles*, les pieces du genre pastoral, où l'on n'introduit point de Bergers. On donne aussi le nom d'*Eglogue* à un recueil de pieces choisies.

EGO. Mot latin, qui signifie *moi*, & dont on a formé d'autres mots. On nomme *Egomets* certains Métaphysiciens outrés, qui croïent que nous ne pouvons prouver, par la raison, l'existence de rien hors de nous. *Egoïser* signifie, ne parler que de soi, citer sans cesse ses idées, ou ses actions, rapporter tout à soi-même.

EGOGER, v. act. Terme de Tanneur. *Egoger une peau de veau*, c'est ôter ses extrêmités superflues, du côté de la queue & des oreilles.

EGOHINE, s. f. Nom d'une scie à main, qui sert aux Artisans de plusieurs professions.

EGRATIGNE', adj. En termes de Peinture, on appelle *Dessein égratigné*, ce que les Italiens nomment *Sgraffito*. C'est une maniere particuliere de peindre de blanc & de noir.

EGRILLOIR, s. m. Nom d'une grille de pieux, qu'on fiche sur le bord de l'eau, pour y contenir le poisson.

EGRISER, v. act. Terme de La-

pidaire. C'eſt ôter, d'un diamant, les parties les plus brutes, avant que de le tailler ; ce qui ſe fait en le frottant contre un autre diamant brut. Le vaiſſeau où tombe la poudre qui en ſort & qui ſert enſuite à les polir, ſe nomme *Egriſoir*.

EGUILLE A BERGER, ſ. f. Plante, qui ſe nomme autrement *Peigne de Venus*, & dont le fruit reſſemble à une groſſe Eguille.

EHOUPER, v. act. Terme d'Eaux & Forêts. *Ehouper un arbre*, c'eſt en ôter les cimes & les houpes.

EJACULATION, ſ. f. lat. Terme de la Vie dévote. On donne ce nom à certaines prieres courtes & ferventes, qui ſe prononcent à quelque occaſion paſſagere, comme ſi elles ſe jettoient vers le Ciel. On dit, dans le même ſens, *oraiſon éjaculatoire*.

EICOSAEDRE, ſ. m. Terme de Géométrie, formé du grec, qui ſignifie un corps à vingt faces égales, compoſées de vingt triangles équilateraux.

ELABORATION, ſ. f. lat. Travail, action de travailler. Les Médecins appellent *Elaboration* du Chyle, ſa formation, par le travail des ſels de l'eſtomac.

ELAGUER, v. act. Terme de Jardinage, qui ſignifie retrancher d'un arbre, ou d'une paliſſade, les branches inutiles.

ELAISER, v. act. Terme de Monnoie, qui ſe dit de la ſeptiéme façon qu'on donne aux Monnoies qui ſe fabriquent au marteau. Elle conſiſte à redreſſer la piece du chauffage, avec le flattoir.

ELAN, ſ. m. Nom d'un animal à quatre pieds, qui ſe trouve particuliérement dans les Païs froids, & qui eſt de la grandeur d'un cheval moïen. Sa couleur eſt un jaune foncé, mêlé de gris cendré. Le mâle a deux cornes fort larges, & la femelle n'en a point. On attribue à la corne de l'*Elan*, ſurtout à celle du pied droit de derriere, une vertu ſpécifique contre l'épilepſie.

ELANCE', adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit du Cerf couvert. En termes de Marine, on appelle *élancement*, ou *queste*, la longueur d'un vaiſſeau, qui ſurpaſſe celle de la quille.

ELAPHOBOSCUM, ſ. m. gr. Plante, connue des Anciens, dont la racine eſt bonne à manger, & dont on prétend que les Cerfs & les Biches paiſſent la graine & les feuilles, ſuivant l'origine grecque du nom, pour ſe guérir de leurs maladies, ſurtout de la piquûre des Serpens. Ses feuilles ſont longues, déchiquetées, & larges de deux doigts.

ELARGIR, v. act. En termes de Manége, *élargir un cheval*, c'eſt lui faire embraſſer, dans ſes exercices, plus de terrain qu'il n'en occupoit. En termes de Mer, *s'élargir*, ou prendre le large, c'eſt s'éloigner d'un autre vaiſſeau, ou de la terre.

ELASTIQUE, adj. Terme tiré du grec, qui ſignifie ce qui fait reſſort, en pouſſant contre quelque choſe qui le contraint. *Elaſticité*, ſ. f., ſignifie cette vertu naturelle de certains corps, par la diſpoſition de leurs parties.

ELATERE, ſ. m. gr. Suc purgatif, qui ſe tire des Concombres ſauvages. Il eſt fort amer, & ſe donnoit autrefois aux Enfans.

ELATINE, ſ. f. gr. Plante, qui eſt une eſpece de Linaire, dont les feuilles ſont rondes, velues, rudes, & quelquefois découpées. Elle croît parmi les bleds, & dans les terres labourées. On prétend que ſon ſuc, avallé en décoction, arrête la dyſſenterie.

ELAVE', adj., formé de laver, qui ſignifie, blanchâtre, blafart, mollaſſe. Il ſe dit de la couleur du poil des animaux. Dans les Chiens de chaſſe, le poil *élavé* eſt une marque de foibleſſe.

ELCESAITES, ſ. m. Hérétiques Idolâtres du troiſiéme ſiécle, qui adoroient l'Eau, & pratiquoient la Magie. Ils reconnoiſſoient deux *Chriſts*, l'un au Ciel & l'autre en Terre, & prétendoient qu'on les pouvoit renier de bouche, pourvu qu'on leur fût attaché de cœur ; ils s'appelloient auſſi *Samſéens*.

ELECTEUR, ſ. m. lat. Titre de

Dignité, en Allemagne. Les *Electeurs* sont des Princes Souverains auxquels appartient le droit d'élire l'Empereur. Leur nombre, après avoir été incertain jusqu'à Fréderic II, fut borné à sept, trois Ecclésiastiques & quatre Séculiers. En 1648, on créa un huitiéme Electorat en faveur de Charles-Louis, fils de Fréderic V, Comte Palatin, à condition que si la branche Guillelmine, qui est celle de Baviere, venoit à manquer, il n'y auroit plus de huitiéme *Electeur*. En 1698, le Duc de Hanover fut créé neuviéme *Electeur*.

ELECTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *choix*; & c'est dans ce sens, qu'on dit, en termes de Palais, *faire élection de domicile*, pour *choisir un lieu* où l'on est supposé *demeurer*. Mais *Election* est d'ailleurs le nom des Tribunaux, où l'on juge en premiere instance de tout ce qui a rapport aux tailles, aux aides & aux gabelles. Les Juges se nomment *Elus*, parce que dans l'origine de cet établissement, on les choisissoit pour imposer les tailles.

ELECTRICITE', s. f. Mot formé du substantif grec, qui signifie *ambre*, pour exprimer une propriété que certains corps ont, comme l'ambre, d'attirer à eux d'autres corps. L'*Electricité* ne differe du *magnétisme*, qu'en ce que magnétisme convient particuliérement à la propriété de l'aimant, par rapport au fer & aux pôles. Un corps électrique est celui qui a cette vertu. A l'occasion des découvertes modernes, on a fait le verbe *électriser*, qui signifie, communiquer une vertu *électrique*.

ELECTUAIRE, s. m. lat. Nom qu'on donne à certains médicamens, parce qu'on apporte beaucoup de soin à choisir les ingrédiens dont ils sont composés. On en distingue deux sortes, de mols & de solides. Les *électuaires* sont *purgatifs*, ou *corroboratifs*, ou *alteratifs*. Chaque *électuaire* est distingué par un nom propre.

ELEF-D'EAU. Terme de Marine, qui signifie, sur Mer, ce qui s'appelle flux, sur terre. On nomme le flux, en Mer, *Elef-d'Eau*, & le reflux *Eau-morte*. Marée, comprend l'un & l'autre, c'est-à-dire, flux & reflux.

ELEGIE, s. f. gr. Ouvrage de Poésie, dans le genre triste, ou tendre, qui se fait ordinairement pour déplorer quelque perte, ou quelque autre sujet de tristesse. *Elegiaque*, adj., signifie, ce qui appartient à l'*Elegie*. Entre les vers latins, on appelle *Elegiaques*, ceux qui sont composés alternativement d'un hexametre & d'un pentametre, parceque les vers de cette sorte sont comme consacrés à l'*Elegie*, par l'exemple d'Ovide. *Elegiographe* signifie Auteur d'*Elegies*, celui qui en compose.

ELEGIR, v. act. Terme d'Art. C'est pousser, à la main, un panneau, ou une moulure, dans une piece de bois.

ELEMENT, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie les premiers principes d'une chose, les ingrédiens dont elle est composée, & auxquels elle peut être réduite. On appelle l'air, l'eau, la terre & le feu, les quatre *élemens* de la nature. En Chimie, on divise les *élemens* des corps, en *terre*, qui s'appelle *tête morte*, ou *caput mortuum*; en *eau*, qui s'appelle *phlegme*; en sel, en souffre, & en mercure. On dit aussi les *élemens* d'une science, d'un art, ou d'une langue, pour signifier leurs premiers principes. *Elementaire* est ce qui appartient aux *élemens*. Les Protestans appellent *élemens*, les matieres qui se consacrent dans l'Eucharistie.

ELEMI, s. m. Résine, ou gomme, transparente & blanchatre, avec un mêlange de jaune, qui la fait ressembler à la cire. Soit gomme, ou résine, l'*Elemi* sort de l'Olivier. *Voïez* ELAEOMELI, dont *Elemi* paroît une corruption.

ELENCHTIQUE, adj. gr. Terme de Théologie, qui signifie ce qui tombe en dispute, en controverse. On distingue la Théologie en naturelle & revelée; en spéculative & pratique; en positive & *Elenchtique*, ou de controverse, qui s'appelle plus ordinairement *Théologie Scolastique*.

ELENCHUS, f. m. Mot tiré du grec, qui ſignifie le ſujet d'un Diſcours, ou d'un Traité. On en a fait, en Logique, le nom d'un ſophiſme, ou d'un mauvais raiſonnement, qui ſuppoſe l'ignorance du ſujet dont il eſt queſtion, & qu'on appelle *ignoratio elenchi.*

ELÆOMELI, ſ. m. gr. Nom que les Droguiſtes donnent à une ſorte de Manne, qu'on recueille ſur les Oliviers, & qui n'eſt que le ſuc eſſentiel de cette Plante, épaiſſi ſur les feuilles & les branches. Il y a une *Elæomeli* du Levant. C'eſt une huile douce, épaiſſe, & purgative, qui coule du tronc d'un arbre.

ELEPHANT, ſ. m. gr. Le plus grand & le plus gros de tous les animaux à quatre pieds. Il eſt extrêmement robuſte, docile, ruſé, fidele, & ſi induſtrieux, qu'on lui attribue mille choſes qui paroiſſent ſurpaſſer la capacité d'un ſimple animal. Il a la tête groſſe & le cou court. Son nez eſt une longue trompe creuſe, dont il ſe ſert comme d'une main, & dont les coups ſont terribles. Deux grandes dents courbés, qui lui ſortent du côté de la mâchoire d'enhaut, ſont ce qu'on appelle l'*ivoire.* On a cru fauſſement que l'*Eléphant* ne pouvoit pas plier les genoux. Il vit d'herbe & de feuilles d'arbres. L'*Eléphant* blanc eſt dans une haute eſtime aux Indes orientales. On nomme *Ordre de l'Eléphant*, un Ordre militaire de Dannemarck, inſtitué en 1478, par *Chriſtiern I*, dont la marque eſt un *éléphant* d'or, émaillé de blanc, qu'on porte ſuſpendu au collier.

ELEPHANTIASE, ſ. f. gr. Nom d'une eſpece de Lepre, qui fait enfler exceſſivement les bras & les jambes, & qui tire ſon nom de ce qu'elle rend la peau ſemblable au cuir de l'Eléphant.

ELEPHANTINS, adj. On appelloit *Livres Eléphantins*, dans l'ancienne Rome, certains Livres d'ivoire, où les Tranſactions du Sénat, telles que les Edits, les Decrets, &c., étoient conſervés.

ELEVATION, ſ. f. lat. En termes d'Architecture, c'eſt la repreſentation, ou l'image de la façade d'un Bâtiment, qu'on appelle autrement *Orthographie.* En termes de Perſpective, c'eſt la repreſentation d'un bâtiment, dont les parties reculées paroiſſent en racourci. En Aſtronomie, l'*élévation du Pôle*, dans un lieu, eſt ſa hauteur au-deſſus de l'horiſon. Elle eſt toujours égale à la latitude du même lieu. On dit auſſi l'*élévation* d'une Etoile, l'*élévation* de l'Equateur. L'angle d'*élévation*, dans les méchaniques, eſt l'angle qu'une ligne de direction fait avec l'horiſon.

ELEVATOIRE, ſ. m. lat. Nom d'un Inſtrument de Chirurgie, qui ſert à élever les os, ſur-tout ceux des fractures de la tête. Il y a différentes ſortes d'*Elévatoires*.

ELEUTHERIE, ſ. f. gr. Ancienne Déeſſe de la liberté. *Eleutheropole*, *Eleutherophile*, ſont des noms factices, qui ſe mettent quelquefois à la tête des Livres, où l'Auteur fait profeſſion d'écrire librement. Le premier ſignifie, *Ville de la liberté*; le ſecond, *Amateur de la liberté.*

ELIGIBLE, adj. lat., qui ſignifie qui peut être élu, qui a les qualités requiſes pour une Dignité, lorſqu'elle ſe confere par Election. Il ne s'emploie gueres que dans ce ſens.

ELINGUE, ſ. f. Terme de Marine. C'eſt le nom d'un cordage, dont les deux bouts ſe terminent par un nœud coulant, & qui ſert au tranſport des fardeaux. L'*Elingue à patte* a deux pattes de fer, au lieu des nœuds coulans. *Elinguet* eſt le nom d'une piece de bois, qui ſert à arrêter le Cabeſtan, ſur un Vaiſſeau.

ELIMER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui ſignifie *purger un Oiſeau*, après la mûe. On dit vulgairement du linge *élimé*, pour vieux, uſé. Dans ce ſens, *élimer* paroît formé de *lime.*

ELISE'S, adj. gr. Champs Eliſés. Nom que les Anciens donnoient au lieu dans lequel les ames des Heros & des perſonnes vertueuſes devoient être récompenſées après la mort.

ELISION, ſ. f. lat. Terme de Grammaire. C'eſt le retranchement

d'une voïelle, dans la prononciation, ou dans l'orthographe d'un mot. La Poësie a ses *élisions*, qui sont nécessaires pour la mesure.

ELIXATION, s. f. Terme de Pharmacie, tiré du latin. C'est la préparation d'un médicament qu'on fait doucement bouillir dans quelque liquide, pour en réprimer quelque mauvaise qualité. Quelques-uns disent, & peut-être mieux, *Elixiviation.*

ELIXIR, s. m. Terme de Chimie, tiré de l'Arabe, qui signifie les parties les plus subtiles d'un corps, l'extrait de son essence. On fait différentes sortes d'*Elixirs*, par les opérations chimiques.

ELLEBORE, s. m. gr. Plante, dont on distingue deux especes; la blanche & la noire. Elle croît dans les Montagnes & dans les terrains rudes. L'*Ellebore* purge la mélancholie, mais il cause des convulsions, qui en rendent l'usage dangereux. Ceux qui le cueillent, ou qui l'arrachent, se précautionnent contre le mauvais effet de ses vapeurs, en avallant du vin & des choses fortes. Les Anciens croïoient qu'il guérissoit la folie; ce qui avoit mis Anticyre en réputation, parce qu'il y en croissoit beaucoup.

ELLEBORINE, s. f. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'*Ellebore*. On appelle *Elleborinés*, les remedes où l'on fait entrer de l'Ellebore.

ELLIPSE, s. f. gr. Une des sections du Cône, qui s'appelle vulgairement *ovale*. C'est aussi le nom d'une figure de Rhétorique, qui consiste dans la suppression de quelque chose qu'on fait sousentendre. *Elliptique*, adj., est ce qui appartient à l'*Ellipse*.

ELME, FEU SAINT-ELME, s. m. C'est le nom qu'on donne aujourd'hui à certains feux, qui s'attachent quelquefois, sur Mer, aux manœuvres & aux mâts d'un vaisseau, ou qui voltigent sur la surface des flots. Ils viennent d'une exhalaison subtile, qui s'enflamme par la chaleur de l'air. On les voit paroître ordinairement après une grosse tempête. C'est ce que les Anciens nommoient *Castor* & *Pollux*, du nom de deux Heros de la Fable.

ELOCUTION, s. f. gr. Mot tiré du latin, qui signifie la maniere de prononcer un discours. L'*élocution* fait une des principales parties de l'éloquence.

ELOGE, s. m. gr. Portrait avantageux qu'on fait d'une personne, louanges qu'on donne à ses bonnes actions, ou à ses bonnes qualités. On appelle *Eloge*, ou *Oraison funebre*, un discours public qui se fait à l'honneur de quelqu'un, après sa mort.

ELONGATION, s. f. Terme Astronomique, tiré du latin. L'*Elongation* de deux Planetes est la différence qui se trouve entre leur mouvement; d'où il s'ensuit qu'il y a autant d'*elongations*, que de mouvemens différens.

ELOQUENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie le don naturel, ou l'art acquis, de parler, juste & agréablement.

ELU, s. m. Nom qu'on donnoit, dans les premiers siécles de l'Eglise, aux Cathécumenes bien instruits, qui étoient *Elus*, c'est-à-dire, choisis, pour le Baptême. Le titre d'*Elu* est célebre dans le Manichéisme, & se donnoit à ceux qui étoient comme dépositaires de tous les secrets de la Secte. Aujourd'hui, c'est un titre d'office, dans les Tribunaux qui se nomment *Election*. On nomme *Elus* du Conseil, dans la Bourse de Bordeaux, ce qu'on appelle, dans celle de Toulouse, Conseillers de la Retenue, & à Paris, Conseillers des Juges Consuls.

ELUCIDATION, s. f. lat., qui signifie éclaircissement, & qui ne s'emploie qu'en matiere de Science.

ELUCUBRATION, s. f. Mot tiré du latin, qui s'emploie quelquefois pour signifier un ouvrage composé de nuit, à la lumiere d'une chandelle, ou d'une lampe.

ELUDER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie *éviter avec adresse*. *Eluder* une difficulté, c'est éviter adroitement d'y répondre.

EMAIL, s. m. Sorte de verre,

composé de parties d'étaim, & de plomb, ou de cuivre, calcinées au feu de reverbere, & qui se colore avec des couleurs métalliques, telles que le *crocus de Mars*, pour le jaune, & l'*æs ustum*, pour le verd. Il y a des émaux transparens & des émaux opaques. L'or reçoit également les opaques & les clairs, mais il n'en est pas de même de l'argent & du cuivre. En termes de Blason, *émail* se dit des couleurs & des métaux dont l'Ecu est chargé. Les métaux sont *or* & *argent*. Les couleurs sont *azur*, *gueules*, *sinople*, *pourpre* & *sable*; ce qui fait sept émaux, dont l'usage est venu des anciens Tournois, où les quadrilles étoient distinguées par ces différentes couleurs. On appelle *émail* des dents, leur superficie, qui est d'une matiere différente de l'os.

EMANATION, s. f. Ce mot, tiré du latin, signifie l'action de ce qui émane, de ce qui coule. On enseigne, en Théologie, qu'il y a deux *Emanations* en Dieu; celle du Fils, qui se fait par génération; & celle du saint Esprit, par spiration.

EMANCHE', adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces, lorsqu'elles sont enclavées l'une dans l'autre, en forme de triangles Pyramidaux.

EMANCIPER, v. act. Terme formé du latin, qui signifie, dans les Loix, déclarer un jeune homme maître de lui-même & libre de la tutelle. L'émancipation se fait à l'âge de vingt ans. Elle differe de la majorité, où l'on ne parvient qu'à l'âge de vingt-cinq ans, en ce que la majorité met en droit de disposer du fond de l'héritage, au lieu que l'émancipation ne donne que celui d'user des revenus. *S'émanciper* se dit aussi pour *prendre plus de liberté*, *avoir moins de retenue* qu'on ne doit, dans les discours, ou dans les manieres.

EMANER, v. n. Mot tiré du latin, qui signifie *sortir*, & proprement, *couler* de quelque lieu. Il se prend, dans le figuré, comme dans le propre. Ainsi, l'on dit, les idées qui émanent de l'esprit; comme, les humeurs qui émanent du cerveau.

EMBARDER, v. n. Terme de Marine, qui signifie faire avancer son vaisseau de côté, ou d'autre, pour éviter un autre vaisseau qui pourroit l'endommager. *Embarder au large.*

EMBARGO, s. m. Expression tirée de l'Espagnol. *Mettre un embargo* sur des Vaisseaux marchands, c'est défendre qu'ils ne sortent d'un Port, ou qu'ils n'y entrent, du moins pendant un certain tems. On dit, en France, *fermer les Ports*; en Angleterre, *Presser*.

EMBARRER, v. n. Terme de Manége. Un cheval *s'embarre*, ou *est embarré*, lorsqu'il s'embarrasse les jambes dans une des barres, entre lesquelles il est placé à l'écurie.

EMBASE, s. m. Terme d'Art. Les Horlogeurs nomment *Embase*, une assiette qui se reserve sur l'arbre d'une roue, en le forgeant.

EMBASEMENT, s. m. Terme d'Architecture. C'est une base continue, en saillie, au pied d'un Bâtiment.

EMBATAGE, s. m. Terme de Maréchal, qui signifie l'application des bandes de fer, qui se mettent sur les roues. Les appliquer, c'est *embattre*.

EMBATONNE', adj. Terme de Blason, qui se dit des colomnes canelées, lorsque la canelûre est remplie de figures de bâtons.

EMBATTES, s. m. Vents reglés, qui soufflent durant quarante jours, sur la Méditerranée, à la fin de la Canicule. C'est ce que les Anciens nommoient *Etesies*.

EMBAUCHEUR, s. m. Vieux mot, qui s'est conservé, pour signifier ceux qui font trafic d'enrôler des hommes, pour la guerre. *Embaucher* se dit dans le même sens.

EMBAUMER, v. act. C'est emploïer des parfums, tels que du baume & d'autres drogues aromatiques, pour conserver un corps mort, après l'avoir vuidé de sa cervelle, de ses intestins, & de tout ce qui est le plus sujet à la corruption. L'embaumement étoit particuliérement en usage chez les Egyptiens, & les Prêtres seuls en sçavoient le secret.

EMBEGUAGE, f. f. Herbe du Brésil, dont les racines sont d'une longueur extraordinaire. Leur écorce pilée jette, au feu, une vapeur qui arrête le flux de sang.

EMBELLE, f. f. Nom de la partie d'un Vaisseau, qui est comprise entre la herpe du grand mât, & celle de l'avant.

EMBLE'E, f. f. Vieux mot, qui ne s'est conservé que dans cette expression, *prendre*, *emporter*, *d'emblée*, pour dire, *emporter avec promptitude & violence*. Il vient du verbe *Embler*, qui est hors d'usage dans ce sens, mais qui s'emploie, en termes de Chasse, pour signifier que dans les allures d'une bête, les pieds de derriere surpassent de quatre doigts ceux de devant, ce qui arrive aux Cerfs.

EMBLE'ME, f. m. Mot tiré du grec, qui signifie une devise hieroglyphique, par laquelle on represente quelque trait d'histoire, ou quelque instruction morale. *Emblematique* est l'adjectif.

EMBODINURE, f. f. Terme de Marine. C'est le nom de plusieurs bouts de corde, dont on couvre l'arganeau de l'ancre, pour conserver mieux le cable sur le fer.

EMBOIRE, v. n. Terme de Peinture, qui se dit des couleurs à l'huile, qui s'étendent sur la toile. On dit qu'un tableau *est embu*, lorsque la couleur n'en paroît pas bien. *Emboire* devient actif, en Sculpture. On dit *emboire un moule de plâtre*, pour dire, *le froter d'huile*.

EMBOLISME, f m. Mot grec, qui signifie *intercalation*. Les Grecs s'en servoient, pour exprimer l'addition d'un mois qui sert, dans un certain nombre d'années, à égaler les mouvemens du Soleil & de la Lune, c'est-à-dire, à rendre l'année lunaire égale à l'année solaire. *Embolismique*, adj., signifie *intercalaire*.

EMBORDURER, v. act. Mot formé de Bord, qui signifie *mettre* un quadre, ou un bord à un tableau.

EMBOSSURE, f. f. Terme de Marine, qui est le nom d'une sorte de nœud qu'on fait sur une manœuvre, auquel on ajoûte un amarrage.

EMBOUCHE', adj. En termes de Blason, c'est le bout d'un cor, ou d'une trompette, representé dans la bouche, & d'un émail différent de celui du cor.

EMBOUCHOIR, f. m. On appelle *Embouchoir*, ou *Bocal*, le bout d'une Trompette, ou d'un Cor, qui se met dans la bouche, pour sonner. *Embouchoir* est aussi le nom d'un instrument, dont les Cordonniers se servent pour élargir des bottes de cuir. Ce sont deux morceaux de bois, entre lesquels on chasse un coin de même matiere.

EMBOUCHURE, f. f. Ce mot est particuliérement le nom d'un fer qu'on met dans la bouche d'un cheval, pour la tenir sujette. Il se dit aussi du mors & de toutes les pieces de fer, qui entrent dans la bride. On dit encore, *embouchure* d'une riviere; *embouchure* d'une trompette, & de tous les instrumens de bouche; *embouchure* du canon, d'un four, &c.

EMBOUCLE', adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces garnies de boucles, telles que le collier d'un Lévrier.

EMBOUQUER, v. n. Terme de Mer, qui signifie entrer dans un Canal, ou dans un Détroit, & qui se dit particuliérement pour l'entrée des Isles Antilles.

EMBOURRER, v. act. Terme de Tapissier, qui se dit pour *garnir de bourre*, une chaise, un fauteuil. On dit, dans le même sens, l'embourrure d'une chaise.

EMBOUTE', adj. Terme de Blason. On dit qu'une piece est *emboutée*, lorsqu'elle se termine par une virole d'argent.

EMBOUTIR, v. act. Emboutir l'argent, c'est le travailler sur l'Etampe, comme font les Orfevres.

EMBRANCHEMENT, f. m. Terme de Charpenterie. C'est le nom d'une piece qui fait partie de la charpente d'un toit.

EMBRAQUER, v. act. Terme de Mer. *Embraquer une corde*, c'est la tirer, à force de bras, dans le vaisseau.

EMBRASER ou EBRASER, v. act. Terme d'Architecture, qui signifie élargir, en dedans, la baïe d'une croisée, ou d'une porte. *Embrasure* & *embrasement* signifient cet *élargissement*.

EMBRASSE', adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Ecu coupé, ou tranché, d'un seule émanchure, d'un flanc à l'autre. *Embrassure* est un assemblage à queue d'aronde, de quatre chevrons chevillés, qui, placé au-dessus du larmier d'une souche de cheminée, empêche qu'elle ne s'éclate. On donne le même nom à une barre de fer, qui s'emploie au même usage. En termes de Manége, *embrasser la volte*, se dit d'un Cheval dont les pas embrassent l'espace d'environ un pied & demi. Au contraire, s'il met les pieds de devant près de l'endroit d'où il vient de les lever, on dit, dans le même langage, qu'*il bat la poudre*.

EMBRASURE, s. f. En termes de Guerre, c'est une ouverture dans un Parapet, qu'on nomme aussi Canoniere, où l'on pointe le canon, pour tirer sur l'Ennemi. La distance des *embrasures*, entr'elles, est d'environ douze pieds. Les Chimistes nomment aussi *embrasure*, la partie d'un fourneau où passe le cou de la Cornue.

EMBREVEMENT, s. m. Terme de Menuiserie. C'est la maniere d'entailler une piece de bois, pour en rendre l'assemblage ferme, avec une autre piece.

EMBROCATION, s. f. Terme de Pharmacie, formé du grec, qui signifie l'action d'arroser quelque partie du corps avec un médicament liquide, dont on la frotte à mesure que la liqueur tombe.

EMBROUILLER, v. act. En termes de Marine, *embrouiller les voiles*, c'est les ferler, ou les joindre ensemble.

EMBRUME', adj. Mot formé du latin. On appelle, sur Mer, *tems embrumé*, un tems où le brouillard est fort épais; comme le brouillard se nomme *brume*; & les terres qu'il couvre, *terres embrumées*.

EMBRUNCHER, v. act. Terme de Charpenterie, qui signifie engager des pieces de bois les unes sur les autres.

EMBRYON, s. m. Mot formé du grec, qui est le nom qu'on donne au *fœtus humain*, avant qu'il soit tout-à-fait organisé dans le sein de la mere. On appelle *Embryotomie*, la dissection d'un *Embryon*, par les Anatomistes.

EMBRYOTHLASTE, s. m. gr. Nom d'un Instrument inventé, pour rompre les os du Fœtus, dans les accouchemens laborieux, & pour faciliter ainsi son extraction. L'*Embryulque* est le nom d'un crochet, qui sert à la même opération.

EMENDER, v. act. lat. Terme de Palais, qui signifie, *corriger*, *réformer*. La Cour, *émendant*, *ordonne*, &c.

EMERAUDE, s. f. Pierre précieuse, verte & transparente. Les *émeraudes* d'Egypte & de Tartarie sont si dures, qu'elles ne peuvent être gravées. On distingue plusieurs sortes d'*émeraudes*, entre lesquelles la plus estimée est l'Orientale, quoique l'Occidentale l'emporte en grosseur. On prétend que l'*émeraude* préserve de l'épilepsie & résiste au venin.

EMERGENT, adj. lat. Terme de Chronologie. On appelle l'*an Emergent*, l'époque, ou la racine, par laquelle on commence à compter le temps.

EMERIL, s. m. Pierre qu'on emploie pour brunir l'or. Elle sert aussi à couper le verre, à tailler & à polir le marbre & toutes sortes de pierreries, à la réserve du diamant. On la mêle en poudre avec l'or, dont elle augmente la couleur & le poids; sa couleur propre est rouge & quelquefois grise. Ce qu'on nomme *Potée d'émeril* est une sorte de pâte, qu'on ôte de dessus les roues qui ont servi à tailler des pierres. On donne aussi le nom d'*Emeril* à des especes de nœuds, ou de duretés, qui se trouvent quelquefois dans le marbre blanc, & qu'on prend pour un mêlange de cuivre, ou d'autre métal.

EMERILLON, s. m. Oiseau de

proie, qui n'est pas plus gros qu'un Pigeon, & qui est semblable au Faucon, par la couleur. Il est fort vif & fort hardi. On vante la beauté d'un *Emerillon* des Antilles, qui n'est que de la grosseur d'une Grive, & qui fait la chasse aux Poulets & aux Lézards. En termes d'Artillerie, on appelle *Emerillon*, une sorte de canon, qui a trente-sept calibres de longueur, mais qui ne tire que dix onces de fer, ou quinze onces de plomb. Les Cordiers nomment *Emerillon*, un morceau de bois creux, armé d'un crochet, qui sert à cabler la corde & la ficelle.

EMERITE, adj. Mot emprunté du latin, pour signifier celui qui aïant rempli, pendant un certain tems, les fonctions d'un Emploi, le quitte, pour jouir des honneurs & des récompenses dûs à ses services.

EMERSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie le soulevement d'un corps sur la surface d'un fluide plus pesant que lui, dans lequel il avoit été plongé violemment; ce qui se fait avec une vélocité égale à l'excédent du poids du fluide, sur une portion égale du solide. En termes d'Astronomie, c'est la sortie d'une planéte, hors de l'ombre d'un corps qui l'avoit éclipsée; ou la sortie d'une Etoile, hors des raïons du Soleil, qui la déroboient à nos ïeux. *Immersion* est opposée à *émersion*.

EMETICITE', s. f., qui signifie *vertu émetique*. Les *Emetocathartiques* sont des remédes qui purgent par haut & par bas.

EMETIQUE, s. & adj. Mot grec, qui signifie *vomitif*, & qui est le nom de tout médicament qui excite à vomir. On appelle *Vin émétique*, celui dans lequel on a fait infuser du verre d'antimoine, autrement nommé *Crocus metallorum*. La *poudre émetique*, ou d'*Algaroth*, est un *beurre d'antimoine édulcoré* par de fréquentes lotions. Le *tartre émetique*, est le *crême de tartre* pulverisé & mêlé avec un quart de *Crocus metallorum*.

EMEUTIR, v. n. Dans l'Ordre de Malte, *Emeutir*, signifie *requérir*, *solliciter*, une Dignité. *Emeutition* en est le substantif. En termes de Fauconnerie, *Emeutir*, signifie *se décharger le ventre*. On appelle *émeus*, la fiente de l'Oiseau qui *émeutit*.

EMINCER, v. act., formé de *mince*. C'est le contraire d'*épaissir*. La peau s'émince, c'est-à-dire, devient moins épaisse.

EMINENCE, s. f. lat. Titre d'honneur, qu'on donne aux Cardinaux, & dont on rapporte la création au Pape Urbain VIII, par un Decret du 10 Janvier 1630. On donne le même titre au Grand-Maître de Malte.

EMIR, s. m. Titre que les Mahométans donnent à tous ceux qu'ils croïent de la race de Mahomet. Ce titre est fort respecté de ces Peuples, & donne droit de porter le turban verd. *Emir*, joint à quelque autre terme, devient un nom d'Office, parmi les Turcs. Il signifie *Commandant*.

EMISSAIRE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie une sorte d'Espion envoïé par quelqu'un, pour observer ce qui se passe dans un lieu, ou pour y agir secrétement au nom d'un autre.

EMISSION, s. f. lat. Terme de Physique, qui s'emploie particuliérement pour la propriété que les corps odoriférans ont de répandre des particules agréables, ou déplaisantes, mais qui s'applique de même à toute effusion de corpuscules, dans les végétaux comme dans les corps animés.

EMMANCHE', adj. Terme de Blason, qui se dit de tous les instrumens représentés avec un manche.

EMMARINER, v. act. Terme de Mer. Se mettre sur un vaisseau, pour faire un voïage de Mer, c'est *s'emmariner*. On dit d'un Soldat accoutumé à la Mer, qu'*il est emmariné*.

EMMENAGOGUES, s. m. gr. Médicamens qui provoquent les menstrues supprimées, en donnant de la fluidité au sang. On appelle *Emmenologie* un Traité des Menstrues.

EMMIELURE, s. f. Nom d'un Onguent composé de miel, de terebenthine,

benthine, & d'autres drogues, qui s'emploie pour les foulures & les tumeurs des Chevaux.

EMMORTAISER, v. act. Inférer dans une mortaise le bout d'une piece de bois, après l'avoir rendue propre à cette fonction.

EMMUSELER, v. act. Mettre quelque chose au museau, couvrir le nez & la bouche, d'une *Museliere*, ou simplement, d'un voile. *Emmuselé*, en termes de Blason, se dit des animaux representés avec le museau lié.

EMOLLIENS, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie, en Médecine, des médicamens propres à amollir les tumeurs & les duretés.

EMOLUMENT, s. m. Mot d'origine latine, qui se prend pour l'*avantage*, le profit, qui revient de quelque chose.

EMONCTOIRE, s. f. Terme de Médecine, tiré du latin, qui se dit de certaines glandes servant à décharger les humeurs du corps. Ainsi, les glandes parotides sont les émonctoires du cerveau.

EMOUSSER, v. act. En termes de Guerre, *émousser les angles d'un bataillon*, c'est en retrancher les quatre coins, de sorte que formant un octogone, il puisse faire face de tous côtés. En termes de Blason, *émoussé* se dit des instrumens de fer, sans pointe.

EMPALER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie embrocher quelqu'un, par le fondement, avec *un pal*, ou un pieu: supplice cruel, qui étoit en usage parmi les anciens Romains, comme il l'est aujourd'hui chez les Turcs & dans d'autres païs.

EMPAN, s. m. Mot qu'on croit d'origine Allemande, & qui signifie à-peu-près le palme des Latins. C'est une mesure, qui se fait par l'extension du pouce & des doigts opposés, de la longueur d'environ trois quarts de pied.

EMPANNER, v. act. Terme de Marine, qui signifie mettre en *panne*. On *empanne*, ou l'on met en *panne*, un Vaisseau, lorsqu'on dispose tellement ses voiles, qu'il n'avance pas. *Voïez* PANNE.

EMPANON, s. m. Terme de Charpentiers & de Charrons. Pour les premiers, c'est un chevron de croupe, qui tient aux arrêtiers par le haut, & par le bas aux plates-formes. Pour les Charrons, les *empanons* sont deux pieces de bois, qui, prenant des deux côtés de la fléche d'un carosse, passent sur l'essieu.

EMPASME, s. m. Mot grec, qui est le nom d'une poudre parfumée qu'on répand sur tout le corps, pour chasser la mauvaise odeur, ou pour servir à la santé.

EMPASTELER, v. act. Terme de Teinture, qui signifie emploïer le *pastel*, ou la *guesde*, pour faire prendre le bleu, aux laines.

EMPASTER, v. act. Terme de Peinture, qui signifie donner de l'épaisseur aux couleurs, surtout aux carnations, en les couvrant & les recouvrant plusieurs fois. *Empaster une volaille*, c'est l'engraisser avec une pâte composée. Proncez *Empâter*.

EMPATTEMENT, s. m. Mot formé de *patte*. C'est un terme d'Art, qui signifie ce qui sert de pied à quelque chose, pour le soutenir. L'*empattement* d'une muraille est sa base, ou sa partie basse. En termes de Mer, on appelle *empatture*, la jonction de deux pieces de bois l'une à côté de l'autre. En termes de Charrons, *empatter des rais*, c'est faire les pattes des rais d'une roue.

EMPAUMER, v. act. Mot formé de la *paume de la main*, pour signifier *tromper*, *surprendre adroitement*. En termes de Venerie, *empaumer la voie*, c'est suivre la piste de quelque bête. *Empaumure*, dans le même langage, est le haut de la tête d'un vieux Cerf, ou d'un vieux Chevreuil. Les Gantiers appellent *empaumure*, la partie du gand, qui prend depuis la fente des doigts, jusqu'au pouce.

EMPECHEMENT, s. m. En matiere de Mariage, c'est tout ce qui peut le rendre nul, ou illicite. On compte douze *empêchemens*, qui se nomment *dirimans*, c'est-à-dire, *absolus*. 1. L'erreur, ou la surprise, quant à

la personne. 2. La surprise, quant à l'Etat. 3. Les vœux solemnels de chasteté. 4. La Parenté en certains degrés. 5. Le crime, tel que l'homicide & l'adultere en certains cas. 6. La différence de Religion. 7. La Violence. 8. L'engagement dans les Ordres Sacrés. 9. Un autre Mariage subsistant. 10. L'honnêteté publique. 11. L'affinité en certains degrés. 12. L'impuissance. Le Concile de Trente en a ajoûté deux autres, qui sont le Rapt & la Clandestinité. Quelques-uns y joignent la Démence.

EMPEIGNE, s. f. Piece de cuir, qui regne dans un soulier, depuis le col du pied, jusqu'à la pointe.

EMPELOTE', adj. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un Oiseau, lorsqu'il ne peut digérer sa nourriture.

EMPENELE, s. f. Terme de Mer. C'est le nom d'une petite ancre, qui tient par un cable à la grosse, & qu'on mouille devant elle, pour tenir le vaisseau plus ferme.

EMPENNE', adj. Mot formé du latin, qui signifie *aîlé*, & qui se dit des fléches, garnies de plumes, qui leur servent d'aîles.

EMPEREUR, s. m. Titre de Dignité. L'origine de ce nom vient des anciens Romains, qui le donnoient à leurs Généraux d'armée; parce qu'il signifioit, dans leur langue, *Celui qui commande*. Ensuite, il fut laissé à Jules-César & à ses Successeurs, pour marquer l'autorité souveraine. Aujourd'hui, on ne le donne, en Europe, qu'au Chef de l'Allemagne, dont la puissance est grande à ce titre, jusqu'à s'attribuer le droit de faire des Souverains.

EMPEREUR, s. m. Nom d'un grand Poisson des Mers Occidentales, qu'on nomme autrement *Espadon*, ou *Epée*, d'une sorte de longue épée osseuse, qu'il a au bout du museau.

EMPESER, v. act. Emploïer de l'Empois, qui est une sorte de Gomme factice, pour donner, au linge, une certaine consistance. On dit, en langage figuré, qu'un homme a l'*air empesé*, pour dire, qu'*il est d'une gravité contrainte, dans sa contenance & dans ses mouvemens*. En termes de Marine, *empeser les voiles*, c'est jetter de l'eau dessus, pour resserrer le tissu des fils.

EMPETRUM, s. m. Plante, qui croît dans les lieux maritimes, d'où elle tire un goût de sel. On lui attribue la vertu d'évacuer le flegme & les humeurs aqueuses.

EMPHASE, s. f. Terme grec, qui est le nom d'une figure de Rhétorique. C'est une augmentation de force, dans l'expression, ou dans le son de la voix, pour s'attirer plus d'attention.

EMPHRACTIQUES, s. m. Nom grec des médicamens visqueux, qui servent à boucher les pores, & qui sont, par conséquent, opposés aux *Ecphractiques*.

EMPHYSEME, s. m. Terme grec de Médecine, qui signifie une fâcheuse disposition du corps, par laquelle il paroît enflé, comme s'il avoit été rempli de vent, avec un soufflet.

EMPHYTHEOSE, s. f. Mot tiré du grec, qui signifie *amélioration*, & dont on a fait le nom des baux à longues années. Tout bail, qui excéde neuf années, jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf, est *emphytheotique*.

EMPIETER. Ce verbe, qui est neutre dans sa signification commune, devient actif, en termes de Fauconnerie, pour signifier *enlever*, prendre & tenir avec les serres. Un Faucon *empiete* sa proie.

EMPIRANCE, s. f. Terme de Monnoie, qui signifie *altération*, soit dans le titre, soit dans le poids, ou la taille, &c. *Empirance* se dit aussi, dans le Commerce de Mer, de la diminution, ou de la corruption, qui arrive aux Marchandises d'un Vaisseau.

EMPLASTIQUES, s. m. Nom grec, de certains médicamens, qui sont confondus avec les *Emphractiques*, parce qu'ils servent, comme eux, à boucher les pores & les autres conduits du corps.

EMPLASTRE, s. f. gr. Nom commun de tous les médicamens qui sont

composés d'ingrédiens propres à être appliqués sur les plaies, les ulceres, &c. On les étend sur une piece de quelque peau, de papier, d'étoffe de soie, &c., afin que se collant plus parfaitement sur la partie, ils la garantissent de l'air extérieur, & que leur vertu ait plus d'effet.

EMPLOIE', s. m. Nom qu'on donne à ceux qui occupent les Offices subalternes, dans les Fermes du Roi. On dit d'un Commis, c'est un *Emploïé*.

EMPOIGNE', adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces longues, telles que les flêches, lorsqu'il y en a plusieurs d'assemblées & de croisées au milieu de l'Ecu.

EMPORTE-PIECE, s. m. Terme d'Art. C'est un fer aigu & tranchant, qui sert à découper, dans plusieurs professions.

EMPOUILLE, s. f. Terme de Palais, qui signifie les fruits, la récolte, la moisson, la dépouille d'une Terre.

EMPOULLETTE. *Voïez* AMPOULLETTE.

EMPREIGNER, v. act. ou IMPREGNER. Nos meilleurs Ecrivains semblent emploïer indifféremment ces deux mots. *Voïez* IMPREGNER.

EMPRUNTE', adj. En termes de Musique, Accords *empruntés*, ou Accords par *emprunt*, signifie certains accords, qui ne peuvent se pratiquer que dans les tons mineurs, & qui *empruntent* leur perfection, d'un son qui n'y paroît point. Dans le langage figuré, un *air emprunté* se dit fort bien pour un *air contraint*, ou qui n'est pas naturel.

EMPRUNTER, v. n. En termes d'Organiste, ce mot se dit, lorsque le sommier n'étant pas bien fermé, le vent, qui doit aller dans un tuïau, entre dans un autre. *Ce tuïau emprunte*.

EMPROSTHOTONE, s. m. Terme, composé du grec, qui signifie la convulsion des muscles nommés *Mastoïdes*, par lesquels le menton est tenu attaché sur la poitrine.

EMPYEME, s. m. Terme grec, qui signifie *sang-pourri*. L'*Empyeme* est un épanchement de sang, qui se ramasse dans quelque cavité du corps, & qui se corrompant bientôt, se change en pus. On ouvre quelquefois ces parties, ce qui s'appelle l'*opération de l'Empyeme*. On distingue l'*Empyeme* bâtard, qui se forme d'une humeur séreuse & pituiteuse.

EMPYRE'E, s. m. Nom qu'on a donné au plus haut des Cieux, au lieu où l'on suppose que les Bienheureux jouissent de la vision béatifique. Quelques Peres de l'Eglise ont cru que l'*Empyrée* avoit été créé avant le Firmament, & que c'est là résidence locale de Dieu.

EMPYREUME, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie des charbons couverts de cendre, & que les Chymistes emploient, pour signifier une qualité d'odeur & de goût, qui demeure aux corps préparés avec le feu.

EMPYRIQUE, s. m. gr. On donne ce nom aux Médecins, qui ne s'arrêtant point aux principes, ou les ignorant, n'ont rien de fixe dans leur méthode, & promettent de guérir par des secrets & des pratiques souvent plus dangereuses que le mal. On donne le nom d'*Empyrisme* à leur méthode.

EMSALMISTES, ou EMPSALMISTES, ou ANSALMISTES, s. & adj. Nom qu'on donne à ceux qui guérissent les plaies, ou d'autres maladies, avec des paroles. Cette différence d'ortographe vient apparemment de l'incertitude de son origine.

EMULATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie un noble & louable effort, pour faire aussi-bien, ou mieux, que ceux dont on se propose l'exemple. *Emule* est celui qui agit par *émulation*; mais ce mot n'est gueres en usage que dans les Collèges, excepté pour quelques expressions consacrées par l'usage, telle que, *Carthage étoit l'Emule de Rome*.

EMULGENT, adjectif. *Veine émulgente*. C'est le nom d'une veine double, & quelquefois triple, qui est le plus large & le plus gros des cinq rameaux Iliaques. Elle passe par les rognons, qui lui tirent son hu-

meur séreuse ; & de-là vient son nom, qui est latin.

EMULSION, s. f. Terme de Médecine, qui vient de la même source qu'*émulgent*. C'est une liqueur composée d'ingrédiens doux & rafraîchissans, pour le soulagement des Malades.

ENÆMON, s. m. Mot formé du grec, qui signifie un *Styptique*, c'est-à-dire, un médicament qui arrête la sortie du sang, soit en fermant le passage, soit en rendant le sang moins fluide & son mouvement plus lent.

ENÆOREME, s. m. gr. Espece de nuage, ou substance legere, qui nâge au milieu de l'urine.

ENALLAGE, s. f. gr. Terme de Grammaire, & nom d'une Figure qui change & renverse le discours, contre toutes les regles de la langue.

ENARTHROSE, s. f. Mot grec, qui exprime, en Anatomie, la cavité d'un os, dans laquelle est reçue la tête d'un autre os.

ENCÆNIE, s. f. gr. Fête que les Juifs célébroient le 25 de leur neuviéme mois, en mémoire de la Purification du Temple, par Judas Machabée, après qu'il eut été pillé par Antiochus Epiphanes. Ce mot signifie *chose nouvelle*.

ENCAFATRAHE', s. m. Bois de l'Isle de Madagascar, dont la couleur est verte, & qui a l'odeur de rose. On vante sa vertu, pour les maux de cœur, par la simple application.

ENCAN, s. m. *Vendre à l'encan*, c'est vendre publiquement des meubles, ou d'autres biens. Les Loix accordent huit jours de terme, pour les revendiquer.

ENCANTHIS, s. m. Mot grec, qui signifie l'enflure de la glandule lacrymale, au coin de l'œil.

ENCAPPE', adj. Terme de Mer, qui se dit d'un vaisseau, lorsqu'il se trouve entre deux Caps.

ENCASTELE', adj. Terme de Manége. Un cheval *encastelé*, est celui dont la fourchette du pied n'a pas sa grandeur naturelle, parce qu'il a le talon trop étroit. Dans le même langage, on appelle *encastelure*, une douleur au pied de devant, qui fait quelquefois boîter un cheval, & qui est causée par le resserrement des deux côtés du talon.

ENCASTILLAGE, s. m. L'*Encastillage* d'un vaisseau, est ce qui paroît aux ïeux, depuis la surface de l'eau, jusqu'au haut du bois.

ENCASTRER, v. act. Terme d'Art, qui se dit pour *enchasser*. On *encastre* une pierre dans une autre, par entaille, ou un crampon dans deux pierres, pour les joindre. On dit aussi *encastrement*.

ENCENS, s. m. lat. Gomme odoriférante, qu'on tire, par incision, d'un arbre de l'Arabie Heureuse, dont les feuilles ressemblent à celles du Poirier. L'*encens* mâle, qui s'appelle *Oliban*, est préféré à l'*encens* femelle. La *Manne d'encens* est une sorte de farine, qu'on ramasse des sacs où l'on a porté l'*encens*, & qui s'emploie dans les onguens & les parfums. Les Médecins se servent de l'*encens*, en cataplasme avec des jaunes d'œufs, pour adoucir les grandes douleurs. On appelle *Encens* de Thuringe, une sorte de poix, qui se trouve en terre, & qu'on y croit recueillie par les Fourmis.

ENCEPHALES, s. m. Terme de Médecine. C'est un nom tiré du grec, qu'on donne aux vers de la tête. Ils se distinguent en quatre especes ; les *Encephales*, proprement dits, qui s'engendrent dans le cerveau ; les *Narinaires*, qui se forment au nez ; les *Auriculaires*, qui attaquent les oreilles ; & les *Dentaux*, qui se trouvent dans les dents.

ENCEPHALITE, s. f. gr. Nom d'une pierre figurée, blanchâtre, & tirant sur le cerveau humain.

ENCHANTELER, v. act. Mettre, ou ranger, des tonneaux, ou du bois, dans un Chantier.

ENCHAUSSE', adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Ecu taillé depuis le milieu d'un de ses côtés, vers la pointe du côté opposé. En termes de Jardinage, *enchausser un légume*, c'est le couvrir de paille, ou de fumier, soit pour le faire blanchir,

soit pour le garantir de la gelée. Les Charrons *enchaussent une roue*, dans leur langage, lorsqu'ils y mettent des raïons.

ENCHEVAUCHURE, s. f. Terme d'Art, qui se dit des jonctions de parties, soit par feuillure, ou par recouvrement. On appelle *enchevauchure*, la position des Ardoises, qui se couvrent les unes les autres.

ENCHEVETRURE, s. f. En termes de Charpentiers, ce sont les deux solives qui ferment une cheminée dans sa longueur, comme le *chevêtre* en termine la largeur. En termes de Manége, on appelle *enchevêtrure*, la situation d'un cheval, qui voulant se gratter le col avec les pieds de derriere, se prend dans la longe du licou, & s'excorie quelquefois le pâturon. *Enchevêtré*, adj., se dit dans le même sens.

ENCHIFRENE', adj. Vieux mot, qui signifioit autrefois *barbouillé*, & qui s'est conservé, pour signifier l'état de celui qui a la tête chargée de pituite, & le passage des narines embarrassé pour la respiration. *Enchifrenement* est le substantif.

ENCHIRIDION, s. m. Mot formé du grec, qui signifie un petit Livre portatif, contenant des remarques estimables, ou une sorte d'*Agenda*.

ENCHISTE' ou ENKYSTE', adj. gr. Terme de Médecine, qui se dit de ce qui est accompagné d'un Kyste, ou enfermé dans un Kyste. *Kyste* signifie pellicule, ou membrane. Des pierres *enkystées*, c'est-à-dire, renfermées dans quelque partie de la vessie.

ENCHYMOSE, s. f. gr. Nom que les Médecins donnent à l'effusion soudaine du sang, dans les vaisseaux cutanés : effet ordinaire de la joie, de la colere, de la pudeur, &c. C'est, par exemple, la rougeur qui monte au visage.

ENCLAVER, v. act. Terme d'Art. *Enclaver une pierre*, c'est la lier avec d'autres pierres, qui sont déja placées. *Enclaver une solive*, c'est l'*encastrer*, ou la placer dans l'entaille d'une poutre. En termes de Blason, *enclavé* se dit d'un Ecu parti, lorsqu'une des portions entre dans l'autre. On appelle *enclave*, une portion de terrain, ou d'espace, qui s'avançant sur une autre, en diminue l'étendue.

ENCLOTIR, v. n. Terme de Chasse. Faire *enclotir* un Lapin, c'est le faire entrer dans son terrier.

ENCLOTURE, s. f. Les Brodeurs donnent ce nom au bord qui regne autour d'un ouvrage de broderie.

ENCLOUER, v. act. En termes d'Artillerie, c'est enfoncer, avec force, un clou dans la lumiere d'un canon, pour empêcher qu'on ne puisse s'en servir.

ENCLUME, s. m. Outre sa signification commune, ce mot est le nom d'un petit os intérieur de l'oreille, qui étant frappé par un autre os, nommé *marteau*, sert à l'ouie.

ENCOCHE', adj. Terme de Blason, qui se dit d'une fléche posée sur un arc.

ENCOLLER, v. act. Terme de Doreur. *Encoller* le bois, c'est y appliquer une ou plusieurs couches de colle, avant que de le dorer.

ENCOLURE, s. f., formé de Col, qui signifie proprement une certaine proportion du col à la tête ; ce qu'on appelle même quelquefois une tête bien *encolée*. Mais il se prend, en général, pour apparence, forme extérieure de tout le corps. Une bonne, ou mauvaise, *encolure*. On le dit particuliérement, en termes de Manége, pour signifier la partie du col d'un cheval, qui est terminée, ou bordée, par le haut du crin & par le dessous du gosier.

ENCOMIASTE, s. m. Mot tiré du grec, que plusieurs Ecrivains François ont emploïé, & qui signifie celui qui compose, qui écrit, ou qui prononce l'*éloge* de quelqu'un.

ENCOMMENCE', adj. Terme de Pratique, qui a la même signification que *commencé*.

ENCOQUER, v. act. Terme de Mer, qui signifie faire passer, au long d'une vergue, une boucle de fer, pour l'y attacher. L'enfilement

de la vergue, dans la boucle, s'appelle *encoqueure*.

ENCORBELLEMENT, s. m. Terme d'Architecture. C'est le nom qu'on donne aux saillies de pierre des ponts & des entablemens.

ENCORNAIL, s. m. Terme de Marine. C'est le nom d'un trou pratiqué dans l'épaisseur du sommet d'un mât, pour servir à mettre un rouet de poulie.

ENCORNE', adj. Terme de Manége, qui se dit d'un Javart venu sous la corne d'un cheval ; comme on appelle *Javart nerveux*, celui qui vient sur le nerf.

ENCOURIR, v. act. Mot dont la signification revient à celle d'obtenir, d'acquérir, mais en mauvaise part. *Encourir* la disgrace, ou la haine, de quelqu'un, *encourir* la honte de quelque chose, c'est s'y être exposé, avoir fait ce qui peut la mériter, & l'avoir obtenue. En termes de Palais, *Encourue*, s. f., se dit pour le courant d'une dette.

ENCRE, s. f. Liqueur noire, qui sert pour écrire. L'*encre* commune est composée de gomme, de vitriol & de noix de galle. L'*encre* qu'on emploie, pour imprimer, se fait avec de la térébenthine, du noir de fumée & de l'huile de noix, ou de lin. Ce qu'on appelle *Encre de la Chine*, est un bâton d'une pâte solide, que les Chinois composent de plusieurs ingrédiens, & qui se délaie avec de l'eau, pour les pastels.

ENCROUE', adj. Terme d'Eaux & Forêts. Un *arbre encroué* est celui qui étant tombé sur un autre, soit par la force du vent, soit par la négligence de ceux qui l'abbattent, demeure embarrassé dans ses branches.

ENCROUTER. ENCROUTEMENT. *Voïez* INCRUSTATION.

ENCULASSER, v. act. Mot formé de *culasse*, qui signifie mettre la culasse au canon d'une arme à feu.

ENCUVER, v. act. Terme d'Art, qui se dit pour *mettre dans une cuve* ce qui doit y recevoir sa préparation. *Encuvement*, s. m., s'emploie dans le même sens.

ENCYCLOPEDIE, s. f. Mot grec formé de deux mots, qui signifient *chaine* & *cercle*. On l'emploie pour exprimer le *Sçavoir universel*, ou l'enchaînement de toutes les Sciences réunies dans un même ouvrage, ou dans une même tête.

ENDECAGONE, s. m. gr. Figure géométrique, qui a onze côtés & onze angles.

ENDECASSYLLABE, s. m. Nom d'une sorte de vers latin, qui est composé d'onze syllabes, suivant la signification de ce mot grec. C'est aussi la mesure de la plûpart des vers Italiens.

ENDEMIQUE, adj. gr. Ce qui est particulier au Peuple d'un certain Païs. Le *Plica* est une maladie *Endemique* de la Pologne ; le *Scorbut* en est une des Peuples du Nord ; la *Lepre* en étoit une du Peuple Juif, ou du moins de l'Egypte & de la Syrie. On dit aussi une erreur *endemique*, pour dire, *particuliere à une Nation*.

ENDENTE', adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces de triangles alternées de divers émaux ; ce qui forme des especes de dents. On appelle aussi *croix endentée*, celle qui aïant ses branches terminées en croix ancrée, porte une pointe entre les deux crochets.

ENDIVE, s. f. Espece de Chicorée, dont on distingue la sauvage & celle de jardin, & dont la semence est mise, avec celle de la Chicorée commune, au rang des quatre semences froides mineures.

ENDOSSEMENT, s. m. Tout ce qu'on écrit sur le dos de quelque Acte. *Endosser* est le verbe. En terme de Banque, on appelle *Endosseur*, celui qui endosse une Lettre de Change, c'est-à-dire, qui écrit son nom sur le dos, pour la rendre païable.

ENDRACHENDRACH, s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar, dont le bois est jaune, & differe peu du bois de Sandal, pour l'odeur. Il est d'une dureté qui le rend presque inaltérable.

ENDUIT, s. m. lat. Nom général de diverses compositions qui se font en Peinture, en Maçonnerie,

& dans d'autres Arts, pour les appliquer sur différens corps. Un *enduit* de plâtre sur un mur. Un *enduit* pour peindre à fresque.

ENEIDE, s. f. Poëme héroïque de Virgile, qui roule sur les Avantures d'Enée, Prince Troïen, & qui en tire son nom.

ENERGIE, s. f. Mot formé du grec, qui signifie *force, vertu pour agir.* Il ne se prend que dans le sens moral. Ainsi, l'on dit, *un discours énergique*, l'*énergie du discours*, ou de la prononciation.

ENERGIQUES, s. m. Hérétiques du seiziéme siécle, sortis des Calvinistes, qui rejettant la présence réelle, n'admettoient, dans l'Eucharistie, que l'énergie & la vertu de Jesus-Christ.

ENERGUMENE, s. m. Mot formé du grec, que les Théologiens emploient pour signifier un *Possédé*, quelqu'un dont le diable a pris possession.

ENERVATION, s. f. lat. Sorte de Supplice, en usage sous la premiere & la seconde Race de nos Rois. Il consistoit à appliquer le feu sur les jarrets & les genoux du Coupable.

ENERVER, v. act. l. En termes de Manége, on *énerve* un Cheval pour lui rendre la tête plus séche & plus menue; c'est-à-dire, qu'on lui coupe deux tendons qu'il a au côté de la tête, quatre ou cinq pouces au-dessous des ïeux.

ENFANS DE FRANCE, s. m. Princes & Princesses, Enfans du Roi qui occupe le Trône; pour les distinguer de ceux & de celles des différentes branches de la Maison Roïale, qui ne portent que le titre de Princes & Princesses du sang.

ENFANS DE LANGUE. Nom qu'on donne, dans les Echelles du Levant, à de jeunes François que le Roi entretient, au Levant, pour y apprendre les Langues Turque, Arabe, Grecque, & pour servir ensuite de Droguemans, ou d'Interprétes, à la Nation. Ce sont les Capucins François qui sont chargés de leur Education, à Constantinople, & à Smyrne.

ENFANS PERDUS, s. m. Soldats qui marchent, pour quelque entreprise extraordinaire, à la tête d'un corps de Troupes, commandé pour les soutenir. Ils étoient ordinairement tirés de plusieurs Compagnies. Mais ce sont aujourd'hui les Dragons, qui servent d'*Enfans perdus*.

ENFAITEAUX, s. m. Autrement *Faîtiere.* Tuiles en demi-canal, qui servent à couvrir le faîte d'une maison. On appelle *enfaîtement*, une table de plomb, qui sert au même usage, lorsque la couverture est d'ardoise. *Enfaîter*, v. act., se dit dans ces deux sens.

ENFER, s. m. En termes de Chymie, c'est le nom d'un vaisseau de verre double, à long col, en forme d'entonnoir, pour être inséré dans un autre vaisseau. Il se nomme *enfer*, dit-on, parce qu'il ne sort rien de ce qui y est une fois entré.

ENFICELER, v. act. Terme de Chapelier, qui signifie serrer un chapeau avec une ficelle, pour le contenir dans sa forme.

ENFILER, v. act. En termes de Guerre, c'est battre, avec le canon, quelque lieu en ligne droite, pour le nettoïer. *Enfilade*, s. f., signifie, dans le même langage, une situation qui met un poste à découvert en ligne droite. En termes de Blason, *enfilé* se dit des pieces rondes, telles que les couronnes, les annelets, &c. lorsqu'elles sont passées dans des lances, des fasces, &c.

ENFLE'. *Points enflés.* Ceux qui rejettent également la divisibilité de la matiere à l'infini, & les points indivisibles, ont inventé des points *enflés*, dont ils composent le continu. Ils ne leur donnent pas d'extension réelle, mais seulement une extension virtuelle, qui les rend équivalens à des points d'un extension réelle.

ENFLECHURES, s. f. Terme de Mer, qui signifie une sorte d'Echelles composées de petites cordes, le long des haubans, pour monter aux hunes & au sommet des mâts.

ENFONCER, v. act. En termes de Fauconnerie, on dit que l'Oiseau

enfonce, lorsqu'aïant fondu sur sa proie, il la pousse jusqu'à la remise. Les Tonneliers disent *enfoncer une futaille*, pour dire *y mettre un fond*; & nomment *enfonçures*, toutes les pieces du fond. Les Potiers disent, *enfoncer un plat*, pour dire, *le faire plus creux*, ou *plus profond*.

ENFORMER, v. act. Terme d'Art. Les Chapeliers & les Bonnetiers disent *enformer un chapeau*, un *bonnet*, un *bas*, au lieu de dire, le mettre dans la forme.

ENFOURCHEMENT, s. m. Terme d'Architecture, qui se dit des premieres retombées des angles de voutes d'arrête, dont les voussoirs sont à branches.

ENFOURCHURE, s. f. En termes de Manége, on dit que pour se bien tenir à cheval, il faut s'y tenir assis droit sur l'*enfourchure*, & non sur les fesses, & avancer le corps le plus qu'il est possible vers le pommeau de la selle, sans cependant plier le dos, &c. En termes de Chasse, *enfourchure* se dit de la tête d'un Cerf, lorsque l'extrêmité du bois se termine en deux pointes, qui ont l'apparence d'une fourche.

ENGAGE'S, s. m. Nom qu'on donne à ceux qui voulant faire le voïage des Indes, s'engagent à servir, pendant un certain nombre d'années, le Marchand, ou le Maître, qui se charge de leur entretien. La durée de cet engagement n'est que de trois ans parmi les François; ce qui a fait nommer aussi ces *Engagés*, les Trente-six mois. Le service est de sept ans chez les Hollandois, & de cinq ans chez les Anglois.

ENGAGEMENT, s. m. En termes d'Escrime, on appelle *engagement*, une attaque composée, qui se fait en gagnant le foible de l'épée adversaire, pour se rendre maître de la ligne droite. Il y a différentes sortes d'*engagemens*, qui s'appliquent aux différentes sortes de parades. En termes de Guerre, *engagement* se dit d'une action générale, ou particuliere.

ENGAGISTE, s. m. On donne ce nom à ceux qui obtiennent, à certaines conditions, la possession de quelque partie du domaine, pour un certain nombre d'années.

ENGALLER, v. act. Terme de Teinture. C'est préparer une étoffe avec la noix de galle & d'autres ingrédiens. L'*engallage* est l'action d'*engaller*.

ENGARANT, s. m. Terme de Mer, qui se dit d'une corde chargée, ou tendue, qu'on retient pour arrêter la force de la charge.

ENGASTRILOQUE ou ENGASTRONIME, s. m. gr. Nom qu'on donne à ceux qui parlent du ventre, c'est-à-dire, qui ont l'art de former, dans l'estomac, des paroles qui semblent venir de loin. On les appelle aussi *Ventriloques*, nom formé du latin.

ENGENCE, ou ENGEANCE, s. f. Vieux mot, qui signifie proprement Race, ou semence, origine; mais qui n'est plus gueres en usage que pour marquer du mépris. On dit, une mauvaise, une vile *engence*. *Boileau* a dit, sans Epithete, l'*Engence* des Médisans.

ENGIN, s. m. Mot formé du latin, qui s'applique à toutes sortes de machines composées, surtout à celles qui servent à lever, ou à tirer, des fardeaux. Les *engins* de Guerre, sont les machines qu'on emploie pour battre, ou défendre, les Places.

ENGLANTE', adj. Terme de Blason, qui se dit de l'Ecu, lorsqu'il est chargé d'un chêne, dont le gland est d'un émail différent.

ENGORGER, v. act. Terme d'Art. On dit *engorger un tuïau*, pour dire le remplir. *Un tuïau engorgé*. Les Médecins disent que certains vaisseaux du corps s'engorgent, c'est-à-dire, qu'ils se remplissent d'humeurs. Un cheval qui a les *jambes engorgées*; c'est-à-dire aussi, remplies d'humeurs malignes.

ENGOULE', adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces dont les extrêmités entrent dans la gueule de quelque animal.

ENGRAINER UNE BARQUE. Terme de Commerce, ou de Voiture d'eau, qui se dit lorsque n'étant pas pressé de faire partir des Mar-

chandises, on fait marché de bonne heure, pour les mettre dans une Barque, qui ne doit pas partir si-tôt, & l'on obtient ainsi meilleure composition que si l'on attendoit jusqu'au tems de son départ.

ENGRAISSEMENT, s. m. *Joindre du bois par engraissement*, c'est, en termes de Charpenterie, l'assembler à force, & de maniere qu'il n'y reste aucun vuide. Dans le même langage, *engraisser l'arrête* d'une piece de bois, signifie l'élargir en diminuant sa pointe.

ENGRAVE', adj., qui se dit d'un Bateau engagé dans le sable d'une Riviere. Les uns le font venir de *gravier*, les autres de *grave*, *pesant*.

ENGRELE', adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces honorables, lorsqu'elles sont bordées de petites dents un peu arrondies par les côtés. Ces dents s'appellent *engrelure*.

ENGRENER, v. act. Terme d'Art. Les Horlogers & autres Machinistes disent *engrener*, pour, *faire entrer* les dents d'une roue dans son pignon, ou dans d'autres dents. En Mer, *engrener la pompe*, c'est y attirer tout ce qui reste d'eau au fond du vaisseau.

ENGRUMELE', adj. Mis en *grumeaux*. Du sang *engrumelé*. Le lait, le sang, s'*engrumele*.

ENGRY, s. m. Nom d'une espece de Tigres d'Afrique, qui attaquent les Negres, & qui respectent les Blancs. Les poils de leur moustache passent pour un poison des plus subtils.

ENGUAMBA, s. m. Arbre de l'Amérique, qui croît particuliérement dans la Province de *Mechoacan*, dont les fleurs pendent en bouquets de couleur verdâtre, & qui porte un fruit dont l'huile est excellente pour les plaies.

ENGUENILLE', adj. Revêtu de *guenilles*; idée différente de celle de *Déguenillé*, qui signifie, tombant en *guenilles*, & qui se dit ordinairement de l'habit même.

ENGUICHE', adj. Terme de Blason, qui se dit des trompes & autres instrumens de même espece, dont l'embouchure est d'un émail différent. *Enguichure*, s. f., est le nom des cordons qui servent à porter un cor de chasse.

ENGYSCOPE, s. m. Nom grec d'un instrument d'optique, qui grossit les objets, mais en les regardant de fort près.

ENHARMONIQUE, adj. gr. Terme de Musique. Le genre *enharmonique* est un des trois genres de Musique. *Voïez* MUSIQUE.

ENHAUT, adv. Terme en usage, pour signifier la Cour, le Conseil, & d'autres autorités supérieures. Le sens en est déterminé par le sujet qu'on traite. Un ordre d'*enhaut*. Avoir du crédit *enhaut*, &c.

ENHENDE', adj. Terme de Blason, tiré de l'Espagnol. Une *croix enhendée*, est celle dont le pied est *refendu*, suivant la signification Espagnole de ce mot. On la nomme aussi *croix à refente*.

ENHYDRE, s. f. gr. Nom d'une Pierre ferrugineuse, du genre des Pierres d'Aigle, de forme ronde, & de couleur blanchâtre, mais creuse & *remplie d'eau*. Elle paroît quelquefois suer.

ENJABLER, v. act. *Enjabler* une cuve, ou un tonneau, c'est mettre les fonds dans leurs *jables*.

ENJALLER, v. act. Terme de Mer. *Enjaller l'ancre*, c'est y joindre deux pieces de bois, qui s'appellent *Jas*, pour faire tomber la pointe au fond, en contrebalançant le poids du fer.

ENJAMBE'E, s. f. Pas le plus grand qu'on puisse faire en étendant les jambes. On l'emploie quelquefois comme *nom de mesure*. En termes de Poësie, on dit d'un vers qu'il *enjambe*, pour dire, qu'il n'a pas un sens fini, & que son sens ne se termine que dans le vers suivant.

ENIGME, s. f. Mot grec, qui signifie une chose obscure, dont le sens est difficile à pénétrer. *Enigmatique*, signifie *obscur*, *d'un sens douteux*. On fait des *énigmes* en prose & en vers; c'est-à-dire, de petites pieces, où ce qu'on propose à trouver

eſt enveloppé dans l'obſcurité des expreſſions & des figures.

ENKISTE'. *Voiez* ENCHISTE'.

ENLAÇURE, ſ. f. Terme de Charpenterie. Faire une *enlaçure*, c'eſt percer les mortoiſes & les tenons, pour tenir l'aſſemblage ferme, en y paſſant une cheville.

ENLARME, ſ. f. Terme de Pêche & d'Oiſelerie. On appelle *Enlarme*, une préparation des filets, qui rend les mailles plus propres à l'uſage qu'on ſe propoſe. Les Pêcheurs y entrelaſſent de petites verges auxquelles ils donnent ce nom.

ENLIER, ſ. m. Terme de Maçonnerie, qui ſignifie joindre enſemble des pierres & des briques, dans la conſtruction d'un mur, en poſant les unes ſur leur longueur & les autres ſur leur largeur.

ENLIGNER, v. act. Terme de pluſieurs Arts. Les Charpentiers enlignent les pieces de bois avec la regle & le cordeau, c'eſt-à dire, qu'ils les mettent ſur une même ligne. Les Libraires appellent un Livre bien *enligné*, celui dont la reliure eſt ſi bonne, qu'en l'ouvrant, les lignes des deux pages ſe correſpondent parfaitement.

ENLUMINURE, ſ. f. Art d'Enluminer. *Enluminure* ſe dit auſſi d'une Eſtampe *enluminée*. *Enluminer*, v. act., c'eſt ajoûter, avec le pinçeau, des couleurs vives ſur une Eſtampe, qui lui donnent l'éclat de la Peinture. On ne donnoit autrefois le nom d'*Enluminure*, qu'aux Peintures dont on ornoit les Manuſcrits.

ENNEADECATERIDE, adj. Terme Chronologique, compoſé de deux mots grecs qui ſignifient *dix-neuf*, pour exprimer le Cycle lunaire, qui eſt une révolution de dix-neuf années Solaires, après leſquelles le Soleil & la Lune recommencent leurs mouvemens, & les nouvelles Lunes arrivent les mêmes mois, & les mêmes jours.

ENNEAGONE, ſ. m. Terme grec de Géométrie, qui eſt le nom d'une figure de neuf côtés & de neuf angles.

ENNOIE, ſ. f. Serpent à deux têtes, nommé auſſi *Amphisbene*. Ces deux têtes ſont aux extrêmités de l'animal, & leurs morſures ſont dangereuſes, ſans être mortelles.

ENNUSURE, Terme de Plombier. C'eſt le nom d'un morceau de plomb, en forme de baſque, qui eſt ſous le bourſeau d'un comble.

ENONCIATION, ſ. f. lat. Action d'énoncer, c'eſt-à-dire, d'exprimer quelque choſe dans le langage, ou dans un acte. *Enonciatif*, adj., ſe dit de ce qui énonce, de ce qui exprime une choſe, ou qui en fait mention.

ENOPTROMANCIE, ſ. f. gr. Nom d'une ſorte de Divination, qui ſe faiſoit par le moïen d'un Miroir. Les Magiciennes de Theſſalie écrivoient, avec du ſang, leurs réponſe ſur un Miroir, & les faiſoient lire ſur un autre corps par réflexion. D'autres diſent qu'elles les faiſoient lire dans la Lune; c'eſt-à-dire, que le Miroir, adroitement placé, repreſentoit la Lune.

ENORCHITE, ſ. f. gr. Pierre figurée, qui eſt une eſpece de *Geode*, ou d'*Ætite*, de forme ronde & polie, qui renferme une autre Pierre ronde, à laquelle on trouve de la reſſemblance avec les *Teſticules*; ce que ſon nom ſignifie. Elle en change, ſuivant le nombre de ces Pierres intérieures; c'eſt-à-dire, qu'elle ſe nomme *Orchite*, lorſqu'elle n'en a qu'une, *Diorchite*, lorſqu'elle en a deux, & *Triorchite*, lorſqu'elle en a trois.

ENORME, adj. Mot formé du latin, qui ſignifie proprement irrégulier, mais dont l'idée s'eſt étendue juſqu'à lui faire ſignifier *monſtrueux*, *odieux par l'excès*. C'eſt dans ce ſens qu'on dit *un crime énorme*, *l'énormité d'un crime*.

ENQUERRE', adj. Terme de Blaſon, qui vient du vieux mot *Enquerre*, pour *enquerir*. On appelle *armes enquerrées*, celles qui ont quelque ſingularité dont il faut demander l'explication.

ENQUESTE, ſ. f. Terme de Palais, qui ſignifie *information*, ou *preuve*, ordonnée en Juſtice. Les Chambres des Enquêtes ont été éta-

blies, dans les Parlemens, pour juger les Procès par écrit, qui ont été appointés en premiere instance. *Enquêteur*, s. m., est un nom d'office que prennent les Commissaires du Châtelet. *Examinateurs* & *Enquêteurs*.

ENQUISTE'. *Voïez* ENCHISTE'.

ENRAIER, v. act. En termes de Charon, *Enraïer* une roue, c'est mettre les rais dans leurs mortoises. En termes de Laboureur, *enraïer* est neutre & signifie faire le premier sillon, en commençant à labourrer. Il est neutre aussi en termes de Voituriers, pour signifier, *arrêter le mouvement* de la roue, en descendant une montagne trop roide, *empêcher que la roue ne tourne*, afin qu'il y ait moins de danger pour la voiture; ce qui se fait avec une chaîne, ou des cordes. *Enraïure* est un terme de Charpenterie, qui signifie les entraits des fermes d'assemblage. Il y en a de rondes & de quarrées.

ENRASER ou ARRASER, v. act. Terme de Menuiserie, qui signifie placer des pieces égales en hauteur. Un panneau *enrasé*, ou *arrasé*, est celui qui est égal en grosseur à l'assemblage.

ENREGIMENTER, v. act. Terme militaire. *Enregimenter* des Compagnies séparées, des Milices, des Compagnies franches, c'est en former des Régimens.

ENROULEMENT, s. m. Terme d'Architecture & de Jardinage. Les Architectes nomment *enroulement* ce qui est contourné en spirale. Les Jardiniers appellent *enroulement de parterre*, les plate-bandes contournées aussi en spirale.

ENSADE, s. m. Arbre de la basse Ethiopie, dont les rameaux se courbant jusqu'à terre, y prennent racine, & poussent d'autres troncs, dont il se forme ainsi des forêts entieres. L'*Ensade* est une espece de Figuier, qui porte son fruit. On fait des étoffes de son écorce. Il croît aussi dans plusieurs parties des Indes orientales.

ENSAISINER, v. act. Terme de Palais, qui signifie mettre quelqu'un en possession de quelque chose. *Ensaisinement* est le substantif, & se dit pour prise de possession.

ENSANGLANTE', adj. En termes de Blason, ce mot se dit des Animaux représentés avec des marques de sang, tels que le Pelican, &c.

ENSEIGNE, s. m. Titre d'un Officier subalterne dans plusieurs corps de Troupes. L'*Enseigne* est celui qui porte le drapeau. *Enseigne* aux Gardes; *Enseigne* des Mousquetaires. En termes de Mer, on appelle *Enseigne de pouppe*, le Pavillon qui se met sur la pouppe; blanc aux Vaisseaux de Guerre; bleu aux Vaisseaux Marchands, avec une croix blanche. *Enseigne* signifie, en termes de Manufacture, une certaine mesure de drap, qui revient à trois aunes de France. Une piece de quinze *Enseignes*, c'est-à-dire, de quarante-cinq aunes.

ENSELLE', adj. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval dont l'épine du dos est basse; ce qui le rend difficile à seller.

ENSEMBLE, adv. En termes de Manége, on dit qu'*un cheval est bien ensemble*, lorsque le mouvement de ses pieds & de ses hanches est aisé dans sa marche. Mettre un cheval bien *ensemble*, c'est le mettre sur ses hanches. *Ensemble* devient quelquefois substantif, pour signifier les relations naturelles de toutes les parties d'un tout. On dit ainsi, l'*ensemble* d'un Edifice, d'un ouvrage d'Architecture.

ENSEUILLEMENT, s. m. Terme d'Architecture, qui signifie une certaine hauteur dans l'appui d'une fenêtre. On dit, elle a tant de pieds d'*Enseuillement*.

ENSIMER, v. act. Terme de Manufacture, d'origine incertaine, qui signifie humecter avec les mains, d'huile, ou de graisse, une piece d'Etoffe, pour la pouvoir tondre plus facilement. Cette manœuvre est défendue, parce qu'elle fait perdre de leur qualité aux Etoffes.

ENSOUPLE, s. f. Terme de Tisserand & de Brodeur. L'*Ensouple* des Tisserands est un rouleau de bois sur lequel ils montent la chaîne, pour

faire de la toile. Ils appellent *Ensoupleau*, un rouleau opposé, sur lequel ils roulent la toile, à mesure qu'elle se fait. L'*Ensouple* des *Brodeurs* est une machine composée de lattes, qui traversent des colomnes de bois, sur laquelle ils travaillent. Les *Ferandiniers* appellent *Ensuble*, un rouleau de bois autour duquel ils tournent leur ouvrage.

ENTABLEMENT, s. m. Terme d'Architecture. C'est le dernier rang de pierres, sur lequel porte le toît d'un Bâtiment. Dans les ordres d'Architecture, l'*entablement* comprend l'architrave, la corniche, & la frise.

ENTABLER, v. n. Terme de Manége. Un *cheval s'entable*, lorsqu'en maniant sur les voltes, le mouvement de sa croupe devance celui de ses épaules.

ENTAILLE, s. f. Terme d'Art, qui signifie une ouverture qu'on fait dans un corps, pour y faire entrer quelque partie d'un autre corps. Les *Entailles* se font, ou quarrément, ou en adent, ou à queue d'aronde. L'*Entaille* à limer les scies est une piece de bois fendu, dans laquelle on fait entrer la scie, pour en limer les dents.

ENTALINGUER, v. act. Terme de Mer. *Entalinguer* un cable, c'est l'amarrer à l'arganeau d'une ancre.

ENTALIUM, s. m. Nom d'un coquillage des Indes Orientales, qui ressemble au Dentalium, excepté qu'il est plus gros, plus long, & que ses canelures sont plus profondes, & la plûpart vertes.

ENTAMER, v. act. En termes de Manége, on dit d'un cheval qui commence à galoper, qu'*il entame le chemin*.

ENTELECHIE, s. f. gr. Terme dont les anciens Philosophes se servoient, pour exprimer toutes les perfections naturelles de l'Ame.

ENTENDEMENT, s. m. En termes de Philosophie, c'est une des facultés naturelles de l'ame, par laquelle elle conçoit & raisonne. On distingue l'*entendement*, *la volonté*, *& la mémoire*.

ENTER, v. act. Terme de Jardinage. C'est le nom d'une opération qui sert à faire un seul arbre de deux, ou de plusieurs, pour en former un plus beau, ou pour lui faire produire de meilleurs fruits. Elle consiste à couper horizontalement le sauvageon, à le fendre un peu, & à fourrer, dans l'incision, une ou plusieurs entes, ou greffes, c'est-à-dire, un ou plusieurs rejettons de quelqu'autre arbre. Il y a néanmoins différentes manieres d'enter, qui dépendent de l'endroit du sauvageon, où l'on insere l'ente. On *Ente en mouelle*, *en couronne*, *en flute*, *en tuïau*, &c. En termes de Charpenterie, *enter* signifie joindre, ou assembler, deux pieces de bois de même grosseur. En termes de Fauconnerie, *enter* signifie racommoder une penne de l'oiseau, froissée, ou rompue, soit par la jonction d'une penne gardée, soit à l'aiguille, ou au tuïau.

ENTERINER, v. act. Terme de Palais, qui signifie *vérifier*, rendre entier & parfait, par les formalités établies. *Entérinement* est le substantif.

ENTEROCELE, s. f. Terme grec de Médecine. C'est une rupture du Peritoine, & une descente de boïaux, qui s'appelle autrement *Hernie du scrotum*. Elle vient ordinairement de quelque violent effort.

ENTEROLOGIE, s. f. Mot composé du grec, qui signifie *discours*, ou *traité*, *sur les intestins*.

ENTEROMPHALE, s. f. gr. Espece de rupture, qui se fait par le nombril, lorsqu'il s'y ouvre une sortie, pour les boïaux.

ENTES, s. f. Nom de certaines peaux, remplies de paille, ou de foin, qu'on met, en forme d'Oiseaux, sur un picquet, pour attirer les vrais Oiseaux, par cette fausse imitation.

ENTHOUSIASME, s. m. Mot emprunté du grec, qui signifie fureur fanatique. On le prend pour une chaleur d'imagination, surtout lorsqu'il est question de poësie. L'*enthousiasme poëtique*. *Enthousiasmé*, se dit quelquefois pour ravi, transporté, d'admiration, ou d'amour. *En-*

thousiaste, adj., ne se prend pas dans un sens si favorable. Il se dit ordinairement de celui qu'une imagination déréglée rend capable de quelque excès, surtout en matiere de Religion, & de Philosophie. Dans le quatriéme siécle, on donna le nom d'*Enthousiastes* aux Hérétiques Massaliens, parce qu'ils étoient comme possédés du démon.

ENTHYMEME, s. m. gr. Terme de Logique. L'*Enthymeme* est un argument, qui ne consiste qu'en deux propositions, l'antécédent & le conséquent. C'est la plus courte maniere de raisonner, & celle que l'esprit suit naturellement sans faire attention à la forme.

ENTICHE', adj. Mot corrompu de l'Italien, pour signifier un peu imbu, prévenu, d'une opinion, d'une Doctrine, à demi corrompu, ou séduit. Il ne se prend guéres qu'en mauvaise part. *Entiché* d'hérésie.

ENTIENGIE, s. m. gr. Oiseau d'Afrique, surtout au Roïaume de Congo, qui se tient toujours sur les arbres, parce qu'on prétend qu'il ne peut toucher la terre, sans mourir. On ajoûte qu'il est toujours accompagné de plusieurs petits Oiseaux noirs, qui lui servent comme de gardes. Sa peau est mouchetée, & passe pour un ornement précieux dans le Païs.

ENTIER, adj. On dit qu'un cheval est *entier*, lorsqu'il n'a point été coupé. En termes de Manége, on dit aussi qu'il est *entier*, pour dire, qu'*il est rétif*. Dans le même langage, on dit d'un mors, qui ne plie point dans la liberté de la langue, qu'*il tient de l'entier*.

ENTITE', s. f. lat. Terme de Philosophie. On appelle *Entité*, l'*Etre* considéré physiquement, c'est-à-dire, l'essence actuelle, ou l'existence d'un *Etre*.

ENTOILER, v. act. Garnir de toile quelque chose de plus leger, ou de plus fin, pour le soutenir, le garantir d'accident. *Entoiler* une Carte, une Estampe, c'est la coller sur de la toile.

ENTOISER, v. act. Terme de Maçon. *Entoiser* des moëllons, & d'autres matériaux, c'est les arranger quarrément, pour en mesurer le contenu avec la toise, ou le pied.

ENTONNOIR, s. m. En termes de Botanique, c'est le nom qu'on donne à la figure & au calice de certaines fleurs. L'*Entonnoir* d'une mine est le trou qu'elle laisse après avoir joué. On appelle aussi *entonnoir*, en termes de Médecine, le conduit placé au-dessous du troisiéme ventricule du cerveau. Il sert à le purger de ses humeurs superflues.

ENTORSE, s. f. Dans le sens figuré, donner une *entorse* à quelque passage d'un Livre, aux Opinions, aux actions de quelqu'un, c'est les expliquer à contre-sens, ou dans un sens détourné, qui ne les représente pas fidélement.

ENTOURNURE, s. f. Terme de Tailleur d'habits. C'est une sorte d'échancrure, ou de tour, que le Tailleur donne aux manches.

ENTRACTE, s. m. Terme de Poésie, qui se dit de ce qui se passe entre les Actes d'une Piece de Théâtre. C'est ce qui se nomme aussi *Intermede*.

ENTRAILLES, s. f. *Avoir des entrailles*. Expression figurée, qui signifie, avoir le cœur sensible, sentir vivement ce qui est capable de toucher le cœur; & par extension de figure, prendre le vrai ton, l'air naturel d'une passion. On dit d'un Acteur de Théâtre, qu'il n'a point d'*entrailles*, lorsqu'il récite, ou qu'il déclame, sans goût, sans intelligence, &c., lorsqu'il n'a point l'art de toucher. Un homme dur, impitoïable, est un homme sans *entrailles*.

ENTRAIT, s. m. Terme de Charpenterie. C'est le nom d'une piece de bois, qui sert à lier deux parties opposées dans la charpente d'un bâtiment. Le *grand entrait* est le premier d'un haut comble, & le *petit entrait* celui de dessus.

ENTRAPETE', adj. Terme de Maçonnerie. On appelle un *Pignon entrapeté*, tout bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil est à quatre ou cinq pans, au lieu d'être triangulaire.

ENTRAVAILLE', adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Oiseau éploïé, lorsqu'il a quelque pieu passé entre les pieds, ou les aîles.

ENTRAVE, s. f. Ce mot, qui signifie chaîne, ou lien, ne s'emploie gueres, en ce sens, que dans la Poësie, ou pour signifier une corde qu'on attache aux deux pieds de devant d'un cheval, lorsqu'on ne veut pas qu'il s'éloigne. L'*Entravon* est une petite piece de cuir dont on lui entoure le paturon, afin qu'il ne soit pas blessé de l'*entrave*.

ENTREBÀS, s. m. Eloignement trop grand, ou distance inégale des fils de la chaîne d'une Etoffe. C'est un défaut de la fabrique, qui se nomme aussi *Clairvoie*.

ENTRECHAT, s. m. Mot corrompu de l'Italien, qui signifie une sorte de saut figuré, qu'on nomme autrement *Capriole croisée*. On distingue l'*Entrechat* en avant, l'*Entrechat* en tournant, & l'*Entrechat* de côté.

ENTRE-COLOMNE ou ENTRE-COLOMNEMENT. Terme d'Architecture, qui signifie l'intervalle qu'on laisse d'une colomne à l'autre.

ENTRECOUPE, s. f. Terme d'Architecture. C'est l'espace, ou le vuide, qui reste entre deux voutes spheriques, depuis l'*extrados* jusqu'à la douelle. On appelle aussi *Entrecoupe*, un dégagement que deux Pans coupés font vis à-vis l'un de l'autre dans un carrefour étroit, ou dans une porte cochere, afin que les voitures y puissent tourner.

ENTRE'ES, s. f. Les grandes, les petites *Entrées*. Terme de la Cour, qui se dit du Privilége, attaché à certains rangs & à certaines charges, d'entrer à certaines heures dans la Chambre du Roi. Cette charge donne toutes les *entrées*.

ENTREFAITES, s. f. Vieux mot, qui signifie circonstances présentes, & qui s'est conservé en forme d'adverbe. *Sur ces entrefaites*, c'est-à-dire, pendant que cela se passoit. La *Fontaine* a dit, au singulier, sur l'*entrefaite*.

ENTREGENT, s. m. Vieux mot, qui ne s'est conservé que dans le discours familier, pour signifier une maniere civile de s'introduire, ou de l'adresse à se lier, à se faire goûter, &c.

ENTRELAS, s. m. Cordons entrelassés, pour faire quelques nœuds. En Architecture, les *Entrelas* sont des ornemens de fleurons & de listels liés ensemble & croisés. Les *Entrelas d'appui* sont d'autres ornemens de Sculpture, à jour, qui tiennent quelquefois lieu de balustres & de rampes d'escalier. Les Serruriers ont aussi leurs *Entrelas*, dans les grilles & d'autres ouvrages de fer. *Entrelassé*, se dit, en termes de Blason, des pieces passées l'une dans l'autre, telles que des anneaux, des croissans, &c.

ENTREMETTRE. S'entremettre de quelque chose est en usage pour *s'en mêler*, y prendre part, de paroles, ou d'actions. S'*entremettre* d'une réconciliation.

ENTREMISE, s. f. Terme de Mer, qui est le nom de certaines petites pieces de bois, qu'on place entre deux autres, pour les renforcer & les affermir.

ENTR'OUVERT, adj. Terme de Manége. On dit d'un cheval qu'il est *entr'ouvert*, lorsqu'il s'est déjoint l'épaule par une chute, ou par quelque effort.

ENTREPARLER. *S'entreparler*. Action de deux, ou de plusieurs Personnes, qui se parlent mutuellement. Ce verbe ne s'emploie jamais qu'avec le pronom personnel, comme s'entrequereller, s'entremettre, s'entresecourir, & d'autres verbes qui se nomment *réciproques*.

ENTREPAS, s. m. Marche d'un cheval, qui tient de l'amble, sans tenir du pas, ni du trot.

ENTREPOT, s. m. On appelle *Entrepôt*, ou lieu d'*Entrepôt*, surtout en termes de Commerce, tout lieu où l'on s'est établi le droit de déposer des Marchandises, ou d'autres choses, pour les reprendre, ou pour les faire transporter ailleurs, suivant sa volonté.

ENTREPRENEUR, s. m. Celui

qui se charge de faire quelque Ouvrage, surtout en matiere d'Edifice, & qui convient d'un prix sur lequel on suppose qu'il gagne quelque chose. Les Architectes font souvent le métier d'*Entrepreneur*.

ENTRETAILLE, s. f. Terme de Danse. C'est le nom d'un Pas, qui se fait en jettant un pied à la place de l'autre.

ENTRETENU, adj. Terme de Blason, qui se dit des clés, & d'autres choses de même nature, liées ensemble par leurs anneaux.

ENTRETOISE, s. f. Terme de Charpenterie. C'est une piece de bois qui se met entre d'autres, pour les soutenir. L'*entretoise* croisée est un assemblage en forme de sautoir.

ENTREVOUX, s. m. Terme de Maçonerie. On donne ce nom à l'intervalle d'une solive à l'autre, dans un plancher, & aux espaces garnies de plâtre, qui sont entre les poteaux d'une cloison.

ENTURES, s. f. Petites pieces de bois, qui en traversent une grosse, pour former des échellons des deux côtés, comme dans les Echelles des Carriers.

ENVAHIR, v. act. lat. Vieux mot, qui est encore en usage, pour signifier, *saisir*, *prendre*, *ravir*. *Invasion* est le substantif.

ENVELIOTER, v. act. Terme de Faucheur. *Envelioter* du Foin, c'est le rassembler & le mettre par tas.

ENVELOPPE, subst. fem. L'*Enveloppe d'une Lettre*, *d'un Pacquet*. On dit fort bien, écrire sous l'*enveloppe* de quelqu'un, pour, mettre sous l'*adresse* de quelqu'un, des Lettres qui sont pour un autre. En termes de Fortification, l'*Enveloppe* est une petite élévation de terre, en forme de simple parapet, ou bordée d'un parapet, qui sert à couvrir les endroits foibles d'une Place, avec de simples lignes.

ENVERGUER, v. act. Terme de Marine, qui signifie attacher les voiles aux antennes. On appelle *Envergure*, l'arrangement des voiles, dans leur largeur, sur les mâts.

ENVIE, s. f. Terme vulgaire, pour exprimer certains desirs ardens que les Femmes conçoivent quelquefois pendant leur grossesse. On donne le même nom à certaines marques, ou taches, que les Enfans apportent en naissant, & qui ressemblant, dit-on, aux Objets que la Mere a desirés, sont ordinairement imprimées, sur l'Enfant, dans l'endroit où elle s'est touchée pendant son *envie*. Il faudroit supposer que les idées & les desirs de la Mere pussent agir sur les fibres cutanés du Fœtus. Quantité d'habiles Physiciens regardent ces marques comme un simple effet du hazard.

ENVILASSE, s. f. Nom d'une sorte d'Ebene, qui a peu de nœuds, & qui se trouve dans l'Isle de Madagascar.

ENVOERY, s. m. Animal quadrupede du Roïaume de Congo. Il a deux cornes & beaucoup de ressemblance avec le Cerf.

ENVOILER, v. n. Terme de Serruriers, qui signifie *se courber*, & qui se dit du fer, à la trempe. Il s'*envoile*, c'est-à-dire, qu'il gauchit, & qu'il se courbe.

EOLIPILE, s. f. gr. Instrument hydraulique, qui consiste dans une boule creuse de métal, avec un col & un fort petit trou. On la chauffe, on la met dans l'eau, dont elle se remplit d'elle-même aux environs de deux tiers; & si on la rapproche du feu dans cet état, elle exhale un vent d'une impétuosité surprenante. On s'en sert pour chasser la fumée des foïers. *Descartes* a cru trouver, dans ce Phénomene, l'explication de l'origine des vents.

EPACTE, s. f. gr. Terme de Chronologie, qui signifie l'addition d'onze jours, que l'année Solaire contient de plus que l'année Lunaire. Ces onze jours, en faisant trente-trois au bout de trois ans, on en fait alors un treiziéme mois de trente jours, ce qui s'appelle *Intercalation*; & comme les trois jours qui restent en font trente-six au bout de trois autres années, avec les trois fois onze, on intercale encore, & il reste alors six jours de différence entre

le Soleil & la Lune. Ainsi, pour avoir l'*Epacte*, on ajoûte, tous les ans, onze jours, & l'on retranche le nombre de trente lorsqu'il se trouve. Quand l'*Epacte* a été dix-neuf, & que par conséquent ajoûtant onze, pour l'année suivante, elle devoit être trente, elle est *; c'est-à-dire, qu'il n'y en a point cette année là, & qu'elle est marquée par un Asterisque. La nouvelle Lune tombe alors au premier Janvier.

EPANORTHOSE, s. f. gr. Nom d'une Figure de Rhétorique, par laquelle on feint de rétracter ce qu'on avoit dit, comme trop foible pour ce qu'on veut exprimer, & l'on tâche d'ajoûter quelque chose de plus fort.

EPAGNEUL, s. m. Nom d'une race de Chiens de chasse, de médiocre grandeur, qui sont bons pour la Perdrix, la Caille, &c. Comme les meilleurs viennent d'Espagne, il paroît que leur nom est une corruption du lieu de leur origine.

EPARER, v. n. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval, lorsqu'il détache des ruades. *Ce Cheval s'épare.*

EPARGNE, s. f. Outre la signification commune, ce mot, en langage de Gravure, signifie une maniere de graver, qui s'appelle *Taille d'épargne.* On taille en épargne lorsque les traits, qui doivent paroître, sont ceux qu'on laisse en relief; au lieu que dans la taille-douce les traits, qui doivent paroître, sont gravés & enfoncés. *Epargner*, devient terme de Peinture, lorsqu'il signifie qu'il ne faut rien coucher sur certaines parties d'un tableau. On dit, *il faut coucher telle partie*, & *épargner telle autre*. En termes de Menuiserie, *épargner* se prend pour *former une seconde figure*, en même-temps qu'on pousse celle qu'on s'est proposée. Ainsi, le Menuisier, qui pousse un quart de rond, *épargne* un filet, s'il forme en même-temps un filet près du quart de rond.

EPARVIN, s. m. Nom d'une maladie des Chevaux, qui leur vient au jarret. On distingue l'*Eparvin sec* & l'*Eparvin de bœuf*; le premier, qui est un engourdissement du jarret, causé par des humeurs épaisses; le second, qui est une tumeur causée par des humeurs froides, & qui vient quelquefois de la dureté d'un os.

EPARS, s. m. En termes de Mer, c'est le nom qu'on donne au bâton du Pavillon.

EPAVE, s. f. Terme de Palais, qui signifie une chose perdue & non reclamée, dont la propriété appartient au Seigneur Haut-Justicier. Ainsi, les bêtes perdues se nomment *Epaves*.

EPAUFRURE, s. f. Terme de Paveur, qui signifie un éclat de pierre emporté, mal-à-propos, par un coup de travers.

EPAULARD, s. m. Nom d'un grand Poisson de Mer, beaucoup plus gros que le Dauphin, mais de la même forme. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à mille livres. On le prétend Ennemi de la Baleine.

EPAULE, s. f. Membre du corps animal, qui se joint au bras, dans l'Homme, & à la jambe de devant, dans les Bêtes. Ce mot a divers acceptions dans les Arts. L'*épaule* de Mouton est une grande coignée de Charpenterie. Les *Epaules d'un vaisseau* sont, en langage de Mer, les parties du bordage entre l'éperon & les haubans de misaine. En termes de Manége, un Cheval qui ne s'assied point sur les hanches, & qui ne plie pas les jarrets, s'*abandonne trop sur les épaules*. En termes de Guerre, l'*epaule d'un bastion*, est un terrain qui est à l'endroit où la face & le flanc se joignent; & l'*angle de l'épaule* est l'angle formé par ces deux lignes. *Epaulement* est aussi un terme de Fortification, qui se prend, tantôt en géneral, pour un retranchement de côté, qu'on oppose à l'Ennemi; tantôt pour un *demi-bastion* composé d'une face & d'un flanc, qui se met en pointe à la tête d'un ouvrage à corne, ou à couronne; tantôt pour un *orillon*, qu'on fait aux bastions. On dit, dans le même sens, *épauler un ouvrage*, ou s'*épauler*. En termes de Charpenterie, l'*é-*

paulement d'un tenon eſt un côté d'un tenon, moins diminué que l'autre, pour donner plus de force à la piece de bois. *Epaulette*, en langage de Lingeres, eſt une petite bande de toile, qui ſe met ſur l'épaule de la chemiſe. En termes de Tailleurs d'habit, c'eſt une couture ſur l'épaule.

EPEAUTRE, ſ. m. Eſpece de froment, dont le tuïau eſt plus mince & moins ferme que celui du froment commun, l'épi plat & uni, ne jettant ſes grains que des côtés, la barbe longue & menue. On diſtingue deux ſortes d'*Epeautre*; l'un ſimple, & l'autre à double gouſſe, avec deux grains dans chacune.

EPE'E, ſ. m. Nom d'un grand Poiſſon, qui s'appelle auſſi *Empereur* & *Eſpadon*. En termes de Manége, on appelle *Epée romaine*, une marque, en forme d'épi, qui vient ſur l'encolure du Cheval, près de la criniere. Les Cordiers nomment *épée*, un inſtrument de leur profeſſion en forme de coutelas, qui leur ſert à battre la ſangle. L'Ordre de l'*épée* étoit un ancien Ordre de Chevalerie, inſtitué au douziéme ſiécle, dans l'Iſle de Chypre, par *Gui de Luſignan*. Il y a un autre Ordre militaire d'Eſpagne, qui ſe nomme *Saint Jacques de l'Epée*, établi auſſi dans le douziéme ſiécle, dont le Roi eſt Grand-Maître, & qui porte, pour armes, une croix en forme d'épée, le pommeau fait en cœur, & les bouts de la garde en fleur-de-lis.

EPENTHESE, ſ. f. gr. Terme de Grammaire, qui ſignifie l'addition, ou la duplication d'une lettre dans un mot latin, comme *Relligio*, pour *Religio*.

EPERLAN, ſ. m. Petit poiſſon de Mer, qui entre dans l'embouchure des Rivieres, & qui a l'odeur de la Violette, dans ſa fraîcheur. L'*éperlan* de Seine eſt excellent.

EPERON, ſ. m. Outre ſa ſignification commune, *Eperon*, en termes d'Architecture, eſt un appui, ou un arc-boutant, qu'on met contre une muraille, pour la ſoutenir. En termes de Marine, c'eſt la partie d'un Vaiſſeau, qui s'avance la premiere. En termes de Guerre, c'eſt une fortification en angle ſaillant, qui ſe fait au milieu des courtines, ſur le bord des rivieres, &c., pour garantir une Place. En termes de Maçonnerie, l'*Eperon* eſt une pointe de pierre, qui garantit une pile de pont en fendant l'eau.

EPERVIER, ſ. m. Oiſeau de proie, qui paſſe pour la femelle du Mouchet. On appelle *Epervier de ramage*, celui qu'on a pris déja grand & volant dans les Forêts, comme on appelle *Epervier roïal*, celui qui a été pris au nid & qu'on a élevé pour la chaſſe. En termes de Pêche, l'*Epervier* eſt un grand filet, qu'on jette étendu dans l'eau, & dont l'ouverture ſe reſſerre par le moïen de ce qu'on appelle ſes *nerfs*, pour prendre tout le poiſſon qui ſe trouve deſſous. *Epervier* eſt auſſi le nom d'un Bandage, dont on ſe ſert pour les plaies & les fractures du nez.

EPHA, ſ. m. hebr. Meſure des Hebreux, dont on diſtingue deux ſortes, la commune & celle du ſanctuaire. La premiere contenoit ſoixante livres de liqueur, à ſeize onces la livre; ce qui revenoit à l'amphore Romaine. L'*épha* du ſanctuaire étoit plus grand d'un tiers, de ſorte que trois *éphas* communs n'en faiſoient que deux du ſanctuaire.

EPHEBE, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie un jeune homme arrivé à l'âge de puberté, c'eſt-à-dire, à quatorze ans.

EPHEDRE, ſ. f. Arbriſſeau ſemblable à la Preſle, mais plus grand. Ses fleurs ſont petites & pâles. Il leur ſuccede une eſpece de petites Mures, rouges & aigres. On diſtingue pluſieurs ſortes d'*Ephedre*, dont l'une croît en Languedoc, une autre en Eſpagne, & l'on met le raiſin de Mer, au nombre. Parmi les anciens Athletes, on nommoit *Ephedre*, celui qui demeuroit *impair*, c'eſt-à-dire, ſans antagoniſte, après qu'on avoit reglé, par le ſort, ceux qui devoient combattre enſemble. Il étoit obligé de ſe battre contre le dernier Vainqueur.

EPHEMERE, adj. Terme grec de

Médecine, qui signifie ce qui dure un jour. On appelle *fievres éphemeres*, celles dont l'accès est de cette durée. *Ephemere* devient substantif, pour signifier un petit Insecte volant, qui ne vit, dit-on, qu'un seul jour, & qui, dans cet espace, change deux fois de peau, fait des œufs, & jette des semences. Les Pêcheurs s'en servent pour amorce à leurs hameçons. On prétend qu'avant que d'être Insecte, il vit trois ans sous la forme de Ver. Les Voïageurs parlent de certains arbrisseaux d'Arabie, qu'ils nomment aussi *Ephemeres*, parce qu'ils croissent chaque jour depuis le lever du Soleil jusqu'à midi, & qu'ils rentrent le soir dans le sable.

EPHEMERIDES, s. f. gr. Terme d'Astronomie. Ce sont des tables calculées, qui font connoître les places des Planétes, chaque jour à midi, & leurs aspects entr'elles. C'est par le secours de ces tables qu'on calcule les Eclipses, qu'on forme les Horoscopes, & les systêmes du Ciel.

EPHEMERUM, s. m. gr. Plante, qu'on nomme autrement *Flambe sauvage*, dont la tige & les feuilles ressemblent à celles du Lis. Sa racine est laiteuse. On s'en sert pour se laver la bouche, dans le mal de dents; & des feuilles pour guerir toutes sortes de tumeurs.

EPHESIENNES. *Lettres Ephesiennes.* Anciennes Lettres magiques, qui étoient écrites sur la couronne, la ceinture, & les pieds de la Statue de Diane d'Ephese, & qui passoient pour avoir la vertu de faire obtenir à celui qui pouvoit les lire & les prononcer, tout ce qu'il desiroit.

EPHESTRIE, s. m. Terme grec, qui signifie une sorte d'habit & de sur-tout; & nom d'une ancienne Fête à l'honneur du Devin Tiresias, dans laquelle on promenoit sa Statue, par la Ville de Thebes, en habit de Femme, & on l'habilloit, au retour, en habit d'Homme. On a nommé *Ephestries*, quelques Mascarades modernes, où l'on a vû les mêmes changemens.

EPHETES, s. m. gr. Nom de certains Magistrats Atheniens, institués par le Roi *Demophoon*, pour juger des cas de meurtre. Ce Tribunal étoit composé de cinquante Atheniens & d'autant d'Argiens.

EPHIPPIUM, s. m. Mot grec & latin, qui signifie *Selle de Cheval*, & nom d'un Coquillage de Mer, qui s'appelle autrement *Selle* Polonoise, ou Pelure d'Oignon.

EPHIALTE, s. m. Nom grec, d'un mal de poitrine, qui se nomme vulgairement *Cochemar*, ou *Cochevieille*, & que les Latins nommoient *Incube*. Il vient d'une difficulté de respiration à ceux qui dorment sur le dos; & comme on sent un poids sur l'estomac, il arrive quelquefois qu'on s'imagine avoir quelqu'un couché sur soi. Le remede & le préservatif sont de se mettre sur le côté, la tête haute.

EPHOD, s. m. hebr. Espece de Surplis de toile de lin, qui étoit en usage parmi les Levites. Il tomboit jusqu'à terre.

EPHORES, s. m. gr. Juges Lacédémoniens, établis par *Theopompe*, ancien Roi de Sparte, pour servir de frein à l'autorité roïale. Leur pouvoir s'étendoit si loin, qu'on comparoit leur gouvernement à la Monarchie. Ils prononçoient leurs sentences, assis sur des thrônes, & les Rois mêmes de Sparte étoient obligés de paroître devant eux, pour rendre compte de leurs actions.

EPI, s. m. En termes de Manége, c'est une boucle de poil, qui se forme quelquefois naturellement entre les deux yeux d'un cheval, & qui se nomme aussi *Molette*. Si l'*épi* est haut, au-dessus des deux yeux, le cheval a la vûe bonne. S'il est au-dessous des yeux, sa vûe n'est gueres assurée. En termes d'Architecture, l'*épi* est un assemblage de chevrons, qui se fait dans un comble circulaire, avec des liens autour du poinçon. Le bout du poinçon s'appelle *épi de faîte*. On appelle *briques en épi*, des briques posées diagonalement sur le côté; & *soudure en épi*, une grosse soudure hérissée en forme d'arrête de poisson. On donne aussi le nom d'*épi*, aux crochets de fer

qu'on met ſur un mur, ou ſur des baluſtrades, pour empêcher le paſſage. François I, Duc de Bretagne, inſtitua un Ordre militaire, ſous le nom de l'*Epi*.

EPIALE, adj. gr. On appelle Fievre *epiale*, une eſpece de fievre continue, dans laquelle on ſent, avec beaucoup de chaleur, des friſſons vagues & irréguliers.

EPIAN. Vulgairement PIAN, ſ. m. Maladie commune, dans l'Amérique, qu'on ne croit pas différente du grand mal Vénérien, mais qui ſe guérit plus facilement. La Ptiſanne de Gaïac & de Squine eſt quelquefois ſuffiſante. Les Sauvages s'en guériſſent en ſe purgeant deux ou trois fois, & ſe couchant enſuite nuds au Soleil, pendant toute la journée.

EPIBATERE, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie un compliment en vers, ou en proſe, pour féliciter, de ſon retour, un ami qui a été long-tems abſent.

EPICARPIUM, ſ. m. Terme grec de Médecine. C'eſt un médicament composé d'ingrédiens vifs & pénétrans, qui s'applique, en forme d'emplâtre, ou de cataplaſme, autour du poignet d'une perſonne attaquée de la fievre, pour en arrêter les ſuites, ou prévenir ſon retour.

EPICEDIUM, ſ. m. Mot tiré du grec, qui ſignifioit un Diſcours, ou un Poëme, prononcé pendant les funerailles d'un Mort. C'eſt à-peu-près ce que nous appellons *Oraiſon funebre*.

EPICENE, adj. Terme grec de Grammaire, qui s'emploie pour ſignifier ce qui eſt commun aux deux ſexes, ou pour ſignifier un nom qui s'applique indifféremment aux mâles & aux femelles. C'eſt ainſi qu'*enfant* ſignifie un garçon comme une fille; & *parens*, nos parens de l'un & de l'autre ſexe.

EPICERASTIQUE, ſ. m. gr. Terme de Médecine. On donne ce nom aux remedes, qui, par une humidité bien tempérée, émouſſent l'acrimonie des humeurs, & ſoulagent une partie affligée: tels que les racines de Regliſſe, de Mauve, d'Althea, &c.

EPICERIE, ſ. f. Nom général de toutes ſortes d'*épices* & d'*aromates*. Le terme d'*épices*, qu'on met aux Arrêts, vient de ce que les *épices* étant autrefois d'une rareté extrême, on en faiſoit des préſens, qui paſſoient pour très précieux. Mais les *épices* des Juges ont été changées en argent. On les paie en écus quarts de trois livres quatre ſols.

EPICURIENS, ſ. m. gr. Ancienne Secte de Philoſophes, qui étoient attachés aux opinions d'Epicure. Leur morale a été fort décriée dans tous les tems; mais pluſieurs Ecrivains anciens & modernes ont entrepris de les laver de cette accuſation, en prouvant que ceux qui ſuivoient la véritable doctrine de leur Maître, ne faiſoient pas conſiſter le ſouverain bien dans les voluptés groſſieres, mais dans les plaiſirs de l'ame, qui réſultent de la pratique de la vertu.

EPICYCLE, ſ. m. gr. Petit cercle de l'ancienne Aſtronomie, inventé pour expliquer les ſtations & les retrogradations des Planétes, dont le centre eſt dans la circonférence d'un plus grand, qui eſt l'excentrique d'une Planéte. C'eſt dans cet excentrique que le centre de l'Epicycle ſe meut. L'*Epicycle* décrit auſſi, par ſon centre, un cercle qu'on appelle *Déférent de l'épicycle*, & la Planéte eſt attachée à ſa circonférence, comme la pierre à une bague. Mais l'expérience fait connoître que ces inventions ſont inutiles, & que non-ſeulement le mouvement de la terre explique ſuffiſamment le phénomene, mais qu'il s'accorde avec le calcul; ce qu'elles ne font pas.

EPICYCLOIDE, ſ. f. gr. Terme de Géométrie. C'eſt une courbe, engendrée par la révolution d'un point de la periſphere d'un cercle, au long de la partie convexe, ou concave, d'un autre cercle.

EPICYEME, ſ. m. gr. ou EPICYESE, ſ. f. Nom que les Médecins donnent à la *ſuperfetation*, c'eſt-à-dire, à la conception d'un nouveau fœtus, après celle d'un autre.

EPIDEMIES, f. f. gr. Fêtes d'Apollon, à Delphe & Milet, & de Diane, à Argos. Le Peuple s'imaginoit que ces Divinités étoient présentes dans cet intervalle ; & le dernier jour, il leur chantoit un hymne d'adieu, pour leur souhaiter un bon voïage, dans la supposition qu'elles alloient, pendant le reste du tems, recevoir des adorations dans d'autres Païs.

EPIDEMIQUE, adj. Ce mot grec, qui signifie *populaire*, ou ce qui est répandu dans le Peuple, se joint à *maladie*, pour signifier toutes sortes de contagions actuelles, c'est-à-dire, de maux qui se communiquent.

EPIDERME, f. m. Mot grec, qui signifie *petite peau supérieure*. C'est une cuticule, qui couvre la véritable peau du corps humain ; & qui n'aïant ni veines, ni arteres, ni nerfs, est tout-à-fait insensible.

EPIDESE, f. f. Terme grec de Chirurgie. C'est l'action d'arrêter le sang, en fermant les levres d'une plaie, & en appliquant un bandage.

EPIDESME, f. m. Mot grec, qui signifie, en Chirurgie, un bandage pour une plaie, ou pour tout autre mal extérieur.

EPIDIDYME, f. m. Terme grec de Médecine, qui est le nom d'un petit corps placé sur chaque testicule. Il est glanduleux, & sert à perfectionner la matiere de la génération.

EPIDOTES, f. m. gr. Dieux de l'Antiquité, qui présidoient à la croissance des Enfans, suivant la signification de leur nom.

EPIE', adj. Terme de Chasse. On appelle *chien épié*, du mot d'*épi*, celui qui a, dans le milieu du front, du poil plus grand que dans le reste du corps ; & *queue épiée*, une queue de chien qui est éparpillée par le bout.

EPIEU, f. m. Sorte d'arme, qui n'est qu'un bâton de quatre ou cinq pieds de longueur, garni, par le bout, d'un fer large & pointu, & qui sert particuliérement à la chasse du Sanglier.

EPIGASTRE, f. m. Mot grec, qui est le nom de la partie supérieure de l'*Abdomen*. La veine épigastrique est une veine qui entre dans les muscles de l'*Epigastre*.

EPIGENEME, f. m. Mot grec, que quelques Ecrivains ont emploïé, pour signifier les symptômes d'une maladie.

EPIGEONER, v. act. Terme de Maçonnerie, qui signifie *emploïer le platre*, avec la main & la truelle, sans avoir besoin de le jetter ni de le plaquer.

EPIGLOTTE, f. f. gr. Premier cartillage du larynx, ou couvercle du conduit de la respiration, qui contribue aux diverses modulations de la voix. L'*Epiglotte* a la forme d'une feuille de Lierre, ou d'une Languette.

EPIGRAMME, f. f. gr. Petit Poëme, ou petite Piece de vers, qui peint ingénieusement quelque chose. On s'est accoutumé à vouloir que l'*Epigramme* finisse par ce qu'on appelle une *pointe*. Mais, si l'on examine celles qui passent pour les meilleures, on trouvera que le sel est distribué dans toutes leurs parties. Les autres ne méritent que le nom de *Bon mot*.

EPIGRAPHE, f. f. Mot grec, qui est le nom général des inscriptions, qui se placent sur une pierre de quelque bâtiment, ou sur un marbre, pour représenter le tems de la construction, ou le nom du Fondateur.

EPILEPSIE, f. f. gr. Mal, nommé autrement *haut mal* & *mal caduc*, qui consiste dans une convulsion de tout le corps, ou de quelques parties, accompagnée d'une privation de sentiment & de connoissance, & qui revient, par accès, ou paroxysmes, sans laisser aucun souvenir de ce qu'on a senti. Il y a divers degrés d'*épilepsie*. On appelle *Epileptique*, celui qui est sujet à cette terrible maladie.

EPILOGUE, f. m. Mot grec, qui s'emploie pour signifier la derniere partie d'un Discours, d'un Traité, &c., dans laquelle on fait une récapitulation des principales matieres

dont on a parlé.

EPIMEDIUM, f. m. Plante, qu'on prend pour une espece de Trefle, à cause de son nom grec, mais dont les Anciens représentent les feuilles semblables à celles du Lierre, & qui ne produit ni graine ni fleur.

EPINARS, f. m. Herbe potagere, à-peu-près de la forme de l'Oseille, & fort saine dans l'usage, quoique plusieurs la croient venteuse. On prétend que le jus d'*épinars* est un remede contre les morsures des Scorpions.

EPINÇOIR, f. m. Terme d'Art. C'est le nom d'un gros marteau fendu en angle, par les deux bouts, qui sert particuliérement aux Tailleurs de pavé.

EPINE, f. f. Nom général de toutes les petites pointes des arbres épineux; mais c'est particuliérement celui d'une espece d'arbre dont on distingue plusieurs especes. L'*Epine blanche* est une plante, que quelques-uns confondent avec le Chardon-benit, d'autres avec la Carline, avec l'Artichaut sauvage, &c. Mais, suivant les descriptions les plus exactes, elle en est différente. Elle est nommée, par les Apotiquaires, *Bedeger*, qui est son nom Arabe. Sa racine est bonne pour le crachement de sang, & pour divers autres maux. L'*épine arabesque* est une autre plante, qui a la même vertu que l'*épine* blanche.

EPINETTE, f. f. Nom d'un Instrument de Musique, dont on joue par un clavier composé de quarante-neuf touches. Le corps de l'*épinette* est une sorte de coffre, d'un bois résineux, qui retentit du mouvement des cordes, lorsqu'elles sont remuées par le sautereau qui répond aux touches. Il y a de doubles & de triples *épinettes*, qui prennent ce nom lorsqu'au jeu commun de l'instrument, on en ajoûte un semblable, à l'unisson, & un autre, à l'octave. Ils peuvent être joués séparement, ou tous ensemble.

EPINE VINETTE, f. f. Arbrisseau épineux, qui pousse plusieurs rejettons, & qui produit une fleur jaune, en forme de grappe, d'où vient un petit fruit rouge, en forme de grappe aussi. On en fait une sorte de vin, que les Apotiquaires nomment *Vin de Berberis*, & des confitures fort agréables, quoiqu'un peu aigres. L'*Epine vinette* sert à divers usages de la Médecine, surtout contre les vapeurs malignes, & pour les fluxions & les dévoiemens d'estomac.

EPINGARE, f. m. Nom d'une petite Piece de canon, qui ne passe pas une livre de balle.

EPINICION, f. m. Mot grec, qui signifie un Poëme, ou toute autre marque de réjouissance publique, pour une victoire obtenue.

EPINIERE, adj. Moëlle épiniere. Nom que les Médecins donnent à la moëlle des vertebres du dos.

EPINIERS, f. m. Terme de Chasse. Bois, ou fourrées d'épines, où les bêtes noires se retirent.

EPINOCHE, f. m. Nom que les Droguistes donnent au Caffé de la meilleure qualité. On prétend qu'*épinocher* a signifié *trier*, *choisir*.

EPIPHANIE, f. f. Mot emprunté du grec, qui signifie *manifestation*, & qui est le nom de la Fête chrétienne où l'on célébre l'adoration des trois Mages, jour auquel le Messie s'est manifesté aux Gentils. On y joint la célébration du baptême de Jesus-Christ, & du miracle qu'il fit aux nôces de Cana.

EPIPHONEME, f. m. Nom grec d'une figure de Rhetorique. C'est une espece d'exclamation sententieuse, qu'on fait succéder à quelque récit interessant.

EPIPHORE, f. f. Nom grec d'une maladie des yeux, qui consiste dans une fluxion continuelle de rhume, avec ardeur, rougeur & picotement.

EPIPHYSE, f. f. Terme grec de Chirurgie. C'est l'excrescence d'un os sur un autre os.

EPIPLEROSE, f. f. gr. Nom d'un mal dangereux, qui consiste dans une replétion excessive des arteres, surtout dans le tems de leur dilatation.

EPIPLOCELE, f. f. Nom grec

d'une sorte d'hernie, qui consiste dans la descente de la coëffe du ventre, dans le scrotum.

EPIPLOIQUE, adj. gr. Les veines & les arteres épiploïques, sont celles qui se distribuent dans la coëffe du ventre, ou l'Epiploon.

EPIPLOON, s. m. Nom grec d'une espece de sac, ou d'une coëffe, qui est tendue sur le bas du ventricule & des intestins supérieurs. Elle renferme plusieurs autres sacs, qui renferment des amas de graisse, & d'où la graisse se répand dans tout le corps, par les vaisseaux adipeux.

EPIQUE, adj. gr. *Poïme Epique.* C'est un ouvrage en vers héroïques, dont le sujet est quelque grande action d'un Heros, avec des peintures, des maximes & des caracteres dont il y a de l'utilité à tirer, pour les mœurs. Le Poëme Epique a ses regles. Il differe du Poëme Dramatique en ce qu'il n'est qu'un récit, & que l'autre est une représentation.

EPISCOPAUX, s. m. gr. Nom qu'on donne, en Angleterre, à ceux qui composent proprement l'Eglise Anglicane, parce qu'elle a conservé les Evêques, & que la maniere de les consacrer differe peu de celle de l'Eglise Romaine.

EPISEIRE, s. m. Espece de jeu de balle, ou de longue paume, en usage dans l'ancienne Grece.

EPISODE, s. f. Mot formé du grec, qui s'emploie pour signifier une histoire incidente, ou une action que l'Historien, ou le Poëte, inserent & lient avec l'action principale, pour donner plus de variété à l'ouvrage. Dans le théâtre grec, l'*Episode* étoit la seconde partie de la Tragédie.

EPISODIER, v. act., qui signifie, étendre une action par des *épisodes*. *Episodique*, adj., se dit de ce qui appartient à l'*Episode*.

EPISPASTIQUES, adj. gr. Médicamens extérieurs, qui étant appliqués sur quelque partie du corps, y attirent les humeurs peccantes.

EPISSER, v. act. Terme de Mer. *Episser une corde*, c'est l'assembler, ou la joindre avec une autre corde, par le moïen de l'*épissoir*, ou du cornet d'*épisse*, qui sert à entrelasser leurs fils. Cet entrelassement se nomme *épissure*, dans le même langage.

EPISTEMONARQUE, s. m. Ancien titre d'Office dans l'Eglise Grecque. L'*Epistemonarque* étoit un Officier ecclésiastique, qui avoit l'inspection de tout ce qui appartenoit à la Foi.

EPISTYLE, s. f. gr. Ancien Terme d'Architecture. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui *architrave* : pierre, ou piece de bois, qui pose sur le chapiteau d'une colomne.

EPITAPHE, s. f. Ce mot grec signifioit autrefois certains vers, qu'on chantoit pendant les funérailles, à l'honneur du Mort, & qui se répétoient anniversairement. Mais, à présent, il ne s'emploie que pour signifier les inscriptions qu'on met sur les tombeaux.

EPITASE, s. f. Terme du Théâtre grec. C'étoit la partie d'un Poëme dramatique, où l'action commençoit à se développer. Les Médecins donnent le même nom au commencement d'un accès, qui commence à redoubler.

EPITHALAME, s. f. gr. Chanson nuptiale, ou Poëme composé à l'occasion d'un mariage.

EPITHEME, s. m. Nom grec d'un médicament qui consiste dans une fomentation du genre spiritueux, appliquée extérieurement sur le cœur & le foie, pour les fortifier, ou pour y corriger quelque désordre.

EPITE, s. f. Terme de Mer, qui est le nom d'un petit coin de bois, qu'on insere dans une cheville, pour la grossir. L'instrument de fer, qui sert à le faire entrer, se nomme *épitoir*.

EPITHETE, s. f. Mot grec, qui signifie un nom adjectif, qu'on joint à un nom substantif, pour exprimer quelque qualité bonne ou mauvaise.

EPITHYME, s. m. Fleur médecinale qu'on apporte de Candie & de Venise ; mais qui périt bientôt si elle ne se trouve près de quelque autre plante qui la nourrisse. L'*Epithyme* qui sort du Thim & du Lin est le

plus commun. Sa semence est fort petite, & remplie de longues fibres, comme des cheveux.

EPITIE', s. m. Terme de Mer, qui signifie un petit retranchement de planches, dans quelque endroit du vaisseau.

EPITOGE, s. f. lat. Manteau des anciens Romains, qui se portoit par-dessus la robbe. Ce nom se conserve encore pour une partie de l'habillement des Présidens-à-mortier, qui ne se porte plus que sur l'épaule, en forme de chaperon.

EPITOME, s. m. Terme formé du grec, qui signifie *abregé*, ou réduction d'un gros ouvrage, par le retranchement des matieres superflues.

EPITRE, s. f. lat. Mot qui signifie *Lettre*, & dont l'usage est borné aux Lettres des Auteurs anciens, des Apôtres, & des Peres de l'Eglise, aux Dédicaces des Livres, & aux Lettres en Vers.

EPITROPE, s. f. Nom grec d'une figure de Rhetorique, qui consiste à accorder quelque chose qu'on peut nier, afin de faire recevoir plus facilement ce qu'on veut persuader. *Epitrope* est un nom personnel d'Office, en Turquie, parmi les Chrétiens Grecs. C'est une espece de Juge, ou d'Arbitre, qui termine leurs différends, lorsqu'ils veulent éviter d'être traduits devant les Magistrats Turcs.

EPLOIE', adj. Terme de Blason, qui se dit de tous les oiseaux, lorsqu'ils ont les aîles étendues.

EPODE, s. f. gr. Nom d'une sorte de Poësie latine, dont nous avons le modele dans les Odes d'Horace, qui portent ce titre. On croit que leur essence consiste dans le mêlange d'un vers long & d'un court. Dans la Poësie lyrique des Grecs, l'*Epode* étoit la troisiéme partie, ou la fin d'une Ode.

EPOINTE', adj. Terme de Manége & de Chasse. Un Cheval *épointé* est celui qui s'est demis les hanches, par quelque effort. Un Chien de chasse est *épointé*, lorsqu'il s'est cassé les os des cuisses.

EPONGE, s. f. Substance poreuse & legere, qui s'engendre sur les Rochers & autres pierres de Mer. Quelques Naturalistes prennent les *éponges* pour une sorte d'Animal, parce qu'elles se retirent, lorsqu'on s'en approche, & pendant les tempêtes violentes. D'autres attribuent ce mouvement à de petits animaux qui s'y nourrissent. L'*éponge* tenant aux Rochers, par la racine, il s'en engendre une autre à la place de celle qu'on arrache. On distingue des *éponges* mâles & des *éponges* femelles. Les premieres ont leurs trous petits, les autres les ont larges. La cendre d'*éponge* arrête toutes sortes de flux de sang. On fait des *éponges*, qui se nomment *Pyrotechnites*, avec certains grands champignons, qui croissent sous les vieux arbres, en commençant par les faire sécher, les bien battre, les faire sécher encore une fois au four, & les laver ensuite dans une lessive de Salpêtre. En termes de Manége, on appelle *éponge*, le bout du fer d'un Cheval, qui répond à son talon. En termes de Plombiers, les extrêmités du chassis des moules se nomment *éponges*.

EPONTILLES ou PONTILLES, s. f. Terme de Mer, qui est le nom de certaines pieces de bois, qui servent à soutenir les ponts, & à d'autres usages.

EPOPE'E, s. f. Mot formé du grec, qui signifie proprement un ouvrage en vers héroïques, & qu'on emploie pour signifier le genre Epique, ou le sujet d'un Poëme Epique.

EPOQUE, s. f. Terme grec de Chronologie. C'est un point de tems d'où l'on commence à compter les années. Il y a quantité d'*Epoques* célébres, mais les plus considérables sont les *époques* sacrées, qui se tirent des Livres de l'Ecriture sainte. *Voïez* ERE.

EPOUMONER, v. act. Fatiguer, user, les Poulmons, par quelque exercice qui les altere.

EPREUVE, s. f. En termes d'Imprimerie, on appelle *épreuve*, la premiere feuille, qui sort de la presse, &

dont on corrige les fautes avant que de tirer au net. Au contraire, *épreuve* se dit, en termes de Graveurs, de chaque Estampe qui se tire. On appelle *bonnes épreuves*, les premieres tirées.

EPROUVETTE, s. f. Terme de Chirurgie, qui signifie certaines sondes propres à cet Art. C'est aussi le nom d'une petite verge de fer, qui se met au feu avec les limes, lorsqu'on les chauffe, pour leur donner la trempe.

EPTAGONE, s. m. gr. Terme géométrique, qui signifie une figure à sept côtés & à sept angles. Il se dit aussi d'une Place fortifiée qui a sept bastions.

EPULONS, s. m. lat. Nom de certains Prêtres de l'ancienne Rome, institués pour présider aux festins, qui se faisoient à l'honneur des Dieux. Ils veilloient aussi au bon ordre, dans les sacrifices.

EPULOTIQUES, s. m. Terme de Chirurgie, formé du mot grec qui signifie *cicatrice* : c'est le nom général de tous les médicamens, qui servent à fermer & à cicatriser les plaies.

EPURE, s. f. Terme d'Architecture, qui s'emploie pour signifier un dessein, en grand, de quelque ouvrage. On fait aussi des *épures* séparées, de chaque partie.

EQUANT, adj. lat. *Cercle équant*. Terme de la vieille Astronomie. C'est un cercle imaginé égal au déférent, & dans le même plan, mais sur un autre centre, pour régler & ajuster les mouvemens des Planétes.

EQUARRIR, v. act. Terme de Charpenterie, qui se dit du bois & d'autres choses qu'on dresse pour les rendre égales de côté & d'autre. L'*équarrissement* d'une chose est sa réduction à la forme quarrée. On dit qu'une piece de bois a tant de pouces, ou de pieds, d'*équarrissage*, c'est-à-dire, de dimention dans son quarré. *Equarrissoir* est le nom d'un petit instrument de fer quarré, qui sert à percer des trous dans le fer & le cuivre.

EQUATEUR, s. m. lat. Terme de Géographie & de Sphere. C'est le nom d'un grand cercle, qui est également éloigné des deux Pôles du monde, ou qui a les mêmes Pôles que le monde ; & qui se nomme ainsi, parce que lorsque le Soleil y est parvenu, les jours & les nuits sont egaux. Le Soleil le coupe deux fois l'année, aux tems qu'on appelle les Equinoxes, ce qui fait qu'on le nomme aussi Equinoctial, ou Ligne équinoctiale, ou simplement la Ligne. Il divise le globe en deux hemispheres, du Nord & du Midi.

EQUATION, s. f. lat. Terme d'Algébre & d'Astronomie. Dans la premiere acception, c'est une comparaison qui se fait de deux grandeurs inégales, pour les rendre égales. Il y a des *équations* simples & des *équations* composées. En Astronomie, *équation* signifie la différence d'un lieu moïen au vrai, ou d'un mouvement moïen au vrai ; parce qu'il est aisé, après l'avoir connue, d'égaler ces deux lieux, ou ces deux mouvemens. On compose des Tables d'*équation*, formées de ces différences.

EQUERRE, s. f. Nom d'un instrument formé de deux regles qui se joignent à angles droits. Il sert à la Géométrie & à plusieurs Arts. On nomme *équerre pliante*, celle dont les deux jambes sont mobiles par le moïen d'une charniere. On donne aussi le nom d'*équerre*, à un lien de fer coudé, qu'on met sur les angles de Charpenterie & aux portes de Menuiserie, pour les rendre plus fermes.

EQUERVE, s. f. Terme de Marine, dans la Manche. C'est la jonction de deux pieces de bois, en forme d'équerre.

EQUESTRE, adj. Terme formé du mot latin, qui signifie *Cheval*. Une *Statue équestre* est une Statue qui représente une personne montée à Cheval.

EQUI-ANGLE, adj. lat. Terme géométrique, qui, en parlant d'une figure, signifie qu'elle a les angles égaux, du mot latin, qui signifie *égal*.

EQUI-DISTANT, adj. lat. Ce qui, dans toutes ses parties, est également éloigné des parties d'un autre corps ; c'est ainsi que les lignes paralleles sont *équi-distantes*.

EQUILATERE, adj. lat. Terme de Géométrie, qui se dit des figures dont les côtés sont égaux.

EQUILBOQUET, s. m. Nom d'un petit instrument de Charpenterie & de Menuiserie, qui sert à vérifier le calibre des mortaises.

EQUILIBRE, s. m. lat. Terme de Méchanique, qui signifie égalité de poids dans deux, ou plusieurs, corps, qu'on compare ensemble.

EQUILLETTE, s. f. Terme de Mer. Petites équilles, ou petites pieces de bois, qui servent à soutenir les Girouettes.

EQUIMULTIPLE, adj. lat. Terme d'Arithmétique. Nom qu'on donne aux nombres, qui contiennent leur sous-multiples autant de fois l'un que l'autre. Douze & six sont *équimultiples*.

EQUINOCTIAL, adj. lat. Ligne équinoctiale. *Voïez* EQUATEUR.

EQUINOXE, s. m. lat. Tems où le Soleil entre dans un des points de la Ligne équinoctiale. Les jours sont alors égaux aux nuits ; ce qui arrive deux fois l'année, dans la sphere oblique. L'*Equinoxe* de Printems arrive vers le 21 de Mars, & l'*Equinoxe* d'Automne, vers le 21 de Septembre.

EQUIPER, v. act. Terme de Mer, qui signifie munir un vaisseau de tout ce qui est nécessaire à sa subsistance, à sa sûreté & à sa manœuvre. Les mêmes choses se nomment l'*équipement*. On nomme l'*Equipage* d'un vaisseau, les Officiers, les Soldats, les Matelots, & toutes les personnes qui servent soit au commandement, soit au service & à la manœuvre. *Equipé*, en termes de Blason, se dit d'un vaisseau qui est représenté avec ses voiles & ses cordages. En termes de Méchanique, on appelle *équipage de pompe*, toutes les pieces qui servent au mouvement d'une pompe. Un *équipage d'attelier*, est tout ce qui sert pour la construction des édifices, & pour le transport des matériaux. On dit de même, un *équipage de chasse*, un *équipage de guerre*, &c.

EQUIPOLENT, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui est de la même force, de la même vertu, du même pouvoir. *Equipolé*, adj., se dit, en termes de Blason, de neuf quarrés rangés en forme d'échiquier, dont ceux des coins & du milieu sont d'un autre émail que les quatre autres.

EQUIRIES, s. f. lat. Nom qu'on donnoit, dans l'ancienne Rome, à des courses de chevaux, qui se faisoient à l'honneur du Dieu Mars, dans le champ qui portoit son nom, le 27 de Février.

EQUIVALENT, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui est de valeur égale à quelque chose. On le fait aussi substantif.

EQUIVOQUE, adj. Mot emprunté du latin, qui s'emploie pour *douteux*, dans tout ce qui peut être différent des apparences. Une expression *équivoque* est celle qui a deux sens. Une génération *équivoque*, en termes de Physique, est celle qui ne se fait point par la conjonction ordinaire d'un mâle & d'une femelle, mais par l'action du Soleil & la fermentation qu'elle produit. *Equivoque* est aussi substantif, pour signifier une expression *équivoque*. La doctrine des *équivoques* est célébre.

ERABLE, s. m. Nom d'un arbre dont le bois est fort dur & souvent tacheté. On distingue l'*Erable* de Montagne, de l'*Erable* de Plaine. Celui-ci est blanc, mais rempli de veines.

ERADICATION, s. f. Terme de Physique, tiré du latin, qui signifie l'action d'arracher quelque chose par la racine. *Eradicatif* se dit, en Médecine, de certains remedes violens qui emportent une maladie & toutes ses causes.

ERATO, s. f. gr. Nom d'une des Muses, qui préside à la Poësie tendre & galante. On la représente comme une jeune fille, d'humeur enjouée, couronnée de myrthe & de

roses, tenant une harpe dans la main droite, & un arc dans l'autre, avec un petit Amour aîlé près d'elle, armé de son arc & de ses fléches.

ERE, s. f. Terme de Chronologie, qui a la même signification qu'*Epoque*. C'est une maniere de compter les années. L'*Ere* Chrétienne commence à la naissance de Jesus-Christ. Le mot d'*Ere* nous est venu des Espagnols.

EREBE, s. f. gr. Terme de Mythologie. Les Poëtes font de l'*Erebe*, une des Rivieres de leur Enfer. Ils donnent ce nom à l'Enfer même, & le personifient en le faisant fils du Chaos & des ténébres.

ERESIPELLE, s. f. Maladie qui attaque la peau, & dont le nom est formé du grec. Elle consiste dans une enflure médiocre, mais accompagnée d'une chaleur âcre & douloureuse, qui vient de la mauvaise qualité du sang. L'*Eresipelle* à la tête, surtout au visage, est souvent mortelle.

ERGOT, s. m. Corne molle, de la grosseur d'une Noix, que les Chevaux ont au derriere & au bas du boulet.

ERIDAN, s. m. gr. Nom d'une constellation de l'hemisphere du Sud, qui est représentée, dans le Globe, par la figure d'une Riviere. Elle est composée de trente Etoiles, suivant *Ptolomée*; de dix-neuf, suivant *Tychobrahé*; & de soixante-huit, suivant *Flamstead*.

ERISSON, s. m. Terme de Mer. C'est le nom d'une ancre à quatre bras, qui s'appelle aussi *Rison* & *Grapin de fer*. On s'en sert dans les Galeres & dans les bâtimens de bas-bord.

ERMIN, s. m. Nom qu'on donne, dans les Echelles du Levant, au droit de Douanne, qui se paie, pour l'entrée & la sortie des Marchandises.

ERMINE, s. f. *Voïez* Hermine.

ERMINETTE, s. f. Nom d'un outil en forme de hache recourbée, dont les Ouvriers, en bois, se servent pour l'applanir & le doler.

EROSION, s. f. Terme de Médecine, emprunté du latin, qui signifie l'action de toute liqueur acide, & capable de ronger quelque substance. Les humeurs âcres mangent les chairs, par *érosion*.

EROTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, & formé, dans cette langue, du mot, qui signifie *Amour*. Il n'est guere en usage que dans la Médecine. On appelle *délire érotique*, ou *érotomanie*, une mélancholie habituelle, qui vient d'un excès d'amour.

ERRATA, s. m. Mot purement latin, qui signifie *fautes*, & qui s'emploie pour signifier la liste des fautes d'impression, qui se sont glissées dans un Livre. Il y a peu de Livres qui ne demandent un bon *Errata*.

ERRATIQUE, adject. lat. Terme d'Astronomie, qui signifie *mobile au hazard*, sans route fixe; & qui se dit des Planétes, au lieu d'*errantes*. On les appelle *Astres erratiques*, pour les distinguer des Etoiles fixes. Une fievre, qui n'a aucun ordre dans ses accès, se nomme aussi Fievre *erratique*.

ERRE, s. m. Vieux mot qui signifie *train*, *allure*, & qui s'est conservé, sur Mer, pour signifier le degré de vîtesse, ou de lenteur, avec lequel un vaisseau avance. Au pluriel, *Erres* se dit, en termes de Chasse, des traces & des routes d'un Cerf. On *démêle*, on *redresse*, *les erres*. Les *erres sont rompues* signifie que les traces sont effacées. On dit qu'un Cerf *est de hautes erres*, lorsqu'il fait de longues fuites. On donne aussi le nom d'*Erres*, aux parties de devant d'une bête à quatre pieds, en y comprenant les épaules. *Errement*, s. m., est un terme de Pratique, qui se dit de la derniere procédure d'une affaire. On agit *suivant les derniers erremens*.

ERRER, v. n. lat. Ce mot a différentes significations. *Errer*, c'est commettre une erreur. C'est être errant, marcher sans connoître la route, ou sans tenir constamment la même. C'est donner des *erres*, & dans ce sens, il est, comme son substantif, une corruption d'*arrhe*, qui est le mot propre. *Voïez* Arrhe.

ERRHINES, s. f. Nom grec, for-

mé du mot, qui signifie *narine*. On nomme ainsi les médicamens qui purgent la tête par le nez. Ceux qui sont composés de poudres séches s'appellent aussi *Sternutatoires*, parce qu'ils provoquent l'*éternûment*.

ERRONE', adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui s'écarte de la vérité, ce qui est taché d'erreur. Il n'est guéres d'usage qu'en Théologie, pour qualifier les Doctrines qui blessent la Foi.

ERS, s. m. Petite plante, qui produit, dans des gousses, une espece de vesce blanche qu'on réduit en farine, pour divers usages de Médecine; tels que de provoquer les urines, d'appaiser les inflammations, de nettoïer les plaies, &c. L'*Ers* croît dans les bleds. On en distingue une seconde espece qui est rougeâtre, & qui a les mêmes qualités.

ERSE, s. f. L'*Erse* d'une Poulie est la corde qui entoure le moufle, & qui sert à l'amarrer.

ERUCAGUE, s. f. Plante, qui est une espece de Roquette, & qui croît entre les bleds, dans nos Provinces Méridionales. Elle pousse plusieurs tiges. Ses feuilles d'en-bas sont éparses à terre. Les autres croissent deux à deux, ou trois à trois. Ses fleurs sont jaunes, à quatre feuilles, & son fruit a la forme d'une petite masse d'armes, qui contient une semence ronde. Elle tire la pituite, & fait éternuer, comme la Bétoine.

ERUCTATION, s. f. lat. Action de rotter. Ce mot n'est gueres en usage que dans la Médecine.

ERUDITION, s. f. Mot tiré du latin, qui s'emploie uniquement pour signifier le *sçavoir*, surtout celui qui consiste dans la connoissance de l'Antiquité, & de tout ce qui appartient à l'Histoire, quoique dans son origine, il signifie, en général, l'*Instruction*. *Erudit*, adj., se dit quelquefois pour *Sçavant*.

ERUPTION, s. f. Mot emprunté du latin. Il signifie l'action de ce qui sort, avec violence, de quelque épaisse clôture. Ainsi, l'on dit l'*éruption des flammes*, en parlant d'un volcan.

ERYNGE, s. m. Plante, nommée autrement *Panicaut*, ou Charbon à cent têtes. Ses feuilles, encore tendres, se mangent confites au Sel. Sa racine est une des cinq apéritives mineures, excellente pour les maladies du foie, & contre le poison. Il y a un *Erynge marin*, qui est fort commun du côté de Venise, & qui se mange comme le terrestre.

ERYSIME, s. m. Plante, qui se nomme aussi *Irio*, dont les feuilles sont jaunes, & la graine d'un goût brûlant. Mêlée avec du miel, elle sert contre les fluxions de poitrine, en faisant sortir les matieres purulentes. L'*Erysime* croît dans les vieilles masures.

ESCABELON, s. m. Nom que les Architectes donnent à une sorte de piédestal, qui va en diminuant par le bas, sur lequel on place des bustes, dans les galeries & les cabinets.

ESCACHE, s. f. Terme de Manége. Espece de mors, ou d'embouchure ovale, qui tient la bouche du Cheval plus sujette que le *canon*.

ESCADRE, s. f. Nombre de vaisseaux, ou de galeres, commandé par un Officier général de Marine, qui se nomme *Chef-d'escadre*. On donne aussi le nom d'*escadres*, aux trois divisions d'une flotte, dans un ordre de bataille; c'est-à-dire, l'avant-garde, le corps de bataille & l'arriere garde.

ESCADRON, s. m. Corps de Cavalerie, composé d'un certain nombre de Maîtres. Les Régimens sont d'un ou de plusieurs *escadrons*: ce nombre varie, aussi-bien que celui des Cavaliers. On appelle, dans les Conclaves, *escadron volant*, une Faction de Cardinaux, qui font profession de n'être attachés à aucune Couronne, & de n'embrasser les intérêts d'aucune.

ESCALADE, s. f. Attaque subite d'une Place, qui se fait en montant sur le mur avec des échelles, pour abreger les formalités ordinaires d'un siége. *Prendre une Ville par escalade*.

ESCALE, s. f. Terme de Mer.

Faire escale dans un Port, c'est y mouiller, ou y relâcher.

ESCALIER, s. m. Nombre continu de degrés, ou de marches, qui servent à monter aux divers étages d'un bâtiment. Il y a différentes sortes d'*escaliers*, qui tirent leur nom de leur forme.

ESCALIN, s. m. Petite monnoie d'argent des Païs-bas, qui vaut, en Hollande, environ douze sous de la nôtre. Il y en a de deux sortes, dont l'une s'appelle *Escalin de permission*.

ESCAMOTER, v. n. Terme de Joueurs de gobelets, qui signifie prendre subtilement quelque chose avec les doigts, pour le cacher, ou le faire paroître subitement. On appelle *escamotes*, les petites balles de liége qui servent à *escamoter*.

ESCANDOLE, s. m. Terme de Galere. C'est le nom qu'on donne à la Chambre de l'Argousin.

ESCAPE, s. f. Terme d'Architecture, qui se prend pour tout le fût d'une colomne, mais qui n'est proprement que la partie inférieure & la plus proche de la base.

ESCARBEILLE, s. f. Nom qu'on donne, dans le Commerce, aux dents d'Eléphans, du poids de vingt livres & au-dessous.

ESCARBIT, s. m. Terme de Mer. C'est le nom d'un petit vase de bois, où l'on trempe les ferremens dans de l'étoupe mouillée, pour le calfatage.

ESCARBOT, s. m. Insecte cornu, dont on distingue plusieurs especes, qui tirent leurs nom de leurs différentes qualités. L'*escarbot sauterelle*, qui marche en sautant; l'*escarbot licorne*, qui n'a qu'une corne courbée en arc; l'*escarbot mouche*, qui vole fort vite; l'*escarbot brûlant*, qui rend un son fort aigu, &c. Le Grillon & le Cerf-volant sont mis au rang des *Escarbots*, & les Naturalistes en comptent jusqu'à trente-deux sortes.

ESCARBOUCLE, s. f. Nom d'un gros rubis, ou d'un grenat rouge-brun, qui jette beaucoup de feu, même dans les ténebres. Quelques-uns croient ridiculement que l'*escarboucle* vient de la tête d'un dragon. En termes de Blason, *escarboucle* se dit d'une piece divisée en huit rais, enrichis de pommettes perlées, & souvent terminés par une fleur-de-lis.

ESCARGOT, s. m. Nom particulier du Limaçon à coquille. Il passoit anciennement pour un met délicieux, & plusieurs le mangent encore. On prétend que la cendre de la coquille, mêlée avec du miel, guérit les taches des yeux & du visage.

ESCARLINGUE, s. f. Terme de Marine, qui se dit pour Carlingue. *Voïez* CARLINGUE.

ESCARPE, s. f. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie *talus*. On donne ce nom, en termes de Fortification, au pied de la muraille d'un Rempart, qui s'avance en *talus*, depuis le cordon jusqu'au fossé.

ESCARPOLETE, s. f. Jeu d'exercice, qui consiste à s'asseoir sur le milieu d'une corde, dont les deux bouts sont suspendus à quelque distance, & à se donner une espece de mouvement d'oscillation, assez utile à la santé.

ESCARRE, s. f. Nom d'une Plante marine, dont on distingue trois especes. *Escarre* est aussi le nom d'une croute qui se forme quelquefois sur la chair, après certaines maladies, ou par l'application des médicamens caustiques.

ESCAVESSADE, s. f. Terme de Manége, pour exprimer la secousse du cavesson, lorsqu'on veut presser le Cheval d'obéir.

ESCHAROTIQUES, s. m. Mot grec, qui est le nom de certains médicamens chauds, & capables de brûler même la peau.

ESCHAUBOULURES, s. f. Petites tumeurs, ou bubes, qui s'élevent sur la peau, & qui viennent ordinairement de la chaleur du foie.

ESCHECS. *Voïez* ECHECS.

ESCHEVIN, s. m. Nom d'une espece de Magistrats, qui sont choisis, dans la plûpart des Villes de France, pour l'entretien du bon or-

ître, dans la Bourgeoisie, & pour prendre soin des édifices, des affaires & des revenus d'une Ville. La qualité d'*Echevin*, à Paris, donne la noblesse.

ESCHILLON, s. m. Nom que les Matelots donnent, dans les Mers du Levant, à un météore fort dangereux pour la navigation. C'est une nuée épaisse, d'où sort une longue queue, qui s'allonge jusqu'à la Mer, & qui en tire l'eau, comme une pompe, avec un grand bouillonnement.

ESCHIQUIER. *Voïez* ECHIQUIER.

ESCHRAKITES, s. m. Nom d'une Secte de Philosophes Mahométans, qui font consister le bonheur de l'homme, dans la contemplation de Dieu, & qui méprisent le Paradis grossier de Mahomet. Ils fuient le vice, ils aiment la musique, & paroissent toujours d'une humeur gaie.

ESCLAVAGE, s. m. Outre sa signification commune, ce mot, en termes de négoce, signifie le droit qu'une Compagnie de Marchands a seule de vendre & d'acheter certaines Marchandises.

ESCLOPE', adj. Vieux mot, qui s'est conservé dans le Blason, pour signifier *brisé*, *rompu*, & qui se dit d'une partition dont une piece paroît rompue.

ESCOPERCHE. *Voïez* ECOPERCHE.

ESCORTE, s. f. En termes de Guerre, c'est un corps de troupes, commandé pour suivre quelqu'un, ou quelque chose, & veiller à sa sûreté, dans une route.

ESCOT, s. m. Terme de Mer, qui est le nom du plus bas angle d'une voile qu'on nomme latine.

ESCOUADE, s. f. Terme de Guerre. C'est le tiers d'une compagnie d'Infanterie, commandée par un Officier subalterne, qui s'appelle Caporal.

ESCOUENE, s. f. Nom d'une sorte de rape douce, dont divers Artisans se servent pour rapper uniment l'ivoire, le bois, & même le fer.

ESCOURGEON, s. m. Bande, ou Laniere de cuir, dont on fait des liens pour divers usages. De-là vient *Escourgée*, qui signifie la trace d'un coup de fouet.

ESCURIAL, s. m. Fameux Palais d'Espagne, dans lequel est un Monastere de Jeronymites, bâti sous Philippe II, à six lieues de Madrid, par un Architecte, Parisien, nommé Louis *de Foix*. Philippe IV y a joint une belle Chapelle, qui sert de sépulture aux Rois & aux Reines, lorsqu'ils laissent des Enfans.

ESGUE'ER ou AIGUE'ER, v. act. Terme de Blanchisseur. C'est faire tremper du linge en grande cuve, pour le blanchir plus facilement. *Aigue*, s. f., se disoit autrefois pour eau, & se dit encore dans nos Provinces Méridionales.

ESLAM ou ESLAMIAT, s. m. Un des noms qu'on donne au Mahométisme, & qu'on croit une corruption d'Ismael. En Géographie, il se prend dans le même sens que la Chrétienté, pour les Païs Chrétiens. Il paroît tiré des Arabes, qui appellent les Païs Mahométans *Belad* & *Eslam*.

ESPACE, s. m. lat. En termes de Guerre, les *espaces* sont des distances reglées, qui doivent être entre les rangs & les files, dans l'ordre de bataille. On appelle *espaces imaginaires*, une étendue, sans borne, que l'imagination se représente au-delà des bornes de l'espace créé. *Espacement* est un terme d'Architecture, qui signifie des distances convenables entre plusieurs corps. *Espacer*, v. act., se dit dans le même sens. *Espacer tant plein que vuide* signifie, dans le même langage, *laisser les intervalles égaux* aux solides.

ESPADON, s. m. Espece de large épée, qu'on est obligé de tenir des deux mains. Elle étoit autrefois en usage dans la Cavalerie; mais elle ne sert plus aujourd'hui que d'enseigne aux boutiques des Fourbisseurs. On a donné le nom d'*Espadon*, à un Poisson monstrueux des Antilles, qui a quelquefois plus de huit pieds de longueur, & dont le seul muffle en a quatre. Il en sort un os plat & large, qui est quelquefois long de

cinq pieds, avec des dents en forme de scie. Ce monstre s'appelle aussi *empereur*, *épée*, & *poisson à scie*.

ESPAGNOLETTE, s. f. Nom d'une fine espece de ratine, & d'une serrure pour les fenêtres; l'une & l'autre à l'imitation de l'Espagne.

ESPALE, s. f. Terme de Galere. C'est le nom d'un espace voisin de la poupe, & qui est coupé en deux parties, par ce qu'on appelle le Tabernacle.

ESPALEMENT, s. m. Terme de Mesureur. C'est une sorte d'Etalonage qu'on fait des mesures, en les comparant avec la mesure originale. Les droits se paient sur le pied de l'*espalement*.

ESPALIER, v. act. Ital. Etendre des Arbres fruitiers contre un mur, en dressant les branches, soit avec des cloux, soit avec un treillage. Des arbres ainsi dressés se nomment un *Espalier*. Il y a peu d'arbres fruitiers, qui ne s'espalient facilement.

ESPALMER, v. act. Terme de Marine, qui a la même signification que carener, donner le suif, le radoub, à un Navire, depuis la quille jusqu'à la premiere ligne de l'eau.

ESPALOUCO, s. m. Nom d'un animal des Indes Orientales, dont quelques Voïageurs font mention. Il a la face humaine, & ne va que pendant la nuit. Il monte sur les arbres, jette de grands cris pour attirer quelque proie, & mange de la terre, lorsqu'il n'a point d'autre aliment.

ESPARGOUTTE, s. f. Plante commune dans la Morée & dans quelque Païs voisins, qui jette, à sa cime, une fleur jaune, ou incarnate, en forme d'Etoile. Sa tige est fort dure, & ses feuilles sont longues & velues. On lui attribue la propriété de guérir les bubons, surtout ceux qui viennent aux aines.

ESPARRE, s. f. Terme de Mer. C'est le nom qu'on donne à certaines gaules, qui se font de bois leger, tel que le Sapin.

ESPATULE, s. f. Plante purgative & résolutive, qui s'appelle vulgairement *Glaïeul puant*, & qui croît dans les lieux humides. Ses feuilles sont fort longues, & sa fleur, qui ressemble à celle de l'*Iris*, est purpurine, ou rouge. On nomme aussi *espatule*, un instrument plat & large par un bout, & qui va de l'autre en étrecissant. Les Apotiquaires ont des *espatules* de bois, qui leur servent à remuer leurs drogues. Les Chirurgiens en ont de fer, pour étendre leurs emplâtres.

ESPAURE, s. f. Terme de Charpenterie, qui est le nom de certaines solives, servant à la construction des bateaux.

ESPECE, s. f. En Philosophie, l'*espece* est la division du genre. Ainsi, Animal est un genre, qui se divise en deux *especes*, celle des animaux raisonnables, & celle des animaux sans raison. Toute définition doit contenir le genre & l'*espece*. L'ancienne Philosophie distinguoit, dans un autre sens, deux sortes d'*especes*; les *impresses* & les *expresses*. Elle entend, par les premieres, des Images qui représentent les Images des objets d'où elles viennent, & qui sont portées par les sens extérieurs, au sens commun. Elle les appelle *impresses*, parce qu'elles sont imprimées dans les sens extérieurs par les objets. Elle les suppose sensibles & matérielles, mais rendues intelligibles par l'intellect Agent: c'est alors qu'elles deviennent des *especes expresses*, ou des Images spiritualisées. Jargon d'Ecole, auquel on admire aujourd'hui que la raison ait pû s'arrêter. *Especes*, se dit des Images de toutes les choses visibles, des différentes sortes de Monnoie, des Poudres composées par la Pharmacie, telles que celles de la Thériaque, de la confection d'Hyacinte & d'Alkermes, &c., des apparences du pain & du vin, qui restent dans l'Eucharistie, après la Consécration, &c.

ESPHLASE, s. f. gr. Nom d'une fracture du crâne, dans laquelle l'os est brisé en plusieurs pieces, & enfoncé. On le nomme aussi *enthlase*.

ESPLANADE, s. f. Terme de Fortification. C'est un espace uni, ou un terre-plein, qui s'étend depuis le glacis d'une Citadelle, jusqu'aux pre-

mières Maisons de la Ville. En termes d'Artillerie, on donne le nom d'*esplanade*, aux madriers sur lesquels on place les batteries de canon.

ESPOIR, s. m. En termes de Mer, c'est le nom d'une petite piece de canon, qu'on monte sur le pont d'un vaisseau, & dont on se sert pour favoriser les descentes.

ESPOIS, s. m. Terme de Chasse, qui se dit de chaque cor de la tête d'un Cerf.

ESPONTON, s. m. Espece de demie picque, qui est l'arme de parade des Officiers subalternes d'Infanterie, & dont on se sert beaucoup aussi, sur Mer, quand on en vient à l'abordage.

ESPRINGALLE, s. f. Nom d'une espece de fronde dont on se servoit anciennement, dans les armées, pour jetter des pierres sur l'Ennemi : les Soldats, qui en étoient armés, se nommoient *Espringardiens*.

ESPRIT, s. m. Mot formé du Latin, qui a quantité d'acceptions différentes. Lorsqu'il est pris pour *Etre intelligent*, il signifie, 1°. L'ame humaine, ou cet Etre indivisible, qui fait agir une créature humaine, & qui étant immortel de sa nature, mérite des récompenses, ou des punitions, pour le bien, ou le mal, qu'il fait pendant sa vie. 2°. Les Anges, bons, ou mauvais, qui sont les exécuteurs des volontés de Dieu. 3°. Des Etres imaginaires, que la superstition, ou le fanatisme, a inventés, pour effraïer les personnes simples. 4°. Le Saint-Esprit, qui est nommé souvent, par excellence, l'*Esprit divin*. En langage de Physique, de Médecine, de Chymie, &c., on entend généralement par *esprit*, des parties très subtiles & très volatiles : & quelques-uns distinguent les *esprits* du corps animal en trois sortes ; ceux du cerveau, qu'ils appellent *esprits animaux* ; ceux du cœur, qu'ils nomment *esprits vitaux* ; & ceux du foie, auxquels ils donnent le nom d'*esprits naturels*. D'autres n'en comptent que deux sortes ; les animaux, & les vitaux qu'ils confondent avec les naturels. Les *esprits* animaux sont une liqueur très fine & très subtile, qui, distillant du sang, dans la substance extérieure & corticale du cerveau, est exaltée en esprits par une fermentation convenable, & de-là conduite, par la substance moëlleuse du cerveau, dans les nerfs, & dans la moëlle de l'épine, pour servir à tous les mouvemens & toutes les sensations du corps. Les *esprits vitaux*, ou *naturels*, sont les plus subtiles parties du sang, qui, servant à son mouvement & à sa fermentation, le rendent propre à nourrir le corps. Les Chymistes appellent *esprits*, des liqueurs qui sont devenues très subtiles & très efficaces, par la distillation. Ils en distinguent trois especes, les Sulphurés, les Acides, & les Sels. L'Ordre du Saint-Esprit, en France, est un Ordre de Chevalerie, institué par Henri III, en 1597, dont le Roi est Grand-Maître, & le nombre des Chevaliers borné à cent, sans y comprendre les Commandeurs ecclésiastiques & les Officiers de l'Ordre. Il demande, au moins, une noblesse de trois races.

ESPRIT-ARDENT, s. m. On donne ce nom à l'huile des Plantes, quand elle est en assez grande quantité, assez déliée, & mêlée d'assez peu de flegme, pour être inflammable. Telle est particuliérement l'Eau-de-vie, lorsqu'elle vient du vin.

ESPURGE, s. f. Plante laiteuse, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Amandier, & qui porte, à la cime de ses branches, un petit fruit rond, consistant en plusieurs grains, auxquels on attribue des vertus purgatives. L'*espurge* est rangée parmi les Tithymales.

ESQUIAVINE, s. f. Ital. Nom d'un ancien vêtement d'Esclave & de gens de travail. Il se dit aussi d'un long & sévere châtiment qu'on fait souffrir à un Cheval, pour le rendre plus docile.

ESQUIF, s. m. Espece de Chaloupe, ou de petit bateau, qui se porte dans les vaisseaux & dans les galeres, pour les services auxquels il est propre.

ESQUINANCIE, f. f. Nom grec d'une Maladie, qui fait enfler la gorge, & qui arrête la respiration. On en distingue plusieurs especes, suivant le degré & l'étendue de l'inflammation. Elle est quelquefois épidemique; & lorsqu'elle se communique au poumon, elle est presque toujours mortelle.

ESQUINE, f. f. Terme de Manége. Un *Cheval d'esquine* est un Cheval fort des reins. Celui qui est sujet à broncher est *foible d'esquine.*

ESQUINE, f. f. *Voïez* SQUINE.

ESQUIPÔT, f. m. Terme de Barbier, qui est le nom d'une petite boëte, où se met l'argent qui revient de chaque barbe.

ESQUISSE, f. m. Terme de Peinture & de Sculpture, tiré de l'Italien. C'est l'ébauche, ou le premier craïon, d'un ouvrage, pour les Peintres; & le modele de terre, ou de cire, pour les Sculpteurs. Cependant *Ebauche* & *Esquisse* ne sont pas tout-à-fait synonimes. L'*esquisse* est séparée du tableau, dont elle est comme le Plan; & l'*ébauche* se fait sur le tableau même: elle en est le commencement. *Esquisser*, v. act., signifie prendre les premiers traits d'une figure, sans la finir.

ESSAIE, f. f. Nom d'une petite Racine, qu'on emploie, dans les Indes, à teindre en écarlate. La meilleure croît sur la Côte de Coromandel.

ESSAIEUR, f. m. Nom d'un Officier des Monnoies, qui en fait l'essai, par les méthodes établies, pour vérifier qu'elles sont au titre prescrit par l'Ordonnance. On appelle *Essaïerie*, un lieu particulier de l'Hôtel des Monnoies, où se font les essais.

ESSAIN, f. m. Volée de jeunes Abeilles, qui quittent leur ruche pour aller s'établir dans quelque autre lieu. Ceux, qui les élevent, emploient diverses méthodes pour les retenir.

ESSE, f. f. Nom d'une Cheville de fer, qui est placée au bout de l'Essieu, pour contenir la roue. Il y a des *esses d'affut*, de *trebuchet*, &c., qui tirent ce nom de ce qu'elles ont, en effet, la forme de la lettre S.

ESSELIER, f. m. Terme de Charpenterie, qui est le nom de certaines pieces de bois, assemblées diagonalement à deux autres, & qui font angle obtus. Il y a de grands & de petits *esseliers*, des *esseliers de fermes*, des *esseliers de croupe*, &c.

ESSENCE, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui est absolument nécessaire pour constituer une chose, & sans quoi elle ne peut être ce qu'elle est. *Essentiel*, adj., c'est ce qui appartient à l'*essence.* L'*essence* de l'Homme est d'avoir un corps organisé & une ame raisonnable.

ESSENCES, f. f. Parties spiritueuses des choses, qui se tirent par l'alambic, ou par d'autres méthodes.

ESSENIENS, f. m. Fameuse Secte de Philosophes Juifs, dont les opinions s'accordoient, sur quantité d'articles, avec celles des Pythagoriciens. Ils faisoient profession de communauté de biens, ils fuïoient toutes sortes de plaisirs, particuliérement le mariage, ils condamnoient les sermens, ils ne buvoient que de l'eau, ils n'offroient à Dieu que des choses inanimées, ils observoient le sabbat si scrupuleusement, qu'ils n'auroient pas remué un vase, & qu'à peine satisfaisoient-ils aux besoins naturels. Ils portoient des habits blancs. Les *Esseniens* mitigés prenoient une Femme, pour la propagation de l'espece; mais après avoir vécu trois ans avec elle, ils la quittoient si elle n'avoit pas donné de marques de fécondité: d'ailleurs, ils n'approchoient jamais d'elle après la conception. On distinguoit les *Esseniens pratiques*, & les *Théoriques.* Les premiers vivoient dans les Villes. Les autres habitoient des lieux solitaires, & c'est d'eux apparemment qu'est venue l'idée de l'état Monastique.

ESSETTE, f. f. Nom d'un Marteau, qui est tranchant d'un côté, & qui a de l'autre une tête ronde, à l'usage des Tonneliers, & de plusieurs autres Artisans.

ESSIMER, v. act. Terme de Fauconnerie,

connerie, qui signifie *amaigrir* un Oiseau, par diverses cures, pour le mettre en état de mieux voler.

ESSOGNE, f. f. Nom d'un droit Seigneurial, qui est ordinairement le double du cens annuel d'un héritage, & qui se paie, dans les lieux où il est établi, à la mort du Tenancier.

ESSONIER, f. m. Terme de Blason. C'est un double orle, qui couvre l'Ecu, dans le sens de la bordure, & qui represente l'enceinte où les Chevaux des Chevaliers étoient autrefois placés, en attendant que le tournois commençât.

ESSORE, f. f. Terme de Blason, qui se dit du toît d'une tour, ou d'une maison, lorsqu'il est d'un autre émail que le corps de l'édifice.

ESSORILLER, v. act. Couper les oreilles. L'*essorillement* est une punition fort ancienne.

ESSORT, f. m. Action d'un Oiseau qui s'éleve pour voler. En termes de Fauconnerie, un Oiseau qui s'*essore* est celui qui s'écarte, & qui revient difficilement sur le poing. En termes de Blason, *essorant* se dit des Oiseaux, qui n'ont les aîles qu'à demi ouvertes, & qui regardent le Soleil. *Essorer* est actif dans un autre sens : *essorer un Oiseau*, c'est le laisser sécher au Soleil, ou au Feu.

ESSOURISSER, v. act. Terme de Manége, qui signifie, couper, dans les naseaux d'un Cheval, un cartilage qui se nomme Souris, & qui l'excite trop souvent à renifler, ou à s'ébrouer.

ESSUI, f. m. Terme de Tannerie. C'est le nom du lieu, où les Tanneurs font sécher leurs cuirs tannés.

EST, f. m. Nom d'un des quatre points cardinaux de l'Horison, d'où le vent, qui vient du même point, tire le sien. C'est le point du Levant, ou de l'Orient, opposé à l'Ouest, qui est celui du Couchant, ou de l'Occident.

ESTAFE, f. f. Terme vulgaire, qui se dit d'une rétribution que des Soldats, ou d'autres gens d'épée, tirent des lieux de débauche, & de Jeu public, pour les soutenir, c'est-à-dire, pour empêcher que ceux qui les fréquentent n'y commettent aucune violence. Aussi, ces Protecteurs mercenaires se nomment les Souteneurs. *Estafier*, f. m., *Estafilade*, f. f., paroissent formés d'*Estafe*.

ESTAFETE, f. f. Nom que les Espagnols donnent aux Couriers qui portent les Lettres, & qui est passé en usage dans toute l'Allemagne. En France, on appelle *Estafete*, en termes de Poste, un Courier qui court avec deux Guides.

ESTAINS, f. m. Terme de Mer, qui est le nom de deux pieces de bois formés en portion de cercle, pour faire le rond de l'arriere d'un vaisseau.

ESTAME, f. f. Laine tricotée avec des aiguilles, dont on fait des bas & d'autres pieces d'habillement. On nomme *Estamet*, une petite Etoffe de laine, qui se fabrique à Châlons sur Marne.

ESTAMINET, f. m. Assemblée de Buveurs, où chacun paie sa part pour boire de la Biere & fumer en liberté. Les lieux où elle se tient, sont ordinairement des Cabarets, & portent aussi le même nom. Cet usage, qui vient des Païs-bas, s'est établi, à Paris, sous le nom de *Tabagie*.

ESTAMOI, f. m. Terme de Vitrier. C'est le nom d'un ais, revêtu d'une plaque de fer, sur laquelle on fait fondre la soudure.

ESTAMPE, f. f. Ital. Nom qu'on donne aux Empreintes, ou Exemplaires, qui se tirent d'une Planche gravée. L'origine des *Estampes* est de l'année 1460, & vient de *Maso Finiguerra*, Orfevre de Florence. Dans les Colonies, *estamper* un Negre, c'est le marquer avec un fer chaud, pour reconnoître à qui il appartient.

ESTAMPILLER, v. act. Terme de Papetier, qui signifie marquer le Papier, d'une certaine marque. Chaque Manufacture *estampille* differemment. Le premier Livre, sorti de l'Imprimerie de Constantinople, fut imprimé, en 1728, sur du papier gommé, *estampillé* de trois Crois-

sans en palu, & d'une Couronne impériale, particuliere aux Turcs.

ESTANCES, s. f. Nom de certains piliers d'un vaisseau, qui soutiennent les *Barotins*, & qui sont posés au long des *Hiloires*.

ESTANGUES, s. f. Terme des Monnoies. C'est le nom d'une grande tenaille, qui sert à tenir les flancs & les carreaux.

ESTELAIRE, adj. Terme de Chasse, qui signifie apprivoisé. Un Cerf *estelaire*.

ESTEMINAIRE, s. f. Terme de Mer. Les *Esteminaires* sont deux pieces de bois, ajustées au bout des mâdriers.

ESTER, v. n. lat. Terme de Palais. *Ester* en Jugement, c'est agir, dans une Cause, plaider, &c. Une Femme ne peut *ester* en Jugement, sans le consentement de son Mari.

ESTERE, s. f. Nom des nattes de Jonc, qui viennent de Provence, d'Italie, & du Levant.

ESTERLET, s. m. Espece d'Oiseau aquatique, commun sur la Côte d'Acadie.

ESTERLIN, s. m. Terme d'Orfevrerie, qui est le nom d'un poids d'Orfevre, pesant vingt-huit grains & demi, ou la vingtiéme partie d'une once. On compte cent soixante *Esterlins* au marc. On donnoit autrefois le nom d'*Esterlins*, aux Pirates qui venoient du côté de l'Est.

ESTERRE, s. m. Nom qu'on donne, en Amérique, à des embouchures de Rivieres, d'Anses & de petits Ports, où l'on embarque les marchandises des Villes, qui sont plus avant dans les Terres.

ESTEULE ou ETEULE, s. f. Espace qui est dans la tige du bled, entre deux de ses nœuds. On donne ce nom, dans plusieurs Païs, au chaume qui reste dans le champ, après la moisson.

ESTHER, s. m. Nom d'un des Livres de l'Ancien Testament, qu'on suppose écrit par *Mardochée*, Oncle de la Reine *Esther*, femme d'*Assuerus*, Roi de Perse.

ESTHIOMENE, adj. Mot grec, qui signifie, *mangé*, *dévoré*, & qui se dit, en termes de Médecine, des membres gangrenés.

ESTIMATION, s. f. lat. Terme formé d'*estimer*, mais qui ne se prend que dans un sens de calculs, pour signifier le jugement qu'on porte d'une quantité, soit en poids, soit en étendue, en degré de force, &c. Un Pilote juge du chemin qu'a fait son Vaisseau, par *estimation*, c'est-à-dire, par des comparaisons de la force du vent, de la rapidité des courans, de la quantité & de la bonté des voiles, &c. Quelques-uns se servent d'*estime*, dans ce sens, au lieu d'*estimation*. On dit qu'un Homme a l'*estimative* juste, lorsqu'il juge bien par *estimation*.

ESTIRE, s. f. Terme de Courroïeur, c'est le nom d'un instrument de fer, plat & quarré, qui sert à *épreindre* l'eau du cuir, pour le courroïer.

ESTIVE, s. f. Terme de Galere. Mettre une Galere *en estive*, c'est lui donner, de chaque côté, le contrepoids nécessaire pour faciliter le mouvement de sa course, la mettre en assiete.

ESTOC, s. m. Vieux mot, qui signifie proprement le tronc d'un arbre, & qui se dit, au Figuré, pour *origine*, *souche*. C'est aussi le nom d'une ancienne sorte de grosse Epée, qui s'appelloit aussi Epée d'armes, & qui ne servoit ordinairement qu'à pousser & pointer. Cependant, lorsqu'elle étoit tranchante, on l'emploioit aussi comme un sabre; & de-là vient l'expression d'*estoc* & *de taille*, qui signifie, de la pointe & du tranchant d'une épée. On donne encore le nom d'*Estoc* à une Epée d'argent doré, longue d'environ cinq pieds, que le Pape benit solemnellement à la Fête de Noël, avec un Casque, & qu'il envoie quelquefois aux Princes Catholiques. En termes d'Exploitation de bois, une coupe à *Blanc-estoc* est celle où l'on abbat tous les arbres, sans en réserver aucun.

ESTOCCAGE, s. m. Nom d'un ancien droit, qui se païoit aux Seigneurs, pour acheter quelques biens

Immeubles, sur leurs Terres.

ESTOMAC, s. m. gr. Partie du corps où se fait la principale digestion des alimens. L'*estomac* est au-dessous du diaphragme, & le perce par un conduit, qui va jusqu'à la bouche. Les Chymistes appellent *Estomac d'Autruche*, certains dissolvans d'une grande vertu ; sur la fausse opinion que l'Autruche digere le fer.

ESTOMPER, v. n. Terme de Peinture, qui signifie une méthode de dessiner, avec des couleurs en poudre.

ESTOQUIAU, s. m. Terme de Serrurier. C'est l'anneau d'une petite cheville de fer, qui tient le ressort d'une serrure.

ESTOUPIN, s. m. Terme d'Artillerie, qui est le nom d'un peloton d'étoupe, qui sert à bourrer la poudre du canon.

ESTRAC, adj. Terme de Manége. *Un Cheval estrac* est un Cheval qui a peu de corps & de ventre.

ESTRADE, s. f. Petit plancher élevé dans une chambre, un peu au-dessus du parquet, pour y placer un lit, un thrône, &c. En Turquie, où l'on n'a point l'usage des chaises, toutes les chambres de Compagnie ont des *estrades*, couvertes de tapis, sur lesquelles on est assis. C'est proprement ce que les Turcs nomment *Divan*. *Battre l'Estrade* est un terme de Guerre, qui signifie envoïer à la découverte, pour observer les mouvemens de l'Ennemi, & qui vient apparemment de *Strada*, mot Italien, qui signifie *chemin* ; s'il ne vient d'*Estradiot*, qui étoit autrefois le nom d'une Milice.

ESTRAGON, s. m. Herbe de Potager, qui se met dans les Salades, & qui est excellente pour l'estomac, par ses sels digestifs.

ESTRAMAÇON, s. m. Coup d'*Estramaçon*. Ancienne expression, qui signifie un coup du tranchant d'un Sabre, ou de quelque forte Epée. L'*estramaçon* étoit autrefois une espece de Sabre ; & l'*estoccade* une Epée fort longue & fort pointue.

ESTRAPADE, s. m. Terme de Manége. C'est l'action d'un Cheval, qui se dressant en l'air détache, en même-tems, de furieuses ruades, pour se défaire de son Cavalier. L'*estrapade* est aussi un supplice de Mer, qui consiste à guinder un coupable, à la hauteur d'une vergue, d'où le laissant tomber, dans la Mer, on l'y plonge autant de fois que le porte sa sentence. C'est ce qui s'appelle autrement *la Cale*. L'*estrapade* de terre se donne en liant les pieds & les mains du coupable, derriere le dos, à une corde, & le laissant tomber de la même maniere jusqu'à deux ou trois pieds de terre : ce qui expose ses bras & ses jambes à de grandes douleurs, par le poids du corps.

ESTRAPASSER, v. act. Terme de Manége. *Estrapasser* un Cheval, c'est le fatiguer, l'excéder, en lui faisant faire un trop long manége.

ESTRAPONTIN, s. m. Petit siége qu'on met dans un Carosse qui n'est point à deux fonds, pour y placer quelqu'un sur le devant.

ESTRIBORD, s. m. Autrement *Striburd*, ou *Dextribord*. Nom qu'on donne, sur Mer, au côté droit d'un Vaisseau, c'est-à-dire, à celui qui est à droite, pour ceux qui sont sur la poupe.

ESTROP ou STROP, s. m. Terme de Mer. C'est le nom d'une corde qui est attachée à l'Escome.

ESTUC, s. m. Vieux mot, qui se trouve dans quelques Arrêts, & qui est encore en usage pour signifier une sorte de droit que les Vagabonds & les Voleurs paient à ceux qui favorisent leurs friponneries. Il revient au sens d'*Estaje*. Tirer l'*Estuc*.

ESTURGEON, s. m. Poisson de Mer, fort estimé. L'*esturgeon* se plaît à remonter dans les Rivieres. Il n'a, pour arrête, qu'un cartilage tendre, qui lui regne depuis la tête jusqu'au bout de la queue. Il a le museau pointu, le ventre plat & le dos élevé. On prétend qu'il ne vit que d'eau, ou du limon que l'eau contient.

ESULE, s. f. l. Herbe laiteuse, qui purge la bile & la pituite. On en

distingue deux sortes ; la grande & la petite. Celle-ci ressemble à la Rue, par les feuilles, & croît dans les Jardins & dans les Vignes.

ETABLAGE, s. m. Droit qui se paie aux Seigneurs, dans plusieurs endroits, pour la permission d'exposer des Marchandises en vente.

ETABLE, s. m. Nom d'une partie de la quille d'un vaisseau, qu'elle prend dans l'endroit où elle commence à se courber. On dit, en termes de Mer, que *deux vaisseaux s'abordent de franc étable*; c'est-à-dire, qu'ils cherchent à s'enferrer par leurs éperons.

ETABLI, s. m. lat. Espece d'échaffaut sur lequel les Tailleurs d'habit, & plusieurs autres Ouvriers travaillent.

ETABLURE, ETABLE ou ETRAVE. Terme de Mer, qui est le nom d'une piece de bois courbe, dont l'avant du vaisseau reçoit sa rondeur.

ETAGE, s. m. Ce mot signifioit autrefois toutes sortes de logemens bas & hauts ; & ce n'est pas depuis longtems qu'on a réduit ce nom aux appartemens qui sont au-dessus du rez-de-chaussée.

ETAGER, v. act. Terme de Perruquier. *Etager les cheveux*, c'est les couper dans une proportion gracieuse, qui convienne à l'air du visage. Dans quelques Provinces de France, on donne le nom d'*Etagers*, aux Etrangers qui viennent prendre domicile dans une Seigneurie : ce qui vient peut-être d'un Droit, nommé *Lige étage*, que les Seigneurs d'Anjou exigeoient autrefois de leurs Vassaux.

ETAGUE, s. f. Terme de Mer. L'*étague* est une manœuvre du vaisseau, par laquelle on hisse les vergues des hunes, au haut des mâts.

ETAIM, s. m. l. Métal qui ressemble à l'argent, par la couleur, mais plus grossier que l'argent, & plus fin que le plomb. Les Chymistes le nomment *Mercure*, parce qu'ils prétendent lui trouver divers rapports avec cette Planéte. La plûpart des Païs de l'Europe ont des mines d'*étaim*, surtout l'Espagne & le Portugal ; mais il n'est nulle-part si fin & si argentin, que dans la Province de Cornouailles, en Angleterre. On tire, de l'*étaim*, une poudre blanche, dont se fait le fard, & qui se nomme *Ceruse d'étaim*, ou blanc d'Espagne. On appelle *Etaim sonant*, l'*etaim* de Cornouailles mêlé avec deux livres de cuivre rouge, & une livre d'*étaim* de glace. L'*étaim* est salutaire pour le foie & pour les maux hysteriques.

ETAIN, s. m. Partie fine de la laine, qui prend ce nom, lorsqu'elle en est tirée par des Cardeurs qu'on nomme *Tireurs d'Etain*. Des bas d'*étain* sont des bas faits du fin de la laine.

ETALAGE, s. m. Exposition de Marchandises pour les mettre en vente. C'est aussi le nom d'un Droit qui se paie aux Seigneurs, dans les Foires, pour obtenir la permission d'étaler. En termes de Mer, *étaler des marées*, signifie jetter l'ancre, pendant que la marée est contraire à la route qu'on veut tenir, pour attendre un tems plus favorable.

ETALINGUER ou TALINGUER, v. act. Terme de Mer. *Etalinguer* les cables, c'est les amarrer à l'arganeau de l'ancre.

ETALON, s. m. Dans les Haras du Roi, on appelle *Etalon*, qui se prononce *Etlon*, un Cheval destiné à couvrir les Cavales. Dans plusieurs Provinces, *Etalon* & *Balivaux* sont synonimes. En termes d'Eaux & Forêts, les *Etalons* sont de jeunes arbres qu'on laisse pousser jusqu'à leur perfection. En termes de mesure & de poids, l'*Etalon* est une mesure reglée, comme un poids reglé, qui sert de modele pour ajuster les poids & les mesures publiques, après quoi on les marque d'une fleur-de-lis, qui constate leur autorité. Les *Etalons*, de chaque sorte de poids, se conservent dans les Chambres des Monnoies du Roïaume ; mais les originaux sont déposés dans le Cabinet de la Cour, sous trois clés, dont le premier Président, un Conseiller commis, & le Greffier en chef, gardent chacun la sienne. Pour les Seigneuries particulieres, l'*Etalon* des

mesures des Seigneurs, qui ont droit de mesure, doit être au Greffe de la Jurisdiction Roïale, où ils ressortissent. L'*Etalonneur* est un Officier, commis pour *étalonner* les mesures, c'est-à-dire, pour les marquer.

ETAMBORD, f. m. Terme de Mer. C'est le nom d'une piece de bois, qui sert à soutenir le château de Poupe, & surtout le gouvernail. Pour connoître combien un navire tire de pieds d'eau, on divise la hauteur de l'*Etambord* & celle de l'*Etrave*.

ETAMBRAIES, f. f. Terme de Marine. Pieces de bois qui servent à affermir un mât par le pied. On appelle aussi *Etambraies*, des ouvertures rondes qu'on fait aux ponts d'un vaisseau, pour y faire passer les mâts, les pompes, les cabestans, &c.

ETAMER, v. act. Revêtir quelque chose d'étaim fondu, ou en feuilles. Le verd de gris se met dans les vaisseaux de cuivre, qui ne sont pas soigneusement étamés *Etamage*, f. f., signifie l'action d'*Etamer*.

ETAMINE, f. f. l. Nom d'une étoffe, fort mince & fort claire, de laine, ou de soie. Les Apotiquaires nomment *étamine*, toute piece d'étoffe qui leur sert à passer leurs liqueurs. Delà le proverbe, *passer par l'étamine*. En termes de Fleuriste, on appelle *étamines*, des particules de différentes couleurs, qui sont suspendues sur de petits filets autour de la graine de certaines fleurs, telles que les Tulipes & les Lis.

ETAMPE, f. f. Ital. Modele sur lequel on frappe de l'argent, ou d'autres métaux, pour en faire l'empreinte. C'est aussi le nom d'un outil de Serruriers pour river les boutons. En termes de Maréchal, *étamper* signifie percer un fer de cheval.

ETANCHER, v. act. Mot d'origine incertaine, qui signifie mettre quelque chose à sec : c'est du moins dans ce sens qu'on dit, *étancher* le sang, *étancher* un batardeau, ou, pour parler en termes de l'Art, *mettre un batardeau en étanche*. Cependant, ont dit aussi *étancher* la soif; ce qui paroît signifier le contraire, puisqu'on ne guérit la soif qu'en buvant.

ETANFICHE, f. f. Terme de Carriere, qui signifie la hauteur de plusieurs couches de pierres, qui font masse ensemble.

ETANT, f. m. Terme d'Eaux & Forêts, qui vient du verbe *être*, & qui se dit du bois qui est debout sur sa racine. On compte tel nombre d'arbres en *étant*.

ETAPE, f. f. C'est le nom qu'on donne, en termes de Marchands, aux Places publiques, où ils sont obligés d'apporter leurs marchandises, pour les y mettre en vente. L'*étape est belle*. L'*étape* des vins est considérable. En termes de Guerre, on appelle *étape*, ce qu'on donne aux troupes, dans une route, pour leur nourriture, hommes & chevaux. Les Villes, où les Soldats couchent, se nomment, dans leur langage ; *Villes d'étape*. L'*étapier* est celui qui s'engage, pour une certaine somme, à fournir des vivres aux gens de Guerre, qui traversent une Province. Il lui est défendu de les païer en argent, pour éviter les abus.

ETAT MAJOR, f. m. Terme de Guerre, qui signifie le rôle des premiers Officiers d'une Ville de Guerre, d'un Régiment, &c. *Etat de distribution* se dit d'un rôle expédié au Conseil roïal, qui contient les parties qui doivent être païées, telles que les Pensions, les Appointemens, les Gratifications, &c. L'*Etat de produit*, en termes de Fermes générales, ce sont des Cartes qui renferment, en plusieurs colomnes, le produit actuel des Fermes, par mois, par quartier & par année. L'*Etat d'innocence* signifie l'état où le premier homme fut créé, sans concupiscence, dans une parfaite connoissance, & un amour actuel, de Dieu. L'*Etat de pure nature* se dit d'un état où quelques-uns prétendent que l'homme pouvoit être créé, sujet, comme nous sommes, à la concupiscence & aux miseres humaines.

ETAU, f. m. Machine de fer, à l'usage de diverses sortes d'Artisans, pour soutenir la piece qu'ils travail-

lent, en la serrant dans la situation où il leur convient de la mettre. Il y a de grands & de petits étaux ; des étaux à main ; des étaux de bois, pour travailler les pieces de rapport ; des étaux pour la marqueterie, qui s'appellent *ânes*, &c.

ETELON, s. m. Terme d'Architecture. C'est une sorte de plancher, qu'on assemble dans un aire, pour y tracer le plan d'un bâtiment.

ETENDART, s. m. Mot fort ancien de la langue, qui signifie *Enseigne*, mais qui ne se dit que de quelques Enseignes particulieres, telles que le pavillon d'une galere, &c. Celui de la galere principale s'appelle l'*Etendart roïal*. En Poësie, *étendart* se prend pour toutes sortes d'Enseignes & de Pavillons. Les Fleuristes appellent *étendart*, les feuilles qui dans certaines fleurs s'élevent au-dessus des autres.

ETENDEUR, adj. l. Terme de Médecine. Les muscles *étendeurs* sont ceux qui servent à l'extension des différentes parties du corps.

ETENDOIR, s. m. Outil d'Imprimeur. C'est une petite pelle à long manche, qui sert à porter & à étendre, sur des cordes tendues, les feuilles imprimées, qui sortent de la presse, pour y sécher.

ETESIES, s. m. Mot grec, qui signifie annuel, & dont on a fait le nom de certains vents anniversaires, qui soufflent réguliérement dans certaines saisons & pendant un certain tems, sur la Méditeranée. On dit aussi *vents étesiens*.

ETETE', adj. Terme de Blason, qui se dit des animaux representés sans tête. En termes de Jardinage, on dit *Etêter* un arbre.

ETHER, s. m. Nom grec que les Physiciens emploient quelquefois pour signifier l'*air*. Il s'entend aujourd'hui de la matiere subtile, qui est au-dessus de l'Atmosphere de l'air grossier. Les Poëtes appellent aussi le Ciel, demeure, ou voute, *éthérée*, ou joignent l'adjectif *éthéré* à d'autres substantifs.

ETHIQUE, s. f. Mot grec, qui signifie la science de la *morale*, celle qui donne des régles pour la conduite & l'œconomie de la vie, qui enseigne à régler les passions, enfin qui conduit les hommes au bonheur moral, par la pratique de toutes les vertus humaines.

ETHMOIDE, sub. gr. Terme de Médecine. L'*Ethmoïde* est un os situé au milieu du front, au sommet de la racine du nez, & qui en sépare le cerveau. On l'appelle aussi *os cribreux* ; ce que signifie le nom grec. La suture qui l'environne se nomme *Ethmoïdale*.

ETHNARQUE, s. m. Nom de dignité, formé du grec, comme *Tetrarque*, & divers autres. Il signifie celui qui commande dans une Province. Une *Etnarchie* est l'Etat, la Province, où l'*Ethnarque* commande.

ETHNIQUE, adj. gr. Ce mot qui signifie *Nation*, dans son origine, a été emploïé par les Ecrivains ecclésiastiques, pour Gentil, Païen, Peuple Idolâtre. Les Grammairiens appellent *mot Ethnique*, celui qui signifie l'Habitant d'un certain Païs, ou d'une certaine Ville, comme *François*, *Parisien*.

ETHOLOGIE, s. f. gr. Discours, ou traité, sur les *mœurs* & les manieres. C'est ce qu'on appelle autrement peinture, ou caractere, d'une personne. En Rhetorique, on l'appelle *Ethopée*.

ETIENNE. *Ordre de Saint Etienne*. C'est un Ordre militaire établi, en 1562, par Cosme I, grand Duc de Toscane. Il y a des Couvens de Filles agrégées à cet Ordre, dans lesquels on doit faire preuve de Noblesse. La Hongrie a aussi un ancien Ordre de Saint Etienne, rétabli en 1740, par le Pape Benoît XIV.

ETIER, s. m. Terme de Saline, qui signifie un fossé, ou un conduit, par lequel on fait entrer l'eau de Mer, dans les marais, pour s'y transformer en sel.

ETINCELLE', adject. Terme de Blason, qui se dit d'un Ecu d'où il sort des étincelles.

ETIOLER. Terme de Jardinage, qui se dit des Plantes & des bran-

ches d'arbres, lorsqu'étant serrées elles montent trop haut, sans prendre la grosseur & la force qui leur conviennent. On dit alors qu'elles s'*étiolent*, ou qu'elles sont *étiolées*.

ETIOLOGIE, s. f. gr. Partie de la Médecine, qui traite des différentes causes des Maladies.

ETIQUE, adj. gr. Maigre, affoibli de sécheresse, &c., faute de suc nourrissier.

ETIQUETE, s. f. Mot d'origine incertaine, qui est un terme de Palais, dans sa principale acception. Il se dit, particuliérement au Grand-Conseil, des Mémoires qu'on donne à l'Huissier, pour appeller les causes à l'Audience. L'*étiquete du sac* est une note qu'on met au bord d'un sac de pieces, pour marquer ce qu'il contient. De-là est venu le proverbe, qu'il ne faut pas juger *sur l'étiquete du sac*, & le mot d'*étiqueter*, pour, distinguer les choses par des billets, ou d'autres marques. On se sert aussi d'*étiquete* pour signifier, *ordre des choses*, ou réglemens établis sur certaines choses. C'est ainsi qu'on appelle les usages particuliers de certaines Cours, l'*étiquete* de la Cour; l'*étiquete*, par exemple, *de la Maison d'Autriche*. *Etiquete* est encore le nom d'un filet quarré de pêche, qu'on attache au bout d'une longue perche.

ETOFFE, s. f. Nom géneral des tissus de soie, de laine, & d'autres matieres. Il vient apparemment des Brodeurs, qui appellent *étoffes*, les soies torses, entortillées sur la broche avec laquelle ils travaillent. Les Ouvriers en fer appellent *fer étoffé*, une *sorte de fer*, moins bon que l'acier fin, mais meilleur que l'acier commun. On dit aussi, en langage familier, qu'une chose est bien étoffée, pour dire qu'elle est de bonne qualité.

ETOILE, s. f. l. Nom des corps lumineux qui paroissent de figure ronde, dans le Ciel, & dont la matiere est inconnue. On les divise en *fixes*, & en *errantes* qui sont les Planétes. Les *étoiles fixes* gardent toujours entr'elles la même distance. Les anciens Astronômes n'en comptoient que mille vingt-deux visibles; mais les Telescopes en ont fait découvrir un beaucoup plus grand nombre. On les divise en six classes, suivant leur grandeur & leur éloignement de la terre. Plusieurs *étoiles*, placées l'une près de l'autre, forment ce qu'on nomme une constellation. On appelle *étoile*, un Insecte de Mer, composé de cinq branches, avec la bouche au milieu; ce qui le fait ressembler aux *étoiles*, telles qu'on les peint. *Etoile* est aussi le nom d'une petite fleur blanche printaniere. En termes de Manége, c'est une marque blanche que les Chevaux ont quelquefois au milieu du front. En termes d'Imprimerie, c'est une sorte d'asterisque qui sert à remplir un vuide, ou à marquer un renvoi. En termes de Guerre, c'est un *petit Fort*, à plusieurs angles rentrans & saillans. En termes de Jardinage, c'est un point où aboutissent plusieurs allées, qui forment comme autant de raïons d'*étoile*. Dans le Blason, les *étoiles* dont on charge souvent l'Ecu, sont ordinairement à cinq rais. Enfin, l'on donne le nom d'*étoiles* aux fentes qui se font au verre, surtout aux bouteilles.

ETOLE, s. f. lat. Nom d'un ornement Sacerdotal, qui consiste dans une bande d'étoffe, chargée de trois croix, & qui descend du cou jusqu'aux pieds. Elle se croise sur l'estomac, entre l'aube & la chasuble. Les Diacres portent aussi l'*étole*, mais passée en écharpe, de gauche à droite. L'*étole* étoit autrefois une robbe entiere, qu'on portoit dans les occasions d'honneur, & dont celle de nos Prêtres n'est apparemment qu'une representation.

ETONNER. Terme d'Architecture. On dit d'une voûte, qu'elle s'étonne, lorsqu'étant surchargée elle paroît s'affoiblir par le poids.

ETOPE'E, s. f. gr. Figure de Rhétorique, qui consiste dans une description des mœurs & des passions de quelqu'un; différente de la Prosopopée, en ce que celle-ci regarde des personnes feintes, &

l'autre des personnes réelles.

ETOUBLE, ETOULE ou ETEULE, s. m. Ce mot, qui signifie *Chaume*, varie de cette maniere, dans différentes Provinces.

ETOUFFOIR, s. m. Espece de cloche de métal, dont les Boulangers se servent pour éteindre la braise, en la couvrant.

ETOUPE, s. f. Parties grossieres du Chanvre, ou Filasse qui demeure après qu'on en a tiré les plus fines. *Etouper* signifie boucher avec de l'*étoupe*. On appelle *étoupin*, des cordes de coton filé, qu'on prépare avec des drogues inflammables, telles que du Salpêtre, de la Poudre à tirer, de l'Urine, &c.

ETOUPILLE, s. f. Sorte de méche, non d'étoupe, comme ce mot semble l'indiquer, mais de coton filé, & trempé d'eau simple, ou d'eau-de-vie, ou d'huile d'aspic, & roulé dans de la poudre, pour la communication plus ou moins prompte du feu, dans les ouvrages des Artificiers.

ETOURNEAU, s. m. Nom d'un Oiseau fort commun, qu'on instruit à parler, ou du moins à répéter assez distinctement quelques mots. Sa couleur est noire, avec de petites taches grises. En termes de Méchanique, l'*Etourneau*, que d'autres appellent *Fauconneau*, est une piece de bois posée sur l'engin, qui est armée d'une poulie à chaque bout.

ETOUTEAU, s. m. Nom d'une Cheville, qui est attachée perpendiculairement sur le plat d'une roue d'Horlogerie, nommée, par cette raison, *Roue d'étouteau*, & qui sert à regler la sonnerie des heures & des quarts.

ETRANGLEMENT, s. m. Outre sa signification naturelle, il se prend, dans le Figuré, pour le *resserrement* de quelque chose, ou pour la partie étroite d'un corps, entre deux autres plus larges. *Etrangler*, v. act., s'emploie dans les mêmes sens.

ETRANGUILLON, s. m. Poirier sauvage, qui se greffe pour en tirer de bonnes poires.

ETRAPE, s. f. C'est une sorte de petite Faucille, qui sert à étraper le chaume, c'est-à-dire, à le couper.

ETRAQUE, s. m. Terme de Marine, qui signifie la largeur d'un bordage. *L'étraque de gabord* est un bordage entaillé dans la quille.

ETRAVE ou ETABLE, s. f. Terme de Mer. C'est le nom d'une piece de bois courbe, qui forme la proue du vaisseau. *Voïez* ETABLE.

ETREIGNOIR, s. m. Terme de Menuiserie, qui est le nom de deux morceaux de bois joints par des chevilles, pour serrer quelque ouvrage, en les rapprochant l'un de l'autre.

ETRENNES, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie les presens qu'on fait au commencement de l'année. Les anciens Romains avoient aussi l'usage des *étrennes*, & une Déesse nommée *Strenia*, qui présidoit à cette galanterie. On en fait remonter l'origine jusqu'à *Romulus* & *Tatius*.

ETRESILLON, s. m. Nom d'une piece de bois, qui sert d'appui, ou d'arcboutant, pour soutenir des murs qui déversent, & tout ce qui a besoin d'être appuïé de même. *Etresillonner*, v. act., signifie mettre des *étresillons*, dans cette vûe.

ETRESSIR ou ETRECIR, v. act. Terme de Manége. *Un Cheval s'étressit*, lorsque n'allant point assez au large, il perd de son terrain & s'approche trop du centre de la volte.

ETRIER, s. m. Outre sa signification commune, ce mot a diverses acceptions. En termes de Mer, c'est une bande de fer, en forme de crampon, qui sert à joindre une piece de bois avec une autre. On appelle *étriers*, dans le même langage, de petites cordes, dont les bouts, joints ensemble par des épissures, servent à faire couler les vergues, & à d'autres usages. En termes de Charpenterie, c'est une barre de fer, coudée en deux endroits, qui sert à soutenir une poutre. En termes d'Anatomie, c'est un petit os, de figure triangulaire, telle qu'étoit celle des anciens *étriers*, qui est dans l'intérieur de l'oreille humaine. L'*étriere*, en termes de Manége, est la bande de cuir, qui tient les *étriers* suspendus.

ETRISTÉ, adj. Terme de Chasse, qui se dit des Levriers qui ont les jarrets bien formés. Un *Levrier étristé.*

ETROIT, adj. Terme de Manége, qui a la même signification qu'*Etrac.* Un Cheval est *étrac*, ou *étroit de boïau*, lorsqu'il a le ventre serré & les côtes plates. On dit aussi, *mener*, ou *conduire un Cheval étroit*, pour, *lui donner peu de terrain. Etroit* est encore un commandement de l'Ecuïer, pour faire entendre que l'Ecolier doit approcher le talon de dehors.

ETROPE, s. f. Terme de Mer. C'est le nom de la corde qui entoure le mouffle d'une poulie. Il y a d'autres cordes qui se nomment *étropes*; telles sont toutes les cordes épissées auxquelles on joint une cosse de fer. Les *étropes d'affut* sont des herses avec des cosses, où l'on accroche les palans.

ETRUFFÉ, adj. Terme de Chasse, qui se dit d'un Chien devenu boiteux, par quelque défaut de la cuisse. On appelle *étruffure*, l'état, ou le mal, d'un chien boiteux, parce qu'une de ses cuisses ne prend plus de nourriture.

ETUDIOLE, s. f. Petit cabinet à plusieurs tiroirs, qui se place sur une commode, ou sur une table, pour y serrer des papiers d'étude, ou d'autres choses.

ETUVE, s. f. Lieu bien fermé, qu'on échauffe pour divers usages; soit de santé, comme les *étuves* où l'on se renferme pour suer; soit de travail, comme les *étuves* des Chapeliers. Entre les premieres, on appelle *étuves séches*, celles où la chaleur de l'air aide seule à faire suer; & *étuves humides*, celles où la chaleur est produite par la vapeur d'une abondante décoction d'herbes salutaires. L'*étuve de Corderie* est un lieu rempli de fourneaux & de chaudieres, dans un Arsenal de Marine, pour y goudroner les cordages.

ETYMOLOGIE, s. m. Mot formé du grec, qui signifie la véritable origine des mots, ou l'explication de leur véritable sens. *Etymologique*, adj., est ce qui appartient à l'*étymologie* des mots. *Etymologiste*, c'est celui qui s'applique à cette recherche.

EVACUATIFS, s. m. lat. Médicamens qui entraînent, par sécretion, les humeurs mauvaises, ou superflues. Cette décharge d'humeurs s'appelle *évacuation*. Il y a des évacuations spontanées, qu'on appelle autrement *bénéfices de nature.*

EVADER, S'EVADER, v. n. Mot emprunté du latin, qui signifie *sortir furtivement d'un lieu*, *s'enfuir*, sans qu'on s'en apperçoive.

EVAGATION, s. f. lat. Action de marcher, comme au hasard, sans route certaine, & sans terme connu. Il ne se dit gueres, que dans le sens Moral, pour *distraction*, *absence d'esprit.*

EVALTONNÉ, adj. Mot d'origine obscure, qui se dit pour leger, dissipé, ou trop libre, dans l'air & les manieres. Un jeune homme *évaltonné*, ou qui s'*évaltonne*, car on dit aussi s'*évaltonner.*

EVALUER, v. act. lat. Terme de Compte, qui signifie apprécier, faire l'estimation d'une chose. En Arithmétique, l'*évaluation* d'une fraction, c'est sa réduction à sa valeur.

EVANGILE, s. m. Mot grec, qui ne signifie, en soi-même, qu'*heureuse nouvelle*, mais dont on a fait le nom d'un Livre, qui contient la vie & la doctrine du Rédempteur. L'Eglise en a reconnu quatre pour Canoniques, sous les noms de saint Mathieu, de saint Marc, de S. Luc, & de saint Jean; mais dans les premiers siécles, il y en avoit d'autres apocryphes, dont il nous reste encore quelques-uns. On appelle aussi *Evangile*, un lambeau tiré de quelqu'un des *Evangiles*, qui se récite à la Messe. Dans ce sens, *Evangile* est feminin. Les Auteurs des *Evangiles*, se nomment les quatre *Evangelistes*. *Evangelique*, adj., est ce qui appartient à l'*Evangile*, ou à la Religion qui y est enseignée.

EVANTILLER, v. act. Terme de Los & Ventes. *Evantiller un Contrat*,

c'est exposer, en détail, la valeur de l'héritage & ce qui releve de tel, ou tel Seigneur, pour païer les droits établis.

EVAPORATION, f. f. lat. Terme de Physique. Action des petites parties, ou des vapeurs, qui sortent des corps. Il y a des vapeurs séches, & des vapeurs humides, & par conséquent des évaporations de l'une & de l'autre espece.

EVASER, v. act. Terme d'Art, qui se dit pour donner de l'extension, de l'ouverture, aux choses qui sont trop serrées. On dit, des arbres, qui se serrent trop, qu'il faut les *évaser*. Il y en a d'autres, tels que les Poiriers de Beurré, qui naturellement s'évasent trop.

EVASION, f. f. lat. Substantif du verbe *évader*. Ce mot signifie, non-seulement *fuite*, ou *retraite furtive & précipitée*, mais il se prend encore pour *excuse*, *prétexte*, maniere adroite d'éluder quelque difficulté.

EVATE', f. m. Nom d'une espece d'Ebene de l'Abyssinie, dont on fait des plats & d'autres ustenciles d'un excellent usage. On prétend qu'ils se brisent lorsqu'on y met du poison.

EUBAGES ou HUHAGES, f. m. Nom d'une espece de Druides, ou d'anciens Prêtres Gaulois, dont la principale occupation étoit l'étude de la Physique & de l'Astronomie.

EUCHARISTIE, f. f. Mot grec, qui signifie *action de graces*, & dont on a fait le nom d'un Sacrement institué par Notre-Seigneur, à la fin de son dernier souper. Il n'y a que les Evêques & les Prêtres qui aient le pouvoir de consacrer le pain & le vin. Dans la primitive Eglise, les Catechumenes & les Pénitens ne pouvoient assister à la consécration de l'Eucharistie. Jusqu'au douziéme siécle, les Fideles de l'Eglise Grecque & Latine communioient sous les deux especes. Vers ce tems, l'Eglise Latine refusa la coupe aux Laïques, & l'Eglise Grecque a conservé l'ancienne pratique. Anciennement, on emploïoit du pain avec du levain, dans les deux Eglises; mais l'Eglise Latine, ou Romaine, a pris l'usage du pain *azyme*, ou sans levain.

EUCOLOGE, f. m. gr. Nom d'un Livre, où se trouve tout l'Office des Dimanches & des principales Fêtes de l'année, suivant le Missel & le Breviaire Parisien. On le doit à M. le Cardinal de Noailles, ou à ses ordres.

EUCRASIE, f. f. gr. Terme de Médecine, qui signifie un bon tempéramment; tel qu'il convient à la nature, à l'âge, & au sexe de la Personne.

EUDEMON, f. m. Mot grec composé, qui signifie *bon génie*. En langage d'Astrologie, c'est la quatriéme Maison dans la figure du Ciel. Elle marque les succès, la prospérité, &c.

EUDISTE, f. Nom d'un Ordre de Religieux & de Religieuses, établi d'abord à Caën, sous la regle de Saint Augustin, par le Pere *Eudes*, Frere du célebre Historiographe *Mezeray*.

EVE, f. f. Nom de la Femme d'Adam, premiere Femme du monde, & mere du genre humain.

EVENT, f. m. En termes d'Artillerie, donner de l'*évent* au boulet, c'est le mettre en état de rouler facilement dans le calibre d'un canon. En termes d'Aulnage, mesurer une piece sans *évent*, c'est la mesurer de maniere qu'il ne reste rien par-dessus l'aulnage. Les Fondeurs appellent *évents*, de petits tuïaux qu'ils mettent dans les moules. La partie d'un poisson, par laquelle il respire, se nomme aussi *évent*.

EVENTE, f. f. Nom d'une petite caisse, divisée en plusieurs cases, où les Chandeliers mettent les chandelles hors d'ordre.

EVENTER, v. act. Ce mot a divers usages. *Eventer* une piece de bois, une pierre, en langage de Charpentiers & de Maçons, c'est la tirer, avec la corde, pendant qu'on la monte, pour empêcher qu'elle ne heurte contre le mur. Un *secret s'évente*, c'est-à-dire, qu'il cesse d'être secret.

On dit d'un Homme, qu'il est *éventé*, ou qu'il a l'air *éventé*, pour dire qu'*il est dissipé*, *leger*, *étourdi*, ou qu'*il en a l'apparence*. *Eventer une mine*, signifie la rendre inutile en la découvrant. *Eventer une carriere*, *éventer le tuf*, c'est y pénétrer, y faire ouverture.

EVEQUE, s. m. gr. Nom de la principale dignité ecclésiastique, qui signifie, dans son origine, *Inspecteur*, ou celui qui est chargé de l'Inspection. On a donné, dans la primitive Eglise, le nom d'*Evêchesses*, ou *Episcopisses*, comme celui de Prêtresses, de Diaconesses & de Soudiaconesses, à des Femmes d'une vertu éprouvée, qui avoient des fonctions proportionnées à leur titre. Quelques Monasteres, tels que Saint Denis, en France, & Saint Martin de Tours, ont eu le Privilége de pouvoir élire un *Evêque*, pour faire les fonctions Episcopales dans les lieux de leur dépendance.

EVERRER, v. act. Terme de Meute. *Everrer un Chien*, signifie lui ôter, de dessous la langue, un nerf sans lequel il ne peut mordre.

EVERSION, s. f. lat. Ruine, renversement, d'une Ville, d'un Etat. Il ne se dit gueres que dans le style noble.

EUFISTIS, s. m. Nom que les Apotiquaires donnent au suc des feuilles du Cystus.

EUGENIE, s. f. gr. Nom qui se donnoit à la Noblesse parmi les anciens Grecs. Il signifie *bien né*. Il ne paroît pas que les Grecs aient jamais déifié la Noblesse; mais ils lui donnoient une forme humaine, comme on le voit par plusieurs Médailles. C'est une Femme debout, qui tient de la main gauche une Picque, & qui a sur la droite une petite Statue de Minerve; Symbole de la Noblesse du Sang, parce qu'elle est née du cerveau de Jupiter.

EVICTION, s. f. lat. Terme de Palais, qui signifie le recouvrement qu'on fait en Justice, d'une chose que la Partie adverse avoit acquise de bonne foi. *Evincer* est le verbe.

EVIDENCE, s. f. lat. Notion si parfaite d'une vérité, qu'elle n'a pas besoin d'autre preuve. On distingue l'*évidence*, de la certitude, qui est une assurance parfaite de la vérité, mais sans notions claires & distinctes, telle que nous l'avons des vérités de la Foi. La certitude porte sur les motifs de crédibilité, & l'*évidence* sur la clarté de la chose même. On demande quel est le caractere de l'*évidence*, & cette question embarrasse les Philosophes.

EVIDER, v. act. Terme de Maçonnerie & de Menuiserie. C'est tailler un ouvrage à jour. On dit d'un Escalier à rampe courbe, qu'il est *évidé* par le milieu.

EVILASSE, s. m. Nom d'une espece de Bois d'Ebene, qui vient de l'Isle Madagascar, & qui est estimée, parce qu'elle a fort peu de nœuds.

EVIRE', adj. Terme de Blason, qui se dit des Animaux dont on ne marque point particulierement le sexe.

EVITE'E, s. f. Terme de Marine. Une Riviere, ou un Canal, n'a point assez d'*évitée*, lorsqu'il n'y a point assez de largeur, pour y faire tourner librement un vaisseau. *Eviter au vent* se dit, dans le même langage, pour signifier qu'un vaisseau presente l'avant, au point d'où le vent souffle. S'il le presente au courant des flots, on dit qu'il *évite à marée*.

EULOGIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie *Discours* à la louange, ou en faveur de quelqu'un. Dans l'Eglise Grecque, c'étoit le nom des restes brisés des especes Eucharistiques, qui étoient distribués entre les Fideles qui n'étoient point encore admis à la communion. Les Evêques & les Prêtres s'en envoïoient aussi mutuellement de leurs Eglises, pour entretenir la charité & la bonne intelligence.

EUMENIDES, s. f. Mot grec, qui signifie *Ennemi*, & qui étoit le nom des trois Furies de la Fable, *Megere*, *Alecto* & *Tisiphone*, dont l'office étoit de tourmenter les coupables, par des remords, en ce monde, & par de cruels supplices, dans l'autre.

EUNUQUE, s. m. gr. Ce mot ne

signifie, en soi-même, que *Gardien*; mais on en a fait le nom de ceux à qui l'on a ôté les parties naturelles, parce que les Empereurs d'Orient se reposoient de la garde de leurs Femmes & de leurs Filles, sur cette monstrueuse espece d'Hommes, comme l'usage en subsiste encore parmi les Turcs. *Eunuque* est aussi le nom d'une espece de Flute, qui n'a que trois trous, dans laquelle on chante, & qui donne une sorte d'agrément à la voix. Elle se nomme autrement *Jombarde.*

EVOHE', s. m. Mot grec, qui étoit le cri des Bacchantes dans les Fêtes qui se faisoient à l'honneur de Bacchus. Il renferme un souhait favorable.

EVOLUTION, s. f. lat. Terme Militaire. Mouvement qu'on fait faire aux Troupes, soit pour attaquer, soit pour se défendre. Il y a differentes sortes d'*évolutions* militaires, qui s'apprennent par l'exercice. *Evolution* est aussi un terme de Géométrie. On appelle *signe d'évolution*, la *développée* d'une ligne courbe.

EVOQUER, v. act. lat. Appeller quelqu'un d'un lieu où il est, & où l'on n'est pas. Il n'a d'usage qu'en termes de Jurisdiction, pour ordonner qu'une cause, ou une affaire, soit portée d'un Tribunal subalterne, à une Cour supérieure; & en termes de Magie, pour, faire sortir, de leurs retraites, les Démons, les Ombres, &c., par l'effet prétendu de certaines conjurations. L'*Evocation du principal* se dit pour un appel interjetté d'une Sentence, qui n'a été rendue que sur un incident. *Evocatoire*, adj., se dit des Actes qui servent à l'*évocation.*

EUPATHIE, s. f. Terme grec, qui signifie douceur, soumission dans les souffrances, facilité à souffrir.

EUPATOIRE, s. f. Plante, qui se nomme autrement *Aigremoine.* Elle tire le nom d'*Eupatoire*, de *Mithridate Eupator*, qui la découvrit. Sa tige est aussi dure que du bois; ses feuilles sont dentelées & noirâtres; sa graine velue s'attache aux habits, lorsqu'elle est séche. L'*eupatoire* est un remede pour les maladies du foie. Il y a une autre *eupatoire* dont les feuilles ressemblent à celles du Chanvre, & dont la fleur est d'un rouge blanchâtre, mais dont la Médecine ne fait pas d'usage.

EUPHEMISME, s. m. Nom grec d'une figure de Rhétorique, qui consiste dans l'adoucissement d'un mot dur, en y substituant un mot moins offensant.

EUPHONIE, s. f. Mot grec, qui signifie un son agréable, tel que celui d'une seule voix, ou d'un seul instrument; au lieu que Symphonie exprime l'agrément de plusieurs sons ensemble.

EUPHORBE, s. m. Arbre d'Afrique, ainsi nommé par le Roi *Juba*, du nom d'*Euphorbe*, son Médecin. Il rend, par incision, un jus, ou une résine, d'une âcreté & d'une chaleur extraordinaire.

EUPHORIE, s. f. Mot grec, qui signifie les bons effets d'une Médecine, ou les opérations par lesquelles un Malade se trouve en meilleure santé.

EUPHRAISE, s. f. Petite plante dont la tige est environnée de petites feuilles dentelées; & qui, fraîche, ou séche, est excellente pour le mal des yeux. Quelques-uns la fument comme du Tabac; d'autres la prennent en décoction & en teinture; d'autres en tirent l'eau par l'alembic. On en fait aussi une sorte de vin, en la cuisant & la confisant au mout dans le tems de la vendange.

EURIPE, s. m. gr. Nom d'un bras de Mer, entre la Béotie & l'Isle de Negrepont, si étroit devant la Capitale de cette Isle, qu'on le passe sur un Pont levis, & sur un Pont de pierre de cinq Arches, où l'on voit une Tour bâtie par les Vénitiens. Dans les autres endroits, il est beaucoup plus large, & les marées y sont plus régulieres & plus constantes. Mais dans les endroits étroits, elles sont régulieres les premiers huit jours de la Lune, le 14, le 15, le 16, le 17, le 18, le 19 & le 20, jour de la pleine Lune, & les trois derniers

jours du dernier quartier. Mais le 9, le 10, le 11, le 12, le 13 du ſecond quartier, & le 21, le 22, le 23, le 24, le 25 & le 26 du dernier quartier, elles ſont ſi irrégulieres, que pendant tout ce tems le flux & reflux arrive onze, douze, treize, & quatorze fois dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Il y a deux autres différences particulieres entre les marées de l'*Euripe* & celles de l'Océan. La premiere, que dans l'*Euripe*, l'eau ne s'éleve gueres plus d'un pied, au lieu que dans pluſieurs endroits de l'Océan, elle s'éleve de vingt-quatre coudées. La ſeconde, que dans l'Océan, l'eau baiſſe lorſque le reflux ſe fait vers la Mer, & hauſſe lorſque le flux ſe fait vers le rivage; au lieu que l'*Euripe* s'éleve lorſque le reflux ſe fait vers les Iſles de l'Archipel, où cette Mer a le plus de largeur, & baiſſe lorſque le flux porte vers la Theſſalie, dans le Canal. Les Romains donnoient le nom d'*Euripes* à certaines caſcades d'eau, qui étoient des ornemens de l'art, dans leurs Jardins.

EUROCLYDON, ſ. m. gr. Vent violent & orageux, qui ſouffle ordinairement à l'entrée de l'Hyver.

EUROPE'EN, ſ. m. Habitant de la partie du Monde, qui ſe nomme Europe, & qui s'étend depuis le trente quatriéme juſqu'au ſoixante-douziéme degré de latitude du Nord; & depuis le neuviéme juſqu'au quatre-vingt-quatorziéme degré de longitude.

EURYPIDE, ſ. m. Fameux Poëte tragique, né à Salamine, qui floriſſoit ſous le regne d'Archelaus, Roi de Macedoine, par lequel il fut comblé d'honneur. Il ſe retira d'Athenes, parce qu'on lui préféroit les Poëtes comiques. Il compoſa ſoixante-quinze Tragédies, dont il nous reſte dix-neuf.

EURYTHMIE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie bel ordre, belle proportion, & qui ſe dit de la beauté qui réſulte de toutes les parties d'un Ouvrage d'Architecture.

EUTERPE, ſ. f. gr. Nom d'une des neuf Muſes, à laquelle on attribue l'invention des Mathématiques, & l'art de jouer du Chalumeau. Les Anciens la repréſentoient couronnée d'une guirlande de fleurs, & tenant, dans chaque main, pluſieurs inſtrumens de Muſique.

EUTHYMIE, ſ. f. Mot grec, qui eſt emploïé pour ſignifier contentement & tranquillité d'eſprit.

EUTRAPELIE, ſ. f. gr. Ce mot, qui ſignifie proprement maniere agréable de tourner les choſes, ne s'emploie que dans le ſtyle noble, ou en parlant des Anciens, pour ſignifier l'art de plaiſanter avec fineſſe, ou cette humeur gaie & badine, qui s'exerce par des penſées ingénieuſes, appellées vulgairement *Bons mots*. Les Grecs l'emploïoient auſſi en mauvaiſe part, pour Bouffonnerie, ou badinage immoderé.

EVULSION, ſ. f. lat., qui ſignifie l'action de tirer, d'arracher. Il ne ſe dit gueres qu'en termes Chirurgiques, des dents, des cheveux, des fragmens d'os, &c.

EX. Monoſſyllabe grecque & latine. En grec, elle ſignifie ſix, & nous avons pluſieurs termes compoſés, dans leſquels elle conſerve cette ſignification, tels qu'*Exædre*, *Exagone*, *Exarchat*, &c. En latin, c'eſt une propoſition ablative, qui, dans notre langue, ſe met quelquefois devant un nom de Charge, ou de Profeſſion, pour ſignifier que celui à qui on le donne a quitté cette Profeſſion, ou cette Charge; comme dans *Ex-provinçial*, *Ex-jeſuite*, &c. *Ex* entre dans la compoſition de quantité d'autres mots françois.

EXACTION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie une demande injuſte ſoutenue par la violence. Les Peuples ſouffrent quelquefois des *exactions* de leurs Chefs.

EXAEDRE, ſ. m. Terme grec de Géométrie. C'eſt une figure terminée par ſix quarrés égaux, qui s'appelle plus ordinairement *Cube*.

EXAGGERER, v. n. lat. Ajoûter à la vérité des choſes, dans le récit qu'on en fait, les repreſenter plus grandes, ou en plus grand nombre, qu'elles ne ſont réellement.

EXAGONE, ſ. m. Terme grec de Géométrie. C'eſt le nom d'une figure qui a ſix côtés.

EXALTATION, ſ. f. lat. Terme d'Aſtrologie judiciaire. Une Planéte eſt dans ſon *exaltation*, lorſqu'elle eſt dans le ſigne où les Aſtronomes ſuppoſent le plus de vertus à ſes influences. En termes de Chymie, l'*exaltation* d'un métal eſt ſa purification à un certain degré. On dit auſſi l'*exaltation* au thrône Pontifical, pour *élevation*. *Exalter* ſe dit dans le même ſens.

EXAMEN, ſ. m. Mot purement latin, qui ſignifie *recherche*, diſcuſſion exacte, pour approfondir quelque choſe, ou pour connoître le caractere, la capacité, la conduite, &c., de quelqu'un. De-là, *Examiner*, v. act., & *Examinateur*, ſ. m. En termes d'Art, on appelle *Examen*, la languette d'une balance.

EXANTHEME, ſ. m. gr. Nom général de toutes ſortes d'éruptions à la peau, telles que les puſtules, les bubons, les ulceres, &c.

EXANTLATION, ſ. f. lat. Action de faire ſortir un fluide de quelque endroit, par le moïen de la Pompe.

EXARQUE, ſ. m. gr. Titre d'Office. Dans les anciens tems les *Exarques* étoient, dans l'Egliſe, ce qu'on nomme aujourd'hui *Primats*. Enſuite, l'*Exarquat* devint une dignité de l'Empire. C'étoit un Vicaire général de l'Empereur en Occident, qui faiſoit ſa réſidence à Ravenne. Le premier *Exarque* fut ſous *Juſtin le Jeune*, en 567; & le nom du dernier fut *Eutichius*, qu'*Aſtolphe*, Roi des Lombards, défit en 752. Aujourd'hui, le titre d'*Exarque* ne ſubſiſte plus que dans l'Egliſe Grecque. C'eſt un Viſiteur député par le Patriarche, pour viſiter les Provinces.

EXASTYLE, ſ. m. Terme grec d'Architecture, qui ſignifie un édifice, ou un porche, qui a ſix colomnes de front.

EXAUTHORATION, ſ. f. lat. Ce mot, qui ſignifie *dégradation*, ne ſe trouve emploïé que dans quelques Ordonnances du Roi, & dans quelques Sentences de Juſtice.

EXCAVER, v. act. lat., qui ſignifie creuſer. *Excavation*, qui en eſt le ſubſtantif, eſt plus en uſage. On dit fort bien, l'*excavation* d'un puits.

EXCEDER, v. act., formé d'*excès*, pour ſignifier, aller au-delà de quelques bornes, les paſſer. Il ſe dit auſſi, dans le ſtyle familier, de certaines choſes portées à l'excès. Vous m'*excedez*, c'eſt-à-dire, en langage moderne, vous me fatiguez, vous pouſſez trop loin ma patience. On dit *excedé* de travail, pour, *fatigué* d'un travail *exceſſif*.

EXCELLER, v. n. lat. Se diſtinguer avec éclat, s'attacher à la perfection de quelque choſe. Il ſe dit particuliérement de ce qui eſt l'objet de l'art, ou des facultés de l'eſprit. *Excellent*, adj., ſe dit de tout ce qui a un degré ſupérieur de perfection, & de bonté. *Votre Excellence* eſt un titre d'honneur, qui ſe donne aux Ambaſſadeurs, aux Miniſtres d'Etat, &c. Par *excellence* ſe dit pour ſignifier, ſupérieurement au deſſus des choſes de la même nature, ſans comparaiſon. *Ciceron* eſt l'Orateur, *par excellence*. C'eſt ce qu'on appelle, en Rhétorique, *par Antonomaſe*.

EXCENTRIQUE, adj. Terme de Géométrie, qui ſignifie ce qui ſe meut ſur un centre différent de celui de quelque autre choſe, ou des cercles, qui ſont tirés ſur différens centres. L'*excentricité* eſt la diſtance qui eſt entre les centres de deux cercles, qui ne ſont pas concentriques. *Voïez* EPICYCLE, & ſes anciens uſages.

EXCEPTION, ſ. f. lat. En termes de Palais, on donne ce nom à des moïens de défenſe, qui, ſans être ſuffiſans, procurent le tems d'en préparer de plus forts. Les *exceptions peremptoires* ſont des défenſes qui peuvent faire juger une affaire ſans qu'on entre dans la diſcuſſion du fond du droit; telles qu'un défaut de qualité dans la perſonne qui agit, une preſcription bien prouvée, & d'autres fins de non-recevoir. Dans le même langage, *exciper* ſe dit pour *excepter*, ou fournir des exceptions.

EXCIPIENT, ſ. m. lat. Terme de

Pharmacie, qui se dit de certains médicamens auxquels on peut joindre, ou qui peuvent recevoir, d'autres ingrédiens ; tels que les Conserves, les Confections, les Robs, & d'autres électuaires.

EXCISION, s. f. lat. Ce mot, qui signifie l'action d'échancrer une chose, c'est-à-dire, d'en couper quelque partie, ne s'emploie gueres qu'en parlant de la Circoncision.

EXCLAMATION, s. f. lat. Cri subit, ou l'action de s'écrier.

EXCOMMUNICATION, s. f. lat. Punition ecclésiastique, qui consiste à séparer quelqu'un de la Communion extérieure d'une Eglise, c'est-à-dire, du corps de ceux qui la composent. Dans l'Eglise Romaine, elle se fait avec diverses cérémonies. Autrefois, si l'Excommunié négligeoi de se faire relever dans le cours de l'année, il y étoit contraint par la saisie de ses biens & par l'emprisonnement. Cette *excommunication* s'appelle *majeure*; & l'on nomme *mineure*, celle qui est encourue pour avoir participé avec ceux qui sont frappés de l'autre. La mineure entraîne privation des Sacremens. L'*excommunication de droit* est celle qui est ordonnée par les Conciles, sous le nom d'*anathême*.

EXCOMPTE, s. m. Terme de Change, qui signifie la remise que le Porteur fait de son billet, pour en être païé avant l'écheance du terme. Il y a une autre sorte d'*excompte* entre Marchands, qui consiste à prendre des marchandises, à crédit, sur un Billet de Change dû par le Marchand, en rabattant ce qui est convenable.

EXCORIATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie une blessure faite à la peau, par quelque accident extérieur.

EXCRESCENCE, s. f. Terme formé du latin. On appelle ainsi des chairs superflues, qui naissent dans quelques endroits du corps. Elles prennent des noms particuliers, suivant la nature de leur cause. On prétend que l'attouchement d'un Cadavre, mort d'une longue maladie, guérit toutes sortes d'*excrescences*.

EXCRÊTION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui exprime l'action par laquelle la nature se délivre des mauvaises humeurs, qui lui sont nuisibles. Les conduits qui servent à l'*excretion* se nomment *vaisseaux excrétoires*.

EXCURSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie course d'un lieu dans un autre. Il s'applique aux invasions d'un Peuple, sur les terres d'un Peuple voisin. Il se dit aussi du passage qu'un Orateur, ou un Écrivain, fait de son sujet à quelque matiere étrangere.

EXECRATION, s. f. lat. Terme ecclésiastique, opposé à *Consécration*. Lorsqu'un lieu saint est pollué par quelque accident, on dit qu'il y a *execration*, c'est-à-dire, qu'il faut de nouveau le consacrer. *Execratoire* est l'adjectif, dans le même sens. La chute du toît d'une Eglise, n'est point *execratoire*, ou n'emporte point *exécration*. *Exécratoire* se dit aussi d'un serment très fort, par lequel on affirme, ou l'on nie, quelque chose. Le verbe *execrer* n'est plus en usage.

EXÉCUTION PARÉE. Terme de Justice. Un Acte portant *exécution parée* est celui qu'on peut mettre à exécution, commandement préalablement fait. Tels sont les Jugemens & obligations en forme.

EXEDRE, s. f. Mot grec, qui signifie *lieu où l'on s'assied*. Les Anciens donnoient ce nom à leurs Salles d'assemblées, surtout à celles qui servoient à leurs entretiens litteraires.

EXEGESE, s. f. Terme grec, qui signifie exposition claire, & par une méthode aisée, de quelque chose qui paroissoit difficile. On en a fait *exegetique*, qui, en termes d'Algébre, signifie la maniere de trouver, en nombres, ou en lignes, les racines d'une équation.

EXEMPLAIRE, s. m. Mot tiré du latin, qui ne se dit gueres que des ouvrages sortis de la presse, soit de Gravure, soit d'Imprimerie. On appelle *exemplaire* d'un Livre, ou

d'une Estampe, un Livre même d'une certaine Edition, ou une Estampe, d'un tel tirage. Ainsi, avoir trois *exemplaires*, c'est avoir trois fois le Livre, ou l'Estampe.

EXEMPTION, s. f. lat. Outre sa signification commune, ce mot s'applique particulierement à certaines Abbaïes, qui sont exemptes de la Jurisdiction des Evêques, & qui par d'anciens Priviléges, ressortissent immédiatement au Saint Siége. Il y a même des Abbaïes de Filles, qui jouissent de ce droit; mais il est bien contesté.

EXEMPTS, s. m. Congrégation des *Exempts*. Nom qu'on donna, dans le siécle précédent, à une Association de plusieurs Abbaies Bénédictines, qui choisirent Saint Ouen, de Rouen, pour leur Chef, après s'être séparées de celle de Saint Denis, qui fut donnée, en 1633, à la Congrégation de Saint Maur.

EXEQUATEUR, s. m. Mot purement latin, qui a passé dans notre langue, pour signifier un Acte, ou une Souscription, par laquelle un Magistrat authorisé permet, ou ordonne, qu'une Sentence de quelque autre Tribunal soit exécutée.

EXERCITANT, s. m. Nom que l'usage donne à ceux qui font ce qu'on nomme l'Exercice de la Retraite, au Noviciat des Jesuites, à Saint Lazare, & dans d'autres Communautés.

EXERGUE, s. f. gr. Terme de Médailliste. Petit espace, hors d'œuvre, qui se pratique dans une Médaille, pour y mettre quelque inscription, ou la datte.

EXFOLIER, v. n. lat. Terme de Chymie, qui se dit des os qui se levent, ou qui tombent, par feuilles. Quelquefois ils s'*exfolient* d'eux-mêmes; & quelquefois, lorsqu'ils sont carriés, on emploie des remedes *exfoliatifs*, pour les faire *exfolier*.

EXFUMER, v. act. Terme de Peintre, qui signifie éteindre une partie de quelque Peinture, qui paroît trop ardente.

EXHALATION, s. f. lat. Terme de Chymie. C'est une opération, qui, par le moïen de la chaleur, fait élever & dissiper les parties les plus volatiles des substances séches.

EXHEREDATION, s. f. lat. Acte par lequel on deshérite, pour de justes causes, une personne qui devoit être l'Héritier naturel. *Exhereder* est le verbe.

EXHIBITION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de montrer, de faire voir, quelque chose à découvert. Il ne s'emploie gueres que dans cette expression, *Exhibition de pieces*.

EXHUMER, v. act. lat. Tirer un Mort, de terre, ou de sa sépulture. Il ne se dit gueres que des Corps exhumés par l'ordre de la Justice, ecclésiastique, ou civile. *Exhumation* est le substantif.

EXIGUER, v. act. lat. Terme de Coutume, qui signifie faire le partage des bêtes *baillées à moitié, ou à chepteil*.

EXODE, s. m. gr. Nom d'un Livre de l'ancien Testament, qui contient, suivant la signification du mot, l'Histoire de la sortie des Israélites hors de l'Egypte, sous la conduite de Moïse. Il commence à la mort de Joseph, l'an du monde 2369; & 1631, avant Jesus-Christ.

EXOINE, s. f. Terme de Palais, qui est le nom d'un Certificat par lequel on prouve l'impossibilité où l'on est de se trouver, en personne, dans quelque lieu où l'on devroit aller. Il est en usage, surtout, dans les matieres féodales. *Exoiner* quelqu'un, c'est l'excuser de ce qu'il ne comparoît pas en personne.

EXOMIDE, s. f. gr. Nom d'une ancienne robbe, qui laissoit l'épaule droite découverte, suivant sa signification, & qui n'avoit proprement qu'une manche. Le manteau des Hongrois est une espece d'*Exomide*, & l'on prétend que c'étoit celui des anciens Philosophes Cyniques.

EXOMOLOGESE, s. f. gr. Terme d'ancienne Histoire ecclésiastique, qui signifie Confession. Il paroît qu'elle n'étoit ordonnée que pour les péchés publics.

EXOMPHALE, s. f. Terme grec de

de Chirurgie, qui signifie rupture du nombril.

EXOPHTHALMIE, s. f. gr. Maladie, ou accident, par lequel l'œil sort de son orbite.

EXORABLE, adj. Mot emprunté du latin, pour signifier un caractere facile à fléchir, capable d'être touché par les prieres.

EXORBITANT, adj. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui passe les bornes, ce qui sort des justes regles, soit qu'il soit question de prix, ou de mesure.

EXORCISME, s. m. Nom grec de certaines Prieres ecclésiastiques, qui se font pour chasser le Diable, des lieux, ou des personnes, dont on le croit en possession. Cette pratique est aussi ancienne que l'Eglise, & consacrée par l'exemple même de Jesus-Christ; mais on en abuse souvent. On appelle *Exorciste*, celui qui fait les *exorcismes*, ou qui *exorcise*.

EXORDE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie *commencement*, & qui s'applique à l'introduction d'un discours, dans laquelle l'Orateur fait ordinairement la division de son sujet.

EXOSTOSE, s. f. gr. Nom d'une humeur osseuse, qui est un effet ordinaire du scorbut, & qui s'éleve sur la surface des os. Lorsqu'elle arrive aux joues, elle se nomme *Satyrisme*.

EXOTERIQUE, adj. gr. Ce qui est apparent, public, ou commun à tout le monde. C'est l'opposé d'*Acroatique*. Les anciens Philosophes faisoient des Ouvrages *exoteriques*, & des Ouvrages *acroatiques*; les premiers, à la portée de tout le monde; les autres, pour leurs disciples, & qui n'étoient entendus que par des explications qu'ils se réservoient.

EXOTIQUE, adj. Mot emprunté du grec, qui signifie *étranger*, ce qui n'est point de la production du païs qu'on habite. *Des richesses exotiques. Des termes barbares & exotiques.*

EXPANSION, s. f. lat. Action par laquelle un corps, solide, ou fluide, s'étend, se dilate, ou se gonfle.

EXPATRIER, v. act. Obliger quelqu'un de quitter sa Patrie. *S'expatrier*, c'est sortir de son Païs natal, y renoncer, pour aller vivre dans un autre Païs.

EXPECTATIVE, s. f. lat. Attente de quelque chose. Ce mot se prend quelquefois pour une espece de droit de survivance. Avoir l'*expectative* d'un Emploi, d'une Succession, c'est y avoir de justes prétensions, pour le tems où l'on pourra les faire valoir. *Expectative*, en termes d'Universités, est le nom d'une These qu'on soutient la veille du jour où l'on doit recevoir le bonnet de Docteur.

EXPECTORATION, s. f. Terme de Médecine, formé du mot latin qui signifie *poitrine*, & qui s'emploie pour exprimer l'action de cracher, ou de rendre des phlegmes. Il y a des remedes *expectorans*.

EXPE'DIENT, s. & adj. lat. En qualité de substantif, ce mot signifie une maniere, une méthode de faire quelque chose, différente d'une autre qui avoit des difficultés. En qualité d'adjectif, il signifie *convenable*, *juste*, *à propos*.

EXPE'DITION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie promptitude dans l'exécution de quelque chose. *Expéditions en Cour de Rome* se dit des affaires dont les Banquiers se chargent pour cette Cour, & qui se font aussi promptement qu'il se peut par la voie des Couriers. Les Banquiers, qui s'en chargent, se nomment *Banquiers expéditionaires*. En termes de Guerre, on appelle *expédition*, toute entreprise Militaire, qui se fait avec diligence & vigueur.

EXPE'DITEURS, s. m. Nom qu'on donne, à Amsterdam, aux Commissionaires emploïés pour le Commerce étranger.

EXPE'RIENCE, s. f. lat. Outre sa signification commune, ce mot est devenu propre à la Physique, pour signifier les découvertes qu'on y fait tous les jours, à l'aide d'une infinité de nouveaux instrumens &

de nouvelles méthodes. Les *expériences physiques* sont la pratique même de ces découvertes; & cette partie de la Physique, s'appelle *Expérimentale.*

EXPERT, s. & adj. Mot tiré du latin, qui signifie *habile, à force d'expérience.* Dans certaines Professions, telles que celles des Ecrivains, des Arpenteurs, &c., on appelle *Experts & Jurés*, ceux qui sont établis pour juger des différends qui appartiennent à leur objet, & qui prêtent serment dans cette vûe.

EXPIATION, s. f. Terme de Religion, tiré du latin, qui signifie *satisfaction pour une faute.* Un crime dont l'*expiation* est difficile, qu'il est difficile d'*expier*, c'est-à-dire, pour lequel il est difficile de satisfaire la justice du Ciel. Sacrifice *expiatoire*, c'est-à-dire, qui se fait pour l'*expiation* de quelque faute.

EXPIRATION, s. f. lat. Terme de Médecine & de Chymie. Dans la premiere acception, c'est l'action de rejetter l'air en respirant; ce qui se fait par le resserrement des poumons, après qu'ils ont été dilatés par l'irruption de l'air. En Chymie, *expiration* se dit de toutes sortes d'évaporation & de séparation des parties subtiles d'un corps, qui se mêlent dans l'air.

EXPLETIF, adj. lat. Terme de Grammaire, qui se dit de certains mots, ou de certaines particules, qui achevent, qui confirment, qui rendent parfait le sens d'une phrase, ou d'autres mots.

EXPLICITE, adj. lat. Mot formé du verbe *expliquer*, qui signifie ce qui est clairement développé, & qui se dit de la Foi, par opposition à *implicite.* La Religion a des articles qui demandent une *Foi explicite*, c'est-à-dire, une Foi dont l'objet soit connu. Telle est la Rédemption, par les mérites de Jesus-Christ, &c. Elle en a d'autres, qu'il suffit de croire implicitement, c'est-à-dire, qu'on peut ignorer sans crime, quand on n'a pas eu l'occasion d'en être instruit, & qui se trouvent renfermés dans le sentiment général d'une véritable soumission à la doctrine de l'Eglise.

EXPLOIT, s. m. Action noble, éclatante, louable, surtout dans le genre Militaire. En termes de Pratique, c'est une *assignation*, ou toute autre piece judiciaire, signifiée par un Sergent, ou un Huissier. Le verbe *exploiter* n'est point en usage dans le premier sens. Dans le style d'Eaux & Forêts, on dit *exploiter* des Bois, pour, les couper, les abbatre; mais c'est *exploitation* qui est le substantif.

EXPLORATEUR, s. m. lat. Terme plus noble, que celui d'*Espion*; mais qui signifie la même chose; avec cette différence qu'il ne se dit que des Personnes, qui, étant chargées de quelque Commission plus honnête, en prennent occasion d'observer ce qui se passe, & de pénétrer les secrets d'autrui.

EXPLOSION, s. f. Terme de Physique, tiré du latin, qui se dit de l'action violente d'une balle, qui est chassée du canon d'une arme à feu, par la poudre. Il s'applique aussi à tous les corps, qui, fermentant violemment dans leur mêlange, produisent un bruit extraordinaire.

EXPONCE, s. f. lat. Terme de Jurisprudence, qui signifie un Acte d'abandonnement, par lequel le Possesseur d'un héritage, chargé de rentes foncieres, en fait remise à celui auquel la rente fonciere est dûe. En un mot, c'est un renoncement à quelque chose, qu'on posséde de droit, mais qui devient plus onéreux qu'utile.

EXPORTATION, s. f. lat. Terme de Commerce, qui se dit des choses qu'on fait sortir d'un païs, soit qu'elles y croissent naturellement, ou qu'elles y aient été fabriquées.

EXPOSANT, s. m. Terme d'Arithmetique, par lequel on entend un nombre qui en expose un autre. C'est ainsi que dans la division, le quotient se nomme *exposant*, parce qu'il expose, ou qu'il fait connoître, combien de fois le Diviseur est contenu dans le nombre à diviser.

EXPOSITION, s. f. Mot formé du latin, qui a diverses acceptions. En termes de Science, *exposition* si-

gnifie *explication*. C'eſt dans ce ſens qu'on dit l'*expoſition du ſujet d'une Comédie*; l'*expoſition d'un ſentiment*. En parlant d'un bâtiment, on dit que l'*expoſition* en eſt agréable, pour dire qu'il eſt bien ſitué par rapport au Soleil & aux Vents. L'*expoſition* ſe dit auſſi pour *étallage*, lorſqu'il eſt queſtion de marchandiſes & de vente. *Expoſition* ſe dit encore des Enfans qu'on abandonne, en les laiſſant à la charité du Public ou de ceux qui en veulent prendre ſoin. On les porte ordinairement à l'Hôpital des Enfans trouvés. Autrefois, dans pluſieurs païs, les Peres qui avoient une famille trop nombreuſe, ou qui ſe laiſſoient effraïer par quelque Oracle menaçant, étoient libres d'expoſer un Enfant dans les Bois, à la merci des Bêtes farouches ou de ceux que le haſard y conduiſoit.

EXPRESSION, ſ. f. lat. Maniere de prononcer, ou d'expliquer ſa penſée, par l'organe de la langue, ou par le miniſtere de la plume. En termes de Peinture, c'eſt la repréſentation vive & naturelle des paſſions, des habits, des attitudes, des actions de ceux qu'on veut peindre. En termes d'Eloquence & de Poëſie, c'eſt l'art de repreſenter, avec force, la vérité du ſentiment. En termes de Phyſique & de Chymie, c'eſt un preſſement qui fait ſortir les jus, ou les ſucs, ou les huiles, des herbes, des racines, des fruits, des plantes, &c. *Exprimer*, v. act., & *expreſſif*, adj., ſe diſent dans les mêmes ſens.

EX PROFESSO. Expreſſion purement latine, adoptée en françois, pour dire *exprès*, avec toute l'attention qu'on doit à ce qu'on ſe propoſe particuliérement de faire, ou de traiter.

EXPROVINCIAL, ſ. f. lat. Terme de Monaſtere, qui ſignifie un Supérieur de Province, qui a rempli ſon tems.

EXPULSION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'action de chaſſer quelqu'un du lieu qu'il occupe. *Expulſif*, adj., ſe dit, en termes d'Art, de ce qui a le pouvoir de chaſſer.

EXPURGATION, ſ. f. lat. Terme d'Aſtronomie, qui s'emploie comme *émerſion*, dans les Eclipſes de la Lune, pour ſignifier ſa ſortie de l'ombre de la terre, lorſque le Soleil recommence à paroître.

EXPURGATOIRE, adj. lat. *Indice expurgatoire* C'eſt le nom qu'on donne à un Catalogue de Livres qui ſont défendus, à Rome, juſqu'à ce qu'ils aient été *purgés* & *corrigés*; différens de ceux qui ſont abſolument défendus.

EXQUIS, adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie *choiſi*, *délicat*, *excellent*.

EXSUDER. *Voïez* EXUDER.

EXTASE, ſ. f. Terme grec de la vie myſtique, par lequel on entend une élévation extraordinaire de l'eſprit, dans la contemplation des choſes divines, qui détache une perſonne des objets ſenſibles, juſqu'à rompre la communication de ſes ſens avec tout ce qui l'environne. *Extatique*, adj., ſe dit de ce qui tient de l'*extaſe*.

EXTENSION, ſ. f. lat. Action d'étendre. En langage Philoſophique, c'eſt la poſition des parties les unes hors des autres. *Extenſibilité*, ſ. f., ſignifie capacité d'être étendu: Celle de l'or eſt la plus grande qui ſoit connûe. Un cylindre d'argent, de quarante-cinq marcs, qui n'a que vingt-deux pouces de hauteur, s'allonge par la filiere 634692 fois plus qu'il ne l'étoit, & parvient juſqu'à cent onze lieues de longueur; & une ſeule once d'or, emploiée à dorer ce cylindre, s'étendra tout autant. *Extenſible*, adj., ſe dit de ce qui a la capacité de s'étendre.

EXTENUATION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie *diminution de groſſeur*. *Extenuer*, v. act., ſe dit dans le même ſens, & ſignifie auſſi diminuer moralement quelque choſe. C'eſt ainſi qu'on dit *extenuer ſa faute*, pour l'*excuſer*, la repreſenter moins conſidérable qu'on ne la croit.

EXTINCTION, ſ. f. lat. Terme de Chymie & de Pharmacie, qui ſe dit des minéraux rougis au feu, que l'on éteint dans quelque liqueur. *Extinction* ſe dit auſſi des familles dont il ne reſte plus perſonne en

vie. Une famille *éteinte*. L'*extinction* d'une famille.

EXTIRPER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie proprement *arracher jusqu'à la racine*. Dans le sens figuré, il signifie *détruire entierement*. *Extirper l'héresie*. L'*extirpation* d'un peuple, d'une famille, d'une opinion.

EXTISPICES, s. m. lat. Nom d'une sorte d'anciens Augures, qui devinoient l'avenir par l'inspection des entrailles des Animaux. Leur art se nomme *Extispicine*.

EXTORSION, s. f. Mot tiré du latin. Maniere violente de prendre, ou de se procurer, quelque chose. Il se dit particulierement de l'argent, ou des taxes, qu'on leve injustement.

EXTRACTION, s. f. lat. En termes de Chymie, c'est une opération par laquelle on extrait les essences, les teintures & les autres qualités des corps naturels. En termes d'Arithmetique, c'est la maniere de trouver les racines d'un nombre donné. En termes de Généalogie, c'est la source d'une race. Une *extraction* noble, ancienne.

EXTRADOS, s. m. lat. Terme d'Architecture. C'est le côté extérieur d'une voute, opposé à la douelle, qui se nomme quelquefois *Intrados*.

EXTRADOSSE', adject. Terme d'Architecture. Une voute *extradossée* est celle dont le dehors n'est pas brut, c'est-à-dire, dont le parement extérieur est aussi uni que celui de la douelle.

EXTRAIT, s. f. lat. Terme de Chymie, qui signifie l'essence d'un corps mixte, tirée par les opérations de l'art.

EXTRAJUDICIAIREMENT. Adv. lat., qui se dit pour *hors* du Jugement, ou plutôt, *hors* de la forme ordinaire des Jugemens, c'est-à-dire, sans être assujetti à cette forme.

EXTRAORDINAIRE. Tresorier extraordinaire des Guerres. C'est un Officier qui prend immédiatement ses fonds au Tresor roïal, pour la dépense de la Guerre, & qui en rend, seul, compte à la Cour. Les autres Tresoriers, tant Provinçiaux que Particuliers, prennent leurs fonds de lui. Sa fonction est de païer les Armées, par lui, ou par ses Commis; & les Tresoriers Provinciaux paient les Garnisons.

EXTRA-TEMPORA, s. m. purement latin. Terme de Chancellerie Romaine. C'est une grace du Pape, ou un *Indult*, accordée par une simple signature, hors le tems prescrit par les Loix Canoniques.

EXTRAVAGANT, adj. Mot formé du latin, qui signifie celui qui sort des justes bornes de la raison ou de la discrétion, un fol, un étourdi. On appelle *Extravagantes*, une partie des Loix Canoniques, contenues dans les Decretales qui furent publiées après les Clementines, & qui n'est pas renfermée dans le corps du droit Canon.

EXTRAVASE', adj. Terme de Chirurgie, tiré du latin. On appelle *sang extravasé*, celui qui est *sorti* de ses *vaisseaux* naturels. *Extravasation* est le substantif.

EXTREME, pour EXCESSIF, adj. lat. On dit fort bien de quelqu'un qu'il est *extréme* en tout; c'est-à-dire, qu'il ne s'arrête jamais à de justes bornes. *Extrêmité* se dit pour *fin*, dans le sens Moral; & pour *bout*, ou *terme* d'une chose, dans le sens Physique. En termes de Géométrie, *extréme* est quelquefois substantif. On appelle les *Extrêmes* des expériences, leur commencement & leur fin. Le milieu se nomme *le moïen*.

EXTRINSEQUE, adj. Mot tiré du latin, qui signifie l'extérieur d'une chose. Il ne s'emploie que dans le sens Moral. On distingue la valeur *extrinseque* & *intrinseque* d'une monnoie, c'est-à-dire, ce qu'elle vaut en elle même, & ce qu'elle vaut dans l'usage établi.

EXTUMESCENCE, s. f. lat. Terme de Physique. Commencement d'enflure, action d'une chose qui s'éleve & qui s'enfle.

EXUBERANCE, s. f. lat. Terme de

Palais, qui signifie *surabondance.* C'est dans ce sens qu'on dit, *par exuberance* de droit.

EXUDER ou EXSUDER, v. n. lat. C'est un terme de Médecine & de Physique, qui signifie, sortir en maniere de sueur. *Exsudation* est le substantif. Le sang *exsude* quelquefois par les pores. Certaines Pierres & certains Bois ont leurs *exsudations.*

EXULCERATION, s. f. lat. Disposition, ou qualité, qui cause des ulceres. *Exulcerer* est le verbe. *Exulceratif*, adj., se dit de ce qui est capable d'*exulcerer*, ou de causer des *exulcerations.*

EX VOTO, s. m. Terme emprunté du latin, qui se dit des Offrandes promises par un vœu. C'est un *ex voto.* Les Anciens avoient aussi leurs Offrandes votives, ou leurs *ex voto.*

EZOTERIQUE, adj. gr., formé du verbe, qui signifie s'asseoir. *Voïez* ACROATIQUE, qui a la même signification.

EZTERI, s. m. Nom d'une Pierre qui se trouve dans la nouvelle Espagne, & qui arrête toutes sortes de flux de sang. C'est une espece de Jaspe verd, mêlé de taches sanguines.

F

QUelques-uns regardent cette lettre comme une *mute*, d'autres comme une demi-voïelle. Elle a, pour nous, le même son que le φ grec; ce qui devroit nous la faire exprimer par *ph* dans les noms qui viennent de cette langue, & par *f* dans ceux qui viennent du latin. *Suetone* dit que c'est l'Empereur *Claude* qui l'inventa, avec deux autres lettres; qu'elle avoit la force de l'*v* consonne, & qu'elle s'écrivoit renversée Ⅎ. Dans les nombres elle exprime 40; & surmontée d'un tiret, elle signifie 40000. Doublée dans un mot, elle se prononce avec beaucoup plus de force. F, chez les Romains, & Φ, chez les Grecs, étoient le caractere dont les Maîtres faisoient marquer leurs Esclaves, lorsqu'ils avoient pris la fuite. F°. se met pour *Folio*; & *Fl.*, ou *Fs.*, pour *Florins.*

FA, s. m. Nom d'une des notes de la Musique, qui n'est, en elle-même, qu'un demi-ton, ou une demie-note, à moins qu'elle ne soit précedée d'un dièsis.

FABAGO, s. m. Nom d'une Plante amere, d'Italie, qui est une espece de *Peplus.* On vante sa vertu pour les vers du corps. Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du Pourpier; ses fleurs sont rouges, & disposées en Rose.

FABER ou FORGERON, s. m. Poisson de Mer, dans lequel on trouve les figures des instrumens d'un Forgeron. Sa chair est fort bonne. Il est armé, des deux côtés, d'os fort aigus & fort tranchans. On le trouve près des Rochers.

FABLE, s. f. Mot d'origine latine, qui signifie une Histoire feinte, où, sous des avantures de Bêtes, d'Arbres & d'autres substances personifiées, on renferme des instructions morales. Ce genre de composition est ancien & connu de toutes les Nations. On appelle aussi *Fable*, tout mensonge, & toute invention qui s'éloigne de la vérité, soit pour amuser, soit pour tromper. Un *Fabuliste* est un Auteur qui compose des *fables.* *Fabuleux* est ce qui a le caractere de la *fable*, prise simplement comme *fiction.* En termes de Poësie, on appelle *fable* l'action qu'on a choisie pour sujet d'un Poëme, embarrassée de quelque obstacle, avec ses plus belles circonstances, dans un ordre qui interesse & qui plaise. Dans ce sens, *fable* signifie le sujet d'une Tragédie, ou d'un Poëme Epique. On appelle *Tems fabuleux*, celui dont on n'a pas d'Histoire certaine, & dont les événemens sont alterés par des *fables.*

FABREQUE, s. f. Plante, dont les feuilles ressemblent au Serpolet. Elle croît dans les lieux pierreux. On vante ses vertus, pour la fievre, pour la morsure des Serpens, pour la suppression de l'urine & des mois, pour faire tomber les verrues longues, &c.

FABRICATEUR, FABRIQUANT, ff. mm. lat. Le premier de ces deux mots signifie l'Ouvrier qui *fabrique*, c'est-à-dire, qui fait quelque Ouvrage méchanique, dont la composition demande des instrumens. *Fabricateur* de Nouvelles, de Calomnies, se dit, dans le sens Figuré, pour Auteur, Inventeur. Le *Fabriquant* est celui qui entreprend de faire fabriquer un Ouvrage, qui préside, & qui fournit aux frais de l'entreprise, pour en tirer le profit.

FABRIQUE, f. f. lat. Composition de quelque chose avec des instrumens. En termes d'Eglise, c'est un fond assigné pour les réparations, & les autres besoins, d'une Paroisse.

FAÇADE, f. f. Terme d'Architecture. C'est la partie extérieure, ou l'ordre extérieur des parties, d'un Edifice.

FACE, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie proprement visage, & tout ce qui se presente d'une chose, à la premiere vûe. En termes d'Architecture, c'est un membre plat qui a beaucoup de largeur & peu de saillie. Il se dit aussi pour *façade*, & dans le même sens. En termes de Fortification, la *face d'un bastion* est la distance qui est comprise depuis l'angle de l'épaule jusqu'à l'angle flanqué. En termes de Manége, un cheval *belle-face* est celui qui est marqué de blanc depuis le front jusqu'auprès du nez. En termes d'Eaux & Forêts, *face* se dit de l'arbre *Piccornier*, où la marque du marteau a été appliquée. En termes de Guerre, *faire face*, c'est presenter le visage à l'Ennemi, pour lui résister.

FACE', adj., qui se dit, avec bien, ou mal, pour exprimer la bonne, ou mauvaise, physionomie.

FACETIE, f. f. lat. Plaisanterie de paroles, ou d'actions, qui excite à rire. On dit d'un Ouvrage, qu'il est plein d'agréables *faceties*. *Facetieux* est l'adjectif.

FACETTE, f. f. Diminutif de *face*, & terme d'Art lapidaire, qui se dit des petites faces, ou des superficies, d'un corps taillé à plusieurs angles. Les Lunettes, taillées à *facettes*, multiplient les objets. *Facetter* un Diamant, c'est le tailler à *facettes*. *Voïez* DIAMANT.

FAÇON, f. f. Mot qui vient de faire, & qui a quantité d'acceptions diverses. Il signifie tantôt la maniere dont une chose est faite, tantôt le travail qu'on emploie pour la faire. En termes de Palais, *la façon* d'un Arrêt est ce qui se paie au Greffier, pour l'avoir dressé. En termes de Marine, les *façons* d'un vaisseau sont les diminutions qu'on fait par-dessous, à l'avant, & à l'arriere. En termes d'Agriculture, on donne un *façon* à la terre, on lui en donne deux, c'est-à-dire, qu'on la remue une, ou plusieurs fois, qu'on la prépare pour être semée. On dit la même chose de la Vigne. Un Homme à de bonnes, ou de mauvaises, *façons*, c'est-à-dire, de bonnes, ou de mauvaises, manieres. Sans *façon*, c'est-à-dire, sans cérémonie, &c.

FACTEUR, f. m. l. Terme de Commerce, qui signifie un Agent qu'on charge d'affaires. On appelle *Facteur d'orgue*, celui qui en compose les parties & qui les assemble.

FACTICE, adj. lat. Mot assez moderne, qui signifie imaginé, feint, d'origine ou de forme, qui doit son existence à l'imagination ou à l'art. En termes de Logique, on appelle *Idée factice*, celle qui est composée de deux idées qui ne s'accordent pas naturellement; telles que Montagne d'eau, Pluie d'or, &c.

FACTION, f. f. lat. Nom qu'on donne aux Partis qui se forment dans un Etat, & qui troublent le repos Public. En termes de Guerre, *faction* signifie le service du Soldat qu'on met en Sentinelle. On appelle *Factionaires*, les Soldats qui font tout le détail du service, pour les distinguer des Officiers subalternes.

FACTORIE, f. f. Les Anglois donnent ce nom à ce que nous appelions *Comptoir*. C'est un lieu où résident plusieurs Facteurs, pour faire le Commerce, ou les Affaires, d'autrui, & particuliérement ceux des grandes Compagnies, dans leurs établissemens des Indes. La plus belle

Factorie Angloiſe eſt celle de Smyrne. C'eſt comme un Séminaire de Marchands, compoſé ordinairement de quatre-vingt, ou cent, perſonnes, dont la plûpart ſont de jeunes gens des meilleures familles d'Angleterre.

FACTOTUM, ſ. m. Mot purement latin, qui s'emploie pour ſignifier celui qui *fait tout* dans une maiſon, c'eſt-à-dire, qui ſe charge de toutes les affaires, & qui entre dans tous les détails.

FACTUM, ſ. m. Mot latin, qui ſignifie *fait*, & dont on a fait le nom des Mémoires que les Plaideurs font compoſer par un Avocat, pour inſtruire les Juges du fond de leur affaire & de leur droit.

FACTURE, ſ. f. Terme de Commerce, qui ſe dit d'un mémoire, ou d'une déclaration, de ce qu'on envoie par des Voitures.

FACULES, ſ. f. Terme d'Aſtronomie; diminutif d'un mot latin, qui ſignifie *flambeau*. On donne ce nom aux taches qui paroiſſent, & ſe diſſipent, ſur le Soleil.

FACULTE', ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie proprement pouvoir, capacité de faire quelque choſe. On appelle *facultés de l'ame*, l'entendement, la volonté, la mémoire & les autres qualités naturelles, par leſquelles elle agit. L'on nomme auſſi *facultés*, les parties diverſes, ou les membres, d'une Univerſité, ſuivant les Arts, ou les Sciences, qu'on y enſeigne. Ainſi, l'on dit la *Faculté* de Théologie, de Médecine, &c. Dans l'uſage commun, celle de Médecine ſe nomme ſimplement *la Faculté*.

FAGOTS ARDENS, ſ. m. Terme de Guerre, qui eſt le nom de certaines Faſcines de bois ſec, trempées dans du Goudron, auxquelles on met le feu, pour les jetter dans les Ouvrages des Aſſiégeans. En termes de Marine, on appelle *Barques*, ou *Chaloupes*, *en fagot*, des Barques & des Chaloupes démontées, qu'on porte ſur un Vaiſſeau, pour les monter dans le beſoin.

FAIDE, ſ. f. Ancien droit vanger un meurtre, accordé, par les Loix, aux Parens du Mort. Ceux, à qui la crainte de cette vangeance faiſoit quitter leur Païs, ne pouvoient ſe remarier, & leurs Femmes non plus.

FAILLI, adj. Terme de Blaſon, qui ſe dit de deux chevrons rompus dans leurs montans. En termes de Négoce, on appelle *faillite*, la Banqueroute d'un Marchand. *Failloiſe*, en termes de Marine, ſignifie l'endroit où le Soleil ſe couche.

FAIM-CANINE, ſ. f. Maladie, nommée autrement *Boulimie*, qui conſiſte dans une faim inſatiable, cauſée par un excès d'acidité dans les ſucs de l'eſtomac. La *faim-valle* eſt une maladie incurable des Chevaux.

FAINE, ſ. f. Eſpece de petit Gland, qui eſt le fruit du Hêtre, & dont le goût eſt moins amer que celui du Gland de Chêne.

FAISAN, ſ. m. Oiſeau des Bois dont la chair eſt fort eſtimée. Il eſt de la groſſeur d'un Coq ordinaire, & ſon plumage eſt agréablement varié de pluſieurs couleurs. Il y a des Faiſans blancs. Le mâle a la tête ornée de petites touffes de plumes: beauté qui manque à la femelle. Un jeune Faiſan s'appelle *Faiſandeau*; la femelle, *Poule faiſande*; & les lieux où l'on les nourrit, ſe nomment *Faiſanderies*.

FAISANCE, ſ. f. Terme de Bail & de Contrat, qui ſe dit des Charges auxquelles un Fermier s'oblige par-delà le prix de ſon Bail, & qui ſignifie la même choſe que *corvée*.

FAISANDER, v. act., formé de Faiſan, pour ſignifier, *garder la viande*, juſqu'à ce qu'elle ait un certain goût qui tire ſur la venaiſon. C'eſt que les Faiſans demandent d'être gardés long-tems avant que d'être mangés.

FAISCEAUX, ſ. m. lat. Enſeignes d'authorité, qui appartenoient aux principaux Magiſtrats de l'ancienne Rome. Les *Faiſceaux* étoient portés par des Licteurs: c'étoit un fagot de baguettes, au milieu deſquelles étoit une hache, dont la tête, ou le tran-

chant, passoit par-dessus, pour signifier que certains Coupables pouvoient être corrigés par les baguettes, ou les verges, & que ceux qui étoient incorrigibles devroient être retranchés de la Société, avec la hache.

FAITAGE, s. m. Nom de la piece de bois, qui fait le sommet de la charpente d'un bâtiment. On nomme de même un ais de plomb creux, que les Couvreurs mettent sur les maisons. *Faitiere* se dit des tuiles à demi-canal, qui servent aussi à couvrir le faîte des maisons.

FAIT, s. m. Chose qui se fait, ou qui s'est faite; action, sujet dont il s'agit. Dans toutes les affaires, on distingue le Fait & le Droit; le Fait consiste dans ce qui est arrivé, & le Droit dépend de l'application de la Loi, au Fait dont il est question, lorsque ce Fait est certain.

FAIT-FORT, s. m. Terme de Monnoie, qui n'a d'usage que dans cette expression, *adjudication à fait-fort.* Il se dit lorsque le maître de la monnoie se *fait fort*, ou s'engage, de fabriquer une certaine quantité de marcs, l'or portant l'argent.

FAIX, s. m. *Fardeau.* En termes de Chirurgie, on appelle *Faix*, l'Enfant qui est dans le sein de la Mere, apparemment parce que c'est un fardeau pour elle. Le *faix* & *l'arriere-faix.*

FALACA, s. f. Terme de Captifs. La *falaca*, pour les Captifs d'Alger, est la bastonade sous la plante des pieds, qu'on leur donne souvent pour les moindres fautes. On lie les bras au Coupable. On le couche sur le dos. On lui fait passer les pieds par une piece de bois, trouée dans cette vûe, que deux Esclaves levent & soutiennent par les deux bouts. C'est dans cet état qu'on lui donne la *falaca*, avec un nerf de bœuf.

FALAISE, s. f. Nom qu'on donne aux bords de la Mer, lorsqu'ils sont escarpés & pendans en précipice. On en fait aussi un verbe : La *Mer falaise*, disent les Matelots, pour dire qu'elle vient briser sur les Côtes.

FALANGE, s. f. Grosse Mouche des Isles Antilles, qui a la tête & le museau comme un Singe. On en distingue de plusieurs sortes; les unes qui ont des trompes, d'autres qui ont des cornes.

FALBALA, s. m. Bande d'étoffe plissée, dont les Femmes garnissent les devants de leurs robbes, leurs manches, leurs jupons, &c. On en a fait le verbe *Falbalasser.* Une robbe bien *falbalassée.* On prétend avoir trouvé le modèle des *falbalas*, dans un Historien du bas Empire, & même dans Virgile. *Æneid. l.* 8. *v.* 250.

FALCADE, s. f. Terme de Manége, qui se dit de l'action des jambes & des hanches d'un Cheval, lorsqu'il les plie fort bas & comme à courbettes. *Faire falquer* un cheval, c'est lui faire faire ce mouvement.

FALLOT, adj. Terme vulgaire, qui signifie ridicule, grotesque, & qui s'annoblit quelquefois par la maniere dont il est emploïé.

FALQUET, s. m. Nom d'un Oiseau de leurre, qui s'appelle aussi Hobereau.

FALTRANCK, s. m. Nom général des vulneraires de Suisse, qui nous viennent en petits pacquets soigneusement cachetés & munis de Certificats, pour faire foi du soin avec lequel ils ont été cueillis

FAMELIQUE, adj. lat. Affamé, qui ressent les plus pressantes pointes de la faim. On le fait aussi substantif. C'est un *famelique.*

FAMILIER, s. m. Nom qu'on donne, en Italie, aux Sergens & autres Officiers subalternes de l'Inquisition, dont l'office consiste à faire arrêter les Coupables. Ces Charges ont de grands Privileges.

FAMOCANTRATON, s. m. Animal de l'Isle de Madagascar, de la forme d'un Lézard, qui s'attache avec une force extrême non-seulement à l'écorce des Arbres, en tenant la gueule ouverte, pour attraper des Insectes, mais qui sautant à la poitrine des Negres qui s'en approchent, s'y colle de même, jusqu'à ne pouvoir être arraché sans couper la peau avec un rasoir.

FANAL, s. m. Nom d'une grosse lanterne, dont on se sert la nuit pour la Navigation. L'Amiral en porte trois, le Vice-Amiral deux, & cha-

que Vaisseau de Guerre en porte un. On appelle Fanaux de combat, ceux qui étant plats & n'éclairant que d'un côté, peuvent être appliqués contre le bordage intérieur du Vaisseau, dans un combat nocturne. Les Fanaux de fonte sont de gros Fallots, qui servent à tenir une lampe, pendant le combat, dans les Soutes aux poudres.

FANATIQUE, s. m. Mot tiré du substantif latin, qui signifie *Temple*, & qui s'emploie pour signifier ceux que la fureur de Religion transporte jusqu'à commettre toutes sortes de violences contre leurs adversaires, & à s'emporter à tous les excès de la superstition. Le *fanatisme* est la disposition d'esprit des *fanatiques*. En France, on a donné particuliérement ce nom aux Protestans des Cevennes, à l'occasion de leur révolte.

FANE, s. f. Terme de Fleuristes, qui signifie la feuille d'une Plante. C'est ce qui se nomme *Petale*, en termes de Botanistes.

FANER, v. n. Mot formé de Foin, qui signifie le faire ; ou étendre l'herbe, pour la faire sécher après qu'elle a été fauchée.

FANFRELUCHE, s. f. Mot populaire, qui signifie des choses peu importantes, ou qui n'ont que de l'apparence, sans aucun prix réel. Quelle que soit son origine, *du Cange* observe qu'on a dit dans la basse latinité, *famfaluga* & *famfaluca*.

FANION, s. m. Nom d'une sorte d'Etendart, qu'un Valet porte à la tête des bagages de chaque Brigade de Cavalerie & d'Infanterie, pendant la marche des armées, & qui sert à régler les rangs pour éviter la confusion. Ce *Fanion* est de Serge, de la couleur des livrées du Brigadier.

FANON, s. m. On donne ce nom aux barbes, qui pendent des deux côtés de la gueule d'une Baleine, & qui servent, dans les corps de juppe des Femmes. C'est aussi le nom d'un toupet de poil qui vient derriere le boulet de plusieurs Chevaux. On nomme encore *Fanons*, les deux pendans de derriere de la mitre d'un Evêque. En termes de Blason, le *fanon* est une sorte de bracelet, semblable au manipule des Prêtres, avec cette différence, qu'il pend du bras droit, & que le manipule se met au bras gauche. On l'appelle autrement *dextrochere*, ou *dextrochet*.

FANSHAC, s. m. Grand Arbre de l'Isle de Madagascar, dont le bois rend une liqueur rougeâtre, qui coule long-tems après qu'il est abbatu.

FANTOSME, FANTASTIQUE. *Voïez* PHANTOSME.

FAONER, v. n. Terme de Chasse, qui se dit des Biches, lorsqu'elles mettent bas leurs petits, qui s'appellent *Faons*, quoiqu'on prononce *Fan*. On donne le même nom aux petits du Chevreuil, & même à ceux de l'Eléphant.

FAQUIN, s. m. Ital., qui se disoit autrefois pour *Crocheteur*. C'est aujourd'hui un simple terme de mépris, auquel on attache ordinairement l'idée d'un Homme de rien, qui veut faire l'important, ou d'un Homme sans mérite, qui fait le présomptueux. En un mot, c'est un mêlange de ridicule & de bassesse. *Faquinerie*, s. f., se dit des actions & du caractere d'un *Faquin*.

FARAILLON, s. m. Terme de Mer, qui signifie un petit banc de sable, séparé d'un grand banc par quelque fil d'eau.

FARCIN, s. m. Maladie contagieuse des Chevaux & des Bœufs, qui consiste dans un grand nombre de pustules, & même d'ulceres, au long des veines, dont la cause est un sang corrompu par quelque venin.

FARCIR, v. act. Terme de Cuisine & de Pharmacie. C'est remplir un creux vuide, de quelque chose d'une autre nature. Les Cuisiniers farcissent la volaille & d'autres viandes, d'une grande variété de compositions agréables au goût. Les Apotiquaires farcissent des racines, d'aromates ; & des sachets, de différentes herbes, ou d'autres ingrédiens. *Farcir* se dit aussi dans le figuré. Se *farcir la tête, de fausses idées*.

FARDES ou FARGUES. Terme de Mer, qui est le nom de certaines planches qu'on éleve pendant un

combat, pour tenir le pont à couvert, & dérober, aux Ennemis, la vûe de ce qui s'y passe.

FARDIN, f. f. Mot corrompu de l'Anglois, & nom de la plus belle monnoie d'Angleterre, qui répond à nos liards. Il s'écrit *Farthing*. Il porte le nom & l'effigie du Roi, avec une Femme au revers, & *Britannia* pour inscription.

FARE, f. f. Nom d'une pêche solemnelle que les Pêcheurs faisoient pour leur fête, vers le mois de Mai, & qui a été défendue, en 1679, parce qu'elle dépeuploit les Rivieres.

FARINE, f. f. lat. Substance des grains, réduite en poudre. Par le seul mot de *farine*, on entend celle de Froment. Les autres *farines* portent le nom de leur grain, comme *farine* d'Orge, de Segle, de Féve, &c. On appelle *folle farine*, celle qui est si fine, que l'air l'enlevant, elle s'attache aux murs des moulins.

FARSANGE ou PHARSANGE, f. f. Mesure de chemin, en Perse, & dans d'autres parties de l'Orient, qui est de trois mille pas géométriques.

FASCE, f. f. Terme d'Architecture, tiré du mot latin, qui signifie *bande*, ou *bandelette*. C'est le nom des trois parties qui composent l'Architrave. En termes de Blason, c'est une piece honorable qui coupe l'Ecu horizontalement par le milieu, & qui en occupe le tiers. *Fascé*, dans le même langage, se dit d'un Ecu couvert de *fasces*. *Fascé denché*, se dit lorsque les *fasces* sont dentelées.

FASCICULE, f. m. lat. Diminutif de Faisceau. C'est un terme de Pharmacie, qui signifie une certaine mesure d'herbes, que d'autres appellent une brassée, ou ce qui peut être renfermé entre les deux bras.

FASCIE, f. f. lat. On donne ce nom, qui signifie Bande, ou Bandelette, aux cercles, ou aux bandes, qui se trouvent sur la robbe, c'est-à-dire, sur les dehors d'un coquillage. Elles sont quelquefois de niveau, quelquefois saillantes, ou gravées en creux. *Fascié* est l'adjectif.

FASCINATION, f. f. Mot tiré du latin, qui se prend pour charme, enchantement. Il n'est pas d'un usage aussi commun que *fasciner*. On lui a *fasciné* les yeux, c'est-à-dire, on les lui a comme charmés, pour lui faire voir les choses dans un certain aspect.

FASCINE, f. m. l. Terme de Guerre. Espece de fagot composé de branchages, qu'on jette dans un fossé plein d'eau, pour s'y faire un passage, ou qu'on goudrone quelquefois, pour brûler les travaux de l'Ennemi.

FASEOLE, f. f. lat. Espece de Féve qui se mange verte, & qui est plus commune en Italie, qu'en France. Il y en a de blanches, de jaunes, de rouges, & de bigarrées. Les Antilles produisent une sorte de *faseoles* brunes, qui rampent ordinairement au bord de la Mer, dans le sable, mais qui passent pour dangereuses.

FASTES, f. m. Nom que les anciens Romains donnoient à leur Calendrier. Les *fastes* contenoient les noms des Magistrats & les jours de travail & de fête. Ceux de travail s'appelloient *fastes*, & ceux de fête *Nefastes*. Dans les commencemens de la République, les matieres, pour l'Histoire, n'étoient tirées que des annales des Prêtres, qui se nommoient *fastes*, & cet usage dura jusqu'au grand Prêtre *Mutius*. Les *fastes consulaires* étoient un Registre qui contenoit, outre les triomphes, les noms des Consuls, des Dictateurs & des Censeurs. Il étoit gardé dans un des appartemens du Capitole. Ce trésor Chronologique fut trouvé sous le Pontificat de Paul III, dans le *comice* du *Forum* Romain. Il sert à compter les années, depuis la fondation de Rome. On l'appelle aussi les *fastes capitolins*. Mais il faut observer que ces *fastes* marquent une année de moins que l'Epoque de *Varron*; ce qui oblige les Chronologistes exacts de marquer duquel ils se servent.

FASTIDIEUX, adj. Mot tiré du latin, pour signifier un homme qui affecte, ou qui prend facilement, du dégoût, un homme d'un goût difficile, ou délicat. Ce n'est que dans

ces derniers tems qu'on l'a fait changer ainsi de signification, car il avoit toujours été pris, au contraire, pour *ennuïeux*, *importun*, capable de causer du dégoût.

FATALISTE, adj., qui se dit de celui qui attribue tout à la fatalité, qui tient la doctrine du *Fatum*. *Fatidique*, adj., signifie, qui annonce le destin.

FATALITE', s. f. Mot tiré du latin, qui signifie un Sort incertain, inévitable. Il se prend ordinairement en mauvaise part, quoique dans l'origine latine, il regarde indifféremment le bien & le mal. *Fatal*, qui en est l'adjectif, s'emploie dans le même sens; mais quelquefois il se prend simplement pour funeste, malheureux.

FATUITE', s. f. lat. Sottise, accompagnée d'une bonne opinion de soi-même, qui fait prendre ridiculement l'air, les manieres, & les prétentions du mérite. De-là vient que le *fat* est plus insupportable que le *sot* proprement dit, qui n'est qu'à plaindre de sa sottise.

FATUM, s. m. Mot latin, qui est devenu françois, pour signifier le *destin* des Stoïciens, c'est-à-dire, l'opinion de ces Philosophes, qui enseignoient que tout arrive nécessairement par un enchaînement indissoluble de causes & d'effets.

FATRAS, s. m. Vieux mot, qui s'est conservé pour signifier un amas confus de bagatelles, ou de choses vaines & frivoles. Il signifioit anciennement une espece de vers, où l'on en répetoit souvent un, comme dans les chants roïaux. Composer des vers de cette sorte, c'étoit *fatriser*.

F A U, s. m. Grand Arbre, que quelques-uns mettent au rang des Chênes, quoique ses feuilles aient peu de ressemblance avec celles du Chêne, & que son fruit, qui est rond & moussu, n'ait pas la forme du gland. Ce fruit s'appelle *Faine*, comme celui du Hêtre. On compte la cendre du *Fau*, entre les Pyrotiques, parce qu'elle est caustique & abstersive. On s'en sert pour la pierre & la gravelle.

FAUBER, s. m. Terme de Mer, qui est le nom d'un balai de fils de vieux cordages, dont on se sert pour fauberer, c'est-à-dire, pour nettoïer le vaisseau.

FAUCHER, v. act. Terme de Manége. Un Cheval *qui fauche*, est un Cheval boiteux, qui traîne en demi-cercle une jambe de devant.

FAUCHET, s. m. Instrument de Faneur. C'est un rateau armé de dents de bois, de chaque côté, qui sert à rassembler l'herbe.

FAUCHEUR, s. m. Nom d'une Araignée des Champs, dont les jambes sont fort longues, menues, couvertes de poil, & qui a huit yeux placés d'une maniere extraordinaire; deux au milieu du front, & trois de chaque côté, aux extrêmités du front, en forme de trefle, sur le sommet d'une petite bosse. On ne lui a reconnu aucun venin.

FAUCILLE, s. f. Instrument de fer, à manche de bois, qui sert à scier les bleds. Il est en demi-cercle & dentelé. En termes d'Anatomie, la *faucille* du Moissonneur est une partie de la dure-mere, qui sépare les parties du devant du cerveau, & qui tire ce nom de sa forme. On appelle *faucillon* un instrument en forme de *faucille*, qui sert à couper les menus bois taillis, & cette sorte même de bois se nomme *bois à faucillon*.

FAUCON, s. m. Oiseau de proie, le plus noble de son espece, & de qui la Fauconnerie tire son nom. Il a le dos cendré, & marqueté de plusieurs taches, la tête noirâtre, les jambes & les pieds jaunes : on en distingue plusieurs sortes. Le *faucon pelerin* est celui qui vient des Païs lointains, & dont l'aire n'est pas connue. Le *faucon de passage*, celui qui vient des païs voisins, & qui se dresse le plus facilement; le *faucon niais*, celui qui a été pris, tout petit, au nid, ou dans le roc; le *faucon sor*, celui qui n'a point encore perdu son premier plumage; le *faucon antanaire*, celui qui est pris au Printems, avant la mûe; le *faucon hagard*, celui qui n'est plus *sor* quand on le prend, & qui a mûé; le *fauconier montanier*, qui est brun & hardi; le

Tagerot, qui vient du côté de l'Egypte : Oiseau fort long & d'une espece particuliere ; le *tataret*, qui vient de la Tartarie, & qu'on appelle de *haute maille*. Enfin, le *faucon du Perou*, qui s'appelle *Neblie*, qui vole plus haut que les autres, & dont la couleur tire sur le noir. On appelle *faucon*, une espece de petit canon, qui a trois pouces de diametre, & dont le boulet pese une livre. Le *fauconeau* est une autre sorte de canon, qui n'a que deux pouces de diametre, & dont le boulet est de treize ou quatorze onces. Ces deux pieces s'appellent autrement pieces de campagne. En termes de Maçon, on appelle *Fauconneau*, ou *Etourneau*, une piece de bois posée à travers sur un engin, avec une poulie à chaque bout.

FAUCONIER, s. m. Titre d'Office. C'est le chef d'une Fauconnerie, ou celui, qui préside au soin des Oiseaux de proie. Le *grand fauconier* est un Officier de la Maison du Roi, qui préside à la Fauconerie Roïale, après avoir prêté serment entre les mains de Sa Majesté. *Monter à Cheval en Fauconier*, c'est, en termes de Manége, y monter du pied droit.

FAUDER, v. act. Terme de Manufacture. *Fauder* une Etoffe de laine, c'est la plier en double dans sa longueur, en sorte que les deux lisieres se touchent. C'est aussi marquer une Etoffe avec de la soie, après qu'elle a été corroiée.

FAUFEL, s. m. Noisette des Indes, qui ressemble à la Noix muscade, en ce qu'elle est platte d'un côté & un peu plus élevée de l'autre. Quoiqu'elle n'ait ni odeur, ni saveur, elle est refrigerative & astringente.

FAULDES, s. f. Terme d'Eaux & Forêts qui se dit, dans ce langage, des fosses où l'on fait le charbon.

FAUNE, s. m. l. Nom de certaines Divinités Champêtres, qu'on croit différentes des Satyres, quoique les Anciens ne nous aient pas laissé la description de leur figure. *Ovide* en parle comme d'Animaux, dont les pieds étoient de corne, & *Virgile* les invoque comme les Protecteurs des Païsans.

FAUSSEMENT, s. m. Terme de Charpenterie, qui a la même signification que décollement.

FAUSSET, s. m. Ton de voix forcé, & plus haut que le ton naturel. Un *fausset*, ou une voix de *fausset*, c'est-à-dire, une voix que la contrainte rend presque fausse.

FAUSSURE, s. f. *Terme de Fonderie*, s. m. On donne ce nom aux Courbures des cloches, dans les endroits où elles commencent à s'élargir.

FAUTEAU, s. m. Espece de Belier ancien ; ou piece de bois, qu'on suspend en l'air, pour enfoncer des portes, ou abbattre des murs, en la poussant à force de bras.

FAUTEUIL DE POSTE, ou TREMOUSSOIR, s. m. Machine d'invention moderne, par le moïen de laquelle on peut faire un exercice utile à la santé, sans sortir de sa chambre. Elle tire son nom, de ce qu'on y ressent les mêmes secousses que dans une Chaise de poste, avec le pouvoir de les rendre, à son gré, plus violentes, ou plus foibles.

FAUTEUR, adj. Mot tiré du latin, qui signifie celui qui favorise, qui protege quelque parti, ou quelque opinion. *Fauteur d'une hérésie. Fauteur du desordre.*

FAUTIF, adj. En termes de Charpenterie, on appelle une piece de bois *fautive*, lorsqu'elle a quelque défaut, ou qu'elle n'est pas quarrée. Une solive qui n'est pas *à vive arrête* est *fautive*.

FAUVE, s. m. Nom général de toutes les bêtes farouches à quatre pieds. Il est formé du mot latin, qui signifie *roux*, parce que la plûpart tirent sur cette couleur. On appelle particulierement *fauves*, certains Oiseaux des Antilles, qui sont de la couleur fauve, sur le dos, & qui viennent se poser familiérement sur les Vaisseaux, lorsqu'ils les voient approcher. Ils ont les pieds d'une Canne & le bec d'une Bécasse. Leur grosseur est celle d'un Poulet, mais ils sont si maigres qu'on n'en sauroit manger.

FAUVETTE, s. f. Petit Oiseau,

qui tire sur le Fauve, d'où lui vient son nom, & dont le chant est fort agréable.

FAUX, adj. l. Outre sa signification commune, ce mot prend diverses significations, en se joignant à divers substantifs. En termes de Musique, on appelle *Faux-bourdon*, une sorte de chorus dont les différentes parties se chantent note contre note, sans aucune division. En termes de Mer, ce qui se nomme *fausse-lance* est un canon de bois fait au tour, qui étant bronzé, pour ressembler aux vrais canons, en tient quelquefois la place & supplée, pour la montre, au défaut d'Artillerie. En termes de Fortifications, une *fausse-braie*, nommée autrement *basse-enceinte*, est une seconde muraille qui fait le tour de la Place au-dessous de la premiere, pour la défense du fossé. C'est aussi une terrasse contenue entre le pied d'un château & le fossé. En termes d'Anatomie, on appelle *fausse-côte*, une des sept qui viennent de l'épine du dos, & qui se termine en cartilages, sans se joindre, comme les sept autres, à celles du côté opposé. En termes de Charpenterie, on appelle *fausse-coupe*, un assemblage qui se trace avec la sauterelle, sans le secours de l'*équerre*, ni de l'*onglet*. Dans le même langage, on nomme *fausse equerre*, ou *sauterelle*, un instrument qu'on emploie pour prendre les angles qui ne sont pas droits. Il y a tant d'autres composés du mot de *faux*, que le recueil en seroit infini.

FAUX-SAUNIER, s. m. Celui qui vend, ou qui transporte, du Sel en cachette, & contre les ordonnances. Ce commerce, qui se nomme *Faux saunage*, expose le Coupable à la peine des Galeres, suivant la Déclaration de 1722, & même à la mort, lorsqu'il se fait à main armée.

FAUX-TEINT, s. m. Mot composé, qui se dit pour fausses teinture, c'est-à-dire, faites avec des Drogues défendues, qui falsifient les couleurs & dégradent les étoffes.

FAYENCE, s. f. Poterie de terre vernissée, qui tire ce nom d'une Ville d'Italie, nommée *Faenza*, ou *Faïence*, dans la Romagne, d'où en vient l'invention. Les Italiens l'appellent *Majorica*. On appelle *Faïencier*, celui qui fait, ou qui vend, de la *faïence*; & *Faïencerie* les lieux où elle se fait. *Faïencé*, adj., se dit de ce qui a un air de *faïence*.

FEAGE, s. m. Terme de Coutume, qui signifie un *bien*, une *terre tenue en fief*. On dit *prendre en fief*; *donner en fief*, ou *affeager*.

FEAL, adj. Vieux mot, qui se disoit autrefois pour *fidele*, & qui ne s'est conservé que dans les Lettres patentes du Roi.

FEBRIFUGE, s. f. Mot composé du latin, qui signifie ce *qui est capable de chasser la fièvre*, & qui est le nom géneral de tous les spécifiques qu'on emploie dans cette vûe.

FECAL, adj. lat. Matiere fécale. C'est un terme de Médecine, qui signifie *excrémens d'Homme*; comme *Feces*, qui est le substantif latin, au pluriel, se dit, en termes de Chymie, du marc qui reste après les distilations, & de toutes les matieres grossieres & impures qui se trouvent au fond des compositions.

FECIALES, s. m. lat. Officiers publics des Romains, institués par *Numa*. C'étoient, tout à la fois, une sorte de Héraults & de Prêtres, qui dans les disputes que Rome avoit avec ses voisins, étoient d'abord envoïés pour demander satisfaction. Si la réponse n'étoit pas convenable, ils étoïent renvoiés pour déclarer la Guerre. Leur personne étoit inviolable. Ils devoient aussi recevoir les plaintes de ceux qui se croïoient offensés par les Romains, & leur livrer le Coupable, lorsque ces plaintes étoient justes. Enfin, leur authorité étoit extrême pour la Paix, ou pour la Guerre.

FECONDER, v. act. lat. Rendre fécond. Terme de Physique, dont le substantif est *fécondation*.

FECULE, s. f. lat. Terme de Pharmacie, diminutif du mot latin, qui signifie *lie*. C'est une composition de la substance d'un certain nombre

de racines, ou plutôt des parties de leur jus, qui se précipitent au fond du vaisseau, & qui étant séchées au Soleil, se transforment dans une espece d'Amidon. On dit aussi *fece*, pour *lie*, ou pour ce qui est de même nature.

FE'E, s. f. Mot d'origine incertaine, qui est le nom de certaines Enchanteresses, dans les anciens Romans de notre Nation, auxquelles on attribuoit le pouvoir de produire des choses merveilleuses, par la vertu de leur baguette. Il y avoit des *Fées* bonnes & mauvaises. On a fait, dans ces derniers tems, des *Contes de Fées* très ingénieux, où sous le voile de la fiction, l'on trouve quantité d'instructions utiles. On appelle *Fécrie*, le systême des *Fées*.

FEINTE, s. f. Terme d'Escrime. Jeu couvert & trompeur, par lequel on frappe l'Ennemi, dans un endroit différent de celui où l'on feint de l'attaquer. On distingue les *feintes simples*, les *feintes doubles*, la *feinte* de deux tems & celle de trois. *Feinte* est aussi un terme de Musique, qui se dit du demi-ton, ou du dièse. En termes d'Imprimerie, on dit qu'un Ouvrier a fait une feinte, pour dire qu'il n'a pas touché bien également toutes les formes.

FELIN, s. m. Terme d'Orfévrerie & de Monnoie, qui est le nom d'un poids. Le *Felin* contient sept grains & un cinquiéme. On compte, dans le marc, six cens quarante *felins*.

FELONIE, s. f. Vieux mot, qui signifioit le crime de rebellion contre son légitime Seigneur. *Felon* signifioit celui qui étoit atteint de ce crime, & s'emploïoit aussi pour *traître*, & pour *cruel*. En Angleterre, *Felonie* est encore en usage, pour signifier *tout crime*, ou *tout acte criminel de vol*, ou *de violence*, au-dessous de la *petite trahison*, comprenant le meurtre, le rapt, la sodomie, l'incendie volontaire, &c. Celui qui se tue volontairement est appellé, par les Loix Angloises, *felon de soi-même*.

FELOUQUE, s. f. Petit Vaisseau, qui est fort en usage dans la Mer Méditerranée. Il est sans couverte. Il va à la voile, & a six rames. Il porte indifféremment son gouvernail à l'avant & à l'arriere.

FELUNIERE, s. f. Nom vulgaire des coquillages de terre, qui s'appellent autrement *fossiles*, & qu'on emploie, dans quelques Provinces, au lieu de marne, pour l'engrais des terres. On dit aussi *Felun*.

FELURES, s. f. Petites marques en long, qui ont l'apparence de fentes, & qui se trouvent quelquefois dans les pierres les plus fines.

FEMELLES, s. f. En termes de Marine, c'est le nom des anneaux qui soutiennent le gouvernail, comme les fers qui passent dans ces anneaux s'appellent mâles.

FEMME COMMUNE. Terme de Jurisprudence, qui se dit d'une Femme qui a droit à la *Communauté*, soit en vertu du Contrat de Mariage, soit en vertu de la Coutume du lieu, où le Mariage a été célebré sans Contrat. *Femme non commune* se dit, au contraire, de celle dont le Contrat porte qu'il n'y a point de Communauté entre elle & son Mari.

FENDERIE, s. f. Partie d'une Forge où l'on fend le fer, en barres, ou dans toute autre forme.

FENETRE, s. f. lat. Ouverture d'un mur, pour donner du jour à l'intérieur d'un bâtiment. Ce mot se joint avec un grand nombre d'autres, pour signifier les diverses formes qu'on donne aux *fenêtres*. C'est ainsi qu'on distingue, *fenêtre droite*, *fenêtre cintrée*, *fenêtre bombée*, *fenêtre ébrasée*, *fenêtre mezanine*, *fenêtre biaise*, *fenêtre en embrasure*, *fenêtre à balcon*, & quantité d'autres. En termes d'Anatomie, on appelle *fenêtre* deux ouvertures qui se trouvent dans l'intérieur de l'oreille, & qui percent l'os des temples, l'une ronde, l'autre ovale.

FENOUIL, s. m. Plante odoriférante des Jardins potagers, à laquelle on attribue plusieurs qualités médecinales, telles que de faire uriner, en décoction de ses cimes, & de tempérer les ardeurs de l'estomac, étant bûe avec de l'eau froide. Son jus est bon aussi pour les yeux. Il

y a un fenouil ſauvage qui a les feuilles plus grandes que celui des Jardins.

FENTON, ſ. m. Terme de Serrurier, qui ſignifie un morceau de fer refendu, pour faire des clefs & d'autres ouvrages. C'eſt auſſi un terme de Maçon, en plâtre, qui s'emploie pour ſignifier des morceaux de bois jettés pour ſoutenir le plâtre dans les murs. On appelle auſſi *fentons*, une ſorte de crampons de fer, qui ſervent dans les tuïaux & les ſouches de cheminée. En Charpenterie, les morceaux de bois, coupés pour en faire des chevilles, s'appellent *Fentons*.

FEODAL, adj. Terme de Palais, qui ſignifie ce qui regarde les Fiefs, ce qui appartient à cette matiere. La Juriſprudence Féodale eſt très ample & très embaraſſée.

FER, ſ. m. lat. Métal dur, fuſible & malleable, compoſé de terre, de ſel & de ſouffre, mais fort impurs & mêlés irréguliérement, ce qui le rend fort ſujet à la rouille. C'eſt le plus dur, le plus ſec, & le plus difficile à fondre de tous les métaux. On l'adoucit en l'échauffant & le battant pluſieurs fois, & le laiſſant refroidir de lui-même. Il s'endurcit encore en le faiſant refroidir dans l'eau. Il blanchit, lorſqu'on le fait refroidir dans un mêlange de ſel armoniac & de chaux vive. Le fer a beaucoup de conformité avec le cuivre, & s'en ſépare difficilement lorſqu'on les a joints enſemble. Les Chymiſtes donnent, au fer, le nom de Mars. En termes de Marine, on dit un Vaiſſeau, une Galere, *eſt ſur le fer*, pour dire qu'ils ſont à l'ancre. En termes de Blaſon, *fer* ſe dit de pluſieurs figures de *fer*, qui paroiſſent dans les Ecus, tels que le javelot, la picque, les fers de lance, &c. En termes Poëtiques, *fers* ſe dit pour chaînes, & *fer* pour épée. On appelle *fer-blanc*, un fer doux battu, réduit en lames déliées qu'on trempe dans de l'étaim fondu, après l'avoir un peu trempé dans l'eau forte. Le même *fer* s'appelle *fer noir*, avant que d'être étamé. *Fer* ſe joint, dans les noms d'inſtrumens, à quantité d'autres mots, qui déſignent leur uſage.

FER-CHAUD, ſ. m. Nom d'une maladie, qui conſiſte dans une chaleur inſupportable, qu'on ſe ſent monter à l'eſtomac, le long de l'œſophage, juſqu'à la gorge. Les yeux d'Ecreviſſe, pris en poudre, la guériſſent ſur le champ.

FER-D'OR. Nom d'un Ordre de Chevalerie, inſtitué, en 1414, à Paris, par Jean Duc de Bourbon, & compoſé de ſeize Gentilshommes, partie Chevaliers, partie Ecuïers. Les Chevaliers portoient, tous les Dimanches, à la jambe, un fer d'or de Priſonnier, & les Ecuïers un fer d'argent.

FERET D'ESPAGNE ou PIERRE HEMETITE. Nom d'un minéral, en forme de Pierre rougeâtre, dure, & par aiguilles pointues, dont la picquûre eſt dangereuſe. Il s'en trouve dans toutes les Mines de fer.

FERIE, ſ. f. lat. Terme eccléſiaſtique, qui ſignifie les jours de la ſemaine à la ſuite du Dimanche, auxquels on dit ſimplement l'office établi, pour ces jours-là, lorſqu'il ne s'y rencontre point de Fêtes. Le Lundi s'appelle la ſeconde férie; ce qui vient de ce qu'autrefois le mot de *férie* ſignifioit fête, ſignification toute contraire à celle d'aujourd'hui; & le Dimanche étoit alors la premiere *férie*. Le Samedi ne porte pas le nom de *férie*, dans le Breviaire, & s'appelle ſimplement le *Sabbat*.

FERIN, adj. lat. Mot qui s'emploie quelquefois, ſuivant ſa ſignification naturelle, pour ſauvage, féroce, ou ce qui tient des Bêtes féroces. On appelle *Toux ferine*, une toux ſéche & fort opiniâtre.

FERLER, v. act. Terme de Marine, qui ſignifie plier les voiles entiérement; au lieu que *carguer* ſignifie ſeulement les plier, ou les trouſſer en partie.

FERMAUX, ſ. m. Pluriel de *fermail*, vieux mot qui s'eſt conſervé dans le Blaſon, pour ſignifier des *agrafes* & des *fermoirs*. On dit auſſi d'un Ecu qu'il eſt *fermaillé*, pour dire qu'il eſt chargé de *fermaux*.

FERME, f. f. Terme qui s'emploie, dans plusieurs Provinces, pour signifier *métairie*. De-là vient *fermier* & *affermer*. Mais son usage le plus commun est pour signifier les *fermes* du Roi, c'est-à-dire, certaines portions des revenus roïaux & des impôts publics, dont la levée est confiée par un bail à une, ou plusieurs personnes, qui en rendent la somme convenue, au trésor roïal. Les *Fermes générales*, la *Ferme du Domaine*, &c. En termes de Manége, on dit qu'un Cheval saute de *ferme à ferme*, pour dire qu'il saute dans la même place. En termes de Charpenterie, on appelle *ferme* un assemblage de pieces, sur lesquelles posent d'autres pieces qui portent un comble. Il y a différentes sortes de *fermes*, distinguées par quelque mot qui exprime leur forme; *maîtresses fermes*, qui portent sur des poutres; *fermes de complage*, qui sont espacées de deux en deux pieds entre les premieres; *fermes d'assemblage*, dont on fait les pieces de même grosseur; *fermes rondes*, *demi-fermes*, &c. Une petite *ferme* s'appelle *fermotte*.

FERME DE THE'ATRE, f. f. Nom assez bizarre de cette partie de la décoration, qui ferme le fond du Théâtre. Il lui vient apparemment de ce qu'étant ordinairement divisée en deux parties, elle peut s'ouvrir & se *fermer* suivant le besoin. *Ferme* est aussi le nom de deux Jeux, l'un de Cartes & l'autre de Dez.

FERMENT, f. m. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui a des qualités propres à faire gonfler un corps par une agitation intérieure de toutes les parties. Tous les acides sont proprement des *fermens*. Tel est le levain qui fait enfler la pâte. On appelle *fermentation*, l'effet d'un *ferment*. Il y a des *fermentations* si violentes qu'elles produisent des feux & des flâmes. *Fermenter* se dit aussi de l'action d'un *ferment*, qui agit sur un corps, pour en diviser les parties, & *fermentatif* de ce qui a la vertu de *fermenter*.

FERMETURE, f. f. Terme d'Art, qui signifie ce qui sert à fermer quelque chose. On dit, sur Mer, *la fermeture des sabords*. Une *fermeture de menuiserie* est un assemblage complet du dormant, des chassis & des ventaux d'une porte, ou d'une fenêtre. On dit aussi une fermeture de cheminée, pour signifier une dale de pierre, qui ferme & couronne le haut d'une souche.

FERMOIR, f. m. Outil de Menuisier, qui est un ciseau de fer à manche de bois. Les Sculpteurs ont aussi leur *fermoir*, qui s'appelle *fermoir à trois dents*.

FEROCOSSE, f. m. Arbrisseau de l'Isle de Madagascar, qui produit une espece de petits choux ronds, dont les Insulaires se nourrissent.

FERRAGE, f. m. Terme de Monoie. C'est le nom d'un droit de seize deniers sur le marc d'or, & de huit sur le marc d'argent, que le Maître de la Monoie paie aux Tailleurs pour les fers qu'ils fournissent.

FERRER, v. act. Terme de Géolier, qui signifie mettre les fers aux pieds. On appelle *Etoffe ferrée*, celle qui est plombée & marquée d'un coin d'acier. Grosse *Ferrerie* se dit de tous les gros ouvrages de fer; *Ferrure*, de ceux qui s'appliquent sur autre chose, pour orner, garnir, fermer, joindre, fortifier, &c. *Ferré*, adj., signifie ce qui contient des parties de *fer*, ou qui tient du fer, par ses qualités. *Ferreux* & *Ferrugineux*, ont la même signification. Les Marchands de Fer neuf, en barre, se nomment *Ferrons*, & leur profession *Ferronnerie*. Ceux qui vendent les gros ouvrages de Ferrerie s'appellent *Ferrands*, ou *Ferrandiniers*. *Ferrification*, f. f., signifie changement en fer, ou production du fer.

FERRETIER, f. m. Marteau de Maréchal, dont l'usage est pour ajuster les fers sur l'enclume.

FERRIERE, f. f. Nom d'un sac de voïage, dans lequel on porte ce qui est nécessaire pour ferrer un Cheval, s'il arrive qu'il perde ses fers.

FERRAND, FERRANDINIER, FERRON, FERRONNERIE. *Voïez* FERRER.

FERSE, f. f. Terme de Marine, qui s'emploie pour signifier *un lé* de toile.

toile. On dit qu'une voile a tant de *ferses*, pour dire, qu'*elle a telle hauteur & telle largeur*. La *ferse* se divise en cannes.

FERTÉ, f. f. Vieux mot françois, qui s'est conservé dans le nom de plusieurs terres, & qui doit avoir signifié *forteresse*, ou *château-fort*, puisqu'il se rendoit, en latin, par le mot qui signifie *fermeté*. La *ferté Milon*, *firmitas Milonis*.

FERULE, f. f. lat. Instrument de punition, dont on use dans les Colleges pour châtier les Ecoliers. Dans l'ancienne Eglise d'Orient, la *ferule* étoit un lieu séparé de l'Eglise, où se tenoient les Pénitens & les Catéchumenes du second Ordre. C'est aussi le nom d'une grande plante, dont les feuilles ressemblent à celles du Fenouil, quoique plus larges & plus âpres. Dans quelques endroits du Roïaume de Naples, la *ferule* se brûle, au lieu de bois. Sa tige n'a pourtant qu'une saison. Sa moëlle est bonne pour les hémorragies & autres pertes de sang. La *ferulague* est une sorte de *ferule*, qui n'en est différente que par la grandeur.

FESCENNINS, adj. Mot formé de *Fescennie*, ancienne ville d'Etrurie, & nom de certains vers licentieux qu'on chantoit, à Rome, entre les solemnités des mariages.

FESOLI, f. m. Nom d'une Congrégation de Religieux, autrement nommés *Mandians de Saint Jérôme*, institués au XIV siécle, près de *Fesoli*, Ville de Toscane, sous la régle de Saint Augustin, par le bienheureux *Charles*, fils d'un Comte de *Montegranello*.

FESTON, f. m. Mêlange de fleurs liées en cordon, qu'on emploie dans les fêtes & les occasions de galanterie, pour parer des appartemens, des temples, des façades, &c. Il s'en fait aussi de fleurs & de fruits mêlés. On les imite dans l'Architecture, & l'on fait des *festons* de pêche, de chasse, de musique, & des autres arts. *Festonné* se dit pour formé en *feston*.

FETIDE, adj. Mot emprunté du latin, qui signifie *puant*. Il n'est gueres en usage que dans la Médecine.

FETSA, f. m. Terme célebre dans les Relations, qui est le nom d'un Mandement fort respecté, dont les Ordres du Grand Seigneur sont ordinairement accompagnés.

FETU EN CUL ou PAILLE EN CU, subst. masc. Nom d'un Oiseau, qui s'appelle aussi *Oiseau du Tropique*, parce qu'on ne le voit qu'entre les deux Tropiques. Sa grosseur est celle d'un Pigeon, son plumage est fort blanc, son bec rouge & pointu, & sa queue composée seulement de deux plumes, d'où lui vient son nom. Les Negres ornent leurs cheveux de ces plumes, & s'en font des moustaches en se les passant dans l'entre-deux du nez.

FEU, f. m. Substance extrêmement active, dont les Physiciens connoissent peu la nature, & qui est un des quatre Elemens. Les Chymistes supposent, dans le Globe de la terre, un *feu* central, qu'ils appellent *archée*, ou principe, & qui produit les minéraux & les végétaux. Mais ils ont différentes sortes de *feux* pour leurs opérations. Ils appellent *feu nud*, ou *immédiat*, le *feu* ordinaire, sur lequel on met un vaisseau; *feu de digestion*, ou *ventre de cheval*, la chaleur du fumier; *feu de bain*, celui du *bain de vapeurs*, du *bain-marie*, du *bain de cendre*, & autres de cette espece; *feu de lampe*, un feu égal & moderé, qui est produit effectivement par la flamme d'une ou plusieurs méches de lampe; *feu de roue*, un feu disposé en cercle, autour d'un creuset; *feu de suppression*, un feu de charbons, dont on couvre tout-à-fait le creuset, ou le vaisseau; *feu de reverbere*, celui qui se fait dans un fourneau, par la réverberation de la chaleur, qui frappe le vaisseau pardessus & tout-au-tour. On distingue réverbere clos, & réverbere ouvert, lorsque le fourneau est sans couverture; *feu d'atteinte*, ou *de fusion*, qui est celui qu'on emploie pour la fusion & la calcination des métaux; tel qu'il se fait dans les Verreries, dans les Forges, &c; *Feu olympique*, le feu du Soleil, dont on ramasse les raïons avec des verres ardens, &c.

Les anciens Romains avoient un *feu* qui étoit entretenu constamment, & gardé nuit & jour par les Vestales. Ils le nommoient *feu sacré.* Le *feu de Promethée*, dans la Fable, étoit un raïon dû feu du Ciel, qu'on supposoit que *Promethée* avoit dérobbé, pour l'usage de la terre. On appelle *feu gregeois*, un feu d'artifice, composé d'ingrédiens si forts, qu'il brûle jusques dans l'eau, & qu'il ne peut être éteint qu'avec du vinaigre d'urine, mêlé de sable. L'invention en est perdue, & son nom lui vient des Grecs, parce qu'ils s'en sont servis les premiers. On appelle *feux*, en termes de Mer, les fanaux, ou les lanternes, qu'on allume la nuit sur les vaisseaux. Dans le même langage, on appelle, *faux feux*, des signaux qui se font avec des amorces de poudre; *feu Saint Elme*, des feux errans qui s'attachent quelquefois sur les màts, ou les vergues, & que les anciens nommoient *Castor & Pollux. Faire feu*, sur terre comme sur mer, c'est faire une décharge d'armes à feu. *Donner le feu* à un bâtiment, c'est le flamber & l'échauffer avec de petits fagots de bois de sapin, avant que de l'enduire de brai. Les Maréchaux disent *donner le feu* à un cheval, pour dire, lui appliquer un bouton, ou le couteau de feu, dans quelque maladie. Le *feu S. Antoine*, ou le *feu Sacré*, est le nom d'une ancienne & très dangereuse maladie. On dit d'un cheval qui a des poils roux au flanc & au nez, qu'il a du feu dans ces parties. Certains méteores, composés d'exhalaisons qui s'enflamment pendant les nuits d'Eté, & qui voltigent dans l'air, s'appellent *feux errans*, ou *feux follets.*

FEUDATAIRE, s. m. Vassal, qui tient un Fief relevant d'un autre Seigneur.

FEVE, s. f. Légume commun, qui se forme, dans une gousse, sur une tige quadrangulaire, qui jette plusieurs rameaux & quatre feuilles épaisses, de chaque côté. Il y a des Féves sauvages, qui viennent à-fleur de terre, & dont les tiges sont aussi quadrangulaires. La Féve, qui se nomme Pontique, croît dans les Marais & les Lacs. Elle est venue des bords du Nil, ce qui la fait nommer aussi *Féve d'Egypte.* Sa tige est une espece de roseau, & ses fleurs, qui sont assez grandes, sont couleur de rose. La Féve de Windsor est célebre par sa bonté. On appelle *féve*, en termes de Manége, ce qui se nomme aussi *lampes.* C'est une tumeur qui vient aux Chevaux, derriere les pinces de la mâchoire supérieure. Le *germe de féve* est une marque noire qui leur vient au creux des coins, vers l'âge de cinq ans, & qui durant jusqu'à sept ou huit, sert à faire connoître leur âge.

FEVE DE SAINT IGNACE, s. f. Petit fruit des Indes Orientales, qui est un puissant purgatif.

FEUILLAGE, s. m. En termes d'Architecture, on appelle *feuillage* un ornement des chapiteaux, des corniches & autres membres, composé de feuilles d'Acanthe, ou d'autres Arbres.

FEUILLANS, s. m. Nom d'un Ordre Religieux, institué, en 1586, sous la Regle de Saint Bernard, par *Jean de la Barriere*, Abbé de l'Abbaïe de Feuillans, au Diocèse de Rieux. Ce n'est proprement qu'une réformation de Bernardins. Ils alloient d'abord nuds pieds; mais ils ont pris ensuite des sandales, & par degrés ils sont parvenus à se chausser tout-à-fait. Les *Feuillantines* sont des Religieuses du même Ordre, dont le premier Couvent fut établi à Toulouse, en 1590. On appelle aussi *feuillantine*, une piece de pâtisserie feuilletée, garnie de blanc de chapon, de macarons, de crême, d'écorce de citron, de sucre, &c.

FEUILLE, s. f. En termes de Serrurier, on appelle *feuille de sauge*, certaines pieces qui font partie d'une serrure; comme, en termes de Vitrier, on nomme *feuilles de laurier*, des pieces de vitre qui representent la figure de ces feuilles. En termes de Menuiserie, on appelle *feuille*, un assemblage qui fait partie d'une fermeture de boutique, ou des contre-vents d'une croisée. On dit aussi,

dans le même langage, *une feuille de parquet*. En Architecture, les feuilles d'Acanthe, ou de Persil, ou d'Olivier, & d'autres Arbres, font des ornemens de chapiteaux. Les unes font découpées, d'autres refendues. Celles dont les bords font découpés, se nomment *feuilles de refend*. Il y en a de simplement ondées, qu'on nomme *feuilles d'eau*; d'autres se nomment *feuilles tournantes* & *feuilles d'angle*. Celles qui ne font qu'ébauchées pour être refendues, s'appellent *feuilles galbées*. En termes de Blason, l'*Ecu feuillé* est celui qui a quelques fleurs soutenues des tiges & des feuilles de leurs plantes: on nomme *feuilles de scie*, des bandes denchées d'un seul côté, en maniere de dents de scie. *Feuille* se dit aussi de l'extrêmité du manche des cuilieres & des fourchettes, où se gravent les armoiries.

FEUILLERET, f. m. Nom d'un rabot de Menuisiers, qui sert à pousser les feuillures.

FEUILLET, f. m. En termes de Menuiserie, c'est une bordure très déliée & comme aiguisée en feuille. Les Tanneurs disent, *feuillet* de cuir fort. Une feuille de papier contient deux *feuillets*, & chaque *feuillet* a deux pages. On appelle aussi *feuillet*, un des ventricules du bœuf, où passe la nourriture. En termes de Pâtisserie, on appelle *feuilletée*, la pâte qui se leve en feuilles. On dit, de cette pâte, *c'est du feuilletage*.

FEUILLETTE, f. f. Nom d'une mesure pour le vin, ou d'un tonneau de cette mesure, qui contient la troisiéme partie du muid de Paris.

FEUILLU, adj. Terme d'Architecture. Une colomne *feuillue* est celle dont le fût est taillé de feuilles de refend, ou d'eau, qui se recouvrent en maniere d'écailles.

FEUILLURE, f. f. Terme d'Art, qui se dit des bords de porte, ou de fenêtre, emboîtés dans les chassis. Les Maçons appellent *feuillure*, un angle droit qui est entre le tableau & l'embrasure d'une porte, ou d'une croisée, pour y placer la Menuiserie; & les Menuisiers donnent le même nom à une entaille sur le bord d'un dormant, ou d'un guichet. Il y en a de plusieurs sortes, telles qu'*en chamfraim*, *à languette*, &c.

FEVRE, f. m. Vieux mot, formé du mot latin, qui signifie *Forgeron*, pour signifier la même chose; mais qui ne s'est conservé que dans un grand nombre de noms propres d'Hommes, & dans les Statuts des Maréchaux ferrans, où ils font nommés *Fevres Maréchaux*.

FEUTRE, f. m. Etoffe de laine, qui n'est pas tissue, & qui se fabrique simplement avec l'eau, le feu & le cuivre. On en fait de poil comme de laine. Elle sert particuliérement aux chapeaux, qu'on appelle quelquefois *feutres*, par cette raison.

FIACRE, f. m. Nom qu'on donne, dans Paris, aux Carosses de louage, qu'on trouve continuellement sur des Places marquées par la Police. On le fait venir d'une image de S. Fiacre, qui étoit l'Enseigne d'une Maison, où l'on a loué, pour la premiere fois, ces sortes de voitures.

FIANCER, v. act. lat. Vieux mot, formé de *foi*, qui signifioit autrefois *assurer*, & qui ne s'est conservé que pour signifier la promesse du Mariage; cérémonie qui précede la célébration, & qui se nomme *Fiançailles*.

FIATOLE, f. f. Nom d'un fort bon Poisson, fort commun en Italie. Il est large, plat, presque rond; ses écailles font couleur d'or & d'argent.

FIBRE, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie les petits filamens dont les chairs & les membranes font tissues. Les parties du corps, qui font capables de mouvement, ont des *fibres* nerveuses, qui s'appellent *fibres motrices*. On distingue les *fibres* droites, les *fibres* transversales, & les *fibres* obliques, suivant leurs différentes directions. Elles ont du sentiment, lorsqu'elles tirent leur origine du nerf. Celles qui la tirent du ligament font insensibles.

FIC, f. m. lat. Nom d'une excrescence de chair, qui vient quelquefois aux Hommes, soit au fondement,

soit dans d'autres parties du corps; & aux chevaux, soit à la fourchette, soit à la sole du pied. Comme elle vient d'une abondance d'humeurs, elle aboutit quelquefois en suppuration fort longue.

FICHANT, adj. Terme de Fortification. *Une ligne de défense fichante* est une ligne tirée de l'angle de la courtine, jusqu'à l'angle flanqué du bastion opposé, sans toucher la face du bastion. Elle suppose un second flanc.

FICHE, s. f. Piece de cuivre, ou de bois, composée de deux aîles jointes par une rivure dans leur charniere, pour servir à faire des assemblages de Menuiserie. La *fiche* des Maçons est un outil de fer, qui leur sert à faire entrer le mortier dans les joints de pierre. *Fiche* est aussi le nom d'une marque d'os ou d'ivoire, pour les pertes & les gains, dans certains Jeux. *Ficher une pierre*, signifie faire entrer du mortier dessous, lorsqu'elle est posée. L'Ouvrier, qui fait cette besogne, s'appelle *Ficheur*. En termes de Blason, *fiché* se dit des pieces en pointe, qui peuvent être fichées en quelque chose, telles que les *croix* & les *croisettes* au pied aiguisé.

FICHOIR, s. m. Petit bâton fendu, qui sert à soutenir les Estampes que les Imagers suspendent à une corde, pour les exposer en vente.

FICHURE, s. f. Instrument de Pêche, en forme de trident, avec lequel on darde le Poisson, dans les Etangs salés.

FICTICE, adj. lat., qui se dit de ce qui est feint, & qui n'a d'existence que dans l'imagination.

FICTION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie non-seulement toutes sortes de mensonges & de dissimulations, mais encore cette variété d'agréables ouvrages, qui sont inventés par l'esprit & l'imagination; tels que les ouvrages de Théâtre, les Poëmes Epiques, les Romans, les Fables, &c. On les appelle *fictions poëtiques*, *fictions innocentes*, lorsqu'elles n'ont point d'autre but que de plaire & d'instruire.

FIDEI-COMMIS. Nom formé du latin, qui signifie *ce qui est confié à la bonne foi*. C'est un usage Romain par lequel un Testateur nomme, pour son Héritier, quelqu'un qui ne l'est pas naturellement, dans l'espérance qu'il remettra l'héritage à l'Héritier véritable, lorsque d'autres usages, ou d'autres loix, ne permettent pas de le nommer.

FIDEI-JUSSEUR, s. m. lat. Terme de Palais, qui signifie celui qui se rend garant de quelque chose, ou qui sert de caution.

FIDELITE', s. f. lat. L'Ordre de la *Fidelité* est un Ordre militaire de Danemarck, composé de dix-neuf des principaux Seigneurs du Roïaume, & institué, en 1670, par le Roi *Frederic* III. Leur marque est une croix blanche, qui se porte au cou, attachée à un ruban rouge & blanc.

FIDIUS, s. m. lat. Divinité que les anciens Romains avoient empruntée des Sabins, & qu'ils honoroient, par des Temples & des Sacrifices, sur le Mont-Quirinal. On juroit par son nom. Elle se nommoit aussi *sanctus Fabus* & *semi Pater*.

FIDUCIAIRE, adj. lat. On nomme ordinairement Héritier *fiduciaire*, celui qui l'est par *Fidei-commis*. Cependant, les Jurisconsultes mettent quelque différence entre le *Fidei-commis* & la *Fiducie*.

FIEF, s. m. Ancien mot, qui signifie un bien pour lequel on doit *foi & hommage*, avec d'autres redevances, au Seigneur dont on releve. Il y a quantité de différences dans les *Fiefs*, qui sont distinguées par les noms qui leur sont propres. On dit qu'un Seigneur *peut se jouer de son fief*, c'est-à-dire, qu'il peut le démembrer. L'origine des *fiefs* est très incertaine, & leur nature très différente.

FIEFE', adj., formé de Fief, & qui se dit proprement de ceux qui dépendent d'un Fief : mais, au figuré, il se prend dans le même sens qu'*achevé*, complet, & ne s'emploie qu'en mauvaise part. Ainsi, un Ingrat *fiéfé* est un Ingrat achevé, qui pousse l'ingratitude aussi loin qu'il se peut. Une sottise *fiéfée* est une sottise complete, à laquelle on ne peut rien ajoûter.

FIEL, s. m. l. Humeur extrêmement amere & de couleur jaunâtre, qui est la bile du foie & du sang, & qui est contenue, au corps de l'Animal, dans une pellicule, qui s'appelle la vesicule du sang. Le *fiel* de divers Animaux s'emploie dans la Médecine. Il y en a d'autres dont le *fiel* est un mortel poison. *Fiel*, au Figuré, se dit pour haine, ressentiment, dessein d'offenser, ou de nuire.

FIENTE, s. f. Nom qu'on donne aux excrémens de la plûpart des Animaux. Il y en a quelques-uns néanmoins dont les excrémens portent un autre nom. Par exemple, on dit *crotte de lapin*, *bou de lievre*, *lesses de loup*, *fumée de cerf*, *épreinte de loutre*, *aires de perdrix*, &c. Les Sels volatils, qui se trouvent dans la fiente des Animaux, la rendent utile à plusieurs usages de la Médecine, surtout celle de Porc, dont on prétend qu'une drâgme, prise en poudre, ou en électuaire, arrête toutes sortes d'hemorrogies; & celle de Cheval, qui est bonne pour la colique, la pleuresie, la petite verole & la rougeole, c'est-à-dire, son suc, exprimé dans du vin. Celle de Vache, appliquée sur la partie, appaise la sciatique & résout les tumeurs.

FIER, adject. Outre sa signification commune, ce mot, en termes de Sculpture, se dit d'une pierre dure & difficile à tailler. *Une pierre fiere*, *un marbre fier*. En termes de Blason, *fier* se dit d'un Lion qui a le poil hérissé. En termes de Chasse, on appelle *Perdrix fieres*, celles dont il n'est pas facile d'approcher.

FIERS, s. m. Nom d'une espece de raisin fort doux, qui s'appelle *Figers*, dans quelques endroits, parce qu'on lui trouve le goût de la Figue.

FIERTE, s. f. Vieux mot qui signifie *Châsse*, & qui s'est conservé, dans quelques Eglises, comme dans celle de Rouen, pour la Châsse de Saint Romain, Archevêque de cette Ville.

FIERTE', s. f. En termes de Blason, *fierté* se dit des Baleines qu'on représente montrant leurs dents.

FIERTON, s. m. Terme de Monnoie. C'est le nom d'un ancien poids. On appelloit *Fiertoneurs*, des Officiers créés, en 1314, par Philippe *le Bel*, dans chaque Monnoie du Roïaume, pour examiner les ouvrages & les recevoir au poids du *fierton*. On nomme aujourd'hui *Fiertoneur*, celui qui est commis pour la vérification des flancs.

FIEVRE, s. f. Maladie qui a son siége dans le sang & les humeurs, mais dont la nature est fort obscure, & qui est ordinairement précédée d'un frisson. Les quatre humeurs forment quatre sortes de *fievres* différentes; la sanguine, la bilieuse, la pituiteuse, & la mélancolique, qui se subdivisent en plusieurs autres especes, distinguées par des noms qui leur sont propres, suivant leurs symptômes & leur périodisme.

FIFRE, s. m. Instrument de Musique militaire, qui est une sorte de flute Allemande, particuliérement en usage dans les troupes Suisses.

FIGUE, s. f. Fruit d'un excellent goût & fort sain, dont on distingue plusieurs especes. Il y en a de blanches, de noires, de violettes, de vertes, de pâles, de rougeâtres, & de bigarrées. La forme d'une *figue* est celle d'une petite Poire. La *figue violette* s'appelle *figue d'Espagne*. La blanche, qui est la plus hâtive, se nomme *figue fleur*. La verte porte le nom de *Brugeotte*. On estime beaucoup celle de Bourdeaux, qui est rouge en dedans. Elle se nomme *Angelique*, ou de *Langon*. Le Figuier, ou l'Arbre qui porte les *figues*, a le tronc court & tortu. Son bois, qui est blanc & spongieux, rend une sorte de lait fort âcre. On distingue le Figuier domestique, qui est celui qu'on cultive, d'avec le Figuier sauvage, qui croît naturellement & qui ne porte point de fruit. Les Indes ont diverses sortes de Figuiers, ou plutôt d'Arbres, auxquels on a donné ce nom, mais dont les *figues* ne ressemblent point tout-à-fait aux nôtres. Tel est l'*Arbor de rays*, ou le *Nonove*, de Madagascar; le *Figuier des Antilles*, qui est une espece de

Bananier, &c. On appelle *Figuerie*, le lieu où l'on tient les Figuiers en terre, ou en caisse, pour les cultiver soigneusement.

FIGURATIVE, s. f. lat. Lettre, qui caractérise certains tems des verbes grecs, qui les distingue, qui les spécifie, & qui aide à les former.

FIGURE, s. f. lat. Terme de Rhétorique & de Poésie, par lequel on entend quelque mot, ou quelque tour d'expression, qui represente plus vivement une pensée, que la maniere ordinaire de l'exprimer. Les *Figures* sont le principal ornement du discours. Il y en a différentes sortes, qu'on trouvera sous les noms par lesquels on les distingue, & qui les caractérisent. La Grammaire a aussi ses *figures*, qui sont simplement des manieres de parler, éloignées du langage ordinaire. *Figuré* est devenu substantif, pour signifier le langage *figuré*, ou le sens *figuré* d'une expression. Il est opposé à *propre*, qu'on a fait substantif aussi, pour exprimer le langage simple & naturel, & l'acception ordinaire des termes. Une Danse *figurée* est une Danse composée de *figures*, c'est à-dire, de différens pas inventés par l'art. *Figurément*, adverbe, ne se dit guéres que du discours, & signifie d'*une façon figurée*. *Figuratif*, adj., est un terme de Religion, qui se dit de l'ancienne Loi, regardée comme Image, ou Figure, de la nouvelle; & *Figurativement* est l'adverbe, qui ne s'emploie que dans le même sens.

FIGURE', adj. Terme de Blason, qui se dit de toutes les choses sur lesquelles la figure du visage humain est exprimée; telles que le Soleil, les Vents, les Besans, &c.

FIL, s. m. lat. Outre sa signification générale, ce mot, joint à d'autres, devient le nom de plusieurs choses particulieres. Ainsi, *fil d'archal* est un menu *fil* de fer, ou de laiton, qui est passé par la filiere. Le *fil d'or* & le *fil d'argent* sont des *fils* de ces deux métaux, qu'on passe de même. Le *fil de carret* est un *fil* de chanvre, tiré d'un des cordons de quelque vieux cable, pour servir à raccommoder les voiles de vaisseau. On distingue encore, sur Mer, le *fil à gargousse* & le *fil de voile*, qui sont des *fils* communs de chanvre; le *fil blanc*, qui n'est pas passé au goudron, & le *fil goudronné*. Le *fil pers* est celui qui est teint avec l'*Indigo*; & le *fil vergé*, celui qui est de diverses couleurs. En termes de Maçonnerie, on appelle *fils*, dans les pierres & dans le marbre, de petites fentes, ou des veines, qui divisent la masse en plusieurs parties, & qui la rendent mauvaise. Les Charpentiers appellent *bois de fil*, celui qui est plus long que large dans l'emploi qu'on en fait; & l'on dit le *fil du bois*, lorsqu'il est considéré dans la longueur de sa tige. On nomme *fil de pieux*, un rang de pieux qu'on plante au long des rivieres pour garantir les chaussées. Le *fil de l'eau* est la direction de son cours naturel. *Donner le fil* à un rasoir, à un sabre, c'est rendre la lame fort tranchante.

FILADIERE, s. f. Nom d'une sorte de Bateaux à fond plat, qui sont en usage sur diverses rivieres.

FILANDRES, s. f. Terme de Fauconnerie. C'est une maladie des Oiseaux, qui consiste dans un desséchement de certaines parties de sang, extravasé par quelque rupture, & figé en forme d'aiguille. On appelle aussi *filandres*, dans les mêmes Animaux, certains vers, qui, s'engendrant, soit dans leur gosier, soit autour du cœur, du foie & du poumon, les incommodent beaucoup.

FILARDEAU, s. m. On donne ce nom aux jeunes Arbres, droits & de haute tige. C'est aussi celui des brochetons, qui sont trop petits pour être mangés autrement qu'en friture.

FILARDEUX, adj. Terme d'Art. On appelle *filardeux*, le marbre & la pierre qui ont des fils, c'est-à-dire, qui ne sont pas également pleins.

FILATRICE, s. f. Terme de Marchand. C'est le nom d'une Etoffe de fleuret, qui se nomme aussi *filoselle*.

FIL DE TURQUIE, ſ. m. C'eſt ce qu'on nomme autrement Laine de Chevron, qui n'eſt autre que du poil de Chevre, filé.

FILE, ſ. f. Terme de Guerre. C'eſt une ligne de Soldats placés l'un devant l'autre. Les *files* font la hauteur des bataillons. Doubler les *files*, c'eſt augmenter la hauteur d'un bataillon, en diminuant le front. On appelle *Chef de file*, le Soldat qui eſt à la tête de la *file*; & *ſerre-file*, celui qui eſt à la queue. *Chef de demi-file*, *quart de file*, &c. Paſſer à la *file*, ſe dit de pluſieurs perſonnes qui paſſent ſucceſſivement.

FILER, v. act. Outre ſa ſignification propre, qui eſt *faire du fil*, ce mot ſe prend en pluſieurs manieres, au figuré. En termes de Mer, *filer les manœuvres*, ſignifie lâcher tous les cables qui les ſoutiennent. *Filer du cable*, c'eſt en faire ſortir ce qu'il faut pour le mouillage. *File bouline* eſt un commandement de Mer, pour faire démarrer & faire aller à la bouline. On dit que du vin *file*, lorſqu'aïant tourné à la graiſſe, il paroît couler comme de l'huile. Les Ciriers diſent, *filer de la bougie*, pour dire, *la paſſer par les trous de la filiere*. En termes de Jeu, *filer la carte*, ſignifie tirer chaque carte avec aſſez d'attention pour la reconnoître par l'envers, & ſe procurer adroitement les bonnes.

FILET, ſ. m. Petit fil, par diminutif. En termes de Manége, on appelle *filet*, une petite embouchure avec une gourmette & deux petites branches droites. Le *filet à l'Angloiſe*, qui ſe nomme auſſi *bridon*, eſt une embouchure fort déliée, & ſans branches. Dans le même langage, *tourner un Cheval au filet*, c'eſt lui mettre la croupe du côté de la mangeoire, pour empêcher qu'il ne mange. En termes d'Architecture, on nomme *filet*, ou *liſtel*, un petit membre quarré des moulures & des ornemens. En termes de Couvreurs, le *filet* eſt la partie d'une couverture qui touche au mur, & qui eſt couverte de plâtre. Il eſt d'un pied couvant ſur la hauteur. Les Tireurs d'or nomment *filet*, un trait d'or, ou d'argent, battu, qui ſe tortille avec de la ſoie. En termes de Doreur, *pouſſer des filets*, c'eſt faire de petits traits d'or, au dos, ou ſur le plat, d'un Livre relié. Le *filet de vis*, en termes de Serruriers, eſt la ligne ſpirale qui tourne autour d'un petit cylindre de fer, pour entrer & tenir dans les écrous. En termes de Blaſon, le *filet* eſt une bordure dont la largeur n'a que le quart de la bordure ordinaire, & dont l'émail eſt différent de celui de l'Ecu. Il ſe dit auſſi d'un trait qui ſe tire, comme la barre, à travers l'Ecu, & qui ſe met ſur ceux des Bâtards. En termes de Monnoie, le *filet* eſt le petit cordon qui regne autour d'une piece. Ce qu'on appelle, en Mer, *filet de merlin*, ſert à ferler les voiles, dans les marticles. Tout inſtrument de fil, qui ſert à pêcher du Poiſſon, s'appelle *filet de Pêche*.

FILEUX, ſ. m. Terme de Marine. Crochet de bois, nommé auſſi *Taquet*, qui ſert pour amarrer les manœuvres.

FILIATION, ſ. f. lat. Terme monaſtique, qui ſignifie la dépendance qu'un Monaſtere a d'un autre, parce qu'il en tire ſon origine. Il ſe dit auſſi pour deſcendance de Pere en Fils, dans l'ordre de la nature.

FILICITE, ſ. f. l. Nom d'une Pierre figurée, dont les figures imitent les feuilles de la Fougere.

FILICULE, ſ. f. lat. Plante qu'on met au nombre des Capillaires, & dont on diſtingue pluſieurs eſpeces. Elle croît dans les terres humides, entre les Buiſſons, & ſur le tronc des Chênes. On lui attribue des vertus pectorales & aperitives.

FILIERE, ſ. f. Machine d'acier, percée de pluſieurs trous, par leſquels on fait paſſer les métaux, pour les réduire en fils, après les avoir préparés par une autre machine, qui ſe nomme *argue*. Il y a différentes *filieres*, qui ſervent ſucceſſivement, & qui ſe nomment *Calibre*, *Ras*, *Pregaton*, & *Fer à tirer*. Les vis ſe font avec des *filieres* percées de pluſieurs écrous. Les Ciriers ont auſſi leurs *filieres*, pour filer de la bougie.

Dans les Carrieres, on appelle *filieres*, des crevasses & des veines qui interrompent les *fils* des pierres. En Charpenterie, les *filieres* sont de petites pieces de bois, sur lesquelles portent les chevrons, dans les couvertures des bâtimens. En termes de Blason, on nomme quelquefois *filiere*, le *filet*, ou le diminutif, de la bordure. En termes de Fauconnerie, la *filiere* est une ficelle longue d'environ dix toises, qu'on tient attachée au pied de l'oiseau, jusqu'à ce qu'il soit assûré. On la nomme aussi *créance*.

FILIGRANE, s. m. Ouvrage d'or, ou d'argent, ou de tout autre métal ductile, qui est composé de fils déliés, de grains & d'autres ornemens. On fait toutes sortes de petits instrumens & de bijoux de filigrane.

FILIPENDULE, s. f. Plante qui croît dans les bons terroirs, & que cette seule raison doit empêcher de confondre avec l'*Œnanthé*, qui croît dans les lieux pierreux. Quelques-uns l'appellent *Saxifrage rouge*, parce qu'elle est bonne pour la pierre, & que sa couleur est un verd rougeâtre. On ne se sert que de sa racine, qui est bonne aussi pour la rétention d'urine, pour les embarras de respiration, & pour les ventosités de l'estomac.

FILLARET, s. m. Terme de Marine, qui est le nom de certains gros bâtons quarrés, d'environ quatre pouces, qui traversent les pieces de bois, qu'on nomme *Bataïoles*.

FILOCHE, s. f. Nom d'un gros cable, qui sert à lever la meule d'un moulin. C'est aussi celui d'une corde qui tient le haut & le bas d'un filet de pêche.

FILOSELLE, s. f. Grosse soie crue, dont on fait de la tapisserie, des bas & d'autres commodités.

FILOTIERE, s. f. Terme de Vitrier. C'est le nom qu'on donne aux bordures d'un panneau, dans un compartiment de vitres.

FILS ET FILLES DE FRANCE, s. m. Enfans du Roi & de la Reine. *Filles de mémoire* est une expression Poétique, pour signifier les Muses, que la Fable fait Filles de *Mnemosyne*, qui signifie Mémoire.

FILTRE ou PHILTRE, s. m. gr. Nom de certains charmes prétendus, qu'on fait avaller, en potion, pour inspirer de l'amour. Les Anciens étoient fort persuadés de la vertu des *Philtres*; mais on est revenu de cette chimere. Le vrai *Philtre* est le mérite & la beauté.

FILTRER, v. act. C'est couler, ou faire passer, une liqueur au travers d'un morceau de drap, qu'on appelle *chausse*, pour la clarifier en la séparant de ses parties les plus épaisses. Il y a une autre sorte de filtration, ou de colature, qui se fait avec des pieces de feutre coupées en long, par lesquelles la liqueur dégoûte, &c.

FIMPI, s. m. Arbre d'Afrique, dont l'écorce a l'odeur du musc & le goût plus picquant que celui du poivre. Sechée au Soleil, comme la canelle, elle rend une odeur fort agréable. Les Portugais l'appellent *Bois d'Aguilla*. Cet Arbre est de la grandeur de l'Olivier.

FIN, adject. En termes de Monnoie & d'Orfevrerie, on appelle *or fin*, l'or à vingt-quatre carats, c'est-à-dire, qui a vingt-quatre degrés de bonté. Il n'y en a point de cette perfection dans la Monnoie, parce que la matiere est toujours alliée. L'*argent fin* se divise en douze degrés de bonté, qui se nomment *deniers*. En termes de Mer, on dit d'un vaisseau, qui est excellent voilier, qu'*il est fin de voiles*.

FINAGE, s. m. Terme de Coutume, qui s'emploie pour *confins*. Anciennement il a signifié aussi un droit sur les bornes.

FINIR, v. act. lat. En termes de Peinture, *finir un tableau*, c'est lui donner toute sa perfection. On dit qu'*un tableau est bien fini*, pour signifier qu'il a toute la perfection qui lui est propre. Quelques-uns disent même, *ce tableau est d'un grand finiment*, *d'un finiment admirable*. Les Sculpteurs appellent un *marbre fini*, celui qui est terminé avec le petit ciseau & la rape.

FINITEUR, s. m. Terme de Ma-

nége. C'eſt le nom qu'on donne au bout de la carriere.

FINITO, ſ. m. lat. Terme de Pratique, qui ſe dit d'une fin, ou d'un arrêté de compte. C'eſt un reſte, entre pluſieurs autres, de l'ancien uſage des comptes, qui étoient tous en latin.

FINS, ſ. m. lat. Terme de Palais, qui ſignifie toutes ſortes de demandes & de prétentions. On appelle *fins de de non-recevoir*, les moïens que le Défendeur emploie pour faire rejetter les prétentions du Demandeur; & *fins déclinatoires*, ou *de non-procéder*, les moïens qu'une Partie propoſe, pour obtenir d'être renvoïée devant ſes Juges naturels. En termes de Chaſſe, on dit qu'un Cerf eſt *ſur ſes fins*, pour dire qu'il eſt épuiſé de force, & qu'il ne peut plus courir.

FIONOUTS, ſ. m. Plante qui a l'odeur du Melilot, & la vertu de faire tomber le poil des parties où elle eſt appliquée. Ses cendres ont auſſi des qualités déterſives. Elle eſt particuliere à l'Iſle de Madagaſcar.

FIRMAMENT, ſ. m. lat. Dans l'ancienne Aſtronomie, le *Firmament* étoit le huitiéme Ciel, dans lequel on ſuppoſoit que les Etoiles fixes étoient placées. En langage de l'Ecriture ſainte, c'eſt une eſpece de cloiſon, ou une forte partition, qui ſoutient le Ciel, & qui ſépare les Eaux ſupérieures, des Eaux inférieures. Dans le langage commun, c'eſt cette voute immenſe qui nous couvre, & dont nous ignorons la matiere.

FISC, ſ. m. lat. Treſor public, ou revenu d'un Prince, ou d'un Etat. De-là, *Confiſquer*, & *Fiſcal*.

FISSURE, ſ. f. Mot emprunté du latin, qui ſignifie la fente d'un os, ſans autre fracture. Il ſe fait quelquefois des *fiſſures* au crâne.

FISTULE, ſ. f. lat. Mal dangereux, qui conſiſte dans la corruption de quelque partie charneuſe du corps. Il ſe nomme *fiſtule*, qui ſignifie *flute*, en latin, parce que l'abſcès eſt caverneux, & s'étend dans une ſinuoſité étroite & profonde, qui a quelque reſſemblance avec une flute. L'opération de la *fiſtule* conſiſte à élargir l'entrée, pour y appliquer facilement le remède. La *fiſtule lacrymale* eſt un amas d'humeurs, ou un abſcès, qui ſe forme au coin de l'œil, & qui fait quelquefois carier l'os.

FIXATION, ſ. f. lat. Terme Chymique, qui eſt le nom d'une opération par laquelle les choſes volatiles ſont rendues capables d'endurer le feu. Elle ſe fait par différentes méthodes. On appelle *ſel fixe* des végétaux, celui qui demeure avec la matiere terreſte, ſans s'évaporer, tandis que le ſel volatil monte en vapeur. On dit *fixer les ſels volatils*, *fixer le mercure*.

FIXE, adj. lat. *Etoiles fixes*. On donne ce nom, par oppoſition aux Etoiles errantes, qui ſont les Planétes, à celles qui ont toujours entr'elles les mêmes rapports de diſtance; car il eſt faux d'ailleurs qu'elles ſoient ſans mouvement en elles-mêmes, comme on le croïoit anciennement. On leur en a découvert un propre, d'Occident en Orient, qui eſt d'un degré, en ſoixante-douze ans; d'où l'on conclut qu'elles doivent achever leur période, en vingt-cinq mille neuf cens vingt ans.

FLACHE, ſ. f. Terme de Charpenterie, qui ſignifie, dans une piece de bois équarrie, ce qui paroît de l'endroit où étoit l'écorce. On appelle auſſi *flache*, certains enfoncemens du terrain, où l'eau s'amaſſe, dans les routes publiques. Le bois *flacheux* eſt celui qui, n'étant pas bien équarri, eſt difficile à toiſer.

FLAGELLANS, ſ. m. lat. Eſpece d'Hérétiques du treiziéme ſiécle, Sectateurs d'un Moine nommé *Rainier*, qui s'aſſembloient chaque nuit, nuds juſqu'à la ceinture, avec un capuchon ſur la tête, & une croix à la main, pour ſe donner la diſcipline. Ils ſe fouettoient auſſi deux fois le jour. Leur héréſie conſiſtoit à croire que cette flagellation leur rendoit les Sacremens inutiles, & valoit mieux que le martyre.

FLAGEOLET, ſ. m. Nom d'une petite flute à ſix tons, qui rend un ſon fort doux & fort clair. On s'en

sert pour apprendre à siffler aux Serins & à d'autres Oiseaux.

FLAGRANT, adj. lat., qui signifie, actuellement en feu. Il est en usage dans quelques expressions vulgaires, telles qu'en *flagrant délit*, en *flagrant mensonge*, pour signifier *actuel*, dans la chaleur de l'action.

FLAMANDE, adj. *Porte Flamande.* C'est, en termes d'Architecture, une porte composée de deux jambages, avec un couronnement & une fermeture de grilles de fer, ou de bois.

FLAMANT, s. m. Nom d'un Oiseau. *Voïez* FLAMINGO.

FLAMBE, s. f. Nom d'une fleur, qui est ou domestique, ou sauvage. La premiere se nomme aussi *Iris*, à cause de la variété de ses couleurs. La sauvage est plus petite, & croît dans les lieux pierreux. La racine de la *flambe* rend l'haleine douce, & soulage le mal de dents. On vante aussi son jus, comme un spécifique pour l'hydropisie.

FLAMBOIANT, adj., qui signifie qui jette des flammes. On appelle *Flamboïante*, s. f., une espece de fusée, dont le cartouche est couvert de matiere enflammée, qui s'étend jusqu'au feu de la queue.

FLAMME, s. f. Petit instrument d'acier, qui sert à saigner les Chevaux, & qui tire apparemment son nom de sa figure. Il est composé de trois lancettes mobiles. En termes de Marine, c'est une banderolle de la même forme, & de couleur arbitraire, qui s'arbore aux vergues & aux hunes, pour l'ornement, ou pour servir de signal. Lorsqu'on ne porte point de pavillon aux mâts, la *flamme* est la marque du commandement. On appelle *flamme d'ordre*, ou *pendant*, celle que le Commandant arbore à la vergue d'artimon, pour appeller les Officiers à l'ordre. En termes d'Architecture, c'est un ornement en forme de *flammes*. On donne le nom de *flammerolles* à certaines exhalaisons enflammées, ou feux volans, que les Matelots appellent *feu saint Elme*.

FLAMMULE, s. f. Plante dont les feuilles ont une qualité âcre & brûlante qui lui a fait donner ce nom. On en tire une huile qui est estimée pour la goute, les sciatiques, la pierre, &c. Cette Plante ressemble au Lizeron, mais elle se tient droite, sans s'attacher aux Arbres & aux Haies.

FLAN, s. m. Petite tarte de lait, ou de crême, dont le nom paroît formé de *Flandres*, où le lait est en abondance, à cause des pâturages; d'autant plus qu'on disoit autrefois *flandrelet*. En termes de Monnoie, le *flan* est un morceau de métal qu'on coupe, avec un instrument de fer, pour y empreindre l'image du Prince. On écrivoit autrefois *Flaon*.

FLANC, s. m. Partie de l'animal, entre le défaut des côtes & les épaules. On dit d'un Cheval, qu'*il a peu de flanc*, *beaucoup de flanc*. En termes de Guerre, le *flanc* est le côté d'une armée, ou d'un bataillon. Le *flanc* d'un vaisseau, est la partie qui se presente à la vûe, de la poupe à la proue En termes de Fortification, le *flanc* est la partie qui est entre la face du bastion & la courtine. On le distingue, suivant sa forme & sa situation, par différens adjectifs; *Flanc retiré*, *flanc couvert*, *flanc rasant*, *flanc fichant*, *flanc oblique*, &c. *Flanquer* un ouvrage, c'est le mettre en état de défense. *Flanquer* signifie aussi, en termes de Guerre, *faire feu de côté*, pour prendre l'Ennemi en *flanc*. En termes de Blason, *flanqué* se dit de toutes les figures qui en ont d'autres à leurs côtés.

FLANCHET, s. m. Terme de Boucher & de Poissonier. C'est, dans le Bœuf, une partie de la sur-longe, ou ce que le Boucher coupe vers les cuisses. C'est aussi une partie de la Morue, qui est au-dessous des aîles.

FLANELLE, s. f. Etoffe de laine, qui est une espece de Moélton. On appelle *Flanclies*, dans les Manufactures de Glace, les Etoffes peu serrées, de quelque espece qu'elles soient, au travers desquelles se filtre le vif argent qui coule de dessous les Glaces étamées, & qui servent à le purifier.

FLASQUES, s. m. Nom de deux grosses pieces de charpente, qui forment les deux côtés d'un affut de canon. On appelle aussi *flasque*, ou poire à poudre, un petit vaisseau de cuir, où les Chasseurs portent leur poudre à tirer.

FLATRURE, s. f. Terme de Chasse, qui signifie le lieu où le Loup & le Lievre s'arrêtent quelquefois sur le ventre, lorsqu'ils sont poursuivis des Chiens courans.

FLATTIR, v. act. Terme de Monnoie, qui étoit en usage avant que, par les Edits de *Henri* II & de *Louis* XIII, la Monnoie se fabriquât au Moulin. On battoit la Monnoie sur le tas, avec un marteau qui se nommoit *flattoir*, pour la *flattir*, c'est-à-dire, pour lui donner son juste volume & son épaisseur. Les Graveurs se servent encore d'un petit marteau qu'ils nomment *flattoir*.

FLATUOSITE', s. f. lat. On donne ce nom, d'après les Médecins, à des vents qui se forment, ou qui se trouvent resserrés, dans le corps, qui se rendent par haut, ou par bas, ou qui produisent dans les intestins une sorte de mouvement & de bruit qu'on appelle *Borborygme*. *Flatueux* est l'adjectif.

FLEAU, s. m. Nom de divers instrumens. On bat le bled avec un *fleau*, qui sert à faire sortir le grain de l'épi. Comme cette percussion est violente, *fleau* se prend, dans le sens moral & figuré, pour toutes sortes de grandes calamités. La Guerre est un *fleau* du Ciel. On appelle aussi *fleau*, une barre de bois, ou de fer, qui, tournant par le moïen d'un boulon de fer, tient fermés les deux ventaux d'une porte cochere. Les Vitriers donnent le même nom aux petits crochets sur lesquels ils portent leurs panneaux de verre. Le *fleau* d'une balance est le morceau de fer qui a une aiguille au milieu, d'où pendent les deux bassins, & qui sert à les soulever.

FLECHE, s. f. Sorte d'arme offensive qui se lance avec l'arc, & qui blesse par sa pointe. Elle étoit en usage, à la Guerre, avant l'invention des armes à feu. La forme de la *fleche*, qui est longue & pointue, a fait donner le même nom, dans les Arts, à quantité de choses qui lui ressemblent. C'est en ce sens que le chapiteau pointu d'un clocher se nomme *fleche*, & que les Géometres même appellent *fleche*, la partie d'un diamétre comprise entre une corde, qui lui est perpendiculaire, & l'arc de cette corde. Dans le style de l'ancienne Fable, les raïons du Soleil sont les *fleches* d'Apollon.

FLECHISSEUR, adj. Terme qui n'a d'usage que pour signifier les muscles qui servent à fléchir quelque partie du corps. Les *Muscles fléchisseurs* du coude, ou des genoux.

FLEGARD, s. m. Terme de la Coutume du Boulonnois, qui signifie *lieu public*.

FLEGME, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie une des quatre humeurs que les Médecins distinguent dans le corps de l'Homme. Elle est froide & découle du cerveau. On appelle aussi *flegme*, une humidité qui entre, comme les sels & le souffre, dans la composition des corps naturels, & qui en sort insipide, par la distillation.

FLET, s. m. Poisson plat de Mer, fort commun sur la Côte du Boulonnois. Quoiqu'il ne soit pas ordinairement plus gros que la Limande, on assure qu'il s'en trouve quelquefois qui pesent jusqu'à quatre-vingt livres.

FLETRIR, v. act. Altérer, corrompre, diminuer la force, ou la vivacité naturelle d'une chose. Il se dit particuliérement des couleurs. Dans le sens Moral, *fletrir* l'honneur, ou la réputation, de quelqu'un, c'est lui donner atteinte, la noircir. *Fletri*, adj., se prend pour deshonoré, & *Fletrissure*, s. f. pour tache qui deshonore. *Fletri* se dit aussi, pour abbatu par l'affliction, ou par la maladie.

FLETTE, s. f. Nom d'un petit Bateau dont on se sert pour passer les Rivieres, ou pour voiturer des Marchandises.

FLEUR, s. f. lat. Partie délicate des Plantes, d'où vient ordinairement

leur fruit, ou leur semence. Les Chymistes divisent les *fleurs* en trois classes. La premiere, de celles qui n'ont pas d'odeur. L'eau qu'on en tire est inutile, mais on se sert de leur suc épaissi. La seconde classe, de celles qui n'ont qu'une odeur superficielle & qui se dissipe aisément. On en tire peu d'huile odoriférante, si ce n'est par infusion, en les stratifiant avec d'autre huile. La troisiéme classe, des *fleurs* aromatiques, qui ont une vertu concentrée, & dont on tire de l'huile. On donne, en Chymie, le nom de *fleurs* aux choses sublimées. Il y a des *fleurs* blanches, ou jaunes, ou rouges, suivant le tems qu'on met à la sublimation. Ainsi, les *fleurs de souffre*, les *fleurs d'antimoine*, sont les parties les plus subtiles de l'un & de l'autre, qui étant élevées par le feu, s'attachent au haut de l'alembic. En Architecture, *fleurs* se dit des ornemens qui imitent les *fleurs*. L'espece de rose, qui est au milieu de l'*abaque* du chapiteau corinthien, se nomme *fleur de chapiteau*. Mais *fleuron* ne se dit que des *fleurs*, ou des feuilles imaginaires, qui n'imitent pas la nature. En termes de Marine, les *fleurs d'un vaisseau*, sont les parties qui sont formées par les extrêmités des varangues, avec les membres courbes, qui se mettent au fond & qui s'appellent genoux. La *fleur de cuir* est le côté du cuir où est le poil.

FLEURE', adj. Terme de Blason, qui se dit des bandes, des bordures, des orles, & d'autres pieces qui ont leurs bords en forme de fleurs. *Fleuri* se dit des rosiers & des autres plantes chargées de fleurs. *Fleureté*, *fleuronné*, & *fleur-delisé*, sont d'autres termes du même Art, qui signifient bordé, ou terminé en fleur.

FLEURE'E, f. f. Nom d'une Drogue qui sert à teindre en blanc, & qui est une espece de Pastel, qu'on nomme *Guesde*, dans quelques Provinces. Il y a aussi une espece moïenne d'Indigo, qui s'appelle *Fleurée*, ou *Florée*.

FLEURET, f. m. Sorte d'épée, dont on se sert pour apprendre à faire des armes. Elle est sans pointe & sans tranchant, avec un bouton à la pointe. On appelle aussi *fleuret*, le cotton de la soie, & un fil de bourre de soie qu'on mêle dans plusieurs étoffes avec de la soie, ou de la laine. Le ruban, qui est fait du même fil, se nomme de même. En termes de Danse, le *fleuret* est un pas de bourrée, composé de trois pas ensemble, mais avec un seul mouvement.

FLEURETIS, f. m. Terme de Musique d'Eglise, qui se dit de certains accords, inventés sur le champ, que les Musiciens font particuliérement sur la basse.

FLEURETTES, f. f. *Conter Fleurettes*. Vieux terme de galanterie, qui signifie parler d'amour à une Fille, lui tenir des discours galans. On le fait venir d'une ancienne Monnoie de France, sur laquelle il y avoit de petites fleurs, & que cette raison faisoit nommer *Fleurette*; & comme rien n'est si persuasif que l'argent, le moïen le plus sûr pour se faire écouter étoit d'offrir des pieces de cette monnoie. Mais, dans cette supposition, il faudroit écrire *compter fleurettes*. L'origine la plus simple est celle qui fait regarder *fleurettes* comme un diminutif de *fleurs*, dans le même sens qu'on dit des fleurs de rhetorique.

FLEURIR, v. n. Pousser, jetter, des fleurs. Il s'emploie, dans le Figuré, pour, être dans un état brillant de fortune, d'opulence, de réputation, &c. Mais, dans ce sens, *Fleu* se change en *Flo*, à l'imparfait & au participe actif. Il florissoit dans tel siécle. Une fortune, une santé, *florissante*. On dit aussi *Floraison*, pour signifier la formation des fleurs, & le tems où elles se forment.

FLEURON, f. m. Terme d'Imprimeur & de Doreur. C'est un ornement de fleurs, qu'on place dans les endroits d'un Livre, où il reste de l'espace à remplir, & sur le dos des Livres. *Fleuronné* est l'adjectif.

FLEXION, f. f. lat. Action de fléchir, c'est-à-dire, de plier, ou de tourner. *Flexible* se dit de ce qui

est disposé à fléchir, & *flexibilité*, s. f., signifie cette disposition.

FLIBOT, s. m. Mot Anglois, qui est le nom d'une petite flute de Mer d'environ cent tonneaux.

FLIBUSTIER, s. m. Nom tiré de l'Anglois, qu'on a donné aux Corsaires des Isles de l'Amérique. On dit aussi, *avanturier flibustier*.

FLIN, s. m. Espece de pierre dont les Armuriers se servent pour fourbir les épées. Viendroit-il du mot Anglois *Flint*, qui signifie *caillou*?

FLIPOT, s. m. Terme de Menuiserie, qui signifie une piece rapportée, pour couvrir un défaut dans quelque ouvrage.

FLORCAL D'ETE', s. m. Nom d'une espece de Poire, qui s'appelle vulgairement *Mouille-bouche*.

FLORE, s. m. Terme de Marine. Donner *le flore* à un vaisseau, c'est lui donner le suif. On dit *florer* dans le même sens.

FLORENCE', adj. Terme de Blason, qui se dit d'une croix terminée en fleurs-de-lis, dans ses quatre pointes.

FLORETONNES, s. f. Nom qu'on donne à certaines laines d'Espagne, entre lesquelles celles de Segovie sont les plus estimées.

FLORIN, s. m. Monnoie d'or, ou d'argent, qui a tiré ce nom, soit de la Ville de Florence, où les premiers *florins* furent battus, soit de ce qu'ils portoient l'empreinte d'une fleur. Le *florin* d'or a valu vingt so'. en France, & le *florin* d'argent dou ze. Le *florin*, regardé comme monnoie de compte, fait ordinairement vingt-cinq sous. En Allemagne, on compte par *florins* comme nous comptons par livres. C'est aujourd'hui cinquante de nos sols.

FLOS-SOLIS, s. m. lat. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'Hyssope, & dont la racine est fort dure, avec une qualité astrigente. Les uns la prennent pour la *Panacée chironiene*, d'autres pour la consoude majeure.

FLOT, s. m. lat. Terme de Mer. *Mettre un vaisseau à flot*, c'est le relever, le mettre à l'eau, pour la navigation. Il y a *flot*, c'est-à-dire, que la marée commence à monter. On appelle *quart de flot*, *demi flot*, & *trois quarts de flot*, le quart, le demi & les trois quarts du montant de la Mer. *Flot* est aussi le nom d'une houpe de laine qu'on met à la têtiere des Mulets. On nomme *flotaison*, la partie d'un vaisseau qui est à fleur-d'eau.

FLOTTE, s. f. Assemblée de plusieurs vaisseaux, soit pour la guerre, ou pour le commerce. On dit, *flotte marchande*. *Aller de flotte*, signifie la même chose qu'*aller de conserve*, ou en compagnie On appelle *Flotilles*, les Escadres que l'Espagne envoie dans les Ports de l'Amérique; & *Flotistes* ceux qui font le commerce par les *Flotilles*, pour les distinguer des *Galionistes*, qui le font par les *Galions*.

FLUEUR, s. f. lat. Terme de Naturaliste, par lequel on exprime certaines matieres, qui tiennent le milieu entre les terres & les sels, telles que les terres, les tufs, le talc, &c. On les nomme *Flueurs crystallines*, du verbe latin, qui signifie couler, parce qu'elles se forment par la crystallisation de certaines liqueurs qui coulent au travers des terres & des pierres.

FLUIDE, s. & adj. l., qui signifie, qui coule, qui est de nature à couler. *Fluidité*, s. f., signifie la qualité qui rend une chose propre à couler.

FLUTE, s. f. Instrument de Musique, qu'on embouche pour en tirer des tons par le souffle, & dont quelques-uns font venir le nom, du mot latin, qui signifie *Lamproie*, parce qu'il a quelque ressemblance avec ce poisson, par sa longueur & par ses trous. Il y a différentes sortes de *flutes*. La *flute de Pan* s'appelle vulgairement le fifflet du Chaudronier. La *flute à l'oignon*, ou la *flute à trois trous*. La *flute allemande*, qui ne s'embouche pas, & sur un trou de laquelle on ne fait qu'appliquer la bouche. Les *flutes douces*, qui ont un grand & un petit jeu. On appelle *flute*, un jeu d'orgue, qui a quelque chose du son de cet instrument. Il y

a aussi une *flute pedale*, de quatre pieds bouchés. Les Anciens avoient aussi diverses sortes de *flutes*, & il paroît que c'est le plus ancien des instrumens de Musique. *Fluté* se dit de ce qui a le son de la *flute*; une *voix flutée*.

FLUTE, est le nom d'une espece de bâtiment de charge, plat de varangue, & rond par le derriere. C'est encore celui d'un instrument de bois, ou de fer, creusé dans sa longueur, & qui sert à sonder les tines de beurre. On dit *fluter* le beurre, c'est-à-dire, le sonder, pour voir si le milieu répond aux dehors. *Flute* est aussi le nom de certains longs verres à boire.

FLUX, s. m. Nom tiré du latin, pour exprimer le mouvement régulier des eaux de la Mer, qui se haussent vers ses bords, & qui se retirent. Le mouvement, par lequel la Mer s'enfle & s'éleve contre les Côtes, dure environ six heures. Elle demeure ensuite un quart-d'heure dans le même état; après quoi, elle se retire par les mêmes degrés pendant six autres heures, & c'est ce qu'on nomme le reflux, qui est suivi d'un autre repos, dont la durée est aussi d'environ un quart-d'heure. Ainsi, la Mer hausse & baisse régulierement deux fois le jour, quoique ce ne soit pas précisément à la même heure, parce que le flux retarde chaque jour d'environ trois quarts d'heures & cinq minutes, qui sont à-peu-près le tems de la différence du passage de la Lune, dans le même Méridien. Comme on remarque d'autres conformités entre le mouvement de la Mer & celui de la Lune, telles, pour la Mer, que de croître d'autant plus que la Lune approche d'avantage de sa conjonction, ou de son opposition, & d'être sensiblement plus haute aux nouvelles & aux pleines lunes des Equinoxes, qu'à celles des autres mois, on est porté à donner pour principale cause de ce Phénomene, la pression de la lune sur les eaux, quoique ne paroissant pas suffire seule pour un si grand effet, on puisse y en joindre d'autres, qui s'éclairciront peut-être par les nouvelles découvertes de l'électricité. Aux Côtes de France, le flux paroît venir du Midi au Septentrion, du moins en certains tems; & le reflux a son cours du Septentrion au Midi. Le flux de la Mer ne se fait presque pas remarquer entre les deux Tropiques, non plus qu'au soixante-cinquiéme degré Septentrional, où il cesse presqu'entiérement. On n'en connoît pas de régulier dans la Mer Méditerranée, excepté au fond du Golfe de Venise. Le Pont-Euxin, la Mer Baltique, & la Mer Morte de l'Asie, n'ont pas de flux ni de reflux. On a verifié qu'en pleine Mer, l'eau ne s'éleve jamais que d'un, ou deux pieds.

En termes de Médecine, *Flux* signifie un écoulement d'humeurs, qui devient la cause de diverses maladies. On distingue quatre sortes de *flux* de ventre; sous les noms de *lienterie*, *celiaque*, *diarrhée*, & *dyssenterie*. Le *flux* de ventre, lorsqu'il est mêlé de sang pur, se nomme *flux de sang*. Le *flux hépatique* est une espece de flux d'eau, causé par la foiblesse du foie. Le *flux menstrual* est la purgation naturelle qui arrive chaque mois aux Femmes. Le *flux muliebre* est ce qu'on nomme vulgairement fleurs blanches; maladie qui viens aux Femmes, de quelque humeur corrompue. On appelle *flux de bouche*, en Chirurgie, l'effet du mercure préparé, qui fait vuider, par la bouche, toutes les humeurs impures du corps. *Fluxion*, qui a la même origine que *flux*, signifie un écoulement d'humeurs, lorsqu'elles forment un dépôt.

FLUXION, s. f. Terme d'Analyse. Les Anglois, après *Newton*, appellent *fluxions*, les infinitesimes, ou les différences infiniment petites de deux quantités, parce qu'ils les considerent comme des accroissemens momentanés des quantités, & que la ligne, par exemple, est la *fluxion* du Point; la surface, la *fluxion* de la Ligne; & le solide, la *fluxion* de la surface. Ce qu'ils appellent *fluxion*, nous l'appellons

infiniment petit, ou calcul différentiel, après *Leibnitz*, qui est parvenu à cette méthode par les différences des nombres, comme *Nevvton*, par des *fluxions* de Lignes. *Voïez* CALCUL DIFFERENTIEL.

FOCA-FOCAS, s. m. Espece de Poire, ou de fruit, en forme de Poire, & couleur de pourpre, qui rampe à terre comme le Melon, & dont on vante le goût. Il croît dans l'Isle Formose, près de la Chine.

FOCILE, s. m. tiré de l'Arabe. Nom des os qui se trouvent dans le bras & dans la jambe de l'Homme. On distingue le grand & le petit *focile*; c'est-à-dire, un grand os & un petit, dans la jambe, comme dans le bras.

FOEINE, s. f. Espece de Trident qui sert à la Pêche, avec une corde attachée à son manche, pour le retirer après l'avoir lancé sur le poisson.

FŒTUS, s. m. Mot purement latin, qu'on emploie pour signifier le fruit, ou l'enfant, conçu dans le sein d'une Femme. Rien n'est plus merveilleux que sa formation. Ce bel ouvrage de la nature est ordinairement achevé au bout de neuf mois. Il sort alors de sa prison, & rarement au septiéme, si ce n'est dans un premier accouchement. L'enfant, qui vient à sept mois, a presque toujours quelque imperfection à la bouche, aux oreilles & aux doigts, parce que ces parties sont achevées les dernieres. Quelquefois la foiblesse des *fœtus*, ou l'âge de la Mere, font que l'accouchement n'arrive qu'après dix mois. Il arrive aussi à huit mois, & d'habiles gens soutiennent qu'il n'est pas vrai que les enfans nés à ce terme ne vivent pas. C'est vraisemblablement le défaut de respiration qui fait faire, au fœtus, les efforts nécessaires pour sortir. Aussi, ne voit-il pas plutôt le jour qu'il commence à respirer, & le sang se jette dans les poumons pour circuler. Par cette raison, lorsqu'on veut connoître si le fœtus est venu mort, on met les poumons dans l'eau. S'ils surnagent, c'est une preuve que le fœtus a vécu, & que l'air, reçu dans la respiration, les a raréfiés.

FOI, s. f. Divinité Païenne. Les Anciens representoient ordinairement la *Foi*, sous la forme d'une Femme qui tendoit la main. Cependant, sur les Médailles de plusieurs Empereurs, elle est designée par une Femme debout, qui tient de la main droite des Epis, & de la gauche, un petit plat de fruits. On appelle *Ligne de foi*, en termes d'Optique, la Ligne qui, partant du centre de l'Objet, tombe perpendiculairement sur le centre du verre de la lunette. Il se dit aussi des Pinnules, dans un instrument qui en a au lieu de lunette. Les Horlogers ont aussi leur *ligne de foi*, ou *fiducielle*.

FOIBLAGE, s. m. Terme de Monnoie. C'est la permission qui est accordée au Maître des Monnoies, de tenir le marc plus foible d'un certain nombre de grains, que le poids juste.

FOIBLIR, v. n. Vieux mot, qui s'est remis en usage, pour mollir, se relâcher.

FOIT DE MAT, s. m. Terme de Marine, qui signifie une grande longueur de mât.

FOLIE, s. f. Etat d'un Homme qui a perdu l'usage de la raison; ce qui peut arriver par différentes causes. Il y a des *folies* douces, des *folies* furieuses, des *folies* pesantes, qui se nomment *stupidité*, des *folies* de simple vieillesse qui viennent de l'épuisement de la nature. La seule perte de la mémoire peut causer une sorte de *folie*, en renversant l'ordre des idées, en quoi consiste proprement la raison. FOL. *Voïez* FOU.

FOLIE', adj. lat. Terme de Chymie, qui signifie réduit, ou préparé, en petites feuilles. Le *Tartre folié* est du Tartre, auquel le vinaigre distillé fait prendre cette forme.

FOLIO, s. m. lat. Terme de Librairie, qui se dit des Livres imprimés dans toute la grandeur des feuilles. On y joint ordinairement *in*. C'est un *In-folio*. *Folio recto*, *Folio verso*, sont deux autres expressions en usage pour signifier la premiere & la seconde page d'un feuillet, c'est-à-dire, le devant & le derriere. On

se contente même de dire, *recto*, ou *verso*, en sous-entendant *folio*.

FOLIOT, s. m. Nom d'une partie des ressorts d'une serrure.

FOLLE, s. f. Filet de Pêche, qui sert à prendre des Raies & d'autres Poissons plats. Il a les mailles fort grandes. *Folle* est aussi le nom d'un fruit de l'Afrique méridionale, qui ressemble à l'Orange, sans en avoir le goût.

FOLLE-FEMME, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois, dans notre langue, aux Femmes de mauvaise vie, aux Courtisanes.

FOLLICULE, s. f. Diminutif de feuille, qui signifie une feuille fort petite. On donne, comme par excellence, le nom de *Follicules*, au Sené. Cependant, il convient proprement aux gousses, qui renferment la graine, ou la semence, & qui sont plus purgatives que le Sené même. En termes de Médecine, on donne le nom de *Follicule* à la vessie qui contient le fiel; mais il vient alors du mot latin, qui signifie *sachet*, ou petite bourse.

FOMENTATION, s. f. Terme de Médecine, tiré du latin, pour signifier une opération qui entretient la chaleur, ou la force, qui amollit, qui résout, qui restraint, &c. Les *fomentations* se font à l'extérieur, tantôt par l'application de quelque médicament humide, avec une éponge, ou du feutre, &c., tantôt par d'autres ingrédiens, chauds, ou froids, qu'on applique dans des vessies, dans des sachets, &c. *Fomenter* se dit dans le sens Physique & Moral, pour *entretenir*, *nourrir*. *Fomenter* une passion. *Fomenter* la chaleur.

FONCAILLES, s. f. Terme de Tapissier, pour exprimer les pieces d'un lit, qui soutiennent le sommier, ou la paillasse.

FONCE', adj., formé de fond. Il se dit des couleurs, pour *sombre*. En termes de Fabrique, *foncer* la soie, c'est la faire baisser, après qu'elle a été levée, pour y lancer la navette.

FONCET, s. m. Nom d'une espéce de Bateaux, des plus grands qu'il y aît sur les Rivieres. En termes de Serrurerie, c'est une placque de fer qui sert à couvrir les parties de la serrure, dans lesquelles la clé tourne.

FONCIER, adj. Mot qui, dans ses divers usages, signifie ce qui regarde le fond d'une chose. Ainsi, l'on appelle *Seigneur foncier*, celui à qui est dûe la rente d'un bien, dont la propriété est aliénée; *rente fonciere*, celle qu'on doit au Seigneur foncier; *charges foncieres*, les cens & rentes qui sont dûes dans le même sens. *Foncier*, se dit aussi pour profond, ou profondement versé, dans quelque science. *Fonciérement*, adv., signifie *à fond*. Il est opposé à superficiellement.

FOND, s. m. Mot d'un usage fort étendu. Il signifie proprement la partie basse de quelque chose de creux, ou qui peut être creusée. En terme de Mer, c'est la superficie de la terre, au-dessous de l'eau, qu'on distingue par l'addition de divers autres mots, suivant la diversité des terres. On dit *fond de pré*, lorsque la terre, sous l'eau, est couverte d'herbe; *fond de vase*, ou *vasard*; *fond de sable*; *fond de son*, lorsque le sable est couleur de *son*. *Fond de bonne tenue*, c'est-à-dire, bon pour l'ancrage. *Donner fond*, pour jetter l'ancre, ou mouiller, &c. Dans un vaisseau, le *fond de cale* est la partie qui est contenue sous le premier pont. Le *fond de voile* est le milieu du bas d'une voile, & ce qui retient le vent par le milieu. En termes de Peinture, *fond* se dit du derriere, ou du champ, d'un tableau. Il se dit aussi d'une partie qui est au-dessous d'une autre. En Architecture & dans d'autres Arts, c'est le champ sur lequel on taille, on peint, on brode des ornemens. On appelle *fond de cuve*, tout ce qui est creusé en rond. Un *fossé à fond de cuve* est celui qui est escarpé des deux côtés. Dans le sens Moral, *fond* s'emploie différemment, tantôt pour signifier les qualités intérieures de l'esprit, ou du caractere, tantôt pour exprimer la substance, ou la vraie valeur d'une chose, tantôt

tantôt pour un amas de certaines choses, sur lesquelles on en peut établir d'autres, &c.

FONDANT, f. m. lat. Nom d'une matiere qui se fait avec du crystal, ou du caillou, ou de l'agathe, ou de la calcedoine, du sable & de la soude, & qui sert pour les émaux. *Fondant*, se dit aussi de toute matiere qui peut en fondre une autre. Quelques-uns l'emploient même dans le sens figuré; comme dans cet exemple; nous avons un *Fondant* pour les Femmes, c'est-à-dire, une disposition à nous attendrir pour elles.

FONDATION, f. f. lat. Mot qui, dans l'usage le plus commun, s'applique aux établissemens qui se font pour durer perpétuellement, par le moïen de quelques biens, ou de quelque somme d'argent, qu'on légue pour les entretenir; ce qui donne la qualité de *Fondateur*. On appelle aussi *fondation*, l'ouverture qu'on creuse en terre pour y placer les *fondemens* d'un Edifice, c'est-à-dire, les premiers matériaux sur lesquels le reste doit être élevé.

FONDEMENT, f. m. l. Partie basse du corps, par où le ventre se décharge, & qui se nomme aussi l'*anus*. On appelle *chute du fondement*, une maladie à laquelle les Enfans sont sujets, qui consiste dans un relâchement des muscles du *rectum*, ce qui cause souvent la chute de l'intestin.

FONDERIE, f. f. Lieu préparé pour la fonte des métaux. Les Ciriers donnent le même nom à la grande cuve où l'on fait fondre la cire. Les Bouchers nomment *fondoir* le lieu où ils fondent la graisse de leurs Animaux, pour en faire du suif. *Fondre en abîme* est un terme de Chandeliers, qui signifie l'action de tremper leurs chandelles dans un vaisseau, qu'ils appellent *abîme*, où il y a du suif fondu.

FONDIQUE, f. m. Nom tiré de l'Italien, qui signifie une Maison commune de Négocians, ou un Magasin d'assemblée, dans une Ville de Commerce.

FONDIS, f. m. Quelques-uns disent *Fontis*. C'est un éboulement de terre, qui se fait sous un Edifice, ou dans une Carriere, & qui forme une espece d'abîme. On lui donne aussi le nom de *cloche*.

FONDRE, verbe, qui, dans sa signification active, signifie *liquefier*. Il est neutre, pour signifier l'action vive par laquelle on se jette sur quelque chose. L'Epervier fond sur sa proie. Un Guerrier fond sur l'Ennemi. *Fondre*, dans le Figuré, se prend pour *mêler*. On dit des couleurs bien fondues. Il se prend aussi pour, se défaire de quelque chose, ou lui faire changer de nature; c'est ainsi qu'on dit fondre des Billets, des Actions, pour, en faire de l'argent comptant. Il se prend pour distribuer les parties d'une chose dans une autre, comme fondre un Ouvrage d'esprit, ou des Notes, dans un autre Ouvrage, ce qui signifie les y faire entrer, les y joindre.

FONGER, v. n. lat., qui se dit du Papier que l'encre transperce, c'est ce qui s'appelle vulgairement *boire*. Ce mot est formé, par Analogie d'effet, du mot latin, qui signifie *Champignon*.

FONGUS, f. m. Terme latin, adopté en françois pour signifier une excrescence de chair, qui est de la nature du *Champignon*. Il est indéclinable. On en a fait l'adjectif *fongueux*. Les Botanistes nomment aussi *Fongus*, les Champignons de Mer. *Fongite*, f. f., est le nom d'une Pierre figurée, de substance dure, & de couleur jaune, dont les raies imitent celles du Champignon.

FONTAINE, f. f. Eau vive qui sort de terre par un cours continuel, soit qu'elle vienne de l'épaississement de l'air dans les concavités des Montagnes, soit des pluies, soit de la mer, suivant les différentes hypotheses. En termes d'Anatomie, on appelle *fontaine de la tête*, l'endroit où la suture coronale & la suture sagittale aboutissent, & qui étant fort mol aux enfans, ne commence à se durcir que vers leur seconde, ou leur troisiéme année. En Architecture &

en Sculpture, ce qu'on appelle *fontaine* eſt un baſſin d'où il ſort de l'eau, ou qui en reçoit. On en diſtingue pluſieurs ſortes, qui tirent leur nom de leur forme; comme les *fontaines en pyramide*, qui ſont compoſées de pluſieurs baſſins par étages; les *fontaines en niche*, qui ont leur baſſin & leur jet, à plomb ſous une arcade à jour; les *fontaines en grotte*, les *fontaines en buffet*, les *fontaines en portique*, les *fontaines adoſſées*, &c. D'autres portent le nom de *ſtatuaires*, de *ruſtiques*, de *ſatyriques*, de *marines*, de *navales*, &c., qu'elles tirent de leurs ornemens, de ſtatues, de rocquailles, de thermes, de faunes, de figures aquatiques, ou de leur forme.

FONTANETTE, ſ. f. Diminutif de Fontaine. Nom d'un petit ulcere, qu'on ſe fait faire en divers endroits du corps, pour l'écoulement des humeurs, & qu'on nomme autrement *Cautere*.

FONTE DE COULEURS. *Voïez* FONDRE. La *Fonte* de Bourre eſt une opération de Teinture, par laquelle on fait bouillir la Bourre dans une diſſolution de cendres gravelées, faite par l'urine. Elle s'y fond ſi parfaitement qu'il n'en reſte pas la moindre fibre. Les *fontes* de ſelle ſont de faux fourreaux de cuir fort, attachés à l'arçon, où l'on met les Piſtolets. En termes d'Imprimeurs, on appelle *fontes hautes*, celles qui excédent la hauteur, en papier, commune aux caracteres d'Imprimerie, qui eſt de dix lignes & demie.

FONTEVRAULT, ſ. m. Ordre Religieux, fondé vers la fin de l'onziéme ſiécle, par Robert d'*Arbriſſel*, ſous la régle de Saint Auguſtin. La ſingularité de cet inſtitut conſiſte non-ſeulement en ce qu'il y avoit des Hommes & des Femmes dans le même Monaſtere, mais encore plus, dans la ſupériorité qu'il donne aux Femmes, ſur les Hommes; pour honorer, dit-on, l'état de Notre-Seigneur, qui paſſa trente ans ſous l'empire de la Sainte Vierge.

FONTI, ſ. m. Plante dont les feuilles ont juſqu'à huit ou dix pieds de longueur, & deux ou trois de largeur. Elle croît dans quelques Iſles des Côtes d'Afrique.

FONTON, ſ. m. Oiſeau de Guinée, auquel les Voïageurs attribuent une propriété fort ſinguliere. S'il découvre, dans les Bois, quelque Animal remarquable, ou un eſſain d'Abeilles, il vient voler autour des Hommes qu'il rencontre, & ne les quitte pas qu'il ne les ait conduits vers ce qu'il veut leur montrer. Il ſe perche alors ſur l'Arbre le plus voiſin, & ſe met à chanter. Sa groſſeur eſt celle d'une Alouette.

FOOURAHA, ſ. m. Nom d'un Arbre de Madagaſcar, qui produit un baume verd & odoriférant, dont on vante la vertu pour les bleſſures & les meurtriſſures.

FOQUE, ſ. f. Nom d'une Voile de Mer à trois points, qui ſe met quelquefois en avant d'une autre voile, lorſque le vent eſt foible. *Foque* de Miſene, *Foque* de Beaupré.

FORAGE, ſ. m. Impôt qu'on met ſur les vins qui viennent de dehors. C'eſt auſſi un droit que le Seigneur leve ſur ſes Sujets, lorſqu'ils vendent du Vin en gros & en détail.

FORBAN, ſ. m. Mot emprunté de l'Anglois, qui ſignifie un Pirate, ou un Ecumeur de Mer. Il étoit anciennement en uſage pour ſignifier *exil*, & peut-être les Anglois l'ont-ils pris alors de nous. *Forbanni* ſignifioit, en François, *exilé*, ou *banni dehors*.

FORBURE, ſ. f. Eſpece de rhumatiſme, qui vient aux chevaux d'un excès de fatigue, qui produit une chaleur extraordinaire. Les humeurs, deſcendant aux parties affoiblies, bouchent les nerfs, & font roidir les jambes. On appelle *forbu*, un Cheval qui eſt attaqué d'une *forbure*.

FORCAGE, ſ. m. Terme de Monnoie, qui ſignifie ce qu'il y a de plus que le poids permis, dans les eſpeces.

FORCE, ſ. f. Ce mot prend différentes ſignifications dans les Arts. En termes d'Architecture, on appelle *forces*, ou *jambes de forces*, des pieces de bois qu'on met ſur les Tirans, pour porter l'entrait, & lui

servir de jambes. Il y a de petites *forces*, qui se nomment *Arbalêtrieres*. En Mathématiques, *force* est ce qui éleve, ou qui soutient un poids. *Force mouvante* est tout ce qui imprime un mouvement, quel qu'il soit : c'est la même chose que *puissance*. En termes de Marine, on dit *faire force de voiles*, *faire force de rames*, c'est-à-dire, *emploïer tous ses efforts pour avancer* avec plus de diligence. On dit de même *forcer de voiles*.

FORCLUSION, s. f. Terme de Droit, qui se dit pour exclusion. *Forclure* est un vieux mot, qui a signifié, chasser, exclure.

FORER, v. act. Terme de Serrurerie, qui vient du latin, & qui signifie *percer*, *faire un trou*. Le poinçon d'acier, qui sert à percer, s'appelle *foret*.

FORESTIER, s. m. Ancien titre d'un Officier qui présidoit aux Forêts. C'est le nom qu'on donna aussi aux Seigneurs François, qui commandoient dans la Flandre, & ils conserverent le titre de *Forestier*, jusqu'au commencement de la seconde race de nos Rois, où la Flandre fut érigée en Comté. *Rinfeld*, *Valdsust*, *Sekinghen*, & *Lauffembourg*, quatre Villes de l'Empire d'Allemagne, dans la Forêt-Noire, portent le nom de Villes Forestieres. Le mot de *forêt* signifioit autrefois des Eaux, aussi bien que des Bois. *Concession de forêts* exprimoit la permission d'abbattre du bois & de pêcher.

FORFAIRE, v. act. Terme de Pratique, qui signifie *perdre quelque chose par crime*. On dit *forfaire son fief*, quand le fief tombe en commise. De-là *forfait*, en usage pour signifier *crime*.

FORFAITURE, s. f. Terme de Droit, qui signifie faute, malversation, & qui est l'ancien substantif du verbe *forfaire*.

FORGE, s. f. Nom du lieu où les Ouvriers forgent les métaux. On dit aussi *forge* de Fondeur, *forge* d'Orfevre. On donne le même nom, avec plus d'étendue, aux bâtimens, moulins, appentis, qu'on éleve pour y fondre & fabriquer le fer. Chez les Serruriers, la *forge* est le petit fourneau où ils font chauffer le fer, pour le mettre en œuvre.

FORGER, v. n. En termes de Manége, on dit qu'un Cheval *forge*, lorsqu'aïant les reins trop foibles, il avance trop les pieds de derriere, & porte leur pince contre l'éponge des fers de devant.

FORHUS, s. m. Terme de Chasse, qui signifie tout à la fois, & le cri, ou le son du cor, pour l'appel des Chiens, & le lieu où se fait ce cri, & une partie des intestins du Cerf, qu'on donne aux Chiens. On dit *forhuer*, pour dire, *appeller les Chiens* par quelque signal.

FORJETTER, v. n. Terme d'Architecture. Un bâtiment *se forjette*, lorsqu'il s'avance hors de l'alignement.

FORLANCER, v. act. Terme de Chasse, qui signifie faire sortir une Bête, de son gîte.

FORLONGER, v. n. Terme de Chasse, qui se dit d'un Cerf lorsqu'il s'éloigne beaucoup des Chiens. On dit aussi d'un Chien qui suit de loin, ou qui chasse de loin ; il *va de forlonge*, il *chasse le forlonge*.

FORMALITE', s. f. lat. En termes d'Ecole, d'où ce mot est passé dans l'usage commun, c'est une vertu, une qualité, d'un Etre naturel, prise abstractivement. Vivant, sensible, raisonnable, sont des formalités de l'Homme. En général, *formalité* se dit de tout ce qui appartient à la forme des choses & des manieres.

FORMAT, s. m. Terme de Librairie, qui signifie la forme dans laquelle un Livre est imprimé ; ce qui comprend la grandeur du Volume, celle de la marge, & l'espece du caractere.

FORME, s. f. l. Ce mot, qui signifie proprement *figure* extérieure d'un corps, a d'autres significations dans les Arts. En termes de Marine, c'est un espace creusé dans la terre, & un clos de murs pour le défendre de l'eau, où l'on fait des vaisseaux, & où on les radoube. En termes de Lutier, c'est un modéle d'instrument. Les Chapeliers appellent *forme*,

un morceau de bois rond, de la grosseur de la tête humaine, dont ils se servent pour *enformer* les chapeaux. Les Cordonniers & les Bonnetiers ont aussi leur forme. Les Paveurs appellent *forme*, une certaine étendue de sable, qu'ils mettent dans les rues, ou sur les ponts, avant que d'y poser le pavé. Une *forme de vitre* est la garniture d'un grand vitrail d'Eglise, composé de plusieurs panneaux. En terme de Chasse, *forme* est le gîte d'un Lievre, c'est-à-dire, le lieu où il est couché. En termes de Manége, on nomme *forme*, une sorte de calus qui vient au paturon d'un Cheval.

FORMERETS, s. m. Terme d'Architecture. Les *Formerets*, ou *Fermerets*, sont les arcs qui forment les côtés des voutes.

FORMEZ, s. m. Nom qu'on donne, en Fauconnerie, aux Femelles des Oiseaux de proie, qui étant plus grandes, plus fortes & plus hardies que les Mâles, qu'on appelle *Tiercelets*, donnent le nom à l'espece.

FORMI, s. m. Nom d'une maladie qui attaque le bec des Oiseaux de proie.

FORMICA-LEO, s. m. lat. Insecte fort petit, dont le corps est composé de plusieurs petits anneaux, & dont la tête est armée de deux petites cornes qui lui servent de pinces. Sa figure est ovale. Il marche à reculons comme l'Ecrevisse, & se nourrit d'autres Insectes tels que la Fourmi. Son adresse est extrême pour les faire tomber dans de petits trous qu'il fait dans le sable. En Eté, il quitte sa peau & s'ensévelit dans le sable, où après avoir demeuré jusqu'au Printems, il se transforme en animal aîlé, qui se nomme *Demoiselle*.

FORMUER, v. act. FORPAITRE, v. n. FORPAISER, v. n. Sont des termes de Venerie. Le premier se dit d'un Oiseau à qui l'on fait passer la mûe. *Formuer un Oiseau*. On dit que les bêtes *forpaissent*, ou vont *forpaître*; c'est-à-dire, qu'elles cherchent leur pâture dans des lieux éloignés de leur séjour ordinaire. On dit qu'elles *forpaisent*, pour dire, qu'elles quittent un Bois pour chercher des retraites plus éloignées.

FORSENANT, adj. Terme de Chasse, qui se dit d'un Chien courant, lorsqu'il montre beaucoup d'ardeur. En terme de Blason, *forsené* se dit d'un Cheval effaré.

FORT, s. m. En termes de Guerre, c'est un Château ou une petite Place fortifiée. On l'appelle *Fort-roïal*, lorsqu'il a six-vingt toises, pour ligne de défense; & *fort à étoile*, lorsqu'il est construit par angles rentrans & saillans. On appelle *forts de campagne*, ceux qui sont faits pour garder des passages, ou pour défendre des lignes. *Fortin*, se dit d'un petit *fort* fait à la hâte. En termes de Chasse, *fort* signifie des buissons épais, où les bêtes sauvages se retirent. On appelle *fort de l'épée*, la partie qui est la plus proche de la garde, comme on appelle *fort d'une balance romaine*, le côté qui est le moins éloigné du centre, & *fort de la picque*, le milieu de cette arme. On dit aussi, dans le même sens, *vous me prenez par mon fort*; c'est à dire, par où j'ai plus de force, soit d'esprit ou de corps.

FORTIFICATION, s. f. lat. Ouvrages qu'on fait autour d'une Place pour la rendre capable de défense. On distingue les *fortifications* naturelles & les artificielles, les *fortifications* régulieres & les irrégulieres, les *fortifications* défensives & les offensives. Toutes ces parties sont l'objet d'une *science* qui s'appelle *les fortifications*. Fortifier une Place, c'est la munir d'ouvrages qui servent à sa défense.

FORTITRER, v. n. Terme de Chasse. *Un Cerf fortitre*, c'est-à-dire, qu'il évite de passer près des Chiens frais & des relais.

FORTRAIT, adj. En termes de Manége, on dit qu'un Cheval est *fortrait*, lorsque, pour être outré de fatigue, deux nerfs qu'il a sous le ventre viennent à se resserrer & à se roidir.

FORTUIT, adj. l., qui signifie ce qui arrive au hazard, c'est-à-dire, sans

avoir été prévû, ou sans qu'on en connoisse la cause. On appelle *Fortuites*, s. f., certaines Loix, non indiquées, sur lesquelles ceux qui se présentent pour quelque Emploi de Judicature sont interrogés. Ce sont des questions faites comme au hazard, auxquelles le Récipiendaire ne peut être particuliérement préparé.

FORTUNE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *hazard*. Les Anciens representoient la *fortune* sous la forme d'une Femme, tantôt assise, & tantôt debout, tenant un Gouvernail, avec une Roue à côté d'elle, pour marquer son inconstance; & dans sa main une Corne d'abondance. Ils en avoient fait une Divinité, qui présidoit à tous les événemens qui passent pour des effets du hazard. Mais, outre que le Dogme chrétien de la Providence nous donne des idées plus justes, la raison seule nous apprend qu'il n'y a point d'effets sans causes, & par conséquent qu'il n'y a pas proprement de hazard. Ainsi, *hazard*, *fortune*, &c., ne signifient que des effets dont on ignore les causes. *Fortuné*, adj., se dit pour heureux, favorisé de la *fortune*. *Fortune* de vent, en termes de Mer, signifie *gros tems*, tems pendant lequel les vents sont forcés. On appelle *voile de fortune*, ou *treou*, la voile quarrée des Bâtimens de bas-bord, qui ne se porte que pendant l'orage. *Fortunal* est encore un terme de Mer, qui signifie *tempête*, *orage*, *coup de Mer*.

FORVETU, s. m. Homme travesti; comme il arrive lorsqu'on fait prendre un habit propre, à un homme de néant, qu'on veut faire passer pour riche, dans la vûe de quelque tromperie.

FORURE, s. f. Trou d'une clé. Une clé à double *forure* est celle dont la tige est doublement percée.

FOSSE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie un endroit creusé, soit en terre, soit dans tout autre endroit solide. En termes de Mer, la *fosse aux cables*, la *fosse aux mâts*, sont les lieux d'un vaisseau, où les cordages & les mâts se conservent. On appelle aussi *fosse*, un espace d'eau, près des terres, où les vaisseaux peuvent mouiller à l'abri. La *Fosse de Nantes*. Dans les Bâtimens, on nomme *fosse d'aisance*, un lieu vouté au-dessous de l'aire des caves, qui sert à recevoir les excrémens. Les Plombiers donnent le nom de *fosse* à la chaudiere où ils fondent le plomb; & les Tanneurs, à des cuves enterrées, dans lesquelles ils mettent les cuirs pour les couvrir de *tan*. *Fossé* signifie un creux plus long que large. On fait des *fossés* autour d'un champ, pour interdire le passage. En termes de Guerre, c'est un creux d'une largeur & d'une profondeur considérable, qu'on fait autour d'une Place pour en défendre l'accès. Les *fossés* sans eau se nomment *fossés* secs, & doivent avoir plus de profondeur que les *fossés* pleins. Un *fossé revêtu* est celui dont l'escarpe & la contrescarpe sont revêtues d'un mur de Maçonnerie en talu. On appelle *fossé à fond de cuve* celui dont les coins de l'enfonçure sont arrondis.

FOSSILE, subst. & adj. On appelle *fossiles*, les métaux & les minéraux, & tout ce qui se trouve dans les terres qu'on creuse, tel que des pierres, des coquillages pétrifiés, &c. Ce mot est purement latin.

FOTTE, s. f. Espece de toile de Coton à Carreaux, qui vient des Indes, particuliérement du Bengale.

FOU, s. m. Nom d'un Oiseau de l'Amérique, qui vient se percher sur les mâts d'un Vaisseau, jusqu'en pleine Mer, & qui se laisse quelquefois prendre à la main, ou qui vient même se reposer dessus, lorsqu'on l'avance. Il a le bec de la Grue, & fait en scie, par les côtés. Par son plumage, sa grosseur, & ses pieds, il ressemble au Canard. Il s'en trouve aussi de blancs, mais un peu plus gros que les autres, & qui ne se perchent point sur les mâts. Un Comte de Cleves institua, en 1380, l'*Ordre des Foux*, composé de trente-cinq Seigneurs, qui devoient porter des habits fort bizarres, des sonnettes d'or, &c. Cette institution avoit

beaucoup de rapport au Régiment de la Calotte.

FOUAGE, s. m. *Voïez* FOUE'E.

FOUAILLE, s. f. Terme de Venerie. Part qu'on fait, aux Chiens, d'un Sanglier, après qu'on l'a pris. Son nom vient du feu, sur lequel cette curée se fait.

FOUDRE, subst. m. & f. Exhalaison enflammée, qui sort des nues avec beaucoup de bruit & de violence, & qui produit quelquefois des effets surprenans. On appelle *pierre de foudre*, ou *carreau*, une pierre qui est communément de quinze, ou dix-huit pouces, très liée, & de la figure d'une Carpe, mais pointue des deux côtés, qui passe, dans l'opinion vulgaire, pour être tombée du Ciel avec la *foudre*. Mais, comment concevoir qu'une matiere sulphureuse se condense en s'enflammant, plutôt qu'elle ne se dissipe? S'il tombe quelquefois des pierres du Ciel, elles doivent être sorties de la terre, poussées par la force de quelque puissante exhalaison qui s'est enflammée. Un *foudre*, en Allemagne, est un grand vaisseau qui contient plusieurs muids de vin, & dont on répare les diminutions tous les ans, sans qu'il se vuide jamais.

FOUE'E, s. f. Chasse aux petits Oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu, le long des haies. *Fouage*, qui vient de la même source, signifie un droit qui se leve par chaque feu.

FOUGADE ou FOUGASSE, s. f. Espece de Mine, qui n'est qu'un petit fourneau, en forme de puits, large de huit ou dix pieds, & profond de dix ou douze, qu'on charge de barils, ou de sacs à poudre, & qu'on fait jouer par le moïen d'une Saucisse.

FOUGE, s. f. Terme de Venerie, qui signifie ce que le Sanglier leve pour sa nourriture, en fouillant dans la terre avec son boutoir. Ce mot vient apparemment de *fougere*, parce que le Sanglier arrache ainsi les racines de cette Plante. Aussi dit-on *fouger*, pour exprimer son action.

FOUGERE, s. f. Plante, qu'on distingue en mâle & femelle. Elles se ressemblent par les feuilles, mais la *fougere* mâle ne produit ni tige, ni graine, ni fleur. On prétend que la *fougere* nuit aux Femmes grosses. En coupant de biais la tige de la *fougere*, on y distingue la figure d'une double aigle, telle qu'elle est dans les armes de l'Empire d'Allemagne. La *Dryoptere*, plante qui croît dans les lieux humides, & surtout parmi la mousse des Chênes, du nom grec desquels elle tire le sien, est une troisiéme espece de *fougere*; quoiqu'elle ait les feuilles moins déchiquetées.

FOUGON, s. m. Terme des Isles du Levant, qui est le nom du lieu où l'on fait la cuisine du bord. Sur les Galeres, le *Fougon* est au milieu des bancs.

FOUGUE, s. f. Terme de Mer. On dit *mât de fougue*, pour signifier le *mât d'artimon*; & l'on appelle *vergue de fougue*, une vergue de l'artimon qui borde la voile du Perroquet, sans porter de voile. *Fougue*, autre substantif, qui est pris dans l'usage commun, pour *emportement*, *excès de chaleur*, paroît venir du mot Espagnol, qui signifie *feu*. *Fougueux* est l'adjectif.

FOUIE, s. m. Nom d'un Arbrisseau dont la feuille est emploïée pour la teinture en noir.

FOUILLER, v. act. En termes de Sculpture, *fouiller* se dit pour tailler & évuider les ornemens, pour leur donner plus de relief.

FOUINE, s. f. Animal ennemi des Poules & des Pigeons, dont il fait sa principale nourriture. Il ressemble à la Belette, ou la Martre; mais la couleur de son poil est fauve, tirant sur le noir. Il se tient ordinairement dans les Greniers & dans les Granges. Son nom vient du latin. On appelle aussi *fouine*, une espece de fourche, qui sert à lever les gerbes de bled, sur le tas.

FOULART, s. m. Nom d'un Taffetas des Indes Orientales, peint ordinairement en Mosaïque, pour faire des mouchoirs & des robbes.

FOULER, v. act. En termes de Chapeliers, c'est manier & préparer

le chapeau, à force de bras, sur une sorte de table qu'ils appellent *fouloir*. En termes de Vigneron, *fouler une cuve*, c'est y écraser les grappes de raisin avec les pieds. *Foulon* est le nom de l'Artisan qui foule les draps. Les Canoniers appellent *fouloir*, un instrument qui leur sert à nettoïer une piece, lorsqu'elle a tiré, & à battre la poudre, en chargeant la piéce. L'*Herbe à foulon* est une herbe dont les feuilles ressemblent à celles de l'Olivier, mais sont épineuses & piquantes; & qui tire ce nom de l'usage qu'en font les *Foulons*, pour laver & amollir la laine. Elle porte celui de *Condisi* chez les Apotiquaires.

FOULQUE, s. m. Nom d'une espece de Canard, qui se nomme aussi *Poule d'eau* & *Monete*. Il se trouve ordinairement, dans les Etangs & les Fossés des Places de Guerre. Ce nom est tiré du latin.

FOUPIR, v. act. Terme de Drapier. *Foupir une étoffe*, c'est la chifoner, & lui faire perdre son lustre, en la maniant.

FOUR-BANAL, s. m. Four public, d'une Seigneurie, où les Vassaux sont obligés de faire cuire leur pain, au profit du Seigneur. *Voïez* BANAL. Le mot de *Four* vient du latin. On appelle *piéces de four*, certaines piéces de pâtisserie, cuites au *four*. En termes de Marine, on appelle *fours*, ou *sanglons*, certaines pieces de bois triangulaires, posées, au lieu de varangues, sur la troisiéme partie de la quille, vers l'arriere.

FOURCATS ou FOURQUES, s. m. Terme de Marine, qui signifie des piéces fourchues de bois.

FOURCHE-FIERE, s. f. Mot qui n'est peut-être qu'une corruption de *fourche ferrée*; du moins ne signifie-t-il qu'une fourche, qui est de fer par un bout, & qui a deux ou trois pointes. On appelle *fourches patibulaires*, des piliers qui marquent l'espece de justice qu'un Seigneur a droit d'exercer sur sa terre. Les Seigneurs Châtellains ont des fourches à trois piliers; les Barons en ont à quatre, & les Comtes à six. En termes de Blason, *fourchu*, ou *fourché*, est ce qui est divisé en deux, & même en trois pointes, comme la *croix fourchée*, dont les trois pointes forment deux angles rentrans.

FOURCHETTE, s. f. Diminutif de fourche, qui a diverses significations, pour les choses qui ont la forme d'une petite fourche. Ainsi, l'on appelle *fourchette*, en termes de Manége, une sorte de corne tendre, qui fait comme une arrête au milieu de la sole du pied d'un cheval, & qui se partage en deux branches. Les Gantiers appellent *fourchette*, de petites bandes de cuir qui sont aux doigts des gands. La *fourchette* des Serruriers est un instrument de fer, qui leur sert à tourner à chaud les canons, les tarieres, &c.

FOURMI, s. f. lat. Petite Insecte dont le corps est composé de douze petits anneaux, & qui a six jambes velues, dont la derniere est armée de deux pinces. Il a les yeux noirs & deux cornes au-dessus. Son bec est composé de deux dents allongées en dehors. Il y a différentes especes de *fourmis*, dont les unes sont aîlées. Il y en a de rouges, de noires, & de jaunes. Elles sont si grosses en Afrique & dans d'autres lieux des Indes, qu'elles y sont redoutables par les ravages qu'elles commettent. Elles s'y bâtissent des logemens de terre, dont les Voïageurs font des descriptions surprenantes. On prétend que la *fourmi* vient d'un œuf qui se change en ver. Elle est laborieuse; & la Nature lui a donné une sorte de prudence, qui consiste, dit-on, à faire des provisions en Eté, pour se nourrir pendant l'Hiver. On devroit écrire *Fourmie*, comme *mie*, *ortie*, & les autres mots qui finissent, en latin, par *ica*.

FOURMILLER, v. n., formé de Fourmi, pour exprimer le mouvement & la multitude de diverses sortes de petits Animaux. Ainsi, l'on dit fort bien que les vers fourmillent dans un Fromage : ce qui est néanmoins aussi bizarre, que de dire, comme on le dit aussi, être à

Cheval ſur un Ane. Les Médecins nomment *fourmillant*, un poulx inégal, foible, bas, dont le mouvement a quelque reſſemblance avec celui d'une Fourmi, qui marche. *Fourmillement*, ſ. m., ſe prend auſſi pour un petit mouvement irrégulier des parties, entre elles.

FOURNAISE, ſ. f. lat. Nom que les Monnoïeurs donnent au lieu dans lequel ils travaillent, & où ſont la plûpart de leurs inſtrumens.

FOURNEAU, ſ. m. Vaiſſeau dans lequel on peut allumer du feu pour diverſes opérations. On fait des *fourneaux* de différentes matieres & de différentes formes, ſuivant la nature du travail. Il y a des *fourneaux* de Forge, des *fourneaux* de Verrier, des *fourneaux* de Chymiſte, avec des trous qu'on ouvre & qu'on ferme pour augmenter, ou diminuer, la chaleur, & qui ſe nomment *Regiſtres*; des *fourneaux* à vent, des *fourneaux* à ſoufflet, &c. En termes de Guerre, on appelle *fourneau*, une petite mine qu'on pratique dans l'épaiſſeur d'un mur, ou de quelque petit ouvrage, & qu'on charge de barils, ou de ſacs, de poudre.

FOURNISSEMENT, ſ. m. Terme de Commerce, qui ſe dit du fond que chaque Aſſocié doit mettre dans une Société. Un compte de *fourniſſement*, c'eſt-à-dire, de ce que chacun s'eſt engagé à fournir pour ſa part.

FOURNITURE, ſ. f. En termes d'Organiſte, c'eſt un jeu composé de pluſieurs rangs de tuïaux, qui ſervent à remplir & à faire entendre les Orgues dans toutes les parties d'une grande Egliſe.

FOURQUES, ſ. f. *Voïez* FOURCATS.

FOURRELIER, ſ. m. Nom des Ouvriers qui font des Fourreaux d'inſtrument, & des Gaînes.

FOURRER, v. act. En termes de Monnoie, *fourrer* ſe dit d'une fraude qui peut ſe commettre dans les Monnoies, en couvrant un flan de cuivre, ou de fer, avec des lames d'or, ou d'argent, ſoudées par les bords, & le paſſant dans les fers pour le monnoïer. *Fourrer* une Piéce. *Fourrer* une Médaille. Une Piéce, ou une Médaille, *fourrée*. En termes de Mer, *fourrer un cable*, c'eſt le garnir d'étoffe, ou de petites cordes, pour empêcher qu'il ne s'uſe.

FOURRIER, ſ. m. Nom d'un Office dans la Cavalerie & dans les grandes Maiſons, qui conſiſte à faire les proviſions néceſſaires pour la nourriture des Chevaux, & à les diſtribuer. On a nommé l'*Aurore*, la *fourriere* du Soleil, comme ſi elle le précédoit pour marquer ſes logis; parce que les *Fourriers* précédent la Cour.

FOURRIERE, ſ. f. Bâtiment dans l'arriere-cour d'une grande Maiſon, où l'on renferme diverſes proviſions, telles que le Bois, le Charbon, au-deſſus deſquelles les Officiers qui les diſtribuent ont leur logement. De-là vient *mettre en fourriere*, qui ſignifie ſaiſir & renfermer les Animaux qu'on trouve paiſſant ſur les terres d'autrui. C'eſt un droit, ou plutôt un devoir Seigneurial.

FOURRURE, ſ. f. Peaux de certains Animaux, paſſées & garnies de leur poil, dont on double les robbes, pour ſe garantir du froid. L'habit de cérémonie des Docteurs d'une Univerſité s'appelle *fourrure*, parce qu'il eſt fourré de quelque peau qui marque leur qualité. En termes de Blaſon, on appelle *fourrure*, des pannes, ou des peaux velues, qui entrent dans les armoiries. Il y en a deux; l'hermine & le vair. En termes de Marine, la *fourrure*, qui ſe nomme auſſi *Rombaliere*, eſt un revêtement de planches, qui couvre par dedans les membres des Bâtimens à rames.

FOUTEAU, ſ. m. Nom d'un Arbre de haute-futaie, qui ſe nomme auſſi *Hêtre*. Il porte un fruit, qui s'appelle *faine*, couvert d'une petite coque piquante, & d'aſſez bon goût; mais un peu aſtringent. Le bois de Hêtre, ou de Fouteau, eſt ſec & petille beaucoup dans le feu.

FOURVOIER, v. act. Faire quitter à quelqu'un le droit chemin, lui en faire prendre un autre que celui

qui conduit où il doit aller. Mot d'origine latine.

FOY, f. f. En termes de Blason, on donne le nom de *foy* à deux mains jointes ensemble, qui signifient *alliance* & *fidélité* dans l'amitié. *Voïez* Foi.

FOYE ou FOIE, f. m. Partie noble des Animaux, dont la figure est ronde, du côté droit, & diminue jusqu'en angle aigu, du côté gauche. Le *foie* est placé dans l'hypocondre droit, sous le diaphragme & les fausses côtes. En Chymie, on appelle *foie d'antimoine*, une masse tirant sur le rouge, qui résulte d'une préparation d'antimoine avec des parties égales de tartre & de nitre. Le *foie d'antimoine*, dissous dans de l'eau commune, produit une poudre jaune, qui s'appelle *Crocus martis*, ou le saffran des métaux.

FOYER, f. m. Nom de la partie de l'âtre des cheminées, qui est au-devant des jambages, & qui est ordinairement pavé de carreaux de terre cuite, ou de marbre. Il se prend, poétiquement, pour toute la Maison. En termes de Dioptrique & de Catoptrique, on appelle *foïer*, le point d'un verre où les raïons s'unissent, & ont par conséquent plus de force que dans tout autre point. Les Médecins nomment *foïer*, l'endroit du corps où ils jugent qu'est le principe & le levain de la fievre. En termes de Théâtre, on nomme les *foïers*, des Salles où les Acteurs se chauffent en Hiver.

FRACAS, f. m. Bruit de choses qui se brisent, ou se fracassent. Ce mot se prend aussi dans le sens Figuré. Une avanture, une nouvelle, qui fait beaucoup de *fracas*.

FRACTION, f. f. lat. Terme d'Arithmétique, qui signifie les parties de l'unité, lorsqu'elle n'est pas prise entiere; la moitié, par exemple, un tiers, un quart, &c., sont des fractions de l'unité. La *fraction du pain* est un terme ecclésiastique, pour signifier l'ancienne Communion des Fidéles.

FRACTURE, f. f. lat. Terme de Chirurgie, qui ne se dit que des os, lorsqu'il leur arrive d'être froissés, ou brisés, ou écachés. On dit de même, un *os fracturé*, un *os qui se fracture*. Les os fracturés se réunissent & se soudent plus ou moins facilement, suivant l'âge, le tempérament & le régime du malade.

FRAGILE, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *facile à rompre*. Le verre est *fragile*. *Fragilité* est le substantif, qui se dit dans le même sens. Il se prend aussi dans le sens Moral. Des biens *fragiles*, c'est-à-dire, vains & périssables.

FRAGMENT, f. m. lat. Partie rompue de quelque chose. En termes de Littérature, on nomme *fragment*, non-seulement un morceau détaché d'un Ouvrage, mais une partie de quelque Ouvrage qui n'est point achevé.

FRAIS, adject. En termes de Marine, on appelle *vent frais*, un vent assez fort, qui est favorable à la Navigation. *Beau frais* signifie *bon vent*. *Petit frais*, petit vent. On dit d'un Cheval, qu'*il a la bouche fraîche*, pour signifier qu'il jette de l'écume. Quoique *frais* signifie proprement un froid médiocre qui tempere la chaleur, il se prend aussi pour signifier ce qui est nouveau; Un œuf *frais*, une nouvelle *fraîche* : pour ce qui n'est pas salé; comme de la viande *fraîche*, du beurre *frais* : pour ce qui est entier & sans altération; *des troupes fraîches*, c'est-à-dire, qui n'ont souffert aucune fatigue; *un teint frais*, c'est-à-dire, uni & reposé, &c. On dit, en termes de Marine, qu'un Bateau *va en fraîcheur*, pour dire, qu'*il va également*. Le *vent fraîchit*, c'est-à-dire, dans le même langage, qu'il augmente beaucoup.

FRAISE, f. f. Fruit Printanier, qui croît sur le Fraisier, petite Plante basse & touffue, dans les Bois & dans les Jardins. Il y a des *fraises* blanches & des *fraises* rouges. On distingue aussi un Fraisier à fleur double; & un autre que l'on appelle *Capron*, dont le fruit est plus gros que les *fraises* communes. Le Fraisier & la Fraise ont des qualités saines & agréables, qui les rendent propres à quantité

d'usages. En termes de Guerre, on appelle *fraise*, une rangée de pieux pointus, fichés entre le parapet & le rempart en dehors. Les *fraises* empêchent l'escalade. Les *fraisemens*, sont aussi des pieux qu'on met autour des piles des ponts, pour servir de contre-garde. En termes de Chasse, on appelle *fraise*, la forme des pierrures de la tête d'un Cerf. *Fraiser* un Bataillon, c'est le border de Piquiers pour le mettre à couvert de la Cavalerie. Les Pâtissiers disent *fraiser la pâte*, pour dire, *la bien paitrir & la bien manier*.

FRAISIL, s. m. Nom que les Serruriers & les autres Artisans, en fer, donnent à la cendre du charbon de terre, qui demeure dans la Forge.

FRAISQUE, s. f. Quelques-uns écrivent *fresque*. Terme de Peinture, qui se dit des couleurs emploïées seulement avec de l'eau, sur un enduit de mortier, qui n'est pas encore sec. C'est ce qu'on appelle une *fraisque*, une peinture à *fresque*. Et la maniere de peindre & l'ouvrage portent également le nom de *fresque*. Ce mot est pris de l'Italien.

FRAMBOISE, s. f. Fruit d'un Arbrisseau épineux, qui se nomme *framboisier*. C'est une espece de Mûrier sauvage, qui a été transplanté dans les Jardins. Il y a des *framboises* rouges & des *framboises* blanches. L'odeur & le goût en sont agréables. On fait une liqueur rafraîchissante, du jus des *framboises*.

FRANC, s. m. Ce mot ne se prend aujourd'hui que pour une Monnoie de compte, & signifie vingt sols, ou le tiers d'un écu. Il ne s'emploie jamais au singulier. L'usage, pour le pluriel même, l'a borné à certains nombres; car on ne dit pas *deux francs*, ni *trois francs*, quoiqu'on dise *quatre francs*, *six francs*, &c. Autrefois *franc* signifioit une piece d'argent de la valeur de vingt sols, & tiroit son nom de la figure qu'elle représentoit. C'étoit un François, à pied, ou à cheval. Il y avoit aussi des *francs* d'or. Les *francs* commencerent, sous le Roi *Jean*, à porter l'image du Roi, d'un côté, & de l'autre une croix fleurdelisée. On en forgea d'argent, sous *Henri* III, avec la tête du Roi, d'un côté, & de l'autre une *H* couronnée. Le mot de *franc* signifie *libre*, *exempt*, & se trouve joint avec quantité d'autres mots, pour exprimer cette qualité. *Franc-alleu* signifie un bien libre, qui ne doit ni *cens*, ni *service personnel*. On fait venir *alleu*, d'un mot Allemand, qui signifie *sans sujettion*. *Franc-salé*, signifie le privilége qui permet de prendre du sel, sans païer d'impôts. On appelle *pierre franche*, une pierre parfaite dans son espece, qui n'a ni la mollesse du moélon, ni la dureté du caillou. En termes de Mer, le *franc-tillac* est le pont qui est élevé sur le fond de cale, & le plus proche de l'eau. On dit, dans le même langage, que deux Navires s'abordent de *franc-étable*, pour dire, qu'*ils s'approchent en droiture, pour s'enferrer par leurs éperons*. En termes de Blason, on appelle *franc-quartier*, le premier quartier de l'Ecu, qui est à droite du côté du Chef, & où l'on met ordinairement d'autres armes que celles de l'Ecu. Le *franc-funin* est une longue & grosse corde dont on se sert, en Mer, pour embarquer le canon, pour attacher les ancres contre le vent, & pour d'autres manœuvres difficiles. En termes de Coutume, on appelle *franche-vérité*, l'acte de justice d'un Seigneur, qui fait informer, par ses Juges, des délits commis sur ses Terres. *Francs-devoirs* se dit d'un Fief dont l'hommage a été changé en simple rente, & des charges dûes par des personnes libres, pour l'usage des Bois, des Pacages, &c.

FRANCATU, s. f. Espece de Pomme, rouge d'un côté, & jaunâtre de l'autre, qui se conserve fort long-tems.

FRANC DU QUARREAU, s. m. Nom d'un Jeu, qui consiste à jetter une piece de Monnoie dans un quarré qu'on a tracé sur la terre. Le Vainqueur est celui qui approche le plus du centre. *Franc du collier* est un terme Figuré, qui signifie *exempt de reproche*.

FRANCHIR, v. act. Terme de Marine, qui se dit de l'eau entrée dans un vaisseau, lorsqu'on la puise avec la pompe. *L'eau franchit*, c'est-à-dire, qu'elle diminue, & que le lieu où elle étoit devient libre.

FRANCHISE, s. f. Nom qui se donne à certains endroits privilégiés dans les Villes, où les Ouvriers sont exempts de la loi des Maîtrises, & à certaines terres qui sont exemptes des charges communes de l'Etat. On dit aussi qu'un Ouvrier *a gagné sa franchise*, pour signifier qu'il a fini son apprentissage. Les Peintres appellent *franchise de pinceau*, un air facile dans le travail.

FRANCISER, v. act. Terme qui s'est mis en usage, pour signifier *rendre françois*, comme on dit depuis long-tems *latiniser*. *Francisé* se dit aussi pour, formé aux manieres, & aux modes, *françoises*. On peut observer, à cette occasion, que le nom propre *François* ne signifie, en latin, comme dans notre Langue, que né, ou habitué, en France. C'est par corruption qu'on a dit *Franciscus* au lieu de *Francicus*. S. François d'Assise s'appelloit *Jean*, & ne fut nommé *Franciscus*, pour *Francicus*, en mauvais latin du tems, qu'après un voïage qu'il avoit fait en France, & qui lui fit donner ce nom.

FRANCOLIN, s. m. Oiseau d'un excellent goût, qui est fort commun dans la Barbarie. C'est l'*Attagene* des Latins. Il est de la grosseur d'un Faisan. Sa couleur est mêlée de rouge, de jaune, de violet, de blanc & de noir. Il a la crête jaune, une barbe de plumes sous le cou, & la queue fort touffue.

FRANGE', adj. Terme de Blason, qui se dit des gonfanons à franges, en spécifiant l'émail; comme *frangé de sinople*.

FRANGIPANE, s. f. Nom qu'on a donné à plusieurs choses parfumées, telles que *des gands de frangipane*, &c., parce que l'invention en est venue d'un Seigneur Italien, de la Maison des *Frangipani*. On appelle aussi *frangipane*, une sorte de Pâtisserie, ou de Tarte, composée de crême, d'amandes pilées & d'autres ingrédiens.

FRANGUIS, s. m. Nom que la plûpart des Orientaux donnent aux Peuples de l'Europe. La Langue, qu'on nomme *Franca*, ou *Franque*, est un Jargon composé de diverses Langues, telles que le François, l'Italien, l'Espagnol, &c., qui est en usage entre les Gens de Marine de la Méditerranée & les Marchands qui vont négocier au Levant, & qui se fait entendre de toutes les Nations.

FRANGULE, s. f. Plante dont l'écorce est bonne contre l'hydropisie. Ses feuilles ressemblent à celles du Cormier, & l'écorce à celle de l'Aulne. Elle porte un petit fruit de la grosseur d'un pois, qui devient noir en meurissant. La *frangule* est de hauteur moïenne, & croît abondamment en Bohême.

FRAPPE, s. f. Terme de Monnoïeurs. La *frappe des Monnoies*, c'est la marque que le marteau imprime sur les especes. *Frapper la Monnoie*, c'est la marquer. On dit qu'une toile, une tapisserie, *sont bien frappées*, pour dire que l'ouvrage en est fin & serré. En termes de Marine, *frapper une manœuvre* se dit, au lieu d'*amarrer*, ou d'*attacher*, lorsqu'il est question des manœuvres dormantes. En termes de Chasse, *frapper à route*, c'est remettre les Chiens, qui sont en défaut, sur la trace de la Bête. *Frapper aux brisées* se dit du Veneur, lorsqu'aïant fait son rapport il va laisser courre.

FRASE, s. f. Nom d'un outil de Serrurerie, qui sert à contrepercer les pieces de fer. *Fraser* signifie *percer* avec cet outil. *Fraser* de la pâte, c'est la paîtrir avec les poings, de droit à gauche. *Contrefraser*, c'est la paîtrir du sens opposé.

FRASQUE, s. f. Terme vulgaire, qui se dit pour *action peu mesurée*, *chocquante*, à laquelle on ne s'attend point de la part de celui qui la fait.

FRATERNISER, v. n., formé du mot latin, qui signifie *Frere*. C'est agir, ou se lier, avec quelqu'un,

comme on le fait entre des Freres. *Fraternité*, f. f., se dit d'une liaison étroite, qui represente celle de la nature.

FRAXINELLE, f. f. lat. Plante, qui se nomme aussi *Dictame blanc*, & dont les feuilles ressemblent à celles du *frêne*. Elle passe pour un contre-poison, & surtout pour un bon vermifuge.

FRAY, f. m. Mot formé du latin. En termes de Monnoie, c'est une diminution de poids, qui arrive aux especes d'or & d'argent, à force de les manier. On appelle aussi *frai*, les œufs de poisson, mêlés avec leur semence. En termes de Venerie, on dit qu'un *Cerf fraie*, lorsqu'il commence à frotter son bois contre les Arbres, pour en faire tomber une peau velue qui le couvre; après quoi, il va le brunir dans des terres noires, ou dans des charbonnieres.

FREGATE, f. f. Vaisseau leger de Guerre, qui n'a ordinairement que deux ponts. Il y en a d'un seul pont. Toutes les Places maritimes ont des *fregates*, pour aller reconnoître les Vaisseaux qui s'en approchent. *Fregate* est aussi le nom d'un Oiseau des Isles de l'Amérique, ainsi nommé à cause de la vîtesse de son vol, & dont la graisse est excellente pour la paralysie & les goutes froides. Sa grosseur est celle d'une Poule. Il a les aîles d'une grandeur extraordinaire & le bec long de six ou sept pouces. Sa couleur est noire. Il fait la guerre au Poisson volant, & s'écarte quelquefois à plus de trois cens lieues des terres. Le *fregaton* est un petit Bâtiment Venitien, à coupe quarrée, qui porte jusqu'à dix mille quintaux de charge.

FREGATE, f. f. Insecte de Mer, de la grosseur d'un œuf de Poule, & de la forme d'une Barque. Elle est toujours sur l'eau, & s'y soutient par une espece de petite voile, couleur de pourpre. On prétend qu'elle envenime la main, quand on y touche.

FREIN, f. m. Mot tiré du latin. C'est proprement le mors d'une bride; mais on emploie ce mot, surtout en Morale, pour tout ce qui est capable d'arrêter une action trop vive, ou un mouvement déreglé. En termes de Mer, on appelle *freins*, les vagues qui s'élevent après avoir frappé contre les rochers. Les Médecins nomment *frein de la langue*, le filet qui est au bout du ligament qui soutient la langue.

FRELAMPIER, f. m. Ancien mot, qui est un terme de mépris, pour signifier un Homme sans naissance & sans lumieres, qui forme des entreprises au dessus de ses forces. On le croit une corruption de *frere lampier*, parce que cet office n'est pas le partage des gens qui ont le plus de mérite dans un Monastere.

FRELATER, v. act. Mot tiré du latin. Il a perdu son ancienne signification, qui étoit *tirer une liqueur sur la lie*, & la transporter dans un autre vaisseau. Aujourd'hui, il signifie altérer une liqueur par quelque mêlange. *Ce vin est frelaté.*

FRELE, f. f. Nom qui se donne aux jeunes Filles de condition, en Frise & dans la Nord Hollande, & qui répond au titre François de *Demoiselle*.

FRELON, f. m. Grosse Mouche qui ressemble à la Guêpe, mais qui est plus grosse du double. Si l'on coupe un *frêlon* en deux, il ne laisse pas de manger; d'où l'on conclut qu'il est fort gourmand.

FRELUCHE, f. f. Nom de certains petits fils qui volent en l'air, dans les beaux jours de l'Eté.

FRENE, f. m. Arbre, dont on distingue deux especes; le grand, qui n'a point de nœuds; & le petit, qui est plus dur, plus raboteux, & dont le bois est moins blanc. On prétend que le Serpent n'approche jamais du *frêne*. Son fruit est petit & semblable aux noïaux d'amande, mais un peu amer.

FREQUENCE, f. f. Mot latin, nouvellement introduit dans l'usage commun, & que son utilité doit faire conserver, pour signifier la réitération, ou la succession nom-

breuse, de certaines choses. La *fréquence* des visites ; des occasions, &c. Les Médecins disent depuis longtems, la *fréquence* du pouls, ou la *fréquence* de ses battemens, pour dire la *vitesse*.

FRERE, s. m. Nom qu'on donnoit autrefois à tous les Religieux, & qui marquoit l'esprit de charité & d'union fraternelle, dans lequel ils devoient vivre ensemble. Aujourd'hui, il est restraint à ceux qui ne sont pas encore Prêtres, & à ceux qui ne peuvent le devenir.

FRESANGE, s. f. Termes d'Eaux & Forêts. C'est un droit de Port, qui est dû aux Maîtres.

FRESAIE, s. f. Nom d'un Oiseau. C'est une espece de Chat-huant, qui a le plumage blanc, tacheté de noir sous le ventre, & la tête ronde, le bec crochu, les pieds couverts de plumes, & une maniere de fraise autour du cou, d'où lui vient apparemment son nom. Il est de la grosseur d'un Coq, & ne sort que la nuit.

FRESQUE. *Voïez* FRAISQUE.

FRET, s. m. Terme de Marine. On appelle *fret*, ou *frettement*, la somme qu'un Marchand donne pour le loïer d'un Vaisseau. *Freter*, se dit dans le même sens. Mais c'est le Patron qui *frete* son Navire au Marchand, & le Marchand *affrete* du Patron. *Freteur* est celui qui *frete*.

FRETE, s. f. Cercle de fer dont on garnit un pieu par la tête, afin qu'il résiste mieux aux coups du Mouton. *Freter un pieu, une lance*, &c., c'est les garnir d'une *frete*. En termes de Blason, *freté* se dit de l'Ecu & des pieces principales, lorsqu'elles sont couvertes de bâtons croisés en sautoirs, qui laissent des espaces vuides & égaux en forme de lozanges.

FREY-MAÇON. Terme Anglois, qui signifie *Franc-Maçon*, ou *Maçon libre*, & qui est le nom d'une Confrairie fort ancienne, entre des Gens de toutes sortes de rangs & de Professions, dont le principal caractere est un secret inviolable sur le fond de leurs engagemens. Ils font profession d'ailleurs d'aimer toutes les vertus Chrétiennes & Morales. Cette Société, qui jouissoit d'une sorte de considération en Angleterre, n'a pas peu perdu à s'étendre hors des bornes de cette Isle.

FRIABLE, adj. lat. Qualité d'un corps, qui le rend facile à casser, ou à réduire en poudre.

FRIAND, adject. Celui qui aime à manger des choses délicates & bien assaisonnées. On confond aujourd'hui *friand* & *gourmand*, quoique *gourmand* signifie proprement celui qui mange beaucoup. *Friandise*, se dit également, & du goût pour les choses délicates, & des choses même qui passent pour telles.

FRIBUST, s. f. Terme de Marine des Isles Françoises de l'Amérique, qui se dit d'un Vaisseau armé en course, & qui n'est vraisemblablement qu'une corruption de *Filibustier*. Le Commandant, & les gens du *Fribust*, se nomment *Fribustiers*.

FRICTION, s. f. lat. En termes de Chymie, c'est une sorte de friture, qui se fait dans la poële, pour la coction d'un médicament. En termes de Chirurgie, c'est le frottement d'une partie du corps avec quelque drogue, pour la guérir, ou la soulager.

FRIGIDITE', s. f. lat. Terme de Jurisprudence, pour signifier l'état d'un Homme impuissant, c'est-à-dire, incapable de génération, par froideur, ou par foiblesse, de tempéramment.

FRIMAS, s. m. Espece de gêlée blanche, qui s'attache aux Arbres & aux Herbes, & qui n'est qu'un brouillard épaissi par le froid.

FRIOU, s. m. Terme Maritime, qui signifie, dans les Païs du Levant, un Canal, ou un Passage, pour les Barques.

FRIPON, s. m. & adj. On ne s'arrête à ce mot, que pour observer qu'en qualité d'adjectif, il ne s'emploie gueres que dans les exemples suivans, un air *fripon*, un œil *fripon*, pour dire, un air, un œil, enjoué, coquet. On appelle *friponnes*, de petites Boëtes de Sapin, plat-

tes & rondes, remplies de gelée de Coing, qu'on nomme Cotignac, & dont la plûpart viennent d'Orléans.

FRIQUET, f. m. Nom d'une espece de petit Moineau, qui ne fait que s'agiter & fretiller sur les Arbres. C'est aussi le nom d'une sorte d'Ecumoire quarrée, qui sert à tirer les fritures de la poële.

FRISE, f. f. Terme de plusieurs Arts. En Architecture, il signifie, dans tous les ordres, la partie de l'entablement qui est entre l'architrave & la corniche. On appelle *frise lisse*, celle qui est unie & sans sculpture. D'autres portent différens noms, suivant leur forme & leurs ornemens; comme la *frise rustique*, la *frise marine*, la *frise fleuronnée*, la *frise historiée*, &c. La *frise tombée* est celle dont le contour est coupé. On nomme *frise de lambris*, un panneau de lambris qui a beaucoup plus de longueur que de largeur. En termes de Guerre, on appelle *Cheval de frise*, une piece de bois, longue de dix à douze pieds, & taillée à cinq ou six pans armés de pointes de fer, qu'on met en travers pour boucher une brêche, ou pour retrancher un Camp. En termes de Mer, la *frise* est une piece de bois platte, en sculpture, qui regne sous la face de l'éperon. Les Jardiniers appellent *frise de parterre*, une platte-bande ornée de gazon, ou de bouis. Les Serruriers donnent le même nom à un panneau long, rempli de divers ornemens, qui se met à hauteur d'appui aux ouvrages de fer, tels que les rampes d'escalier, les travées de barreaux, &c. La *frise de parquet*, en termes de Menuisier, signifie les bandes qui séparent les feuilles du parquet.

FRISER, v. act. Terme d'Imprimeur, qui signifie *faire paroître les caracteres doublement imprimés* sur la feuille; grand défaut dans l'impression. C'est aussi un terme de Mer. On dit *friser les sabords*, pour dire, les border d'une bande de laine, pour empêcher que l'eau n'y entre, lorsqu'on calfate un Vaisseau. *Friser* une roue d'Horlogerie, c'est en ôter la petite roue.

FRISQUETTE, f. f. Terme d'Imprimerie. C'est un Chassis que les Imprimeurs posent sur la feuille, pour empêcher que les bords de la page ne soient maculés.

FRITELAIRE, f. f. Plante qui n'a que deux feuilles, pendantes du haut de sa tige, en forme de petites cloches. Elle fleurit au mois de Mars.

FRITTE, f. f. Terme de Verrerie, qui signifie la cuisson des matieres dont se fait le verre, & ces matieres mêmes bien préparées. Elles consistent en trois quarts de sable blanc, ou de caillou, sur une partie de Soude, ou de Fougere.

FRIVOLE, adj. Leger, vain, de nulle importance. On en a fait le substantif *Frivolité*, qui n'a pas été mal reçu.

FROC, f. m. Terme Monastique. C'est une grande robbe que les Religieux de Saint Benoît mettent par-dessus leurs autres habits, pour assister au chœur, & lorsqu'ils paroissent hors de leurs Monasteres. C'est aussi le nom d'une grosse étoffe qui se fabrique en Beauce & en Normandie.

FROLER, v. act. Mot d'origine obscure, mais nécessaire, du moins dans l'usage familier, pour signifier, frotter, toucher légerement un corps, en passant auprès. *Frolement* est le substantif.

FROMAGE, f. m. Lait caillé, qu'on laisse plus ou moins sécher & durcir, suivant l'usage de chaque païs. Comme on a dit autrefois *formage*, il y a beaucoup d'apparence que ce mot vient de *la forme*, ou de l'éclisse, dans laquelle le *fromage* se fait.

FROMENT, f. m. Mot tiré du latin. Espece de Bled, qui est la meilleure, & dont la farine est plus blanche & plus nourrissante que celle de tous les autres grains qui servent d'alimens à l'Homme. Les épis du *froment* croissent sans barbe, en Bohême & dans plusieurs endroits de Flandres. On connoît le bon *froment*, lorsqu'il est dur à rompre, massif, pesant, de couleur d'or, luisant,

net & bien lissé. On appelle *fromentée*, s. f., la farine de *froment* dont on fait de la bouillie & d'autres mêts. Il y a une espece particuliere de *froment*, qui se nomme *Espeautre double.*

FRONDE, s. f. Nom qu'on donnoit au Parti des Parisiens, qui s'étoit formé, sous la minorité de Louis XIV, contre le Cardinal Mazarin. De-là *Frondeur*, qui signifioit un Homme de ce Parti, & qui s'est consérvé pour signifier celui qui contredit, qui critique, qui trouve toujours quelque chose à reprendre.

FRONT, s. m. purement latin. C'est la partie de la tête humaine qui est entre les sourcils, les temples & la chevelure. Ce mot prend différentes significations dans les Arts. En termes d'Architecture, on appelle *front*, en général, la face de front, qui se nomme aussi *tête*. En termes de Perspective, c'est la projection orthographique d'un objet, sur un plan parallelle au tableau. En termes de Guerre, le *front* d'un Bataillon est le premier rang, composé des Chefs de file. En termes de Fortifications, on appelle *front d'une Place*, ce qui est compris entre les deux Bastions voisins. De *front* on a formé plusieurs autres mots, tels que *frontispice*, qui signifie la façade d'une Eglise, ou de tout autre grand Bâtiment, & qui se dit aussi de la premiere page d'un Livre. Ce mot est composé, avec *front*, d'un autre mot latin, qui signifie *regarder*. *Fronteau* se dit, en termes de Marine, d'une piece de bois, ornée de sculpture, qui borne les gaillards. On appelle aussi *fronteau*, en termes d'Artillerie, ou *fronteau de mire*, une espece de collier de bois qu'on place autour du collet d'une piece, pour servir à la pointer juste. *Fronteau*, ou *frontal*, est encore le nom d'un remede qui s'applique sur le *front*, avec un bandeau, pour guerir les maux de tête; comme on appelle *frontal*, une sorte de question, qui consiste à mettre sur le *front* une corde à plusieurs nœuds, qu'on serre par derriere. *Fronton* est un diminutif de *front*, qui signifie un petit morceau d'Architecture, pour orner le dessus des portes, des niches, des croisées, &c. Il y en a différentes sortes, qui sont distinguées par le nom de leur forme. *Fronton quarré*, *triangulaire*, *brisé*, *surbaissé*, *ceintré*, *circulaire*, &c. *Frontons à pans*, *fronton par enroulemens*, *fronton double*, *fronton à jour*, *fronton gothique*, &c. En termes de Marine, on appelle *fronton*, une piece de Menuiserie placée sur la voute, à l'arriere d'un Navire, qui porte, ou les armes du Prince, ou quelque figure qui répond au nom du Vaisseau.

FRONTAL, adj. Terme d'Anatomie, qui se dit de ce qui appartient au Front. Les muscles *frontaux*. *Frontal*, s. m., est le nom d'une espece de Bandage, qu'on applique sur le front, pour calmer les maux de tête, ou pour d'autres besoins.

FRONT-DE-BANDIERE, s. m. Vieux terme, qui se soutient encore. On dit qu'une Armée est campée en *front-de-bandiere*, lorsqu'elle campe en ligne, avec les Etendards & les Drapeaux à la tête des corps.

FROUER, v. n. Terme d'Oiseleur, qui signifie faire un certain sifflement, par lequel on imite le cri de la Chouette, pour attirer des Oiseaux. A la pipée, *on froue*, avant que de piper; parce que le Pipeau, qui donne un son plus aigu, n'est que pour appeller les Oiseaux éloignés.

FRUIT, s. m. lat. En termes de Maçons, il signifie une petite augmentation de largeur, qui se fait par degrés au-bas d'une muraille : sur douze pieds de hauteur, on donne ordinairement, à un mur, trois demi-pouces de *fruit*. En Architecture, on appelle *fruits*, les ornemens de Sculpture, qui representent des fruits naturels. *Fruité*, en termes de Blason, se dit d'un Arbre chargé de *fruits*.

FRUSTE, adj. Nom qu'on donne aux Coquillages, dont les stries, les canelures & les pointes sont usées. En termes d'Antiquaire, on appelle *fruste*, une Médaille, ou une Pierre antique, dont on ne peut plus re-

connoître les figures & les caracteres.

FUGITIVES, adj. lat. Pieces fugitives. On donne ce nom à de petits Ouvrages d'esprit, qui n'aïant point assez d'étendue pour former un Volume, sont exposés à périr, lorsqu'on ne prend pas la peine d'en former des Recueils.

FUGUE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie, en termes de Musique, une imitation mutuelle des parties du chant, qui semblent s'entre-suivre & se fuir. En termes de Manége, on dit d'un Cheval, qui craint l'éperon, *il fuit les talons*.

FUISICIENS, s. m. Nom qu'on donnoit autrefois aux Médecins, comme on donnoit celui de *Physique* à la *Médecine*. Il vient d'un mot grec, qui signifie *nature*. Les Anglois appellent encore leurs Médecins, *Physicians*, & la Médecine *Phisick*.

FULIGINEUX, adj. lat. Ce qui est rempli, ce qui porte des marques, de fumée, ou d'autres vapeurs noires & épaisses.

FULMINANT, adject., formé du mot latin, qui signifie tonnerre. On dit une *voix fulminante*, pour dire, *fort bruïante*. C'est aussi un terme de Chymie. L'*or fulminant* est un or calciné par l'eau forte, auquel on joint quelques parties de sel de tartre, & qui étant allumé fait un bruit qui imite celui du tonnerre. La *poudre fulminante* n'est composée que de nitre, de tartre, de sel & de souffre commun.

FULMINER, v. act. lat. Terme ecclésiastique, qui signifie *publier avec éclat*. On *fulmine* une Sentence d'excommunication, une *Bulle*, &c. L'action de publier une Sentence se nomme *fulmination*. C'est dans le même sens que l'excommunication s'appelle les *foudres de l'Eglise*. En termes de Chymie, le bruit de l'or fulminant se nomme aussi *fulmination*.

FUMAGE, s. m. Nom d'une fausse couleur d'or, qu'on peut donner à l'argent filé & aux lames d'argent, en les exposant à la fumée & au parfum de certaines compositions. Cette méthode est défendue par les Ordonnances. *Fumer* l'argent, c'est lui donner le *fumage*.

FUME'E, s. f. lat. Vapeur qui sort des choses humides, lorsqu'elles sont enflammées, ou fort échauffées. La flamme n'est que de la *fumée* allumée. En termes de Chasse, on appelle *fumée*, la fiente des Bêtes fauves. Les *fumées rondes* se nomment *fumées esformées*; celles qui ont des pointes, *fumées en troches*; & celles qui sont plattes, *fumées d'hirondelles*. On appelle aussi *fumées*, la fiente d'hirondelle.

FUMETERRE, s. f. Herbe tendre & branchue, dont les feuilles sont d'un blanc cendré, & les fleurs incarnates. On en distingue deux sortes; l'une qui croît entre les murailles & parmi les haies; l'autre, qui croît dans les Jardins & parmi l'orge. On les emploie également pour les maux des yeux.

FUMIGATION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui signifie l'usage des choses qui se prennent en fumée. On ordonne des *fumigations*, pour certaines maladies. La vapeur du mercure mis sur le feu, qui ronge de petites lames de métal, se nomme aussi *fumigation*. On dit, dans le même sens, *fumiger*.

FUNANBULE, s. m. Nom composé de deux mots latins, dont l'un signifie *corde*, & l'autre *marcher*, ou *se promener*. Il signifie *danseur de corde*. *Funer*, en termes de Marine, signifie *garnir de cordage*. Agréer un Vaisseau de tous ses cordages, c'est le *mettre en funin*. Les Cordiers appellent *franc-funin*, les gros cordages, qui sont composés de *cinq torons*.

FUNERAILLES, s. f. Mot tiré du latin, pour signifier les cérémonies qui se pratiquent à l'enterrement des Morts. *Funeraire*, adj., se dit de ce qui appartient aux *funérailles*, comme *frais funéraires*. On appelle *colomne funéraire*, en Architecture, une colomne qui supporte une urne, où l'on suppose que les cendres de quelqu'un sont renfermées. *Funébre*, adj., signifie triste, ce qui appartient à la Mort,

Mort, ou qui est capable d'en rappeller l'idée.

FUNIN, s. m. lat. Nom de divers cordages d'un Vaisseau. Celui qui les fournit, ou qui les y met, se nomme *Funeur*. On appelle *Franc-funin*, les gros cordages, composés de cinq torons, qui servent pour les plus rudes manœuvres.

FURET, s. m. Petit Animal, de la grandeur de l'Ecureuil, qu'on nourrit de lait, mais qui aime le sang, & qui pénétre dans les terriers des Lapins, où sa petitesse n'empêche pas qu'il ne les tue, si l'on ne prend soin de l'emmuseler. On s'en sert agréablement pour la Chasse de ces animaux, ce qui s'appelle *fureter*. *Fureter* se dit aussi, en termes Figurés, pour, chercher, ou observer, soigneusement quelque chose. On donne le nom de *furet* au mercure, parce qu'il pénétre dans toutes les parties des corps.

FUREUR UTERINE, s. f. lat. *Voïez* UTERIN.

FURIE, s. f. Satins & Taffetas des Indes & de la Chine, peints dans ces Régions, ou imités en Europe, qui ont reçu ce nom des Européens, parce que les desseins en étoient extraordinaires, & contenoient quelquefois des figures fort bizarres.

FURIN, Terme de Marine. *Mener un Vaisseau en furin*, c'est le conduire hors du Port, lorsqu'il y a des endroits dangereux qui demandent le secours de quelque Pilote qui connoisse les lieux.

FURLONG, s. m. Nom d'une mesure Angloise d'arpentage, souvent emploié dans les Voïageurs de cette Nation, qui contient quarante perches, chacune de seize pieds & demi.

FUROLLES, s. f. pl. Nom vulgaire de certaines exhalaisons enflammées, qui paroissent quelquefois sur Terre & sur Mer. *Voïez* divers autres noms qu'on leur donne, tels que Castor & Pollux, Feu S. Elme, Feux follets, Flamborts, &c.

FURONCLE, s. m. Mot tiré du latin, qui est le nom d'une espece de *Phlegmon* pointu, accompagné d'inflammation douloureuse. Il est moins ardent que le Carboncle, quoiqu'il soit causé de même par un sang épaix & vicieux. On l'appelle aussi *Anthrax*, qui est le nom grec.

FUSAIN, s. m. Nom d'un Arbuste, qui se forme d'une maniere propre à faire des haies. Il y a une Plante de ce nom, qui s'appelle aussi *Bonnet de Prêtre*, parce qu'elle porte un petit fruit membraneux, qui en a la figure.

FUSAROLE, s. f. Nom d'un petit membre d'Architecture, taillé en forme de collier, à grains un peu longs, sous l'*ove* des chapiteaux.

FUSE', adj. lat. Terme de Maçonnerie, qui ne s'emploie que pour *chaux fusée*. C'est de la chaux qui n'est plus bonne à rien, parce que s'étant réduite d'elle-même en poudre, sans avoir été amortie dans l'eau, il n'y reste plus de parties ignées.

FUSEAU, s. m. Petit Instrument de bois qui sert à filer de la soie, du fil, &c. à dévider, à faire de la dentelle, &c. En termes de Marine, *un fuseau de cabestan* est une piece de bois qu'on y met pour le renfler. On appelle aussi *fuseaux*, les bâtons de la lanterne d'un moulin, & diverses sortes de Coquillages de Mer, qui ont en effet la figure d'un *fuseau*.

FUSE'E, s. f. Feu d'artifice qui se lance en l'air. On distingue plusieurs sortes de *fusées*, suivant leur composition & leur usage; les *fusées volantes*, les *courantes*, les *fusées à serpentaux*, les *fusées à étoiles*, &c. En termes de Blason, les *fusées* sont des figures en forme de fuseau, dont on prétend que l'origine n'est pas glorieuse pour ceux qui les portent dans leur Ecu. Ce qu'on appelle *fusées*, disent quelques-uns, n'est que des *fuseaux*, que plusieurs Gentilshommes furent condamnés à porter, au retour des croisades, comme une marque de lâcheté, parce qu'ils s'étoient dispensés d'aller à la Guerre contre les Infideles. *Fuselé*, dans le même langage, signifie *chargé de fusées*. En termes d'Architecture, une *colomne de fusée* est celle qui ressemble à un fuseau, par quelque défaut de pro-

portion qui la fait paroître trop ventrue.

FUSE'E est aussi un terme de Marine. On appelle *fusée d'aviron*, un peloton d'étoupe godronnée, au même bout de l'aviron, qui le retient dans l'étrier. Dans un tourne-broche, la *fusée* est la partie du bois où l'on met les cordes. Dans une montre, c'est le nom d'une piece qui est sur la grande roue, & qui sert à monter le grand ressort. En termes de Chirurgie, c'est la prolongation de quelque carie dans un os, ou de quelque corruption dans les chairs, qui forme comme des branches par où le mal s'étend. C'est aussi le nom d'une maladie de Cheval, qui vient de deux suros, lorsqu'ils se joignent ensemble de haut en bas, au-dedans du canon, sur le train de devant.

FUSIBLE, adjectif tiré du latin, qui se dit de tout ce qui peut être fondu par le feu. *Fusion*, qui vient de la même source, signifie, en termes de Chymie, l'action de la fonte. On appelle *feu de fusion*, un feu de reverbere. *Fuser* est un verbe neutre, que les Médecins emploient pour, couler, s'épancher.

FUSIL, s. m. Arme à feu, qui est l'arme commune de l'Infanterie & des Dragons. La balle du *fusil* est du poids de vingt à la livre. Le grand Maître de l'Artillerie a un Régiment particulier de *fusiliers*, pour le service de l'Artillerie. On appelle *fusil*, un petit instrument de fer dont on se sert pour allumer du feu, en tirant des étincelles d'un caillou. Les Bouchers nomment *fusil*, une quille de fer qu'ils portent à la ceinture, pour aiguiser leurs couteaux. On appelle *pierre fusiliere*, ou *pierre à fusil*, une espece de caillou, gris ou noir, dont on se sert particuliérement pour les bassins de fontaine.

FUSIN, s. m. Arbre de la grandeur du Grenadier, qu'on prend pour l'*Evonyme* des Anciens, & dont les fleurs ressemblent aux Violettes blanches. Leur odeur est mauvaise & dangereuse. Le fruit & la feuille même du *fusin* font mourir les bestiaux qui en mangent, s'ils ne sont pas soulagés promptement par quelque flux de ventre.

FUSTE, s. f. Nom d'un Bâtiment de charge, qu'on mene à voiles & à rames.

FUT, s. m. Nom qu'on donne au bois dont sont composés divers instrumens, tels que le rabot, le trepan, le tambour, la raquette, &c. En termes d'Architecture, le *fût* d'une colomne est le tronc & le corps de la colomne, compris entre le chapiteau & la base. On appelle *fût de girofle* un petit bouton tendre, qui se trouve au milieu de la tête du clou de Girofle. Les Relieurs ont, pour couper les feuillets des Livres, un instrument qu'ils nomment *fût*. On disoit autrefois *fuster*, pour battre à coups de bâton. De-là est venu vraisemblablement *fustiger*. Tous ces mots sont tirés du latin.

FUTAIE, s. f. gr. Bois qu'on a laissé croître au-delà de quarante ans, & qu'il n'est pas permis aux Usufruitiers de faire abbatre, parce qu'il fait partie du fond. Un bois de quarante ans se nomme *futaie sur taillis*. Entre quarante & soixante, c'est *demi-futaie*. Entre soixante & cent-vingt, c'est *jeune & demi futaie*. Au-dessus de deux cens ans, c'est *haute futaie sur le retour*.

FUTAILLE EN BOTTE, FUTAILLE MONTE'E. On donne le premier de ces deux noms, aux douves préparées, auxquelles il ne reste plus que des cerceaux à mettre, & le second aux *Futailles* reliées, qui ont leurs cerceaux & leurs barres.

FUTAINE. *Courir la futaine*. Expression proverbiale, qui se dit, pour, mener une vie oisive, vagabonde, passer le tems en promenades inutiles. On la fait venir d'un ancien usage de quelques Provinces, qui consistoit dans une course de plusieurs concurrens, pour un prix, qui étoit ordinairement une piece de *futaine*.

FUTE'E, s. f. Espece de mastic, composé de sciûre de bois & de colle forte, qui sert à remplir les fentes & les trous du bois.

FUTILE, adj. Mot emprunté du latin, qui signifie *vain*, *frivole*. *Futilité* est le substantif.

FUTILE, s. m. Terme d'Antiquaire, & nom d'un vase en forme de cône renversé, très large par le haut, pointu par le bas, dans lequel on mettoit l'eau, qui devoit servir à certains sacrifices. Il étoit de cette forme, afin qu'il ne put être posé à terre.

FUTUR, adj. & subst. Mot purement latin, qui signifie l'avenir, ce qui doit arriver. On appelle, en Grammaire, *futur d'un verbe*, le tems qui exprime le futur.

FUTURITION, s. f. Terme dogmatique, qui s'emploie pour, ce qui doit arriver, en conséquence de la prescience de Dieu.

FUYE, ou FUIE, s. f. Nom qu'on donne aux petites Volieres qui se ferment avec un volet, pour y nourrir des Pigeons domestiques.

G

G, Septiéme lettre de notre Alphabet, est la troisiéme dans celui de la Langue Grecque & des Langues Orientales. C'est une mute, qui ne peut être prononcée sans l'assistance de quelque voïelle. Dans les divers tems des verbes latins, elle se change souvent en *c*, & quelquefois en *ſ*, ou en *x*. Les Anciens faisoient un usage assez fréquent de *N*, pour *Gn*; ce que les Espagnols font encore aujourd'hui, mais avec une prononciation molle, comme la nôtre l'est aussi dans la plûpart des mots, où *g* précede *n*, tels que *digne*, *ignorant*, &c. G, étoit anciennement une lettre numerale, qui signifioit 400. Avec un tiré dessus, dans cette forme $\overline{G}$, elle signifioit 40000. C'est le caractere distinctif de la Monnoie de Poitiers. Seule, elle signifie un gros, soit de Poids, ou de Monnoie.

GABARE, s. f. Nom d'un Bateau plat à voiles & à rames, qui sert pour la cargaison des Vaisseaux. On appelle *gabarier*, celui qui le conduit; & de-là est venu le même nom pour ceux qui aident à charger les Vaisseaux.

GABARIT, s. m. Nom qu'on donne au modéle d'un Vaisseau, c'est-à-dire, à la representation de sa forme, en longueur & en largeur, qui se fait d'abord avec des pieces de bois fort minces. Un Vaisseau d'un *bon gabarit* est celui qui est fait exactement d'après un bon modéle, c'est-à-dire, qui est bien coupé & bien construit. On dit aussi *garbe*.

GABATINE, s. f. Ancien mot qui n'est en usage que dans cette expression proverbiale, *donner de la gabatine* à quelqu'un, pour dire, *le tromper par une promesse ambigüe*. Ce mot vient de *Gab* & *Gaber*, qui se disoient autrefois pour *mocquerie* & *se mocquer*.

GABELLE, s. f. Droit qui est imposé sur le Sel. Ce mot, que les uns font venir de l'Arabe, & d'autres du Saxon, est resserré à l'impôt sur le sel, quoiqu'il signifie, en général, le droit qui se leve sur toutes les Marchandises. Ce fut Philippe *de Valois* qui établit le premier, en France, un tribut sur le Sel. Mais il n'étoit pas sans exemple dans l'antiquité. *Marcus Livius*, le Censeur, fut surnommé *Salinator*, pour avoir fait cette imposition à Rome. Le Sel, après qu'il est essuié, s'appelle *Sel gabellé*.

GABELLUM, s. m. Mot purement latin, adopté, en France, pour signifier l'espace qui est entre les deux sourcils, & qui doit être sans poil. C'est ce qu'on nomme vulgairement *Faroupe*. Dans les idées populaires, le *gabellum* chargé de poil est la marque d'un méchant Homme, & fait une physionomie malheureuse. On a remarqué que *Voiture* & le Maréchal *de Turenne* avoient ce défaut; si ç'en est un.

GABET, s. m. Espece de Girouette, qui sert à marquer d'où vient le vent.

GABIE, s. f. Mot qui signifie *Cage*, en Italie, & qui est en usage, sur la Méditerranée, pour signifier la *hune*, qui est une espece de Cage, au haut d'un mât. De-là, le Matelot

qui fait le Guet, sur la hune, s'appelle *Gabier*.

GABION, f. m. Panier, haut de cinq ou six pieds & large de quatre, qu'on remplit de terre, dans un siége, pour se mettre à couvert des armes à feu.

GABORDS, f. m. Terme de Marine. On donne ce nom aux planches d'en-bas, qui composent le bordage extérieur d'un Vaisseau.

GABRIEN, f. m. Terme Spagirique, qui signifie le *Mari* Philosophique, c'est-à-dire, le souffre des Philosophes, dont la Femme est nommée *Brya*, c'est-à-dire, *Eau mercurielle*.

GABUENDE, f. m. Nom d'un grand Arbre du Brésil, qui rend une sorte de Baume, dont les Portugais vantent beaucoup la vertu pour la guérison des plaies. Les animaux mêmes entament l'écorce, en s'y frottant, pour se guérir de quelque blessure.

GABURON, f. m. Terme de Marine, qui est le nom d'une piece de bois, nommée autrement *jumelle*, qu'on applique contre un mât, pour le fortifier.

GACHE, f. f. Terme de Serrurier. C'est une piece de fer qu'on attache au poteau de la porte, ou qu'on scelle au mur, & qui est percée, pour y faire entrer le pêne de la serrure, & tenir la porte fermée. C'est aussi le nom des cercles de fer, qui tiennent attachés, contre un mur, les conduits de plomb, ou de ferblanc, par où l'eau tombe des goutieres. En termes de Pâtisserie, c'est une sorte d'espatule, qui sert aux Pâtissiers pour manier leurs farces. *Gâcher* du Plâtre signifie le détremper avec la truelle. De-là *Gâchis*, pour mêlange sale de plusieurs choses. En termes de Bateliers, *Gâcher*, c'est tirer un Bateau avec l'aviron. En termes vulgaires, *Gâcher* se dit pour donner à vil prix, prodiguer sa marchandise, la mettre comme à l'abandon.

GACHERES, f. f. Nom qu'on donne aux Terres non-labourées, pendant qu'on les laisse reposer. Ce mot, qu'on écrivoit anciennement *Gachieres*, ne signifioit autrefois que des Terres nouvellement défrichées, qu'on nomme aujourd'hui *Novales*.

GADELLE, f. f. Petit fruit, qui est une espece de Groseille, dont on fait des confitures liquides.

GAFFE, f. f. Croc de fer à deux branches, l'une droite & l'autre courbe, à l'usage des Chaloupes. *Gaffer* quelque chose, c'est l'accrocher avec une *gaffe*.

GAGATE, f. f. Pierre noire qui s'allume au feu, & qui jette une fumée noire d'une odeur bitumineuse. Il en sort une huile, à laquelle on attribue des vertus contre la rage, le haut-mal & la paralysie. Elle est commune en Flandre, où l'on s'en chauffe en quelques endroits, faute de bois.

GAGE, f. m. Dépôt qu'on fait de quelque chose entre les mains d'autrui, pour sûreté d'une dette, ou d'un engagement. *Gage* se dit aussi de la chose qu'on dépose. On appelle *Mort-gage*, un *gage* dont on laisse recueillir les fruits à l'engagiste, sans qu'ils soient comptés sur la dette. Le *vif-gage* est celui dont les fruits se comptent sur la dette & servent à la diminuer en proportion. *Gages*, au pluriel, signifie un prix convenu pour les services d'un domestique, ou d'un ouvrier habituel. *Gager* & *gageure* sont des mots en usage, pour *parier* & *pari*, parce que la convention du *pari* est une sorte de *gage*. En termes de Palais, *gager des témoins* signifie les *assigner*, *sous peine* d'amende, à comparoître au jour marqué. On appelle *meubles gagés*, ceux qui ont été saisis pour la sûreté de quelque dette. On dit *gager une amende*, pour dire, la *consigner*. En terme de Notaires, *gager de fournir & de païer* signifie *offrir & s'engager à païer* &c. *Gagerie*, en termes de Pratique, est une saisie de meubles, qu'un Propriétaire de maison fait sur son Locataire, pour la sûreté du loïer.

GAGES, f. m. *Casser aux Gages* est une expression vulgaire, pour, ôter à quelqu'un son emploi & les

appointemens qui y ſont attachés. *Gagiſte* ſe dit de tous ceux qui reçoivent des Gages, c'eſt-à-dire, un paiement régulier, pour rendre quelque ſervice; mais il s'applique particuliérement aux Valets des Salles de Comédie.

GAGNAGE, ſ. m. Terme de Chaſſe. On dit que les bêtes vont au *gagnage*, pour dire, qu'elles vont chercher leur nourriture à certaines heures, dans les terres ſemées de grains, ou chargées d'herbe. On dit auſſi prendre des *gagnages* d'une terre ſaiſie, pour dire, en prendre les fruits, jouir de la récolte.

GAGNE DENIER, ſ. m. Nom d'une ſorte de Profeſſion, qui conſiſte à faire des commiſſions pour le ſervice d'autrui, avec une certaine rétribution, qui, lorſqu'il eſt queſtion d'affaires pécuniaires, eſt ordinairement d'un denier par livre. Les *Gagne-deniers* ſont une eſpece de Facteurs. On appelle *Gagne-petit*, non-ſeulement un pauvre garçon Coutelier, qui ſe promene avec ſa meule, mais la meule même & tout ſon attirail.

GAGNER, v. act. & n. En termes de Marine, *gagner au vent* ſe dit d'un Vaiſſeau qui étoit ſous le vent & qui arrive au vent. On dit auſſi *gagner le vent*, pour dire, *gagner le deſſus du vent*; ce qui eſt d'un grand avantage contre l'Ennemi. *Gagner de vîteſſe*, pour dire, *prévenir quelqu'un* par un redoublement de *diligence*, eſt une expreſſion peu exacte, qui n'a pas laiſſé de s'introduire dans l'uſage.

GAGUEL, ſ. m. Nom d'un Arbre de la Nouvelle Eſpagne, qui porte une eſpece de petite Figue dont la décoction eſt bonne pour la fiévre & pour d'autres maladies.

GAILLARD, ſ. m. Nom d'un étage de Vaiſſeau, qui n'occupe qu'une partie du Pont, & qui ſe nomme auſſi *Château*. Les grands Vaiſſeaux ont le *gaillard d'avant* & le *gaillard d'arriere*. Le *Gaillardet* eſt une petite Girouette de Mer, échancrée, en forme de cornette.

GAILLARDE, ſ. f. Nom d'une ancienne danſe Françoiſe, & celui d'un air particulier de Muſique. Le Pas de danſe, qu'on nomme Pas de *gaillarde*, eſt compoſé d'un aſſemblé, d'un Pas marché, & d'un Pas tombé. En termes d'Imprimerie, c'eſt le nom d'un caractere qui eſt entre le *petit romain* & le *petit texte*.

GAINE, ſ. f. En termes d'Architecture, on donne ce nom à la partie inférieure d'un Terme, apparemment parce que la demi-figure paroît en ſortir comme d'une *gaîne*. Dans le même langage, la *gaîne d'un ſcabellon* eſt la partie d'un ſcabellon qui eſt entre le chapiteau & la baſe. Les Marins ont leur *gaîne de flamme*, qui eſt un fourreau de toile, où l'on fait paſſer le bâton de la flamme; & leur *gaîne de Pavillon*, qui eſt une bande de toile couſue dans toute la largeur du Pavillon. *Gaînier* eſt le nom de l'Ouvrier qui fait des *gaînes*, des étuis, & toutes ſortes de couvertures d'uſtenciles, en veau, en maroquin, en chagrin, &c.

GALACTITE, ſ. f. Pierre d'Allemagne, de couleur cendrée, qui étant réſolue en humeur prend la couleur de lait, d'où lui vient ſon nom grec, & qui eſt bonne pour les ulceres & les fluxions des yeux.

GALACTOPHORE, adj. gr., qui ſignifie, ce qui *porte du lait*. Il ſe dit non-ſeulement des vaiſſeaux qui portent le lait aux mammelles, mais encore des médicamens qui ſont propres à l'augmenter.

GALAUBAN, ſ. m. Terme de Marine. C'eſt le nom de pluſieurs longues cordes, qui deſcendent du haut des mâts de hune, aux deux côtés du vaiſſeau, & qui ſervent à ſoutenir ces mâts.

GALAXIE, ſ. f. gr. Nom qu'on donne à la trace blanche & lumineuſe, qu'on remarque au Ciel, dans les nuits claires & ſereines, & qui ſe nomme autrement *Voie lactée*. C'eſt un compoſé de quantité d'Etoiles.

GALBANUM, ſ. m. gr. Eſpece de gomme, chaude, attractive & réſolutive, qu'on tire par inciſion d'une plante qui croît en Syrie, & qui a beaucoup de reſſemblance avec la Ferule. Elle étoit autrefois d'un ſi

grand usage en Médecine, que delà est venu le proverbe, *donner du galbanum*, pour signifier, amuser par des paroles peu effectives.

GALBE, s. m. Terme d'Architecture, venu apparemment d'un mot Italien, qui signifie *bonne grace*. On dit d'un vase, d'un balustre, d'un dôme, &c., qu'*il a beau galbe*, ou qu'il se termine en *galbe*, lorsqu'il s'élargit gracieusement par le haut & qu'il satisfait les yeux.

GALE, s. f. Maladie contagieuse, qui vient d'une lymphe viciée, & qui se déclare par des pustules, des croutes & des ulceres accompagnés d'une vive démangeaison. On croit que la premiere cause de la *gale* est le lait des Meres pendant la grossesse, & celui des Nourrices.

GALE. Mot en usage, dans toutes les Cours d'Allemagne, pour signifier *fête*, *réjouissance*. Nous l'emploïons d'après les Allemands, qui disent *Gala*. Un *jour de gale*, un *habit de gale*. On a dit autrefois, en France, *galer* pour *se réjouir*, & *gale* pour *gaieté*, *réjouissance*.

GALEANTHROPIE, s. f. gr. Maladie, ou délire mélancolique, qui consiste à croire qu'on est métamorphosé en *Chat*.

GALEASSE, s. f. Nom d'un grand Vaisseau de bas bord, qui est à rames & à voiles, & qui a des canons sur les côtés & à la proue, au lieu que les galeres n'en ont qu'à l'avant. Entre plusieurs autres différences, la *galeasse* a trois mâts qu'elle ne desarbore point, & la galere n'en a que deux, qu'elle desarbore.

GALÉE', s. f. Terme d'Imprimerie, qui est le nom d'une planche d'une longueur & largeur arbitraires, ou le Compositeur met les lignes, à mesure qu'il a rangé les lettres. *Composer en galée*, c'est composer de suite, sans la division nécessaire des lignes, pour former une page.

GALEFRETIER, s. m. Ancien terme de mépris, qui paroît venir de *gale* & de *frotter*, parce que les personnes du bas-peuple sont sujets à la gale, & par conséquent dans le cas de se frotter.

GALEGUE, s. f. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de la Vesce, & que les Italiens mangent en salade. On lui attribue des vertus contre le mauvais air, l'Epilepsie, les Vers, surtout lorsqu'elle est prise en décoction.

GALENISTE, adj. On appelle *Médecin galeniste*, celui qui pratique la Médecine suivant les principes de *Galien*, ancien Médecin fort célebre, qui vivoit au second siécle, sous le regne de *Marc-Antonin*, & qui étoit ennemi juré des Juifs & des Chrétiens. Sa méthode s'appelle *Galenique*.

GALERE, s. f. Nom d'une espece de Bâtiment de Mer, qui est à voiles & à rames. On disoit autrefois *galée* & *galie*, ce qui porte à croire que ce mot vient plutôt du mot latin, qui signifie *Casque*, que de celui qui signifie *Chapeau*. On prétend d'ailleurs qu'on mettoit autrefois la figure d'un casque sur la proue des *galeres*. On distingue les *galeres* subtiles, qui ont la pouppe étroite & aigüe, & les *galeres* batardes qui ont la pouppe large, & qui sont nos *galeres* communes. La *galere* a deux mâts & deux voiles latines. Elle est armée, sur l'avant, d'une grosse piece de canon qui s'appelle *Coursier*. *Voïez* REALE & CAPITANE.

LES Charpentiers & les Menuisiers ont une espece de Rabot, qu'ils nomment *galere*, pour dégrossir le bois rude.

ON a nommé *galere* une sorte de petit Poisson, commun dans les Isles de l'Amérique, qui flotte continuellement sur l'eau, & qui ne paroît, en dehors, que comme une vessie de la figure d'un œuf d'oie. Le dessous est une petite masse gluante, d'où sortent huit bras, longs de cinq ou six pouces, dont quatre s'élevent pour lui servir comme de voiles, & quatre lui servent à nâger. Son corps est rempli d'un poison si subtil, qu'on ne peut le tenir long-tems dans la main, sans sentir, au long du bras jusqu'à l'épaule, des ardeurs insupportables. Lorsque ces *galeres* paroissent en grand nombre sur

les Côtes, c'est un signe de tempête.

GALERICULE, s. m. Nom d'un tour de cheveux, ou d'une espece de petite Perruque, dont les Dames Romaines se servoient, & qu'on remarque encore sur plusieurs Médailles.

GALERIE, s. f. Allée couverte de Charpente, ou de Maçonnerie, qui sert de communication entre plusieurs corps de logis, ou qui sert seulement à se promener. Dans un vaisseau, on donne le nom de *galeries* à des balcons saillans, hors du bordage, vers l'arriere. En termes de Mineurs, la *galerie* d'une mine est un chemin souterrain qui y conduit. En termes de Fortification, on appelle *galerie* une petite allée de charpente, revêtue de tous côtés de planches à l'épreuve de la balle, pour passer d'un ouvrage à l'autre. En termes de Jardinage, une *galerie d'eau* est un espace en longueur, renfermé dans un bosquet, & bordé par deux lignes parallelles de jets d'eau, ou de bassins.

GALERNE, s. m. Nom d'un vent Nord-Ouest, très froid, qui fait quelquefois geler les vignes.

GALIA, s. m. Composition médecinale, dont on distingue deux sortes; le pur & l'aromatique. Il est composé de Noix de galle, de Dattes vertes, & de Myrobolans.

GALION, s. m. Grands Vaisseaux d'Espagne, qui servent à faire les voïages des Indes, & à rapporter, en Europe, les richesses des établissemens Espagnols. De-là est venu le proverbe, *les Galions sont arrivés*, pour dire qu'on a reçu beaucoup d'argent. On appelle *Galionistes*, les Marchands qui font le commerce par les *Galions*.

GALIOTTE, s. f. Petite Galere qui n'a qu'un mât, & qui est fort legere. On donne aussi le nom de *Galiotte* à un Vaisseau, plat & sans ponts, qui sert à porter des mortiers. On les met en batterie à fond de calle, sur un tillac fait exprès. Les *Galiottes*, qui servent à voïager sur les Rivieres, sont de simples Bateaux, longs, & couverts de planches qui forment un toît plat.

GALLE ou NOIX DE GALLE, s. f. Fruit du Chêne, outre le Gland. Il y a des *galles* ridées, & d'autres qui sont pleines & lissées; mais elles ont toutes la même qualité, qui est, d'être fort astringentes. On les emploie dans la Médecine. Les plus ridées servent aux Foulons & aux Tanneurs. Celles qui ne sont pas percées contiennent toujours, ou un Ver, ou une Mouche, ou une Araignée, qu'on appelle *Gallinsectes*; ce qui a fait croire à quelques-uns que le Chêne produit des Animaux, comme du Fruit.

GALLICAN, adj., qui signifie proprement ce qui appartient à la *Gaule*. Il n'est gueres d'usage qu'en termes ecclésiastiques. L'Eglise *Gallicane*, c'est-à-dire, l'Eglise de France, qui renferme la plus grande partie de l'ancienne Gaule. *Voïez* LIBERTE'.

GALLINAPANE, s. f. Nom d'un Oiseau de l'Amerique Méridionale, qui ressemble beaucoup au Coq d'Inde.

GALLINAZE, s. f. Corbeau du Pérou, qui porte le nom de *suyunta*, dans le Païs. Il est si carnassier, qu'il se remplit de la chair des animaux morts, jusqu'à ne pouvoir se relever de terre. Mais s'il est pressé des chasseurs, il vomit aussi-tôt sa charge, pour s'envoler plus facilement.

GALLIUM, s. m. Plante commune dans les Prés & dans les Haies, dont la poudre est excellente pour les hémorrhagies. On en distingue deux, dont l'une porte des fleurs blanches, & l'autre de jaunes. Celle-ci, qu'on nomme vulgairement *Petit muguet*, fait cailler le lait. L'autre s'appelle *Petite garance*.

GALOCHE, s. f. Espece de Soulier, dont le dessus est de cuir & la semelle de bois. On appelle aussi *Galoches*, une sorte de Mules de cuir, qu'on porte par-dessus les Souliers, pour garantir les pieds de l'humidité. En termes de Marine, la *galoche* est *une poulie à mouffle plat*, qui s'applique sur les *grandes vergues*, pour y

faire passer les *cargues boulines.*

GALON, s. m. Nom d'une mesure Angloise qui contient quatre quartes, ou huit pintes. C'est aussi le nom d'une boëte ronde, où les Epiciers mettent des Epices, & d'autres Marchandises.

GALOPIN, s. m. Nom de mépris, qu'on emploie sur-tout, pour signifier la legereté du caractere, ou le peu de fond qu'on doit faire sur le bien, sur le jugement, sur les forces, de quelqu'un. C'est sans doute par allusion à une petite mesure de vin, qu'on donne à déjeûner aux Ecoliers & aux Clercs, & qui se nomme *Galopin.*

GALVAUDER, v. act. Mot populaire, qui se dit pour manier trop souvent quelque chose, en user, d'une maniere qui marque peu de ménagement; la gâter à force de s'en servir, ou de la manier. *Galvauder* quelqu'un, c'est le tourmenter, l'importuner, pour l'engager à faire ce qu'on desire de lui.

GAMAHE' ou GAMAHEU, s. m. Espece de Talisman, qui consiste dans des Images, ou des caracteres, naturellement gravés sur certaines pierres, auxquels la supperstition a fait attribuer de grandes vertus, parce qu'elle les croit produits par l'influence du Ciel.

GAMBADE, s. f. *Paier en gambade*, ou *en monnoie de Singe.* Il nous reste un tarif de Saint Louis, dont un article porte ,, que si un ,, Jongleur apporte un Singe, à Pa- ,, ris, il en jouera devant le Péager, ,, ce qui l'acquittera du Péage. Delà le Proverbe.

GAMBAGE, s. m. Nom d'un Droit qui se leve sur la Biere. On le fait venir d'un mot Allemand, qui signifie Brasserie.

GAMBESON, s. m. Mot d'origine Allemande, qui est le nom d'une espece de Cotte-d'arme, qu'on portoit autrefois sous la Cuirasse, & qui s'appelloit aussi *Cotte gamboisée.* Elle étoit de laine picquée entre deux fortes étoffes.

GAMBIT, s. m. Ital. Terme du Jeu d'Echecs, qui se dit d'une maniere de jouer, suivant laquelle on avance successivement deux Pions, de deux Cases, dans les deux premiers coups. Il y a plusieurs manieres de jouer le *Gambit.*

GAMELLE, s. f. Nom que les Soldats & les Matelots donnent à un grand vaisseau de bois dans lequel ils mangent leur soupe, & qu'on fait venir de *Camella*, nom latin d'un ancien vase, ou d'un panier d'osier fort serré.

GAMMAROLITHE, s. f. gr. Nom d'une pierre figurée, couleur de cendre, & de la nature du Talc.

GAMME, s. f. Nom qu'on donne, en Musique, aux sept degrés successifs de la voix naturelle, par lesquels on monte au son aigu & l'on descend au grave Ce nom est celui de la troisiéme lettre de l'Alphabet grec, qui sert aussi à désigner les differens sons de la *Gamme*, & pour marquer le ton dans lequel un air est composé. *A, mi la, B, fa si, D, la re, E, si mi, F, ut fa, G, re sol*, sont, dans ce sens, ce qu'on nomme la *Gamme.* C'est la derniere syllabe qui désigne le ton, ou la note finale de l'air; & la syllabe pénultiéme désigne la quinte de la finale. Les Instrumens, pour s'accorder, prennent le ton d'*A mi la*, par la seule raison qu'il se trouve le premier. La *Gamme* fut inventée par *Gui d'Areze*, Moine Toscan.

GANDASTROS ou GARAMANTITE, s. f. Pierre précieuse, de couleur obscure au dehors, mais raïonnante & transparente en dedans, & marquetée en plusieurs endroits de taches dorées. Elle se trouve au Païs des Garamantes, en Ethiopie, & dans l'Isle de Ceylan.

GANGLION, s. m. Mot tiré du grec, que les Médecins emploient pour signifier une tumeur qui se forme aux jambes & aux tendons.

GANGRENE, s. f. Mot d'origine grecque, qui est le nom d'un mal fort dangereux. C'est une corruption de la chair, dans quelque partie du corps, qui se communique aux parties voisines, & qui ne se guérit presque jamais que par l'amputation.

Le Microſcope a fait reconnoître que la *gangrene* conſiſte en un nombre infini de petits vers, que produit la chair morte, & qui en produiſent d'autres qui corrompent les parties voiſines. On a découvert, dans le Quinquina, une vertu ſurprenante pour arrêter les progrès de la *Gangrene.*

GANGUI, ſ. m. Filet de Mer, à mailles étroites, qui eſt en uſage ſur la Méditerranée.

GANTELE'E, ſ. f. Plante qui porte auſſi le nom grec de *Baccharis*, & celui de *gands notre-dame.* Ses feuilles ſont aigües, ſa fleur d'un rouge blanchâtre, *ſes racines odorantes* & ſemblables à celles de l'*Ellebore* noir.

GANTELET, ſ. m. Eſpece de gand très fort & garni de fer battu, qui faiſoit partie de l'ancienne armure. On portoit toujours le caſque & le *gantelet*, dans les anciennes marches de cérémonie. On jettoit auſſi le *gantelet*, pour défier un Ennemi au combat. Divers Artiſans, tels que les Chapeliers, les Cordoniers, les Relieurs, &c., appellent *gantelet* un morceau de cuir dont ils ſe couvrent la paume de la main, ou le bras, pour le travail.

GARANCE, ſ. f. Plante, dont la racine ſert aux teintures en rouge. Ses feuilles ſont rangées, autour des tiges, en forme d'étoiles & de croix de Bourgogne.

GARANT, ſ. m. En termes de Marine, c'eſt le bout d'un cordage paſſé par une poulie, pour ſervir à quelque amarrage.

GARBE, ſ. m. *Voïez* GABARIT, qui a la même ſignification. Il paroît que *Garbe* ſe dit particuliérement ſur la Méditerranée, & qu'il eſt emprunté de l'Italien.

GARBIN, ſ. m. Nom du vent Sud-Oueſt, ſur la Méditerannée, qu'on croit venu d'un mot Arabe, qui ſignifie Occident.

GARCETTE, ſ. f. Terme de Marine, qui eſt le nom d'une ſorte de cordage qu'on emploie à divers uſages.

GARDE-MARTEAU, ſ. m. Nom d'Office. C'eſt un Officier de la Maîtriſe des Eaux & Forêts, qui eſt dépoſitaire du *marteau*, avec lequel on marque le bois qui doit être coupé pour les ventes, dans les Forêts du Roi.

GARDE-NOBLE, ſ. f. Tutele d'un Enfant noble. La *Garde-noble* & la Roturiere ont été formées ſur la puiſſance Paternelle. On appelle *Garde roïale*, pour les Pupilles, une dépendance de la Souveraineté du Roi; & *Garde ſeigneuriale*, une autre dépendance du Seigneur, dont releve un Fief.

GARDES, ſ. f. En termes de Venerie, on appelle *Gardes*, les os de derriere des jambes d'une bête fauve, près des pieds. Les ergots du Sanglier portent auſſi le nom de *Gardes.*

ON appelle *gardes d'une ſerrure*, de petites pointes de fer qui entrent dans les fentes du panneton d'une clé, & qui empêchent la clé de tourner, lorſqu'on y fait le moindre changement. Les *Gardes de peſon* ſont des eſpeces de boucles, qui ſont attachées aux broches d'un *peſon. Garde* ſe joint à divers mots, dont il emprunte ſa ſignification.

LES GARDES, en termes de Marine, ſont trois Etoiles voiſines de l'Etoile Polaire, dont la ſituation, par rapport à cette Etoile, ſert pendant la nuit à prendre la hauteur du Pôle arctique.

GARDON, ſ. m. Petit Poiſſon d'eau douce, qui a la tête verdâtre, le dos bleu & le ventre blanc.

GARE. Cri, par lequel on avertit quelqu'un de s'éloigner, ou de faire attention à ce qui ſe fait autour de lui. Il paroit venir du mot Anglois *Care*, ou *have a Care*, qui ſignifie la même choſe. D'autres le font venir de l'hebreu. *Un chien gare* ſe dit d'un chien de pluſieurs couleurs; & de-là ſans doute eſt venu *bigarré.*

GARGOUCHE ou GARGOUSSE, ſ. f. Terme de Marine, qui eſt le nom d'une certaine quantité de poudre enfermée dans un rouleau de papier qu'on tient prêt pour charger le canon.

GARGOUILLE, s. f. Nom qu'on donne aux trous des petits Canaux qu'on pratique sur les corniches des bâtimens pour l'écoulement des eaux. Ce nom s'applique à d'autres trous par lesquels l'eau s'écoule. *Gargouille* est aussi un terme d'Eperonier, qui signifie une sorte d'anneau de l'éperon, au bout de la branche, du côté de l'embouchure. *Gargoulette* est le nom de plusieurs sortes de vases.

GARIPOT, s. m. Nom d'un Arbre résineux, qui s'appelle aussi *Passe*, ou *Pignet*.

GARITE, s. f. Terme de Mer. C'est le nom de certaines pieces de bois rondes & plattes, dans lesquelles on passe les cadenas des haubans, autour de la hune.

GARNEMENT, s. m. Ancien substantif de *garnir*, qui signifioit équipage, & qui n'est plus en usage que pour signifier un Homme de mauvaises mœurs. Un *garnement*; un *mauvais garnement*; comme si l'on disoit un Homme bien garni de vices, *une mauvaise garniture*.

GARNISON, s. f. Autre substantif de *garnir*, qui ne se dit, dans l'usage propre, que des troupes qui gardent une Ville de Guerre. On l'emploie néanmoins, pour signifier les Sergens & les Archers, qui gardent une Maison saisie, en vertu de quelque Arrêt de Justice. En termes d'Orfevre, on dit qu'un ouvrage est *doré par garnison*, quand quelques parties sont dorées & le reste blanc.

GARRER, v. act. Terme de Batelier. *Garrer un bateau*, *garrer un train de bois*, pour l'attacher. De-là vient apparemment *garroter*, qui signifie *lier*; s'il ne vient plutôt de *garrot*, qui signifie un bâton avec lequel on serre les cordes dont on lie quelque chose. On appelloit autrefois *garreau*, une sorte de javelot, qui se lançoit avec la main; & ce mot s'est conservé pour les pelottes de neige, qui se jettent de même. En termes de Manége, on nomme *garrot*, la partie du Cheval, où le col finit & se joint aux épaules. Le *garrot* de l'arçon est une espece d'arcade qui est elevée de quelques doigts au-dessus du *garrot* d'un Cheval.

GARU, s. m. Elixir moderne, célebre par ses vertus, surtout pour exciter l'appétit & fortifier l'estomac. Son nom est celui de l'Inventeur.

GARUN, s. m. gr. Nom de la Saumure de chair & de Poissons salés, à laquelle on attribue beaucoup de vertu pour la guérison des ulceres.

GARUNILLE, s. f. Drogue qui sert à la teinture en fauve, & qui vient de Provence, de Languedoc & de Roussillon. Elle s'emploie aussi pour le gris de rat.

GASPAROT, s. m. Espece de Hareng, qu'on sale pour l'Hiver, mais qui est moins bon que le Hareng ordinaire.

GASPILLER, v. act. Terme vulgaire, qui signifie bouleverser, mettre en desordre, gâter, ou prodiguer, emploïer mal-à-propos.

GASTADOUR, s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois *Destructeur*, & qui signifie aujourd'hui un *Pionier*, qu'on mene à l'armée pour applanir les chemins.

GASTRILOQUE, s. m. Mot composé du grec & du latin, qui signifie *celui qui parle du ventre*, c'est-à-dire, qui pousse tellement le son de sa voix en dedans, qu'elle paroît venir de fort loin.

GASTRIQUE, adject. Terme de Médecine, formé du mot grec, qui signifie *ventre*. La *veine gastrique* est un vaisseau qui vient du rameau splenique, & qui entre dans la partie gibbeuse du ventricule. On appelle *Gastromancie*, une sorte de divination qui se fait par le ventricule.

GASUEL, s. m. Espece d'Autruche de l'Isle de Java, qui a les aîles fort petites, quoique son corps ait plus de cinq pieds de longueur, & qui ne s'en sert que pour frapper. Il avalle tout ce qu'on lui presente, quoiqu'il n'ait pas de gesier. On a vû long-tems un *Gasuel*, à la Menagerie de Versailles.

GATINE, s. f. Nom d'un minéral qui se trouve dans les mines de fer, & qui le rend plus facile à fondre. *Gâtine* signifie *Landes*, dans

quelques Provinces de France ; & de-là est venu vraisemblablement le nom de *Gâtinois*.

GATTE, s. f. Terme de Marine, qui est le nom d'un retranchement pratiqué au-dedans d'un vaisseau, à l'avant, pour recevoir l'eau qui entre par les écubiers. C'est aussi le nom des planches qui sont à l'encoignure du pont & du plat bord d'un vaisseau.

GAVACHE, s. m. Mot emprunté de l'Espagnol, qui signifie un Homme lâche & sans aucun sentiment d'honneur.

GAUCHIR, v. n., formé de gauche. Il se dit pour biaiser, changer de direction, soit à droite ou à gauche. *Gauchissement* est le substantif.

GAUDE, s. f. Plante dont on fait une drogue qui sert aux teintures en jaune. Sa fleur est vineuse & ressemble à l'œillet simple. La *gaude* se seme dans les terres legeres. *Gauder*, signifie teindre avec de la *gaude*.

GAVETTES, s. f. Ouvrages d'argent, ou d'argent doré, que font les Tireurs & Ecacheurs d'or & d'argent. Les *Gavettes* sont du nombre des marchandises qu'il est défendu d'apporter, en France, des Païs étrangers.

GAUFFRE, s. f. Espece de Pâtisserie fort en usage en Flandres, que l'on fait cuire entre deux fers divisés en petits carreaux. De-là vient le mot de *gauffrer*, pour, donner diverses figures aux étoffes, avec des fers. *Du velours gauffré*.

GAVITEAU, s. m. Terme de Marine, qui a la même signification que *Bouée*, c'est-à-dire, morceau de bois qu'on laisse flotter, pour marquer l'endroit où l'ancre est mouillée ; mais *gaviteau* n'est en usage qu'en Provence.

GAULE, s. f. Ancien nom d'une grande partie de l'Europe, qui porte aujourd'hui le nom de France. Ses divisions n'appartiennent point à cet ouvrage : mais on peut observer que la *Gaule* a pour symbole, sur les Médailles, une espece de Javelot, & qu'elle est vêtue d'une saie, ou habit militaire, assez semblable au Juste-au-corps qu'on porte aujourd'hui.

GAULIS, s. m. Branches d'arbres. C'est un terme de Chasseurs, qui appellent *gaulis*, les grandes branches qui les arrêtent en courant dans l'épaisseur des Bois. Les Bouviers appellent *gaule*, une branche longue & menue, armée d'une pointe de fer, qui leur sert à toucher les Bœufs. Une *gaule*, en termes de Manége, est une petite branche de houx. Ces mots viennent apparemment de *gault*, ancien mot qui signifioit *forêt*.

GAVON, s. m. Nom d'un petit Cabinet de vaisseau, qui est vers la poupe.

GAVOTTE, s. f. Nom d'une Danse fort ancienne en France, & d'un air particulier de Musique. Les anciennes *gavottes* étoient un amas de plusieurs branles doubles, que les Joueurs choisissoient, & dont ils formoient une suite. On prétend que la *Gavotte* vient originairement du Lyonnois & du Dauphiné.

GAY, adj. En termes de Blason, *Cheval gai*, signifie un Cheval nud & sans harnois.

GAYAC, s. m. Arbre des Indes, que les Espagnols appellent *Lignum sanctum*, à cause de ses propriétés admirables, & qui est bon surtout pour les maladies vénériennes, quoiqu'on ait cessé de l'emploïer, depuis que l'Art a fait d'autres découvertes. Quelques-uns le prennent pour une espece d'ébéne, qui n'est différente de l'ébéne ordinaire que par la couleur ; car le bois de *gaïac* est plutôt blanc que noir, avec de petites veines entremêlées.

GAYAVE, s. f. Fruit d'Afrique, qui a beaucoup de ressemblance avec la Grenade, mais dont il est dangereux de manger beaucoup, parce qu'il est trop rafraîchissant. *Voïez* GOYAVE.

GAYVE, adj. Terme de la Coutume de Normandie, qui se dit d'une chose égarée que personne ne reclâme, comme *épave* se dit ailleurs dans le même sens.

GAZELLE, s. f. Animal de la grandeur & de la forme d'un Daim, qui passe pour une espece de Chevre

ſauvage : auſſi ſon nom vient-il d'un mot Arabe, qui ſignifie *Chevre*. Sa couleur eſt fauve, à l'exception du ventre & de l'eſtomac, dont le poil eſt blanc. Ses cornes ſont noires & creuſes, droites & pointues, mais un peu recourbées par le bout. Cet animal eſt fort commun en Afrique & dans l'Aſie. Les Anciens l'appelloient *Antilope*.

GAZOILLE, ſ. f. Contrat de Gazoille. Nom d'un accord qui ſe fait pour le louage du Betail de labourage, & qui s'appelle, dans quelques Provinces, Contrat d'*Arreges*. On y met quelquefois des conditions, qui le rendent uſuraires.

GAZOUILLER, v. Terme vulgaire, lorſqu'il s'emploie pour mal parler, articuler mal ſes paroles ; mais qui prend une ſignification plus noble, pour exprimer un agréable bruit de l'eau, & le chant même des Oiſeaux. *Gazouillement* eſt le ſubſtantif.

GEAI, ſ. m. Oiſeau aſſez commun, dont le plumage eſt mêlé de rouge, de verd, de blanc, de bleu, de noir & de gris. Sa groſſeur eſt celle d'un Pigeon. Le *Geai* apprend à parler, mais ſon cri eſt fort déſagréable. Il eſt enclin, comme la Pie, à dérobber, & à cacher ſoigneuſement ce qu'il a volé.

GEANT, ſ. m. Mot formé du grec & du latin, qui ſignifie un Homme d'une grandeur au-deſſus de l'ordinaire. Il ſe rapproche plus de ſon origine dans ſon adjectif *gigantesque*, qui ſignifie *démeſuré en grandeur*. Les Commentateurs ſe forment différentes idées des anciens *Géans*. Les uns croient que c'étoit effectivement une race d'Hommes d'une grandeur extraordinaire ; d'autres s'imaginent que ce n'étoit qu'une Nation guerriere & barbare, que les Orientaux nommerent ainſi, par exagération.

GEGO, ſ. m. Nom d'une eſpece de Prunes, qui ſont le fruit d'un grand Arbre dans la baſſe Ethiopie. Elles ſont aigres, mais fort ſaines pour les malades.

GEINBRIAL, ſ. m. Nom d'une ſorte de Lacque.

GELASIE, ſ. f. Nom qu'on a donné à l'une des trois graces de la Fable. C'eſt, ſuivant la ſignification du mot grec, celle qui préſidoit particuliérement aux charmes du ſourire.

GELASIN, ſ. m. Mot formé du grec, que les Médecins emploient pour ſignifier la petite foſſette, que le ris forme au milieu du viſage, & qui eſt une grace naturelle.

GELBE, ſ. m. Marcaſſite de Hongrie, dans laquelle il ſe trouve ſouvent des parties d'argent ; ce qui a fait quelquefois donner ce nom à la Pierre Philoſophale.

GELE'E, ſ. f. Effet du grand froid qui pénétre les corps. On appelle *gelée blanche*, ou *frimas*, des gouttes de roſée, que la froideur de l'air fait geler legerement. On donne auſſi le nom de *gelée* à la congélation des ſucs de la viande, des fruits & même du poiſſon. En termes de Médecine, *gelée* ſe dit des petites parties claires & luiſantes qui ſe trouvent quelquefois dans le ſang, & qui ne ſont que des parties de chyle non aſſimilé.

GELINE & GELINOTTE, ſ. f. Mots tirés du latin, qui ſignifient *Poule* & *jeune Poule*. Mais le premier n'eſt guere en uſage ; & le ſecond ne ſe dit que des Poules ſauvages, qui ſont communes dans les Forêts d'Ardennes. Leur chair eſt fort délicate. Quelques-uns donnent le nom de *Gelinottes d'eau*, aux *Poules d'eau*, qui ſont des animaux amphibies, moitié Poules & moitié Cannes.

GEMEAUX, ſ. m. En termes de Médecine, on diſtingue, par ce nom, quatre muſcles des cuiſſes, qui ſont quatre des ſix abducteurs ; parce qu'ils ſe reſſemblent entr'eux. On donne auſſi ce nom à deux muſcles de la jambe.

GEMELLE ou JUMELLE, ſ. f. Terme de Marine, qui eſt le nom d'une piece de bois qui ſert à fortifier les mâts, par ſa jonction. On dit qu'un mât eſt *gemellé*, lorſqu'il eſt fortifié par des *gemelles*.

GEMINE', adj. Mot tiré du latin, qui ſignifie *double*, *réiteré*, &

qui s'emploie, dans ce sens, en termes de Palais. *Arrets geminés.* On appelle aussi *Lettres geminées*, les reduplications des Lettres qui se trouvent dans les anciens Monumens, comme *Coss*, qui signifie les deux Consuls, *Augg.* & *Impp.*, pour deux Empereurs & deux Augustes. S'il y en avoit trois, on triploit les Lettres.

GEMME. *Sel Gemme.* On donne ce nom au Sel en Pierre, qui se tire des Salines & des Mines de sel, du mot latin, qui signifie Pierre précieuse, parce qu'il est transparent. Les Marchands Epiciers Droguistes en font le trafic, à Paris, pour l'usage des Teinturiers.

GENDARME, s. m. Ancien mot, qui signifie, en géneral, un Cavalier pesamment armé. On a nommé particuliérement *Gendarmes*, sous *Henri* IV & *Louis* XIII, une Cavalerie qui portoit des greves, ou des genouilleres dans la botte, une cuirasse à l'épreuve, une escopete, des pistolets à l'arçon, & l'estic, ou l'épée longue sans tranchant. Les Chevaux étoient armés de chanfrain & d'écusson devant le poitrail. Aujourd'hui, c'est un corps de Cavalerie distinguée, dont les Compagnies ont pour Capitaine, le Roi, la Reine, & les Princes de qui elles portent le nom, & qu'on nomme autrement *la Gendarmerie.* On appelle *Gendarmes de la garde*, une Compagnie de Cavalerie de la Maison du Roi, qui fait son service à la Cour par quartier. En termes de Jouaillier, on nomme *Gendarmes*, certains points qui se trouvent quelquefois dans les Diamans, & qui en diminuent l'éclat & le prix. Les Bluettes qui sortent du feu, & les petites parties de lie qui se trouvent quelquefois dans le vin, se nomment aussi *Gendarmes.*

GENEALOGIE, s. f. Mot formé du grec, pour signifier l'exposition de l'origine, de la propagation & de l'état present d'une Famille. On appelle *Généalogiste*, celui qui travaille aux *généalogies*; & *généalogique*, ce qui appartient à la *généalogie*. *Arbre généalogique. Recherches généalogiques.*

GENEQUIN, s. m. Nom d'une sorte de coton filé, dont on fait peu de cas.

GENERALE, s. f. Nom d'une maniere particuliere de battre le Tambour, qui ne s'emploie que pour avertir tout un corps d'Infanterie qu'il doit se mettre en marche.

GENERALISSIME, s. m. Superlatif latin de *Général*, & nom qui se donne ordinairement à un Prince du Sang, lorsque commandant une armée, il a des Maréchaux de France sous ses ordres.

GENERALITE', s. f. Nom d'une certaine division du Roïaume de France, établie pour faciliter la levée des Impôts & de tout ce qui a rapport aux Finances. Chaque *Généralité* est subdivisée en Elections. Elle a un Tribunal, qui se nomme *Bureau des Finances*, ordinairement composé d'un Président & de vingt-trois Conseillers, qu'on appelle Tresoriers de France, d'un Avocat & d'un Procureur du Roi. C'est le Bureau des Finances qui fait la répartition de l'état des Tailles, sur les Elections de son District, & les Elections la font sur les Paroisses. Il y a vingt-quatre *Généralités* dans le Roïaume. Elles se nommoient autrefois *Missies.*

GENERATEUR, s. m., qui se dit, en Géométrie, des lignes, ou des figures, dont le mouvement forme des plans, ou des solides. Un Point qui se meut est le *generateur* d'une Ligne. Une Ligne droite, qui se meut parallellement à elle-même, est la *generatrice* d'une surface. Un cercle, qui fait une révolution sur son axe, est le *génerateur* d'un Globe. Un triangle, tournant autour d'une Perpendiculaire, est le *génerateur* du cône, &c. En termes d'Arithmétique, *Générateur* se dit des nombres qui servent à en former d'autres. *Génération*, s. f., se dit dans le même sens.

GENESE, s. f. Mot tiré du grec, qui signifie la formation & le commencement des choses. On en a fait le nom du premier Livre de l'Ancien Testament, parce que ce Livre con-

tient l'Histoire de la formation du Monde, & la Généalogie des premiers Patriarches. Il a été écrit par Moïse.

GENEST, s. m. Nom d'un Arbrisseau dont les fleurs ressemblent à celles du Violier jaune, & sont excellentes pour les obstructions de la rate & du foie. On fait de fort bonnes Capres avec des boutons de *genét* confits au sel & au vinaigre. Quelques-uns mettent cette difference entre le *genét* & la *genéte*, ou le *genét* femelle, que la *genéte* a des feuilles semblables à celles du Lin, au lieu que le *genét* mâle n'en a pas. Ils produisent tous deux une graine qui ressemble à la Lentille, & qui a aussi des vertus. La *Genestrole* est une Plante qui sert aux teintures en jaune, & qui croît sans culture.

GENESTRALE, s. m. Arbrisseau, dont la tige se divise en plusieurs rougeurs, qui jettent de petites verges semblables au Jonc. Ses fleurs sont jaunes & sans odeur. On en distingue une autre espece, beaucoup plus grande, dont les fleurs sont blanches. Le *genestrale* croît dans les Païs chauds, surtout en Espagne. Ses fleurs, & son fruit, qui sont de petites Capsules, dont chacune contient une petite semence dure & noire, passent pour un violent purgatif.

GENET, s. m. Nom d'une espece de Chevaux d'Espagne, qui sont de petite taille, mais bien proportionnés. Ce mot vient de l'Espagnol, & signifioit *Cavalier*, dans son origine. Nous avions anciennement une Milice à Cheval, qui se nommoit *Genetaires*, parce qu'elle étoit montée sur des *genets* d'Espagne.

GENETHLIAQUE, s. m. Nom grec qu'on donne à un Poème composé sur la naissance de quelqu'un, & à celui qui dresse un horoscope à la même occasion.

GENETIN, s. m. Nom d'un vin blanc de l'Orléanois. C'est aussi le nom d'une fort bonne espece de Pomme.

GENETTE, s. f. Nom d'une espece de Chats sauvages d'Espagne, qui habite les lieux aquatiques, & dont la fourrure est estimée. On vante sa graisse pour les maladies des nerfs. Charles *Martel* créa seize Chevaliers de la *Genette*, après avoir vaincu *Abderame*, parce qu'on trouva, dans le butin, un grand nombre de fourrures de *Genettes*.

GENETTE, s. f. Espece de mord à la Turque, en forme d'un grand anneau, qu'on met & qu'on arrête au haut de la liberté de la langue d'un Cheval, en y faisant passer le menton. En termes de Manége, *porter les jambes à la genette*, c'est les raccourcir, comme les Hussars, de maniere que l'éperon porte vis-à-vis les flancs du Cheval.

GENEVRETTE, s. f. Espece de vin, agréable & salutaire, qui se fait en mettant infuser, pendant un mois, six boisseaux de graines de Genievre, & trois ou quatre poignées d'Absinthe, pour cent Pintes d'eau. On le tire ensuite au clair. Il se perfectionne en vieillissant.

GENEVRIER, s. m. Nom d'un Arbrisseau qui porte un fruit odoriférant, fort semblable à la graine du Poivre. Ses feuilles sont piquantes, fort petites, & toujours vertes. Cette graine, qui se nomme *Genievre*, ou *Genevre*, est chaude & bonne pour l'estomac. Sa vapeur est un bon cephalique. On en fait une liqueur fort estimée dans les Païs du Nord. On voit, en Italie, des *genevriers* domestiques qui ont la hauteur des grands Arbres.

GENIE, s. m. Nom tiré du latin, qui étoit celui d'une sorte de Divinités, dont les Anciens plaçoient l'ordre entre les Dieux & les Hommes. Ils croïoient que chaque Etre avoit son *Genie*, qui en étoit comme le gardien. Les *Genies* se representent, en peinture & en sculpture, sous la figure d'enfans aîlés, avec les attributs qui leur conviennent. En Architecture, on en fait des bas reliefs par groupes. La doctrine des Anges aïant succédé à la chimere ancienne, on n'entend à présent, par *genie*, qu'une disposition naturelle qui nous donne un goût, une pente par-

ticuliere, pour quelque chose. Les Anciens admettoient aussi de mauvais *Genies*.

GENIOGLOSSE, s. & adj. gr. Nom de deux muscles externes de la langue, qui servent à ses mouvemens.

GENIPE, s. m. Nom d'un fort grand Arbre, qui est commun aux Antilles, & dont les feuilles ont un demi pied de longueur & un tiers moins de largeur. Son fruit est de la grosseur d'un œuf d'oie; & les animaux, qui s'en nourrissent, ont la chair violette. Le bois est blanc, & facile à travailler, quoique dur; mais il se noircit dans l'eau : ce qui le rend fort propre à faire des affuts de fusil & de mousquet.

GENITIF, s. m. lat. Terme de Grammaire. C'est le second cas d'un nombre, qui s'exprime par *de*, & qui marque ordinairement la propriété, ou la possession d'une chose. La *Maison de Jean*.

GENOU, s. m. Mot tiré du latin. En termes de Marine, c'est le nom d'une piece de bois courbe, qui a son usage en divers endroits d'un Vaisseau. On appelle aussi *genou*, ou *genouilliere*, une espece de charniere mobile qui sert à monter les instrumens de Mathématiques.

GENOUILLET, s. m. Plante montagneuse, dont les feuilles ressemblent à celles du Laurier, mais ont plus de largeur & plus de veines. Ses fleurs sont blanches. Sa racine, qui lui a fait donner le nom de *genouillet*, parce qu'elle est blanche, molle & massive, est un vulnéraire fort estimé.

GENOUILLEUX, adject. On appelle *Plantes genouilleuses*, celles qui ont des racines épaisses, peu enfoncées dans la terre, & de plusieurs piéces, quoique jointes ensemble, comme la jambe & la cuisse le sont par le genou.

GENRE, s. m. En langage Philosophique, le *genre* est ce qui est commun à plusieurs especes, & qui en renferme, par conséquent, plusieurs. Le *genre* suprême est l'Etre. Une définition doit être composée du *genre* prochain & de la différence spéciale.

GENS, substantif, masculin quand son adjectif le suit, & feminin quand son adjectif le précede. Ce mot est tiré du latin, & signifie proprement *Peuples*, *Nations*. *Le droit des Gens*. Mais il se dit de plusieurs personnes qui sont un corps; *les gens de Guerre*, *les gens d'Eglise* : ou de quelques personnes rassemblées; *Qui sont ces gens-là ? Mes gens*, en langage de Seigneur, se dit pour *mes Domestiques*.

GENS DU ROI, s. m. On donne ce nom aux Procureurs Généraux, aux Avocats Généraux, aux Avocats & Procureurs du Roi, parce que leur fonction principale est de prendre connoissance des affaires où le Roi est interessé.

GENTIANE, s. f. Nom d'une Plante, qui le doit, dit-on, à un Roi d'Illyrie, nommé *Gentius*, le premier qui ait connu ses propriétés. Sa fleur est jaune, sa tige haute de deux ou trois pieds, ses feuilles d'en-bas semblables à celles du Noïer, & celles d'en-haut un peu déchiquetées. La racine, qui est extrêmement amere, a quantité de vertus, surtout contre les Vers, contre les mauvaises humeurs, contre la pourriture, &c. Il y a une *petite Gentiane*, qui se nomme autrement *Cruciate*.

GENTILE', s. m. Mot purement latin, qui est passé en françois, pour exprimer les noms par lesquels on fait connoître le Roïaume, la Province, & la Ville, où quelqu'un a pris naissance; comme on peut dire, Je suis François, Normand, & Rouennois. C'est ce qu'on appelle aussi les noms *Ethniques*.

GENTILHOMME, s. m. lat. Homme d'extraction noble. Ceux qui font venir ce mot de *Gentil*, *Païen*, parce qu'ils supposent que dans le tems que les anciens François conquirent la Gaule, les originaires, qui étoient déja Chrétiens, les appellerent *Gentils*, paroissent ignorer que les Anglois ont anciennement le même nom dans leur langue; & que leur *Gentle*, qui répond à *Gentil*,

signifie *civil*, *bien né*, *bien élevé*, *de bon naturel* : ce qui porte à croire que *Gentil* aïant à peu près la même signification en françois, lorsqu'on le prend pour *agréable*, *capable de plaire par la figure*, *ou les manieres*, *Gentilhomme* ne signifie, au fond, qu'un Homme à qui l'on suppose que sa naissance & son éducation doivent donner toutes ces qualités. D'autres le font venir plus simplement du mot latin, qui signifie *Race*, de sorte que *Gentilhomme* ne signifieroit proprement qu'*Homme de bonne race*.

GENTILHOMME DE LA CHAMBRE, s. m. On donne le titre de *Premiers Gentilshommes de la Chambre*, à quatre Seigneurs, qui servent, auprès du Roi, par quartier. Leur office est de servir Sa Majesté, lorsqu'elle mange dans la Chambre, de lui donner la chemise, en l'absence des Princes du Sang & du premier Chambellan, de donner, à l'Huissier, l'ordre des personnes qui doivent entrer, &c. On nomme *Gentilshommes ordinaires*, quarante-huit Gentilshommes, qui servent aussi par quartier, auprès de la Personne du Roi, pour recevoir & porter ses Ordres. Ceux, qu'on appelle *Gentilshommes au Bec de Corbin*, sont au nombre de deux cens, qui marchent, aux jours de cérémonie, deux à deux devant le Roi. Les *Gentilshommes d'artillerie* sont des Officiers qui n'ont pas d'autre emploi que de garder les pieces, d'empêcher qu'elles ne s'alterent, & de hâter l'ouvrage des Canoniers. On les nomme *Gentilshommes* du premier, du second, du troisiéme rang, suivant la Classe du canon qu'ils gouvernent.

GENTILS, s. m. Terme latin, usité parmi les Juifs, pour signifier ceux qui n'étoient pas de leur Religion, & qui adoroient les Idoles. C'est aussi le nom qu'on donne aux Idolâtres, dans le Christianisme.

GEOCENTRIQUE, adj. Terme d'Astronomie, formé du grec, qui se dit d'un cercle concentrique à la terre.

GEODES, s. f. Nom tiré du grec, qui est celui d'une espece de pierre creuse & couleur de fer rouillé, qui se trouve dans plusieurs parties de l'Allemagne, & qui a diverses vertus, surtout pour les maux d'yeux.

GEODESIE, s. f. Mot grec composé, qui est le nom d'une partie de la Géométrie, qui apprend à mesurer les surfaces.

GEOGRAPHIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie la description du Monde habitable, c'est-à-dire, du Globe terrestre, en marquant la situation de tous les Païs, leurs distances mutuelles, &c. Elle est regardée comme une partie des Mathématiques. *Géographe*, s. m., signifie celui qui fait la *géographie* ; & *géographique*, adj., ce qui appartient à cette science.

GEOGRAPHIQUE, s. f. Nom d'une espece de Coquillage marin, dont les traits ressemblent à ceux d'une Carte de Géographie.

GEOMANCIE ou GEOMANCE, s. f. grec composé. C'est le nom d'une sorte de Divination, qui consiste à jetter une poignée de poussiere, ou de terre, au hazard, sur une table, pour juger des événemens futurs, par les lignes & les figures qui en résultent.

GEOMETRIE, s. f. grec composé. Suivant la signification propre du mot, c'est la science de mesurer la Terre. Mais on en a fait le nom de la plus noble partie des Mathématiques, qui consiste dans la considération & la mesure de la quantité continue, ou des grandeurs sensibles. On divise la *géométrie* en *Theorique* & *Pratique*. Les Peintres la representent sous la figure d'une Femme, avec un visage pâle, une mante bordée d'argent, une baguette à la main.

GEORGES. *Ordre de Saint Georges*. Il y a plusieurs Ordres militaires de ce nom. Celui qui se nomme autrement, Ordre de Rougemontau de Franche Comté, fut institué, vers 1400, par un Gentilhomme Bourguignon, de la Maison de Miolans. Un autre doit sa création à l'Empereur *Fréderic* III, vers 1468 ; un autre

autre à Charles-Albert *de Baviere*, en 1728, &c. L'Ordre Anglois de la Jarretiere, qui se nomme aussi de *Saint Georges*, porte une Image de ce Saint, enchassée dans un cercle d'or garni de Diamans, & attachée à un cordon bleu, qu'on passe, en forme d'écharpe, de l'épaule gauche à la hanche droite.

GE'ORGIQUE, s. m. grec composé. Ce mot, qui signifie proprement *travail de la Terre*, ou *agriculture*, est le nom qu'on a donné à quatre Poëmes de Virgile, ou, si l'on veut, à un Poëme, en quatre chants, sur cette matiere. Il passe pour un des plus précieux restes de l'Antiquité.

GERANIUM, s. m. Nom grec d'une Plante, qui se nomme aussi *Bec de Grue*, parce que le haut de sa racine ressemble au bec de cet Oiseau. On en distingue plusieurs especes; l'une, dont les feuilles sont un peu différentes de celles de la passe-fleur, & dont la racine est utile en Médecine; une autre, qui a ses feuilles fort semblables à celles des Mauves, & son fruit formé en tête de Grue; une autre, qui ressemble à la Ciguë; une autre, qu'on appelle *Momordica* & *Balsamina*, & qui, suivant la description qu'on donne de ses feuilles, paroît être la même que la précédente.

GERBER, v. n. Terme d'Art formé de *gerbe*, pour signifier l'effet des Bombes, des Feux d'artifice, & des Jets d'eau, qui representent, dans leur mouvement, la forme d'une *gerbe*.

GERBO, s. m. Liévre de Barbarie, qui a les jambes de derriere extrêmement longues, & celles de devant fort courtes. Les premieres lui servent à marcher, & les autres à prendre, comme d'une espece de main, ce qu'on lui presente. Sa queue est fort longue, & tachetée de blanc & de noir par le bout.

GERCE', adj., qui signifie ce qui se fend, qui s'entr'ouvre, comme il arrive au bois. Des levres *gercées* par le froid, ou par un excès de chaleur; car le mal peut venir de ces deux causes. On dit aussi, du fer *gercé*, lorsqu'il s'y trouve de petites fentes en travers. *Gerçure* est le substantif. On ne s'accorde pas sur son origine.

GERFAUT, s. m. Nom d'un Oiseau de proie, qui passe pour le plus fort, après l'Aigle. La couleur de ses jambes & de son bec est bleue, & celle de son plumage est fauve.

GERMAINS, s. m. lat. Dans le Droit Romain, on appelle *Germains*, ou *Freres germains*, des Freres de Pere & de Mere, des Enfans du même lit; à la différence des *Freres Consanguins*, qui sont des Enfans de différent lit, c'est à-dire, qui ont le même Pere, mais non pas la même Mere. Aujourd'hui, l'usage de *Germain* est réduit aux premiers Cousins, c'est-à-dire, au degré de Parenté, qui est entre les Neveux des Freres & des Sœurs. On donne quelquefois, aux Allemands, le nom de *Germains*, de l'ancien nom du Païs, qui étoit *la Germanie*. *Germanisé*, adj., se dit d'un Etranger qui a pris les goûts & les manieres d'Allemagne; comme latinisé, francisé, &c.

GERMANDRE'E, s. f. Plante, que d'autres appellent *herbe des fievres*, parce qu'on lui attribue, en décoction, la vertu de chasser les fievres tierces. Sa fleur est purpurine & odorante; ses feuilles, ameres & déchiquetées comme celles du Chêne. On en distingue une autre sorte, dont les feuilles ont la même forme, mais plus rudes & plus minces, qui jette plus de branches, & qui a une odeur de Résine.

GERMINATION, s. f. Terme de Physique, emprunté du latin, pour exprimer l'action naturelle par laquelle les Plantes germent en terre.

GEROCOMIE, s. f. gr. Partie de la Médecine, qui prescrit, aux Vieillards, un régime convenable à leur âge.

GERONDIF, s. f. Terme de Grammaire latine. C'est un tems de l'*infinitif* du verbe, par lequel le tems & la maniere de l'action sont exprimés.

GERONTES, s. m. Nom grec de

vingt, ou, comme d'autres le prétendent, de trente-deux Sénateurs, institués par Lycurgue, sur le modèle des Aréopagites, pour gouverner conjointement avec le Roi, dont ils devoient balancer l'authorité. Ils ne pouvoient être choisis qu'à l'âge de soixante ans.

GERSE, s. f. Nom d'une petite Vermine, qui ronge les Livres & les Etoffes.

GERSEAU, s. m. Corde qui entoure le mouffle d'une poulie, & qui se nomme autrement *étrope* & *herse de poulie*.

GERSE'E, s. f. Nom d'une espece de ceruse, qui se fait de la racine de *la Serpentaire*, ou de celle de l'*Arum*, & qui sert à nettoïer le visage, & à blanchir la peau.

GERZEAU, s. m. Nom d'une mauvaise herbe, dont la feuille ressemble à celle de la Lentille, & qui croît dans les Bleds, au mois de Juin.

GESOLE, s. f. Terme de Marine, qui est le nom d'une sorte d'Armoire, où sont enfermées l'aiguille aimantée, la lumiere & l'horloge. On n'y met aucun ferrement, dans la crainte de diminuer la direction naturelle de l'aiguille.

GESTATION, s. f. lat. L'action de se faire porter. C'étoit un exercice fort en usage dans l'ancienne Rome, & pour lequel on avoit, dans les grandes Maisons, de longs espaces couverts, où le mauvais tems ne pouvoit interrompre cette salutaire partie de la Gymnastique.

GESTE, s. m. Mot tiré du latin, qui se dit de la contenance, & surtout des divers mouvemens des bras, dont on accompagne le discours ou la déclamation. *Gesticulation*, s. f., signifie des *gestes* trop fréquens & trop affectés. On dit, dans le même sens, *gesticuler*. *Gestes* se dit aussi pour *actions héroïques*, quoiqu'il soit presque hors d'usage. *Les dits & gestes* des grands Hommes.

GEUM, s. m. Plante déterſive & vulnéraire, des Montagnes & des Bois, qui pousse, à la hauteur d'un pied, des tiges vertes & velues. Ses feuilles sont larges, rondes, grosses, velues, dentelées & d'un goût âcre. Ses fleurs sont disposées en Rose, blanches, & marquetées de plusieurs petits points rouges.

GEZE, s. m. Terme de Couvreurs. C'est le nom d'un angle rentrant, composé d'Ardoise, ou de Plomb, qui sert de goutiere entre deux combles. On l'appelle aussi *Noue*.

GHAN, s. m. Nom qu'on donne, en Moscovie, à cette sorte d'Hôtelleries, qui se nomment Caravanseras dans les Païs Orientaux.

GIBBEUX, adj. Mot tiré du latin, qui signifie *bossu*. Les Médecins nomment *partie gibbeuse du foie*, celle d'où la veine cave prend naissance. L'extrêmité du tour de l'oreille s'appelle aussi *gibbeuse*.

GIBECIER, s. m. Nom des Artisans qui font des Gibecieres. Paris en a une Communauté, qui se qualifient de Maîtres *Boursiers* & *Gibeciers*. On fait venir la *Gibeciere* des Chasseurs de Gibier, & celle des Charlatans, de deux mots Allemands du même son, qui signifient cacher des Gobelets.

GIBELOT, s. m. Nom d'une piece de bois courbe, qui sert, sur les Vaisseaux, à lier l'aiguille de l'éperon à l'étrave. On appelle *Gibelotte*, s. f., une maniere de fricasser des Poulets.

GIBERNE, s. f. Nom d'une espece de sac, dans lequel les Grenadiers mettent & portent des Grenades.

GIBOYA, s. m. Serpent du Bresil, qui n'a nul venin, mais qui est d'une grandeur extraordinaire & fort vorace. On en voit, dit-on, de vingt pieds.

GIGANTESQUE, adject. *Voïez* GEANT.

GIGOTE', adject Mot formé, comme son substantif *gigot*, de *gigue*, qui se disoit autrefois pour *cuisse*. Un Cheval *bien gigoté* est celui qui a les cuisses proportionnées à la grandeur de la croupe; ce qu'on appelle aussi des cuisses fournies. En termes de Chasse, on appelle *Chien gigoté*, un Chien qui a les hanches larges, & les cuisses rondes.

GIGUE, s. f. Air de Musique,

qui vient, dans ce ſens, d'un mot Italien; qui eſt le nom d'un Inſtrument muſical. D'autres le font venir d'une danſe Angloiſe, compoſée de toutes ſortes de pas, qui ſe danſe ſur la corde. L'air de *Gigue* eſt gai, vif, & de pleine meſure.

GILOTIN, ſ. m. Nom qu'on donne aux Ecoliers du College de Sainte Barbe, à Paris; d'un Eccléſiaſtique nommé *Gilot*, qui en a fait les réglemens. On y faiſoit autrefois de très bonnes études, qui ont rendu ce nom célebre.

GIMBLETTE, ſ. f. Nom d'une eſpece de petite Pâtiſſerie, en forme d'anneau, qui eſt compoſée de farine, d'œufs & de ſucre, avec un peu d'ambre.

GINDANT, ſ. m. Terme de Marine, qui ſignifie la hauteur, ou la longueur d'une voile. *Vingt aulnes de gindant.*

GINGEMBRE, ſ. m. Racine aromatique, qu'on met au rang des Epiceries, & qui vient originairement des Indes Orientales. La Plante, qui porte le même nom, reſſemble à nos Joncs. La racine eſt pleine de nœuds, & ſe répand en largeur entre deux terres, dans la forme d'une main, qui a pluſieurs doigts. On apporte, des Indes, du *gingembre* ſec, & du *gingembre* confit au ſucre, ou au miel.

GINGEOLE, ſ. f. Nom d'une eſpece de fruit, qui croît ſur un arbre nommé *gingeolier*.

GINGIBIUM, ſ. m. Nom d'une Plante, ſur laquelle les Naturaliſtes ne s'accordent pas. Les uns la prennent pour une ſorte de *panet*, mais plus amere. D'autres croient que ce n'eſt qu'une herbe, qu'ils prennent pour le Cerfeuil commun. D'autres veulent que le vrai *Gingibium* ſoit la Plante qui ſe nomme autrement *Viſnaga*.

GINGIRAS, ſ. m. Nom d'une Etoffe de ſoie des Indes Orientales, large de deux tiers. La longueur des pieces eſt de neuf aunes & demie.

GINGLIME, ſ. m. Mot grec, qui ſignifie *gond d'une porte*, & qui ſe dit, en langage d'Anatomie, de deux os qui ſe joignent & qui ſont mobiles l'un dans l'autre.

GINGRINE, ſ. f. Nom d'une Flute des Anciens, qui étoit fort courte, mais dont le ſon avoit beaucoup d'agrément.

GING-SENG, ſ. m. Racine célebre par ſes vertus & par le cas qu'on en fait à la Chine, où elle ſe vend ſon poids d'or. On a cru qu'elle ne ſe trouvoit qu'en Tartarie, mais on en a découvert au Canada, & les Hollandois en ont planté au Cap de Bonne-Eſpérance. On prétend que le bon *Ging-Seng* rétablit les forces les plus épuiſées. Les Canadiens le nomment *Garent-Ogen*, ou *Aureliana*.

GINGUET, ſ. m. En termes de Marine, c'eſt le nom d'un morceau de bois mobile par le bout, dont l'uſage eſt d'arrêter le cabeſtan, après qu'on s'en eſt ſervi. Il devient adjectif, pour ſignifier, en langage vulgaire, foible, mince, menu, de peu de force & de valeur.

GIONULLES, ſ. m. Fameux Volontaires des Armées Turques, dont le courage & la témérité vont juſqu'à la fureur. Auſſi, fait-on venir leur nom d'un mot Turc, qui ſignifie impétuoſité furieuſe.

GIPON, ſ. m. Vieux mot, qui ſignifioit autrefois *pourpoint*, & qui ne s'eſt conſervé que pour ſignifier une ſorte de houpe dont les Courroïeurs & les Cordonniers ſe ſervent pour cirer le cuir. Il s'eſt formé de *Gipe*, ancienne ſouguenille de toile; comme Jupon, de Jupe.

GIRAFE, ſ. m. Nom d'un animal d'Afrique, de la grandeur d'un Veau, & ſi farouche qu'il vit dans des retraites inacceſſibles. Il a le poil entre noir & blanc, la tête d'une Biche, le cou menu & fort long. On le croit monſtre, c'eſt-à-dire, engendré de deux eſpeces. Il eſt différent de la *Girafle*, Animal des Indes Orientales, de la hauteur du Cheval, mais d'une taille plus déchargée, & plus baſſe ſur le derriere. Son poil eſt blanc, un peu gris dans quelques endroits, & marqueté, par-tout, de grandes taches orangées.

GIRANDE, f. f. On appelle *girande d'eau*, plusieurs jets en faisceau, qui, s'élevant avec impétuosité, forment un grand bruit, & representent la pluie & la neige, dans leur chûte. On dit, dans le même sens, *Girande* de fusées & d'autres feux d'artifices. Ce nom vient des mots grecs & latins, qui signifient *tourner en rond*. De-là vient aussi *girandole*.

GIRASOL, f. m. Pierre précieuse, qui jette un grand feu, surtout au Soleil, qu'elle semble contredarder en lui renvoïant sa lumiere; ce que signifie son nom grec. C'est une espece d'opale.

GIRANPIAIGARE, f. f. Nom d'une espece de Couleuvre du Bresil, qui monte jusqu'au sommet des arbres, pour manger les œufs des Oiseaux dans leurs nids.

GIREL, f. m. gi. Nom qu'on donne, sur la Méditerranée, à ce qu'on appelle, sur l'Ocean, *Cabestan*, & *Virevau*, sur les Vaisseaux Marchands. Le haut de l'arbre de la roue des Potiers, sur lequel on place le morceau de Terre-glaise, pour en faire un Vase, se nomme *Girelle*.

GIROFLE, f. m. Fruit aromatique d'un Arbrisseau qui croît dans plusieurs Isles de la Mer des Indes. Ce fruit a la forme d'un clou; ce qui lui en a fait donner le nom. Les feuilles de son arbre ressemblent à celles de l'arbre qui produit la canelle, & son tronc, à celui du bouis. Le *girofle* est chaud au troisiéme degré.

GIROFLÉE, f. f. Nom d'une fleur, qu'on cultive dans les Jardins, & dont l'odeur tire sur celle du Girofle, d'où il paroît qu'elle prend son nom. Il y a des *giroflées* simples & des *giroflées* doubles, de diverses couleurs. On se sert de la fleur de *giroflée*, en décoction, surtout de la purpurine, pour diverses sortes de maladies, telles que les maux de cœur, l'épilepsie, &c.

GIRON, f. m. Mot grec, qui signifie *tour en rond*. En termes d'Architecture, c'est un degré d'Escalier, c'est-à-dire, le lieu où l'on pose le pied en montant, ou en descendant. En termes de Blason, c'est le nom d'une figure triangulaire, qui finit en pointe au centre de l'Ecu, comme une marche d'Escalier à-vis. *Gironné* se dit, dans le même langage, de l'Ecu divisé en plusieurs parties triangulaires dont les pointes s'unissent. S'il y a plusieurs *girons*, ils doivent être alternativement de métal & de couleur. On appelle aussi *marches gironnées*, celles des quartiers tournans d'un Escalier rond, ou ovale. En termes d'Orfevre, *gironner un ouvrage*, c'est lui donner de la rondeur.

GIROUETTE, f. f. Nom tiré du grec, pour signifier une petite machine, qui, tournant sur un pivot, sert à faire connoître d'où vient le vent. Il y a des *girouettes* de Mer & de Terre. On appelle *girouettes à l'Angloise*, celles qui sont longues & étroites; & *girouettes Flamandes*, celles qui sont échancrées par dedans, en forme de cornette. Chaque Chaloupe a sa *girouette*.

GISEMENT, f. m. Terme de Marine, qui se dit de la situation des parages & des côtes, suivant les vents qui regnent de l'un à l'autre lieu. *Git* & *gisent*, ff. mm., se disent dans le même sens.

GISENT, f. m., est un terme de Charron, & le nom de quatre morceaux qui tiennent les ais d'un Tombereau.

GITE, f. m. Terme de Chasse, qui signifie la place où repose un Lievre, & où sa trace demeure.

GITE, f. m. Nom d'une Meule qui est immobile dans un Moulin. Elle est placée au-dessous de celle qui tourne & qui écrase le grain. En termes de Boucherie, *gîte* est le bas de la cuisse du Bœuf, qui se sépare en trois parties; *le bas de gîte*, *la levée*, & *l'os de gîte*.

GIVRE, f. f. Espece de Gelée blanche fort épaisse, qui s'attache aux branches des Arbres, & qui leur est pernicieuse. En termes de Blason, *Givre* se dit d'une Couleuvre à queue tortillée. On l'appelle *Givre rampante*, lorsqu'elle est *en fasce*. Dans le même langage, *croix givrée* signifie une croix terminée en têtes de *givres*. L'origine de ce nom est fort incertaine.

GLABRE, adj. lat., qui ſignifie liſſe, ſans poil, & qui s'emploie, dans ce ſens, en Botanique.

GLACE, ſ. f. En termes de Pâtiſſiers & de Confiſeurs, on appelle, *Glace*, du ſucre & du blanc d'œuf battus enſemble, qui forment une eſpece de *glace*, ou de vernis luiſant, ſur les pâtes & ſur les fruits. *Glacer* ſe dit dans le même ſens. Les Tailleurs & les Couturieres diſent auſſi *glacer une doublure*, pour dire, la coudre tellement avec l'étoffe, qu'elles tiennent toutes deux enſemble. On paſſe de faux-fils pour en régler l'égalité. En termes de Broderie, *glacer* & *émailler*, c'eſt ombrager, avec de la ſoie, un ouvrage d'or & d'argent. En termes de Jouaillier, on appelle *pierreries glaceuſes*, celles qui ſont obſcurcies par une eſpece de petit nuage, qui les empêche de paroître nettes & tranſparentes, & qui ſe nomme *Glace*. Des *glaces* ſe dit auſſi pour des liqueurs *glacées*. *Glacial*, adj., ſe dit de ce qui eſt auſſi froid que la *glace*.

GLACIS, ſ. m. Terme de Fortification, qui ſignifie particuliérement une pente adoucie, qui deſcend du haut du chemin couvert juſqu'à la platte campagne. Ce mot eſt d'ailleurs en uſage pour toutes ſortes de pentes adoucies. En Architecture, un *glacis de corniche* eſt une petite pente ménagée ſur la cimaiſe d'une corniche, pour l'écoulement des eaux de pluie. Les Tailleurs diſent *paſſer un glacis*, pour, *faire un rang de points*, qui joignent bien la doublure à l'étoffe.

GLADIATEUR, ſ. m. Nom formé d'un mot latin, qui ſignifie *épée*, pour ſignifier certains Eſclaves que les Romains faiſoient combattre avec l'épée, dans leurs Fêtes publiques. Les Vainqueurs étoient récompenſés par des preſens, ou par une couronne de Palmier; & quelquefois par la liberté, dont la marque étoit une baguette de bois, nommée *Rudis*, qu'on leur mettoit entre les mains. Cet uſage, qui fut aboli, à Rome, par *Theodoric*, vers l'an 500 de Notre-Seigneur, n'a pas laiſſé de ſe conſerver en Angleterre, où l'on permet encore des combats publics, à coups de ſabre, & où l'on voit même des *Gladiatrices*. Le *Gladiateur expirant*, qu'on voit à Rome au Palais Chigi, eſt une des plus excellentes Pieces de l'antique.

On a donné auſſi le nom de *Gladiateurs*, à des Chevaliers Chrétiens de Livonie, qui portoient, ſur leur habit, pour marque de leur ordre, deux épées rouges en forme de croix, & dont l'objet étoit de faire la guerre aux Infideles. Ils ont été mêlés depuis dans l'ordre Teutonique.

GLAIEUL, ſ. m. Herbe, dont le nom eſt formé du mot latin, qui ſignifie épée, parce que ſes feuilles en ont la figure. Elle croît dans les Prés. Ses fleurs ſont incarnates & ſa graine ronde. On attribue diverſes vertus à ſa racine.

GLAIRE, ſ. f. Nom formé du latin. La *Glaire* eſt proprement une humeur viſqueuſe. On appelle *Glaire*, le blanc d'un œuf. On donne auſſi ce nom aux humeurs gluantes, qui ſortent quelquefois du corps, avec les urines. *Glairer* eſt un terme de Relieur, qui ſignifie frotter la couverture d'un Livre avec une éponge remplie de *blanc d'œuf*, ou de *Glaire*.

GLAISE, ſ. f. Nom d'une terre graſſe, qui ſert à faire des ouvrages de Poterie & des Tuiles, & qu'on emploie auſſi pour retenir l'eau dans les Etangs & les Réſervoirs. On dit *glaiſer une choſe*, pour dire, *la revêtir de glaiſe*. Les terres glaiſeuſes ne ſont pas favorables à la végétation.

GLAND, ſ. m. Mot tiré du latin, qui eſt le nom du fruit du Chêne, & de pluſieurs autres arbres, tels que le Hêtre, l'Ieuſe, &c. Le *gland* de Chêne & la petite coquille à laquelle il eſt attaché ont une qualité fort aſtringente. On prétend auſſi que leur décoction eſt un préſervatif contre les venins. Les Anciens croïoient que les premiers Hommes s'étoient nourris de *gland*, avant l'invention de l'agriculture. Le *gland* de terre eſt une herbe dont les feuilles ſont petites & étroites, la fleur rouge & odorante, & qui s'attache aux haies, par pluſieurs petites tiges. En poudre,

c'eſt un bon vulnéraire. En décoction dans le Vin, il arrête le flux de ſang. Le *gland de Mer* eſt un petit coquillage, qui tire ſon nom de ſa reſſemblance avec le *gland* de Chêne.

GLANDE, ſ. f. Mot tiré du latin. On appelle *glande*, dans le corps humain, un amas circulaire & ſpongieux de petits vaiſſeaux & de petits nerfs, qui n'eſt mêlé d'aucune autre ſubſtance que les liqueurs qui y ſont contenues. Le corps eſt parſemé de *glandes*, qui ont divers uſages. *Glande* ſe dit auſſi de certaines tumeurs accidentelles, qui ſe forment en quelques parties du corps. *Glanduleux*, adj., ſignifie ce qui tient de la *glande*, par ſa nature, ou ſa forme.

GLANIS, ſ. m. Grand Poiſſon de Rivieres, qui ne ſe trouve que dans les grands Fleuves, tels que le Danube. Il s'en trouve qui peſent juſqu'à deux cens livres. Sa chair eſt dure; mais elle ſe ſale & ſe mange.

GLAS, ſ. m. Ancien mot, qui ſignifioit autrefois bruit, & qui ne s'eſt conſervé que pour ſignifier le ſon d'une cloche qu'on tinte pluſieurs fois à l'agonie d'une perſonne mourante, ou lorſqu'elle vient d'expirer. *De glas* vient apparemment *glapir*, d'où l'on a formé *glapiſſement*.

GLAUCIUM, ſ. m. Nom formé d'un mot grec, qui ſignifie *bleu*, & qui eſt le nom du ſuc d'une herbe du Levant, dont les fleurs ſont bleues. Le *Glaucium* eſt un excellent refrigeratif. Les Apotiquaires l'appellent *Memithé*.

GLAUCOME, ſ. m. Mot grec, qui eſt le nom d'une maladie des yeux, qui donne à l'humeur *cryſtalline* une couleur bleue, ſuivant la ſignification du mot.

GLAUX, ſ. m. Nom tiré du grec, qui eſt celui d'une Plante qui croît le long de la Mer, & qui a la vertu de faire venir le lait aux Femmes. Elle eſt fort branchue & ſa fleur eſt rouge. Le *glaux* s'appelle *Lavaneſe*, en Italie.

GLEBE, ſ. m. Mot emprunté du latin, pour ſignifier une motte de terre. En termes de Droit, il ſignifie *terre*, *manoir*, *héritage*.

GLETTE, ſ. f. Terme de Monnoie, qui ſignifie les impuretés qui étoient mêlées avec l'argent, & qui coulent de la Coupelle d'affinage. *Voïez* LITARGE.

GLISSADE, ſ. f. Terme de Danſe, qui eſt le nom d'une eſpece de coupé, qui ne ſe fait que pour aller de côté & ſur la même ligne, ſoit à droite, ou à gauche. Le *gliſſé* eſt un autre pas fort lent, qui conſiſte à paſſer le pied doucement devant ſoi, en touchant le parquet très légerement.

GLOBE, ſ. m. Corps de figure ſpherique, ou circulaire. C'eſt un mot latin, qui s'emploie particuliérement pour ſignifier deux inſtrumens ronds de mathématique, dont l'un nommé *Globe céleſte*, contient les Etoiles fixes; & l'autre nommé *Globe terreſtre*, la deſcription des divers Païs de la terre, dans la ſituation qu'ils ont à l'égard du Ciel. On a fait des *globes* merveilleux, qui repreſentent l'état du Ciel, & le mouvement régulier de tous les corps céleſtes. *Globule*, ſ. m., eſt un diminutif de *globe*, qui s'emploie pour ſignifier de petites parties rondes de matieres. *Globuleux*, adj., ſe dit dans le même ſens.

GLOIRE, ſ. f. Nom qu'on donne au cercle de lumiere, qui ſe met autour de la tête des Saints, ou des Perſonnes illuſtres par leurs vertus. On donne auſſi ce nom, en termes de Feux d'artifice, à un Soleil fixe d'une grandeur extraordinaire: nous en avons vû, dans ces derniers tems, de ſoixante pieds de diamétre.

GLOSE, ſ. f. gr. Nom qu'on donne à un Commentaire, qui explique le ſens d'un Auteur. On en a fait auſſi le nom d'une ſorte de Poëme, que les François ont imité des Eſpagnols. *Gloſer*, v. act., ſe dit pour critiquer, reprendre.

GLOSSAIRE, ſ. m. gr. Nom d'une eſpece de Dictionnaires, qui contiennent un Recueil de termes difficiles, obſcurs, ou barbares, accompagnés de leur *gloſe*, c'eſt-à-dire, de leur explication. Tels ſont le *Gloſſaire* de *du Cange*, pour les mots qui viennent principalement de la baſſe latinité; le *Gloſſaire* ai-

phabétique de la *Monnoie*, pour les mots Bourguignons, &c. Ceux qui rendent ce service au Public se nomment *Glossographes*.

GLOSSOCOME, s. m. Terme de Chirurgie, formé du grec, qui est le nom d'une machine, dont on se sert pour remettre les cuisses & les jambes disloquées.

GLOSSOPETRE, s. f. gr. ou *Langue de Pierre*. Nom de certaines Pierres figurées, qui representent une Langue. La plûpart sont des Petrifications.

GLOTTE, s. f. Mot grec, qui signifie *langue*, & dont on a fait le nom d'une fente du gosier qui sert à la formation de la voix. L'Anatomie a quantité de mots, formés du même nom grec.

GLOUTERON, s. m. Nom d'une Plante, dont on distingue plusieurs especes. *Voïez* BARDANE, qui est le grand *glouteron*. Le petit en est différent par ses fleurs & ses fruits. La fleur est un bouquet à fleurons, semblables à de petites vessies. Les feuilles, beaucoup plus petites que celles de la Bardane, sont dentelées & d'un goût aromatique. Elle croît dans les terres grasses. Sa vertu est résolutive & digestive.

GLOUSSEMENT, s. m. Bruit sourd & plaintif que font les Poules prêtes à couver, & lorsqu'elles appellent leurs Poulets. *Glousser* est le verbe.

GLUE, s. f. lat. Composition visqueuse, qui se fait, ou des grains concassés du Gui de chêne, ou de diverses racines, comme celles de la Guimauve, de la Viorne, du Houx, &c., & qui sert à divers usages. Il y a de la *glue* naturelle, qui vient sur l'écorce de certains Arbres, tels que le *Pommier*, le *Cerisier*, &c. Les gommes sont une sorte de *glue*.

GLUI, s. m. Mot Flamand, qui a passé dans notre langue, & qui signifie de la paille de seigle, dont on se sert pour lier les gerbes, & pour couvrir les maisons de Village.

GLUTEN, s. m. Mot purement latin, qui se dit, en termes d'Histoire naturelle, pour *glue*. On appelle *Glutinatifs*, en termes de Médecine, des médicamens capables de rétablir les parties d'une plaie, dans leur union naturelle. *Glutinant* se dit pour visqueux, collant.

GLYPHE, s. m. gr. Terme d'Architecture, qui signifie généralement tout Canal creusé en rond, ou en anglet, qui sert d'ornement.

GLYPTOGRAPHIE, s. f. gr. Science, qui a pour objet la connoissance des Gravures, en creux & en relief, sur des Cornalines, des Jaspes, des Agathes, & d'autres Pierres précieuses, qu'on emploie pour des Bagues, des Cachets & d'autres ornemens.

GNAPHALIUM, s. m. Nom grec d'une Plante dont les feuilles paroissent couvertes d'une espece de coton cardé, suivant la signification du mot, & dont la décoction est bonne pour la dyssenterie.

GNOME, s. m. gr. Habitans imaginaires de l'intérieur du Globe terrestre, qui, dans le systême des Sylphes, président à tout ce que la terre renferme de précieux dans son sein.

GNOMIQUE, adj. gr., formé du mot qui signifie *Sentence*. On appelle *Poésie gnomique*, celle qui s'exerce à composer des Maximes, ou des Sentences, c'est-à-dire, à réduire en forme Poétique les principes & les devoirs les plus sérieux de la vie. Tels sont les fameux Quatrains de Pybrac.

GNOMON, s. m. gr. Terme de Mathématique, qui, dans son origine grecque, signifie *regle*, *figure qui indique*. On donne ce nom au style des quadrans ; & de-là vient le nom de *Gnomonique*, qui signifie l'art de faire des quadrans. La Géometrie & l'Arithmétique ont aussi leurs *Gnomons*.

GNOSTIQUES, s. m. gr. Anciens Hérétiques, qui s'attribuoient des lumieres extraordinaires, & qui n'étoient qu'une espece d'Illuminés, ou d'Enthousiastes, auxquels on a reproché les plus honteuses dissolutions. Ce mot, qui signifie *Sçavant*, est quelquefois pris en bonne part.

GO. TOUT DE GO. Expression proverbiale, à laquelle on fait signifier, tout d'un coup, sans façon,

sans préparation ; comme dans *aller tout de go.* Elle est prise des Anglois, auxquels on entend dire souvent *go* ; parce que ce mot, dans leur langue, est un verbe qui signifie *aller*.

GOACONEZ, s. m. Grand Arbre de l'Amerique, d'où l'on tire une espece de Baume, qui porte le même nom.

GOBE, s. f. Nom qu'on donne à certaines pâtes empoisonnées, que l'envie de nuire, ou d'autres raisons, font jetter aux bestiaux pour les faire mourir. Dans les idées populaires, les Bergers entendent la maniere de faire des *gobes* ; ce qui les fait passer souvent pour Sorciers.

GOBE-MOUCHE, s. m. Petit Lezard des Antilles, qui ressemble au *Stellion*, & qui prend, comme le Caméléon, la couleur des choses entre lesquelles il fait sa demeure. Il vit de Mouches, ou du moins il en est fort avide ; & de-là lui vient son nom.

GOBERGE, s. f. Nom d'une Perche, ou d'un instrument de bois, qui sert à tenir quelque chose en presse, surtout aux Menuisiers. Un des bouts de la *goberge* touche au mur, ou au plancher, & l'autre est fortement appuié sur ce qui doit être pressé. On appelle aussi *Goberges*, les ais, ou les petites solives, qui soutiennent la paillasse & les matelats sur un bois de lit.

GOBETER, v. n. Terme de Maçonnerie, qui signifie jetter du mortier, ou du plâtre, avec la truelle, & passer la main, ou le plat de la truelle dessus, pour le faire entrer dans les *joints*.

GOBIN, s. m. Mot tiré de l'Italien, qui signifie bossu, & qui s'emploie dans le même sens, ou quelquefois seulement comme un terme de mépris. Un plaisant *Gobin*.

GODE, s. f. Oiseau de Mer, blanc & noir, dont le vol est d'une extrême rapidité.

GODENOT, s. m. Petit morceau de bois, qui se démonte à vis, en figure de Marmouset, dont les Joueurs de Gobelets se servent pour divertir le Peuple.

GODRON, s. m. Terme d'Architecture, pour signifier des ornemens qu'on taille sur des moulures ; les uns *fleuronnés*, d'autres *creusés*. Delà vient *vaisselle godronnée*.

GOEMON, s. m. Nom de certaines Herbes qui croissent au fond de la Mer, & qui étant arrachées par le mouvement des vagues se rassemblent sur les Côtes, où on les prend pour fumer les terres. Elles s'appellent aussi *Varec*.

GOES, s. m. Nom d'une espece de gros raisin de treille, que d'autres appellent *Gouet*, & qui ne parvient que fort tard à sa maturité.

GOETIE, s. f. gr. Nom d'une espece de Magie, qui n'a pour objet que de faire le mal. L'ancienne *Goétie* s'exerçoit par l'invocation nocturne des Génies mal faisans. On dit aussi *Magie goétique*.

GOITRE, s. m. Excrescence de chair, qui se forme à la gorge, comme une loupe, sans causer aucune douleur. Les *Goitres* sont si communs, en Savoie, qu'on y attache, dit-on, une idée de grace & de beauté. C'est apparemment une corruption du mot latin, qui signifie *gorge*. Le *Goitre* est une espece de *Bronchocele*. On l'attribue aux neiges fondues, qui rendent les eaux mal saines, dans les Alpes.

GOLDFICHE, s. f. Mot corrompu de l'Anglois, & nom d'une coquille qui a l'éclat de la nacre, lorsqu'elle est découverte, & qu'on emploie dans les ouvrages de rocailles. On lui donne aussi le nom d'oreille de Mer, & d'oreille d'Ours.

GOLFE, s. m. Partie de la Mer, qui s'avance entre deux terres. Le *Golfe* differe de la Baie, en ce qu'il est plus grand, & que la bouche de la Baie a plus de largeur que d'enfoncement. Il differe aussi de l'*Anse*, ou de la *Crique*, dont le ventre & l'enfoncement sont presque égaux.

GOLILLE, s. f. Espece de Collet, qu'on porte en Espagne, & qui est fort gênant pour ceux qui n'en ont pas l'habitude.

GOLUNGO, s. m. Nom d'un

Animal de la basse Ethiopie, qui est de couleur fauve, mouchetée de blanc, & qui a deux cornes pointues. C'est une espece de Daim, de la grosseur d'un Mouton. Les Negres le regardent comme une chose sacrée, & le respectent jusqu'à n'oser manger de sa chair.

GOMENE, s. f. Ital. Nom qu'on donne, sur les Galeres, au cable d'une ancre.

GOMME, s. f. Espece de Glue, qui n'est qu'une congélation du suc de certaines plantes. Il y a des *gommes* qui sortent d'elles-mêmes du tronc des Arbres, & d'autres qui n'en sortent que par des incisions. La différence entre les *gommes* & les resines est que la plûpart des *gommes* ne peuvent se dissoudre que par le moïen de l'eau. On appelle *Gomme resine*, un suc, ou une liqueur, qui se congele sur certains arbres, & qui tient de la *gomme* & de la resine; comme le *camphre*, le *mastic*, & le *storax*. On appelle *gommiers*, les arbres d'où sort la *gomme*. La *gomme clemi*, qui coule d'un *gommier* blanc, à la Guadeloupe, est blanche comme la neige, & se brûle fort bien, au lieu d'huile. Les *gommes* servent à divers usages, surtout dans les Manufactures d'étoffes de soie.

GOMME-GUTTE, s. f. Sorte de Gomme purgative, dont l'excès est fort dangereux, & qui fait une couleur jaune dont on se sert dans la Peinture. Elle vient des Indes Orientales, sans qu'on ait bien sçû, jusqu'à present, quelle est son origine, & tire son nom d'une vertu spécifique, qu'on lui attribue pour la Goute. Sa couleur la fait nommer aussi *Chrysope*.

GOMPHOSE, s. f. Terme grec d'Anatomie, qui signifie *Clou*, dans son origine. On donne ce nom à l'emboîture de deux os qui sont immobiles l'un dans l'autre.

GONDOLE, s. f. Mot Italien, qui est le nom d'une petite Barque platte & longue, particuliérement en usage à Venise. Elle ne va qu'à rames. De-là vient le nom de *gondole*, qu'on donne à de petits vaisseaux à boire, qui sont de la même forme. On appelle *Gondoliers*, les Bateliers qui menent les *gondoles*.

GONFANON, s. m. Etendard, ou Baniere. On disoit autrefois *Gousfenon*. Aujourd'hui, l'on dit également *Gonfanon* & *Gonfalon*. C'est un terme de Blason, qui signifie une Baniere ecclésiastique, composée de plusieurs *fanons*, c'est-à-dire, de plusieurs pieces pendantes. On appelle *Gonfalonier*, ou *Gonfanonier*, l'Officier qui porte, à Rome, l'Etendard de l'Eglise. Lorsque Florence étoit sans Souverains, ses Magistrats portoient le titre de *Gonfaloniers*. Nous avons, dans quelques lieux de France, des Sociétés de Pénitens du *Gonfalon*, ainsi nommées, parce qu'elles marchent sous des Etendards.

GONNE, s. f. Nom d'une espece de Baril, dans lequel on met, sur Mer, de la Biere, ou d'autres liqueurs.

GONORRHE'E, s. f. Mot grec composé, qui est le nom d'une maladie honteuse. Elle vient quelquefois aussi de la foiblesse de la nature & des nerfs, ou de la surabondance de l'humeur.

GORD, s. m. Amas de pieux qu'on plante dans une riviere, pour y étendre des filets de pêche.

GORE, s. f. Mot grec, qui signifie Pourceau, & qui s'emploie, dans quelques Provinces, pour signifier une Truie. On appelle aussi *goret*, un petit Porc. En termes de Marine, *goret* est le nom d'un balai plat, qui sert à nettoïer les parties du vaisseau, qui sont couvertes d'eau. *Goreter*, v. act., dans le même langage, c'est faire usage de ce balai.

GORGE, s. f. Nom d'une partie du corps, qui a diverses autres significations dans les Arts. En termes d'*Imager*, on appelle *gorges*, deux rouleaux de bois dont on borde les Cartes, ou les Images, pour les soutenir en bon état. Les Géographes appellent *gorges*, les entrées d'un Païs qui est serré de Montagnes. *Gorge de Pigeon* est un terme de couleur pour certains taffetas qui paroissent changer, suivant le degré de lumiere

qu'ils reçoivent. En termes d'Architecture, la *gorge* des chapiteaux Dorique & Toscan est leur partie la plus étroite, qui se nomme aussi *gorgerin* & *colerin*. C'est encore une espece de *moulure concave*, qui sert aux chambranles, aux quadres, & à d'autres parties. La *gorge* d'une cheminée est la partie qui s'étend depuis le *chambranle* jusqu'au couronnement du manteau. En termes de Fortification, *gorge* se dit de l'entrée du terre-plein d'un ouvrage, de la prolongation des courtines, depuis leur angle avec le flanc, jusqu'au centre du bastion; & dans tous les dehors, de l'intervalle qui est entre leurs aîles, du côté du grand fossé. La *demi-gorge* est la partie du Polygone, depuis le flanc jusqu'au centre d'un bastion. En termes de Chasse, on appelle *gorge*, le sachet supérieur de l'Oiseau, qui se nomme vulgairement *Poche*. *Donner grosse gorge* à un Oiseau, c'est lui donner une nourriture qui n'est pas détrempée dans l'eau. On dit d'un Chien, qu'*il a belle gorge*, pour dire qu'il a la voix forte; & d'une femme, qu'elle a la *gorge* belle, pour signifier que sa poitrine se presente agréablement. *Rendre gorge* se dit pour *vomir*, & figurément pour *restituer*.

GORGER, v. act. C'est un terme de Manége, qui se dit pour *enfler*. Un Cheval qui a les jambes gorgées. Les eaux lui ont gorgé les jambes. En Fauconnerie, un *Oiseau s'est gorgé*, c'est-à-dire, qu'il a pris sa nourriture. En termes de Blason, *gorgé* se dit de la *gorge* de divers Oiseaux, lorsqu'ils sont d'un émail différent.

GORGERE, s. f. ou GORGORE, Nom d'une piece de bois courbée qui regne sous l'éperon d'un Vaisseau, & qui se nomme aussi *Coupe-gorge*.

GORGERIN, s. m. Terme d'Architecture. *Voïez* GORGE. On appelloit autrefois *gorgerin* la partie d'une armure qui couvroit la gorge.

GORGONELLE, s. f. Nom d'une espece de Toile, qui se fabrique en Hollande & à Hambourg.

GOSIER, s. m. Partie intérieure de la gorge, qui sert de passage aux alimens. *Grand-gosier* est le nom d'un Oiseau des Antilles, qui a, sous le cou, un sac, ou un *gosier*, d'une grandeur si démesurée qu'on y mettroit un sceau d'eau. Quelques-uns le nomment *Pelican d'eau*. Il ressemble beaucoup à l'Oie, mais il a la tête plus grosse. Il se nourrit de poisson. On se sert de sa peau pour des fourrures, & de ses os pour faire des sifflets; mais sa chair est dégoutante.

GOSSAMPIN, s. m. Grand Arbre des Indes, dont les fleurs sont suivies de petits fruits en tuïaux, qui produisent une sorte de laine. Elle est trop courte pour être cardée; mais on en fait des lits fort mollets. L'arbre est une espece de Pin, dont le nom est composé du mot latin qui signifie *coton*.

GOSSE, s. f. Nom d'un anneau de fer, que les Matelots garnissent de petits cordages, pour la conservation des gros cordages qui passent au travers.

GOTHIQUE, adj. Ce qui est fait à la maniere des Goths. On donne ce nom à quantité d'ouvrages du moïen tems, surtout d'Architecture, qui paroissent faits sans régles, & où l'on ne reconnoit pas les belles proportions antiques. Cependant, on appelle *Fronton gothique*, dans l'Architecture moderne, un pignon à jour, en cercle, ou en triangle, avec des roses en trefle & d'autres sculptures.

GOUACHE, s. f. Ital. *Peinture à Gouache*. C'est une sorte de peinture pour laquelle on emploie des couleurs délaiées avec de l'eau & de la gomme. Elles sont couchées à plat, en traînant le pinceau comme pour peindre, ou laver; en quoi *la Gouache* differe de la miniature, qui se fait en pointillant.

GOUDRAN, s. m. D'autres disent *Goudron*. C'est le nom d'une petite fascine trempée dans de la poix, ou de la resine, qui sert à mettre le feu aux galeres & autres ouvrages de guerre.

GOUDRON, s. m. Composition de poix noire, qu'on mêle avec du

ſuif & des étoupes, pour calfater les Vaiſſeaux, & pour d'autres opérations de la même nature. On prétend que l'eau de *goudron* a des vertus merveilleuſes pour la guériſon de diverſes maladies. Les Indes Orientales ont un Arbre d'où découle une ſorte d'huile, que les Européens ont nommée *Goudron*. Le *Goudron des Barbades* eſt une eſpece de Bitume rouge-noirâtre, en conſiſtence de poix liquide, qui flotte ſur la ſurface de l'eau, & qui paſſe pour un excellent ſudorifique.

GOUGE, ſ. f. Outil de fer, fait en forme de demi-canal, avec un manche de bois, à l'uſage des Sculpteurs, des Plombiers, & des Menuiſiers. *Gouge* eſt auſſi un terme de Serrurier. On met deux *gouges* à tous les reſſorts d'une ſerrure, pour les faire ſortir autant qu'on le deſire. Autrefois *gouge* ſignifioit *ſervante*; d'où eſt venu le nom de *Goujat*, qu'on donne aux Valets d'armée.

GOUGERE, ſ. f. Eſpece de Gâteau, qui ſe fait avec de la mie de pain, des œufs, & du fromage affiné. Il eſt très dangereux d'en manger avec excès.

GOUJON, ſ. m. Nom d'un petit poiſſon gris, de riviere, qui n'eſt bon à manger que dans ſa grande fraîcheur. On prétend qu'il engendre l'Anguille. On appelle *goujon*, une cheville de fer à pointe perdue, & un morceau de bois rond, que les Charons mettent dans les trous des jantes, pour les unir; ce qu'ils appellent les *Goujonner*.

GOUJURE, ſ. f. Terme de Marine. C'eſt une entaille qui ſe fait à quelques inſtrumens, pour divers uſages.

GOULETTE, ſ. f. Petit canal taillé ſur des tablettes de pierre, ou de marbre, en pente, avec un mêlange de petits baſſins en coquille, pour le jet des eaux. On appelle *goulette*, en Architecture, une petite rigole, taillée ſur la cimaiſe d'une corniche, pour l'écoulement des eaux de pluie.

GOULU, ſ. m. Nom d'un animal commun en Laponie, qui mange beaucoup, & qu'on croit une eſpece de Loutre, parce qu'outre ſa reſſemblance avec cet animal, il vit autant ſous l'eau que ſur terre. Mais il eſt beaucoup plus grand. On eſtime beaucoup ſa peau pour les fourrures.

GOUPILLE, ſ. f. Petite piece de métal, en forme de clavette, qu'on paſſe dans les chevilles de fer & d'autres métaux, pour les tenir fermes. On donne le même nom à tout ce qui ſert ainſi pour arrêter quelque choſe. *Goupillon*, ſ. m., qui paroit venir de *Goupille*, vient, ſuivant quelques-uns, de *Goupil*, nom qu'on donnoit autrefois au Renard. Un *goupillon*, diſent-ils, reſſemblent à la queue de cet animal.

GOURD, adj. Mot peu en uſage, qui ſignifie, *peſant*, *ſans vivacité*. De-là vient *Engourdi*.

GOURDE, ſ. f. On donne ce nom à une ſorte d'*Hydrocele*, compoſée de deux tumeurs, l'une plus groſſe, dans le *ſcrotum*, & l'autre moindre, plus haut, entre leſquelles il y ait un étranglement. On ſe trompe quelquefois en prenant la *Gourde*, pour une deſcente.

GOURE, ſ. f. Terme de Droguiſtes, qui ſe dit de toutes les Drogues falſifiées. On donne le nom de *Goureurs* à ceux qui les falſifient.

GOURGANDINE, ſ. f. Ancien ajuſtement de Femme. C'étoit un Corſet ouvert par devant, qui laiſſoit voir la chemiſe. Ce nom s'eſt conſervé pour les Femmes qui ont quelque choſe de trop libre dans l'air, ou dans l'ajuſtement; de ſorte qu'au lieu de dire, elle eſt en *Gourgandine*, on dit c'eſt une vraie *Gourgandine*.

GOURGANES, ſ. f. Nom d'une eſpece de petites feves, qui ſont d'une fort bonne qualité.

GOURMANDE, adject. *Branche gourmande*. Les Jardiniers nomment ainſi certaines branches, qui attirent trop de ſeve, ou de ſuc, qui prennent trop de nourriture.

GOURME, ſ. f. Maladie des Chevaux, cauſée par des humeurs ſuperflues, qui ſe déchargent au-deſ-

sous de la gorge, entre les deux os de la ganache, ou par les nasaux.

GOURMER, v. act. Terme figuré, qu'on emploie pour s'enfler, se rengorger, faire l'Homme d'importance. On dit d'un Homme, qui affecte un maintien trop composé, qu'il est toujours *gourmé*.

GOURMETTE, f. m. Corruption de *Grometto*, nom que les Portugais donnent, dans leurs Colonies, à des Valets Negres, gagés sans être Esclaves. Nos Marins nomment ainsi les Valets du Vaisseau, dont la principale fonction est de le nettoïer & de tirer à la pompe.

GOURNABLE, f. m. Nom de certaines Chevilles de bois, qui servent au bordage d'un Vaisseau. On en a fait le verbe *Gournabler*, qui s'emploie dans le même sens.

GOUSSAUT, adj. Un *Cheval goussaut* est celui qui a l'encolure épaisse, les épaules grosses, & qui est court de reins. Ce mot n'a pas d'autre signification, & vient, dit-on, de la ressemblance qu'un Homme de ce nom avoit, par la taille & l'esprit, avec un Cheval, tel qu'on vient de le peindre.

GOUSSE, f. f. En termes d'Architecture, on donne ce nom à certains fruits, semblables à des cosses de féves, qui servent d'ornement au chapiteau Ionique. *Gousse* se dit proprement d'une partie de la tête de l'Ail.

GOUT, f. m. lat. Dans le sens qui signifie intelligence fine des Ouvrages de l'Art, on distingue le *goût* naturel, qui se forme dans l'esprit à la vûe de la simple nature; le *goût* artificiel, qui s'acquiert par la vûe des Ouvrages d'autrui, par la réflexion & par l'étude; & le *goût* national, qui est un *goût* particulier, propre, de chaque Nation.

GOUTIERES, f. f. Pieces de cire blanche, creusées en forme de Biere, que les quatre Barons de l'Evêché d'Orléans presentent chaque année dans l'Eglise de Sainte Croix de cette Ville, la veille de l'Invention de la Sainte Croix, pour réparation du meurtre de *Ferri* de Lorraine, Evêque d'Orléans, commis par les Barons, en 1229.

GOUTTE, f. f. lat. Nom d'une rosée qui tombe, en Egypte, vers le mois de Juin, & qui est si subtile qu'elle pénetre le verre. Elle fait ordinairement finir toutes les maladies causées par l'excès de la chaleur. *Goute*, maladie dont la véritable cause est ignorée, puisque le remede en est si difficile. On l'attribue néanmoins à la fluxion d'une humeur âcre sur les jointures. Elle vient ordinairement aux pieds, aux genoux, ou aux mains. Celle qui vient à la jointure des cuisses au tronc du corps, se nomme *Sciatique*, du nom grec de l'os qui est à cet endroit. On nomme *Goute exquise*, la *goute* ordinaire, celle qui ne vient d'aucune maladie. La *goute sereine* est un engourdissement de la retine, qui fait que, sans aucune apparence de mal, elle est frappée par les raïons visuels, sans que la vision se fasse. La *goutte-rose* est une maladie du visage, ou seulement du nez, causée par des humeurs caustiques, qui produisent quelquefois des pustules & des croutes. *Gouttes*, en termes d'Architecture, est le nom d'une espece de clochettes, en usage dans l'ordre Dorique, pour representer des *gouttes* d'eau pendantes.

GOUTTES D'ANGLETERRE, f. f. Célebre Elixir Anglois, qu'on croit composé de l'esprit volatile de la soie, rectifié avec de l'huile de canelle, ou avec quelque autre huile essentielle.

GOUTTIERE, f. f. En termes de Relieur, la *goutiere* d'un Livre est le creux de la tranche, lorsqu'il est rogné. En termes de Venerie, on appelle *goutieres* les raies creuses qui régnent le long des perches de la tête du Cerf & du Chevreuil.

GOUVERNAIL, f. m. Nom d'une piece de bois, longue, platte & large, qui est placée à l'arriere des Vaisseaux, & qui, portant dans l'eau, où elle divise les vagues, par le mouvement qu'elle reçoit du Timonnier, sert à la conduire du Bâtiment. Delà vient que dans le style figuré, *tenir*

le gouvernail de l'Etat signifie le gouverner, présider à l'administration. Celui qui tient la barre du *gouvernail*, dans un Vaisseau, s'appelle *Timonnier*, ou *Gouverneur*. On dit aussi *gouverner*, pour, tenir le *timon*, ou *la barre du gouvernail*. Gouverner au Nord signifie faire route au Nord.

GOUVERNANCE, f. f. Espece de Jurisdiction, qui est établi dans plusieurs Villes, telles que Douai, Lille, &c, & dont le Gouverneur est le Chef. A Lille, il a, sous lui, un Lieutenant général, Civil & Criminel, un Lieutenant particulier, six Conseillers, un Avocat & un Procureur du Roi. Dans les Places de Guerre, on donne le nom de *Gouvernement* à la Maison du Gouverneur.

GOUVERNEUR, f. m. Nom d'un petit poisson, qui sert, dit-on, de conducteur à la Baleine. On prétend que pour dormir il entre dans sa gueule, & qu'il se nourrit aussi de ce qu'il y trouve. Il n'est pas plus gros que le Goujon.

GOYAVE, ou GAYAVE & GOUAVE, f. f. Fruit d'un Arbrisseau, nommé *Gouavier*, qui est fort commun dans l'Afrique Méridionale & dans les Antilles. Cet Arbre porte deux fois l'an. Ses fleurs sont blanches & odorantes. Elles sont suivies de quantité de fruits, d'un fort bon goût, dont la chair, qui est plus molle que celle de la pêche, est remplie de petits pepins comme la Grenade. La qualité des *Goïaves* est astringente. Elles meurissent dans l'espace d'une nuit, & doivent être cueillies le jour suivant. Leur couleur est jaune, en dehors, & couleur de rose, en dedans.

GRABEAU, f. m. Nom qu'on donne, en Pharmacie, à un morceau rompu de quelque drogue.

GRACE, f. f. Terme de Religion, qui signifie un secours intérieur accordé par le Ciel, pour l'exercice du bien, & pour la sanctification. C'est le sujet d'une infinité de disputes, qu'on éviteroit en croïant simplement, avec l'Eglise, que la *grace* est nécessaire, & qu'elle n'ôte pas la liberté.

GRACE DE SAINT PAUL, f. f. Nom qu'on donne, dans l'Isle de Malte, à une terre blanche qui s'y trouve, & qui passe pour un reméde contre la morsure des Viperes, depuis que Saint Paul y fut mordu par un Serpent. On y attribue la même vertu aux Glossopetres de l'Isle.

GRACES, f. f. lat. Les trois *graces* sont trois Divinités de la Mythologie, Filles de Jupiter, qui sont toujours à la suite de Venus; pour signifier que la beauté même ne plaît pas sans *graces*, c'est-à-dire, sans les agrémens qui la rendent aimable. On les represente ordinairement sous la forme de trois jeunes Filles, qui se tiennent par la main. Leur nom est *Aglaïs*, *Thalie* & *Euphrosyne*. De-là *gracieuser*, *gracieux*, *grace*, *gracieuseté*.

GRACILITE', f. f. Mot emprunté du latin, pour servir de substantif à *grêle*, qui en vient aussi. Ainsi, *gracilité* signifie la qualité d'une voix grêle.

GRACIOLE, ou GRACIOLI, f. m. Véritable nom de la Poire que l'on nomme vulgairement *Bon chretien d'Eté*.

GRADATION, f. f. Mot tiré du substantif latin, qui signifie *degré*. On entend par *gradation*, une augmentation réguliere de degrés. Ce mot est opposé à *diminution*. Ainsi, les Peintres appellent *gradation & diminution de teintes*, le ménagement des jours, suivant les degrés d'éloignement. En Chymie, *gradation* signifie une exaltation du poids, de la couleur & de la consistance, à un plus haut degré de bonté. Un feu *Gradué*, c'est-à-dire, en Chymie, un feu donné par degrés. Le *Cercle gradué*, en Géométrie, est un cercle divisé en trois cens soixante degrés. *Graduel* est un autre adjectif. Augmentation *graduelle*.

GRADINE, f. f. Nom d'un outil de fer tranchant, en forme de cizeau, qui est à l'usage des Sculpteurs.

GRADUE', f. m. Nom qu'on donne à ceux qui ont pris leurs de-

grés dans quelque Faculté, pour obtenir un Bénéfice ecclésiastique. Ils ont droit alors sur les Bénéfices qui viennent à vacquer dans les mois de faveur, c'est-à-dire, dans le cours d'Avril & d'Octobre. On distingue les *Gradués nommés*, c'est-à dire, qui outre le droit de leurs degrés, ont obtenu des Lettres de nomination sur un Collateur, en vertu desquelles ils peuvent obtenir les Bénéfices vacans aux mois de Janvier & de Juillet, qui sont les mois de rigueur. Les Nobles sont *gradués*, par privilege, après trois ans d'étude, quoique le terme soit plus long pour les autres. Un instrument de Mathématique, *gradué*, est celui qui est divisé en degrés.

GRADUEL, s. m. lat. Terme ecclésiastique. C'est le nom d'une partie de la Messe, qui est entre l'Epître & l'Evangile. Il y a quinze Pseaumes auxquels on donne aussi le nom de *Graduels*, parce qu'on suppose que pour les chanter, les Prêtres Juifs se plaçoient sur les quinze degrés du Temple.

GRAILLER, v. n. C'est un terme de Chasse. Il signifie *sonner du Cor* sur un ton particulier, qui sert à rappeller les Chiens.

GRAILLON, s. m. Outre sa signification vulgaire, *graillon* s'emploie pour reste, ou rognures des marbres. Les *graillons* de marbre ne se vendent pas au pied, mais en bloc.

GRAIN, s. m. lat. Nom géneral de toutes sortes de bleds, dans lequel on comprend même toute la Plante. On appelle menus *grains* ceux qui servent à la nourriture des animaux, tels que l'orge, l'avoine, les vesces & les pois, qui ne se sément qu'au mois de Mars, au lieu que les bleds se sément en Automne. *Grain* est aussi le nom du plus petit poids des choses. Ainsi, un *grain* est la vingt-quatriéme partie d'un denier, & l'once contient quatre cens quatre-vingt *grains*. En Médecine, soixante *grains* font une *drachme*, vingt font un *scrupule*, & trois font une *obole*. En termes de Geométrie, la ligne, qui est la douziéme partie d'un pouce, s'appelle aussi *grain d'orge*. Divers Artisans ont des outils qu'ils nomment *grains d'orge*. En termes de Marine, on appelle *grain*, un nuage qui amene du vent & de la pluie, mais qui passe promptement.

GRAIN, CIRE EN GRAIN, s. f. On appelle *Cire en grain*, ou *grelouté*, celle qui, à force d'être remuée sur les toiles, se réduit en *grains*, de la grosseur d'une féve médiocre. Dans le commerce avec les Negres, on appelle *grains*, une espece de verroterie bleue, ou jaune, ou blanche, ou raiée. Le *Grain de zeline* est une espece de Poivre long.

GRAINE, s. f. Nom général qu'on donne à toutes les semences d'Herbes & même d'Arbres. On appelle graine de Vers à soie, les œufs des Insectes. En Architecture, *graine* s'emploie pour signifier de petits boutons d'une grosseur inégale, qu'on met au bout des rameaux, dans les feuillages.

GRAINETERIE, s. f. Commerce des grains, des graines, & des légumes secs, qui forme une Profession nombreuse à Paris. Ceux qui l'exercent se nomment *Grainetiers*.

GRAIRIE, s. f. Droit qui se leve sur les Bois, lorsqu'on en fait la vente. En termes d'Eaux & Forêts, on appelle aussi *Grairie*, une partie de bois qui est possédée en commun.

GRAIS, s. m. Espece de Pierre dure, qui sert à paver les grands chemins & les Villes. On picque le *grais* pour en faire des ouvrages rustiques, qui s'appellent *Ouvrages de graisserie*.

GRAISSET, s. m. Nom d'une espece de Grenouille, qui vit sur terre, & qui se retire dans les Haies & les Buissons. Sa couleur est verte, avec un mêlange de gris & de jaune.

GRAMEN, s. m. Nom purement latin, qu'on emploie pour toutes sortes d'Herbes qui croissent sans avoir été semées, mais en particulier pour le Chien-dent. De-là vient le nom de *Couronne graminée*, qui étoit la récompense des Romains, pour une belle action, dans un siege. Cette

couronne se faisoit de la premiere herbe qui se presentoit.

GRAMMAIRE, s. f. Nom tiré d'un verbe grec, qui signifie *écrire*. La *Grammaire* est l'Art d'ajuster réguliérement les mots, pour le langage & l'écriture. C'est aussi, dans chaque langue, le nom d'un Livre qui contient les regles de cet Art. Le *Grammairien* est celui qui est versé dans l'Art de la *Grammaire*. Celui qui fait profession de l'enseigner se nomme *Grammatiste*. On appelle *Grammatical* ce qui appartient, ou ce qui est conforme, aux regles de la *Grammaire*.

GRAMPUS, s. m. Animal de Mer, qui est une Baleine de la petite espece. Quelques-uns le confondent avec le souffleur.

GRANADILLE, s. f. Nom d'une fleur de l'Amérique Méridionale, qui produit ensuite un fruit de la grosseur d'un œuf, dont on vante extrêmement la douceur & le goût.

GRANAL, s. m. Plante de l'Amérique, qui, sans le secours de la terre, de l'air & de l'eau, croît au plancher des Maisons, & quelquefois fort proche du feu, sans jamais cesser d'être verte. Elle ne porte, ni fleur, ni fruit, ni semence, & son suc est venimeux.

GRAND-AIGLE, GRAND-RAISIN, ss. mm. Noms de deux sortes de Papier, qui servent pour l'impression des Livres.

GRAND-COMMUN. PETIT-COMMUN. Nom qu'on donne, dans les Maisons roïales, à des corps de logis, pour les bas-Officiers.

GRAND D'ESPAGNE, s. m. Titre de la premiere distinction en Espagne, qui donne, entr'autres privileges, celui de se couvrir devant le Roi. Il y a plusieurs classes de *Grands d'Espagne*. Cette dignité se nomme *Grandesse*, ou *Grandat*.

GRANDE ROSE. GRANDE VENISE, ss. mm. Noms de deux especes de Linge ouvré, qui se manufacturent en Flandres & en Basse-Normandie. Le *Grand Barrage* en est une autre, qui se fabrique à Caën ; & le *Grand Lion* une autre encore, qui vient du Beaujolois. On nomme aussi *Grands brins*, ou *Hauts brins*, des Toiles de Bretagne, dont la meilleure partie se fabrique à Dinan.

GRANDEUR, s. m. Terme de Geométrie & d'Arithmétique. On donne ce nom à tout ce qui est capable du plus, ou du moins, c'est-à-dire, d'augmentation, ou de diminution, à tout ce qui, pouvant être comparé à d'autres choses de même nature, peut être plus grand, ou plus petit, égal, ou inégal, &c. Tout ce qui a des parties est une *grandeur*. Il y a des *grandeurs entieres*, & des *grandeurs rompues* qui se nomment autrement *des Fractions*. Il y a des *grandeurs completes*, & des *grandeurs incompletes*. On nomme *grandeur lineaire*, celle qui n'a qu'une seule dimension ; *grandeur incomplexe*, ou simple, celle qui n'est pas composée de différentes parties ; *grandeur complexe*, une grandeur composée qui a plusieurs parties différentes, &c.

GRAND-ŒUVRE. Nom que les Alchymistes donnent à la transmutation des métaux, ou à la maniere de faire de l'or, par quelque voie qu'elle soit possible. C'est ce qu'on nomme autrement la Pierre Philosophale.

GRANIT, s. m. Espece de Marbre fort dure & très difficile à polir, qui tire son nom d'une multitude de petits *grains*, ou de petites taches, qui paroissent de sable. Il y a différentes sortes de *granits*. On leur donne aussi le nom de *Marbre granitelle*.

GRANULER, v. act. Mot formé de *grain*, qui signifie réduire un corps simple, ou composé, en petits grains, comme la poudre à canon. En termes de Chymie, c'est verser peu-à-peu, dans l'eau froide, quelque métal fondu, pour l'y faire congeler en grains. Cette opération se nomme *Granulation*.

GRAPHOMETRE, s. m. Mot grec composé, qui est le nom d'un instrument de Mathématique, avec lequel on mesure les hauteurs, on leve des plans, on prend des angles,

&c. C'est un *demi-cercle gradué*, avec une alhidade, des pinnules & une boussole.

GRAPIN, s. m. Nom d'un instrument de Mer, qui est une espece de croc, qu'on jette, avec la main, sur un vaisseau ennemi, lorsqu'on veut l'accrocher pour aller à l'abordage. Il y a diverses sortes de *grapins*. On s'en sert aussi pour amarrer.

GRAPPE DE MER, s. f. Nom d'un Insecte marin, dont la forme a quelque ressemblance avec celle d'une grappe de raisin. *Grappe* est aussi le nom d'une maladie des Chevaux, consistant dans une sorte de *gale*, qui leur vient sur le nerf des jambes de derriere, entre le pâturon & le jarret.

GRAS, GRASSE, adject. Il se prend, dans un sens Figuré, pour trop libre, obscene, sale. On appelloit, dans ce sens, la *Cause grasse*, une Cause que les Clercs de la Bazoche plaidoient le jour du Mardi gras, & qui étoit remplie de saletés. Ils choisissoient la Cause, de toute l'année, qui offroit plus de matiere à cette grossiere espece de plaisanterie. L'usage en est aboli ; mais on assure qu'il subsiste encore dans plusieurs Jurisdictions de Province.

GRAS-FONDU, s. m. Maladie qui arrive aux Chevaux gras, lorsque la graisse se fondant dans leur corps, par un exercice trop violent, surtout en Eté, ils en sont étouffés.

GRASSARI, s. m. Oiseau de passage, qui craint beaucoup le froid. Il se retire, dès le mois d'Août, aux Païs Méridionaux.

GRASSINS, s. m. Milice de nouvelle création, qui s'est distinguée dans la derniere guerre, & qui fut formée en 1743, par M. *de Grassin*, Capitaine de Dragons, Neveu du Directeur général des Monnoies de France. Elle fut d'abord de douze cens Hommes, dont trois cens étoient à cheval, & neuf cens à pied.

GRATE-BOESSE, s. f. Nom d'une Brosse de fil de laiton, qui sert à nettoïer les lames d'or & d'argent, à la sortie de la fonte.

GRATE-CU, s. m. Nom qu'on donne au bouton qui contient la semence des Roses, lorsque les feuilles en sont tombées. On nomme de même un petit fruit rouge, de qualité astringente, qui vient sur l'*Eglantier*.

GRATERON, s. m. Plante qui se nomme aussi *Glouteron*, & qui est fort connue par la propriété qu'elle a de s'accrocher aux plantes voisines & de s'attacher aux habits des passans. Ses feuilles sont étroites & rangées en Etoile. Sa fleur est blanche ; sa graine, ronde & creuse ; son fruit, rond & épineux. On lui attribue de grandes vertus pour les plaies & les ulceres.

GRATICULER, v. act. Terme de Peinture, formé d'un mot latin, qui signifie *gril*. On *graticule* une toile, pour peindre dessus ; c'est-à-dire, qu'on la divise en petits quarrés, pour disposer plus facilement le sujet & mettre plus de justesse dans les proportions. *Une toile graticulée. Un papier graticulé.*

GRATIENNE, s. f. Toile de Lin, qui se manufacture dans plusieurs endroits de la Bretagne.

GRATIFIER, v. act. lat., qui signifie, récompenser par un présent, ou par quelque autre faveur. *Gratification* est le substantif.

GRATIOLE, s. f. Herbe, que les Apotiquaires nomment *Gratia-Dei*, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Hyssope. Sa fleur est d'un rougeblanchâtre. En poudre, c'est un bon vulneraire. En décoction, c'est un purgatif.

GRATIS. Mot emprunté du latin, pour signifier, sans *récompense*, sans *paiement*, sans aucun *retour d'intérêt*. On en a formé l'adjectif *gratuit*, qui se prend dans le même sens.

GRATITUDE, s. f. Mot purement latin, qui a la même signification que *reconnoissance*.

GRATOIR, s. m. Nom d'un outil de Sculpture & d'autres Arts, qui, par le bout qui sert à grater l'ouvrage, est fait en forme de triangle tranchant des trois côtés. L'autre bout se nomme *brunissoir*. Les Serruriers ont une *gratoire*, espece d'outil qui leur sert à travailler les pieces de relief. Le

grateau

grateau eſt un autre inſtrument des Doreurs ſur métal, & des Fourbiſſeurs.

GRAVE, ſ. f. Terme des Pêcheurs de Terre-neuve, qui donnent ce nom au rivage, où l'on fait ſecher les Morues, au Soleil. De-là vient peut-être *gravier*, qui ſignifie gros ſable; & *gravelle*, qui avoit autrefois la même ſignification, mais qui ne ſe prend aujourd'hui que pour une maladie cauſée par des ſables, qui s'amaſſent dans la veſſie, ou dans les reins.

GRAVELE'E, ſ. f. Cendre de tartre brûlé, qui ſert aux Teinturiers & aux Blanchiſſeurs. Sa qualité, extrêmement déterſive, la fait emploïer auſſi pour conſumer les excreſcences de chair & découvrir la chair vive.

GRAVITE', ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie proprement l'impreſſion d'un corps par ſon poids. Le *centre de gravité*, dans un corps, eſt le point où ſa peſanteur eſt comme diviſée en deux parties égales, de ſorte que ſuſpendu à ce point, il ne pancheroit d'aucun côté. *Gravité* ſe prend, dans le ſens Moral, pour *air modeſte*, ſérieux, capable d'impoſer du reſpect, par les apparences. *Grave* eſt l'adjectif, & ſe dit dans les deux ſens. *Graviter* & *gravitation* ſont des termes de la nouvelle Philoſophie, qui ſignifient la *tendance* d'un corps vers un autre par le pouvoir naturel de la *gravité*.

GRAVIR, v. act. Vieux mot qui ſignifie grimper, monter avec difficulté. *Gravir* un rocher, une montagne. Il eſt encore en uſage.

GRAVURE, ſ. f. Art de tailler des figures ſur les corps ſolides. La *gravure* en cuivre a les traits enfoncés dans la planche. La *gravure* en bois a les traits relevés, & s'appelle *gravure d'épargne*. On grave, ſur le cuivre, à l'eau forte & au burin. Les Anciens excelloient à graver ſur les pierres précieuſes & ſur les cryſtaux. Il eſt étonnant qu'ils n'aient pas inventé la *gravure* ſur cuivre. La *gravure* en bois, & en cuivre, n'a commencé à ſe perfectionner en Europe, que depuis l'invention de l'Imprimerie.

GRE', ſ. m. Vieux mot, qui ſignifie volonté, inclination, goût, & qui s'emploie différemment. *A mon gré*, c'eſt-à-dire, à ma ſatisfaction, ſuivant mon inclination & ma volonté. De-là *bon gré*, *malgré*, *agréer*, *agréable*, &c. Savoir *gré* d'une choſe à quelqu'un, c'eſt lui avoir obligation, en être content, lui en tenir compte. *Gré à gre* ſe dit, pour, à l'amiable, d'un accord mutuel.

GRECO, ſ. m. Nom en uſage ſur la Méditerranée pour ſignifier le vent qui s'appelle Nord-Eſt ſur l'Océan, apparemment parce qu'il vient de la Grece, dans la plûpart de ces Parages. *Grecaliſer*, v. n., c'eſt ſe tourner du côté de ce vent; comme on dit *Nordeſter* ſur l'Océan.

GRECS, ſ. m. Nom qu'on donne à certaines bordures d'une grandeur déterminée, qui ſervent à encadrer des Eſtampes.

GREGE, ſ. f. Nom d'un petit Peigne de fer, qui ſert à ſéparer la graine du lin, de ſa tige. Les Marchands en ſoie appellent *ſoie grege*, celle qui eſt dans le même état qu'en ſortant de deſſus le *cocon*.

GREGEOIS, adject. On appelle *feu gregeois*, c'eſt-à-dire, *feu grec*, une compoſition de matieres combuſtibles, inventée dans le ſeptiéme ſiécle, par *Callinique*, Ingénieur d'*Heliopolis*, en Syrie, pour brûler les Vaiſſeaux des Sarraſins. La propriété de ce feu étoit de brûler dans l'eau. Il étoit compoſé de ſouffre, de naphte, de poix, de bitume, de gommes & d'autres ingrédiens. On le ſouffloit par de longs tuïaux de cuivre, ou bien on le lançoit avec des arbalêtes & d'autres inſtrumens.

GREGORIEN, adj. On appelle *chant Gregorien*, le plein chant d'Egliſe, parce que l'invention en eſt attribuée au Pape *Gregoire I.* Le *Calendrier Gregorien* eſt une réformation de l'ancien Calendrier, faite par l'ordre de *Gregoire* XIII, en 1582. *Voïez* CALENDRIER, à l'article CALENDES.

GREGORIENNE, adj. On appel-

le *Eau gregorienne*, un mêlange d'eau, de vin & de cendre, qui ſert à purifier les Egliſes polluées : invention du Pape *Innocent III.*

GRELE, adject. lat., qui ſignifie mince, ſans force & ſans conſiſtence. *Voïez* GRESLE.

GRELIN, ſ. m. Nom d'un petit cable de Navire. Les *grelins d'Epire* ſont des cordages amarrés bout à bout.

GRELOT. FIL AU GRELOT, ſ. m. Eſpece de Fil, qui ſe tire de Doort, en Hollande, & qui ſert à broder les toiles fines.

GRELOUER, v. act. Terme d'Art, qui ſignifie *grainer*, réduire en petits grains. On *greloue* la Cire, pour la purifier & la blanchir.

GRELUCHON, ſ. m. Nom d'uſage moderne, qu'on donne à l'Amant ſecret & favoriſé d'une Femme qui paſſe pour en avoir un autre. Entre les Femmes d'une conduite libre, qu'on appelle, dans ce ſiécle, Maîtreſſes entretenues, il entre, dans l'idée de *Greluchon*, d'être favoriſé gratis, tandis qu'elles ſe font païer par un autre. C'eſt un diminutif du vieux mot *Grelu*, qui a ſignifié *Gueux*. Ainſi, *Greluchon* eſt un petit *Gueux*.

GREMIAL, ſ. m. Mot formé du latin, qui eſt le nom d'un tapis qu'on met, dans les Egliſes, ſous les pieds d'un Evêque revêtu de ſes habits Pontificaux.

GREMIL, ſ. m. Plante dont les feuilles reſſemblent à celles de l'Olivier. On attribue à ſa graine, qui eſt ronde & fort dure, de grandes vertus pour rompre la pierre & pour faciliter l'accouchement des Femmes.

GRENADE, ſ. f. Fruit d'un Arbre qui ſe nomme *grenadier*. On en diſtingue pluſieurs eſpeces, dont les douces ſont les plus eſtimées, quoiqu'on en défende l'uſage dans la fievre, parce qu'elles ſont chaudes & venteuſes, au lieu que les aigres ſont rafraîchiſſantes. La fleur du *grenadier* ſe nomme auſſi *grenade*. Elle eſt ſimple dans ceux qui portent du fruit. Celle des *grenadiers* ſauvages ſe nomme *Balauſte*. Les feuilles du *grenadier* reſſemblent à celles de l'Olivier. Son nom lui vient apparemment de la multitude des grains qui ſont dans ſon fruit. On appelle *grenade*, une boule de fer creuſe, qu'on remplit d'étoupes & de poudre, & à laquelle on met le feu par une fuſée, pour la jetter à la main dans un poſte ennemi. Il y a des *grenades borgnes*, qui portent ce nom parce qu'il n'eſt pas néceſſaire de les allumer, & qu'étant jettées avec le mortier, elles s'enflamment d'elles-mêmes. Les Soldats, dont l'office eſt de jetter des *grenades*, s'appellent *Grenadiers*; & la gibeciere, dans laquelle ils les le portent, ſe nomme *grenadiere*.

GRENADE. SOIE DE GRENADE, ſ. f. C'eſt une ſoie de cette Province d'Eſpagne, qui eſt la plus eſtimée pour la Couture, les Franges & d'autres ouvrages. On appelle auſſi *grenade*, ſ. m., une eſpece d'étoffe de fil & de coton, qui tient le milieu entre le Baſin & la Toile.

GRENADILLE, ſ. f. Eſpece de Poire des Antilles, qui contient un grand nombre de petites graines, auxquelles on prétend trouver, dans leur arrangement, quelque reſſemblance avec le corps humain. Ce fruit eſt agréable, quoique fort aigre. La plante qui le porte eſt rampante, & ſes feuilles reſſemblent à celles de la Vigne folle. La fleur eſt blanche, & s'éleve d'une ſorte de coupe. On y remarque diverſes petites pointes, qui repréſentent, dit-on, les inſtrumens de la Paſſion de Notre-Seigneur.

GRENAGE, ſ. m. GRENAISON, ſ. f. Dans la Fabrique de la poudre à canon, le *grenage* eſt la maniere de mettre la poudre en grains. *Grenaiſon* ſe dit de la formation de la graine des Plantes. Le tems de la *grenaiſon*. *Greneler* une choſe, c'eſt faire paroître du grain ſur ſa ſurface; comme on fait ſur le cuir de chagrin. *Grener*, c'eſt réduire une choſe en grains.

GRENAILLE, ſ. f. Nom qu'on donne au métal réduit en petits grains, par des opérations chymi-

ques, qui se nomment *granulation.* On réduit aussi la cire en *grenaille*, pour la faire blanchir.

GRENAT, s. m. Pierre précieuse qui approche du Rubis, mais qui a moins d'éclat & de dureté. Les *grenats* Orientaux sont plus estimés que les Occidentaux; & parmi les derniers, on donne la préférence à ceux de Bohême. Le *grenat*, qui se nomme *Surieu*, est de couleur violette mêlée de pourpre, & passe pour le plus parfait. On attribue des vertus aux *grenats*, pour le crachement de sang & les palpitations de cœur. Il passe aussi pour un antidote.

GRENETIS, s. m. Terme de Monnoie. C'est le nom d'un petit cordon, en forme de grains, qui enferme les legendes de chaque espece de Monnoie. Le poinçon, qui sert à marquer ces petits grains, s'appelle aussi *grenetis*.

GRENETTES D'AVIGNON, s. f. Petites graines, qui croissent aux environs de cette Ville, & dont on fait un très beau jaune, qui sert dans la Miniature, pour les lavis, &c.

GRENIER, s. m. Mot tiré du latin. En termes de Marine; mettre du bled, ou du sel, au fond de cale, sans l'emballer, c'est le *mettre en grenier.*

GRENOUILLE, s. f. Animal amphibie & fort commun, dont on distingue plusieurs sortes, aussi différentes par leurs propriétés que par leur grosseur & leur couleur. Celles qui se mangent, ou qui s'emploient en Médecine, doivent être de Riviere, ou d'Etang. Il y a des *grenouilles* fort venimeuses, nommées *verdiers*, qui ne croassent point. La *grenouille* vient d'un œuf. Il s'éleve quelquefois, avec les vapeurs de la terre, quantité de ces œufs, dont les germes se développent dans l'air & retombent formés dans une certaine grandeur; ce que le peuple appelle une pluie de *grenouilles*. En termes de Médecine, on nomme *grenouille*, une petite humeur froide & visqueuse, qui, tombant du cerveau, se ramasse sous la langue, dont elle rend l'usage difficile. En termes d'Imprimerie, la partie d'une Presse, qui entre au sommet de la platine, se nomme aussi *grenouille*.

GRENOUILLETTE, s. f. Nom d'une Plante commune, nommée aussi *Ranoncule*; de son nom latin, qui signifie *petite grenouille*.

GRE'S, s. m. Nom qu'on donne aux grosses dents d'en-haut d'un Sanglier; comme celles d'en-bas s'appellent *défenses*

GRESIL, s. m. Espece de petite grêle brûlante, qui tombe quelquefois sur les vignes, & qui leur est fort nuisible. De là *gresiller*, pour signifier l'action du feu qui roussit & raccourcit quelque chose.

GRESLE, ou GRELE, s. f. Terme de Médecine, qui est le nom d'une petite tumeur ronde & mobile, qui vient quelquefois aux paupieres, & qui ressemble à un grain de *grêle*. C'est à cause de la même ressemblance que *grêlé* se dit, en termes de Blason, de ce qui est chargé d'un rang de perles, comme les couronnes des Comtes & des Marquis. *Grêlier* est le nom d'une piece d'Artillerie, qu'on charge de balles & de ferrailles, & qui en chasse comme une *grêle*, lorsqu'elle est tirée.

GRESOIR, s. m. Nom d'un instrument de fer, fendu à ses deux bouts, qui sert aux Vitriers pour rogner les pointes du verre. C'est aussi le nom d'une boîte où les Lapidaires mettent la poudre qui leur sert à tailler & à polir les diamans.

GREVE, s. f. Mot qui est passé de la basse latinité dans notre langue, pour signifier un bord sabloneux de la Mer, ou d'une Riviere.

GREVER, v. act. lat. Vieux mot, qui s'écrivoit autrefois *griever*, & qui est demeuré au Palais, comme *grief*, pour signifier *charger*. Un héritage, un leg, *grevé* de quelque condition onéreuse.

GRIBANE, s. f. Nom d'une Barque à mât & à voiles, de cinquante ou soixante Tonneaux, qui est fort en usage sur les Côtes de Normandie.

GRIESCHE, adj. Vieux mot, qui paroît avoir autrefois signifié *sauva-*

ge, & venir d'un mot grec, qui a la même signification. Il n'a plus d'usage que dans les noms de *Pie-griesche* & d'*Ortie-griesche*.

GRIFFE, s. f. Nom d'un instrument de Serruriers, dont ils se servent pour tracer les pannetons des clefs. En termes de Fauconnerie, *griffer* se dit pour *prendre avec la griffe*, & *griffade* signifie un coup de *griffe*.

GRIFFE D'OURS, s. f. Sorte de Vedasse, ou de Cendre gravelée, qui se tire de Konisberg, & dont il se fait un commerce, à Amsterdam.

GRIFFON, s. m. Nom d'un Oiseau de proie, qui ressemble à l'Aigle. Les Anciens ont fait une représentation fabuleuse de cet animal, avec quatre pieds, deux aîles & un bec, le faisant ressembler à l'Aigle par le haut, & au Dragon par la croupe & les jambes. Ils supposoient que c'étoit le gardien des mines d'or & des trésors cachés. Les Peintres représentoient le Char d'Apollon, traîné par des Griffons. C'est une figure d'animal qui est encore en usage dans le Blason. *Griffon* est aussi le nom d'une espece de Papier dont la marque est un *griffon*.

GRIGNON, s. m. Nom d'un Biscuit de Mer, qui est en morceaux, sans avoir la forme ordinaire de Galette. On appelle aussi *grignons*, des croutes & des morceaux de pain qui restent d'un repas.

GRILLE, s. f. Terme de Chancellerie. C'est un paraphe, en forme de *grille* ou de barreaux qui se traversent les uns les autres, que les Secretaires du Roi mettent au-devant de leurs paraphes particuliers, dans les actes qu'ils passent pour leurs affaires. *Grille* se dit aussi, en termes de Blason, des barreaux de la visiere d'un heaume, qui servent à garantir les yeux; & d'une porte-coulisse grillée, qu'on peint quelquefois sur l'Ecu. *Grilleté*, dans le même langage, se dit des Oiseaux de proie qui ont des sonnettes aux pieds, & vient de *grillot*, ou *grellot*, autre terme de Blason, qui signifie une sonnette ronde qu'on met au cou des petits Chiens, & aux jambes des Oiseaux. *Griller* les Filles, c'est les faire Religieuses.

GRILLE. *Laine d'Espagne.* C'est une espece de Prime, ou de Merelaine, si éstimée, qu'on la compare à la Pille des Chartreux & même à la Pille des Jésuites, les deux plus fines laines qu'on tire de Castille & d'Arragon.

GRILLON, s. m. Nom d'un petit Insecte, de la figure d'un Haneton, qui se retire dans les fours & les cheminées, où il est fort importun par son cri continuel. C'est une espece d'Escarbot. Il s'en trouve aussi dans les champs.

GRILLOTALPA, s. m. Nom d'un Insecte vorace, qui a, sur le dos, quatre boutons où il renferme ses aîles.

GRIMPEREAU, s. m. Oiseau, qui tire son nom de l'agilité avec laquelle il grimpe, de branche en branche, sur les arbres.

GRINGOLÉ, adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces terminées en tête de Serpent.

GRIOTTE, s. f. Nom d'une grosse Cerise à courte queue, dont l'arbre se nomme *griottier*. Il y a des *griottes* douces & des *griottes* aigres. On donne aussi le nom de *griotte* à l'Orge rôti.

GRIPAUME, ou AGRIPAUME, s. f. Plante commune, qui ressemble beaucoup à l'Ortie. Elle est fort amere, & bonne pour les maux de cœur. Ses fleurs sont d'un rouge blanchâtre. Elle se nomme aussi *Melisse sauvage*.

GRIPELLER, v. n. Terme du Commerce des Toiles & des Etoffes fines, qui signifie se froncer, se crêper.

GRIS, adj. Il y a beaucoup d'apparence que ce mot est formé de l'adjectif grec, qui signifie *froid*, d'autant plus qu'il avoit autrefois la même signification, & qu'aujourd'hui même on dit encore un *tems gris*, pour dire un tems couvert & froid. Cependant, son principal usage est pour signifier un mêlange de noir & de blanc. De-là *grisonner*, qui se dit

de la chevelure & de la barbe, lorsque la vieillesse commence à les blanchir; & *grisaille*, nom d'une peinture qui se fait de blanc & de noir; comme celui d'un beau mêlange de cheveux blancs & bruns, pour les Perruques. On appelle *grison*, une espece de gros grais, qui sert à faire des auges & d'autres ouvrages. En termes d'Imprimerie, on appelle Lettres *grises*, ces grandes Lettres, gravées sur bois, dont on se sert au commencement des Chapitres.

GRIVE, s. f. Oiseau d'un excellent goût, surtout dans le tems des Vendanges, parce qu'il s'engraisse de raisins. Son plumage est mêlé de brun, de noir & de blanc. On en distingue de plusieurs sortes, dont la principale différence consiste dans leur grosseur.

GRIVELURE, s. f. Vieux mot qui a signifié les friponneries des Financiers, & l'adresse qu'ils emploient pour les déguiser. On ne s'en sert plus qu'en parlant de l'usage qu'on en a fait.

GROISON, s. m. Pierre, ou Craie, blanche, réduite en poudre très fine, dont les Megissiers se servent pour la préparation du Parchemin.

GRONDEUR, s. m. Poisson qui ressemble à la Brême, & qu'on nomme ainsi, parce qu'étant pris il gronde comme le Cochon.

GROS, s. m. Nom qu'on donne à la huitiéme partie d'une once. C'est aussi une petite monnoie d'argent de Lorraine, de la valeur d'onze deniers de France. En Flandres, c'est une monnoie de compte entre les Marchands. La livre de gros vaut six livres; comme le sol de gros vaut six sols.

GROS-BEC, s. m. Espece de Moineau, ou de Pinson, qui a le bec fort gros, & qui mange les fruits.

GROSEILLE, s. f. Fruit du Groseiller, Arbrisseau épineux, qu'on croit avoir été inconnu aux Anciens. Il y a des *groseilles* blanches, des *groseilles* violettes & des *groseilles* rouges. Il y en a aussi de noires, dont l'arbre, qui se nomme *Cassis*, est fort vanté pour ses propriétés salutaires. La *groseille* blanche s'appelle *groseille perlée*, parce qu'elle imite la forme & la couleur des perles. Les Apotiquaires donnent aux Confitures de *groseilles* rouges, le nom de *Rob de ribes*, ou *Rob ribium*.

GROS MUSC D'HIVER, s. m. Poivre d'Hiver, longue & verte, qui a beaucoup de parfum, mais qui est fort pierreuse. Elle jaunit en vieillissant. *Gros de Verdun* est le nom d'une sorte de dragée. Le *gros d'Autruche*, ou Ploc d'Autruche, est le plus gros du duvet de cet animal, qu'on sépare du fin, pour l'emploïer aux lisieres des draps fins de laine, destinés à la teinture en noir. Un *gros* tems, en terme de Mer, se dit d'un tems orageux. Un *gros* vin est un vin couvert & épais. Le *gros* verre cassé se nomme *grofil*.

GROTTE, s. f. Mot formé du grec, qui signifie *caverne*. On appelle *grotte*, en termes de Jardinage, un Bâtiment d'Architecture rustique, orné de coquillages & de jets-d'eaux. De-là le nom de *grotesque*, pour signifier une figure ridicule par des mêlanges de parties qui ne lui conviennent pas naturellement, ou par des charges & d'autres bizarreries; parce qu'on a trouvé, dans les *grottes* & les lieux souterrains, d'anciennes dêcorations de cette espece.

GROUETEUX, adj. Mot qui se dit pour *pierreux*, en parlant d'un fond de terre, mais dont l'origine est obscure, & qui ne se trouve que dans quelques Auteurs qui ont traité de la culture des Arbres. On disoit autrefois *grouer*, pour *tomber*.

GROUPADE, s. f. Terme de Manége, qui n'est qu'une corruption de *croupade*. C'est le nom d'un saut, qui tient le devant & le derriere d'un Cheval dans une égale hauteur.

GROUPE, s. m. Mot tiré de l'Italien, qui signifie un assemblage de plusieurs choses, mais qui s'emploie particuliérement dans la Peinture & l'Architecture, pour signifier

trois ou quatre figures qui se joignent. On en a fait *grouper*, v. act., pour dire, *joindre plusieurs figures ensemble*.

GRUAU, s. m. Farine d'Orge, ou d'Avoine, sechée au four, dont on sépare le son sans bluteau, & qui fait une nourriture fort saine, en bouillie tirée au clair. On appelle aussi *gruau*, le petit d'une *grue*.

GRUE, s. f. Nom d'un Oiseau fort commun vers le Nord, qui a le cou fort long, & le plumage gris. Le mâle a la tête rouge. On prétend que lorsque les *grues* sont à terre en troupe, il y en a une qui se tient sur une seule jambe pour faire la sentinelle. De-là vient le Proverbe, *Faire le pied de grue*, pour, *attendre longtems avec ennui*. En termes de Fauconnerie, on appelle *Oiseau gruïer*, celui qui est dressé à voler à la *grue*. La *Grue de Mer* est un poisson armé d'un long bec, qui lui donne quelque ressemblance avec la *grue* de terre. On donne le nom de *grue* à une machine fort haute, garnie d'une roue, qui sert à lever les grosses pierres pour bâtir. *Grue* est encore le nom d'un instrument de punition pour les Soldats, composé de deux pieces de fer, qui se terminent en bec de *grue*, par le bas, & qui ont la forme de carcan par le haut.

GRUERIE, s. f. Nom d'un droit de moitié, que le Roi prend sur quelques Forêts. C'est aussi le nom d'une Jurisdiction subordonnée aux Maîtres des Eaux & Forêts, qui juge en premiere instance de ce qui concerne les Bois. Les *Gruïers* peuvent juger jusqu'à la concurrence de six livres. Ces noms viennent de *gru*, ancien mot qui signifioit les fruits sauvages qui croissent dans les Bois, tels que le Gland, la Faine, les Poires, les Pommes, &c., que les *Gruïers* afferment pour la nourriture des bestiaux.

GRUGER, v. act. Ecraser, broïer quelque chose avec un instrument, pour l'usage qu'on en veut faire. On gruge du Sel, pour le service de Table. Au Chapitre de Notre-Dame de Paris, *gruger* une Maison est un ancien terme qui se dit pour, l'acquérir par la mort du Chanoine qui la possédoit, & qui ne l'a point resignée. Elle se vend alors, & le prix se partage entre les autres. *Grugerie* est le substantif.

GRUMELER, v. n., qui exprime le cri du Sanglier. Les Sangliers grumelent.

GUABAM, s. m. Nom d'un fruit des Indes Occidentales, dont la longueur est d'environ deux Palmes, & qui renferme, sous une écorce de couleur cendrée, une poulpe blanche, entremêlée de quelques amandes dures. Elle est douce & rafraîchissante.

GUACATENE, s. f. Espece de Pouliot de la nouvelle Espagne, mais sans odeur, dont on vante les vertus vulneraires, & surtout l'excellence pour les Hémorroïdes.

GUAHEX, s. m. Animal d'Afrique fort leger à la course, qui est une espece de petit buffle, armé de cornes noires & pointues. On vante la bonté de sa chair.

GUAJACANA, s. m. Grand arbre d'Afrique, orné de très belles feuilles, aussi larges que celles du Noïer, & de fleurs qui forment comme autant de petits vases, auxquelles il succéde un fruit de la grosseur d'une Prune, & d'un goût fort agréable. On en distingue une espece qui ne porte point de fruit. On prétend qu'il se transplante avec succès dans sa jeunesse.

GUAINUMBI, ou GUINAMBI, s. m. Petit Oiseau des Indes, que les Portugais nomment *Pegafrol*. On vante également sa beauté & sa petitesse. Il tire sa nourriture des fleurs; & lorsqu'elles sont passées, on assure qu'il fiche son bec dans le tronc d'un arbre, & qu'il y demeure comme immobile pendant six mois, c'est-à-dire, jusqu'au retour des fleurs. Cette raison lui a fait donner, aux Antilles, le nom de *Renate*, ou *René*.

GUAINUMU, s. m. Animal amphibie du Bresil, qui se retire dans des trous, sur le rivage. C'est une espece de grosse Ecrevisse de Mer,

dont la chair se mange. Il a la gueule fort large.

GUAIRO, s. m. Terme de Fauconnerie. C'est un cri qui se fait pour avertir le Fauconnier que les Perdrix partent, & qu'il doit lâcher l'Oiseau.

GUANABO, s. m. Grand arbre de l'Amérique, qui porte pour frui une espece de Melon, de la grosseur de la tête humaine, & d'un goût fort agréable en Eté, par sa fraîcheur.

GUAO, s. m. Arbre commun au Mexique & dans l'Isle de *Porto Ricco*, dont le bois est verd & sert à faire des bois de lit, parce qu'il a la propriété de chasser les Punaises. Cette qualité agit aussi sur ceux qui le mettent en œuvre, & leur fait enfler, pendant quelques jours, les mains & le visage. Les feuilles du *guao* sont rouges & velues, & ne tombent jamais. Cet arbre porte le nom de *Thetlatian* au Mexique.

GUAPARAIBA, s. f. Plante commune en Amérique, dont la racine, coupée par tranches, & appliquée sur les parties picquées ou mordues d'un animal venimeux, passe pour un souverain antidote.

GUARA, s. m. Nom d'un Oiseau du Bresil, dont les Habitans emploient les plumes à se parer la tête. Sa grosseur est celle d'une Pie. On prétend qu'il est d'abord noir, qu'il devient blanc, & qu'il prend ensuite une couleur de pourpre qu'il ne perd plus.

GUARAL, s. m. Insecte de la Lybie, qui ressemble beaucoup à la Tarentule.

GUARAQUIMYA, s. m. Nom d'une espece de Myrte du Bresil, dont la semence est un excellent vermisuge.

GUATIQUES, s. f. Terme de nos Provinces Méridionales, qui signifie *coteaux*. C'est dans ces lieux que la nature produit en abondance le thym, le serpolet, la lavande, la sariette, le romarin, la marjolaine, &c.

GUAZZA. Ital. *Peinture à Guazza*. C'est une espece de détrempe, qui se fait de couleurs broiées avec de la rosée & une certaine colle. Elle conserve long-tems sa fraîcheur, sans avoir jamais besoin de vernis & de frottemens. On croit que les fameux Peintres de l'Antiquité peignoient à *guazza*.

GUE'ABLE, adj., qui signifie ce qui peut se passer à *gué*. Ceux qui écrivent & qui prononcent *guaïer*] & *gaïable* semblent ignorer l'origine de ce mot.

GUEBRE, s. m. Mot Persan, qui signifie *Infidele*. On donne ce nom, en Perse, à d'anciens Habitans du Païs, qui adorent le Soleil & le Feu, & qui sont demeurés attachés à cet ancien Culte, sans avoir jamais voulu recevoir le Mahométisme.

GUELPHES, s. m. Nom d'une fameuse faction Italienne, qui remplit long-tems l'Italie de sang par ses guerres contre les Gibelins, qui tenoient le parti des Empereurs. Elle tiroit son nom des *Guelphes*, ou *Welphes*, Ducs de Baviere, qui tenoient celui des Papes.

GUEMBE, s. f. Fruit singulier du Paraguay, oblong, pointu des deux côtés, de la grandeur d'une Palme, qui renferme des grains jaunâtre. Il se mange, mais avec la précaution de ne pas rompre, sous les dents, de très petites semences, que ces grains contiennent, & qui causent autrement une douleur très aigüe. Ces semences, mises sur des écorces pourries, au haut des arbres, jettent des fibres tortueuses, semblables à des cordes, qui descendent jusqu'à terre, y prennent racine, & produisent d'autres arbres qui se chargent de fruits.

GUENON, s. f. Singe femelle.

GUEPE, s. f. Espece d'Abeille, qui est aussi armée d'un aiguillon, mais qui fait de mauvais miel. Son nom vient du latin. Les *Guêpes* sont d'une grosseur extraordinaire dans plusieurs parties de l'Amérique, & fort incommodes par leur multitude & par leurs piquûres. On appelle *Guêpiere*, les lieux où les *Guêpes* s'établissent.

GUEPIN, s. m. Espece de Sobri-

quet par lequel on désigne les Habitans d'Orléans, natifs de cette Ville. On ne nous apprend pas son origine; mais il paroît, par d'anciens Actes, qu'il étoit pris autrefois pour suppôt de l'Université, ou pour Ecolier.

GUERE, ou GUERES, adverbe, d'origine incertaine, qui signifie peu, presque point, presque. Dans ce dernier sens, il demande *que* après lui, comme dans cet exemple, il n'y a *guere* que lui. Il ne s'emploie jamais sans une négation. Je n'y pense *guere*. Il n'a *guere* d'esprit.

GUERITE, s. f. Petit logement de bois, ou de pierre, rond, ou quarré, qui sert de retraite aux Sentinelles, dans les Places de Guerre. On fait venir ce mot d'un verbe Allemand, qui signifie *prendre garde*, *conserver*.

GUERLANDE, s. f. Nom de plusieurs grosses pieces de bois cintrées, qui lient ordinairement le bordage de l'avant d'un Vaisseau.

GUERLIN, s. m. Terme de Marine. C'est le nom d'un cordage qu'on jette, d'un bâtiment, à un autre qui veut s'en approcher & venir à bord.

GUESDE ou GUEDE, s. f. Nom d'une herbe qui se nomme aussi *pastel*, & qui sert à la teinture des draps. On la cultive pour cet usage. Ses feuilles sont assez semblables à celles du Plantain, mais elles sont plus grosses & plus noires. La hauteur de sa tige est de deux ou trois pieds. Ses fleurs sont jaunes. De *guesde* est venu le mot de *guedé*, pour signifier *bien repû*, bien rempli d'alimens, comme un drap teint est bien rempli de suc de *guesde*. *Guesder* une étoffe, c'est la préparer avec de la *guesde*.

GUETTE, s. f. Nom que les Charpentiers donnent à un poteau incliné, qui sert à diverses sortes de travail. Ils appellent *guettrons* de petites *guettes*.

GUEULE, s. f. En termes d'Architecture, on appelle *gueule*, une partie de la cimaise, qui se nomme aussi *doucine*. On distingue la *gueule droite*, qui est concave; & la *gueule renversée*, qui est convexe, & qui se nomme autrement *talon*. En termes de Chasse, on dit qu'*un Chien chasse de gueule*, pour dire, qu'*il abboie sur les voies*; & qu'*il a fait sa gueule*, lorsqu'après avoir été bien nourri de lait, il prend de la vigueur au bout de cinq mois. *Gueules*, en termes de Blason, est le nom de la couleur rouge, qui se marque, dans les Ecus gravés, par des traits perpendiculaires. Ce mot, qui signifioit autrefois certaines peaux rouges, est peut-être passé de là dans les Armoiries. D'autres le font venir des Orientaux, chez qui *gul* signifie *rouge*, & de qui nos Ancêtres peuvent l'avoir emprunté au tems des croisades.

GUEUSE, s. f. Nom qu'on donne aux pieces de fer, lorsqu'aïant été jettées au moule après la fonte, elles en sortent en forme triangulaire & longue de dix ou douze pieds, pour être forgées ensuite & fendues à l'aide du moulin. Le moule se nomme aussi *gueuse*.

GUEUSE, s. f. Nom d'une Dentelle de fil blanc, dont le fond est de rezeau, & les fleurs de cordonnet fort délié.

GUEUX, s. m. Pauvres mandians. Ce nom devint, au seiziéme siécle, celui des Huguenots de Flandres, à l'occasion d'un discours peu mesuré de *Marguerite de Parme*, Gouvernante des Païs-Bas, qui avoit dit, en parlant des Seigneurs Calvinistes, que c'étoient des *Gueux* qu'elle ne redoutoit pas. Ils affecterent eux-mêmes de prendre le nom de *Gueux*, & de se faire un ornement de la besace & de l'écuelle de bois.

GUI, *Voïez* GUY.

GUIABARE, s. m. Nom d'un Arbre de l'Isle de Saint Domingue, que les Espagnols nomment *Vyero*, dont les feuilles, qui sont très larges, tiennent lieu de Poivre aux Habitans du Païs.

GUIBERT, s. m. Toiles blanches de Lin, qui se fabriquent à Louviers, en Normandie, & qui sont de différentes grosseurs.

GUIBRAY. *Fil de Guibray*. Nom d'un fil d'étoupe, blanchi, qui sert

à faire la méche des Cierges & des Flambeaux de poing.

GUIDE, ſ. f. Eſpece de rêne, qu'on attache à la bride d'un Cheval. De-là *païer les Guides*, c'eſt-à-dire, païer au Poſtillon un prix reglé pour chaque Poſte. Il y a un Capitaine général des Guides, pour les Voïages du Roi. Il prête ſerment au Tribunal des Maréchaux de France, où ſes proviſions ſont adreſſées.

GUIDON, ſ. m. Nom de l'Officier qui porte l'Enſeigne, dans les Compagnies de Gendarmes. C'eſt auſſi le nom de l'Enſeigne.

GUIGNARD, ſ. m. Oiſeau de paſſage, de la groſſeur d'un Merle, qui eſt d'un goût fort délicat. On vante particuliérement les Guignards des environs de Chartres.

GUIGNAUX, ſ. m. Nom de certaines pieces de bois, qui s'aſſemblent dans la charpente d'un toît & ſur les chevrons.

GUIGNE, ſ. f. Eſpece de Ceriſe qui reſſemble aux Bigarreaux, mais dont la chair eſt moins ferme. L'arbre ſe nomme *Guigner*. Il y a des *Guignes* blanches & des *guignes* rouges. Les uns font venir ce nom de *Guïenne*; d'autres de *Guines*, en Picardie.

GUIGNOLE, ſ. f. Mot qui paroît être une corruption de *guindole*, & qui eſt le nom d'une petite latte dont on ſe ſert à la Monnoie, pour ſuſpendre des balances.

GUILDIVE, ou TAFFIA. Nom qu'on donne, dans les Iſles de l'Amérique, à l'Eau-de-vie qu'on tire des gros ſyrops de ſucre, & de l'écume des premieres chaudieres.

GUILLEDIN, ſ. m. Mot corrompu de l'Anglois, qui ſignifie *Cheval hongre*, & dont nous avons fait le nom de certains Chevaux d'Angleterre, fort legers à la courſe.

GUILLELMINE, adj. Branche *Guillelmine*, & branche *Rodolphine*. Diviſion de la Maiſon de Baviere, dont la premiere branche, qui eſt la Rodolphine, poſſéde le Palatinat du Rhin, & l'autre la Baviere.

GUILLEMET, ſ. m. Terme d'Imprimerie. Nom de deux petites virgules qui ſe mettent en marge, à la tête des lignes, pour ſignifier que le texte eſt une citation, ou renferme quelque choſe qui mérite particulierement d'être obſervé.

GUILLERY, ſ. m. Nom du chant des Moineaux, qui eſt quelquefois aſſez agréable. Mais il varie beaucoup, ſuivant les ſaiſons.

GUILLOCHIS, ſ. m. Terme d'Architecture, qui ſignifie un ornement de filets entrelaſſés, dont on forme différens quarrés. De-là s'eſt formé *guilloché*, pour ſignifier un ouvrage d'Orfevrerie, travaillé dans le même goût. On appelle auſſi *guilloché de parterre*, un compartiment quarré de bois & de gazon.

GUIMAUVE, ſ. f. Mauve ſauvage, qui a les feuilles rondes & cotoneuſes; la fleur en forme de Roſe, & dont les feuilles & les racines s'emploient, dans la Médecine, pour amollir & réſoudre. On diſtingue une autre Mauve ſauvage, qui ſe nomme *Bimauve*, & dont les feuilles ſont déchiquetées.

GUIMPE, ſ. f. Toile dont les Religieuſes ſe couvrent la gorge. On a dit autrefois *guimple*; ce qui porte à croire que ce mot vient du ſubſtantif latin, qui ſignifie *lien*, parce que la *guimpe* s'attache des deux côtés de la tête, & tombe ſur la poitrine. *Guimper* une Fille, c'eſt la faire Religieuſe.

GUINDE, ſ. f. Nom d'une petite Preſſe à moulinet & ſans vis.

GUINDER, v. act. Terme de Marine, qui ſignifie lever quelque choſe & la placer en haut. De-là *guindage*, ſ. m., pour ſignifier le mouvement des Vaiſſeaux qu'on hauſſe & qu'on baiſſe; *guinde*, ſ. f., qui eſt une machine à poulie pour élever de gros fardeaux; *guindeau*, autre machine de bois, en forme d'eſſieu, autour de laquelle on fait filer des cables, pour élever auſſi des fardeaux, ou pour tirer l'ancre; *guindant*, terme de Marine, qui ſe dit de la hauteur, ou de la longueur d'un pavillon; & *guinderesſe*, qui eſt le nom d'un cordage avec lequel on amene la voile.

GUINDRE, ſ. m. Nom d'un petit

Métier, qui sert à doubler les Soies, après qu'elles ont été filées.

GUINE'E, s. f. Nom de la plus haute Monnoie courante d'Angleterre, qui vaut vingt-un schellings d'argent. Elle se nomme ainsi, parce que l'or, dont elle fut fabriquée dans son origine, avoit été apporté du Païs d'Afrique, qu'on appelle *Guinée*.

GUINGAMBO, s. m. Fruit d'une Plante du même nom, de la grosseur d'un œuf, & composé de plusieurs côtes. Il est commun en Afrique & en Amérique, où il entre dans les Potages, comme divers légumes.

GUINGANS, s. m. Toile de fil de coton, mêlée de fil d'écorce d'arbres, qui nous vient des Indes Orientales. Il y a des *Guingans* bleus & de blancs.

GUINGOIS. De *Guingois*, adverbe d'origine incertaine, qui signifie, dans le style familier, de travers, ou d'un air gauche, louche.

GUINGUETTE, s. f. Nom qu'on donne aux Cabarets des environs de Paris, où le Peuple va boire & se réjouir les jours de Fête. On le fait venir du mauvais vin qu'on y boit, qui est ordinairement verd & *Guinguet*, ou *Ginguet*, c'est-à-dire, de petite qualité, tel qu'il se recueille dans le Païs.

GUIORANT, adj. Mot qui exprime le cri naturel des Rats & des Souris. On dit de quelqu'un, qu'il a la voix *Guiorante* comme la Souris.

GUIPER, v. act. Terme d'Art. *Guiper* la frange, c'est faire des franges torses, comme font les Passementiers & les Rubaniers, en les attachant d'un côté, & les tordant de l'autre, avec l'instrument qui se nomme *Guipoir*.

GUIRANHEANGETA, s. m. Nom d'un petit Oiseau du Bresil, jaune & bleu, dont la voix est si flexible, qu'il imite le chant de toutes les autres especes d'Oiseaux. Les Portugais prennent plaisir à le nourrir en cage.

GUIRAPANGA, GUIRATENTEON, GUIRATINGA. Noms de trois autres sortes d'Oiseaux du Bresil. Le premier est blanc; & quoique petit, sa voix est d'un éclat qui se fait entendre d'une demie lieue. Le second est blanc aussi, & sujet à une espece d'épilepsie. Le troisiéme est une sorte de Grue, qui vit en Mer, & qui a de si belles plumes au cou, qu'elles égalent celles de l'Autruche.

GUIRLANDE, s. f. Mot sorti de la basse latinité, qui signifie un ornement de tête, en maniere de couronne. En Architecture, c'est un feston, formé de différens bouquets de fleurs. On appelle aussi *Guirlande*, une petite bande de métal façonnée, qui orne les bords d'une Trompette & d'un Cor.

GUISE, s. f. Vieux mot, qui a signifié, façons, manieres, usage, & qui ne s'est conservé que dans cette expression Proverbiale, à sa *guise*, c'est-à-dire, suivant son goût, son opinion, son usage.

GUISPON, s. m. Terme de Mer. C'est le nom d'un gros pinceau, dont on se sert pour enduire de suif le fond d'un Bâtiment.

GUITARRE, s. f. Ancien instrument d'origine Espagnole, à cinq rangs de cordes, qui se joue en les pinçant, ou en les battant, avec le bout des doigts. On le tient dans les bras comme le Luth, & son nom vient apparemment de la *Cythare* grecque.

GUITRAN, s. m. Espece de Bitume qu'on emploie pour calfater les Vaisseaux.

GUIVRE, s. f. ou GIVRE. Terme de Blason, qui se dit d'un gros Serpent à queue tortillée. *Voïez* GIVRE.

GULPE, s. m. Terme de Blason. Le *gulpe* est un tourteau de pourpre, qui tient le milieu entre le besant, qui est toujours de métal, & le tourteau qui est toujours de couleur.

GUMENE, s. f., ou GOMENE. Mot tiré de l'Italien, qui est le nom qu'on donne, en Mer, aux cables des grapins qui servent au mouillage. On le dit aussi, en termes de Blason, pour signifier la corde d'une ancre.

GUSBABUL. GUSGUNECHE,

ss. ff. Deux noms empruntés des Turcs, pour deux Pierres tendres, qui sont des especes d'agathe, toutes deux Orientales. La seconde est une sorte d'œil de Chat chatoiant, de couleur verdâtre foncée. Son nom signifie *Pierre du Soleil*; & celui de la premiere, *Pierre de l'Homme*.

GUSES, s. f. Terme de Blason, qui se dit des tourteaux de couleur sanguine, ou de laque.

GUSTATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie, en Physique & en Médecine, l'action par laquelle on se procure le sentiment du goût. Ce sentiment est produit par le mouvement des *mammelons* de la langue; c'est-à-dire, par de petits corps ronds & nerveux, en forme de Mousserons, qui sont au-dessous de la langue, & qui se trouvent picotés par les particules salines des alimens.

GUTTURAL, adj. Mot formé du mot latin, qui signifie *gosier*. On appelle *son guttural*, un son de voix qui ne vient que du gosier. Les langues Hebraïque, Allemande, Espagnole, ont des lettres *gutturales*, c'est-à dire, qui se prononcent du gosier.

GUY ou GUI, s. m. Espece de Plante qui croît sur différens Arbres, tels que le Chêne, le Hêtre, le Châtaignier, &c. Le *gui* de certains Arbres se conserve toujours verd; sur d'autres il perd ses feuilles en Hiver. On l'emploie, dans la Médecine, en qualité d'attractif & de résolutif. Le *gui* de Chêne passe pour le meilleur. Les anciens Druides regardoient le *gui* comme un remede excellent contre le poison & pour la fécondité des Animaux. Ils le cueilloient avec de grandes cérémonies, & par cette raison ils avoient beaucoup de vénération pour le Chêne. On appelle *gui*, en termes de Marine, une piece de bois ronde, à laquelle on amarre la voile des petits Bâtimens.

GUYABO, s. m. Nom d'un Arbre de la nouvelle Espagne, qui porte une sorte de Pomme d'excellent goût. Il a les feuilles de l'Oranger. On distingue deux *guïabos*; l'un dont le fruit est rond, & a la chair rouge; l'autre dont le fruit est allongé, & a la chair blanche.

GYNGLIME, s. m. gr. *Voïez* Gingl**ime**.

GYMNASTIQUE, s. f. Mot composé du grec, qui signifie l'art des exercices du corps, tels que de lutter, de faire des armes, de tirer de l'arc, &c. Les Grecs étoient nus, suivant la signification du mot, pour faire ces exercices. On appelloit *Gymnase*, ou *Palestre*, ss. mm., les lieux destinés à cet usage. Le Supérieur se nommoit *Gymnasiarque*, & ses prérogatives étoient fort distinguées.

GYMNOSOPHISTES, s. m. gr. Nom de certains Philosophes Grecs, qui n'étoient vêtus qu'autant qu'il faut pour mettre la pudeur à couvert. L'Afrique avoit aussi quelques-uns de ces Sages; mais les plus célebres étoient les Indiens. Ils étoient divisés en deux Sectes; les *Brachmanes* & les *Gemanes*. Les uns vivoient dans la retraite; les autres habitoient parmi les Hommes, auxquels ils se rendoient utiles par leurs conseils & par l'exemple de leurs vertus. On leur attribue l'invention & le progrès de plusieurs sciences, surtout de l'Astronomie & de la Physique.

GYNECE'E, s. m. Mot formé du substantif grec, qui signifie *Femme*. On donnoit autrefois ce nom aux lieux qui servoient de retraite aux Femmes, pour n'y être pas vûes des Hommes; comme on appelloit *Gynecocratie* le Gouvernement des Femmes.

GYNIDE, s. m., formé du mot grec, qui signifie *Femme*. Il a la même signification qu'*Androgyne*, ou *Hermaphrodite*, parce qu'étant masculin, il exprime un Homme qui est Femme. Il se prend aussi pour efféminé.

GYP ou GYPSE, s. m. Mot grec, qui signifie *plâtre*, mais dont on a fait le nom d'une sorte de pierre transparente, qui se trouve dans les Carrieres de Plâtre; & qui étant pilée, avec de la chaux & du blanc d'œuf, forme une composition assez

solide, pour en faire des aires de plancher. De-là vient *Goutte gypseuse*, qui signifie une goutte nouée, dans laquelle il sort, des articles, une espece de plâtre.

H

H est la huitiéme lettre de l'alphabet, & ne mérite gueres le nom de consonne que dans les mots où elle est aspirée. Quelques Grammairiens lui contestent même la qualité de lettre, & lui donnent simplement le nom d'aspiration. Tous les mots François d'étymologie latine, qui commencent par une *h*, ne sont point aspirés, à l'exception seulement de *hauteur*, *haleter* & *Heros*. Ceux, au contraire, dont l'origine est barbare, ont une aspiration. Lorsqu'elle suit la lettre *p*, elle forme, avec elle, un son commun, qui est le même que celui de *f*. Parmi les Anciens, c'étoit une lettre numerale qui signifioit 200; & si l'on y joignoit un trait par-dessus, dans cette forme H̄, elle signifioit autant de mille. *H* est le caractere de la Monnoie fabriquée à la Rochelle.

HABASCON, f. m. Nom d'une racine de l'Amérique, commune surtout en Virginie, qui se mange cuite avec d'autres viandes.

HABDALA, f. m. Cérémonie par laquelle les Juifs finissent le Sabbat, & qui consiste à benir du vin & des choses odoriférantes, en se souhaitant mutuellement une heureuse semaine. Ce mot hebreu signifie *distinction*.

HABILITATION, f. f. lat. Terme de Jurisprudence, qui se dit d'une sorte d'émancipation, par laquelle un Enfant devient habile à faire des Contrats, & peut acquérir pour lui-même, mais sans avoir le pouvoir de Tester: en quoi l'*habilitation* differe de l'émancipation. *Habilité*, f. f., se dit, dans le même langage, pour *aptitude*. Habilité à succéder.

HABIT, f. m. Mot tiré du latin, pour signifier vêtement, mais qui ne signifie proprement que l'*état habituel* dans lequel on paroît. Il étoit rigoureusement défendu aux Juifs de porter les habits d'un autre sexe. Dans les Païs Orientaux, c'étoit un usage géneral, pour les Hommes de se vêtir en Femmes, & pour les Femmes de se vêtir en Hommes, aux sacrifices, qui se faisoient à la Lune, parce que cette Planéte étoit adorée sous le nom de Dieu & de Déesse, & qu'on la croïoit des deux sexes. La plûpart des Nations ont des *habits* distingués pour les principaux Etats de la Société, tels que le Clergé, le Militaire, la Magistrature, & l'on soupçonne de mauvaise intention ceux qui se déguisent. C'est une connoissance nécessaire, aux Peintres, que celle des *habits* de chaque Nation, de chaque tems & de chaque état. Elle fait partie de ce qu'on appelle le *Costumé*. En termes de Blason, *habillé* se dit d'un Navire qui a ses voiles & ses agrets.

HABITACLE, f. m. Mot tiré du latin, qui est le nom qu'on donne, sur un Vaisseau, à l'armoire où l'on enferme le compas de route. Elle est sans ferrement, parce que l'aiguille étant aimantée, le fer pourroit altérer sa direction.

HACHE, f. f. *Imprimé en hache*, se dit d'un Livre qui a des citations, ou des gloses, en marge, d'un caractere plus menu que celui du texte courant, surtout lorsque ces gloses en rent dans la page, sous le texte. *Hacher* & *hachure*, en terme de Gravure & de Dessein, se disent de plusieurs traits de craïon, ou de burin, croisés les uns sur les autres, pour faire des ombres. Les *hachures*, dans le Blason, servent à distinguer les Emaux. *Hachemens* est un autre terme de Blason, qui se dit des liens de pennaches à divers nœuds & lacets, & à longs bouts voltigeans. En termes de Maçonnerie, *hacher* le Plâtre, c'est le couper avec la *hachette*, pour faire un enduit, ou un crêpi. *Hacher* une pierre, c'est unir, avec la *hache*, le parement d'une pierre dure.

HACQUENE'E, f. f. Vieux mot, qui signifie Cheval de Parade, sur-

tout pour les Dames. Elles se servoient de *Hacquenées* avant l'usage des Carosses. Ce nom s'est conservé pour un beau Cheval blanc, que les Rois de Naples font présenter tous les ans au Pape, comme Fondataires du Saint Siege.

HACUB, f. m. Nom d'une sorte d'Artichaut, ou de Chardon des Indes, dont on mange les rejettons tendres. Il en vient du Levant. Sa racine, qui est vomitive & purgative, s'emploie dans la Médecine.

HÆMANTHES, ou HÆMAGOGUE, ou HERBE GALENIQUE. Plante des Pyrenées, assez semblable à la Sauge, dont la vertu est si extraordinaire, qu'appliquée sur la peau, elle en fait sortir le sang par les pores. C'est ce que signifie le nom grec *Hæmagogue*; comme le premier signifie *Fleur de sang*.

HÆRMIE, f. f. Petit fruit des Indes, qui ressemble au Poivre, par la forme & la grosseur, mais qui est de couleur rougeâtre, & dont le goût aromatique approche de celui du Girofle. On vante ses propriétés, pour fortifier l'estomac, & pour les relâchemens de l'Epiglotte, ou la Luette.

HAGADA, f. f. Nom que les Juifs donnent à l'usage qu'ils ont, en mangeant l'agneau Paschal, de faire le récit des miseres que leurs Ancêtres essuïerent en Egypte, & des Miracles que Dieu fit pour les en délivrer. Ce récit même se nomme *Hagada*.

HAGIOGRAPHE, f. m. Mot composé du grec, qui signifie *Ecrivains sacrés*, ou *Ecrivains de choses saintes*. Dans l'ancienne Synagogue, on distinguoit l'ancien Testament en trois parties, la Loi de Moïse, les Prophêtes & les Hagiographes.

HAGLEURES, f. f. Terme de Fauconnerie, qui se dit des taches que les Oiseaux ont sur les pennes.

HAIETITE, f. m. Nom d'une Secte du Mahométisme, qui, se formant de Jesus Christ à-peu-près la même idée que les Chrétiens, croit qu'il a fait place à Mahomet, mais qu'il doit revenir avant la fin du Monde, & que Mahomet même le reconnoîtra pour son Seigneur.

HAILER, v. n. Terme de Mer, qui signifie crier, pour appeller quelqu'un dans l'éloignement. On *haile*, pour se faire entendre d'un Navire qu'on apperçoit.

HAINE D'ABOMINATION, f. f. Terme de Théologie, qui signifie l'horreur qu'on doit avoir pour le péché, sans haïr la personne du Pecheur.

HAIRETITE, f. m. Secte de Mahométans, qui font profession de douter de tout, comme les Pyrrhoniens.

HALAGE, f. m. Terme de Riviere, qui se dit du travail par lequel on tire un bateau le long des bords; comme *hâlement* signifie, en terme de Charpentiers, un nœud qu'ils font, avec le cable, à une piece de bois qu'ils veulent élever. *Hâler* se dit dans les deux sens, c'est-à-dire, pour *tirer* & pour *nouer*.

HALBI, f. m. Nom d'une Liqueur, qui se fait, en Normandie, d'un mêlange de Poires & de Pommes, & qui n'est, par conséquent, ni du Poiré, ni du Cidre.

HALBRENE', adject. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un Oiseau dont les pennes sont tout-à-fait rompues.

HALECRET, f. m. Espece de Corselet, de fer battu, composé de deux pieces, pour le devant & le derriere. C'est une ancienne arme défensive, plus legere que la Cuirasse.

HALIMUS, f. m. Nom d'un Arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles de l'Olivier, & qui est propre à faire des Haies. Ses feuilles tendres & vertes peuvent être mangées, lorsqu'elles sont cuites.

HALLEBRAN, f. m. Nom formé du grec, qui signifie *Canard de mer*, mais qui n'est emploïé que pour signifier un jeune Canard sauvage.

HALLES-CRUES, f. f. Sorte de Toiles, qui se fabriquent en Bretagne, pour le commerce étranger.

HALMOTE ou HALIMOTE, f. f. Ancien mot Saxon, qui signifioit,

en Angleterre, ce qu'on appelle aujourd'hui *Parlement*, ou Assemblée des representatifs de la Nation.

HALO, s. m. Terme de Physique, qui est le nom d'un météore en forme de cercle, qu'on apperçoit quelquefois autour du Soleil, de la Lune, & des Etoiles. Celui de la Lune est le plus fréquent, & se nomme aussi *Couronne*. Celui du Soleil s'appelle particuliérement *Parhelie*. On donne aussi le nom de *halo* au petit cercle rouge qui est autour du Mammelon.

HALOT, s. m. Terme de Chasse, qui se dit de certains trous où le Gibier se retire, surtout dans les Garennes. C'est ce qu'on nomme aussi *Rabouliere*.

HALOURGIDES, s. f. Nom que les Anciens donnoient à des Habits teints en pourpre. On en distinguoit plusieurs sortes.

HALTER, v. n. formé du mot substantif *halte*, qui signifie, en termes Militaires, s'arrêter, pour prendre du repos, ou de la nourriture.

HAMAC, s. m. Sorte de lit portatif, fort en usage en Afrique & en Amérique, qu'on suspend entre deux arbres, pour se garantir, pendant la nuit, des bêtes farouches & des insectes. On nomme aussi *hamacs*, dans quelques Païs d'Afrique, des litieres plattes où l'on se fait porter. Il est en usage sur les Vaisseaux, comme *Branle*, pour signifier les lits des Matelots, qui consistent en une toile suspendue par les deux bouts avec des cordes.

HAMADE, s. f. Terme de Blason. C'est une face de trois Pieces alaisées, qui ne touchent point les bords de l'Ecu. Les trois faces parallelles font l'*Hamaïde*.

HAMADRYADES, s. f. Nom formé du grec, que la Mythologie donne aux Nymphes des Chênes & des autres Arbres, c'est-à-dire, aux Divinités qui président à chaque Arbre. Les uns les croïoient immortelles. D'autres croïoient qu'elles naissoient & mouroient avec leur Arbre.

HAMANS, s. m. Toiles de coton très blanches, très fines, & très serrées, qui viennent des Indes Orientales, & dont la fabrique approche assez de celle des toiles de Hollande.

HAMBOURG, s. m. Nom qu'on donne à de petites Futailles où se met le Saumon salé, & qui en contiennent ordinairement, depuis trois cens jusqu'à trois cens cinquante livres.

HAMIR, s. m. Mot par lequel les Gardes de la Compagnie Ecossoise répondent à l'appel du Guet. C'est une corruption de *Hhay hamier*, qui signifie, en Ecossois, *me voilà*.

HAMPE, s. f. La *hampe* d'une hallebarde, la *hampe* d'un pinceau, c'est le bois qui leur sert de manche. En termes de Venerie, la poitrine du Cerf se nomme *hampe*.

HANAP, s. m. Ancien mot, que les uns font venir de l'Italien, d'autres de l'Allemand, & qui se trouve néanmoins dans quelques Auteurs François de vieille datte. Il signifie un vaisseau à mettre du vin.

HANCHE, s. f. En terme de Manége, *hanche* se dit du train de derriere d'un Cheval, depuis les reins jusqu'aux jarrets. En termes de Marine, on appelle *hanche* d'un Vaisseau, la partie extérieure du bordage, depuis le grand cabestan jusqu'à l'arcasse, au-dessous des galeries qui sont sur les flancs.

HANETON, s. m. Grosse Mouche, qui a six pieds & deux cornes, & qui se forme d'une sorte de Ver. On prétend avoir observé que cette formation demande trois ans. Le Ver mange, en terre, la racine des grains, des herbes & des légumes; & de-là vient que lorsqu'il y a beaucoup d'*hanetons*, les biens de la terre sont en plus grande abondance, parce que les racines ont moins d'ennemis qui les rongent. On appelle *Soucis de haneton*, une sorte de franges à petites houpes, qui imite les deux cornes houpées de cet Insecte.

HANICHEUR, s. m. Nom qu'on donne au Bourrelier de l'Artillerie. Ses appointemens sont de dix écus par mois.

HANSCRIT, s. m. Langue savante des Indiens, qui n'est entendue

que de leurs Savans, qu'ils nomment *Pendets*. Elle s'apprend, dans l'Indoustan, comme le Latin, en Europe. Elle passe pour Sainte & Divine, parce que les Indiens s'imaginent que c'est dans cette Langue que Dieu a donné leurs Livres de Religion & de Philosophie.

HANSEATIQUE, adj. On appelle Villes *hanseatiques*, un certain nombre de Villes libres d'Allemagne & du Nord, qui sont associées pour le Commerce; du mot Allemand, *Hanse*, qui signifie Commerce. On dit aussi la *Hanse Teutonique*, pour signifier la société de ces Villes Marchandes.

HANSIERE, s. f. Nom qu'on donne, sur Mer, à diverses sortes de cordages. La corde dont on se sert pour hâler, ou tirer un Bateau, se nomme *Collier de hansiere*.

HAPE, s. f. Demi cercle de fer, qu'on met au bout des Essieux de Carosses, pour empêcher qu'ils ne s'usent à force de tourner.

HAPE-FOIE, s. m. Oiseau de Mer, qui a le dessous du bec crochu, & le dessus un peu recourbé. Son nom lui vient de l'avidité qu'il a pour les Foies de Morue, qu'on jette en la pêchant, & qui l'attirent autour des Bâtimens Pêcheurs, d'où on le prend à la ligne. On a remarqué qu'il ne peut s'élever, s'il n'est dans l'eau.

HAPPE, s. f. Espece de Crampon, qui lie deux pieces de bois, ou de pierre. C'est un vieux mot, d'où s'est formé apparemment le mot vulgaire de *happer*, pour, prendre, saisir avidemment.

HAQUEBUTE, s. f. Vieille arme à feu, assez pesante, qui est une espece d'arquebuse. On a nommé *Haquebutiers*, des Soldats qui portoient cette arme.

HARANG, s. m. Petit Poisson, qui ne vit pas un moment hors de l'eau, & qu'on appelle Poisson de passage, parce qu'il ne vient qu'en certains tems, des Mers du Nord. La Pêche en est permise, par cette raison, les Dimanches & les Fêtes. On appelle *harang frais*, ou *harang blanc*, celui qui se mange frais; *harang pec*, celui qui se mange crû, après avoir été dessalé; & *harang saurет*, ou *saur*, celui qu'on a fait sécher à la fumée. Le *harang* vient en troupes innombrables, qui se nomment *Bancs de harangs*.

HARDE, s. f. ou HERDE. Mot tiré de l'Anglois, qui se dit d'une troupe de bêtes fauves rassemblées. Les Cerfs vont en *hardes*. Le même terme se dit des Oiseaux, en Fauconnerie. On appelle *hardées*, les desordres que les Cerfs causent dans les taillis, en rompant & fracassant les Bois.

HARDERIC, s. m. Minéral, qui se nomme *Ferrette d'Espagne*, & dont on fait des couleurs pour peindre sur le verre. Il y a un *Harderic* artificiel.

HARDILLIER, s. m. Nom d'une Fiche de fer à crochet, qui sert à soutenir divers instrumens, dans la fabrique des Tapisseries.

HARGNEUX, adj. Mot d'origine incertaine, qui se dit pour *Grondeur*, *Querelleur*. On dit aussi vulgairement, *se hargner*, pour *se quereller*.

HARMALE, s. f. Espece de Rue, fort odoriférante & particuliere à l'Egypte. Les Mahométans attribuent à l'odeur de cette Plante la vertu de chasser les malins Esprits.

HARMONIE, s. f. Mot grec, qui signifie proprement suite, enchaînement, jointure des choses, & qui se dit de toutes les parties qui sont jointes & liées avec une juste proportion. Mais on l'applique particuliérement à la jonction des sons, qui, lorsqu'elle est bien juste, fait le charme de la Musique.

HARNOIS, s. m. Tout ce qui entre dans l'équipement d'un Cheval. On en a formé *harnacher*, pour *équiper*. *Harnois* se dit aussi de tous les instrumens & les outils qui servent à quelque Ouvrage, ou à quelque Métier. S'échauffer dans son *harnois* se dit figurément pour s'agiter beaucoup, s'embarrasser, se donner des peines qui passent quelquefois le fruit qu'elles doivent produire.

HARO, f. m. Terme de Normandie, qui eſt un cri par lequel on oblige quelqu'un de ſe rendre devant le Juge, pour la déciſion de quelque différend. C'eſt ce qui s'appelle Clameur de *Haro*. On donne diverſes origines à ce mot. La plus reçûe eſt celle qui le fait venir de *Raoul*, ou *Rol*, premier Duc de Normandie, devant lequel on aſſignoit à comparoître, en diſant, *Ha Rol !* parce qu'il rendoit lui-même la Juſtice à ſes Sujets.

HARPESTE, f. m. Jeu des Anciens, qui conſiſtoit à s'arracher les uns aux autres une Balle, ou un Ballon, avec des mouvemens & des circonſtances qui en faiſoient un exercice pénible.

HARPE, f. f. Terme d'ancienne Fortification, qui ſignifioit une eſpece de Pont-levis, ainſi appellé de ſa reſſemblance avec l'inſtrument de ce nom.

HARPE, f. f. Ancien Inſtrument de Muſique, qui a été fort perfectionné par les Modernes, & qui eſt aujourd'hui de forme triangulaire. Il a ſoixante-dix-huit cordes de laiton en trois rangs. Son accord eſt ſemblable à celui de l'Epinette. On le tient debout entre les jambes, pour en jouer des deux mains, en pinçant les cordes. Les anciens Juifs l'aimoient beaucoup, mais il étoit alors moins composé. Son nom lui vient des Anglois-Saxons. La *harpe* eſt le Symbole d'Apollon, conſideré comme Chef du Parnaſſe; entre les mains d'un Centaure, elle déſigne *Chiron*, Précepteur d'Achile; ſur les anciennes Médailles, une ou deux *harpes* marquent les Villes, où Apollon étoit adoré comme Préſident des Muſes. On dit d'un Cheval, qu'il eſt bien *harpé*, lorſque ſon eſtomac deſcend fort bas & que ſon ventre remonte fort haut, parce que cette diſpoſition repreſente le côté courbe d'une *harpe*. En termes de Venerie, on appelle *harpe*, la griffe d'un Chien. Dans le même langage, un *Levrier harpé* eſt celui qui a le devant & les deux côtés fort ovales, avec peu de ventre. En Maçonnerie, on appelle *harpes*, ou *pierres d'attente*, ou *naiſſance*, des pierres qu'on laiſſe ſortir hors d'un mur, pour faire liaiſon avec une autre muraille. *Harpes* ſe dit auſſi pour *harpins* & *harpons*, qui ſont des crocs, ou des mains de fer.

HARPEGEMENT, f. m. Terme de Muſique, qui ſignifie une maniere vive de toucher un inſtrument, par laquelle on exprime ſi rapidement pluſieurs ſons, qu'il ne ſe trouve aucun changement dans la meſure. *Harpeger* eſt le verbe, qui ſe dit dans le même ſens.

HARPER, v. n. Terme de Manége. Un Cheval qui *harpe d'une jambe* eſt celui qui leve une jambe du train de derriere plus haut que l'autre, ſans plier le jarret. S'il les leve toutes deux à la fois, comme s'il manioit à courbette, on dit alors qu'il *harpe* des deux jambes.

HARPYES, f. f. Monſtres fabuleux que les Poëtes ſuppoſoient Filles de Neptune & de la Terre, & qu'ils repreſentoient ſous la forme d'Oiſeaux, avec le viſage & le ſein d'une Fille, des oreilles d'Ours, des aîles de Chauves-ſouris, de grandes griffes, & une queue de Dragon. *Virgile* en nomme trois; *Hello*, *Ocypete*, & *Celeno*. Il reſte quantité de figures de *Harpyes* dans l'Architecture gothique.

HARPOCRATES, f. m. Dieu du ſilence, que les Egyptiens repreſentoient avec le doigt ſur la bouche. Le Pêcher lui étoit conſacré, parce que la feuille de cet arbre a la forme de la langue, & que ſon fruit a celle du cœur.

HARPON, f. m. lat. Grand Javelot de fer, attaché au bout d'une corde, dont on ſe ſert pour prendre les Baleines. Lorſqu'on a lancé cet inſtrument ſur la bête, on la ſuit en tenant l'autre bout de la corde, juſqu'à ce qu'elle expire, & qu'on puiſſe la pouſſer à terre. Les Matelots, qui jettent le *Harpon*, ſe nomment *Harponneurs*.

HARUSPICINE, f. f. lat. Divination par les *Haruſpices*, Prêtres de l'ancienne Rome, qui examinoient les entrailles des animaux, pour y

découvrir des signes, par lesquels ils expliquoient l'avenir.

HASE, s. f. Nom qu'on donne à la femelle d'un Lievre, ou d'un Lapin. Ce mot signifie *Lievre*, en Allemand.

HASTE, s. f. Mot qui signifie *Lance*, en latin, & dont on a fait le nom de la perche de bois, ou de la Hampe, qui porte l'Etendard, dans la galere Réale.

HASTEUR, s. m. Nom d'un Officier de cuisine de la bouche du Roi, qui est chargé du soin du rôt. Ce nom paroît venir de *Haste*, vieux mot tiré du latin, qui signifioit *Broche*, d'où est venu *Hastier*, qui signifie un chenet à plusieurs crans, où l'on peut mettre plusieurs broches. Les deux chenets de cette sorte, se nomment *Contre-hastiers*.

HAVAGE. *Voïez* AVAGE & HAVE'E.

HAUBAN, s. m. Nom des gros cordages qui servent à soutenir les mâts d'un Vaisseau. Il y a différentes sortes de *haubans*. Les Maçons appellent *hauban*, un cordage qu'ils attachent à quelque engin, pour le tenir en état. Ils disent *haubaner*, pour, attacher le *hauban*.

HAUBELONNES, s. f. Nom d'une sorte de Fromages, qui se font en Hollande, & dont les Hollandois font un grand commerce.

HAUBITZ, s. m. Pieces d'artillerie Allemande, dont on fait usage en campagne, dans les combats & dans les marches.

HAVE'E, s. f. Droit que l'Exécuteur de la Haute-Justice levoit autrefois sur les grains & les denrées, dans les Marchés de Paris. L'Abbaïe de Sainte Genevieve l'avoit racheté, pour cinq sous, qu'elle lui païoit annuellement. Il subsiste encore dans plusieurs Villes de France, sous d'autres noms. A Paris & à Rouen, on ne laisse recueillir le droit d'*Avage*, aux Bourreaux, qu'avec une cuilliere de fer blanc, ou de cuivre. Ce mot vient d'*Avir*, ou *Havir*, ancien verbe actif, qui a signifié *prendre*.

HAVENEAU, s. m. Nom d'un petit filet à cerceaux, qui sert à prendre le poisson, dans les bascules.

HAVRE, s. m. Mot d'origine obscure, s'il ne vient de *Hafen*, mot Allemand, qui signifie *Port*, & par lequel on entend une échancrure de terre sur le bord de la Mer, où les Vaisseaux peuvent être en sûreté. On appelle *Havre de barre*, celui qui est bouché par quelque banc de sable, qui ne peut être passé que dans la haute marée.

HAUSSE-COU, s. m. Petite placque de cuivre doré, que les Officiers d'Infanterie portent sur la poitrine, & qui n'est aujourd'hui qu'un ornement. C'étoit autrefois une grande piece de fer, qui leur couvroit aussi les épaules, & qui ne les défendoit pas mal contre toutes sortes d'armes.

HAUSSE-PIE', s. m. ou HOCHE-PIE'. Nom qu'on donne, en Fauconnerie, à l'Oiseau qui attaque le premier un Héron, dans son vol.

HAUT-BER ou HAUBER, s. m. Terme de Jurisprudence, qui signifie *un plein Fief avec justice*, mouvant immédiatement d'un Prince Souverain. Ainsi, le Fief de *Haut-ber* est le plus noble Fief, après les Fiefs de dignité, & releve immédiatement du Roi. Quelques-uns croient ce mot composé de *Haut*, pris pour *Grand*, & d'une abbréviation corrompue de *Baron*. D'autres le font venir d'une cotte de maille à manches, qui se nommoit aussi *Hauber*, & que le Vassal portoit à l'armée. On appelle *Haut-bergier*, celui qui tient un Fief de *Haut-ber*.

HAUT-BOIS, s. m. Nom d'un Instrument de Musique, & de celui qui en joue. Le *Haut-bois* est une espece de flute, mais qui s'embouche avec une anche. On distingue le dessus; la taille, qui a sept trous; & la basse, qui en a onze. Le *Haut-bois* a la même étendue que la flute traversiere, c'est-à dire, près de trois octaves.

HAUT-BORD, s. m. On appelle *Vaisseaux de haut bord*, les grands Vaisseaux, pour les distinguer des Galeres & des Vaisseaux plats.

HAUTE-CONTRE, s. f. On donne ce nom, en Musique, à une espece de second dessus, qui est, à l'égard du dessus, ce que la basse taille est à l'égard de la basse. Le Musicien, qui chante cette partie, s'appelle aussi *Haute-contre*.

HAUTE-JUSTICE, s. f. Jurisdiction Seigneuriale, qui donne droit de juger à mort.

HAUTE-LICE ou HAUTE-LISSE, s. f. Espece de Tapisserie qui se fait au métier, & qui differe de la *basse-lice*, en ce que ses chaînes sont perpendiculaires, au lieu que dans la *basse-lice* elles sont horisontales. L'Ouvrier & le Marchand se nomment *Hautelissiers*.

HAUTE-LUTTE. Expression adverbiale, qui signifie, d'un air d'empire, d'autorité absolue, sans aucune résistance.

HAUTE-PAIE, s. f. Terme militaire, qui se dit d'une solde plus grande que l'ordinaire. Il se disoit aussi des simples Soldats, à qui cette faveur étoit accordée : mais depuis que les Ordonnances en ont aboli l'usage, on n'entend, par le terme de *Haute-paies*, que les Caporaux & les Anspessades, dans l'Infanterie, les Brigadiers & les sous-Brigadiers, dans la Cavalerie, & même les Grenadiers & les Tambours, dont la paie est plus forte que celle des simples Soldats.

HAUTES-COULEURS, s. f. Terme de Peinture & de Teinture, qui se dit des couleurs fortes & claires, telles que le rouge, le jaune, le bleu, le nacarat, &c.

HAUTESSE, s. f. Titre d'honneur que nous donnons au Grand-Seigneur, c'est-à-dire, à l'Empereur de Turquie, pour ne pas lui donner, comme aux Monarques Chrétiens, celui de *Majesté*.

HAUTEUR, s. f. En termes d'Architecture, par *hauteur d'appui*, on entend trois piés de haut; & par *hauteur de marche*, on entend six pouces. En termes de Marine, *hauteur du Pôle* signifie l'arc du Méridien, compris entre le Pôle & l'Ho[rizo]n, ce qui est la même chose que [la La]*titude*. La *hauteur* du Soleil est le point, où cet astre est à midi, qui se prend pour connoître la hauteur du Pôle. *Voïez* LATITUDE. On appelle *Hauturier*, le Pilote qui fait ces opérations avec l'astrolabe. En termes de Guerre, la *hauteur* d'un corps de troupes est sa longueur, depuis la tête jusqu'au la queue.

HAUT-LE-PIE'. Expression vulgaire, pour signifier *départ imprévu*, *précipité*. On en a fait un nom d'Office, pour signifier, à l'Armée, certains Officiers ambulans, des vivres & des Equipages, qui n'ont que la commission d'observer, sans être attachés à un Emploi fixe. Capitaine, ou Commis, *Haut-le-pié*.

HAUTURIER, adject. *Voïez* HAUTEUR & PILOTAGE.

HAY, s. m. Animal du Bresil, que d'autres nomment *Haythi*, & qui ne se nourrit, dit-on, que d'air. Sa grandeur est celle d'un Chien. Il a la queue fort longue, les piés velus, avec des ongles fort aigus, le ventre pendant, & le visage d'une guenon. Il s'apprivoise facilement.

HAYVE ou HAIVE, s. f. Nom d'une petite éminence que les Serruriers font sur le panneton des clés, pour empêcher qu'elles n'avancent trop dans les serrures.

HEAUME, s. m. Mot d'origine Allemande, qui se disoit autrefois pour *Casque*. Le *Heaume*, qui s'est nommé aussi *Salade*, *Armet*, & *Celate*, du mot latin qui signifie *gravé*, parce qu'on y gravoit diverses figures, étoit une armure qui couvroit toute la tête, à l'exception des yeux, devant lesquels il y avoit une ouverture garnie de grilles, pour les garantir. On a dit d'abord *Helme*, qui est le mot Allemand. *Heaumerie* signifioit l'art de fabriquer des *Heaumes* & toutes les parties de l'armure. *Heaume* est aussi le nom du manche d'un gouvernail de Vaisseau, qui se nomme autrement le timon.

HEBDOMADAIRE, adject. Mot formé du grec, qui signifie ce qui appartient à la semaine, c'est-à-dire, à l'espace de sept jours; ou ce qui a cette durée. Les nouvelles *Hebdomadaires* sont celles de la semai-

ne, ou celles qui se publient chaque semaine. En termes d'Eglise, on appelle *Hebdomadier*, le Prêtre qui dit la grande Messe, à son tour, pendant toute une semaine.

HEBERGER, v. act. Vieux mot, tiré de l'Allemand, qui signifie *loger*; mais dont l'usage ne s'est conservé qu'en termes de Coutume. *Heberger* se dit pour s'adosser contre un mur mitoïen.

HEBICHET, s. m. Sorte de Crible, fait de roseaux entrelassés, dont on se sert aux Isles pour passer le sucre pilé, qui doit se mettre en Bariques.

HE' BIEN. Interjection fort commune, qui entre dans le langage de la raison, comme dans celui de toutes les passions, & dont le seul ton désigne le sens.

HEBREU, s. m. Ancien nom du Peuple Juif, & nom de sa langue. Il paroît venir d'*Heber*, parce que l'Ecriture ne le donne qu'à ses descendans, qui ont retenu sa langue & sa Religion. *Hebraïser*, v. act., c'est parler à la maniere, ou dans le goût, des Hebreux.

HECATOMBE, s. f. Mot grec composé, qui signifie *cent bœufs*, & qui étoit le nom de certains sacrifices où cent bœufs étoient immolés sur cent Autels, par cent Sacrificateurs. Quelques uns font venir une partie de ce mot du nom grec, qui signifie *piés*, & croient que le Sacrifice nommé *Hecatombe*, n'étoit que de vingt-cinq bêtes à quatre piés.

HECTIQUE ou ECTIQUE, qui se prononce HETIQUE, adject. Mot grec, qui ne signifie qu'*habituel*; mais qu'on emploie pour signifier un Homme attaqué d'une espece de fiévre, qui, consumant peu-à-peu les parties solides du corps, cause une maigreur & une foiblesse extrêmes. Cette fievre se nomme aussi *Fievre hétique*.

HEDERA, s. f. Espece de Gomme, ou de Resine. C'est la gomme du *Lierre*, qui a conservé, en François, le nom latin de cet Arbrisseau. On lui attribue des qualités vulneraires, surtout à celle qui vient des Indes & des Païs chauds. Elle a aussi la vertu de faire tomber le poil.

HEDYCHROUM, s. m. Mot grec composé, qui est le nom d'une sorte d'Onguent des Anciens, d'une odeur agréable, dans lequel on faisoit entrer la plûpart des ingrédiens qui entrent aujourd'hui dans la Thériaque.

HEDYPNOIS, s. f. Plante déterfive & vulneraire, qui croît dans les Païs chauds, & qui est commune aux environs de Montpellier. Ses feuilles ressemblent à celles de la Chicorée sauvage, mais sont rudes & sinueuses. La tete de sa tige devient un fruit, de la forme d'un petit Melon, qui s'ouvre en meûrissant, & laisse voir deux sortes de semences.

HEDYSARUM, s. m. Nom grec d'une herbe amere, dont la graine, nommée *Securidaca*, par les Latins, passe pour un bon stomachique. Ses feuilles ressemblent aux Chiches. On distingue le grand & le petit *Hedysarum*. La graine du petit est bonne pour nettoïer les ulceres, & pour dissiper les dartres.

HEGYRE, s. f. Mot Arabe, qui signifie *fuite*, & qui est devenu un terme de Chronologie, pour signifier la grande époque d'où les Mahométans commencent à compter leurs années; parce qu'ils les prennent du jour, où Mahomet, persécuté pour sa Doctrine, fut obligé de prendre la fuite. Ce fut le 16 Juillet de notre année 622.

HELER ou HAILER, v. n. Terme de Marine, qui signifie *demander le qui vive*, lorsqu'on rencontre un Vaisseau inconnu.

HELIANTHEME, s. m. gr. ou HERBE D'OR, & vulgairement HYSSOPE DES GARIGUES. Plante vulneraire, dont la fleur est couleur d'or, suivant la signification du nom grec, les feuilles oblongues, étroites, quoiqu'un peu plus larges que celles de l'*Hyssope*. Elle croît dans les Bois des Païs chauds, surtout dans leurs parties montagneuses.

HELIAQUE, adj. Terme d'Astronomie, formé du mot grec qui

signifie *Soleil.* On appelle *Heliaque*, le lever & le coucher d'un Astre, lorsqu'il se fait si près du Soleil, qu'on ne peut le suivre des yeux, à travers les raïons.

HELICE, s. f. Nom grec d'une petite volute d'Architecture, au chapiteau Corinthien. En termes de Médecine, *helice* signifie le circuit de l'oreille humaine; comme le bord opposé, qui environne le creux, se nomme *Anthelice.* On donne aussi le nom d'*helice* à la constellation qui est plus connue sous celui de *grande Ourse*, ou de *Chariot. Helice* signifie, en soi-même, *tournant*, ou ce qui *tourne.*

HELICHRYSON, s. m. Nom d'une Plante, qui, suivant la signification grecque du mot, est jaune comme l'or exposé au Soleil. Elle est commune en Italie, & ses feuilles ressemblent à l'Auronne.

HELICON, s. m. Montagne de Béotie, voisine du Parnasse, & fameuse parmi les Poëtes, qui la regardoient comme un des séjours ordinaires d'Apollon & des Muses.

HELINGUE, s. f. Bout de grosse corde, qui est retenue, d'un côté, aux manivelles, dans une Corderie; & de l'autre, à l'extrêmité des Torons, pour les tordre.

HELIOCENTRIQUE, adj. gr. Terme d'Astronomie. On appelle le lieu *heliocentrique*, ou *excentrique*, d'une Planete, le point de l'Ecliptique auquel cette Planete, vûe du Soleil, se rapporte. C'est la même chose que la longitude de la Planete vûe du Soleil.

HELIOSCOPE, s. m. Nom formé du grec, qui signifie une lunette de longue vûe, pour observer le Soleil. Les verres en sont colorés, pour affoiblir l'éclat des raïons.

HELIOTROPE, s. m. Plante fameuse, qui produit une grande fleur jaune, dont on prétend que la propriété est de se tourner toujours vers le Soleil, suivant la signification grecque de son nom. Les Apotiquaires l'appellent *Verrucaire*, soit parce qu'elle a la vertu de dissiper les Verrues, soit parce que sa graine en a la forme. *Heliotrope* est aussi le nom d'une pierre précieuse, qui est verdâtre, & raïée de veines rouges. C'est une espece de Jaspe oriental.

HELLEBORINE, s. f. Arbuste, dont les feuilles sont fort petites, & bonnes, en décoction, pour les maladies du foie.

HELLENISME, s. m. gr., qui signifie ce qui est imité des Grecs, ce qui ressemble à leurs usages, ou à leur langue. Il se dit particuliérement, de certaines expressions latines, qui étoient empruntées de la Grece. Le mot d'*Hellene*, qui signifie *Grec*, a quelquefois été emploié, par les Peres de l'Eglise, pour signifier *Païen*; parce que toute la Grece étoit Païenne.

HELMITHIQUES, s. & adj. gr. Remedes contre les Vers, ou *Vermifuges.*

HELODE, adj. Nom que les Médecins donnent à une espece de fievre continue, accompagnée de sueurs, avec une langue dure & séche. Ce mot signifie *humide.*

HELOSE, s. f. gr. Maladie des yeux, qui consiste dans un rebroussement des paupieres.

HEMAGOGUES, s. m. Remedes qui servent à provoquer les mois des Femmes; suivant la signification du mot grec, qui signifie, ce qui fait sortir le sang.

HEMATITE, s. f. Nom formé du mot grec, qui signifie sang, & qu'on donne aux pierres de couleur sanguine. Il y en a de différentes sortes, dont on prétend que quelques-unes ont la vertu d'étancher le sang. L'*Hematite* sert pour dorer le fer, c'est-à-dire, pour affermir & polir les feuilles d'or qu'on met dessus.

HEMATOCELE, s. f. gr. Nom des Hernies, qui sont causées par un sang extravasé.

HEMERALOPS, s. m. gr. Défaut des yeux, ou de la vûe, qui consiste à ne plus discerner les objets, vers le soir, quoiqu'on les apperçoive bien en plein jour. C'est le contraire du Nyetalops.

HEMEROCALLE, s. f. Plante, qui ressemble au Lis par les feuilles &

la tige, & dont la fleur eſt jaune. Elle croît ſans culture, & ne conſerve ſa beauté que l'eſpace d'un jour, ſuivant la ſignification de ſon nom grec, qui eſt composé. Il y a une *Hemerocalle* de jardin, dont les fleurs ſont variées.

HEMICYCLE, ſ. m. Mot grec composé, qui ſignifie *demi-cercle*. On donne ce nom, en Géographie, à la moitié d'une Mappemonde. L'un des demi-cercles s'appelle *Hemicycle* Septentrional, & l'autre *Hemicycle* Méridional.

HEMINE, ſ. f. Nom grec d'un Vaiſſeau qui ſervoit de meſure chez les Anciens, & qui contenoit la moitié du ſeptier romain. L'*hemine* de Saint Benoît eſt célebre. C'étoit auſſi une meſure de froment, d'environ deux bichets.

HEMIONITE, ſ. f. Nom grec d'une plante, dont les feuilles ſont en forme de croiſſant, & qui ne produit ni fleurs ni graine.

HEMIPLEGIE ou HEMIPLEXIE, ſ. f. gr. Paralyſie de la moitié du corps.

HEMISPHERE, ſ. m. Mot grec composé, qui ſignifie la moitié d'une Sphere, ou d'un Globe. Ainſi, l'Equateur diviſe le Globe du monde en deux Hemiſpheres, le *Septentrional* & le *Méridional*.

HEMISTICHE, ſ. m. Mot qui ſignifie, en grec, *moitié du rang*, & qui exprime ce qu'on appelle autrement *repos*, dans les Vers françois. L'*Hemiſtiche* doit être après le troiſiéme pié, ou la ſixiéme ſyllabe, dans les Vers de douze à treize ſyllabes, ou de ſix piés ; & après le ſecond pié, dans les Vers de dix ſyllabes, &c.

HEMOPTYSIE, ſ. f. Mot grec composé, qui ſignifie *crachement de ſang*. C'eſt un mal dangereux, ſurtout lorſqu'il eſt accompagné de toux ; ce qui marque que le poumon eſt attaqué.

HEMORRHAGIE, ſ. f. Nom grec composé, qui ſignifie toutes ſortes de flux de ſang, mais qui s'applique particulierement à l'éruption du ſang, par les narines.

HEMORRHOIDES, ſ. f. Nom grec d'une maladie du fondement, cauſée par une abondance de ſang, qui ſe jette ſur les parties. On appelle *veines hemorrhoïdales*, celles où coule le ſang qui cauſe les *hemorrhoïdes*. Il y a des *hemorrhoïdes* internes & d'externes, d'ouvertes & de fermées. L'*Hemorrhoïdale*, nommée autrement *Petite Chelidoine*, eſt une Plante dont les racines ont quelque reſſemblance avec les *hemorrhoïdes*, & qui eſt bonne pour les guerir.

HEMORRHOSCOPIE, ſ. f. gr. Inſpection du ſang, ou jugement qu'on porte du ſang tiré par la ſaignée.

HEMORRHOUS, ſ. m. Nom grec, d'un Serpent dont la morſure fait mourir l'Homme, en perdant ſon ſang par toutes les ouvertures du corps. Il habite dans les fentes des rochers. Sa longueur eſt d'environ deux piés. Il a les yeux étincellans, & le corps couvert d'écailles dures, qui font du bruit lorſqu'il marche.

HEMOSTATIQUES, ſ. m. gr. Nom général des Remedes qui arrêtent les Hemorrhagies.

HEMOTOSE, ſ. f. Mot de même origine que le précédent. Il ſignifie l'action de la nature, par laquelle le chyle eſt converti en ſang ; ce qui s'appelle auſſi *Sanguification*.

HENECHEN, ſ. m. Eſpece de Chardon des Indes Occidentales, dont les Sauvages, ſurtout du côté de *Panama*, font d'aſſez beau fil ; comme on fait du Chanvre.

HENRI. *Ordre de Saint Henri*. C'eſt un Ordre Militaire, inſtitué en 1736, par l'Electeur de Saxe. Sa marque eſt une Etoile à huit pointes, au milieu de laquelle eſt le buſte de Saint Henri, Empereur. Elle eſt attachée par un cordon d'argent à un ruban cramoiſi.

HE'PATE, ſ. m. gr. Gros Poiſſon de Mer, dont la couleur approche de celle du *Foie* humain. Il en tire ſon nom. Sa chair eſt aſſez bonne. On prétend que deux petites pierres, qu'il a dans la tête, ſont tout à la fois aſtringentes pour le ventre, & apéritives pour les urines.

HE'PATIQUE, adj. Mot grec, qui signifie ce qui appartient au foie. Un flux *hépatique* est un flux causé par le foie. On appelle aussi *ligne hépatique*, une grande ligne qui traverse la paume de la main, & qui commence entre le pouce & l'*index*. *Hépatique*, subst., est le nom d'une petite fleur rouge, ou violette. Il y a une sorte d'Herbe, ou de Mousse, nommée *hépatique*, qui croit sur les pierres humides, avec de petites feuilles qui vont en s'élargissant & qui ont trois ou quatre dechiquetures. On lui attribue la vertu d'étancher le sang & de guérir les dartres & la jaunisse. L'*hépatique rouge* est un crystal de tartre rouge, qui sert dans la Médecine, pour éteindre les grandes ardeurs de la fievre.

HEPATITE, s. m. Nom grec, d'une pierre précieuse, qui a la couleur & la figure du foie.

HEPHÆSTIAS, s. f. Nom d'une Emplâtre vantée, pour faire cicatriser les playes. Elle se fait avec de la tuile cuite dans les fourneaux, qui est détergente & dessicative.

HEPTAGONE, s. m. Mot grec composé, qui signifie une figure à sept angles; comme *Hendecagone* signifie une figure qui en a onze.

HEPTAMERIDE, s. f. gr. Division en sept, ou plutôt, partie d'une chose divisée en sept.

HEPTARCHIE, s. f. Nom qu'on donnoit autrefois au Gouvernement d'Angleterre, lorsqu'il étoit partagé entre sept Rois, suivant la signification grecque du mot. Les sept Roïaumes furent réunis en 819, sous *Egbert*, qui devint ainsi le premier Monarque d'Angleterre.

HERALDIQUE, adj. Mot formé de Héraut. On appelle *Science heraldique*, celle qui traite des Armoiries & des anciennes Fêtes de Chevalerie; parce qu'une des fonctions des Herauts étoit de régler ces Fêtes & de tenir registre des noms & des Blasons des Chevaliers.

HERAUT, s. m. Officier public, dont l'origine est fort ancienne, puisqu'il y en avoit chez les Grecs & chez les Romains. Leur principale fonction étoit autrefois de dénoncer la Guerre, de sommer les Païs & les Villes de se rendre, de publier la Paix, &c., & leur personne étoit inviolable. Aujourd'hui, ils ne servent que pour les cérémonies des Mariages & des Sacres des Rois, des publications de Paix, &c. Ils sont au nombre de vingt huit, dont le premier, qui est *Roi d'Armes*, se nomme *Montjoie Saint Denis*, ancien cri de Guerre des François. Les autres portent le titre de différentes Provinces. En Angleterre, il n'y avoit anciennement que deux *Hérauts*; l'un pour les parties Méridionales, nommé *Clarencieux*; l'autre pour le Nord, nommé *Norroy*. *Richard* III en forma un College, auquel il accorda divers droits, qui n'ont fait qu'augmenter depuis. En Ecosse, le principal *Heraut* porte le nom de *Lyon Roi d'Armes*.

HERBE A PAUVRE HOMME, ou GRATIOLE, de son nom latin. Plante purgative, & fort commune, que les Pauvres de la Campagne emploient dans leurs Médecines & leurs Lavemens. Ses feuilles ressemblent assez à celles de l'Hyssope, & la couleur de ses fleurs est blanche, ou purpurine.

HERBE AUX PUCES, s. f. Plante menue, qui porte une graine noire semblable à une Puce. Elle a divers usages dans la Médecine, surtout pour adoucir les inflammations.

HERBE DE BENGALE, s. f. Plante, ou Herbe, dont la tige, qui est épaisse d'un doigt, est couronnée d'un Bouton, en forme de houpe, qui se file, & dont les Tisserans du Païs font diverses Etoffes, sur tout cette sorte de taffetas, qu'on nomme, en Europe, *Taffetas d'herbe*.

HERBE DE CHAT, s. f. Nom d'une Plante commune, dont les feuilles sont un peu blanchâtres, & ressemblent à celles de l'Ortie, quoiqu'un peu moindres. Les Chats l'aiment, & c'est de-là qu'elle tire son nom. On vante sa vertu pour rendre les Femmes fécondes, quoique

ſa racine ſoit fort fiévreuſe. Ses fleurs ſont blanches.

HERBE DE MUSC, ſ. f. Plante commune aux Antilles, dont les fleurs ſont jaunes, & ſe forment en boutons qui contiennent une graine brune dont l'odeur reſſemble parfaitement à celle du Muſc.

HERBE DE SAINT CHRISTOPHE, ſ. f. ou CHRISTOPHORIANE. Plante des Bois montagneux, qui paſſe pour un poiſon fort ſubtil, mais dont on ſe ſert extérieurement pour la Galle. Elle pouſſe pluſieurs tiges. Ses feuilles ſont grandes, diviſées en pluſieurs parties, pointues & dentelées, d'un verd blanchâtre. Ses fleurs ſont blanches, en maniere de roſe, & chacune de quatre feuilles.

HERBE DE SAINTE BARBE, ſ. f. Plante aſſez commune, dont on compoſe un Baume ſpécifique pour les bleſſures, en la pilant, & la mettant dans de bonne huile d'olive, pendant un des mois d'Eté.

HERBEILLER, v. n. Terme de Chaſſe, formé du mot *Herbe*. Un Sanglier *herbeille*, c'eſt-à-dire, qu'il broute l'herbe.

HERBE MOLUCANE, ſ. f. Plante de la Nouvelle Eſpagne, qui tire ſon nom d'un lieu nommé *Moluco*, où elle croît abondamment & demeure verte toute l'année. On vante ſa ſeconde écorce & ſes feuilles, comme de puiſſans vulnéraires.

HERBE-PARIS, ſ. f. Plante, nommée autrement *Raiſin de Renard*, dont les feuilles ſont diſpoſées en croix de Bourgogne, & qui porte à la cime de ſa tige une petite boule rouge, dans laquelle eſt ſa graine, qu'on prétend excellente contre toutes ſortes de poiſons.

HERBER, v. act. Terme qui ne regarde que certains animaux, tels que les Chevaux, les Bœufs & les Vaches, & qui ſignifie leur appliquer un morceau de racine d'Ellebore au poitrail, ou dans d'autres endroits, pour les guérir de divers maux, en faiſant ſuppurer la partie.

HERBE'S, adject. Les Perruquiers nomment Cheveux *herbés*, des cheveux châtains qu'on a fait devenir blonds en les mettant ſur l'herbe, expoſés au Soleil, après pluſieurs leſcives d'eau limoneuſe.

HERBIER, ſ. m. Nom qu'on donne au premier ventricule des animaux qui ruminent, parce que c'eſt comme le réſervoir de l'herbe qu'ils paiſſent. On nomme auſſi *Herbier*, un Recueil des noms & des propriétés des herbes.

HERBORISTE, ſ. m., ou plus communément *Botaniſte*, du mot grec, qui ſignifie *herbe*. C'eſt le nom qu'on donne à ceux qui s'appliquent à l'étude des ſimples, pour connoître leur forme & leurs propriétés. On dit auſſi *herboriſer*, pour dire, *chercher des ſimples*. *Herboriſation* eſt le ſubſtantif.

HERCOTECTONIQUE, ſ. f. Nom grec compoſé, qui ſignifie l'art des fortifications militaires.

HERETIQUE, ſ. & adj. On appelle *Hérétique*, celui qui eſt attaché à une fauſſe Doctrine condamnée par l'Egliſe, & *Doctrine hérétique*, ou *héréſie*, celle qui eſt condamnée à titre de fauſſe. Une Doctrine fauſſe, qui n'eſt pas encore condamnée, n'eſt qu'une erreur. Ainſi, c'eſt l'attachement, après la condamnation, qui forme l'héreſie, & qui donne la qualité d'*hérétique*.

HERESIARQUE, ſ. m. Mot compoſé du grec, qui ſignifie le Chef, ou l'auteur, de quelque héréſie, c'eſt-à-dire, d'une fauſſe Doctrine, qui eſt contraire à la foi de l'Egliſe.

HERGNE ou HERNIE. *Voïez* ce dernier mot.

HERIGOTURE, ſ. f. Terme de Chaſſe, qui ſignifie une marque aux jambes de derriere d'un Chien. On dit qu'un Chien eſt *herigoté*, quand il a cette marque.

HERISSER, v. act. Terme de Maçonnerie. *Heriſſer* un mur, c'eſt le recrêpir, le recouvrir de mortier, ou de plâtre.

HERISSON, ſ. m. Petit animal qui a le dos couvert d'épines, ou de pointes, qu'il leve & qu'il baiſſe à ſon gré, & qui ſe ramaſſe en boule, pour ſe défendre contre les autres

animaux, avec ces armes naturelles. On en distingue deux sortes; l'une, qui a le museau du Chevreau; l'autre, qui a le nez d'un Chien. La chair de l'*Hérisson* est pesante & difficile à digérer. Il y a des *Hérissons* de Mer, qui sont couverts d'une écaille parsemée de pointes. On en distingue aussi de plusieurs sortes. En termes de Guerre, on appelle *Hérisson*, une barriere armée de quantité de pointes de fer, qu'on met aux portes des Villes, & qui tourne sur un pivot, pour ouvrir, ou fermer, le passage. *Hérissoné*, en termes de Blason, ne se dit que d'un Chat ramassé & accroupi.

HÉRISSON FOUDROIANT, s. m. Nom d'une composition d'artifice, qui est hérissée de pointes, par le dehors. On l'emploie aux breches & dans les retranchemens. *Hérisson* est aussi le nom d'un fruit des Indes Orientales, de la figure & de la grosseur d'une Poire, mais couvert d'une écorce hérissée d'épines. Il croît par grappes à de grands Arbres; & sa poulpe, qui est de fort bon goût, se conserve si bien, qu'on en fait provision pour les voïages de Mer.

HERMANNIE, s. f. Plante dont le calice est d'une seule piece, à cinq segmens, & la fleur pentapetale. On en distingue jusqu'à sept especes.

HERMANUBIS, s. m. Divinité célebre des Egyptiens, composée de Mercure & d'Anubis. Elle est representée, tantôt avec une tête d'Epervier, tantôt avec une tête de Chien, qui signifioient *Anubis*, grand Chasseur. Un Caducée, qu'elle portoit à la main, étoit le symbole de Mercure.

HERMAPHRODITE, s. m. gr. Nom qu'on donnoit à un Fils d'*Hermes* ou *Mercure*, & d'*Aphrodite* ou *Vénus*. On supposoit qu'il avoit les deux Sexes. Aussi ce mot signifie-t'il aujourd'hui une Créature dans laquelle les deux Sexes se trouvent mêlés; ce qu'on appelle autrement *Androgyne*, de deux mots grecs, qui signifient Homme & Femme. Les Botanistes donnent le nom d'*Hermaphrodite* à plusieurs Plantes. Les Naturalistes assurent qu'il y a plusieurs reptiles, qui méritent ce nom, c'est-à-dire, que la nature à rendus propres à l'office des deux Sexes, & qui sont capables de l'exercer sur eux-mêmes.

HERMES, s. m. Nom grec de Mercure, Dieu de l'Eloquence. C'étoit aussi le nom d'un fameux Personage, surnommé *Trismegiste*, ou *trois fois grand*, Philosophe Egyptien, qu'on fait vivre sous le régne de *Ninus*, après Moïse. Il fut le premier, qui abandonna l'Astrologie, pour contempler les autres merveilles de la nature. Il prouva qu'il n'y avoit qu'un Dieu, Créateur de toutes choses. Il divisa le jour en douze heures, & le Zodiaque en douze signes. C'est de lui que la Chymie a tiré le nom de *Science hermetique*, parce qu'il y excella. On appelle *Sceau hermetique*, une maniere Chymique de boucher les vaisseaux pour les opérations, qui empêche que les esprits les plus subtils ne puissent s'exhaler. On nomme *Colomne hermetique*, une sorte de pilastre, ou de colomne, qui a une tête d'Homme pour chapiteau, parce que les Anciens y mettoient celle de Mercure, ou d'Hermes. Les *Hermathenes* étoient Mercure & Minerve.

HERMINE, s. f. Espece de Belette qui a la peau très fine & très blanche, avec une petite pointe noire au bout de la queue. L'*Hermine* aime les Païs froids; ou plutôt quelques-uns assurent que ce n'est que la Belette des Païs froids, qui blanchit en Hiver, & qui reprend la couleur ordinaire des Belettes, au Printems. En termes de Blason, l'*Hermine* est une des deux fourrures, comme le *vair* est l'autre. C'est un champ d'argent semé de petits triangles de sable.

HERMITE, s. m. Nom formé d'un mot grec, qui signifie *Solitude*. On nomme ainsi ceux qui abandonnent la société des Hommes, pour vivre dans quelque lieu écarté. Il y a quelques Ordres Religieux, tels que les Augustins & les Hieronimytes, qui prennent le nom d'*Hermites*.

HERMITE, *Voïez* BERNARD L'HERMITE.

HERMODACTE, f. m. Nom grec d'une Plante dont les feuilles reffemblent à celles de Poreau. Ses racines, qui portent, en Médecine, le nom d'*Hermodacte*, parce qu'elles ont la forme du doigt, fuivant la fignification du mot, fervent à purger la pituite.

HERNIAIRE, adj., ce qui appartient à l'*Hernie*. Mais *Herniaire*, f. f., eft le nom d'une Plante, qui a pris fon nom de fa vertu pour guérir les ruptures. Elle eft bonne auffi pour la pierre & pour les plaies. D'autres la nomment *Empetre*, ou *Herbe turque*, ou *Mille-grains*, ou *Herba cancri minor.*

HERNIE, f. f. Nom grec de la maladie qu'on appelle vulgairement *Rupture*, à laquelle les Enfans font fort fujets.

HERON, f. m. Nom d'un grand Oifeau fauvage, qui vole fort haut, & qui fe nourrit particulierement de poiffon. Il a les jambes, le cou & le bec fort longs. Il bâtit fon nid au fommet des grands arbres, & l'on prétend qu'il eft de nature fi chaude, que fi fon ordure tombe fur quelque branche, elle la fait fécher & mourir. Quelques-uns regardent les Courlis, les Butors, & les Crabiers de l'Amérique, comme différentes efpeces de *Herons*. En termes de Venerie, on appelle *Faucon heronier*, celui qui eft dreffé à la chaffe du *Heron.*

HEROS, f. m. gr. Nom que les Anciens donnoient aux Hommes fameux, qu'ils nommoient autrement *demi-Dieux*, parce que l'opinion commune étoit que leurs grandes actions les élevoient au Ciel, après leur mort. Il y en avoit de deux fortes; les uns, de race mortelle; les autres, qu'on croïoit venus du commerce de quelque Dieu, ou de quelque Déeffe, avec l'efpece humaine. Aujourd'hui le nom de *Heros* fignifie un Homme diftingué par des vertus & des actions extraordinaires, ou par des vertus & des actions militaires. On appelle auffi *Heros de la piece*, le principal perfonnage d'une piece de Théâtre. *Héroïne*, f. f., fe dit des Femmes diftinguées par leur courage & leur vertu. *Héroïque*, adj., fignifie ce qui tient du *Heros*, ou ce qui lui appartient. On donne, au Poème Epique, le nom de *Poème héroïque*, parce qu'il traite de quelque grande action; & celui d'*Héroï-comique* aux Poèmes, où la plaifanterie fe trouve mêlée avec le ftyle grave & noble. Les Vers Alexandrins, ou de douze fyllabes, s'appellent auffi *Vers héroïques*, parce qu'on les emploie pour les Poèmes de cette efpece. *Héroïfme*, f. m., fignifie l'affemblage des vertus qui forment le *Heros.*

HERPES, f. f. Mot grec, formé du verbe, qui fignifie *ramper*. On en a fait le nom d'une efpece de Dartres, ou de Puftules, qui s'étendent fur le corps & qui rongent la peau. On appelle *Herpes marines*, les richeffes que la Mer jette fur fes bords, telles que l'ambre & le corail; mais dans ce fens, ce mot paroit venir de *Harpir*, vieux mot qui a fignifié *prendre*. *Herpe* eft auffi le nom d'une efpece de baluftre qui porte fur les côtés d'un Navire à l'avant & à l'arriere, & qui eft ornée d'une fculpture du même nom. En termes de Chaffe, on dit d'un Chien qu'il eft *bien herpé*, pour dire, qu'il a le jarret droit & bien fait.

HERSE, f. f. Inftrument d'Agriculture, compofé de folives qui fe croifent & qui font armées par-deffous de pointes de bois, propres à fendre les mottes, après le labourage, pour couvrir les grains qu'on a femés. On donne le nom de *herfe* à quantité de chofes qui font ainfi armées de chevilles, ou de pointes. *Herfer*, c'eft rompre les mottes avec la *herfe*. On appelle *herfe*, en termes de Guerre, une contre-porte armée de pointes de fer par le bas, qui, étant fufpendue à une corde, peut être lâchée à propos, pour fermer le paffage.

HERSILLIERES, f. f. Nom de certaines pieces de bois courbes, qui terminent & qui ferment les plats bords d'un Navire.

HESCHE, f. f. Planche qu'on met aux côtés d'une charette, pour empêcher que ce qu'on y porte ne touche aux roues.

HESITER, v. n. lat. Balancer, s'arrêter, par l'effet du doute, ou de la crainte. Il ſe dit auſſi, pour parler difficilement, ou d'une maniere entre-coupée, ſoit par un embarras de langue, ou par un défaut de mémoire. *Heſitation* eſt le ſubſtantif.

HESPERIDES, ſ. f. Nom commun d'*Aglaé*, d'*Arethuſe*, & d'*Heſperethuſe*, trois Filles d'*Heſper*, Frere d'*Atlas*. Le Jardin des *Heſperides* eſt fameux dans la Fable, parce qu'il produiſoit des pommes d'or, gardées par un Dragon, & que ces trois Sœurs y nourriſſoient des Moutons dont la toiſon étoit d'or.

HESTOUDEAU, ſ. m. Nom qu'on donne aux gros Poulets, dont on n'a point encore fait des Chapons.

HETEROCLITE, adj. Mot grec compoſé, qui ſignifie, en Grammaire, ce qui eſt irrégulier, c'eſt-à-dire, ce qui ne ſe *conjugue*, ou ne ſe *décline* pas, ſuivant les regles communes.

HETERODOXE, adj. Mot grec compoſé, qui ſignifie celui qui ſuit une Doctrine différente des autres. Il ſe dit & de la Doctrine oppoſée à celle de l'Egliſe,& de celui qui s'en écarte. *Heterodoxie* ſignifie Doctrine *Heterodoxe*.

HETEROGENE, adj. Mot oppoſé à *Homogene*. Ils ſont tous deux grecs compoſés. Le premier ſignifie ce qui eſt d'un genre différent; le ſecond, ce qui eſt du même genre; ou de même nature.

HETEROSCIENS, ſ. m. Mot grec compoſé, qui ſignifie ceux dont l'ombre ſe preſente autrement que la nôtre. C'eſt le nom qu'on donne, en Geographie, aux Habitans des Zônes temperées, parce que le Soleil étant toujours pour eux, ou Méridional, ou Septentrional, leurs ombres Méridiennes ne ſont jamais que d'un ſeul côté; du côté du Nord, s'ils ſont en-deçà de la ligne; & du côté du Sud, s'ils ſont en-delà.

HETICH, ſ. m. Racine du Breſil, qui ſait la principale nourriture du Païs, & qui étant cuite eſt de fort bon goût. Ses feuilles ſont rampantes & reſſemblent à celles des Epinars. Cette racine n'a pas de ſemence. On en coupe des morceaux qu'on plante & qui produiſent autant d'autres *hetichs*.

HETRE, ſ. m. Grand Arbre, que quelques-uns regardent comme une eſpece de Chêne, quoique ſon fruit, qu'on appelle *Faîne*, n'ait pas la forme du Gland. Son bois petille au feu, & s'appelle autrement *Fau*, ou *Fouteau*.

HEU, ſ. m. Nom d'un Bâtiment plat, de trois cens tonneaux, qui n'a qu'un mât & une voile. Les Anglois l'appellent *Hulke*, & s'en ſervent ordinairement pour le tranſport des agrets de leurs flottes.

HEURE, ſ. f. gr. Vingt-quatriéme partie du jour naturel, qui eſt la diviſion commune, pour diſtinguer l'emploi qu'on peut faire du tems. Les Horloges & les Montres ſont ordinairement diviſés en douze parties égales, ou en douze heures, que l'aiguille parcourt deux fois, dans l'eſpace des vingt-quatre. On fait commencer cette diviſion, ou à midi, lorſque le Soleil eſt à notre Méridien; ou à minuit, que nous regardons comme le commencement du jour, & qui s'appelle *matin*. En Italie, tout le quadran des horloges eſt diviſé en vingt-quatre parties; de ſorte que l'aiguille ne fait qu'un ſeul tour en vingt-quatre heures, & l'on y ſuppoſe que le jour commence au coucher du Soleil. Les Babyloniens le faiſoient commencer au lever de cet aſtre. De-là la diſtinction des *heures Babyloniques*, des *heures Italiques*, & des *heures Françoiſes*.

HEURES, ſ. f. Dans le langage de l'ancienne Fable, les *Heures* étoient des Divinités, Filles de Jupiter & de Themis. On en comptoit trois, *Eunomie*, *Dicé*, & *Irene*, qu'on repreſentoit ordinairement accompagnées de la Juſtice, ſoutenant des Clepſydres, ou des Horloges d'eau.

HEURT, ſ. m. Terme de Maçonnerie, qui ſe dit de l'endroit le plus élevé d'une rue, ou d'un pont de pierre, d'où l'on commence à donner de la pente des deux côtés, pour l'écoulement des eaux.

HEURTE', adj. Les Peintres appellent *Deſſein heurté*, un deſſein fait avec beaucoup de promptitude & de liberté, qui n'eſt touchée que de coups hardis & peu prononcés. On le dit auſſi de la couleur : Un tableau *heurté*, qui n'eſt fait que par touches.

HEURTEQUIN, ſ. m. Nom de deux morceaux de fer battu, qui ſe placent ſur l'extrêmité de l'eſſieu d'affut d'une piece d'artillerie.

HEXAGONE, ſ. m. Mot grec compoſé, qui ſignifie ce qui a ſix angles.

HEXAMETRE, adject. Mot grec compoſé, qui eſt, ſuivant ſa ſignification, le nom des Vers grecs, ou latins, qui ont ſix piés, ou ſix meſures. Il n'y entre que des dactyles & des ſpondées.

HEXAPLES, ſ. m. Mot grec compoſé, dont on a fait le nom d'un Livre, qui contient le texte hebreu de la Bible, écrit en caracteres hébraïques & grecs, avec la verſion des *Septante*, d'*Aquila*, de *Theodotion*, & de *Symmaque*, en ſix colomnes différentes. On y a joint une cinquiéme verſion, trouvée à *Jerico*, ſans nom d'Auteur, & une ſixiéme qu'on a nommée *Nicopolitaine*, parce qu'elle fut trouvée à Nicopolis. Lorſque l'Edition ne contenoit que la verſion des Septante & celles d'Aquila, de Theodotion & de Symmaque, on l'appelloit *Tetraple*.

HEYDUC, ſ. m. Fantaſſin Hongrois, armé d'un ſabre & d'une petite hache.

HIABLE ou YEBLE, ſ. f. Plante qui, ſans être Arbre, a beaucoup de reſſemblance avec le Sureau, & dont le ſuc a des vertus deſſicatives & congelatives, qui le font emploïer pour diverſes maladies. Il entre auſſi dans la compoſition d'une eſpece de Savon noir, qui eſt fort en uſage dans les Païs-Bas.

HIATUS, ſ. m. Mot purement latin, qui ſignifie *ouverture de la bouche*, & que nos Poètes ont adopté en françois, pour ſignifier le défaut d'un vers, où quelque ſyllabe irréguliere rend la prononciation trop allongée. On appelle auſſi *hiatus*, le vuide qui demeure dans une Piéce, entre des choſes qui n'ont pas de liaiſon.

HIBOU, ſ. m. Oiſeau, qui ſe nomme auſſi *Chat-huant*, parce qu'il ſe nourrit de Souris comme les Chats, & qu'il jette un cri lugubre. Sa tête d'ailleurs reſſemble aſſez à celle du Chat. Il hait la lumiere, ce qui le fait paſſer pour un Oiſeau de mauvais augure. Sa couleur eſt fauve, avec des taches blanches ſur le dos, ſes jambes couvertes de plumes & ſes ongles crochus. Le *hibou* étoit en grande vénération parmi les Athéniens ; & Minerve, leur Protectrice, étoit repréſentée avec cet animal à la main, comme ſymbole de la Prudence, parce qu'il marche ſûrement dans les tenebres.

HIBRIDE, adj. Terme de Grammaire, qui ſe dit, après Horace, pour Barbare & contre les Regles. On l'applique ſurtout à certains mots, moitié d'une langue, moitié d'une autre, tels que *Ronſard* & d'autres Poètes affectoient d'en compoſer. *Hibride* ſignifie proprement un animal né de deux eſpeces différentes, tel que le Mulet.

HICARD, ſ. m. Oiſeau de la groſſeur d'une Pie, qu'on met au rang des Oiſeaux de riviere, parce qu'il les fréquente, & qui eſt commun dans la nouvelle France.

HIDALGUE, ſ. m. Eſp. Titre ou qualité que prennent, en Eſpagne, ceux qui ſe font une ſorte de Nobleſſe d'être deſcendus d'ancienne race Chrétienne, ſans mêlange de ſang More ou Juif, & qui, étant tels, peuvent poſſéder divers Offices dont les autres ſont exclus.

HIDROTIQUES, ou plutôt HYDROTIQUES, ſ. m. Nom grec de certains médicamens *ſudorifiques* ; c'eſt-à-dire, qui, attenuant les humeurs & les pouſſant à la ſu-

perficie, produisent des sueurs.

HIE, s. f. Nom d'un billot de bois, qui sert à enfoncer des pavés, ou des pilotis, & qui se nomme aussi *Demoiselle*, dans le second de ces deux usages, & *mouton*, dans le premier. *Hier*, v. act., c'est enfoncer des pavés, avec la *hie*. *Hiement* est l'action de la *hie*. Il se dit aussi du bruit que fait une machine en élevant un fardeau, & de celui que quelque effort violent cause dans un assemblage de piéces de bois. C'est aussi le nom d'une petite *Chevre*, qui sert à monter des fardeaux.

HIERACITE, s. f. gr. Pierre précieuse, couleur d'*Epervier*, qui est bonne pour les Hémorrhoïdes.

HIERACIUM, s. m. Nom grec d'une Plante, qui se nomme aussi *Herbe à l'épervier*, & qui est une espece de laitue sauvage. On en distingue deux sortes; la grande, qui ressemble à la laitue; & la petite, qui ressemble à la chicorée. On prétend que l'Epervier s'en frotte les yeux, pour s'éclaircir la vûe.

HIERARCHIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie *Ordre*, ou *Gouvernement sacré*, c'est-à-dire, ecclésiastique. On l'applique aussi aux Anges, pour signifier les divisions de leurs ordres, ou de leurs différentes classes. On en distingue trois; la premiere, qui contient les *Seraphins*, les *Cherubins* & les *Thrônes*; la seconde, composée des *Dominations*, des *Puissances* & des *Principautés*; la troisiéme, des *Vertus*, des *Archanges* & des *Anges*. On appelle *Hierarchique*, ce qui appartient au gouvernement de l'Eglise.

HIERE, s. f. Mot grec, qui signifie *sacré*, & dont on a fait le nom d'une composition purgative à laquelle on attribue de grandes vertus. Il y a une *hiere*, qu'on nomme *hierepicre*, c'est-à-dire, *hiere amere*, parce qu'il y entre beaucoup d'aloes.

HIEROGLYPHE, s. m. grec composé, moins en usage que *Hieroglyphique*, qui est subst. & adj., & qui signifie certaines images, ou certaines figures, dont les Anciens, particuliérement les Egyptiens, se servoient pour exprimer leur doctrine de Religion, & leurs Sciences morales & politiques. Ils gravoient ordinairement les *Hieroglyphiques*, ou *Hieroglyphes*, sur des pierres, ou sur des obelisques & des pyramides, que le Peuple avoit en grande vénération.

HIERONIQUE, adj., formé du mot grec, qui signifie *sacré*. Il se disoit anciennement des Jeux publics, qui se faisoient à l'occasion des Fêtes, ou à l'honneur de la Religion. Les Vainqueurs prenoient aussi la qualité de *Hieroniques*.

HILAIRES, s. f. Nom de certaines Fêtes que les Grecs & les Romains célébroient le 25 de Mars, à l'honneur de la Mere des Dieux, & pendant lesquelles chacun pouvoit prendre les marques de dignité qu'il lui plaisoit. Ce mot vient du grec, & signifie *choses joïeuses*.

HILLOIRES, s. f. Terme de Marine, qui est le nom de certaines pièces de bois, longues & arrondies, qui servent de soutien aux écoutilles.

HIMANTOPE, s. m. gr. Nom d'un Oiseau aquatique, qui, suivant la signification du mot, a les piés rouges comme le sang. Il a le bec & le cou longs. Sa couleur est noirâtre, tirant sur le verd; & ses jambes, aussi rouges que ses piés, sont fort hautes, & sa queue est cendrée. L'*Himantope* est rare.

HIN, s. m. heb. Nom d'une mesure des Hebreux, qui contenoit un boisseau Romain.

HINGUET, s. m. En termes de Marine, c'est un morceau de bois qui sert à arrêter le cabestan, lorsqu'on s'en est servi.

HIPOCRAS, s. m. Mot grec composé, qui signifie *mélange*, & qui est le nom d'une liqueur qui se fait avec du vin, du sucre, de la canelle & d'autres ingrédiens.

HIPPOCAMPES, s. m. gr. Nom que les Anciens donnoient aux Chevaux marins, par lesquels ils faisoient tirer Neptune & les autres Dinités de la Mer, dans des Chars de Coquillages.

HIPPOCENTAURE, f. m. gr. Monftre fabuleux que les Poëtes & les Peintres ont reprefenté moitié Homme & moitié Cheval. L'origine de cette Fable eft que les Theffaliens aïant été les premiers qui aient rendu le Cheval docile, leurs voifins, qui les voïoient montés deffus, les prirent d'abord pour des Monftres compofés des deux natures.

HIPPODROME, f. m. Lieu, où, fuivant la fignification du nom grec, on fait des courfes de Chevaux. L'*hippodrome* de Conftantinople étoit célebre & fubfifte encore.

HIPPOGLOSSE, f. f. Nom grec d'une herbe, entre les feuilles de laquelle il fort une efpece de langue, fuivant la fignification d'une partie du mot. On vante fa vertu pour les infirmités particulieres des Femmes.

HIPPOGRIFE, f. f. gr. Monftre fabuleux, moitié Cheval & moitié Griffon, célébré par l'*Ariofte*, fameux Poëte Italien, qui lui donne auffi des aîles.

HIPPOLAPATHE, f. f. gr. Plante, qui eft une efpece de *Lapathum*, ou de *Lapathe*, & à laquelle on attribue les mêmes vertus. Elle croît dans les Marais & dans les lieux où l'on nourrit des beftiaux.

HIPPOLITHE, f. m. gr., qui fignifie *Pierre de Cheval*. C'eft une Pierre de la groffeur d'un œuf, qui fe trouve fouvent dans la veficule du fiel, dans les inteftins, ou dans la veffie, du Cheval. On prétend qu'elle eft fudorifique, qu'elle réfifte au venin, qu'elle tue les vers, & qu'elle arrête le cours de ventre.

HIPPOMANE, f. m. Mot grec compofé, qui eft le nom d'une excrefcence charnue que les Poulains apportent à la tête, en naiffant, & que la mere mange auffi-tôt. Les Anciens donnoient le nom d'*Hippomane* à certains *philtres*, parce qu'on prétend qu'il y entroit de cette excrefcence. *Hippomane* eft auffi le nom d'une herbe qui fait entrer les Chevaux en fureur, lorfqu'ils en mangent; auffi ce mot fignifie-t-il *fureur de Cheval*.

HIPPOPHAES, f. m. Nom d'une herbe maritime, dont les feuilles reffemblent à celles de l'Olivier, mais font entremêlées d'épines blanches, & dont les fleurs font en grappe. Son jus eft purgatif.

HIPPOPHESTE, f. m. Nom d'une herbe qui fert aux Foulons, & dont le jus eft bon pour l'épilepfie & pour les foibleffes de nerfs. Elle croît dans les lieux maritimes, & fes feuilles font petites & piquantes.

HIPPOPOTAME, f. m. Nom grec compofé, qui fignifie *Cheval de riviere*. Cet animal eft fort commun dans les grandes rivieres d'Afrique. Il eft amphibie, & fort fouvent de l'eau, pour brouter dans les Campagnes. Il ne reffemble au Cheval que par la tête. Sa groffeur eft double de celle d'un bœuf. Il a le pié fourchu, la queue courte, & la peau fort unie & fans poil. L'*Hippopotame*, fur les Médailles, eft un fymbole du Nil, parce qu'il s'en trouve beaucoup dans ce fleuve.

HIPPORITE, f. f. Nom d'une pierre argilleufe, qui a trois canelures dans le milieu, en forme de felle de Cheval.

HIRARE, f. f. Animal du Brefil, qui vit de miel, & qui le tire fort adroitement des ruches, en fouiffant la terre au-deffous. On prétend que c'eft une efpece d'Hyene.

HIRONDE. *Voïez* ARONDE & QUEUE D'ARONDE.

HIRONDELLE, f. f. Petit Oifeau noir & blanc, qui n'habite nos climats qu'au Printems & en Eté. Quelques-uns prétendent que les *hirondelles* fe cachent dans des trous, pendant l'Hiver. D'autres affurent que fe mettant en tas & formant une efpece de mole, elles fe laiffent tomber au fond des Etangs, où elles demeurent jufqu'au retour de la belle faifon : ils le prouvent même par des exemples. D'autres les font venir d'Afrique, où elles retournent en Automne. On immoloit des *hirondelles* aux Dieux Lares, parce qu'elles font leurs nids dans les Maifons. L'*Hirondelle de Mer* eft un Poiffon couvert d'écailles dures & mouchetées, qu'on

nomme ainſi, parce qu'il a les nâgeoires fort grandes, en forme d'aîles d'*hirondelle*.

HIRPIES, ſ. f. Nom de quelques Familles célebres, qui demeuroient près de l'ancienne Rome, & qui étoient exemptes des charges & des impôts publics, parce qu'au ſacrifice annuel, qui ſe faiſoit au Mont-Soracte, elles marchoient ſur un Bucher enflammé, ſans ſe brûler.

HISPIDE, adj. lat., qui s'emploie, dans le ſens figuré, pour revêche, d'air révoltant, ou d'humeur difficile. On en a fait le ſubſtantif *hiſpidité*.

HISTORIER, v. act., formé d'Hiſtoire. C'eſt particuliérement un terme de Peinture, qui ſignifie, obſerver tout ce qui regarde l'Hiſtoire. Un Tableau bien *hiſtorié*. On appelle, en termes d'Imprimerie, *lettres hiſtoriées*, *vignettes hiſtoriées*, celles qui ſont gravées ſur du cuivre, ou du bois, avec quelques ornemens qui ont rapport au ſujet qu'on traite. Les lettres, qui ne ſont qu'en bois, ſe nomment *Lettres griſes*. *Hiſtorié* ſe dit, dans le même ſens, de divers autres Ouvrages.

HISTORIOGRAPHE, ſ. m. gr. Celui qui écrit l'*hiſtoire*, c'eſt-à-dire, le récit des événemens publics & particuliers, qui arrivent dans la Société humaine, ou dans quelques-unes de ſes parties. Le principal but de l'*hiſtoire* eſt d'inſtruire les Hommes par l'exemple. On appelle *Hiſtoire naturelle*, une deſcription des productions de la Nature; ſoit *céleſtes*, telles que les Planétes, les Etoiles, les Cométes, les propriétés de l'air, du climat, &c., ſoit *terreſtres*, telles que les animaux, les végétaux, les rivieres, les mines, les foſſiles, &c. *Hiſtoire civile*, celle des Nations, des Gouvernemens, &c. *Hiſtoire eccléſiaſtique*, celle des événemens qui appartiennent à la Religion. Un *Peintre en hiſtoire* eſt celui qui repréſente quelque action mémorable, par un certain nombre de figures, qui rappellent le fait, & qui produiſent les mêmes impreſſions.

HISTRION, ſ. m. Mot latin, qui ſignifie *Bouſon*, *Farceur*, & que nous avons adopté, mais en mauvaiſe part, pour ſignifier un Comédien ſans talens, un mauvais Acteur.

HIVOURA, ſ. m. Nom d'un Arbre du Breſil, qui ne produit que de cinq en cinq ans. Son fruit eſt une eſpece de petite Prune, qui contient un petit noïau agréable & ſain pour les malades.

HOBEREAU, ſ. m. Nom d'un Oiſeau de proie, qui eſt le plus petit après l'Emerillon, & dont on ſe ſert pour prendre de petits Oiſeaux. Il a le dos & la queue noirâtres; mais il eſt marqueté ſous le ventre, & ſon bec eſt bleu.

HOBIN, ſ. m. Nom d'une race de Chevaux, qui vont naturellement le pas, qu'on appelle l'*amble*.

HOC & HOCA, ſ. m. Noms de deux différens Jeux de cartes. *Hoc* eſt auſſi un terme du Jeu de *la Cométe*, qui eſt devenu le Jeu dominant depuis quelques années. Ce nom, emprunté ou non du latin, ſignifie, à la Cométe, une interruption de la ſuite des Cartes. Si l'on n'a pas de ſix, après avoir joué le cinq, c'eſt un *Hoc*.

HOCHE-PIE' ou HAUSSE-PIE', ſ. m. Oiſeau qu'on lâche ſeul après le Heron, pour le faire monter.

HOIRIE, ſ. f. Vieux mot, qui ſignifie proprement ſucceſſion, & qui n'eſt en uſage qu'en ſtyle de Juriſprudence. *Hoir*, ſ. m., ſignifie *Succeſſeur*, *Héritier*.

HOIRIN, ſ. m. Nom qu'on donne au bois qu'on laiſſe flotter ſur l'eau, pour faire connoître où l'ancre eſt mouillé. On l'appelle auſſi *Bouée* & *Baliſe*.

HOLA LIGONDE'. Expreſſion proverbiale, qui s'emploie pour arrêter quelqu'un qui parle au haſard, ou qui ſe vante trop, qui préſume trop de lui-même. Elle eſt en uſage, depuis qu'un Colonel de ce nom s'étant vanté à la Cour que la Maiſon du Roi n'étoit pas plus belle que ſon Régiment, le Roi même, dit-on, ou quelque Seigneur, l'avertit ainſi, qu'il s'oublioit.

HOLANS, f. m. Nom d'une eſpece de Batiſte, qui ſe fabrique en Flandre, & dont on fait paſſer une groſſe quantité, en Eſpagne, pour le commerce des Indes.

HOLLANDE, ſ. f. Mot dont on ſe ſert ſouvent au lieu de *toile de Hollande.* Le principal marché des belles Hollandes eſt *Harlem.* On dit même, une toile, une batiſte Hollandée, c'eſt-à-dire, plus belle & plus ſerrée que les toiles communes.

HOLOCAUSTE, ſ. m. gr. Terme de Religion. C'étoit, dans l'Egliſe Juive, un ſacrifice où toute la victime étoit conſumée, par le feu, ſur l'Autel. Les Païens avoient auſſi leurs *holocauſtes.*

HOLOGRAPHE, adj. Mot grec compoſé, qui ſignifie ce qui eſt écrit entiérement de la main de quelqu'un. Ainſi, l'on appelle *teſtament holographe*, celui qui eſt de la main du Teſtateur.

HOLOMETRE ou OLOMETRE, ſubſtantif maſculin. Nom grec d'un inſtrument Mathématique, qui ſert à prendre toutes ſortes de meſures, ſuivant la ſignification du mot.

HOLOSTEON, ſ. m. gr. Nom d'un Poiſſon du Nil, d'une figure ſinguliere. Sa longueur eſt environ d'un pié. Sa forme eſt pentagone, ſa couleur blanchâtre, ſon cuir ſi oſſeux qu'il ſe garde ſans ſe corrompre, d'où lui vient ſon nom; ſes dents ſemblables à celles des Rats, & ſa gueule fort petite. On donne le même nom, & par la même raiſon, à un eſpece de Plantain, qui croît dans les Païs chauds, & qui paſſe pour un bon vulnéraire. Ses feuilles ſont ſi nerveuſes & ſi rudes, qu'elles approchent de la dureté de l'os.

HOLOTHURION, ſ. m. Eſpece de Zoophyte. C'eſt une Plante des Indes, à laquelle on ne peut toucher ſans ſe ſentir la main violemment enflammée. Le remede eſt d'y appliquer promptement de l'ail pilé, ſans quoi cette ardeur va juſqu'à donner la fiévre. Quelques Indiens ne laiſſent pas de mêler le ſuc de cette Plante, dans leurs liqueurs, pour les rendre plus picquantes; & de-là vient une partie de leurs maladies.

HOMAR, ſ. m. Groſſe Ecreviſſe de Mer, fort commune ſur les Côtes occidentales & méridionales de France.

HOMBRE, ſ. m. L'Hombre eſt un Jeu de cartes, pris des Eſpagnols, qui ſe joue ordinairement à trois, & d'où s'eſt formé le Quadrille. Son nom, qui ſignifie *Homme*, vient, dit-on, de ſon excellence, qui le rend ſeul digne d'amuſer des Hommes raiſonnables.

HOMELIE, ſ. f. Mot grec, qui ſignifie *aſſemblée*, mais dont on a fait le nom des exhortations, en forme de Conférences, que les Evêques faiſoient au Peuple pendant les cinq premiers ſiécles de l'Egliſe, où l'office de la prédication n'étoit permis qu'à eux.

HOMERIQUE, adj. *Sort homérique.* On a donné ce nom à certaines Divinations qui ſe faiſoient par la rencontre du premier vers d'*Homere*, qu'on liſoit à l'ouverture du Livre. Les *Sorts homériques* & *Virgiliens* ſuccéderent aux Sorts de Preneſte. Les Chrétiens ont fait ſuccéder aux uns & aux autres les Sorts tirés de l'Ecriture-Sainte. *Homérique*, ſe dit de ce qui appartient à *Homere*; & *Homeriſte*, ſubſt., pour, Partiſan d'*Homere.*

HOMICIDE, ſ. m. Mot latin compoſé, qui ſignifie *meurtre*, ou l'action de tuer un Homme.

HOMIOSE, ſ. f. gr. Nom que les Médecins donnent à la coction du ſuc nourriſſier, qui le met en état de s'aſſimiler aux parties qu'il doit nourrir.

HOMMAGE, ſ. m. Soumiſſion que le Vaſſal fait à ſon Seigneur, pour ſe reconnoître ſon *Homme*, c'eſt-à-dire, pour lui jurer une parfaite fidélité. On en diſtinguoit autrefois différentes ſortes, telles que l'*hommage lige*, qui engageoit au ſervice perſonnel; l'*hommage de fief* qui n'obligeoit qu'à la fidélité, l'*hommage de plejure*, qui obligeoit de ſe rendre *plege*, c'eſt-à-dire, *ôtage*

pour délivrer son Seigneur ; l'*hommage de paix*, qui faisoit une Loi aux Vassaux de bien vivre ensemble ; l'*hommage de dévotion*, qui étoit un engagement volontaire à l'Eglise, &c. *Tenir à foi & hommage*, c'est posséder un Fief sous l'obligation de l'*hommage*. *Prêter foi & hommage*, c'est former ou renouveller l'engagement de l'*hommage*. *Remettre*, ou amortir, l'*hommage*, c'est affranchir le Vassal de son engagement, &c.

HOMOGENE, adj. Terme grec, de Philosophie, opposé à *Heterogene*. Il signifie ce qui est de même genre, ou de même nature.

HOMOÏOTELEUTE, s. m. & adj. gr., qui signifie *même fin*, ou ressemblance de fin. C'est un terme de Grammaire & le nom d'une figure qui consiste à joindre quelquefois, à la fin des phrases, des mots de la même consonance. De-là vient peut-être notre rime, qui est un véritable *Homoioteleute*.

HOMOLOGATION, s. f. gr. Acte ou déclaration, qui autorise, qui approuve, qui ratifie, quelque chose. *Homologuer* est le verbe.

HOMOLOGUE, adj. Terme grec de Géométrie, qui est emploïé pour signifier *semblable*, ou *correspondant en raison*. Les deux côtés d'un Parallelogramme sont *homologues* dans sa longueur.

HOMONYME, adj. Terme grec de Logique. On appelle *choses homonymes*, celles qui ont le même nom, quoiqu'elles soient de nature différente.

HOMOPHONIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie ce qu'on appelle, en Musique, l'*unisson*. L'*Antiphonie* est le contraire.

HONGNETTE, s. m. Nom d'un instrument de Sculpture, qui est une sorte de ciseau pointu & quarré.

HONNIR, v. act. Vieux mot, qui a signifié avilir, deshonorer, &c. Il ne s'est conservé que dans la devise de l'Ordre de la Jarretiere, *honni soit qui mal y pense*.

HONNITS - ANCAZON, s. m. Arbrisseau de l'Isle de Madagascar, dont la fleur rend la même odeur que le Jasmin, mais est beaucoup plus grande, & croît sur une tige blanche.

HONORES. *Ad honores*. Terme purement latin, adopté pour signifier ce qui a peu de réalité, & qui ne se fait que pour la représentation. On dit de certains titres, qu'ils ne sont qu'*ad honores*, c'est-à-dire, que n'apportant aucun revenu, & ne demandant aucun travail, ils n'ont que l'apparence, dont on se fait honneur. *Honoraire* en est comme l'adjectif, & signifie la même chose. Il est aussi substantif, pour signifier, dans certaines Compagnies, des membres qui n'ont point de part aux appointemens, ou aux pensions. Les *honoraires* de l'Académie des Sciences. On appelle *honoraire*, s. m., le salaire qu'on donne, pour leurs services, à ceux qui exercent une profession honorable, tels que les Prêtres, les Avocats, les Médecins, &c.

HOPLITE, s. f. Nom d'une Pierre, qui est revêtue d'une croute métallique, & luisante comme l'acier.

HOPLOCHRISME, s. m. gr. Action de préparer un instrument de Chirurgie, & d'y appliquer des médicamens, pour les emploïer à la guérison d'une plaie.

HOQUALLA, s. m. Arbre de la Nigritie, qui produit, pour fruit, une espece de Feves, dont la peau, réduite en cendre, sert dans la Médecine.

HOQUET, s. m. Nom d'une incommodité fort commune, qui n'est qu'un mouvement convulsif du Diaphragme, causé par l'irritation de quelque muscle.

HORAIRE, adject. Mot formé d'*heure*, ou plutôt du mot latin, qui signifie *heure*. Il se dit des cercles, des lignes & des autres figures, qui se font sur les cadrans, pour marquer les heures.

HORAME, s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar, qui produit une gomme, nommée *Tacamahara*, emploïée dans la Médecine ; & dont le bois est propre à construire des vaisseaux.

HORDE, s. m. Nom qu'on donne

donne à un camp Tartare, ou plutôt à une trouppe de Tartares réunis & de même race, qui n'aïant pas d'habitation fixe, mènent une vie vagabonde, & campent sous des tentes, ou sur des chariots, dans les lieux où ils trouvent de quoi nourrir leurs troupeaux.

HORION, s. m. Ancien mot, qui a signifié *casque*, & qui s'est conservé, dans le langage populaire, pour signifier *un coup sur la tête*.

HORIZON, s. m. Mot grec, qui signifie *terme*; & qui est, en Astronomie, le nom d'un des grands cercles qui coupent la sphere terrestre en deux parties égales, ou deux hemispheres. Dans le langage commun, l'*horizon* est ce qui borne la partie de la terre que nous voïons autour de nous, & qui la divise de celle que nous ne voïons pas. On appelle celui-ci *horizon sensible*, pour le distinguer du *rationel*, qui est l'horizon astronomique. *Horizontal*, adj., signifie ce qui est parallele à l'horizon.

HORMINUM, s. m. gr. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du *Marrube*; & qui produit, dans de petites gousses, une graine noire, à laquelle on attribue la vertu de nettoïer les yeux, & de résoudre les tumeurs. L'*horminum* est ce qu'on appelle communément l'*orvalle*. Il y a un *horminum* sauvage, dont les feuilles ressemblent beaucoup à la Sauge.

HOROGRAPHIE, s. f. gr. Art de faire des Quadrans, nommé autrement Gnomonique.

HOROLOGIOGRAPHIE, s. f. Mot composé du grec, qui signifie description d'Horloges, ou Traité d'Horlogerie. C'est ce qu'on nomme aussi la Gnomonique.

HOROPTERE, s. m. Mot grec composé, qui est le nom d'une ligne d'optique, parallele à celle qui joint le centre des deux yeux.

HOROSCOPE, s. m. Mot grec composé, qui signifie la connoissance qu'on prétend tirer, pour l'avenir, de la situation où se trouvent les Planétes & certaines Etoiles, au moment de la naissance d'un Homme, ou d'une Femme.

HORS-D'ŒUVRE, s. f. On donne ce nom à diverses sortes d'accompagnemens, qui n'appartiennent point à l'essence d'une chose. Dans le service de Table, on appelle *hors-d'œuvres*, quelques mets legers, qu'on sert avec les Potages, & qui précedent les Entrées. Les Episodes, dans les Ouvrages d'esprit, sont des *hors-d'œuvres*.

HORTOLAGE, s. m. Mot formé du latin, qui signifie la partie d'un Jardin potager, où sont les couches & les plantes basses.

HOSANNA, s. m. Mot hebreu, qui signifie, *sauvez-nous, je vous prie*; & que les Juifs emploient encore comme une bénédiction ou une priere.

HOSPICE, s. m. lat. Lieu où l'on loge les Etrangers. *Hôte* & *Hospitalité* viennent de la même source. *Hôte* se prend pour celui qui donne le logement, & pour celui qui l'occupe. L'*Hospitalité* est l'action de loger quelqu'un chez soi. Rien n'étoit autrefois si respecté que cet usage. Ce qu'on nommoit *le droit d'Hospitalité* étoit une Société contractée entre deux ou plusieurs personnes de différens lieux, entre des Familles & même des Villes entieres, en vertu de laquelle on se logeoit mutuellement dans les voïages, & l'on se rendoit toutes sortes de services. *Hospitalier* se dit de celui qui exerce volontiers l'*hospitalité*. On a donné ce nom à différentes especes de Religieux, fondés pour cet office. Les Chevaliers de Malte ont porté, dans leur origine, le nom de *Freres hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem*; parce qu'ils avoient soin des Chrétiens d'Europe, qui alloient visiter les saints lieux. Il y avoit aussi des Sœurs *Hospitalieres* du même Ordre, qui faisoient leurs preuves de Noblesse, comme les Chevaliers. Aujourd'hui l'ordre conserve encore un *grand Hospitalier*, qui est le troisiéme en dignité après le grand Maître, & dont l'office est de présider à l'Hôpital de l'Isle.

HOSPODAR, s. m. Titre de dignité. C'est le nom qu'on donne particuliérement au Prince de la Valaquie, qui est tributaire du Grand-Seigneur, & qui reçoit de lui l'investiture.

HOSTIE, s. f. Mot emprunté du latin, qui signifie Victime.

HOSTILITE', s. f. lat. Action d'Ennemi. Il ne se dit gueres que des attaques ou des entreprises militaires, par lesquelles un Etat déclare la Guerre à un autre.

HOTTE, s. f. Nom qu'on donne à la pente intérieure d'une cheminée, depuis le haut des jambages jusqu'au plancher. On a pelle *hottes battues*, les hottes des Vandangeurs; parce qu'elles sont battues, ou serrées, ou poissées, de maniere que le Vin ne coule pas au travers.

HOUBLON, s. m. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de la Vigne, mais sont beaucoup plus rudes. Ses fleurs servent à faire de la Biere; ce qui la fait cultiver avec soin dans les Païs du Nord, auxquels la nature a refusé du Vin. On prétend que le jeune *houblon* purifie le sang.

HOUE, s. f. Nom d'un outil composé d'une tête de fer plat & d'un manche de bois, qui sert aux Vignerons pour remuer la terre. Ce nom paroît venir d'un mot Allemand, qui est presque le même, & qui signifie la même chose.

HOUILLE, s. f. Matiere noire, sulphureuse & combustible, qui se tire du sein de la terre, & qui sert dans plusieurs Païs, au lieu de bois à brûler. Les Forgerons s'en servent aussi.

HOUGRE & HOURQUE, ss. ff. Noms d'une espece de Navires Hollandois, dont le port est depuis cinquante jusqu'à deux cens tonneaux, & qui demandent peu de Matelots pour les conduire. Ils sont propres à toutes les Mers.

HOVO, s. m. Grand arbre de l'Amérique, commun aux environs de Panama, de la racine duquel on tire, par incision, une liqueur fort agréable. Son fruit est une espece de Prune.

HOUPIER, s. m. Nom qu'on donne aux Arbres ébranchés, auxquels on ne laisse que les branches du sommet.

HOUPPE, s. f. Espece de Bouquet, de soie, de fil, de plume & de toute autre matiere dont les parties peuvent prendre la même forme. *Houppé* étoit autrefois l'adjectif, mais l'usage a prévalu pour *huppé*. *Houper* de la laine, c'est la peigner. L'Ouvrier se nomme *Houppier*.

HOURAILLIS, s. m. Terme de Chasse, qui signifie une Meute qui dépérit, parce qu'il s'y trouve quantité de mauvais Chiens.

HOURCE, s. f. Nom d'une corde de Vaisseau, qui tient la vergue d'artimon, & qui ne sert jamais que du côté du vent.

HOURDER, v. act. Terme de Maçonnerie, qui signifie faire un ouvrage grossier & sans enduit, en plâtre comme en mortier. *Hourdage* se dit aussi de toute maçonnerie grossiere. *Hourder* un plancher, c'est en faire l'aire avec des lattes. On appelle *hourdi*, le dernier banc, ou la derniere piece de bois, de l'arriere d'un Vaisseau, qui sert à affermir la poupe.

HOURI, s. f. Nom célebre, que les Turcs donnent aux Femmes qu'ils esperent trouver dans leur Paradis, comme la principale partie du bonheur que l'alcoran leur promet.

HOURQUE. *Voïez* HOUGRE.

HOURVARI, s. m. Nom d'un vent de terre, qui se leve tous les jours au soir dans quelques Isles de l'Amérique, & qui est ordinairement accompagné de tonnerre & de pluie.

HOUSPILLER, v. act. d'origine incertaine, qui signifie, fatiguer, irriter, chagriner quelqu'un, par des paroles ou des actions. Ce mot porte l'idée d'une attaque legere, mais repétée & fort incommode. Les Femmes se *houspillent*, lorsqu'elles se disent des injures, dans leurs disputes, ou qu'elles se font d'autres petits outrages propres à leur sexe.

HOUSSAGE, s. m. Nom qu'on donne à la clôture d'un Moulin à vent.

HOUSSAGE. *Salpêtre de houssage.* Nom qu'on donne à celui qui vient des Indes Orientales; parce que dans les lieux où il se forme naturellement, on n'a, pour le recueillir, qu'à le housser & le balaïer.

HOUSSART. *Voïez* HUSSART.

HOUSSET, s. m. Soie de Perse, qui nous vient par Alep.

HOUX, s. m. Arbrisseau dont les feuilles sont toujours vertes, & bordées de pointes, ou d'épines. Son fruit, qui est rond & rouge, contient un noïau d'assez bon goût. Le bois du *houx* va au fond de l'eau. Ses branches sont fort souples; & de-là vient le nom de *houssine*, pour signifier une petite baguette flexible. Le *houx panaché* est une espece de *houx* dont la feuille est tachetée de jaune.

HUART, s. m. Oiseau aquatique, de la grandeur d'un Coq-d'Inde, & d'un fort beau plumage. Ce nom lui vient de son cri, qui fait entendre distinctement le mot d'*Huart*. Il est commun sur la Riviere de Mississipi, & la chair en est fort bonne.

HUCHE, s. f. Nom d'un coffre de bois, où tombe la farine en sortant de dessous la meule. En termes de Marine, *un navire en huche* est celui qui a la poupe fort haute.

HUER, v. n. Terme de Fauconnerie, qui se dit pour exprimer le cri du Hibou. De-là *Chat-huant*. Il prend une signification active pour signifier, se moquer de quelqu'un, l'insulter par des cris, qui se nomment *huées*. *Hue* étoit autrefois un terme de dérision. Quelques-uns en font venir le nom de *Huguenot*.

HUET, s. m. Oiseau, qui est une sorte de grand Hibou, de couleur cendrée, & moucheté de noir. D'autres l'appellent *Huot* & *Hulot*.

HUGUENOT, s. m. Nom qu'on donne, en France, aux Protestans Calvinistes, & dont on rapporte diversement l'origine. Les uns le font venir de Tours, où le Peuple croïoit qu'un Lutin, nommé le *Roi Hugon*, revenoit toutes les nuits; d'où l'on prit occasion de donner le nom de *Huguenots* aux Protestans, parce qu'ils sortoient la nuit pour leurs assemblées. D'autres veulent que leur mot du guet, pour se reconnoître dans leurs assemblées, fut *Huc nos*; d'autres, qu'un de leurs Députés à la Cour aïant commencé sa harangue par *Huc nos venimus*, les Courtisans, à qui la langue latine étoit peu familiere, en firent une mauvaise plaisanterie, & donnerent ce nom au Parti. D'autres le font venir de *Jean Hus*, dont les Calvinistes ont embrassé les opinions; d'autres, d'une Faction de Suisses, qui furent nommés *Eytdnotsz Confiderés*, &c. *Voïez* HUER. On a donné le nom de *huguenote* à une marmite sans piés, où l'on fait cuire les viandes, sans bruit, sur un fourneau; parce qu'on prétend que les *Huguenots* de France avoient cette précaution, pour éviter le scandale aux jours défendus.

HUILE GRENUE, s. f. On donne ce nom à l'huile qui est Figée en petits grains. L'invention de peindre *à l'huile* est du quinziéme siécle, & vient de *Jean Bruges*, Peintre Flamand. On y emploie l'*huile* de lin & l'*huile* de noix. L'*huile de Scorpion* n'est que de l'*huile* d'olive, dans laquelle on a fait mourir plusieurs Scorpions. Celle qu'on tire des Olives fraîches, & qui n'est ni pressurée, ni chauffée, se nomme *Huile-vierge*.

HUISSERIE, s. f. Mot formé du vieux mot *huis*, qui a signifié porte. On appelle *huisserie*, toutes les pieces de bois qui forment l'ouverture d'une porte. *Huissier* vient de la même source.

HUITRE, s. f. Poisson de Mer, que la nature a renfermé entre deux écailles, & qui jette son frai, au mois de Mai; ce qui ne permet gueres d'en manger jusqu'au mois de Septembre. Le frai s'attache aux Rochers, & même aux branches de certains Arbres qui se baissent sur le rivage dans plusieurs endroits de l'Afrique & de l'Amérique, & les écailles commencent à se former dans l'espace de vingt-quatre heures. On rend les *huitres* vertes, en les faisant parquer dans des anses bordées de verdure. Les Relations de la Chine nous ap-

prennent qu'on y ſeme des *huitres* dans des campagnes couvertes d'eau ; c'eſt-à-dire, qu'on y jette de petits morceaux d'écaille, qui deviennent une eſpece de ſemence, ou qui en contiennent naturellement.

HUITRE EPINEUSE. HUITRE FEUILLE'E. Noms de deux Coquillages marins ; le premier à fond blanc, avec des épines brunes ; l'autre, tacheté de pourpre. Ce ſont les plus beaux de cette eſpece.

HUITZITZIL, ſ. m. Oiſeau du Mexique, qui n'eſt pas plus gros qu'un Papillon, mais dont on vante beaucoup la beauté. Il vit de la roſée qu'il recueille ſur les fleurs ; & lorſqu'elles ſe ſéchent, il fiche ſon bec dans un tronc d'arbre, où il demeure attaché juſqu'au renouvellement de la nature. C'eſt apparemment le Guainombi, ou le Renat.

HUITZPACOTLI, ſ. m. Arbriſſeau rampant du Mexique, dont les feuilles ſont triangulaires, & qui porte une eſpece de Noiſette, qui eſt un excellent purgatif.

HULOT, ſ. m. *Voïez* HUET. En termes de Marine, on appelle *hulots*, certaines ouvertures, telles que celles qu'on fait dans le panneau de la foſſe des cables.

HUMAIN, adj. lat., qui ſignifie ce qui appartient à l'Homme. Cependant on diſtingue, en Morale, les actes *humains* & les actes d'*homme*. Les premiers ſont les actions qui ſe font avec connoiſſance & liberté, telles que de rendre un ſervice par générosité, &c. Les actes *de l'homme*, ſont les actions indéliberées, telles que de ſe ſoutenir dans une chute dangereuſe, de crier dans la douleur, &c.

HUMECTATION, ſ. f. lat. Préparation qui ſe fait d'une choſe, en la laiſſant tremper quelque-tems dans l'eau. *Humecter* eſt le verbe.

HUMERAL, adj. Terme de Médecine, formé du mot latin, qui ſignifie *épaule*. Il ne ſe dit que du muſcle qui ſert à élever le bras.

HUMIDE RADICAL, ſ. m. Terme de Médecine, qui ſe dit d'une lymphe, ou d'une humeur lymphatique, douce, onctueuſe & ſubtile, qui abreuve toutes les fibres du corps, & qui les entretient dans l'état convenable pour leurs fonctions. *Humidités*, au pluriel, ne ſe dit que d'une abondance exceſſive d'humeurs dans le tempéramment. Les *humidités* du cerveau.

HUMILIE'. *L'Ordre des Humiliés*. Nom d'un Ordre de Religieux d'Italie, qui s'étoient d'abord nommés *les Berretins*, & qui prirent celui d'*Humiliés*, au treiſiéme ſiécle, ſous la conduite de Saint Jean de Meda.

HUMORISTE, ſ. f. Ital. Nom d'une Société de gens d'eſprit & de ſavoir, qui compoſerent une Académie, à Rome, au commencement du ſeiziéme ſiécle. On prétend qu'ils furent ainſi nommés de leur agréable humeur ; cependant, ils prirent pour deviſe, la chute d'une douce *roſée*, qui ſemble emporter l'idée d'humeur phyſique, c'eſt-à-dire, d'une matiere humide & liquide.

HUNE, ſ. f. Eſpece de Guérite ronde, ou de cage de bois, qui eſt preſqu'au ſommet des grands mâts d'un Vaiſſeau, & où ſe poſte un Matelot, pour découvrir de loin. La *hune* forme une eſpece de balcon circulaire, qui peut contenir pluſieurs Hommes. On appelle auſſi *hune*, la piece de bois à laquelle une cloche eſt attachée. Les voiles des mâts de *hune*, ſe nomment *huniers* ; *grand hunier*, celle du grand mât, & *petit hunier*, celle du mât de miſaine.

HUPPE, ſ. f. Oiſeau de la groſſeur d'une Grive, qui a la tête pointue & ornée d'une touffe de plumes, en forme d'aigrette. Il a les aîles noires, l'eſtomac roux & le dos cendré.

HURA, ſ. m. Nom d'une belle eſpece de Noïer de l'Amérique, dont la fleur, compoſée d'une ſeule feuille en forme d'entonnoir, eſt legerement découpée en douze parties. Son fruit eſt globuleux, & diviſé auſſi en douze cellules, dont chacune contient une ſemence.

HURE, ſ. f. Nom qu'on donne à la tête d'un gros Brochet, d'un Saumon, & d'un Sanglier.

HURIO, ſ. m. Grand Poiſſon de

l'espece cétacée, qui se trouve particuliérement dans le Danube, où la fraîcheur des eaux l'attire. Il est sans écailles, & presqu'entiérement cartilagineux. Il s'en trouve qui pesent jusqu'à quatre cens livres. On en tire l'*Ichthyocolla*.

HUSSARTS, s. m. Nom qu'on donne à la Cavalerie Hongroise. Elle est ordinairement vétue de peaux de Tigres, ou d'autres bêtes farouches. Elle se sert fort adroitement du sabre; mais elle est plus propre aux expéditions rapides qu'à une bataille réglée.

HUTER, v. act. Terme de Marine. *Huter les vergues*, c'est les amener jusqu'à la moitié du mât & les mettre en croix, afin que les voiles prennent moins de vent. Se *huter*, en termes de Guerre, c'est bâtir des Baraques, ou des *hutes*, pour le logement d'une armée qui tient la Campagne en Hiver.

HUTLA, s. m. Espece de Lapin de l'Isle Hispaniole, mais qui a les oreilles courtes & la queue d'une Taupe.

HUY. Vieux mot, dont on a fait *aujourd'hui*, & qui a signifié la même chose. Il est encore en usage au Palais, d'*hui en quinzaine*, c'est-à-dire, d'aujourd'hui à quinze jours.

HUZZA, s. m. Cri d'acclamation des Anglois, qui répond à notre *Vive le Roi*.

HYACINTHE, s. f. gr. Nom d'une fleur de couleur bleue, qui est fort célebre dans la Fable, par la Métamorphose d'un Prince de ce nom, aimé d'Apollon & de Zéphyre. Apollon jouant au palet avec le Prince *Hyacinthe*, Zephyre jaloux souffla si fort sur le palet qu'il tua le Prince. Apollon fit naître, de son sang, une belle fleur. *Hyacinthe* est aussi le nom d'une pierre précieuse, dont on distingue plusieurs sortes; & celui d'un électuaire, ou d'une confection de Pharmacie.

HYADES, s. f. Constellation, que d'autres nomment *Pleïades*, ou les sept Etoiles. Elle est située à la tête du Taureau, & célebre parmi les Poëtes, pour amener de la pluie, lorsqu'elle se leve. C'est ce que signifie le nom grec *Hyades*.

HYALOIDE, adj. Terme de Médecine, formé du mot grec, qui signifie *verre*, & qui se dit d'une tunique de l'œil qui renferme l'humeur *vitrée*.

HYBONCOULM, s. m. Nom d'un fruit d'Amérique, de la grosseur d'une Datte, dont on tire une huile excellente pour les plaies & les ulceres, & pour fortifier les membres, par la simple onction.

HYDATIDES, s. f. Nom formé du grec, pour signifier des vesicules remplies d'*eau*, qui se forment dans l'intérieur du corps & qui deviennent la cause de l'hydropisie. On appelle *Hydatide*, une matiere aqueuse, qui est une espece de glaire.

HYDRAGOGUE, s. m. Mot grec composé, qui signifie ce qui est propre à tirer les eaux. C'est le nom des médicamens qui servent à purger les eaux & les sérosités du corps.

HYDRARGYRE, s. m. Mot grec composé, qui signifie *Eau d'argent*. On donne ce nom au vif-argent, ou Mercure, parce qu'il coule comme l'eau. L'*Hydrargyrose* est une friction mercurielle, capable d'exciter la salivation.

HYDRAULIQUE, s. f. Nom grec, composé de deux mots, dont l'un signifie *Eau*, & l'autre *Tuïau*. C'est le nom d'une Science qui fait partie de la Statique, & qui enseigne la maniere de conduire & d'élever les eaux. On appelle *Colomnes hydrauliques* celles qui sont ornées de jets, ou de nappes, d'eau.

HYDRE, s. f. gr. Serpent fameux dans la Fable, qui habitoit le Marais de Lerne, d'où lui venoit le nom grec d'*Hydre*, qui signifie *Eau*, & que les Poëtes representoient avec cinquante têtes, dont une n'étoit pas plutôt coupée qu'il en renaissoit plusieurs autres. Il fut tué par *Hercule*, & changé en Constellation. Les Astronomes donnent effectivement ce nom à une Constellation méridionale, qui est composée de vingt-six Etoiles.

HYDRELEON, s. m. Mot grec

composé, qui signifie, en langage de Médecins, un mêlange d'*Eau* & d'*Huile*.

HYDROCELE, s. f. Mot grec composé, qui signifie *humeur aqueuse*. C'est une maladie du *scrotum*, causée par un dépôt d'eaux & d'humeurs.

HYDROCEPHALE, s. f. Mot grec, composé des mots qui signifient *eau* & *tête*. C'est le nom d'une maladie qui arrive à la tête par un amas d'eau qui s'y forme. On en distingue plusieurs sortes.

HYDROCOTILE, s. m. Plante vulnéraire, qui croît dans les Marais, & dont les feuilles sont rondes & creuses. Elle pousse plusieurs petites tiges, qui serpentent & s'attachent à la terre.

HYDROGALE, s. f. gr. Nom d'une espece de Boisson, composée *d'eau & de lait*. C'est un lait coupé.

HYDROGRAPHIE, s. f. Mot grec, composé de deux mots, qui signifient eau & description. C'est le nom d'une Science qui enseigne à mesurer & à connoître la Mer; comme la Géographie enseigne à connoître la Terre. On appelle *Cartes hydrographiques*, les Cartes marines, qui représentent la forme des Mers. Elles sont absolument nécessaires pour la Navigation. L'*Hydrographe* est celui qui fait, ou qui enseigne, l'*Hydrographie*.

HYDROMANCIE, s. f. Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *divination*. C'est le nom d'une méthode que les Anciens emploïoient pour deviner les choses futures, par les mouvemens, les couleurs, & les diverses impressions de l'eau.

HYDROMELE, s. f. Mot grec composé, qui signifie mêlange d'eau & de miel. C'est le nom d'une liqueur qui se fait avec un miel délaïé dans une quantité d'eau convenable, qu'on fait cuire à feu lent, & qu'on écume, sans cesse jusqu'à ce que ce qui reste suffise pour y faire nâger un œuf. On l'expose ensuite au Soleil, pendant quarante jours; après quoi l'on y ajoûte un peu de vin d'Espagne & d'Eau-de-vie, & dans cet état on la garde, en bouteilles, trois ou quatre mois. Tel est, du moins, l'usage des Russiens & des Polonois, qui en boivent beaucoup.

HYDROMETRIE, s. f. gr. Nom général qu'on donne à la Science des Eaux. L'Université de Boulogne a une Chaire de Professeur en *Hydrometrie*.

HYDROMPHALE, s. f. Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *nombril*. C'est le nom d'une maladie, qui consiste dans un amas d'eau, au nombril.

HYDROPHOBIE, s. f. Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *terreur*. C'est le nom d'une maladie causée par la morsure des Chiens enragés, & qui entr'autres accidens, donne une extrême aversion pour l'eau, & pour toutes les choses liquides. L'*Hydrophobie* est une marque que la rage est à son plus haut degré, c'est-à-dire, incurable.

HYDROPHTALMIE, s. f. Mot grec composé, dont la seconde partie signifie *vue*. C'est une maladie des yeux, qui les fait enfler prodigieusement.

HYDROPHYSOCELE, ou HYDROPNEUMATOCELE, s. f. gr. Nom qu'on donne à une Hydrocele d'air. C'est une fausse Hernie du scrotum, causée par des eaux & de l'air.

HYDROPIPER, s. m. Nom grec, d'une Plante qui s'appelle vulgairement *Curage*. Sa graine est forte, comme une espece de Poivre, suivant son nom, & vient en forme de grappe, près des feuilles.

HYDROPISIE, s. f. Mot grec composé, qui est le nom d'une maladie, causée par un amas d'eau, qui se répand quelquefois par tout le corps, & qui n'occupe quelquefois que les jambes, ou le ventre. Il y a une *hydropisie* séche, causée par des vents, qui se nomme *Tympanite*, du mot grec, qui signifie *Tambour*, parce que le ventre est alors fort tendu.

HYDROPOIDES, adj. gr., qui se dit des excrétions aqueuses, telles

qu'on les a dans l'Hydropisie.

HYDROPOTE, subst. masc. Nom qu'on donne à ceux qui ne boivent que de l'eau ; suivant la signification du mot grec composé, dont la seconde partie signifie *Buveur*.

HYDRORRHODIN, s. m. gr. Potion, composée d'eau & d'huile de roses, qui provoque le vomissement, & qui est excellente pour ceux qui ont avallé du poison.

HYDROSARQUE, s. f. gr. Tumeur aqueuse & charnue.

HYDROSCOPIE, s. f. gr. Connoissance, ou jugement, par l'eau. Celle qu'on emploie pour connoître les événemens futurs, est une superstition puérile. Mais l'*hydroscopie*, qui apprend aux Matelots à connoître, par la disposition de la Mer, s'ils doivent attendre de l'orage, ou du beau tems, est une science utile, fondée sur la nature & l'expérience.

HYDROSTATIQUE, s. f. Mot grec composé, & nom d'une Science, qui a pour objet la pesanteur des fluides, surtout celle de l'eau, & de tous les corps qui s'y enfoncent, ou qu'elle soutient.

HYDROTIQUES. *Voïez* HIDROTIQUES.

HYENE, s. f. Animal farouche & très vorace, connu des Anciens, sous ce nom, mais que la plûpart des Voïageurs prennent aujourd'hui pour la Civette, d'autant plus que les Anciens le croïoient fort commun en Afrique. Ils en racontent bien des choses qui paroissent fabuleuses.

HYGROMETRE ou HYGROSCOPE, s. m. Nom grec, composé de deux mots, qui signifient *Humide* & *Mesure*. C'est le nom d'un instrument qui sert à faire connoître la sécheresse, ou l'humidité, de l'air.

HYLOBIENS, s. m. Secte de Philosophes Indiens, qui se retiroient dans les Bois pour être seuls, en liberté de se livrer à la contemplation.

HYMEN, s. m. Mot grec, qui signifie *Membrane*, & qui étoit le nom du Dieu du Mariage, qu'on representoit avec un chapelet de roses, de longs cheveux blonds, un manteau couleur de pourpre, ou de saffran, & une torche à la main. On l'appelloit aussi *Hymenée*. *Hymen* se prenoit de même pour signifier le Mariage. Les Botanistes appellent *Hymen*, une petite peau dont les boutons des fleurs sont enveloppés.

HYMNE, s. f. Mot grec qui signifie une *Ode*, ou une Chanson Religieuse, à l'honneur de Dieu, où des Saints. *Santeuil* a fait de très belles *Hymnes*. *Hymnaire* se dit d'une collection d'*Hymnes*.

HYOGLOSSE, s. & adj. gr. Nom de deux muscles externes de la langue, qui sont attachés à l'os Hyoïde.

HYOIDE, adj. Nom grec d'un os, qui est à la racine de la langue, & qui se nomme ainsi parce que sa figure ressemble à la lettre grecque *υ*.

HYPECOON, s. m. Nom d'une herbe dont les fleurs sont jaunâtres, les feuilles un peu plus grandes que celles de la Rue, & la graine semblable à celle de la Nielle. Elle croît dans les Blés, & n'est pas moins froide que le Pavot. On en distingue deux especes.

HYPERBATE, s. f. Nom grec d'une figure de Rhétorique, qui consiste dans une transposition de mots & d'idées, pour exprimer une violente affection de l'ame.

HYPERBOLE, s. f. gr. Autre figure de Rhétorique, qui consiste à aggraver beaucoup la vérité, pour representer les choses plus grandes, ou moindres, qu'elles ne sont réellement. *Hyperbole* est aussi un terme de Géométrie, qui signifie une ligne courbe formée de la section d'un cône, par un plan non parallele à un de ses côtés ; d'où il suit qu'il y a une infinité d'especes d'*hyperboles*.

HYPERBORE'E, adj. gr. Nom que les Anciens donnoient aux Régions Septentrionales, dont ils ne connoissoient pas exactement la situation ni l'étendue.

HYPERCRISE, s. f. gr. Crise violente & excessive, qui arrive dans

une maladie. C'est le dernier effort de la nature pour sa conservation.

HYPERICON, f. m. gr. Plante rougeâtre, chargée de branches, dont les feuilles ressemblent à celles de la Rue, & sont toutes percées de petits trous. Ses fleurs sont jaunes. Elle croît également dans les lieux cultivés & sauvages. Les vertus de sa graine, qui est noire, sont vantées contre la pierre & les venins, & pour le crachement de sang. Elle se prend dans du vin. L'eau distillée de toute la Plante est emploïée contre l'Epilepsie & la Paralysie.

HYPERSARCOSE, f. f. gr. Nom général des excrescences de chair, qui se forment en quelques endroits du corps, par une abondance de suc nourrissier, & par le relâchement des parties qui le reçoivent.

HYPERTHYRON, f. m. Terme d'Architecture, qui est le nom grec d'une espece de table, en forme de frise au-dessus du chambranle, dans les Portes doriques.

HYPNOLOGIE, f. f. gr. Partie de la Médecine, qui regle le sommeil & les veilles, & qui traite de leurs effets.

HYPNOTIQUES, f. m. Mot grec formé du substantif, qui signifie *sommeil*. On donne ce nom à certains médicamens qui font dormir, & qu'on appelle aussi *Soporifiques*.

HYPOCAUSTE, f. m. Mot grec composé, qui signifie *brulant par-dessous*. On donne ce nom aux fourneaux qui servent à échauffer les étuves.

HYPOCISTE, f. m. Plante astringente, qui entre dans la composition de la Thériaque. C'est un rejetton des racines du *Ciste*.

HYPOCOLE, f. f. gr. Terme de Grammaire, qui signifie *le point & la virgule*. Le repos de l'*Hypocole* est un peu plus long que celui de la simple virgule, & plus court que celui des deux points.

HYPOCONDRE, f. m. Mot grec composé, qui signifie ce qui est sous les cartilages. On donne ce nom à la partie du ventre, qui est au-dessous des côtes, du côté droit & du côté gauche. De-là le nom d'*Hypocondriaque*, pour signifier celui dont le cerveau est troublé par des vapeurs qui s'élevent des *hypocondres*, à la tête.

HYPOCRANE, f. m. gr. Espece d'abscès, ou de suppuration, ainsi nommée, parce qu'elle est située dans l'intérieur du crane, entre le crane & la dure-mere.

HYPOGASTRE, f. m. Mot grec composé, qui signifie la partie inférieure du bas ventre.

HYPOGLOTTIDE, f. f. gr. Couronne qui se voit sur quelques anciennes Médailles grecques, & qui étoit faite d'une espece de Laurier, particuliere & très odorante, nommée *Laurier d'Alexandrie*. Plusieurs Antiquaires en ont donné l'explication.

HYPOLAPATHE, f. m. gr. Nom d'une espece de Rhubarbe, ou de Rapontic, dont on distingue deux sortes; l'une, sauvage; & l'autre, qu'on cultive dans les Jardins.

HYPOMOCHLION, f. m. Mot grec, qui signifie *barre*, ou *levier*, de *dessous*. C'est le nom qu'on donne, en Méchanique, au point sur lequel le levier porte, pour baisser, ou élever les corps.

HYPOPHASIE, f. f. gr. Les Médecins donnent ce nom à un clignottement, dans lequel les paupieres se joignent de si près, qu'on n'apperçoit qu'une petite portion de l'œil, & qu'il n'y peut entrer qu'un petit nombre de raïons.

HYPOSCENE ou HYPOSCENION, f. m. gr. Espece de Peristyle, ou enceinte de Colomnes, derriere lesquelles les Acteurs de l'ancien Théâtre & les Instrumens se tenoient. C'est à-peu-près ce qu'on nomme aujourd'hui les Coulisses, la Ferme, & tous les derrieres du Théâtre.

HYPOSTASE, f. f. Mot grec composé, par lequel les anciens Théologiens grecs entendoient la Personne; & ceux de l'Eglise latine, la Substance ou l'Essence: de sorte qu'ils paroissoient s'accorder peu, lorsqu'ils l'appliquoient à la Trinité divine. On appelle *union hypostati-*

que, celle des Natures divine & humaine, dans la Perfonne de Jefus-Chrift.

HYPOTENUSE, f. f. Terme grec de Géométrie, qui fignifie le plus long côté d'un triangle rectangle, c'eft-à-dire, le côté oppofé à l'angle droit, dont la propriété principale eft d'avoir fon quarré égal aux quarrés des deux autres côtés.

HYPOTHALATTIQUE, f. f. gr. Nom compofé pour fignifier l'Art de nâger & de naviger fur la Mer. Le célebre *Flud* & le Pere *Merfenne* en ont donné les principes. Mais les effais ont toujours mal réuffi, & *Caramuel* en a démontré l'impoffibilité.

HYPOTHEQUE, f. f. Terme grec, qui fignifie *engagement* formé fur quelque chofe, ou charge impofée fur quelques biens, pour la fûreté de quelque chofe. C'eft un terme de Jurifprudence. On a donné le nom d'*Hypotheque*, à une liqueur compofée de jus de cerifes, de fucre, & de diverfes épices.

HYPOTHESE, f. f. Mot grec, qui fignifie *fuppofition*, c'eft-à-dire, propofition qu'on fuppofe accordée, & de laquelle on tire des conclufions en faveur de ce qu'on veut prouver. On donne le nom d'*Hypothefes* aux fyftêmes de Phyfique raifonnée, parce qu'ils ne portent que fur des fuppofitions vraifemblables; en quoi ils different de la Phyfique expérimentale, qui eft fondée fur des expériences réelles.

HYPOTRACHELION, f. m. Terme grec d'Architecture, qui fignifie le cou d'une colomne, c'eft-à-dire, l'endroit le plus menu, qui touche au chapiteau. Les Médecins emploient auffi ce mot, pour fignifier la partie inférieure du cou de l'Homme.

HYPOTYPOSE, f. f. Terme grec, qui fignifie *reprefentation vive*. C'eft le nom d'une figure de Rhétorique, qui confifte à reprefenter fi vivement une chofe, qu'on croit la voir.

HYPTIEN, adj. gr. Terme de Grammaire, qui fe dit d'une efpece d'accent horifontal, dont on fe fert pour joindre deux mots; comme dans *mal-propre*.

HYSSOPE, f. m. gr. Plante qui jette un grand nombre de furgeons d'une feule racine, auffi dure que le bois, & dont les feuilles font longuettes, chaudes, odoriférantes, & d'un goût fort amer. Sa fleur eft couleur d'azur, & croît en forme d'épi. Les Juifs la faifoient fervir de goupillon, pour leurs purifications. On fait une huile de fleurs & de feuilles de l'*Hyffope*, qui appaife les démangeaifons de la tête, & qui fait mourir la vermine.

HYSTERA - PETRA, f. f. Nom d'une Pierre figurée, fur laquelle fe trouve la forme de la partie naturelle de la Femme, & qui eft commune fur une Montagne voifine de Coblentz. On prétend qu'elle abbat les vapeurs, & qu'elle excite les Regles.

HYSTERIQUE, adj. Mot grec qui fignifie ce qui appartient aux parties intérieures qui diftinguent les Femmes. On appelle *paffion Hyfterique*, *affection Hyfterique*, les maladies qui arrivent aux Femmes, par quelque defordre des parties propres à leur fexe. C'eft, pour elles, ce que les Hypochondres font pour les Hommes; mais les effets en font plus dangereux, furtout avant qu'elles foient réglées, & lorfqu'elles ont ceffé de l'être.

HYSTEROCELE, f. f. gr. Hernie, ou defcente des Femmes, caufée par le paffage de la matrice à travers le Peritoine.

HYVOURAHE', f. m. Nom d'un grand Arbre du Bréfil, dont l'écorce s'emploie pour les maux Vénériens; comme le bois de Gaïac. Elle eft de couleur argentée, en dehors, & rouge en dedans. Il en fort un fuc laiteux, dont le goût approche de celui de la Regliffe. On affure que l'Arbre ne porte du fruit que de quinze en quinze ans. C'eft une forte de Prune, couleur d'or, tendre, & de très bon goût.

I

I est la neuviéme lettre de l'Alphabet. Elle est voïelle & consonne, suivant sa position avec d'autres lettres : sa qualité est déterminée, en françois, par sa forme, qui est droite lorsqu'elle est voïelle, & un peu courbe, par le bas, lorsqu'elle est consonne. Les Latins changeoient souvent *I* en *U*; comme dans *Maxumus* & *decumus*, au lieu de *Maximus* & *decimus*. En chiffres numeriques, I signifie l'unité, & *dix* lorsqu'il est suivi d'un zero. C'est le caractere de la Monnoie qui se fabrique à Limoges.

JAAIA, f. m. Nom que les Negres donnent à l'arbrisseau d'Afrique, que nous nommons *Paretuvier*, & les Anglois *Mangrove*. Il croît dans des lieux marécageux. Ses branches se courbant jusqu'à terre y prennent racine, & poussent de nouveaux *Jaaias*, qui forment ainsi, avec le tems, des Bois impénétrables. Il en croît aussi, dans plusieurs endroits, sur le bord de la Mer, & les Huitres s'attachent aux branches.

JAAROBA, f. m. Phaseole du Bresil, dont les racines se mangent.

JABATOPITA, f. m. Arbre du Bresil, dont les fleurs, disposées en grappes jaunes, jettent une excellente odeur. Ses feuilles sont belles, & pour fruits, il porte de petites Baies presque triangulaires, dont on tire une huile fort saine.

JABLER, v. act. Mot d'origine obscure, qui signifie faire des entailles, qui s'appellent *jables*, aux douves d'un muid. L'outil, dont le Tonnelier se sert, se nomme *jabloire*.

JABOT, f. m. Espece de bourse, que les Oiseaux ont sous la gorge, & qui reçoit leurs alimens, d'où ils passent dans le gosier, où leur digestion s'acheve. *M. de Réaumur* a fait, en 1753, de curieuses remarques sur le *jabot*, le gosier, & la digestion des Oiseaux.

JABUTICABA, f. m. Grand arbre du Bresil, qui porte une espece de petit limon, de couleur noire, & d'un goût fort agréable.

JACA, f. f. ou JAQUES. Espece de Citrouille de l'Isle de Java, & d'autres Païs des Indes, qui croît sur le tronc d'un grand Arbre, & qui change de goût, suivant les degrés de sa maturité. Elle contient des noïaux, dont les amandes se mangent cuites.

JACAPE, f. m. Jonc de l'Amérique méridionale, qui ne porte ni fleurs, ni semence, mais dont la décoction est fort vantée contre toutes sortes de venins.

JACAPUCAYA, f. m. Arbre du Bresil, d'un bois fort dur, dont le fruit a la forme d'un calice couvert, qui s'ouvre de lui-même lorsqu'il est mur. Il contient plusieurs châtaignes qui ne sont pas nuisibles, si on les mange cuites, mais qui font tomber tout le poil du corps si on les mange crues.

JACARANDA, f. m. Grand arbre des Indes, dont le fruit, qui est d'une figure fort irréguliere & de la grandeur de la main, se nomme *Manipoy*. Il se mange cuit, & passe pour fort Stomachal. Le bois est blanc : mais on en distingue un autre, dont le bois est noir. Tous deux, sont beaux & fort durs.

JACE'E, f. f. Plante dont les feuilles sont d'abord rondes & dentelées, mais s'allongent en croissant, & qui porte une sorte de Violette, rouge au dessus, jaune au-dessous, & blanche au milieu, mais sans odeur. On en distingue deux especes, la grande, & la petite qui n'a que deux couleurs. On fait boire de l'eau de cette fleur aux Enfans, pour les tranchées.

JACHERE, f. f. Nom qu'on donne, dans quelques Provinces, aux Terres qu'on laisse reposer. On nommoit autrefois *Jacheries*, les Terres en friche. Quelques-uns prennent ce mot pour une corruption de *Vacherie*, parce qu'on y fait paître les Vaches.

JACINTE. *Voïez* HYACINTHE.

JACKAL, f. m. Espece de Chiens sauvages & voraces, qui ne sont pas

rares en Afrique & en Asie, & qui se rendent redoutables lorsqu'ils marchent en troupes. On prétend que le *Jackal* chasse pour le Lion; qu'il crie pour l'avertir, après avoir pris quelque autre bête, & que lorsque le Lion est rassasié il mange ses restes. Les Portugais l'appellent *Adive*.

JACOBE'E, s. f. Nom d'une Plante, qui porte des fleurs fort blanches.

JACOBUS, s. m. lat. Ancienne monnoie d'or d'Agleterre, qui tiroit son nom du Roi *Jacques I*, dont elle portoit l'image; comme on appelle *Jacobites*, les Partisans de *Jacques II*, & de la Maison *de Stuart*.

JACQUES. *Ordre de Saint Jacques*. Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué au treiziéme siécle, par *Florent V*, Comte de Hollande. La marque étoit une chaîne d'or, avec six coquilles, & une médaille pendante, où étoit l'Image de cet Apôtre.

JACUA - ACANGA. Plante du Bresil, fort emploïée, dans la Médecine, pour les onguens & les cataplasmes déterfifs & vulnéraires. Ses feuilles sont de la grandeur de la main & plus piquantes que l'Ortie. Elle porte une espece d'épis, comme le Plantain, au bout desquels croît une petite fleur bleue & jaune, en forme de petit calice. Les Portugais nomment cette Plante *Fedagoso*.

JACULATOIRE, adj. Mot formé d'un verbe latin, qui signifie *jetter*. On appelle *Oraisons jaculatoires*, des prieres courtes qu'on adresse au Ciel, avec un vif mouvement de cœur.

JADE, s. m. Nom d'une pierre fort dure, couleur d'olive, dont on fait des poignées de sabre, en Pologne & en Turquie. On lui attribue des vertus contre la gravelle & la colique nephretique, par une simple application sur les reins.

JAGOARUCU, s. m. Animal du Bresil, qui aboie comme le Chien, & qui en tient lieu aux Habitans. C'en est apparemment une espece, différente des nôtres.

JAGRE ou JAGARA, s. m. Sucre qui se fait aux Indes, avec le *Tari*, ou le vin de Palmier, longtems bouilli; & dont le Peuple fait toutes sortes de Confitures.

JAGUACINI, s. m. Nom d'un Animal du Bresil, qui a quelque ressemblance avec le Renard, & qui fait la guerre aux Cannes de sucre, aux Crabes & aux Ecrevisses.

JAIS ou JAIET, s. m. Pierre minérale de couleur noire, qui reçoit un fort beau poli. Elle est combustible & rend une odeur de souffre, lorsqu'on la brûle. On fait, dans les Verreries, une sorte de verre en filets creux, qui imite le *jais* minéral, & qui porte le même nom.

JALAGE, s. m. Nom d'un Droit, qui se leve sur le vin dont la vente se fait en détail.

JALAP, s. m. Racine resineuse d'une Plante qui croît dans l'Amérique méridionale, & qui est un purgatif violent. Le bon *Jalap* doit être massif, sonnant, luisant lorsqu'on le rompt, & doit avoir des cercles noirâtres, dans sa substance.

JALE, s. f. Nom d'un grand Vaisseau, ou d'une sorte de Jatte, dans laquelle on met des choses liquides. C'est apparemment de-là que vient *jalage*.

JALET, s. m Nom de certaines pierres rondes, qui se jettent avec une sorte d'arc qu'on appelle *arbalête à jalet*. Ces pierres se nomment plus communément *gallet*.

JALONS, s. m. Pieux, ou perches, qu'on fiche en terre à des distances réglées, pour aligner des bâtimens, ou des jardins. *Jalonner*, c'est faire cette opération.

JALOUSIE ou FENETRE JALOUSE'E. Nom qu'on donne à une Fenêtre composée de petites tringles de bois, croisées diagonalement, par les vuides desquelles on peut voir, sans être vû.

JAMACARU, s. m. Nom de plusieurs especes de Figuiers de l'Amérique, dont tous les Voïageurs parlent avec éloge. Les fruits en sont fort rafraîchissans; mais les semences sont dessicatives & astringentes.

JAMAIS. Adverbe de tems, qui a différentes significations. Avec une

négation, il emporte exclusion pour toujours, comme dans il *ne* l'obtiendra *jamais*. Sans négation, son sens est plus borné; comme dans ces exemples, s'il l'obtient *jamais*, c'est-à-dire, s'il l'obtient *enfin*, s'il l'obtient *quelque jour*, *s'il arrive* qu'il l'obtienne. *A jamais*, pour *jamais*, signifient éternellement, sans fin. On dit, dans le même sens, c'est ce qui peut *jamais* arriver de plus fâcheux.

IAMBE, s. m. Ce mot, dont la premiere lettre est un I voïelle, est le nom d'un pié des vers grecs & latins, qui est composé de deux syllabes; la premiere, breve; & la seconde longue. On appelle *vers Iambiques*, des vers de six piés, dont le second, le quatriéme & le dernier sont *Iambes*, le cinquiéme un spondée; les autres dactyles, *Iambes*, spondées, ou anapestes.

JAMBE, s. f. Nom d'un petit membre qui sort de la coquille d'un Poisson, lorsqu'il veut avancer.

JAMBE DE FORCE, s. f. Nom qu'on donne, dans les Bâtimens, à deux grosses pieces de bois entaillées sur les poutres, & jointes par un entrait, pour soutenir les pieces qui forment le toît & la couverture. Les Maçons ont leur *jambe étriere*, leur *jambe boutisse*, leur *jambe d'encognure*, &c., qui sont autant d'appuis de maçonnerie.

JAMBETTE, s. f. Nom de la seconde espece de Pelleterie, qui se tire de la peau des Martres Zibelines, fort inférieure à la vraie *Martre*, qui est celle de l'Echine, mais bien meilleure que celle du Cou, que les Turcs nomment *Samoul Bacha*. Les Charpentiers appellent *Jambettes*, de petits poteaux qui servent à soutenir diverses pieces. C'est aussi le nom d'un petit couteau sans ressort, dont la lame se replie doucement dans le manche.

JAMBLIQUE, s. m. On appelle *Sel de Jamblique* une espece de Sel dont l'invention est attribuée à un Ancien de ce nom, & qu'on emploie dans les purgations. Il cuit aussi les humeurs crûes.

JAMBOLOM, s. m. Nom d'une espece de Mirte Indien, dont le fruit ressemble à de grosses Olives, & se confit au vinaigre, pour exciter l'appétit. Le goût en est fort âpre.

JAMBOS, s. m. Fruit d'un arbre des Indes, que les Portugais ont nommé *Jambeyro*. On en distingue plusieurs sortes, dont les meilleurs ont une odeur de Rose; les uns avec un noïau, d'autres sans noïau. Ils se mangent à l'entrée de la Table, comme le Melon. L'arbre qui les porte n'est jamais sans fleurs & sans fruits. Les uns & les autres se confisent au sucre.

JAMIS. Toile *à jamis*. Nom d'une sorte de Toile de coton, qui nous vient du Levant, par la voie d'Alep.

JAN, s. m. Terme du Jeu de Trictrac, qui se dit de l'une & l'autre des deux Tables, mais dont la signification varie beaucoup, par l'addition de divers autres termes.

JANAKA, s. m. Animal quadrupede d'Afrique, qui est de la grosseur d'un Cheval, & qui a le cou fort long, avec les cornes d'un Bœuf, & des vessies aux côtés.

JANDIROBE, s. f. Herbe des parties méridionales de l'Amérique, qui s'attache aux arbres, comme le Lierre, & qui porte, pour fruit, une espece de Coing, dont la chair est blanche. Elle contient trois amandes, dont on tire une huile jaune, qui sert utilement à se frotter le corps, dans les douleurs qui viennent du froid.

JANGOMAS, s. m. Arbre des Indes, herissé d'épines, dont le fruit, semblable à celui du Sorbier, & de couleur jaune dans sa maturité, a le goût de nos Prunaux. Il a des qualités astringentes, qui le font emploïer pour arrêter le cours de ventre & les inflammations de gorge.

JANIPABE, s. m. Arbre du Bresil, qui change de feuilles tous les mois, & qui porte une espece d'Orange qui a le goût de la Pomme de Coing. Son jus, quoique blanc d'abord, devient noir ensuite, & les

Sauvages s'en servent pour se noircir la peau.

JANISSAIRE, s. m. Nom qu'on donne aux Soldats de l'Infanterie Turque, & qui n'est qu'une corruption du mot Turc *Genizeri*. Ce nom signifie *Hommes nouveaux*, & fut donné aux *Janissaires*, par *Ottoman I*, qui forma cette milice dans le quatorziéme siécle. On donne, à Rome, le nom de *Janissaires*, à certains Officiers de la Chancellerie Romaine, qui sont les Reviseurs & les Correcteurs des Bulles.

JANTE, s. f. Nom d'une piece de bois courbe, qui fait partie du cercle d'une roue.

JANTILLE, s. f. Diminutif de Jante. C'est le nom d'un ais appliqué autour des jantes de la roue d'un moulin, pour recevoir l'eau qui donne le mouvement à la roue. *Jantiller* une roue, c'est y mettre des *jantilles*.

JAPARANDIBA, s. m. Espece de Pommier du Bresil, du moins pour la forme extérieure de son fruit, qui contient, d'ailleurs, un noïau, de la grosseur d'une Aveline, & de la forme d'un cœur. On met ses feuilles au rang des meilleurs apéritifs.

JAPONNER, v. act. Terme inventé dans le Commerce, pour exprimer une nouvelle cuisson que les Anglois & les Hollandois donnent quelquefois à la Porcelaine de la Chine, pour lui faire prendre un air de Porcelaine du Japon.

JAQUEMAR, s. m. Terme de Monnoie. C'est le nom d'un ressort qui est au-bas de la vis du balancier, & qui sert à la faire relever.

JARARAQUE, s. f. Serpent noirâtre du Bresil, environ de trois piés de long, qui siffle comme la Vipere, & dont la morsure est fort dangereuse. Le *Jararacucu*, le *Jararacopitinga*, & le *Jararacapeba*, sont d'autres Serpens fort venimeux du même Païs.

JARDINER, v. act. Terme de Fauconnerie. *Jardiner* un Autour, c'est l'exposer au Soleil, pour lui faire prendre l'air.

JARDINEUX, adj. Terme de Jouaillier, qui se dit particuliérement de l'Emeraude. On appelle *jardineuse*, celle qui n'est pas nette, & dont le verd est foible & mêlé de brun.

JARDON, s. m. Tumeur causée par une matiere visqueuse aux jambes de derriere d'un Cheval. Le *Jardon* vient au-dehors du jarret, au lieu que l'Eparvin vient au-dedans.

JARGON, s. m. Nom que les Jouailliers donnent à un diamant très jaune, & moins dur que le vrai diamant. On appelle aussi *Jargons*, de petites pierres de la grosseur d'une tête d'épingle, d'un rouge brillant, fort communes en Auvergne, & que les Droguistes donnent pour de véritables Hyacinthes.

JARGONELLE, s. f. Nom d'une Poire d'Automne, fort pierreuse, qui n'est bonne qu'à cuire.

JARRE, s. f. En termes de Chapeliers, c'est le poil qui sort du Castor & de la Vigogne. De-là, *Laines jarrées*, pour signifier des Laines remplies de longs poils. Les Matelots appellent *jarre*, un grand vaisseau de terre qui leur sert à conserver de l'eau douce. La *jarre* d'un moulin est une futaille où tombe le son.

JARRET, s. m. En termes d'Architecture, on dit qu'une chose fait le *jarret*, pour dire qu'elle a quelque inégalité, ou quelque bosse. *Jarreter* se dit aussi dans le même sens. Il y a des *jarrets* dans cette voute. Cette voute *jarrete*. Les Médecins nomment *veine jarretiere*, une grosse veine qui descend en deux rameaux sortis de la crurale.

JARRETIERE. *Ordre de la jarretiere*. *Voïez* GEORGE. On remarque que les Chevaliers de cet Ordre n'ont point porté de collier avant le regne d'*Henri VIII*, d'Angleterre. *Jarretiere* est aussi le titre d'un Héraut, Roi d'armes d'Angleterre, qui est le quatriéme des cinq Officiers du même Ordre.

JARS, s. m. Nom du mâle de l'Oye; comme *Coq* est le nom du mâle de la Poule.

JAS, s. m. Nom de deux pieces de bois qui sont au-dessus de l'arganeau d'une ancre, & qui la soutiennent droite dans l'eau, afin qu'elle puisse mordre au fond. On donne aussi ce nom, dans les Marais salans, au premier réservoir, où l'on reçoit l'eau de la Mer, qu'on fait passer par la *Varaigne*, ou la *Bonde*.

JASMELE'E, s. f. Nom d'une huile médecinale, dont l'odeur est très forte, & qu'on prépare en faisant infuser deux onces de fleurs blanches de violette, dans une livre d'huile de Sesame. Les Persans s'en frottent le corps après le bain.

JASMIN, s. m. Arbuste qui monte fort haut par diverses branches, lorsqu'il est soutenu, & qui produit de petites fleurs blanches en forme de Lis, d'une odeur fort agréable. La graine du *jasmin* ressemble aux Lupins, mais il n'en produit pas toujours. Il y a aussi des *Jasmins* dont les fleurs sont jaunes, & d'autres qui les ont bleues. L'Amérique a différentes sortes de *Jasmins* sauvages, qui ont peu de ressemblance avec les nôtres. Il y a une petite Poire du mois d'Août, qui se nomme *Jasmin*, ou *Vilaine de la Réale*.

JASPAGATHE, s. f. Pierre précieuse, composée de Jaspe & d'Agathe, qu'on vante pour la Pleuresie.

JASPE, s. m. Nom d'une espece de marbre qui approche de la nature de l'Agathe, & qui est ordinairement verd; mais le plus beau est celui qui est tacheté de diverses couleurs; d'où est venu le mot de *jaspé*, pour signifier ce qui est ainsi tacheté. On attribue au *jaspe* la vertu d'arrêter le sang.

IATRALEPTIQUE, s. f. gr. Partie de la Médecine, qui emploie les frictions, les fomentations & les applications d'onguens, pour guérir les Maladies; comme on appelle *Iatrochymie*, l'art de les guérir avec des remedes Chymiques. On nomme quelquefois la Médecine même *Iatrique*, d'un mot grec, qui signifie Médecin.

JATTE-D'EAU, s. f. Nom d'un Artifice aquatique, qui produit l'effet d'une Girandole, en tournant sur son centre à fleur d'eau. On en fait aussi un Soleil fixe & tournant.

JAVAR, s. m. Tumeur entre chair & cuir, qui se forme au-dessous du boulet, ou du paturon, des Chevaux. Celui qui vient sur le nerf s'appelle *javar nerveux*; sous la corne, *javar encorné*.

JAVEAU, s. m. Nom qu'on donne, en termes d'Eaux & Forêts, à toute Isle qui se forme par un débordement d'eau, ou par un amas de sable, dans quelque Riviere.

JAVELOT, s. m. Dard de l'ancienne Cavalerie Romaine, qui se lançoit avec la main. La *javeline* étoit une espece de demie picque, qui étoit en usage dans l'Infanterie, & dans la Cavalerie.

JAVERIS, s. m. Pourceau sauvage d'Amérique, qui a le nombril sur le dos, & qui est fort difficile à prendre, parce qu'il ne se lasse pas de courir, & que d'ailleurs ses défenses sont redoutables. C'est une espece de Sanglier.

JAUNE DE NAPLES, s. m. Espece de crasse jaune, qui se tire des Mines de souffre, & qu'on emploie pour les Peintures à fraisque.

JAUNISSE, s. f. Maladie causée par un débordement de bile, qui donne sa couleur à la peau. Tout est amer au goût dans la *jaunisse*, parce que la salive, impregnée de bile, se mêle aux alimens. Il y a une espece de *jaunisse* noire, qui est mortelle. Ce qu'on appelle les *pâles couleurs*, dans les jeunes Filles, est une sorte de *jaunisse*. On donne aussi le nom de *jaunisse* à une maladie des arbres, qui leur vient de vieillesse, ou de quelque vice dans les racines, ou de ce que le terrain est usé.

JAUTEREAU, s. m. Nom des pieces de bois courbes, qui soutiennent l'éperon d'un Vaisseau, & de celles qui servent à soutenir les barres de hune, au haut des mâts.

IBEIXUMAR, s. m. Arbre de l'Amérique méridionale, dont le fruit, en forme de Pomme, contient une matiere semblable à de la

Glu. Son écorce, qui eſt auſſi fort gluante, ſert aux mêmes uſages que le Savon d'Eſpagne, ſans nuire au linge ni aux étoffes.

IBEX, ſ. m. Eſpece de Chevre ſauvage, qui habite les rochers les plus eſcarpés, & qui a reçu de la nature deux longues cornes qui s'étendent fort loin ſur le dos, avec leſquelles elle ſe retient, lorſque le pié lui manque ſur la pente des rochers.

IBIBOHOCA, ſ. m. Serpent fort venimeux du Breſil, qui eſt tacheté de rouge, de noir & de blanc. L'*Ibiracua*, ou *Ibjera*, en eſt un autre, dont le venin fait jetter le ſang par toutes les ouvertures du corps, & même par les pores, à celui qui en eſt mordu.

IBIRAPITANGA, ſ. m. Grand & gros arbre du Breſil, dont le bois eſt de couleur rouge, & d'une force extraordinaire pour teindre de cette couleur. Ses feuilles reſſemblent à celles du Bouis. L'*Ibibiraba* eſt un autre arbre du même Païs, dont les feuilles rendent, par la diſtillation, une eau merveilleuſe pour les yeux.

IBIS, ſ. m. Oiſeau fort commun en Egypte, & qui aime tant ce Païs qu'il ſe laiſſe mourir de faim ſi on le tranſporte ailleurs. Les Egyptiens l'adoroient, parce qu'il ne ſe nourrit que de Serpens & de leurs œufs. Il a le bec de la Cicogne, & ne boit jamais d'eau trouble, ce qui faiſoit que les Prêtres ſe purifioient avec de l'eau dont il avoit bû. On prétend que les Hommes lui doivent l'invention des lavemens; parce qu'il ſe ſeringue d'eau ſalée avec ſon bec, lorſqu'il a beſoin de ce remede. Il y a des *Ibis* blancs; mais les *Ibis* communs ont le dos mêlé de noir, de verd & de pourpre, & le ventre blanc.

ICAQUE, ſ. m. Prunier des Antilles, qui porte une Prune aſſez ſemblable à celle de Damas. Elle eſt ſi eſtimée de pluſieurs Nations ſauvages, que vers le tems de ſa maturité on fait la garde, avec des armes, pour empêcher que les Sauvages voiſins n'en viennent cueillir.

ICHERA-MOULI, ſ. m. Racine extrêmement chaude, des Indes Orientales, qui a diverſes propriétés, ſurtout contre la morſure des Serpens. Une cuillerée d'eau chaude, où elle a trempé, guérit, preſque ſur le champ, les plus douloureuſes indigeſtions.

ICHNEUMON, ſ. m. Animal d'Egypte, de la grandeur d'un Chat, qui a le grouin d'un Pourceau & cinq griffes aux jambes de derriere. Il eſt fort ennemi des Crocodiles & de tous les Serpens. On dit qu'il s'inſinue dans le ventre du Crocodile, tandis que cet animal dort, & qu'il lui mange le foie. On prétend auſſi que lorſqu'il veut combattre un Serpent, il ſe plonge dans l'eau, & ſe roule enſuite ſur la pouſſiere dont il ſe fait comme une cuiraſſe qu'il laiſſe ſécher au Soleil. Sa couleur eſt mouchetée de blanc, de jaune & de cendré.

ICHNOGRAPHIE, ſ. f. Mot grec composé, qui ſignifie proprement *deſcription des veſtiges d'une choſe.* On donne ce nom à la deſcription du plan géométral d'un bâtiment.

ICHOGLANS, ſ. m. Nom de certains Eunuques blancs, qui ſervent le Grand-Seigneur, dans le Serrail, comme une ſorte de Pages.

ICHOREUX, adj. gr. On appelle *Pus ichoreux*, une eſpece de Sanie, qui découle des ulceres. Cette Epithete ſe donne auſſi au ſang, lorſqu'il abonde en ſéroſité âcre & ſalée.

ICHTHYOLOGIE, ſ. f. Mot grec composé, dont la premiere partie ſignifie *poiſſon*. On donne ce nom aux ouvrages qui traitent des poiſſons; comme on appelle *Ichthyophage*, celui qui en fait ſa nourriture ordinaire; & *Ichthyte*, ou *Ichthyopetre*, une pierre figurée, qui porte la figure d'un Poiſſon.

ICONOCLASTE, ſ. m. Mot grec composé, qui ſignifie *Briſeur d'Images*, & qui eſt le nom d'une Secte d'Hérétiques du huitiéme ſiécle, qui firent la guerre aux Images des Saints.

ICONOLOGIE, ſ. f. Mot grec

composé, qui est, suivant sa signification, le nom d'une Science, ou d'un Traité, qui consiste dans la description des figures & des représentations divines & humaines. Les Dieux, par exemple, ont chacun leur caractere particulier : Saturne est representé comme un Vieillard, avec une faulx; Jupiter, avec la foudre à la main, & une aigle à son côté; Neptune, avec un Trident, assis sur un char traîné par des Chevaux marins; Pluton, avec une fourche, sur un char traîné par quatre Chevaux noirs; Cupidon, avec un arc, un carquois plein de fleches, une torche, & quelquefois avec un bandeau sur les yeux; Apollon, avec une belle chevelure, un arc & des fléches, & quelquefois avec une lyre; Mercure, avec un caducée à la main, & des aîles à son chapeau & aux talons; Mars, armé de pied en cap, avec la figure d'un Coq, qui lui étoit consacré; Bacchus, courronné de lierre, armé d'un thyrse, couvert d'une peau de Tigre, & quelquefois traîné par des Tigres & suivi d'une trouppe de Menades; Hercule, couvert d'une peau de Lion, & la massue à la main; Junon, assise sur une nuée, avec un Paon à son côté; Venus, sur un char traîné par des Pigeons; Pallas, armée d'un casque, & appuïée sur son égide, avec une Chouette à son côté; Diane, en habit de chasse, & l'arc à la main; Cerès, avec une faucille, & une petite gerbe de blé, &c. Les Peintres ont porté les expressions emblematiques jusqu'à les faire servir à representer les passions, les vices, les vertus, &c.

ICOSAEDRE, s. m. Mot grec composé, qui est, suivant sa signification, en Géométrie, le nom d'un solide contenu sous vingt triangles égaux entr'eux.

ICTERE, s. m. ou ICTERICIE. Nom grec, que les Médecins donnent à la jaunisse, ou plutôt au débordement de bile qui la cause. Il est formé du nom d'un animal qui a les yeux jaunes, & qui meurt, dit-on, s'il est regardé par une personne attaquée de la jaunisse, au lieu que le malade guérit pour l'avoir vû. On appelle *Icteriques*, les remedes qui servent à guérir la jaunisse.

IDE'E, s. f. gr. Representation qui se fait de quelque chose dans l'esprit, soit que cette chose existe au dehors, ou qu'elle soit purement intellectuelle. On appelle *idéal*, ce qui est imaginaire, & qui n'existe qu'en idée, ou ce qui appartient aux idées.

IDENTIQUE, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui est le même. Ainsi, l'on appelle propositions *identiques*, celles qui reviennent au même sens. *Identité* est le substantif. *Identifier*, c'est de deux choses n'en faire qu'une.

IDES, s. f. Terme des anciens Romains, qui signifioit une des divisions du mois, dans leur Calendrier. Le jour des *Ides* étoit le 15 dans les mois qui ont trente & un jours. C'étoit le 13 dans les autres mois. *Voïez* CALENDES & NONES. On prétend qu'il vient d'un ancien mot Toscan, qui signifioit *diviser*.

IDIOME, s. m. Mot grec, dont le sens revient à celui de dialecte, & qui signifie une *propriété* du langage, ou une maniere de parler la même langue, qui est différente de celle dont on la parle dans un autre lieu. En termes de Grammaire, on appelle *Idiotisme* cette différence d'*Idiomes*. Les Théologiens donnent le nom d'*Idiomes* aux propriétés d'une nature.

IDIOPATHIE, s. f. Mot grec composé, qui signifie, en Médecine, une maladie particuliere à quelque partie du corps. En Morale, c'est l'*inclination particuliere* qu'on a pour une chose plutôt que pour une autre.

IDIS, s. m. Perles de verre, applaties par les bouts, que les Européens emploient dans le Commerce avec les Negres, sur les Côtes d'Afrique. Elles sont jaunes, avec quatre raies noires.

IDOLE, s. f. Mot grec, qui signifie proprement la statue, l'image, ou la representation de quelque fausse Divinité,

Divinité, mais qui se dit, dans le sens Moral, de tout ce qui est l'objet dominant de notre amour, de notre respect, de nos desirs & de nos recherches. *Idolâtrie*, signifie Culte des Idoles ; *Idolâtre*, celui qui leur rend un Culte, ou qui les adore.

IDOLE DES MAURES, s. f. Nom d'un Poisson de la Mer des Indes, qui ressemble au Tafelvisch, sans être si grand. Il a le grouin d'un Cochon ; & son nom lui vient de la superstition des Maures, qui le rejettent dans la Mer, par cette raison, lorsqu'ils le trouvent dans leurs filets. Il n'est bon à manger que rôti.

IDYLLE, s. f. Mot grec, qui est le nom d'une piece de Vers, ou d'un petit Poème, contenant quelque narration agréable, surtout dans le genre Pastoral.

JEAN-BAPTISTE. Congrégation de Saint Jean-Baptiste. C'est le nom d'une espece d'Ordre de Religieux, dont Michel de Sainte Sabine jetta les fondemens, en France, vers 1630, pour réformer les abus qui s'étoient glissés parmi les Hermites. Il fit des statuts, dont il reste peu de traces

JEAN LE BLANC, ou L'OISEAU SAINT MARTIN, s. m. Nom d'une espece d'Aigle, qu'on nomme aussi *Pyrargue*, de son nom grec & latin, plus petite que les autres Aigles, mais qui a le bec plus long, fort jaune & fort crochu. On trouve aussi quelques différences dans la couleur de ses yeux & de son pennâge, surtout à sa queue, qui est entiérement blanche, depuis le croupion ; ce qui le fait nommer aussi *Queue blanche*, quoiqu'elle ait, des deux côtés, deux petites pennes noires, qui s'appellent *Plumes du coin*. Il a la jambe sans plumes, & jaune, comme les piés, & les serres fort aigües.

JECORAIRE, adj. Nom formé du mot latin, qui signifie *foie*. On appelle *veine jecoraire*, ou *basilique*, une veine, qui, procédant du rameau axillaire, se rend au milieu du pli du coude, où se fait la saignée du bras.

JECTIGATION, s. f. lat. Les Médecins donnent ce nom à un petit tremblement qui se fait quelquefois sentir au poulx, & qui dénote que le cerveau, d'où naissent tous les nerfs, est attaqué de convulsion.

JECTISSES, adj. Mot formé du participe latin, qui signifie *jetté*. On appelle *terres jectisses*, celles qu'on remue pour les jetter d'un lieu dans un autre.

JECUIBA, s. m. Arbre de l'Amérique Méridionale, dont le bois est d'un rouge brun, avec des ondes noires, & se transporte pour les ouvrages de Sculpture.

JEJUNUM, s. m. lat. Nom d'un boïau qui joint le *duodenum*, & qui se nomme aussi le *jeûneur*. Ce nom lui vient de ce qu'il est toujours plus vuide que les autres.

JEQUITINGUAM, s. m. Arbre du Bresil, dans le fruit duquel est une amande noire & ronde, dont l'écorce a la vertu du Savon, pour nettoïer. Le fruit a la forme d'une Fraise.

JEREPEMONGA, s. m. Serpent aquatique du Bresil, qui a, dit-on, la propriété d'arrêter si fortement tout ce qui le touche, qu'il fait sa nourriture des animaux qui se collent ainsi à sa peau en y touchant.

JESUS. *Ordre de Jesus*. Nom d'un Ordre de Chevalerie, institué à Rome, en 1459, par le Pape *Pie II*, pour s'opposer aux Turcs. *Paul V* en institua un autre, en 1615, sous le nom de Chevaliers *de Jesus & de Marie*, qui portoient une Croix émaillée de bleu, orlée d'or, au milieu de laquelle il y avoit un nom de Jesus d'or. Les *Filles de l'Enfant Jesus* sont une Société de Filles, établies à Rome, en 1661, au nombre de trente-trois, pour honorer les trente-trois années que Jesus-Christ a passées sur la terre. Une autre Congrégation de Filles, dont on a publié l'Histoire, fut instituée, à Toulouse, sous le même nom, & la même année, par Madame *de Mondonville*. Mais elle a peu subsisté.

JET, s. m. En termes de Fondeur, c'est le nom d'une espece d'en-

tonnoir, qui est au bout d'un moule, & par lequel on y verse le métal fondu. On dit d'une figure qui a été bien jettée, *c'est un beau jet. Jetter*, signifie, dans le même langage, faire couler le métal dans le moule. En termes de Marine, *faire le jet*, c'est jetter, dans la Mer, une partie de la charge d'un Vaisseau, quand on y est forcé par le gros tems. En termes de Fauconnerie, *jet* est le nom d'une petite entrave qu'on met aux piés de l'oiseau.

JET DE FEU, s. m. Nom de certaines fusées fixes, dont les étincelles sont d'un feu clair, comme les gouttes d'eau jaillissantes, éclairées de jour par le Soleil, ou par une grande lumiere, pendant la nuit.

JETTE', s. m. Terme de Danse. Pas qui se fait en sautant; comme le demi-*jetté* se fait en sautant à demi. Ce pas n'est que la partie d'un autre pas, & ne peut remplir seul une mesure.

JETTE'E, s. f. Amas de pierres, de sable & de cailloux, *jetté* dans un certain espace de mauvais chemin, pour en rendre le passage plus facile. On appelle *jettée*, chaque nouvel essain des Abeilles. En termes de Fauconnerie, on dit, *jetter* le Faucon, & *lâcher* l'Autour.

JEU, s. m. En termes de Charpenterie, c'est le nom d'une longue piece de bois, où pose & tourne l'arbre d'un moulin à vent, du côté de la tête. En termes de Marine, *faire jeu parti*, c'est rompre la société entre deux personnes qui ont chacune leur part au vaisseau. C'est peut-être une corruption du terme latin, *Jus partium*.

JEUNEUR, s. m. *Voïez* JEJUNUM.

IF, s. m. Arbre dont les feuilles ressemblent à celles du Sapin, & sont d'un verd brun qui ne se flétrit jamais. Il porte une espece de baies rouges, comme celles du Houx, dont les qualités sont fort dangereuses. Le bois même de l'*If* est venimeux, comme on l'a vérifié par des tonneaux qu'on en a faits pour y mettre des liqueurs; & quelques-uns prétendent que son ombre l'est aussi.

IGBUCAMICI, s. m. Arbre de l'Amérique Méridionale, dont le fruit ressemble à la Pomme de coing, & contient une graine qui passe pour un remede certain contre la dyssenterie.

IGCICGA, s. m. Arbre resineux du même Païs, dont l'écorce pilée rend une liqueur qu'on fait congeler & qui sert d'encens. L'*Igtaicica* est un autre arbre des mêmes lieux, dont la resine est aussi transparente que le verre.

IGNAME ou IGNIAME, s. m. Racine de Nigritie, & commune aussi dans plusieurs parties de l'Amérique, qui est une espece de *Patate*, dont les Negres se nourrissent. Elle pousse des fleurs jaunatres qui rampent sur la terre, & qui donnent de la graine. Ses feuilles sont en forme de cœur & plus grandes que celles des patates.

IGNICOLE, s. & adj. lat. Nom qu'on donne à ceux qui adorent le Feu; tels que les Guebres, qui ont conservé l'ancienne Religion de Perse.

IGNITION, s. f. Terme de Chymie, formé du mot latin, qui signifie *feu*. On appelle ainsi l'application du feu aux métaux, jusqu'à ce qu'ils deviennent rouges, sans se fondre. L'étaim & le plomb ne peuvent souffrir l'*ignition*, parce qu'ils ont trop de facilité à se fondre.

IGNOBLE, adj. lat., qui signifie, bas, vil, sentant une basse extraction. L'idée de ce mot est directement opposé à celle de *noble*.

IGNORANTIN, s. m. l. Nom des Associés d'une Congrégation Religieuse, instituée, en France, par M. *de la Salle*, pour commencer l'éducation des Enfans du commun; c'est-à-dire, pour leur apprendre à lire, à écrire, & pour leur donner les premiers principes de Religion. Leur nom vient de la Profession qu'ils font, de ne savoir que ce qu'ils doivent enseigner.

IGUANA ou GUANA, s. m. Nom d'une espece de Lézard d'Amérique,

dont la peau est revêtue de petites écailles brunes & cendrées, & qui a comme des dents de scie, le long du dos. Il pond un grand nombre d'œufs, de la grosseur d'une noix. L'*Iguana* est un animal amphibie, si peu nuisible, que sa chair & ses œufs sont un fort bon aliment. Les Espagnols mêmes en mangent.

IGUARUM, s. m. Animal amphibie du Bresil, ennemi de l'Homme, & de la grosseur d'un Bœuf.

ILEON, s. m. Mot formé du verbe grec, qui signifie *tourner*. C'est le nom du troisiéme & du dernier des intestins gréles, situé au-dessous du nombril, entre le *jejunum* & le *cæcum*. Il fait plusieurs tours & retours.

ILIADE, s. f. gr. Nom du premier des Poèmes d'Homere, composé sur le siége de Troye, & sur l'enlevement d'Helene. Il passe pour le premier & le plus beau Poème épique, qui ait jamais été composé.

ILIAQUE, adj. Mot de même origine que l'*Ileon*, & nom d'une veine qui est un des rameaux du tronc descendant de la veine-cave. Les Médecins appellent aussi *Colique iliaque*, celle qu'on nomme vulgairement *Miserere*.

ILLATION, s. f. lat. Terme d'Eglise, qui se dit, comme *translation*, pour, transport, ou retour, des Reliques d'un Saint. Cependant, il n'est gueres en usage que pour le retour de celles de Saint Benoît, d'Orleans à l'Abbaïe de Fleury.

ILLEGAL, adj., formé du latin, pour signifier *illégitime*, ou plus généralement, ce qui est contre les loix. *Illégalité* n'est gueres en usage, quoiqu'*illégitimité* se dise fort bien, pour exprimer la qualité d'un Enfant, qui n'est pas né d'un mariage légitime : sur quoi l'on doit remarquer que devant les mots simples, qui commencent par *l*, *il* prend souvent la force de la négative. Mais on ne connoît pas, là-dessus, d'autre regle que l'usage *Illetré*, *illiberal*, *illimité*, &c., font des exemples de l'un ; *illustre*, *illuminé*, *illusion*, &c., en font de l'autre.

ILLUSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *tromperie* par une fausse apparence qui en impose. *Illusoire* est l'adjectif, & signifie, par conséquent, ce qui trompe par une fausse apparence.

ILLUTATION, s. f. lat. Terme d'art, pour signifier l'action d'enduire quelque chose de boue, ou de limon.

ILOTE, s. m. gr. Nom que les anciens Habitans de Lacédemone donnoient aux Esclaves, d'après les Loix de Lycurgue.

IMAGINATION, s. f. lat. Faculté de l'ame, par laquelle elle se represente les choses extérieures & sensibles, à l'aide des traces du cerveau.

IMAN, s. m. Titre de dignité ecclésiastique, parmi les Turcs. C'est le Chef d'une Congrégation, ou d'une Mosquée ; à-peu-près comme nos Curés sont les Chefs des Paroisses.

IMBARGO, s. m. Mot emprunté de l'Espagnol, qu'on prononce vulgairement *Embargo*, & qui signifie une défense à tous les Vaisseaux de sortir d'un Port.

IMBECILLITE', s. f. lat, qui signifie également foiblesse de corps ou d'esprit. C'est l'effet ordinaire d'un fort grand âge.

IMBIBER, v. act. Mot formé du verbe latin, qui signifie *boire*. Un corps spongieux s'imbibe facilement de toutes sortes de liqueurs.

IMBRICE', adj. lat. Tuiles *imbricées*. On donne ce nom aux Tuiles concaves, ou suivant la signification du mot, faites en goutiere. En Dauphiné & dans d'autres Provinces, on emploie des tuiles *imbricées*, pour couvrir les Maisons.

IMEROS ou HIMEROS, s. m. Dieu du desir, chez les anciens Grecs; comme *Eros* & *Pothos* étoient ceux de l'Amour & du Souhait. On les representoit tous trois sous la figure de trois Cupidons, ou trois Amours.

IMMA, s. m. Terre rouge, dont les Teinturiers & les Peintres se servent, en Perse, & que les Femmes emploient aussi pour se colorer le visage. L'*Imma* se tire particuliérement

de la Montagne de Chiampa, près de Bander-Abassi.

IMMACULE', adject. Mot formé du substantif latin, qui signifie *tache*. *Im* a la force de la négation dans ce mot; c'est-à-dire, qu'*immaculé* signifie *sans tache*, ou ce qui n'a pas de tache. Il ne se dit gueres que de la conception de la sainte Vierge. Cette différence de l'*im*, qui est tantôt négatif, comme dans *immaculé*, & tantôt positif, comme dans *immanent*, forme une grande difficulté pour les Etrangers. Il en est de même de *il*, comme dans *illuminé* & *illégitime*; de *in*, comme dans *infini* & *inondé*; & des autres particules de la même espece, dont le sens varie, sans autre regle que l'usage, pour justifier cette différence.

IMMANENT, adj. Mot formé du verbe latin, qui signifie *demeurer*. On appelle *qualités immanentes*, celles qui demeurent habituellement dans un sujet; par opposition à transitoires, ou passageres.

IMMATERIALISTES, s. & adj. Nom d'une Secte de Philosophie assez moderne, & née en Angleterre, qui prétend que tout est esprit, & que le Monde n'est composé que d'Etre pensans; c'est-à-dire, que tout ce que nous croïons voir & sentir de corporel n'a pas de réalité, & que ce sont des fantômes que notre esprit fabrique, ou qui naissent en nous par la même nécessité qui nous a fait naître.

IMMATRICULER, v. act. *Voïez* MATRICULE.

IMMEDIAT, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui n'est pas séparé d'autre chose par le moindre intervalle. *Succession immédiate*, c'est-à-dire, qui se suit sans interruption. *Immédiatement* est l'adverbe, & se dit dans le même sens.

IMMEMORIAL, adj. lat. Mot formé de *mémoire*, qui signifie, *dont on ne peut se souvenir. Un tems immémorial.* Il ne se dit gueres que dans cet exemple.

IMMENSE, s. f. Mot formé du latin, qui signifie ce qui ne peut être mesuré, ni compté; ce qui est d'une étendue qui surpasse notre faculté de concevoir. La *Bruïere* a risqué le mot d'*Immensurable*, qui n'étoit pas en usage avant lui, pour signifier, plus proprement, ce qui ne peut être assujetti à une mesure physique.

IMMERSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de plonger quelque chose dans l'eau, ou dans toute autre liqueur. On appelle, en termes de Chymie, *calcination immersive*, l'épreuve qui se fait, de l'or dans de l'eau-forte. En termes d'Astronomie, *immersion* se dit du commencement d'une Eclipse; c'est-à-dire, de l'instant où une Planéte commence à être obscurcie par l'interposition d'une autre.

IMMEUBLES, s. m. Terme de Coutume & de Pratique, qui signifie des biens en fond, ou en nature de fond; par opposition aux biens qui se nomment Meubles, ou Effets mobiliers. On appelle, dans le même langage, une action *immobiliaire*, celle qui est intentée pour entrer en possession d'un *immeuble*.

IMMORTELLE, s. f. l. Nom d'une petite fleur, qui ne se flétrit pas, quoique séparée de sa tige. Il y en a de blanches, de jaunes, & de quelques autres couleurs.

IMMUNITE', s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *exemption*, & qui se dit de certains priviléges accordés par la Puissance séculiere, ou ecclésiastique.

IMPAIABLE, adj. Ce qui ne se peut païer, ce qui est hors de prix. Il ne se dit gueres que dans le figuré, pour, incomparable, sans égal, sans comparaison.

IMPALPABLE, adj. lat. Ce qui ne peut être touché, ou ce qui ne fait aucune impression sur les sens, lorsqu'on y touche; comme l'air, la fumée, &c.

IMPANATION, s. f. Mot formé de *pain*, ou du mot latin, qui signifie la même chose. C'est un terme de Théologie, qu'on emploie pour exprimer l'opinion des Luthériens, qui croient qu'après la consécration le pain demeure dans l'Eucharistie, & que le corps de Jesus-

Christ s'y trouve renfermé.

IMPARTABLE, adj. lat. Terme de Droit, qui signifie ce qui ne peut être partagé, divisé, dans une succession; tel que les Duchés, les Marquisats, & tous les Fiefs de Dignité. *Impartibilé* est le substantif.

IMPARTIAL, adj. lat. Exempt de partialité, neutre entre deux Partis. *Impartialité* est le substantif, & *Impartialement*, l'adverbe.

IMPASTATION, s. f. Mot formé de *paste*, pour signifier un mêlange de plusieurs matieres paîtries ensemble & liées par quelqûe mastic qui durcit à l'air. Quantité de colomnes, qui nous restent de l'ancien tems, paroissent avoir été faites par *impastation*.

IMPECCANCE, s. f. lat. Terme dogmatique, qui signifie l'état d'un Homme qui ne commet aucun péché; comme *impeccabilté* signifie l'impossibilité d'en commettre. L'*Impeccabilité* emporte l'*Impeccance*.

IMPENSE, s. f. Terme de Palais. C'est un mot purement latin, qui signifie une dépense faite pour l'amélioration d'un bien dont on jouit de bonne foi, & qui doit être remboursée par celui qui veut y rentrer.

IMPERATIF, s. m. lat. Terme de Grammaire, qui est le nom du second mode, dans la conjugaison des verbes.

IMPERATORIA, s. f. lat. Plante, dont les feuilles ressemblent à celles du Panais sauvage, & qui porte une graine piquante & odoriférante. On la nomme aussi *Astrentia* & *Ostrutium*. Ses vertus sont en si grand nombre contre toutes les maladies & tous les poisons, qu'elle en a mérité le nom d'*Imperatoria*.

IMPERIALE, s. f. Nom d'une plante, dont la tige est fort haute & couronnée de quatre ou cinq fleurs du même nom, qui se renversent en forme de cloche. C'est aussi le nom d'une Prune violette, de forme oblongue. On appelle *impériale*, le sommet d'un carosse, & celui d'un lit. En termes d'Architecture, l'*impériale* est une espece de dôme, dont le sommet est en pointe, & qui s'élargit en forme de deux *S* jointes par le haut. La *pierre impériale* est une espece d'opiat pour les dents, composé de salpêtre, d'alun de roche & de souffre. L'*eau impériale* est une distillation de plusieurs sortes d'herbes & d'épices. On appelle *villes Impériales*, certaines villes libres d'Allemagne, qui ont le droit d'élire leurs Magistrats, & qui n'ont pas d'autre dépendance de l'Empereur, que les autres Souverains du même Païs.

IMPERITIE, s. f. Mot purement latin, qui signifie ignorance de l'art dont on fait profession.

IMPERTURBABLE, adj. lat. Qui ne peut être troublé. Il se dit particuliérement d'une mémoire ferme, qu'aucune interruption ne peut faire manquer.

IMPLANTER, v. act. lat. Terme de Médecine & de Chymie, qui signifie insérer, planter, une chose dans une autre. *Implantation*, s. f., se dit dans le même sens.

IMPLEXE, adj. lat. Terme de Poésie dramatique, qui signifie, composé de plusieurs parties, ou d'un grand nombre d'événemens variés, quoique liés naturellement au sujet. Une action peut être *implexe*, sans être double.

IMPLICITE, adj. Mot tiré du latin, qui est opposé à *explicite*, & qui ne se prend que dans le sens Moral, pour signifier ce qui est renfermé dans une chose, sans être ouvertement exprimé. On appelle *foi implicite*, la créance d'un point de doctrine, sur la simple authorité du témoignage, sans explication qui éclaire autrement l'esprit.

IMPLIQUER, v. act. lat. Terme de Logique, qui ne se dit gueres que du raisonnement. Il signifie proprement, *renfermer avec quelque obscurité*. Lorsque deux idées sont incompatibles, ou se contredisent, on dit qu'elles *impliquent contradiction*, ou simplement, qu'elles *impliquent*; c'est-à-dire, qu'elles se choquent & qu'elles se détruisent mutuellement. *Implication* s'emploie dans le même sens. On dit fort bien, il y a de

l'*implication* dans ces deux idées.

IMPOSER, v. act. lat. En termes d'Imprimerie, c'est mettre, dans des garnitures, les pages composées & formées, qu'on serre avec des coins dans un chassis de fer, pour empêcher qu'il ne tombe aucune lettre. *Imposer, en imposer*, se disent dans le sens Moral; le premier, pour *faire une forte impression*, par l'air, le discours, les manieres, &c.; le second, pour *tromper, en faire accroire*.

IMPOSITION, IMPLANTATION, ff. ff. lat. Termes de Médecine, qui appartiennent à la méthode qu'on appelle *Transplantation*, & qui consiste à guérir les maladies, en les faisant passer d'un sujet à l'autre.

IMPOSTE, f. f. Nom d'une petite corniche d'Architecture. Ce mot est Italien. Il y a différentes sortes d'*impostes*, suivant les ordres.

IMPOSTEUR, f. m. l., qui signifie celui qui trompe adroitement, de paroles ou d'actions, celui qui en impose. Ce mot est aussi adjectif. Un air, un langage, *imposteur*. On dit, absolument, c'est une *imposture*; & avec un régime, l'*imposture des yeux*, de la physionomie, &c.

IMPOT, f. m. lat. Nom qui ne se donnoit autrefois qu'aux nouvelles levées passageres de deniers, que le Gouvernement imposoit, pour les besoins de l'Etat, mais qui s'applique, en général, à toutes les contributions des Sujets, depuis que la plûpart des anciens *impôts* sont devenus habituels.

IMPRE'CATION, f. f. Mot tiré du latin, qui signifie, des expressions par lesquelles on souhaite qu'il arrive du mal à quelqu'un. *Imprécatoire*, adj., se dit de ce qui se fait, ou qui se dit, avec *imprécation*.

IMPREGNATION, f. f. Mot formé du verbe latin, qui signifie *être enceinte*. Il exprime l'action par laquelle un fluide se remplit des parties d'un autre fluide, qui lui communiquent leurs qualités. *Impregné*, adj., & s'*impregner*, v. act., se disent dans le même sens.

IMPRESCRIPTIBLE, adject. lat. Terme de Palais, qui se dit de ce qui n'est pas sujet à *prescription*. Une rente est *imprescriptible*, lorsqu'elle a été constituée à prix d'argent. *Voiez* PRESCRIRE.

IMPRESSE, adj. Terme de Philosophie, tiré du latin, pour signifier ce qui a fait de l'impression sur l'esprit, ou sur les sens. *Especes impresses*.

IMPRIMER, v. act. En général, ce verbe, qui est tiré du latin, signifie faire une empreinte, une figure, sur quelque corps, en le pressant d'un corps plus dur. Lorsqu'il est question de Livres, c'est mettre un Ouvrage sous presse avec tous les instrumens qui servent à l'Imprimerie; Art dont l'invention n'est que du quinziéme siécle, & que les uns attribuent à *Jean Fauste*, de Mayence; d'autres à *Jean Mentel*, de Strasbourg; d'autres à *Laurent Coster*, de Harlem, en Hollande. *Nicolas Janson*, qui s'établit à Venise, en 1486, est le premier qui ait commencé à polir l'Imprimerie. *Alde Manuce* inventa le caractere italique, dans la même Ville, & fut le premier qui imprima le grec & l'hebreu. Nos premiers Imprimeurs étoient de très habiles gens; mais, en général, cette profession est devenue aujourd'hui trop méchanique. En termes de Peinture, *imprimer*, c'est mettre, sur une toile, quelques couches d'une premiere couleur, pour servir de fond à celles dont on doit composer le tableau; & cet enduit s'appelle *Imprimure*.

IMPRIMERIE DE PEINTURE, f. f. Invention nouvelle, qui consiste à imprimer des Tableaux, avec trois couleurs, aussi facilement que des Estampes, & avec autant d'exactitude que si le pinceau y étoit emploïé. On doit cet Art à un Peintre nommé *le Blond*. *Ugo Carpi*, Italien, en avoit donné quelque idée au commencement du seiziéme siécle, en imitant, dans les Estampes, les Desseins lavés, ou l'espece de Peinture, d'une seule couleur, que nous nommons *Camaïeu*.

IMPROPERE, f. m. Mot pure-

ment latin, qui ſignifie, reproche affligeant, injurieux. Il ne s'emploie qu'en termes eccléſiaſtiques, pour les injures que Notre-Seigneur eſſuïa dans ſa Paſſion, & qui ſe chantent dans l'Office de la ſemaine Sainte. Il y a dans l'Egliſe du ſaint Sépulchre, à Jeruſalem, une Chapelle de l'*Impropere*.

IMPUBERE, ſ. m. Mot formé du latin, qui ſignifie, en termes de Droit, celui, ou celle, qui n'a pas encore atteint l'âge de pubérté; c'eſt-à-dire, quatorze ans pour les garçons, & douze, pour les filles.

IMPUDENCE, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie les qualités opposées à la modeſtie, à la pudeur & au goût des bienſéances établies. Les anciens Grecs éleverent un Temple à l'*Impudence*, & lui conſacrerent la Perdrix, comme ſon ſymbole.

IMPULSION, ſ. f. Mot tiré du latin, pour ſignifier l'action de pouſſer. On l'oppoſe communément à *attraction*, qui ſignifie l'action d'attirer. *Impulſion* ſe dit auſſi, dans le ſens Moral, des motifs & des efforts qu'on emploie pour faire agir quelqu'un.

IMPUNITE', ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie *négligence à punir*, exemption, ou relâchement, d'une punition méritée. On dit auſſi *impuni*, adj., & *impunément*, adv.; quoique tous ces mots n'aient pas de verbe.

IMPURETE' LEGALE, ſ. f. On donnoit ce nom, dans l'ancienne Loi, à une ſorte de tache, qui ſe contractoit en faiſant différentes choſes *défendues*, ou nommées *impures*; ce qui demandoit des purifications.

INACCESSIBLE, adj. lat. Mot formé d'*accès*, qui ſe dit d'une choſe, ou d'un lieu, dont on ne peut approcher.

INADEQUATE, adj. Terme de Philoſophie, tiré du latin, qui eſt l'oppoſé d'*adequate*; & qui ſignifie *imparfait*, ou ce qui manque de quelque choſe pour être au degré qui convient.

INADVERTENCE, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſignifie défaut d'attention, ou de ſoin.

INALIENABLE, adj. lat., ce qui ne peut être aliéné, c'eſt-à-dire, dont on ne peut perdre ni céder la propriété. Le Domaine roïal eſt *inaliénable*; mais cette *inaliénabilité* n'eſt que de droit poſitif.

INALLIABLE, adj. formé d'*allier*. Il ne ſe dit gueres que de certains métaux, qui ne peuvent s'allier l'un avec l'autre.

INAMISSIBLE, adj. Mot formé du verbe latin, qui ſignifie *perdre*. *In* prenant la force négative, *inamiſſible* ſignifie ce qui ne peut être perdu.

INANITE', ſ. f. lat. Terme de Chronologie, qui ſe dit de la durée du Monde, avant la Loi de Moïſe.

INANITION, ſ. f. Mot formé du latin, pour ſignifier l'état d'un eſtomac vuide & affoibli, qui a beſoin de nourriture.

INAUGURATION, ſ. f. Mot formé du latin, qui ſe dit des cérémonies avec leſquelles on ſacre les Empereurs, les Rois, les Prélats eccléſiaſtiques, &c. Il vient du mot *Augure*, qui étoit le nom d'une eſpece d'anciens Prêtres Romains.

INCAMERATION, ſ. f. Terme de Chancellerie Apoſtolique, formé du mot Latin, ou Italien, qui ſignifie *Chambre*. Il ſe dit de l'union de quelque bien au domaine du Pape. *Incamerer* eſt le verbe.

INCANTATION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui ſignifie l'exercice que les Magiciens font de leurs enchantemens. Ce ſont ordinairement des paroles & des cérémonies myſtérieuſes, des invocations du Demon, &c.

INCART, ſ. m. Terme de Chymie, qui ſignifie une maniere de purifier l'or, en le jettant dans l'eau-forte avec de l'argent en grenaille. Ce nom vient de ce qu'on ne met qu'un quart d'or ſur trois quarts d'argent. On dit auſſi *incartation*.

INCESTE, ſ. m. Mot tiré du latin, qui n'a ſignifié, dans ſon origine, que ce qui eſt contraire à la pureté & à la ſainteté de la Religion; mais dont on a fait le nom particulier d'un crime, qui conſiſte dans un

commerce, entre les deux sexes, à quelque degré prohibé. *Incestueux* se dit de ce qui appartient à l'*Inceste*, & de celui qui le commet. On a donné aussi ce nom à certains Hérétiques de l'onziéme siécle, qui croïoient le mariage permis au quatriéme degré, malgré la défense de l'Eglise.

INCIDENCE, s. f. Mot formé du verbe latin, qui signifie *tomber*. On appelle, en Géométrie, *angle d'incidence*, celui que forme une ligne, un raïon, ou un corps, en tombant sur un autre. Ainsi, l'*incidence* d'une perpendiculaire sur une autre ligne fait deux angles droits. S'il est question d'un raïon, ou d'un corps, qui rejaillisse en tombant, l'angle de réflexion est égal à celui d'*incidence*. *Incident*, substantif qui vient de la même source, se dit d'une chose qui arrive à l'occasion d'une autre; soit qu'elle ait été prévûe, ou non.

INCINERATION, s. f. Mot formé du substantif latin, qui signifie *cendre*. Il ne se dit qu'en Chymie, pour signifier la réduction des végétaux en cendre.

INCISIF, adj. lat., qui se dit, en Médecine, pour divisant, atténuant. Les Eaux minérales sulphureuses sont *incisives*.

INCISOIRE, adj. Mot formé du verbe latin, qui signifie *couper*. On donne ce nom aux dents qui sont sur le devant de la bouche, & qu'on appelle autrement *tranchantes*. *Incision*, qui signifie l'action de couper, vient de la même source.

INCIVIL, adj. En termes de Jurisprudence, on appelle *Clause incivile*, une clause faite contre la disposition des Loix.

INCLEMENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui est opposé à *douceur*, & qui ne se dit que de l'air & de la saison. L'*inclemence* de l'air signifie sa rigueur, ou d'autres qualités nuisibles.

INCLINAISON, s. f. Terme de Mathématique, qui se dit de la rencontre de deux lignes, ou de deux plans, qui forment un angle. Un *Plan incliné* se dit, dans les Arts, pour un talus.

INCLINATION, s. f. lat. En termes de Chymie, *verser par inclination* signifie faire couler une liqueur, en penchant doucement le vaisseau qui la contient.

INCOGNITO, adv. Mot emprunté de l'Italien, qui signifie *sans être connu*. On le fait aussi substantif: *Garder l'Incognito*.

INCOMBUSTIBLE, adject. Mot formé du verbe latin qui signifie *brûler*, & de la particule négative *in*. Il signifie ce qui ne peut être détruit par le feu.

INCOMMENSURABLE, adj. lat. Terme de Mathématique, qui se dit des grandeurs qui n'ont pas de mesure commune, comme le côté d'un quarré & sa diagonale; & des nombres qui n'ont pas d'autre diviseur exact que l'unité & le nombre même, comme 7, 11, 13, 23, &c.

INCOMMUTABLE, adj. lat. Ce qui ne peut recevoir de changement. C'est un terme de Pratique. Propriété *incommutable*, c'est-à dire, dont on ne peut être dépossedé légitimement. *Incommutabilité* est le substantif.

INCOMPATIBLE, adj. Mot formé du latin, qui se dit des choses, ou des personnes, qui ne peuvent s'accorder ensemble; ou, suivant sa propre signification, qui ne peuvent se souffrir mutuellement; car la racine est le verbe latin, qui signifie *souffrir*.

INCOMPETENT, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui n'est pas propre à quelque chose, ce qui n'a pas les qualités requises. Un *Juge incompétent* est celui qui n'a pas le droit, ou le pouvoir, de juger. Une *authorité incompétente*.

INCONCILIABLE, adj. lat. Incapable de conciliation, c'est-à-dire, de se lier, ou de s'accorder, avec quelqu'un, ou avec quelque chose.

INCONGRUITE', s. f. Mot formé du latin, qui signifie une action peu convenable aux circonstances, & qui blesse, par conséquent, quelque regle de bonne conduite.

INCONNUE, adj. Terme d'Algébre, qui se dit d'une lettre qui représente une grandeur non connue que l'on cherche.

INCONSEQUENT, adj. lat. Terme assez nouveau, pour signifier ce qui est sans suite, sans liaison. Il se dit surtout du raisonnement, & de tout ce qui en dépend, comme la conduite morale, &c. On en a fait le substantif *Inconséquence*, qui ne s'emploie que dans le même sens.

INCONSIDERATION, s. f. lat. Défaut d'attention, qui vient ordinairement d'un défaut de prudence. *Inconsideré* est l'adjectif, dont on a fait même *inconsiderément*.

INCONSISTENT, adj. Mot formé du latin, qui se dit d'une chose qui ne s'accorde pas, ou qui n'est pas bien liée, avec une autre. Il ne se dit que dans le sens Moral, c'est-à-dire, de la conduite & des idées.

INCONTINENT, adj. Mot formé du latin, qui signifie, en général, celui qui ne peut se moderer; mais qui n'est reçu dans l'usage que pour signifier celui qui se livre trop aux plaisirs vénériens. *Incontinence* est le substantif, & ne se dit que dans le même sens; excepté dans la Médecine, où l'on appelle *incontinence d'urine*, un écoulement involontaire de l'urine, qui arrive lorsque le ressort du sphincter est relâché.

INCONVENIENT, s. m. Mot formé du latin, qui signifie un mal, un obstacle fâcheux, qui s'oppose à quelque vûe, ou qui apporte du trouble à quelque chose.

INCORPORATION, s. f. Mot formé du substantif latin, qui signifie *corps*. On appelle *incorporation*, l'union d'un corps avec un autre. Il se dit dans le sens Physique & dans le sens Moral. *Incorporer* est le verbe.

INCORRECTION, s. f. lat. Terme qui s'est introduit dans les Arts, pour signifier défaut d'exactitude, dans le dessein, ou l'exécution, d'un Ouvrage. L'*Incorrection* s'allie quelquefois avec les plus grandes qualités du génie & du savoir.

INCRASSER, v. act. lat. Terme de Médecine, qui signifie épaissir par quelque mêlange. Le sang s'*incrasse*, en se chargeant de diverses parties qui nuisent à sa circulation.

INCRUSTATION, s. f. lat. Mot formé de *crouste*, pour signifier ces ornemens de marbre, ou d'autre pierre, dont on couvre, comme d'une espece de croute, un mur de maçonnerie. *Incruster* est le verbe.

INCUBATION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie l'action de la plûpart des Volatiles, lorsqu'ils se mettent sur leurs œufs, pour les couver.

INCUBE, s. m. lat. Nom d'une espece de Démon fabuleux, qui prend un corps pour jouir des plaisirs de l'amour avec une Femme. Ce n'est au fond que la maladie commune, qui porte le nom de *Cochemar*, qui consiste dans une grande oppression d'estomac, pendant le sommeil, & que les Médecins appellent *Ephialtes*. Mais, dans des siécles d'ignorance, les Femmes ont abusé de l'erreur populaire, pour justifier les effets de leur incontinence.

INCULPATION, s. f. lat. Attribution qu'on fait d'une faute à quelqu'un. C'est un terme de Palais, qui ne signifie pas tant que celui d'accusation; parce que celui-ci emporte l'idée des formes juridiques.

INCULQUER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie répéter souvent, recommander instamment, quelque chose; soit pour la faire comprendre, ou pour empêcher qu'on ne l'oublie.

INCURIE, s. f. Mot purement latin, qui signifie exemption de soin, indolence. Il ne s'emploie gueres que dans le style familier.

INCURSION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie les courses qui se font dans un Païs, pour le piller & le ravager.

INCUSE, adj. lat. Terme de Médailliste, qui se dit de certaines Médailles frappées d'un seul côté, par la négligence & la précipitation des Ouvriers. Il se trouve des Médailles *incuses*, c'est-à-dire, non-

frappées, dans les Antiques & dans les Modernes.

INDE, f. m. Drogue à l'usage de la Peinture, de la Teinture & de la Médecine. On distingue deux sortes d'*Indes*; l'une qui est le suc d'une herbe nommée *Guède*; l'autre qui est celui de l'Indigo. On appelle aussi *Inde*, une sorte de bois dont la décoction est fort rouge. L'arbre, qui se nomme *bois d'Inde*, est un arbre aromatique des Indes Occidentales, dont les feuilles servent d'épices aux Sauvages, dans toutes leurs sauces. Les Médecins en ordonnent des bains, pour fortifier les nerfs.

INDECIS, adj. lat. Qui n'est pas décidé. Il se dit des personnes & des choses. Un Homme *indecis* est un Homme irrésolu, qui a peine à se déterminer. Une affaire est *indecise*, lorsqu'elle n'est pas encore décidée. *Indécision*, f. f., ne se dit gueres que dans le premier sens, pour, irrésolution, incertitude.

INDEFECTIBILITE', f. f. lat. Terme ecclésiastique, qui signifie, qualité d'une chose *qui ne peut manquer*. Il ne se dit que de l'Eglise, à laquelle cette prérogative est assurée par la promesse de Jesus-Christ. *Indefectible* est l'adjectif.

INDEFINI, adject. lat. Terme de Philosophie, mis en usage, par *Descartes*, pour signifier une étendue dont on ne connoît pas la fin.

INDELEBILE, adject. Mot formé du verbe latin, qui signifie *effacer*, & de l'*in* négatif, pour signifier ce qui est ineffaçable. Le caractere du Sacerdoce est *indelebile*.

INDEMNITE', f. f. lat. Terme de Palais, qui signifie la même chose que dédommagement, & qui se dit particuliérement du droit qu'on doit païer au Seigneur, quand un Fief est acquis par l'Eglise, c'est-à-dire, lorsqu'il tombe en main-morte. *Indemniser* est le verbe.

INDESTRUCTIBLE, adject. lat., qui ne peut être détruit. Tels paroissent les genres d'Animal & de Plante, dont la forme reçoit bien quelque altération, par le mêlange des especes, ou par l'accession de quelques parties Etrangeres, mais dont le fond semble incapable de changer.

INDEX, f. m. Mot purement latin, qui signifie ce qui montre, ce qui indique. De-là vient qu'on donne ce nom au second doigt de la main, c'est-à-dire, à celui qui suit le pouce; parce qu'on s'en sert ordinairement pour montrer quelque chose. Les Tables des matieres, qui se mettent à la fin d'un Livre, portent, par la même raison, le nom d'*Index*. On appelle aussi *Index*, ou *Indice*, un Catalogue de Livres suspects de mauvaise doctrine, dont le saint Siége interdit la lecture, quoiqu'ils ne soient pas encore condamnés juridiquement. Mettre un Livre à l'*Index*, c'est le mettre dans ce rang. Quelques-uns en ont fait le diminutif *Indicule*, pour un petit *Index*.

INDICATIF, f. m. lat. Terme de Grammaire, qui est le nom du premier mode, dans la conjugaison des verbes. *Indicatif* se dit aussi de ce qui sert à marquer quelque chose, & devient alors adjectif. On appelle *colomnes indicatives*, celles qui servent à marquer les marées, sur les Côtes de l'Océan. *Indiquer*, v. act., signifie marquer. *Indication* signifie un signe qui marque quelque chose. Les *indications du poulx* se dit des lumieres qu'on tire du poulx, pour la connoissance d'une maladie.

INDICTION, f. f. lat. Terme de Chronologie, qui signifie une révolution périodique de quinze années. Cette méthode de compter est en usage dans les Bulles du saint Siége. On en attribue l'origine à *Constantin*, qui la fit succéder à celle des Olympiades. Quelques-uns croient qu'elle commença par une taxe du même nom, qui dura quinze ans.

INDIGENES, f. m. Nom, formé du grec, que les Anciens donnoient aux Habitans naturels d'un Païs; comme ils donnoient celui d'*Indigetes* à leurs Heros & à leurs demi-Dieux, c'est-à-dire, à ceux qui avoient mérité, par de grandes actions, d'être élevés au rang des Dieux.

INDIGESTION, f. f. lat. Embarras, ou douleur de l'estomac, causé par l'excès, ou la qualité, des alimens, qu'il ne peut digerer.

INDIGITAMENT, f. m. lat. Nom d'un Livre des anciens Pontifes Romains, qui contenoit le nom des Dieux, la forme de leur Culte, & les cérémonies qui étoient particulieres à chacun.

INDIGO, f. m. Nom d'une teinture violette, qui se tire des feuilles d'une plante que les Espagnols nomment *Anil*, & qui porte, parmi nous, le même nom d'*Indigo*. Sa fleur est rouge, & sa graine couleur d'olive. L'*Indigo* est une espece de *sainfoin*, qui ne s'éleve que d'environ deux piés & demi; mais qui, lorsqu'on ne le coupe pas, prend forme d'arbrisseau,& pousse un grand nombre de rameaux. Ses feuilles sont d'un verd fort brun, argentées par-dessus, & de la grandeur de l'ongle du petit doigt.

INDIRE, f. m. Terme de Fief. On appelle *droit d'indire aux quatre cas*, un droit par lequel quelques Seigneurs peuvent doubler leurs rentes & leurs revenus en quatre cas; 1°. Pour le voïage d'Outre-Mer. 2°. Pour une nouvelle Chevalerie. 3°. Quand le Seigneur est Prisonnier de guerre. 4°. Pour le Mariage d'une Fille.

INDIRECT, adj. lat. En termes de Logique, on appelle Modes *indirects* de Syllogisme, ceux qui ne concluent pas directement. La conclusion n'en est pas aussi évidente que celle des autres.

INDISPONIBLE, adj. Terme de Palais, qui se dit des biens dont les loix ne permettent pas de *disposer*.

INDISSOLUBLE, adj. lat. Ce qui ne peut être rompu. Des liens *indissolubles*. Il ne s'emploie gueres que dans le sens Moral, aussi bien qu'*indissolublement*, qui est l'adverbe.

INDIVIS, adj. lat. Terme de Palais, qui signifie ce qui n'est pas divisé. *Par indivis* est un adverbe, qui se dit, dans le même langage, pour, *en commun*, *sans division*.

INDUCTION, f. f. lat. Dans le sens Moral, il signifie l'action d'engager quelqu'un à faire une chose, soit par adresse, ou par des motifs expliqués. Il se dit aussi des suites d'une chose,qui conduisent à une autre; surtout en matiere de raisonnement, où quelquefois une preuve s'étend par *induction* à des points différens de celui qu'on avoit à prouver. En termes de Physique, c'est l'action d'étendre, ou d'appliquer, quelque chose sur la surface d'une autre, surtout quelque chose de ductile & de mou.

INDULGENCE, f. f. lat. En termes ecclésiastiques, c'est une rémission de quelque partie de la peine dûe au péché, que le Pape accorde en vertu des mérites du Sauveur. Cet usage, qui a tourné souvent en abus, a pris naissance pendant les persécutions des Empereurs Païens, où un Martyr admettoit quelquefois les pécheurs à la participation du mérite de ses souffrances; ce qui leur étoit compté en diminution des pénitences publiques. L'*Indulgence*, prise pour facilité à pardonner, est representée, dans quelques anciennes Médailles, par une Femme assise, qui tend la main droite, & qui tient un sceptre de la main gauche.

INDULT, f. m. lat. Droit que le Pape accorde par rapport à certaines choses, surtout pour se procurer un Bénéfice ecclésiastique. Un *Indultaire*, c'est-à-dire, celui qui veut obtenir un Bénéfice, en vertu de son *Indult*, doit obtenir des lettres de nomination du Roi, les faire enregistrer au Parlement, & en donner connoissance au Collateur; après quoi, lorsque le titre vient à vaquer, il doit le requerir dans les six mois. On distingue l'*Indult des Rois*, par lequel ils ont le pouvoir de nommer aux Bénéfices Consistoriaux; l'*Indult des Cardinaux*, qui leur donne le pouvoir de conférer en commande, celui de tenir les Bénéfices réguliers comme les séculiers, & de ne pouvoir être prévenus dans les six mois qu'ils ont pour conférer les Bénéfices à leur nomination; l'*Indult* des Conseillers du Parlement de Paris & des

Maîtres des Requêtes, qui leur donne pouvoir d'obtenir un Bénéfice vacant. Ce qu'on appelle *Indult*, en Espagne, est un droit qui se paie au Roi sur tout ce qui vient des Indes Occidentales, par les Gallions.

INEFABLE, adj. Mot formé d'un verbe latin, qui veut dire *parler*, exprimer par le discours; & qui, joint avec la particule négative *in*, signifie ce qui ne peut être exprimé, ou raconté, ce qui est au-dessus de l'expression du discours. *Inenarrable*, *inexprimable*, ont à peu près la même signification.

INELIGIBLE, adj. lat. Terme de Conclave & de Chapitre, qui signifie *celui* qui ne peut être *élu*. L'élection est nulle, quand elle tombe sur un sujet *ineligible*.

INEPTITUDE, s. f. Mot formé du latin, qui signifie défaut d'habileté, ou de capacité, pour quelque chose.

INERTIE, s. f. lat. Terme dogmatique, qui signifie incapacité d'action. On appelle *Force d'inertie*, dans les corps, une résistance au mouvement, qui ne vient que de leur masse, & qui est proportionelle, comme la pesanteur, à la quantité de matiere qui leur est propre.

INESCATION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie une maniere de guérir les maladies, en faisant manger, au Malade, certaines préparations chymiques de choses tirées d'un autre animal. C'est une sorte de transplantation, qui fait passer, dit-on, la maladie dans l'animal, dont les choses sont tirées.

INFANT, s. m. l. Nom qui se donne, par excellence, aux *Enfans* des Rois d'Espagne & de Portugal.

INFATUATION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie prévention excessive & ridicule, en faveur de quelqu'un, ou de quelque chose, ou de soi-même. On dit *s'infatuer*, être *infatué* d'une chose.

INFEODATION, s. f. Terme de Coutume, qui signifie l'action par laquelle on donne quelque chose en fief, ou on l'unit à son fief. *Infeoder* est le verbe.

INFERNAL, adj. lat. Ce qui appartient à l'Enfer. On appelle *pierre infernale*, en Chirurgie, certains caustiques dont la vertu est permanente, tels que la pierre de vitriol.

INFESTER, v. act. Mot tiré du latin, qui se dit des lieux plutôt que des choses. *Infester un lieu*, c'est le fréquenter pour y causer du mal, y répandre le trouble & le ravage, comme font les voleurs.

INFILTRATION, s. f., formé de *filtrer*. C'est l'action d'une chose qui se glisse & s'insinue dans les pores des parties solides.

INFINITESIMAL, adject. Quelques-uns donnent le nom de Calcul *infinitesimal* à la méthode des Fluxions. *Voïez* FLUXIONS & CALCUL. Les Geometres appellent *Infinitesime* une partie infiniment petite d'une chose.

INFINITIF, s. m. lat. Terme de Grammaire, qui est le nom d'un mode, dans la conjugaison des verbes. C'est celui qui marque l'action, en général, sans désigner aucun tems précis. Il est quelquefois emploïé pour substantif, comme le *manger* & le *boire*. La plûpart des substantifs Anglois ne sont que l'infinitif des verbes.

INFLAMMATION, s. f. lat. Terme de Médecine. C'est une tumeur produite par un débordement de sang qui s'épaissit & qui se coagule. Les *inflammations* les plus dangereuses sont celles de la poitrine. *Inflammatoire*, adj., signifie ce qui cause des *inflammations*.

INFIRMATIF, adj. lat. Terme de Palais, qui signifie ce qui affoiblit la force d'une chose, ou ce qui l'ôte tout-à-fait. Il se dit particuliérement des Jugemens supérieurs, qui révoquent, ou qui restraignent, ceux des inférieurs. Un *Arrêt infirmatif* de telle Sentence.

INFLATEUR, s. m. lat. Nom qu'on donne aux Philosophes, qui prétendent que le continu est composé de points enflés.

INFORMATEUR, s. m. Les Allemands donnent ce nom, pour celui de Précepteur, à ceux qui sont

chargés de l'instruction des jeunes gens. Il vient du verbe latin, qui signifie former, instruire.

INFORME, adj. lat. Ce qui n'a point de forme réguliere, ou ce qui est encore éloigné de celle qu'il doit recevoir. Il se dit également des Ouvrages de l'art & de la nature. Les anciens Astronomes appelloient *informes*, les Etoiles qu ils ne faisoient point entrer dans les *Constellations*, ou *Figures* du Ciel. Ils les nommoient aussi *Sporades*, c'est-à dire, semées sans ordre. Les Modernes ont formé de nouvelles Constellations, d'une partie de ces Etoiles.

INFORTIAT, s. m. Terme de Jurisconsulte. C'est le nom qu'on donne au second Volume *du Digeste*, compilé du tems de *Justinien*.

INFRACTION, s. f. lat. Action par laquelle on viole quelque devoir. L'*Infraction* d'un Traité, d'une Regle, &c.

INFUSION, s. f. Mot tiré du latin. En termes de Pharmacie, c'est une maniere de préparer les médicamens, en les faisant tremper dans une liqueur, pour leur faire acquerir quelque vertu, ou pour corriger quelque qualité nuisible. *Infuser* se dit dans le même sens.

INGENERABLE, adj. lat. Terme de Physique, qui se dit de la nature essentielle des choses, qu'on suppose invariable, incapable d'altération, & qui s'est trouvée telle par la création divine, sans être jamais sortie d'une matiere premiere, différente d'elle-même.

INGENU, adj. Mot tiré du latin, qui signifioit, parmi les anciens Romains, un Homme qui étoit né libre, c'est-à-dire, qui n'avoit jamais été dans la servitude; pour le distinguer des Affranchis, qui devoient leur liberté à la faveur de leur Maître. Aujourd'hui, *ingenu* a la même signification que *simple*, *naïf*, *sans déguisement*. *Ingénuité* est le substantif. *Ingenûment* l'adverbe.

INHERENCE, s. f. Mot formé du latin, qui n'est gueres d'usage qu'en langage de Philosophie, pour signifier la jonction de l'accident avec la substance. *Inherent* est l'adjectif.

INHUMATION, s. f. Mot formé du substantif latin qui signifie *terre*, & de la particule latine *in*, qui signifie *dedans*. C'est proprement l'action de mettre une chose en terre; mais dans l'usage commun, il ne se prend que pour l'enterrement des Corps morts.

INJECTION, s. f. Mot tiré du latin, qui exprime l'action par laquelle on jette quelque liqueur dans ce qui est capable de la contenir. Les Médecins donnent également ce nom aux médicamens liquides qu'on seringue dans quelque partie malade, & a l'action de les seringuer. *Injecter* est le verbe.

INIGISTE, s. m. Nom que le Peuple donnoit aux Jésuites, dans leur origine; du nom Espagnol de Saint Ignace, qui est *Inigo*.

INJONCTION, s. f. Mot tiré du latin, qui a la même signification que *commandement*, *ordre*.

INITIAL, adject. Mot formé du substantif latin, qui signifie *commencement*. On appelle *Lettre initiale*, celle qui commence un nom propre, un chapitre, une période. Elle doit toujours être majuscule.

INITIATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'entrée, l'admission de quelqu'un, dans quelque corps, ou dans quelque affaire. Mais c'est proprement un terme de Religion, qui se disoit anciennement de la premiere admission à certains mysteres, tels que ceux d'Elusine, de la bonne Déesse, &c. *Initier* est le verbe.

INNE', adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui est né dans nous, avec nous, ce que nous apportons en naissant. On demande, en Philosophie, s'il y a des *idées innées*? c'est-à-dire, si nous apportons, en naissant, des idées attachées à notre nature, ou si nous naissons seulement avec la faculté d'en recevoir, à mesure que les organes se forment.

INNOCENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui se prend, dans notre langue, en bonne & en mauvaise part. Il signifie exemption de faute, dans

l'intention, comme dans l'action ; & dans ce sens, on appelle *innocence originelle*, l'état où le premier Homme fut créé. Il signifie aussi une certaine altération des facultés de l'ame, qui ramene l'Homme à l'état de l'enfance, c'est-à-dire, à l'incapacité de juger. *Innocent* se prend aussi dans les deux sens. On donne le nom d'*Innocens* aux Enfans qui furent tués par l'ordre du Roi Hérode, au tems de la naissance de Jesus-Christ, dans l'espérance que le Sauveur seroit confondu dans ce nombre ; sur un mal entendu, qui fit croire, à ce Prince, que le Messie, prédit par les Prophêtes, devoit être Roi des Juifs, & lui enlever, par conséquent, la couronne.

INOFFICIEUX, adj. lat. Terme de Droit, qui se dit de la disposition d'un Pere, lorsqu'il deshérite son Fils sans une juste cause.

INNOVATION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie l'introduction de quelque nouveau point, en matiere de doctrine, d'usages, ou d'opinions. *Innover* est le verbe. Ces deux mots ne se prennent gueres qu'en mauvaise part. De-là le nom de *Novateurs*, qu'on a donné de tous tems à ceux qui causent du trouble, par de nouvelles idées de Religion.

INOCULATION, s. f. lat. Nom qu'on a donné à une nouvelle méthode de prévenir les plus fâcheux effets de la petite Verole, en la causant volontairement aux Enfans, par l'insertion d'un peu de pus, qui se fait aux veines du bras & des jambes. Cette méthode, qu'on croit venue de Circassie, n'a gueres été reçue qu'en Angleterre, où il paroît même que ses inconvéniens l'ont fait abandonner. Son nom est pris du mot latin, qui signifie une espece d'Ente, appellée vulgairement *Ente en bouton*, ou *en œil dormant*.

INPROMPTU, s. m. & adv. Ce mot, qui est purement latin, signifie, sur le champ, sans préparation. Un ouvrage d'esprit, un repas, & tout ce qui se fait à la hâte, prend le nom d'*Inpromptu*.

INQUISITION, s. f. l. Jurisdiction ecclésiastique, établie, dans plusieurs Païs Catholiques, pour connoître des crimes qui blessent la Religion. Elle s'appelle autrement *le saint Office*. Les Officiers se nomment *Inquisiteurs*. Les abus de ce Tribunal sont terribles ; ce qui a fait qu'on n'a pas voulu le souffrir en France. On en attribue l'origine à Saint Dominique ; quoique ce point soit contesté.

INSCRIPTION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie quelque chose d'écrit, ou de gravé, sur un monument, sur un tombeau, sur une médaille, &c., pour conserver la mémoire de quelque personne, ou de quelque évenement. *Inscription en faux* est un terme de Pratique, qui se dit d'une déclaration par laquelle on maintient que le titre d'une demande est contrefait, ou altéré.

INSECTE, s. m. Nom général de tous les petits Animaux, soit rampans, ou volatiles, qui n'ont pas leurs parties bien développées & bien distinctes. On a vérifié, par les observations, qu'il n'y a pas d'herbe, ni de plante, qui n'ait ses *insectes* particuliers & différens.

IN-SEIZE, s. m. Terme d'Imprimerie, qui désigne un format de Livre, au-dessous de l'*in*-douze. Chaque feuille, dans l'*in*-seize, à trente-deux pages, ou seize feuillets.

INSEMINATION, s. f. lat. Nom d'une méthode Chymique, qui est une espece de transplantation, pour la guérison de certaines maladies. Elle s'exerce avec la graine de quelque plante, appropriée à la nature de la maladie, & semée dans une terre impregnée d'esprits vitaux du malade.

INSERTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action de faire entrer une chose dans une autre. *Inserer* est le verbe. On a donné aussi le nom d'*insertion* à la méthode dont on a déja parlé sous celui d'*inoculation*. En termes de Médecine, on appelle *insertion d'un os*, l'endroit où le tendon s'attache à un os.

INSINUATION, s. f. Terme de Pratique, qui signifie l'inscription d'un Acte sur un registre autorisé,

afin d'empêcher la fraude. Le tems prescrit, pour l'insinuation des Contrats, est de quatre mois, & se compte du jour de leur datte. Il n'y a que les donations faites par le Roi, ou au Roi, qui soient exemptes de la Loi des *insinuations*.

INSIPIDE, adj. lat., sans goût, sans saveur, en un mot sans aucune qualité qui excite les sens. Il se dit, dans le Figuré, pour signifier, fade, plat, sans esprit, & sans élégance.

INSOCIABLE, adj. lat. Farouche, ennemi de la société, ou qui n'en est pas capable. Un esprit, une humeur, *insociable*.

INSOLATION, s. f. Mot formé du substantif latin, qui signifie *Soleil*. C'est le nom d'une préparation de Pharmacie, qui consiste à exposer des drogues, ou des fruits, à l'ardeur du Soleil, pour les aigrir, ou les sécher. *Insoler*, dans ce sens, c'est exposer au Soleil.

INSOLITE, adj. Mot purement latin, introduit assez nouvellement pour signifier, ce qui n'est point en usage, ce qui est inusité.

INSOLVABLE, adj. Mot formé du latin, qui signifie ce qui ne peut être païé. Il se dit aussi des personnes. Un debiteur *insolvable* est celui à qui il est devenu impossible de païer ce qu'il doit.

INSOLUBLE, adj. Mot purement latin, qui se dit d'une difficulté qui ne peut être expliquée.

INSPIRATION, s. f. lat. En termes de Physique, ce mot signifie l'action du poumon par laquelle l'air du dehors est attiré au-dedans.

INSTABILITE', s. f. lat. Qualité qui porte à changer, qui fait qu'on se fixe difficilement, qu'on n'est pas stable, constant.

INSTALLATION, s. f. Mot formé de *Stalle*, qui est le nom des siéges où les Ecclésiastiques sont assis à l'Eglise. On appelle *installation* l'acte par lequel un Evêque, ou tout autre Bénéficier, est mis en possession de sa dignité & de ses droits.

INSTANCE, s. f. Terme de Palais, formé du verbe latin, qui signifie *presser*, *poursuivre*. C'est un nom qu'on donne à tout Procès où il y a demande & défense. Mais, dans un sens plus étroit, *instance* se prend pour les Causes d'appel qui n'ont pû être jugées, & qui s'appointent sur le rôle.

INSTANTANE'E, adjectif d'*instant*. Il n'est gueres en usage que dans les matieres de Physique, pour signifier ce qui ne dure qu'un moment, ce qui passe fort vite, ou ce qui répond à une durée très courte. Il doit s'écrire avec deux *e*, même au masculin, comme *Ptolomée*, *Pompée*, & comme tous les mots terminés en *é*, qui finissent, en latin, par *eus*.

INSTAURATION, s. f. Mot purement latin, qui signifie *rétablissement*, &c. Il ne se dit gueres que des choses sacrées, telles qu'un Temple, une Religion, &c

INSTIGATION, s. f. Mot tiré du latin, pour signifier efforts d'adresse, ou de persuasion, par lesquels on pousse quelqu'un à faire quelque chose. *Instigateur*, s. m., signifie celui qui use d'*instigation*.

INSTINCT, s. m. lat. Mouvement naturel, qui porte les bêtes vers quelque chose en particulier, & qui leur tient lieu des lumieres de la raison.

INSTITOIRE, s. m. Mot formé du substantif latin, qui signifie *Facteur*. On appelle *Institoire*, une action donnée contre un Marchand, pour ce qui s'est fait en son nom par son Commis, ou son Facteur.

INSTITUT, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie *établissement*, & qui se dit des Ordres Religieux. On appelle *instituts* du droit Civil, les premiers élemens de cette Science, ou l'abregé de la Jurisprudence Romaine, contenu dans un Livre, qui se nomme les *Institutes de Justinien*, parce qu'il a été composé par l'ordre de cet Empereur. *Institutaire* est le nom du Docteur Régent, qui enseigne les *Institutes*.

INSTITUTION, s. f. lat. Outre l'acception commune, suivant laquelle ce mot signifie *établissement*, il se dit, en termes de Droit Civil,

des Testamens, & des dispositions qui se font par d'autres Actes. Dans le Droit Canon, il signifie toutes sortes de provisions, qui font le titre par lequel on acquert un Bénéfice, & l'on s'y maintient. On appelle *Instituteur*, celui qui est chargé de donner les premieres instructions à un Prince du Sang.

INSURGENT, s. m. lat. Terme d'Histoire, qui ne se dit néanmoins que de certaines Trouppes de Hongrie, *levées* extraordinairement pour le service de l'Etat.

INTACT, adj. lat. Terme du langage familier, qui signifie ce qui est demeuré pur, entier, & tel qu'il étoit, parce qu'on n'y a pas touché. Les Physiciens ont tiré de la même source, *intactile*, pour signifier ce qui ne peut tomber sous le sens du *tact*.

INTEGRAL, adj. *Calcul integral*. *Voïez* CALCUL. *Integrer* & *Integration* sont des termes de la même méthode.

INTEGRANTE. *Partie integrante*. Terme de Philosophie, qui se dit des principales parties d'une chose, de celles qui constituent son essence, & sans lesquelles elle changeroit de nature.

INTEGRE, adj. Purement latin, qui signifie *entier*, mais qui ne s'emploie que dans le Figuré, pour signifier pur, sans corruption. Un Juge *integre*, c'est-à-dire, sans reproche, d'une Justice éprouvée. Une vertu *integre*, c'est-à-dire, sans tache, supérieure aux soupçons. *Integrité* est le substantif.

INTEGUMENT, s. m. Terme d'Anatomie, formé du latin, qui se dit des peaux & des membranes dont les parties intérieures du corps sont couvertes.

INTELLECTION, s. f. Mot formé, comme *intelligence* & *intellectuel*, du verbe latin, qui signifie comprendre. C'est un terme de Philosophie, qui signifie l'action de l'entendement par laquelle il conçoit une chose. *Intellectuel*, adj., se dit de tout ce qui appartient à l'entendement. *Facultés intellectuelles*. *Vérités intellectuelles*. *Intelligence*, s. f., a plusieurs acceptions. Il se dit simplement de la faculté de concevoir: *Une intelligence bornée*. Il se dit aussi de l'exercice de cette faculté : *Une affaire de difficile intelligence*. Il se prend pour les communications, ou les correspondances, qu'on a dans quelque lieu, ou avec quelqu'un. Entretenir des *intelligences* avec l'ennemi. On dit aussi vivre en bonne ou mauvaise *intelligence* avec quelqu'un. Les *Intelligences célestes* signifie les Anges, les Esprits bienheureux.

INTENDIT, s. m. Mot purement latin, qui se dit, en termes de Palais, des pieces d'écriture qui contiennent des faits dont on offre de faire la preuve.

INTENSION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie, en termes de Physique, le plus haut degré auquel une qualité puisse monter. Le froid est dans sa plus grande *intension*. *Intense* est l'adjectif.

INTENTIONEL, adj. Terme de Philosophie, qui ne se dit guere que des *especes intentionelles*, c'est-à-dire, suivant l'ancienne Doctrine des Atomes, des especes qu'on supposoit sortir des objets, pour frapper les sens.

INTERCALATION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action d'ajoûter un jour, ou un mois, au calcul commun du tems; comme nous faisons au mois de Février, dans l'année Bissextile. Les Romains & les Juifs avoient aussi leurs jours & leurs mois, ou leurs lunes, *intercalaires*.

INTERCEDENT, adj. lat. Terme de Médecine, qui se dit du poulx, lorsqu'étant mal reglé, il semble disparoître par intervalles.

INTERCEPTER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie prendre, arrêter quelque chose dans son cours. *Intercepter* une lettre. En Mathématique, *interceptée* se dit de la ligne qui s'appelle aussi *abscisse*.

INTERCOSTAL, adj. lat. Terme de Médecine, qui se dit des muscles & des veines, qui passent entre les côtes.

INTERCURRENT, adj. lat. Fievre

vre *intercurrente*. On donne ce nom à diverses sortes de fievres qui ne sont pas stationaires, mais qui se mêlent avec celles qui le sont, & qui ont tantôt plus, ou tantôt moins, de violence. Le pouls, qu'on nomme *intercurrent*, n'est pas différent de l'*intercédent*, qui signifie à-peu-près la même chose.

INTERCUTANE'E, adj. lat. Ce qui est entre la peau & la chair.

INTERDICTION, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie *défense*. On nomme ainsi tout ordre qui porte défense à un Officier, ou à un Corps, soit Ecclésiastique, ou Civil, d'exercer les fonctions de son ministere.

INTERET, s. m. Mot purement latin, qui est devenu d'un grand usage dans notre langue. Il signifie proprement la part qu'on prend à quelque chose, le fruit, ou l'avantage, qu'on en tire. Mais lorsqu'il est question d'argent, c'est le prix, ou la récompense, qui revient à celui qui prête une somme pour un certain tems. La somme prêtée s'appelle *le principal*. Si elle est prêtée, ou placée, à perpétuité, l'intérêt s'appelle *rente*. On appelle *intérêts lunaires*, au Levant, les *intérêts* usuraires que les Juifs font païer aux Chrétiens; parce qu'ils se paient par Lunes, au grand profit de l'Usurier.

INTERJECTION, s. f. Terme de Grammaire, tiré du latin, qui se dit de certaines particules placées sans liaison, dans une phrase, pour exprimer quelque sentiment subit, tel que la joie, l'admiration, &c. En termes de Pratique, l'*interjection d'appel* est une déclaration par laquelle on appelle de quelque Sentence. *Interjetter*, v. act., se dit dans le même sens.

INTERIM, s. m. Mot purement latin, dont on a fait le nom d'un formulaire établi, en 1548, par l'Empereur *Charles Quint*, pour régler les affaires de Religion, *en attendant*, comme l'exprime ce mot, qu'elles fussent reglées par un Concile. Les Luthériens, qui sont demeurés attachés à ce formulaire, se nomment *Interimistes*.

INTERLIGNE, s. m. lat. Terme d'Ecrivain, qui signifie l'espace qui est entre deux lignes.

INTERLOCUTEUR, s. m. lat. Nom qu'on donne aux différens Personnages qu'on introduit dans un Dialogue, & qui le forment entre eux.

INTERLOPE, s. m. Mot Anglois, qui revient à celui de *Contrebande*, ou de Commerce défendu. On l'emploie souvent dans les Provinces de France, qui ont quelque relation de commerce avec l'Angleterre.

INTERLOQUER, v. act. Mot formé du latin, qui signifie proprement, interrompre le discours de quelqu'un en lui parlant; mais en termes de Palais, qui est son seul usage, *interloquer*, ou *porter une Sentence interlocutoire*, c'est ordonner qu'une chose sera prouvée, ou vérifiée, avant qu'on prononce sur le fond de l'affaire. On n'appelle jamais de ces Sentences.

INTERMEDE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie, dans les pieces de Théâtre, ce qui se fait, entre les Actes, pour l'amusement des Spectateurs. Les Romains, après avoir supprimé le *Chorus*, introduisirent à sa place les *Mimes* & les *Embolaires*, pour soutenir l'attention du Peuple, entre les Actes. *Intermediaire*, adjectif d'*intermede*, se dit de tout ce qui arrive dans l'espace de tems, ou de lieu, qui est entre deux choses.

INTERMISSION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie la cessation, la discontinuation, d'une chose. *Intermittant*, adj. qui vient de la même source, est un terme de Médecine, qui se dit du pouls, lorsque ses mouvemens sont inégaux, & de la *fievre*, lorsqu'elle n'est pas continue.

INTERNONCE, s. m. lat. Nom qu'on donne aux Agens de la Cour de Rome, qui sont chargés des affaires du Pape, dans une autre Cour, pendant qu'il n'y a point de *Nonce*. Dans quelques Cours, telles que

Bruxelles, il n'y a jamais qu'un *Internonce*. Son office se nomme *Internonciature*.

INTEROSSEUX, adj lat. Terme de Médecine, qui se dit des six muscles qui amenent les doigts de la main vers le pouce, & des huit qui servent au mouvement des articles des piés.

INTERPELLER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie, en termes de Justice, *faire une question* à laquelle on somme la Partie de répondre.

INTERPOLATION, s. f. lat. Terme de critique, qui signifie l'altération, ou l'omission, de quelque partie d'un ouvrage original.

INTERPRETATIF, adj. l. Ce qui reçoit, ou ce qui peut recevoir, une interprétation, relative à des principes connus. Ainsi, l'on appelle *permission interpretative*, celle qu'on auroit pû obtenir, si des obstacles imprévûes n'avoient empêché de la demander; moïennant quoi, l'on agit comme si on l'avoit demandée & obtenue.

INTERREGNE, s. m. Mot formé du latin, qui signifie l'espace de tems qui s'écoule entre la mort d'un Roi & la succession d'un autre. Il n'arrive gueres d'*interregne* dans les Roïaumes héréditaires, parce que la succession est reglée; mais il y en a presque toujours dans les Roïaumes électifs.

INTERSECTION, s. f. Terme de Géométrie, qui se dit, suivant sa signification, en latin, du point auquel deux lignes se coupent entr'elles.

INTERSTICE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie tout espace qui est entre différentes choses; mais qui ne se dit gueres que des espaces de tems. En termes d'Eglise, on appelle *interstices*, les distances qu'on met entre les différens degrés d'ordination. Les Médecins appellent *interstices ciliaires*, de petits filamens qui servent à soutenir le crystallin de l'œil.

INTERVALLE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie la distance, ou l'espace, qui est entre deux termes. En langage de Musique, l'*intervalle harmonique* est la distance d'un son grave, à un son aigu.

INTERVENIR, v. n. Mot tiré du latin, qui signifie, entrer dans une affaire, y prendre part, sans que les parties s'y soient attendues. *Intervention*, s. f., signifie l'action par laquelle on intervient, & l'on se rend partie incidemment.

INTERVERSION, s. f. lat. Changement, trouble, entre plusieurs choses. On dit fort bien l'*interversion*, pour, *le dérangement de l'ordre*. Quelques bons Ecrivains ont emploïé aussi ce mot pour, *diversion* de deniers, entre plusieurs personnes, qui s'entendent pour les *faire tourner* à leur profit. *Intervertir* est le verbe, dans ces deux sens.

INTESTABLE, adj. Mot purement latin, qui signifie celui qui ne peut être appellé en témoignage, par quelque défaut qui lui ôte ce droit.

INTESTAT, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie celui qui laisse une succession, sans en avoir disposé par un testament, ou sans avoir observé les loix qui regardent la forme testamentaire.

INTESTIN, s. m. Mot qui, dans son origine latine, signifie ce qui est intérieur, & dont on a fait le nom général des boïaux & de toutes les entrailles des animaux. Il est aussi adjectif, & ne signifie alors qu'intérieur. Ainsi, l'on appelle *guerres intestines*, les guerres civiles, qui déchirent l'intérieur d'un Etat.

INTHRONISATION, s. f., composé de Thrône, pour signifier la partie du couronnement d'un Roi, dans laquelle il prend possession du Thrône. On dit aussi *Inthroniser*, pour, *placer sur le Thrône*.

INTIME, adject. Mot tiré du latin, qui signifie ce qui est dans l'intérieur, au centre, ou au fond, de quelque chose. Les parties *intimes*. Dans le Figuré, il se prend pour ce qui est le plus cordial & le plus sincere. *Affection intime. Ami intime. Intimité* est le substantif.

INTIMER, v. act. Mot tiré du latin, qui signifie *dénoncer*, *déclarer*. En termes de Palais, on appelle *intimé*, celui qui, aïant gagné son Procès, est appellé devant un Tribunal supérieur, par sa Partie. C'est le *Défendeur*, en cas d'appel. *Intimation*, s. f., est l'action d'*intimer*.

INTITULER, v. act. lat. Donner un titre à quelque chose. Il ne se dit gueres que des Livres, des Mémoires, des Actes, &c. *Intitulé* s'emploie quelquefois comme substantif, au lieu de *titre*.

INTOLERANT, adj. lat. Terme de Religion, qui signifie celui qui n'en admet point d'autre que la sienne, parce qu'il la croit seule bonne. On appelle *Intolerantisme*, la Doctrine, ou le sentiment, de ceux qui ne veulent souffrir aucune autre Religion que la leur.

INTONATION, s. f. lat. Terme de Musique, qui se dit, en général, de la maniere d'observer les tons, & en particulier, de l'action par laquelle on commence à entonner quelque air de chant.

INTRANSITIF. *Voïez* TRANSITIF.

INTRANT, s. m. lat. Nom d'un Officier qu'on choisit dans chaque Nation de l'Université de Paris, pour l'élection du Recteur.

INTREPIDE, adj. Mot tiré du latin, pour signifier *sans peur*, qui ne s'effraie & ne tremble de rien. *Intrépidité* est le substantif. *Intrépidement*, l'adverbe.

INTRIGUE, s. f. Assemblage d'événemens & de circonstances, qui se rencontrent dans une affaire, & qui causent de l'embarras. Un Homme d'*intrigue*, un *intriguant*, est celui qui se plaît à faire naître des embarras de cette nature, ou celui qui a l'art de les démêler. *Intrigue* se dit particuliérement de la conduite d'une piece de théâtre, qui doit faire passer l'esprit, par diverses incertitudes, pour le conduire au dénoument. On appelle *intrigues d'amour*, toutes les démarches qui conduisent cette passion à son terme.

INTRINSEQUE, adj. Mot tiré du latin, qui se dit de ce qui est propre à quelque chose, par son essence intérieure. La force, la vertu, *intrinseque* d'une plante. La valeur *intrinseque* d'une piece de monnoie.

INTROCESSION, s. f. lat. Terme de Physique, qui signifie *retirement*. Il se dit des parties d'une chose molle, qui, étant pénétrées par celles d'une autre, cédent à cette action, & se retirent en se comprimant.

INTRODUCTIF, adject., formé d'introduire, comme Introduction & Introducteur. Il se dit de ce qui mene à quelque chose, de ce qui lui sert comme d'entrée. Une Requête, une Réflexion, *introductive*.

INTROITE, s. m. Mot tiré du latin, qui signifie *Entrée*, & dont on a fait le nom de la premiere priere de la Messe, parce qu'elle commence par *Introibo*, qui signifie *J'entrerai*.

INTROMISSION, s. f. lat. Terme de Médecine, qui se dit pour, Introduction physique, ou action d'introduire une chose dans une autre.

INTRUS, adj. Mot tiré du latin, qui signifie celui qui entre irréguliérement, & contre les loix, en possession de quelque office, ou de quelque dignité. *Intrusion* est le substantif. Le verbe *intrure* est tout-à-fait hors d'usage.

INTSIA, s. m. Nom d'un grand arbre du Malabar, qui est une espece d'Acacia toujours verd. Son écorce & ses feuilles sont emploiées, dans la Médecine, pour les maux de ventre & les ulceres.

INTUITION, s. f. Terme de Philosophie, tiré du latin, qui signifie l'action de voir immédiatement. *Intuitif*, qui est l'adjectif, se dit d'une vision claire & certaine, telle que les Saints l'ont de la Majesté de Dieu, dans le Ciel.

INTUMESCENCE, s. f. Mot tiré du latin, qui signifie l'action par laquelle une chose *s'enfle*, devient plus grosse.

INTUS-SUSCEPTION, f. f. lat. Terme de Phyfique & de Médecine, qui fignifie, tantôt l'attraction de quelque fluide, dans l'intérieur d'un corps, comme celle de la feve dans les canaux d'une Plante; tantôt l'entrée, contre nature, d'une chofe dans une autre, comme celle d'un inteftin qui fe rendouble, c'eft-à-dire, dont une portion entre dans l'autre.

INVALIDE, f. m. Mot tiré du latin, & adjectif dans fon origine; mais dont on a fait le nom des Soldats bleffés & eftropiés, à la Guerre. Le magnifique édifice, qui leur fert de retraite, à Paris, & qui fut fondé, en 1669, par *Louis le Grand*, fe nomme l'Hôtel des Invalides. *Invalider*, v. act., fignifie, en termes de Pratique, rendre nul. Il fe dit des actes & des engagemens.

INVARIABLE, adject. lat., qui fe dit de ce qui n'eft point fujet à changer. *Invariabilité* eft le fubftantif.

INVASION, f. f. Mot tiré du latin, qui fignifie l'action d'entrer dans le Païs, ou fur les terres d'autrui, pour s'en faifir avec violence.

INVECTIVE, f. f. Mot formé du latin, qui fignifie emportement de paroles injurieufes, reproche fatyrique.

INVENTAIRE, f. m. Terme de Pratique, qui fe dit de tout rôle, ou dénombrement, dans lequel font contenus, par articles, les biens & les meubles de quelqu'un. C'eft auffi le nom d'une forte de panier plat, que les Harengeres de Paris attachent à leur ceinture, & fur lequel elles portent des denrées qu'elles crient par les rues.

INVENTION, f. f. Mot tiré du latin, qui fignifie l'action de trouver, de découvrir, quelque chofe. Dans ce fens, on appelle *Invention de la Croix*, une fête où l'Eglife célébre le bonheur qu'Helene, Femme de l'Empereur *Conftantin le Grand*, eut de trouver, à Jérufalem, la Croix fur laquelle Notre-Seigneur eft mort. Mais *Invention* fe prend auffi pour une qualité de l'efprit, qui lui fait découvrir de nouvelles méthodes, dans les Sciences & les Arts, ou confidérer les chofes, fous de nouvelles vûes. On dit, d'un Auteur, qu'il n'a pas d'*invention*, qu'il a l'*invention* heureufe, & d'un ouvrage, qu'il n'y a pas d'*invention*. *Inventif*, adj., fe dit d'un efprit qui a de l'*invention*. *Inventer*, v. act., fignifie trouver quelque chofe de nouveau, dont on ne doit la découverte qu'à foi-même.

INVERSION, f. f. Mot tiré du latin, qui fignifie changement d'une chofe, d'un fens à l'autre. Il ne fe dit gueres que des changemens d'ordre & de proportion, foit dans les chofes, foit dans les mots. *Inverfe*, qui eft l'adjectif, fe dit particuliérement, en termes d'Arithmétique, de la *regle de trois*, renverfée, lorfque le troifiéme nombre n'a pas la même proportion avec le quatriéme, que le premier, avec le fecond. Si je prête cent écus pour fix mois, combien de tems doit-on m'en prêter cinquante, pour s'acquitter, avec moi, de cette faveur? La réponfe eft douze mois. Ici cinquante n'a pas la même proportion avec douze, que cent avec fix.

INVESTIGATEUR, f. m. lat., celui qui cherche quelque chofe, qui s'applique à faire des découvertes, furtout en matieres d'Antiquités & de Phyfique, auxquelles ce mot paroît borné.

INVESTIR, v. act. Mot tiré du latin, qui fignifie revêtir quelqu'un d'une dignité, lui en conférer le titre & la poffeffion. Dans ce fens, *inveftiture* eft le fubftantif. En termes de Guerre, *Inveftir* une Place fignifie, l'entourer de trouppes & fe faifir des avenues, en attendant que le fiege commence dans les formes. Dans ce fens, le fubftantif eft *inveftiffement*. Au Levant, *inveftir* fe dit auffi, en termes de Mer, pour, *toucher à terre*, ou *échouer*.

INVETERE', adj. Mot formé du latin, qui fignifie ce qui fe confirme par la longueur du tems, par une longue durée. Une maladie, une haine, *invétérée*.

INVITATOIRE, f. m. l. Terme ecclésiastique, qui est le nom d'un verset de l'office Divin. Le Pseaume *Venite exultemus*, qui se dit au commencement de Matines, se nomme aussi *Invitatoire*.

INVOLUTION, f. f. lat. Mot qui s'est introduit, pour signifier l'action d'entourer, surtout dans le sens Moral, où quelques bons Ecrivains n'ont pas fait difficulté de dire, une grande *involution* de circonstances.

INUSITE', adj. lat., ce qui n'est pas en usage; ou ce qui n'arrive point, ce qu'on ne voit point, ce qu'on n'éprouve point ordinairement.

INVULNERABLE, adj. Mot formé du verbe latin, qui signifie *blesser*. La Particule négative *in*, lui fait signifier celui qui ne peut être *blessé*. *Achille* étoit invulnérable, excepté par le talon, où *Thetis*, sa mere, avoit tenu la main, en le plongeant dans l'eau du Styx. Ce mot ne se dit que des Personnes, & jamais des choses inanimées.

JOINT, f. m. Terme d'Architecture, qui se dit des intervalles qu'on laisse entre les pierres, pour les remplir de mortier, ou de ciment. On appelle *joints de lit*, ceux qui sont de niveau, & *joints montans*, ceux qui sont à plomb. Ils prennent divers autres noms, suivant leur disposition & leur forme. On appelle *lattes jointives*, celles qui se touchent l'une l'autre, dans une couverture d'ardoise, ou dans une cloison; *pierres jointoïées*, celles qui ont le dehors des joints bien bouché & bien ragréé. *Jointée*, f. f., se dit de ce qui peut être contenu dans le creux des deux mains jointes. En termes de Manége, *jointe* se dit pour paturon. *Jointure*, qui ne s'étoit jamais dit que de l'endroit où deux corps se joignent, commence à se mettre en usage, dans le sens Moral, pour, *conjoncture*, qui ne signifie, au fond, que la même chose, mais qui conserve mieux son origine latine.

JONC, f. m. Plante marécageuse, qui pousse, au lieu de feuilles, de petits tuïaux ronds & droits sans aucun nœud. Il y a diverses especes de *Joncs*. Celui de Bohême porte de fort belles fleurs. On fait de jolis ouvrages, d'un tissu de *Joncs*. Le nom de *Jonc* se donne à certains roseaux de la même forme, qui servent de cannes pour se soutenir en marchant. On appelle *Jonco*, ou *Jonque*, une sorte de vaisseau leger, qui est en usage à la Chine & dans les Indes orientales.

JONCHER, v. act., qui signifie parsemer, couvrir. Il est formé de Jonc, apparemment parce que les Joncs sont en grand nombre sur leurs tiges, ou parce qu'étant coupés, ils se répandent aisément.

JONGLEUR, f. m. Nom qu'on croit une corruption de *Joculateur*, & par conséquent d'origine latine. Il signifie *Bateleur*, *Histrion*; mais n'étant gueres en usage, on n'en parle ici que pour remarquer qu'on appelloit autrefois *Jongleurs*, les Poëtes, qui, ne composant que de petits Poëmes, alloient les réciter chez les Grands, & les accompagnoient de gesticulations ridicules. En Amérique, on donne le nom de *Jongleurs* aux Devins des Sauvages.

JONIEN, f. m. gr. Terme de Prosodie. C'est le nom d'un pié des vers grecs & latins. Le grand *Jonien* est composé d'un Spondée & d'un Pyrrhique, c'est-à-dire, de deux longues & de deux breves. Le petit, d'un Pyrrhique & d'un Spondée.

IONIQUE, adj. Nom d'un des cinq ordres d'Architecture, tiré de l'*Ionie*, Province d'Asie. Son caractere distinctif est d'avoir son chapiteau composé de volutes, & ses colomnes cannelées. La Secte *Ionique* étoit une Secte de Philosophes, qui reconnoissoient *Thales* pour leur chef, & qui regardoient l'eau comme l'origine de toutes choses. Ce qu'on appelle *dialecte Ionique*, dans la lanque grecque, consiste dans quelques différences, qui étoient particulieres aux Habitans de l'Ionie.

JONQUILLE, f. f. Fleur jaune, d'une odeur forte, mais agréable, qui croît au fommet d'une tige, & qui fleurit au commencement du Printems. On en tire un fuc odoriférant, par la diftillation.

JONTHLASPI, f. m. Plante farmenteufe, qui eft une efpece de Thlafpi, couverte, fuivant la fignification du mot grec compofé, d'un *poil blanc*, qui la fait réfifter au froid. On diftingue le grand & le petit, tous deux déterfifs & vulnéraires.

JOQUES, f. m Nom d'une Secte de Bramines Indiens, à laquelle on attribue toutes fortes de vices.

JOSEPH. Le *Coton-Jofeph* eft une forte de Coton filé, de qualité médiocre. On donne le nom de *Jofeph-fluant*, de *Jofeph-collé*, de *Jofeph-à-foie*, à différentes efpeces de Papier.

JOTTE, f. f. Légume qui eft une efpece de Béte, & qui entre dans les potages.

JOU, f. m. Nom que les Celtes donnoient à leur Dieu, que quelques-uns prennent pour Jupiter. On prétend que ce nom fignifioit Jeuneffe, & qu'ils vouloient marquer l'Eternité de Dieu, qui ne vieillit jamais. Quelques-uns y croient trouver le véritable nominatif de Jupiter, dont le genitif eft *Jovis*. Le *Mont Jou*, dans les Alpes, étoit nommé, par les Latins, *Mons Jovis*; & dans nos Provinces Méridionales, on dit encore *Di-jou*, pour *Jeudi*.

JOUBARBE, f. f. Plante froide & aqueufe, qui a quelque reffemblance avec les Artichaux. On s'en fert pour les inflammations, les éréfipelles & autres maux, qui viennent de chaleur. Elle croît parmi les pierres & les mafures. On diftingue la *joubarbe* mâle, qui porte des fleurs jaunes, & la femelle, ou la petite, qui les a vertes & blanchâtres.

JOUE DE PESON, f. f. Nom qu'on donne aux petites placques, qui terminent, des deux côtés, les broches d'un pefon.

JOUE'E, f. f. Nom qu'on donne aux côtés de l'embrafure & du tableau, dans la baïe d'une porte, ou d'une croifée.

JOUER. Terme commun, qui a différens régimes, dont il feroit difficile d'expliquer les raifons. On dit *jouer* quelqu'un, pour, s'en mocquer, ou le tromper; *jouer* un rolle, pour, l'exercer; *jouer* le Dévot, *jouer* l'Homme fin, &c., pour, contrefaire ces qualités; *jouer* un jeu, le *jouer* bien, ou mal. Dans toutes ces fignifications, *jouer* eft actif. Mais on dit, *jouer* de la Flutte, *jouer* à la Paume, & *jouer*, fans aucun régime.

JOUETS DE POMPE, f. m. Placques de fer, qui font clouées aux côtés des fourches de la potence d'une pompe. En termes de Mer, on donne ce nom à d'autres placques de fer, de divers ufages.

JOUFFLU, adj., formé de *joue*. Vieux mot, qui fe dit encore, dans le ftyle familier, d'une perfonne qui a les joues groffes.

JOUG, f. m. Mot tiré du latin, qui eft le nom d'une piece de bois qui traverfe, par-deffus, le front & le col des bœufs, & qui fert à les conduire, dans le travail. De-là vient l'expreffion figurée, *mettre une Nation fous le joug*, pour, la vaincre & la réduire à la foumiffion. *Joug* fe dit auffi du fommet, ou du fleau, d'une balance.

JOUI, f. m. Célebre liqueur du Japon, dont les Japonois favent, feuls, la compofition, & que les autres Indiens achetent d'eux, à grand prix. Elle fe garde dix ou douze ans fans fe corrompre, & l'on vante beaucoup fa vertu pour réparer les forces. On croit que la bafe du *joui* eft du jus de Bœuf, exprimé lorfqu'il eft à demi rôti.

JOVIAL, adj., formé apparemment de *joie*, puifqu'il fignifie ce qui en porte les apparences. Humeur, manieres, *joviales*. La Reine *Chriftine de Suede* avoit établi, à Stokolm, une affemblée, qui fe nommoit *Joviale*; mais ce nom lui venoit du mot latin, qui fignifie

Jeudi, parce qu'elle se tenoit ce jour-là.

JOUIERES, s. f. Nom qu'on donne, dans une Ecluse, aux deux côtés du canal par où l'eau passe. C'est aussi le nom de deux pieces de bois, qui ont une ouverture, dans le milieu, pour y faire passer le bout d'un moulinet.

JOUR, s. m. En termes d'Art, on appelle *jour*, les vuides qui restent, ou qu'on laisse quelquefois exprès, entre des pierres, des solives, &c. Les Peintres appellent *jours*, dans *un tableau*, certaines parties éclairées. Il y a des *jours simples* & *des jours de reflet*, ou *reflechis*. *Jour* se dit aussi, dans l'usage commun, pour *lumiere*. Cette fenêtre donne un *grand jour*. Ce tableau est dans un faux *jour*. *Journée*, en termes de Guerre, se dit pour Bataille. La *journée* de Fontenoi. On appelloit autrefois *journée*, dans les pieces de Théâtre, ce qu'on nomme aujourd'hui une Scene.

JOUR DE PLANCHE. Nom qu'on donne, dans les Ports, à des jours reglés, pendant lesquels ceux qui y ont des marchandises sont obligés de les décharger, ou de païer une certaine somme, pour chaque jour qu'ils les y laissent de plus, lorsque les jours de Planche sont expirés.

JOURNAL, s. m. Mot qui signifie toutes sortes de registres, où l'on a soin de marquer les événemens de chaque jour. Les Pilotes tiennent exactement leur Journal. Le *Journal des Savans* est le recueil de ce qui se fait, ou de ce qui arrive, de jour en jour, dans la République des lettres, commencé par M. *Sallot d'Hedouville*. Ceux qui le composent se nomment *Journalistes*.

JOURNAU, s. m. Mesure de terre qui peut être labourée en un jour, & qui revient au *Jugerum* des Anciens. Dans quelques Provinces, on compte, & on donne, les Terres par *journaux*, au lieu d'arpens.

JOUTEREAUX, s. m. Nom de certaines pieces de bois, qui entrent dans la construction de l'éperon d'un vaisseau, & qui se mettent paralleles au-dessous du Porte-vergue.

JOUVENCE, s. f. lat. ou JUVENCE. Vieux mot qui signifie Jeunesse, & qui ne s'est conservé que dans cette expression *la Fontaine de jouvence*, pour signifier une Fontaine imaginaire, dont l'eau faisoit rajeunir. *Jouvanceau*, qui a signifié jeune Homme, se dit encore dans le style badin, comme *Jouvancelle*.

IPEREAU. *Voïez* YPREAU.

IPSO FACTO. Expression latine, qui est devenue françoise, par le fréquent usage qu'on en fait. Elle se dit proprement des excommunications qui sont encourues *dès que l'action est commise*. Mais on l'étend, dans l'usage, à tout ce qui se fait, ou qui arrive, à l'occasion particuliere de quelque chose.

IRACAHA, s. m. Arbre des Indes occidentales, dont les branches sont épaisses au sommet. Ses feuilles ressemblent à celles du Figuier, & son fruit est une espece de Poire jaunâtre, dont le goût est estimé.

IRIPA, s. m. Nom d'un Arbre du Malabar, dont les feuilles, bouillies dans l'urine de Vache, guérissent toutes les maladies de la peau.

IRIS, s. f. Nom Poétique de l'arc-en-ciel. Les Poètes en font une jeune Femme, qu'ils appellent la Messagere des Dieux. C'est aussi le nom d'une fleur marécageuse, qui imite en quelque sorte les couleurs de l'arc-en-ciel, mais qui est changeante, & qui differe même, suivant les lieux De-là vient qu'on appelle *Iris*, une certaine variété de couleurs, qui se forme quelquefois dans l'œil en regardant un objet simplement, ou avec une lunette. La poudre d'*Iris*, qui n'est que la racine broïée de cette fleur, est fort odoriférante. Il y a une pierre nommée *Iris*, dont le fond de la couleur est gris de lin, mais qui, presentée au Soleil, jette un lustre de différentes couleurs On appelle encore *Iris*, le cercle qui est autour de la prunelle de l'œil, parce que sa couleur varie. Enfin, *Iris* est un nom consacré, en quelque sorte, pour signi-

fier une belle Femme qu'on aime. Il pense à son *Iris*.

IRONIE, s. f. Mot formé du grec. C'est le nom d'une figure de Rhétorique, qui consiste à dire de quelque chose, ou de quelqu'un, le contraire de ce qu'on en pense. L'*Ironie* est une maniere de railler fort piquante. Elle s'exerce quelquefois par le ton seul, par l'air & les gestes. *Ironique* est l'adjectif.

IRRADIATION, s. f. lat. Action d'un corps lumineux, qui jette des raïons. C'est par l'*irradiation* du Soleil sur les nuées, que se forme l'Iris, ou l'Arc-en-Ciel.

IRRATIONEL, adj. Terme de Mathématique, qui se dit de toutes les racines sourdes & de toutes les lignes incommensurables, & qui signifie que leur raison, par rapport à des grandeurs rationnelles, n'est pas de nombre à nombre, ou ne peut être exactement exprimée par des nombres. Dans la plûpart des mots qui commencent par *r*, l'addition de la Particule *Ir* a la force de la négative, comme dans *irremédiable*, *irréconciliable*, &c

IRREDUCTIBLE, adj. lat. Terme de Physique, qui signifie ce qui ne peut plus être rétabli dans son premier état. Toutes les teintures métalliques ne sont pas *irreductibles*.

IRREGULARITE', s. f. lat. En termes Canoniques, on distingue deux sortes d'*irregularité*, c'est-à-dire, de Censure : celle qu'on encourt, pour un défaut, & celle où l'on tombe, pour un crime. L'*irrégularité* rend incapable d'acquérir un Bénéfice, mais elle ne rend pas incapable de posséder celui qu'on a déja. On appelle *irrégulier*, celui qui, aïant encouru l'*irrégularité*, est devenu incapable de recevoir les Ordres, ou d'en faire les fonctions, s'il les a reçus, ou d'être pourvû d'un Bénéfice.

IRRESISTIBLE, adj. lat. A quoi l'on ne peut résister. Les Théologiens en ont fait *irresistibilité*, s. f. Ceux qui croient la grace *irresistible* s'écartent de la Doctrine de l'Eglise.

IRRESOLUBLE, adj. lat., formé du verbe, qui signifie résoudre. Les Géometres ont introduit ce mot, pour les Problêmes qui ne peuvent être expliqués ; comme *insoluble* se dit d'une difficulté invincible de raisonnement.

IRRITANT, adj. lat. Terme de Droit, auquel on fait signifier, suivant le sens du mot latin, ce qui *annulle*, ce qui rend *vain*, *inutile*. Une clause *irritante*.

IRRORATION, s. f. Terme de Médecine, tiré du latin, qui signifie *arrosement*. C'est une méthode Chymique, qu'on met au rang des *transplantations*, pour la guérison de certaines maladies. Elle consiste à arroser soigneusement quelque Plante, ou quelque Arbre, de tous les liquides qui sortent du corps d'un Malade.

ISARD, s. f. Nom qu'on donne, dans les Pyrenées, à l'espece de Chevre, qui se nomme ailleurs Chamois, & dont la peau est fort estimée dans le Commerce des cuirs. On prétend qu'il se trouve, dans sa vessie, une sorte de *Besoard*, à laquelle on attribue d'excellentes propriétés.

ISCHIADIQUE ou ISCHIAQUE, adj. Terme de Médecine, formé du mot grec, qui signifie *cuisse*. On appelle *Veines ischiadiques*, deux veines du pié, qui dépendent des cuisses.

ISCHIO-CAVERNEUX, adject. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles attachés à l'Ischion, & situés le long des racines des corps caverneux.

ISCHION, s. m. gr. Nom de la derniere partie de l'os, qui est au-bas de l'épine du dos, dans lequel s'emboète la tête de l'os de la cuisse,

ISCHURIE, s. f. Nom formé du grec, que les Médecins donnent à une maladie, qui consiste dans la suppression de l'urine, causée par quelque vice de la vessie. On appelle *Ischuretiques*, les remedes qui servent à la guérir.

ISIAQUE. *Table isiaque*. Nom qu'on a donné à un célebre monument de l'Antiquité, qui contient la

figure & les mysteres d'Isis, avec un grand nombre de cérémonies religieuses des Egyptiens. Il fut trouvé au sac de Rome, en 1525. L'original s'est perdu depuis, mais il a été gravé plusieurs fois, & plusieurs Savans ont tenté de l'expliquer.

ISLAM. *Voïez* ESLAM.

ISLOT, s. m. Diminutif d'Isle, que les Voïageurs emploient souvent, pour signifier une petite Isle.

ISOCHRONE, adject. Mot formé du grec, qui signifie ce qui est divisé en égales portions de tems; comme les mouvemens d'un pendule bien réglé.

ISOLER, v. act. Ital. Rendre quelqu'un semblable à une Isle, c'est-à-dire, rompre tous les liens qui l'attachent, le séparer de tout; comme une Isle est séparée de toutes les autres terres. Un Homme *isolé* est un Homme libre, indépendant, qui ne tient à rien.

ISOMERIE, s. f. Mot formé du grec, qui signifie l'action de déduire, ou de diviser, une chose, en parties égales. En termes d'Algébre, c'est la réduction de toutes les fractions à une même dénomination, pour multiplier chaque membre de l'équation, par le dénominateur commun.

ISOPERIMETRE, adject. Mot formé du grec, qui se dit de toutes les figures dont le circuit est égal.

ISOPSEPHE, adj. gr., qui signifie d'égal calcul. On donne ce nom à des vers construits de maniere, que les lettres numerales du premier distique produisent le même nombre que celles du second. On a prétendu en trouver dans *Homere*. Il y a quelques Epigrammes de cette nature dans l'Anthologie.

ISOPYRON, s. m. Nom grec d'une Plante, qui est une espece de *phaseole*, & qui porte une graine dont on peut faire d'assez bon pain. En teinture, elle est bonne pour le rhume & pour les maux de poitrine. Son nom signifie, *égal au froment*.

ISORAMUNE, s. m. Arbre du Malabar, dont le suc de la racine est fort vanté pour les maladies de la poitrine.

ISOSCELE, adj. Mot grec, qui est le nom d'un triangle, qui a deux côtés égaux, & qui forme, par conséquent deux angles égaux sur sa base.

ISSANT, adj. Terme de Blason, qui se dit des animaux qui se mettent au haut de l'Ecu, & dont il ne paroît que la tête, comme s'ils en sortoient. *Issir* est un vieux mot, qui a signifié *sortir*, & d'où vient aussi *Issu*, adj. qui est encore en usage dans les Généalogies.

ISSER, v. act. Terme de Marine. *Isser* une vergue, c'est la tirer en haut, la faire monter au haut du mât. On appelle *Isse*, ou *Drisse*, la corde qui sert à *isser* une vergue.

ISTHME, s. m. Mot tiré du grec, qui signifie une langue de terre, qui joint deux terres, & qui sépare deux mers. L'*Isthme de Suez*. On donne le même nom à la partie de la gorge, qui est entre les deux amygdales. Les *jeux Isthmiens* se célébroient tous les trois ans, dans la Grece, à l'honneur de Neptune, & portoient ce nom parce qu'ils avoient été institués dans l'*Isthme* de Corinthe, par *Thesée*.

ISTHMION, s. m. Espece de coëffure des anciennes Grecques, qui se trouve sur les médailles. C'est un terme d'Antiquaire. La tête couronnée de l'*Isthmion*.

ITAGLE, s. m. ou ITAGUE & ETAGUE. Noms d'un cordage de vaisseau, par le moïen duquel la vergue coule le long du mât.

ITALIQUE, adj. Nom d'un caractere d'Imprimerie, inventé par *Alde Manuce*, en Italie. Il est un peu couché. On ne l'emploie gueres que pour les Sentences, ou les Citations, qu'on veut rendre remarquables par cette différence.

ITEM, adv. lat. Mot qui s'emploie dans les comptes, & dans les détails par articles, pour signifier *de plus*.

ITERATO, adv. Terme de Pa-

lais, formé du verbe latin, qui signifie *répéter*. Un *iterato* est un *arrêt* qui se donne pour les contraintes par corps, & qui porte un nouveau commandement de païer. *Iterativement*, adv., se dit aussi, dans le même langage, pour, deux ou trois fois de suite.

ITHOS, s. m. Mot grec, qui signifie *moralité*, ou le moral d'une chose. Dans les Sermons des Peres grecs, la derniere partie, qui en contient la Morale, se nomme *Ithos*, ou *Ethos*, suivant les différentes prononciations de l'*η* grec. *Moliere* s'est servi de ce mot.

ITYPHALLE, s. gr. Nom d'un ancien Amulete, qu'on portoit pendu au cou. On lui attribuoit de grandes vertus contre les maladies, & même contre l'envie & la haine. Les Empereurs même portoient l'*Ityphalle*; comme on porte aujourd'hui le sachet Anti-apoplectique de M. *Arnoult*.

ITICUCU, s. m. Racine purgative du Bresil. C'est aussi un fébrifuge estimé. Elle se confit au sucre.

ITINERAIRE, s. m. Terme d'Eglise, qui est le nom de certaines prieres, pour les voïages. On appelle aussi *Itineraire*, la description que fait un Voïageur des lieux par lesquels il a passé. *Itineraire*, adjectif, signifie ce qui appartient aux voïages, ou aux chemins. On donne le nom de colomnes *itineraires*, à celles qui se posent dans les carrefours, avec des inscriptions qui enseignent les divers chemins.

JUABEBA, s. m. Arbrisseau de l'Amérique, dont on vante beaucoup la racine, pour les obstructions des reins. Elle est d'une amertume extraordinaire.

JUBILE', s. m. Mot tiré du latin, qui signifie *joie*, & qui est devenu le nom d'une Indulgence pleniere, que le Saint-Siege accorde à tous les Fideles. Le *Jubilé* fut établi, en 1300, par *Boniface VIII*, & ne se célébroit d'abord que de cent en cent ans. *Clément VI* le réduisit à cinquante. *Urbain VI*, à trente-trois ans; & *Sixte IV*, à vingt-cinq. On appelle l'année de sa célébration, l'*Année-Sainte*, ou l'*Année-Jubilaire*. La *Porte-Sainte*, qui est une des portes de l'Eglise de Saint Pierre, ne s'ouvre que dans cette occasion, avec beaucoup de cérémonies, & demeure murée dans tout autre tems : on lui donne aussi le nom de *Porte-Sabine*. Les Juifs avoient leur *Jubilé*, qui arrivoit de cinquante en cinquante ans, & qui se nommoit *Année Sabbatique*. On laissoit reposer les terres pendant cette année. On rendoit la liberté aux Esclaves. La peine des crimes étoit remise. Les héritages achetés retournoient à leurs premiers possesseurs, &c. Les Romains avoient aussi une espece de *Jubilé*, qu'ils appelloient *Fête séculaire*, parce qu'elle se célébroit de cent en cent ans.

JUBIS, s. m. Raisins en grappes, sechés au Soleil, que les Epiciers tirent ordinairement de Provence, pour les provisions de Carême.

JUCA, s. m. Plante de l'Amérique, dont la forme ressemble beaucoup à celle de l'Ananas. On tire, de ses feuilles, une espece de fil, qui est d'un bon usage.

JUDAIQUE, adj. Ce qui appartient à la Judée, ou aux Juifs, ses anciens Habitans. On appelle *Pierre judaïque*, une pierre qui a la forme d'un gland, & dont on vante la vertu pour rompre les pierres dans la vessie & dans les reins. Son nom lui vient de ce qu'on la trouve en Judée.

JUDAISER, v. n. Mot formé du mot latin, qui signifie *Juif*, pour signifier l'action de ceux qui exercent, en secret, les cérémonies Religieuses des Juifs; ce qui est fort commun en Espagne, où la crainte de l'Inquisition fait beaucoup d'hypocrites.

JUDICIAIRE, adjectif. *Voïez* ASTROLOGIE.

IVE, s. f. Herbe rampante, dont les feuilles sont comme entassées les unes sur les autres, & ont la forme & l'odeur du Pin. On l'appelle *Ive*

musquée, pour la distinguer de quelques autres especes d'*Ives*. Son goût est âcre & amer. En teinture, elle est estimée pour la jaunisse, les difficultés d'urine, & les tranchées du ventre.

JUGAL, adj. Mot formé du verbe grec, qui signifie joindre. On appelle *os jugal*, un os formé, entre l'œil & l'oreille, de l'assemblage de l'os de la temple & de celui qui fait le coin de l'œil.

JUGERE, s. m. Mot purement latin, qui signifie la mesure de terre qu'un joug, ou une couple de Bœufs, peut labourer en un jour. On s'en sert quelquefois pour *arpent*; quoiqu'il n'en fasse gueres que la moitié.

JUGIOLINE ou SESAME, s. f. Plante, qui produit une espece de Millet, & qui est venue des Indes, où les Habitans la cultivent pour assaisonner leurs viandes. Elle a des vertus résolutives, pour toutes sortes de duretés. On s'en sert aussi pour la brûlure.

JUGULAIRE, adj. Mot formé du latin, qui se dit de plusieurs veines distribuées en rameaux à *la gorge*, à la langue, & aux autres parties de la tête.

JUJUBE, s. f. Fruit d'un Arbre épineux, nommé *Jujubier*. Les *Jujubes* sont rougeâtres en dehors, dans leur maturité, & blanches en dedans. Elles sont douces & de bon goût. On les emploie à plusieurs usages, dans la Médecine, surtout pour la poitrine & le poumon.

JULE, s. m. Monnoie d'Italie, qui tire son nom du Pape *Jule II*, & qui vaut cinq ou six sols.

JULEP, s. m. Mot Arabe, qui est le nom d'un cordial, composé de syrops & d'autres ingrédiens doux & agréables, qu'on donne aux malades. On fait différentes sortes de *Juleps*.

JULIEN, adj. Mot, formé du nom de *Jules-César*, premier Empereur Romain, qui se dit de l'an composé de trois cens soixante-cinq jours, avec un jour d'intercalation de quatre en quatre ans, suivant la réformation faite par cet Empereur On appelle *Période Julienne*, une révolution de soixante-dix-neuf mille quatre-vings ans *Juliens*, composée de trois cycles multipliés ensemble, & inventée par *Jules Scaliger*, en 1580, pour accorder les difficultés de la Chronologie.

JULIEN. *Ordre de Saint Julien.* Nom d'un Ordre Espagnol de Chevalerie, institué dans le douziéme siécle, qui prit ensuite le nom d'Alcantara, & dont la Grand-Maîtrise fut unie à la Couronne de Castille, sous le Roi *Ferdinand* & la Reine *Isabelle.*

JULIS, s. m. Petit Poisson de la Mer Adriatique, long comme le doigt, & couvert de petites écailles tendres, qui representent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Il nâge en trouppe. On le mange; mais avec la précaution d'en ôter la tête, qui passe pour un poison.

JULUS, s. m. Petit Insecte terrestre, composé de plusieurs Anneaux, qui marche sur plusieurs pattes, & qui se roule lorsqu'on le touche. On prétend que pris dans du vin, il est bon pour la jaunisse & pour la difficulté d'uriner.

JUMARS, s. m. Animal engendré d'un Taureau & d'une Jument, ou d'un Taureau & d'une Anesse. Il est assez commun en Auvergne, où il sert de bête de charge. Il ressemble à la Vache par la tête & la queue, & au Cheval par les piés & les reins. Ses cornes sont fort petites.

JUMEAUX ou GEMEAUX, s. m. Nom d'un des douze signes du Zodiaque, qui est une constellation composée de vingt-quatre Etoiles, suivant *Ptolomée*; de vingt-neuf, suivant *Tycho*; & de soixante-dix-neuf, suivant *Flamstead*. En termes de Chymie, on appelle *jumeaux*, deux alembics dont le bec de chacun entre dans le ventre de l'autre, & qui servent ainsi à *distiller par circulation*. L'Anatomie compte plusieurs muscles qu'elle nomme *Jumeaux*.

JUMELLE, f. f. En termes de Blaſon, c'eſt une eſpece de faſce double, dont on charge le milieu de l'Ecu. *Jumellé*, adj., ſe dit d'une faſce, d'un ſautoir, &c., de deux *jumelles*. En termes de Mer, on appelle *jumelles*, de longues pieces de bois creuſées, qu'on attache autour du mât, pour le renforcer. Les Imprimeurs, les Serruriers, & pluſieurs autres Arts, ont auſſi leurs *jumelles*, qui ſont des pieces de bois, ou de fer, propres à renforcer. Un Fondeur de Lyon inventa une fameuſe ſorte de double canon, qui fut nommée *jumelle*.

JUMENT, f. m. Nom d'un inſtrument qui ſervoit à faire la monnoie, au moulin, avant l'invention du balancier. Les Faux-monnoïeurs s'en ſervent encore. C'eſt une eſpece de *fer à gauffres*, qui fait & marque en même-tems l'eſpece.

JUNCAGUE, f. f. Plante des Marais, qui tient beaucoup du Gramen, mais dont les feuilles reſſemblent au Jonc le plus menu. Ses ſommités ſe terminent par des épis, qui portent des fleurs à pluſieurs feuilles, diſpoſées en roſe.

JUNCAIRE, f. f. Plante rameuſe, déterſive & vulnéraire, qui eſt une eſpece de *Rubie*, & dont les tiges reſſemblent au Jonc; mais ſes feuilles approchent de celles du Lin, & ſes fleurs ſont blanches & pailleuſes. Elle croît dans les Vignobles ſabloneux.

JUNIPAP, f. m. Grand Arbre du Breſil, qui porte une eſpece de Pommes jaunes, de fort bon goût dans leur maturité. Ses fleurs ſont blanches, & ſes feuilles, ſemblables à celles du Chêne, mais beaucoup plus grandes.

JUNON, f. f. Déeſſe de la Fable, Fille de Saturne & de Rhée, Femme de Jupiter & Reine des Dieux. Elle préſide aux Roïaumes & aux richeſſes. On la repreſente ſur un Char, & traînée par des Paons. Elle ſe baignoit, tous les ans, dans la Fontaine de *Jouvence*, qui lui rendoit ſa jeuneſſe; ce qui n'empêchoit pas Jupiter de chercher du plaiſir avec d'autres Femmes: auſſi la jalouſie de *Junon* eſt-elle célebre.

JUNTE, f. f. Nom qu'on donne, en Eſpagne, à une eſpece de Conſeil, compoſé d'un certain nombre de Perſonnes que le Roi fait appeller, quand il lui plaît, pour les délibérations du Gouvernement, & qu'il révoque de même.

IVOIRE, f. m. Subſtance oſſeuſe, que les uns regardent comme une corne, d'autres comme une dent d'Eléphant, & qui ne porte le nom d'*ivoire*, que lorſqu'elle eſt détachée de la mâchoire de cet animal, pour être miſe en œuvre. Dans le Commerce en gros, les Marchands lui donnent le nom de *Morfil*. On appelle *noir d'ivoire*, ou *noir de velour*, des trochiſques d'ivoire brûlé, qui ſervent à la teinture.

JUPITER, f. m. Nom du plus grand Dieu de la Fable, que les Païens appelloient le Pere des Dieux & des Hommes. C'eſt auſſi le nom d'une des ſept Planétes, la plus groſſe des ſept; qui eſt entre Mars & Saturne; qui tourne ſur ſon axe en neuf heures trente-ſix minutes, & qui fait ſa révolution périodique autour du Soleil, en quatre mille trois cens trente-deux jours douze heures. Elle eſt éclipſée, dans ſon cours, par la Lune, le Soleil, & Mars. Sa plus grande diſtance, de la terre, eſt de cent quarante-trois demi diamétres de la terre, & la plus petite de quatre-vingt-ſept. *Galilée* a découvert, le premier, quatre petites Etoiles qui tournent autour de Jupiter, & qu'on nomme ſes Satellites.

IVRAIE ou IVROIE, f. f. Nom d'une mauvaiſe herbe qui croît parmi le froment, & qui porte une graine noire. On fait venir ſon nom, de ce qu'étant en trop grande quantité dans le pain, l'*ivraie* cauſe, dit-on, une ſorte d'*ivreſſe*. Quelques-uns croient qu'elle n'eſt qu'une corruption du froment, & prétendent même qu'elle en reprend, quelque-

fois, la nature & la forme. Il y a une *ivraie* sauvage, dont les feuilles les ressembleroient à celles de l'Orge, si elles n'étoient plus droites, & qui s'appelle autrement l'*ivraie des Souris*; parce que les Souris la rongent.

JURANDE, s. f. Nom d'un office annuel, qui se donne, par Election, dans les Corps de métiers, & qui consiste à prendre soin des affaires du Corps.

JURAT, s. m. Titre d'office municipal, dans plusieurs Villes de France & d'Angleterre. C'est ce qu'on nomme ailleurs Echevin & Consul. L'Isle de Jersey est gouvernée par un Bailli & douze *Jurats*. Bourdeaux a ses *Jurats*, & plusieurs Villes du Bearn.

JURE', s. m. Nom qu'on donne, en Angleterre, à vingt quatre, ou à douze Hommes choisis, qui s'engagent, par serment, à vérifier une accusation de fait, sur les preuves qu'on leur fournit. Le *Juré* doit être du même rang que l'Accusé. Si l'Accusé est Etranger, il peut demander que la moitié des *Jurés* soient aussi Etrangers & la moitié Anglois. On en nomme alors trente-six, dont il peut recuser vingt-quatre, & choisir douze à son gré, qui doivent s'accorder dans leur sentiment, & le déclarer unanimement innocent, ou coupable. C'est sur leur rapport que le Juge prononce la Sentence, qui est reglée par la Loi. Nous avons nos *Jurés*, dans les Communautés d'Arts & de Professions, qui sont des Officiers auxquels on fait prêter serment, pour les vérifications, les comptes, les visites, &c.

JUREMENT, s. m. Attestation de Dieu, ou de quelque Etre créé, pour assurer, ou pour promettre, une chose. Ainsi, le *Jurement* se divise en assertoire & en promissoire; le premier, qui se fait pour assurer une chose presente, ou passée; le second, qui regarde l'avenir, pour garantir une promesse. Le *Jurement* est un acte de Religion, direct, ou implicite. On donne mal-à-propos le nom de *Jurement* à diverses expressions, qui ne sont qu'un abus du nom de Dieu, ou de quelque chose de respectable, ou qui ne renferment qu'une simple imprécation, dont quantité de gens se font une coupable habitude, mais sans aucune intention de jurer. Un Historien a remarqué que Louis XI disoit, sans cesse, *Paques-Dieu.* Charles VIII, *Jour de Dieu.* Louis XII, *le Diable m'emporte.* François I, *Foi de Gentilhomme.* Charles-Quint, *Foi d'homme de bien.* Charles IX, *toutes sortes d'imprécations.* Henri IV, *ventre saint gris.* La Trimouille, qui défendit Dijon en 1513, *la vraie Corps-Dieu.* Charles de Bourbon, *Sainte-Barbe.* Philibert, Prince d'Orange, *Saint-Nicolas.* La Roche-du-Maine, *tête Dieu pleine de Reliques.* Le Capitaine Bayard, *Fête-dieu Bayard*, &c. Quelques-uns adoucissent le Blasphême, ou l'Imprécation, par le changement de quelque syllabe, comme dans *Jerni-bleu*, *Mort-bleu*; mais à qui en veulent-ils, si ce n'est à Dieu? L'expression est ou criminelle, ou ridicule.

JURISDICTION, s. f. Mot formé du latin, qui signifie autorité pour juger des affaires qui appartiennent aux Loix. On donne aussi ce nom au Tribunal, qui est revêtu de cette autorité. *Juridique*, adj., signifie ce qui est conforme aux Loix d'une Jurisdiction. *Jurisprudence*, s.f., signifie la science des Loix. Le *Jurisconsulte* est celui qui sait la science des Loix, qui en fait son étude & sa profession.

JUSANT, s. m. Terme de Mer, qui signifie le reflux de la marée. *Avoir deux jusans contre un flot*; c'est avoir, dans une Navigation, deux reflux contre un flux.

JUSQUIAME, s. m. Herbe à grosses tiges, dont on distingue plusieurs sortes. Celle qui a la graine noire est dangereuse & produit un assoupissement pernicieux. Le *Jusquiame*, qui a la fleur & la graine blanches, s'emploie, dans la Médecine, en qualité de refrigeratif. Ses feuilles sont noires, velues & déchiquetées.

JUSSION, ſ. f. Mot tiré du latin, qui, en termes de Palais, ſignifie *commandement.*

JUSTICE, ſ. f. lat. La Juſtice perſonifiée, c'eſt-à-dire, regardée par les Anciens comme une Divinité, portoit auſſi le nom d'*Aſtrée*, & étoit Fille de Jupiter & de Themis. On la peint en manteau cramoiſi bordé d'argent, avec une balance dans une main,& une épée dans l'autre. La *Juſtice diſtributive* ſe diviſe en remunerative, punitive & civile : La premiere, pour récompenſer les mérites. La ſeconde, pour impoſer des peines proportionnées aux crimes. La troiſiéme, pour diſtribuer les Impôts & les Charges de l'Etat, ſuivant les facultés de chaque Citoïen.

JUSTIFICATION, ſ. f. Terme d'Imprimerie, qui ſignifie meſure & ajuſtement des lettres, pour les trouver égales & les mettre bien en lignes.

JUTURNE, ſ. f. Déeſſe, ou Nymphe, honorée par les Romains, ſurtout par les Femmes & les Filles; par les unes, pour obtenir un heureux accouchement; par les autres, pour obtenir de bons Maris. On la ſuppoſoit gardienne de la fontaine dont on tiroit de l'eau pour les ſacrifices, ſurtout pour ceux de la Déeſſe *Veſta.*

JUVENCE. *Voïez* JOUVENCE.

JUXTA-POSITION, ſ. f. Terme de Phyſique, compoſé du latin, pour ſignifier l'état de deux corps qui s'attachent l'un à l'autre, & qui s'accroiſſent en ſe joignant.

IXEUTIQUE, ſ. f. gr. Art de prendre les Oiſeaux à la glu.

JYNX, ſ. m. Nom d'un petit Oiſeau, qui eſt un peu plus gros que le Pinçon, & qui a la langue ſi forte & ſi aigüe, qu'elle perce comme une aiguille. Il fait ſon nid dans les troncs des arbres & des édifices. On en fait manger pour l'épilepſie; & ſa chair eſt d'ailleurs fort bonne.

IZQUIATOLE, ſ. m. Nom d'une boiſſon, en uſage aux Indes Occidentales, compoſée d'une décoction de féves, & de diverſes ſortes d'herbes chaudes & odoriférantes.

Fin du Tome premier.

FAUTES A CORRIGER.

PAge 129, seconde colomne, ligne 7. Etoffe lisée, *lisez* Etoffe bisée.
155, seconde col., ligne 16, Caduque, adj. *lisez* Caduc, adj.
240, seconde col., ligne 3. CONTUMAX, s. m. *lisez* CONTUMAX, adjectif.
259, premiere col., ligne 19, *après* CREMAILLERE, s. f. *ajoûtez* grec.
298, seconde col., ligne 35, DIDACTIQUE, s. m., *lisez* DIDACTIQUE, adjectif.
446, premiere col., ligne 24, rougeurs, *lisez* rameaux.
477, premiere col., ligne 6. Fondataires, *lisez* Feudataires.
478, premiere col., ligne 42, face, *lisez* fasce.
491, premiere col., ligne 10, touchée, *lisez* touché.
493, premiere col., ligne 37, vessicule, *lisez* vesicule.